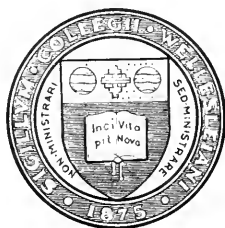


LIBRARY OF  
WELLESLEY COLLEGE



FROM THE FUND OF  
EBEN NORTON HORSFORD











ŒUVRES COMPLÈTES

DE

**D I D E R O T**

---

ENCYCLOPÉDIE

R — Z

VOYAGES

ŒUVRES DIVERSES

I

ANCIENNE MAISON J. CLAYE  
PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C<sup>ie</sup>  
RUE SAINT-BENOIT

# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS  
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

PAR

J. ASSÉZAT ET MAURICE TOURNEUX

TOME DIX-SEPTIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1876



69390

## AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

---

M. Jules Assézat a succombé le 24 juin 1876, à la maladie de cœur qui, depuis deux mois, ne laissait que bien peu d'espoir à sa famille et à ses amis.

On peut dire qu'il s'est occupé de la présente édition de Diderot jusqu'à son dernier jour; trop souffrant pour relire lui-même les épreuves des tomes XIV et XV, il secondait de ses conseils l'ami dévoué qui s'était chargé de cette révision. La pensée d'une prompte guérison qui ne l'a, par bonheur, jamais abandonné se liait pour lui à l'espérance de mener à bien le grand travail auquel son nom restera désormais attaché.

Il ne lui a pas été donné d'en voir la fin; et nous aurions pu craindre nous-mêmes que l'œuvre ne restât interrompue si M. Assézat n'avait eu auprès de lui un jeune collaborateur dont il se plaisait à reconnaître les services. Admirateur passionné du génie de Diderot et très-versé dans les recherches bibliographiques, M. Maurice Tourneux était, depuis le début de la publication, l'auxiliaire le plus assidu de M. Assézat. Non content de lui fournir des matériaux dont il tirait si bon parti, M. Tourneux s'était, en outre, proposé de faire pour la correspondance de Diderot ce qu'on a fait pour celle de tous les grands écrivains; le public pourra juger, dans les deux derniers

volumes, avec quel soin ont été réunis les éléments d'un ensemble, imparfait sans doute, mais qui aura du moins le mérite d'une première tentative sérieuse. Enfin, par ses relations fréquentes, presque journalières, avec M. Assézat, M. Tourneux était mieux préparé que personne à terminer l'édition sur un plan entièrement conforme aux vues de son ami; il ne négligera rien, nous en sommes certains, pour que le complément de cette édition soit digne à la fois du penseur dont elle renferme les œuvres et de l'homme convaincu, bienveillant et modeste à qui revient le principal honneur de l'avoir entreprise.

---

# DICTIONNAIRE

## ENCYCLOPÉDIQUE

(FIN)

---

### R

RAISON, s. f. (*Logique*). On peut se former diverses notions du mot *raison*. 1° On peut entendre simplement et sans restriction cette faculté naturelle dont Dieu a pourvu les hommes pour connaître la vérité, quelque lumière qu'elle suive, et à quelque ordre de matières qu'elle s'applique.

2° On peut entendre par *raison* cette même faculté considérée, non absolument, mais uniquement en tant qu'elle se conduit dans ses recherches par certaines notions que nous apportons en naissant, et qui sont communes à tous les hommes du monde. D'autres, n'admettant point ces notions, entendent par la lumière naturelle l'évidence des objets qui frappent l'esprit, et qui lui enlèvent son consentement.

3° On entend quelquefois par *raison* cette lumière naturelle même par laquelle la faculté que nous désignons par ce même nom se conduit. C'est ainsi qu'on l'entend ordinairement, lorsqu'on parle d'une preuve, ou d'une objection prise de la *raison*, qu'on veut distinguer par là des preuves et des objections prises de l'autorité divine ou humaine. Au contraire, on entend cette faculté que nous appelons *raison*, lorsqu'on dit que cette *raison* se trompe, ou qu'elle est sujette à se tromper, qu'elle est aveugle, qu'elle est dépravée; car il est visible que cela convient fort bien à la faculté, et nullement à la lumière naturelle.

4° Par *raison* on peut aussi entendre l'enchaînement des vérités auxquelles l'esprit humain peut atteindre naturellement, sans être aidé des lumières de la foi. Les vérités de la *raison* sont de deux sortes : les unes sont ce qu'on appelle les *vérités éternelles*, qui sont absolument nécessaires; en sorte que l'opposé implique contradiction; et telles sont les vérités dont la nécessité est logique, métaphysique ou géométrique, qu'on ne saurait renverser sans être mené à des absurdités. Il y en a d'autres qu'on peut appeler *positives*, parce qu'elles sont les lois qu'il a plu à Dieu de donner à la nature, ou parce qu'elles en dépendent. Nous les apprenons ou par l'expérience, c'est-à-dire *a posteriori*, ou par la *raison*, et *a priori*, c'est-à-dire par des considérations tirées de la convenance, qui les ont fait choisir. Cette convenance a aussi ses règles et ses *raisons*; mais c'est le choix libre de Dieu, et non pas une nécessité géométrique qui fait préférer le convenable. Ainsi on peut dire que la nécessité physique est fondée sur la nécessité morale, c'est-à-dire sur le choix du sage, digne de sa sagesse, et que l'une aussi bien que l'autre doit être distinguée de la nécessité géométrique. Cette nécessité physique est ce qui fait l'ordre de la nature, et consiste dans les règles du mouvement et dans quelques autres lois générales, que Dieu a établies en créant cet univers. Les lois de la nature sont toujours sujettes à la dispensation du législateur, qui peut, quand il lui plaît, les arrêter et les suspendre; au lieu que les vérités éternelles, comme celles de la géométrie, ne sont assujetties à aucune loi arbitraire. Or c'est à ces dernières vérités que la foi ne saurait jamais être contraire. La vérité ne peut jamais être attaquée par une objection invincible; car si c'est une démonstration fondée sur des principes ou sur des faits incontestables, formée par un enchaînement de vérités éternelles, la conclusion est certaine et indispensable; et ce qui y est opposé doit être nécessairement faux, autrement deux contradictoires pourraient être vraies en même temps. Que si l'objection n'est point démonstrative, elle ne peut former qu'un argument vraisemblable, qui n'a point de force contre la foi, puisqu'on convient que les mystères de la religion sont contraires aux apparences. A l'article MYSTÈRES, dans l'*Encyclopédie*, l'on prouve contre Bayle la conformité de la foi avec la *raison* prise pour cet en-

châinement de vérités éternelles, qui sont absolument nécessaires. Il faut maintenant marquer les bornes précises qui se trouvent entre la foi et la *raison*.

1<sup>o</sup> Nulle proposition ne peut être reçue pour révélation divine, si elle est contradictoirement opposée à ce qui nous est connu, ou par une intuition immédiate, telles que sont les propositions évidentes par elles-mêmes, ou par des déductions évidentes de la *raison*, comme dans les démonstrations, parce que l'évidence qui nous fait adopter de telles révélations ne pouvant surpasser la certitude de nos connaissances, tant intuitives que démonstratives, si tant est qu'elle puisse l'égaliser, il serait ridicule de lui donner la préférence; et parce que ce serait renverser les principes et les fondements de toute connaissance et de tout assentiment; de sorte qu'il ne resterait plus aucune marque caractéristique de la vérité et de la fausseté, nulles mesures du croyable et de l'incroyable, si des propositions douteuses devaient prendre la place devant des propositions évidentes par elles-mêmes. Il est donc inutile de presser comme articles de foi des propositions contraires à la perception claire que nous avons de la convenance ou de la disconvenance de nos idées. Par conséquent, dans toutes les choses dont nous avons une idée nette et distincte, la *raison* est le vrai juge compétent; et quoique la révélation, en s'accordant avec elle, puisse confirmer ces décisions, elle ne saurait pourtant, dans de tels cas, invalider ses décrets; et partout où nous avons une décision claire et évidente de la *raison*, nous ne pouvons être obligés d'y renoncer pour embrasser l'opinion contraire, sous prétexte que c'est une matière de foi. La raison de cela, c'est que nous sommes hommes avant d'être chrétiens.

2<sup>o</sup> Comme Dieu, en nous accordant la lumière de la *raison*, ne s'est pas ôté la liberté de nous donner, lorsqu'il le juge à propos, le secours de la révélation sur des matières où nos facultés naturelles ne sauraient atteindre; dans ce cas, lorsqu'il a plu à Dieu de nous fournir ce secours extraordinaire, la révélation doit l'emporter sur toutes les résistances de notre *raison*; ces résistances n'étant ici fondées que sur des conjectures probables, parce que l'esprit n'étant pas certain de la vérité de ce qu'il ne connaît pas évidemment, mais se laissant seulement entraîner à la probabilité, il est obligé de donner son assenti-

ment à un témoignage qu'il sait venir de celui qui ne peut tromper ni être trompé. Lorsque les principes de la *raison* ne nous font pas voir évidemment qu'une proposition est vraie ou fausse, dans ce cas la révélation manifeste a lieu de déterminer l'esprit, comme étant un autre principe de vérité; et ainsi la proposition appuyée de la révélation devient matière de foi, et au-dessus de la *raison*. La *raison* ne pouvant s'élever au-dessus de la probabilité, la foi a déterminé l'esprit où la *raison* est venue à manquer.

Jusque-là s'étend l'empire de la foi, et cela sans faire aucune violence à la *raison*, qui n'est point blessée ou troublée, mais assistée et perfectionnée par de nouvelles lumières émanées de la source éternelle de toute connaissance. Tout ce qui est du ressort de la révélation doit prévaloir sur nos opinions, sur nos préjugés et sur nos intérêts, et est en droit d'exiger de l'esprit un parfait assentiment. Mais une telle soumission de notre *raison* à la foi ne renverse pas pour cela les limites de la connaissance humaine, et n'ébranle pas les fondements de la *raison*; elle nous laisse la liberté d'employer nos facultés à l'usage pour lequel elles nous ont été données.

Si l'on n'a pas soin de distinguer les différentes juridictions de la foi et de la *raison* par le moyen de ces bornes, la *raison* n'aura point de lien en matière de religion, et l'on n'aura aucun droit de se moquer des opinions et des cérémonies extravagantes qu'on remarque dans la plupart des religions du monde. Qui ne voit que c'est là ouvrir un vaste champ au fanatisme le plus outré, aux superstitions les plus insensées! Avec un pareil principe, il n'y a rien de si absurde qu'on ne croie. Par là il arrive que la religion, qui est l'honneur de l'humanité, et la prérogative la plus excellente de notre nature sur les bêtes, est souvent la chose du monde en quoi les hommes paraissent les plus déraisonnables.

RAISONNEMENT, s. m. (*Logique et Métaphysique*). Le *raisonnement* n'est qu'un enchaînement de jugements qui dépendent les uns des autres. L'accord ou la discordance de deux idées ne se rend pas toujours sensible par la considération de ces deux seules idées. Il faut en aller chercher une troisième, ou même davantage, si cela est nécessaire, pour les comparer avec ces idées intermédiaires conjointement ou séparément; et l'acte par



lequel nous jugeons cette comparaison faite, que l'une ou l'autre de ces deux idées, ou toutes les deux s'accordent ou ne s'accordent pas avec la troisième, s'appelle *raisonnement*.

Le Père Malebranche prouve d'une manière assez plausible que toute la différence qui se trouve entre la simple perception, le jugement et le *raisonnement*, consiste en ce que, par la simple perception, l'entendement perçoit une chose sans rapport à une autre; que, dans le jugement, il perçoit le rapport qui est entre deux choses ou un plus grand nombre; et qu'enfin, dans le *raisonnement*, il perçoit les rapports perçus par le jugement; de sorte que toutes les opérations de l'âme se ramènent à des perceptions.

Il y a différentes sortes de *raisonnements*; mais le plus parfait et le plus usité dans les écoles, c'est le syllogisme, qui se définit : *un tissu de trois propositions, fait de manière que si les deux premières sont vraies, il est impossible que la troisième ne le soit pas*. La conséquence ou conclusion est la proposition principale du syllogisme, et à laquelle les deux autres doivent se rapporter; car on ne fait un syllogisme que pour obliger quelqu'un d'avouer une troisième proposition qu'il n'avouait pas auparavant. Supposé la vérité des deux prémisses du syllogisme, il faut que la conséquence soit nécessairement vraie, parce qu'elle est enfermée équivalamment dans les prémisses. Pour rendre ceci intelligible, il faut se souvenir qu'une proposition est vraie, lorsque l'idée du sujet contient l'idée de l'attribut. Comme donc il ne s'agit dans un syllogisme que de faire sentir que la troisième proposition, dite *la conséquence*, est vraie, il ne s'agit aussi que de faire apercevoir comment, dans cette conséquence, l'idée du sujet contient l'idée de l'attribut. Or que fait-on pour montrer que la conséquence contient l'idée de l'attribut? On prend une troisième idée appelée *moyen terme* (parce qu'en effet elle est mitoyenne entre le sujet et l'attribut) : de manière qu'elle est contenue dans le sujet, et qu'elle contient l'attribut : car si une première chose en contient une seconde, dans laquelle seconde une troisième soit contenue, la première nécessairement contiendra la troisième. Si une liqueur contient du chocolat dans lequel est contenu du cacao, il est clair que cette liqueur contient aussi du cacao.

Ce que les logiciens ont dit du *raisonnement* dans bien des

volumes paraît entièrement superflu et de nul usage ; car, comme le remarque l'auteur de *l'Art de penser*, la plupart de nos erreurs viennent bien plus de ce que nous raisonnons sur des principes faux, que non pas de ce que nous ne raisonnons pas suivant nos principes. Raisonner, dans le sens précis et philosophique, n'est autre chose que de donner son aveu ou son assentiment à la convenance que l'esprit aperçoit entre des idées qui sont actuellement présentes à l'esprit ; or comme nos idées sont pour nous autant de perceptions intimes, et que toutes nos perceptions intimes nous sont évidentes, il nous est impossible de ne pas apercevoir évidemment, si de ces deux idées que nous avons actuellement dans l'esprit, l'une est la même que l'autre, ou si elle n'est pas la même. Or apercevoir qu'une idée est ou n'est pas une autre idée, c'est raisonner juste : donc il est impossible à tout homme de ne pas bien raisonner.

Quand donc nous trouvons qu'un homme raisonne mal, et qu'il tire une mauvaise conséquence, ce n'est pas que cette conséquence ne soit juste par rapport à l'idée ou au principe d'où il la tire, mais c'est qu'il n'a pas actuellement dans l'esprit l'idée que nous lui supposons. Mais, dira-t-on, il arrive souvent qu'un autre convient avec moi d'une même pensée ou idée, et cependant il en tire une conséquence toute différente de celle que je tire : c'est donc que lui ou moi nous raisonnons mal, et que sa conséquence ou la mienne ne sont pas justes ; à quoi je réponds que la pensée ou idée dont vous convenez avec lui, n'est pas au juste la même pensée ou idée que la vôtre ; vous en convenez seulement dans l'expression, et non pas dans la réalité. Rien n'est plus ordinaire que d'user de la même expression qu'un autre, sous laquelle je n'ai pas la même idée que lui. Vous ajoutez qu'un même homme employant le même mot, et se rappelant la même pensée, en tire une conclusion différente de celle qu'il avait tirée auparavant, et qu'il avoue lui-même qu'il avait mal raisonné ; je réponds de nouveau qu'il a tort de s'en prendre à son *raisonnement* : mais croyant se rappeler la même pensée, à cause que c'est peut-être le même mot, la pensée d'où il tire aujourd'hui une conclusion différente de celle d'hier : que cette pensée, dis-je, est différente de celle d'hier, et cela par quelque altération d'idées par-

tielles imperceptibles ; car si c'était la même pensée, comment n'y trouverait-il plus la même convenance avec la conclusion d'hier, une pensée et sa conclusion étant une même idée par rapport à la convenance qu'y trouve notre esprit ?

A prendre la chose de ce biais, un art des plus inutiles serait l'art de raisonner, puisqu'on ne peut jamais manquer à bien raisonner, suivant les idées qu'on a dans l'esprit actuellement. Tout le secret de penser juste consistera donc à se mettre actuellement dans l'esprit avec exactitude la première idée qu'il faut avoir des choses dont on doit juger ; mais c'est ce qui n'est point du ressort de la logique, laquelle n'a pour but essentiel que de trouver la convenance ou disconvenance de deux idées qui doivent être présentes actuellement à l'esprit.

La justesse de cette première idée peut manquer par divers endroits : 1° du côté de l'organe de nos sens qui n'est pas disposé de la même manière dans tous les hommes ; 2° du côté de notre caractère d'esprit, qui, étant quelquefois tourné autrement que celui des autres hommes, peut nous donner des idées particulières avec lesquelles nous tirons des conséquences impertinentes, par des *raisonnements* légitimes ; 3° la justesse des idées manque encore faute d'usage du monde, faute de réflexion, faute d'être assez en garde contre les sources de nos erreurs ; 4° faute de mémoire, parce que nous croyons nous bien souvenir d'une chose que nous avons bien sue, mais qui ne se rappelle pas assez dans notre esprit ; 5° par le défaut du langage humain, qui, étant souvent équivoque, et signifiant, selon diverses occasions, des idées diverses, nous fait prendre très-fréquemment l'une pour l'autre.

Quoi qu'il en soit, l'erreur d'une première idée, d'où nous tirons une conséquence toujours conforme à cette première idée, ne regarde point la nature de la vérité interne et logique, ou du raisonnement pris dans la précision philosophique. Elle regarde ou la métaphysique, qui nous instruit des premières vérités et des premières idées des choses ; ou la morale, qui modère les passions dont l'agitation trouble dans notre esprit les vraies idées des objets ; ou l'usage du monde, qui fournit les justes idées du commerce de la société civile, par rapport aux temps et aux pays divers ; ou l'usage des choses

saintes, et surtout de la loi de Dieu, qui seul nous fournit les idées les plus essentielles à la conduite de l'homme : mais encore une fois, l'erreur ne regarde nullement le *raisonnement*, en tant que *raisonnement*, c'est-à-dire en tant que la perception de la convenance ou disconvenance d'une idée qui est actuellement dans notre esprit, avec une autre idée qui y est actuellement aussi, et dont la convenance ou disconvenance s'aperçoit toujours infailliblement et nécessairement. *Logique du Père Buffier.*

Je ne puis mieux terminer ce que j'ai à dire du *raisonnement* qu'en rendant raison d'une expérience. On demande comment on peut, dans la conversation, développer, souvent sans hésiter, des *raisonnements* fort étendus. Toutes les parties en sont-elles présentes dans le même instant? Et, si elles ne le sont pas, comme il est vraisemblable, puisque l'esprit est trop borné pour saisir tout à la fois un grand nombre d'idées, par quel hasard se conduit-il avec ordre? Voici comme l'explique l'auteur de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines.*

Au moment qu'un homme se propose de faire un *raisonnement*, l'attention qu'il donne à la proposition qu'il veut prouver lui fait apercevoir successivement les propositions principales, qui sont le résultat des différentes parties du *raisonnement* qu'il va faire. Si elles sont fortement liées, il les parcourt si rapidement, qu'il peut s'imaginer les voir toutes ensemble. Ces propositions saisies, il considère celle qui doit être exposée la première. Par ce moyen, les idées propres à la mettre dans son jour se réveillent en lui selon l'ordre de la liaison qui est entre elles; de là il passe à la seconde, pour répéter la même opération, et ainsi de suite jusqu'à la conclusion de son *raisonnement*. Son esprit n'en embrasse donc pas en même temps toutes les parties; mais par la liaison qui est entre elles, il les parcourt avec assez de rapidité pour devancer toujours la parole, à peu près comme l'œil de quelqu'un qui lit haut devance la prononciation. Peut-être demandera-t-on comment on peut apercevoir les résultats d'un *raisonnement*, sans en avoir saisi les différentes parties dans tout leur détail. Je réponds que cela n'arrive que quand nous parlons sur des matières qui nous sont familières, ou qui ne sont pas loin de l'être, par le rapport qu'elles ont à celles que nous connaissons davantage. Voilà

le seul cas où le phénomène proposé peut être remarqué. Dans tout autre l'on parle en hésitant : ce qui provient de ce que les idées étant liées trop faiblement, se réveillent avec lenteur : ou l'on parle sans suite, et c'est un effet de l'ignorance.

REGARDER, v. a. (*Gram.*), c'est faire usage de ses yeux. On ne voit pas toujours ce qu'on *regarde* ; mais on *regarde* toujours ce que l'on voit. Ce verbe a un grand nombre d'acceptions simples et figurées, dont nous allons donner des exemples. Je le *regarde* comme mon père ; il ne *regarde* pas toujours à ce qu'il dit ; ils se *regardent* sans cesse ; il faut en tout *regarder* la fin ; cette question *regarde* la physique ; cette maison *regarde* sur la campagne ; ces portraits se *regardent* ; ces deux astres se *regardaient* alors ; un chien *regarde* bien un évêque.

REPRÉSENTANTS (*Droit politiq. Hist. mod.*). Les représentants d'une nation sont des citoyens choisis, qui dans un gouvernement tempéré sont chargés par la société de parler en son nom, de stipuler ses intérêts, d'empêcher qu'on ne l'opprime, de concourir à l'administration.

Dans un État despotique, le chef de la nation est tout, la nation n'est rien ; la volonté d'un seul fait la loi, la société n'est point représentée. Telle est la forme du gouvernement en Asie, dont les habitants, soumis depuis un grand nombre de siècles à un esclavage héréditaire, n'ont point imaginé de moyens pour balancer un pouvoir énorme qui sans cesse les écrase. Il n'en fut pas de même en Europe, dont les habitants, plus robustes, plus laborieux, plus belliqueux que les Asiatiques, sentirent de tout temps l'utilité et la nécessité qu'une nation fût représentée par quelques citoyens qui parlassent au nom de tous les autres, et qui s'opposassent aux entreprises d'un pouvoir qui devient souvent abusif lorsqu'il ne connaît aucun frein. Les citoyens choisis pour être les organes, ou les *représentants* de la nation, suivant les différents temps, les différentes conventions et les circonstances diverses, jouirent de prérogatives et de droits plus ou moins étendus. Telle est l'origine de ces assemblées connues sous le nom de *diètes*, d'*états généraux*, de *parlements*, de *sénats*, qui presque dans tous les pays de l'Europe participèrent à l'administration publique, approuvèrent ou rejetèrent les propositions des souverains, et furent admis à concerter avec eux les mesures nécessaires au maintien de l'État.

Dans un État purement démocratique, la nation, à proprement parler, n'est point représentée ; le peuple entier se réserve le droit de faire connaître ses volontés dans les assemblées générales, composées de tous les citoyens ; mais dès que le peuple a choisi des magistrats qu'il a rendus dépositaires de son autorité, ces magistrats deviennent ses *représentants* ; et suivant le plus ou le moins de pouvoir que le peuple s'est réservé, le gouvernement devient ou une aristocratie, ou demeure une démocratie.

Dans une monarchie absolue le souverain jouit, du consentement de son peuple, du droit d'être l'unique *représentant* de sa nation : ou bien, contre son gré, il s'arroge ce droit. Le souverain parle alors au nom de tous ; les lois qu'il fait sont, ou du moins sont censées l'expression des volontés de toute la nation qu'il représente.

Dans les monarchies tempérées, le souverain n'est dépositaire que de la puissance exécutive ; il ne représente sa nation qu'en cette partie, elle choisit d'autres *représentants* pour les autres branches de l'administration. C'est ainsi qu'en Angleterre la puissance exécutive réside dans la personne du monarque, tandis que la puissance législative est partagée entre lui et le parlement, c'est-à-dire l'assemblée générale des différents ordres de la nation britannique, composée du clergé, de la noblesse et des communes ; ces dernières sont représentées par un certain nombre de députés choisis par les villes, les bourgs et les provinces de la Grande-Bretagne. Par la constitution de ce pays, le parlement concourt avec le monarque à l'administration publique ; dès que ces deux puissances sont d'accord, la nation entière est réputée avoir parlé, et leurs décisions deviennent des lois.

En Suède, le monarque gouverne conjointement avec un sénat, qui n'est lui-même que le *représentant* de la diète générale du royaume ; celle-ci est l'assemblée de tous les *représentants* de la nation suédoise.

La nation germanique, dont l'empereur est le chef, est représentée par la diète de l'empire, c'est-à-dire par un corps composé de vassaux souverains, ou de princes tant ecclésiastiques que laïques, et de députés des villes libres, qui représentent toute la nation allemande.

La nation française fut autrefois représentée par l'assemblée des états généraux du royaume, composée du clergé et de la noblesse, auxquels par la suite des temps on associa le tiers état, destiné à représenter le peuple. Ces assemblées nationales ont été discontinuées depuis l'année 1628.

Tacite nous montre les anciennes nations de la Germanie, quoique féroces, belliqueuses et barbares, comme jouissant toutes d'un gouvernement libre ou tempéré. Le roi, ou le chef, proposait et persuadait, sans avoir le pouvoir de contraindre la nation à plier sous ses volontés : *Ubi rex, vel princeps, audiuntur autoritate suadendi magis quam jubendi potestate*. Les grands délibéraient entre eux des affaires peu importantes ; mais toute la nation était consultée sur les grandes affaires : *de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes*. Ce sont ces peuples guerriers ainsi gouvernés, qui, sortis des forêts de la Germanie, conquièrent les Gaules, l'Espagne, l'Angleterre, etc., et fondèrent de nouveaux royaumes sur les débris de l'empire romain. Ils portèrent avec eux la forme de leur gouvernement ; il fut partout militaire, la nation subjuguée disparut ; réduite en esclavage, elle n'eut point le droit de parler pour elle-même ; elle n'eut pour *représentants* que les soldats conquérants, qui, après l'avoir soumise par les armes, se subrogèrent en sa place.

Si l'on remonte à l'origine de tous nos gouvernements modernes, on les trouvera fondés par des nations belliqueuses et sauvages, qui, sorties d'un climat rigoureux, cherchèrent à s'emparer de contrées plus fertiles, formèrent des établissements sous un ciel plus favorable, et pillèrent des nations riches et policées. Les anciens habitants de ces pays subjugués ne furent regardés par ces vainqueurs farouches que comme un vil bétail que la victoire faisait tomber dans leurs mains. Ainsi, les premières institutions de ces brigands heureux ne furent pour l'ordinaire que des effets de la force accablant la faiblesse ; nous trouvons toujours leurs lois partiales pour les vainqueurs, et funestes aux vaincus. Voilà pourquoi dans toutes les monarchies modernes nous voyons partout les nobles, les grands, c'est-à-dire des guerriers, posséder les terres des anciens habitants, et se mettre en possession du droit exclusif de représenter les nations ; celles-ci, avilies, écrasées, opprimées, n'eurent



point la liberté de joindre leurs voix à celles de leurs superbes vainqueurs. Telle est sans doute la source de cette prétention de la noblesse, qui s'arrogea longtemps le droit de parler exclusivement à tous les autres au nom des nations ; elle continua toujours à regarder ses concitoyens comme des esclaves vaincus, même un grand nombre de siècles après une conquête à laquelle les successeurs de cette noblesse conquérante n'avaient point eu de part. Mais l'intérêt secondé par la force se fait bientôt des droits ; l'habitude rend les nations complices de leur propre avilissement, et les peuples, malgré les changements survenus dans leurs circonstances, continuèrent en beaucoup de pays à être uniquement représentés par une noblesse, qui se prévalut toujours contre eux de la violence primitive exercée par des conquérants aux droits desquels elle prétendit succéder.

Les Barbares qui démembrèrent l'empire romain en Europe étaient païens ; peu à peu ils furent éclairés des lumières de l'Évangile, ils adoptèrent la religion des vaincus. Plongés eux-mêmes dans une ignorance qu'une vie guerrière et agitée contribuait à entretenir, ils eurent besoin d'être guidés et retenus par des citoyens plus raisonnables qu'eux ; ils ne purent refuser leur vénération aux ministres de la religion, qui à des mœurs plus douces joignaient plus de lumières et de science. Les monarques et les nobles, jusqu'alors *représentants* uniques des nations, consentirent donc qu'on appelât aux assemblées nationales les ministres de l'Église. Les rois, fatigués sans doute eux-mêmes des entreprises continuelles d'une noblesse trop puissante pour être soumise, sentirent qu'il était de leur intérêt propre de contre-balancer le pouvoir de leurs vassaux indomptés, par celui des interprètes d'une religion respectée par les peuples. D'ailleurs le clergé, devenu possesseur de grands biens, fut intéressé à l'administration publique, et dut à ce titre avoir part aux délibérations.

Sous le gouvernement féodal, la noblesse et le clergé eurent longtemps le droit exclusif de parler au nom de toute la nation, ou d'en être les uniques *représentants*. Le peuple, composé des cultivateurs, des habitants des villes et des campagnes, des manufacturiers, en un mot, de la partie la plus nombreuse, la plus laborieuse, la plus utile de la société, ne fut point en droit de parler pour lui-même ; il fut forcé de recevoir sans murmure

rer les lois que quelques grands concertèrent avec le souverain. Ainsi le peuple ne fut point écouté, il ne fut regardé que comme un vil amas de citoyens méprisables, indignes de joindre leurs voix à celles d'un petit nombre de seigneurs orgueilleux et ingrats, qui jouirent de leurs travaux sans s'imaginer leur rien devoir. Opprimer, piller, vexer impunément le peuple, sans que le chef de la nation pût y porter remède, telles furent les prérogatives de la noblesse, dans lesquelles elle fit consister la liberté. En effet, le gouvernement féodal ne nous montre que des souverains sans force, et des peuples écrasés et avilis par une aristocratie, armée également contre le monarque et la nation. Ce ne fut que lorsque les rois eurent longtemps souffert des excès d'une noblesse altière, et des entreprises d'un clergé trop riche et trop indépendant, qu'ils donnèrent quelque influence à la nation dans les assemblées qui décidaient de son sort. Ainsi la voix du peuple fut enfin entendue, les lois prirent de la vigueur, les excès des grands furent réprimés, ils furent forcés d'être justes envers des citoyens jusque-là méprisés ; le corps de la nation fut ainsi opposé à une noblesse mutine et intraitable.

La nécessité des circonstances oblige les idées et les institutions politiques de changer ; les mœurs s'adoucissent, l'iniquité se nuit à elle-même ; les tyrans des peuples s'aperçoivent à la longue que leurs folies contrarient leurs propres intérêts ; le commerce et les manufactures deviennent des besoins pour les États, et demandent de la tranquillité ; les guerriers sont moins nécessaires ; les disettes et les famines fréquentes ont fait sentir à la fin le besoin d'une bonne culture, que troublaient les démêlés sanglants de quelques brigands armés. L'on eut besoin de lois ; l'on respecta ceux qui en furent les interprètes, on les regarda comme les conservateurs de la sûreté publique ; ainsi le magistrat, dans un État bien constitué, devint un homme considéré, et plus capable de prononcer sur les droits des peuples que des nobles ignorants et dépourvus d'équité eux-mêmes, qui ne connaissaient d'autres droits que l'épée, ou qui vendaient la justice à leurs vassaux.

Ce n'est que par des degrés lents et imperceptibles que les gouvernements prennent de l'assiette ; fondés d'abord par la force, ils ne peuvent pourtant se maintenir que par des lois équitables qui assurent les propriétés et les droits de chaque

citoyen, et qui le mettent à couvert de l'oppression ; les hommes sont forcés à la fin de chercher dans l'équité des remèdes contre leurs propres fureurs. Si la formation des gouvernements n'eût pas été pour l'ordinaire l'ouvrage de la violence et de la déraison, on eût senti qu'il ne peut y avoir de société durable si les droits d'un chacun ne sont mis à l'abri de la puissance qui toujours veut abuser ; dans quelques mains que le pouvoir soit placé, il devient funeste s'il n'est contenu dans des bornes ; ni le souverain, ni aucun ordre de l'État ne peuvent exercer une autorité nuisible à la nation, s'il est vrai que tout gouvernement n'ait pour objet que le bien du peuple gouverné. La moindre réflexion eût donc suffi pour montrer qu'un monarque ne peut jouir d'une puissance véritable, s'il ne commande à des sujets heureux et réunis de volontés ; pour les rendre tels, il faut qu'il assure leurs possessions, qu'il les défende contre l'oppression, qu'il ne sacrifie jamais les intérêts de tous à ceux d'un petit nombre, et qu'il porte ses vues sur les besoins de tous les ordres dont son État est composé. Nul homme, quelles que soient ses lumières, n'est capable sans conseils, sans secours, de gouverner une nation entière ; nul ordre dans l'État ne peut avoir la capacité ou la volonté de connaître les besoins des autres : ainsi le souverain impartial doit écouter les voix de tous ses sujets, il est également intéressé à les entendre et à remédier à leurs maux ; mais pour que les sujets s'expliquent sans tumulte, il convient qu'ils aient des *représentants*, c'est-à-dire des citoyens plus éclairés que les autres, plus intéressés à la chose, que leurs possessions attachent à la patrie, que leur position mette à portée de sentir les besoins de l'État, les abus qui s'introduisent, et les remèdes qu'il convient d'y porter.

Dans les États despotiques tels que la Turquie, la nation ne peut avoir de *représentants* ; on n'y voit point de noblesse, le despote n'a que des esclaves également vils à ses yeux ; il n'est point de justice, parce que la volonté du maître est l'unique loi ; le magistrat ne fait qu'exécuter ses ordres ; le commerce est opprimé, l'agriculture abandonnée, l'industrie anéantie, et personne ne songe à travailler parce que personne n'est sûr de jouir du fruit de ses travaux ; la nation entière, réduite au silence, tombe dans l'inertie, ou ne s'explique que par des

révoltes. Un sultan n'est soutenu que par une soldatesque effrénée, qui ne lui est elle-même soumise qu'autant qu'il lui permet de piller et d'opprimer le reste des sujets; enfin souvent ses janissaires l'égorgent et disposent de son trône, sans que la nation s'intéresse à sa chute ou désapprouve le changement.

Il est donc de l'intérêt du souverain que sa nation soit représentée; sa sûreté propre en dépend; l'affection des peuples est le plus ferme rempart contre les attentats des méchants; mais comment le souverain peut-il se concilier l'affection de son peuple, s'il n'entre dans ses besoins, s'il ne lui procure les avantages qu'il désire, s'il ne le protège contre les entreprises des puissants, s'il ne cherche à soulager ses maux? Si la nation n'est point représentée, comment son chef peut-il être instruit de ces misères de détail, que du haut de son trône il ne voit jamais que dans l'éloignement, et que la flatterie cherche toujours à lui cacher? Comment, sans connaître les ressources et les forces de son pays, le monarque pourrait-il se garantir d'en abuser? Une nation privée du droit de se faire représenter est à la merci des impudents qui l'oppriment; elle se détache de ses maîtres, elle espère que tout changement rendra son sort plus doux; elle est souvent exposée à devenir l'instrument des passions de tout factieux qui lui promettra de la secourir. Un peuple qui souffre s'attache par instinct à quiconque a le courage de parler pour lui; il se choisit tacitement des protecteurs et des *représentants*; il approuve les réclamations que l'on fait en son nom : est-il poussé à bout? il choisit souvent pour interprètes des ambitieux et des fourbes qui le séduisent, en lui persuadant qu'ils prennent en main sa cause, et qui renversent l'État sous prétexte de le défendre. Les Guise en France, les Cromwell en Angleterre, et tant d'autres séditionnaires, qui, sous prétexte du bien public, jetèrent leurs nations dans les plus affreuses convulsions, furent des *représentants* et des protecteurs de ce genre, également dangereux pour les souverains et les nations.

Pour maintenir le concert qui doit toujours subsister entre les souverains et leurs peuples, pour mettre les uns et les autres à couvert des attentats des mauvais citoyens, rien ne serait plus avantageux qu'une constitution qui permettrait à chaque ordre de citoyens de se faire représenter, de parler

dans les assemblées qui ont le bien général pour objet. Ces assemblées, pour être utiles et justes, devraient être composées de ceux que leurs possessions rendent citoyens, et que leur état et leurs lumières mettent à portée de connaître les intérêts de la nation et les besoins des peuples; en un mot, c'est la propriété qui fait le citoyen; tout homme qui possède dans l'État est intéressé au bien de l'État, et, quel que soit le rang que des conventions particulières lui assignent, c'est toujours comme propriétaire, c'est en raison de ses possessions qu'il doit parler, ou qu'il acquiert le droit de se faire représenter.

Dans les nations européennes, le clergé, que les donations des souverains et des peuples ont rendu propriétaire de grands biens, et qui par là forme un corps de citoyens opulents et puissants, semble dès lors avoir un droit acquis de parler ou de se faire représenter dans les assemblées nationales; d'ailleurs la confiance des peuples le met à portée de voir de près ses besoins et de connaître ses vœux.

Le noble, par les possessions qui lient son sort à celui de la patrie, a sans doute le droit de parler; s'il n'avait que des titres, il ne serait qu'un homme distingué par les conventions; s'il n'était que guerrier, sa voix serait suspecte, son ambition et son intérêt plongeraient fréquemment la nation dans des guerres inutiles et nuisibles.

Le magistrat est citoyen en vertu de ses possessions; mais ses fonctions en font un citoyen plus éclairé, à qui l'expérience fait connaître les avantages et les désavantages de la législation, les abus de la jurisprudence, les moyens d'y remédier. C'est la loi qui décide du bonheur des États.

Le commerce est aujourd'hui pour les États une source de force et de richesse; le négociant s'enrichit en même temps que l'État qui favorise ses entreprises; il partage sans cesse ses prospérités et ses revers; il ne peut donc sans injustice être réduit au silence; il est un citoyen utile et capable de donner ses avis dans les conseils d'une nation dont il augmente l'aisance et le pouvoir.

Enfin le cultivateur, c'est-à-dire tout citoyen qui possède des terres, dont les travaux contribuent aux besoins de la société, qui fournit à sa subsistance, sur qui tombent les impôts, doit être représenté; personne n'est plus que lui intéressé au bien public; la terre est la base physique et politique

d'un État; c'est sur le possesseur de la terre que retombent directement ou indirectement tous les avantages et tous les maux des nations; c'est en proportion de ses possessions que la voix du citoyen doit avoir du poids dans les assemblées nationales.

Tels sont les différents ordres dans lesquels les nations modernes se trouvent partagées; comme tous concourent à leur manière au maintien de la république, tous doivent être écoutés; la religion, la guerre, la justice, le commerce, l'agriculture, sont faits dans un État bien constitué pour se donner des secours mutuels; le pouvoir souverain est destiné à tenir la balance entre eux; il empêchera qu'aucun ordre ne soit opprimé par un autre, ce qui arriverait infailliblement si un ordre unique avait le droit exclusif de stipuler pour tous.

*Il n'est point, dit Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de règle plus équitable que les choses qui intéressent tous soient approuvées par tous, et que les dangers communs soient repoussés par des efforts communs.* Si la constitution d'un État permettait à un ordre de citoyens de parler pour tous les autres, il s'introduirait bientôt une aristocratie sous laquelle les intérêts de la nation et du souverain seraient immolés à ceux de quelques hommes puissants qui deviendraient inmanquablement les tyrans du monarque et du peuple. Tel fut, comme on a vu, l'état de presque toutes les nations européennes sous le gouvernement féodal, c'est-à-dire durant cette anarchie systématique des nobles, qui lièrent les mains des rois pour exercer impunément la licence sous le nom de *liberté*; tel est encore aujourd'hui le gouvernement de la Pologne, où, sous des rois trop faibles pour protéger les peuples, ceux-ci sont à la merci d'une noblesse fougueuse, qui ne met des entraves à la puissance souveraine que pour pouvoir impunément tyranniser la nation. Enfin tel sera toujours le sort d'un État dans lequel un ordre d'hommes devenu trop puissant voudra représenter tous les autres.

Le noble ou le guerrier, le prêtre ou le magistrat, le commerçant, le manufacturier et le cultivateur, sont des hommes également nécessaires; chacun d'eux sert à sa manière la grande famille dont il est membre; tous sont enfants de l'État, le souverain doit entrer dans leurs besoins divers; mais pour les connaître il faut qu'ils puissent se faire entendre, et pour se

faire entendre sans tumulte, il faut que chaque classe ait le droit de choisir ses organes ou ses *représentants* ; pour que ceux-ci expriment le vœu de la nation, il faut que leurs intérêts soient indivisiblement unis aux siens par le lien des possessions. Comment un noble nourri dans les combats connaîtrait-il les intérêts d'une religion dont souvent il n'est que faiblement instruit, d'un commerce qu'il méprise, d'une agriculture qu'il dédaigne, d'une jurisprudence dont il n'a point d'idées ? Comment un magistrat occupé du soin pénible de rendre la justice au peuple, de sonder les profondeurs de la jurisprudence, de se garantir des embûches de la ruse, et de démêler les pièges de la chicane, pourrait-il décider des affaires relatives à la guerre, utiles au commerce, aux manufactures, à l'agriculture ? Comment un clergé, dont l'attention est absorbée par des études et par des soins qui ont le ciel pour objet, pourrait-il juger de ce qui est le plus convenable à la navigation, à la guerre, à la jurisprudence ?

Un État n'est heureux, et son souverain n'est puissant, que lorsque tous les ordres de l'État se prêtent réciproquement la main. Pour opérer un effet si salutaire, les chefs de la société politique sont intéressés à maintenir entre les différentes classes des citoyens un juste équilibre qui empêche chacune d'entre elles d'empiéter sur les autres. Toute autorité trop grande, mise entre les mains de quelques membres de la société, s'établit aux dépens de la sûreté et du bien-être de tous ; les passions des hommes les mettent sans cesse aux prises ; ce conflit ne sert qu'à leur donner de l'activité ; il ne nuit à l'État que lorsque la puissance souveraine oublie de tenir la balance, pour empêcher qu'une force n'entraîne toutes les autres. La voix d'une noblesse remuante, ambitieuse, qui ne respire que la guerre, doit être contre-balancée par celle d'autres citoyens, aux vues desquels la paix est bien plus nécessaire ; si les guerriers décidaient seuls du sort des empires, ils seraient perpétuellement en feu, et la nation succomberait même sous le poids de ses propres succès ; les lois seraient forcées de se taire, les terres demeureraient incultes, les campagnes seraient dépeuplées ; en un mot on verrait renaître ces misères qui pendant tant de siècles ont accompagné la licence des nobles sous le gouvernement féodal. Un commerce prépondérant ferait



peut-être trop négliger la guerre; l'État, pour s'enrichir, ne s'occuperait point assez du soin de sa sûreté, ou peut-être l'avidité le plongerait-elle souvent dans des guerres qui frustreraient ses propres vues. Il n'est point dans un État d'objet indifférent et qui ne demande des hommes qui s'en occupent exclusivement; nul ordre de citoyens n'est capable de stipuler pour tous; s'il en avait le droit, bientôt il ne stipulerait que pour lui-même; chaque classe doit être représentée par des hommes qui connaissent son état et ses besoins; ces besoins ne sont bien connus que de ceux qui les sentent.

Les *représentants* supposent des constituants de qui leur pouvoir est émané, auxquels ils sont par conséquent subordonnés, et dont ils ne sont que les organes. Quels que soient les usages ou les abus que le temps a pu introduire dans les gouvernements libres et tempérés, un *représentant* ne peut s'arroger le droit de faire parler à ses constituants un langage opposé à leurs intérêts; les droits des constituants sont les droits de la nation, ils sont imprescriptibles et inaliénables; pour peu que l'on consulte la raison, elle prouvera que les constituants peuvent en tout temps démentir, désavouer et révoquer les *représentants* qui les trahissent, qui abusent de leurs pleins pouvoirs contre eux-mêmes, ou qui renoncent pour eux à des droits inhérents à leur essence; en un mot, les *représentants* d'un peuple libre ne peuvent point lui imposer un joug qui détruirait sa félicité; nul homme n'acquiert le droit d'en représenter un autre malgré lui.

L'expérience nous montre que dans les pays qui se flattent de jouir de la plus grande liberté, ceux qui sont chargés de représenter les peuples ne trahissent que trop souvent leurs intérêts, et livrent leurs constituants à l'avidité de ceux qui veulent les dépouiller. Une nation a raison de se défier de semblables *représentants* et de limiter leurs pouvoirs; un ambitieux, un homme avide de richesses, un prodigue, un débauché, ne sont point faits pour représenter leurs concitoyens; ils les vendront pour des titres, des honneurs, des emplois, et de l'argent; ils se croiront intéressés à leurs maux. Que sera-ce si ce commerce infâme semble s'autoriser par la conduite des constituants qui seront eux-mêmes vénaux? Que sera-ce si ces constituants choisissent leurs *représentants* dans le tumulte et

dans l'ivresse, ou si, négligeant la vertu, les lumières, les talents, ils ne donnent qu'au plus offrant le droit de stipuler leurs intérêts? De pareils constituants invitent à les trahir; ils perdent le droit de s'en plaindre, et leurs *représentants* leur fermeront la bouche en leur disant : *Je vous ai achetés bien chèrement, et je vous vendrai le plus chèrement que je pourrai.*

Nul ordre de citoyens ne doit jouir pour toujours du droit de représenter la nation; il faut que de nouvelles élections rappellent aux *représentants* que c'est d'elle qu'ils tiennent leur pouvoir. Un corps dont les membres jouiraient sans interruption du droit de représenter l'État en deviendrait bientôt le maître ou le tyran.

RÉSURRECTION, s. f. (*Théolog.*), c'est l'acte de retourner après la mort à une seconde ou nouvelle vie.

La *résurrection* peut être ou pour un temps ou perpétuelle. La *résurrection* pour un temps est celle où un homme mort ressuscite pour mourir de nouveau. Telles sont les *résurrections* miraculeuses dont il est fait mention dans l'Écriture, comme celle de Lazare. La *résurrection* perpétuelle est celle où l'on passe de la mort à l'immortalité, telle qu'a été la *résurrection* de Jésus-Christ, et telle que la foi nous fait espérer que sera la nôtre à la fin des siècles. C'est dans le dernier sens que nous allons prendre le mot de *résurrection* dans tout cet article.

Le dogme de la *résurrection* des morts est une créance commune aux Juifs et aux chrétiens. On le trouve clairement marqué dans l'Ancien et le Nouveau Testament, comme *Psalms*. xv, v. 10. *Job*, xix, v. 25. *Ezech.* xxxvii. v. 1, 2, 3, *Mach.* Lib. II, cap. vii. v. 9, 14, 23, 29. Lorsque Jésus-Christ parut dans la Judée, la *résurrection* des morts était reçue comme un des principaux articles de foi de la religion des Juifs par tout le corps de la nation, à l'exception des seuls Saducéens qui la niaient, et qui toutefois étaient tolérés; mais Jésus-Christ a enseigné expressément ce point de notre foi et est lui-même ressuscité.

L'argument qu'on tire de sa *résurrection* en faveur de la vérité de la religion chrétienne est un de ceux qui pressent avec plus de force et de conviction. Les circonstances en sont telles, qu'elles portent ce point jusqu'à la démonstration, sui-

vant la méthode des géomètres, comme Ditton l'a exécuté avec succès.

Quoique les Juifs admettent la *résurrection*, ils varient beaucoup sur la manière dont elle se fera. Les uns la croient générale, d'autres avancent que tous les hommes ne ressusciteront pas, mais seulement les Israélites, encore exceptent-ils du nombre de ceux-ci les plus grands scélérats. Les uns n'admettent qu'une *résurrection* à temps, les autres une *résurrection* perpétuelle, mais seulement pour les âmes. Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. IV, chap. II, dit qu'il y en a qui croient, comme Pythagore, que les âmes passent d'un corps dans un autre, ce qu'ils appellent *gilgul* ou *roulement*. D'autres expliquent ce roulement du transport qui se fera à la fin du monde par la puissance de Dieu de tous les corps des Juifs morts hors de la Judée, pour venir dans ce dernier pays se réunir à leurs âmes.

Ceux d'entre les Juifs qui admettent la métempsycose sont fort embarrassés sur la manière dont se fera la *résurrection*; car comment l'âme pourra-t-elle animer tous les corps dans lesquels elle aura passé? Si elle n'en anime qu'un, que deviendront tous les autres? et serait-il à son choix de prendre celui qu'elle jugera le plus à propos? Les uns croient qu'elle reprendra son premier corps, d'autres qu'elle se réunira au dernier, et que les autres corps qu'elle a autrefois animés demeureront dans la poussière confondus avec le reste de la matière.

Les anciens philosophes qui ont enseigné la métempsycose ne paraissent pas avoir connu d'autre *résurrection*, et il est fort probable que par la *résurrection* plusieurs Juifs n'entendaient non plus que la transmigration successive des âmes.

On demande quelle sera la nature des corps ressuscités, quelle sera leur taille, leur âge, leur sexe? Jésus-Christ, dans l'Évangile de saint Matthieu, chap. XXII, v. 30, nous apprend que les hommes après la *résurrection* seront comme les anges de Dieu, c'est-à-dire, selon les Pères, qu'ils seront immortels, incorruptibles, transparents, légers, lumineux, et en quelque sorte spirituels, sans toutefois quitter les qualités corporelles, comme nous voyons que le corps de Jésus-Christ ressuscité était sensible, et avait de la chair et des os. *Luc*, cap. XXIV, v. 39.

Quelques anciens docteurs hébreux, cités dans *la Gémarre*,

soutenaient que les hommes ressusciteraient avec la même taille, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts corporels qu'ils avaient eus dans cette vie; opinion embrassée par quelques chrétiens qui se fondaient sur ce que Jésus-Christ avait conservé les stygmates de ses plaies après sa *résurrection*. Mais, comme le remarque saint Augustin, Jésus-Christ n'en usa de la sorte que pour convaincre l'incrédulité de ses disciples, et les autres hommes n'auront pas de pareilles raisons pour ressusciter avec des défauts corporels ou des difformités. *Sermon. 242, nos 3 et 4.*

La *résurrection* des enfants renferme aussi des difficultés. S'ils ressuscitent petits, faibles et dans la forme qu'ils ont eue dans le monde, de quoi leur servira la *résurrection*? Et s'ils ressuscitent grands, bien faits et comme dans un âge avancé, ils seront ce qu'ils n'ont jamais été, et ce ne sera pas proprement une *résurrection*. Saint Augustin penche pour cette dernière opinion, et dit que la *résurrection* leur donnera toute la perfection qu'ils auraient eue s'ils avaient eu le temps de grandir, et qu'elle les garantira de tous les défauts qu'ils auraient pu contracter en grandissant. Plusieurs, tant anciens que modernes, ont cru que tous les hommes ressusciteront à l'âge où Jésus-Christ est mort, c'est-à-dire vers trente-trois ou trente-cinq ans, pour accomplir cette parole de saint Paul : *afin que nous arrivions tous à l'état d'un homme parfait à la mesure de l'âge complet de Jésus-Christ*; ce que les meilleurs interprètes entendent dans un sens spirituel des progrès que doivent faire les chrétiens dans la foi et dans la vertu. Aug. *Epist. CLXVII, de Civit. Dei*, Lib. XXII, cap. XIII et XV. Hiéron. *Építaph. Paul. D. Thom. et Est. in Ephes. cap. IV, v. 13.*

Enfin plusieurs Anciens ont douté que les femmes dussent ressusciter dans leur propre sexe, se fondant sur ces paroles de Jésus-Christ : *Dans la résurrection ils ne se marieront pas, et n'épouseront point de femmes*. A quoi l'on ajoute que, selon Moïse, la femme n'a été tirée de l'homme que comme un accident ou un accessoire, et par conséquent qu'elle ressuscitera sans distinction du sexe. Mais on répond que si la distinction des sexes n'est pas nécessaire après la *résurrection*, elle ne l'est pas plus pour l'homme que pour la femme; que la femme n'est pas moins parfaite en son genre que l'homme, et qu'enfin le

sexe de la femme n'est rien moins qu'un défaut ou une imperfection de la nature. *Non enim est vitium sexus fœmineus sed natura.* Aug. *de Civit. Dei*, Lib. xxii, cap. xvii. Origen. *in Matth.* cap. xxiii, v. 30. Hilar. et Hieron. *in eund. loc.* Athanas. Basil. *et alii apud August.* Lib. xxii, *de Civit. Dei*, cap. xvii. *Dictionn. de la Bible* de Calmet, tome III, lettre R, au mot RÉSURRECTION, pages 371 et suiv.

Les chrétiens croient en général la *résurrection* du même corps identique, de la même chair et des mêmes os qu'on aura eus pendant la vie au jour du jugement. Voici deux objections que les philosophes opposent à cette opinion avec les solutions qu'on y donne.

1° On objecte que la même masse de matière et de substance pourrait faire au temps de la *résurrection* partie de deux ou de plusieurs corps. Ainsi, quand un poisson se nourrit du corps d'un homme, et qu'un autre homme ensuite se nourrit du poisson, partie du corps de ce premier homme devient d'abord incorporée avec le poisson, et ensuite dans le dernier homme qui se nourrit de ce poisson. D'ailleurs on a vu des exemples d'hommes qui en mangeaient d'autres, comme les cannibales et les autres sauvages des Indes occidentales le pratiquent encore à l'égard de leurs prisonniers. Or, quand la substance de l'un est ainsi convertie en celle de l'autre, chacun ne peut pas ressusciter avec son corps entier; à qui donc, demande-t-on, échoira la partie qui est commune à ces deux hommes?

Quelques-uns répondent à cette difficulté que, comme toute matière n'est pas propre et disposée à être égalée au corps et à s'incorporer avec lui, la chair humaine peut être probablement de cette espèce, et par conséquent que la partie du corps d'un homme qui est ainsi mangée par un autre homme peut sortir et être chassée par les sécrétions, et que, quoique confondue en apparence avec le reste de la matière, elle s'en séparera par la Toute-Puissance divine au jour de la *résurrection* générale, pour se rejoindre au corps dont elle aura fait partie pendant la vie présente.

Mais la réponse de M. Leibnitz paraît être plus solide. Tout ce qui est essentiel au corps, dit-il, est le *stamen* originel qui existait dans la semence du père, bien plus, suivant la théorie moderne de la génération, qui existait même dans la semence

du premier homme. Nous pouvons concevoir ce *stamen* comme la plus petite tache ou point imaginable, qui par conséquent ne peut être séparé ou déchiré pour s'unir au *stamen* d'aucun autre homme. Toute cette masse que nous voyons dans le corps n'est qu'un accroissement au *stamen* originel, une addition de matière étrangère, de nouveaux sucs qui se sont joints au *stamen* solide et primitif; il n'y a donc point de réciprocation de la matière propre du corps humain, par conséquent point d'incorporation, et la difficulté proposée tombe d'elle-même, parce qu'elle n'est appuyée que sur une fausse hypothèse.

2° On objecte que, selon les dernières découvertes qu'on a faites sur l'économie animale, le corps humain change perpétuellement. Le corps d'un homme, dit-on, n'est pas entièrement le même aujourd'hui qu'il était hier. On prétend qu'en sept ans de temps le corps éprouve un changement total, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre particule. Quel est, demande-t-on, celui de tous ces corps qu'un homme a eu pendant le cours de sa vie qui ressuscitera? Toute la matière qui lui a appartenu ressuscitera-t-elle, ou si ce n'en sera qu'un système particulier, c'est-à-dire la portion qui aura composé son corps pendant tel ou tel espace de temps; sera-ce le corps qu'il aura eu à vingt ans, ou à trente ou à soixante ans? S'il n'y a que tel ou tel de ces corps qui ressuscite, comment est-ce qu'il pourra être récompensé ou puni pour ce qui aura été fait par un autre corps? Quelle justice y a-t-il de faire souffrir une personne pour une autre?

On peut répondre à cela, sur les principes de M. Locke, que l'identité personnelle d'un être raisonnable consiste dans le sentiment intérieur, dans la puissance de se considérer *soi-même* comme la même chose en différents temps et lieux. Par là chacun est à soi, ce qu'il appelle *soi-même*, sans considérer si ce *même* est continué dans la même substance ou dans des substances différentes. L'identité de cette personne va même jusque-là; elle est à présent le même *soi-même* qu'elle était alors, et c'est par le même *soi-même* qui réfléchit maintenant sur l'action que l'action a été faite.

Or, c'est cette identité personnelle qui est l'objet des récompenses et des punitions, et que nous avons observé pouvoir exister dans les différentes successions de matière; de sorte que

pour rendre les récompenses ou les punitions justes et raisonnables, il ne faut rien autre chose sinon que nous ressuscitions avec un corps tel que nous puissions avec lui retenir le témoignage de nos actions. Au reste, on peut voir dans Nieuwentyt une excellente dissertation sur la *résurrection*. Cet auteur prouve très-bien l'identité que l'on conteste, et répond solidement aux objections.

ROMAINS (PHILOSOPHIE DES ÉTRUSQUES ET DES ROMAINS). (*Hist. de la philosoph.*) Nous savons peu de chose des opinions des Étrusques sur le monde, les dieux, l'âme et la nature. Ils ont été les inventeurs de la divination par les augures, ou de cette science frivole qui consiste à connaître la volonté des dieux, ou par le vol des oiseaux, ou par leur chant, ou par l'inspection des entrailles d'une victime. O combien nos lumières sont faibles et trompeuses ! Tantôt c'est notre imagination, ce sont les événements, nos passions, notre terreur et notre curiosité qui nous entraînent aux suppositions les plus ridicules ; tantôt c'est une autre sorte d'erreur qui nous joue. Avons-nous découvert, à force de raison et d'étude, quelque principe vraisemblable ou vrai, nous nous égarons dès les premières conséquences que nous en tirons, et nous flottons incertains. Nous ne savons s'il y a vice ou dans le principe, ou dans la conséquence ; et nous ne pouvons nous résoudre, ni à admettre l'un, ni à rejeter l'autre, ni à les recevoir tous deux. Le sophisme consiste dans quelque chose de très-subtil qui nous échappe. Que répondrions-nous à un augure qui nous dirait : Écoute, philosophe incrédule, et humilie-toi. Ne conviens-tu pas que tout est lié dans la nature ?... *J'en conviens.....* Pourquoi donc oses-tu nier qu'il y ait entre la conformation de ce foie et cet événement un rapport qui m'éclaire ?... *Le rapport y est sans doute ; mais comment peut-il l'éclairer ?...* Comme le mouvement de l'astre de la nuit t'instruit sur l'élévation ou l'abaissement des eaux de la mer ; et combien d'autres circonstances où tu vois qu'un phénomène étant, un autre phénomène est ou sera, sans apercevoir entre ces phénomènes aucune liaison de cause et d'effet ? Quel est le fondement de ta science en pareil cas ? D'où sais-tu que, si l'on approche le feu de ce corps, il en sera consumé ?... *De l'expérience....* Eh bien ! l'expérience est aussi le fondement de mon art. Le hasard te

conduisit à une première observation, et moi aussi. J'en fis une seconde, une troisième; et je conclus, de ces observations répétées, une concomittance constante et peut-être nécessaire entre des effets très-éloignés et très-disparates. Mon esprit n'eut point une autre marche que le tien. Viens donc. Approche-toi de l'autel. Interrogeons ensemble les entrailles des victimes, et si la vérité accompagne toujours leurs réponses, adore mon art et garde le silence.... Et voilà mon philosophe, s'il est un peu sincère, réduit à laisser de côté sa raison, et à prendre le couteau du sacrificateur, ou à abandonner un principe incontestable : c'est que tout tient dans la nature par un enchaînement nécessaire ; ou à réfuter, par l'expérience même, la plus absurde de toutes les idées : c'est qu'il y a une liaison ineffable et secrète entre le sort de l'empire et l'appétit ou le dégoût des poulets sacrés. S'ils mangent, tout va bien ; tout est perdu, s'ils ne mangent pas. Qu'on rende le philosophe si subtil que l'on voudra, si l'augure n'est pas un imbécile, il répondra à tout, et ramènera le philosophe, malgré qu'il en ait, à l'expérience.

Les Étrusques disaient : Jupiter a trois foudres : un foudre qu'il lance au hasard, et qui avertit les hommes qu'il est ; un foudre qu'il n'envoie qu'après en avoir délibéré avec quelques dieux, et qui intimide les méchants ; un foudre qu'il ne prend que dans le conseil général des immortels, et qui écrase et qui perd.

Ils pensaient que Dieu avait employé douze mille ans à créer le monde, et partagé sa durée en douze périodes de mille ans chacune. Il créa, dans les premiers mille ans, le ciel et la terre ; dans les seconds mille ans, le firmament ; dans les troisièmes, la mer et toutes les eaux ; dans les quatrièmes, le soleil, la lune, et les autres astres qui éclairent le soleil ; dans les cinquièmes, les oiseaux, les insectes, les reptiles, les quadrupèdes, et tout ce qui vit dans l'air, dans les eaux et sur la terre. Le monde avait six mille ans, que l'homme n'était pas encore. L'espèce humaine subsistera jusqu'à la fin de la dernière période ; c'est alors que les temps seront consommés.

Les périodes de la création des Étrusques correspondent exactement aux jours de la création de Moïse.

Il arriva sous Marius un phénomène étonnant. On entendit



dans le ciel le son d'une trompette aiguë et lugubre, et les autres Étrusques consultés en inférèrent le passage d'une période du monde à un autre, et quelque changement marqué dans la race des hommes.

Les divinités d'Isis et d'Osiris ont-elles été ignorées ou connues des Étrusques? c'est une question que nous laissons à discuter aux érudits.

Les premiers Romains ont emprunté sans doute des Sabins, des Étrusques et des peuples circonvoisins le peu d'idées raisonnables qu'ils ont eues; mais qu'était-ce que la philosophie d'une poignée de brigands, réfugiés entre des collines, d'où ils ne s'échappaient par intervalles que pour porter le fer, le feu, la terreur et le ravage chez les peuples malheureux qui les entouraient? Romulus les enferma dans des murs qui furent arrosés du sang de son frère; Numa tourna leurs regards vers le ciel, et il en fit descendre les lois. Il éleva des autels; il institua des danses, des jours de solennité et des sacrifices. Il connut l'effet des prodiges sur l'esprit des peuples, et il en opéra; il se retira dans les lieux écartés et déserts; conféra avec les nymphes; il eut des révélations; il alluma le feu sacré; il en confia le soin à des vestales; il étudia le cours des astres, et il en tira la mesure des temps. Il tempéra les âmes féroces de ses sujets par des exhortations, des institutions politiques et des cérémonies religieuses. Il éleva sa tête entre les dieux pour tenir les hommes prosternés à ses pieds; il se donna un caractère auguste, en alliant le rôle de pontife à celui de roi. Il immola les coupables avec le fer sacré dont il égorgeait les victimes. Il écrivit, mais il voulut que ses livres fussent déposés avec son corps dans le tombeau, ce qui fut exécuté. Il y avait cinq cents ans qu'ils y étaient, lorsque dans une longue inondation, la violence des eaux sépara les pierres du tombeau de Numa, et offrit au préteur Petilius les volumes de ce législateur. On les lut; on ne crut pas devoir en permettre la connaissance à la multitude, et on les brûla.

Numa disparaît d'entre les Romains; Tullus Hostilius lui succède. Les brigandages recommencent. Toute idée de police et de religion s'éteint au milieu des armes, et la barbarie renaît. Ceux qui commandent n'échappent à l'indocile férocité des peuples qu'en la tournant contre les nations voisines; et les

premiers rois cherchent leur sécurité dans la même politique que les derniers consuls. Quelle différence d'une contrée à une autre contrée ! A peine les Athéniens et les Grecs en général ont-ils été arrachés des cavernes et rassemblés en société, qu'on voit fleurir au milieu d'eux les sciences et les arts, et les progrès de l'esprit humain s'étendre de tous côtés, comme un grand incendie pendant la nuit, qui embrase et éclaire la nation, et qui attire l'attention des peuples circonvoisins. Les Romains au contraire restent abrutis jusqu'au temps où l'académicien Carnéade, le stoïcien Diogène, et le péripatéticien Critolaüs viennent solliciter au sénat la remise de la somme d'argent à laquelle leurs compatriotes avaient été condamnés pour le dégât de la ville d'Orope. Publius Scipion Nasica et Marius Marcellus étaient alors consuls, et Aulus-Albinus exerçait la préture.

Ce fut un événement que l'apparition dans Rome de trois philosophes d'Athènes. On accourut pour les entendre. On distingua dans la foule Lelius, Furius et Scipion, celui qui fut dans la suite surnommé *l'Africain*. La lumière allait poindre, lorsque Caton l'ancien, homme superstitieux attaché à la grossièreté des premiers temps, et en qui les infirmités de la vieillesse augmentaient encore une mauvaise humeur naturelle, pressa la conclusion de l'affaire d'Orope, et fit congédier les ambassadeurs.

On enjoignit peu de temps après au préteur Pomponius de veiller à ce qu'il n'y eût ni école, ni philosophe dans Rome, et l'on publia contre les rhéteurs ce fameux décret qu'Aulu-Gelle nous a conservé ; il est conçu en ces termes : Sur la dénonciation qui nous a été faite qu'il y avait parmi nous des hommes qui accréditaient un nouveau genre de discipline ; qu'ils tenaient des écoles où la jeunesse romaine s'assemblait ; qu'ils se donnaient le titre de rhéteurs latins, et que nos enfants perdaient le temps à les entendre ; nous avons pensé que nos ancêtres instruisaient eux-mêmes leurs enfants, et qu'ils avaient pourvu aux écoles où ils avaient jugé convenable qu'on les enseignât ; que ces nouveaux établissements étaient contre les mœurs et les usages des premiers temps ; qu'ils étaient mauvais et qu'ils devaient nous déplaire ; en conséquence nous avons conclu à ce qu'il fût déclaré, et à ceux qui tenaient ces écoles

nouvelles et à ceux qui s'y rendaient, qu'ils faisaient une chose qui nous déplaisait.

Ceux qui souscrivirent à ce décret étaient bien éloignés de soupçonner qu'un jour les ouvrages de Cicéron, le poëme de Lucrèce, les comédies de Plaute et de Térence, les vers d'Horace et de Virgile, les élégies de Tibulle, les madrigaux de Catulle, l'histoire de Salluste, de Tite-Live et de Tacite, les fables de Phèdre, feraient plus d'honneur au nom romain que toutes ses conquêtes, et que la postérité ne pourrait arracher ses yeux remplis d'admiration de dessus les pages sacrées de ces auteurs, tandis qu'elle les détournerait avec horreur de l'inscription de Pompée : *après avoir égorgé trois millions d'hommes*. Que reste-t-il de toute cette énorme grandeur de Rome ? La mémoire de quelques actions vertueuses, et quelques lignes d'une écriture immortelle pour distraire d'une longue suite d'atrocités.

L'éloquence pouvait tout dans Athènes. Les hommes rustiques et grossiers qui commandaient dans Rome craignirent que bientôt elle n'y exerçât le même despotisme. Il leur était bien plus facile de chasser les philosophes que de le devenir. Mais la première impression était faite, et ce fut inutilement que l'on renouvela quelquefois le décret de proscription. La jeunesse se porta avec d'autant plus de fureur à l'étude qu'elle était défendue. Les temps montrèrent que Caton, et les Pères conscrits qui avaient opiné après lui, avaient manqué doublement de jugement. Ils passèrent, et les jeunes gens qui s'étaient instruits secrètement leur succédèrent aux premières fonctions de la république, et furent des protecteurs déclarés de la science. La conquête de la Grèce acheva l'ouvrage. Les Romains devinrent les disciples de ceux dont ils s'étaient rendus les maîtres par la force des armes, et ils apportèrent sur leurs fronts le laurier de Bellone entrelacé de celui d'Apollon. Alexandre mettait Homère sous son oreiller ; Scipion y mit Xénophon. Ils goûtèrent particulièrement l'austérité stoïcienne. Ils commencent successivement l'épicuréisme, le platonisme, le pythagorisme, le cynisme, l'aristotélisme, et la philosophie eut des sectateurs parmi les grands, parmi les citoyens, dans la classe des affranchis et des esclaves.

Lucullus s'attacha à l'Académie ancienne. Il recueillit un grand nombre de livres ; il en forma une bibliothèque très-riche,

et son palais fut l'asile de tous les hommes instruits qui passèrent d'Athènes à Rome.

Sylla fit couper les arbres du Lycée et des jardins de l'Académie, pour en construire des machines de guerre; mais au milieu du tumulte des armes, il veilla à la conservation de la bibliothèque d'Apellicon de Teïos.

Ennius embrassa la doctrine de Pythagore; elle plut aussi à Nigidus Figulus. Celui-ci s'appliqua à l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Il écrivit des animaux, des augures, des vents.

Marcus Brutus préféra le Platonisme et la doctrine de la première Académie à toutes les autres manières de philosopher qui lui étaient également connues; mais il vécut en stoïcien.

Cicéron, qui avait été proscrit par les triumvirs avec M. Terentius Varron, le plus savant des *Romains*, inscrit celui-ci dans la classe des sectateurs de l'ancienne Académie. Il dit de lui : *Tu aetatem patriæ, tu descriptiones temporum, tu sacrorum jura, tu sacerdotum, tu domesticam, tu bellicam disciplinam, tu sedem regionum et locorum, tu omnium divinarum humanarumque nomina, genera, officia, causas aperuisti; plurimumque poetis nostris omninoque latinis et litteris luminis attulisti et verbis, atque ipse varium et elegans omni fere numero poema fecisti; philosophiamque multisque locis inchoasti, ad impellendum satis, ad docendum parum.* (*Academ. Quæst.* lib. I, cap. ix).

Cicéron se montra plutôt péripatéticien qu'académicien; et dans son ouvrage *de Finibus bonorum et malorum*, il fut alternativement péripatéticien, stoïcien, platonicien et sceptique. Il étudia la philosophie comme un moyen sans lequel il était impossible de se distinguer dans l'art oratoire; et l'art oratoire, comme un moyen sans lequel il n'y avait point de dignité à obtenir dans la république. Sa vie fut pusillanime, et sa mort héroïque.

Le peuple, que son éloquence avait si souvent rassemblé aux rostres, vit au même endroit ses mains exposées à côté de sa tête. L'existence de ces dieux immortels, qu'il atteste avec tant d'emphase et de véhémence dans ses harangues publiques, lui fut très-suspecte dans son cabinet.

Quintus Lucilius Balbus fit honneur à la secte stoïcienne.  
Lucain a dit de Caton d'Utique :

Hi mores, hæc duri immota Catois  
Secta fuit, servare modum, finemque tenere,  
Naturamque sequi, patriæque impendere vitam;  
Nec sibi, sed toti genitum se credere mundo.  
Huic epulæ, vicisse famem, magnique penates  
Submovisse hiemem tecto; pretiosaque vestis,  
Hirtam membra super, *Romani* more Quiritis  
Induxisse togam; Venerisque huic maximus usus,  
Progenies : urbi pater est, urbiq; maritus;  
Justitiæ cultor, rigidi servator honesti;  
In commune bonus ; nullosque Catois in actus  
Subrepsit, partemque tulit sibi nata voluptas.

*Pharsal*, lib. II.

Ce caractère, où il y a plus d'idées que de poésie, plus de force que de nombre et d'harmonie, est celui du stoïcien parfait. Il mourut entre Apollonide et Démétrius, en disant à ces philosophes : « Ou détruisez les principes que vous m'avez inspirés, ou permettez que je meure. »

Andronicus de Rhodes suivit la philosophie d'Aristote.

Cicéron envoya son fils à Athènes, sous le péripatéticien Cratippus.

Torquatus, Velleius, Atticus, Papirius, Pætus, Verrius, Albutius, Pison, Pansa, Fabius, Gallus et beaucoup d'autres hommes célèbres embrassèrent l'Épicurisme.

Lucrèce chanta la doctrine d'Épicure. Virgile, Varius, Horace, écrivirent et véquirent en Épicuriens.

Ovide ne fut attaché à aucun système. Il les connut presque tous, et ne retint d'aucun que ce qui prêtait des charmes à la fiction.

Manilius, Lucain et Perse penchèrent vers le stoïcisme.

Sénèque inscrit le nom de Tite-Live parmi les philosophes en général.

Tacite fut stoïcien, Strabon aristotélicien, Mécène épicurien, Cneius Julius et Traséas stoïciens; Helvidius Priscus prit le même manteau.

Auguste appela auprès de lui les philosophes.

Tibère n'eut point d'aversion pour eux.

Claude, Néron et Domitien les chassèrent.

Trajan, Hadrien et les Antonins les rappelèrent.

Ils ne furent pas sans considération sous Septime Sévère.

Héliogabale les maltraita; ils jouirent d'un sort plus supportable sous Alexandre Sévère et sous les Gordiens.

La philosophie, depuis Auguste jusqu'à Constantin, eut quelques protecteurs; et l'on peut dire à son honneur que ses ennemis, parmi les princes, furent en même temps ceux de la justice, de la liberté, de la vertu, de la raison et de l'humanité. Et s'il est permis de prononcer d'après l'expérience d'un grand nombre de siècles écoulés, on peut avancer que le souverain qui haïra les sciences, les arts et la philosophie, sera un imbécile ou un méchant, ou tous les deux.

Terminons cet abrégé historique de la *philosophie des Romains* par cette réflexion : c'est qu'ils n'ont rien inventé dans ce genre; qu'ils ont passé leur temps à s'instruire de ce que les Grecs avaient découvert, et qu'en philosophie, les maîtres du monde n'ont été que des écoliers.

ROMANCE, s. f. (*Littérat.*), vieille historiette écrite en vers simples, faciles et naturels. La naïveté est le caractère principal de la *romance*. Ce poëme se chante; et la musique française, lourde et niaise, est, ce me semble, très-propre à la *romance*. La *romance* est divisée par stances. M. de Monterif en a composé un grand nombre. Elles sont toutes d'un goût exquis, et cette seule portion de ses ouvrages suffirait pour lui faire une réputation bien méritée. Tout le monde sait par cœur la *romance* d'Alis et d'Alexis. On trouvera dans cette pièce des modèles de presque toutes sortes de beautés, par exemple, de récit :

Conseiller et notaire  
Arrivent tous;  
Le curé fait son minist' re,  
Ils sont époux.

de description :

En lui toutes fleurs de jeunesse  
Apparaissaient;  
Mais longue barbe, air de tristesse,  
Les ternissaient.

Si de jeunesse on doit attendre  
 Beau coloris ;  
 Pâleur qui marque une âme tendre  
 A bien son prix.

de délicatesse et de vérité :

Pour chasser de la souvenance  
 L'ami secret,  
 On ressent bien de la souffrance  
 Pour peu d'effet :  
 Une si douce fantaisie  
 Toujours revient.  
 En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,  
 Ou s'en souvient.

de poésie, de peinture, de force, de pathétique et de rythme :

Depuis cet acte de sa rage,  
 Tout effrayé,  
 Dès qu'il fait nuit, il voit l'image  
 De sa moitié,  
 Qui du doigt montrant la blessure  
 De son beau sein,  
 Appelle, avec un long murmure,  
 Son assassin.

Il n'y a qu'une oreille faite au rythme de la poésie, et capable de sentir son effet, qui puisse apprécier l'énergie de ce petit vers, *Tout effrayé*, qui vient subitement s'interposer entre deux autres de mesure plus longue.

## S

SARRASINS ou ARABES (PHILOSOPHIE DES). (*Hist. de la Philosophie.*) Voyez ce que nous en avons déjà dit à l'article ARABES, où nous avons conduit l'histoire philosophique de ces peuples depuis sa première origine jusqu'au temps de l'isla-

misme. C'est à ce moment que nous allons la reprendre. Les sciences s'éteignaient partout ; une longue suite de conquérants divers avaient bouleversé les empires subsistants, et laissé après eux l'ignorance et la misère ; les chrétiens même s'étaient abrutis, lorsque les *Sarrasins* feuilletèrent les livres d'Aristote, et relevèrent la philosophie défaillante.

Les *Arabes* n'ont connu l'écriture que peu de temps avant la fondation de l'hégire. Antérieurement à cette époque on peut les regarder comme des idolâtres grossiers, sur lesquels un homme qui avait quelque éloquence naturelle pouvait tout. Tels furent Sahan, Wayel, et surtout Kossus ; ceux qu'ils désignèrent par le titre de *chated* étaient pâtres, astrologues, musiciens, médecins, poètes, législateurs et prêtres ; caractères qu'on ne trouve jamais réunis dans une même personne que chez les peuples barbares et sauvages. Ouvrez les fastes des nations, et lorsqu'ils vous entretiendront d'un homme chargé d'interpréter la volonté des dieux, de les invoquer dans les temps de calamités générales, de chanter les faits mémorables, d'ordonner des entreprises, d'infliger des châtimens, de décerner des récompenses, de prescrire des lois ecclésiastiques, politiques et civiles, de marquer des jours de repos et de travail, de lier ou d'absoudre, d'assembler ou de disperser, d'armer ou de désarmer, d'imposer les mains pour guérir ou pour exterminer, concluez que c'est le temps de la profonde ignorance. A mesure que la lumière s'accroîtra, vous verrez ces fonctions importantes se séparer ; un homme commandera, un autre sacrifiera, un troisième guérira, un quatrième, plus sacré, les immortalisera par ses chants.

Les Arabes avaient peut-être avant l'islamisme quelques teintures de poésie et d'astrologie, telles qu'on peut les supposer à un peuple qui parle une langue fixée, mais qui ignore l'art d'écrire.

Ce fut un habitant d'Ambare, appelé *Moramere*, qui inventa les caractères arabes peu de temps avant la naissance de Mahomet, et cette découverte demeura si secrète entre les mains des coraishites, qu'à peine se trouvait-il quelqu'un qui sût lire l'*Alcoran* lorsque les exemplaires commencèrent à s'en multiplier. Alors la nation était partagée en deux classes, l'une d'érudits, qui savaient lire, et l'autres d'idiots.



Les premiers résidaient à Médine, les seconds à la Mecque. Le saint Prophète ne savait ni lire ni écrire : de là la haine des premiers musulmans contre toute espèce de connaissance, le mépris qui s'en est perpétué chez leurs successeurs, et la plus longue durée garantie aux mensonges religieux dont ils sont entêtés.

*Voyez* à l'article ARABES ce qui concerne les Nomades et les Zabiens.

Mahomet fut si convaincu de l'incompatibilité de la philosophie et de la religion, qu'il décerna peine de mort contre celui qui s'appliquerait aux arts libéraux : c'est le même pressentiment, dans tous les temps et chez tous les peuples, qui a fait hasarder de décrier la raison.

Il était environné d'idolâtres, de zabiens, de juifs et de chrétiens. Les idolâtres ne tenaient à rien ; les zabiens étaient divisés ; les juifs misérables et méprisés ; et les chrétiens, partagés en monophysites ou jacobites et orthodoxes, se déchiraient. Mahomet sut profiter de ces circonstances pour les amener tous à un culte qui ne leur laissait que l'alternative de choisir de belles femmes, ou d'être exterminés.

Le peu de lumière qui restait s'affaiblit au milieu du tumulte des armes, et s'éteignit au sein de la volupté ; l'*Alcoran* fut le seul livre ; on brûla les autres, ou parce qu'ils étaient superflus, s'ils ne contenaient que ce qui est dans l'*Alcoran*, ou parce qu'ils étaient pernicious, s'ils contenaient quelque chose qui n'y fût pas. Ce fut le raisonnement d'après lequel un des généraux *sarrasins* fit chauffer pendant six mois les bains publics avec les précieux manuscrits de la bibliothèque d'Alexandrie. On peut regarder Mahomet comme le plus grand ennemi que la raison humaine ait eu. Il y avait un siècle que sa religion était établie, et que ce furieux imposteur n'était plus, lorsqu'on entendait des hommes remplis de son esprit s'écrier que Dieu punirait le calife Al-Mamon, pour avoir appelé les sciences dans ses États, au détriment de la sainte ignorance des fidèles croyants, et que si quelqu'un l'imitait, il fallait l'empaler et le porter ainsi de tribu en tribu, précédé d'un héraut qui dirait : Voilà quelle a été et quelle sera la récompense de l'impie qui préférera la philosophie à la tradition et au divin *Alcoran*.

Les Omméades, qui gouvernèrent jusqu'au milieu du second

siècle de l'hégire, furent des défenseurs rigoureux de la loi de l'ignorance, et de la politique du saint Prophète. L'aversion pour les sciences et pour les arts se ralentit un peu sous les Abassides. Au commencement du neuvième siècle, Abus-Abbas Al-Mamon et ses successeurs instituèrent les pèlerinages, élevèrent des temples, prescrivirent des prières publiques, et se montrèrent si religieux, qu'ils purent accueillir la science et les savants sans s'exposer.

Le calife Walid défendit aux chrétiens l'usage de la langue grecque: et cet ordre singulier donna lieu à quelques traductions d'auteurs étrangers en arabe.

Abug-Jaafar Al-Manzor, son successeur, osa attacher auprès de lui un astrologue et deux médecins chrétiens, et étudier les mathématiques et la philosophie: on vit paraître sans scandale les deux livres d'Homère traduit en syriaque, et quelques autres ouvrages.

Abug-Jaafar Haroun ou Aaron Raschid marcha sur les traces d'Al-Manzor, aima la poésie, proposa des récompenses aux hommes de lettres, et leur accorda une protection ouverte.

Ces souverains sont des exemples frappants de ce qu'un prince aimé de ses peuples peut entreprendre et exécuter. Il faut qu'on sache qu'il n'y a point de religion que les mahométans haïssent autant que la chrétienne; que les savants que les califes abassides rassemblèrent autour d'eux étaient presque tous chrétiens; et que le peuple, heureux sous leur gouvernement, ne songea pas à s'en offenser.

Mais le règne d'Al-Mamon ou Abug-Jaafar Abdallah fut celui des sciences, des arts et de la philosophie; il donna l'exemple, il s'instruisit. Ceux qui prétendaient à sa faveur cultivèrent les sciences. Il encouragea les *Sarrasins* à étudier; il appela à sa cour ceux qui passaient pour versés dans la littérature grecque, juifs, chrétiens, arabes ou autres sans aucune distinction de religion.

On sera peut-être surpris de voir un prince musulman fouler aux pieds si fièrement un des points les plus importants de la religion dominante; mais il faut considérer que la plupart des habitants de l'Arabie étaient chrétiens; qu'ils exerçaient la médecine, connaissance utile au prince et au prêtre, au sujet hérétique et au sujet orthodoxe; que le commerce qu'ils faisaient

les rendait importants; et que malgré qu'ils en eussent, par une supériorité nécessaire des lumières sur l'ignorance, les *Sarrasins* leur accordaient de l'estime et de la vénération. Philopone, philosophe Aristotélicien, se fit respecter d'Amram, général d'Omar, au milieu du sac d'Alexandrie.

Jean Mésué fut versé dans la philosophie, les lettres et la médecine; il eut une école publique à Bagdad; il fut protégé des califes, depuis Al-Rashid Al-Mamon, jusqu'à Al-Mota Wac-cille; il forma des disciples, parmi lesquels on nomme Honam Ebn Isaac, qui était Arabe d'origine, chrétien de religion et médecin de profession.

Honam traduisit les Grecs en arabe, commenta Euclide, expliqua l'*Almageste* de Ptolomée, publia les livres d'Éginette, et la somme philosophique aristotélique de Nicolas, en syriaque, et fit connaître par extraits Hippocrate et Galien.

Les souverains font de l'esprit des peuples tout ce qu'il leur plaît; au temps de Mésué, ces superstitieux musulmans, ces féroces contempteurs de la raison, voyaient sans chagrin une école publique de philosophie s'ouvrir à côté d'une mosquée.

Cependant les imprudents chrétiens attaquaient l'*Alcoran*, les juifs s'en moquaient, les philosophes le négligeaient, et les fidèles croyants sentaient la nécessité, de jour en jour plus urgente, de recourir à quelques hommes instruits et persuadés, qui défendissent leur culte, et qui repoussassent les attaques de l'impiété. Cette nécessité les réconcilia encore avec l'érudition; mais bientôt on attacha une foule de sens divers aux passages obscurs de l'*Alcoran*; l'un y vit une chose, un autre y vit une autre chose; on disputa, et l'on se divisa en sectes qui se damnèrent réciproquement. Cependant la Syrie, l'Arabie, la Perse, l'Égypte, se peuplèrent de philosophes, et la lumière échappée de ces contrées commença à poindre en Europe.

Les contemporains et les successeurs d'Al-Mamon se conformèrent à son goût pour les sciences; elles furent cultivées jusqu'au moment où, effrayées, elles s'enfuirent dans la Perse, dans la Scythie et la Tartarie, devant Tamerlan. Un second fléau succéda à ce premier; les Turcs renversèrent l'empire des *Sarrasins*, et la barbarie se renouvela avec ses ténèbres.

Ces événements, qui abrutissaient des peuples, en civilisaient d'autres; les transmigrations forcées conduisirent quelques

savants en Afrique et dans l'Espagne, et ces contrées s'éclairèrent.

Après avoir suivi d'un coup d'œil rapide les révolutions de la science chez les *Sarrasins*, nous allons nous arrêter sur quelques détails.

Le mahométisme est divisé en plus de soixante et dix sectes : la diversité des opinions tombe particulièrement sur l'unité de Dieu et ses attributs, ses décrets et son jugement, ses promesses et ses châtimens, la prophétie et les fonctions du sacerdoce : de là les Hanifites, les Melkites, les Sebasites, les Hanbalites, les Mutazalites, etc... et toutes ces distinctions extravagantes qui sont nées, qui naissent et qui naîtront dans tous les temps et chez tous les peuples où l'on appliquera les notions de la philosophie aux dogmes de la théologie. La fureur de concilier Aristote avec Mahomet produisit parmi les musulmans les mêmes folies que la même fureur de concilier le même philosophe avec Jésus-Christ avait produites ou produisit parmi les chrétiens ; ils eurent leur *alcalam* ou théosophie. *Voy.* l'article THÉOSOPHES.

Dans les commencemens les musulmans prouvaient la divinité de l'*Alcoran* avec un glaive bien tranchant ; dans la suite, ils crurent devoir employer aussi la raison ; et ils eurent une philosophie et une théologie scolastiques, et des molinistes, et des jansénistes, et des déistes, et des pyrrhoniens, et des athées, et des sceptiques.

Alkindi naquit à Basra de parents illustres ; il fut chéri de Al Mamon, de Al-Mosatème et de Ahmède ; il s'appliqua particulièrement aux mathématiques et à la philosophie : Aristote était destiné à étouffer ce que la nature produirait de génie chez presque tous les peuples ; Alkindi fut une de ses victimes parmi les *Sarrasins*. Après avoir perdu son temps aux catégories, aux prédicamens, à l'art sophistique, il se tourna du côté de la médecine avec le plus grand succès ; il ne négligea pas la philosophie naturelle ; ses découvertes le firent soupçonner de magie. Il avait appliqué les mathématiques à la philosophie ; il appliqua la philosophie à la médecine ; il ne vit pas que les mathématiques détruisaient les systèmes en philosophie, et que la philosophie les introduisait en médecine. Il fut éclectique en religion : il montra bien à un interprète de la loi qui le

déchirait publiquement, et qui avait même attenté à sa vie, la différence de la philosophie et de la superstition ; il aurait pu le châtier, ou employer la faveur dont il jouissait à la cour, et le perdre ; il se contenta de le réprimander doucement, et de lui dire : « Ta religion te commande de m'ôter la vie, la mienne de te rendre meilleur, si je puis : viens que je t'instruise, et tu me tueras après si tu veux. » Que pense-t-on qu'il apprit à ce prêtre fanatique ? l'arithmétique et la géométrie. Il n'en fallut pas davantage pour l'adoucir et le réformer ; c'est peut-être ainsi qu'il en faudrait user avec les peuples féroces, superstitieux et barbares. Faites précéder le missionnaire par un géomètre ; qu'ils sachent combiner des vérités, et puis vous leur ferez combiner ensuite des idées plus difficiles.

Thabit suivit la méthode d'Alkindi ; il fut géomètre, philosophe, théologien et médecin sous le calife Mootade. Il naquit l'an de l'hégire 221, et mourut l'an de la même époque 288.

Al-Farabe méprisa les dignités et la richesse, s'enfuit de la maison paternelle, et s'en alla entendre Mésué à Bagdad ; il s'occupait de la dialectique, de la physique, de la métaphysique et de la politique ; il joignit à ces études celles de la géométrie, de la médecine et de l'astronomie, sans lesquelles on ne se distinguait pas dans l'école de Mésué. Sa réputation parvint jusqu'à l'oreille des califes ; on l'appela, on lui proposa des récompenses, mais rien ne lui parut préférable aux douceurs de la solitude et de la méditation ; il abandonna la cour au crime, à la volupté, à la fausseté, à l'ambition, au mensonge et à l'intrigue : celui-ci ne sut pas seulement de la philosophie, il fut philosophe ; une seule chose l'affligeait : c'est la brièveté de la vie, l'infirmité de l'homme, les besoins naturels, la difficulté de la science et l'étendue de la nature. Il disait : Du pain d'orge, de l'eau d'un puits, un habit de laine ; et loin de moi ces joies trompeuses, qui finissent par des larmes. Il s'était attaché à Aristote ; il embrassa les mêmes objets. Ses ouvrages furent estimés des Arabes et des Juifs : ceux-ci les traduisirent dans leur langue. Il mourut l'an 339 de l'hégire, à l'âge de quatre-vingts ans.

Eschiarî ou Al-Asshari appliqua les principes de la philosophie péripatéticienne aux dogmes relevés de l'islamisme, fit une théologie nouvelle, et devint chef de la secte appelée de son

nom des *Assharites* ; c'est un syncrétisme théosophique. Il avait été d'abord motazalite, et il était dans le sentiment que Dieu est nécessité de faire ce qu'il y a de mieux pour chaque être : mais il quitta cet opinion.

Asshari, suivant à toute outrance les abstractions, distinctions, précisions aristotéliques, en vint à soutenir que l'existence de Dieu différerait de ses attributs.

Il ne voulait pas qu'on instituât de comparaison entre le Créateur et la créature. Maimonide, qui vivait au milieu de tous ces hérésiarques musulmans, dit qu'Aristote attribuait la diversité des individus à l'accident, Asaria à la volonté, Mutazali à la sagesse ; et il ajoute : Pour nous autres Juifs, c'est une suite du mérite de chacun et de la raison générale des choses.

La doctrine d'Asshari fit les progrès les plus rapides. Elle trouva des sectateurs en Asie, en Afrique et en Espagne. Ce fut le docteur orthodoxe par excellence. Le nom d'hérésiarque demeura aux autres théologiens. Si quelqu'un osait accuser de fausseté le dogme d'Asshari, il encourait la peine de mort. Cependant il ne se soutint pas avec le même crédit en Asie et en Égypte. Il s'éteignit dans la plupart des contrées au temps de la grande révolution ; mais il ne tarda pas à se renouveler, et c'est aujourd'hui la religion dominante ; on l'explique dans les écoles ; on l'enseigne aux enfants ; on l'a mise en vers, et je me souviens bien, dit Léon, qu'on me faisait apprendre ces vers par cœur quand j'étais jeune.

Adul-Hussein Essophi succéda à Al-Asshari. Il naquit à Bagdad ; il y fut élevé ; il y apprit la philosophie et les mathématiques, deux sciences qu'on faisait marcher ensemble, et qu'il ne faudrait jamais séparer. Il posséda l'astronomie au point qu'on dit de lui que la terre ne fut pas aussi bien connue de Ptolémée que le ciel d'Essophi. Il imagina le premier un planisphère, où le mouvement des planètes était rapporté aux étoiles fixes. Il mourut l'an 383 de l'hégire.

Qui est-ce qui a parcouru l'histoire de la médecine, et qui ignore le nom de Rasès, ou Al-Rase, ou Aububècre ? Il naquit à Rac, ville de Perse, d'où son père l'emmena à Bagdad pour l'initier au commerce ; mais l'autorité ne subjugué pas le génie. Rasès était appelé par la nature à autre chose qu'à vendre ou

acheter. Il prit quelque teinture de médecine, et s'établit dans un hôpital. Il crut que c'était là le grand livre du médecin, et il crut bien. Il ne négligea pas l'érudition de la philosophie, ni celle de son art; ce fut le Galien des Arabes. Il voyagea : il parcourut différents climats. Il conversa avec des hommes de toutes sortes de professions; il écouta sans distinction quiconque pouvait l'instruire ou des médicaments, ou des plantes, ou des métaux, ou des animaux, ou de la philosophie, ou de la chirurgie, ou de l'histoire naturelle, ou de la physique, ou de la chimie. Arnould de Villeneuve disait de lui : Cet homme fut profond dans l'expérience, sûr dans le jugement, hardi dans la pratique, clair dans la spéculation. Son mérite fut connu d'Almanzor, qui l'appela en Espagne, où Rasès acquit des richesses immenses. Il devint aveugle à l'âge de quatre-vingts ans, et mourut à Cordoue, âgé de quatre-vingt-dix, l'an de l'hégire 101. Il laissa une multitude incroyable d'opuscules; il nous en reste plusieurs.

Avicenne naquit à Bochara l'an 370 de l'hégire, d'un père qui connut de bonne heure l'esprit excellent de son fils et le cultiva. Avicenne, à l'âge où les enfants bégayaient encore, parlait distinctement d'arithmétique, de géométrie et d'astronomie. Il fut instruit de l'islamisme dans sa maison; il alla à Bagdad étudier la médecine et la philosophie rationnelle et expérimentale. J'ai pitié de la manière dont nous employons le temps, quand je parcours la vie d'Avicenne. Les jours et les nuits ne lui suffisaient pas, il en trouvait la durée trop courte. Il faut convenir que la nature leur avait été bien ingrate, à lui et à ses contemporains, ou qu'elle nous a bien favorisés, si nous devenons plus savants au milieu du tumulte et des distractions qu'ils ne l'ont été après leurs veilles, leurs peines et leur assiduité. Son mérite le conduisit à la cour; il y jouit de la plus grande considération, mais il ignorait le sort qui l'attendait. Il tomba tout à coup du faite des honneurs et de la richesse au fond d'un cachot. Le sultan Jasoehbagh avait conféré le gouvernement de la contrée natale d'Avicenne à son neveu. Celui-ci s'était attaché notre philosophe en qualité de médecin, lorsque le sultan alarmé sur la conduite de son neveu, résolut de s'en défaire par le poison, et par la main d'Avicenne. Avicenne ne voulut ni manquer au maître qui l'avait élevé, ni

à celui qu'il servait. Il garda le silence et ne commit pas le crime ; mais le neveu de Jasochbagh, instruit avec le temps du projet atroce de son oncle, punit son médecin du secret qu'il lui en avait fait. Sa prison dura deux ans. Sa conscience ne lui reprochait rien ; mais le peuple, qui juge comme on sait, le regardait comme un monstre d'ingratitude. Il ne voyait pas qu'un mot indiscret aurait armé les deux princes, et fait répandre des fleuves de sang. Avicenne fut un homme voluptueux ; il écouta le penchant qu'il avait au plaisir, et ses excès furent suivis d'une dyssenterie qui l'emporta l'an 428 de l'hégire. Lorsqu'il était entre la mort et la vie, les inhumains qui l'entouraient lui disaient : Eh bien, grand médecin, que ne te guéris-tu ? Avicenne, indigné, se fit apporter un verre d'eau, jeta un peu d'une poudre qui la glaça sur-le-champ, dicta son testament, prit son verre de glace, et mourut. Il laissa à son fils unique, Hali, homme qui s'est fait un nom dans l'histoire de la médecine, une succession immense. Freind a dit d'Avicenne qu'il avait été louche en médecine et aveugle en philosophie ; ce jugement est sévère. D'autres prétendent que son *Canon medicinae* prouve, avec tous ses défauts, que ce fut un homme divin ; c'est aux gens de l'art à l'apprécier.

Sortis de l'Asie, nous allons entrer en Afrique et dans l'Europe, et passer chez les Maures. Essereph-Essachalli, le premier qui se présente, naquit en Sicile ; ce fut un homme instruit et éloquent. Il eut les connaissances communes aux savants de son temps ; mais il les surpassa dans la cosmographie. Il fut connu et protégé du comte Roger, qui préférait la lecture du *spatiatorium locorum* d'Essachalli à celle de l'*Abmageste* de Ptolomée, parce que Ptolomée n'avait traité que d'une partie de l'univers, et qu'Essachalli avait embrassé l'univers entier. Ce philosophe se défit des biens qu'il tenait de son souverain, renonça aux espérances qu'il pouvait encore fonder sur sa libéralité, quitta la cour et la Sicile, et se retira dans la Mauritanie.

*Thograï* naquit à Ispahan. Il fut poëte, historien, orateur, philosophe, médecin et chimiste. Cet homme, né malheureusement pour son bonheur, accablé des bienfaits de son maître, élevé à la seconde dignité de l'empire, toujours plus riche, plus considéré et plus mécontent, n'ouvrait la bouche, ne prenait la plume que pour se plaindre de la perversité du sort et de l'in-



justice des hommes; c'était le sujet d'un poëme qu'il composait lorsque le sultan son maître entra dans sa tente. Celui-ci, après en avoir lu quelques vers, lui dit : « Thograi, je vois que tu es mal avec toi-même; écoute et ressouviens-toi de ma prédiction. Je commande à la moitié de l'Asie : tu es le premier d'un grand empire après moi; le ciel a versé sur nous sa faveur, il ne dépend que de nous d'en jouir. Craignons qu'il ne punisse un jour notre ambition par quelques revers; nous sommes des hommes, ne veuillons pas être des dieux. » Peu de temps après, le sultan, plus sage dans la spéculation que dans la pratique, fut jeté dans un cachot avec son ministre. Thograi fut mis à la question et dépouillé de ses trésors peu de temps après, et fut condamné de périr attaché à un arbre et percé de flèches. Ce supplice ne l'abattit point. Il montra plus de courage qu'on n'en devait attendre d'une âme que l'avarice avait avilie. Il chanta des vers qu'il avait composés, brava la mort; il insulta à ses ennemis, et s'offrit sans pâlir à leurs coups. On exerça la férocité jusque sur son cadavre, qui fut abandonné aux flammes. Il a écrit des commentaires historiques sur les choses d'Asie et de Perse, et il nous a laissé un ouvrage d'alchimie intitulé *Deffloratio nature*. Il paraît s'être soustrait au joug de l'aristotélisme, pour s'attacher à la doctrine de Platon. Il avait médité sa *République*. D'un grand nombre de poëmes dans lesquels il avait célébré les hommes illustres de son temps, il ne nous en reste qu'un dont l'argument est moral.

L'histoire de la philosophie et de la médecine des *Sarrasins* d'Espagne nous offre d'abord les noms d'Avenzoar et d'Avenpas.

*Avenzoar* naquit à Séville; il professa la philosophie, et exerça la médecine avec un désintéressement digne d'éloge. Il soulageait les malades indigents du salaire qu'il recevait des riches. Il eut pour disciples Avenpas, Averroës et Rasis. Il bannit les hypothèses de la médecine, et la ramena à l'expérience et à la raison. Il mourut l'an de l'hégire 1064.

Le médecin *Avenpas* fut une espèce de théosophe. Voyez l'article THÉOSOPHES. Sa philosophie le rendit suspect; il fut emprisonné à Cordoue comme impie ou comme hérétique. Il y avait alors un assez grand nombre d'hommes qui, s'imaginant perfectionner la religion par la philosophie, corrompaient l'une

et l'autre. Cette manie qui se décelait dans l'islamisme devait un jour se manifester avec une force bien autre dans le christianisme. Elle prend son origine dans une sorte de pusillanimité religieuse très-naturelle. Avenpas mourut l'an 1025 de l'hégire.

*Algazel* s'illustra par son apologie du Mahométisme contre le Judaïsme et le Christianisme. Il professa la philosophie, la théologie et le droit islamitique à Bagdad. Jamais école ne fut plus nombreuse que la sienne. Riches, pauvres, magistrats, nobles, artisans, tous accoururent pour l'entendre. Mais un jour qu'on s'y attendait le moins, notre professeur disparut. Il prit l'habit de pèlerin ; il alla à la Mecque ; il parcourut l'Arabie, la Syrie et l'Égypte : il s'arrêta quelque temps au Caire pour y entendre Étartose, célèbre théologien islamite. Du Caire, il revint à Bagdad où il mourut, âgé de cinquante-cinq ans, l'an 1005 de l'hégire. Il était de la secte de Al-Asshari. Il écrivit de l'unité de Dieu contre les chrétiens. Sa foi ne fut pas si aveugle qu'il n'eût le courage et la témérité de reprendre quelque chose dans l'*Alcoran*, ni si pure, qu'elle n'ait excité la calomnie des zélés de son temps. On loue l'élégance et la facilité de ses poèmes ; ils sont tous moraux. Après avoir exposé les systèmes des philosophes dans un premier ouvrage, intitulé *de Opinionibus philosophorum*, il travailla à les réfuter dans un second qu'il intitula *de Destructione philosophorum*.

*Thophail*, né à Séville, chercha à sortir des ruines de sa famille par ses talents. Il étudia la médecine et la philosophie ; il s'attacha à l'aristotélisme : il eut un tour poétique dans l'esprit. Averroës fait grand cas de l'ouvrage où il introduit un homme abandonné dans un fort et nourri par une biche, s'élevant par les seules forces de la raison à la connaissance des choses naturelles et surnaturelles, à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme, et à la béatitude intuitive de Dieu après la mort. Cette fable s'est conservée jusqu'à nos jours ; elle n'a point été comprise dans la perte des livres qui a suivi l'expulsion des Maures hors de l'Espagne. Leibnitz l'a connue et admirée. Thophail mourut dans sa patrie l'an 1071 de l'hégire.

*Averroës* fut disciple de Thophail. Cordoue fut sa patrie. Il eut des parents connus par leurs talents, et respectés par

leurs postes. On dit que son aïeul entendit particulièrement le droit mahométan, selon l'opinion de Malachi.

Pour se faire une idée de ce que c'est que le droit mahométan, il faut savoir 1<sup>o</sup> que les disputes de religion chez les Musulmans ont pour objet, ou les mots, ou les choses, et que les choses se divisent en articles de foi fondamentaux, et en articles de foi non fondamentaux ; 2<sup>o</sup> que leurs lieux théologiques sont la divine Écriture ou l'*Alcoran* ; la *Jonah* ou la tradition, le consentement et la raison. S'élève-t-il un doute sur le licite ou l'illicite, on ouvre d'abord l'*Alcoran* ; s'il ne s'y trouve aucun passage formel sur la question, on a recours à la tradition ; la tradition est-elle muette, on assemble des savants, et l'on compte les voix ; les sentiments sont-ils partagés, on consulte la raison. Le témoignage de la raison est le dernier auquel on s'en rapporte. Il y a plus : les uns rejettent absolument l'autorité de la raison, tels sont les Asphahanites ; d'autres la préfèrent aux opinions des docteurs, tels sont les Hanifites ; il y en a qui balancent les motifs ; il y en a au contraire au jugement desquels rien ne prévaut sur un passage précis. Au reste, quelque parti que l'on prenne, on n'est accusé ni d'erreur, ni d'incrédulité. Entre ces casuistes, Malachi fut un des plus célèbres. Son souverain s'adressa quelquefois à lui, mais la crainte ne le porta jamais à interpréter la loi au gré de la passion de l'homme puissant qui le consultait. Le calife Rashid l'ayant invité à venir dans son palais instruire ses enfants, il lui répondit : « La science ne vient point à nous, mais allons à elle » ; et le sultan ordonna que ses enfants fussent conduits au temple avec les autres. L'approche de la mort et des jugements de Dieu lui rappela la multitude de ses décisions : il sentit alors tout le danger de la profession de casuiste ; il versa des larmes amères en disant : « Eh ! que ne m'a-t-on donné autant de coups de verges que j'ai décidé de cas de conscience ? Dieu va donc comparer mes jugements avec sa justice : je suis perdu. » Cependant ce docteur s'était montré en toute circonstance d'une équité et d'une circonspection peu communes.

Averroës embrassa l'assharisme. Il étudia la théologie et la philosophie scolastique, les mathématiques et la médecine. Il succéda à son père dans les fonctions de juge et de grand-prêtre à Cordoue. Il fut appelé à la cour du calife Jacques Al-

Manzor, qui le chargea de réformer les lois et la jurisprudence. Il s'acquitta dignement de cette commission importante. Al-Manzor, à qui il avait présenté ses enfants, les chérit ; il demanda le plus jeune au père, qui le lui refusa. Ce jeune homme aimait le chérif et la cour. La maison paternelle lui devint odieuse ; il se détermina à la quitter, contre le sentiment de son père, qui le maudit, et lui souhaita la mort.

Averroës jouissait de la faveur du prince, et de la plus grande considération, lorsque l'envie et la calomnie s'attachèrent à lui. Ses ennemis n'ignoraient pas combien il était Aristotélicien, et l'incompatibilité de l'Aristotélisme et de l'Islamisme. Ils envoyèrent leurs domestiques, leurs parents, leurs amis dans Pécole d'Averroës. Ils se servirent ensuite de leur témoignage pour l'accuser d'impiété. On dressa une liste de différents articles malsonnants, et on l'envoya, souscrite d'une multitude de noms, au prince Al-Manzor, qui dépouilla Averroës de ses biens, et le relégua parmi les Juifs. La persécution fut si violente qu'elle compromit ses amis. Averroës, à qui elle devint insupportable à la longue, chercha à s'y soustraire par la fuite ; mais il fut arrêté et jeté dans une prison. On assembla un concile pour le juger, et il fut condamné à paraître les vendredis à la porte du temple, la tête nue, et à souffrir toutes les ignominies qu'il plairait au peuple de lui faire. Ceux qui entraient lui crachaient au visage, et les prêtres lui demandaient doucement : Ne vous repentez-vous pas de vos hérésies ?

Après cette petite correction charitable et théologique, il fut renvoyé dans sa maison, où il vécut longtemps dans la misère et dans le mépris. Cependant un cri général s'éleva contre son successeur dans les fonctions de juge et de prêtre, homme dur, ignorant, injuste et violent. On redemanda Averroës. Al-Manzor consulta là-dessus les théologiens, qui répondirent que le souverain qui réprimait un sujet, quand il lui plaisait, pouvait aussi le relever à son gré ; et Averroës retourna au Maroc, où il vécut assez tranquille et assez heureux.

Ce fut un homme sobre, laborieux et juste. Il ne prononça jamais la peine de mort contre aucun criminel. Il abandonna à son subalterne le jugement des affaires capitales. Il montra de la modestie dans ses fonctions, de la patience et de la fermeté dans ses peines. Il exerça la bienfaisance même envers ses

ennemis. Ses amis s'offensèrent quelquefois de cette préférence, et il leur répondait : « C'est avec ses ennemis et non avec ses amis qu'on est bienfaisant : avec ses amis c'est un devoir qu'on remplit ; avec ses ennemis c'est une vertu qu'on exerce. Je dépense ma fortune comme mes parents l'ont acquise ; je reuds à la vertu ce qu'ils ont obtenu d'elle. La préférence dont mes amis se plaignent ne m'ôtera pas ceux qui m'aiment vraiment ; elle peut me ramener ceux qui me haïssent. » La faveur de la cour ne le corrompit point : il se conserva libre et honnête au milieu des grandeurs. Il fut d'un commerce facile et doux. Il souffrit moins, dans sa disgrâce, de la perte de sa fortune que des calomnies de l'injustice. Il s'attacha à la philosophie d'Aristote, mais il ne négigea pas Platon. Il défendit la cause de la raison contre Al-Gazel. Il était pieux ; et on n'entend pas trop comment il conciliait avec la religion sa doctrine de l'éternité du monde. Il a écrit de la logique, de la physique, de la métaphysique, de la morale, de la politique, de l'astronomie, de la théologie, de la rhétorique et de la musique. Il croyait à la possibilité de l'union de l'âme avec la Divinité dans ce monde. Personne ne fut aussi violemment attaqué de l'aristotélomanie, fanatisme qu'on ne conçoit pas dans un homme qui ne savait pas un mot de grec, et qui ne jugeait de cet auteur que sur de mauvaises traductions. Il professa la médecine. A l'exemple de tous les philosophes de sa nation, il s'était fait un système particulier de religion. Il disait que le christianisme ne convenait qu'à des fous, le judaïsme qu'à des enfants, et le mahométisme qu'à des pourceaux. Il admettait, avec Aristote, une âme universelle, dont la nôtre était une particule. A cette particule éternelle, immortelle, divine, il associait un esprit sensitif, périssable et passager. il accordait aux animaux une puissance estimatrice qui les guidait aveuglément à l'utile, que l'homme connaît par la raison. Il eut quelque idée du *sensorium commune*. Il a pu dire, sans s'entendre, mais sans se contredire, que l'âme de l'homme était mortelle et qu'elle était immortelle. Averroës mourut l'an de l'hégire 1103.

Le philosophe Noimoddin obtint des Romains quelques marques de distinction, après la conquête de la Grèce ; mais il sentit bientôt l'embarras et le dégoût des affaires publiques : il se renferma seul dans une petite maison, où il attendit en phi-

losophe que son âme délogeât de son corps pour passer dans un autre; car il paraît avoir eu quelque foi à la métempsycose.

*Ibrin Al-Chatil Rasis*, l'orateur de son siècle, fut théologien, philosophe, jurisconsulte et médecin. Ceux qui professaient à Bagdad l'accusèrent d'hérésie, et le conduisirent dans une prison qui dura. Il y a longtemps qu'un hérétique est un homme qu'on veut perdre. Le prince, mieux instruit, lui rendit justice; mais Rasis, qui connaissait apparemment l'opiniâtreté de la haine théologique, se réfugia au Caire, d'où la réputation d'Averroës l'appela en Espagne. Il partit précisément au moment où l'on exerçait contre Averroës la même persécution qu'il avait soufferte. La frayeur le saisit, et il s'en revint à Bagdad. Il suivit Abu-Habdilla dans ses disgrâces. Il prononça à Fez un poëme si touchant sur les malheurs d'Habdilla, que le souverain et le peuple se déterminèrent à le secourir. On passa en Espagne. On ramena les villes à l'autorité de leur maître. Rasis, ami d'Habdilla, fut renfermé dans la Castille, et celui-ci régna sur le reste de la contrée. Habdilla, tranquille sur le trône de Grenade, ne l'oublia pas; mais Rasis préféra l'obscurité du séjour de Fez à celui de la cour d'Espagne. Le plus léger mécontentement efface auprès des grands la mémoire des services les plus importants. Habdilla, qui lui devait sa couronne, devint son ennemi. La conduite de ce prince envers notre philosophe est un tissu de faussetés et de cruautés, auxquelles on ne conçoit pas qu'un roi, qu'un homme puisse s'abaisser. Il employa l'artifice et les promesses pour l'attirer; il médita de le faire périr dans une prison. Rasis lui échappa: il le fit redemander mort ou vif au souverain de Fez; celui-ci le livra à condition qu'on ne disposerait point de sa vie. On manqua à cette promesse. On accusa Rasis de vol et d'hérésie: il fut mis à la question; la violence des tourments en arracha l'aveu de crimes qu'il n'avait point commis. Après l'avoir brisé, disloqué, on l'étouffa. On le poursuivit au delà du tombeau: il fut exhumé, et l'on exerça contre son cadavre toutes sortes d'indignités. Tel fut le sort de cet homme à qui la nature avait accordé l'art de peindre et d'émouvoir, talents qui devaient un jour servir si puissamment ses ennemis, et lui être si utiles auprès d'eux. Il mourut l'an 1278 de l'hégire.

*Étosi*, ainsi nommé de *Tos*, sa patrie, fut ruiné dans le sac

de cette ville par le Tartare Holac. Il ne lui resta qu'un bien qu'on ne pouvait lui enlever, la science et la sagesse. Holac le protégea dans la suite, se l'attacha, et l'envoya même, en qualité d'ambassadeur, au souverain de Bagdad, qui paya chèrement le mépris qu'il fit de notre philosophe. Étosi fut Aristotélilien. Il commenta la logique de Rasis, et la métaphysique d'Avicenne. Il mourut à Samarcande, en Asie, l'an 1179 de l'hégire. On exige d'un philosophe ce qu'on pardonnerait à un homme ordinaire. Les Mahométans lui reprochent encore aujourd'hui de n'avoir point arrêté la vengeance terrible qu'Holac tira du calife de Bagdad. Fallait-il, pour une petite insulte, qu'un souverain et ses amis fussent foulés aux pieds des chevaux, et que la terre bût le sang de quatre-vingt mille hommes? Il est d'autant plus difficile d'écarter cette tache de la mémoire d'Étosi, qu'Holac fut un homme doux, ami de la science et des savants, et qui ne dédaigna pas de s'instruire sous Étosi.

*Nasiroddin de Tus* naquit l'an de l'hégire 4097. Il étudia la philosophie, et se livra de préférence aux mathématiques et aux arts qui en dépendent. Il présida sur toutes les écoles du Mogol: il commenta Euclide et Ptolomée. Il observa le ciel: il dressa des tables astronomiques. Il s'appliqua à la morale. Il écrivit un abrégé de l'éthique de Platon et d'Aristote. Ses ouvrages furent également estimés des Turcs, des Arabes et des Tartares. Il inspira à ces derniers le goût de la science, qu'ils reçurent et qu'ils conservèrent même au milieu du tumulte des armes. Holac, Hechan, Kublat, Kanm et Tamerlan aimèrent à conférer avec les hommes instruits.

Mais nous ne finirions point si nous nous étendions sur l'histoire des philosophes qui, moins célèbres que les précédents, n'ont pas été sans nom dans les siècles qui ont suivi la fondation du mahométisme: tels sont, parmi les Arabes, Matthieu-ebn-Junis, Afrihi, Al-Bazrani, Bachillani, Abulsaric, Abul-Chars, Ebn-Malca, Ebnol' Hosan, Abul' Helme, Mogrebin, Ibun-el-Baitar, qui a écrit des animaux, des plantes, des venins et des métaux; Abdessalame, qui fut soupçonné d'hérésie et dont les ouvrages furent brûlés; Said-ebn-Hebatolla, Muhammed Tusius, Masisii, Joseph, Hasnum, Dacxub, Phacroddin, Noimoddin, Ettphthesteni, qui fut premier ministre de Tamerlan, philosophe et factieux; Abul-Hasan, Abu-Bahar, parmi les Maure

Abu-Masar, astronome célèbre; Albatigne, Alfragan, Alchabit, Geber, un des pères de la chimie; Isaac-ben-Ezram, qui disait à Zaid son maître, qui lui avait associé un autre médecin avec lequel il ne s'accordait pas, que la contradiction de deux médecins était pire que la fièvre tierce; Esseram de Tolède, Abraham-Ibnu-Sahel de Séville, qui s'amusa à composer des vers licencieux; Aaron-ben-Senton, qui mécontenta les habitants de Fez auxquels il commandait pour Abdalla, et excita par sa sévérité leur révolte dans laquelle il fut égorgé, lui et le reste des Juifs.

Il suit de ce qui précède, qu'à proprement parler les Arabes ou *Sarrasins* n'ont point eu de philosophe avant l'établissement de l'islamisme.

Que le zabanisme, mélange confus de différentes opinions empruntées des Perses, des Grecs, des Égyptiens, ne fut point un système de théologie.

Que Mahomet fut un fanatique ennemi de la raison, qui ajusta comme il put ses sublimes rêveries à quelques lambeaux arrachés des livres des Juifs et des Chrétiens, et qui mit le couteau sur la gorge de ceux qui balancèrent à regarder ses chapitres comme des ouvrages inspirés. Ses idées ne s'élevèrent point au-dessus de l'anthropomorphisme.

Que le temps de la philosophie ne commença que sous les Omnéades.

Qu'elle fit quelques progrès sous les Abassides.

Qu'alors on s'en servit pour pallier le ridicule de l'islamisme.

Que l'application de la philosophie à la révélation engendra parmi les musulmans une espèce de théosophisme, le plus détestable de tous les systèmes.

Que les esprits aux yeux desquels la théologie et la philosophie s'étaient dégradées par une association ridicule inclinèrent à l'athéisme : tels furent les Zendékéens et les Dararianéens.

Qu'on en vit éclore une foule de fanatiques, de sectaires et d'imposteurs.

Que bientôt on ne sut ni ce qui était vrai, ni ce qui était faux, et qu'on se jeta dans le scepticisme.

Les Motasalites disaient : Dieu est juste et sage ; il n'est point l'auteur du mal ; l'homme se rend lui-même bon ou méchant.



Les Al-Jobariens disaient : l'homme n'est pas libre, Dieu produit en lui tout ce qu'il fait ; il est le seul être qui agisse. Nous ne sommes pas moins nécessités que la pierre qui tombe et que l'eau qui coule.

Les Al-Naiarianens disaient que Dieu, à la vérité, faisait le bien et le mal, l'honnête et le deshonnête ; mais que l'homme libre s'appropriait ce qui lui convenait.

Les Al-Assharites rapportaient tout à l'idée de l'harmonie universelle.

Que l'attachement servile à la philosophie d'Aristote étouffa tout ce qu'il y eut de bons esprits parmi les *Sarrasins*.

Qu'avec cela ils ne possédèrent en aucun temps une traduction fidèle de ce philosophe.

Et que la philosophie qui passa des écoles arabes dans celles des chrétiens ne pouvait que retarder le progrès de la connaissance parmi ces derniers.

*De la théologie naturelle des Sarrasins.* Ces peuples suivirent la philosophie d'Aristote ; ils perdirent des siècles à disputer des catégories, du syllogisme, de l'analytique, des topiques, de l'art sophistique. Or nous n'avons que trop parlé des sentiments de ces Anciens. Voyez les articles ARISTOTÉLISME et PÉRIPATÉTICIENNE. Nous allons donc exposer les principaux axiomes de la théologie naturelle des *Sarrasins*.

Dieu a tout fait et réparé ; il est assis sur un trône de force et de gloire : rien ne résiste à sa volonté.

Dieu, quant à son essence, est un, il n'a point de collègue ; singulier, il n'a point de pareil ; uniforme, il n'a point de contraire ; séparé, il n'a point d'intime ; ancien, il n'a point d'antérieur ; éternel, il n'a point eu de commencement ; perdurable, il n'aura point de fin ; constant, il ne cesse point d'être, il sera dans tous les siècles des siècles orné de ses glorieux attributs.

Dieu n'est soumis à aucun décret qui lui donne des limites, ou qui lui prescrive une fin ; il est le premier et le dernier terme ; il est au dehors et en dedans.

Dieu, élevé au-dessus de tout, n'est point un corps ; il n'a pas de forme, et n'est pas une substance circonscrite, une mesure déterminée ; les corps peuvent se mesurer et se diviser. Dieu ne ressemble point aux corps. Il semble, d'après ce principe, que les musulmans ne sont ni anthropomorphites, ni

matérialistes : mais il y a des sectes qui, s'attachant plus littéralement à l'*Alcoran*, donnent à Dieu des yeux, des pieds, des mains, des membres, une tête, un corps. Reste à savoir s'il n'en est pas d'elles comme des Juifs et de nous : celui qui voudrait juger de nos sentiments sur Dieu par les expressions de nos livres et par les nôtres se tromperait grossièrement. Il n'y a aucun de nos théologiens qui s'en tienne assez ouvertement à la lettre pour rendre Dieu corporel ; et s'il reste encore parmi les fidèles quelques personnes qui, accoutumées à s'en faire une image, voient l'Éternel sous la forme d'un vieillard vénérable avec une longue barbe, elles ont été mal instruites, elles n'ont point entendu leur catéchisme ; elles imaginent Dieu comme il est représenté dans les morceaux de peinture qui décorent nos temples, et qui peut-être sont le premier germe de cette espèce de corruption.

Dieu n'est point une substance, et il n'y a point de substance en lui ; ce n'est point un accident, et il n'y a point en lui d'accident ; il ne ressemble à rien de ce qui existe, ni rien de ce qui existe ne lui ressemble.

Il n'y a en Dieu ni quantité, ni termes, ni limites, ni position différente ; les cieux ne l'environnent point : s'il est dit qu'il est assis sur un trône, c'est d'une manière et sous une acception qui ne marque ni contact, ni forme, ni existence en un lieu déterminé, ni mouvement local. Son trône ne le soutient point ; mais il est soutenu avec tout ce qui l'environne par la bonté de sa puissance. Son trône est partout, parce qu'il règne partout. Sa main est partout, parce qu'il commande en tous lieux. Il n'est ni plus éloigné, ni plus voisin du ciel que de la terre.

Il est en tout ; il est plus proche de l'homme que ses veines jugulaires ; il est présent à tout ; il est témoin de tout ce qui se passe ; sa proximité des choses n'a rien de commun avec la proximité des choses entre elles ; ce sont deux essences, deux existences, deux présences différentes.

Il n'existe en quoi que ce soit, ni quoi que ce soit en lui ; il n'est le sujet de rien.

Il est immense, et l'espace ne le comprend pas ; il est très-saint, et le temps ne le limite pas. Il était avant le temps et l'espace, et il est à présent comme il a été de toute éternité.

Dieu est distingué de la créature par ses attributs ; il n'y a

dans son essence que lui; il n'y a dans les autres choses que son essence.

Sa sainteté ou perfection exclut de sa nature toute idée de changement et de translation; il n'y a point en lui d'accident; il n'est point sujet à la contingence; il est lui dans tous les siècles, exempt de dissolution, quant aux attributs de sa gloire; exempt d'accroissement, quant aux attributs de sa perfection.

Il est de foi que Dieu existe présent à l'entendement et aux yeux pour les saints et les bienheureux dont il fait ainsi le bonheur dans la demeure éternelle, où il leur accorde de contempler sa face glorieuse.

Dieu est vivant, fort, puissant, supérieur à tout; il n'est sujet ni à excès, ni à impuissance, ni au sommeil, ni à la veille, ni à la vieillesse, ni à la mort.

C'est lui qui commande et qui règne, qui veut et qui peut; c'est de lui qu'est la souveraineté et la victoire, l'ordre et la création.

Il tient les cieus dans sa droite; les créatures sont dans la paume de sa main; il a notifié son excellence et son unité par l'œuvre de la création.

Les hommes et leurs œuvres sont de lui; il a marqué leurs limites.

Le possible est en sa main; ce qu'il peut ne se compte pas; ce qu'il sait ne se comprend pas.

Il sait tout ce qui peut être su; il comprend, il voit tout ce qui se fait des extrémités de la terre jusqu'au haut des cieus; il suit la trace d'un atome dans le vide; il est présent au mouvement délié de la pensée; le mouvement le plus secret du cœur ne lui est pas caché; il sait d'une science antique qui fut son attribut de toute éternité, et non d'une science nouvelle qu'il ait acquise dans le temps. La charge de l'univers est moins par rapport à lui, que celle d'une fourmi par rapport à l'étendue et à la masse de l'univers.

Dieu veut ce qui est; il a disposé à l'événement ce qui se fera, il n'y a par rapport à sa puissance ni peu ni beaucoup, ni petitesse ni grandeur, ni bien ni mal, ni foi ni incrédulité, ni science ni ignorance, ni bonheur ni malheur, ni jouissance ni privation, ni accroissement ni diminution, ni obéissance ni

révolte, si ce n'est par un jugement déterminé, un décret, une sentence, un acte de sa volonté.

Ce fatalisme est l'opinion dominante des musulmans. Ils accordent tout à la puissance de Dieu, rien à la liberté de l'homme.

Ce que Dieu veut est, ce qu'il ne veut pas n'est pas; le clin de l'œil, l'essor de la pensée sont par sa volonté.

C'est lui par qui les choses ont commencé, qui les a ordonnées; qui les réordonnera; c'est lui qui fait ce qu'il lui plaît, dont la sentence est irrévocable, dont rien ne retarde ou n'avance le décret, à la puissance duquel rien ne se soustrait, qui ne souffre point de rebelles, qui n'en trouve point, qui les empêche par sa miséricorde, ou qui les permet par sa puissance; c'est de son amour et de sa volonté que l'homme tient la faculté de lui obéir, de le servir. Que les hommes, les démons et les anges se rassemblent, qu'ils combinent toutes leurs forces; s'ils ont mis un atome en mouvement, ou arrêté un atome mû, c'est qu'il l'aura voulu.

Entre les attributs qui constituent l'essence de Dieu, il faut surtout considérer la volonté; il a voulu de toute éternité que ce qui est fût; il en a vu le moment, et les existences n'ont ni précédé ce moment, ni suivi; elles se sont conformées à sa science, à son décret, sans délai, sans précipitation, sans désordre.

Il voit, il entend; rien n'est loin de son oreille, quelque faible qu'il soit; rien n'est loin de sa vue, quelque petit qu'il soit. Il n'y a point de distance pour son ouïe, ni de ténèbres pour ses yeux. Il est sans organes; cependant il a toutes les sensations; comme il connaît son cœur, il exécute sans membres, il crée sans instrument; il n'y a rien d'analogue à lui dans la créature.

Il parle, il ordonne, il défend, il promet, il menace d'une voix éternelle, antique, partie de son essence. Mais son idiome n'a rien de commun avec les langues humaines. Sa voix ne ressemble point à la nôtre; il n'y a ni ondulation d'air, ni collision de corps, ni mouvement de lèvres, ni lettres, ni caractères; c'est la loi, c'est l'Alcoran, c'est l'Évangile, c'est le Psautier, c'est son esprit qui est descendu sur ses apôtres, qui ont été les interprètes entre lui et nous.

Tout ce qui existe hors de Dieu est son œuvre, émané de sa justice de la manière la plus parfaite et la meilleure.

Il est sage dans ses œuvres, juste dans ses décrets : comment pourrait-il être accusé d'injustice ? Ce ne pourrait être que par un autre être qui aurait quelque droit de juger de l'administration des choses, et cet être n'est pas.

D'où l'on voit que les musulmans n'établissent aucune liaison entre le Créateur et la créature ; que tout se rapporte à lui seul ; qu'il est juste, parce qu'il est tout-puissant ; que l'idée de son équité n'a peut-être rien de commun avec la nôtre ; et que nous ne savons précisément par quels principes nous serons jugés à son tribunal bons ou méchants. Qu'est-ce qu'un être passager d'un moment, d'un point, devant un être éternel, immense, infini, tout-puissant ? moins que la fourmi devant nous. Qu'on imagine ce que les hommes seraient pour un de leurs semblables, si l'existence éternelle était seulement assurée à cet être ? Croit-on qu'il eût quelque scrupule d'immoler à sa félicité tout ce qui pourrait s'y opposer ? Croit-on qu'il balançât de dire à celui qui deviendrait sa victime : qu'êtes-vous par rapport à moi ? Dans un moment il ne s'agira plus de vous, vous ne souffrirez plus, vous ne serez plus : moi, je suis, et je serai toujours. Quel rapport de votre bien-être au mien ! Je ne vous dois qu'à proportion de votre durée comparée à la mienne. Il s'agit d'une éternité pour moi, d'un instant pour vous. Je me dois en raison de ce que vous êtes, et de ce que je suis ; voilà la base de toute justice. Souffrez donc, mourez, périssez sans vous plaindre. Or, quelle distance encore plus grande d'un Dieu qui aurait accordé l'éternité à sa créature, à cette créature éternelle, que de cette créature éternelle à nous ? Combien ne lui resterait-il pas d'infirmités qui rapprocheraient sa condition de la nôtre, tandis qu'elle n'aurait qu'un seul attribut qui rendrait sa condition comparable à celle de Dieu. Un seul attribut divin, supposé dans un homme, suffit donc pour anéantir entre cet homme et ses pareils toute notion de justice. Rien par rapport à cet homme hypothétique, que sommes-nous donc par rapport à Dieu ? Il n'y a que le brachmane qui a craint d'écraser la fourmi qui puisse lui dire : O Dieu ! pardonne-moi ; si j'ai fait descendre l'idée de ma justice jusqu'à la fourmi, j'ai pu la faire aussi remonter jusqu'à

toi. Traite-moi comme j'ai traité le plus faible de mes inférieurs.

Les génies, les hommes, les démons, les anges, le ciel, la terre, les animaux, les plantes, la substance, l'accident, l'intelligible, le sensible, tout a commencé, excepté Dieu. Il a tiré tout du néant, ou de la pure privation : rien n'était ; lui seul a toujours été.

Il n'avait besoin de rien. S'il a créé, ce n'est pas qu'il ne pût se passer des créatures. Il a voulu qu'elles fussent pour que sa volonté se fit, sa puissance se manifestât, la vérité de sa parole s'accomplît. Il ne remplit point un devoir, il ne céda point à une nécessité : il ne satisfait point à un sentiment de justice, il n'était obligé à rien envers quelque être que ce fût. S'il a fait aux êtres la condition dont ils jouissent, c'est qu'il l'a voulu. Il pourrait accabler l'homme de souffrances, sans qu'il pût en être accusé. S'il en a usé autrement, c'est bienveillance, c'est bonté, c'est grâce. O homme ! remercie-le donc du bien qu'il t'a départi gratuitement, et soumets-toi sans murmurer à la peine.

S'il récompense un jour ceux qui l'auront aimé et imité, cette récompense ne sera point le prix du mérite, une indemnité, une compensation, une reconnaissance nécessaire. Ce sera l'accomplissement de sa parole, la suite de son pacte qui fut libre. Il pouvait créer, ne se point obliger, disposer de nous à son gré, et cela sans cesser d'être juste. Qu'y a-t-il de commun entre nous et lui ?

Il faut avouer que les musulmans ont de hautes idées de la nature de Dieu, et que Leibnitz avait raison de dire que le christianisme ne s'était élevé à rien de plus sublime.

*De la doctrine des musulmans sur les anges et sur l'âme de l'homme.* Ils disent :

Les anges sont les ministres de Dieu ; ils n'ont point péché ; ils sont proches de leur souverain ; ils commandent et ils lui obéissent.

Ce sont des corps subtils, saints, formés de lumières ; ils ne courent point, ils ne mangent point, ils ne dorment point, ils n'ont point de sexe ; ils n'ont ni père, ni mère, ni appétit charnel.

Ils ont différentes formes, selon les fonctions auxquelles ils sont destinés. Il y en a qui sont debout ; d'autres sont inclinés,

d'autres assis, d'autres prosternés; les uns prient, les autres chantent; les uns célèbrent Dieu par des louanges, les autres implorent sa miséricorde pour les pécheurs; tous l'adorent.

Il faut croire aux anges, quoiqu'on en ignore et les noms et les ordres. Il faut les aimer. La foi l'ordonne. Celui qui les néglige est un infidèle.

Celui qui n'y croit pas, qui ne les aime pas, qui ne les révère pas, qui les suppose de différents sexes, est un infidèle.

L'âme de l'homme est immortelle. La mort est la dissolution du corps et le sommeil de l'âme. Ce sommeil cessera.

Ce sentiment n'est pas général. Les Al-Sharestans et les Al-Assharites regardent l'âme comme un accident périssable.

Lorsque l'homme est déposé dans le tombeau, deux anges terribles le visitent; ils s'appellent *Moncar* et *Nacir*. Ils l'interrogent sur sa croyance et sur ses œuvres. S'il répond bien, ils lui permettent de reposer mollement; s'il répond mal, ils le tourmentent en le frappant à grands coups de masses de fer.

Ce jugement du sépulcre n'est pas dans l'*Alcoran*; mais c'est un point de tradition pieuse.

La main de l'ange de mort, qui s'appelle *Azariel*, reçoit l'âme au sortir du corps; et si elle a été fidèle, il la confie à deux anges qui la conduisent au ciel, où son mérite désigne sa place, ou entre les prophètes, ou entre les martyrs, ou parmi le commun des fidèles.

Les âmes au sortir du corps descendent dans l'albazach. C'est un lieu placé entre ce monde et le monde futur, où elles attendent la résurrection.

L'âme ne ressuscite pas seule. Le corps ressuscite aussi. L'*Alcoran* dit: Qui est-ce qui pourra ressusciter les os dissous? qui est-ce qui rassemblera leurs particules éparses? Celui qui les a formés, lorsqu'ils n'étaient rien.

Au jour du jugement, Dieu rassemblera et les hommes et les génies qui ont été. Il les examinera, il accordera le ciel aux bons. Les méchants seront envoyés à la gêne.

Entre les méchants, ceux qui auront reconnu l'unité de Dieu sortiront du feu, après avoir expié leurs fautes.

Il n'y a point de damnation éternelle pour celui qui a cru en un seul Dieu.

*De la physique et de la métaphysique des Sarrasins. C'est*

l'aristotélisme ajouté aux préjugés religieux, une théosophie islamitique; Thophaïl admet les quatre qualités des péripatéticiens : l'humide et le sec, le froid et le chaud. C'est de leur combinaison qu'il déduit l'origine des choses; l'âme a, selon lui, trois facultés : la végétative, la sensitive et la naturelle; il y a trois principes : la matière, la forme et la privation : les deux premiers sont de l'essence; la puissance et la raison des existences; le mouvement est l'acte de la puissance, en tant que puissance. Le progrès du mouvement n'est point infini; il se résout à un premier moteur immobile, un, éternel, invisible, sans quantité et sans matière. Il y a des corps simples; il y en a de composés; ils sont mus en ligne droite ou circulaire. Il n'y a que quatre éléments. Le ciel est un, il est simple, exempt de génération et de corruption. Il se meut circulairement. Il n'y a point de corps infini. Le monde est fini, cependant éternel. Les corps célestes ont un cinquième élément particulier. Plus une sphère est voisine du premier moteur, plus elle est parfaite, plus son mouvement est rapide. Les éléments sont des corps simples, dans lesquels les composés se résolvent. Il y en a de légers qui tendent en haut, et de graves qui tendent en bas. C'est leur tendance opposée qui cause l'altération et le changement des corps. L'âme végétative préside à la végétation, la sensitive aux sens, la rationnelle à la raison. L'entendement est ou actif ou passif. L'entendement actif est éternel, immortel, loin de tout commerce avec le corps; le passif est ou théorique ou pratique. La mort est l'extinction de la chaleur naturelle. La vie est l'équilibre de la chaleur naturelle, et de l'humide vital. Tous les êtres sont par la matière et par la forme. On ne peut définir que les composés; la matière et la forme ne s'engendrent point. Il y a des puissances données de la raison; il y en a qui en sont privées. Personne ne juge mal de ce qui ne change point. L'unité est l'opposé de la multitude. Il y a trois sortes de substances : les unes qui périssent, comme les plantes et les animaux; d'autres qui ne périssent point, comme le ciel; de troisièmes qui sont éternelles et immobiles. Il y a un mouvement éternel. Il y a donc des substances éternelles. Elles sont immatérielles. Elles se meuvent de toute éternité d'un mouvement actuel. Le premier moteur meut toutes les autres intelligences. Cette cause première du mouvement ne change point.



Elle est par elle-même. C'est Dieu, être éternel, immobile, insensible, indivisible, infiniment puissant, infiniment heureux dans sa propre contemplation. Il y a sous Dieu des substances motrices des sphères. Ce sont des esprits. Elles ont leurs fonctions particulières, etc...

*De la physique et de la métaphysique de Thophail.* Il peut y avoir dans quelque contrée saine et tempérée, placée sous la ligne équinoxiale ou ailleurs, des hommes vraiment autochtones, naissant de la terre, sans père et sans mère, par la seule influence de la lumière et du ciel.

Cette génération spontanée sera l'effet d'une fermentation du limon, continuée pendant des siècles, jusqu'au moment où il s'établit un équilibre fécond entre le froid et le chaud, l'humide et le sec.

Dans une masse considérable de ce limon ainsi fécondé, il y aura des parties où l'équilibre des qualités ou la température sera plus parfaite, où la disposition à la formation du mixte sera plus grande. Ces parties appartiendront à la nature animale ou humaine.

La matière s'agitera, il s'y formera des bulles, elle deviendra visqueuse, les bulles seront partagées au dedans d'elles-mêmes en deux capacités séparées par un voile léger, un air subtil y circulera, une température égale s'y établira, l'esprit envoyé par Dieu s'y insinuera et s'y unira, et le tout sera vivant.

L'union de l'esprit avec la matière prédisposée à le recevoir sera si intime qu'on ne pourra le séparer.

L'esprit vivifiant émane incessamment de Dieu. La lumière qui s'élançe continuellement du soleil, sans l'épuiser, en est une image.

Il descend également sur toute la création ; mais il ne se manifeste pas également en tout lieu. Toutes les parties de l'univers ne sont pas également disposées à le faire valoir. De là les êtres inanimés qui n'ont pas de vie, les plantes où l'on aperçoit quelques symptômes de sa présence ; les animaux où il a un caractère plus évident.

Entre les animaux il y en a qui ont avec lui une affinité particulière, une organisation plus analogue à sa forme, dont le corps est, pour ainsi dire, une image de l'esprit qui doit l'animer. Tel est l'homme.

Si cette analogie de l'esprit et de la forme prédomine dans un homme, ce sera un prophète.

Aussitôt que l'esprit s'est uni à sa demeure, il se soumet toutes les facultés; elles lui obéissent; Dieu a voulu qu'il en disposât.

Alors il se forme une autre bulle divisée en trois capacités séparées chacune par des cloisons, des fibres, des canaux déliés. Un air subtil, assez semblable à celui qui remplissait les capacités de la première bulle, remplit les capacités de celle-ci.

Chacune de ces capacités contient des qualités qui lui sont propres; elles s'y exercent, et ce qu'elles produisent de grand ou de petit est transmis à l'esprit vivifiant qui a son ventricule particulier.

Aux environs de ce ventricule, il naît une troisième bulle. Cette bulle est aussi remplie d'une substance aérienne, mais plus grossière. Elle a ses capacités. Ce sont des réservoirs des facultés subalternes.

Ces réservoirs communiquent entre eux et s'entretiennent; mais ils sont tous subordonnés au premier, à celui de l'esprit, excepté dans les fonctions des membres qui se formeront, et auxquels ils présideront avec souveraineté.

Le premier des membres, c'est le cœur. Sa figure est conique; c'est l'effet de celle que l'esprit ou la flamme affecte. C'est par la même raison que la membrane forte qui l'environne suit la même configuration; sa chair est solide; il est conservé par une enveloppe épaisse.

La chaleur dissout les humeurs et les dissipe. Il fallait que quelques organes les réparassent. Il fallait que ces organes sentissent ce qui leur était propre, et l'attirassent; ce qui leur était contraire, et le repoussassent.

Deux membres ont été formés à cette fin, avec les facultés convenables: l'un préside aux sensations, c'est le cerveau; l'autre à la nutrition, c'est le foie.

Il était nécessaire qu'ils communiquassent entre eux et avec le cœur. De là les artères, les veines et la multitude de canaux, les uns étroits, les autres larges, qui s'y rendent et qui s'en distribuent.

C'est ainsi que le germe se forme, que l'embryon s'accroît, et qu'il se perfectionne jusqu'au moment de sa naissance.

Lorsque l'homme est parfait, les téguments du limon se déchirent comme dans les douleurs de l'enfantement; la terre aride environnante s'entr'ouvre, et la génération spontanée s'achève.

La nature a refusé à l'homme ce qu'elle a accordé aux bêtes; elle lui a fait des besoins particuliers. De là l'invention des vêtements et d'autres arts.

Ses mains ont été les sources les plus fécondes de ses connaissances. C'est de là que lui est venue la connaissance de sa force et de sa supériorité sur les animaux.

L'exercice des sens ne se fait pas sans obstacle. Il a fallu les lever.

Lorsque l'action des sens est suspendue, et que le mouvement cesse dans l'animal, sans qu'il y ait aucun obstacle extérieur, aucun vice interne, l'animal continue de vivre. Il faut donc chercher en lui quelque organe sans le secours duquel les autres ne puissent vaquer à leurs fonctions. Cet organe est le cœur.

Lorsque l'animal est mort, lorsque la vie n'y est plus, sans qu'on remarque dans sa configuration et dans ses organes aucun dérangement qui en anéantisse les opérations, il faut en conclure qu'il y a un principe particulier et antérieur dont toute l'économie dépendait.

Lorsque ce principe s'est retiré, l'animal restant entier, quelle apparence qu'il revienne, l'animal étant détruit?

Il y a donc deux choses dans l'animal : le principe par lequel il vit, et le sort qui sert d'instrument au principe. La partie noble, c'est le principe, le corps est la partie vile.

Il faut le déposer dans le temps, lorsque le principe vivifiant s'en est retiré. Un être vraiment étonnant, précieux et digne d'admiration, c'est le feu.

Sa force est surprenante, ses effets prodigieux; la chaleur du cœur ne permet pas de douter que le feu n'anime cet organe, et ne soit le principe de son action.

La chaleur subsiste dans l'animal tant qu'il vit; elle n'est dans aucune partie aussi grande qu'au cœur. A la mort, elle cesse. L'animal est froid.

Cette vapeur humide et chaude du cœur qui fait le mouvement dans l'animal est sa vie.

Malgré la multitude et la diversité des parties dont l'animal est composé, il est un relativement à l'esprit. L'esprit y occupe un point central d'où il commande à toute l'organisation.

L'esprit est un. Il communique avec les membres par des fibres et des canaux. Coupez, anéantissez, embarrassez la communication de l'esprit à un membre, et ce membre sera paralysé.

Le cœur envoie l'esprit au cerveau ; le cerveau le distribue dans les artères. Le cerveau abonde en esprits. Il en est un réservoir.

Si, par quelque cause que ce soit, un organe est privé d'esprit, son action cesse. C'est un instrument inutile et abject.

Si l'esprit s'échappe de tout le corps, s'il se consume en entier ou s'il se dissout, le corps reste sans mouvement ; il est dans l'état de mort.

De la comparaison de l'homme avec les autres êtres il suit qu'ils ont des qualités communes et des qualités différentes. Qu'ils sont un dans les convenances ; variés et plusieurs, dans les disconvenances.

Le premier coup d'œil que nous jetons sur les propriétés des choses nous instruit de toute la richesse de la nature.

Si l'esprit est un, le corps est un relativement à la continuité et à son économie. C'est un même organe qui a différentes fonctions sur sa longueur, selon le plus ou moins d'énergie de l'esprit.

Il y a aussi une sorte d'unité sous laquelle on peut considérer tous les animaux ; même organisation, même sens, même mouvement, même fonction, même vie, même esprit.

L'esprit est un ; les cœurs sont différents. La différence est dans les vaisseaux et non dans la liqueur.

L'espèce est une ; les individus différents ; mais cette différence est semblable à celle des membres, qui n'empêche point la personne d'être une.

Il y a dans toute espèce d'animaux la sensation, la nutrition et le mouvement spontané. Ces fonctions communes sont propres à l'esprit ; les autres fonctions diverses dans les différentes espèces d'animaux lui appartiennent moins spécialement.

L'esprit est un dans tout le genre animal, quoiqu'il y ait

quelque différence légère dans ses fonctions, d'une espèce d'animal à une autre. Le genre animal est un.

Quelque diversité que nous remarquions dans le port, la tige, les branches, les fleurs, les feuilles, les fruits, les semences des plantes, elles vivent, elles croissent, elles se nourrissent de même. Le genre en est un.

Le genre animal et le genre végétal ont des qualités communes, telles que l'accroissement et la nutrition. Les animaux sentent, conçoivent; les plantes ne sont pas tout à fait privées de ces qualités. On peut donc renfermer par la pensée ces deux genres, et n'en faire qu'un.

Les pierres, la terre, l'eau, l'air, le feu, en un mot tous les corps qui n'ont ni sentiment, ni accroissement, ni nutrition, ne diffèrent entre eux que comme les colorés et les non colorés, les chauds et les froids, les ronds et les carrés. Mais ce qui est chaud peut se refroidir, ce qui est froid se réchauffer, ce qui est coloré s'obscurcir, ce qui est obscur se colorer; les eaux se changent en vapeurs, les vapeurs se remettent en eau; ainsi, malgré l'apparence de la diversité il y a unité.

Mais c'est la diversité des organes qui fait la diversité des actions, les actions ne sont point essentielles; appliquez le principe de l'action de la même manière, et vous aurez les mêmes actions; appliquez-le diversement, vous aurez des actions différentes; mais tous les êtres étant convertibles les uns dans les autres, il n'y a que le principe de l'action qui soit un. Il est commun à tous les êtres, animés ou inanimés, vivants ou bruts, mus ou en repos.

Toute cette variété répandue dans l'univers disparaît donc aux yeux de l'homme attentif. Tout se réduit à l'unité.

Entre les qualités des corps naturels, les premières qu'on remarque ce sont la tendance en haut dans les uns, tels que l'air, le feu, la fumée, la flamme; et la tendance en bas dans les autres, tels que l'eau, la terre, les pierres.

Il n'y en a point qui soit absolument privé de l'un et de l'autre de ces mouvements, ou parfaitement en repos, à moins qu'un obstacle ne l'arrête.

La pesanteur et la légèreté ne sont pas des qualités des corps comme tels; sans quoi il n'y aurait point de grave qui n'eût quelque légèreté, ni de léger qui n'eût quelque pesanteur.

La pesanteur et la légèreté sont donc quelque chose surajoutée à la notion de corporéité.

L'essence des graves et des légers est donc composée de deux notions : l'une commune, c'est la corporéité; l'autre différente, c'est ce qui constitue grave le corps grave, et léger le corps léger.

Mais cela n'est pas vrai seulement des graves et des légers, mais de tout en général. L'essence est une notion composée de la corporéité et de quelque chose surajouté à cette qualité.

L'esprit animal, qui réside dans le cœur, a nécessairement quelque chose de surajouté à sa corporéité, qui le rend propre à ses fonctions admirables : c'est la notion de ce quelque chose qui constitue sa forme et sa différence; c'est par elle qu'il est âme animale ou sensitive.

Ce qui opère dans les plantes les effets de la chaleur radicale dans les animaux s'appelle *âme végétative*.

Ces qualités surajoutées ou formes se distinguent par leurs effets. Elles ne tombent pas toujours sous le sens. La raison les soupçonne.

La nature d'un corps animé, c'est le principe particulier de ce qu'il est et de ce qui s'y opère.

L'essence même de l'esprit consiste dans quelque chose de surajouté à la notion de corporéité.

Il y a une forme générale et commune à tous les êtres dans laquelle ils conviennent, et d'où émanent une ou plusieurs actions; outre cette forme commune et générale, un grand nombre ont une forme commune particulière surajoutée, d'où émanent une ou plusieurs actions particulières à cette forme surajoutée. Outre cette première forme surajoutée, un grand nombre de ceux auxquels elle est commune en ont une seconde surajoutée particulière, d'où émanent une ou plusieurs actions particulières à cette seconde forme surajoutée. Outre cette seconde forme surajoutée, un grand nombre de ceux à qui elle est commune en ont une troisième particulière surajoutée, d'où émanent une ou plusieurs actions particulières à cette troisième forme surajoutée, et ainsi de suite.

Ainsi les corps terrestres sont graves, et tombent. Entre les corps graves et qui tombent, il y en a qui se nourrissent et s'accroissent. Entre les corps graves et qui tombent, et qui se

nourrissent et s'accroissent, il y en a qui sentent et se meuvent. Entre les corps graves et qui tombent, et qui se nourrissent et s'accroissent, et qui sentent et se meuvent, il y en a qui pensent.

Ainsi toute espèce particulière d'animaux a une propriété commune avec d'autres espèces, et une propriété surajoutée qui la distingue.

Les corps sensibles, qui remplissent dans ce monde le lien de la génération et de la corruption, ont plus ou moins de qualités surajoutées à celle de la corporéité, et la notion en est plus ou moins composée.

Plus les actions sont variées, plus la notion est composée, et plus il y a de qualités surajoutées à la corporéité.

L'eau a peu d'actions propres à sa forme d'eau. Ainsi sa notion ni sa composition ne supposent pas beaucoup de qualités surajoutées. Il en est de même de la terre et du feu.

Il y a dans la terre des parties plus simples que d'autres.

L'air, l'eau, la terre et le feu, se convertissant les uns dans les autres, il faut qu'il y ait une qualité commune. C'est la corporéité.

Il faut que la corporéité n'ait par elle-même rien de ce qui caractérise chaque élément. Ainsi elle ne suppose ni pesanteur ni légèreté, ni chaleur ni froid, ni humidité ni sécheresse. Il n'y a aucune de ces qualités qui soit commune à tous les corps. Il n'y en a aucune qui soit du corps, en tant que corps.

Si l'on cherche la forme surajoutée à la corporéité qui soit commune à tous les êtres animés ou inanimés, on n'en trouvera point d'autre que l'étendue conçue sous les trois dimensions. Cette notion est donc du corps comme corps.

Il n'y a aucun corps dont l'existence se manifeste aux sens par la seule qualité d'étendue surajoutée à celle de corporéité; il y en a une troisième surajoutée.

La notion de l'étendue suppose la notion d'un sujet de l'étendue : ainsi l'étendue et le corps diffèrent.

La notion du corps est composée de la notion de la corporéité et de la notion de l'étendue. La corporéité est de la matière, l'étendue est de la forme. La corporéité est constante, l'étendue est variable à l'infini.

Lorsque l'eau est dans l'état que sa forme exige, on y remarque un froid sensible, un penchant à descendre d'elle-même :

deux qualités qu'on ne peut lui ôter sans détruire le principe de sa forme, sans en séparer la cause de sa manière d'être aqueuse ; autrement des propriétés essentielles à une forme pourraient émaner d'une autre.

Tout ce qui est produit suppose un produisant ; ainsi d'un effet existant il existe une cause efficiente.

Qu'est-ce que l'essence d'un corps ? C'est une disposition d'où procèdent ses actions, ou une aptitude à y produire ses mouvements.

Les actions des corps ne sont pas d'elles-mêmes, mais de la cause efficiente qui a produit dans les corps les attributs qu'ils ont, et d'où ces actions émanent.

Le ciel et toutes les étoiles sont des corps qui ont longueur, largeur et profondeur. Ces corps ne peuvent être infinis, car la notion d'un corps infini est absurde.

Les corps célestes sont finis par le côté qu'ils nous présentent ; nous avons là-dessus le témoignage de nos sens. Il est impossible que par le côté opposé ils s'étendent à l'infini. Car soit deux lignes parallèles tirées des extrémités du corps, et s'enfonçant ou le suivant dans toute son extension à l'infini ; qu'on ôte à l'une de ces lignes une portion finie ; qu'on applique cette ligne moins cette portion coupée à la parallèle qui est entière, il arrivera de deux choses l'une : ou qu'elles seront égales, ce qui est absurde ; ou qu'elles seront inégales, ce qui est encore absurde : à moins qu'elles ne soient l'une et l'autre finies, et par conséquent le corps dont elles formaient deux côtés.

Les cieux se meuvent circulairement ; donc le ciel est sphérique.

La sphéricité du ciel est encore démontrée par l'égalité des dimensions des astres à leur lever, à leur midi et à leur coucher. Sans cette égalité, les astres seraient plus éloignés ou plus voisins dans un moment que dans un autre.

Les mouvements célestes s'exécutent en plusieurs sphères contenues dans une sphère suprême qui les emporte toutes d'orient en occident dans l'intervalle d'un jour et d'une nuit.

Il faut considérer l'orbe céleste et tout ce qu'il contient comme un système composé de parties unies les unes aux autres, de manière que la terre, l'eau, l'air, les plantes, les animaux et le reste des corps renfermé sous la limite de cet orbe



forment une espèce d'animal dont les astres sont les organes de la sensation, dont les sphères particulières sont les membres, dont les excréments sont cause de la génération et de la corruption dans ce grand animal, comme on remarque quelquefois que les excréments des petits produisent d'autres animaux.

Le monde est-il éternel, ou ne l'est-il pas? C'est une question qui a ses preuves également fortes pour et contre.

Mais, quel que soit le sentiment qu'on suive, on dira : Si le monde n'est pas éternel, il a une cause efficiente ; cette cause efficiente ne peut tomber sous le sens, être matérielle ; autrement elle ferait partie du monde. Elle n'a donc ni l'étendue ni les autres propriétés du corps ; elle ne peut donc agir sur le monde. Si le monde est éternel, le mouvement est éternel ; il n'y a jamais eu de repos. Mais tout mouvement suppose une cause motrice hors de lui ; donc la cause motrice du monde serait hors de lui ; il y aurait donc quelque chose d'abstrait, d'antérieur au monde, d'incomparable, et d'anomal à toutes les parties qui le composent.

L'essence de ce monde, relativement au moteur dont il reçoit son action, qui n'est point matériel, qui est un abstrait qui ne peut tomber sous le sens, qu'on ne peut s'imaginer, qui produit les mouvements célestes sans différence, sans altération, sans relâche, est quelque chose d'analogue à ce moteur.

Toute substance corporelle a une forme, sans laquelle le corps ne peut ni être conçu ni être. Cette forme a une cause ; cette cause est Dieu ; c'est par elle que les choses sont, subsistent, durent ; sa puissance est infinie, quoique ce qui en dépend soit fini.

Il y a donc eu création. Il y a priorité d'origine, mais non de temps, entre le monde et la cause efficiente du monde. Au moment qu'on la conçoit, on peut la concevoir, disant que tout soit, et tout étant.

Sa puissance et sa sagesse, si évidentes dans son œuvre, ne nous laissent aucun doute sur sa liberté, sa prévoyance et ses autres attributs ; le poids de l'atome le plus petit lui est connu.

Les membres qu'il a donnés à l'animal, avec la faculté d'en user, annoncent sa munificence et sa miséricorde.

L'être le plus parfait de cet univers n'est rien en compa-

raison de son auteur. N'établissons point de rapports entre le Créateur et la créature.

Le Créateur est un être simple. Il n'y a en lui ni privation ni défaut. Son existence est nécessaire: c'est la source de toutes les autres existences. Lui, lui; tout périt excepté lui.

Le Dieu des choses est le seul digne objet de notre contemplation. Tout ce qui nous environne nous ramène à cet être, et nous transporte du monde sensible dans le monde intelligible.

Les sens n'ont de rapport qu'au corps; l'être qui est en nous, et par lequel nous atteignons à l'existence de la cause incorporelle, n'est donc pas corps.

Tout corps se dissout et se corrompt; tout ce qui se corrompt et se dissout est corps. L'âme incorporelle est donc indissoluble, incorruptible, immortelle.

Les facultés intelligentes le sont, ou en puissance ou en action.

Si une faculté intelligente conçoit un objet, elle en jouit à sa manière; et sa jouissance est d'autant plus exquise que l'objet est plus parfait; et lorsqu'elle en est privée, sa douleur est d'autant plus grande.

La somme des facultés intelligentes, l'essence de l'homme ou l'âme, c'est la même chose.

Si l'âme unie au corps n'a pas connu Dieu, au sortir du corps elle n'en peut jouir; elle est étrangère au bonheur de posséder ou à la douleur d'être privée de la contemplation de l'être éternel; que devient-elle donc? Elle descend à l'état des brutes. Si l'âme unie au corps a connu Dieu, quand elle en sera séparée, devenue propre à la jouissance de cet astre par l'usage qu'elle aurait fait de ses sens et de ses facultés, lorsqu'elle les commandait, elle sera ou tourmentée éternellement par la privation d'un bien infini qui lui est familier, ou éternellement heureuse par sa possession; c'est selon les œuvres de l'homme en ce monde.

La vie de la brute se passe à satisfaire à ses besoins et à ses appétits. La brute ne connaît point Dieu; après sa mort elle ne sera ni tourmentée par le désir d'en jouir, ni heureuse par sa jouissance.

L'incorruptibilité, la permanence, l'éclat, la durée, la constance du mouvement des astres, nous portent à croire qu'ils

ont des âmes, ou essences capables de s'élever à la connaissance de l'être nécessaire.

Entre les corps de ce monde corruptible, les uns ont la raison de leur essence dans certain nombre de qualités surajoutées à la corporéité, et ce nombre est plus ou moins grand; les autres dans une seule qualité surajoutée à la corporéité, tels sont les éléments. Plus le nombre des qualités surajoutées à la corporéité est grand, plus le corps a d'action, plus il a de vie. Le corps considéré sans aucune qualité surajoutée à la corporéité, c'est la matière nue; elle est morte. Ainsi voici donc l'ordre des vies, la matière morte, les éléments, les plantes, les animaux. Les animaux ont plus d'actions, et conséquemment vivent plus qu'aucun autre être.

Entre les composés, il y en a où la coordination des éléments est si égale, que la force ou qualité d'aucun ne prédomine point sur la force ou qualité d'un autre; la vie de ces composés en est d'autant meilleure et plus parfaite.

L'esprit animal qui est dans le cœur est un composé de terre et d'eau très-subtil; il est plus grossier que l'air et le feu; sa température est très-égale; sa forme est celle qui convient à l'animal. C'est un être moyen qui n'a rien de contraire à aucun élément; de tout ce qui existe dans ce monde corruptible, rien n'est mieux disposé à une vie parfaite. Sa nature est analogue à celle des corps célestes.

L'homme est donc un animal doué d'un esprit, d'une température égale et uniforme, semblable à celle des corps célestes et supérieure à celle des autres animaux. Aussi est-il destiné à une autre fin. Son âme est sa portion la plus noble; c'est par elle qu'il connaît l'être nécessaire. C'est quelque chose de divin, d'incorporel, d'inaltérable, d'incorruptible.

L'homme étant de la nature des corps célestes, il faut qu'il s'assimile à eux, qu'il prenne leurs qualités et qu'il imite leurs actions.

L'homme étant de la nature de l'être nécessaire, il faut qu'il s'assimile à lui, qu'il prenne ses qualités et qu'il imite ses actions.

Il représente toute l'espèce animale par sa partie abjecte. Il subit dans ce monde corruptible le même sort que les animaux. Il faut qu'il boive, qu'il mange, qu'il s'accouple.

La nature ne lui a pas donné un corps sans dessein ; il faut qu'il le soigne et le conserve. Ce soin et cette conservation exigent de lui certaines actions correspondantes à celles des animaux.

Les actions de l'homme peuvent donc être considérées, ou comme imitatives de celles des brutes, ou comme imitatives de celles des corps célestes, ou comme imitatives de celles de l'Être éternel. Elles sont toutes également nécessaires : les premières, parce qu'il a un corps ; les secondes, parce qu'il a un esprit animal ; les troisièmes, parce qu'il a une âme ou essence propre.

La jouissance ou contemplation ininterrompue de l'être nécessaire, est la souveraine félicité de l'homme.

Les actions imitatives de la brute, ou propres au corps, l'éloignent de ce bonheur ; cependant elles ne sont pas à négliger ; elles concourent à l'entretien et à la conservation de l'esprit animal.

Les actions imitatives des corps célestes, ou propres à l'esprit animal, l'approchent de la vision béatifique.

Les actions imitatives de l'être nécessaire, ou propres à l'âme, ou à l'essence de l'homme, lui acquièrent vraiment ce bonheur.

D'où il s'ensuit qu'il ne faut vaquer aux premières qu'autant que le besoin ou la conservation de l'esprit animal l'exige. Il faut se nourrir, il faut se vêtir ; mais il y a des limites à ces soins.

Préférez entre ces aliments ceux qui vous distrairont le moins des actions imitatives de l'être nécessaire. Mangez la pulpe des fruits, et jetez-en les pepins dans un endroit où ils puissent germer. Ne reprenez des aliments qu'au moment où la défaillance des autres actions vous en avertira.

Vous n'imiterez bien les actions des corps célestes qu'après les avoir étudiés et connus.

Les corps célestes sont lumineux, transparents, purs, mus autour d'un centre ; ils ont de la chaleur, ils obéissent à l'être nécessaire, ils s'en occupent.

En vous conformant à leur bonté, vous ne blesserez ni les plantes ni les animaux ; vous ne détruirez rien sans nécessité ; vous entretiendrez tout dans son état d'intégrité ; vous vous attacherez à écarter de vous toute souillure extérieure. Vous

tournez sur vous-même, d'un mouvement circulaire et rapide ; vous poursuivrez ce mouvement jusqu'à ce que le saint vertige vous saisisse ; vous vous élèverez par la contemplation au-dessus des choses de la terre. Vous vous séparerez de vos sens, vous fermerez vos yeux et vos oreilles aux objets extérieurs ; vous enchainerez votre imagination ; vous tenterez tout pour vous aliéner et vous unir à l'être nécessaire. Le mouvement sur vous-même, en vous étourdissant, vous facilitera beaucoup cette pratique. Tournez donc sur vous-même, étourdissez-vous, procurez-vous le saint vertige.

Le saint vertige suspendra toutes les fonctions du corps et de l'esprit animal, vous réduira à votre essence, vous fera toucher à l'Être éternel, vous assimilera à lui.

Dans l'assimilation à l'Être divin, il faut considérer ses attributs. Il y en a de positifs ; il y en a de négatifs.

Les positifs constituent son essence ; les privations, sa perfection.

Vos actions seront imitatives de celles de l'être nécessaire, si vous travaillez à acquérir les premiers, et à éloigner de vous toutes les qualités dont les seconds supposent la privation.

Occupez-vous à séparer de vous toutes les qualités surajoutées à la corporité. Enfoncez-vous dans une caverne, demeurez-y en repos, la tête penchée, les yeux fixés en terre ; perdez, s'il se peut, tout mouvement, tout sentiment ; ne pensez point, ne réfléchissez point, n'imaginez point ; jeûnez, conduisez par degrés toute votre existence, jusqu'à l'état simple de votre essence ou de votre âme ; alors un, constant, pur, permanent, vous entendrez la voix de l'être nécessaire ; il s'intimera à vous ; vous le saisirez ; il vous parlera, et vous jouirez d'un bonheur que celui qui ne l'a point éprouvé n'a jamais conçu et ne concevra jamais.

C'est alors que vous connaîtrez que votre essence diffère peu de l'essence divine, que vous subsistez ou qu'il y a quelque chose en vous qui subsiste par soi-même, puisque tout est détruit, et que ce quelque chose résiste et agit ; qu'il n'y a qu'une essence, et que cette essence est comme la lumière de notre monde, une et commune à tous les êtres éclairés.

Celui qui a la connaissance de cette essence a aussi cette essence. C'est en lui la particule de contact avec l'essence uni-

verselle. La multitude, le nombre, la divisibilité, la collection, sont des attributs de la corporéité.

Il n'y a rien de cela dans l'essence simple.

La sphère suprême, au delà de laquelle il n'y a point de corps, a une essence propre. Cette essence est incorporelle. Ce n'est point la même que celle de Dieu. Ce n'est point non plus quelque chose qui en diffère, l'une est à l'autre comme le soleil est à son image représentée dans une glace.

Chaque sphère céleste a son essence immatérielle, qui n'est point ni la même que l'essence divine, ni la même que l'essence d'une autre sphère, et qui n'en est cependant pas différente.

Il y a différents ordres d'essences.

Il y a des essences pures; il y en a de libres; il y en a d'enchaînées à des corps; il y en a de souillées; il y en a d'heureuses; il y en a de malheureuses.

Les essences divines et les âmes héroïques sont libres. Si elles sont unies ou liées à quelque chose, c'est à l'essence éternelle et divine, leur principe, leur cause, leur perfection, leur incorruptibilité, leur éternité, toute leur perfection.

Elles n'ont point de corps et n'en ont pas besoin.

Le monde sensible est comme l'ombre du monde divin; quoique celui-ci n'ait nulle dépendance, nul besoin du premier, il serait absurde de supposer l'un existant, et l'autre non existant.

Il y a corruption, vicissitude, génération, changement dans le monde sensible; mais rien ne s'y résout en privation absolue.

Plus on s'exercera à la vision intuitive de l'essence première, plus on l'acquerra facilement. Il en est du voyage du monde sensible dans le monde divin comme de tout autre.

Cette vision ne sera parfaite qu'après la mort. L'âme ou l'essence de l'homme sera libre alors de tous les obstacles du corps.

Toute cette science mystique est contenue dans le livre du saint prophète; je ne suis que l'interprète. Je n'invente aucune vérité nouvelle. La raison était avant moi; la tradition était avant moi; l'*Alcoran* était avant moi. Je rapproche ces trois sources de lumière.

Pourquoi le saint prophète ne l'a-t-il pas fait lui-même? c'est un châtement qu'il a tiré de l'opiniâtreté, de la désobéissance et de l'imbécillité de ceux qui l'écoutaient. Il a laissé à

leurs descendants le soin de s'élever par eux-mêmes à la connaissance de l'unité vraie.

L'imitateur du saint prophète, qui travaillera comme lui à éclairer ses semblables, trouvera les mêmes hommes, les mêmes obstacles, les mêmes passions, les mêmes jalousies, les mêmes inimitiés, et il exercera la même vengeance. Il se taira ; il se contentera de leur prescrire les principes de cette vie, afin qu'ils s'abstiennent de l'offenser.

Peu sont destinés à la félicité de la vie ; les seuls vrais croyants l'obtiendront.

Quand on voit un derviche tourner sur lui-même jusqu'à tomber à terre, sans connaissance, sans sentiment, ivre, abruti, étourdi, presque dans un état de mort, qui croirait qu'il a été conduit à cette pratique extravagante par un enchaînement incroyable de conséquences déliées, et de vérités très-sublimes ?

Qui croirait que celui qui est assis immobile au fond d'une caverne, les coudes appuyés sur ses genoux, la tête penchée sur ses mains, les yeux fixement attachés au bout de son nez, où il attend des journées entières l'apparition béatifique de la flamme bleue, est un aussi grand philosophe que celui qui le regarde comme un fou, et qui se promène tout fier d'avoir découvert qu'on voit tout en Dieu ?

Mais après avoir exposé les principaux axiomes de la philosophie naturelle des Arabes et des *Sarrasins*, nous allons passer à leur philosophie morale.

Après avoir remarqué que c'est vraisemblablement par une suite de ces idées que les musulmans révèrent les idiots, ils les regardent sans doute comme des hommes étourdis de naissance, qui sont naturellement dans l'état de vertige, et dont la stupidité innée suspendant toutes les fonctions animales et vitales, l'essence de leur être est sans habitude, sans exercice ; mais, par une faveur particulière du ciel, intimement unie à l'essence éternelle.

Mahomet ramena les idolâtres à la connaissance de l'unité de Dieu ; il assura les fondements de la science morale, la distinction du juste et de l'injuste, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les châtimens à venir ; il pressentit que la passion des femmes était trop naturelle, trop générale et trop violente, pour tenter avec quelque succès à la réfréner ; il aima

mieux y conformer sa législation, que d'en multiplier à l'infini les infractions, en opposant son autorité à l'impulsion si utile et si douce de la nature; il défendit le vin, et il permit les femmes; en encourageant les hommes à la vertu, par l'espérance future des voluptés corporelles, il les entretint d'une sorte de bonheur dont ils avaient un avant-goût.

Voici les cinq préceptes de l'islamisme; vous direz: Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est l'apôtre de Dieu; vous prierez, vous ferez l'aumône, vous irez en pèlerinage, et vous jeûnerez le ramadan.

Ajoutez à cela des ablutions légales, quelques pratiques particulières, un petit nombre de cérémonies extérieures, et de ces autres choses dont le peuple ne saurait se passer, qui sont absolument arbitraires, et ne signifient rien pour les gens sensés, de quelque religion que ce soit, comme de tourner le dos au soleil pour pisser, chez les mahométans.

Il prêcha le dogme de la fatalité, parce qu'il n'y a point de doctrine qui donne tant d'audace et de mépris de la mort que la persuasion que le danger est égal pour celui qui combat et pour celui qui dort; que l'heure, l'instant, le lieu de notre sortie de ce monde est fixé, et que toute notre prudence est vaine devant celui qui a enchaîné les choses de toute éternité d'un lien que sa volonté même ne peut relâcher.

Il proscrivit les jeux de hasard, dont les Arabes avaient la fureur.

Il fit un culte pour la multitude, parce que le culte qui serait fait pour un petit nombre marquerait l'imbécillité du législateur.

La morale de l'islamisme s'étendit et se perfectionna dans les siècles qui suivirent sa fondation. Parmi ceux qui s'occupèrent de ce travail, et dont nous avons fait mention, on peut compter encore Scheich Muslas, Eddin, Sadi, l'auteur du *Jardin des roses persiques*.

Sadi parut vers le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle; il cultiva par l'étude le bon esprit que la nature lui avait donné; il fréquenta l'école de Bagdad, et voyagea en Syrie, où il tomba entre les mains des chrétiens, qui le jetèrent dans les chaînes, et le condamnèrent aux travaux publics. La douceur de ses mœurs et la beauté de son génie lui firent un protecteur zélé, qui le



racheta, et qui lui donna sa fille ; après avoir beaucoup vu les hommes, il écrivit son *Rosarium*, dont voici l'exorde <sup>1</sup>.

Quadam nocte præteriti temporis memoriam revocavi  
 Vitæque male transactæ dispendium cum indignatione devoravi,  
 Saxumque habitaculo cordis lacrymarum adamante perforavi,  
 Hosque versus conditioni meæ convenientes effudi.  
 Quovis momento unus vitæ abit spiritus,  
 Illud dum inspicio, non multum restitit.  
 O te cujus jam quinquaginta sunt elapsi somno etiamnum gravem!  
 Utinam istos quinque supremos vitæ dies probe intelligens!  
 Pudor illi qui absit, opusque non perfecit.  
 Discussus tympanum percusserunt, sarcinam non composuit:  
 Suavis somnus in discessus aurora,  
 Retinet peditem ex itinere.  
 Quicumque venit novam fabricam struxit;  
 Abit ille; fabricamque alteri construxit;  
 Alter illa similia huic vanitatis molimina agitavit;  
 Illam vero fabricam ad finem perduxit nemo.  
 Sodalem instabilem, amicum ne adscisse.  
 Amicitia indignus est fallacissimus hic mundus.  
 Cum bonis malisque pariter sit moriendum,  
 Beatus ille qui bonitatis palmam reportavit.  
 Viaticum vitæ in sepulcrum tuum præmitte;  
 Mortuo enim te, nemo feret, tute ipse præmitte.  
 Vita ut nix est, solque augusti,  
 Pauxillum reliquit, sibi tamen domino etiamnum socordia et inertia blanditur!  
 Heus tu qui manu vacua forum adiisti?  
 Metuo ut plenum referas strophium.  
 Quicumque segetum suam comederit, dum adhuc in herba est,  
 Messis tempore, spicilegio contentus esse cogitur.  
 Consilium Saadi, attentis animi auribus percipe.  
 Vita ita se habet : tu te virum præsta, et vade.

Le poëte ajoute : « J'ai mûrement pesé ces choses ; j'ai vu que c'était la vérité, et je me suis retiré dans un lieu solitaire ; j'ai abandonné la société des hommes ; j'ai effacé de mon esprit tous les discours frivoles que j'avais entendus ; je me suis bien proposé de ne plus rien dire de mal, et ce dessein était formé

1. Diderot a fait après cette lecture son petit ouvrage intitulé *le Gulistan*, ou *le Rosier du poëte Sadi*. (Voir t. IV, p. 483.)

au dedans de moi, lorsqu'un de mes anciens amis, qui allait à la Mecque à la suite d'une caravane, avec sa provision et son chameau, entra dans mon ermitage; c'était un homme dont l'entretien était plein d'agrémens et de saillies; il chercha inutilement à m'engager de conversation; je ne proférai pas un mot; dans les moments qui suivirent, si j'ouvris la bouche, ce fut pour lui révéler mon dessein de passer ici, loin des hommes, obscur et ignoré, le reste de ma vie; d'adorer Dieu dans le silence, et d'ordonner toutes mes actions à ce but; mais l'ami séduisant me peignit avec tant de charme la douceur et les avantages d'ouvrir son cœur à un homme de bien, lorsqu'on l'avait rencontré, que je me laissai vaincre; je descendis avec lui dans mon jardin, c'était au printemps, il était couvert de roses écloses, l'air était embaumé de l'odeur délicieuse qu'elles exhalaient sur le soir. Le jour suivant, nous passâmes une partie de la nuit à nous promener et à converser, dans un autre jardin aussi planté et embaumé de roses; au point du jour, mon hôte et mon ami se mit à cueillir une grande quantité de ces roses, et il en remplissait son sein; l'amusement qu'il prenait me donnait des pensées sérieuses; je me disais : Voilà le monde; voilà ses plaisirs; voilà l'homme; voilà la vie; et je mé litais d'écrire un ouvrage que j'appellerais *le Jardin des roses*, et je confiai ce dessein à mon ami, et mon dessein lui plut, et il m'encouragea, et je pris la plume, et je commençai mon ouvrage qui fut achevé avant que les roses dont il avait rempli son sein ne fussent fanées.» La belle âme qu'on voit dans ce récit! qu'il est simple, délicat et élevé! qu'il est touchant!

Le *Rosarium* de Sadi n'est pas un traité complet de morale; ce n'est pas non plus un amas informe et décousu de préceptes moraux; il s'attache à certains points capitaux, sous lesquels il rassemble ses idées; ces points capitaux sont les mœurs des rois, les mœurs des hommes religieux, les avantages de la continence, les avantages du silence, l'amour et la jeunesse, la vieillesse et l'imbécillité, l'étude des sciences, la douceur et l'utilité de la conversation.

Voici quelques maximes générales de la morale des *Sarrasins*, qui serviront de préliminaire à l'abrégé que nous donnerons du *Rosarium* de Sadi, le monument le plus célèbre de la sagesse de ses compatriotes :

L'impie est mort au milieu des vivants; l'homme pieux vit dans le séjour même de la mort.

La religion, la piété, le culte religieux, sont autant de glaives de la concupiscence.

La crainte de Dieu est la vraie richesse du cœur.

Les prières de la nuit font la sérénité du jour.

La piété est la sagesse la plus sage, et l'impiété est la folie la plus folle.

Si l'on gagne à servir Dieu, on perd à servir son ennemi.

Celui qui dissipe sa fortune en folies a tort de se plaindre lorsque Dieu l'abandonne à la pauvreté.

L'humilité est le havre de la foi; la présomption est son écueil.

Humilie-toi dans ta jeunesse, afin que tu sois grand dans ta vieillesse.

L'humilité est le fard de la noblesse, c'est le complément de la grâce; elle élève devant le monde et devant Dieu.

L'insensé aux yeux des hommes et de Dieu, c'est celui qui se croit sage.

Plus tu seras éclatant, plus tu seras prudent si tu te caches; les ténèbres dérobent à l'envie, et ajoutent de la splendeur à la lumière; ne monte point au haut de la montagne d'où l'on t'apercevrait de loin; enfonce-toi dans la caverne que la nature a creusée à ses pieds, où l'on t'ira chercher; si tu te montres, tu seras haï ou flatté, tu souffriras, ou tu deviendras vain; marche, ne cours pas.

Trois choses tourmentent surtout, l'avarice, le faste et la concupiscence.

Moins l'homme vaut, plus il est amoureux de lui.

Plus il est amoureux de lui, plus il aime à contredire un autre.

Entre les vices difficiles à corriger, c'est l'amour de soi, c'est le penchant à contredire.

Lorsque les lumières sont allumées, ferme les fenêtres.

Sois distrait lorsqu'on tient un discours obscène.

S'il reste en toi une seule passion qui te domine, tu n'es pas encore sage.

Malheur au siècle de l'homme qui sera sage dans la passion.

On s'enrichit en appauvrissant ses désirs.

Si la passion enchaîne le jugement, il faut que l'homme périclite.

Une femme sans pudeur est un mets fade et sans sel.

Si l'homme voyait sans distraction la nécessité de sa fin et la brièveté de son jour, il mépriserait le travail et la fraude.

Le monde n'est éternel pour personne; laisse-le passer, et t'attache à celui qui l'a fait.

Le monde est doux à l'insensé, il est amer au sage.

Chacun a sa peine, celui qui n'en a point n'est pas à compter parmi les enfants des hommes.

Le monde est un mensonge, un séjour de larmes.

Le monde est la route qui te conduit dans ta patrie.

Donne celui-ci pour l'autre et tu gagneras au change.

Reçois de lui selon ton besoin, et songe que la mort est le dernier de ses dons.

Quand as-tu résolu de le quitter? quand as-tu résolu de le haïr? quand, dis-moi, quand? il passe, et il n'y a que la sagesse qui reste. C'est le rocher et l'amas de poussière.

Songe à ton entrée dans le monde, songe à ta sortie, et tu te diras : J'ai été fait homme de rien, et je serai dans un instant comme quand je n'étais pas.

Le monde et sa richesse passent, ce sont les bonnes œuvres qui durent.

Vois-tu ce cadavre infect, sur lequel ces chiens affamés sont acharnés; c'est le monde, ce sont les hommes.

Que le nombre ne te séduise point, tu seras seul un jour, un jour tu répondras seul.

Suppléer à une folie par une folie, c'est vouloir éteindre un incendie avec du bois et de la paille.

L'homme religieux ne s'accoude point sur la terre.

Dis-toi souvent : « D'où suis-je venu? qui suis-je? où vais-je? où m'arrêterai-je? »

Tu marches sans cesse au tombeau.

C'est la victime grasse qu'on immole, c'est la maigre qu'on épargne.

Tu sommeilles à présent, mais tu t'éveilleras.

Entre la mort et la vie, tu n'es qu'une ombre qui passe.

Ce monde est aujourd'hui pour toi, demain c'en sera un autre.  
C'est l'huile qui soutient la lampe qui luit, c'est la patience  
qui retient l'homme qui souffre.

Sois pieux en présence des dieux, prudent parmi les hommes,  
patient à côté des méchants.

La joie viendra si tu sais l'attendre, le repentir si tu te hâtes.

Le mal se multiplie pour le pusillanime, il n'y en a qu'un  
pour celui qui sait souffrir.

Laisse l'action dont tu ne pourras supporter le châtement,  
fais celle dont la récompense t'est assurée.

Tout chemin qui écarte de Dieu, égare.

L'aumône dit en passant de la main de celui qui donne  
dans la main de celui qui reçoit : Je n'étais rien, et tu m'as  
faite quelque chose ; j'étais petite, et tu m'as faite grande ; j'étais  
haïe, et tu m'as fait aimer ; j'étais passagère, et tu m'as faite  
éternelle ; tu me gardais, et tu m'as faite ta gardienne.

La justice est la première vertu de celui qui commande.

N'écoute pas ta volonté qui peut être mauvaise, écoute la  
justice.

Le bienfaisant touche l'homme, il est à côté de Dieu, il est  
proche du ciel.

L'avare est un arbre stérile.

Si le pauvre est abject, le riche est envié.

Sans le contentement, qu'est-ce que la richesse ? qu'est-ce  
que la pauvreté sans l'abjection ?

Le juge n'écouterà point une partie sans son adversaire.

Ton ami est un rayon de miel qu'il ne faut pas dévorer.

Mon frère est celui qui m'avertit du péril ; mon frère est  
celui qui me secourt.

La sincérité est le sacrement de l'amitié.

Bannissez la concorde du monde, et dites-moi ce qu'il  
devient.

Le ciel est dans l'angle où les sages sont assemblés.

La présence d'un homme sage donne du poids à l'entretien.

Embarque-toi sur la mer ou fais société avec les méchants.

Obéis à ton père afin que tu vives.

Imite la fourmi.

Celui-là possède son âme, qui peut garder un secret avec son  
ami.

Le secret est ton esclave, si tu le gardes ; tu deviens le sien, s'il t'échappe.

La taciturnité est sœur de la concorde.

L'indiscret fait en un moment des querelles d'un siècle.

On connaît l'homme savant à son discours, l'homme prudent à son action.

Celui qui ne sait pas obéir ne sait pas commander.

Le souverain est l'ombre de Dieu.

L'homme capable qui ne fait rien est une nue qui passe et qui n'arrose point.

Le plus méchant des hommes est l'homme inutile qui sait.

Le savant sans jugement est un enfant.

L'ignorant est un orphelin.

Regarde derrière toi, et tu verras l'infirmité et la vieillesse qui te suivent ; or tu concevras que la sagesse est meilleure que l'épée, la connaissance meilleure que le sceptre.

Il n'y a point d'indigence pour celui qui sait.

La vie de l'ignorant ne pèse pas une heure de l'homme qui sait.

La douceur accomplit l'homme qui sait.

Fais le bien, si tu veux qu'il te soit fait.

Qu'as-tu, riche, si la vie est nulle pour toi ?

Celui qui t'entretient des défauts d'autrui entretient les autres des tiens.

Les rois n'ont point de frères, les envieux point de repos, les menteurs point de crédit.

Le visage du mensonge est toujours hideux.

Dis la vérité, et que ton discours éclaire ta vie.

Que la haine même ne t'approche point du parjure.

L'avare qui a est plus indigent que le libéral qui manque.

La soif la plus ardente est celle de la richesse.

Il y a deux hommes qu'on ne rassasie point : celui qui court après la science, et celui qui court après la richesse.

La paresse et le sommeil éloignent de la vérité, et conduisent à l'indigence.

Le bienfait périt par le silence de l'ingrat.

Celui que tu vois marcher la tête penchée et les yeux baissés est souvent un méchant.

Oublie l'envieux, il est assez puni par son vice.

C'est trop d'un crime.

Le malheureux, c'est l'homme coupable qui meurt avant le repentir.

Le repentir après la faute ramène à l'état d'innocence.

La petitesse de la faute est ce qu'il y a de mieux dans le repentir.

Il est temps de se repentir tant que le soleil se lève.

Songe à toi, car il y a une récompense et un châtement.

La récompense attend l'homme de bien dans l'éternité.

Outre cette sagesse dont l'expression est simple, ils en ont une parabolique. Les *Sarrasins* sont même plus riches en ce fonds que le reste des nations ; ils disent :

Ne nage point dans l'eau froide ; émousse l'épine avec l'épine ; ferme ta porte au voleur ; ne lâche point ton troupeau sans parc ; chacun a son pied ; ne fais point de société avec le lion ; ne marche point nu dans les rues ; ne parle point où il y a des oiseaux de nuit ; ne te livre point aux singes ; mets le verrou à ta porte ; j'entends le bruit du moulin, mais je ne vois point de farine ; si tu crains de monter à l'échelle tu n'arriveras point sur le toit ; celui qui a le poingserré a le cœur étroit ; ne brise point la salière de ton hôte ; ne crache point dans le puits d'où tu bois ; ne t'habille point de blanc dans les ténèbres ; ne bois point dans une coupe de chair ; si un ange passe, ferme ta fenêtre ; lave-toi avant le coucher ; allume ta lampe avant la nuit ; toute brebis sera suspendue par le pied.

Ils ont aussi des fables : en voici une<sup>1</sup>. Au temps d'Isa, trois hommes voyageaient ensemble : chemin faisant ils trouvèrent un trésor ; ils étaient bien contents ; ils continuèrent de marcher, mais ils sentirent la fatigue et la faim ; et l'un d'eux dit aux autres : « Il faudrait avoir à manger ; qui est-ce qui ira en chercher ? — Moi », répondit l'un d'entre eux. Il part, il achète des mets ; mais après les avoir achetés, il pensa que s'il les empoisonnait ses compagnons de voyage en mourraient, et que le trésor lui resterait, et il les empoisonna. Cependant les deux autres avaient résolu, pendant son absence, de le tuer et de partager le trésor entre eux. Il arriva, ils le tuèrent ; ils mangèrent des

(1) Cette fable, qu'on a déjà lue, t. IV, p. 485, a été imprimée comme inédite dans *l'Ami des Arts* du 14 frimaire an VI, 4 déc. 1797.

mets qu'il avait apportés; ils moururent tous les trois et le trésor n'appartint à personne.

SCANDALEUX, adj. (*Gram.*), qui cause du scandale: il se dit des choses et des personnes. Avancer, comme quelques écrivains de la Société de Jésus l'ont fait, qu'il n'est pas permis à tout le monde de disposer de la vie des tyrans, c'est une proposition *scandaleuse*, parce qu'elle laisse entendre qu'il y a apparemment des personnes à qui le tyrannicide est permis. La doctrine du probabilisme est une doctrine *scandaleuse*. L'invitation que le P. Pichon fait au pécheur d'approcher tous les jours des sacrements sans amour de Dieu, sans changer de conduite, est une invitation *scandaleuse*. L'éloge de l'ouvrage de Bussembaum, qu'on lit dans les *Mémoires de Trévoux*, est *scandaleux*. Des religieux, trainés devant les tribunaux civils pour une affaire de banque et de commerce, et condamnés par des juges-consuls à payer des sommes illicitement dues et plus illicitement encore refusées, sont des hommes *scandaleux*. Des prêtres qui font jouer des farces sur un théâtre, et danser dans l'enceinte de leurs maisons les enfants confiés à leurs soins, confondus avec des histrions, donnent un spectacle *scandaleux*. On trouverait toutes sortes de scandale sans s'éloigner de là; mais il y en a dont il serait difficile de parler sans scandaliser étrangement les femmes, les hommes et les petits enfants.

SCEPTICISME, s. m., et SCEPTIQUES, s. m. pl. (*Hist. de la Philosophie*). *Sceptici*, secte d'anciens philosophes, qui avaient Pyrrhon pour chef, et dont le principal dogme consistait à soutenir que tout était incertain et incompréhensible; que les contraires étaient également vrais; que l'esprit ne devait jamais donner son consentement à rien, mais qu'il devait rester dans une indifférence entière sur toute chose. Voyez PYRRHONIENNE.

Le mot *sceptique*, qui est grec dans son origine, signifie proprement *contemplatif*, c'est-à-dire un homme qui balance les raisons de part et d'autre, sans décider pour aucun côté; c'est un mot formé du verbe *σκέετο*, *je considère, j'examine, je délibère*.

Diogène Laërce remarque que les sectateurs de Pyrrhon avaient différents noms: on les appelait *Pyrrhoniens*, du nom de leur chef; on les appelait aussi *Aporétici*, gens qui doutent, parce que leur maxime principale consistait à douter de tout; enfin on les nommait *Zététiques*, gens qui cherchent, parce



qu'ils n'allaient jamais au delà de la recherche de la vérité.

Les *sceptiques* ne retenaient leurs doutes que dans la spéculation. Pour ce qui concerne les actions civiles et les choses de pratique, ils convenaient qu'il fallait suivre la nature pour guide, se conformer à ses impressions, et se plier aux lois établies dans chaque nation. C'était un principe constant chez eux, que toutes choses étaient également vraisemblables, et qu'il n'y avait aucune raison qui ne pût être combattue par une raison contraire aussi forte. La fin qu'ils se proposaient était l'ataraxie, ou l'exemption de troubles à l'égard des opinions, et la métrio-pathie, ou la modération des passions et des douleurs. Ils prétendaient qu'en ne déterminant rien sur la nature des biens et des maux, on ne poursuit rien avec trop de vivacité, et que par là on arrive à une tranquillité parfaite, telle que peut la procurer l'esprit philosophique ; au lieu que ceux qui établissent qu'il y a de vrais biens et de vrais maux, se tourmentent pour obtenir ce qu'ils regardent comme un vrai bien. Il arrive de là qu'ils sont déchirés par mille secrètes inquiétudes, soit que, n'agissant plus conformément à la raison, ils s'élèvent sans mesure, soit qu'ils soient emportés loin de leurs devoirs par la fougue de leurs passions, soit enfin que, craignant toujours quelque changement, ils se consomment en efforts inutiles pour retenir des biens qui leur échappent. Ils ne s'imaginaient pourtant pas, comme les stoïciens, être exempts de toutes les incommodités qui viennent du choc et de l'action des objets extérieurs ; mais ils prétendaient qu'à la faveur de leur doute sur ce qui est bien ou mal, ils souffraient beaucoup moins que le reste des hommes, qui sont doublement tourmentés, et par les maux qu'ils souffrent, et par la persuasion où ils sont que ce sont de vrais maux.

C'est une ancienne question, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle, et fort débattue par plusieurs auteurs grecs, savoir en quoi diffèrent les *sceptiques* et les académiciens de la nouvelle académie. Plutarque avait fait un livre sur cette matière ; mais puisque le temps nous a privés de ces secours de l'antiquité, suivons Sextus Empiricus, qui a rapporté si exactement tous les points en quoi consiste cette différence, qu'il ne s'y peut rien ajouter<sup>1</sup>.

1. Voyez sur les nuances délicates et légères qui séparent ces deux doctrines l'article ACADEMICIENS (PHILOSOPHIE DES), dans l'*Encyclopédie méthodique*. (N.)

Il met le premier point de différence qui se trouve entre la nouvelle académie et la doctrine *sceptique*, en ce que l'une et l'autre disant que l'entendement humain ne peut rien comprendre, les académiciens le disent affirmativement, et les *sceptiques* le disent en doutant.

Le second point de différence proposé par Sextus consiste en ce que les uns et les autres étant conduits par une apparence de bonté, dont l'idée leur est imprimée dans l'esprit, les académiciens la suivent, et les *sceptiques* s'y laissent conduire; et en ce que les académiciens appellent cela opinion ou persuasion, et non les *sceptiques*; bien que ni les uns ni les autres n'affirment que la chose d'où part cette image ou apparence de bonté soit bonne, mais les uns et les autres avouent que la chose qu'ils ont choisie leur semble bonne, et qu'ils ont cette idée imprimée dans l'esprit, à laquelle ils se laissent conduire.

Le troisième point de différence revient au même. Les académiciens soutiennent que quelques-unes de leurs idées sont vraisemblables, les autres non; et qu'entre celles qui sont vraisemblables il y a plus et du moins. Les *sceptiques* prétendent qu'elles sont égales, par rapport à la créance que nous leur donnons; mais Sextus, qui propose cette différence, fournit lui-même le moyen de la lever, car il dit que les *sceptiques* veulent que la foi des idées soit égale par rapport à la raison, c'est-à-dire autant qu'elle se rapporte à la connaissance de la vérité et à l'acquisition de la science par la raison, car l'idée la plus claire n'a pas plus de pouvoir pour me faire connaître la vérité; mais en ce qui regarde l'usage de la vie, ils veulent que l'on préfère cette idée claire à celle qui est obscure.

La quatrième différence consiste moins dans la chose que dans la manière de s'exprimer; car les uns et les autres avouent qu'ils sont attirés par quelques objets; mais les académiciens disent que cette attraction se fait en eux avec une véhémence propension, ce que les *sceptiques* ne disent pas, comme si les uns étaient portés vers les choses vraisemblables, et que les autres s'y laissassent seulement conduire, quoique ni les uns ni les autres n'y donnent pas leur consentement.

Sextus Empiricus met encore entre eux une autre différence sur les choses qui concernent la fin, disant que les académiciens suivent la probabilité dans l'usage de la vie, et que les

*sceptiques* obéissent aux lois, à la coutume et aux affections naturelles. En cela comme en plusieurs choses, leur langage est différent, quoique leurs sentiments soient pareils. Quand l'académicien obéit aux lois, il dit qu'il le fait parce qu'il a opinion que cela est bon à faire, et que cela est probable ; et quand le *sceptique* fait la même chose, il ne se sert point de ces termes d'*opinion* et de *probabilité*, qui lui paraissent trop décisifs.

Ces différences, qui sont légères et imperceptibles, ont été cause qu'on les a tous confondus sous le nom de *sceptiques*. Si les philosophes qui ont embrassé cette secte ont mieux aimé être appelés académiciens que pyrrhoniens, deux raisons assez vraisemblables y ont contribué : l'une est que fort peu de philosophes illustres sont sortis de l'école de Pyrrhon, au lieu que l'Académie a donné beaucoup d'excellents hommes, auxquels il est glorieux de se voir associé ; l'autre est qu'on a ridiculisé Pyrrhon et les Pyrrhoniens, comme s'ils avaient réduit la vie des hommes à une entière inaction, et que ceux qui se diront pyrrhoniens tomberont nécessairement dans le même ridicule.

SCOLASTIQUES (PHILOSOPHIE DES), *hist. de la Philos.* La philosophie qu'on appelle *scolastique* a régné depuis le commencement du xi<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la renaissance des lettres.

Ce mot n'est pas aussi barbare que la chose ; on le trouve dans Pétrone : *Non notavi mihi Ascyli fugam, et dum in hoc doctorum astutus incedo, ingens scholasticorum turba in Porticum venit, ut apparebat, ab extemporali declamatione, nescio cujus, qui Agamemnonis suasoriam exceperat.* Il signifie un *écolier de rhétorique*.

Voici un autre passage où il se prend pour rhéteur ou sophiste : *Deduci in scenas scholasticorum, qui rhetores vocantur, quos paulo ante Ciceronis tempora extitisse, nec majoribus placuisse probat ex eo quod Marco Crasso et Domitio senatoribus claudere, ut ait Cicero, ludum impudentiæ jussi sunt.* Quint. dialog. de caus. corrupt. eloquent.

De la comparaison de ces deux passages, l'on voit que l'éloquence, dégénérée peu à peu, était chez les Romains, au temps de Pétrone et de Quintilien, ce qu'elle avait été jusqu'à Cicéron.

Dans la suite le nom de *scolastique* passa des déclamateurs de l'école à ceux du barreau. Consultez là-dessus le *Code* de Théodose et de Justinien.

Enfin il désigna ces maîtres ès arts et de philosophie qui enseignaient dans les écoles publiques des églises cathédrales et des monastères que Charlemagne et Louis le Pieux avaient fondés.

Ces premiers *scolastiques* ou *écolâtres* ne furent point des hommes tout à fait inutiles; mais la richesse engendra bientôt parmi eux l'oisiveté, l'ignorance et la corruption; ils cessèrent d'enseigner, et ils ne retinrent que le nom de leurs fonctions, qu'ils faisaient exercer par des gens de rien, et gagés à vil prix, tandis qu'ils retiraient de l'État de larges pensions, qu'ils dissipaient dans une vie de crapule et de scandale.

L'esprit de l'institution se soutint un peu mieux dans quelques maisons religieuses, où les nobles continuèrent d'envoyer leurs enfants pour y prendre les leçons qu'on donnait aux novices; ce fut dans ces réduits obscurs que se conserva l'étincelle du feu sacré depuis le VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XII<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup>, que le titre d'*écolâtres* ou de *scolastiques*, qui avait été particulier à de méchants professeurs de philosophie et de belles-lettres, devint propre à de plus méchants professeurs de théologie.

La première origine de la théologie *scolastique* est très-incertaine : les uns la font remonter à Augustin dans l'Occident, et à Jean Damascène dans l'Orient; d'autres au temps où la philosophie d'Aristote s'introduisit dans les écoles, sous la forme sèche et décharnée que lui avaient donnée les Arabes, et que les théologiens adoptèrent; quelques-uns au siècle de Roscelin et d'Anselme, auxquels succédèrent dans la même carrière Abélard et Gilbert en France, et Otton de Frisingue en Allemagne. Quoi qu'il en soit, il est démontré que la *scolastique* était antérieure aux livres des sentences, et que Pierre Lombard trouva la doctrine chrétienne défigurée par l'application de l'art sophistique de la dialectique aux dogmes de l'Église; c'est un reproche qu'il ne serait pas moins injuste de faire à Thomas d'Aquin : on aperçoit des vestiges de la *scolastique* avant qu'on connût l'arabico-péripatétisme; ce n'est donc point de ce côté que cette espèce de peste est venue; mais il paraît que plusieurs causes éloignées et prochaines concoururent, dans l'intervalle du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, à l'accroître et l'étendre, et à la rendre générale.

On peut distribuer le règne de la *scolastique* sous trois

périodes : l'une qui commence à Lanfranc ou Abélard et Pierre Lombard, son disciple, et qui comprend la moitié du XII<sup>e</sup> siècle, temps où parut Albert le Grand; ce fut son enfance.

Une seconde, qui commence en 1220, et qui finit à Durand de Saint-Porcien; ce fut son âge de maturité et de vigueur.

Une troisième, qui commence où la seconde finit, et qui se proroge jusqu'à Gabriel Biel, qui touche au moment de la réforme; ce fut le temps de son déclin et de sa décrépitude.

Guillaume des Champeaux, Pierre Abélard, Pierre Lombard, Robert Pulleyn, Gilbert de la Porée, Pierre Comestor, Jean de Sarisberi et Alexandre de Hales se distinguèrent dans la première période.

Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Pierre d'Espagne, Roger Bacon, Gilles de Colonna et Jean Scot se distinguèrent dans la seconde.

Durand de Saint-Porcien, Guillaume Occam, Richard Suisset, Jean Buridan, Marsile d'Inghen, Gautier Burlée, Pierre d'Alliac, Jean Wessel, Gransfort et Gabriel Biel, se distinguèrent dans la troisième.

*Première période de la philosophie scolastique.* — Guillaume des Champeaux, né en Brie de parents obscurs, s'éleva, par la réputation qu'il se fit, de grade en grade jusqu'à l'épiscopat; telle était la barbarie de son temps, qu'il n'y avait aucun poste dans l'Église auquel ne pût aspirer un homme qui entendait les catégories d'Aristote, et qui savait disputer sur les universaux. Celui-ci prétendait qu'il n'y avait dans tous les individus qu'une seule chose essentiellement une et que s'ils différaient entre eux, ce n'était que par la multitude des accidents. Abélard, son disciple, l'attaqua vivement sur cette opinion; des Champeaux, frappé des objections d'Abélard, changea d'avis, et perdit toute la considération dont il jouissait; il ne s'agissait pas alors d'enseigner la vérité, mais de bien défendre son sentiment vrai ou faux; le comble de la honte était d'en être réduit au silence; de là cette foule de distinctions ridicules qui s'appliquent à d'autant plus de cas, qu'elles sont vides de sens; avec ce secours, il n'y avait point de questions qu'on n'embrouillât, point de thèses qu'on ne pût défendre, pour ou contre; point d'objections auxquelles on n'échappât, point de disputes qu'on ne prorogéât sans fin.

Des Champeaux, vaincu par Abélard, alla s'enfermer dans l'abbaye de Saint-Victor ; mais celui-ci ne se fut pas plutôt retiré à Sainte-Geneviève, que des Champeaux reparut dans l'école.

Qui est-ce qui ne connaît pas l'histoire et les malheurs d'Abélard ? qui est-ce qui n'a pas lu les *Lettres d'Héloïse* ? qui est-ce qui ne déteste pas la fureur avec laquelle le doux et pieux saint Bernard le persécuta ? Il naquit en 1079 ; il renonça à tous les avantages qu'il pouvait se promettre dans l'état militaire pour se livrer à l'étude ; il sentit combien la manière subtile dont on philosophait de son temps supposait de dialectique, et ils'exerça particulièrement à manier cette arme à deux tranchants sous Roscelin, le ferrailleur le plus redouté de son temps ; celui-ci avait conçu que les universaux n'existaient point hors de l'entendement, et qu'il n'y avait dans la nature que des individus dont nous exprimons la similitude par une dénomination générale, et il avait fondé la secte des nominaux, parmi lesquels Abélard s'enrôla ; il alla faire assaut avec tous ceux qui avaient quelque réputation ; il vint à Paris, il prit les leçons de Guillaume des Champeaux ; il fut successivement l'honneur et la honte de son maître ; il ouvrit une école à l'âge de vingt-deux ans, à Melun, d'où il vint à Corbeil ; il eut un grand nombre de disciples, d'amis et d'ennemis ; ses travaux affaiblirent sa santé, il fut obligé de suspendre ses exercices pendant deux ans qu'il passa dans sa patrie ; son absence ne fit qu'ajouter au désir qu'on avait de l'entendre ; de retour, il trouva des Champeaux sous l'habit de moine, continuant dans le fond d'un cloître à professer la rhétorique et la logique, deux arts qui ne devraient point être séparés ; il alla l'écouter, moins pour s'instruire que pour le harceler de nouveau. Ce projet indigne lui réussit ; il acheva de triompher de son maître, qui vit en un moment son école déserte, et ses disciples attachés à la suite d'Abélard ; celui à qui des Champeaux avait cédé sa chaire cathédrale, au sortir du monde, l'offrit à Abélard, qui en fut écarté par la faction de des Champeaux et la protection de l'archevêque de Paris. Notre jeune philosophe fut moins encore irrité de ce refus que de la promotion de des Champeaux à l'épiscopat ; l'élévation d'un homme auquel il s'était montré si supérieur l'indigna secrètement ; il crut que des Champeaux ne devait les honneurs qu'on lui conférait qu'à la réputation qu'il s'était faite en qua-

lité de théologien, et il se rendit sous Anselme qui avait formé des Champeaux; les leçons d'Anselme ne lui parurent pas répondre à la célébrité de cet homme; bientôt il eut dépouillé celui-ci de son auditoire et de sa réputation; il enseigna la théologie, malgré ses ennemis qui répandaient de tous côtés qu'il était dangereux de permettre à un homme de son âge et de son caractère de se mêler d'une science si sublime. Ce fut alors qu'il connut le chanoine Fulbert et sa nièce Héloïse; cette fille savait à l'âge de dix-huit ans, l'hébreu, le grec, le latin, les mathématiques, la philosophie, la théologie, c'est-à-dire plus que tous les hommes de son temps réunis; outre l'esprit que la nature lui avait donné, la sensibilité de cœur, les talents qu'elle devait à une éducation très-recherchée, elle était encore belle: comment résiste-t-on à tant de charmes? Abélard la vit, l'aima, et jamais homme ne fut peut-être autant aimé d'une femme qu'Abélard d'Héloïse. « Non, disait-elle, le maître de l'univers entier, s'il y en avait un, m'offrirait son trône et sa main, qu'il me serait moins doux d'être sa femme que la maîtresse d'Abélard. » Nous n'entrerons point dans le détail de leurs amours. Fulbert prit Abélard dans sa maison; celui-ci négligea son école pour s'abandonner tout entier à sa passion, il employa son temps, non plus à méditer les questions abstraites et tristes de la philosophie, mais à composer des vers tendres et des chansons galantes; sa réputation s'obscurcit, et ses malheurs commencèrent, et ceux d'Héloïse.

Abélard, privé du bonheur qu'il s'était promis dans la possession d'Héloïse, désespéré, confus, se retira dans l'abbaye de Saint-Denis; cependant Héloïse, renfermée dans une autre solitude, périssait de douleur et d'amour. Cet homme, qui devait avoir appris par ses propres faiblesses à pardonner aux faiblesses des autres, se rendit odieux aux moines avec lesquels il vivait, par la dureté de ses réprimandes; et toute la célébrité qu'il devait au nombreux concours de ses auditeurs ne lui procura point un repos qu'il s'efforçait à éloigner de lui; les ennemis qu'il s'était faits autrefois, et ceux qu'il se faisait tous les jours, avaient sans cesse les yeux ouverts sur sa conduite; ils attendaient l'occasion de le perdre, et ils crurent l'avoir trouvée dans l'ouvrage qu'il publia sous le titre de *la Foi à la sainte Trinité, pour servir d'introduction à la théologie*. Abélard y appliquait

à la distinction des personnes divines la doctrine des nominaux : il comparait l'unité d'un Dieu dans la trinité des personnes au syllogisme où trois choses réellement distinctes, la proposition, l'assomption et la conclusion, ne forment qu'un seul raisonnement ; c'était un tissu d'idées très-subtiles, à travers lesquelles il n'était pas difficile d'en rencontrer de contraires à l'orthodoxie. Abélard fut accusé d'hérésie ; on répandit qu'il admettait trois dieux, tandis, que d'après ses principes, il était si strictement austère, que peut-être réduisait-il les trois personnes divines à trois mots. Il risqua d'être lapidé par le peuple ; cependant ses juges l'écoutèrent, et il s'en serait retourné absous, s'il n'eût pas donné le temps à ses ennemis de ramasser leurs forces et d'aliéner l'esprit du concile qu'on avait assemblé ; il fut obligé de brûler lui-même son livre, de réciter le symbole d'Anathase, et d'aller subir dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons la pénitence qu'on lui imposa. Cette condamnation fut affligeante pour lui, mais plus déshonorante encore pour ses ennemis ; on revint sur sa cause, et l'on détesta la haine et l'ignorance de ceux qui l'avaient accusé et jugé.

Il revint de Soissons à Saint-Denis ; là il eut l'imprudence de dire, et, qui pis est, de démontrer aux moines que leur saint Denis n'avait rien de commun avec l'Aréopagite ; et dès ce moment ce fut un athée, un brigand, un scélérat digne des derniers supplices. On le jeta dans une prison ; on le traduisit auprès du prince comme un sujet dangereux, et peut-être eût-il perdu la vie entre les mains de ces ignorants et cruels cénobites, s'il n'eût eu le bonheur de leur échapper. Il se justifia auprès de la cour, et se réfugia dans les terres du comte Thibault. Cependant l'abbé de Saint-Denis ne jouit pas longtemps de l'avantage d'avoir éloigné un censeur aussi sévère qu'Abélard. Il mourut, et l'abbé Suger lui succéda. On essaya de concilier à Abélard la bienveillance de celui-ci ; mais on ne pu s'accorder sur les conditions, et Abélard obtint du roi la permission de vivre où il lui plairait. Il se retira dans une campagne déserte entre Troyes et Nogent. Là, il se bâtit un petit oratoire de chaume et de boue, sous lequel il eût trouvé le bonheur, si la célébrité qui le suivait partout n'eût rassemblé autour de lui une foule d'auditeurs, qui se bâtirent des cabanes



à côté de la sienne, et qui s'assujettirent à l'austérité de sa vie, pour jouir de sa société et de ses leçons. Il se vit dès la première année jusqu'à six cents disciples. La théologie qu'il professait était un mélange d'aristotélisme, de subtilités, de distinctions; il était facile de ne le pas entendre, et de lui faire dire tout ce qu'on voulait. Saint Bernard qui, sans peut-être s'en apercevoir, était secrètement jaloux d'un homme qui attachait sur lui trop de regards, embrassa la haine des autres théologiens, sortit de la douceur naturelle de son caractère, et suscita tant de troubles à notre philosophe, qu'il fut tenté plusieurs fois de sortir de l'Europe et d'aller chercher la paix au milieu des ennemis du nom chrétien. L'invocation du Paraclet, sous laquelle il avait fondé une petite maison qui subsiste encore aujourd'hui, fut le motif réel ou simulé de la persécution la plus violente qu'on ait jamais exercée. Abélard vécut, longtemps au milieu des inquiétudes. Il ne voyait pas d'ecclésiastiques s'assembler sans trembler pour sa liberté. On attenta plusieurs fois à sa vie. La rage de ses ennemis le suivait jusqu'aux autels, et chercha à lui faire boire la mort avec le sang de Jésus-Christ. On empoisonna les vases sacrés dont il se servait dans la célébration des saints mystères. Héloïse ne jouissait pas d'un sort plus doux; elle était poursuivie, tourmentée, chassée d'un lieu dans un autre. On ne lui pardonnait pas son attachement à Abélard. Ces deux êtres, qui semblaient destinés à faire leur bonheur mutuel, vivaient séparés et de la vie la plus malheureuse, lorsque Abélard appela Héloïse au Paraclet, lui confia la conduite de ce monastère et se retira dans un autre, d'où il sortit peu de temps après, pour reprendre à Paris une école de théologie et de philosophie; mais les accusations d'impiété ne tardèrent pas à se renouveler. Saint Bernard ne garda plus de mesure; on dressa des catalogues d'hérésies qu'on attribuait à Abélard. Sa personne était moins en sûreté que jamais, lorsqu'il se détermina de porter sa cause à Rome. Saint Bernard l'accusait de regarder l'Esprit-Saint comme l'âme du monde, d'enseigner que l'univers est un animal d'autant plus parfait, que l'intelligence qui l'animait était plus parfaite; de christianiser Platon, etc. Peut-être notre philosophe n'était-il pas fort éloigné de là; mais ses erreurs ne justifient ni les imputations ni les violences de saint Bernard.

Abélard fit le voyage de Rome. On l'y avait déjà condamné quand il arriva. Il fut saisi, mis en prison, ses livres brûlés, et réduit à ramper sous Bernard et accepter l'obscurité d'une abbaye de Cluny, ou il cessa de vivre et de souffrir. Il mourut en 1142.

Abélard forma plusieurs hommes de nom, entre lesquels on compte Pierre Lombard. Celui-ci est plus célèbre parmi les théologiens que parmi les philosophes. Il fit ses premières études à Paris. Il professa la *scolastique* dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il fut chargé de l'éducation des enfants de France. Il écrivit le livre intitulé *le Maître des sentences*. On pourrait regarder cet ouvrage comme le premier pas à une manière d'enseigner beaucoup meilleure que celle de son temps ; cependant on y trouve encore des questions très-ridicules, telles par exemple que celle-ci : *le Christ en tant qu'homme est-il une personne ou quelque chose ?* Il mourut en 1164.

Robert Pulleyn parut dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle ; les troubles de l'Angleterre sa patrie le chassèrent en France, où il se lia d'amitié avec saint Bernard. Après un assez long séjour à Paris, il retourna à Oxford où il professa la théologie. Sa réputation se répandit au loin. Le pape Innocent II l'appela à Rome, et Célestin II lui conféra le chapeau de cardinal. Il a publié huit livres des *Sentences*. On remarque dans ses ouvrages un homme ennemi des subtilités de la métaphysique ; le goût des connaissances solides, un bon usage de l'Écriture sainte, et le courage de préférer les décisions du bon sens et de la raison à l'autorité des philosophes et des Pères.

Gilbert de la Porée acheva d'infecter la théologie de futilités. La nouveauté de ses expressions rendit sa foi suspecte. On l'accusa d'enseigner que l'essence divine et Dieu étaient deux choses distinguées, que les attributs des personnes divines n'étaient point les personnes mêmes ; que les personnes ne pouvaient entrer dans aucune proposition comme prédicats ; que la nature divine ne s'était point incarnée ; qu'il n'y avait point d'autre mérite que celui de Jésus-Christ, et qu'il n'y avait de baptisé que celui qui devait être sauvé. Tout ce que ces propositions offrirent d'effrayant au premier coup d'œil tenait à des distinctions subtiles, et disparaissait lorsqu'on se donnait le temps de s'expliquer ; mais cette patience est rare parmi les théologiens, qui semblent trouver une satisfaction

particulière à condamner. Gilbert mourut en 1154, après avoir aussi éprouvé la haine du doux saint Bernard.

Pierre Comestor écrivit un abrégé de quelques livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec un commentaire à l'usage de l'école ; cet ouvrage ne fut pas sans réputation.

Jean de Sarisberi vint en France en 1137. Personne ne posséda la méthode *scolastique* comme lui. Il s'en était fait un jeu, et il était tout vain de la supériorité que cette espèce de mécanisme lui donnait sur les hommes célèbres de son temps. Mais il ne tarda pas à connaître la frivolité de sa science, et à chercher à son esprit un aliment plus solide. Il étudia la grammaire, la rhétorique, la philosophie et les mathématiques sous différents maîtres. La pauvreté le contraignit à prendre l'éducation de quelques enfants de famille. En leur transmettant ce qu'il avait appris, il se le rendit plus familier à lui-même. Il sut le grec et l'hébreu, exemple rare de son temps. Il ne négligea ni la physique ni la morale. Il disait de la dialectique, que ce n'est par elle-même qu'un vain bruit, incapable de féconder l'esprit, mais capable de développer les germes conçus d'ailleurs. On rencontre dans ses ouvrages des morceaux d'un sens très-juste, pleins de force et de gravité. Les reproches qu'il fait aux philosophes de son temps sur la manière dont ils professent, sur leur ignorance et leur vanité, montrent que cet homme avait les vraies idées de la méthode, et que sa supériorité ne lui avait pas ôté la modestie. Il fut connu, estimé, et chéri des papes Eugène III, Adrien IV. Il vécut dans la familiarité la plus grande avec eux. Il défendit avec force les droits prétendus de la papauté contre son souverain. Cette témérité fut punie par l'exil. Il y accompagna Becket. Il mourut en France, où son mérite fut récompensé par la plus grande considération et la promotion à des places. Il a laissé des écrits qui font regretter que cet homme ne soit pas né dans des temps plus heureux ; c'est un grand mérite que de balbutier parmi les muets.

Alexandre de Hales donna des leçons publiques de théologie à Paris en 1230. Il eut pour disciples Thomas d'Aquin et Bonaventure ; s'il faut s'en rapporter à son épitaphe, il s'appela le *docteur irréfragable*. Il commenta le *maître des sentences*. Il compila une somme de théologie universelle. Il écrivit un

livre des vertus, et il mourut en 1245, sous l'habit de franciscain. Tous ces hommes vénérables, séraphiques, angéliques, subtils, irréfragables, si estimés de leur temps, sont bien méprisés aujourd'hui.

On comprend encore sous la même période de la philosophie scolastique, Alain d'Isle ou le *docteur universel*. Il fut philosophe, théologien et poète. Parmi ses ouvrages on en trouve un sous le titre de *Encyclopædia versibus hexametris distincta in libros IX*; c'est une apologie de la Providence contre Claudien. Il paraît s'être aussi occupé de morale. Pierre de Riga, Hugon, Jean Belith, Étienne de Langhton, Raimond de *Penna forti*, Vincent de Beauvais; ce dernier fut un homme assez instruit pour former le projet d'un ouvrage qui liait toutes les connaissances qu'on possédait de son temps sur les sciences et les arts. Il compila beaucoup d'ouvrages, dans lesquels on retrouve des fragments d'auteurs que nous n'avons plus. Il ne s'attacha point si scrupuleusement aux questions de la dialectique et de métaphysique, qui occupaient et perdaient les meilleurs esprits de son siècle, qu'il ne tournât aussi ses yeux sur la philosophie morale, civile et naturelle. Il faut regarder la masse énorme de ses écrits comme un grand fumier où l'on rencontre quelques paillettes d'or. Guillaume d'Avesne, connu dans l'histoire de la philosophie, de la théologie et des mathématiques de cet âge. Il méprisa les futilités de l'école et son ton pédantesque et barbare. Il eut le style naturel et facile. Il s'attacha à des questions relatives aux mœurs et à la vie. Il osa s'éloigner quelquefois des opinions d'Aristote, et lui préférer Platon. Il connut la corruption de l'Église et il s'en expliqua fortement. Alexandre de Villedieu, astronome et calculateur. Alexandre Neckam de Hartford. Ce fut un philosophe éloquent. Il écrivit de la nature des choses un ouvrage mêlé de prose et de vers. Alfred, qui sut les langues, expliqua la philosophie naturelle d'Aristote, commenta ses météores, chercha à débrouiller le livre des plantes, et publia un livre du *Mouvement du cœur*. Robert Capiton, ou Grosse-Tête, qui fut profond dans l'hébreu, le grec et le latin, et qui sut tant de philosophie et de mathématiques, ou qui vécut avec des hommes à qui ces sciences étaient si étrangères qu'il en passa pour sorcier. Roger Bacon, qui était un homme et qui s'y connaissait, compare

Grosse-Tête à Salomon et à Aristote. On voit par son commentaire sur Denis l'Aréopagite que les idées de la philosophie platonico-alexandrine lui étaient connues: d'où l'on voit que la France, l'Italie, l'Angleterre ont eu des *scolastiques* dans tous les États. L'Allemagne n'en a pas manqué; consultez là-dessus son *Histoire littéraire*.

*Seconde période de la philosophie scolastique.* Albert le Grand, qui la commence, naquit en 1193. Cet homme étonnant pour son temps sut presque tout ce qu'on pouvait savoir; il prit l'habit de saint Dominique en 1221. Il professa dans son ordre la philosophie d'Aristote, proscrite par le souverain pontife; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir aux premières dignités monacales et ecclésiastiques. Il abdiqua ces dernières pour se livrer à l'étude. Personne n'entendit mieux la dialectique et la métaphysique péripatéticienne; mais il en porta les subtilités dans la théologie, dont il avança la corruption. Il s'appliqua aussi à la connaissance de la philosophie naturelle.

Il étudia la nature; il sut des mathématiques et de la mécanique; il ne dédaigna ni la métallurgie, ni la lithologie. On dit qu'il avait fait une tête automate qui parlait, et que Thomas d'Aquin brisa d'un coup de bâton; il ne pouvait guère échapper au soupçon de magie; aussi en fut-il accusé. La plupart des ouvrages qui ont paru sous son nom sont supposés. Il paraît qu'il a connu le moyen d'obtenir des fruits dans toutes les saisons. Il a écrit de la physique, de la logique, de la morale, de la métaphysique, de l'astronomie et de la théologie vingt et un gros volumes qu'on ne lit plus.

*Thomas d'Aquin* fut disciple d'Albert le Grand; il n'est pas moins célèbre par la sainteté de ses mœurs que par l'étendue de ses connaissances théologiques. Il naquit en 1224; sa *Somme* est le corps le plus complet, et peut-être le plus estimé que nous ayons encore aujourd'hui. Il entra chez les Dominicains en 1243; il paraissait avoir l'esprit lourd; ses condisciples l'appelaient *le bœuf*; et Albert ajoutait: *Oui, mais si le bœuf se met à mugir, on entendra son mugissement dans toute la terre.* Il ne trompa point les espérances que son maître en avait conçues. La philosophie d'Aristote était suspecte de son temps; cependant il s'y livra tout entier, et la professa en France et en Italie. Son autorité ne fut pas moins grande dans

l'Église que dans l'école; il mourut en 1274. Il est le fondateur d'un système particulier sur la grâce et la prédestination, qu'on appelle le *Thomisme*.

*Bonaventure le Franciscain* fut contemporain, condisciple et rival de Thomas d'Aquin. Il naquit en 1221, et fit profession en 1243; la pureté de ses mœurs, l'étendue de ses connaissances philosophiques et théologiques, la bonté de son caractère lui méritèrent les premières dignités dans son ordre et dans l'Église. Il n'en jouit pas longtemps; il mourut en 1274, âgé de cinquante-trois ans. Sa philosophie fut moins futile et moins épineuse que dans ses prédécesseurs. Voici quelques-uns de ses principes.

Tout ce qu'il y a de bon et de parfait, c'est un don d'en haut, qui descend sur les hommes, du sein du père des lumières.

Il y a plusieurs distinctions à faire entre les émanations gratuites de cette source libérale et lumineuse.

Quoique toute illumination se fasse intérieurement par la connaissance, on peut l'appeler *intérieure* ou *extérieure*, *sensitive* ou *mécanique*, *philosophique* ou *surnaturelle*, *de la raison* ou *de la grâce*.

La mécanique inventée pour suppléer à la faiblesse des organes est servile; elle est au-dessous du philosophe; elle comprend l'art d'ourdir des étoffes, l'agriculture, la chasse, la navigation, la médecine, l'art scénique, etc.

La sensitive qui nous conduit à la connaissance des formes naturelles par les organes corporels. Il y a un esprit dans les nerfs, qui se multiplie et se diversifie en autant de sens que l'homme en a reçus.

La philosophie s'élève aux vérités intelligibles, aux causes des choses, à l'aide de la raison et des principes.

La vérité peut se considérer, ou dans les discours, ou dans les choses, ou dans les actions, et la philosophie se diviser en rationnelle, naturelle et morale.

La rationnelle s'occupe de l'un de ces trois objets : exprimer, enseigner ou mouvoir. La grammaire exprime, la logique enseigne, la rhétorique meut; c'est la raison qui comprend, ou indique, ou persuade.

Les raisons qui dirigent notre entendement dans ses fonctions sont ou relatives à la matière, ou à l'esprit, ou à Dieu.

Dans le premier cas, elles retiennent le nom de *formelles*; dans le second, on les appelle *intellectuelles*; au troisième, *idéales*. De là trois branches de philosophie naturelle : physique, mathématique et métaphysique.

La physique s'occupe de la génération et de la corruption, selon les forces de la nature et les éléments des choses.

Les mathématiques, des abstractions, selon les raisons intelligibles.

La métaphysique de tous les êtres, en tant que réductibles à un seul principe dont ils sont émanés, selon des raisons idéales, à Dieu qui en fut l'exemplaire et la source, et qui en est la fin.

La vertu a trois points de vue différents : la vie, la famille et la multitude; et la morale est ou monastique, ou économique, ou politique.

La lumière de l'Écriture nous éclaire sur les vérités salutaires; elle a pour objet les connaissances qui sont au-dessus de la raison.

Quoiqu'elle soit une, cependant il y a le sens mystique et spirituel, selon lequel elle est allégorique, morale ou anagogique.

On peut rappeler toute la morale de l'Écriture à la génération éternelle de Jésus-Christ, à l'incarnation, aux mœurs, à l'union ou commerce de l'âme avec Dieu; de là les fonctions du docteur, du prédicateur et du contemplant.

Ces six illuminations ont une vespérie ou soirée; il suit un septième jour de repos, qui n'a plus de vespérie ou de soirée, c'est l'illumination glorieuse.

Toutes ces connaissances tirent leur origine de la même lumière; elles se rappellent à la connaissance des Écritures, elles s'y résolvent, y sont contenues et consommées; et c'est par ce moyen qu'elles conduisent à l'illumination éternelle.

La connaissance sensible se rappelle à l'Écriture, si nous passons de la manière dont elle atteint son objet à la génération divine du verbe; de l'exercice des sens, à la régularité des mœurs; et des plaisirs dont ils sont la source, au commerce de l'âme et de Dieu.

Il en est de même de la connaissance mécanique et de la connaissance philosophique.

Les Écritures sont les empreintes de la sagesse de Dieu ; la sagesse de Dieu s'étend à tout. Il n'y a donc aucune connaissance humaine qui ne puisse se rapporter aux Écritures et à la théologie. Et j'ajouterai aucun homme, quelque sensé qu'il soit, qui ne rapporte tous les points de l'espace immense qui l'environne au petit clocher de son village.

*Pierre d'Espagne*, mieux connu dans l'histoire ecclésiastique sous le nom de *Jean XVI*, avait été philosophe avant que d'être pape et théologien. Trithème dit de lui qu'il entendait la médecine, et qu'il eût été mieux à côté du lit d'un malade que sur la chaire de saint Pierre. Calomnie de moine offensé ; il montra dans les huit mois de son pontificat qu'il n'était point au-dessous de sa dignité ; il aima les sciences et les savants ; et tout homme lettré, riche ou pauvre, noble ou roturier, trouva un accès facile auprès de lui. Il finit sa vie sous les ruines d'un bâtiment qu'il faisait élever à Viterbe. Il a laissé plusieurs ouvrages où l'on voit qu'il était très-versé dans la mauvaise philosophie de son temps.

*Roger Bacon* fut un des génies les plus surprenants que la nature ait produits, et un des hommes les plus malheureux. Lorsqu'un être naît à l'illustration, il semble qu'il naisse aussi aux supplices. Ceux que la nature signe sont également signés par elle pour les grandes choses et pour la peine. Bacon s'appliqua d'abord à la grammaire, à l'art oratoire et à la dialectique. Il ne voulut rien ignorer de ce qu'on pouvait savoir en mathématique. Il sortit de l'Angleterre sa patrie, et il vint en France entendre ceux qui s'y distinguaient dans les sciences. Il étudia l'histoire, les langues de l'Orient et de l'Occident, la jurisprudence et la médecine. Ceux qui parcourront ses ouvrages le trouveront versé dans toute la littérature ancienne et moderne, et familier avec les auteurs grecs, latins, hébreux, italiens, français, allemands, arabes. Il ne négligea pas la théologie. De retour dans sa patrie, il prit l'habit de franciscain ; il ne perdit pas son temps à disputer ou à végéter ; il étudia la nature, il rechercha ses secrets, il se livra tout entier à l'astronomie, à la chimie, à l'optique, à la statique ; il fit dans la physique expérimentale de si grands progrès, qu'on aperçoit chez lui les vestiges de plusieurs découvertes qui ne se sont faites que dans des siècles très-postérieurs au sien ; mais rien ne montre mieux



la force de son esprit que celle de ses conjectures. L'art, dit-il, peut fournir aux hommes des moyens de naviguer plus promptement et sans le secours de leurs bras que s'ils y en employaient des milliers. Il y a telle construction de chars, à l'aide de laquelle on peut se passer d'animaux. On peut traverser les airs en volant à la manière des oiseaux. Il n'y a point de poids, quelque énormes qu'ils soient, qu'on n'élève ou n'abaisse. Il y a des verres qui approcheront les objets, les éloigneront, les agrandiront, diminueront ou multiplieront à volonté. Il y en a qui réduiront en cendres les corps les plus durs. Nous pouvons composer avec le salpêtre et d'autres substances un feu particulier. Les éclairs, le tonnerre et tous ses effets, il les imitera ; on détruira, si l'on veut, une ville entière avec une très-petite quantité de matière. Ce qu'il propose sur la correction du calendrier et sur la quadrature du cercle marque son savoir dans les deux sciences auxquelles ces objets appartiennent. Il fallait qu'il possédât quelque méthode particulière d'étudier les langues grecque et hébraïque, à en juger par le peu de temps qu'il demandait d'un homme médiocrement intelligent pour le mettre en état d'entendre tout ce que les auteurs grecs et hébreux ont écrit de théologie et de philosophie. Un homme aussi au-dessus de ses contemporains ne pouvait manquer d'exciter leur jalousie. L'envie tourmente les hommes de génie dans les siècles éclairés ; la superstition et l'ignorance font cause commune avec elle dans les siècles barbares. Bacon fut accusé de magie : cette calomnie compromettait son repos et sa liberté. Pour pouvoir obvier aux suites fâcheuses qu'elle pouvait avoir, il fut obligé d'envoyer à Rome ses machines, avec un ouvrage apologétique. La faveur du pape ne réduisit pas ses ennemis à l'inaction : ils s'adressèrent à son général, qui condamna sa doctrine, supprima ses ouvrages et le jeta au fond d'un cachot. On ne sait s'il y mourut ou s'il en fut tiré : quoi qu'il en soit, il laissa après lui des ouvrages dont on ne devait connaître tout le prix que dans des temps bien postérieurs au sien. Roger ou frère Bacon cessa d'être persécuté et de vivre en 1294, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

*Gille Colonne*, ermite de saint Augustin, fut théologien et philosophe *scolastique*. Il étudia sous Thomas d'Aquin ; il eut pour condisciple et pour ami Bonaventure : il se fit une si

prompte et si grande réputation, que Philippe le Hardi lui confia l'éducation de son fils ; et Colonne montra par son traité *de Reginine principum*, qu'il n'était point d'un mérite inférieur à cette fonction importante. Il professa dans l'Université de Paris. On lui donna le titre de *docteur très-fondé*, et il fut résolu dans un chapitre général de son ordre qu'on s'y conformerait à sa méthode et à ses principes. Il fut créé général en 1292. Trois ans après sa nomination, il abdiqua une dignité incompatible avec son goût pour l'étude ; son savoir lui concilia les protecteurs les plus illustres. Il fut nommé successivement archevêque, et désigné cardinal par Boniface VIII, qu'il avait défendu contre ceux qui attaquaient son élection, qui suivit la résignation de Célestin. Il mourut à Avignon en 1314.

Nous reviendrons encore ici sur Jean-Duns Scot, dont nous avons déjà dit un mot à l'article ARISTOTÉLISME (1). S'il fallait juger du mérite d'un professeur par le nombre de ses disciples, personne ne lui pourrait être comparé. Il prit le bonnet de docteur à Paris en 1204 ; il fut chef d'une secte qu'on connaît encore aujourd'hui sous le nom de *scotistes* : il se fit sur la grâce, sur le concours de l'action de Dieu et de l'action de la créature, et sur les questions relatives à celles-ci un sentiment opposé à celui de saint Thomas ; il laissa de côté saint Augustin, pour s'attacher à Aristote, et les théologiens se divisèrent en deux classes, que l'on nomma du nom de leurs fondateurs. Il passe pour avoir introduit dans l'Église l'opinion de l'immaculée conception de la Vierge. La théologie et la philosophie de son temps, déjà surchargées de questions ridicules, achevèrent de se corrompre sous Scot, dont la malheureuse subtilité s'exerça à inventer de nouveaux mots, de nouvelles distinctions et de nouveaux sujets de disputes qui se sont perpétuées en Angleterre au delà des siècles de Bacon et de Hobbes.

Nous ajouterons à ces noms de la seconde période de la *scolastique* ceux de Simon et de Tournai, de Robert Sorbon, de Pierre d'Abano, de Guillaume Durantis, de Jacques de Ravenne, d'Alexandre d'Alexandrie, de Jean le Parisien, de Jean de Naples, de François de Mayronis, de Robert le scrutateur, d'Arnauld de

1. Cet article a été supprimé sur le témoignage de Naigeon, qui n'a point nommé d'ailleurs son véritable auteur.

Villeneuve, de Jean Bassoles, et de quelques autres qui se sont distingués dans les différentes contrées de l'Allemagne.

*Simon de Tournai* réussit par ses subtilités à s'attirer la haine de tous les philosophes de son temps, et à rendre sa religion suspecte. Il brouilla l'aristotélisme avec le christianisme, et s'amusa à renverser toujours ce qu'il avait établi la veille sur les matières les plus graves. Cet homme était violent : il aimait le plaisir ; il fut frappé d'apoplexie, et l'on ne manqua pas de regarder cet accident comme un châtiment miraculeux de son impiété.

*Pierre d'Apono* ou *d'Abano*, philosophe et médecin, fut accusé de magie. On ne sait trop pourquoi on lui fit cet honneur. Ce ne serait aujourd'hui qu'un misérable astrologue, et un ridicule charlatan.

*Robert Sorbon* s'est immortalisé par la maison qu'il a fondée, et qui porte son nom.

*Pierre de Tarentaise* ou *Immoent V* entra chez les Dominicains à l'âge de dix ans. Il savait de la théologie et de la philosophie. Il professa en 1225 ces deux sciences avec succès. Il fut élevé en 1263 au généralat de son ordre. Il obtint en 1277 le chapeau, en 1284 il fut élu pape. Il a écrit de l'unité, de la forme, de la nature des cieux, de l'éternité du monde, de l'entendement et de la volonté, et de la jurisprudence canonique.

*Guillaume Durand* ou *Durantis*, de l'ordre des Dominicains, joignit aussi l'étude du droit à celle de la *scolastique*.

La *scolastique* est moins une philosophie particulière qu'une méthode d'argumentation syllogistique, sèche et serrée, sous laquelle on a réduit l'aristotélisme fourré de cent questions puériles.

La théologie *scolastique* n'est que la même méthode appliquée aux objets de la théologie, mais embarrassée de péripatétisme.

Rien ne put garantir de cette peste la jurisprudence. A peine fut-elle assujettie à la rigueur de la dialectique de l'école, qu'on la vit infectée de questions ridicules et de distinctions frivoles.

D'ailleurs on voulait tout ramener aux principes vrais ou supposés d'Aristote.

*Rizard Malumbra* s'opposa inutilement à l'entrée de la *scolastique* dans l'étude du droit civil et canonique : elle se fit.

Je n'ai rien à dire d'*Alexandre* d'Alexandrie, ni de *Dimus* de Garbo, sinon que ce furent parmi les ergoteurs de leur temps deux hommes merveilleux.

*Jean de Paris* ou *Quidort* imagina une manière d'expliquer la présence réelle du corps de Jésus-Christ au sacrement de l'autel. Il mourut en 1304 à Rome, où il avait été appelé pour rendre compte de ses sentiments.

*Jean de Naples*, *François de Mayronis*, *Jean Bassolis* furent sublimes sur l'univocité de l'être, la forme, la quiddité, la qualité et autres questions de la même importance.

Il fallait qu'un homme fût doué d'un esprit naturel bien excellent pour résister au torrent de la *scolastique* qui s'enflait tous les jours, et se porter à de meilleures connaissances. C'est un éloge qu'on ne peut refuser à *Robert*, surnommé *le scrutateur* ; il se livra à l'étude des phénomènes de la nature ; mais ce ne fut pas impunément : on intenta contre lui l'accusation commune de magie. La condition d'un homme de sens était alors bien misérable ; il fallait qu'il se condamnât lui-même à n'être qu'un sot, ou à passer pour sorcier.

*Arnauld de Villeneuve* naquit avant l'an 1300. Il laissa la *scolastique* ; il étudia la philosophie naturelle, la médecine et la chimie. Il voyagea dans la France sa patrie, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Asie et en Afrique. Il apprit l'arabe, l'hébreu, le grec : l'ignorance stupide et jalouse ne l'épargna pas. C'est une chose bien singulière que la fureur avec laquelle des hommes qui ne savaient rien s'entêtaient à croire que quiconque n'était pas aussi bête qu'eux avait fait pacte avec le diable. Les moins intéressés à perpétuer l'ignorance accrédiétaient surtout ces soupçons odieux. *Arnauld de Villeneuve* les méprisa d'abord ; mais lorsqu'il vit Pierre d'Apono entre les mains des inquisiteurs, il se méfia de la considération dont il jouissait, et se retira en Sicile. Ce fut là qu'il se livra à ses longues opérations que les chimistes les plus ardents n'ont pas le courage de répéter. On dit qu'il eut le secret de la pierre philosophale. Le temps qu'un homme instruit donnera à la lecture de ses ouvrages ne sera pas tout à fait perdu<sup>1</sup>.

On nomme parmi les *scolastiques* de l'Allemagne *Conrad*

(1) Voyez dans la première *Encyclopédie* l'excellent article CHIMIE, par VENEL.  
(N.)

d'Halberstad. Il faut le louer de s'être occupé de la morale, si méprisée, si négligée de ses contemporains, mais bien davantage d'en avoir moins cherché les vrais préceptes dans Aristote que dans la nature de l'homme. Le goût de l'utile ne se porte pas sur un objet seulement; Conrad joignit à l'étude de la morale celle de la physique. Il était de l'ordre de Saint-Dominique. Il satisfit à la curiosité des religieux en écrivant des corps célestes, des éléments, ou simples, de quelques mixtes, ou des minéraux, ou des végétaux, des animaux et de leurs organes, et de l'homme.

*Bibrach* remarqua la corruption de l'Église dans son ouvrage de *Cavendo malo*.

*Eccard*, confondant les opinions d'Aristote avec les dogmes de Jésus-Christ, ajoutant de nouveaux mots à ceux qu'on avait déjà inventés, tomba dans des sentiments hétérodoxes que Jean XXII proscrivit.

Nous terminons la seconde époque par Pierre de Dacia, et par Alphonse X, roi de Castille.

*Pierre de Dacia* fut astronome et calculateur; il eut quelque teinture d'hébreu et de grec.

Personne n'ignore combien l'astronomie doit à *Alphonse*; qui est-ce qui n'a pas entendu nommer du moins les tables Alphonsines? C'est lui qui, considérant les embarras de la sphère de Ptolomée, disait que « si Dieu l'avait appelé à son conseil, il aurait arrangé le ciel un peu mieux ».

*Troisième période de la philosophie scolastique.* — Lorsque l'absurdité, soit dans les sciences, soit dans les arts, soit dans la religion, soit dans le gouvernement, a été poussée jusqu'à un certain point, les hommes en sont frappés, et le mal commence à se réparer quand il est extrême. La philosophie et la théologie *scolastiques* étaient devenues un si abominable fatras, que les bons esprits ou s'en dégoûtèrent ou s'occupèrent à les débrouiller.

*Guillaume Durand* commença cette tâche. Il en fut appelé le *docteur très-résolu*. Il eut des opinions particulières sur l'état des âmes après leur séparation d'avec le corps, et le concours de Dieu et de la créature. Il n'en admettait qu'un général : selon lui, un esprit est dans le lieu; mais ce lieu n'est point déterminé. Il convient à son essence d'être partout. Sa présence à un corps n'est pas nécessaire, soit pour l'animer, soit pour le

mouvoir. Sa hardiesse philosophique fit douter de son orthodoxie et de son salut.

*Occam*, disciple de Scot, renouvela la secte des nominaux. On l'appela le *docteur singulier* et *invincible*; il professa la théologie à Paris au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. Il eut des idées très-saines sur les deux puissances ecclésiastique et civile, et il servit avec zèle Philippe le Bel dans sa querelle avec Boniface. Il en eut une autre sur la propriété des biens religieux avec le pape Jean XXII, qui l'anathématisa. Il vint en France, y chercha un asile, d'où il eut bientôt occasion de se venger de la cour de Rome, en achevant de fixer les limites de l'autorité du souverain pontife.

Celui-ci eut beau renouveler ses excommunications, l'aggraver, briser des cierges, et le réaggraver, Occam persista à soutenir que le souverain n'était soumis qu'à Dieu dans les choses temporelles. Il se montra en 1330 à la cour de l'empereur Louis, qui l'accueillit, et à qui Occam dit : *Défendez-moi de votre épée, et moi je vous défendrai de ma plume*. Il a écrit de la logique, de la métaphysique et de la théologie. On lui reproche d'avoir fait flèche de tout bois, mêlant les pères et les philosophes, les auteurs sacrés et les auteurs profanes, les choses divines et les choses naturelles, les dogmes révélés et les opinions des hommes, le profane et le sacré, l'exotique et le domestique, l'orthodoxe et l'hérésie, le vrai et le faux, le clair et l'obscur, plus scrupuleux sur son but que sur les moyens.

*Richard Suisset* parut vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Il s'appliqua aux mathématiques, et tenta de les appliquer à la philosophie naturelle; il ne négligea ni la philosophie, ni la théologie de son temps. Il entra dans l'ordre de Cîteaux en 1350. Rien ne s'alarme plus vite que le mensonge. C'est l'erreur et non la vérité qui est ombrageuse. On s'aperçut aisément que Suisset suivait une méthode particulière d'étudier et d'enseigner, et l'on se hâta de le rendre suspect d'hétérodoxie. Le moyen qu'un homme sût l'algèbre, et qu'il remplît sa physique de caractères inintelligibles, sans être un magicien ou un athée? Cette vile et basse calomnie est aujourd'hui, comme alors, la ressource de l'ignorance et de l'envie. Si nos hypocrites, nos faux dévots l'osaient, ils condamneraient au feu quiconque entend les *principes mathématiques* de la philosophie de Newton, et

possède un fossile. Suisset suivit la philosophie d'Aristote. Il commenta sa physique et sa morale; il introduisit le calcul mathématique dans la recherche des propriétés des corps, et publia des astronomiques. Il écrivit un ouvrage intitulé *le Calculateur*. Il méritait d'être nommé parmi les inventeurs de l'algèbre, et il l'eût été, si son livre du *Calculateur* eût été plus commun. On était alors si perdu dans des questions futiles, qu'on ne pouvait revenir à de meilleures connaissances. S'il paraissait par hasard un ouvrage sensé, il n'était pas lu. Comme il n'y a rien qui ne soit susceptible de plus ou de moins, Suisset étendit le calcul de la quantité physique à la quantité morale. Il compara les intensités et les rémissions des vices et des vertus entre elles. Les uns l'en louèrent, d'autres l'en blâmèrent. Il traite dans son *Calculateur* de l'intensité et de la rémission; des difformes; de l'intensité de l'élément doué de deux qualités inégales; de l'intensité du mixte; de la rareté et de la densité; de l'augmentation; de la réaction; de la puissance; des obstacles de l'action; du mouvement et du *minimum*; du lieu de l'élément; des corps lumineux; de l'action du corps lumineux; du mouvement local; d'un milieu non résistant; de l'induction d'un degré suprême. Il ne s'agit plus ici, comme on voit, d'écceité, de quiddité, d'entité, ni d'autres sottises pareilles. De quelque manière que Suisset ait traité de son sujet, du moins il est important. Il marque une tête singulière; et je ne doute point qu'on ne retrouvât dans cet auteur le germe d'un grand nombre d'idées dont on s'est fait honneur longtemps après lui.

*Buridan* professa la philosophie au temps où Jeanne, épouse de Philippe le Bel, se déshonorait par ses débauches et sa cruauté. On dit qu'elle appelait à elles les jeunes disciples de notre philosophe, et qu'après les avoir épuisés entre ses bras, elle les faisait précipiter dans la Seine. On croit que Buridan, qui voyait avec chagrin son école se dépeupler de tous ceux qui y entraient avec une figure agréable, osa leur proposer cet exemple d'un sophisme de position : *Reginam interficere nolite, timere, bonum est*; où le verbe *timere*, renfermé entre deux virgules, peut également se rapporter à ce qui précède ou à ce qui suit, et présenter deux sens en même temps très-opposés. Quoi qu'il en soit, il se sauva de France en Allemagne. Tout le

monde connaît son sophisme de l'âne placé entre deux bottes égales de foin.

*Marsile d'Inghen* fut condisciple de Buridan, et défenseur comme lui de l'opinion des nominaux.

*Gautier Buley* fut appelé le *docteur perspicu*. Il écrivit de la vie et des mœurs des philosophes, depuis Thalès jusqu'à Sénèque ouvrage médiocre. Il fut successivement réaliste et nominal.

*Pierre de Assiac* fut encore plus connu parmi les théologiens que parmi les philosophes. Il naquit en 1350. Il fut boursier au collège de Navarre, docteur en 1380; successivement principal, professeur, maître de Gerson et de Clémangis; défenseur de l'immaculée conception, chancelier de l'Université, aumônier de Charles VI, trésorier de la Sainte-Chapelle, évêque protégé de Boniface IX et de Benoît XIII, père du concile de Pise et de Constance, et cardinal. Il fut entêté d'astrologie. Tout tourne à mal dans les esprits gauches; il fut conduit à cette folie par les livres qu'Aristote a écrits de la nature de l'âme, et par quelques connaissances qu'il avait des mathématiques. Il lisait tous les grands événements dans les astres.

*Jean Wessel Gansfort* naquit à Groningue. Il eut des lettres; il sut les langues anciennes et modernes, le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le chaldéen: il parcourut l'ouvrage de Platon. Il fut d'abord scotiste, puis occamiste. On ne conçoit pas comment cet homme ne prit pas dans Platon le mépris de la barbarie scolastique. Il eut au moins le courage de préférer l'autorité de la raison à celle de Thomas, de Bonaventure, et des autres docteurs qu'on lui opposait quelquefois. On pourrait presque dater de son temps la réforme de la scolastique. Cet homme avait plus de mérite qu'il n'en fallait pour être persécuté, et il le fut.

*Gabriel Biel* naquit à Spire. Il ferma la troisième période de la philosophie scolastique.

Nous n'avons rien de particulier à en dire, non plus que de *Jean Botzell*, de *Pierre de Verberia*, de *Jean Conthorp*, de *Grégoire d'Arimini*, d'*Alphonse Vargas*, de *Jean Capréolus*, de *Jérôme de Ferraris*, de *Martinus Magister*, de *Jean Raulin*, de *Jacques Almain*, de *Robert Holcoll*, de *Nicolas d'Orbilli*, de *Dominique de Flandres*, de *Maurice l'hibernois*, et d'une infinité d'autres, sinon qu'il n'y eut jamais tant de pénétration



mal employée, et tant d'esprits gâtés et perdus que sous la durée de la *philosophie scolastique*.

Il suit de ce qui précède que cette méthode détestable d'enseigner et d'étudier infecta toutes les sciences et toutes les contrées.

Qu'elle donna naissance à une infinité d'opinions ou puérides, ou dangereuses.

Qu'elle dégradâ la philosophie.

Qu'elle introduisit le scepticisme par la facilité qu'on avait de défendre le mensonge, d'obscurcir la vérité, et de disputer sur une même question pour et contre.

Qu'elle introduisit l'athéisme spéculatif et pratique.

Qu'elle ébranla les principes de la morale.

Qu'elle ruina la véritable éloquence.

Qu'elle éloigna les meilleurs esprits des bonnes études.

Qu'elle entraîna le mépris des auteurs anciens et modernes.

Qu'elle donna lieu à l'aristotélisme qui dura si longtemps, et qu'on eut tant de peine à détruire.

Qu'elle exposa ceux qui avaient quelque teinture de bonne doctrine aux accusations les plus graves, et aux persécutions les plus opiniâtres.

Qu'elle encouragea à l'astrologie judiciaire.

Qu'elle éloigna de la véritable intelligence des ouvrages et des sentiments d'Aristote.

Qu'elle réduisit toutes les connaissances sous un aspect barbare et dégoûtant.

Que la protection des grands, les dignités ecclésiastiques et séculières, les titres honorifiques, les places les plus importantes, la considération, les dignités, la fortune, accordées à de misérables disputeurs, achevèrent de dégoûter les bons esprits des connaissances plus solides.

Que leur logique n'est qu'une sophisticaillerie puéride.

Leur physique, un tissu d'impertinences.

Leur métaphysique, un galimatias inintelligible.

Leur théologie naturelle ou révélée, leur morale, leur jurisprudence, leur politique, un fatras d'idées bonnes et mauvaises.

En un mot, que cette philosophie a été une des plus grandes plaies de l'esprit humain.

Qui croirait qu'aujourd'hui même on n'en est pas encore bien guéri? Qu'est-ce que la théologie qu'on dicte sur les bancs?

Qu'est-ce que la philosophie qu'on apprend dans les collèges ? La morale, cette partie à laquelle tous les philosophes anciens se sont principalement adonnés, y est absolument oubliée. Demandez à un jeune homme qui a fait son cours : Qu'est-ce que la matière subtile ? Il vous répondra ; mais ne lui demandez pas : Qu'est-ce que la vertu ? il n'en sait rien.

SCYTHES, THRACES et GÉTÉS (PHILOSOPHE DES). *Histoire de la philosophie*. On appelait autrefois du nom général de *Scythie* toutes les contrées septentrionales. Lorsqu'on eut distingué le pays des Celtes de celui des *Scythes*, on ne comprit plus sous la dénomination de *Scythie* que les régions hyperboréennes situées aux extrémités de l'Europe. *Voyez* à l'article CELTES ce qui concerne la philosophie de ses peuples. Il ne faut entendre ce que nous allons dire ici sur le même sujet que des habitants les plus voisins du pôle, que nous avons connus anciennement dans l'Asie et l'Europe.

On a dit d'eux qu'ils ne connaissaient pas de crime plus grand que le vol ; qu'ils vivaient sous des tentes ; que, laissant paître au hasard leurs troupeaux, la seule richesse qu'ils eussent, ils n'étaient sûrs de rien s'il était permis de voler ; qu'ils ne faisaient nul cas de l'or ni de l'argent ; qu'ils vivaient de miel et de lait ; qu'ils ignoraient l'usage de la laine et des vêtements ; qu'ils se couvraient de la peau des animaux dans les grands froids ; qu'ils étaient innocents et justes, et que, réduits aux seuls besoins de la nature, ils ne désiraient rien au delà.

Nous nous occuperons donc moins dans cet endroit de l'histoire de la philosophie que de l'éloge de la nature humaine, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, sans loi, sans prêtres et sans roi.

Les *Scythes* grossiers ont joui d'un bonheur que les peuples de la Grèce n'ont point connu. Quoi donc ! l'ignorance des vices serait-elle préférable à la connaissance de la vertu, et les hommes deviennent-ils méchants et malheureux, à mesure que leur esprit se perfectionne et que les simulacres de la Divinité se dégrossissent parmi eux ? Il y avait sans doute des âmes bien perfides et bien noires autour de Jupiter de Phidias ; mais la pierre brute et informe du *Scythe* fut quelquefois arrosée du sang humain. Cependant, à parler vrai, j'aime mieux un crime atroce et momentané qu'une corruption policée et permanente ; un violent accès de fièvre, que des taches de gangrène.

Les *Scythes* ont eu quelque idée de Dieu. Ils ont admis une autre vie. Ils en concluaient qu'il valait mieux mourir que de vivre : cette opinion ajoutait à leur courage naturel. Ils se réjouissaient à la vue d'un tombeau.

Le nom d'*Abais*, *scythe* hyperboréen, prêtre d'Apollon, et fils de Scute, fut célèbre dans la Grèce. Qui est-ce qui n'a pas entendu parler de la flèche merveilleuse à l'aide de laquelle il traversait sans peine les contrées les plus éloignées ; de ses vertus contre la peste ; du voyage d'Abaris en Grèce et en Italie, de son entretien avec Pythagore, du don qu'il lui fit de sa flèche, des conseils qu'il reçut du philosophe en échange ? Pythagore reçoit le présent d'Abaris avec dédain et lui montre sa cuisse d'or. Il apprend au barbare la physique et la théologie ; il lui persuade de substituer à ses exstispices la divination par les nombres. On les transporte tous les deux à la cour de Phalaris ; ils y disputèrent, et il se trouve, presque de nos jours, de graves personnages qui, partant de ces fables comme de faits historiques bien constatés, cherchant à fixer l'époque de la fameuse peste de la Grèce, le règne de Phalaris et l'olympiade de Pythagore.

S'il y eut jamais un véritable Abaris ; si cet homme n'est pas un de ces imposteurs qui couraient alors les contrées, et qui en imposaient aux peuples grossiers, il vécut dans la troisième olympiade.

Au reste, dans les temps postérieurs, lorsque la religion chrétienne s'établit, et que toutes les sectes des philosophes s'élevèrent contre elle, on ne manqua pas de réveiller, d'orner tous ces prétendus miracles, et de les opposer à ceux de Jésus-Christ. Voyez dans Origène *Contra Celsum* avec quel succès.

Anacharsis est mieux connu. Il était *Scythe*, fils de Caduste et d'une Grecque, frère du roi des Perses, et de cette tribu de la nation qu'on appelait *nomades*, de leur vie errante et vagabonde ; il préféra l'étude de la philosophie à l'empire. Il vint à Athènes la première année de la 47<sup>e</sup> olympiade ; il y trouva Toxaris, un de ses compatriotes, qui le présenta à Solon qui gouvernait alors, et qui eut occasion de s'apercevoir qu'un *Scythe* ne manquait ni de lumières ni de sagesse. Solon se plut à instruire Anacharsis, à l'introduire dans les plus grandes maisons d'Athènes ; et il réussit à lui procurer de l'estime et de la

considération au point qu'il fut le seul barbare à qui les Athéniens accordèrent le droit de bourgeoisie. De son côté Anacharsis reconnut ces services par l'attachement le plus vrai, et par l'imitation rigoureuse des vertus de son bienfaiteur ; ce fut un homme ferme et sentencieux. Les Grecs en ont raconté bien des fables. Anacharsis ne se fixa point dans Athènes, il voyagea : il étudia les mœurs des peuples, et reprit le chemin de son pays par Cyzique, où il promit des sacrifices à la mère des dieux, dont on célébrait la fête dans cette ville, si elle lui accordait un heureux retour. Arrivé en Scythie, il satisfit à son vœu ; mais ses compatriotes, qui abhorrèrent les mœurs étrangères, en furent indignés ; et Saulnis, son frère, le perça d'une flèche. Il disait en mourant : « La sagesse, qui a fait ma sécurité dans la Grèce, a fait ma perte dans la Scythie. » Parmi les sciences auxquelles il s'était appliqué, il n'avait pas négligé la médecine. Ce ne fut point, à proprement parler, un philosophe systématique, mais un homme de bien. Comme il était destiné par sa naissance aux premiers postes, il avait tourné ses réflexions particulièrement vers la politique et la religion. Il écrivit en vers, car c'était l'usage de son temps, des lois, de la sobriété et de la guerre. On lui fait honneur de quelques inventions mécaniques. Les épîtres qu'on lui attribue sentent l'école des sophistes.

La réputation des Grecs avait attiré Toxaris dans Athènes. Il quitta ses parents, sa femme et ses enfants, pour venir considérer de près des hommes dont il avait entendu tant de merveilles. Il s'attacha à Solon, qui ne lui refusa point ses conseils. Ce législateur trouva même dans cet homme tant de droiture et de candeur, qu'il ne put lui refuser une amitié forte et tendre. Toxaris ne retourna point en Scythie ; il eut en Grèce la réputation de grand médecin. Dans le temps de la peste, il apparut en songe à une femme à qui il révéla que le fléau cesserait, si on répandait du vin dans les carrefours ; on le fit, et la peste cessa. On sacrifiait tous les ans, en mémoire de cet événement, un cheval blanc sur son tombeau, où quelques malades de la fièvre obtinrent leur guérison.

Mais personne n'eut autant de célébrité et d'autorité chez les *Scythes* que le Gète Zamolxis. Il fut le fondateur de la philosophie parmi eux. Il y accrédita la transmigration des âmes, système qu'il avait appris de Pythagore, ou Pythagore de lui ; il

s'en servit pour accroître leur valeur, par le sentiment de l'immortalité. Les Thraces et tous les Barbares l'inspiraient à leurs enfants dès la première jeunesse. Les Gètes, à qui il avait donné des lois, le placèrent au rang des dieux. On lui institua des sacrifices bien étranges. A certains jours solennels on prenait des hommes, on les précipitait, et d'autres les recevaient en tombant sur la pointe de leurs javelots : voilà ce qu'ils appelaient *envoyer à Zamolxis*.

Il suit de ce que nous savons d'Anacharsis, de Toxaris et de Zamolxis, que ces hommes furent moins des philosophes que des législateurs.

Il ne faut pas porter le même jugement de Dicéneus ; celui-ci joignit à l'art de gouverner la connaissance de l'astronomie, de la morale et de la physique. Il fut contemporain du roi Bérébiste, qui vivait en même temps que Sylla et Jules César.

Les *Scythes*, les Gètes et les Thraces furent instruits autant que peuvent l'être des peuples qui vivent toujours en armes.

SEMI-PÉLAGIENS, ou DEMI-PÉLAGIENS, s. m. pl. (*Hist. eccl.*), *Pélagiens* mitigés, hérétiques qui, rejetant les erreurs les plus grossières des *Pélagiens*, retenaient quelques-uns de leurs principes.

Saint Prosper, dans une lettre à saint Augustin, les appelle *reliquias Pelagii*, les restes de Pélage.

Plusieurs savants hommes dans les Gaules, faute de bien prendre le sens de saint Augustin sur la grâce, tombèrent dans le semi-pélagianisme. On les appela *Massiliens* ou *prêtres de Marseille*, parce que ce fut en cette ville que leurs opinions prirent naissance. Cassien, qui avait été diacre de Constantinople, et qui fut ensuite prêtre à Marseille, était le chef des *Semi-Pélagiens*. Saint Prosper, qui était son contemporain, et qui écrivit avec force contre lui, dit que Cassien, voulant garder je ne sais quel milieu entre les *Pélagiens* et les orthodoxes, ne s'accordait ni avec les uns ni avec les autres. On va en juger par l'exposition du semi-pélagianisme.

Ces hérétiques reconnaissaient premièrement la chute d'Adam, le péché originel, et en conséquence l'affaiblissement de la liberté ; mais ils prétendaient que le péché ne lui avait pas tellement donné atteinte, que l'homme ne pût faire de lui-même et par ses propres forces quelque chose qui engageât

Dieu à lui donner sa grâce plutôt qu'à un autre homme. Ils pensaient donc que la grâce n'était pas nécessaire pour le commencement du salut; et par le commencement du salut, ils entendaient la foi soit commencée, soit parfaite, le désir du salut, et la prière qui obtient la grâce. *Credere quæ de medico prædicantur, desiderare sanitatem et ejus auxilium implorare.* Cassien, dans sa treizième conférence, attribuait ces trois choses aux seules forces de l'homme.

2° Ils admettaient la nécessité de la grâce pour les bonnes œuvres et pour la persévérance dans ses bonnes œuvres. Les uns n'en exceptaient que le commencement du salut; et ce qu'ils appelaient *le pieux mouvement* qui les portait à croire, *pium credulitatis affectum*. Les autres prétendaient que non-seulement la volonté de croire ou le commencement de la foi, mais même la volonté spéciale de faire telle ou telle bonne œuvre en particulier, ou ce qu'ils appelaient *le commencement des bonnes œuvres*, venait de nous sans la grâce. Voyez PRÉDESTINIENS.

3° Ils enseignaient que la grâce du salut n'était pas donnée par la pure volonté de Dieu, mais en conséquence de son éternelle prescience des mérites purement humains dans leur principe; prescience qui déterminait Dieu à accorder la grâce à ceux qu'il prévoyait devoir ainsi bien user de leur libre arbitre, et qu'ils étendaient jusqu'aux enfants, dont Dieu sauvait les uns plutôt que les autres; parce qu'il prévoyait, disaient-ils, que les uns, s'ils étaient parvenus jusqu'à l'âge de raison, auraient mieux usé de leur libre arbitre que les autres.

4° Ils admettaient en Dieu une volonté générale et égale de sauver tous les hommes sans discernement, et que Jésus-Christ n'avait pas répandu son sang sur la croix plus spécialement pour les élus que pour les autres hommes.

5° Ils erraient sur la prédestination, en prétendant qu'elle dépendait de notre persévérance, fondée sur la prévision de nos mérites commencés par les seules forces de la nature, et que Dieu n'avait point fait de décret pour sauver quelques-unes de ses créatures préférablement à d'autres; mais qu'il voulait toutes également les sauver, pourvu qu'elles-mêmes le voulassent.

Jansénius a mis au monde des erreurs des *Pélagiens*

d'avoir admis une grâce à laquelle la volonté peut accorder ou refuser son consentement ; et dans cette imputation, il est lui-même tombé dans l'erreur, et l'Église a condamné sa cinquième proposition qui la renferme. Voyez JANSENISME.

SENSATIONS, s. f. (*Métaphysique*). Les *sensations* sont des impressions qui s'excitent en nous à l'occasion des objets extérieurs. Les philosophes modernes sont bien revenus de l'erreur grossière qui revêtait autrefois les objets qui sont hors de nous des diverses *sensations* que nous éprouvons à leur présence. Toute *sensation* est une perception qui ne saurait se trouver ailleurs que dans un esprit, c'est-à-dire dans une substance qui se sent elle-même, et qui ne peut agir ou pâtir sans s'en apercevoir immédiatement. Nos philosophes vont plus loin ; ils vous font très-bien remarquer que cette espèce de perception que l'on nomme *sensation* est très-différente d'un côté de celle qu'on nomme idée, d'autre côté des actes de la volonté et des passions. Les passions sont bien des perceptions confuses qui ne représentent aucun objet ; mais ces perceptions se terminant à l'âme même qui les produit, l'âme ne les rapporte qu'à elle-même, elle ne s'aperçoit alors que d'elle-même, comme étant affectée de différentes manières, telles que sont la joie, la tristesse, le désir, la haine et l'amour. Les *sensations* au contraire que l'âme éprouve en soi, elle les rapporte à l'action de quelque cause extérieure, et d'ordinaire elles amènent avec elles l'idée de quelque objet. Les *sensations* sont aussi très-distinguées des idées.

1° Nos idées sont claires ; elles nous représentent distinctement quelque objet qui n'est pas nous : au contraire, nos *sensations* sont obscures ; elles ne nous montrent distinctement aucun objet, quoiqu'elles attirent notre âme comme hors d'elle-même ; car toutes les fois que nous avons quelque *sensation*, il nous paraît que quelque cause extérieure agit sur notre âme.

2° Nous sommes maîtres de l'attention que nous donnons à nos idées ; nous appelons celle-ci, nous renvoyons celle-là ; nous la rappelons, et nous la faisons demeurer tant qu'il plaît ; nous lui donnons tel degré d'attention que bon nous semble : nous disposons de toutes avec un empire aussi souverain qu'un curieux dispose des tableaux de son cabinet. Il n'en va pas ainsi de nos *sensations* ; l'attention que nous leur donnons est

involontaire, nous sommes forcés de la leur donner : notre âme s'y applique, tantôt plus, tantôt moins, selon que la *sensation* elle-même est ou faible ou vive.

3° Les pures idées n'emportent aucune *sensation*, pas même celles qui nous représentent les corps ; mais les *sensations* ont toujours un certain rapport à l'idée du corps ; elles sont inséparables des objets corporels, et l'on convient généralement qu'elles naissent à l'occasion de quelque mouvement des corps, et en particulier de celui que les corps extérieurs communiquent au nôtre.

4° Nos idées sont simples, ou se peuvent réduire à des perceptions simples ; car comme ce sont des perceptions claires qui nous offrent distinctement quelque objet qui n'est pas nous, nous pouvons les décomposer jusqu'à ce que nous venions à la perception d'un objet simple et unique, qui est comme un point que nous apercevons tout entier d'une seule vue. Nos *sensations* au contraire sont confuses ; et c'est ce qui fait conjecturer que ce ne sont pas des perceptions simples, quoi qu'en dise le célèbre Locke. Ce qui aide à la conjecture, c'est que nous éprouvons tous les jours des *sensations* qui nous paraissent simples dans le moment même, mais que nous découvrons ensuite ne l'être nullement. On sait, par les ingénieuses expériences que le fameux chevalier Newton a faites avec le prisme, qu'il n'y a que cinq couleurs primitives. Cependant, du différent mélange de ces cinq couleurs, il se forme cette diversité infinie de couleurs que l'on admire dans les ouvrages de la nature, et dans ceux des peintres, ses imitateurs et ses rivaux, quoique leur pinceau le plus ingénieux ne puisse jamais l'égaliser. A cette variété de couleurs, de teintes, de nuances, répondent autant de *sensations* distinctes, que nous prendrions pour *sensations* simples, aussi bien que celle du rouge et du vert, si les expériences de Newton ne démontraient que ce sont des perceptions composées de celles des cinq couleurs originales. Il en est de même des tons dans la musique. Deux ou plusieurs tons de certaine espèce venant à frapper en même temps l'oreille produisent un accord : une oreille fine aperçoit à la fois ces tons différents sans les bien distinguer ; ils s'y unissent et s'y fondent l'un dans l'autre ; ce n'est proprement aucun de ces deux tons qu'elle entend ; c'est un



mélange agréable qui se fait des deux, d'où résulte une troisième *sensation*, qui s'appelle *accord, symphonie* : un homme qui n'aurait jamais ouï ces tons séparément prendrait la *sensation* que fait naître leur accord pour une simple perception. Elle ne le serait pourtant pas plus que la couleur violette, qui résulte du rouge et du bleu mélangés sur une surface par petites portions égales. Toute *sensation*, celle du ton, par exemple, ou de la lumière en général, quelque simple, quelque indivisible qu'elle nous paraisse, est un composé d'idées, est un assemblage ou amas de petites perceptions qui se suivent dans notre âme si rapidement, et dont chacune s'y arrête si peu, ou qui s'y présente à la fois en si grand nombre, que l'âme, ne pouvant les distinguer l'une de l'autre, n'a de ce composé qu'une seule perception très-confuse, par égard aux petites parties ou perceptions qui forment ce composé; mais d'autre côté, très-claire, en ce que l'âme la distingue nettement de toute autre suite ou assemblage de perceptions; d'où vient que chaque *sensation* confuse, à la regarder en elle-même, devient très-claire, si vous l'opposez à une *sensation* différente. Si ces perceptions ne se succédaient pas si rapidement l'une à l'autre, si elles ne s'offraient pas à la fois en si grand nombre, si l'ordre dans lequel elles s'offrent et se succèdent ne dépendait pas de celui des mouvements extérieurs, s'il était au pouvoir de l'âme de le changer; si tout cela était, les *sensations* ne seraient plus que de pures idées, qui représenteraient divers ordres de mouvement. L'âme se les représente bien, mais en petit, mais dans une rapidité et une abondance qui la confond, qui l'empêche de démêler une idée d'avec l'autre, quoiqu'elle soit vivement frappée du tout ensemble, et qu'elle distingue très-nettement telle suite de mouvements d'avec telle autre suite, tel ordre, tel amas de perfections d'avec tel autre ordre et tel autre amas.

Outre cette première question, où l'on agite si les *sensations* sont des idées, on en peut former plusieurs autres, tant cette matière devient féconde quand on la creuse de plus en plus.

1° Les impressions que notre âme reçoit à l'occasion des objets sensibles sont-elles arbitraires? Il paraît clairement que non, dès qu'il y a une analogie entre nos *sensations* et les

mouvements qui les causent, et dès que ces mouvements sont, non la simple occasion, mais l'objet même de ces perfections confuses. Elle paraîtra, cette analogie, si d'un côté nous comparons ces *sensations* entre elles, et si d'autre côté nous comparons entre eux les organes de ces *sensations*, et l'impression qui se fait sur ces différents organes. La vue est quelque chose de plus délicat et de plus habile que l'ouïe; l'ouïe a visiblement un pareil avantage sur l'odorat et sur le goût; et ces deux derniers genres de *sensation* l'emportent par le même endroit sur celui du toucher. On observe les mêmes différences entre les organes de nos sens, pour la composition de ces organes, pour la délicatesse des nerfs, pour la subtilité et la vitesse des mouvements, pour la grosseur des corps extérieurs qui affectent immédiatement ces organes. L'impression corporelle sur les organes des sens n'est qu'un tact plus ou moins subtil et délicat, à proportion de la nature des organes qui en doivent être affectés. Celui qui fait la vision est le plus léger de tous; le bruit et le son nous touchent moins délicatement que la lumière et les couleurs; l'odeur et la saveur encore moins délicatement que le son; le froid et le chaud, et les autres qualités tactiles, font l'impression la plus forte et la plus rude. Dans tous, il ne faut que différents degrés de la même sorte de mouvement pour faire passer l'âme du plaisir à la douleur; preuve que le plaisir et la douleur, ce qu'il y a d'agréable et de désagréable dans nos *sensations*, est parfaitement analogue aux mouvements qui les produisent, ou, pour mieux dire, que nos *sensations* ne sont que la perception confuse de ces divers mouvements. D'ailleurs, à comparer nos *sensations* entre elles, on y découvre des rapports et des différences qui marquent une analogie parfaite avec les mouvements qui les produisent, et avec les organes qui reçoivent ces mouvements. Par exemple, l'odorat et le goût s'avoisinent beaucoup, et tiennent assez l'un de l'autre. L'analogie qui se remarque entre les sens et les couleurs est beaucoup plus sensible. Il faut à présent venir aux autres questions, et entrer de plus en plus dans la nature des *sensations*.

Pourquoi, dit-on, l'âme rapporte-t-elle ses *sensations* à quelque cause extérieure? pourquoi ces *sensations* sont-elles inséparables de l'idée de certains objets? pourquoi nous imprimi-

ment-elles si fortement ces idées, et nous font-elles regarder ces objets comme existants hors de nous? Bien plus, pourquoi regardons-nous ces objets non-seulement comme la cause, mais comme le sujet de ces *sensations*? D'où vient enfin que la *sensation* est si mêlée avec l'idée de l'objet même, que, quoique l'objet soit distingué de notre âme, et que la *sensation* n'en soit point distinguée, il est extrêmement difficile, ou même impossible à notre âme, de détacher la *sensation* d'avec l'idée de cet objet; ce qui a principalement lieu dans la vision. On ne saurait presque pas plus s'empêcher, quand on voit un cercle rouge, d'attribuer au cercle la rougeur qui est notre propre *sensation*, que de lui attribuer la rondeur, qui est la propriété du cercle même. Tant de questions à éclaircir touchant les *sensations* prouvent assez combien cette matière est épineuse. Voici à peu près ce qu'on y peut répondre de plus raisonnable.

Les *sensations* font sortir l'âme hors d'elle-même, en lui donnant l'idée confuse d'une cause extérieure qui agit sur elle, parce que les *sensations* sont des perceptions involontaires; l'âme, en tant qu'elle sent, est passive, elle est le sujet d'une action; il y a donc hors d'elle un agent. Quel sera cet agent? Il est raisonnable de le concevoir proportionné à son action, et de croire qu'à différents effets répondent différentes causes; que les *sensations* sont produites par des causes aussi diverses entre elles que le sont les *sensations* mêmes. Sur ce principe, la cause de la lumière doit être autre que la cause du feu; celle qui excite en moi la *sensation* du jaune doit n'être pas la même que celle qui me donne la *sensation* du violet.

Nos *sensations* étant des perceptions représentatives d'une infinité de petits mouvements indiscernables, il est naturel qu'elles amènent avec elles l'idée claire ou confuse du corps dont celle du mouvement est inséparable, et que nous regardions la matière, en tant qu'agitée par ces divers mouvements, comme la cause universelle de nos *sensations*, en même temps qu'elle en est l'objet.

Une autre conséquence qui n'est pas moins naturelle, c'est qu'il arrive de là que nos *sensations* sont la preuve la plus convaincante que nous ayons de l'existence de la matière. C'est par elles que Dieu nous avertit de notre existence; car, quoique Dieu soit la cause universelle et immédiate qui agit sur notre

âme sur laquelle, quand on y pense, on voit bien que la matière ne peut agir réellement et physiquement; quoiqu'il suffise des seules *sensations* que nous recevons à chaque moment pour démontrer qu'il y a hors de nous un esprit dont le pouvoir est infini; cependant la raison pour laquelle cet esprit tout-puissant assujettit notre âme à cette suite si variée, mais si réglée, de perceptions confuses qui n'ont que des mouvements pour objet, cette raison ne peut être prise d'ailleurs que de ces mouvements mêmes, qui arrivent en effet dans la matière actuellement existante; et le but de l'esprit infini, qui n'agit jamais au hasard, ne peut être autre que de nous manifester l'existence de cette matière avec ces divers mouvements. Il n'y a point de voie plus propre pour nous instruire de ce fait. L'idée seule de la matière nous découvrirait bien sa nature, mais ne nous apprendrait jamais son existence, puisqu'il ne lui est point essentiel d'exister; mais l'application involontaire de notre âme à cette idée, revêtue de celle d'une infinité de modifications et de mouvements successifs, qui sont arbitraires et accidentels à cette idée, nous conduit infailliblement à croire qu'elle existe avec toutes ses diverses modifications. L'âme, conduite par le Créateur dans cette suite réglée de perceptions, est convaincue qu'il doit y avoir un monde matériel hors d'elle, qui soit le fondement, la cause exemplaire de cet ordre, et avec lequel ces perceptions aient un rapport de vérité. Ainsi, quoique dans l'immense variété d'objets que les sens présentent à notre esprit, Dieu seul agisse sur notre esprit, chaque objet sensible avec toutes ses propriétés peut passer pour la cause de la *sensation* que nous en avons, parce qu'il est la raison suffisante de cette perception, et le fondement de sa vérité.

Si vous m'en demandez la raison, je vous répondrai que c'est :

1<sup>o</sup> Parce que nous éprouvons dans mille occasions qu'il y a des *sensations* qui entrent par force dans notre âme, tandis qu'il y en a d'autres dont nous disposons librement, soit en les rappelant, soit en les écartant, selon qu'il nous en prend envie. Si à midi je tourne les yeux vers le soleil, je ne saurais éviter de recevoir les idées que la lumière du soleil produit alors en moi; au lieu que si je ferme les yeux, ou que je sois dans une chambre obscure, je peux rappeler dans mon esprit, quand je veux, les idées de la lumière ou du soleil, que des *sensations*

précédentes avaient placées dans ma mémoire ; et que je peux quitter ces idées, quand je veux, pour me fixer à l'odeur d'une rose, ou au goût du sucre. Il est évident que cette diversité de voies par lesquelles nos *sensations* s'introduisent dans l'âme suppose que les unes sont produites en nous par la vive impression des objets extérieurs, impression qui nous maîtrise, qui nous prévient, et qui nous guide de gré ou de force ; et les autres, par le simple souvenir des impressions qu'on a déjà ressenties. Outre cela, il n'y a personne qui ne sente en soi-même la différence qui se trouve entre contempler le soleil, selon qu'il en a l'idée dans sa mémoire, et le regarder actuellement : deux choses dont la perception est si distincte dans l'esprit, que peu de ses idées sont plus distinctes les unes des autres. Il reconnaît donc certainement qu'elles ne sont pas toutes deux un effet de sa mémoire, ou des productions de son esprit, ou de pures fantaisies formées en lui-même ; mais que la vue du soleil est produite par une cause.

2° Parce qu'il est évident que ceux qui sont destitués des organes d'un certain sens ne peuvent jamais faire que les idées qui appartiennent à ce sens soient actuellement produites dans leur esprit. C'est une vérité si manifeste, qu'on ne peut la révoquer en doute ; et par conséquent, nous ne pouvons douter que ces perceptions ne nous viennent dans l'esprit par les organes de ce sens, et non par aucune autre voie. Il est visible que les organes ne les produisent pas ; car si cela était, les yeux d'un homme produiraient des couleurs dans les ténèbres, et son nez sentirait des roses en hiver. Mais nous ne voyons pas que personne acquière le goût des *amanas* avant qu'il aille aux Indes où se trouve cet excellent fruit, et qu'il en goûte actuellement.

3° Parce que le sentiment du plaisir et de la douleur nous affecte bien autrement que le simple souvenir de l'un et de l'autre. Nos *sensations* nous donnent une certitude évidente de quelque chose de plus que d'une simple perception intime, et ce plus est une modification, laquelle, outre une particulière vivacité de sentiment, nous exprime l'idée d'un être qui existe actuellement hors de nous, et que nous appelons corps. Si le plaisir ou la douleur n'étaient pas occasionnés par des objets extérieurs, le retour des mêmes idées devrait toujours être accompagné des mêmes *sensations*. Or cependant cela n'arrive point ; nous nous

ressouvenons de la douleur que cause la faim, la soif et le mal de tête, sans en ressentir aucune incommodité; nous pensons aux plaisirs que nous avons goûtés, sans être pénétrés ni remplis par des sentiments délicieux.

4° Parce que nos sens, en plusieurs cas, se rendent témoignage l'un à l'autre de la vérité de leurs rapports touchant l'existence des choses sensibles qui sont hors de nous. Celui qui voit le feu peut le sentir; et s'il doute que ce ne soit autre chose qu'une simple imagination, il peut s'en convaincre en mettant dans le feu sa propre main, qui certainement ne pourrait jamais ressentir une douleur si violente à l'occasion d'une pure idée ou d'un simple fantôme, à moins que cette douleur ne soit elle-même une imagination, qu'il ne pourrait pourtant pas rappeler dans son esprit, en se représentant l'idée de la brûlure après qu'elle a été guérie.

Ainsi, en écrivant ceci, je vois que je puis changer les apparences du papier, et en traçant des lettres, dire d'avance quelle nouvelle idée il présentera à l'esprit dans le moment suivant, par le moyen de quelques traits que j'y ferai avec la plume; mais j'aurai beau imaginer ces traits, ils ne paraîtront point, si ma main demeure en repos, ou si je ferme les yeux, en remuant ma main; et ces caractères une fois tracés sur le papier, je ne puis plus éviter de les voir tels qu'ils sont, c'est-à-dire d'avoir les idées de telles et telles lettres que j'ai formées. D'où il s'ensuit visiblement que ce n'est pas un jeu de mon imagination, puisque je trouve que les caractères qui ont été tracés selon la fantaisie de mon esprit ne dépendent plus de cette fantaisie, et ne cessent pas d'être, dès que je viens à me figurer qu'ils ne sont plus; mais qu'au contraire ils continuent d'affecter mes sens constamment et régulièrement, selon la figure que je leur ai donnée. Si vous ajoutez à cela que la vue de ces caractères fera prononcer à un autre homme les mêmes sons que je m'étais proposé de leur faire signifier, on ne pourra douter que ces mots que j'écris n'existent réellement hors de moi, puisqu'ils produisent cette longue suite de sons réguliers dont mes oreilles sont actuellement frappées, lesquels ne sauraient être un effet de mon imagination, et que ma mémoire ne pourrait jamais retenir dans cet ordre.

5° Parce que s'il n'y a point de corps, je ne conçois pas

pourquoi, ayant songé dans le temps que j'appelle *ville* que quelqu'un est mort, jamais il ne m'arrivera plus de songer qu'il est vivant, que je m'entretiens et que je mange avec lui, pendant tout le temps que je veillerai, et que je serai en mon bon sens. Je ne comprends pas aussi pourquoi, ayant commencé à songer que je voyage, mon égarement enfantera de nouveaux chemins, de nouvelles villes, de nouveaux hôtes, de nouvelles maisons ; pourquoi je ne croirai jamais me trouver dans le lieu d'où il semble que je sois parti. Je ne sais pas mieux comment il se peut faire qu'en croyant lire un poëme épique, des tragédies et des comédies, je fasse des vers excellents, et que je produise une infinité de belles pensées, moi dont l'esprit est si stérile et si grossier dans tous les autres temps. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il dépend de moi de renouveler toutes ces merveilles quand il me plaira. Que mon esprit soit bien disposé ou non, il n'en pensera pas moins bien, pourvu qu'il s'imagine lire dans un livre. Cette imagination est toute sa ressource, tout son talent. A la faveur de cette illusion, je lirai tour à tour Pascal, Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, Molière, etc. ; en un mot, tous les plus beaux génies, soit anciens, soit modernes, qui ne doivent être pour moi que des hommes chimériques, supposé que je sois le seul être au monde, et qu'il n'y ait point de corps. Les traités de paix, les guerres qu'ils terminent, le feu, les remparts, les armes, les blessures ; chimères que tout cela. Tous les soins qu'on se donne pour s'avancer dans la connaissance des métaux, des plantes et du corps humain, tout cela ne nous fera faire des progrès que dans le pays des idées. Il n'y a ni fibres, ni sucs, ni fermentations, ni graines, ni animaux, ni couteaux pour les disséquer, ni microscopes pour les voir ; mais moyennant l'idée d'un microscope, il naîtra en moi des idées d'arrangements merveilleux dans de petites parties idéales.

Je ne nie pourtant pas qu'il ne puisse y voir des hommes qui, dans leurs sombres méditations, se sont tellement affaiblis l'esprit par des abstractions continuelles, et, si je l'ose dire, tellement alambiqué le cerveau par des possibilités métaphysiques, qu'ils doutent effectivement s'il y a des corps. Tout ce que l'on peut dire de ces contemplatifs, c'est qu'à force de réflexions ils ont perdu le sens commun, méconnaissant une première vérité dictée par le sentiment de la nature, et qui se

trouve justifiée par le concert unanime de tous les hommes.

Il est vrai qu'on peut former des difficultés sur l'existence de la matière; mais ces difficultés montrent seulement les bornes de l'esprit humain avec la faiblesse de notre imagination. Combien nous propose-t-on de raisonnements qui confondent les nôtres, et qui cependant ne font et ne doivent faire aucune impression sur le sens commun? parce que ce sont des illusions dont nous pouvons bien apercevoir la fausseté par un sentiment irréprochable de la nature; mais non pas toujours la démontrer par une exacte analyse de nos pensées. Rien n'est plus ridicule que la vaine confiance de certains esprits qui se prévalent de ce que nous ne pouvons rien répondre à des objections, où nous devons être persuadés, si nous sommes sensés, que nous ne pouvons rien comprendre.

N'est-il pas bien surprenant que notre esprit se perde dans l'idée de l'infini? un homme tel que Bayle aurait prouvé à qui l'eût voulu écouter que la vue des objets terrestres était impossible. Mais ces difficultés n'auraient pas éteint le jour; et l'on n'en eût pas moins fait usage du spectacle de la nature, parce que les raisonnements doivent céder à la lumière. Les deux ou trois tours que fit dans l'auditoire Diogène le cynique réfutent mieux les vaines subtilités qu'on peut opposer au mouvement que toutes sortes de raisonnements.

Il est assez plaisant de voir des philosophes faire tous leurs efforts pour nier l'action qui leur communique, ou qui imprime régulièrement en eux la vue de la nature, et douter de l'existence des lignes et des angles sur lesquels ils opèrent tous les jours.

En admettant une fois l'existence des corps comme une suite naturelle de nos différentes *sensations*, on conçoit pourquoi, bien loin qu'aucune *sensation* soit seule et séparée de toute idée, nous avons tant de peine à distinguer l'idée d'avec la *sensation* d'un objet; jusque-là que, par espèce de contradiction, nous revêtons l'objet même de la perception dont il est la cause, en appelant le soleil *lumineux*, et regardant l'émail d'un parterre comme une chose qui appartient au parterre plutôt qu'à notre âme, quoique nous ne supposions point dans les fleurs de ce parterre une perception semblable à celle que nous en avons. Voici le mystère : La couleur n'est qu'une manière d'aperce-



voir les fleurs; c'est une modification de l'idée que nous en avons en tant que cette idée appartient à notre âme. L'idée de l'objet n'est pas l'objet même. L'idée que j'ai d'un cercle n'est pas ce cercle, puisque ce cercle n'est pas une manière d'être de mon âme. Si donc la couleur sous laquelle je vois ce cercle est aussi une perception ou manière d'être de mon âme, la couleur appartient à mon âme, en tant qu'elle aperçoit ce cercle, et non au cercle aperçu. D'où vient donc que j'attribue la rougeur au cercle aussi bien que la rondeur; n'y aurait-il pas dans ce cercle quelque chose en vertu de quoi je ne le vois qu'avec une *sensation* de couleur, et de la couleur rouge plutôt que de la couleur violette? Oui sans doute, et c'est une certaine modification de mouvement imprimé sur mon œil, laquelle ce cercle a la vertu de produire, parce que sa superficie ne renvoie à mon œil que les rayons propres à y produire des secousses, dont la perception confuse est ce que l'on appelle *rouge*. J'ai donc à la fois idée et sensation du cercle.

Par l'idée claire et distincte, je vois le cercle étendu et rond, et je lui attribue ce que j'y vois clairement, l'étendue et la rondeur. Par la *sensation*, j'aperçois confusément une multitude et une suite de petits mouvements que je ne puis discerner, qui me réveillent l'idée claire du cercle, mais qui me le montrent agissant sur moi d'une certaine manière. Tout cela est vrai; mais voici l'erreur: dans l'idée claire du cercle, je distingue le cercle de la perception que j'en ai; mais dans la perception confuse des petits mouvements du nerf optique, causés par les rayons lumineux que le cercle a réfléchis, comme je ne vois point d'objet distinct, je ne puis aisément distinguer cet objet, c'est-à-dire cette suite rapide de petites secousses, d'avec la perception que j'en ai: je confonds aussitôt ma perception avec son objet; et comme cet objet confus, c'est-à-dire cette suite de petits mouvements, tient à l'objet principal, que j'ai raison de supposer hors de moi comme cause de ces petits mouvements, j'attache aussi la perception confuse que j'en ai à cet objet principal, et je le revêts, pour ainsi dire, du sentiment de couleur qui est dans mon âme, en regardant ce sentiment de couleur comme une propriété non de mon âme, mais de cet objet. Ainsi, au lieu que je devrais dire: le rouge est en moi une manière d'apercevoir le cercle, je dis: le rouge est une manière

d'être du cercle aperçu. Les couleurs sont un enduit dont nous couvrons les objets corporels; et comme les corps sont le soutien de ces petits mouvements qui nous manifestent leur existence, nous regardons ces mêmes corps comme le soutien de la perception confuse que nous avons de ces mouvements, ne pouvant, comme cela arrive toujours dans les perceptions confuses, séparer l'objet d'avec la perception.

La remarque que nous venons de faire sur l'erreur de notre jugement, par rapport aux perceptions confuses, nous aide à comprendre pourquoi, l'âme ayant une telle *sensation* de son propre corps, se confond avec lui, et lui attribue ses propres *sensations*. C'est que d'un côté elle a l'idée claire de son corps, et le distingue aisément d'elle-même; d'autre côté, elle a un amas de perceptions indistinctes qui ont pour objet l'économie générale des mouvements qui se passent dans toutes les parties de ce corps; de là vient qu'elle attribue au corps dont elle a en gros l'idée distincte ces mêmes perceptions confuses, et croit que le corps se sent lui-même, tandis que c'est elle qui sent le corps. De là vient qu'elle s'imagine que l'oreille entend, que l'œil voit, que le doigt souffre la douleur d'une piqûre, tandis que c'est l'âme elle-même en tant qu'attentive aux mouvements du corps qui fait tout cela.

Pour les objets extérieurs, l'âme n'a avec eux qu'une union médiate, qui la garantit plus ou moins de l'erreur, mais qui ne l'en sauve pas tout à fait. Elle les discerne d'avec elle-même, parce qu'elle les regarde comme les causes des divers changements qui lui arrivent; cependant elle se confond encore avec eux à quelques égards, en leur attribuant ses *sensations* de couleur, de son, de chaleur, comme leurs propriétés inhérentes, par la même raison qui la faisait se confondre elle-même avec son corps, en disant bonnement : c'est mon œil qui voit les couleurs, c'est mon oreille qui entend les sons, etc.

Mais d'où vient qu'il arrive que parmi nos *sensations* diverses nous attribuons les unes aux objets extérieurs, d'autres à nous-mêmes, et que par rapport à quelques-unes nous sommes indécis, ne sachant trop qu'en croire, lorsque nous n'en jugeons que par les sens? Le Père Malebranche distingue trois sortes de *sensations* : les unes fortes et vives, les autres faibles et languissantes, et enfin des moyennes entre les unes et les

autres. Les *sensations* fortes et vives sont celles qui étonnent l'esprit et qui le réveillent avec quelque force, parce qu'elles lui sont fort agréables ou fort incommodes; or l'âme ne peut s'empêcher de reconnaître que de telles *sensations* lui appartiennent en quelque façon. Ainsi elle juge que le froid et le chaud ne sont pas seulement dans la glace et dans le feu, mais qu'ils sont aussi dans ses propres mains. Pour les *sensations* faibles, qui touchent fort peu l'âme, nous ne croyons pas qu'elles nous appartiennent, ni qu'elles soient dans notre propre corps, mais seulement dans les objets que nous en revêtons. La raison pour laquelle nous ne voyons point d'abord que les couleurs, les odeurs, les saveurs, et toutes les autres *sensations*, sont des modifications de notre âme, c'est que nous n'avons point d'idée claire de cette âme. Cette ignorance fait que nous ne savons point par une simple vue, mais par le seul raisonnement, si la lumière, les couleurs, les sons, les odeurs, sont ou ne sont pas des modifications de notre âme. Mais pour les *sensations* vives, nous jugeons facilement qu'elles sont en nous, à cause que nous sentons bien qu'elles nous touchent, et que nous n'avons pas besoin de les connaître par leurs idées pour savoir qu'elles nous appartiennent. Pour les *sensations* moyennes, qui touchent l'âme médiocrement, comme une grande lumière, un son violent, l'âme s'y trouve fort embarrassée.

Si vous demandez à ce Père pourquoi cette institution du Créateur, il vous répondra que les fortes *sensations* étant capables de nuire à nos membres, il est à propos que nous soyons avertis quand ils en sont attaqués, afin d'empêcher qu'ils n'en soient offensés; mais il n'en est pas de même des couleurs, qui ne peuvent d'ordinaire blesser le fond de l'œil où elles se rassemblent, et par conséquent il nous est inutile de savoir qu'elles y sont peintes. Ces couleurs ne nous sont nécessaires que pour connaître plus distinctement les objets, et c'est pour cela que nos sens nous portent à les attribuer seulement aux objets. Ainsi les jugements, conclut-il, auxquels les impressions de nos sens nous portent, sont très justes, si on les considère par rapport à la conservation du corps; mais tout à fait bizarres et très-éloignés de la vérité, si on les considère par rapport à ce que les corps sont en eux-mêmes.

SENTIMENT INTIME (*Métaphysique*). Le *sentiment intime*

que chacun de nous a de sa propre existence, et de ce qu'il éprouve en lui-même, c'est la première source et le premier principe de toute vérité dont nous soyons susceptibles. Il n'en est point de plus immédiat, pour nous convaincre que l'objet de notre pensée existe aussi réellement que notre pensée même, puisque cet objet et notre pensée, et le *sentiment intime* que nous en avons, ne sont réellement que nous-mêmes qui pensons, qui existons, et qui en avons le *sentiment*. Tout ce qu'on voudrait dire afin de prouver ce point ou de l'éclaircir davantage ne ferait que l'obscurcir; de même que si l'on voulait trouver quelque chose de plus clair que la lumière et aller au delà, on ne trouverait plus que ténèbres.

Il faut nécessairement demeurer à cette première règle qui se discerne par elle-même dans le plus grand jour, et qui pour cette raison s'appelle *évidence* au suprême degré. Les sceptiques auraient beau objecter qu'ils doutent s'ils existent: ce serait perdre le temps que de s'amuser à leur faire sentir leur folie, et de leur dire que s'ils doutent de tout, il est donc vrai qu'ils existent, puisqu'on ne peut douter sans exister. Il sera toujours en leur pouvoir de se retrancher dans un verbiage ridicule, et où il serait également ridicule d'entreprendre de les forcer.

Quoiqu'on ne donne pas de nos jours dans un pyrrhonisme si universelle, et de là si extravagant, puisqu'il va jusqu'à éteindre toutes les lumières de la raison, et à nier l'existence du *sentiment intime* qui nous pénètre, on peut dire néanmoins qu'on ne s'est jamais plus approché de leur opinion. Certains philosophes de notre temps n'ont excepté du doute universel, dans lequel ils ont fait périr toutes leurs connaissances, que cette première règle ou source de vérité qui se tire de notre *sentiment intime*; ils n'ont pas daigné reconnaître ni admettre d'autres genres de vérité et d'évidence. Ainsi quand on leur demande s'il est évidemment certain qu'il y ait des corps, et que nous en recevions les impressions, ils répondent nettement que non, et que nous n'avons là-dessus aucune certitude évidente, puisque nous n'avons point ces connaissances par le *sentiment intime* de notre propre expérience, ni par aucune conséquence nécessaire qui en soit tirée. C'est ce qu'un philosophe anglais n'a point fait difficulté de publier.

D'ailleurs on ne peut soupçonner quelle autre certitude

évidente admettraient ces philosophes. Serait-ce le témoignage des sens, la révélation divine, l'autorité humaine? Serait-ce enfin l'impression immédiate de Dieu sur nous? Le témoignage des sens étant corporel, il ne saurait être admis parmi ceux qui par avance n'admettent pas l'existence des corps. La révélation divine et l'autorité humaine ne font encore impression sur nous que par le témoignage des sens; c'est-à-dire, ou de nos yeux qui ont vu les miracles du Tout-Puissant, ou de nos oreilles qui ont entendu les discours des hommes qui nous parlent de la part de Dieu. Enfin l'impression immédiate de Dieu suppose un Dieu, et un être différent de moi. Mais si le *sentiment intime* de ce qui se passe en moi est la seule chose évidente, tout ce qui ne sera pas formellement ce *sentiment intime* ne sera point évident pour moi.

De ce principe, que le *sentiment intime* est la seule règle de vérité, il s'ensuit 1<sup>o</sup> que nous n'avons nulle certitude évidente de l'existence des corps, pas même du nôtre propre; car enfin un esprit, une âme telle que la nôtre, ressent bien l'impression que le corps, et le sien en particulier, font sur elle; mais comme au fond son corps est très-distingué de cette impression, et que d'ailleurs cette impression pourrait absolument se faire éprouver dans notre âme sans l'existence des corps, il s'ensuit aussi que notre *sentiment intime* ne nous donne aucune conviction de l'existence d'aucun corps;

2<sup>o</sup> Une autre conséquence tout aussi naturelle est que nous n'avons nulle certitude évidente de ce qu'hier il nous arriva ou ne nous arriva pas, ni même si nous existions ou n'existions pas. Car, selon cet absurde système, je ne puis avoir d'évidence que par une perception intime qui est toujours actuelle. Or, actuellement j'ai bien la perception du souvenir de ce qui m'arriva hier, mais ce souvenir n'est qu'une perception intime de ce que je pense présentement, c'est-à-dire d'une pensée actuelle, laquelle n'est pas la même chose que ce qui se passa hier, et qui n'est plus aujourd'hui. Par la même raison, je serai encore moins certain si je ne suis pas en ce monde depuis deux ou trois mille ans. Qui m'empêchera de pousser cette réflexion jusqu'à l'éternité même, puisque nous pourrions avoir toujours existé, sans que nous nous en ressouvenions?

Que si on nous représente que nous avons été produits,

nous pourrions répondre que nous n'en avons point de certitude évidente. Car avoir été produit est une chose passée, et n'est pas la perception ni le *sentiment intime* de ce qui se passe actuellement en nous. Je n'ai que la perception actuelle de la pensée, par laquelle je crois avoir existé avant le moment où je me trouve présentement.

3° Enfin, une autre conséquence aussi légitime que les précédentes est que nous n'avons nulle certitude qu'il existe au monde d'autres êtres que chacun de nous. Nous avons bien une perception intime des impressions reçues en nous, dont nous attribuons l'occasion à des esprits et à des intelligences qu'on suppose exister hors de nous; mais cette perception intime ne portant conviction que d'elle-même, et étant tout intérieure, elle ne nous donne aucune certitude évidente d'un être qui soit hors de nous. En effet, selon cette belle philosophie, l'âme n'est point évidemment certaine, si elle n'est pas de telle nature qu'elle éprouve par elle-même et par sa seule constitution les impressions dont elle attribue la cause à des êtres qui existent hors d'elle. Elle n'a donc pas de certitude évidente qu'il y ait hors d'elle aucun esprit, ni aucun être quel qu'il soit; elle n'a donc point d'évidence qu'elle n'existe pas de toute éternité, ou même qu'elle ne soit pas l'unique être qui existe au monde. Après une conséquence aussi singulière, ce n'est pas la peine d'indiquer toutes les autres qui se présenteraient en foule, pour montrer que je n'ai nulle évidence, si je veille actuellement, ou si je dors, si j'ai la liberté d'agir ou de ne pas agir, de vouloir ou de ne pas vouloir, etc. Toutes ces conséquences sautent aux yeux d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin de les marquer plus au long.

Puisque les conséquences qui s'ensuivent nécessairement de ce principe, savoir que le *sentiment intime* de notre propre perception est l'unique règle de vérité, sont si bizarres, si ridicules et si absurdes, il faut nécessairement qu'il soit lui-même bizarre, ridicule et absurde, puisqu'il est démontré que les conséquences ne sont qu'une même chose avec le principe.

SOCIÉTÉ, s. f. (*Morale*). Les hommes sont faits pour vivre en *société*; si l'intention de Dieu eût été que chaque homme vécût seul et séparé des autres, il aurait donné à chacun d'eux des qualités propres et suffisantes pour ce genre de vie soli-

taire; s'il n'a pas suivi cette route, c'est apparemment parce qu'il a voulu que les liens du sang et de la naissance commençassent à former entre les hommes cette union plus étendue qu'il voulait établir entre eux; la plupart des facultés de l'homme, ses inclinations naturelles, sa faiblesse, ses besoins, sont autant de preuves certaines de cette intention du Créateur. Telle est en effet la nature et la constitution de l'homme, que hors de la *société*, il ne saurait ni conserver sa vie, ni développer et perfectionner ses facultés et ses talents, ni se procurer un vrai et solide bonheur. Que deviendrait, je vous prie, un enfant, si une main bienfaisante et secourable ne pourvoyait à ses besoins? Il faut qu'il périsse si personne ne prend soin de lui; et cet état de faiblesse et d'indigence demande même des secours longtemps continués; suivez-le dans sa jeunesse, vous n'y trouverez que grossièreté, qu'ignorance, qu'idées confuses; vous ne verrez en lui, s'il est abandonné à lui-même, qu'un animal sauvage, et peut-être féroce; ignorant toutes les commodités de la vie, plongé dans l'oisiveté, en proie à l'ennui et aux soucis dévorants. Parvient-on à la vieillesse, c'est un retour d'infirmités qui nous rendent presque aussi dépendants des autres que nous l'étions dans l'enfance imbécile; cette dépendance se fait encore plus sentir dans les accidents et dans les maladies; c'est ce que dépeignait fort bien Sénèque: « D'où dépend notre sûreté, si ce n'est des services mutuels? il n'y a que ce commerce de bienfaits qui rende la vie commode, et qui nous mette en état de nous défendre contre les insultes et les évasions imprévues; quel serait le sort du genre humain, si chacun vivait à part? autant d'hommes, autant de proies et de victimes pour les autres animaux, un sang fort aisé à répandre, en un mot, la faiblesse même. En effet, les autres animaux ont des forces suffisantes pour se défendre; tous ceux qui doivent être vagabonds, et à qui leur férocité ne permet pas de vivre en troupes, naissent pour ainsi dire armés, au lieu que l'homme est de toute part environné de faiblesse, n'ayant pour armes ni dents ni griffes; mais les forces qui lui manquent quand il se trouve seul, il les trouve en s'unissant avec ses semblables; la nature, pour le dédommager, lui a donné deux choses qui lui rendent sa supériorité sur les animaux, je veux dire la raison et la sociabilité, par où celui qui seul ne pouvait résister à

personne devient le tout ; la *société* lui donne l'empire sur les autres animaux, la *société* fait que, non content de l'élément où il est né, il étend son domaine jusque sur la mer ; c'est la même union qui lui fournit des remèdes dans ses maladies, des secours dans sa vieillesse, du soulagement à ses douleurs et à ses chagrins ; c'est elle qui le met, pour ainsi dire, en état de braver la fortune. Otez la sociabilité, vous détruirez l'union du genre humain, d'où dépend la conservation et tout le bonheur de la vie. » (SENEC. *De Benef.*, lib. IV, cap. XVIII.)

La *société* étant si nécessaire à l'homme, Dieu lui a aussi donné une constitution, des facultés, des talents qui le rendent très-propre à cet état ; telle est, par exemple la faculté de la parole, qui nous donne le moyen de communiquer nos pensées avec tant de facilité et de promptitude, et qui hors de la *société* ne serait d'aucun usage. On peut dire la même chose du penchant à l'imitation, et de ce merveilleux mécanisme qui fait que les passions et toutes les impressions de l'âme se communiquent si aisément d'un cerveau à l'autre ; il suffit qu'un homme paraisse ému, pour nous émouvoir et nous attendrir pour lui : *homo sum, humani a me nihil alienum puto*. Si quelqu'un vous aborde avec la joie peinte sur le visage, il excite en nous un sentiment de joie ; les larmes d'un inconnu nous touchent, avant même que nous en sachions la cause, et les cris d'un homme qui ne tient à nous que par l'humanité nous font courir à son secours, par un mouvement machinal qui précède toute délibération. Ce n'est pas tout ; nous voyons que la nature a voulu partager et distribuer différemment les talents entre les hommes, en donnant aux uns une aptitude de bien faire certaines choses qui sont comme impossibles à d'autres ; tandis que ceux-ci, à leur tour, ont une industrie qu'elle a refusée aux premiers ; ainsi, si les besoins naturels des hommes les font dépendre les uns des autres, la diversité des talents qui les rend propres à s'aider mutuellement les lie et les unit. Ce sont là autant d'indices bien manifestes de la destination de l'homme pour la *société*.

Mais si nous consultons notre penchant, nous sentirons aussi que notre cœur se porte naturellement à souhaiter la compagnie de nos semblables, et à craindre une solitude entière comme un état d'abandon et d'ennui. Que si l'on



recherche d'où nous vient cette inclination liante et sociable, on trouvera qu'elle nous a été donnée très à propos par l'auteur de notre être, parce que c'est dans la *société* que l'homme trouve le remède à la plupart de ses besoins, et l'occasion d'exercer la plupart de ses facultés; c'est là, surtout, qu'il peut éprouver et manifester ces sentiments, auxquels la nature a attaché tant de douceur, la bienveillance, l'amitié, la compassion, la générosité; car tel est le charme de ces affections sociables, que de là naissent nos plaisirs les plus purs. Rien en effet de si satisfaisant ni de si flatteur que de penser que l'on mérite l'estime et l'amitié d'autrui; la science acquiert un nouveau prix, quand elle peut se produire au dehors; et jamais la joie n'est plus vive que lorsqu'on peut la faire éclater aux yeux des autres, ou la répandre dans le sein d'un ami; elle redouble en se communiquant, parce qu'à notre propre satisfaction se joint l'agréable idée que nous en causons aussi aux autres, et que par là nous les attachons davantage à nous; le chagrin, au contraire, diminue et s'adoucit, en le partageant avec quelqu'un, comme un fardeau s'allège quand une personne officieuse nous aide à le porter. Ainsi, tout nous invite à l'état de *société*; le besoin nous en fait une nécessité, le penchant nous en fait un plaisir, et les dispositions que nous y apportons naturellement nous montrent que c'est en effet l'intention de notre Créateur. Si le christianisme canonise des solitaires, il ne leur en fait pas moins une suprême loi de la charité et de la justice, et par là il leur suppose un rapport essentiel avec le prochain; mais sans nous arrêter à l'état où les hommes peuvent être élevés par des lumières surnaturelles, considérons-les ici en tant qu'ils sont conduits par la raison humaine.

Toute l'économie de la *société* humaine est appuyée sur ce principe général et simple: *Je veux être heureux; mais je vis avec des hommes qui, comme moi, veulent être heureux également chacun de leur côté; cherchons le moyen de procurer notre bonheur, en procurant le leur, ou du moins sans y jamais nuire.* Nous trouvons ce principe gravé dans notre cœur; si, d'un côté, le Créateur a mis l'amour de nous-mêmes, de l'autre, la même main y a imprimé un sentiment de bienveillance pour nos semblables; ces deux penchants, quoique distincts l'un de l'autre, n'ont pourtant rien d'opposé; et Dieu qui les a mis en nous, les

a destinés à agir de concert, pour s'entr'aider, et nullement pour se détruire; aussi les cœurs bien faits et généreux trouvent-ils la satisfaction la plus pure à faire du bien aux autres hommes, parce qu'ils ne font en cela que suivre une pente que la nature leur a donnée. Les moralistes ont donné à ce germe de bienveillance qui se développe dans les hommes le nom de *sociabilité*. Du principe de la sociabilité découlent, comme de leur source, toutes les lois de la *société*, et tous nos devoirs envers les autres hommes, tant généraux que particuliers. Tel est le fondement de toute la sagesse humaine, la source de toutes les vertus purement naturelles, et le principe général de toute la morale et de toute la *société* civile.

1° Le bien commun doit être la règle suprême de notre conduite, et nous ne devons jamais chercher notre avantage particulier au préjudice de l'avantage public: c'est ce qu'exige de nous l'union que Dieu a établie entre les hommes.

2° L'esprit de sociabilité doit être universel; la *société* humaine embrasse tous les hommes avec lesquels on peut avoir commerce, puisqu'elle est fondée sur les relations qu'ils ont tous ensemble, en conséquence de leur nature et de leur état. *Voyez* HUMANITÉ. Un prince d'Allemagne, duc de Wirtemberg, semblait en être persuadé, lorsqu'un de ses sujets le remerciant de l'avoir protégé contre ses persécuteurs: « Mon enfant, lui dit le prince, je l'aurais dû faire à l'égard d'un Turc; comment y aurais-je manqué à l'égard d'un de mes sujets? »

3° L'égalité de nature entre les hommes est un principe que nous ne devons jamais perdre de vue. Dans la *société* c'est un principe établi par la philosophie et par la religion; quelque inégalité que semble mettre entre eux la différence des conditions, elle n'a été introduite que pour les faire mieux arriver, selon leur état présent, tous à leur fin commune, qui est d'être heureux autant que le comporte cette vie mortelle; encore cette différence, qui paraît bien mince à des yeux philosophiques, est-elle d'une courte durée; il n'y a qu'un pas de la vie à la mort, et la mort met au même terme ce qui est de plus élevé et de plus brillant avec ce qui est de plus bas et de plus obscur parmi les hommes. Il ne se trouve ainsi, dans les diverses conditions, guère plus d'inégalité que dans les divers personnage d'une même comédie: la fin de la

pièce remet les comédiens au niveau de leur condition commune, sans que le court intervalle qu'a duré leur personnage ait persuadé ou pu persuader à aucun d'eux qu'il était réellement au-dessus ou au-dessous des autres. Rien n'est plus beau dans les grands que ce souvenir de leur égalité avec les autres hommes, par rapport à leur nature. Un trait du roi de Suède Charles XII peut donner à ce sujet une idée plus haute de ses sentiments que la plus brillante de ses expéditions. Un domestique de l'ambassadeur de France, attendant un ministre de la cour de Suède, fut interrogé sur ce qu'il attendait, par une personne à lui inconnue, et vêtue comme un simple soldat ; il tint peu de compte de satisfaire à la curiosité de cet inconnu ; un moment après, des seigneurs de la cour abordant la personne simplement vêtue la traitèrent de Votre Majesté ; c'était effectivement le roi ; le domestique, au désespoir et se croyant perdu, se jette à ses pieds, et demande pardon de son inconsidération d'avoir pris Sa Majesté, disait-il, *pour un homme*. *Vous ne vous êtes point mépris*, lui dit le roi avec humanité, *rien ne ressemble plus à un homme qu'un roi*. Tous les hommes, en supposant ce principe de l'égalité qui est entre eux, doivent y conformer leur conduite, pour se prêter mutuellement les secours dont ils sont capables : ceux qui sont les plus puissants, les plus riches, les plus accrédités, doivent être disposés à employer leur puissance, leurs richesses et leur autorité en faveur de ceux qui en manquent, et cela à proportion du besoin qui est dans les uns, et du pouvoir d'y subvenir qui est dans les autres.

4<sup>e</sup> La sociabilité étant d'une obligation réciproque entre les hommes, ceux qui par leur malice, ou leur injustice, rompent le lien de la *société*, ne sauraient se plaindre raisonnablement, si ceux qu'ils offensent ne les traitent plus comme amis, ou même s'ils en viennent contre eux à des voies de fait ; mais si l'on est en droit de suspendre à l'égard d'un ennemi les actes de la bienveillance, il n'est jamais permis d'en étouffer le principe : comme il n'y a que la nécessité qui nous autorise à recourir à la force contre un injuste agresseur, c'est aussi cette même nécessité qui doit être la règle et la mesure du mal que nous pouvons lui faire, et nous devons toujours être disposés à rentrer en amitié avec lui, dès qu'il nous aura rendu justice, et que nous n'aurons plus rien à craindre de sa part. Il faut donc bien

distinguer la juste défense de soi-même de la vengeance ; la première ne fait que suspendre, par nécessité et pour un temps, l'exercice de la bienveillance, et n'a rien d'opposé à la socialité ; mais l'autre, étouffant le principe même de la bienveillance, met à sa place un sentiment de haine et d'animosité, vicieux en lui-même, contraire au bien public, et que la loi naturelle condamne formellement.

Ces règles générales sont fertiles en conséquences ; il ne faut faire aucun tort à autrui, ni en parole, ni en action, et l'on doit réparer tout dommage ; car la *société* ne saurait subsister si l'on se permet des injustices.

Il faut être sincère dans ses discours, et tenir ses engagements ; car quelle confiance les hommes pourraient-ils prendre les uns aux autres, et quelle sûreté y aurait-il dans le commerce, s'il était permis de tromper et de violer la foi donnée !

Il faut rendre à chacun non-seulement le bien qui lui appartient, mais encore le degré d'estime et d'honneur qui lui est dû, selon son état et son rang ; parce que la subordination est le lien de la *société*, et que sans cela il n'y aurait aucun ordre dans les familles, ni dans le gouvernement civil.

Mais si le bien public demande que les inférieurs obéissent, le même bien public veut que les supérieurs conservent les droits de ceux qui leur sont soumis, et ne les gouvernent que pour les rendre plus heureux. Tout supérieur ne l'est point pour lui-même, mais uniquement pour les autres ; non pour sa propre satisfaction et pour sa grandeur particulière, mais pour le bonheur et le repos des autres. Dans l'ordre de la nature, est-il plus homme qu'eux ? a-t-il une âme ou une intelligence supérieure ? et quand il l'aurait, a-t-il plus qu'eux d'envie ou de besoin de vivre satisfait et content ? A regarder les choses par cet endroit, ne serait-il pas bizarre que tous fussent pour un, et que plutôt un ne fût pas pour tous ? d'où pourrait-il tirer ce droit ? de sa qualité d'homme ? elle lui est commune avec les autres ; du goût de les dominer ? les autres certainement ne lui céderont pas en ce point ; de la possession même où il se trouve de l'autorité ? qu'il voie de qui il la tient, dans quelle vue on la lui laisse, et à quelle condition ; tous devant contribuer au bien de la *société*, il y doit bien plus essentiellement servir, n'étant supérieur qu'à titre onéreux, et pour travailler au

bonheur commun, à proportion de l'élevation que sa qualité lui donne au-dessus des autres. Quelqu'un disait devant le roi de Syrie, Antigone, que les princes étaient les maîtres, et que tout leur était permis : *Oui*, reprit-il, *parmi les barbares*; à notre égard, ajouta-t-il, *nous sommes maîtres des choses prescrites par la raison et l'humanité, mais rien ne nous est permis que ce qui est conforme à la justice et au devoir.*

Tel est le contrat formel ou tacite passé entre tous les hommes; les uns sont au-dessus, les autres au-dessous pour la différence des conditions, pour rendre leur *société* aussi heureuse qu'elle puisse être; si tous étaient rois, tous voudraient commander et nul n'obéirait; si tous étaient sujets, tous devraient obéir, et aucun ne le voudrait faire plus qu'un autre; ce qui remplirait la *société* de confusion, de trouble, de dissension, au lieu de l'ordre et de l'arrangement qui en fait le secours, la tranquillité et la douceur. Le supérieur est donc redevable aux inférieurs, comme ceux-ci lui sont redevables; l'un doit procurer le bonheur commun par voie d'autorité, et les autres par voie de soumission; l'autorité n'est légitime qu'autant qu'elle contribue à la fin pour laquelle a été instituée l'autorité même; l'usage arbitraire qu'on en ferait serait la destruction de l'humanité et de la *société*.

Nous devons travailler tous pour le bonheur de la *société* à nous rendre maîtres de nous-mêmes; le bonheur de la *société* se réduit à ne point nous satisfaire aux dépens de la satisfaction des autres; or les inclinations, les désirs et les goûts des hommes, se trouvent continuellement opposés les uns aux autres. Si nous comptons de vouloir suivre les nôtres en tout, outre qu'il nous sera impossible d'y réussir, il est encore plus impossible que par là nous ne mécontentions les autres, et que tôt ou tard le contre-coup ne retombe sur nous; ne pouvant les faire tous passer à nos goûts particuliers, il faut nécessairement nous monter au goût qui règne le plus universellement, qui est la raison. C'est donc celui qu'il nous faut suivre en tout; et comme nos inclinations et nos passions s'y trouvent souvent contraires, il faut par nécessité les contrarier. C'est à quoi nous devons travailler sans cesse, pour nous en faire une salutaire et douce habitude. Elle est la base de toute vertu, et même le premier principe de tout savoir-vivre, selon le mot d'un homme

d'esprit de notre temps, qui faisait consister la science du monde à *savoir se contraindre sans contraindre personne*. Bien qu'il se trouve des inclinations naturelles, incomparablement plus conformes que d'autres à la règle commune de la raison, cependant il n'est personne qui n'ait à faire effort de ce côté-là, et à gagner sur soi, ne fût-ce que par une sorte de liaison, qu'ont avec certains défauts les plus heureux tempéraments.

Enfin, les hommes se prennent par le cœur et par les bienfaits, et rien n'est plus convenable à l'humanité, ni plus utile à la *société*, que la compassion, la douceur, la bénéficence, la générosité. Ce qui fait dire à Cicéron : « Que comme il n'y a rien de plus vrai que ce beau mot de Platon, que nous ne sommes pas nés seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour notre patrie et pour nos amis; et que comme disent les stoïciens, si les productions de la terre sont pour les hommes, les hommes eux-mêmes sont nés les uns pour les autres, c'est-à-dire pour s'entraider et se faire du bien mutuellement; nous devons tous entrer dans les desseins de la nature, et suivre notre destination en contribuant chacun du sien pour l'utilité commune par un commerce réciproque et perpétuel de services et de bons offices, n'étant pas moins empressés à donner qu'à recevoir, et employant non-seulement nos soins et notre industrie, mais nos biens mêmes à serrer de plus en plus les nœuds de la *société* humaine. » Puis donc que tous les sentiments de justice et de bonté sont les seuls et vrais liens qui attachent les hommes les uns aux autres, et qui peuvent rendre la *société* stable, tranquille et florissante, il faut regarder ces vertus comme autant de devoirs que Dieu nous impose, par la raison que tout ce qui est nécessaire à son but, et par cela même conforme à sa volonté.

Quelques plaisibles que puissent être les maximes de la morale, et quelque utilité qu'elles puissent avoir pour la douceur de la société humaine, elles n'auront rien de fixe et qui nous attache inébranlablement sans la religion. Quoique la seule raison nous rende palpables en général les principes des mœurs qui contribuent à la douceur et à la paix que nous devons goûter et faire goûter aux autres dans la *société*, il est vrai pourtant qu'elle ne suffit pas en certaines occasions pour nous convaincre que notre avantage est toujours joint avec celui de la *société* : il faut quelquefois (et cela est nécessaire pour le bon-

heur de la *société*) nous priver d'un bien présent, ou même essayer un mal certain pour ménager un bien à venir, et prévenir un mal quoique incertain. Or, comment faire goûter à un esprit qui n'est capable que de choses sensuelles ou actuellement sensibles, le parti de quitter un bien présent et déterminé pour un bien à venir et indéterminé ; un bien qui dans le moment même le touche vivement du côté de la cupidité pour un bien qui ne le touche que faiblement du côté de sa raison : sera-t-il arrêté par les reproches de la conscience, quand la religion ne les suscite pas ? par la crainte de la punition, quand la force et l'autorité l'en mettent à couvert ? par le sentiment de la honte et de la confusion, quand il sait dérober son crime à la connaissance d'autrui ? par les règles de l'humanité, quand il est déterminé à traiter les autres sans ménagement, pour se satisfaire lui-même ? par les principes de la prudence, quand la fantaisie ou l'humeur lui tiennent lieu de tous les motifs ? par le jugement des personnes judicieuses et sensées, quand la présomption lui fait préférer son jugement à celui du reste des hommes ? Il est peu d'esprits d'un caractère si outré, mais il peut s'en trouver : il s'en trouve quelquefois, et il doit même s'en trouver un grand nombre si l'on foule aux pieds les principes de la religion naturelle.

En effet, que les principes et les traités de morale soient mille fois plus sensés encore et plus démonstratifs qu'ils ne sont, qui est-ce qui obligera des esprits libertins de s'y rendre, si le reste du genre humain en adopte les maximes ? en seront-ils moins disposés à les rejeter malgré le genre humain, et à les soumettre au tribunal de leurs bizarreries et de leur orgueil ? Il paraît donc que sans la religion il n'est point de frein assez ferme qu'on puisse donner ni aux saillies de l'imagination, ni à la présomption de l'esprit, ni à la source des passions, ni à la corruption du cœur, ni aux artifices de l'hypocrisie. D'un côté, vérité, justice, sagesse, puissance d'un Dieu vengeur des crimes, et rémunérateur des actions justes, sont des idées qui tiennent si naturellement et si nécessairement les unes aux autres, que les unes ne peuvent subsister là où les autres sont détruites. Ceci prouve évidemment combien est nécessaire l'union de la morale pour affermir le bonheur de la *société*.

Mais, 1<sup>o</sup> pour mettre cette vérité dans toute son évidence, il faut observer que les vices des particuliers, quels qu'ils

soient, nuisent au bonheur de la *société*; on nous accorde déjà que certains vices, tels que la calomnie, l'injustice nuisent à la *société*. Je vais plus loin et je soutiens que les vices même, qu'on regarde ordinairement comme ne faisant tort qu'à celui qui en est atteint, sont pernicieux à la *société*. On entend dire assez communément, par exemple, qu'un homme qui s'enivre ne fait tort qu'à lui-même; mais pour peu qu'on y fasse d'attention, on s'apercevra que rien n'est moins juste que cette pensée. Il ne faut qu'écouter pour cela les personnes obligées de vivre dans une même famille avec un homme sujet à l'excès du vin. Ce que nous souhaitons le plus dans ceux avec qui nous vivons, c'est de trouver en eux de la raison; elle ne leur manque jamais à notre égard, que nous n'ayons droit de nous en plaindre. Quelque opposés que puissent être les autres vices à la raison, ils en laissent du moins certaine lueur, certain usage, certaine règle; l'ivresse ôte toute lueur de la raison; elle éteint absolument cette particule, cette étincelle de la divinité qui nous distingue des bêtes; elle détruit par là toute la satisfaction et la douceur que chacun doit mettre et recevoir dans la *société* humaine. On a beau comparer la privation de la raison par l'ivresse avec la privation de la raison par le sommeil, la comparaison ne sera jamais sérieuse; l'une est pressante par le besoin de réparer les esprits qui s'épuisent sans cesse, et qui servent à l'exercice même de la raison; au lieu que l'autre supprime tout d'un coup cet exercice et à la longue en détruit, pour ainsi dire, les ressorts. Aussi l'Auteur de la nature, en nous assujettissant au sommeil, en a-t-il ôté les inconvénients de la monstrueuse indécence qui se trouve dans l'ivresse. Bien que celle-ci semble quelquefois avoir un air de gaieté, le plaisir qu'elle peut donner est toujours un plaisir de fou qui n'ôte point l'horreur secrète que nous concevons contre tout ce qui détruit la raison, laquelle seule contribue à rendre constamment heureux ceux avec qui nous vivons.

Le vice de l'incontinence, qui paraît moins opposé au bonheur de la *société*, l'est peut-être encore davantage. On conviendra d'abord que quand elle blesse les droits du mariage, elle fait au cœur de l'outragé la plaie la plus profonde; les lois romaines, qui servent comme de principe aux autres lois, supposent qu'en ce moment il n'est pas en état de se posséder; de manière



qu'elles semblent excuser en lui le transport par lequel il ôterait la vie à l'auteur de son outrage. Ainsi le meurtre, qui est le plus opposé à l'humanité, semble par là être mis en parallèle avec l'adultère. Les plus tragiques événements de l'histoire et les figures les plus pathétiques qu'ait inventés la fable, ne nous montrent rien de plus affreux que les effets de l'incontinence dans le crime de l'adultère; ce vice n'a guère moins de funestes effets quand il se rencontre entre des personnes libres; la jalousie y produit fréquemment les mêmes fureurs. Un homme d'ailleurs livré à cette passion n'est plus à lui-même; il tombe dans une sorte d'humeur morne et brute qui le dégoûte de ses devoirs; l'amitié, la charité, la parenté, la république n'ont point de voix qui se fasse entendre, quand leurs droits se trouvent en compromis avec les attrait de la volupté. Ceux qui en sont atteints, et qui se flattent de n'avoir jamais oublié ce qu'ils devaient à leur état jugent de leur conduite par ce qu'ils en connaissent; mais toute passion nous aveugle; et de toutes les passions il n'en est point qui aveugle davantage. C'est le caractère le plus marqué que la vérité et la fable attribuent de concert à l'amour; ce serait une espèce de miracle, qu'un homme sujet au désordre de l'incontinence, qui donnât à sa famille, à ses amis, à ses concitoyens la satisfaction et la douceur que demanderaient les droits du sang, de la patrie et de l'amitié; enfin, la nonchalance, le dégoût, la mollesse, sont les moindres et les plus ordinaires inconvénients de ce vice. Le savoir vivre, qui est la plus douce et la plus familière des vertus de la vie civile, ne se trouve communément dans la pratique que par *l'usage de se contraindre sans contraindre les autres*. Combien faut-il davantage se contraindre et gagner sur soi pour remplir les devoirs les plus importants qu'exigent la droiture, l'équité, la charité qui sont la base et le fondement de toute *société*? Or de quelle contrainte est capable un homme amolli et efféminé? Ce n'est pas que, malgré ce vice, il ne lui reste encore de bonnes qualités; mais il est certain que par là elles sont extraordinairement affaiblies; il est donc constant que la *société* se ressent toujours de la maligne influence des désordres qui paraissent d'abord ne lui donner aucune atteinte. Or, puisque la religion est un frein nécessaire pour les arrêter, il s'ensuit évidemment qu'elle doit s'unir à la morale, pour assurer le bonheur de la *société*.

2° Il est certain que les devoirs qui nous règlent par rapport à nous-mêmes n'aident pas peu à nous régler aussi par rapport aux autres hommes. Il est encore certain que ces deux sortes de devoirs se renforcent beaucoup de notre exactitude à remplir nos devoirs envers Dieu. La crainte de Dieu, jointe à un parfait dévouement pour sa volonté, est un motif très-efficace pour engager les hommes à s'acquitter de ce qui les concerne directement eux-mêmes, et à faire pour la *société* tout ce qu'ordonne la loi naturelle. Otez une fois la religion, vous ébranlez tout l'édifice des vertus morales; il ne repose sur rien. Concluons que les trois principes de nos devoirs sont trois différents ressorts qui donnent au système de l'humanité le mouvement et l'action, et qu'ils agissent tous à la fois pour l'exécution des vues du Créateur.

3° La *société*, toute armée qu'elle est des lois, n'a de force que pour empêcher les hommes de violer ouvertement la justice, tandis que les attentats commis en secret, et qui ne sont pas moins préjudiciables au bien public ou commun, échappent à sa rigueur. Depuis même l'invention des *sociétés*, les voies ouvertes se trouvant prohibées, l'homme est devenu beaucoup plus habile dans la pratique des voies secrètes, puisque c'est la seule ressource qui lui reste pour satisfaire ses désirs immodérés; désirs qui ne subsistent pas moins dans l'état de *société* que dans celui de nature. La *société* fournit elle-même une espèce d'encouragement à ces manœuvres obscures et criminelles, dont la loi ne saurait prendre connaissance, en ce que ses soins pour la sûreté commune, le but de son établissement, endorment les gens de bien en même temps qu'ils aiguïsent l'industrie des scélérats. Ses propres précautions ont tourné contre elle-même; elles ont subtilisé les vices, raffiné l'art du crime; et de là vient que l'on voit assez souvent chez les nations policées des forfaits dont on ne trouve point d'exemple chez les sauvages. Les Grecs, avec toute leur politesse, avec toute leur érudition, et avec toute leur jurisprudence, n'acquiescent jamais la probité que la nature toute seule faisait reluire parmi les Scythes.

Ce n'est pas tout; les lois civiles ne sauraient empêcher qu'on ne donne quelquefois au droit et à la justice des atteintes ouvertes et publiques; elles ne le sauraient lorsqu'une prohibi-

tion trop sévère donne lieu de craindre quelque irrégularité plus grande, ce qui arrive dans les cas où l'irrégularité est l'effet de l'intempérance des passions naturelles. L'on convient généralement qu'il n'y a point d'État grand et florissant où l'on puisse punir l'incontinence de la manière que le mériteraient les funestes influences de ce vice à l'égard de la *société*. Restreindre ce vice avec trop de sévérité, ce serait donner lieu à des désordres encore plus grands.

Ce ne sont pas là les seuls faibles de la loi; en approfondissant les devoirs réciproques qui naissent de l'égalité des citoyens, on trouve que ces devoirs sont de deux sortes : les uns, que l'on appelle *devoirs d'obligation parfaite*, parce que la loi civile peut aisément et doit nécessairement en prescrire l'étroite observation; les autres, que l'on appelle *devoirs d'obligation imparfaite*, non que les principes de morale n'en exigent en eux-mêmes la pratique avec rigidité, mais parce que la loi ne peut que trop difficilement en prendre connaissance, et que l'on suppose qu'ils n'affectent point si immédiatement le bien-être de la *société*. De cette dernière espèce sont les devoirs de la reconnaissance, de l'hospitalité, de la charité, etc.; devoirs sur lesquels les lois en général gardent un profond silence, et dont la violation néanmoins est aussi fatale, quoiqu'à la vérité moins prompte dans ses effets, que celle des devoirs d'obligation parfaite. Sénèque, dont les sentiments en cette occasion sont ceux de l'antiquité, ne fait point difficulté de dire que *rien n'est plus capable de rompre la concorde du genre humain que l'ingratitude*.

La société elle-même a produit un nouveau genre de devoirs qui n'existaient point dans l'état de nature, et, quoique entièrement de sa création, elle a manqué de pouvoir pour les faire observer; telle est, par exemple, cette vertu surannée et presque de mode que l'on appelle *l'amour de la patrie*. Enfin la *société* a non-seulement produit de nouveaux devoirs, sans en pouvoir prescrire une observation étroite et rigide; mais elle a encore le défaut d'avoir augmenté et enflammé ces désirs désordonnés qu'elle devait servir à éteindre et à corriger; semblables à ces remèdes qui, dans le temps qu'ils travaillent à la guérison d'une maladie, en augmentent le degré de malignité. Dans l'état de nature, on avait peu de choses à

souhaiter, peu de désirs à combattre; mais depuis l'établissement des *sociétés*, nos besoins ont augmenté à mesure que les rites de la vie se sont multipliés et perfectionnés; l'accroissement de nos besoins a été suivi de celui de nos désirs, et graduellement de celui de nos efforts, pour surmonter l'obstacle des lois; c'est cet accroissement de nouveaux arts, de nouveaux besoins, de nouveaux désirs, qui a insensiblement amorti l'esprit d'hospitalité et de générosité, et qui lui a substitué celui de cupidité, de vénalité et d'avarice.

La nature des devoirs, dont l'observation est nécessaire pour conserver l'harmonie de la *société* civile; les tentations fortes et fréquentes, et les moyens obscurs et secrets qu'on a de les violer; le faible obstacle que l'infliction des peines ordonnées par les lois oppose à l'infraction de plusieurs de ces devoirs; le manque d'encouragement à les observer, provenant de l'impossibilité où est la *société* de distribuer de justes récompenses; tous ces défauts, toutes ces imperfections inséparables de la nature de la *société* même, démontrent la nécessité d'y ajouter la force de quelque autre pouvoir coactif, capable d'avoir assez d'influence sur l'esprit des hommes pour maintenir la *société* et l'empêcher de retomber dans la confusion et le désordre. Puisque la crainte du mal et l'espérance du bien, qui sont les deux plus grands ressorts de la nature pour déterminer les hommes, suffisent à peine pour faire observer les lois; puisque la *société* civile ne peut employer l'un qu'imparfaitement, et n'est point en état de faire aucun usage de l'autre; puisqu'enfin la religion seule peut réunir ces deux ressorts et leur donner de l'activité; qu'elle seule peut infliger des peines et toujours certaines et toujours justes, que l'infraction soit ou publique ou secrète, et que les devoirs enfreints soient d'une obligation parfaite ou imparfaite; puisqu'elle seule peut apprécier le mérite de l'obéissance, pénétrer les motifs de nos actions et offrir à la vertu des récompenses que la *société* civile ne saurait donner, il s'ensuit évidemment que l'autorité de la religion est de nécessité absolue, non-seulement pour procurer à la société mille douceurs et mille agréments, mais encore pour assurer l'observation des devoirs et maintenir le gouvernement civil.

La religion ayant été démontrée nécessaire au soutien de la

*société* civile, on n'a pas besoin de démontrer qu'on doit se servir de son secours de la manière la plus avantageuse à la *société*, puisque l'expérience de tous les siècles et de tous les pays nous apprend que leur force réunie suffit à peine pour refréner les désordres, et empêcher les hommes de tomber dans un état de violence et de confusion. La politique et la religion, l'État et l'Église, la *société* civile et la *société* religieuse, lorsqu'on sait les unir et les lier ensemble, s'embellissent et se fortifient réciproquement, mais on ne peut faire cette union qu'on n'ait premièrement approfondi leur nature.

Pour s'assurer de leur nature, le vrai moyen est de découvrir et de fixer quelle est leur fin ou leur but. Les ultramontains ont voulu asservir l'État et l'Église; et les Érastiens, gens factieux qui s'élevèrent en Angleterre du temps de la prétendue réformation, ainsi appelés du nom de Thomas Éraste, leur chef, ont voulu asservir l'Église par l'État. Pour cet effet, ils anéantissaient toute discipline ecclésiastique, et dépouillaient l'Église de tous ses droits, soutenant qu'elle ne pouvait ni excommunier, ni absoudre, ni faire des décrets. C'est pour n'avoir point étudié la nature de ces deux différentes *sociétés* que les uns et les autres sont tombés à ce sujet dans les erreurs les plus étranges et les plus funestes.

Les hommes, en instituant la *société* civile, ont renoncé à leur liberté naturelle, et se sont soumis à l'empire du souverain civil; or, ce ne pouvait pas être dans la vue de se procurer les biens dont ils auraient pu jouir sans cela; c'était donc dans la vue de quelque bien fixe et précis, qu'ils ne pouvaient se promettre que de l'établissement de la source civile; et ce ne peut être que pour se procurer cet objet qu'ils ont armé le souverain de la force de tous les membres qui composent la *société*, afin d'assurer l'exécution des décrets que l'État rendrait dans cette vue. Or, ce bien fixe et précis qu'ils ont eu en vue en s'associant n'a pu être que celui de se garantir réciproquement des injures qu'ils auraient pu recevoir des autres hommes, et de se mettre en état d'opposer à leur violence une force plus grande, et qui fût capable de punir leur attentat. C'est ce que promet aussi la nature du pouvoir dont la *société* civile est revêtue pour faire observer ses lois; pouvoir qui ne consiste que dans la force et les châtimens, et dont elle ne

saurait faire un usage légitime que conformément au but pour lequel elle a été établie. Elle en abuse lorsqu'elle entreprend de l'appliquer à une autre fin ; et cela est si manifeste et si exactement vrai, qu'alors même son pouvoir devient inefficace, sa force, si puissante pour les intérêts civils ou corporels, ne pouvant rien sur les choses intellectuelles et spirituelles. C'est sur ces principes incontestables que M. Locke a démontré la justice de la tolérance, et l'injustice de la persécution en matière de religion.

Nous disons donc, avec ce grand philosophe, que le salut des âmes n'est ni la cause ni le but de l'institution des *sociétés* civiles. Ce principe établi, il s'ensuit que la doctrine et la morale, qui sont les moyens de gagner le salut, et qui constituent ce que les hommes en général entendent par le mot de *religion*, ne sont point du district du magistrat. Il est évident que la doctrine n'en est point, parce que le pouvoir du magistrat ne peut rien sur les opinions ; par rapport à la morale, la discussion de ce point exige une distinction. L'institution et la réformation des mœurs intéressent le corps et l'âme, l'économie civile et religieuse ; en tant qu'elles intéressent la religion, le magistrat civil en est exclus ; mais en tant qu'elles intéressent l'État, le magistrat doit y veiller lorsque le cas le requiert, et y faire intervenir la force de l'autorité. Que l'on jette les yeux sur tous les codes et les digestes, à chaque action criminelle est désigné son châtement ; non en tant qu'elle est vice ou qu'elle s'éloigne des règles éternelles du juste ou de l'injuste ; non en tant qu'elle est péché, ou qu'elle s'éloigne des règles prescrites par la révélation extraordinaire de la volonté divine ; mais en tant qu'elle est crime, c'est-à-dire à proportion de la malignité de son influence, relativement au bien de la *société* civile. Si l'on en demande raison, c'est que la *société* a pour but, non le bien des particuliers, mais le bien public, qui exige que les lois déploient toute leur sévérité contre les crimes auxquels les hommes sont le plus enclins, et qui attaquent de plus près les fondements de la *société*.

Différentes raisons et diverses circonstances ont contribué à faire croire que les soins du magistrat s'étendaient naturellement à la religion, en tant qu'elle concerne le salut des âmes. Il a lui-même encouragé cette illusion flatteuse, comme propre

à augmenter son pouvoir et la vénération des peuples pour sa personne. Le mélange confus des intérêts civils et religieux lui a fourni les moyens de pouvoir le faire avec assez de facilité.

Dans l'enfance de la *société* civile, les pères de famille qui remplissaient toujours les fonctions du sacerdoce, étant parvenus ou appelés à l'administration des affaires publiques, portèrent les fonctions de leur premier état dans la magistrature, et exécutèrent en personne ces doubles fonctions. Ce qui n'était qu'accidentel dans son origine a été regardé dans la suite comme essentiel. La plupart des anciens législateurs ayant trouvé qu'il était nécessaire pour exécuter leurs projets de prétendre à quelque inspiration et à l'assistance extraordinaire des dieux, il leur était naturel de mêler et de confondre les objets civils et religieux, et les crimes contre l'État avec les crimes contre les dieux sous l'auspice desquels l'État avait été établi et se conservait. D'ailleurs dans le paganisme, outre la religion des particuliers, il y avait un culte et des cérémonies publiques instituées et observées par l'État et pour l'État, comme État. La religion intervenait dans les affaires du gouvernement; on n'entreprenait, on n'exécutait rien sans l'avis de l'oracle. Dans la suite, lorsque les empereurs romains se convertirent à la religion chrétienne, et qu'ils placèrent la croix sur le diadème, le zèle dont tout nouveau prosélyte est ordinairement épris leur fit introduire dans les institutions civiles des lois contre le péché. Ils firent passer dans l'administration politique les exemples et les préceptes de l'Écriture, ce qui contribua beaucoup à confondre la distinction qui se trouve entre la *société* civile et la *société* religieuse. On ne doit cependant pas rejeter ce faux jugement sur la religion chrétienne, car la distinction de ces deux *sociétés* y est si expresse et si formelle, qu'il n'est pas aisé de s'y méprendre. L'origine de cette erreur est plus ancienne, et on doit l'attribuer à la nature de la religion juive, où ces deux *sociétés* étaient en quelque manière incorporées ensemble.

L'établissement de la police civile parmi les Juifs étant l'institution immédiate de Dieu même, le plan en fut regardé comme le modèle du gouvernement le plus parfait et le plus digne d'être imité par des magistrats chrétiens. Mais l'on ne fit pas réflexion que cette juridiction, à laquelle les crimes et les péchés

étaient assujettis, était une conséquence nécessaire d'un gouvernement théocratique, où Dieu présidait d'une manière particulière, et qui était d'une forme et d'une espèce absolument différentes de celles de tous les gouvernements d'institution humaine. C'est à la même cause qu'il faut attribuer les erreurs des protestants sur la réformation des États, la tête de leurs premiers chefs se trouvant remplie des idées de l'économie judaïque. On ne doit pas être étonné que, dans les pays où le gouvernement reçut une nouvelle forme en même temps que les peuples adoptèrent une religion nouvelle, on ait affecté une imitation ridicule du gouvernement des Juifs, et qu'en conséquence le magistrat ait témoigné plus de zèle pour réprimer les péchés que pour réprimer les crimes. Les ministres prétendus réformés, hommes impérieux, en voulant modeler les États sur leurs vues théologiques, prouvèrent, de l'aveu même des protestants sensés, qu'ils étaient aussi mauvais politiques que mauvais théologiens. A ces causes de la confusion des matières civiles et religieuses, on en peut ajouter encore plusieurs autres. Il n'y a jamais eu de *société* civile ancienne ou moderne où il n'y ait eu une religion favorite établie et protégée par les lois, établissement qui est fondé sur l'alliance libre et volontaire qui se fait entre la puissance ecclésiastique pour l'avantage réciproque de l'un et de l'autre. Or, en conséquence de cette alliance, les deux *sociétés* se prêtent, en certaines occasions, une grande partie de leur pouvoir, et il arrive même quelquefois qu'elles en abusent réciproquement. Les hommes jugeant par les faits, sans remonter à leur cause et à leur origine, ont cru que la *société* civile avait par son essence un pouvoir qu'elle n'a que par emprunt. On doit encore observer que quelquefois la malignité du crime est égale à celle du péché, et que dans ce cas les hommes ont peu considéré si le magistrat punissait l'action comme crime ou comme péché; tel est, par exemple, le cas du parjure et de la profanation du nom de Dieu, que les lois civiles de tous les États punissent avec sévérité. L'idée complexe de crime et celle de péché étant d'ailleurs d'une nature abstraite, et composée d'idées simples, communes à l'une et à l'autre, elles n'ont pas été également distinguées par tout le monde; souvent elles ont été confondues comme n'étant qu'une seule et même idée; ce qui sans doute n'a pas peu contribué à fomentier



l'erreur de ceux qui confondent les droits respectifs des *sociétés* civiles et religieuses. Cet examen suffit pour faire voir quel est le but véritable de la *société* civile, et quelles sont les causes des erreurs où l'on est tombé à ce sujet.

Le but final de la *société* religieuse est de procurer à chacun la faveur de Dieu, faveur qu'on ne peut acquérir que par la droiture de l'esprit et du cœur; en sorte que le but intermédiaire de la religion a pour objet la perfection de nos facultés spirituelles. La *société* religieuse a aussi un but distinct et indépendant de celui de la *société* civile; il s'ensuit nécessairement qu'elle en est indépendante, et que par conséquent elle est souveraine en son espèce. Car la dépendance d'une *société* à l'égard de l'autre ne peut procéder que de deux principes, ou d'une cause naturelle, ou d'une cause civile. Une dépendance fondée sur la loi de la nature doit provenir de l'essence ou de la génération de la chose. Il ne saurait y en avoir dans le cas dont il s'agit par essence; car cette espèce de dépendance supposerait nécessairement entre ces deux *sociétés* une union ou un mélange naturel, qui n'a lieu qu'autant que deux *sociétés* sont liées par leur relation avec un objet commun. Or leur objet, loin d'être commun, est absolument différent l'un de l'autre, la dernière fin de l'une étant le soin de l'âme, et celle de l'autre le soin du corps et de ses intérêts; l'une ne pouvant agir que par des voies intérieures, et l'autre au contraire que par des voies extérieures. Pour qu'il y eût une dépendance entre ces *sociétés* en vertu de leur génération, il faudrait que l'une dût son existence à l'autre, comme les corporations, les communautés et les tribunaux la doivent aux villes ou aux États qui les ont créés. Ces différentes *sociétés*, autant par la conformité de leur fins et de leurs moyens que par leurs chartes, ou leurs lettres de création ou d'érection, trahissent elles-mêmes et manifestent leur origine et leur dépendance. Mais la *société* religieuse n'ayant point un but, ni des moyens conformes à ceux de l'État, donne par là des preuves intérieures de son indépendance; et elle les confirme par des preuves extérieures, en faisant voir qu'elle n'est pas de la création de l'État, puisqu'elle existait déjà avant la fondation des *sociétés* civiles. Par rapport à une dépendance fondée sur une cause civile, elle ne peut avoir lieu. Comme les *sociétés* religieuses et civiles diffèrent

entièrement et dans leurs buts et dans leurs moyens, l'administration de l'une agit dans une sphère si éloignée de l'autre, qu'elles ne peuvent jamais se trouver opposées l'une à l'autre; en sorte que la nécessité d'État qui exigeait que les lois de la nation missent l'une dans la dépendance de l'autre ne saurait avoir lieu, si l'office du magistrat civil s'étendait aux soins des âmes; l'Église ne serait alors entre ses mains qu'un instrument pour parvenir à cette fin. Hobbes et ses sectateurs ont fortement soutenu cette thèse. Si d'un autre côté l'office des *sociétés* religieuses s'étendait aux soins du corps et de ses intérêts, l'État courrait grand risque de tomber dans la servitude de l'Église. Car les *sociétés* religieuses ayant certainement le district le plus noble, qui est le soin des âmes, ayant, ou prétendant avoir une origine divine, tandis que la forme des États n'est que d'institution humaine; si elles ajoutaient à leurs droits légitimes le soin du corps et de ses intérêts, elles réclameraient alors, comme de droit, une supériorité sur l'État dans le cas de compétence; et l'on doit supposer qu'elles ne manqueraient pas de pouvoir pour maintenir leur droit; car c'est une conséquence nécessaire que toute *société*, dont le soin s'étend aux intérêts corporels, doit être revêtue d'un pouvoir coactif. Ces maximes n'ont eu que trop de vogue pendant un temps. Les ultramontains, habiles dans le choix des circonstances, ont tâché de se prévaloir des troubles intérieurs des États; pour les établir et élever la chaire apostolique au-dessus du trône des potentats de la terre, ils en ont exigé, et quelquefois reçu hommage, et ils ont tâché de le rendre universel. Mais ils ont trouvé une barrière insurmontable dans la noble et digne résistance de l'Église gallicane, également fidèle à son Dieu et à son roi.

Nous posons donc comme maxime fondamentale, et comme une conséquence évidente de ce principe, que la *société* religieuse n'a aucun pouvoir coactif semblable à celui qui est entre les mains de la *société* civile. Des objets qui diffèrent entièrement de leur nature ne peuvent s'acquérir par un seul et même moyen. Les mêmes relations produisant les mêmes effets, des effets différents ne peuvent provenir des mêmes relations. Ainsi la force et la contrainte n'agissant que sur l'extérieur, ne peuvent aussi produire que des biens extérieurs, objets des ins-

titutions civiles, et ne sauraient produire des biens intérieurs, objets des institutions religieuses. Tout le pouvoir coactif, qui est naturel à une *société* religieuse, se termine au droit d'excommunication, et ce droit est utile et nécessaire, pour qu'il y ait un culte uniforme ; ce qui ne peut se faire qu'en chassant du corps tous ceux qui refusent de se conformer au culte public : il est donc convenable et utile que la *société* religieuse jouisse de ce droit d'expulsion. Toutes sortes de *sociétés*, quels qu'en soient les moyens et la fin, doivent nécessairement, comme *société*, avoir ce droit, droit inséparable de leur essence ; sans cela elles se dissoudraient d'elles-mêmes, et retomberaient dans le néant, précisément de même que le corps naturel, si la nature, dont les *sociétés* imitent la conduite en ce point, n'avait pas la force d'évacuer les humeurs vicieuses et malignes ; mais ce pouvoir utile et nécessaire est tout celui et le seul dont la *société* religieuse ait besoin ; car par l'exercice de ce pouvoir, la conformité du culte est conservée, son essence et sa fin sont assurées, et le bien-être de la *société* n'exige rien au delà. Un pouvoir plus grand dans une *société* religieuse serait déplacé et injuste.

SOCRATIQUE (PHILOSOPHIE), ou HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE DE SOCRATE (*Histoire de la philos.*). Le système du monde et les phénomènes de la nature avaient été, jusqu'à Socrate, l'objet de la méditation des philosophes. Ils avaient négligé l'étude de la morale. Ils croyaient que les principes nous en étaient intimement connus, et qu'il était inutile d'entretenir de la distinction du bien et du mal celui dont la conscience était muette.

Toute leur sagesse se réduisait à quelques sentences que l'expérience journalière leur avait dictées, et qu'ils débitaient dans l'occasion. Le seul Archélaüs avait entamé dans son école la question des mœurs ; mais sa méthode était sans solidité, et ses leçons furent sans succès. Socrate, son disciple, né avec une grande âme, un grand jugement, un esprit porté aux choses importantes, et d'une utilité générale et première, vit qu'il fallait travailler par rendre les hommes bons, avant que de commencer à les rendre savants ; que tandis qu'on avait les yeux attachés aux astres, on ignorait ce qui se passait à ses pieds ; qu'à force d'habiter le ciel, on était devenu étranger dans sa propre maison ; que l'entendement se perfectionnait peut-être, mais qu'on abandonnait à elle-même la volonté ; que

le temps se perdait en spéculations frivoles; que l'homme vieillissait sans s'être interrogé sur le vrai bonheur de la vie, et il ramena sur la terre la philosophie égarée dans les régions du soleil. Il parla de l'âme, des passions, des vices, des vertus, de la beauté et de la laideur morale, de la société, et des autres objets qui ont une liaison immédiate avec nos actions et notre félicité. Il montra une extrême liberté dans sa façon de penser. Il n'y eut aucune sorte d'intérêt ou de terreur qui retint la vérité dans sa bouche. Il n'écoula que l'expérience, la réflexion, et la loi de l'honnête; et il mérita, parmi ceux qui l'avaient précédé, le titre de *philosophe par excellence*, titre que ceux qui lui succédèrent ne lui ravirent point. Il tira nos ancêtres de l'ombre et de la poussière, et il en fit des citoyens, des hommes d'État. Ce projet ne pouvait s'exécuter sans péril, parmi des brigands intéressés à perpétuer le vice, l'ignorance et les préjugés. Socrate le savait; mais qui est-ce qui était capable d'intimider celui qui avait placé ses espérances au delà de ce monde, et pour qui la vie n'était qu'un lien incommode qui le retenait dans une prison, loin de sa véritable patrie!

Xénophon et Platon, ses disciples, ses amis, les témoins et les imitateurs de sa vertu, ont écrit son histoire; Xénophon, avec cette simplicité et cette candeur qui lui étaient propres; Platon, avec plus de faste et un attachement moins scrupuleux à la vérité. Un jour que Socrate entendait réciter un des Dialogues de celui-ci; c'était, je crois, celui qu'il a intitulé *le Lysis*: O dieux! s'écria l'homme de bien, les beaux mensonges que le jeune homme a dits de moi!

Aristoxène, Démétrius de Phalère, Panetius, Calisthène, et d'autres, s'étaient aussi occupés des actions, des discours, des mœurs, du caractère et de la vie de ce philosophe; mais leurs ouvrages ne nous sont pas parvenus.

L'Athénien Socrate naquit dans le village d'Alopé, dans la soixante et dix-septième olympiade, la quatrième année, et le sixième de thargélion, jour qui fut dans la suite marqué plus d'une fois par d'heureux événements, mais qu'aucun ne rendit plus mémorable que sa naissance. Sophronisque, son père, était statuaire, et Phinarète, sa mère, était sage-femme. Sophronisque, qui s'aperçut bientôt que les dieux ne lui avaient pas donné un enfant ordinaire, alla les consulter sur son éducation. L'oracle

lui répondit : Laisse-le faire, et sacrifie à Jupiter et aux Muses. Le bouhomme oublia le conseil de l'oracle, et mit le ciseau à la main de son fils. Socrate, après la mort de son père, fut obligé de renoncer à son goût, et d'exercer par indigence une profession à laquelle il ne se sentait point appelé ; mais entraîné à la méditation, le ciseau lui tombait souvent des mains, et il passait les journées appuyé sur le marbre.

Criton, homme opulent et philosophe, touché de ses talents, de sa candeur et de sa misère, le prit en amitié, lui fournit les choses nécessaires à la vie, lui donna des maîtres, et lui confia l'éducation de ses enfants.

Socrate entendit Anaxagoras, étudia sous Archélaüs, qui le chérit, apprit la musique de Damon, se forma à l'art oratoire auprès du sophiste Prodicus, à la poésie sur les conseils d'Événus, à la géométrie avec Théodore, et se perfectionna par le commerce de Diotime et d'Aspasie, deux femmes dont le mérite s'est fait distinguer chez la nation du monde ancien la plus polie, dans son siècle le plus célèbre et le plus éclairé, et au milieu des hommes du premier génie. Il ne voyagea point.

Il ne crut point que sa profession de philosophe le dispensât des devoirs périlleux du citoyen. Il quitta ses amis, sa solitude, ses livres, pour prendre les armes, et il servit pendant trois ans dans la guerre cruelle d'Athènes et de Lacédémone ; il assista au siège de Potidée à côté d'Alcibiade, où personne, au jugement de celui-ci, ne se montra ni plus patient dans la fatigue, la soif et la faim, ni plus serein. Il marchait les pieds nus sur la glace ; il se précipita au milieu des ennemis, et couvrit la retraite d'Alcibiade, qui avait été blessé, et qui serait mort dans la mêlée. Il ne se contenta pas de sauver la vie à son ami ; après l'action il lui fit adjuger le prix de la bravoure, qui lui avait été décerné. Il lui arriva plusieurs fois dans cette campagne de passer deux jours entiers de suite immobile à son poste, et absorbé dans la méditation. Les Athéniens furent malheureux au siège de Délium : Xénophon, renversé de son cheval, y aurait perdu la vie, si Socrate, qui combattait à pied, ne l'eût pris sur ses épaules, et ne l'eût porté hors de l'atteinte de l'ennemi. Il marcha sous ce fardeau, non comme un homme qui fuit, mais comme un homme qui compte ses pas et qui mesure le terrain. Il avait le visage tourné à l'ennemi, et on lui

remarquait tant d'intrépidité, qu'on n'osa ni l'attaquer ni le suivre. Averti par son démon, ou le pressentiment secret de sa prudence, il délivra dans une autre circonstance Alcibiade et Lachès d'un danger dont les suites devinrent funestes à plusieurs. Il ne se comporta pas avec moins d'honneur au siège d'Amphipolis<sup>1</sup>.

La corruption avait gagné toutes les parties de l'administration des affaires publiques; les Athéniens gémissaient sous la tyrannie; Socrate ne voyait à entrer dans la magistrature que des périls à courir, sans aucun bien à faire : mais il fallut sacrifier sa répugnance au vœu de sa tribu, et paraître au sénat. Il était alors d'un âge assez avancé; il porta dans ce nouvel état sa justice et sa fermeté accoutumées. Les tyrans ne lui en imposèrent point; il ne cessa de leur reprocher leurs vexations et leurs crimes; il brava leur puissance : fallait-il souscrire au jugement de quelque innocent qu'ils avaient condamné, il disait : *Je ne sais pas écrire.*

Il ne fut pas moins admirable dans sa vie privée; jamais homme ne fut né plus sobre ni plus chaste : ni les chaleurs de l'été, ni les froids rigoureux de l'hiver, ne suspendirent ses exercices. Il n'agissait point sans avoir invoqué le ciel. Il ne nuisit pas même à ses ennemis. On le trouva toujours prêt à servir. Il ne s'en tenait pas au bien, il se proposait le mieux en tout. Personne n'eut le jugement des circonstances et des choses plus sûr et plus sain. Il n'y avait rien dans sa conduite dont il ne pût et ne se complût à rendre raison. Il avait l'œil ouvert sur ses amis; il les reprenait parce qu'ils lui étaient chers; il les encourageait à la vertu, par son exemple, par ses discours; et il fut pendant toute sa vie le modèle d'un homme très-accomplí et très-heureux. Si l'emploi de ses moments nous était plus connu, peut-être nous démontrerait-il mieux qu'aucun raisonnement, que pour notre bonheur dans ce monde, nous n'avons rien de mieux à faire que de pratiquer la vertu; thèse importante qui comprend toute la morale, et qui n'a point encore été prouvée.

Pour réparer les ravages que la peste avait faits, les Athé-

(1) Voyez sur la conduite de Socrate au siège de Potidée le discours d'Alcibiade, dans le *Banquet* de Platon, où ce jeune débauché fait un grand éloge du courage et de la continence de Socrate. (N.)

niens permirent aux citoyens de prendre deux femmes; il en joignit une seconde, par commisération pour sa misère, à celle qu'il s'était auparavant choisie par inclination. L'une était fille d'Aristide, et s'appelait Mirtus, et l'autre était née d'un citoyen obscur, et s'appelait Xantippe. Les humeurs capricieuses de celle-ci donnèrent un long exercice à la philosophie de son époux. Quand je la pris, disait Socrate à Antisthène, je connus qu'il n'y aurait personne avec qui je ne pusse vivre si je pouvais la supporter; je voulais avoir dans ma maison quelqu'un qui me rappelât sans cesse l'indulgence que je dois à tous les hommes, et que j'en attends pour moi. Et à Lamproche son fils : Vous vous plaignez de votre mère? et elle vous a conçu, porté dans son sein, allaité, soigné, nourri, instruit, élevé! A combien de périls ne l'avez-vous pas exposée? combien de chagrins, de soucis, de soins, de travail, de peines ne lui avez-vous pas coûté? — Il est vrai, elle a fait et souffert et plus peut-être encore que vous ne dites; mais elle est si dure, si féroce. — Lequel des deux, mon fils, vous paraît le plus difficile à supporter, ou de la férocité d'une bête, ou de la férocité d'une mère? — Celle d'une mère. — D'une mère! La vôtre vous a-t-elle frappé, mordu, déchiré? En avez-vous rien éprouvé de ce que les bêtes féroces font assez communément aux hommes? — Non; mais elle tient des propos qu'on ne digérerait de personne, y allât-il de la vie. — J'en conviens; mais êtes-vous en reste avec elle? et y a-t-il quelqu'un au monde qui vous eût pardonné les mauvais discours que vous avez tenus, les actions mauvaises, ridicules ou folles que vous avez commises, et tout ce qu'il a fallu qu'elle endurât de vous la nuit, le jour, à chaque instant depuis que vous êtes né, jusqu'à l'âge que vous avez? Qui est-ce qui vous eût soigné dans vos infirmités comme elle? qui est-ce qui eût tremblé pour vos jours comme elle? Il arrive à votre mère de parler mal; mais elle ne met elle-même aucune valeur à ce qu'elle dit : dans sa colère même vous avez son cœur; elle vous souhaite le bien. Mon fils, l'injustice est de votre côté. Croyez-vous qu'elle ne fût pas désolée du moindre accident qui vous arriverait? — Je le crois. — Qu'elle ne se réduisit pas à la misère pour vous en tirer? — Je le crois. — Qu'elle ne s'arrachât pas le pain de la bouche pour vous le donner? — Je le crois. — Qu'elle ne sacrifiât par sa vie pour la vôtre? — Je le

crois. — Que c'est pour vous et non pour elle qu'elle s'adresse sans cesse aux dieux? — Que c'est pour moi. — Et vous la trouvez dure, féroce! et vous vous en plaignez! Ah! mon fils, ce n'est pas votre mère qui est mauvaise, c'est vous! je vous le répète, l'injustice est de votre côté. — Quel homme! quel citoyen! quel magistrat! quel époux! quel père! Moins Xantippe méritait cette apologie, plus il faut admirer Socrate. Ah! Socrate! je te ressembles peu; mais du moins tu me fais pleurer d'admiration et de joie.

Socrate ne se croyait point sur la terre pour lui seul et pour les siens; il voulait être utile à tous, s'il le pouvait, mais surtout aux jeunes gens, en qui il espérait trouver moins d'obstacles au bien. Il leur ôtait leurs préjugés. Il leur faisait aimer la vérité. Il leur inspirait le goût de la vertu. Il fréquentait les lieux de leurs amusements. Il allait les chercher. On le voyait sans cesse au milieu d'eux, dans les rues, dans les places publiques, dans les jardins, aux bains, aux gymnases, à la promenade. Il parlait devant tout le monde; s'approchait et l'écoutait qui voulait. Il faisait un usage étonnant de l'ironie et de l'induction; de l'ironie, qui dévoilait sans effort le ridicule des opinions; de l'induction, qui, de questions éloignées en questions éloignées, conduisait imperceptiblement à l'aveu de la chose même qu'on niait. Ajoutez à cela le charme d'une élocution pure, simple, facile, enjouée; la finesse des idées, les grâces, la légèreté et la délicatesse particulière à sa nation, une modestie surprenante, l'attention scrupuleuse à ne point offenser, à ne point avilir, à ne point humilier, à ne point contrister. On se faisait honneur à tout moment de son esprit. « J'imitai ma mère, disait-il; elle n'était pas féconde, mais elle avait l'art de soulager les femmes fécondes, et d'amener à la lumière le fruit qu'elles renfermaient dans leur sein. »

Les sophistes n'eurent point un fléau plus redoutable. Ses jeunes auditeurs se firent insensiblement à sa méthode, et bientôt ils exercèrent le talent de l'ironie et de l'induction d'une manière très-incommode pour les faux orateurs, les mauvais poètes, les prétendus philosophes, les grands injustes et orgueilleux. Il n'y eut aucune sorte de folie épargnée, ni celle des prêtres, ni celle des artistes, ni celle des magistrats. La chaleur d'une jeunesse enthousiaste et folâtre suscita des



haines de tous côtés à celui qui l'instruisait. Ces haines s'accrurent et se multiplièrent. Socrate les méprisa ; peu inquiet d'être haï, joué, calomnié, pourvu qu'il fût innocent. Cependant il en devint la victime. Sa philosophie n'était pas une affaire d'ostentation et de parade, mais de courage et de pratique. Apollon disait de lui : « Sophocle est sage, Euripide est plus sage que Sophocle ; mais Socrate est le plus sage de tous les hommes. » Les sophistes se vantaient de savoir tout ; Socrate, de ne savoir qu'une chose : c'est qu'il ne savait rien. Il se ménageait ainsi l'avantage de les interroger, de les embarrasser et de les confondre de la manière la plus sûre et la plus honteuse pour eux. D'ailleurs cet homme, d'une prudence et d'une expérience consommées, qui avait tant écouté, tant lu, tant médité, s'était aisément aperçu que la vérité est comme un fil qui part d'une extrémité des ténèbres et se perd de l'autre dans les ténèbres ; et que dans toute question, la lumière s'accroît par degrés jusqu'à un certain terme placé sur la longueur du fil délié, au delà duquel elle s'affaiblit peu à peu, et s'éteint. Le philosophe est celui qui sait s'arrêter juste ; le sophiste imprudent marche toujours, et s'égare lui-même et les autres : toute sa dialectique se résout en incertitudes. C'est une leçon que Socrate donnait sans cesse aux sophistes de son temps, et dont ils ne profitèrent point. Ils s'éloignaient de lui mécontents sans savoir pourquoi. Ils n'avaient qu'à revenir sur la question qu'ils avaient agitée avec lui, et ils se seraient aperçus qu'ils s'étaient laissés entraîner au delà du point indivisible et lumineux, terme de notre faible raison.

On l'accusa d'impiété ; et il faut avouer que sa religion n'était pas celle de son pays. Il méprisa les dieux et les superstitions de la Grèce. Il eut en pitié leurs mystères. Il s'était élevé par la seule force de son génie à la connaissance de l'unité de la Divinité, et il eut le courage de révéler cette dangereuse vérité à ses disciples<sup>1</sup>.

Après avoir placé son bonheur présent et à venir dans la pratique de la vertu et la pratique de la vertu dans l'observation des lois naturelles et politiques, rien ne fut capable de l'en

(1) VARIANTE. On prétend même qu'il connut l'unité de Dieu au sens des chrétiens, et cette opinion, qu'il révéla à ses disciples, et dont ses ennemis lui firent un crime, fut un des motifs de sa condamnation. (Édition Naigeon).

écarter. Les événements les plus fâcheux, loin d'étonner son courage, n'altérèrent pas même sa sérénité. Il arracha au supplice les dix juges que les tyrans avaient condamnés. Il ne voulut point se sauver de la prison. Il apprit en souriant l'arrêt de sa mort. Sa vie est pleine de ces traits.

Il méprisa les injures. Le mépris et le pardon de l'injure, qui sont les vertus du chrétien, sont la vengeance du philosophe. Il garda la tempérance la plus rigoureuse, rapportant l'usage des choses que la nature nous a destinées à la conservation et non à la volupté. Il disait que moins l'homme a de besoins, plus sa condition est voisine de celle des dieux; il était pauvre, et jamais sa femme ne put le déterminer à recevoir les présents d'Alcibiade et des hommes puissants dont il était honoré. Il regardait la justice comme la première des vertus, et ce principe est très-fécond. Sa bienfaisance, semblable à celle de l'Être suprême, était sans exception. Il détestait la flatterie. Il aimait la beauté dans les hommes et dans les femmes, mais il n'en fut point l'esclave : c'était un goût innocent et honnête, qu'Aristophane même, ce vil instrument de ses ennemis, n'osa pas lui reprocher. Que penserons-nous de la facilité et de la complaisance avec lesquelles quelques hommes parmi les Anciens et parmi les modernes ont reçu et répété contre la pureté de ses mœurs une calomnie que nous rougirions de nommer? c'est qu'eux-mêmes étaient envieux ou corrompus. Serons-nous étonnés qu'il y ait eu de ces âmes infernales? Peut-être, si nous ignorions ce qu'un intérêt violent et secret inspire; voyez ce que nous dirons de son démon à l'article THÉOSOPHES.

Socrate ne tint point école, et n'écrivit point. Nous ne savons de sa doctrine que ce que ses disciples nous en ont transmis. C'est dans ces sources que nous avons puisé.

*Sentiments de Socrate sur la Divinité.* Il disait :

Si Dieu a dérobé sa nature à notre entendement, il a manifesté son existence, sa sagesse, sa puissance et sa bonté dans ses ouvrages.

Il est l'auteur du monde, et le monde est la complexion de tout ce qu'il y a de bon et de beau.

Si nous sentions toute l'harmonie qui règne dans l'univers, nous ne pourrions jamais regarder le hasard comme la cause

de tant d'effets enchaînés partout, selon les lois de la sagesse la plus surprenante, et pour la plus grande utilité possible. Si une intelligence suprême n'a pas concouru à la disposition, à la propagation et à la conservation générale des êtres, et n'y veille pas sans cesse, comment arrive-t-il qu'aucun désordre ne s'introduit dans une machine aussi composée, aussi vaste?

Dieu préside à tout : il voit tout en un instant ; notre pensée, qui s'élançe d'un vol instantané de la terre aux cieux ; notre œil, qui n'a qu'à s'ouvrir pour apercevoir les corps placés à la plus grande distance, ne sont que de faibles images de la célérité de son entendement.

D'un seul acte il est présent à tout.

Les lois ne sont point des hommes, mais de Dieu. C'est lui proprement qui en condamne les infracteurs, par la voix des juges qui ne sont que ses organes.

*Sentiments de Socrate sur les esprits.* Ce philosophe remplissait l'intervalle de l'homme à Dieu d'intelligences moyennes qu'il regardait comme les génies tutélaires des nations : il permettait qu'on les honorât : il les regardait comme les auteurs de la divination.

*Sentiment de Socrate sur l'âme.* Il la croyait préexistante au corps, et douée de la connaissance des idées éternelles. Cette connaissance qui s'assoupissait en elle par son union avec le corps, se réveillait avec le temps, et l'usage de la raison et des sens. Apprendre, c'était se ressouvenir ; mourir, c'était retourner à son premier état de félicité pour les bons, de châtement pour les méchants.

*Principes de la Philosophie morale de Socrate.* Il disait :

Il n'y a qu'un bien, c'est la science ; qu'un mal, c'est l'ignorance.

Les richesses et l'orgueil de la naissance sont les sources principales des maux.

La sagesse est la santé de l'âme.

Celui qui connaît le bien et qui fait le mal est un insensé.

Rien n'est plus utile et plus doux que la pratique de la vertu.

L'homme sage ne croira point savoir ce qu'il ignore.

La justice et le bonheur sont une même chose.

Celui qui distingua le premier l'utile du juste fut un homme détestable.

La sagesse est la beauté de l'âme, le vice en est la laideur.

La beauté du corps annonce la beauté de l'âme.

Il en est d'une belle vie comme d'un beau tableau : il faut que toutes les parties en soient belles.

La vie heureuse et tranquille est pour celui qui peut s'examiner sans honte ; rien ne le trouble, parce qu'il ne se reproche aucun crime.

Que l'homme s'étudie lui-même, et qu'il se connaisse.

Celui qui se connaît échappera à bien des maux, qui attendent celui qui s'ignore ; il concevra d'abord qu'il ne sait rien, et il cherchera à s'instruire.

Avoir bien commencé, ce n'est pas n'avoir rien fait ; mais c'est avoir fait peu de chose.

Il n'y a qu'une sagesse, la vertu est une.

La meilleure manière d'honorer les dieux, c'est de faire ce qu'ils ordonnent.

Il faut demander aux dieux en général ce qui nous est bon ; spécifier quelque chose dans sa prière, c'est prétendre à une connaissance qui leur est réservée.

Il faut adorer les dieux de son pays, et régler son offrande sur ses facultés ; les dieux regardent plus à la pureté de nos cœurs qu'à la richesse de nos sacrifices.

Les lois sont du ciel ; ce qui est selon la loi est juste sur la terre, et légitimé dans la ciel.

Ce qui prouve l'origine céleste des lois, telles que d'adorer les dieux, d'honorer ses parents, d'aimer son bienfaiteur, c'est que le châtement est nécessairement attaché à leur infraction ; cette liaison nécessaire de la loi, avec la peine de l'infraction, ne peut être de l'homme.

Il faut avoir pour un père trop sévère la même obéissance qu'on a pour une loi trop dure.

L'atrocité de l'ingratitude est proportionnée à l'importance du bienfait ; nous devons à nos parents le plus important des biens.

L'enfant ingrat n'obtiendra ni la faveur du ciel, ni l'estime des hommes ; quel retour attendrai-je, moi, étranger, de celui qui manque aux personnes à qui il doit le plus ?

Celui qui vend aux autres sa sagesse pour de l'argent se prostitue comme celui qui vend sa beauté.

Les richesses sont entre les mains de l'homme sans la raison, comme sous lui un cheval fougueux sans frein.

Les richesses de l'avare ressemblent à la lumière du soleil, qui ne récréé personne après son coucher.

J'appelle avare celui qui amasse des richesses par des moyens vils, et qui ne veut point d'indigents pour amis.

La richesse du prodigue ne sert qu'aux adulateurs et aux prostituées.

Il n'y a point de fonds qui rend autant qu'un ami sincère et vertueux.

Il n'y a point d'amitié vraie entre un méchant et un méchant, ni entre un méchant et un bon.

On obtiendra l'amitié d'un homme en cultivant en soi les qualités qu'il estime en lui.

Il n'y a point de vertu qui ne puisse se perfectionner et s'accroître par la réflexion et l'habitude.

Ce n'est ni la richesse, ni la naissance, ni les dignités, ni les titres qui font la bonté de l'homme; elle est dans ses mains.

L'incendie s'accroît par le vent, et l'amour par le commerce.

L'arrogance consiste à tout dire et à ne vouloir rien entendre.

Il faut se familiariser avec la peine, afin de la recevoir quand elle viendra comme si on l'avait attendue.

Il ne faut point redouter la mort, c'est un assoupissement ou un voyage.

S'il ne reste rien de nous après la mort, c'est plutôt encore un avantage qu'un inconvénient.

Il vaut mieux mourir honorablement que vivre déshonoré.

Il faut se soustraire à l'incontinence par la fuite.

Plus on est sobre, plus on approche de la condition des dieux, qui n'ont besoin de rien.

Il ne faut pas négliger la santé du corps, celle de l'âme en dépend trop.

La tranquillité est le plus grand des biens.

Rien de trop; c'est l'éloge d'un jeune homme.

Les hommes vivent pour manger, les bons mangent pour vivre.

Être sage dans la haute prospérité, c'est savoir marcher sur la glace.

Le moyen le plus sûr d'être considéré, c'est de ne pas affecter de se montrer aussi bon que l'on est.

Si vous êtes un homme de bien, on aura autant de confiance en votre parole qu'au serment.

Tournez le dos au calomniateur et au médisant, c'est quelque perversité qui le fait agir ou parler.

*Principes de Socrate sur la prudence domestique.* Il disait :

Celui qui saura gouverner sa maison tirera parti de tout, même de ses ennemis.

Méfiez-vous de l'indolence, de la paresse, de la négligence ; évitez le luxe ; regardez l'agriculture comme la ressource la plus importante.

Il est des occupations sordides auxquelles il faut se refuser, elles avilissent l'âme.

Il ne faut pas laisser ignorer à sa femme ce qui lui importe de savoir, pour votre bonheur et pour le sien.

Tout doit être commun entre les époux.

L'homme veillera aux choses du dehors, la femme à celles du dedans.

Ce n'est pas sans raison que la nature a attaché plus fortement les mères aux enfants que les pères.

*Principes de la prudence politique de Socrate.* Les vrais souverains, ce ne sont point ceux qui ont le sceptre en main, soit qu'ils le tiennent ou de la naissance, ou du hasard, ou de la violence, ou du consentement des peuples ; mais ceux qui savent commander.

Le monarque est celui qui commande à ceux qui se sont soumis librement à son obéissance ; le tyran, celui qui contraint d'obéir : l'un fait exécuter la loi ; l'autre, sa volonté.

Le bon citoyen contribuera, autant qu'il est en lui, à rendre la république florissante pendant la paix et victorieuse pendant la guerre ; il invitera le peuple à la concorde, s'il se soulève ; député chez un ennemi, il tentera toutes les voies honnêtes de la conciliation.

La loi n'a point été faite pour les bons.

La ville la mieux gardée est celle qui renferme le plus d'honnêtes gens ; la mieux policée, celle où les magistrats agissent de concert ; celle qu'il faut préférer à toutes, où la vertu a des récompenses assurées.

Habitez celle où vous n'obéirez qu'aux lois.

Ce serait ici le lieu de parler des accusations qu'on intenta

contre lui, de son apologie et de sa mort; mais ces choses sont écrites en tant d'endroits! Qui est-ce qui ignore qu'il fut le martyr de l'unité de Dieu?

Après la mort de Socrate, ses disciples se jetèrent sur sa robe et la déchirèrent. Je veux dire qu'ils se livrèrent à différentes parties de la philosophie, et qu'ils fondèrent une multitude de sectes diverses, opposées les unes aux autres, qu'il faut regarder comme autant de familles divisées, quoiqu'elles avouassent toutes la même souche.

Les uns s'étaient approchés de Socrate, pour se disposer par la connaissance de la vérité, l'étude des mœurs, l'amour de la vertu, à remplir dignement les premiers emplois de la république auxquels ils étaient destinés: tel fut Xénophon.

D'autres, parmi lesquels on peut nommer Criton, lui avaient confié l'éducation de leurs enfants.

Il y en eut qui ne vinrent l'entendre que dans le dessein de se rendre meilleurs; c'est ce qui arriva à Diodore, à Euthydème, à Euthère, à Aristarque.

Critias et Alcibiade lui furent attachés d'amitié. Il enseigna l'art oratoire à Lysias. Il forma les poètes Événus et Euripide. On croit même qu'il concourut avec ce dernier dans la composition des tragédies qui portent son nom.

Son disciple Aristippe fonda la secte cyrénaïque, Phédon l'éliaque, Euclide la mégarique, Platon l'académique, Anthistène la cynique.

Xénophon, Eschine, Criton, Simon et Cébès, se contentèrent de l'honneur de l'avoir eu pour maître.

Xénophon naquit dans la 82<sup>e</sup> olympiade. Socrate l'ayant rencontré dans une rue, comme il passait, mit son bâton en travers, l'arrêta et lui demanda où se vendaient les choses nécessaires à la vie. La beauté de Xénophon l'avait frappé. Ce jeune homme fit à sa question une réponse sérieuse, selon son caractère. Socrate, l'interrogeant une seconde fois, lui demanda s'il ne saurait point où les hommes apprenaient à devenir bons. Xénophon déclara son embarras par son silence et son maintien. Socrate lui dit: Suivez-moi, et vous le saurez. Ce fut ainsi que Xénophon devint son disciple. Ce n'est pas ici le lieu d'écrire l'histoire de Xénophon. Nous avons de lui la *Cyropédie*, une apologie de Socrate, quatre livres des dits et des faits mémorables

de ce philosophe, un banquet, un livre de l'économie, un dialogue sur la tyrannie, l'éloge d'Agésilas et la comparaison des républiques d'Athènes et de Lacédémone, ouvrages écrits avec une grande douceur de style, de la vérité, de la gravité et de la simplicité.

La manière dont Eschine s'offrit à Socrate est d'une naïveté charmante. Il était pauvre : « Je n'ai rien, dit-il au philosophe dont il venait prendre les leçons, qui soit digne de vous être offert; et c'est là ce qui me fait sentir ma pauvreté. Je n'ai que moi : voyez si vous me voulez. Quels que soient les présents que les autres vous aient faits, ils ont retenu par devers eux plus qu'ils ne vous ont donné. Quant au mien, vous ne l'aurez pas plutôt accepté qu'il ne me restera plus rien. — Vous m'offrez beaucoup, lui répondit Socrate, à moins que vous ne vous estimiez peu. Mais venez, je vous accepte. Je tâcherai que vous vous estimiez davantage, et de vous rendre à vous-même meilleur que je ne vous aurai reçu. » Socrate n'eut point d'auditeur plus assidu ni de disciple plus zélé. Son sort le conduisit à la cour de Denys le tyran, qui en fit d'abord peu de cas. Son indigence fut une tache qui le suivit partout. Il écrivit quelques dialogues à la manière de Socrate. Cet ouvrage arrêta les yeux sur lui. Platon et Aristippe rougirent du mépris qu'ils avaient affecté pour cet homme. Ils le recommandèrent à Denys, qui le traita mieux. Il revint dans Athènes, où il trouva deux écoles florissantes établies. Platon enseignait dans l'une, Aristippe dans l'autre. Il n'osa pas se montrer publiquement au milieu de ces deux philosophes. Il s'en tint à donner des leçons particulières.

Lorsqu'il se fut assuré du pain par cette ressource, il se livra au barreau, où il eut du succès. Menedème lui reprochait de s'être approprié des dialogues que Socrate avait écrits, et que Xantippe lui avait confiés. Ce reproche fait beaucoup d'honneur à Eschine. Il avait bien singulièrement saisi le caractère de son maître, puisque Menedème et Aristippe s'y trompaient. On remarque en effet, dans les dialogues qui nous restent d'Eschine, la simplicité, l'expression, les maximes, les comparaisons, et toute la morale de Socrate.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit de Criton, sinon qu'il ne quitta point Socrate pendant le temps de sa prison; qu'il veilla à ce que les choses nécessaires ne lui man-



quassent pas ; que Socrate, offensé de l'abus qu'on faisait de la facilité de son caractère pour le tourmenter, lui conseilla de chercher quelque homme turbulent, méchant, violent, qui fit tête à ses ennemis et que ce conseil lui réussit.

Simon était un corroyeur dont Socrate fréquentait quelquefois la maison. Là, comme partout ailleurs, il parlait des vices, des vertus, du bon, du beau, du décent, de l'honnête, et le corroyeur l'écoutait ; et le soir, lorsqu'il avait quitté son ouvrage, il jetait sur le papier les principales choses qu'il avait entendues. Périclès fit cas de cet homme ; il chercha à se l'attacher par les promesses les plus flatteuses ; mais Simon lui répondit qu'il ne vendait point sa liberté.

Cebès écrivit trois dialogues, dont il ne nous reste que le dernier, connu sous le nom du *Tableau*. C'est un petit roman sur les goûts, les penchants, les préjugés, les mœurs des hommes, composé d'après une peinture qu'on voyait dans le temple de Saturne. On y suppose les principes suivants :

Les âmes ont préexisté aux corps. Un sort heureux ou malheureux les attend.

Elles ont un démon qui les inspire, dont la voix se fait entendre à elles, et qui les avertit de ce qu'elles ont à faire et à éviter.

Elles apportent avec elles un penchant inné à l'imposture, à l'erreur, à l'ignorance et au vice.

Ce penchant n'a pas la même force en toutes.

Il promet à tous les hommes le bonheur ; mais il les trompe et les perd. Il y a une condition vraie et une condition fausse.

La poésie, l'art oratoire, la musique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie et l'astrologie sont de l'érudition fausse.

La connaissance des devoirs et la pratique des vertus sont la seule érudition vraie.

C'est par l'érudition vraie que nous échappons dans ce monde à la peine, et que nous nous préparons la félicité dans l'autre vie.

Cette félicité n'arrivera qu'à ceux qui auront bien vécu, ou qui auront expié leurs fautes.

C'est de ce séjour de délices qu'ils contempleront la folie et la misère des hommes. Mais ce spectacle ne troublera point leur jouissance. Ils ne peuvent plus souffrir.

Les méchants, au sortir de cette vie, trouveront le désespoir. Ils en seront saisis, et ils erreront, jouets continuels des passions auxquelles ils se sont livrés.

Ce n'est point la richesse, mais l'érudition vraie qui rend l'homme heureux.

Il ne faut ni se fier à la fortune, ni trop estimer ses présents.

Celui qui croit savoir ce qu'il ignore est dans une erreur qui l'empêche de s'instruire.

On met encore du nombre des disciples de Socrate Timon le misanthrope. Cet homme crut qu'il fuyait la société de ses semblables, parce qu'ils étaient méchants; il se trompait : c'est que lui-même n'était pas bon. Je n'en veux pas d'autre preuve que la joie cruelle que lui causèrent les applaudissements que les Athéniens prodiguaient à Alcibiade, et la raison qu'il en donna, le pressentiment du mal que ce jeune homme leur ferait un jour. Je ne hais pas les hommes, disait-il, mais les bêtes féroces qui portent ce nom; et qu'étais-tu toi-même entre ces bêtes féroces, sinon la plus intraitable de toutes? Quel jugement porter de celui qui se sauve d'une ville où Socrate vivait, et où il y avait une foule de gens de bien, sinon qu'il était plus frappé de la laideur du vice que touché des charmes de la vertu? Ce caractère est mauvais. Quel spectacle plus grand et plus doux que celui d'un homme juste, grand, vertueux, au-dessus de toutes les terreurs et de toutes les séductions? Les dieux s'inclinent du haut de leur demeure bienheureuse pour le voir marcher sur la terre, et le triste et mélancolique Timon détourne ses regards farouches, lui tourne le dos, et va, le cœur rempli d'orgueil, d'envie et de fiel, s'enfoncer dans une forêt.

SOUVERAINS, s. m. pl. (*Droit naturel et politique*). Ce sont ceux à qui la volonté des peuples a conféré le pouvoir nécessaire pour gouverner la société.

L'homme dans l'état de nature ne connaît point de *souverain*; chaque individu est égal à un autre, et jouit de la plus parfaite indépendance; il n'est dans cet état d'autre subordination que celle des enfants à leur père. Les besoins naturels, et surtout la nécessité de réunir leurs forces pour repousser les entreprises de leurs ennemis, déterminèrent plusieurs hommes ou plusieurs familles à se rapprocher, pour ne faire qu'une même

famille que l'on nomme *société*. Alors on ne tarda point à s'apercevoir que si chacun continuait d'exercer sa volonté, à user de ses forces et de son indépendance, et de donner un libre cours à ses passions, la situation de chaque individu serait plus malheureuse que s'il vivait isolé; on sentit qu'il fallait que chaque homme renonçât à une partie de son indépendance naturelle pour se soumettre à une volonté qui représentât celle de toute la société, et qui fût, pour ainsi dire, le centre commun et le point de réunion de toutes ses volontés et de toutes ses forces. Telle est l'origine des *souverains*. L'on voit que leur pouvoir et leurs droits ne sont fondés que sur le consentement des peuples; ceux qui s'établissent par la violence ne sont que des usurpateurs; ils ne deviennent légitimes que lorsque le consentement des peuples a confirmé aux *souverains* les droits dont ils s'étaient emparés.

Les hommes ne se sont mis en société que pour être plus heureux; la société ne s'est choisi des *souverains* que pour veiller plus efficacement à son bonheur et à sa conservation. Le bien-être d'une société dépend de sa sûreté, de sa liberté et de sa puissance. Pour lui procurer ces avantages, il a fallu que le *souverain* eût un pouvoir suffisant pour établir le bon ordre et la tranquillité parmi les citoyens, pour assurer leurs possessions, pour protéger les faibles contre les entreprises des forts, pour retenir les passions par des peines, et encourager les vertus par des récompenses. Le droit de faire ces lois dans la société s'appelle *puissance législative*. Voyez LÉGISLATION.

Mais vainement le *souverain* aura-t-il le pouvoir de faire des lois, s'il n'a en même temps celui de les faire exécuter : les passions et les intérêts des hommes font qu'ils s'opposent toujours au bien général, lorsqu'il leur paraît contraire à leur intérêt particulier. Ils ne voient le premier que dans le lointain; tandis que sans cesse ils ont le dernier sous les yeux. Il faut donc que le *souverain* soit revêtu de la force nécessaire pour faire obéir chaque particulier aux lois générales, qui sont les volontés de tous; c'est ce qu'on nomme *puissance exécutive*.

Les peuples n'ont point toujours donné la même étendue de pouvoir aux *souverains* qu'ils ont choisis. L'expérience de tous les temps apprend que plus le pouvoir des hommes est grand, plus leurs passions les portent à en abuser : cette considération

a déterminé quelques nations à mettre des limites à la puissance de ceux qu'elles chargeaient de les gouverner. Ces limitations de la souveraineté ont varié suivant les circonstances, suivant le plus ou moins d'amour des peuples pour la liberté, suivant la grandeur des inconvénients auxquels ils s'étaient trouvés entièrement exposés sous des *souverains* trop arbitraires : c'est là ce qui a donné naissance aux différentes divisions qui ont été faites de la souveraineté, et aux différentes formes des gouvernements. En Angleterre, la puissance législative réside dans le roi et dans le parlement : ce dernier corps représente la nation, qui, par la constitution britannique, s'est réservé de cette manière une portion de la *puissance souveraine*, tandis qu'elle a abandonné au roi seul le pouvoir de faire exécuter les lois. Dans l'empire d'Allemagne, l'empereur ne peut faire des lois qu'avec le concours des États de l'empire. Il faut cependant que la limitation du pouvoir ait elle-même des bornes. Pour que le *souverain* travaille au bien de l'État, il faut qu'il puisse agir et prendre les mesures nécessaires à cet objet ; ce serait donc un vice dans un gouvernement, qu'un pouvoir trop limité dans le *souverain* : il est aisé de s'apercevoir de ce vice dans les gouvernements suédois et polonais.

D'autres peuples n'ont point stipulé par des actes exprès et authentiques les limites qu'ils fixaient à leurs *souverains* ; ils se sont contentés de leur imposer la nécessité de suivre les lois fondamentales de l'État, leur confiant d'ailleurs la puissance législative, ainsi que celle d'exécuter. C'est là ce qu'on appelle *souveraineté absolue*. Cependant la droite raison fait voir qu'elle a toujours des limites naturelles ; un *souverain*, quelque absolu qu'il soit, n'est point en droit de toucher aux lois constitutives d'un État, non plus qu'à sa religion ; il ne peut point altérer la forme du gouvernement, ni changer l'ordre de la succession, à moins d'une autorisation formelle de sa nation. D'ailleurs il est toujours soumis aux lois de la justice et à celles de la raison, dont aucune forme humaine ne peut le dispenser.

Lorsqu'un *souverain* absolu s'arroe le droit de changer à sa volonté les lois fondamentales de son pays, lorsqu'il prétend un pouvoir arbitraire sur la personne et les possessions de son peuple, il devient un despote. Nul peuple n'a pu ni voulu accorder un pouvoir de cette nature à ses *souverains* ; s'il

l'avait fait, la nature et la raison le mettent toujours en droit de réclamer contre la violence. *Voyez* l'article *POUVOIR*. La tyrannie n'est autre chose que l'exercice du despotisme.

La souveraineté, lorsqu'elle réside dans un seul homme, soit qu'elle soit absolue, soit qu'elle soit limitée, s'appelle *monarchie*. Lorsqu'elle réside dans le peuple même, elle est dans toute son étendue, et n'est point susceptible de limitation; c'est ce qu'on appelle *démocratie*. Ainsi chez les Athéniens la souveraineté résidait tout entière dans le peuple. La souveraineté est quelquefois exercée par un corps, ou par une assemblée qui représente le peuple, comme dans les États républicains.

En quelques mains que soit déposé le pouvoir *souverain*, il ne doit avoir pour objet que de rendre heureux les peuples qui lui sont soumis; celui qui rend les hommes malheureux est une usurpation manifeste et un renversement des droits auxquels l'homme n'a jamais pu renoncer. Le *souverain* doit à ses sujets la sûreté; ce n'est que dans cette vue qu'ils se sont soumis à l'autorité. Il doit établir le bon ordre par des lois salutaires; il faut qu'il soit autorisé à les changer, suivant que la nécessité des circonstances le demande; il doit réprimer ceux qui voudraient troubler les autres dans la jouissance de leurs possessions, de leur liberté, de leur personne: il a le droit d'établir des tribunaux et des magistrats qui rendent la justice, et qui punissent les coupables suivant des règles sûres et invariables. Ces lois s'appellent *civiles*, pour les distinguer des lois naturelles et des lois fondamentales auxquelles le *souverain* lui-même ne peut point déroger. Comme il peut changer les lois civiles, quelques personnes croient qu'il ne doit point y être soumis; cependant il est naturel que le *souverain* se conforme lui-même à ses lois tant qu'elles sont en vigueur; cela contribuera à les rendre plus respectables à ses sujets.

Après avoir veillé à la sûreté intérieure de l'État, le *souverain* doit s'occuper de sa sûreté au dehors; celle-ci dépend de ses richesses, de ses forces militaires. Pour parvenir à ce but, il portera ses vues sur l'agriculture, sur la population, sur le commerce; il cherchera à entretenir la paix avec ses voisins, sans cependant négliger la discipline militaire, ni les forces qui rendront sa nation respectable à tous ceux qui pourraient entre-

prendre de lui nuire ou de troubler sa tranquillité; de là naît le droit que les *souverains* ont de faire la guerre, de conclure la paix, de former des alliances, etc.

Tels sont les principaux droits de la souveraineté, tels sont les droits des *souverains*; l'histoire nous fournit des exemples sans nombre de princes oppresseurs, de lois violées, de sujets révoltés. Si la raison gouvernait les *souverains*, les peuples n'auraient pas besoin de leur lier les mains, ou de vivre avec eux dans une défiance continuelle; les chefs des nations, contents de travailler au bonheur de leurs sujets, ne chercheraient point à envahir leurs droits. Par une fatalité attachée à la nature humaine, les hommes font des efforts continuels pour étendre leur pouvoir; quelques digues que la prudence des peuples ait voulu leur opposer, il n'en est point que l'ambition et la force ne viennent à bout de rompre ou d'éluder. Les *souverains* ont un trop grand avantage sur les peuples: la dépravation d'une seule volonté suffit dans le *souverain* pour mettre en danger, ou pour détruire la félicité de ses sujets; au lieu que ces derniers ne peuvent guère lui opposer l'unanimité ou le concours de volontés et de forces nécessaires pour réprimer ses entreprises injustes.

Il est une erreur funeste au bonheur des peuples, dans laquelle les *souverains* ne tombent que trop communément: ils croient que la souveraineté est avilie dès lors que ses droits sont resserrés dans des bornes. Les chefs de nations qui travailleront à la félicité de leurs sujets s'assureront leur amour, trouveront en eux une obéissance prompte, et seront toujours redoutables à leurs ennemis. Le chevalier Temple disait à Charles II *qu'un roi d'Angleterre, qui est l'homme de son peuple, est le plus grand roi du monde; mais s'il veut être davantage, il n'est plus rien. Je veux être l'homme de mon peuple*, répondit le monarque.

SPINOSA (PHILOSOPHIE DE) (*Hist. de la philos.*). Benoît *Spinosà*, juif de naissance, et puis déserteur du judaïsme, et enfin athée, était d'Amsterdam. Il a été un athée de système, et d'une méthode toute nouvelle, quoique le fond de sa doctrine lui fût commun avec plusieurs autres philosophes anciens et modernes, européens et orientaux. Il est le premier qui ait réduit en système l'athéisme, et qui en ait fait un corps de

doctrine lié et tissu, selon la méthode des géomètres ; mais d'ailleurs son sentiment n'est pas nouveau. Il y a longtemps que l'on a cru que tout l'univers n'est qu'une substance, et que Dieu et le monde ne sont qu'un seul être. Il n'est pas sûr que Straton, philosophe péripatéticien, ait eu la même opinion, parce qu'on ne sait pas s'il enseignait que l'univers ou la nature fût un être simple et une substance unique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne reconnaissait d'autre dieu que la nature. Comme il se moquait des atomes et du vide d'Épicure, on pourrait s'imaginer qu'il n'admettait point de distinction entre les parties de l'univers ; mais cette conséquence n'est point nécessaire. On peut seulement conclure que son opinion s'approche infiniment plus du spinosisme que le système des atomes. On a même lieu de croire qu'il n'enseignait pas, comme faisaient les atomistes, que le monde fût un ouvrage nouveau, et produit par le hasard ; mais qu'il enseignait, comme font les spinosistes, que la nature l'a produit nécessairement et de toute éternité.

Le dogme de l'âme du monde, qui a été si commun parmi les Anciens, et qui faisait la partie principale du système des stoïciens, est, dans le fond, celui de *Spinosa* ; cela paraîtrait plus clairement, si des auteurs géomètres l'avaient expliqué. Mais comme les écrits où il en est fait mention tiennent plus de la méthode des rhétoriciens que de la méthode dogmatique, et qu'au contraire *Spinosa* s'est attaché à la précision sans se servir du langage figuré qui nous dérobe si souvent les idées justes d'un corps de doctrine, de là vient que nous trouvons plusieurs différences capitales entre son système et celui de l'âme du monde. Ceux qui voudraient soutenir que le spinosisme est mieux lié devraient aussi soutenir qu'il ne contient pas tant d'orthodoxie ; car les stoïciens n'ôtaient pas à Dieu la providence ; ils réunissaient en lui la connaissance de toutes choses ; au lieu que *Spinosa* ne lui attribue que des connaissances séparées et très-bornées. Lisez ces paroles de Sénèque : « *Eundem quem nos, Jovem intelligunt, custodem rectoremque universi, animum ac spiritum, mundani hujus operis dominum et artificem, cui nomen omne convenit. Vis illum fatum vocare? Non errabis. Hic est, ex quo suspensa sunt omnia, causa caussarum. Vis illum providentiam dicere? Recte dices. Est*

*enim cujus consilio huic mundo providetur. Vis illum naturam vocare? Non peccabis. Est enim, ex quo nata sunt omnia, cujus spiritu vivimus. Vis illum vocare mundum? Non falleris. Ipse est enim totum quod vides, totus suis partibus inditus, et se sustinens vi sua.* (SEX. Quest. nat. lib. II, cap. XLV.) Et ailleurs il parle ainsi : « *Quid est autem, cur non existimes in eo divini aliquid existere, qui Dei par est? Totum hoc quo continemur, et unum est et Deus, et socii ejus sumus et membra.* (Id. Epist. XCII.) Lisez aussi le discours de Caton dans la *Pharsale*, et surtout considérez-y ces trois vers :

Estne Dei sedes, nisi terra, et pontus, et aër,  
 Et cœlum, et virtus? Superos qui quærimus ultra?  
 Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.

LUCAN. *Pharsal.* lib. IX, v. 578

Pour revenir à *Spinoza*, tout le monde convient qu'il avait des mœurs, sobre, modéré, pacifique, désintéressé, même généreux; son cœur n'était taché d'aucun de ces vices qui déshonorent. Cela est étrange; mais au fond il ne faut pas plus s'en étonner que de voir des gens qui vivent très-mal, quoiqu'ils aient une pleine persuasion de l'Évangile; ce que l'attrait du plaisir ne fit point dans *Spinoza*, la bonté et l'équité naturelles le firent. De son obscure retraite sortit d'abord l'ouvrage qu'il intitula : *Traité théologico-politique*, parce qu'il y envisage la religion en elle-même, et par rapport à son exercice, eu égard au gouvernement civil. Comme la certitude de la révélation est le fondement de la foi, les premiers efforts de *Spinoza* sont contre les prophètes. Il tente tout pour affaiblir l'idée que nous avons d'eux, et que nous puisons dans leurs prophéties. Il borne à la science des mœurs tout le mérite des prophètes. Il ne veut pas qu'ils aient bien connu la nature et les perfections de l'Être souverain. Si nous l'en croyons, ils n'en savaient pas plus, et peut-être qu'ils n'en savaient pas tant que nous.

Moïse, par exemple, imaginait un Dieu jaloux, complaisant et vindicatif, ce qui s'accorde mal avec l'idée que nous devons avoir de la Divinité. A l'égard des miracles, dont le récit est si fréquent dans les Écritures, il a trouvé qu'ils n'étaient pas



véritables. Les prodiges, selon lui, sont impossibles ; ils dérangeraient l'ordre de la nature, et ce dérangement est contradictoire. Enfin, pour nous affranchir tout d'un coup et pour nous mettre à l'aise, il détruit par un chapitre seul toute l'autorité des anciennes Écritures. Elles ne sont pas des auteurs dont elles portent les noms : ainsi le *Pentateuque* ne sera plus de Moïse, mais une compilation de vieux mémoires mal digérés par Esdras. Les autres livres sacrés n'auront pas une origine plus respectable.

*Spinoza* avait étonné et scandalisé l'Europe par une théologie qui n'avait de fondement que l'autorité de sa parole. Il ne s'égara pas à demi. Son premier ouvrage n'était que l'essai de ses forces. Il alla bien plus loin dans un second. Cet autre écrit est sa morale, où, donnant carrière à ses méditations philosophiques, il plongea son lecteur dans le sein de l'athéisme. C'est principalement à ce monstre de hardiesse qu'il doit le grand nom qu'il s'est fait parmi les incrédules de nos jours. Il n'est pas vrai que ses sectateurs soient en grand nombre. Très-peu de personnes sont soupçonnées d'adhérer à sa doctrine, et parmi ceux que l'on en soupçonne, il y en a peu qui l'aient étudiée, et entre ceux-ci il y en a peu qui l'aient comprise, et qui soient capables d'en tracer le vrai plan, et de développer le fil de ses principes. Les plus sincères avouent que *Spinoza* est incompréhensible, que sa philosophie surtout est pour eux une énigme perpétuelle, et qu'enfin s'ils se rangent de son parti, c'est qu'il nie avec intrépidité ce qu'eux-mêmes avaient un penchant secret à ne pas croire.

Pour peu qu'on enfonce dans ces noires ténèbres où il s'est enveloppé, on y découvre une suite d'abîmes où ce téméraire raisonneur s'est précipité presque dès le premier pas, des propositions évidemment fausses, et les autres contestables, des principes arbitraires substitués aux principes naturels et aux vérités sensibles, un abus des termes la plupart pris à contre-sens, un amas d'équivoques trompeuses, une nuée de contradictions palpables.

De tous ceux qui ont réfuté le spinosisme, il n'y a personne qui l'ait développé aussi nettement, ni combattu avec autant d'avantage que l'a fait M. Bayle. C'est pourquoi je me fais un devoir de transcrire ici un précis des raisonnements par lesquels il a ruiné de fond en comble ce système monstrueux.

Mais avant d'en faire sentir le ridicule, il est bon de l'exposer. *Spinoza* soutient : 1<sup>o</sup> qu'une substance ne peut produire une autre substance; 2<sup>o</sup> que rien ne peut être créé de rien, parce que ce serait une contradiction manifeste que Dieu travaillât sur le néant, qu'il tirât l'être du non-être, la lumière des ténèbres, la vie de la mort; 3<sup>o</sup> qu'il n'y a qu'une seule *substance*, parce qu'on ne peut appeler *substance* que ce qui est éternel, indépendant de toute cause supérieure, que ce qui existe par soi-même et nécessairement. Or toutes ces qualités ne conviennent qu'à Dieu; donc il n'y a d'autre substance dans l'univers que Dieu seul.

*Spinoza* ajoute que cette substance unique, qui n'est ni divisée ni divisible, est douée d'une infinité d'attributs, et entre autres de l'étendue et de la pensée. Tous les corps qui se trouvent dans l'univers sont des modifications de cette substance en tant qu'étendue, et que les âmes des hommes sont des modifications de cette substance en tant que pensée. Le tout cependant reste immobile, et ne perd rien de son essence pour quelques changements légers, rapides, momentanés. C'est ainsi qu'un homme ne cesse point d'être ce qu'il est en effet, soit qu'il veille, soit qu'il dorme, soit qu'il se repose nonchalamment, soit qu'il agisse avec vigueur. Écoutons ce que Bayle oppose à cette doctrine.

1<sup>o</sup> Il est impossible que l'univers soit une substance unique; car tout ce qui est étendu a nécessairement des parties, et tout ce qui a des parties est composé : et comme les parties de l'étendue ne subsistent point l'une dans l'autre, il faut nécessairement, ou que l'étendue en général ne soit pas une substance, ou que chaque partie de l'étendue soit une substance particulière et distincte de toutes les autres. Or, selon *Spinoza*, l'étendue en général est l'attribut d'une substance : d'un autre côté, il avoue avec les autres philosophes que l'attribut d'une substance ne diffère point réellement de cette substance; d'où il faut conclure que chaque partie de l'étendue est une substance particulière : ce qui ruine les fondements de tout le système de cet auteur. Pour excuser cette absurdité, *Spinoza* ne saurait dire que l'étendue en général est distincte de la substance de Dieu; car s'il le disait, il enseignerait que cette substance est en elle-même non étendue; elle n'eût donc jamais pu

acquérir les trois dimensions qu'en les créant, puisqu'il est visible que l'étendue ne peut sortir ou émaner d'un sujet non étendu que par voie de création : or *Spinosa* ne croyait point que de rien on pût faire quelque chose. Il est encore visible qu'une substance non étendue de sa nature ne peut jamais devenir le sujet des trois dimensions ; car comment serait-il possible de les placer sur ce point mathématique ? elles subsisteraient donc sans un sujet, elles seraient donc une substance ; de sorte que si cet auteur admettait une distinction réelle entre la substance de Dieu et l'étendue en général, il serait obligé de dire que Dieu serait composé de deux substances distinctes l'une de l'autre, savoir de son être non étendu, et de l'étendue : le voilà donc obligé à reconnaître que l'étendue et Dieu ne sont que la même chose ; et comme d'ailleurs, dans ses principes, il n'y qu'une substance dans l'univers, il faut qu'il enseigne que l'étendue est un être simple, et aussi exempt de composition que les points mathématiques ; mais n'est-ce pas se moquer du monde que de soutenir cela ? est-il plus évident que le nombre millénaire est composé de mille unités, qu'il est évident qu'un corps de cent pouces est composé de cent parties réellement distinctes l'une de l'autre, qui ont chacune l'étendue d'un pouce ?

Pour se débarrasser d'une difficulté si pressante, *Spinous* répond que l'étendue n'est pas composée de parties, mais de modifications. Mais a-t-il bien pu se promettre quelque avantage de ce changement de mot ? Qu'il évite tant qu'il voudra le nom de partie, qu'il substitue tant qu'il voudra celui de *modalité* ou *modification*, que fait cela à l'affaire ? Les idées que l'on attache au mot *partie* s'effaceront-elles ? ne les appliquera-t-on pas au mot *modification* ? les signes et les caractères de différence sont-ils moins réels, ou moins évidents, quand on divise la matière en modifications que quand on la divise en parties ? Visions que tout cela : l'idée de la matière demeure toujours celle d'un être composé, celle d'un amas de plusieurs substances. Voici de quoi bien prouver cela.

Les modalités sont des êtres qui ne peuvent exister sans la substance qu'elles modifient ; il faut donc que la substance se trouve partout où il y a des modalités, il faut même qu'elle se multiplie à proportion que les modifications incompatibles entre

elles se multiplient. Il est évident, nul Spinosiste ne le peut nier, que la figure carrée et la figure circulaire sont incompatibles dans le même morceau de cire ; il faut donc nécessairement que la substance modifiée par la figure carrée ne soit pas la même substance que celle qui est modifiée par la figure ronde : autrement la figure carrée et la figure ronde se trouveraient en même temps dans un seul et même sujet : or cela est impossible.

2° S'il est absurde de faire Dieu étendu, parce que c'est lui ôter sa simplicité, et le composer d'un nombre infini de parties, que dirons-nous, quand nous songerons que c'est le réduire à la condition de la nature la plus vile, en le faisant matériel, la matière étant le théâtre de toutes les corruptions et de tous les changements? Les Spinosistes soutiennent pourtant qu'elle ne souffre nulle division ; mais ils soutiennent cela par la plus frivole et par la plus froide chicanerie qui puisse se voir. Afin que la matière fût divisée, disent-ils, il faudrait que l'une de ses portions fût séparée des autres par des espaces vides : ce qui n'arrive jamais ; mais c'est très-mal définir la division. Nous sommes aussi réellement séparés de nos amis, lorsque l'intervalle qui nous sépare est occupé par d'autres hommes rangés de file, que s'il était plein de terre. On renverse donc et les idées et le langage, quand on nous soutient que la matière réduite en cendres et en fumée ne souffre point de séparation?

3° Nous allons voir des absurdités encore plus monstrueuses, en considérant le dieu de *Spinosà* comme le sujet de toutes les modifications de la pensée : c'est déjà une grande difficulté que de concilier l'étendue et la pensée dans une seule substance ; et il ne s'agit point ici d'un alliage comme celui des métaux, ou comme celui de l'eau et du vin ; cela ne demande que la *juxtaposition* : mais l'alliage de la pensée et de l'étendue doit être une *identité*. Je suis sûr que si *Spinosà* avait trouvé un tel embarras dans une autre secte, il l'aurait jugée indigne de son attention ; mais il ne s'en est pas fait une affaire dans sa propre cause ; tant il est vrai que ceux qui censurent le plus dédaigneusement les pensées des autres sont fort indulgents envers eux-mêmes. Il se moquait sans doute du mystère de la Trinité, et il admirait qu'une infinité de gens osassent parler d'une nature formée de trois hypostases, lui qui, à pro-

prement parler, donne à la nature divine autant de personnes qu'il y a de gens sur la terre; il regardait comme des fous ceux qui, admettant la transsubstantiation, disent qu'un homme peut être tout à la fois en plusieurs lieux, vivre à Paris, être mort à Rome, etc., lui qui soutient que la substance étendue, unique et indivisible, est tout à la fois partout, ici froide, ailleurs chaude, ici triste, ailleurs gaie, etc.

S'il y a quelque chose de certain et d'incontestable dans les connaissances humaines, c'est cette proposition-ci : *On ne peut affirmer véritablement d'un même sujet, aux mêmes égards, et en même temps, deux termes qui sont opposés; par exemple, on ne peut pas dire sans mentir : Pierre se porte bien, Pierre est fort malade.* Les spinosistes ruinent cette idée, et la justifient de telle sorte, qu'on ne sait plus où ils pourront prendre le caractère de la vérité : car si de telles propositions étaient fausses, il n'y en a point qu'on pût garantir pour vraies. Montrons que cet axiome est très-faux dans leur système, et posons d'abord pour maxime incontestable que tous les titres que l'on donne à ce sujet, pour signifier ou tout ce qu'il fait, ou tout ce qu'il souffre, conviennent proprement et physiquement à la substance, et non pas à ses accidents. Quand nous disons : le fer est dur, le fer est pesant, il s'enfonce dans l'eau, nous ne prétendons point dire que sa dureté est dure, que sa pesanteur est pesante, etc.; ce langage serait très-impertinent : nous voulons dire que la substance étendue qui le compose résiste, qu'elle pèse, qu'elle descend sous l'eau. De même, quand nous disons qu'un homme nie, affirme, se fâche, caresse, loue, etc., nous faisons tomber tous ces attributs sur la substance même de son âme, et non pas sur ses pensées, en tant qu'elles sont des accidents ou des modifications. S'il était donc vrai, comme le prétend *Spinosà*, que les hommes fussent des modalités de Dieu, on parlerait faussement quand on dirait : Pierre nie ceci, il veut ceci, il veut cela, il affirme une telle chose; car réellement, selon ce système, c'est Dieu qui nie, qui veut, qui affirme, et par conséquent toutes les dénominations qui résultent de toutes les pensées des hommes tombent proprement et physiquement sur la substance de Dieu; d'où il s'ensuit que Dieu hait et aime, nie et affirme les mêmes choses, en même temps, et selon toutes les conditions requises pour

faire que la règle que nous avons rapportée touchant les termes opposés soit fausse : car on ne saurait nier que, selon toutes ces conditions prises en toute rigueur, certains hommes n'aient et n'affirment ce que d'autres hommes haïssent et nient. Passons plus avant : les termes contradictoires vouloir et ne vouloir pas conviennent, selon toutes ces conditions, en même temps, à différents hommes ; il faut donc que, dans le système de *Spinosa*, ils conviennent à cette substance unique et indivisible qu'on nomme Dieu. C'est donc Dieu qui forme en même temps l'acte de vouloir, et qui ne le forme pas à l'égard d'un même objet. On vérifie donc de lui deux termes contradictoires, ce qui est le renversement des premiers principes de la métaphysique : un cercle carré n'est pas plus une contradiction qu'une substance qui aime et hait en même temps le même objet : voilà ce que c'est que la fausse délicatesse. Notre homme ne pouvait souffrir les moindres obscurités, ni du péripatétisme, ni du judaïsme, ni du christianisme, et il embrassait de tout son cœur une hypothèse qui allie ensemble deux termes aussi opposés que la figure carrée et la circulaire, et qui fait qu'une infinité d'attributs discordants et incompatibles, et toute la variété et l'antipathie des pensées du genre humain se certifient tout à la fois, d'une seule et même substance très-simple et indivisible. On dit ordinairement : *quot capita, tot sensus* ; mais selon *Spinosa*, tous les sentiments de tous les hommes sont dans une seule tête. Rapporter simplement telles choses, c'est les réfuter.

4<sup>e</sup> Mais si c'est physiquement parlant une absurdité prodigieuse qu'un sujet simple et unique soit modifié en même temps par les pensées de tous les hommes, c'est une abomination exécrable quand on considère ceci du côté de la morale.

Quoi donc ! l'être infini, l'être nécessaire, souverainement parfait, ne sera point ferme, constant, et immuable ? que dis-je, immuable ? il ne sera pas un moment le même ; ses pensées se succéderont les unes aux autres, sans fin et sans cesse ; la même bigarrure de passions et de sentiments ne se verra pas deux fois ; cela est dur à digérer. Voici bien pis : cette mobilité continuelle gardera beaucoup d'uniformités, en ce sens que toujours, pour une bonne pensée, l'être infini en aura de mille sortes, d'extravagantes, d'impures, d'abominables ; il produira en lui-même toutes les folies, toutes les rêveries, toutes les

saletés, toutes les iniquités du genre humain; il en sera non-seulement la cause efficiente, mais aussi le sujet passif; il se joindra avec elles par l'union la plus intime que l'on puisse concevoir : car c'est une union pénétrable, ou plutôt c'est une vraie identité, puisque le mode n'est point distinct réellement de la substance modifiée. Plusieurs grands philosophes, ne pouvant comprendre qu'il soit compatible avec l'être souverainement bon de souffrir que l'homme soit si méchant et si malheureux, ont supposé deux principes, l'un bon et l'autre mauvais; et voici un philosophe qui trouve bon que Dieu soit bien lui-même et l'agent et le patient de tous les crimes, et de toutes les misères de l'homme. Que les hommes se haïssent les uns les autres, qu'ils s'entr'assassinent au coin d'un bois, qu'ils s'assemblent en corps d'armée pour s'entre-tuer, que les vainqueurs mangent quelquefois les vaincus : cela se comprend, parce qu'ils sont distincts les uns des autres; mais que les hommes n'étant que la modification du même être, n'y ayant par conséquent que Dieu qui agisse, et le même Dieu en nombre, qui se modifie en Turc, en se modifiant en Hongrois, il y ait des guerres et des batailles; c'est ce qui surpasse tous les monstres et tous les dérèglements chimériques des plus folles têtes qu'on ait jamais enfermées dans les Petites-Maisons. Ainsi, dans le système de *Spinosa*, tous ceux qui disent : *Les Allemands ont tué dix mille Turcs*, parlent mal et fausement, à moins qu'ils n'entendent : *Dieu, modifié en Allemand, a tué Dieu modifié en dix mille Turcs*; et ainsi toutes les phrases par lesquelles on exprime ce que font les hommes les uns contre les autres n'ont point d'autre sens véritable que celui-ci : *Dieu se hait lui-même, il se demande des grâces à lui-même, il se les refuse, il se persécute, il se tue, il se mange, il se calomnie, il s'envoie sur l'échafaud*. Cela serait moins inconcevable, si *Spinosa* s'était représenté Dieu comme un assemblage de plusieurs parties distinctes; mais il l'a réduit à la plus parfaite simplicité, à l'unité de substance, à l'indivisibilité. Il débite donc les plus infâmes et les plus furieuses extravagances, et infiniment plus ridicules que celles des poètes touchant les dieux du paganisme.

5° Encore deux objections. Il y a eu des philosophes assez impies pour nier qu'il y eût un Dieu, mais ils n'ont point poussé leur extravagance jusqu'à dire que s'il existait il ne

serait point une nature parfaitement heureuse. Les plus grands sceptiques de l'antiquité ont dit que tous les hommes ont une idée de Dieu, selon laquelle il est une nature vivante, heureuse, incorruptible, parfaite dans la félicité, et nullement susceptible de maux. C'était sans doute une extravagance qui tenait de la folie, que de ne pas réunir dans sa nature divine l'immortalité et le bonheur. Plutarque réfute très-bien cette absurdité des stoïques; mais quelque folle que fût cette rêverie des stoïciens, elle n'était point aux dieux leur bonheur pendant la vie. Les Spinosistes sont peut-être les seuls qui aient réduit la Divinité à la misère. Or, quelle misère? quelquefois si grande, qu'il se jette dans le désespoir, et qu'il s'anéantirait s'il le pouvait; il y tâche, il s'ôte tout ce qu'il peut s'ôter; il se pend, il se précipite ne pouvant plus supporter la tristesse affreuse qui le dévore. Ce ne sont point ici des déclamations, c'est un langage exact et philosophique; car si l'homme n'est qu'une modification, il ne fait rien: ce serait une phrase impertinente, bouffonne, burlesque, que de dire: *La joie est gaie, la tristesse est triste*. C'est une semblable phrase dans le système de *Spinoza* que d'affirmer: *L'homme pense, l'homme s'afflige, l'homme se pend*, etc. Toutes ces propositions doivent être dites de la substance dont l'homme n'est que le mode. Comment a-t-on pu s'imaginer qu'une nature indépendante qui existe par elle-même et qui possède des perfections infinies soit sujette à tous les malheurs du genre humain? Si quelque autre nature la contraignait à se donner du chagrin, à sentir de la douleur, on ne trouverait pas si étrange qu'elle employât son activité à se rendre malheureuse; on dirait: Il faut bien qu'elle obéisse à une force majeure; c'est apparemment pour éviter un plus grand mal qu'elle se donne la gravelle, la colique, la fièvre chaude, la rage. Mais elle est seule dans l'univers, rien ne lui commande, rien ne l'exhorte, rien ne la prie. C'est sa propre nature, dit *Spinoza*, qui la porte à se donner elle-même en certaines circonstances un grand chagrin et une douleur très-vive. Mais, lui répondrai-je, ne trouvez-vous pas quelque chose de monstrueux et d'inconcevable dans une telle fatalité?

Les raisons très-fortes qui combattent la doctrine que nos âmes sont une portion de Dieu ont encore plus de solidité contre *Spinoza*. On objecte à Pythagoras, dans un ouvrage de



Cicéron, qu'il résulte de cette doctrine trois faussetés évidentes : 1<sup>o</sup> que la nature divine serait déchirée en pièces; 2<sup>o</sup> qu'elle serait malheureuse autant de fois que les hommes; 3<sup>o</sup> que l'esprit humain n'ignorerait aucune chose, puisqu'il serait Dieu.

6<sup>o</sup> Je voudrais savoir à qui il en veut, quand il rejette certaines doctrines, et qu'il en propose d'autres. Veut-il apprendre des vérités? veut-il réfuter des erreurs? Mais est-il en droit de dire qu'il y a des erreurs? Les pensées des philosophes ordinaires, celles des juifs, celles des chrétiens ne sont-elles pas des modes de l'Être infini, aussi bien que celles de son éthique? Ne sont-elles pas des réalités aussi nécessaires à la perfection de l'univers que toutes les spéculations? N'émanent-elles pas de la cause nécessaire? Comment donc ose-t-il prétendre qu'il y a là quelque chose à rectifier? En second lieu, ne prétend-il pas que la nature, dont elles sont les modalités, agit nécessairement, qu'elle va toujours son grand chemin, qu'elle ne peut ni se détourner, ni s'arrêter, ni qu'étant unique dans l'univers, aucune cause extérieure ne l'arrêtera jamais, ni ne le redressera? Il n'y a donc rien de plus inutile que les leçons de ce philosophe. C'est bien à lui, qui n'est qu'une modification de substance, à prescrire à l'Être infini ce qu'il faut faire! Cet être l'entendra-t-il? Et s'il l'entendait, pourrait-il en profiter? N'agit-il pas toujours selon toute l'étendue de ses forces, sans savoir ni où il va, ni ce qu'il fait? Un homme comme *Spinosà* se tiendrait en repos, s'il raisonnait bien. S'il est possible qu'un tel dogme s'établisse, dirait-il, la nécessité de la nature l'établira sans mon ouvrage; s'il n'est pas possible, tous mes écrits n'y feront rien.

Le système de *Spinosà* choque si visiblement la raison, que ses plus grands admirateurs reconnaissent que s'il avait enseigné les dogmes dont on l'accuse, il serait digne d'exécration; mais ils prétendent qu'on ne l'a pas entendu. Leurs apologies, loin de le disculper, font voir clairement que les adversaires de *Spinosà* l'ont tellement confondu et abîmé, qu'il ne leur reste d'autre moyen de leur répliquer que celui dont les Jansénistes se sont servis contre les Jésuites, qui est de dire que son sentiment n'est pas tel qu'on le suppose : voilà à quoi se réduisent ses apologistes. Afin donc qu'on voie que personne ne saurait disputer à ses adversaires l'honneur du triomphe, il suffit de

considérer qu'il a enseigné effectivement ce qu'on lui impute, et qu'il s'est contredit grossièrement et n'a su ce qu'il voulait. On lui fait un crime d'avoir dit que tous les êtres particuliers sont des modifications de Dieu. Il est manifeste que c'est sa doctrine, puisque sa proposition xiv<sup>e</sup> est celle-ci : *præter Deum nulla dari neque concipi potest substantia* et qu'il assure dans la xv<sup>e</sup> : *quidquid est, in Deo est, et nihil sine Deo neque esse neque concipi potest* ; ce qu'il prouve par la raison que tout est mode ou substance, et que les modes ne peuvent exister ni être conçus sans la substance. Quand donc un apologiste de *Spinoza* parle de cette manière, s'il était vrai que *Spinoza* eût enseigné que tous les êtres particuliers sont des modes de la substance divine, la victoire de ses adversaires serait complète, et je ne voudrais pas la leur contester ; je ne leur conteste que le fait, je ne crois pas que la doctrine qu'ils ont réfutée soit dans son livre. Quand, dis-je, un apologiste parle de la sorte, que lui manque-t-il ? qu'un aveu formel de la défaite de son héros ; car évidemment le dogme en question est dans la morale de *Spinoza*.

Il ne faut pas oublier que cet impie n'a point méconnu les dépendances inévitables de son système, car il s'est moqué de l'apparition des esprits, et il n'y a point de philosophie qui ait moins droit de la nier ; il doit reconnaître que tout pense dans la nature, et que l'homme n'est point la plus éclairée et la plus intelligente des modifications de l'univers : il doit donc admettre des démons. Quand on suppose qu'un esprit souverainement parfait a tiré les créatures du sein du néant, sans y être déterminé par sa nature, mais par un choix libre de son bon plaisir, on peut nier qu'il y ait des anges. Si vous demandez pourquoi un tel créateur n'a point produit d'autres esprits que l'âme de l'homme, on vous répondra : Tel a été son bon plaisir, *stat pro ratione voluntas* : vous ne pourrez opposer rien de raisonnable à cette réponse, à moins que vous ne prouviez le fait, c'est-à-dire qu'il y a des anges. Mais quand on suppose que le Créateur n'a point agi librement, et qu'il a épuisé sans choix ni règle toute l'étendue de sa puissance, et que d'ailleurs la pensée est l'un de ses attributs, on est ridicule si l'on soutient qu'il n'y a pas de démons. On doit croire que la pensée du Créateur s'est modifiée non-seulement dans le corps des hommes, mais aussi

par tout l'univers, et qu'outre les animaux que nous connaissons, il y en a une infinité que nous ne connaissons pas, et qui nous surpassent en lumières et en malice, autant que nous surpassons, à cet égard, les chiens et les bœufs. Car ce serait la chose du monde la moins raisonnable que d'aller s'imaginer que l'esprit de l'homme est la modification la plus parfaite qu'un être infini, agissant selon toute l'étendue de ses forces, a pu produire. Nous ne concevons nulle liaison naturelle entre l'entendement et le cerveau, c'est pourquoi nous devons croire qu'une créature sans cerveau est aussi capable de penser qu'une créature organisée comme nous le sommes. Qu'est-ce donc qui a pu porter *Spinosa* à nier ce que l'on dit des esprits? Pourquoi a-t-il cru qu'il n'y a rien dans le monde qui soit capable d'exciter dans notre machine la vue d'un spectre, de faire du bruit dans une chambre et de causer tous les phénomènes magiques dont les livres font mention? Est-ce qu'il a cru que, pour produire ces effets, il faudrait avoir un corps aussi massif que celui de l'homme, et qu'en ce cas-là les démons ne pourraient pas subsister en l'air, ni entrer dans nos maisons, ni se dérober à nos yeux? Mais cette pensée serait ridicule; la masse de chair dont nous sommes composés est moins une aide qu'un obstacle à l'esprit et à la force: j'entends la force médiante, ou la faculté d'appliquer les instruments les plus propres à la production des grands effets. C'est de cette faculté que naissent les actions les plus surprenantes de l'homme; mille et mille exemples le font voir. Un ingénieur, petit comme un nain, maigre, pâle, fait plus de choses que n'en feraient deux mille sauvages plus forts que Milon. Une machine animée plus petite dix mille fois qu'une fourmi pourrait être plus capable de produire de grands effets qu'un éléphant; elle pourrait découvrir les parties insensibles des animaux et des plantes, et s'aller placer sur le siège des premiers ressorts de notre cerveau, et y ouvrir des valvules, dont l'effet serait que nous vissions des fantômes et entendissions du bruit. Si les médecins connaissaient les premières fibres et les premières combinaisons des parties dans les végétaux, dans les minéraux, dans les animaux, ils connaîtraient aussi les instruments propres à les déranger, et ils pourraient appliquer ces instruments comme il serait nécessaire pour produire de nouveaux arrangements qui convertiraient les bonnes

viandes en poison, et les poisons en bonnes viandes. De tels médecins seraient sans comparaison plus habiles qu' Hippocrate; et s'ils étaient assez petits pour entrer dans le cerveau et dans les viscères, ils guériraient qui ils voudraient, et ils causeraient aussi les plus étranges maladies qui se puissent voir. Tout se réduit à cette question : Est-il possible qu'une modification invisible ait plus de lumières que l'homme et plus de méchanceté? Si *Spinosa* prend la négative, il ignore les conséquences de son hypothèse et se conduit témérairement et sans principes.

S'il eût raisonné conséquemment, il n'eût pas aussi traité de chimérique la peur des enfers. Qu'on croie tant qu'on voudra que cet univers n'est point l'ouvrage de Dieu, et qu'il n'est point dirigé par une nature simple, spirituelle et distincte de tous les corps, il faut pour le moins que l'on avoue qu'il y a certaines choses qui ont de l'intelligence et des volontés, et qui sont jalouses de leur pouvoir, qui exercent leur autorité sur les autres, qui leur commandent ceci ou cela, qui les châtient, qui les maltraitent, qui se vengent sévèrement. La terre n'est-elle pas pleine de ces sortes de choses? chaque homme ne le sait-il pas par expérience? De s'imaginer que tous les êtres de cette nature se soient trouvés précisément sur la terre, qui n'est qu'un point en comparaison de ce monde, c'est assurément une pensée tout à fait déraisonnable. La raison, l'esprit, l'ambition, la haine, seraient plutôt sur la terre que partout ailleurs. Pourquoi cela? En pourrait-on donner une cause bonne ou mauvaise? Je ne le crois pas. Nos yeux nous portent à être persuadés que ces espaces immenses que nous appelons le *ciel*, où il se fait des mouvements si rapides et si actifs, sont aussi capables que la terre de former des hommes, et aussi dignes que la terre d'être partagés en plusieurs dominations. Nous ne savons pas ce qui s'y passe; mais si nous ne consultons que la raison, il nous faudra croire qu'il est très-probable, ou du moins possible, qu'il s'y trouve des êtres puissants qui étendent leur empire aussi bien que leur lumière sur notre monde. Nous sommes peut-être une portion de leur seigneurie; ils font des lois, ils nous les révèlent par les lumières de la conscience, et ils se fâchent violemment contre ceux qui les transgressent. Il suffit que cela soit possible pour jeter dans l'inquiétude les athées, et il n'y a qu'un bon moyen de ne rien

craindre, c'est de croire la mortalité de l'âme. On échapperait par là à la colère de ces esprits; mais autrement ils pourraient être plus redoutables que Dieu lui-même. En mourant, on pourrait tomber sous le pouvoir de quelque maître farouche; c'est en vain qu'ils espéreraient d'en être quittes pour quelques années de tourment. Une nature bornée peut n'avoir aucune sorte de perfection morale, ne suivre que son caprice et sa passion dans les peines qu'elle inflige. Elle peut bien ressembler à nos Phalaris et à nos Néron, gens capables de laisser leur ennemi dans un cachot éternellement, s'ils avaient pu posséder une autorité éternelle. Espérera-t-on que les êtres malfaisants ne dureront pas toujours? Mais combien y a-t-il d'athées qui prétendent que le soleil n'a jamais eu de commencement et qu'il n'aura point de fin?

Pour appliquer tout ceci à un spinosiste, souvenons-nous qu'il est obligé, par son principe, à reconnaître l'immortalité de l'âme, car il se regarde comme la modalité d'un être essentiellement pensant; souvenons-nous qu'il ne peut nier qu'il n'y ait des modalités qui se fâchent contre les autres, qui les mettent à la gêne, à la question, qui font durer leurs tourments autant qu'elles peuvent, qui les envoient aux galères pour toute leur vie, et qui feraient durer ce supplice éternellement si la mort n'y mettait ordre de part et d'autre. Tibère et Caligula, monstres affamés de carnage, en sont des exemples illustres. Souvenons-nous qu'un spinosiste se rend ridicule s'il n'avoue que tout l'univers est rempli de modalités ambitieuses, chagrines, jalouses, cruelles. Souvenons-nous enfin que l'essence des modalités humaines ne consiste pas à porter de grosses pièces de chair. Socrate était Socrate le jour de sa conception ou peu après; tout ce qu'il avait en ce temps-là peut subsister en son entier après qu'une maladie mortelle a fait cesser la circulation du sang et le mouvement du cœur dans la matière dont il s'était agrandi; il est donc après sa mort la même modalité qu'il était pendant sa vie, à ne considérer que l'essentiel de sa personne. Il n'échappa donc point par la mort à la justice, ou au caprice de ses persécuteurs invisibles. Ils peuvent le suivre partout où il ira, et le maltraiter sous les formes visibles qu'il pourra acquérir.

M. Bayle, appliqué sans cesse à faire voir l'inexactitude des

idées des partisans de *Spinoza*, prétend que toutes leurs disputes sur les miracles ne sont qu'un misérable jeu de mots, et qu'ils ignorent les conséquences de leur système, s'ils en nient la possibilité. Pour faire voir, dit-il, leur mauvaise foi et leurs illusions sur cette matière, il suffit de dire que quand ils rejettent la possibilité des miracles, ils allèguent cette raison, c'est que Dieu et la nature sont le même être ; de sorte que si Dieu faisait quelque chose contre les lois de la nature, il ferait quelque chose contre lui-même, ce qui est impossible. Parlez nettement et sans équivoque, dites que les lois de la nature n'ayant pas été faites par un législateur libre et qui connût ce qu'il faisait, mais étant l'action d'une cause aveugle et nécessaire, rien ne peut arriver qui soit contraire à ces lois. Vous alléguerez alors, contre les miracles, votre propre thèse ; ce sera la pétition du principe, mais au moins vous parlerez rondement. Tirons-les de cette généralité ; demandons-leur ce qu'ils pensent des miracles rapportés dans l'Écriture ; ils en nieront absolument tout ce qu'ils n'en pourront pas attribuer à quelque tour de souplesse. Laissons-leur le front d'airain qu'il faut avoir pour s'inscrire en faux contre des faits de cette nature, attaquons-les par leurs principes. Ne dites-vous pas que la puissance de la nature est infinie ? et le serait-elle s'il n'y avait rien dans l'univers qui pût redonner la vie à un homme mort ? le serait-elle s'il n'y avait qu'un seul moyen de former des hommes, celui de la génération ordinaire ? Ne dites pas que la connaissance de la nature est infinie. Vous niez cet entendement divin, où, selon nous, la connaissance de tous les êtres possibles est réunie ; mais en dispersant la connaissance, vous ne niez point son infinité. Vous devez donc dire que la nature connaît toutes choses, à peu près comme nous disons que l'homme entend toutes les langues. Un seul homme ne les entend pas toutes, mais les uns entendent celle-ci et les autres celle-là. Pouvez-vous nier que l'univers ne contienne rien qui connaisse la construction de notre corps ? Si cela était, vous tomberiez en contradiction, vous ne reconnaîtrez plus que la connaissance de Dieu fût partagée en une infinité de manières : l'artifice de nos organes ne lui serait point connu. Avouez donc, si vous voulez raisonner conséquemment, qu'il y a quelque modification qui le connaît ; avouez qu'il est très-possible à la nature de res-

susciter un mort, et que votre maître confondait lui-même ses idées, ignorait les suites de son principe lorsqu'il disait que s'il eût pu se persuader la résurrection de Lazare, il aurait brisé en pièces tout son système, il aurait embrassé sans répugnance la foi ordinaire des chrétiens. Cela suffit pour prouver à ces gens-là qu'ils démentent leurs hypothèses lorsqu'ils nient la possibilité des miracles, je veux dire, afin d'ôter toute équivoque, la possibilité des événements racontés dans l'Écriture.

Plusieurs personnes ont prétendu que M. Bayle n'avait nullement compris la doctrine de *Spinoza*, ce qui doit paraître bien étrange d'un esprit aussi subtil et aussi pénétrant. M. Bayle a prouvé, mais aux dépens de ce système, qu'il l'avait parfaitement comprise. Il lui a porté de nouveaux coups que n'ont pu parer les *spinosistes*. Voici comme il raisonne : J'attribue à *Spinoza* d'avoir enseigné : 1<sup>o</sup> qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers ; 2<sup>o</sup> que cette substance est Dieu ; 3<sup>o</sup> que tous les êtres particuliers, le soleil, la lune, les plantes, les bêtes, les hommes, leurs mouvements, leurs idées, leurs imaginations, leurs désirs, sont des modifications de Dieu. Je demande présentement aux spinosistes : Votre maître a-t-il enseigné cela, ou ne l'a-t-il pas enseigné ? S'il l'a enseigné, on ne peut point dire que mes objections aient le défaut qu'on nomme *ignoratio elenchi*, ignorance de l'état de la question ; car elles supposent que telle a été sa doctrine, et ne l'attaquent que sur ce pied-là. Je suis donc hors d'affaire, et l'on se trompe toutes les fois que l'on débite que j'ai réfuté ce que je n'ai pas compris. Si vous dites que *Spinoza* n'a point enseigné les trois doctrines ci-dessus articulées, je vous demande : Pourquoi donc s'exprimait-il comme ceux qui auraient eu la plus forte passion de persuader au lecteur qu'ils enseignaient ces trois choses ? Est-il beau et louable de se servir du style commun, sans attacher aux paroles les mêmes idées que les autres hommes, et sans avertir du sens nouveau auquel on les prend ? Mais pour discuter un peu ceci, cherchons où peut être la méprise. Ce n'est pas à l'égard du mot *substance* que je me serai abusé ; car je n'ai point combattu le sentiment de *Spinoza* sur ce point-là ; je lui ai laissé passer ce qu'il suppose que, pour mériter le nom de substance, il faut être indépendant de toute cause, ou exister par soi-même éternellement, nécessairement. Je ne pense pas que j'aie

pu m'abuser en lui imputant de dire qu'il n'y a que Dieu qui ait la nature de substance. S'il y avait donc de l'abus dans mes objections, il consisterait uniquement en ce que j'aurais entendu par *modalités, modifications, modes*, ce que *Spinosà* n'a point voulu signifier par ces mots-là; mais, encore un coup, si je m'y étais abusé, ce serait sa faute. J'ai pris ces termes comme on les a toujours entendus. La doctrine générale des philosophes est que l'idée d'être contient sous soi immédiatement deux espèces, la substance et l'accident, et que la substance subsiste par elle-même, *ens per se subsistens*, et que l'accident subsiste dans un autre être, *ens in alio*. Or, subsister par soi, dans leurs idées, c'est ne dépendre que de quelque sujet d'inhésion; et comme cela convient, selon eux, à la matière, aux anges, à l'âme de l'homme, ils admettent deux sortes de substance, l'une incréée, l'autre créée, et ils subdivisent en deux espèces la substance créée; l'une de ces deux espèces est la matière, l'autre est notre âme. Pour ce qui regarde l'accident, il dépend si essentiellement de son sujet d'inhésion, qu'il ne saurait subsister sans lui; c'est son caractère spécifique. Descartes l'a toujours ainsi entendu. Or, puisque *Spinosà* avait été grand cartésien, la raison veut que l'on croie qu'il a donné à ces termes-là le même sens que Descartes. Si cela est, il n'entend par modification de substance qu'une façon d'être qui a la même relation à la substance, par la figure, le mouvement, le repos, la situation, etc., à la matière, que la douleur, l'affirmation, l'amour, etc., à l'âme de l'homme; car voilà ce que les cartésiens appellent *modes*. Mais en supposant une fois que la substance est ce qui existe de soi, indépendamment de toute cause efficiente, il n'a pas dû dire que la matière ni que les hommes fussent des substances; et puisque, selon la doctrine commune, il ne divisait l'être qu'en deux espèces, savoir: en substance et en modification de substance, il a dû dire que la matière et que l'âme des hommes n'étaient que des modifications de substance, qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, et que cette substance est Dieu. Il ne sera plus question que de savoir s'il subdivise en deux espèces la modification de substance. En cas qu'il se serve de cette subdivision, et qu'il veuille que l'une de ces deux espèces soit ce que les cartésiens et les autres philosophes chrétiens nomment *substance créée*, et



que l'autre espèce soit ce qu'ils nomment *accident* ou *mode*, il n'y aura plus qu'une dispute de mots entre lui et eux, et il sera très-aisé de ramener à l'orthodoxie tout son système, et de faire évanouir toute sa secte; car on ne veut être spinosiste qu'à cause qu'on croit qu'il a renversé de fond en comble le système des chrétiens, et l'existence d'un Dieu immatériel et gouvernant toutes choses avec une souveraine liberté. D'où nous pouvons conclure, en passant, que les spinosistes et leurs adversaires s'accordent parfaitement bien dans le sens du mot *modification de substance*. Ils croient les uns et les autres que *Spinosà* ne s'en est servi que pour désigner un être qui a la même nature que ce que les cartésiens appellent *mode*, et qu'il n'a jamais entendu par ce mot-là un être qui eût les propriétés ou la nature de ce que nous appelons *substance créée*.

Si l'on veut toucher la question au vif, voici comme on doit raisonner avec un spinosiste. Le vrai et le propre caractère de la modification convient-il à la matière par rapport à Dieu, ou ne lui convient-il point? Avant de me répondre, attendez que je vous explique, par des exemples, ce que c'est que le caractère propre de la modification. C'est d'être dans un sujet de la manière que le mouvement est dans le corps et la pensée dans l'âme de l'homme. Il ne suffit pas, pour être une modification de la substance divine, de subsister dans l'immensité de Dieu, d'en être pénétré, entouré de toutes parts, d'exister par la vertu de Dieu, de ne pouvoir exister ni sans lui, ni hors de lui: il faut, de plus, que la substance divine soit le sujet d'inhérence d'une chose, tout comme, selon l'opinion commune, l'âme humaine est le sujet d'inhérence du sentiment et de la douleur, et le corps le sujet d'inhérence du mouvement, du repos et de la figure. Répondez présentement; et si vous dites que, selon *Spinosà*, la substance de Dieu n'est pas de cette manière le sujet d'inhérence de cette étendue, ni du mouvement, ni des pensées humaines, je vous avouerai que vous en faites un philosophe orthodoxe qui n'a nullement mérité qu'on lui fit les objections qu'on lui a faites, et qui méritait seulement qu'on lui reprochât de s'être fort tourmenté pour embarrasser une doctrine que tout le monde savait, et pour forger un nouveau système qui n'était bâti que sur l'équivoque d'un mot. Si vous dites qu'il a prétendu que la substance divine est le sujet d'inhérence de la

matière et de toutes les diversités de l'étendue et de la pensée, au même sens que, selon Descartes, l'étendue est le sujet d'inhérence du mouvement, l'âme de l'homme est le sujet d'inhérence des sensations et des passions, j'ai tout ce que je demande ; c'est ainsi que j'ai entendu *Spinoza*, c'est là-dessus que toutes mes objections sont fondées.

Le précis de tout ceci est une question de fait touchant le vrai sens du mot *modification* dans le système de *Spinoza*. Le faut-il prendre pour la même chose qu'une substance créée, ou le faut-il prendre au sens qu'il a dans le système de M. Descartes? Je crois que le bon parti est le dernier, car dans l'autre sens *Spinoza* aurait reconnu des créatures distinctes de la substance divine, qui eussent été faites ou de rien ou d'une matière distincte de Dieu. Or, il serait facile de prouver, par un grand nombre de passages de ses livres, qu'il n'admet ni l'une ni l'autre de ces deux choses. L'étendue, selon lui, est un attribut de Dieu. Il s'ensuit de là que Dieu, essentiellement, éternellement, nécessairement, est une substance étendue, et que l'étendue lui est aussi propre que l'existence ; d'où il résulte que les diversités particulières de l'étendue, qui sont le soleil, la terre, les arbres, les corps des bêtes, les corps des hommes, sont en Dieu, comme les philosophes de l'école supposent qu'elles sont dans la matière première. Or si ces philosophes supposaient que la matière première est une substance simple et parfaitement unique, ils concluraient que le soleil et la terre sont réellement la même substance. Il faut donc que *Spinoza* conclue la même chose. S'il ne disait pas que le soleil est composé de l'étendue de Dieu, il faudrait qu'il avouât que l'étendue du soleil a été faite de rien ; mais il nie la création, il est donc obligé de dire que la substance de Dieu est la cause matérielle du soleil, ce qui compose le soleil, *subjectum ex quo* ; et par conséquent que le soleil n'est pas distingué de Dieu, que c'est Dieu lui-même, et Dieu tout entier, puisque, selon lui, Dieu n'est point un être composé de parties. Supposons pour un moment qu'une masse d'or ait la force de se convertir en assiettes, en plats, en chandeliers, en écuelles, etc., elle ne sera point distincte de ces assiettes et de ces plats ; et si l'on ajoute qu'elle est une masse simple et non composée de parties, il sera certain qu'elle est toute dans chaque assiette et dans chaque

chandelier ; car si elle n'y était point toute, elle se serait partagée en diverses pièces ; elle serait donc composée de parties, ce qui est contre la supposition. Alors ces propositions réciproques ou convertibles seraient véritables *le chandelier est la masse d'or, la masse d'or est le chandelier*. Voilà l'image du dieu de *Spinosa* ; il a la force de se changer ou de se modifier en terre, en lune, en mer, en arbre, etc., et il est absolument un, et sans nulle composition de parties. Il est donc vrai qu'on peut assurer que la terre est Dieu, que la lune est Dieu, que la terre est Dieu tout entier, que la lune l'est aussi, que Dieu est la terre, que Dieu tout entier est la lune.

On ne peut trouver que ces trois manières, selon lesquelles les modifications de *Spinosa* soient en Dieu ; mais aucune de ces manières n'est ce que les autres philosophes disent de la substance créée. Elle est en Dieu, disent-ils, comme dans sa cause efficiente, et par conséquent elle est distincte de Dieu réellement et totalement. Mais, selon *Spinosa*, les créatures sont en Dieu, ou comme l'effet dans la cause matérielle, ou comme l'accident dans son sujet d'inhésion, ou comme la forme du chandelier dans l'étain dont on le compose. Le soleil, la lune, les arbres, en tant que ce sont des choses à trois dimensions, sont en Dieu comme dans la cause matérielle dont leur étendue est composée : il y a donc identité entre Dieu et le soleil, etc. Les mêmes arbres, en tant qu'ils ont une forme qui les distingue des pierres, sont en Dieu, comme la forme du chandelier est dans l'étain. Être chandelier n'est qu'une manière d'être de l'étain. Le mouvement des corps et les pensées des hommes sont en Dieu, comme les accidents des péripatéticiens sont dans la substance créée. Ce sont des entités inhérentes à leur sujet, et qui n'en sont point composées, et qui n'en font point partie.

Un apologiste de *Spinosa* soutient que ce philosophe n'attribue point à Dieu l'étendue corporelle, mais seulement une étendue intelligible, et qui n'est point imaginable. Mais si l'étendue des corps que nous voyons et que nous imaginons n'est point l'étendue de Dieu, d'où est-elle venue, comment a-t-elle été faite ? Si elle a été produite de rien, *Spinosa* est orthodoxe, son système devient nul. Si elle a été produite de l'étendue intelligible de Dieu, c'est encore une vraie création, car l'étendue intelligible n'étant qu'une idée et n'ayant point

réellement les trois dimensions, ne peut point fournir l'étoffe ou la matière de l'étendue formellement existante hors de l'entendement. Outre que si l'on distingue deux espèces d'étendue, l'une intelligible, qui appartient à Dieu, l'autre imaginable, qui appartient aux corps, il faudra aussi admettre deux sujets de ces étendues distincts l'un de l'autre, et alors l'unité de substance est renversée, tout l'édifice de *Spinosà* s'en va par terre.

M. Bayle, comme on peut le voir par tout ce que nous avons dit, s'est principalement attaché à la supposition que l'étendue n'est pas un être composé, mais une substance unique en nombre. La raison qu'il en donne, c'est que les spinozistes témoignent que ce n'est pas là en quoi consistent les difficultés. Ils croient qu'on les embarrasse beaucoup plus, lorsqu'on leur demande comment la pensée et l'étendue se peuvent unir dans une même substance. Il y a quelque bizarrerie là dedans; car s'il est certain par les notions de notre esprit que l'étendue et la pensée n'ont aucune affinité l'une avec l'autre, il est encore plus évident que l'étendue est composée de parties réellement distinctes l'une de l'autre, et néanmoins ils comprennent mieux la première difficulté que la seconde, et ils traitent celle-ci de bagatelle en comparaison de l'autre. M. Bayle les ayant si bien battus par l'endroit de leur système qu'ils pensaient n'avoir pas besoin d'être secourus, comment repousseront-ils les attaques aux endroits faibles? Ce qui doit surprendre, c'est que *Spinosà*, respectant si peu la raison et l'évidence, ait eu des partisans et des sectateurs de son système. C'est sa méthode spécieuse qui les a trompés, et non pas, comme il arrive quelquefois, un éclat de principes séduisants. Ils ont cru que celui qui employait la géométrie, qui procédait par axiomes, par définitions, par théorèmes et par lemmes, suivait trop bien la marche de la vérité, pour ne trouver que l'erreur au lieu d'elle. Ils ont jugé du fond sur les apparences, décision précipitée qu'inspire notre paresse. Ils n'ont pas vu que ces axiomes n'étaient que des propositions très-vagues, très-incertaines, que ces définitions étaient inexactes, bizarres et défectueuses, que leur chef allait enfin au milieu des paralogismes où sa présomption et ses fantaisies le conduisaient.

Le premier point d'égarement, qui est la source de l'erreur,

se trouve dans la définition que *Spinosà* donne de la substance. « J'entends par la substance, dit-il, ce qui est en soi et est conçu par soi-même, c'est-à-dire, ce dont la conception n'a pas besoin de la conception d'une autre chose dont elle doit être formée. » Cette définition est captieuse, car elle peut recevoir un sens vrai et faux; ou *Spinosà* définit la substance par rapport aux accidents, ou par rapport à l'existence; or de quelque manière qu'il la défuisse, sa définition est fautive, ou du moins lui devient inutile. Car 1<sup>o</sup> s'il définit la substance par rapport aux accidents, on pourra conclure de cette définition que la substance est un être qui subsiste par lui-même indépendamment d'un sujet d'inhésion. Or *Spinosà* ne peut faire servir une telle définition à démontrer qu'il n'y a dans le monde qu'une seule et unique substance. Il est évident que les arbres, les pierres, les anges, les hommes existent indépendamment d'un sujet d'inhérence. 2<sup>o</sup> Si *Spinosà* définit la substance par rapport à l'existence, sa définition est encore fautive. Cette définition, bien entendue, signifie que la substance est une chose, dont l'idée ne dépend point d'une autre idée, et qui ne suppose rien qui l'ait formée, mais renferme une existence nécessaire; or cette définition est fautive, car ou *Spinosà* veut dire par ce langage mystérieux que l'idée même de la substance, autrement l'essence et la définition de la substance, est indépendante de toute cause, ou bien que la substance existante subsiste tellement par elle-même qu'elle ne peut dépendre d'aucune cause. Le premier sens est trop ridicule, et d'ailleurs trop inutile à *Spinosà*, pour croire qu'il l'ait eu dans l'esprit; car ce sens se réduirait à dire que la définition de la substance ne peut produire une autre définition de la substance, ce qui est absurde et impertinent. Quelque peu conséquent que soit *Spinosà*, je ne croirai jamais qu'il emploie une telle définition de la substance pour prouver qu'une substance n'en peut produire une autre, comme si cela était impossible, sous prétexte qu'une définition de substance ne peut produire une autre définition de substance. Il faut donc que *Spinosà*, par sa définition entortillée de la substance, ait voulu dire que la substance existe tellement par elle-même, qu'elle ne peut dépendre d'aucune cause. Or, c'est cette définition que tous les philosophes attaquent. Ils vous diront bien que la définition de

la substance est simple et indivisible, surtout si on la considère par opposition au néant; mais ils vous nieront qu'il n'y ait qu'une substance. Autre chose est de dire qu'il n'y a qu'une seule définition de substance, et autre chose qu'il n'y a qu'une substance.

En mettant à part les idées de la métaphysique, et ces noms d'*essence*, d'*existence*, de *substance*, qui n'ont aucune distinction réelle entre eux, mais seulement dans les diverses conceptions de l'entendement, il faudra, pour parler plus intelligiblement et plus humainement, dire que puisqu'il y a deux sortes d'existences, l'une nécessaire, et l'autre contingente, il y a aussi de toute nécessité deux sortes de substances, l'une qui existe nécessairement, et qui est Dieu, et l'autre qui n'a qu'une existence empruntée de ce premier être, et de laquelle elle ne jouit que par sa vertu, qui sont les créatures. La définition de *Spinosà* ne vaut donc rien du tout; elle confond ce qui doit être nécessairement distingué, l'essence, qu'il nomme *substance*, avec l'existence. La définition qu'il apporte pour prouver qu'une substance n'en peut produire une autre est aussi ridicule que ce raisonnement qu'on ferait pour prouver qu'un homme est un cercle. Par homme, j'entends une figure ronde; or le cercle est une figure ronde, donc l'homme est un cercle. Car voici comme raisonne *Spinosà*: il me plaît d'entendre par substance ce qui n'a point de cause; or ce qui est produit par un autre a une cause, donc une substance ne peut être produite par une substance.

La définition qu'il donne du fini et de l'infini n'est pas plus heureuse. Une chose est finie, selon lui, quand elle peut être terminée par une chose de la même nature. Ainsi un corps est dit *fini*, parce que nous en concevons un plus grand que lui; ainsi la pensée est terminée par une autre pensée. Mais le corps n'est point terminé par la pensée, ainsi que la pensée ne l'est point par le corps. On peut supposer deux sujets différents, dont l'un ait une connaissance infinie d'un objet, et l'autre n'en ait qu'une connaissance finie. La connaissance infinie du premier ne donne point l'exclusion à la connaissance finie du second. De ce qu'un être connaît toutes les propriétés et tous les rapports d'une chose, ce n'est pas une raison pour qu'un autre n'en puisse du moins saisir quelques rapports et quelques propriétés. Mais, dira *Spinosà*, les degrés de connaissance qui se trouvent dans l'être fini, n'étant point ajoutés à cette con-

naissance que nous supposons infinie, elle ne peut pas l'être. Pour répondre à cette objection, qui n'est qu'une pure équivoque, je demande si les degrés de la connaissance finie ne se trouvent pas dans la connaissance infinie : on ne saurait le nier. Ce ne serait pas à la vérité les mêmes degrés numériques, mais ce seraient les mêmes spécifiquement, c'est-à-dire qu'ils seraient semblables. Or il n'en faut pas davantage pour la connaissance infinie. Quant aux degrés infinis dont elle est composée, on ajouterait encore tous les degrés qui se trouvent épars et désunis dans toutes les connaissances finies, elle n'en deviendrait pas plus parfaite ni plus étendue. Si j'avais précisément le même fonds de connaissances que vous sur quelque objet, en deviendrais-je plus habile et mes lumières plus étendues, parce qu'on ajouterait vos connaissances numériques à celles que je possède déjà? Vos connaissances étant absolument semblables aux miennes, cette répétition de la même science ne me rendrait pas plus savant. Donc une connaissance infinie n'exige point les degrés finis des autres connaissances ; donc une chose n'est pas précisément finie, parce qu'il existe d'autres êtres de la même nature.

Ses raisonnements sur l'infini ne sont pas plus justes. Il appelle *infini* ce dont on ne peut rien nier, et ce qui renferme en soi formellement toutes les réalités possibles. Si on lui passe cette définition, il est clair qu'il lui sera aisé de prouver qu'il n'y a dans le monde qu'une substance unique, et que cette substance est Dieu, et que toutes les choses sont les modes de cette substance. Mais comme il n'a pas prouvé cette définition, tout ce qu'il bâtit dessus n'a qu'un fondement ruineux. Pour que Dieu soit infini, il n'est pas nécessaire qu'il renferme en lui toutes les réalités possibles qui sont finies et bornées, mais seulement les réalités et perfections possibles qui sont immenses et infinies ; ou, si l'on veut, pour parler le langage ordinaire de l'école, qu'il renferme éminemment toutes les réalités et les perfections possibles ; c'est-à-dire que toutes les perfections et réalités qui se rencontrent dans les individus de chaque être que Dieu peut former se trouvent en lui dans un degré éminent et souverain ; d'où il ne s'ensuit pas que la substance de Dieu renferme la substance des individus sortis de ses mains.

Les axiomes de *Spinosà* ne sont pas moins faux et captieux que ses définitions; choisissons ces deux qui sont les principaux : *La connaissance de l'effet dépend de la connaissance de la cause, et la renferme nécessairement : Des choses qui n'ont rien de commun entre elles ne peuvent servir à se faire connaître mutuellement.* On sent tout d'un coup le captieux de ces deux axiomes; et pour commencer par le premier, voici comme je raisonne. On peut considérer l'effet de deux manières, en tant qu'il est formellement un effet; ou matériellement, c'est-à-dire tout simplement, en tant qu'il est en lui-même. Il est vrai que l'effet considéré formellement comme effet ne peut être connu séparément de la cause, selon cet axiome des écoles : *correlata sunt simul cognitione.* Mais si vous prenez l'effet en lui-même, il peut être connu par lui-même. L'axiome de *Spinosà* est donc captieux, en ce qu'il ne distingue pas entre les différentes manières dont on peut envisager l'effet. D'ailleurs, quand *Spinosà* dit que la connaissance de l'effet dépend de la connaissance de la cause et qu'elle la renferme, veut-il dire que la connaissance de l'effet entraîne nécessairement une connaissance parfaite de la cause? Mais en ce sens, l'axiome est très-faux, puisque l'effet ne contient pas toutes les perfections de la cause, qu'il peut avoir une nature très-différente de la sienne, savoir si la cause agit par sa seule volonté; car tel sera l'effet, qu'il plaira à sa volonté de le produire. Mais si *Spinosà* prétend seulement que l'idée de l'effet est relative à l'idée de la cause, l'axiome de *Spinosà* est vrai alors, mais inutile au but qu'il se propose; car, en partant de ce principe, il ne trouvera jamais qu'une substance n'en puisse produire une autre dont la nature et les attributs seront différents. Je dis plus : de ce que l'idée de l'effet est relative à l'idée de la cause, il s'ensuit dans les principes de *Spinosà* qu'une substance douée d'attributs différents peut être la cause d'une autre substance. Car *Spinosà* reconnaît que deux choses dont l'une est cause de l'autre servent mutuellement à se faire connaître; or si l'idée de l'effet est relative à l'idée de la cause, il est évident que deux substances de différent attribut pourront se faire connaître réciproquement, pourvu que l'une soit la cause de l'autre, non pas qu'elles aient une même nature et les mêmes attributs, puisqu'on les suppose différents; mais par



le rapport qu'il y a de la cause à l'effet. Pour l'autre axiome, il n'est pas moins faux que le précédent; car, quand *Spinosà* dit que les choses qui n'ont rien de commun entre elles ne peuvent servir à se faire connaître réciproquement, par le mot de *commun*, il entend une même nature spécifique. Or l'axiome pris en ce sens est très-faux; puisque, soit les attributs génériques, soit la relation de la cause à l'effet, peuvent les faire connaître les uns par les autres.

Examinons maintenant les autres propositions qui forment le système de *Spinosà*. Il dit dans la seconde que *deux substances ayant des attributs différents n'ont rien de commun entre elles*. Dans la démonstration de cette proposition, il n'allègue d'autre preuve que la définition qu'il a donnée de la substance, laquelle étant fautive, on n'en peut rien légitimement conclure, et par conséquent cette proposition est nulle. Mais afin d'en faire mieux comprendre le faux, il n'y a qu'à considérer l'existence et l'essence d'une chose pour découvrir ce sophisme. Car puisque *Spinosà* convient qu'il y a deux sortes d'existence, l'une nécessaire et l'autre qui ne l'est pas, il s'ensuit que deux substances qui auront différents attributs, comme l'étendue et la pensée, conviendront entre elles dans une existence de même espèce, c'est-à-dire qu'elles seront semblables en ce que l'une et l'autre n'existeront pas nécessairement, mais seulement par la vertu d'une cause qui les aura produites. Deux essences ou deux substances parfaitement semblables dans leurs propriétés essentielles seront différentes, en ce que l'existence de l'une aura précédé celle de l'autre, ou en ce que l'une n'est pas l'autre. Quand Pierre serait semblable à Jean en toutes choses, ils sont différents, en ce que Pierre n'est pas Jean, et que Jean n'est pas Pierre. Si *Spinosà* dit quelque chose de concevable, cela ne peut avoir de fondement et de vraisemblance que par rapport à des idées métaphysiques qui ne mettent rien de réel dans la nature. Tantôt *Spinosà* confond l'espèce avec l'individu, et tantôt l'individu avec l'espèce.

Mais, dira-t-on, *Spinosà* parle de la substance précisément et considérée en elle-même. Suivons donc *Spinosà*. Je rapporte la définition de la substance à l'existence, et je dis : Si cette substance n'existe pas, ce n'est qu'une idée, une définition qui ne met rien dans l'être des choses; si elle existe, alors l'esprit

et le corps conviennent en substance et en existence. Mais, selon *Spinoza*, qui dit une substance, dit une chose qui existe nécessairement. Je réponds que cela n'est pas vrai, et que l'existence n'est pas plus renfermée dans la définition de la substance en général que dans la définition de l'homme. Enfin, on dit, et c'est ici le dernier retranchement, que la substance est un être qui subsiste par lui-même. Voici donc où est l'équivoque; car puisque le système de *Spinoza* n'est fondé uniquement que sur cette définition, avant qu'il puisse argumenter et tirer des conséquences de cette définition, il faut préalablement convenir avec moi du sens de la définition. Or, quand je définis la substance un être qui subsiste par lui-même, ce n'est pas pour dire qu'il existe nécessairement, je n'en ai pas la pensée; c'est uniquement pour la distinguer des accidents qui ne peuvent exister que dans la substance, et par la vertu de la substance. On voit donc que tout ce système de *Spinoza*, cette fastueuse démonstration n'est fondée que sur une équivoque frivole et facile à dissiper.

La troisième proposition de *Spinoza* est que *dans les choses qui n'ont rien de commun entre elles, l'une ne peut être la cause de l'autre*. Cette proposition, à l'expliquer précisément, est aussi fautive, ou dans le seul sens véritable qu'elle peut avoir, on n'en peut rien conclure. Elle est fautive dans toutes les causes morales et occasionnelles. Le son du nom de Dieu n'a rien de commun avec l'idée du Créateur qu'il produit dans mon esprit. Un malheur arrivé à mon ami n'a rien de commun avec la tristesse que j'en reçois. Elle est fautive encore cette proposition, lorsque la cause est beaucoup plus excellente que l'effet qu'elle produit. Quand je remue mon bras par l'acte de ma volonté, le mouvement n'a rien de commun de sa nature avec l'acte de ma volonté, ils sont très-différents. Je ne suis pas un triangle, cependant je m'en forme une idée, et j'examine les propriétés d'un triangle.

*Spinoza* a cru qu'il n'y avait point de substance spirituelle; tout est corps selon lui. Combien de fois cependant *Spinoza* a-t-il été contraint de se représenter une substance spirituelle, afin de s'efforcer d'en détruire l'existence? Il y a donc des causes qui produisent des effets avec lesquels elles n'ont rien de commun, parce qu'elles ne les produisent pas par une éma-

nation de leur essence, ni dans toute l'étendue de leurs forces.

La quatrième proposition de *Spinoza* ne nous arrêtera pas beaucoup : *Deux ou trois choses distinctes sont distinguées entre elles, ou par la diversité des attributs des substances, ou par la diversité de leurs accidents qu'il appelle des affections.* *Spinoza* confond ici la diversité avec la distinction. La diversité vient, à la vérité, de la diversité spécifique des attributs et des affections. Ainsi il y a diversité d'essence, quand l'une est conçue et définie autrement que l'autre ; ce qui fait l'espèce, comme on parle dans l'école. Ainsi un cheval n'est pas un homme, un cercle n'est pas un triangle ; car on définit toutes ces choses diversement, mais la distinction vient de la distinction numérique des attributs. Le triangle *A*, par exemple, n'est pas le triangle *B*. Titius n'est pas Mævius ; Davus n'est pas OEdipe. Cette proposition ainsi expliquée, la suivante n'aura pas plus de difficultés.

C'est la cinquième conçue en ces termes : *Il ne peut y avoir dans l'univers deux ou plusieurs substances de même nature ou de même attribut.* Si *Spinoza* ne parle que de l'essence des choses ou de leur définition, il ne dit rien ; car ce qu'il dit ne signifie autre chose sinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux essences différentes, qui aient une même essence : qui en doute ? Mais si *Spinoza* entend qu'il ne peut y avoir une essence qui se trouve en plusieurs sujets singuliers, de même que l'essence de triangle se trouve dans le triangle *A* et dans le triangle *B*, ou comme l'idée de l'essence de la substance se peut trouver dans l'être qui pense et dans l'être étendu, il dit une chose manifestement fautive, et qu'il n'entreprend pas même de prouver.

Nous voici enfin arrivés à la sixième proposition, que *Spinoza* a abordée par les détours et les chemins couverts que nous avons vus. *Une substance, dit-il, ne peut être produite par une autre substance.* Comment le démontre-t-il ? Par la proposition précédente, par la seconde et par la troisième ; mais puisque nous les avons réfutées, celle-ci tombe et se détruit sans autre examen. On comprend aisément que *Spinoza* ayant mal défini la substance, cette proposition, qui en est la conclusion, doit être nécessairement fautive ; car, au fond, la substance de *Spinoza* ne signifie autre chose que la définition de la substance, ou l'idée de son essence. Or il est certain qu'une défi-

dition n'en produit pas une autre. Mais comme tous ces degrés métaphysiques de l'être ne subsistent et ne sont distingués que par l'entendement, et que dans la nature ils n'ont d'être réel et effectif qu'en vertu de l'existence, il faut parler de la substance comme existante, quand on veut considérer la réalité de ses effets. Or dans un tel rocher être existant, être substance, être pierre, c'est la même chose; il faut donc en parler comme d'une substance existante, quand on le considère comme étant actuellement dans l'être des choses, et par conséquent comme substance existante, pour exister nécessairement et par elle-même, ou par la vertu d'autrui; il s'ensuit qu'une substance peut être produite par une autre substance; car qui dit une substance qui existe par la vertu d'autrui, dit une substance qui a été produite, et qui a reçu son être d'une autre substance.

Après toutes ces équivoques et tous ces sophismes, *Spinosà*, croyant avoir conduit son lecteur où il souhaitait, lève le masque dans la septième proposition. *Il appartient, dit-il, à la substance d'exister.* Comment le prouve-t-il? Par la proposition précédente qui est fautive. Je voudrais bien savoir pourquoi *Spinosà* n'a pas agi plus franchement et plus sincèrement; car si l'essence de la substance emporte nécessairement l'existence, comme il le dit ici, pourquoi ne s'en est-il pas expliqué clairement dans la définition qu'il a donnée de la substance, au lieu de se cacher sous l'équivoque fâcheuse de *subsister par soi-même*, ce qui n'est véritable que par rapport aux accidents, et point du tout à l'existence? *Spinosà* a beau faire, il ne détruira pas les idées les plus claires et les plus naturelles.

La substance ne dit autre chose qu'un être qui existe, sans être un accident attaché à un sujet. Or, on sait naturellement que tout ce qui existe sans être accident n'existe pas néanmoins nécessairement; donc l'idée et l'essence de la même substance n'emportent pas nécessairement l'existence avec elles.

On n'entrera pas plus avant dans l'examen des propositions de *Spinosà*, parce que les fondements étant détruits, il serait inutile de s'appliquer davantage à renverser le bâtiment; cependant, comme cette matière est difficile à comprendre, nous la retoucherons encore d'une autre manière; et quand ce ne seraient que des répétitions, elles ne seront pas néanmoins inutiles.

Le principe sur lequel s'appuie *Spinosà* est de lui-même

obscur et incompréhensible. Quel est-il ce principe ou fondement de son système? C'est qu'il n'y a dans le monde qu'une seule substance. Certainement la proposition est obscure et d'une obscurité singulière et nouvelle : car les hommes ont toujours été persuadés qu'un corps humain et un muid d'eau ne sont pas la même substance, qu'un esprit et un autre esprit ne sont pas la même substance, que Dieu et moi, et les autres différentes parties de l'univers ne sont pas la même substance. Le principe étant nouveau, surprenant, contre tous les principes reçus, et par conséquent fort obscur, il faut donc l'éclaircir et le prouver. C'est ce qu'on ne peut faire qu'avec le secours de preuves qui soient plus claires que la chose même à prouver : la preuve n'étant qu'un plus grand jour, pour mettre en évidence ce qu'il s'agit de faire connaître et de persuader. Or, quelle est, selon *Spinosa*, la preuve de cette proposition générale. *Il n'y a et il ne peut y avoir qu'une seule substance?* La voici : *c'est qu'une substance n'en saurait produire une autre.* Mais cette preuve n'enferme-t-elle pas toute l'obscurité et toute la difficulté du principe? N'est-elle pas également contraire au sentiment reçu dans le genre humain, qui est persuadé qu'une substance corporelle, telle qu'un arbre, produit une autre substance, telle qu'une pomme, et que la pomme produite par un arbre, dont elle est actuellement séparée, n'est pas actuellement la même substance que cet arbre? La seconde proposition qu'on apporte en preuve du principe est donc aussi obscure pour le moins que le principe, elle ne l'éclaircit donc pas, elle ne prouve donc pas. Il est ainsi de chacune des autres preuves de *Spinosa* : au lieu d'être un éclaircissement, c'est une nouvelle obscurité. Par exemple, comment s'y prend-il pour prouver qu'une substance ne saurait en produire une autre? *C'est, dit-il, parce qu'elles ne peuvent se concevoir l'une par l'autre.* Quel nouvel abîme d'obscurité! car enfin, n'ai-je pas encore plus de peine à démêler si deux substances peuvent se concevoir l'une par l'autre, qu'à juger si une substance en peut produire une autre? Avancer dans chacune des preuves de l'auteur, c'est faire autant de démarches d'une obscurité à l'autre. Par exemple, *il ne peut y avoir deux substances de même attribut, et qui aient quelque chose de commun entre elles.* Cela est-il plus clair, ou s'entend-il mieux que la première proposition qui était à

prouver, savoir, *qu'il n'y a dans le monde qu'une seule substance?*

Or, puisque le sens commun se révolte à chacune de ces propositions, aussi bien qu'à la première, dont elles sont les prétendues preuves, au lieu de s'arrêter à raisonner sur chacune de ces preuves où se perd le sens commun, on serait en droit de dire à *Spinosà* : Votre principe est contre le sens commun; d'un principe où le sens commun se perd, il n'en peut rien sortir où le sens commun se retrouve. Ainsi, de s'amuser à vous suivre, c'est manifestement s'exposer à s'égarer avec vous hors de la route du sens commun. Pour réfuter *Spinosà*, il ne faut, ce me semble, que l'arrêter au premier pas, sans prendre la peine de suivre cet auteur dans un tas de conséquences qu'il tire selon sa méthode prétendue géométrique; il ne faut que substituer au principe obscur dont il a fait la base de son système, celui-ci : *Il y a plusieurs substances*, principe qui dans son genre est clair au suprême degré. Et en effet, quelle proposition plus claire, plus frappante, plus intime à l'intelligence et à la conscience de l'homme? Je ne veux point ici d'autre juge que le sentiment naturel le plus droit, et que l'impression la plus juste du sens commun répandu dans le genre humain. Il est donc naturel de répondre simplement à la première proposition qui lui sert de principe : Vous avancez une extravagance qui révolte le sens commun, et que vous n'entendez pas vous-même. Si vous vous obstinez à soutenir que vous comprenez une chose incompréhensible, vous m'autorisez à juger que votre esprit est au comble de l'extravagance, et que je perdrais mon temps à raisonner contre vous et avec vous. C'est ainsi qu'en niant absolument la première proposition de ses principes, ou en éclaircissant les termes obscurs dont il s'enveloppe, on renverse l'édifice et le système par ses fondements. En effet, les principes des sectateurs de *Spinosà* ne résultent que des ténèbres où ils prennent plaisir à s'égarer, pour y engager avec eux ceux qui veulent bien être la dupe de leur obscurité, ou qui n'ont pas assez d'intelligence pour apercevoir qu'ils n'entendent pas eux-mêmes ce qu'ils disent.

Voici encore quelques raisons dont on peut se servir pour renverser ce système. Le mouvement n'étant pas essentiel à la matière, et la matière n'ayant pu se le donner à elle-même, il

s'ensuit qu'il y a quelque autre substance que la matière, et que cette substance n'est pas un corps, car cette même difficulté retournerait à l'infini. *Spinosa* ne croit pas qu'il y ait d'absurdité à remonter ainsi de cause en cause à l'infini; c'est se précipiter dans l'abîme pour ne pas vouloir se rendre, ni abandonner son système.

J'avoue que notre esprit ne comprend pas l'infini, mais il comprend clairement qu'un tel mouvement, un tel effet, un tel homme doit avoir sa première cause; car si on ne pouvait remonter à la première cause, on ne pourrait, en descendant, rencontrer jamais le dernier effet; ce qui est manifestement faux, puisque le mouvement qui se fait à l'instant que je parle est de nécessité le dernier. Cependant on conçoit sans peine que remonter de l'effet à la cause, ou descendre de la cause à l'effet, sont des choses unies de la même manière qu'une montagne avec sa vallée; de sorte que comme on trouve le dernier effet, on doit aussi rencontrer la première cause. Qu'on ne dise pas qu'on peut commencer une ligne au point où je fais, et la tirer jusqu'à l'infini, de même qu'on peut commencer un nombre et l'augmenter jusqu'à l'infini; de telle sorte qu'il y ait un premier nombre, un premier point, sans qu'on puisse trouver le dernier. Ce serait un sophisme facile à reconnaître, car il n'est pas question d'une ligne qu'on puisse tirer, ni d'un nombre qu'on puisse augmenter, mais il s'agit d'une ligne formée et d'un nombre achevé. Et comme toute ligne qu'on achève après l'avoir commencée, tout nombre qu'on cesse d'augmenter, est nécessairement fini, ainsi de même, le mouvement, l'effet qu'il produit à l'instant étant fini, il faut que le nombre des causes qui concourent à cet effet le soit aussi.

On peut éclaircir encore ce que nous disons par un exemple assez sensible. Les philosophes croient que la matière est divisible à l'infini. Cependant, quand on parle d'une division actuelle et réelle des parties du corps, elle est toujours nécessairement finie. Il en est de même des causes et des effets de la nature. Quand elle en pourrait produire d'autres, et encore d'autres à l'infini, les causes néanmoins et les effets qui existent actuellement à cet instant doivent être finis en nombre; et il est ridicule de croire qu'il faille remonter à l'infini pour trouver la première cause du mouvement. De plus, quand on parle du

mouvement de la matière, on ne s'arrête pas à une seule partie de la matière, pour pouvoir donner lieu à *Spinoza* d'échapper, en disant que cette partie de la matière a reçu son mouvement d'une autre partie, et celle-là d'une autre, et ainsi de même jusqu'à l'infini; mais on parle de toute la matière quelle qu'elle soit, finie et infinie, il n'importe. On dit que le mouvement n'étant pas de l'essence de la matière, il faut nécessairement qu'elle l'ait reçu d'ailleurs. Elle ne peut l'avoir reçu du néant; car le néant ne peut agir. Il y a donc une autre cause qui a imprimé le mouvement à la matière, qui ne peut être ni matière ni corps. C'est ce que nous appelons *esprit*.

On démontre encore par l'histoire du monde que l'univers n'a pas été formé par une longue succession de temps, comme il faudrait nécessairement le croire et le dire, si une cause toute-puissante et intelligente n'avait pas présidé dans la création, afin de l'achever et de le mettre en sa perfection. Car s'il s'était formé par le seul mouvement de la matière, pourquoi serait-elle si épuisée dans ses commencements, qu'elle ne puisse plus, et n'ait pu depuis plusieurs siècles former des astres nouveaux? pourquoi ne produirait-elle pas tous les jours des animaux et des hommes par d'autres voies que par celles de la génération, si elle en a produit autrefois? ce qui est pourtant inconnu dans toutes les histoires. Il faut donc croire qu'une cause intelligente et toute-puissante a formé dès le commencement cet univers en cet état de perfection où nous le voyons aujourd'hui. On fait voir aussi qu'il y a du dessein dans la cause qui a produit l'univers. *Spinoza* n'aurait pu néanmoins attribuer une vue et une fin à sa matière informe. Il ne lui en donne qu'en tant qu'elle est modifiée de telle ou telle manière, c'est-à-dire que parce qu'il y a des hommes et des animaux. Or c'est pourtant la dernière des absurdités de croire et de dire que l'œil n'a pas été fait pour voir, ni l'oreille pour entendre. Il faut dans ce malheureux système réformer le langage humain le plus raisonnable et le mieux établi, afin de ne pas admettre de connaissance et d'intelligence dans le premier auteur du monde et des créatures.

Il n'est pas moins absurde de croire que si les premiers hommes sont sortis de la terre, ils aient reçu partout la même figure de corps et les mêmes traits, sans que l'un ait eu une



partie plus que l'autre, ou dans une autre situation. Mais c'est parler conformément à la raison et à l'expérience, de dire que le genre humain soit sorti d'un même moule, et qu'il a été fait d'un même sang. Tous ces arguments doivent convaincre la raison qu'il y a dans l'univers un autre agent que la matière qui le régit, et en dispose comme il lui plaît. C'est pourtant ce que *Spinoza* a entrepris de détruire. Je finis par dire que plusieurs personnes ont assuré que sa doctrine, considérée même indépendamment des intérêts de la religion, a paru fort méprisable aux plus grands mathématiciens. On le croira plus facilement, si l'on se souvient de ces deux choses, l'une qu'il n'y a point de gens qui doivent être plus persuadés de la multiplicité des substances que ceux qui s'appliquent à la considération de l'étendue; l'autre, que la plupart de ces savants admettent du vide. Or il n'y a rien de plus opposé à l'hypothèse de *Spinoza* que de soutenir que tous les corps ne se touchent point, et jamais deux systèmes n'ont été plus opposés que le sien et celui des atomistes. Il est d'accord avec Épicure en ce qui regarde la rejection de la Providence; mais dans tout le reste leurs systèmes sont comme l'eau et le feu.

STOÏCISME, OU SECTE STOÏCIENNE, OU ZÉNONISME (*Hist. de la Philosophie*). Le stoïcisme sortit de l'école cynique : Zénon, qui avait étudié la morale sous Cratès, en fut le fondateur. Aussi disait-on que d'un stoïcien à un cynique, il n'y avait que l'habit de différence. Cependant Zénon rendit sa philosophie plus étendue et plus intéressante que celle de Diogène; il ne s'en tint pas à traiter des devoirs de la vie; il composa un système de philosophie universel d'après les maîtres qu'il avait entendus, et il donna aux exercices de l'école une face nouvelle.

Zénon naquit à Cittium, ville maritime de l'île de Chypre : Cittium avait été bâtie par une colonie phénicienne; ce qui lui attira quelquefois le reproche qu'il n'était qu'un étranger ignoble. Mnésius, son père, faisait le commerce; l'éducation de son fils n'en fut pas négligée; les affaires du bonhomme l'appelaient souvent à Athènes, et il n'en revenait point sans rapporter au jeune Zénon *quelques livres de Socrate*. A l'âge de trente à trente-deux ans, il vint lui-même dans la ville fameuse pour y vendre de la pourpre, et pour entendre les hommes dont il avait lu les ouvrages. Tout en débarquant, il demanda où ils demeu-

raient; on lui montra Cratès qui passait, et on lui conseilla de le suivre. Zénon suivit Cratès, et devint son disciple. Il ne pouvait assez admirer l'élevation que son maître montrait dans sa conduite et dans ses discours; mais il ne se faisait point au mépris de la décence qu'on affectait dans son école; il se livra tout entier à la méditation, et bientôt il parut de lui un ouvrage intitulé *de la République*, qu'il avait écrit, disait-on, assez plaisamment, sous la queue d'un chien. Les cyniques ne s'occupaient que de la morale; ils ne faisaient aucun cas des autres sciences. Zénon ne les approuvait pas en ce point; entraîné par le désir d'étendre ses connaissances, il quitta Cratès, qui ne digéra pas sans peine cette désertion. Il fréquenta les autres écoles; il écouta Stilpon pendant dix ans; il cultiva Zénocrate; il vit Diodore Cronus; il interrogea Polémon; enrichi des dépouilles de ces hommes, il ouvrit boutique; il s'établit sous le Portique; cet endroit était particulièrement décoré des tableaux de Polygnote et des plus grands maîtres; on l'appelait le *Stoa*, d'où la secte de Zénon prit le nom de *stoïcisme*; il ne manqua pas d'auditeurs; sa morale était sévère; mais il savait tempérer par le charme de l'éloquence l'austérité de ses leçons; ce fut ainsi qu'il arrêta une jeunesse libertine que ses préceptes nus et secs auraient effarouchée; on l'admira, on s'attacha à lui, on le chérit; sa réputation s'étendit, et il obtint la bienveillance même des rois. Antigonus Gonatas de Macédoine, qui n'avait pas dédaigné de le visiter sous le Portique, l'appela dans ses États; Zénon n'y alla point, mais lui envoya Persée son disciple; il n'obtint pas seulement des Athéniens le nom de grand philosophe, mais encore celui d'excellent citoyen; ils déposèrent chez lui les clefs des châteaux de leur ville, et l'honorèrent de son vivant d'une statue d'airain; il était d'une faible santé, mais il était sobre; il vivait communément de pain, d'eau, de figes et de miel; sa physionomie était dure, mais son accueil prévenant; il avait conservé l'ironie de Diogène, mais tempérée. Sa vie fut un peu troublée par l'envie; elle souleva contre lui Arcésilaüs et Carnéades, fondateurs de l'académie moyenne et nouvelle. Épicure même n'en fut pas tout à fait exempt; il souffrit avec quelque peine qu'on donnât particulièrement aux stoïciens le nom de *sages*. Cet homme qui avait reçu dans ses jardins les grâces et la volupté, dont le principe favori

était de tromper par les plaisirs les peines de la vie, et qui s'était fait une manière de philosopher douce et molle, traitait le *stoïcisme* d'hypocrisie. Zénon, de son côté, ne ménagea pas la doctrine de son adversaire, et le peignit comme un précepteur de corruption. S'il est vrai que Zénon prétendit qu'il était aussi honnête, *naturam matris fricare, quam dolentem aliam corporis partem fricando jurare* ; et que, dans un besoin pressant, un jeune garçon était aussi commode qu'une jeune fille, Épicure avait beau jeu pour lui répondre. Mais il n'est pas à croire qu'un philosophe dont la continence avait passé en proverbe enseignât des sentiments aussi monstrueux. Il est plus vraisemblable que la haine tirait ces conséquences odieuses d'un principe reçu dans l'école de Zénon, et très-vrai, c'est qu'il n'y a rien de honteux dans les choses naturelles. Le livre *de la République* ne fut pas le seul qu'il publia ; il écrivit un commentaire sur Hésiode, où il renversa toutes les notions reçues de théologie, et où Jupiter, Junon, Vesta et le reste des dieux étaient réduits à des mots vides de sens. Zénon jouit d'une longue vie ; âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, il n'avait plus qu'un moment à attendre pour mourir naturellement ; s'étant laissé tomber au sortir du Portique, il crut que la nature l'appelait : Me voilà, lui dit-il, en touchant la terre du doigt qu'il s'était cassé dans sa chute ; je suis prêt. Et de retour dans sa maison, il se laissa mourir de faim. Antigone le regretta, et les Athéniens lui élevèrent un tombeau dans le Céramique.

Sa doctrine était un choix de ce qu'il a puisé dans les écoles des académiciens, des érétriques ou éristiques, et des cyniques. Fondateur de secte, il fallait ou inventer des choses ou déguiser les anciennes sous de nouveaux noms ; le plus facile était le premier. Zénon disait de la dialectique de Diodore que cet homme avait imaginé des balances très-justes, mais qu'il ne pesait jamais que de la paille. Les *stoïciens* disaient qu'il fallait s'opposer à la nature ; les cyniques qu'il fallait se mettre au-dessus, et vivre selon la vertu et non selon la loi ; mais il est inutile de s'étendre ici davantage sur le parallèle du *stoïcisme* avec les systèmes qui l'ont précédé ; il résultera de l'extrait des principes de cette philosophie, et nous ne tarderons pas à les exposer.

On reproche aux *stoïciens* le sophisme. Est-ce pour cela, leur

dit Sénèque, que nous nous sommes coupé la barbe? On leur reproche d'avoir porté dans la société les ronces de l'école : on prétend qu'ils ont méconnu les forces de la nature, que leur morale est impraticable, et qu'ils ont inspiré l'enthousiasme au lieu de la sagesse. Cela se peut ; mais aussi quel enthousiasme que celui qui nous immole à la vertu, et qui peut contenir notre âme dans une assiette si tranquille et si ferme, que les douleurs les plus aiguës ne nous arracheront pas un soupir, une larme! Que la nature entière conspire contre un *stoïcien*, que lui fera-t-elle? qu'est-ce qui abattra, qu'est-ce qui corrompera celui pour qui le bien est tout, et la vie n'est rien? Les philosophes ordinaires sont de chair comme les autres hommes : le *stoïcien* est un homme de fer ; on peut le briser, mais non le faire plaindre. Que pourront les tyrans sur celui sur qui Jupiter ne peut rien? il n'y a que la raison qui lui commande ; l'expérience, la réflexion, l'étude, suffisent pour former un sage ; un *stoïcien* est un ouvrage singulier de la nature ; il y a donc eu peu de vrais *stoïciens*, et il n'y a donc eu dans aucune école autant d'hypocrites que dans celle-ci : le *stoïcisme* est une affaire de tempérament, et Zénon imagina, comme ont fait la plupart des législateurs pour tous les hommes, une règle qui ne convenait guère qu'à lui ; elle est trop forte pour les faibles ; la morale chrétienne est un zénonisme mitigé, et conséquemment d'un usage plus général ; cependant le nombre de ceux qui s'y conforment à la rigueur n'est pas grand.

*Principes généraux de la philosophie stoïcienne.* La sagesse est la science des choses humaines et des choses divines, et la philosophie, ou l'étude de la sagesse, est la pratique de l'art qui nous y conduit.

Cet art est un ; c'est l'art par excellence, celui d'être vertueux.

Il y a trois sortes de vertus : la naturelle, la morale et la discursive ; leurs objets sont le monde, la vie de l'homme, et la raison.

Il y a aussi trois sortes de philosophies : la naturelle, la morale et la rationnelle, où l'on observe la nature, où l'on s'occupe des mœurs, où l'on perfectionne son entendement. Ces exercices influent nécessairement les uns sur les autres.

*Logique des stoïciens.* La logique a deux branches : la rhétorique et la dialectique.

La rhétorique est l'art de bien dire des choses qui demandent un discours orné et étendu.

La dialectique est l'art de discuter les choses où la brièveté des demandes et des réponses suffit.

Zénon comparait la dialectique et l'art oratoire à la main ouverte et au poing fermé.

La rhétorique est ou délibérative ou judiciaire, ou démonstrative; ses parties sont l'invention, l'élocution, la disposition et la prononciation; celles du discours, l'exorde, la narration, la réfutation et l'épilogue.

Les académiciens récents excluèrent la rhétorique de la philosophie.

La dialectique est l'art de s'en tenir à la perfection des choses connues, de manière à n'en pouvoir être écarté; ses qualités sont la circonspection et la fermeté.

Son objet s'étend aux choses et aux mots qui les désignent; elle traite des conceptions et des sensations; les conceptions et les sensations sont la base de l'expression.

Les sens ont un bien commun; c'est l'imagination.

L'âme consent aux choses conçues, d'après le témoignage des sens: ce que l'on conçoit se conçoit par soi-même; la compréhension suit l'approbation de la chose conçue, et la science, l'imperturbabilité de l'approbation.

La qualité par laquelle nous discernons les choses les unes des autres s'appelle *jugement*.

Il y a deux manières de discerner le bon et le mauvais, le vrai et le faux.

Nous jugeons que la chose est ou n'est pas, par sensation, par expérience, ou par raisonnement.

La logique suppose l'homme qui juge, et une règle de jugement.

Cette règle suppose ou la sensation, ou l'imagination.

L'imagination est la faculté de se rappeler les images des choses qui sont.

La sensation naît de l'action des objets extérieurs, et elle suppose une communication de l'âme aux organes.

Ce qu'on a vu, ce qu'on a conçu reste dans l'âme, comme l'impression dans la vue, avec ses couleurs, ses figures ses éminences et ses creux.

La compréhension formée d'après le rapport des sens est vraie et fidèle; la nature n'a point donné d'autre fondement à la science; il n'y a point de clarté, d'évidence plus grande.

Toute appréhension vient originairement des sens; car il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans la sensation.

Entre les choses comprises, il y en a de plus ou de moins sensibles; les incorporelles sont les moins sensibles.

Il y en a de rationnelles et d'irrationnelles, de naturelles et d'artificielles, telles que les mots.

De probables et d'improbables, de vraies et de fausses, de compréhensibles et d'incompréhensibles; il faut pour les premières qu'elles naissent d'une chose qui soit, qu'elles y soient conformes, et qu'elles n'impliquent aucune contradiction.

Il faut distinguer l'imagination du fantôme, et le fantôme du fantastique, qui n'a point de modèle dans la nature.

Le vrai est ce qui est, et ce qui ne peut venir d'ailleurs que d'où il est venu.

La compréhension, ou la connaissance ferme, ou la science, c'est la même chose.

Ce que l'esprit comprend, il le comprend ou par assimilation, ou par comparaison, ou par analogie.

L'homme reçoit la sensation, et il juge: l'homme sage réfléchit avant que de juger.

Il n'y a point de notions innées; l'homme vient au monde comme une table rase sur laquelle les objets de la nature se gravent avec le temps.

Il y a des notions naturelles qui se forment en nous sans art; il y en a qui s'acquièrent par industrie et par étude: je laisse aux premières le nom de *notions*, j'appelle celles-ci *anticipation*.

Le senti est dans l'animal, il devient le conçu dans l'homme.

Les notions communes le sont à tous; il est impossible qu'une notion soit opposée à une notion.

Il y a la science, et l'opinion, et l'ignorance: si l'on n'a pas éprouvé la sensation, on est ignorant; s'il reste de l'incertitude après cette épreuve, on est incertain; si l'on est imperturbable, on sait.

Il y a trois choses liées : le mot, la chose, l'image de la chose.

La définition est un discours qui, analysé, devient la réponse exacte à la question : qu'est-ce que la chose ? elle ne doit rien renfermer qui ne lui convienne : elle doit indiquer le caractère propre qui la distingue.

Il y a deux sortes de définitions : les unes des choses qui sont, les autres des choses que nous concevons.

Il y a des définitions partielles, il y en a de totales.

La distribution d'un genre dans ses espèces les plus prochaines s'appelle *division*.

Un genre s'étend à plusieurs espèces ; un genre suprême n'en a point au-dessus de lui ; une espèce infime n'en a point au-dessous d'elle.

La connaissance complète se forme de la chose et du mot.

Il y a quatre genres : la substance, la qualité, l'absolu, le rapport.

Les énonciations qui comprennent sous un point commun des choses diverses s'appellent *catégories* ; il y a des catégories dans l'entendement ainsi que dans l'expression.

L'énonciation est ou parfaite, ou imparfaite et défectueuse ; parfaite, si elle comprend tout ce qui est de la chose.

Une énonciation est ou affirmative ou négative, ou vraie ou fausse.

Une énonciation affirmative ou négative, parfaite, est un axiome.

Il y a quatre catégories : la directe, l'oblique, la neutre, et l'active ou passive.

Un axiome est ou simple ou composé ; simple, si la proposition qui l'énonce est simple ; composé, si la proposition qui l'énonce est composée.

Il y a des axiomes probables ; il y en a de rationnels, il y en a de paradoxaux.

Le lemme, le prolemme et l'épiphere sont les trois parties de l'argument.

L'argument est concluant ou non, syllogistique ou non.

Les syllogismes sont ou liés, ou conjoints, ou disjoints.

Il y a des modes selon lesquels les syllogismes concluants sont disposés.

Ces modes sont simples ou composés.

Les arguments syllogistiques qui ne concluent pas ont aussi leurs modes. Dans ces arguments la conclusion ne suit pas du lien des prémisses.

Il y a des sophismes de différents genres; tels, par exemple que le sorite, le menteur, l'inexplicable, le paresseux, le dominant, le voilé, l'électre, le cornu, le crocodile, le réciproque, le déficient, le moissonneur, le chauve, l'occulte, etc.

Il y a deux méthodes: la vulgaire et la philosophique.

On voit en effet que cette logique n'a rien de bien merveilleux. Nous l'avons dépouillée des termes barbares dont Zénon l'avait revêtue. Nous aurions laissé à Zénon ses mots que les choses n'en auraient pas été plus nouvelles.

*Physiologie des stoïciens.* Le chaos était avant tout. Le chaos est un état confus et ténébreux des choses: c'est sous cet état que se présenta d'abord la matière qui était la somme de toutes les choses revêtues de leurs qualités, le réservoir des germes et des causes, l'essence, la nature, s'il est permis de s'exprimer ainsi, grosse de son principe.

Ce que nous appelons le *monde* et la *nature*, c'est ce chaos débrouillé, et les choses ténébreuses et confuses prenant l'ordre et formant l'aspect que nous leur voyons.

Le monde ou la nature est ce tout dont les êtres sont les parties. Ce tout est un; les êtres sont ses membres ou parties.

Il faut y distinguer des principes différents des éléments.

De ces principes, l'un est efficient, l'autre est passif. L'efficient est la raison des choses qui est dans la matière, ou Dieu. Le passif est la matière même.

Ils sont l'un et l'autre d'une nature corporelle. Tout ce qui agit ou souffre est corporel. Tout ce qui est est donc corps.

La cause efficiente ou Dieu est un air très-pur et très-limpide, un feu artificiel placé à la circonférence des cieux la plus éloignée, séjour de tout ce qui est divin.

Le principe passif ou la matière est la nature considérée sans qualité, sans mérite, chose prête à tout, n'étant rien et cessant d'être ce qu'elle devient, se reposant si rien ne la meut.

Le principe actif est opposé au principe passif. Ce feu artificiel est propre à former de la matière avec une adresse



suprême et selon les raisons qu'il a en lui même, les semences des choses. Voilà sa fécondité. Sa subtilité permet qu'on l'appelle *incorporel, immatériel*.

Quoiqu'il soit corps, en conséquence de son opposition avec la matière, on peut dire qu'il est esprit.

Il est la cause rationnelle, incorruptible, sempiternelle, première, originelle, d'où chaque substance a les qualités qui lui sont propres.

Cette cause est bonne. Elle est parfaite. Il n'y a point de qualités louables qu'elle n'ait.

Elle est prévoyante; elle régit le tout et ses parties; elle fait que le tout persévère dans sa nature.

On lui donne différents noms. C'est le monde dont elle est en effet la portion principale, la nature, le destin, Jupiter, Dieu.

Elle n'est point hors du monde; elle y est comprise avec la matière; elle constitue tout ce qui est, ce que nous voyons et ce que nous ne voyons pas; elle habite dans la matière et dans tous les êtres; elle la pénètre et l'agite, selon que l'exige la raison universelle des choses; c'est l'âme du monde.

Puisqu'elle pénètre toutes les portions de la matière, elle y est intimement présente, elle connaît tout, elle y opère tout.

C'est en agitant la matière et en lui imprimant les qualités qui étaient en elle qu'elle a formé le monde. C'est l'origine des choses. Les choses sont d'elle. C'est par sa présence à chacun qu'elle les conserve; c'est en ce sens que nous disons qu'elle est Dieu, et que Dieu est le père des choses, leur ordonnateur et leur conservateur.

Dieu n'a point produit le monde par une détermination libre de sa volonté; il en était une partie; il y était compris. Mais il a rompu l'écorce de la matière qui l'enveloppait; il s'est agité et il a opéré par une force intrinsèque, selon que la nécessité de sa nature et de la matière le permettait.

Il y a donc dans l'univers une loi immuable et éternelle, un ordre combiné de causes et d'effets, enchaînés d'un lien si nécessaire, que tout ce qui a été, est et sera, n'a pu être autrement, et c'est là le destin.

Tout est soumis au destin, et il n'y a rien dans l'univers qui n'en subisse la loi, sans en exempter Dieu; puisque Dieu suit

cet ordre inexplicable et sacré des choses, cette chaîne qui lie nécessairement.

Dieu, ou la grande cause rationnelle n'a pourtant rien qui la contraigne : car hors d'elle et du tout, il n'y a que le vide infini; c'est la nature seule qui la nécessite; elle agit conformément à cette nature, et tout suit conformément à son action; il ne faut point avoir d'autre idée de la liberté de Dieu, ni de celle de l'homme; Dieu n'en est ni moins libre, ni moins puissant, il est lui-même ce qui le nécessite.

Ce sont les parties ou les écoulements de cet esprit universel du monde, distribués partout, et animant tout ce qu'il y a d'animé dans la nature, qui donnent naissance aux démons dont tout est rempli.

Chaque homme a son génie et sa Junon qui dirige ses actions, qui inspire ses discours, et qui mérite le plus grand respect; chaque particule du monde a son démon qui lui est présent et l'assiste; c'est là ce qu'on a désigné sous les noms de *Jupiter*, de *Junon*, de *Vulcain*, de *Cérès*. Ce ne sont que certaines portions de l'âme universelle, résidentes dans l'air, dans l'eau, dans la terre, dans le feu, etc.

Puisque les dieux ne sont que des écoulements de l'âme universelle, distribués à chaque particule de la nature, il s'ensuit que dans la déflagration générale qui finira le monde. les dieux retourneront à un Jupiter confus et à leurs anciens éléments.

Quoique Dieu soit présent à tout, agite tout, veille à tout, il en est l'âme, et dirige les choses selon la condition de chacune, et la nature qui lui est propre; quoiqu'il soit bon, et qu'il veuille le bien, il ne peut faire que tout ce qui est bien arrive, ni que tout ce qui arrive soit bien : ce n'est pas l'art qui se repose, mais c'est la matière qui est indocile à l'art. Dieu ne peut être que ce qu'il est, et il ne peut changer la matière.

Quoiqu'il y ait un lien principal et universel des choses qui les enchaîne, nos âmes ne sont cependant sujettes au destin, qu'autant et que selon qu'il convient à leur nature; toute force extérieure a beau conspirer contre elles, si leur bonté est originelle et première, elle persévérera; s'il en est autrement, si elles sont nées ignorantes, grossières, féroces; s'il ne survient

rien qui les améliore, les instruit, et les fortifie; par cette seule condition, sans aucune influence du destin, d'un mouvement volontaire et propre, elles se porteront au vice et à l'erreur.

Il n'est pas difficile de conclure de ces principes que les *stoïciens* étaient matérialistes, fatalistes, et à proprement parler athées <sup>1</sup>.

Nous venons d'exposer leur doctrine sur le principe efficient; voici maintenant ce qu'ils pensaient de la cause passive.

La matière première ou la nature est la première des choses, l'essence et la base de leurs qualités.

La matière générale et première est éternelle; tout ce qu'il en a été est, elle n'augmente ni ne diminue, tout est elle; on l'appelle *essence*, considérée dans l'universalité des êtres; *matière*, considérée dans chacun.

La matière dans chaque être est susceptible d'accroissement et de diminution: elle n'y reste pas la même, elle se mêle, elle se sépare; ses parties s'échappent dans la séparation, s'unissent dans le mélange; après la déflagration générale, la matière se retrouvera une, et la même dans Jupiter.

Elle n'est pas stable, elle varie sans cesse, tout est emporté comme un torrent, tout passe, rien de ce que nous voyons ne reste le même; mais rien ne change l'essence de la matière, il n'en périt rien, ni de ce qui s'évanouit à nos yeux; tout retourne à la source première des choses, pour en émaner derechef; les choses cessent, mais ne s'anéantissent pas.

La matière n'est pas infinie; le monde a ses limites.

Il n'y a rien à quoi elle ne puisse être réduite, rien qu'elle ne puisse souffrir, qui n'en puisse être fait; ce qui serait impossible si elle était immuable: elle est divisible à l'infini; or, ce qui est divisible ne peut être infini; elle est contenue.

C'est par la matière, par les choses qui sont de la matière, et par la raison générale qui est présente à tout, qui en est le germe, qui le pénètre, que le monde est, que l'univers est, que Dieu est; on entend quelquefois le ciel par ce mot: *Dieu*.

Le monde existe séparé du vide qui l'entourne, comme un œuf; la terre est au centre; il y a cette différence entre le

1. Voyez l'article FATALISME et FATALITÉ DES STOÏCIENS, dans l'*Encyclopédie méthodique*. (N.)

monde et l'univers, que l'univers est infini; il comprend les choses qui sont, et le vide qui les comprend; le monde est fini, le monde est compris dans le vide qui n'entre pas dans l'acception de ce mot.

Au commencement il n'y avait que Dieu et la matière; Dieu, essence des choses, nature ignée, être prolifique, dont une portion combinée avec la matière a produit l'air, puis l'eau; il est au monde comme le germe à la plante; il a déposé le germe du monde dans l'eau, pour en faciliter le développement; une partie de lui-même a condensé la terre, une autre s'est exhalée; de là le feu.

Le monde est un grand animal, qui a sens, esprit et raison; il y a, ainsi que dans l'homme, corps et âme dans ce grand animal; l'âme y est présente à toutes les parties du corps.

Il y a dans le monde, outre de la matière nue de toute qualité, quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre; le feu est chaud, l'air froid, la terre sèche et l'eau moite; le feu tend en haut, c'est son séjour; cet élément, ou sa portion connue sous le nom d'*éther*, a été le rudiment des astres et de leurs sphères; l'air est au-dessous du feu; l'eau coule sous l'air et sur la terre; la terre est la base du tout, elle est au centre.

Entre les éléments deux sont légers, le feu et l'air; deux pesants, l'eau et la terre: ils tendent au centre qui n'est ni pesant, ni léger.

Il y a une conversion réciproque des éléments entre eux; tout ce qui cesse de l'un, passe dans un autre; l'air dégénère en feu, le feu en air; l'air en eau, l'eau en air; la terre en eau, l'eau en terre; mais aucun élément n'est sans aucun des autres: tous sont en chacun.

Le feu est le premier des éléments, il a son séjour vers le ciel, et le ciel est, comme nous l'avons dit, la limite dernière du monde, où ce qui est divin a sa place.

Il y a deux feux, l'artificiel qui sert à nos usages, le naturel qui sert aux opérations de la nature; il augmente et conserve les choses, les plantes, les animaux; c'est la chaleur universelle sans laquelle tout périt.

Ce feu très-haut, répandu en tout, enveloppe dernière du monde, est l'éther, c'est aussi le Dieu tout-puissant.

Le soleil est un feu très-pur, il est plus grand que la terre;

c'est un orbe rond comme le monde; c'est un feu, car il en a tous les effets; il est plus grand que la terre, puisqu'il l'éclaire et le ciel en même temps.

Le soleil est donc à juste titre le premier des dieux.

C'est une portion très-pure de l'éther, de Dieu ou du feu, qui a constitué les astres; ils sont ardents, ils sont brillants, ils sont animés, ils sentent, ils conçoivent, ils ne sont composés que de feu, ils n'ont rien d'étranger au feu; mais il n'y a point de feu qui n'ait besoin d'aliment; ce sont les vapeurs des eaux, de la mer et de la terre, qui nourrissent le feu des astres.

Puisque les astres sont des portions du feu naturel et divin, qu'ils sentent et qu'ils conçoivent, pourquoi n'annonceraient-ils pas l'avenir? ce ne sont pas des êtres où l'on puisse lire les choses particulières ou individuelles, mais bien la suite générale des destinées; elle y est écrite en caractères très-évidents.

On appelle du nom d'*astres* le soleil et la lune; il y a cette différence entre un astre et une étoile, que l'étoile est un astre, mais que l'astre n'est pas une étoile.

Voici l'ordre des astres errants : Saturne, Jupiter, Mars, Mercure, Vénus, le Soleil, la Lune; la principale entre les cinq premières, c'est Vénus, l'astre le plus voisin du soleil.

La lune occupe le lieu le plus bas de l'éther; c'est un astre intelligent, sage, d'une nature ignée; mais non sans quelque mélange de terrestre.

La sphère de l'air est et commence au-dessous de la lune, elle est moyenne entre le ciel et les eaux, sa figure est ronde; c'est Junon.

La région de l'air se divise en haute, moyenne et basse; la région haute est très-sèche et très-chaude; la proximité des feux célestes la rend très-rare et très-ténue; sa région basse, voisine de la terre, est dense et ténébreuse; c'est le réceptacle des exhalaisons; la région moyenne, plus tempérée que celle qui la domine, et que celle qu'elle presse, est sèche à sa partie supérieure, humide à sa partie inférieure.

Le vent est un courant d'air.

La pluie, un changement de nue en eau : ce changement a lieu toutes les fois que la chaleur ne peut diviser les vapeurs que le soleil a élevées de la terre et des mers.

La terre, la portion du monde la plus dense, sert de base

au tout, comme les os dans les animaux; elle est couverte d'eaux qui se tiennent de niveau à sa surface; elle est au centre; elle est une, ronde, finie, ainsi que l'exige la nature de tout centre : l'eau a la même figure qu'elle, parce que son centre est le même que celui de la terre.

La mer parcourt l'intérieur de la terre par des routes secrètes; elle sort de ses bassins, elle disparaît, elle se condense, elle se filtre, elle se purifie, elle perd son amertume, et offre, après avoir fait beaucoup de chemin, une eau pure aux animaux et aux hommes.

La terre est immobile.

Il n'y a qu'un seul monde.

Il est éternel, c'est Dieu et la nature; ce tout n'a point commencé, et ne finira point; son aspect passera.

Comme l'année a un hiver et un été, le monde aura une inondation et une déflagration; l'inondation couvrira toute la surface de la terre, et tout périra.

Après cette première révolution par l'eau, le monde sera embrasé par le feu; répandu dans toutes ses parties, il consumera l'humidité, et s'assimilera les êtres; ils prendront peu à peu sa nature; alors tout se résoudra en Jupiter, et le premier chaos renaîtra.

Ce cahos se débrouillera comme le premier; l'univers se reformera comme il est, et l'espèce humaine sera reproduite.

Le temps est à la dernière place entre les êtres.

*Anthropologie des stoïciens.* L'homme est une image du monde, le monde est en lui, il a une âme et un corps comme le grand tout.

Les principes de l'espèce humaine étaient dans l'univers naissant; les premiers hommes sont nés par l'entremise du feu divin, ou par la providence de Dieu.

Dans l'acte de la génération le germe de l'homme s'unit à la portion humide de l'âme.

La liqueur spermatique ne produit que le corps; elle contient en petit tous les corps humains qui se succéderont.

L'âme ne se forme point dans la matrice; elle vient du dehors, elle s'unit au corps avant qu'il ait vie.

Si vous remontez à la première origine de l'âme, vous la ferez descendre du feu primitif dont elle est une étincelle; elle

n'a rien de pesant ni de terrestre; elle est de la même nature que la substance qui forme les astres, et qui les fait briller.

L'âme de l'homme est une particule de Dieu, une petite portion de l'âme universelle qui en a été, pour ainsi dire, détachée; car l'âme du monde est la source féconde de toutes les âmes. Il est difficile d'expliquer la nature; elle est ignée, ardente, intelligente et raisonnable.

Il y a des âmes mortelles, et il y en a d'immortelles.

Après la déflagration générale et le renouvellement des choses, les âmes retourneront dans les corps qu'elles ont animés avant cet événement.

L'âme est un corps, car elle est, et elle agit; mais ce corps est d'une ténuité et d'une subtilité extrêmes.

On y distingue huit facultés : les cinq sens, la faculté d'engendrer, celle de parler, et une partie principale.

Après la mort, elle remonte aux cieux; elle habite les astres, elle converse avec les dieux, elle contemple, et cet état durera jusqu'à ce que, le monde consumé, elle et tout les dieux se confondent, et ne forment plus qu'un seul être, Jupiter.

L'âme du sage, après la dissolution du corps, s'occupe du cours du soleil, de la lune, et des autres astres, et vérifie les connaissances qu'elle a acquises sur la terre.

*Principes de la philosophie morale des stoïciens.* Dans la vie, c'est surtout la fin qu'il faut regarder; la fin est l'être par qui tout se fait, pour qui tout est, à qui tout se rapporte.

La fin peut se considérer sous trois aspects : l'objet, les moyens, et le terme.

La fin de l'homme doit être de conformer sa conduite aux lois de la nature.

La nature n'est autre chose que la raison universelle qui ordonne tout; conformer sa conduite à celle de la nature, c'est se voir comme une partie du grand tout, et conspirer à son harmonie.

Dieu est la portion principale de la nature; l'âme de l'homme est une particule de Dieu: la loi de la nature, ou de Dieu, c'est la règle générale par qui tout est coordonné, mû et vivifié; vivre conformément à la nature, imiter la Divinité, suivre l'ordre général, c'est la même chose sous des expressions différentes.

La nature est tout ce qu'il y a de bon et de beau.

La vertu a ces deux qualités comme la nature.

Le bonheur en est une suite.

Bien vivre, aimer le beau, pratiquer le bien, et être heureux, c'est une même chose.

La vertu a son germe dans l'âme humaine, c'est une conséquence de son origine; particule émanée de la Divinité, elle tend d'elle-même à l'imitation du principe de son émanation; ce principe la meut, la pousse et l'inspire.

Cette particule détachée de la grande âme, et spécifiée par son union à tel ou tel corps, est le démon de cet homme; ce démon le porte au beau, au bon, et à la félicité.

La souveraine félicité consiste à l'écouter; alors on choisit ce qui convient à la nature générale ou à Dieu, et l'on rejette ce qui contredit son harmonie et sa loi.

Chaque homme ayant son démon, il porte en lui le principe de son bonheur. Dieu lui est présent. C'est un pontife sacré qui préside à son autel.

Dieu lui est présent; c'est Dieu même attaché à un corps de figure humaine,

La nature du bonheur de l'homme est la même que la nature du bonheur de Dieu. C'est la vertu.

La vertu est le grand instrument de la félicité.

Le bonheur souverain n'est pas dans les choses du corps, mais dans celles de l'âme.

Il n'y a de bien que ce qui est honnête. L'honnête n'est relatif qu'à l'âme. Rien de ce qui est hors de l'homme ne peut donc ajouter solidement à son bonheur.

Le corps, les jouissances, la gloire, les dignités sont des choses hors de nous et de notre puissance; elles ne peuvent donc que nuire à notre bonheur, si nous nous y attachons.

Le dernier degré de la sagesse consiste à bien distinguer le bon du mauvais.

Entre les choses, il y en a qui sont bonnes, il y en a qui sont mauvaises, et d'autres qu'on peut regarder comme indifférentes.

Une chose est bonne relativement à la nature d'un être: une créature raisonnable ne peut être heureuse que par les objets analogues à la raison.



Ce qui est utile et honnête est bon. La bonté ne se conçoit point séparée de l'utilité et de l'honnêteté.

L'utile consiste à se conformer à la fin du tout dont on est partie; à suivre la loi du principe qui commande.

La vertu est le vrai bien; la chose vraiment utile. C'est là que la nature parfaite nous invite.

Ce n'est point par des comparaisons de la vertu avec d'autres objets, par des discours, par des jugements que nous découvrons que la vertu est le bien. Nous le sentons. C'est un effet énergique de sa propre nature qui se développe en nous, malgré nous.

La sérénité, le plaisir et la joie sont les accessoires du bien.

Tout ce qui est opposé au bien est mal. Le mal est un écart de la raison générale du tout.

Les accessoires du mal sont les chagrins, la douleur, le trouble.

La vertu et ses accessoires constituent la félicité.

Il y a des biens présents, il y en a de futurs; des biens constants, des biens intermittents, de durables et de passagers; des biens d'objets, de moyens, de fin, d'utilité, d'intérieurs, d'extérieurs, d'absolus, de relatifs, etc.

Le beau, c'est la perfection du bien.

Tous les biens sont égaux. Il faut les désirer tous. Il n'en faut négliger aucun.

Il y a entre le bien ou l'honnête, entre le mal ou le honteux, des choses intermédiaires qui ne peuvent ni contribuer au bonheur, ni y nuire. On peut ou les négliger, ou les rechercher sans conséquence.

Le sage est sévère; il fuit les distractions; il a l'esprit fin; il ne souffre pas; c'est un homme dieu; c'est le seul vrai pontife; il est prophète; il n'opine point; c'est le cynique par excellence; il est libre; il est roi; il peut gouverner un peuple; il n'erre pas; il est innocent; il n'a pitié de rien; il n'est pas indulgent; il n'est point fait pour habiter un désert; c'est un véritable ami; il fait bien tout ce qu'il fait; il n'est point ennemi de la volupté; la vie lui est indifférente; il est grand en tout; c'est un économe intelligent; il a la noblesse réelle; personne n'entend mieux la médecine; on ne le trompe jamais;

c'est lui qui sait jouir de sa femme, de ses enfants, de la vie : il ne calomnie pas ; on ne saurait l'exiler, etc.

Les *stoïciens* à ces caractères en ajoutaient une infinité d'autres qui semblaient en être les contradictoires. Après les avoir regardés comme les meilleurs des hommes, on les eût pris pour les plus méchants. C'était une suite de leur apathie, de leur imitation stricte de la Divinité, et des acceptions particulières des mots qu'ils employaient. La définition du *stoïcien* était toute semblable à celle que Vanini donnait de Dieu.

L'âme, semblable à un globe parfaitement rond, est uniforme ; elle n'est capable ni de compression, ni d'expansion.

Elle est libre ; elle fait ce qu'elle veut ; elle a sa propre énergie. Rien d'extérieur ne la touche, ni ne peut la contraindre.

Si on la considère relativement au tout, elle est sujette au destin ; elle ne peut agir autrement qu'elle agit ; elle suit le lien universel et sacré qui unit l'univers et ses parties.

Dieu est soumis au destin ; pourquoi l'âme humaine, qui n'en est qu'une particule, en serait-elle affranchie ?

Aussitôt que l'image du bien l'a frappée, elle le désire.

Le principe qui se développe le premier dans un être animé est celui de sa propre conservation.

S'il atteint ce qui est conforme à la nature, son bonheur commence.

Les désirs suivent la connaissance ou l'opinion des choses.

C'est de la connaissance de l'ordre universel que dépend celle du vrai bien.

Si l'on présente à l'homme un bien convenable à sa nature, et qu'il s'y porte avec modération, il est sage et non passionné ; s'il en jouit paisiblement, il est serein et content ; s'il ne craint point de le perdre, il est tranquille, etc.

S'il se trompe sur la nature de l'objet ; s'il le poursuit avec trop d'ardeur ; s'il en craint la privation ; s'il en jouit avec transport ; s'il se trompe sur sa valeur ; s'il en est séduit ; s'il s'y attache ; s'il aime la vie, il est pervers.

Les désirs fondés sur l'opinion sont des sources de trouble.

L'intempérance est une des sources les plus fécondes du trouble.

Le vice s'introduit par l'ignorance des choses qui font la vertu.

Il y a des vertus de théorie. Il y en a de pratique. Il y en a de premières. Il y en a de secondaires.

La prudence, qui nous instruit de nos devoirs; la tempérance, qui règle nos appétits; le courage, qui nous apprend à supporter; la justice, qui nous apprend à distribuer, sont des vertus du premier ordre.

Il y a entre les vertus un lien qui les enchaîne; celui à qui il en manque une n'en a point. Celui qui en possède bien une les a toutes.

La vertu ne se montre pas seulement dans les discours, mais on la voit aussi dans les actions.

Le milieu entre le vice et la vertu n'est rien.

On forme un homme à la vertu. Il y a des méchants qu'on peut rendre bons.

On est vertueux pour la vertu même. Elle n'est fondée ni dans la crainte ni dans l'espérance.

Les actions sont ou des devoirs, ou de la générosité, ou des procédés indifférents.

La raison ne commande ni ne défend les procédés indifférents; la nature ou la loi prise les devoirs. La générosité immole l'intérêt personnel.

Il y a des devoirs relatifs à soi-même; de relatifs au prochain et de relatifs à Dieu.

Il importe de rendre à Dieu un culte raisonnable.

Celui-là a une juste opinion des dieux qui à croit leur existence, leur bonté, leur providence.

Il faut les adorer avant tout, y penser, les invoquer, les reconnaître, s'y soumettre, leur abandonner sa vie, les louer même dans le malheur, etc.

L'apathie est le but de tout ce que l'homme se doit à lui-même. Celui qui y est arrivé est sage.

Le sage saura quand il lui convient de mourir; il lui sera indifférent de recevoir la mort ou de se la donner. Il n'attendra point à l'extrémité pour user de ce remède. Il lui suffira de croire que le sort a changé.

Il cherchera l'obscurité.

Le soir, il se rappellera sa journée. Il examinera ses actions. Il reviendra sur ses discours. Il s'avouera ses fautes. Il se proposera de faire mieux.

Son étude particulière sera celle de lui-même.

Il méprisera la vie et ses amusements ; il ne redoutera ni la douleur, ni la misère, ni la mort.

Il aimera ses semblables. Il aimera même ses ennemis.

Il ne fera injure à personne. Il étendra sa bienveillance sur tous.

Il vivra dans le monde comme s'il n'y avait rien de propre.

Le témoignage de sa conscience sera le premier qu'il recherchera.

Toutes les fautes lui seront égales.

Soumis à tout événement, il regardera la commisération et la plupart des vertus de cet ordre comme une sorte d'opposition à la volonté de Dieu.

Il jugera de même du repentir.

Il n'aura point ces vues de petite bienfaisance, étroite, qui distingue un homme d'un autre. Il imitera la nature. Tous les hommes seront égaux à ses yeux.

S'il tend la main à celui qui fait naufrage, s'il console celui qui pleure, s'il reçoit celui qui manque d'asile, s'il donne la vie à celui qui périt, s'il présente du pain à celui qui a faim, il ne sera point ému. Il gardera sa sérénité. Il ne permettra point au spectacle de la misère d'altérer sa tranquillité. Il reconnaîtra en tout la volonté de Dieu et le malheur des autres ; et dans son impuissance à les secourir, il sera content de tout, parce qu'il saura que rien ne peut être mal.

*Des disciples et des successeurs de Zénon.* Zénon eut pour disciples Philonide, Calippe, Posidonius, Zénode, Scion et Cléanthe.

Persée, Ariston, Hérille, Denis, Sphérus et Athénodore se sont fait un nom dans sa secte.

Nous allons parcourir rapidement ce qu'il peut y avoir de remarquable dans leurs vies et dans leurs opinions.

Persée était fils de Démétrius de Cettium. Il fut, disent les uns, l'ami de Zénon ; d'autres, un de ces esclaves qu'Antigone envoya dans son école pour en copier les leçons. Il vivait aux environs de la cent trentième olympiade. Il était avancé en âge, lorsqu'il alla à la cour d'Antigone Gonatas. Son crédit auprès de ce prince fut tel que la garde de l'Acro-Corinthe lui fut confiée. On sait que la sûreté de Corinthe et de tout le Pélopon-

nèse dépendait de cette citadelle. Le philosophe répondit mal à l'axiome du stoïque, qui disait qu'il n'y avait que le sage qui sache commander. Aratus de Sycione se présenta subitement devant l'Acro-Corinthe, et le surprit. Il empêcha Antigone de tenir à Menedème d'Érétrie la parole qu'il lui avait donnée, de remettre les Érétriens en république; il regardait les dieux comme les premiers inventeurs des choses utiles chez les peuples qui leur avaient élevé des autels. Il eut pour disciple Hermagoras d'Amphipolis.

Ariston de Chio était fils de Miltiade. Il était éloquent, et il n'en plaisait pas davantage à Zénon, qui affectait un discours bref. Ariston, qui aimait le plaisir, était d'ailleurs peu fait pour cette école sévère. Il profita d'une maladie de son maître pour le quitter. Il suivit Polémon, auquel il ne demeura pas longtemps attaché. Il eut l'ambition d'être chef de secte, et il s'établit dans le Cynosarge, où il assembla quelques auditeurs, qu'on appela de son nom les *Aristoniens*; mais bientôt son école fut méprisée et déserte. Ariston attaqua avec chaleur Arcésilaüs et sa manière de philosopher académique et sceptique. Il innova plusieurs choses dans le *stoïcisme* : il prétendait que l'étude de la nature était au-dessus de l'esprit humain; que la logique ne signifiait rien, et que la morale était la seule science qui nous importât; qu'il n'y avait pas autant de vertus différentes qu'on en comptait communément, mais qu'il ne fallait pas, comme Zénon, les réduire à une seule; qu'il y avait entre elles un lien commun; que les dieux étaient sans intelligence et sans vie, et qu'il était impossible d'en déterminer la forme. Il mourut d'un coup de soleil qu'il reçut sur sa tête qui était chauve. Il eut pour disciple Ératosthène de Cyrène. Celui-ci fut grammairien, poëte et philosophe. Il se distingua aussi parmi les mathématiciens. La variété de ses connaissances lui mérita le nom de *philologue*, qu'il porta le premier, et les Ptolomée Philopator et Épiphanie lui confièrent le soin de la bibliothèque d'Alexandrie.

Persée ne fut pas le seul qui abandonna la secte de Zénon. On fait le même reproche à Denis d'Héraclée. On dit de celui-ci qu'il regarda la volupté comme la fin des actions humaines, et qu'il passa dans l'école cyrénaïque et épicurienne.

Hérille de Carthage n'eut pas une jeunesse fort innocente.

Lorsqu'il se présenta pour disciple à Zénon, celui-ci exigea, pour preuve de son changement de mœurs, qu'il se coupât les cheveux qu'il avait fort beaux. Hérille se rasa la tête et fut reçu dans l'école stoïque. Il regarda la science et la vertu comme les véritables fins de l'homme, ajoutant qu'elles dépendaient quelquefois des circonstances, et que, semblables à l'airain dont on fondait la statue d'Alexandre ou de Socrate, il en fallait changer selon les occasions; qu'elles n'étaient pas les mêmes pour tous les hommes, que le sage avait les siennes qui n'étaient pas celles du fou, etc.

Sphérus le borysthénite, le second disciple de Zénon, enseigna la philosophie à Lacédémone, et forma Cléomène. Il passa de Sparte à Alexandrie; il modifia le principe des *stoïciens*, que le sage n'opinaît jamais. Il disait à Ptolomée qu'il n'était roi que parce qu'il en avait les qualités, sans lesquelles il cesserait de l'être. Il écrivit plusieurs traités que nous n'avons pas.

Cléanthe, né à Asse, en Lycie, succéda à Zénon sous le Stoa. Il avait été d'abord athlète. Son extrême pauvreté lui fit apparemment goûter une philosophie qui prêchait le mépris des richesses. Il s'attacha d'abord à Cratès, qu'il quitta pour Zénon. Le jour, il étudiait; la nuit, il se louait pour tirer de l'eau dans les jardins. Les aréopagites, touchés de sa vertu, lui décernèrent dix mines sur le trésor public; Zénon n'était pas d'avis qu'il les acceptât. Un jour qu'il conduisait des jeunes gens au spectacle, le vent lui enleva son manteau et le laissa tout nu. La fortune et la nature l'avaient traité presque avec la même ingratitude. Il avait l'esprit lent; on l'appelait *l'âne de Zénon*, et il disait qu'on avait raison, car il portait seul toute la charge de ce philosophe. Antigone l'enrichit; mais ce fut sans conséquence pour sa vertu. Cléanthe persista dans la pratique austère du *stoïcisme*. La secte ne perdit rien sous lui de son éclat; le Portique fut plus fréquenté que jamais; il prêchait d'exemple la continence, la sobriété, la patience et le mépris des injures; il estimait les anciens philosophes de ce qu'ils avaient négligé les mots pour s'attacher aux choses; et c'était la raison qu'il donnait de ce que, beaucoup moindres en nombre que de son temps, il y avait cependant parmi eux beaucoup plus d'hommes sages. Il mourut âgé de quatre-vingts ans; il fut attaqué d'un ulcère à la bouche, pour lequel les médecins

lui ordonnèrent l'abstinence des aliments; il passa deux jours sans manger; ce régime lui réussit, mais on ne put le déterminer à reprendre les aliments. Il était, disait-il, trop près du terme pour revenir sur ses pas. On lui éleva, tard à la vérité, une très-belle statue.

Mais personne ne s'est fait plus de réputation parmi les *stoïciens* que Chrysippe de Tarse. Il écouta Zénon et Cléanthe; il abandonna leur doctrine en plusieurs points. C'était un homme d'un esprit prompt et subtil. On le loue d'avoir pu composer jusqu'à cinq cents vers en un jour; mais parmi ces vers y en avait-il beaucoup qu'on pût louer? L'estime qu'il faisait de lui-même n'était pas médiocre. Interrogé par quelqu'un qui avait un enfant sur l'homme à qui il en fallait confier l'instruction : « A moi, lui répondit-il; car si je connaissais un précepteur qui valût mieux, je le prendrais pour moi. » Il avait de la hauteur dans le caractère; il méprisa les honneurs. Il ne dédia point aux rois ses ouvrages, comme c'était la coutume de son temps. Son esprit ardent et porté à la contradiction lui fit des ennemis. Il éleva Carnéade, qui ne profita que trop bien de l'art malheureux de jeter des doutes. Chrysippe en devint lui-même la victime. Il parla librement des dieux; il expliquait la fable des amours de Jupiter et de Junon d'une manière aussi peu décente que religieuse. S'il est vrai qu'il approuvât l'inceste et qu'il conseillât d'user de la chair humaine en aliments, sa morale ne fut pas sans tache. Il laissa un nombre prodigieux d'ouvrages. Il mourut âgé de quatre-vingt-trois ans; on lui éleva une statue dans le Céramique.

Zénon de Tarse, à qui Chrysippe transmet le Portique, fit beaucoup de disciples et peu d'ouvrages.

Diogène le babylonien eut pour maîtres Chrysippe et Zénon. Il accompagna Critolaüs et Carnéade à Rome. Un jour qu'il parlait de la colère, un jeune étourdi lui cracha au visage, et la tranquillité de ce philosophe ne démentit pas son discours. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.

Antipater de Tarse avait été disciple de Diogène et il lui succéda. Ce fut un des antagonistes les plus redoutables de Carnéade.

Panétius de Rhodes laissa les armes, auxquelles il était appelé par sa naissance, pour suivre son goût et se livrer à la philosophie. Il fut estimé de Cicéron, qui l'introduisit dans la

familiarité de Scipion et de Lælius. Panétius fut plus attaché à la pratique du *stoïcisme* qu'à ses dogmes. Il estimait les philosophes qui avaient précédé, mais surtout Platon, qu'il appelait l'*Homère* des philosophes. Il vécut longtemps à Rome, mais il mourut à Athènes. Il eut pour disciples des hommes du premier mérite, Mnésarque, Posidonius, Lælius, Scipion, Fannius, Hécaton, Apollonius, Polybe. Il rejetait la divination de Zénon; il écrivit des Offices; il s'occupa de l'histoire des sectes. Il ne nous reste aucun de ses ouvrages.

Posidonius d'Apamée exerça à Rhodes les fonctions de magistrat et de philosophe; et au sortir de l'école, il s'asseyait sur le tribunal des lois, sans qu'on l'y trouvât déplacé. Pompée le visita. Posidonius était alors tourmenté de la goutte. La douleur ne l'empêcha point d'entretenir le général romain. Il traita en sa présence la question du bon et de l'honnête. Il écrivit différents ouvrages. On lui attribue l'invention d'une sphère artificielle, qui imitait les mouvements du système planétaire; il mourut fort âgé. Cicéron en parle comme d'un homme qu'il avait entendu.

Jason, neveu de Posidonius, professa le *stoïcisme* à Rhodes, après la mort de son oncle.

Des femmes eurent aussi le courage d'embrasser le *stoïcisme*, et de se distinguer dans cette école par la pratique de ses vertus austères.

La secte *stoïcienne* fut le dernier rameau de la secte de Socrate.

*Voyez*, à l'article de la PHILOSOPHIE DES ROMAINS, l'histoire des progrès de la secte stoïque dans cette ville sous la république et sous les empereurs.

*Des restaurateurs de la philosophie stoïcienne parmi les modernes.* Les principaux d'entre eux ont été Juste-Lipse, Scioppius, Heinsius et Gataker.

Juste-Lipse naquit dans le courant de 1547. Il fit ses premières études à Bruxelles, d'où il alla perdre deux ans ailleurs. Il étudia la scolastique chez les jésuites; le goût de l'éloquence et des questions grammaticales l'entraîna d'abord; mais Tacite et Sénèque ne tardèrent pas à le détacher de Donat et de Cicéron. Il fut tenté de se faire jésuite; mais ses parents, qui n'approuvaient pas ce dessein, l'envoyèrent à Louvain, où sa



vocation se perdit. Là il se livra tout entier à la littérature ancienne et à la jurisprudence. Il se lia sous Corneille Valère, leur maître commun, à Delrio, Giselin, Lernet, Shoot et d'autres qui se sont illustrés par leurs connaissances. Il écrivit de bonne heure. Il n'avait que dix-neuf ans, lorsqu'il publia ses livres *de variis lectionibus* : il les dédia au cardinal Pernot de Granville, qui l'aima et le protégea. A Rome, il se plongea dans l'étude des antiquités ; il y connut Manuce, Mercurialis et Muret. De retour de l'Italie en Flandre, il s'abandonna au plaisir, et il ne parut pas se ressouvenir beaucoup de son Épictète ; mais cet écart de jeunesse, bien pardonnable à un homme qui était resté si jeune sans père, sans mère, sans parents, sans tuteurs, ne dura pas. Il revint à l'étude et à la vertu. Il voyagea en France et en Allemagne, en Saxe, en Bohême, satisfaisant partout sa passion pour les sciences et pour les savants. Il s'arrêta quelque temps en Allemagne, où le mauvais état de sa fortune, qui avait disparu au milieu des ravages de la guerre allumée dans son pays, le détermina à abjurer le catholicisme, pour en obtenir une chaire de professeur chez les luthériens. Au fond, indifférent en fait de religion, il n'était ni catholique ni luthérien. Il se maria à Cologne. Il s'éloigna de cette ville pour aller chercher un asile où il pût vivre dans le repos et la solitude ; mais il fut obligé de préférer la sécurité à ces avantages et de se réfugier à Louvain, où il prit le bonnet du docteur en droit. Cet état lui promettait de l'aisance ; mais la guerre semblait le suivre partout ; elle le contraignit d'aller ailleurs enseigner parmi les protestants la jurisprudence et la politique. Ce fut là qu'il prétendit qu'il ne fallait dans un Etat qu'une religion et qu'il fallait pendre, brûler, massacrer ceux qui refusaient de se conformer au culte public : quelle morale à débiter parmi des hommes qui venaient d'exposer leurs femmes, leurs enfants, leur pays, leur fortune, leur vie, pour s'assurer la liberté de la conscience, et dont la terre fumait encore du sang que l'intolérance espagnole avait répandu ! On écrivit avec chaleur contre Juste-Lipse. Il devint odieux ; il médita de se retirer de la Hollande. Sa femme, superstitieuse, le pressait de changer de religion ; les jésuites l'avertissaient ; il augurait mal du succès de la guerre des Provinces-Unies. Il simula une maladie ; il alla

à Spa; il passa quelques années à Liège, et de là il vint à Cologne, où il rentra dans le sein du catholicisme. Cette inconstance ne nuisit pas autant à sa considération qu'à sa tranquillité. Les jésuites, amis aussi chauds qu'ennemis dangereux, le préconisèrent. Il fut appelé par des villes, par des provinces, par des souverains. L'ambition n'était certainement pas son défaut; il se refusa aux propositions les plus avantageuses et les plus honorables. Il mourut à Louvain en 1606, âgé de cinquante-huit ans. Il avait beaucoup souffert et beaucoup travaillé; son érudition était profonde; il n'était presque aucune science dans laquelle il ne fût versé; il avait des lettres, de la critique et de la philosophie. Les langues anciennes et modernes lui étaient familières. Il avait étudié la jurisprudence et les antiquités. Il était grand moraliste; il s'était fait un style particulier, sentencieux, bref, concis et serré. Il avait reçu de la nature de la vivacité, de la chaleur, de la sagacité, de la justesse même, de l'imagination, de l'opiniâtreté et de la mémoire. Il avait embrassé le *stoïcisme*; il détestait la philosophie des écoles. Il ne dépendit pas de lui qu'elle ne s'améliorât. Il écrivit de la politique et de la morale; et quoiqu'il ait laissé un assez grand nombre d'ouvrages, qu'ils aient presque tous été composés dans les embarras d'une vie tumultueuse, il n'y en a pas un qu'on ne lise sans quelque fruit; sa *Physiologie stoïcienne*, son *Traité de la Constance*, ses *Politiques*, ses *Notes sur Tacite et Sénèque*, ne sont pas les moins estimés; il eut des mœurs, de la douceur, de l'humanité, assez peu de religion. Il y a dans sa vie plus d'imprudence que de méchanceté; ses apostasies continuelles sont les suites naturelles de ses principes.

Gaspar Scioppius, dont on a dit tant de bien et tant de mal, marcha sur les pas de Juste-Lipse. Il publia des *Éléments de la philosophie stoïcienne*; ce n'est guère qu'un abrégé de ce qu'on savait avant lui.

Daniel Heinsius a fait le contraire de Scioppius; il a délayé dans une *Oraison de philosophia stoïca* ce que le fougueux Scioppius avait resserré.

Gataker s'est montré fort supérieur à l'un et à l'autre dans son *Commentaire sur l'ouvrage de l'empereur Antonin*. On y retrouve partout un homme profond dans la connaissance des orateurs, des poètes et des philosophes anciens; mais il a ses

préjugés. Il voit souvent Jésus-Christ, saint Paul, les évangélistes, les Pères sous le Portique, et il ne tient pas à lui qu'on ne les prenne pour les disciples de Zénon. Dacier n'était pas éloigné des idées de Gataker.

SUBVENIR, v. n. (*Gram.*), secourir, soulager. J'étais dans la détresse, il ne dédaigna pas de connaître ma misère et d'y *subvenir*. Ma grand'mère resta veuve à trente-trois ans, et elle avait eu vingt-deux enfants, huit dans les quatre premières couches ; il lui en restait dix-neuf vivants autour de sa table. Je ne sais comment elle parvint à les élever et à *subvenir* à tous leurs besoins, avec le peu de fortune qu'elle avait. De tant d'enfants, aucun n'est parvenu au delà de soixante et quinze ans : je n'en ai jamais vu que trois ; je suis encore jeune, et au moment où j'écris, il n'en reste pas un. Avec quelle vitesse les hommes passent ! Comment la nature *subvient*-elle à une diminution si rapide de l'espèce ?

SUIGIDE, s. m. (*Morale*). Le *suicide* est une action par laquelle un homme est lui-même la cause de sa mort. Comme cela peut arriver de deux manières, l'une directe, l'autre indirecte, on distingue aussi dans la morale le *suicide* direct d'avec le *suicide* indirect.

Ordinairement on entend par *suicide* l'action d'un homme qui, de propos délibéré, se prive de la vie d'une manière violente. Pour ce qui regarde la moralité de cette action, il faut dire qu'elle est absolument contre la loi de la nature. On prouve cela de différentes façons. Nous ne rapporterons ici que les raisons principales :

1° Il est sûr que l'instinct que nous sentons pour notre conservation, et qui est naturel à tous les hommes, et même à toutes les créatures, vient du Créateur. On peut donc la regarder comme une loi naturelle gravée dans le cœur de l'homme par le Créateur. Il renferme ses ordres par rapport à notre existence. Ainsi tous ceux qui agissent contre cet instinct qui leur est si naturel, agissent contre la volonté de leur Créateur ;

2° L'homme n'est point le maître de sa vie. Comme il ne se l'est point donnée, il ne peut pas la regarder comme un bien dont il peut disposer comme il lui plaît. Il tient la vie de son Créateur ; c'est une espèce de dépôt qu'il lui a confié. Il n'appartient qu'à lui de retirer son dépôt quand il le trouvera à

propos. Ainsi l'homme n'est point en droit d'en faire ce qu'il veut, et encore moins de le détruire entièrement;

3° Le but que le Créateur a en créant un homme est sûrement qu'il continue à exister et à vivre aussi longtemps qu'il plaira à Dieu; et comme cette fin seule n'est pas digne d'un Dieu si parfait, il faut ajouter qu'il veut que l'homme vive pour la gloire du Créateur, et pour manifester ses perfections. Or ce but est frustré par le *suicide*. L'homme, en se détruisant, enlève du monde un ouvrage qui était destiné à la manifestation des perfections divines.

4° Nous ne sommes pas au monde uniquement pour nous-mêmes. Nous sommes dans une liaison étroite avec les autres hommes, avec notre patrie, avec nos proches, avec notre famille. Chacun exige de nous certains devoirs auxquels nous ne pouvons pas nous soustraire nous-mêmes. C'est donc violer les devoirs de la société que de la quitter avant le temps, et dans le moment où nous pourrions lui rendre les services que nous lui devons. On ne peut pas dire qu'un homme se puisse trouver dans un cas où il soit assuré qu'il n'est d'aucune utilité pour la société. Ce cas n'est point du tout possible. Dans la maladie la plus désespérée, un homme peut toujours être utile aux autres, ne fût-ce que par l'exemple de fermeté, de patience, etc., qu'il leur donne.

Enfin, la première obligation où l'homme se trouve par rapport à soi-même, c'est de se conserver dans un état de félicité, et de se perfectionner de plus en plus. Ce devoir est conforme à l'envie que chacun a de se rendre heureux. En se privant de la vie on néglige donc ce qu'on se doit à soi-même; on interrompt le cours de son bonheur, on se prive des moyens de se perfectionner davantage dans ce monde. Il est vrai que ceux qui se tuent eux-mêmes regardent la mort comme un état plus heureux que la vie; mais c'est en quoi ils raisonnent mal; ils ne peuvent jamais avoir une entière certitude; jamais ils ne pourront démontrer que leur vie est un plus grand malheur que la mort. Et c'est ici la clef pour répondre à diverses questions qu'on forme suivant les différents cas où un homme peut se trouver.

On demande si un soldat peut se tuer pour ne pas tomber entre les mains des ennemis, comme cela est souvent arrivé

dans les siècles passés. A cette question on en peut joindre une autre qui revient au même, et à laquelle on doit faire la même réponse, savoir si un capitaine de vaisseau peut mettre le feu à son navire pour le faire sauter en l'air afin que l'ennemi ne s'en rende pas maître. Quelques-uns d'entre les moralistes croient que le *suicide* est permis dans ces deux cas, parce que l'amour de la patrie est le principe de ces actions. C'est une façon de nuire à l'ennemi pour laquelle on doit supposer le consentement du souverain qui veut faire tort à son ennemi de quelque façon que ce soit. Ces raisons, quoique spécieuses, ne sont cependant pas sans exception. D'abord il est sûr que, dans un cas de cette importance, il ne suffit pas de supposer le consentement du souverain. Pendant que le souverain n'a pas déclaré sa volonté expressément, il faut regarder le cas comme douteux ; or, dans un cas douteux, on ne doit point prendre le parti le plus violent, et qui choque tant d'autres devoirs qui sont clairs et sans contestation.

Cette question a donné occasion à une seconde, savoir s'il faut obéir à un prince qui vous ordonne de vous tuer. Voici ce qu'on répond ordinairement. Si l'homme qui reçoit cet ordre est un criminel qui mérite la mort, il doit obéir sans craindre de commettre un *suicide* punissable, parce qu'il ne fait en cela que ce que le bourreau devrait faire. La sentence de mort étant prononcée, ce n'est pas lui qui s'ôte la vie, c'est le juge auquel il obéit comme un instrument qui la lui ôte. Mais si cet homme est un innocent, il vaut mieux qu'il refuse d'exécuter cet ordre, parce qu'aucun souverain n'a droit sur la vie d'un innocent. On propose encore cette troisième question, savoir si un malheureux, condamné à une mort ignominieuse et douloureuse, peut s'y soustraire en se tuant lui-même. Tous les moralistes sont ici pour la négative. Un tel homme enfreint le droit que le magistrat a sur lui pour le punir ; il frustre en même temps le but qu'on a d'inspirer par le châtement de l'horreur pour des crimes semblables au sien.

Disons un mot du *suicide* indirect. On entend par là toute action qui occasionne une mort prématurée, sans qu'on ait eu précisément l'intention de se la procurer. Cela se fait ou en se livrant aux emportements des passions violentes, ou en menant une vie dérégulée, ou en se retranchant le nécessaire par une

avarice honteuse, ou en s'exposant imprudemment à un danger évident. Les mêmes raisons qui défendent d'attenter à sa vie directement condamnent aussi le *suicide* indirect, comme il est aisé de le voir.

Pour ce qui regarde l'imputation du *suicide*, il faut remarquer qu'elle dépend de la situation d'esprit où un homme se trouve avant et au moment qu'il se tue. Si un homme qui a le cerveau dérangé, ou qui est tombé dans une noire mélancolie, ou qui est en frénésie, si un tel homme se tue, on ne peut pas regarder son action comme un crime, parce que dans un tel état on ne sait pas ce qu'on fait ; mais s'il le fait de propos délibéré, l'action lui est imputée dans son entier. Car, quoiqu'on objecte qu'aucun homme jouissant de la raison ne peut se tuer, et qu'effectivement tous les meurtriers d'eux-mêmes puissent être regardés comme des fous dans le moment qu'ils s'ôtent la vie, il faut cependant prendre garde à leur vie précédente. C'est là où se trouve ordinairement l'origine de leur désespoir. Peut-être qu'ils ne savent pas ce qu'ils font dans le moment qu'ils se tuent, tant leur esprit est troublé par leurs passions ; mais c'est leur faute. S'ils avaient tâché de dompter leurs passions dès le commencement, ils auraient sûrement prévenu les malheurs de leur état présent ; ainsi la dernière action étant une suite des actions précédentes, elle leur est imputée avec les autres.

Le *suicide* a toujours été un sujet de contestation parmi les anciens philosophes ; les stoïciens<sup>7</sup> le permettaient à leurs sages. Les platoniciens soutenaient que la vie est une station dans laquelle Dieu a placé l'homme, que par conséquent il ne lui est point permis de l'abandonner suivant sa fantaisie. Parmi les modernes, l'abbé de S. Cyran a soutenu qu'il y a quelques cas où on peut se tuer. Voici le titre de son livre : *Question royale, où est montré en quelle extrémité, principalement en temps de paix, le sujet pourrait être obligé de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne.*

Quoiqu'il ne soit point douteux que l'Église chrétienne ne condamne le *suicide*, il s'est trouvé des chrétiens qui ont voulu le justifier. De ce nombre est le docteur Donne, savant théologien anglais, qui, sans doute pour consoler ses compatriotes, que la mélancolie détermine assez souvent à se donner la mort,

entreprit de prouver que le *suicide* n'est point défendu dans l'Écriture sainte, et ne fut point regardé comme un crime dans les premiers siècles de l'Église.

Son ouvrage, écrit en anglais, a pour titre, ΒΙΑΘΑΝΑΤΟΣ : *a declaration of that paradoxe or thesis, that self-homicide is not so naturally sin and that it may never be otherwise, etc. London, 1700* ; ce qui signifie *Exposition d'un paradoxe ou système qui prouve que le suicide n'est pas toujours un péché naturel. Londres, 1700*. Ce docteur Donne mourut doyen de Saint-Paul, dignité à laquelle il parvint après la publication de son ouvrage.

Il prétend prouver dans son livre que le *suicide* n'est opposé ni à la loi de la nature, ni à la raison, ni à la loi de Dieu révélée. Il montre que, dans l'Ancien Testament, des hommes agréables à Dieu se sont donné la mort à eux-mêmes ; ce qu'il prouve par l'exemple de Samson, qui mourut écrasé sous les ruines d'un temple qu'il fit tomber sur les Philistins et sur lui-même. Il s'appuie encore de l'exemple d'Éléazar, qui se fit écraser sous un éléphant en combattant pour sa patrie ; action qui est louée par saint Ambroise. Tout le monde connaît, chez les païens, les exemples de Codrus, Curtius, Decius, Lucrèce, Caton, etc.

Dans le Nouveau Testament, il veut fortifier son système par l'exemple de Jésus-Christ, dont la mort fut volontaire. Il regarde un grand nombre de martyrs comme de vrais *suicides*, ainsi qu'une foule de solitaires et de pénitents qui se sont fait mourir peu à peu. Saint Clément exhorte les premiers chrétiens au martyre, en leur citant l'exemple des païens qui se devoaient pour leur patrie. *Stromat.* lib , iv. Tertullien condamnait ceux qui fuyaient la persécution. *Voyez* Tertullien, *de Fuga*, Propos. 11. Du temps des persécutions, chaque chrétien, pour arriver au ciel, affrontait généreusement la mort, et lorsqu'on suppliciait un martyr, les assistants s'écriaient : *Je suis aussi chrétien*. Eusèbe rapporte qu'un martyr nommé Germanus irritait les bêtes pour sortir plus promptement de la vie. Saint Ignace, évêque d'Antioche, dans sa lettre aux fidèles de Rome, les prie de ne point solliciter sa grâce, *voluntarius morior quia mihi utile est mori*.

Bodin rapporte, d'après Tertullien, que, dans une persécu-

tion qui s'éleva contre les chrétiens d'Afrique, l'ardeur pour le martyre fut si grande, que le proconsul, lassé lui-même de supplices, fit demander par le crieur public *s'il y avait encore des chrétiens qui demandassent à mourir*. Et comme on entendit une voix générale qui répondait que *oui*, le proconsul leur dit de s'aller pendre et noyer eux-mêmes pour en épargner la peine aux juges. *Voy. Bodin, Demoust.*, lib. iv, cap. iii, ce qui prouve que dans l'Église primitive les chrétiens étaient affamés du martyre, et se présentaient volontairement à la mort. Ce zèle fut arrêté par la suite au concile de Laodicée, canon xxxiii, et au premier de Carthage, canon ii, dans lesquels l'Église distingua les vrais martyrs des faux; et il fut défendu de s'exposer volontairement à la mort; cependant l'histoire ecclésiastique nous fournit des exemples de saints et de saintes, honorés par l'Église, qui se sont exposés à une mort indubitable; c'est ainsi que sainte Pélagie et sa mère se précipitèrent par une fenêtre et se noyèrent. *Voyez saint Augustin, de Civit. Dei*, lib. i, cap. xxv. Sainte Apollonie courut se jeter dans le feu. Baronius dit sur la première, qu'il ne sait que dire de cette action, *quid ad hæc dicamus non habemus*. Saint Ambroise dit aussi à son sujet que *Dieu ne peut s'offenser de notre mort, lorsque nous la prenons comme un remède*. *Voyez Ambros., de Virginitate*, lib. iii.

Le théologien anglais confirme encore son système par l'exemple de nos missionnaires qui, de plein gré, s'exposent à une mort assurée, en allant prêcher l'Évangile à des nations qu'ils savent peu disposées à le recevoir; ce qui n'empêche point l'Église de les placer au rang des saints, et de les proposer comme des objets dignes de la vénération des fidèles; tels sont saint François de Xavier et beaucoup d'autres que l'Église a canonisés.

Le docteur Donne confirme encore sa thèse par une constitution apostolique, rapportée au liv. iv, chap. vii et ix, qui dit formellement qu'un homme doit plutôt consentir à mourir de faim que de recevoir de la nourriture de la main d'un excommunié. Athénagoras dit que plusieurs chrétiens de son temps se mutilaient et se faisaient eunuques. Saint Jérôme nous apprend que saint Marc l'évangéliste se coupe le pouce pour n'être point fait prêtre. *Voyez Prolegomena in Marcum*.



Enfin, le même auteur met au nombre des *suicides* les pénitents qui, à force d'austérités, de macérations et de tourments volontaires, nuisent à leur santé et accélèrent leur mort; il prétend que l'on ne peut faire le procès aux *suicides* sans le faire aux religieux et aux religieuses qui se soumettent volontairement à une règle assez austère pour abrégier leurs jours. Il rapporte la règle des chartreux, qui leur défend de manger de la viande, quand même cela pourrait leur sauver la vie; c'est ainsi que M. Donne établit son système, qui ne sera certainement point approuvé par les théologiens orthodoxes.

En 1732, Londres vit un exemple d'un *suicide* mémorable, rapporté par M. Smollet, dans son *Histoire d'Angleterre*. Le nommé Richard Smith et sa femme, mis en prison pour dettes, se pendirent l'un et l'autre après avoir tué leur enfant; on trouva dans leur chambre deux lettres adressées à un ami, pour lui recommander de prendre soin de leur chien et de leur chat; ils eurent l'attention de laisser de quoi payer le porteur de ces billets, dans lesquels ils expliquaient les motifs de leur conduite; ajoutant qu'ils ne croyaient pas que Dieu pût trouver du plaisir à voir ses créatures malheureuses et sans ressources; qu'au reste, ils se résignaient à ce qu'il lui plairait ordonner d'eux dans l'autre vie, se confiant entièrement dans sa bonté. Alliage bien étrange de religion et de crime!

## T

TENIR, v. a. n. (*Gram.*). Il y a peu de verbes qui aient un aussi grand nombre d'acceptions: il signifie *posséder*; *tenir* une lettre, un livre, un pistolet, un glaive, l'encensoir, le sceptre, une place, la campagne, la vie d'un autre; à la gorge, aux cheveux, en prison, par la main, à un mur, à un clou, à un filet, à un grand, à quelqu'un, par des liaisons, par intérêt, par amitié, par goût, par son poste; à son roi, à sa maîtresse, à ses enfants, à sa femme, à son culte, à son gouvernement, à son pays, à ses maîtres; contre la raison, la violence, la persé-

cution, le mauvais temps, l'orage, le froid, la pluie, la chaleur; de son père, de sa mère; du bleu, du jaune, du violet, de l'or, de l'argent, du cuivre, ou tel autre alliage; chapitre, assemblée, conseil, concert; la main à l'exécution, l'œil à la chose, sa parole, son serment, à l'humeur, à la vertu, à sa haine; la plume, la caisse, la bourse, boutique, magasin, salle d'armes; auberge, académie, manège, table, son coin, son quant-à-moi, son sérieux; un muid, une pinte, un grand nombre d'objets, beaucoup de monde, à ses frais et dépens, à gage, à titre d'écuyer, de femme de compagnie, en alarme, en joie, en suspens, la mer, un mauvais propos, un discours ingénieux et poli; le dé, la conversation, la balle, la queue de la poêle, etc.; d'où l'on voit que, de quelque manière que ce verbe s'emploie, il marque toujours une sorte de jouissance ou de possession.

THÉOCRATIE, s. f. (*Hist. anc. et politiq.*). C'est ainsi que l'on nomme un gouvernement dans lequel une nation est soumise immédiatement à Dieu, qui exerce sa souveraineté sur elle, et lui fait connaître ses volontés par l'organe des prophètes et des ministres à qui il lui plaît de se manifester.

La nation des Hébreux nous fournit le seul exemple d'une vraie *théocratie*. Ce peuple, dont Dieu avait fait son héritage, gémissait depuis longtemps sous la tyrannie des Égyptiens, lorsque l'Éternel, se souvenant de ses promesses, résolut de briser ses liens, et de le mettre en possession de la terre qu'il lui avait destinée. Il suscita pour sa délivrance un prophète, à qui il communiqua ses volontés; ce fut Moïse. Dieu le choisit pour être le libérateur de son peuple et pour lui prescrire des lois dont lui-même était l'auteur. Moïse ne fut que l'organe et l'interprète des volontés du ciel, il était le ministre de Dieu, qui s'était réservé la souveraineté sur les Israélites; ce prophète leur prescrivit en son nom le culte qu'ils devaient suivre et les lois qu'ils devaient observer.

Après Moïse, le peuple hébreu fut gouverné par des juges que Dieu lui permit de choisir. La *théocratie* ne cessa point pour cela; les juges étaient les arbitres des différends, et les généraux des armées: assistés par un sénat de soixante et dix vieillards, il ne leur était point permis ni de faire de nouvelles lois, ni de changer celles que Dieu avait prescrites; dans les circonstances extraordinaires, on était obligé de consulter le grand-

prêtre et les prophètes pour savoir les volontés du ciel : ainsi on réglait sa conduite d'après les inspirations immédiates de la Divinité. Cette *théocratie* dura jusqu'au temps de Samuel ; alors les Israélites, par une ingratitude inouïe, se lassèrent d'être gouvernés par les ordres de Dieu même ; ils voulurent, à l'exemple des nations idolâtres, avoir un roi qui les commandât et qui fit respecter leurs armes. Le prophète Samuel, consulté sur ce changement, s'adresse au Seigneur, qui lui répond : *J'ai entendu le peuple*, ce n'est pas toi qu'il rejette, *c'est moi-même*. Alors l'Éternel dans sa colère consent à lui donner un roi ; mais ce n'est point sans ordonner à son prophète d'annoncer à ces ingrats les inconvénients de cette royauté qu'ils préféreraient à la *théocratie*.

« Voici, leur dit Samuel, quel sera le droit du roi qui régnera sur vous : il prendra vos fils et se fera porter sur leurs épaules ; il traversera les villes en triomphe ; parmi vos enfants, les uns marcheront à pied devant lui, et les autres le suivront comme de vils esclaves ; il les fera entrer par force dans ses armées ; il les fera servir à labourer ses terres et à couper ses moissons ; il choisira parmi eux les artisans de son luxe et de sa pompe ; il destinera vos filles à des services vils et bas ; et il donnera vos meilleurs héritages à ses favoris et à ses serviteurs ; pour enrichir ses courtisans, il prendra la dîme de vos revenus ; enfin vous serez ses esclaves, et il vous sera inutile d'implorer sa clémence, parce que Dieu ne vous écoutera pas, d'autant que vous êtes les ouvriers de votre malheur ». Voyez *Samuel*, chap. viii, v. 9. C'est ainsi que le prophète exposa aux Israélites les droits que s'arrogerait leur roi ; telles sont les menaces que Dieu fit à son peuple, lorsqu'il voulut se soustraire à son pouvoir pour se soumettre à celui d'un homme. Cependant la flatterie s'est servie des menaces mêmes du prophète pour en faire des titres aux despotes. Des hommes pervers et corrompus ont prétendu que par ces mots l'Être suprême approuvait la tyrannie, et donnait sa sanction à l'abus du pouvoir. Quoique Dieu eût fait connaître ainsi aux Hébreux les dangers du pouvoir qu'ils allaient conférer à l'un d'entre eux, ils persistèrent dans leur demande. « Nous serons, dirent-ils, comme les autres nations ; nous voulons un roi qui nous juge, et qui marche à notre tête contre nos ennemis. » Samuel rend

compte à Dieu de l'obstination de son peuple ; l'Éternel, irrité, ne lui répond que par ces mots : *Donne-leur un roi* : le prophète obéit en leur donnant Saül ; ainsi finit la *théocratie*.

Quoique les Israélites soient le seul peuple qui nous fournisse l'exemple d'une vraie *théocratie*, on a vu cependant des imposteurs qui, sans avoir la mission de Moïse, ont établi sur des peuples ignorants et séduits un empire qu'ils leur persuadaient être celui de la Divinité. Ainsi, chez les Arabes, Mahomet s'est rendu le prophète, le législateur, le pontife et le souverain d'une nation grossière et subjuguée ; l'*Alcoran* renferme à la fois les dogmes, la morale et les lois civiles des musulmans ; on sait que Mahomet prétendait avoir reçu ces lois de la bouche de Dieu même ; cette prétendue *théocratie* dura pendant plusieurs siècles sous les califes, qui furent les souverains et les pontifes des Arabes. Chez les Japonais, la puissance du *Dairi* ou de l'empereur ecclésiastique ressemblait à une *théocratie*, avant que le *Cubo* ou empereur séculier eût mis des bornes à son autorité. On trouve des vestiges d'un empire pareil chez les anciens Gaulois ; les druides exercent les fonctions de prêtres et de juges des peuples. Chez les Éthiopiens et les Égyptiens, les prêtres ordonnaient aux rois de se donner la mort lorsqu'ils avaient déplu à la Divinité ; en un mot, il n'est guère de pays où le sacerdoce n'ait fait des efforts pour établir son autorité sur les âmes et sur les corps des hommes.

Quoique Jésus-Christ ait déclaré que son royaume n'est pas de ce monde, dans des siècles d'ignorance on a vu des pontifes chrétiens s'efforcer d'établir leur puissance sur les ruines de celle des rois ; ils prétendaient disposer des couronnes avec une autorité qui n'appartient qu'au souverain de l'univers.

Telles ont été les prétentions et les maximes des Grégoire VII, des Boniface VIII et de tant d'autres pontifes romains qui, profitant de l'imbécillité superstitieuse des peuples, les ont armés contre leurs souverains naturels, et ont couvert l'Europe de carnage et d'horreurs ; c'est sur les cadavres sanglants de plusieurs millions de chrétiens que les représentants du Dieu de paix ont élevé l'édifice d'une puissance chimérique, dont les hommes ont été longtemps les tristes jouets et les malheureuses victimes. En général, l'histoire et l'expérience nous prouvent que le sacerdoce s'est toujours efforcé d'introduire sur la terre

une espèce de *théocratie* ; les prêtres n'ont voulu se soumettre qu'à Dieu, ce souverain invisible de la nature, ou à l'un d'entre eux, qu'ils avaient choisi pour représenter la Divinité : ils ont voulu former dans les États un État séparé indépendant de la puissance civile ; ils ont prétendu ne tenir que de la Divinité les biens dont les hommes les avaient visiblement mis en possession. C'est à la sagesse des souverains à réprimer ces prétentions ambitieuses et idéales, et à contenir tous les membres de la société dans les justes bornes que prescrivent la raison et la tranquillité des États.

Un auteur moderne a regardé la *théocratie* comme le premier des gouvernements que toutes les nations aient adoptés ; il prétend qu'à l'exemple de l'univers, qui est gouverné par un seul Dieu, les hommes réunis en société ne voulurent d'autre monarque que l'Être suprême. Comme l'homme n'avait que des idées imparfaites et humaines de ce monarque céleste, on lui éleva un palais, un temple, un sanctuaire et un trône : on lui donna des officiers et des ministres. On ne tarda point à représenter le roi invisible de la société par des emblèmes et des symboles qui indiquaient quelques-uns de ses attributs ; peu à peu l'on oublia ce que le symbole désignait, et l'on rendit à ce symbole ce qui n'était dû qu'à la Divinité qu'il représentait ; ce fut là l'origine de l'idolâtrie à laquelle les prêtres, faute d'instruire les peuples, ou par intérêt, donnèrent eux-mêmes lieu. Ces prêtres n'eurent point de peine à gouverner les hommes au nom des idoles muettes et inanimées dont ils étaient les ministres ; une affreuse superstition couvrit la face de la terre sous ce gouvernement sacerdotal ; il multiplia à l'infini les sacrifices, les offrandes, en un mot toutes les pratiques utiles aux ministres visibles de la Divinité cachée. Les prêtres, enorgueillis de leur pouvoir, en abusèrent étrangement ; ce fut leur incontinence qui, suivant l'auteur, donna naissance à cette race d'hommes qui prétendaient descendre des dieux, et qui sont connus dans la *Mythologie* sous le nom de *demi-dieux*. Les hommes, fatigués du joug insupportable des ministres de la *théocratie*, voulurent avoir au milieu d'eux des symboles vivants de la Divinité ; ils choisirent donc des rois, qui furent pour eux les représentants du monarque invisible. Bientôt on leur rendit les mêmes honneurs qu'on avait rendus avant eux aux symboles

de la *théocratie*; ils furent traités en dieux, et ils traitèrent en esclaves les hommes, qui, croyant être toujours soumis à l'Être suprême, oublièrent de restreindre par des lois salutaires le pouvoir dont pouvaient abuser ses faibles images. C'est là, suivant l'auteur, la vraie source du despotisme, c'est-à-dire de ce gouvernement arbitraire et tyrannique sous lequel gémissent encore aujourd'hui les peuples de l'Asie, sans oser réclamer les droits de la nature et de la raison, qui veulent que l'homme soit gouverné pour son bonheur.

THÉOSOPHES (LES). (*Histoire de la philosophie*) Voici peut-être l'espèce de philosophie la plus singulière. Ceux qui l'ont professée regardaient en pitié la raison humaine; ils n'avaient nulle confiance dans sa lueur ténébreuse et trompeuse; ils se prétendirent éclairés par un principe intérieur, surnaturel et divin, qui brillait en eux et s'y éteignait par intervalles; qui les élevait aux connaissances les plus sublimes lorsqu'il agissait, ou qui les laissait tomber dans l'état d'imbécillité naturelle lorsqu'il cessait d'agir; qui s'emparait violemment de leur imagination, qui les agitait, qu'ils ne maîtrisaient pas, mais dont ils étaient maîtrisés, et qui les conduisait aux découvertes les plus importantes et les plus cachées sur Dieu et sur la nature; c'est ce qu'ils ont appelé la *théosophie*.

Les *théosophes* ont passé pour des fous auprès de ces hommes tranquilles et froids, dont l'âme pesante ou rassise n'est susceptible ni d'émotion, ni d'enthousiasme, ni de ces transports dans lesquels l'homme ne voit point, ne sent point, ne juge point ne parle point, comme dans son état habituel. Ils ont dit de Socrate et de son démon que si le sage de la Grèce y croyait, c'était un insensé, et que s'il n'y croyait pas, c'était un fripon.

Me sera-t-il permis de dire un mot en faveur du démon de Socrate et de celui des *théosophes*? Nous avons tous des pressentiments, et ces pressentiments sont d'autant plus justes et plus prompts que nous avons plus de pénétration et d'expérience. Ce sont des jugements subits auxquels nous sommes entraînés par certaines circonstances très-déliées. Il n'y a aucun fait qui ne soit précédé et qui ne soit accompagné de quelques phénomènes. Quelque fugitifs, momentanés et subtils que soient ces phénomènes, les hommes doués d'une grande sensibilité,

que tout frappe, à qui rien n'échappe, en sont affectés, mais souvent dans un moment où ils n'y attachent aucune importance. Ils reçoivent une foule de ces impressions. La mémoire du phénomène passe ; mais celle de l'impression se réveillera dans l'occasion : alors ils prononcent que tel événement aura lieu ; il leur semble que c'est une voix secrète qui parle au fond de leur cœur, et qui les avertit. Ils se croient inspirés, et ils le sont en effet, non par quelque puissance surnaturelle et divine, mais par une prudence particulière et extraordinaire. Car, qu'est-ce que la prudence, sinon une supposition dans laquelle nous sommes portés à regarder les circonstances diverses où nous nous trouvons comme les causes possibles d'effets à craindre ou à espérer dans l'avenir ? Or, il arrive que cette supposition est quelquefois fondée sur une infinité de choses légères que nous avons vues, aperçues, senties, dont nous ne pouvons plus nous rendre compte, ni à nous-mêmes, ni aux autres, mais qui n'en ont pas une liaison moins nécessaire ni moins forte avec l'objet de notre crainte et de notre espérance. C'est une multitude d'atomes imperceptibles chacun, mais qui, réunis, forment un poids considérable, qui nous incline, sans presque savoir pourquoi. Dieu voit l'ordre de l'univers entier dans la plus petite molécule de la matière. La prudence de certains hommes privilégiés tient un peu de cet attribut de la Divinité. Ils rapprochent les analogies les plus éloignées ; ils voient des liaisons presque nécessaires où les autres sont loin d'avoir des conjectures. Les passions ont chacune leur physionomie particulière. Les traits s'altèrent sur le visage à mesure qu'elles se succèdent dans l'âme. Le même homme présente donc à l'observateur attentif un grand nombre de masques divers. Ces masques des passions ont des traits caractéristiques et communs dans tous les hommes. Ce sont les mêmes viscères intérieurs qui se meuvent dans la joie, dans l'indignation, dans la colère, dans la frayeur, dans le moment de la dissimulation, du mensonge, du ressentiment. Ce sont les mêmes muscles qui se détendent ou se resserrent à l'extérieur, les mêmes parties qui se contractent ou qui s'affaissent ; si la passion était permanente elle nous ferait une physionomie permanente, et fixerait son masque sur notre visage. Qu'est-ce donc qu'un physionomiste ? C'est un homme qui connaît les masques des passions,

qui en a des représentations très-présentes, qui croit qu'un homme porte, malgré qu'il en ait, le masque de sa passion dominante, et qui juge des caractères des hommes d'après les masques habituels qu'il leur voit. Cet art est une branche de la sorte de divination dont il s'agit ici.

Si les passions ont leurs physionomies particulières, elles ont aussi leurs gestes, leur ton, leur expression. Pourquoi n'ai-je point été surpris qu'un homme que j'avais regardé pendant de longues années comme un homme de bien ait eu tout à coup la conduite d'un coquin? C'est qu'au moment où j'apprends son action je me rappelle une foule de petites choses qui me l'avaient annoncé d'avance, et que j'avais négligées <sup>1</sup>.

Les *théosophes* ont tous été chimistes; ils s'appelaient les *philosophes par le feu*. Or, il n'y a aucune science qui offre à l'esprit plus de conjectures déliées, qui le remplisse d'analogies plus subtiles que la chimie. Il vient un moment où toutes ces analogies se présentent en foule à l'imagination du chimiste : elles l'entraînent; il tente en conséquence une expérience qui lui réussit, et il attribue à un commerce intime de son âme avec quelque intelligence supérieure ce qui n'est que l'effet subit d'un long exercice de son art. Socrate avait son démon, Paracelse avait le sien, et ce n'étaient l'un et l'autre ni deux fous, ni deux fripons, mais deux hommes d'une pénétration surprenante, sujets à des illuminations brusques et rapides, dont ils ne cherchaient point à se rendre raison.

Nous ne prétendons point étendre cette apologie à ceux qui ont rempli l'intervalle de la terre aux cieux de natures moyennes entre l'homme et Dieu, qui leur obéissaient, et qui ont accredité sur la terre toutes les rêveries de la magie, de l'astrologie et de la cabale. Nous abandonnons ces *théosophes* à toutes les épithètes qu'on voudra leur donner.

La secte des *théosophes* a été très-nombreuse. Nous ne parlerons que de ceux qui s'y sont fait un nom, tels que Paracelse, Valentin, Fludd, Boëhmius, les Van-Helmont et Poiret.

Philippe Auréolus Théophraste Paracelse Bombast de Hohenheim naquit en Suisse en 1493. Il n'y a sortes de calomnies que ses ennemis n'aient hasardées contre lui. Ils ont dit qu'un

1. Diderot veut parler ici de J.-J. Rousseau. (N.)



soldat lui avait coupé les testicules, dans la Carinthie où il était employé à conduire un troupeau d'oies. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premières années de sa vie furent dissolues, et qu'il n'eut jamais de goût pour les femmes. Il garda le célibat. Son père prit sur lui-même le soin de son éducation. Il lui montra les humanités, et l'instruisit des principes de la médecine; mais cet enfant, doué d'un génie surprenant, et dévoré du désir de connaître, ne demeura pas longtemps sous l'aile paternelle. Il entreprit dans l'âge le plus tendre les voyages les plus longs et les plus pénibles, ne méprisant ni aucun homme ni aucune connaissance, et conférant indistinctement avec tous ceux dont il espérait tirer quelque lumière. Il souffrit beaucoup; il fut emprisonné trois fois; il servit; il fut exposé à toutes les misères de la nature humaine: ce qui ne l'empêcha point de suivre l'impulsion de son enthousiasme, et de parcourir presque toutes les contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. L'enthousiasme est le germe de toutes les grandes choses, bonnes ou mauvaises. Qui est-ce qui pratiquera la vertu au milieu des traverses qui l'attendent, sans enthousiasme? Qui est-ce qui se consacrera aux travaux continuels de l'étude, sans enthousiasme? Qui est-ce qui sacrifiera son repos, sa santé, son bonheur, sa vie, aux progrès des sciences et des arts et à la recherche de la vérité, sans enthousiasme? Qui est-ce qui se ruinera, qui est-ce qui mourra pour son ami, pour ses enfants, pour son pays, sans enthousiasme? Paracelse descendait à vingt ans dans les mines de l'Allemagne; il s'avancait dans la Russie; il était sur les frontières de la Tartarie; apprenait-il qu'un homme possédait quelque secret, de quelque état qu'il fût, en quelque coin de la terre qu'il fût relégué, il le visitait. Il s'occupait particulièrement à recueillir les ouvrages des chimistes; il allait au fond des monastères les arracher aux vers, aux rats et à la poussière; il feuilletait jour et nuit Raymond Lulle et Arnaud de Villeneuve; il conférait sans dédain avec les charlatans, les vieilles, les bergers, les paysans, les mineurs, les ouvriers; il vécut familièrement avec des personnes du rang le plus distingué, des prêtres, des abbés, des évêques. Il disait avoir plus appris de ceux que le monde appelle des *ignorants* que toute l'école galénique ne savait; il faisait peu de cas des auteurs anciens; il en abandonna la lecture de

bonne heure; il pensait qu'il y avait plus de temps à perdre avec eux que de vraies connaissances à recueillir. Il affectait surtout le plus grand mépris pour les médecins qui l'avaient précédé. Les médecins de son temps ne le lui pardonnèrent pas. Il brûla publiquement à Bâle les ouvrages d'Avicenne; mon maître, disait-il, je n'en reconnais point d'autres que la nature et moi. Il substitua les préparations chimiques à la pharmacie galénique. Ses succès dans les cas les plus désespérés lui firent une réputation incroyable. Jean Frobenius, qui s'est immortalisé, sinon par l'invention, du moins par la perfection de l'art typographique, était tourmenté de la goutte au pied droit; les remèdes qu'on lui ordonnait ne faisaient qu'irriter son mal; on était sur le point de lui couper le pied; Paracelse le vit et le guérit. Si l'on en croit Van-Helmont, la lèpre, l'asthme, la gangrène, la paralysie, l'épilepsie, la pierre, l'hydropisie, la goutte, le cancer, et toutes ces maladies qui font le désespoir de nos médecins, ne lui résistaient pas. Les habitants de Bâle l'appelèrent à eux, et le nommèrent à une chaire de physique. Il fit ses leçons en langue vulgaire, et il eut l'auditoire le plus nombreux. Il ne savait point de grec; la langue latine lui était peu familière; d'ailleurs, il avait un si grand nombre d'idées qui lui étaient propres, et qui n'avaient point de nom dans aucun idiome, soit ancien, soit moderne, qu'il eût été obligé de s'en faire un particulier. Il s'appliqua beaucoup plus à l'étude de la matière médicale, à la pratique de la chimie, à la connaissance et à la cure des maladies, qu'à la théorie et à l'érudition de l'art. Cependant il ne négligea pas entièrement ces dernières parties. Il fit un usage surprenant du laudanum, qu'on appelait dans son école *le remède* par excellence. Il parle souvent dans ses ouvrages de l'azote qu'il définit *lignum et linea vitæ*. On prétend que cet azote est le remède universel, la pierre philosophale. Il aurait pu jouir à Bâle de la considération des hommes et du repos, les deux plus grands biens de la vie; mais il connaissait l'ignorance et les autres vices de ses collègues, et il s'en expliquait sans ménagement. Ses cures les ulcéraient; ses découvertes les humiliaient; son désintéressement leur reprochait sans cesse leur avarice; ils ne purent supporter un homme d'un mérite si affligeant; ils cherchèrent l'occasion de le mortifier. L'imprudent et vain Paracelse la leur

offrit : il entreprit la guérison d'un chanoine de Bâle : il en vint à bout ; les magistrats réglèrent son honoraire à un prix dont la modicité choqua Paracelse ; il s'en plaignit avec amertume ; il se compromit par l'indiscrétion de sa plainte, et il fut obligé de sortir de Bâle et de se réfugier en Alsace, où il trouva des hommes qui surent honorer et récompenser ses talents. Oporinus, son disciple, et le conducteur de son laboratoire, préparait les médicaments, Paracelse les administrait ; mais cet homme avait pris du goût pour la vie errante et vagabonde. Il quitta l'Alsace, il revint en Suisse, il disparut pendant onze ans. Il disait qu'il ne convenait point à un homme né pour soulager le genre humain de se fixer à un point de la terre, ni à celui qui savait lire dans le livre de la nature d'en avoir toujours le même feuillet ouvert sous les yeux. Il parcourut l'Autriche, la Suisse, la Bavière, guérissant les corps, et infectant les âmes d'un système particulier de théologie qu'il s'était fait. Il mourut à Salzbourg en 1541.

Ce fut un homme d'un mérite éclatant et d'une vanité prodigieuse : il souffrait avec impatience qu'on le comparât à Luther, et qu'on le mit au nombre des disciples de cet hérésiarque. Qu'il fasse son affaire, disait-il, et qu'il me laisse faire la mienne ; si je me mêlais de réforme, je m'en tirerais mieux que lui : on ne nous associe que pour nous perdre. On lui attribue la connaissance de transmuier les métaux ; il est le fondateur de la pharmacie chimique ; il exerça la médecine avec le plus grand succès ; il a bien mérité du genre humain, par les préparations dont il a enrichi l'art de guérir les maladies. Ses ennemis l'accusèrent de plagiat ; il les défia de montrer dans quelque auteur que ce fût le moindre vestige de la plus petite de ses découvertes, et ils restèrent muets : on lui reprocha la barbarie de ses termes et son obscurité, et ce fut avec raison. Ce ne fut pas non plus un homme pieux : l'habitude de fréquenter le bas peuple le rendit crapuleux ; les chagrins, la débauche et les veilles lui dérangèrent la tête ; il passa pour sorcier, ce qui signifie aujourd'hui que ses contemporains étaient des imbéciles. Il se brouilla avec les théologiens : le moyen de penser d'après soi et de ne pas se brouiller avec eux ! Il a beaucoup écrit ; la plupart de ceux qui le jugent, soit en bien, soit en mal, n'ont pas lu une ligne de ses ouvrages : il a laissé un

grand nombre de disciples mal instruits, téméraires; ils ont nui à la réputation de leur maître, par la maladresse qu'ils ont montrée dans l'application de ses remèdes.

Il eut pour disciple, pour secrétaire et pour ami, Oporinus. Adam de Bodestan professa le premier publiquement sa doctrine. Jacques Gohory la fit connaître à Paris. Gérard Dornée expliqua sa méthode et ses procédés chimiques. Michel Toxite s'appliqua à définir ses mots obscurs. Oswald Crollius réduisit le paracelsisme en système. Henri Kunrath et Joseph-François Burrhus laissèrent là ce qu'il y avait de vrai et d'important, pour se précipiter dans le *théosophisme*.

Voici les principaux axiomes de la doctrine de Paracelse, autant qu'il est possible de les recueillir d'après un auteur aussi obscur et aussi décousu.

La vraie philosophie et la médecine ne s'apprennent ni des anciens, ni par la créature; elles viennent de Dieu; il est le seul auteur des arcanes; c'est lui qui a signé chaque être de ses propriétés.

Le médecin naît par la lumière de la nature et de la grâce, de l'homme interne et invisible, de l'ange qui est en nous, par la lumière de la nature qui fait à son égard la fonction de maître qui l'instruit; c'est l'exercice qui le perfectionne et le confirme; il a été produit par l'institution de Dieu et de la nature.

Ce ne sont pas les songes vains des hommes qui servent de base à cette philosophie et médecine; mais la nature que Dieu a imprimée de son doigt aux corps sublunaires; mais surtout aux métaux: leur origine remonte donc à Dieu.

Cette médecine, cette momie naturelle, ce pépin de la nature, est renfermée dans le soufre, trésor de la nature entière; il a pour base le baume des végétaux, auquel il faut rapporter le principe de toutes les actions qui s'opèrent dans la nature, et par la vertu duquel seul toutes les maladies peuvent être guéries.

Le rapport ou la convenance de l'homme, ou du petit monde au grand, est le fondement de cette science.

Pour découvrir cette médecine il faut être astronome et philosophe; l'une nous instruit des forces et des propriétés de la terre et de l'eau; l'autre, des forces et des propriétés du firmament et de l'air.

C'est la philosophie et l'astronomie qui font le philosophe interne et parfait, non-seulement dans le macrocosme, mais aussi dans le microcosme.

Le macrocosme est comme le père, et le microcosme, ou l'homme, est comme l'enfant; il faut disposer convenablement l'un à l'autre.

Le monde intérieur est comme un miroir où le petit monde, ou l'homme s'aperçoit; ce n'est pas par la forme extérieure, où la substance corporelle, qu'ils conviennent, mais par les vertus et les forces; ils sont un et même quant à l'essence et à la forme interne; ils ne diffèrent que par la forme extérieure.

Qu'est-ce que la lumière de la nature? sinon une certaine analogie divine de ce monde visible avec le corps microcosmique.

Le monde intérieur est la figure de l'homme; l'homme est le monde occulte, car les choses qui sont visibles dans le monde sont invisibles dans l'homme; et lorsque ces invisibles dans l'homme se rendent visibles, les maladies naissent.

La matière de l'homme étant un extrait des quatre éléments, il faut qu'il ait en lui de la sympathie avec tous les éléments et leurs fruits; il ne pourrait subsister ni vivre sans eux.

Pour éviter le vide, Dieu a créé dans les quatre éléments des êtres vivants, mais inanimés, ou sans âme intellectuelle; comme il y a quatre éléments, il y a quatre sortes d'habitants élémentaires; ils diffèrent de l'homme, qui a été créé à l'image de Dieu, en entendement, en sagesse, en exercices, en opérations et en demeures.

Les eaux ont leurs nymphes, leurs ondains, leurs mélozéniés, et leurs monstres ou bâtards, les sirènes qui habitent le même élément.

Les terres ont leurs gnomes, leurs lémures, leurs sylphes, leurs montains, leurs zonnets, dont les monstres sont les pygmées.

L'air a ses spectres, ses sylvains, ses satyres, dont les monstres sont les géants.

Le feu, ou le firmament, a ses vulcanales, ses pennates, ses salamandres, ses supérieurs, dont les monstres sont les zundels.

Le cœur macrocosmique est igné, aérien, aqueux et terreux.

L'harmonie céleste est comme la maîtresse et directrice de l'inférieure; chacune a son ciel, son soleil, sa lune, ses planètes et ses étoiles; les choses supérieures sont de l'astrologie; les inférieures de la chimie.

La providence et la bonté du Créateur ont fait que les astres invisibles des autres éléments eussent leurs représentations en espèces visibles dans l'élément suprême, et que les lois des mouvements et les productions des temps y fussent expliquées.

Il y a deux cieux : le ciel externe, ou l'agrégat de tous les corps dans le firmament; l'interne, ou l'astre invisible, le corps insensible de chaque astre; celui-ci est l'esprit du monde ou de la nature; c'est hylec; il est diffus dans tous les astres, ou plutôt il les constitue, il les est.

Tout émane du dedans et naît des indivisibles et occultes: ainsi les substances corporelles visibles viennent des incorporelles, des spirituelles, des astres, et sont les corps des astres; leur séjour est dans les astres; les nues sont dans les astres.

Il suit que tout ce qui vit, tout ce qui croît, tout ce qui est dans la nature, est signé, possède un esprit sidéré, que j'appelle le ciel, l'astre, l'ouvrier caché, qui donne à ce qui est sa figure et sa couleur, et qui a présidé à sa formation; c'est là le germe et la vertu.

Il ne faut pas entendre ce qui précède du corps visible ou invisible des astres dans le firmament, mais de l'astre propre de chaque chose; c'est celui-ci, et non l'autre qui influe sur elle.

Les astres intérieurs n'inclinent ni ne nécessitent l'homme, c'est l'homme plutôt qui incline les astres, et les attaque par la magie de son imagination.

Le cours de chaque ciel est libre, l'un ne gouverne point l'autre.

Cependant les fruits des astres, ou semences célestes, aériennes, aqueuses, terrestres, conspirent et forment une république qui est une; elles sont citoyennes d'une même province; elles se secourent et se favorisent mutuellement; c'est l'anneau de Platon, la chaîne d'Homère, ou la suite des

choses soumises à la divine providence ; la sympathie universelle ; l'échelle générale.

Il y a trois principes des choses ; ils sont dans tout composé : la liqueur ou le mercure, le soufre ou l'huile, et le sel.

La Trinité sainte a parlé, son verbe un et triple, *que cela soit fait*, a été proféré ; et tout a été crû un et triple ; témoin l'analyse spagirique.

Dieu a dit *que cela soit*, et la matière première a été ; eu égard à ses trois principes, elle fut triple ; ces trois espèces qu'elle contenait se séparèrent ensuite, et il y eut quatre espèces de corps ou éléments.

Les vrais éléments spirituels sont les conservateurs, les nourriciers, les lieux, les matrices, les mines et les réservoirs de toutes les matières ; ils sont l'essence, l'existence, la vie et l'action des êtres, quels qu'ils soient.

Ils sont partagés en deux sphères, l'une supérieure, c'est le feu, ou le firmament et l'air, qu'on peut comparer au blanc ou à la coque de l'œuf ; l'autre inférieure, c'est l'eau et la terre, qu'on peut comparer au jaune.

Le Créateur, par la vertu du verbe, développant la multitude qui était dans l'unité, et cet esprit qui était porté sur les eaux, combinant les principes des corps, ou les revêtant de l'habit sous lequel ils devaient paraître sur la scène du monde, et leur assignant leurs lieux, donnèrent à ces quatre natures incorporelles, inertes, vides et vaines, la lumière et les raisons séminales des choses qui les ont remplies par la bénédiction divine, et qui ne s'y éteindront jamais.

Les semences des choses, les astres qui les lient, sont cachés dans les éléments des choses, comme dans un abîme inépuisable, où dès le commencement de la matière les visibles se font par les invisibles, les extrêmes se touchent et se joignent, tout s'engendre dans les périodes de temps marqués ; les éléments conspirent au bien général ; c'est ainsi que la sympathie universelle subsiste ; les éléments président au monde, ils suffisent à son éternité.

Les germes, ou principes des choses, ont reçu du verbe la vertu de génération et de multiplication.

On ne peut séparer les semences ou germes des éléments, ni les principes du corps des lois de nature.

Les productions et les semences les plus petites suivent l'harmonie universelle, et montrent en abrégé l'analogie générale des éléments et des principes.

Les éléments sont en tout, ils sont combinés, et la combinaison s'en conserve par le moyen du baume et de la teinture radicale.

Toutes les créatures sont formées des éléments; on rapporte à l'air la production des animaux, à la terre celle des végétaux, à l'eau celle des minéraux; le feu donne la vie à tout ce qui est.

Le corps des éléments est une chose morte et ténébreuse; l'esprit est la vie; il est distribué en astres qui ont leurs productions et qui donnent leurs fruits; de même que l'âme sépare d'elle le corps, et y habite; les éléments spirituels, dans la formation générale, ont séparé d'eux les corps visibles, et y habitent.

Du corps igné se sont séparés les astres visibles; du corps aqueux, les métaux; du corps salin, les minéraux; du corps terreux, les végétaux.

Il y a deux terres : la terre extérieure visible, qui est le corps de l'élément, le soufre, le mercure du sel; la terre interne et invisible, qui est l'élément, la vie, l'esprit, où sont les astres de la terre, qui produisent par le moyen du corps terreux tout ce qui croît; la terre a donc en elle les germes et la raison séminale de tout.

Il en faut dire autant des autres éléments; ils sont ou corps et composés de ces trois principes; ou ils sont éléments, un, et esprit, et contiennent les astres d'où naissent comme d'une mère ou d'un abîme les fruits des éléments.

Notre feu n'est point un élément, il consume tout, tout meurt par lui; mais le feu, premier et quatrième élément, qui contient tout, comme la coque enveloppe l'œuf, c'est le ciel.

Un élément n'est ni ne peut être séparé de tout autre; il y a en tout combinaison d'éléments.

Les astres des éléments sont les germes; il y a quatre éléments, il y a deux choses toujours unies, le corps et l'astre, ou le visible ou l'invisible; le corps naît et s'accroît de l'astral, le visible de l'invisible; il reste en lui; et c'est ainsi que se propagent et se multiplient les puissances ou vertus invisibles, les



semences, les astres; elles se distribuent sous une infinité de formes diverses; elles se montrent en une infinité d'êtres, par le moyen du corps visible.

Lorsqu'une semence, un germe, ou un astre meurt ou se corrompt dans sa matrice, aussitôt il passe dans un nouveau corps et se multiplie: car toute corruption est cause d'une génération.

Voilà la raison pour laquelle les chimistes ont recours à la putréfaction; c'est ainsi qu'ils obtiennent la régénération, dans laquelle les trois éléments se manifestent avec toutes leurs propriétés secrètes.

Les trois éléments premiers sont unis dans tout corps; c'est cette union qui constitue le corps sain; la santé est la température de l'union; où elle n'est pas, ou s'altère, la maladie s'introduit, et avec elle le principe radical de la mort.

Les maladies sont ou élémentaires, ou astrales et firmamentales; celles-ci naissent du firmament ou ciel de l'homme; celles-là, de son germe ou de ses astres.

L'homme, eu égard à son corps, a un double magnétisme: une portion tire à soi les astres et s'en nourrit, de là la sagesse, les sens, les pensées; une partie tire à soi les éléments et s'en répare, de là la chair et le sang.

Le firmament est cette lumière de nature qui influe naturellement sur l'homme.

Les astres ou les éléments qui sont esprits n'ont point de qualité, mais ils produisent tout ce qui a qualité.

Les maladies ne se guérissent point par les contraires: il ne s'agit pas de chasser de l'homme les éléments. Il faut posséder des arcanes; il faut avoir en sa disposition les astres; il faut avoir appris par la chimie à les réduire de la matière dernière à la matière première.

Les astres n'ont ni froid ni chaud actuel.

L'esprit de Dieu habite au milieu de nos cœurs.

Nulle connaissance ne restera perpétuellement dans l'âme, que celle qui a été infuse au dedans, et qui réside dans le sein de l'entendement. Cette connaissance essentielle n'est ni du sang, ni de la chair, ni de la lecture, ni de l'instruction, ni de la raison; c'est une passion, c'est un acte divin, une impression de l'être infini sur l'être fini.

L'homme a possédé tous les avantages naturels et surnaturels; mais ce caractère divin s'est obscurci par le péché. Purgez-vous du péché et vous le recouvrirez en même proportion que vous vous purifierez.

La notion de toutes choses nous est congénère; tout est dans l'intime de l'esprit; il faut dégager l'esprit des enveloppes du péché, et ses notions s'éclairciront.

L'esprit est revêtu de toute science, mais il est accablé sous le corps auquel il s'unit; mais il recouvre sa lumière par les efforts qu'il fait contre ce poids.

Connaissons bien notre nature et notre esprit, et ouvrons l'entrée à Dieu qui frappe à la porte de notre cœur.

De la connaissance de soi naît la connaissance de Dieu.

Il n'y aura que celui que Dieu instruira lui-même qui puisse s'élever à la vraie connaissance de l'univers. La philosophie des Anciens est fautive; tout ce qu'ils ont écrit de Dieu est vain.

Les saintes Écritures sont la base de toute vraie philosophie, elle part de Dieu et y retourne. La renaissance de l'homme est nécessaire à la perfection des arts; or il n'y a que le chrétien qui soit vraiment régénéré.

Celui qui se connaît, connaît implicitement tout en lui, et Dieu qui est au-dessus de l'homme, et les anges qui sont à côté de Dieu; et le monde qui est au-dessous, et toutes les créatures qui le composent.

L'homme est la copule du monde. Il a été formé du limon de la terre, ou de l'essence très-subtile de la machine universelle, extraite et concentrée sous forme corporelle par le grand spagiriste.

L'homme, par son corps, représente le macrocosme sensible et temporel; par son âme, le grand archétype. Lorsqu'il ent en lui les propriétés des animaux, des végétaux et des minéraux, le souffle de Dieu y surajouta l'âme.

Dieu est le centre de la circonférence, ou l'unité de tout ce qu'il a produit; tout émane de Dieu; il comprend, il pénètre tout. L'homme, à l'imitation de Dieu, est le centre et la circonférence, ou l'unité des créatures; tout est relatif à lui, et verse sur lui ses propriétés.

L'homme contient toutes les créatures, et il reporte avec

lui à la source éternelle tout ce qui en est primitivement émané.

Il y a dans l'homme deux esprits : l'un du firmament et sidéré, l'autre qui est le souffle du Tout-Puissant ou l'âme.

L'homme est un composé du corps mortel, de l'esprit sidéré, et de l'âme immortelle. L'âme est l'image de Dieu, et son domicile est dans l'homme.

L'homme a deux pères : l'un éternel, l'autre mortel : l'esprit de Dieu et l'univers.

Il n'y a point de membre dans l'homme qui ne corresponde à un élément, une planète, une intelligence, une mesure, une raison dans l'archétype.

L'homme tient des éléments le corps visible, enveloppe et séjour de l'âme; du ciel ou du firmament, le corps invisible, véhicule de l'âme, son lien avec le corps visible.

L'âme passe par le moyen du corps invisible, en conséquence de l'ordre de Dieu, à l'aide des intelligences, au centre du cœur, d'où elle se répand dans toutes les autres parties du corps.

Ce corps éthéré et subtil participe de la nature du ciel; il imite dans son cours celui du firmament; il en attire à lui les influences. Ainsi les cieux versent sur l'homme leurs propriétés, l'en pénètrent, et lui communiquent la faculté de connaître tout.

Il y a trinité et unité dans l'homme ainsi que dans Dieu; l'homme est un en personne; il est triple en essence; il y a le souffle de Dieu ou l'âme, l'esprit sidéré, et le corps.

Il y a aussi trois cieux dans l'homme; il correspond à trois mondes, ou plutôt il est le modèle plus parfait du grand œuvre, ou de la complexion générale des choses.

Citoyen de trois mondes, il communique avec l'archétype, avec les anges, avec les éléments.

Il communique avec Dieu par le souffle qu'il en a reçu. Ce souffle y a laissé le germe de son origine; aussi n'y a-t-il rien en l'homme qui n'ait un caractère divin.

Il communique avec les anges par le corps invisible; c'est le lien de son commerce possible entre eux et lui.

Il communique avec l'univers par son corps visible. Il a les images des éléments; les éléments ne changent point. La con-

formité des images que l'homme en a est inaltérable; c'est ainsi que la notion qu'il a des végétaux et des minéraux est fixe.

Le corps sidéré est le génie de l'homme, son lare domestique, son bon démon, son adech interne, son évestre, l'origine du pressentiment, la source de la prophétie.

En tout l'astre, le corps invisible ou l'esprit, quoique privé de raison, agit en imaginant et en informant; c'est la même chose dans l'homme.

L'imagination est corporelle; cependant exaltée, échauffée par la foi, elle est la base de la magie. Elle peut, sans nuire à l'esprit astral, engendrer, produire des corps visibles, et, présente ou absente, exécuter des choses au-dessus de l'intelligence humaine. Voilà l'origine de la magie naturelle, qui veut être aidée par l'art; elle peut faire invisiblement tout ce que la nature fait visiblement.

L'homme est la quintessence du macrocosme; il peut donc imiter le ciel, il peut même le dominer et le conduire. Tout est soumis au mouvement, à l'énergie, au désir de son âme. C'est la force de l'archétype qui réside en nous, qui nous élève à lui, et qui nous assujettit la créature et la chaîne des choses célestes.

La foi naturelle infuse nous assimile aux esprits; c'est le principe des opérations magiques, de l'énergie, de l'imagination et de toutes ses merveilles.

L'imagination n'a de l'efficacité que par l'effet de sa force attractive sur la chose conçue. Il faut que cette force soit d'abord en exercice; il faut qu'elle se féconde par la production d'un spectre imité de la chose. Ce spectre se réalise ensuite; c'est là ce qu'on appelle *l'art cabalistique*.

L'imagination peut produire par l'art cabalistique tout ce que nous voyons dans le monde.

Les trois moyens principaux de l'art cabalistique sont la prière, qui unit l'esprit créé à l'esprit incréé, la foi naturelle, et l'exaltation de l'imagination.

Les hommes à imagination triste et pusillanime sont tentés et conduits par l'esprit immonde.

L'âme purifiée par la prière tombe sur les corps comme la foudre; elle chasse les ténèbres qui les enveloppent et les pénètrent intimement.

La médecine réelle et spécifique des maladies matérielles consiste dans une vertu secrète, que le verbe a imprimée à chaque chose en la créant. Elle n'est ni des astres, ni du concours des atomes, ni de la force des corps, ni de leur mixtion.

Il faut distribuer toute la nature inférieure en trois classes principales, les végétaux, les animaux et les minéraux.

Chacun de ces règnes fournit une multitude inépuisable de ressources à la médecine.

On découvre dans ces axiomes le premier germe de la théorie chimique; la distinction des éléments; la formation des mixtes; la difficulté de leur décomposition; l'origine des qualités physiques, leurs affinités; la nature des éléments qui ne sont rien en unité, tout ce qu'il plaît à la combinaison en masse, et plusieurs autres vérités dont les successeurs de Paracelse ont tiré bon parti. Mais cet homme était dominé par son imagination; il est perpétuellement enveloppé de comparaisons, de symboles, de métaphores, d'allégories; créateur de la science, et plein d'idées nouvelles pour lesquelles il manquait de mots, il en invente qu'il ne définit point. Entraîné par le succès de ses premières découvertes, il n'est rien qu'il ne se promette de son travail. Il se livre aux accessoires d'une comparaison comme à des vérités démontrées. A force de multiplier les similitudes, il n'y a sortes d'extravagances qu'il ne débite. Il en vient à prendre les spectres de l'imagination pour des productions réelles. Il est fou, et il prescrit sérieusement la manière de le devenir; et il appelle cela *s'unir à Dieu, aux anges, et imiter la nature.*

Gilles Gushmann et Jules Sperber enchérèrent sur Paracelse. Voyez l'ouvrage que le premier a publié sous le titre de: *Revelatio divinæ majestatis, quæ explicatur quo pacto in principio omnibus sese Deus creaturis suis, et verbo, et facto manifestaverit, et qua ratione opera sua omnia, eorumque virtutem, attributa, et operationes scripto brevis eleganter comprehenderit, atque primo homini ad suam imaginem ab ipso condito tradiderit.* Et l'écrivit du second qui a paru sous celui de: *Isagoge in ceram trîmîus Dei et nature cognitionem.* C'est un système de platonico-pythagorico-péripatético-paracelsico-christianisme.

Valentin Weigel, qui parut dans le xv<sup>e</sup> siècle, laissa des ouvrages de *théosophie*, qui firent grand bruit dans les xvi<sup>e</sup> et

xvii<sup>e</sup>. Il prétendait que les connaissances ne naissent point dans l'homme du dehors; que l'homme en apportait en naissant les germes innés; que le corps était d'eau et de terre; l'âme d'air et de feu; et l'esprit d'une substance astrale. Il soumettait sa destinée aux influences des cieux; il disait que, par la lumière de la révélation, deux contradictions se pouvaient combiner. Leibnitz, qui lui accordait du génie, lui reproche un peu de spinosisme.

Robert fut dans le xvii<sup>e</sup> siècle ce que Paracelse avait été au xvi<sup>e</sup>. Jamais on n'extravagua avec tant de talent, de génie, de profondeur et de connaissances. Celui-ci donna dans la magie, la cabale, l'astrologie; ses ouvrages sont un chaos de physique, de chimie, de mécanique, de médecine, de latin, de grec et d'érudition, mais si bien embrouillé, que le lecteur le plus opiniâtre s'y perd.

Boehmius fut successivement pâtre, cordonnier et *théosophe*; voici les principes qu'il s'était faits; il disait :

Dieu est l'essence des essences; tout émane de lui; avant la création du monde, son essence était la seule chose qui fût; il en a tout fait; on ne conçoit dans l'esprit d'autres facultés que celle de s'élever, de couler, de s'insinuer, de pénétrer, de se mouvoir et de s'engendrer. Il y a trois formes de génération, l'amer, l'acerve et le chaud; la colère et l'amour ont un même principe; Dieu n'est ni amer, ni acerve, ni chaud, ni eau, ni air, ni terre; toutes choses sont de ces principes, et ces principes sont de lui; il n'est ni la mort, ni l'enfer; ils ne sont point en lui; ils sont de lui. Les choses sont produites par le soufre, le mercure et le sel; on y distingue l'esprit, la vie et l'action; le sel est l'âme, le soufre la matière première.

Le reste des idées de cet auteur sont de la même force, et nous en ferons grâce au lecteur; c'est bien ici le lieu de dire qu'il n'est point de fou qui ne trouve un plus fou qui l'admire. Boehmius eut des sectateurs, parmi lesquels on nomme Quirinus Kuhlmann, Jean Podage, et Jacques Zimmermann.

Ils prétendaient tous que Dieu n'était autre chose que le monde développé; ils considéraient Dieu sous deux formes, et en deux périodes de temps: avant la création et après la création; avant la création tout était en Dieu; après la création, il

était en tout ; c'était un écrit roulé ou déplié. Ces idées singulières n'étaient pas nouvelles.

Jean-Baptiste Van-Helmont naquit à Bruxelles en 1474 ; il étudia les lettres, les mathématiques, l'astronomie ; son goût, après s'être porté légèrement sur la plupart des sciences et des arts, se fixa à la médecine et à la chimie ; il avait reçu de la nature de la pénétration ; personne ne connut mieux le prix du temps ; il ne perdit pas un moment ; il passa dans son laboratoire tous les instants qu'il ne donna pas à la pratique de la médecine ; il fit des progrès surprenants en chimie ; il exerça l'art de guérir les maladies avec un succès incroyable ; son nom a été mis à côté de ceux de Bacon, de Boyle, de Galilée et de Descartes. Voici les principes de sa philosophie :

Toute cause physique efficiente n'est point extérieure, mais intérieure, essentielle en nature.

Ce qui constitue, ce qui agit, la cause intérieure, je l'appelle *archée*.

Il ne faut à un corps naturel, quel qu'il soit, que des rudiments corporels ; ces rudiments sont sujets à des vicissitudes momentanées.

Il n'y a point de privation dans la nature.

Il n'y faut point imaginer une matière indéterminée, nue, première ; cette matière est impossible.

Il n'y a que deux causes, l'efficiente et la matérielle.

Les choses particulières supposent un suc générique, et un principe séminal, efficient, générateur ; la définition ne doit renfermer que ces deux éléments.

L'eau est la matière dont tout est fait.

Le ferment séminal et générateur est le rudiment par lequel tout commence et se fait.

Le rudiment ou le germe, c'est une même chose.

Le ferment séminal est la cause efficiente du germe.

La vie commence avec la production du germe

Le ferment est un être créé ; il n'est ni substance, ni accident ; sa nature est neutre ; il occupe dès le commencement du monde les lieux de son empire ; il prépare les semences ; il les excite, il les précède.

Les ferments ont été produits par le Créateur ; ils dureront jusqu'à la consommation des siècles ; ils se régénèrent, ils ont

leurs semences propres qu'ils produisent et qu'ils excitent de l'eau.

Les lieux ont un ordre, une raison assignée par la Divinité, et destinée à la production de certains effets.

L'eau est l'unique cause matérielle des choses; elle a en elle la qualité initiante; elle est pure; elle est simple; elle est résoluble, et tous les corps peuvent s'y réduire comme à une matière dernière.

Le feu a été destiné à détruire, et non à engendrer; son origine n'est point séminale, mais particulière; il est, entre les choses créées, un être un, singulier et incomparable.

Entre les causes efficientes en nature, les unes sont efficacement efficientes; les autres effectivement; les semences et leurs esprits ordinateurs composent la première classe; les réservoirs et les organes immédiats des semences, les ferments qui disposent extérieurement de la matière, les palingénésies composent la seconde.

Le but de tout agent naturel est de disposer la matière qui lui est soumise à une fin qui lui est connue, et qui est déterminée, du moins quant à la génération.

Quelque opaques et dures que soient les choses, elles avaient, avant cette solidité que nous leur remarquons, une vapeur qui fécondait la semence, et qui y traçait les premiers linéaments déliés et subtils de la génération conséquente. Cette vapeur ne se sépare point de l'engendrée; elle la suit jusqu'à ce qu'elle disparaisse de la scène; cette cause efficiente intérieure est l'archée.

Ce qui constitue l'archée, c'est l'union de l'aire séminale, comme matière, avec l'image séminale ou le noyau spirituel intérieur qui fait et contient le principe de la fécondité de la semence; la semence visible n'est que la silique de l'archée.

L'archée, auteur et promoteur de la génération, se revêt promptement de lui-même d'une enveloppe corporelle: dans les êtres animés, il se meut dans les replis de sa semence; il en parcourt tous les détours et toutes les cavités secrètes; il commence à transformer la matière, selon l'entéléchie de son image, et il reste le dispositeur, le maître et l'ordinateur interne des effets, jusqu'à la destruction dernière.

Une conclusion forme une opinion, et non une démonstration.



Il préexiste nécessairement en nous la connaissance de la convenance des termes comparés dans le syllogisme avant la conclusion ; en sorte qu'en général je savais d'avance ce qui est contenu dans la conclusion, et ce qu'elle ne fait qu'énoncer, éclaircir et développer.

La connaissance que nous recevons par la démonstration était antérieurement en nous ; le syllogisme la rend seulement plus distincte ; mais le doute n'est jamais entièrement dissipé, parce que la conclusion suit le côté faible des prémisses.

La science est dans l'entendement comme un feu sous la cendre, qu'il peut écarter de lui-même, sans le secours des modes et des formes syllogistiques.

La connaissance de la conclusion n'est pas renfermée nécessairement dans les prémisses.

Le syllogisme ne conduit point à l'invention des sciences ; il dissipe seulement les ténèbres qui les couvrent.

Les vraies sciences sont indémonstrables ; elles n'émanent point de la démonstration.

La méthode des logiciens n'est qu'un simple résumé de ce qu'on sait.

Le but de cette méthode se termine donc à transmettre son opinion d'une manière claire et distincte à celui qui nous écoute, et à réveiller facilement en lui la réminiscence par la force de la connexion.

Il n'y a qu'ignorance et erreur dans la physique d'Aristote et de Galien ; il faut recourir à des principes plus solides.

Le ciel, la terre et l'eau ont été dans le commencement la matière créée de tous les êtres futurs ; le ciel contenait l'eau et la vapeur fécondante ou l'âme.

Il ne faut pas compter le feu parmi les éléments ; on ne voit point qu'il ait été créé.

La terre n'est point une partie du mixte, elle n'est point la mère, mais la matrice des corps.

L'air et l'eau ne convertissent rien en eux.

Au commencement, la terre était continue, indivisée ; une seule source l'arrosait ; elle fut séparée en portions diverses par le déluge.

L'air et l'eau ne se convertissent point l'un en l'autre.

Le globe, composé d'eau et de terre, est rond ; il va d'orient

en orient par l'occident ; il est rond dans le sens de son mouvement, elliptique d'ailleurs.

Le gas et le blas sont deux rudiments physiques que les Anciens n'ont point connus ; le gas est une exhalaison de l'eau, élevée par le froid du mercure, et atténuée de plus en plus par la dessiccation du soufre ; le blas est le mouvement local et alternatif des étoiles ; voilà les deux causes initiantes des météores.

L'air est parsemé de vides ; on en donne la démonstration mécanique par le feu.

Quoique les porosités de l'air soient actuellement vides de toute matière, il y a cependant un être créé et réel ; ce n'est pas un lieu pur, mais quelque chose de moyen entre l'esprit et la matière, qui n'est ni accident ni substance, un neutre : je l'appelle *magnale*.

Le magnale n'est point lumière, c'est une certaine forme unie à l'air, les mélanges sont des produits matériels de l'eau seule, il n'y a point d'autre élément : ôtez la semence, et le mercure se résoudra en une eau insipide ; les semences, parties similaires des concrets, se résolvent en sel, en soufre et en mercure.

Le ferment qui empreint de semence la masse n'éprouve aucune vicissitude séminale.

Il y a deux sortes de ferments dans la nature ; l'un contient en lui-même l'aure fluante, l'archée séminale qui tend dans son progrès à l'état d'âme vivante ; l'autre est le principe initiant du mouvement ou de la génération d'une chose dans une chose.

Celui qui a tout fait de rien crée encore la voie, l'origine, la vie et la perfection en tout ; l'effet des causes secondes n'est que partiel.

Dieu créa les hommes de rien.

Dieu est l'essence vraie, parfaite et actuelle de tout. Les essences des choses sont des choses, ce n'est pas Dieu.

Lorsque la génération commence, l'archée n'est pas lumineux ; c'est une aure où la forme, la vie, l'âme sensitive du générateur sont obscures, jusqu'à ce que dans le progrès de la génération il s'éclaire et imprime à la chose une image distincte de son éclat.

Cette aure tend par tous les moyens possibles à organiser le corps et à lui transmettre sa lumière et toutes les qualités qui

en dépendent; elle s'enflamme de plus en plus; elle se porte avec ardeur sur le corps; elle cherche à l'informer et à le vivifier; mais cet effet n'a lieu que par le concours de celui qui est la vie, la vérité et la lumière.

Lorsqu'un être a conçu l'archée, il est en lui le gardien de la vie, le promoteur des transmutations depuis la première jusqu'à la dernière.

Il y a de la convenance entre les archées par leur qualité vitale commune et par leur éclat; mais ils ne se reçoivent point réciproquement, ils ne se troublent point dans leur ordre et leur district.

La vicissitude en nature n'est point l'effet de la matière, mais du feu.

La corruption est une certaine disposition de la matière conséquente à l'extinction du feu recteur; ce n'est point une pure privation, ses causes sont positives.

Ce sont les ferments étrangers qui introduisent la corruption; c'est par eux qu'elle commence, continue et s'achève.

Entre les choses, les unes périssent par la dissipation du baume de nature, d'autres par la corruption.

La nature ignore et n'admet rien de contraire à son vœu.

Il y a deux blas dans l'homme, l'un mù naturellement, l'autre volontairement.

La chaleur n'est point la cause efficiente de la digestion, qu'elle excite seulement. Le ferment stomachique est la cause efficiente de la digestion.

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. *C'est un des proverbes de Salomon.*

L'âme ne se connaît ni par la raison ni par des images: la vérité de l'essence et la vérité de l'entendement se pénètrent en unité et en identité; voilà pourquoi l'entendement est un être immortel.

Il y a plusieurs sortes de lumières vitales. La lumière de l'âme est une substance spirituelle, une matière vitale et lumineuse.

Ceux qui confondent notre identité avec l'immensité de Dieu, et qui nous regardent comme des parties de ce tout, sont des athées.

L'entendement est uni substantiellement à la volonté qui

n'est ni puissance ni accident, mais lumière, essence spirituelle, indivise, distincte de l'entendement par abstraction.

Il faut reconnaître dans l'âme une troisième qualité, l'amour ou le désir de plaire. Ce n'est point un acte de la volonté seule ni de l'entendement seul, mais de l'un et de l'autre conjointement.

L'esprit est un acte pur, simple, formel; homogène, indivis, immortel, image de Dieu, incompréhensible, où tous les attributs qui conviennent à sa nature sont rassemblés dans une unité.

L'entendement est la lumière de l'esprit, et l'esprit est l'entendement éclairé; il comprend, il voit, il agit séparément du corps.

L'entendement est lié aux organes du corps; il est soumis aux actions de l'âme sensitive : c'est par cette union qu'il se revêt de la qualité qu'on appelle *imagination*.

Il n'y a rien dans l'imagination qui n'ait été auparavant dans la sensation; les espèces intellectuelles sont toutes émancipées des objets sensibles.

La force intelligente concourt avec la faculté fantastique de l'âme sensitive sur le caractère de l'organe et lui est soumise.

L'âme a son siège particulier à l'orifice supérieur de l'estomac; la mémoire a son siège dans le cerveau.

L'entendement est essentiel à l'âme; la volonté et la mémoire sont des facultés caduques de la vie sensitive.

L'entendement brille dans la tête, mais d'une lumière dépendante de la liaison de l'âme avec le corps, et des esprits éthérés.

L'intelligence qui naît de l'invention et du jugement passe par une irradiation qui se fait de l'orifice de l'estomac au cerveau.

L'orifice de l'estomac est comme un centre d'où l'âme exerce son énergie en tous sens.

L'âme, image de la Divinité, ne pense rien principalement, ne connaît rien intimement, ne contemple rien vraiment que Dieu, ou l'unité première, à laquelle tout le reste se rapporte.

Si une chose s'atteint par le sens ou par la raison, ce ne sera point encore une abstraction pure et complète.

Le moyen d'atteindre à l'abstraction pure et complète est

très-éloigné; il faut être séparé de l'attention à toutes choses créées et même incréées; il faut que l'activité de l'âme soit abandonnée à elle-même; qu'il n'y ait aucun discours ni intérieur ni extérieur; aucune action préméditée, aucune contemplation déterminée; il faut que l'âme n'agisse point, qu'elle attende dans un repos profond l'influence gratuite d'en haut; qu'il ne lui reste aucune impression qui la ramène à elle; qu'elle se soit parfaitement oubliée; en un mot qu'elle demeure absorbée dans une inexistence, un oubli, une sorte d'anéantissement qui la rende absolument inerte et passive.

Rien ne conduit plus efficacement et plus parfaitement à ce dépouillement, à ce silence, à cette privation de lumière étrangère, à ce défaut général de distraction, que la prière, son silence et ses délices : exercez-vous à l'adoration profonde.

Dans cette profondeur d'adoration l'âme se perdra, les sens seront suspendus, les ténèbres qui l'enveloppent se retireront, et la lumière d'en haut s'y réfléchira; alors il ne lui restera que le sentiment de l'amour qui l'occupera tout entière.

Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres propositions tirées des ouvrages de cet auteur à celles qui précèdent, mais elles n'instruiraient pas davantage. D'ailleurs ce Van-Helmont s'exprime d'une manière si obscure et si barbare, qu'on est bientôt dégoûté de le suivre, et qu'on ne peut jamais se promettre de le rendre avec quelque exactitude. Qu'est-ce que son blas, son gas et son archée lumineux? qu'est-ce que cette méthode de s'abrutir pour s'unir à Dieu, de se séparer de ses connaissances pour arriver à des découvertes, et de s'assoupir pour penser plus vivement?

Je conjecture que ces hommes, d'un tempérament sombre et mélancolique, ne devaient cette pénétration extraordinaire et presque divine qu'on leur remarquait par intervalles, et qui les conduisait à des idées tantôt si folles, tantôt si sublimes, qu'à quelque dérangement périodique de la machine. Ils se croyaient alors inspirés et ils étaient fous; leurs accès étaient précédés d'une espèce d'abrutissement, qu'ils regardaient comme l'état de l'homme sous la condition de nature dépravée. Tirés de cette léthargie par le tumulte subit des humeurs qui s'élevaient en eux, ils imaginaient que c'était la Divinité

qui descendait, qui les visitait, qui les travaillait; que le souffle divin dont ils avaient été premièrement animés se ranimait subitement et reprenait une portion de son énergie ancienne et originelle, et ils donnaient des préceptes pour s'acheminer artificiellement à cet état d'orgasme et d'ivresse où ils se trouvaient au-dessus d'eux-mêmes et qu'ils regrettaient; semblables à ceux qui ont éprouvé l'enchantement et le délire délicieux que l'usage de l'opium porte dans l'imagination et dans les sens; heureux dans l'ivresse, stupides dans le repos, fatigués, accablés, ennuyés, ils prenaient la vie commune en dégoût, ils soupiraient après le moment d'exaltation, d'inspiration, d'aliénation. Tranquilles ou agités, ils fuyaient le commerce des hommes, insupportables à eux-mêmes ou aux autres. Oh! que le génie et la folie se touchent de bien près! Ceux que le ciel a signés en bien et en mal sont sujets plus ou moins à ces symptômes; ils les ont plus ou moins fréquents, plus ou moins violents. On les enferme et on les enchaîne, ou on leur élève des statues; ils prophétisent ou sur le trône, ou sur les théâtres, ou dans les chaires; ils tiennent l'attention des hommes suspendue; ils en sont écoutés, admirés, suivis, ou insultés, bafoués, lapidés; leur sort ne dépend point d'eux, mais des circonstances dans lesquelles ils se montrent. Ce sont les temps d'ignorance et de grandes calamités qui les font naître; alors les hommes qui se croient poursuivis par la Divinité se rassemblent autour de ces espèces d'insensés qui disposent d'eux. Ils ordonnent des sacrifices, et ils sont faits; des prières, et l'on prie; des jeûnes, et l'on jeûne; des meurtres, et l'on égorge; des chants d'allégresse et de joie, et l'on se couronne de fleurs et l'on danse et l'on chante; des temples, et l'on en élève; les entreprises les plus désespérées, et elles réussissent: ils meurent, et ils sont adorés. Il faut ranger dans cette classe Pindare, Eschyle, Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, Shakspeare, Roger Bacon et Paracelse. Changez les instants, et celui qui fut poète eût été ou magicien, ou prophète, ou législateur. O hommes à qui la nature a donné cette grande et extraordinaire imagination, qui créez, qui subjuguez, que nous qualifions d'insensés ou de sages, qui est-ce qui peut prédire votre destinée? Vous naquîtes pour marcher entre les applaudissements de la terre ou l'ignominie, pour conduire les peuples au bonheur ou

au malheur, et laisser après vous le transport de la louange ou de l'exécration.

François-Mercure Van-Helmont, fils de Jean-Baptiste, naquit en 1518; il n'eut ni moins de génie, ni moins de connaissances que son père. Il posséda les langues anciennes et modernes, orientales et européennes. Il se livra tout entier à la chimie et à la médecine, et il se fit une grande réputation par ses découvertes et par ses cures. Il donna éperdument dans la cabale et la *théosophie*. Né catholique, il se fit quaker. Il n'y a peut-être aucun ouvrage au monde qui contienne autant de paradoxes que son *Ordo seculorum*. Il le composa à la sollicitation d'une femme qui l'écrivit sous sa dictée.

Pierre Poiret naquit à Metz en 1646 de parents pauvres, mais honnêtes. Il étudia autant que sa santé le lui permit. Il fut successivement syncrétiste, éclectique, cartésien, philosophe, théologien et *théosophe*. Attaqué d'une maladie dangereuse, il fit vœu, s'il en guérissait, d'écrire, en faveur de la religion, contre les athées et les incrédules. C'est à cette circonstance qu'on dut l'ouvrage qu'il publia sous le titre de *Cogitationes rationales de Deo, anima et malo*. Il fit connaissance étroite à Hambourg avec la fameuse Antoinette Bourignon, qui l'entraîna dans ses sentiments de mysticité. Il attendit donc, comme elle, l'illumination passive, et il se rendit l'apologiste du silence sacré de l'âme et de la suspension des sens, et le détracteur de la philosophie et de la raison. Il mourut en Hollande âgé de soixante-trois ans, après avoir passé dans la retraite la plus profonde les dernières années de sa vie; entre les qualités du cœur et d'esprit qu'on lui reconnaît, on peut louer sa tolérance. Quoiqu'il fût très-attaché à ses opinions religieuses, il permettait qu'on en professât librement de contraires; ce qui suffit seul pour caractériser un honnête homme et un bon esprit.

Ce fut dans ce temps, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, que se forma la fameuse société des Rose-Croix, ainsi appelée du nom de celui qu'elle regarda comme son fondateur: c'était un certain Rosencreux, né en Allemagne en 1388. Cet homme fit un voyage en Palestine, où il apprit la magie, la cabale, la chimie et l'alchimie. Il se fit des associés, à qui il confia ses secrets. On ajoute qu'il mourut âgé de cent vingt ans. L'associa-

tion se perpétua après sa mort. Ceux qui la composaient se prétendaient éclairés d'en haut. Ils avaient une langue qui leur était propre, des arcanes particuliers; leur objet était la réformation des mœurs des hommes dans tous les états, et de la science dans toutes ses branches; ils possédaient le secret de la pierre philosophale et de la teinture ou médecine universelle. Ils pouvaient connaître le passé et prédire l'avenir. Leur philosophie était un mélange obscur de paracelsisme et de *théosophie*. Les merveilles qu'ils disaient d'eux leur attachèrent beaucoup de sectateurs, les uns fourbes, les autres dupes. Leur société, répandue par toute la terre, n'avait point de centre. Descartes chercha partout des Rose-Croix, et n'en trouva point. Cependant on publia leurs statuts; mais l'histoire des Rose-Croix s'est tellement obscurcie depuis, que l'on regarde presque aujourd'hui ce qu'on en débitait autrefois comme autant de fables.

Il suit de ce qui précède que les *théosophes* ont été des hommes d'une imagination ardente; qu'ils ont corrompu la théologie, obscurci la philosophie et abusé de leurs connaissances chimiques, et qu'il est difficile de prononcer s'ils ont plus nuï que servi au progrès des connaissances humaines.

Il y a encore quelques *théosophes* parmi nous. Ce sont des gens à demi instruits, entêtés de rapporter aux saintes Écritures toute l'érudition ancienne et toute la philosophie nouvelle; qui déshonorent la révélation par la stupide jalousie avec laquelle ils défendent ses droits; qui rétrécissent autant qu'il est en eux l'empire de la raison, dont ils nous interdiraient volontiers l'usage; qui sont toujours tout prêts à attacher l'épithète d'hérésie à toute hypothèse nouvelle; qui réduiraient volontiers toute connaissance à celle de la religion, et toute lecture aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, où ils voient tout ce qui n'y est pas et rien de ce qui y est; qui ont pris en aversion la philosophie et les philosophes, et qui réussiraient à éteindre parmi nous l'esprit de découvertes et de recherches, et à nous replonger dans la barbarie, si le gouvernement les appuyaient, comme ils le demandent.

THOMASIUS (PHILOSOPHIE DE). (*Hist. de la Philosophie*) Il ne faut point oublier cet homme parmi les réformateurs de la philosophie et les fondateurs de l'éclectisme renouvelé; il mérite une place dans l'histoire des connaissances humaines,



par ses talents, ses efforts, et les persécutions qu'il a éprouvées. Il naquit à Leipsick en 1555. Son père, homme savant, n'oublia rien de ce qui pouvait contribuer à l'instruction de son fils; il s'en occupa lui-même, et il s'associa dans ce travail important les hommes célèbres de son temps. Filler, Rapporte, Ittigius, les Albert, Menekenius, Franckensteinus, Rechenbergius et d'autres qui illustraient l'Académie de Leipsick; mais l'élève ne tarda pas à exciter la jalousie de ses maîtres, dont les sentiments ne furent point une règle servile des siens. Il s'appliqua à la lecture des ouvrages de Grotius. Cette étude le conduisit à celle des lois et du droit. Il n'avait personne qui le dirigeât, et peut-être fut-ce un avantage pour lui. Puffendorf venait alors de publier ses ouvrages. La nouveauté des questions qu'il y agitait lui suscita une nuée d'adversaires. *Thomasius* se rendit attentif à ces disputes, et bientôt il comprit que la théologie et la jurisprudence avaient chacune un coup d'œil sous lequel elles envisageaient un objet commun, qu'il ne fallait point abandonner une science aux prétentions d'une autre, et que le despotisme que quelques-unes s'arrogent était un caractère très-suspect de leur infailibilité. Dès ce moment il foula aux pieds l'autorité; il prit une ferme résolution de ramener tout à l'examen de la raison et de n'écouter que sa voix. Au milieu des cris que son projet pouvait exciter, il comprit que le premier pas qu'il avait à faire, c'était de ramasser des faits. Il lut les auteurs, il conversa avec les savants, et il voyagea; il parcourut l'Allemagne; il alla en Hollande; il y connut le célèbre Grævius. Celui-ci le mit en correspondance avec d'autres érudits, se proposa de l'arrêter dans la contrée qu'il habitait, s'en ouvrit à *Thomasius*; mais notre philosophe aimait sa patrie, et il y retourna.

Il conçut alors la nécessité de porter encore plus de sévérité qu'il n'avait fait dans la discussion des principes du droit civil et d'appliquer ses réflexions à des cas particuliers. Il fréquenta le barreau, et il avoua dans la suite que cet exercice lui avait été plus utile que toutes ses lectures.

Lorsqu'il se crut assez instruit de la jurisprudence usuelle, il revint à la spéculation; il ouvrit une école; il interpréta à ses auditeurs le *Traité du droit de la guerre et de la paix* de Grotius. La crainte de la peste, qui ravageait le pays, suspendit

quelque temps ses leçons ; mais la célébrité du maître et l'importance de la matière ne tardèrent pas à rassembler ses disciples épars. Il acheva son cours ; il compara Grotius, Puffendorf et leurs commentateurs ; il remonta aux sources ; il ne négligea point l'historique ; il remarqua l'influence des hypothèses particulières sur les conséquences, la liaison des principes avec les conclusions, l'impossibilité de se passer de quelque loi positive, universelle, qui servit de base à l'édifice, et ce fut la matière d'un second cours qu'il entreprit à la sollicitation de quelques personnes qui avaient suivi le premier. Son père vivait encore, et l'autorité dont il jouissait suspendait l'éclat des haines sourdes que *Thomasius* se faisait de jour en jour par sa liberté de penser ; mais bientôt il perdit le repos avec cet appui.

Il s'était contenté d'enseigner avec Puffendorf que la sociabilité de l'homme était le fondement de la moralité de ses actions ; il l'écrivit ; cet ouvrage fut suivi d'un autre, où il exerça une satire peu ménagée sur différents auteurs, et les cris commencèrent à s'élever. On invoqua contre lui l'autorité ecclésiastique et séculière. Les défenseurs d'Aristote, pour lequel il affectait le plus grand mépris, se joignirent aux jurisconsultes, et cette affaire aurait eu les suites les plus sérieuses, si *Thomasius* ne les eût arrêtées en fléchissant devant ses ennemis. Ils l'accusaient de mépriser la religion et ses ministres, d'insulter à ses maîtres, de calomnier l'Église, de douter de l'existence de Dieu ; il se défendit, il ferma la bouche à ses adversaires et il conserva son franc parler.

Il parut alors un ouvrage sous ce titre : *Interesse principum circa religionem crangelicam*. Un professeur en théologie, appelé *Hector Godefroi Masius*, en était l'auteur. *Thomasius* publia ses Observations sur ce traité ; il y comparait le luthéranisme avec les autres opinions des sectaires, et cette comparaison n'était pas toujours à l'avantage de Masius. La querelle s'engagea entre ces deux hommes. Le roi de Danemark fut appelé dans une discussion où il s'agissait, entre autres choses, de savoir si les rois tenaient de Dieu immédiatement leur autorité ; et sans rien prononcer sur le fond, Sa Majesté danoise se contenta d'ordonner l'examen le plus attentif des ouvrages que *Thomasius* publierait dans la suite.

Il eut l'imprudence de se mêler dans l'affaire des piétistes,

d'écrire en faveur du mariage entre des personnes de religions différentes, d'entreprendre l'apologie de Michel Montanus, accusé d'athéisme, et de mécontenter tant d'hommes à la fois, que, pour échapper au danger qui menaçait sa liberté, il fut obligé de se sauver à Berlin, laissant en arrière sa bibliothèque et tous ses effets qu'il eut beaucoup de peine à recouvrer.

Il ouvrit une école à Halle sous la protection de l'électeur; il continua son ouvrage périodique, et l'on se doute bien qu'animé par le ressentiment, et jouissant aussi de la liberté d'écrire tout ce qu'il lui plaisait, il ne ménagea guère ses ennemis. Il adressa à Masius même les premières feuilles qu'il publia. Elles furent brûlées par la main du bourreau; et cette exécution nous valut un petit ouvrage de *Thomasius*, où, sous le nom de Attila Frédéric Frommlohuis, il examine ce qu'il convient à un homme de bien de faire, lorsqu'il arrive à un souverain étranger de flétrir ses productions.

L'école de Halle devint nombreuse. L'électeur y appela d'autres personnages célèbres, et *Thomasius* fut mis à leur tête. Il ne dépendait que de lui d'avoir la tranquillité au milieu des honneurs; mais on n'agitait aucune question importante qu'il ne s'en mêlât, et ses disputes se multipliaient de jour en jour. Il se trouva embarrassé dans la question du concubinage, dans celle de la magie, des sortilèges, des vénéfices, des apparitions, des spectres, des pactes, des démons. Or je demande comment il est possible à un philosophe de toucher à ces sujets sans s'exposer au soupçon d'irréligion?

*Thomasius* avait observé que rien n'était plus opposé aux progrès de nos connaissances que l'attachement opiniâtre à quelque secte. Pour encourager ses compatriotes à secouer le joug et avancer le projet de réformer la philosophie, après avoir publié son ouvrage *De prudentia cogitandi et ratiocinandi*, il donna un abrégé historique des écoles de la Grèce; passant de là au cartésianisme qui commençait à entraîner les esprits, il exposa à sa manière ce qu'il y voyait de répréhensible, et il invita à la méthode éclectique. Ces ouvrages, excellents d'ailleurs, sont tachés par quelques inexactitudes.

Il traita fort au long, dans le livre qu'il intitula *De l'introduction à la philosophie rationnelle*, de l'érudition en général et de son étendue, de l'érudition logique, des actes de l'enten-

dement, des termes techniques de la dialectique, de la vérité, de la vérité première et indémontrable, des démonstrations de la vérité, de l'inconnu, du vraisemblable, des erreurs, de leurs sources, de la recherche des vérités nouvelles, de la manière de les découvrir; il s'attacha surtout à ces derniers objets dans sa pratique de la philosophie rationnelle. Il était ennemi mortel de la méthode syllogistique.

Ce qu'il venait d'exécuter sur la logique, il l'entreprit sur la morale; il exposa dans son *Introduction à la philosophie morale* ce qu'il pensait en général du bien et du mal, de la connaissance que l'homme en a, du bonheur, de Dieu, de la bienveillance, de l'amour du prochain, de l'amour de soi, etc., d'où il passa dans la partie pratique aux causes du malheur en général, aux passions, aux affections, à leur nature, à la haine, à l'amour, à la moralité des actions, aux tempéraments, aux vertus, à la volupté, à l'ambition, à l'avarice, aux caractères, à l'oisiveté, etc.... Il s'efforce, dans un chapitre particulier, à démontrer que la volonté est une faculté aveugle, soumise à l'entendement, principe qui ne fut pas goûté généralement.

Il avait surtout insisté sur la nature et le mélange des tempéraments; ses réflexions sur cet objet le conduisirent à des vues nouvelles sur la manière de découvrir les pensées les plus secrètes des hommes par le commerce journalier.

Après avoir posé les fondements de la réformation de la logique et de la morale, il tenta la même chose sur la jurisprudence naturelle. Son travail ne resta pas sans approbateurs et sans critiques; on y lut, avec quelque surprise, que les habitudes théorétiques pures appartiennent à la folie, lors même qu'elles conduisent à la vérité; que la loi n'est point dictée par la raison, mais qu'elle est une suite de la volonté et du pouvoir de celui qui commande; que la distinction de la justice en distributive et commutative est vaine; que la sagesse consiste à connaître l'homme, la nature, l'esprit et Dieu; que toutes les actions sont indifférentes dans l'état d'intégrité; que le mariage peut être momentané; qu'on ne peut démontrer par la raison que le concubinage, la bestialité, etc., soient illicites, etc.....

Il se proposa, dans ce dernier écrit, de marquer les limites de la nature et de la grâce, de la raison et de la révélation.

Quelque temps après, il fit réimprimer les livres de Poiret, *De l'érudition vraie, fausse et superficielle*.

Il devint théosophe, et c'est sous cette forme qu'on le voit dans sa *Pneumatologie physique*.

Il fit connaissance avec le médecin célèbre Frédéric Hoffman, et il prit quelques leçons de cet habile médecin sur la physique mécanique, chimique et expérimentale; mais il ne goûta pas un genre d'étude qui, selon lui, ne rendait pas des vérités en proportion du travail et des dépenses qu'il exigeait.

Laissant là tous les instruments de la physique, il tenta de concilier entre elles les idées mosaïques, cabalistiques et chrétiennes, et il composa son *Tentamen de natura et essentia spiritus*. Avec quel étonnement ne voit-on pas un homme de grand sens, d'une érudition profonde, et qui avait employé la plus grande partie de sa vie à charger de ridicules l'incertitude et la variété des systèmes de la philosophie sectaire, entêté d'opinions mille fois plus extravagantes! Mais Newton, après avoir donné son admirable ouvrage des *Principes de la philosophie naturelle*, publia bien un commentaire sur l'*Apocalypse*.

*Thomasius* termina son cours de philosophie par la pratique de la philosophie politique, dont il fait sentir la liaison avec des connaissances trop souvent négligées par les hommes qui s'occupent de cette science.

Il est difficile d'exposer le système général de la philosophie de *Thomasius*, parce qu'il changea souvent d'opinions.

Du reste ce fut un homme aussi estimable par ses mœurs que par ses talents. Sa vie fut innocente; il ne connut ni l'orgueil ni l'avarice; il aima tendrement ses amis; il fut bon époux; il s'occupa beaucoup de l'éducation de ses enfants; il chérit ses disciples, qui ne demeurèrent pas en reste avec lui; il eut l'esprit droit et le cœur juste, et son commerce fut instructif et agréable.

On lui reproche son penchant à la satire, au scepticisme, au naturalisme, et c'est avec juste raison.

*Principes généraux de la philosophie de Thomasius*. Tout être est quelque chose.

L'âme de l'homme a deux facultés, l'entendement et la volonté.

Elles consistent l'une et l'autre en passions et en actions.

La passion de l'entendement s'appelle *sensation*; la passion de la volonté, *inclination*. L'action de l'entendement s'appelle *méditation*; l'action de la volonté, *impulsion*.

Les passions de l'entendement et de la volonté précèdent toujours les actions; et ces actions sont comme mortes sans les passions.

Les passions de l'entendement et de la volonté sont des perceptions de l'âme.

Les êtres réels s'aperçoivent, ou par la sensation et l'entendement, ou par l'inclination et la volonté.

La perception de la volonté est plus subtile que la perception de l'entendement; la première s'étend aux visibles et aux invisibles.

La perceptibilité est une affection de tout être, sans laquelle il n'y a point de connaissance vraie de son essence et de sa réalité.

L'essence est dans l'être la qualité sans laquelle l'âme ne s'aperçoit pas.

Il y a des choses qui sont aperçues par la sensation; il y en a qui le sont par l'inclination, et d'autres par l'un et l'autre moyen.

Être quelque part, c'est être dedans ou dehors une chose.

Il y a entre être en un lieu déterminé et être quelque part la différence de ce qui contient à ce qui est contenu.

L'amplitude est le concept d'une chose en tant que longue ou large, abstraction faite de la profondeur.

L'amplitude est ou l'espace où la chose est ou mue ou étendue, ou le mû ou l'étendu dans l'espace, ou l'extension active, ou l'étendu passif, ou la matière active, ou la chose mue passivement.

Il y a une étendue finie et passive. Il y en a une infinie et active.

Il y a de la différence entre l'espace et la chose étendue, entre l'extension et l'étendue.

On peut considérer sous différents aspects une chose ou prise comme espace, ou comme chose étendue.

L'espace infini n'est que l'extension active où tout se meut, et qui ne se meut en rien.

Il est nécessaire qu'il y ait quelque étendu fini, dans lequel, comme dans l'espace, un autre étendu ne se meuve pas.

Dieu et la créature sont réellement distingués; c'est-à-dire que l'un des deux peut au moins exister sans l'autre.

Le premier concept de Dieu est d'être de lui-même, et que tout le reste sort de lui.

Mais ce qui est d'un autre est postérieur à ce dont il est; donc les créatures ne sont pas coéternelles à Dieu.

Les créatures s'aperçoivent par la sensation; alors naît l'inclination, qui cependant ne suppose pas nécessairement ni toujours la sensation.

L'homme ne peut méditer des créatures qu'il n'aperçoit point, et qu'il n'a pas aperçues par la sensation.

La méditation sur les créatures finit, si de nouvelles sensations ne la réveillent.

Dieu ne s'aperçoit point par la sensation.

Donc l'entendement n'aperçoit point que Dieu vive, et toute sa méditation sur cet être est morte. Elle se borne à connaître que Dieu est autre chose que la créature, et ne s'étend point à ce qu'il est.

Dieu s'aperçoit par l'inclination du cœur qui est une passion.

Il est nécessaire que Dieu mesure le cœur de l'homme.

La passion de l'entendement est dans le cerveau; celle de la volonté est dans le cœur.

Les créatures meuvent l'entendement; Dieu meut le cœur.

La passion de la volonté est d'un ordre supérieur, plus noble et meilleure que la passion de l'entendement. Elle est l'essence de l'homme; c'est elle qui le distingue de la bête.

L'homme est une créature aimante et pensante; toute inclination de l'homme est amour.

L'intellect ne peut exciter en lui l'amour de Dieu; c'est l'amour de Dieu qui l'excite.

Plus nous aimons Dieu, plus nous le connaissons.

Dieu est en lui-même; toutes les créatures sont en Dieu; hors de Dieu il n'y a rien.

Tout tient son origine de lui, et tout est en lui.

Quelque chose peut opérer par lui, mais non hors de lui; ce qui s'opère s'opère en lui.

Les créatures ont toutes été faites de rien, hors de Dieu.

L'amplitude de Dieu est infinie; celle de la créature est finie.

L'entendement de l'homme, fini, ne peut comprendre exactement toutes les créatures.

Mais la volonté inclinée par un être infini est infinie.

Rien n'étend Dieu; mais il étend et développe tout.

Toutes les créatures sont étendues; et aucune n'en étend une autre par une vertu qui soit d'elle.

Être étendu n'est pas la même chose que d'avoir des parties.

Toute extension est mouvement.

Toute matière se meut; Dieu meut tout et cependant il est immobile.

Il y a deux sortes de mouvement, du non être à l'être, ou de l'espace à l'espace, ou dans l'espace.

L'essence de Dieu était une amplitude enveloppée avant qu'il étendit les créatures.

Alors les créatures étaient cachées en lui.

La création est un développement de Dieu, ou un acte, parce qu'il a produit de rien, en s'étendant, les créatures qui étaient cachées en lui.

N'être rien ou être caché en Dieu c'est une même chose.

La création est une manifestation de Dieu, par la créature produite hors de lui.

Dieu n'opère rien hors de lui.

Il n'y a point de créature hors de Dieu; cependant l'essence de la créature diffère de l'essence de Dieu.

L'essence de la créature consiste à agir et à souffrir, ou à mouvoir et à être mue; et c'est ainsi que la sensation de l'homme a lieu.

La perception par l'inclination est la plus déliée; il n'y en a point de plus subtile; le tact le plus délicat ne lui peut être comparé.

Tout mouvement se fait par attouchement, ou contact, ou application, ou approche de la chose qui meut à la chose qui est mue.

La sensation se fait par l'approximation de la chose au sens, et l'inclination par l'approximation de la chose au cœur.



Le sens est touché d'une manière visible, le cœur d'une manière invisible.

Tout contact du sens se fait par pulsion; toute motion de l'inclination, ou par pulsion ou par attraction.

La créature passive, l'être purement patient, s'appelle *matière*; c'est l'opposé de l'*esprit*. Les opposés ont des effets opposés.

L'esprit est l'être agissant et mouvant.

Tout ce qui caractérise passion est affection de la matière; tout ce qui marque action est affection de l'esprit.

La passion indique étendu, divisible, mobile; elle est donc de la matière.

La matière est pénétrable, non pénétrante, capable d'union, de génération, de corruption, d'illumination et de chaleur.

Son essence est donc froide et ténébreuse, car il n'y a rien dans cela qui ne soit passif.

Dieu a donné à la matière le mouvement de non être à l'être; mais l'esprit l'étend, la divise, la meut, la pénètre, l'unit, l'engendre, la corrompt, l'illumine, l'échauffe et la refroidit; car tous ces effets marquent action.

L'esprit est par sa nature lucide, chaud et spirant, ou il éclaire, échauffe, étend, meut, divise, pénètre, unit, engendre, corrompt, illumine, échauffe, refroidit.

L'esprit ne peut souffrir aucun de ces effets de la matière; cependant il n'a ni sa motion, ni sa lumière de lui-même, parce qu'il est une créature, et de Dieu.

Dieu peut anéantir un esprit.

L'essence de l'esprit en elle-même consiste en vertu ou puissance active. Son intention donne la vie à la matière, forme son essence, et la fait ce qu'elle est, après l'existence qu'elle tient de Dieu.

La matière est un être mort, sans vertu; ce qu'elle en a, elle le tient de l'esprit qui fait son essence et sa vie.

La matière devient informe, si l'esprit l'abandonne à elle-même.

Un esprit peut être sans matière; mais la matière ne peut être sans un esprit.

Un esprit destiné à la matière désire de s'y unir et d'exercer sa vertu en elle.

Tous les corps sont composés de matière et d'esprit ; ils ont donc une sorte de vie en conséquence de laquelle leurs parties s'unissent et se tiennent.

L'esprit est dans tous les corps comme un astre ; c'est de là qu'il agit par rayons, et qu'il étend la matière.

S'il retire ses rayons au centre, le corps se résout et se corrompt.

Un esprit peut attirer et pousser un esprit.

Ces forces s'exercent sensiblement dans la matière unie à l'esprit.

Dans l'homme l'attraction et l'impulsion s'appellent *amour* et *haine*, dans les autres corps *sympathie* et *antipathie*.

L'esprit ne s'aperçoit point par les organes des sens, parce que rien ne souffre par la matière.

La matière, ténébreuse en elle-même, ne peut être ni vue, ni touchée ; c'est par l'esprit qui l'illumine qu'elle est visible ; c'est par l'esprit qui la meut qu'elle est perceptible à l'oreille, etc.

La différence des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs, toucher, naît de l'efformation et configuration du reste de la matière.

La chaleur et le froid sont produits par la diversité de la motion de l'esprit dans la matière ; et cette motion est ou rectiligne ou circulaire.

C'est l'attraction de l'esprit qui constitue la solidité et la fluidité.

La fluidité est de l'attraction de l'esprit solaire ; la solidité est de l'attraction de l'esprit terrestre.

C'est la quantité de la matière qui fait la gravité ou la légèreté, l'esprit du corps séparé de son tout étant attiré et incliné par l'esprit universel ; c'est ainsi qu'il faut expliquer l'élasticité et la raréfaction.

L'esprit en lui-même n'est point opposé à l'esprit. La sympathie et l'antipathie, l'amour et la haine naissent d'opérations diverses que l'esprit exécute dans la matière, selon la diversité de son efformation et de sa configuration.

Le corps humain, ainsi que tous les autres, a esprit et matière.

Il ne faut pas confondre en lui l'esprit corporel et l'âme.

Dans tous les corps, la matière mue par l'esprit touche immédiatement la matière d'un autre corps; mais la matière touchée n'aperçoit pas l'attouchement; c'est la fonction de l'esprit qui lui appartient.

J'entends ici par apercevoir, comprendre et approuver la vertu d'un autre, chercher à s'unir à elle, à augmenter sa propre vertu, lui céder la place, se resserrer. Ces perceptions varient dans les corps avec les figures et selon les espèces. L'esprit, au contraire, d'un corps à un autre ne diffère que par l'acte intuitif, plus ou moins intense.

La division des corps en esprits est une suite de la variété de la matière et de sa structure.

Il y a des corps lucides; il y en a de transparents et d'opakes, selon la quantité plus ou moins grande de la matière, et les motions diverses de l'esprit.

L'opération ou la perception de l'esprit animal consiste dans l'animal, en ce que l'image du contact est comprise par le cerveau, et approuvée par le cœur; et conséquemment les membres de l'animal sont déterminés par l'esprit à approcher de la chose qui a touché, ou à la fuir.

Si ce mouvement est empêché, l'esprit moteur dans l'animal excite le désir des choses agréables et l'aversion des autres.

La structure de la matière du corps de l'homme est telle que l'esprit ou conserve les images qu'il a reçues, ou les divise, ou les compose, ou les approuve, ou les hâisse, même dans l'absence des choses, et en soit réjoui ou tourmenté.

Cet esprit et l'esprit de tous les autres corps est immatériel; il est cependant capable d'éprouver, par le contact de la matière, du plaisir et de la peine; il est assujetti à l'intention des opérations conséquentes aux changements de la matière; il est, pour ainsi dire, adhérent aux autres corps terrestres, et il ne peut sans eux persévérer dans son union avec son propre corps.

L'homme considéré sous l'aspect de matière unie à cet esprit est l'homme animal.

Sa propriété de comprendre les usages des choses, de les composer et de les diviser, s'appelle *l'entendement actif*.

Sa propriété de désirer les choses s'appelle *volonté naturelle*.

La matière est hors de l'esprit, cependant il la pénètre ; il ne l'environne pas seulement. L'esprit qu'elle a et qui l'étend désire un autre esprit, et fait que dans certains corps la matière s'attache à un second esprit, l'environne et le comprend, s'il est permis de le dire.

Si l'esprit est déterminé par art à s'éprendre de lui-même, il se rapproche et se resserre en lui-même.

Si un corps ne s'unit point à un autre, ne l'environne point, on dit qu'il subsiste par lui-même ; autrement les deux corps ne forment qu'un tout.

L'esprit existe aussi hors des corps, il les environne, et ils se meuvent en lui. Mais ni les corps, ni l'esprit subsistant par lui-même, ne peuvent être hors de Dieu.

On peut concevoir l'extension de l'esprit comme un centre illuminant, rayonnant en tous sens et sans matérialité.

L'espace où tous les corps se meuvent est esprit ; et l'espace où tous les esprits se meuvent est Dieu.

La lumière est un esprit invisible illuminant la matière.

L'air pur ou l'éther est un esprit qui meut les corps et qui les rend visibles.

La terre est une matière condensée par l'esprit.

L'eau est une matière mue et agitée par un esprit interne.

Les corps sont ou terrestres ou spirituels, selon le plus ou le moins de matière qu'ils ont.

Les corps terrestres ont beaucoup de matière ; les corps spirituels, tels que le soleil, ont beaucoup de lumière.

Les corps aqueux abondent en esprit et en matière. Ils se voient, les uns parce qu'ils sont transparents, les autres parce qu'ils sont opaques.

Les corps lucides sont les plus nobles de tous ; après ceux-ci ce sont les aériens et les aqueux ; les terrestres sont les derniers.

Il ne faut pas confondre la lumière avec le feu. La lumière nourrit tout. Le feu, qui est une humeur concentrée, détruit tout.

Les hommes ne peuvent s'entretenir de l'essence incompréhensible de Dieu que par des similitudes. Il faut emprunter ces similitudes des corps les plus nobles.

Dieu est un être purement actif, un acte pur, un esprit très-

énergique, une vertu très-effrénée, une lumière, une vapeur très-subtile.

Nous nous mouvons, nous vivons, nous sommes en Dieu.  
*C'est une pensée de saint Paul.*

L'âme humaine est un être distinct de l'esprit corporel.

Le corps du protoplaste fut certainement spirituel, voisin de la nature des corps lucides et transparents; il avait son esprit, mais il ne constituait pas la vie de l'homme.

C'est pourquoi Dieu lui souffla dans les narines l'âme vivifiante.

Cette âme est un rayon de la vertu divine.

Sa destination fut de conduire l'homme et de le diriger vers Dieu.

Et sous cet aspect l'âme de l'homme est un désir perpétuel d'union avec Dieu qu'elle aperçoit de cette manière. Ce n'est donc autre chose que l'amour de Dieu.

Dieu est amour.

Cet amour illuminait l'entendement de l'homme, afin qu'il eût la connaissance des créatures. Il devait, pour ainsi dire, transformer le corps de l'homme et l'âme de son corps, et les attirer à Dieu.

Mais l'homme ayant écouté l'inclination de son corps, et l'esprit de ce corps, de préférence à son âme, s'est livré aux créatures, a perdu l'amour de Dieu, et avec cet amour la connaissance parfaite des créatures.

La voie commune d'échapper à cette misère, c'est que l'homme cherche à passer de l'état de bestialité à l'état d'humanité, qu'il commence à se connaître, à plaindre la condition de la vie, et à souhaiter l'amour de Dieu.

L'homme animal ne peut exciter en lui ces motions, ni tendre au delà de ce qu'il est.

*Thomasius* part de là pour établir des dogmes tout à fait différents de ceux de la religion chrétienne. Mais l'exposition n'en est pas de notre objet. Sa philosophie naturelle, où nous allons entrer, présente quelque chose de plus satisfaisant.

*Principes de la logique de Thomasius.* Il y a deux lumières qui peuvent dissiper les ténèbres de l'entendement : la raison et la révélation.

Il n'est pas nécessaire de recourir à l'étude des langues

étrangères pour faire un bon usage de sa raison. Elles ont cependant leur utilité même relative à cet objet.

La logique et l'histoire sont les deux instruments de la philosophie.

La fin première de la logique ou de l'art de raisonner est la connaissance de la vérité.

La pensée est un discours intérieur sur les images que les corps ont imprimées dans le cerveau, par l'entremise des organes.

Les sensations de l'homme sont ou extérieures ou intérieures, et il ne faut pas les confondre avec les sens. Les animaux ont des sens, mais non des sensations. Il n'est pas possible que tout l'exercice de la pensée se fasse dans la glande pinéale. Il est plus raisonnable que ce soit dans tout le cerveau.

Les brutes ont des actions pareilles aux nôtres, mais elles ne pensent pas; elles ont en elles un principe interne qui nous est inconnu.

L'homme est une substance corporelle qui peut se mouvoir et penser.

L'homme a entendement et volonté.

L'entendement et la volonté ont action et passion.

La méditation n'appartient pas à la volonté, mais à l'entendement.

Demander combien il y a d'opérations de l'entendement, c'est faire une question obscure et inutile.

J'entends par abstractions les images des choses, lorsque l'entendement s'en occupe dans l'absence des choses. La faculté qui les arrête et les offre à l'entendement comme présentes, c'est la mémoire.

Lorsque nous les unissons, ou les séparons à notre discrétion, nous usons de l'imagination.

Déduire des abstractions inconnues de celle qu'on connaît, c'est comparer, raisonner, conclure.

La vérité est la convenance des pensées intérieures de l'homme, avec la nature et les qualités des objets extérieurs.

Il y a des vérités indémonstrables. Il faut abandonner celui qui les nie comme un homme qu'on ne peut convaincre, et qui ne veut pas être convaincu.

C'est un fait constant que l'homme ne pense pas toujours.

Les pensées qui ne conviennent pas avec l'objet extérieur sont fausses ; si l'on s'y attache sérieusement, on est dans l'erreur ; si ce ne sont que des suppositions, on feint.

Le vrai, considéré relativement à l'entendement, est ou certain ou probable.

Une chose peut être d'une vérité certaine et paraître à l'entendement ou probable ou fausse.

Il y a rapport et proportion entre tout ce qui a convenance ou disconvenance.

Les mots sans application aux choses ne sont ni vrais ni faux.

Le caractère d'un principe, c'est d'être indémontrable.

Il n'y a qu'un seul premier principe où toutes les vérités sont cachées.

Ce premier principe, c'est que tout ce qui s'accorde avec la raison, c'est-à-dire le sens et les idées, est vrai, et que tout ce qui les contredit est faux.

Les sens ne trompent point celui qui est sain d'esprit et de corps.

Le sens interne ne peut être trompé.

L'erreur apparente des sens extérieurs naît de la précipitation de l'entendement dans ses jugements.

Les sens ne produisent pas toujours en tout les mêmes sensations. Ainsi il n'y a aucune proposition universelle et absolue des concepts variables.

Sans la sensation, l'entendement ne peut rien ni percevoir ni se représenter.

Les pensées actives, les idées, leurs rapports et les raisonnements, qui équivalent aux opérations sur les nombres, naissent des sensations.

L'algèbre n'est pas toutefois la clef et la source de toutes les sciences.

La démonstration est l'éviction de la liaison des vérités avec le premier principe.

Il y a deux sortes de démonstrations ; ou l'on part des sensations, ou d'idées et de définitions et de leur connexion avec le premier principe.

Il est ridicule de démontrer ou ce qui est inutile, ou indémontrable, ou connu en soi.

Autre chose est être vrai, autre chose être faux; autre chose connaître le vrai et le faux.

L'inconnu est ou relatif ou absolu.

Il y a des caractères de la vraisemblance; ils en sont la base, et ils en mesurent les degrés.

Il y a connaissance ou vraie ou vraisemblable, selon l'espèce de l'objet dont l'entendement s'occupe.

Il est impossible de découvrir la vérité par l'art syllogistique.

La méthode se réduit à une seule règle que voici : c'est à disposer la vérité ou à trouver ou à démontrer, de manière à ne se pas tromper, procédant du facile au moins facile, du plus connu au moins connu.

L'art de découvrir des vérités nouvelles exige l'expérience, la définition et de la division.

Les propositions catégoriques ne sont pas inutiles dans l'examen des vérités certaines, ni les hypothétiques dans l'examen des vraisemblances.

La condition de l'homme est pire que celle de la bête.

Il n'y a point de principes matériels *connés*.

L'éducation est la source première de toutes les erreurs de l'entendement. De là naissent la précipitation, l'impatience et les préjugés.

Les préjugés naissent principalement de la crédulité qui dure jusqu'à la jeunesse; telle est la misère de l'homme, et la pauvre condition de son entendement.

Il y a de grands préjugés. Celui de l'autorité, et celui de la précipitation.

L'ambition est une source des préjugés particuliers. De là le respect pour l'antiquité.

Celui qui se propose de trouver la vérité déposera ses préjugés; c'est-à-dire qu'il doutera méthodiquement, qu'il rejettera l'autorité humaine, et qu'il donnera aux choses une attention requise. Il s'attachera préalablement à une science qui le conduise à la sagesse réelle. C'est ce qu'il doit voir en lui-même.

Nous devons aux autres nos instructions et nos lumières. Pour cet effet, nous examinerons s'ils sont en état d'en profiter.

Les autres nous doivent les leurs. Nous nous rapprocherons donc de celui en qui nous reconnaitrons de la solidité, de la



clarté, de la fidélité, de l'humanité, de la bienveillance, qui n'accablera point notre mémoire, qui dictera peu, qui saura discerner les esprits, qui se proportionnera à la portée de ses auditeurs, qui sera l'auteur de ses leçons, et qui évitera l'emploi de mots superflus et vides de sens.

Si nous avons à enseigner les autres, nous tâcherons d'acquérir les qualités que nous demanderions de celui qui nous enseignerait.

S'agit-il d'examiner et d'interpréter les opinions des autres, commençons par nous juger nous-mêmes, et par connaître nos sentiments; entendons bien l'état de la question; que la matière nous soit familière. Que pourrions-nous dire de sensé, si les lois de l'interprétation nous sont étrangères, si l'ouvrage nous est inconnu; si nous sommes ou animés de quelque passion, ou entêtés de quelques préjugés?

*Principes de la pneumatologie de Thomasius.* L'essence de l'esprit considéré généralement ne consiste pas seulement dans la pensée, mais dans l'action; car la matière est un être purement passif et l'esprit est un être entièrement opposé à la matière. Tout corps est composé de l'un et de l'autre, et les opposés ont des prédicats opposés.

Il y a des esprits qui ne pensent point, mais qui agissent; savoir la lumière et l'éther.

Toute puissance active est un être subsistant par lui-même et une substance qui perfectionne la puissance passive.

Il n'y a point de puissance passive subsistante par elle-même. Elle a besoin d'une lumière suffisante pour se faire voir.

Toutes les puissances actives sont invisibles; et quoique la matière soit invisible, elle n'en est pas moins l'instrument et le signe de la puissance active.

Sous un certain aspect la lumière et l'éther sont invisibles.

Tout ce qu'on ne peut concevoir privé d'action est spirituel.

*Principes de la morale de Thomasius.* Le bien consiste dans l'harmonie des autres choses avec l'homme et avec toutes ses forces, non avec son entendement seulement; sous ce dernier aspect, le bien est la vérité.

Tout ce qui diminue la durée des forces de l'homme et qui n'en accroît la quantité que pour un temps est mal.

Toute commotion des organes, et toute sensation qui lui est conséquente, est un mal, si elle est trop forte.

La liberté et la santé sont les plus grands biens que nous tenions de la fortune; et non les richesses, les dignités et les amis.

La félicité de l'homme ne consiste ni dans la sagesse ni dans la vertu. La sagesse n'a du rapport qu'à l'entendement, la vertu, qu'à la volonté.

Il faut chercher la félicité souveraine dans la modération du désir et de la méditation.

Cet état est sans douleur et sans joie, il est tranquille.

C'est la source de l'amour raisonnable.

L'homme est né pour la société paisible et tranquille, ou de ceux à qui ces qualités sont chères et qui travaillent à les acquérir.

L'homme raisonnable et prudent aime plus les autres hommes que lui-même.

Si l'on entend par la félicité souveraine, l'assemblage le plus complet et le plus parfait de tous les biens que l'homme puisse posséder, elle n'est ni dans la richesse, ni dans les honneurs, ni dans la modération, ni dans la liberté, ni dans l'amitié; c'est une chimère de la vie.

La santé est une des qualités nécessaires à la tranquillité de l'âme; mais ce n'est pas elle.

La tranquillité de l'âme suppose la sagesse et la vertu; celui qui ne les a pas est vraiment misérable.

La volupté du corps est opposée à celle de l'âme; c'est un mouvement inquiet.

Dieu est la cause première de toutes les choses qui changent; ce n'est point là son essence, elle est dans l'aséité.

La matière première a été créée; Dieu l'a produite de rien; elle ne peut lui être co-éternelle.

Les choses inconstantes ne peuvent se conserver elles-mêmes; c'est l'ouvrage du Créateur. Il y a donc une Providence divine.

Quoique Dieu donne à tout moment aux choses une vie, une essence et une existence nouvelles, elles sont une, et leur état présente le passé et l'avenir; ce qui les rend mêmes.

La connaissance de l'essence divine est une règle à laquelle l'homme sage doit conformer toutes ses actions.

L'homme sage aimera Dieu sincèrement, aura confiance en lui et l'adorera avec humilité.

La raison ne nous présente rien au delà de ce culte intérieur ; quant au culte extérieur, elle conçoit qu'il vaut mieux s'y soumettre que de le refuser.

Il y a deux erreurs principales relativement à la connaissance de Dieu, l'athéisme et la superstition.

Le superstitieux est pire que l'athée <sup>1</sup>.

L'amour est un désir de la volonté de s'unir et de persévérer dans l'union avec la chose dont l'entendement a reconnu la bonté.

On peut considérer l'amour déraisonnable sous différents aspects, ou le désir est inquiet, ou l'objet aimé est mauvais et nuisible, ou l'on confond en lui des unions incompatibles, etc.

Il y a de la différence entre le désir de s'unir à une femme par le plaisir qu'on en espère, ou dans la vue de propager son espèce.

Le désir de posséder une femme doit être examiné soigneusement, si l'on ne veut s'exposer à la séduction secrète de l'amour déraisonnable, cachée sous le masque de l'autre amour.

L'amour raisonnable de ses semblables est un des moyens de notre bonheur.

Il n'y a de vertu que l'amour ; il est la mesure de toutes les autres qualités louables.

L'amour de Dieu pour lui-même est surnaturel ; la félicité éternelle est son but ; c'est aux théologiens à nous en parler.

L'amour de nos semblables est général ou particulier.

Il n'y a qu'un penchant commun à la vertu qui établisse entre deux êtres raisonnables un amour vrai.

Il ne faut haïr personne, quoique les ennemis de nos amis nous doivent être communs.

Cinq vertus constituent l'amour universel et commun : l'humanité, d'où naissent la bienfaisance et la gratitude ; la vivacité et la fidélité dans ses promesses, même avec nos ennemis et ceux de notre culte ; la modestie, qu'il ne faut pas confondre avec l'humilité ; la modération et la tranquillité de l'âme ; la patience sans laquelle il n'y a ni amour ni paix.

1. Voyez les *Pensées diverses sur la Comète*, par Bayle. (N.)

L'amour particulier est l'amour de deux amis; sans cette union il n'y a point d'amitié.

Le mariage seul ne rend pas l'amour licite.

Plus le nombre de ceux qui s'aiment est grand, plus l'amour est raisonnable.

Il est injuste de haïr celui qui aime ce que nous aimons.

L'amour raisonnable suppose de la conformité dans les inclinations, mais il ne les exige pas au même degré.

La grande estime est le fondement de l'amour raisonnable.

De cette estime naît le dessein continuel de plaire, la confiance, la bienveillance, les biens et les actions en commun.

Les caractères de l'amour varient selon l'état des personnes qui s'aiment, il n'est pas le même entre les inégaux qu'entre les égaux.

L'amour raisonnable de soi-même est une attention entière à ne rien faire de ce qui peut interrompre l'ordre que Dieu a établi, selon les règles de la raison générale et commune, pour le bien des autres.

L'amour du prochain est le fondement de l'amour de nous-mêmes; il a pour objet la perfection de l'âme, la conservation du corps, et la préférence de l'amour des autres, même à la vie.

La conservation du corps exige la tempérance, la pureté, le travail et la fermeté.

S'il y a tant d'hommes plongés dans le malheur, c'est qu'ils n'aiment point d'un amour raisonnable et tranquille.

C'est moins dans l'entendement que dans la volonté et les penchants secrets qu'il faut chercher la source de nos peines.

Les préjugés de l'entendement naissent de la volonté.

Le malheur a pour base l'inquiétude d'un amour déréglé.

Deux préjugés séduisent la volonté: celui de l'impatience, et celui de l'imitation; on déracine difficilement celui-ci.

Les affections sont dans la volonté, et non dans l'entendement.

La volonté est une faculté de l'âme qui incline l'homme, et par laquelle il s'excite à faire ou à omettre quelque chose.

Il ne faut pas confondre l'entendement avec les pensées.

La volonté se meut toujours du désagréable à l'agréable, du fâcheux au doux.

Tous les penchans de l'âme sont tournés vers l'avenir et vers un objet absent.

Les affections naissent des sensations.

Le cœur est le lieu où la commotion des objets intérieurs se fait sentir avec le plus de force.

L'émotion du sang extraordinaire est toujours une suite d'une impression violente; mais cette émotion n'est pas toujours accompagnée de celle des nerfs.

Il n'y a qu'une affection première : c'est le désir qu'on peut distinguer en amour ou en haine.

Il ne faut pas compter l'admiration parmi nos penchans.

Les affections ou penchans ne sont en eux-mêmes ni bons ni mauvais; c'est quand ils sont spécifiés par les objets qu'ils prennent une qualité morale.

Les affections qui enlèvent l'homme à lui-même sont mauvaises, et celles qui le rendent à lui-même bonnes.

Toute émotion trop violente est mauvaise; il n'y a de bonnes que les tempérées.

Il y a quatre penchans ou affections générales : l'amour raisonnable, le désir des honneurs, la cupidité des richesses, le goût de la volupté.

Les hommes sanguins sont voluptueux, les bilieux sont ambitieux et les mélancoliques sont avarés.

La tranquillité de l'âme est une suite de l'harmonie entre les forces de la pensée, ou les puissances de l'entendement.

Il y a trois qualités qui conspirent à former et à perfectionner l'amour raisonnable : l'esprit, le jugement et la mémoire.

L'amour raisonnable est taciturne, sincère, libéral, humain, généreux, tempérant, sobre, continent, économe, industriel, prompt, patient, courageux, obligeant, officieux, etc.

Tout penchant vicieux produit des vices contraires à certaines vertus.

Un certain mélange de vices produit le simulacre d'une vertu.

Il y a dans tout homme un vice dominant, qui se mêle à toutes ses actions.

C'est d'une attention qui analyse ce mélange que dépend l'art de connaître les hommes.

Il y a trois qualités principales qu'il faut surtout envisager

dans cette analyse : l'oisiveté ou paresse, la colère et l'envie.

Il faut étouffer les affections vicieuses, et exciter l'amour raisonnable; dans ce travail pénible, il faut s'attacher premièrement à l'affection dominante.

Il suppose des intentions pures, de la sagacité et du courage.

Il faut employer la sagacité à démêler les préjugés de la volonté; ensuite ôter à l'affection dominante son aliment, converser avec les bons, s'exercer à la vertu, et fuir les occasions périlleuses.

Mais pour conformer scrupuleusement sa vie aux règles de la vertu les forces naturelles ne suffisent pas.

*Principes de la jurisprudence divine de Thomasius.* Le monde est composé de corps visibles, et de puissances invisibles.

Il n'y a point de corps visible qui ne soit doué d'une puissance invisible.

Ce qu'il y a de visible et de tangible dans les corps s'appelle *matière*.

Ce qu'il y a d'invisible et d'insensible s'appelle *nature*.

L'homme est de la classe des choses visibles; outre les qualités qui lui sont communes avec les autres corps, il y a des puissances particulières qui l'en distinguent; l'âme, par laquelle il conçoit et veut, en est une.

Les puissances produisent les différentes espèces de corps, en combinant les particules de la matière, et en les réduisant à telle ou telle configuration.

L'âme en fait autant dans l'homme; la structure de son corps est l'ouvrage de son âme.

L'homme est doué de la vertu intrinsèque de descendre en lui, et d'y reconnaître ses propres puissances et de les sentir.

C'est ainsi qu'il s'assure qu'il conçoit par son cerveau, qu'il veut par son cœur.

L'une de ces actions s'appelle la *pensée*, l'autre le *désir*.

L'entendement est donc une faculté de l'âme humaine, qui réside dans le cerveau, et dont la pensée est le produit; et la volonté, une faculté de l'âme humaine qui réside dans le cœur, et qui produit le désir.

Les pensées sont des actes de l'entendement; elles ont pour

objet, ou les corps, ou les puissances : si ce sont les corps, elles s'appellent *sensations* ; si ce sont les puissances, *concepts*.

Les sensations des objets présents forment le sens commun ; il ne faut pas confondre ces sensations avec leurs objets ; les sensations sont des corps, mais elles appartiennent à l'âme ; il faut y considérer la perception et le jugement.

Il n'y a ni appétit, ni désir de ce qu'on ne connaît pas ; tout appétit, tout désir suppose perception.

La pensée qui s'occupe d'un objet absent, mais dont l'image est restée dans l'entendement, en conséquence de la sensation, s'appelle *imagination* ou *mémoire*.

Les pensées sur les corps, considérées comme des touts, sont individuelles.

Il n'y a point de pensées abstraites de la matière, mais seulement des puissances.

La puissance commune des corps, ou la matière, s'appellerait plus exactement *la nature du corps*.

Quand nous nous occupons d'une puissance, abstraction faite du corps auquel elle appartient, notre pensée est universelle.

On peut rappeler toutes les formes de nos pensées, ou à l'imagination, ou à la formation des propositions.

Dans l'investigation, il y a question et suspension de jugement. Dans la formation des propositions, il y a affirmation et négation : ces actions sont de l'entendement et non de la volonté ; il n'y a point de concept d'un terme simple.

Le raisonnement ou la méditation est un enchaînement de plusieurs pensées.

On a de la mémoire, quand on peut se rappeler plusieurs sensations, les lier, et découvrir par la comparaison la différence que les puissances ont entre elles.

Toute volonté est un désir du cœur, un penchant à s'unir à la chose aimée ; et tout désir est un effort pour agir.

L'effort de la volonté détermine l'entendement à l'examen de la chose aimée, et à la recherche des moyens de la posséder.

La volonté est donc un désir du cœur accompagné d'un acte de l'entendement.

Si on la considère abstraction faite de la puissance d'agir, on l'appelle *appétit sensitif*.

La volonté n'est point une pensée : il y a de la différence entre l'effort et la sensation.

Les actions de l'entendement s'exercent souvent sans la volonté, mais la volonté meut toujours l'entendement.

Les puissances des choses qui sont hors de nous meuvent et les facultés du corps et celles de l'entendement, et la volonté.

Il est faux que la volonté ne puisse être contrainte; pour-quoi les puissances invisibles des corps ne l'irriteraient-elles pas, ou ne l'arrêteraient-elles pas?

La faculté translative d'un lieu dans un autre ne dépend pas de la pensée, c'est la suite de l'effort du cœur; la volonté humaine ne la produit pas toujours, c'est l'effet d'une puissance singulière, donné par Dieu à la créature, et concourante avec sa volonté et sa pensée.

L'entendement a des forces qui lui sont propres, et sur lesquelles la volonté ne peut rien; elle peut les mettre quelquefois en action, mais elle ne peut pas toujours les arrêter.

L'entendement est toujours soumis à l'impulsion de la volonté, et il ne la dirige point, soit dans l'affirmation qu'une chose est bonne ou mauvaise, soit dans l'examen de cette chose, soit dans la recherche des moyens de l'obtenir. La volonté ne désire point une chose parce qu'elle paraît bonne à l'entendement; mais au contraire elle paraît bonne à l'entendement, parce que la volonté la désire.

L'entendement et la volonté ont leurs actions et leurs passions.

L'intellect agit quand la volonté l'incline à la réflexion; il souffre quand d'autres causes que la volonté le meuvent et le font sentir.

La volonté est passive, non relativement à l'entendement, mais à d'autres choses qui la meuvent. Elle se sert de l'entendement comme d'un instrument pour irriter les affections, par un examen plus attentif de l'objet.

L'entendement agit dans le cerveau. Parler est un acte du corps et non de l'entendement.

La volonté opère hors du corps, c'est un effort; ses actes ne sont point immanents.

La volonté est le premier agent de la nature humaine; car elle meut l'entendement.



Les actes commandés par la volonté sont ou volontaires, ou moraux et spontanés, ou nécessaires, contraints et physiques.

La nature de l'homme moral est la complexion de la puissance de vouloir, et des puissances qui sont soumises à la volonté.

La raison est le prédicat de l'entendement seul, et non de la volonté.

L'entendement juge librement de la nature des choses, du bien et du mal, toutes les fois que la volonté ne le meut pas; mais il est soumis à la volonté, et il lui obéit, en tant qu'il en est mù et poussé.

L'entendement et la volonté ont leur liberté et leur servitude; l'une et l'autre extrinsèques.

Il n'y a donc nul choix de volonté, et nulle liberté d'indifférence. Comme on ne conçoit pas toujours dans l'acte de la liberté qu'elle soit excitée par des puissances extérieures, on dit sous ce point de vue qu'elle est libre.

On accorde aux actions de l'homme la spontanéité parce qu'il en est l'auteur, mais non parce qu'elles sont libres.

Les puissances sont ou en guerre ou d'accord; dans le premier cas, la plus forte l'emporte.

Ce qui conserve les puissances d'un corps est bon; ce qui détruit les puissances d'un corps, et conséquemment le corps même, est mauvais.

Qu'est-ce que la vie? l'union des puissances avec le corps. Qu'est-ce que la mort? la séparation des puissances d'avec le corps. Tant que le corps vit, ses parties qui sont le siège des puissances restent unies; lorsqu'il se dissout, ses parties se séparent; les puissances passent à des puissances séparées, car il est impossible qu'elles soient anéanties.

Le corps est mortel, mais les puissances sont immortelles.

Il est particulier à l'homme d'être porté à des biens qui sont contraires au bien général.

L'effort vers une chose qui lui convient s'appelle *désir*, *amour*, *espérance*; vers une chose qui lui est contraire, *haine*, *fuite*, *horreur*, *crainte*.

On donne à l'effort le nom de *passion*, parce que l'objet ne manque jamais de l'exciter.

La raison est saine quand elle est libre, ou non mue par la

volonté, et qu'elle s'occupe sans son influence de la différence du bien réel et du bien apparent; corrompue, lorsque la volonté la pousse au bien apparent.

Chaque homme a ses volontés. Les volontés des hommes s'accordent peu; elles sont très-diverses, souvent opposées: un même homme ne veut pas même constamment ce qu'il a voulu une fois: ses volontés se contredisent d'un instant à un autre; les hommes ont autant de passions, et il y a dans chacune de leurs passions autant de diversité qu'il s'en montre sur leurs visages pendant la durée de leur vie.

L'homme n'est point l'espèce infime, et la nature du genre humain n'est pas une et la même.

Il y a dans l'homme trois volontés principales: la volupté, l'avarice et l'ambition. Elles dominent dans tous, mais diversement combinées; ce ne sont point des mouvements divers qui se succèdent naturellement, et dirigés par le principe commun de l'entendement et de la volonté.

Des actes volontaires et contradictoires ne peuvent sortir d'une volonté une et commune.

D'où il suit que c'est aux passions de la volonté, à la contrainte et à la nécessité qu'il faut rapporter ce que l'on attribue ordinairement au choix et à la liberté: la discorde une fois élevée, la puissance la plus forte l'emporte toujours.

La volonté est une puissance active de sa nature, parce que plusieurs de ses affections ont leur origine dans d'autres puissances, et que toutes ses actions en sont excitées.

La volupté, l'ambition, l'avarice, sont trois facultés actives qui poussent l'entendement, et qui excitent la puissance translatiue.

L'espérance, la crainte, la joie, la tristesse, sont des passions de l'âme qui naissent de la connaissance d'une puissance favorable ou contraire.

Il y a des passions de l'âme qui excitent les premières volontés; il y en a d'autres qui les suppriment.

A proprement parler, il n'y a que deux différences dans les affections premières, l'espérance et la crainte; l'une naît avec nous; l'autre est accidentelle.

L'espérance naît de quelque volonté première; la crainte vient d'autres puissances.

L'espérance et la crainte peuvent se considérer relativement à Dieu : raisonnables, on les appelle *piété, crainte filiale* ; déraisonnables, on les appelle *superstition, crainte servile*. Celui qui n'est retenu que par des considérations humaines est athée.

L'homme est prudent et sage lorsqu'il a égard à la liaison des puissances, non-seulement dans leur effet présent, mais encore dans leur effet à venir.

Les prophètes sont des hommes dont Dieu meut immédiatement la puissance intellectuelle ; ceux dont il dirige immédiatement la volonté, des héros ; ceux dont l'entendement et la volonté sont soumis à des puissances invisibles, des sorciers : l'homme prudent apporte à l'examen de ces différents caractères la circonspection la plus grande.

La puissance humaine est finie, elle ne s'étend point aux impossibles. En deçà de l'impossibilité, il est difficile de marquer ses limites.

Il est plus facile de connaître les puissances des corps en les comparant que les puissances des hommes entre eux.

Toute puissance, surtout dans l'homme, peut être utile ou nuisible.

Il faut plus craindre des hommes qu'en espérer, parce qu'ils peuvent et veulent nuire plus souvent que servir.

Le sage secourt souvent, craint plus souvent encore, résiste rarement, met son espoir en peu de choses, et n'a de confiance entière que dans la puissance éternelle.

Le sage ne prend point sa propre puissance pour la mesure de la puissance des autres, ni celle des autres pour la mesure de la sienne.

Il y a des puissances qui irritent les premières volontés ; il y en a qui les apaisent. Les aliments accroissent ou diminuent la volupté ; l'ambition se fortifie ou s'affaiblit par la louange et par le blâme ; l'avarice voit des motifs de se reposer ou de travailler dans l'inégalité des biens.

La volonté dominante de l'homme, sans être excitée ni aidée par des puissances extérieures, l'emporte toujours sur la volonté d'une puissance subordonnée, abandonnée à elle-même et sans secours. Les forces réunies de deux puissances faibles peuvent surmonter la volonté dominante. Le succès est plus fréquent et plus sûr, si les puissances auxiliaires sont extérieures.

Une passion faible, irritée violemment par des puissances extérieures, s'exercera plus énergiquement dans un homme que la passion dominante dans un autre. Pour cet effet, il faut que le secours de la puissance extérieure soit grand.

Il y a entre les passions des hommes des oppositions, des concurrences, des obstacles, des secours, des liaisons secrètes que tous les yeux ne discernent pas.

Il y a des émanations, des écoulements, des simulacres moraux qui frappent le sens et qui affectent l'homme et sa volonté.

La volonté de l'homme n'est jamais sans espérance et sans crainte, et il n'y a point d'action volontaire sans le concours de ces deux passions.

Il n'y a point d'action libre considérée relativement à la seule dépendance de la volonté. Si l'on examine l'action relativement à quelque principe qui la dirige, elle peut être libre ou contrainte.

La puissance de la volonté est libre quand l'homme suit son espérance naturelle, lorsqu'elle agit en lui sans le concours ou l'opposition d'une force étrangère qui l'attire ou qui l'éloigne. Cette force est ou visible ou invisible; elle s'exerce ou sur l'âme ou sur le corps.

Toute action qui n'est pas volontaire ou spontanée se fait malgré nous. Il n'en est pas de même dans le cas de la contrainte. Une action contrainte ne se fait pas toujours malgré nous.

Dans l'examen de la valeur morale des actions volontaires, il faut avoir égard non-seulement au mouvement de la volonté qui les a précédées, mais à l'approbation qui les a suivies.

Le spontané est ou libre ou contraint; libre, si la volonté a mis en action la puissance translatrice, sans le concours d'une puissance étrangère favorable ou contraire; contraint, s'il est intervenu quelque force, quelque espérance ou quelque crainte extérieure.

Les mœurs consistent dans la conformité d'un grand nombre de volontés. Les sages ont leurs mœurs qui ne sont pas celles des insensés. Les premiers s'aiment, s'estiment, mettent leur dignité principale dans les qualités de leur entendement, en font l'essence de l'homme et soumettent leurs appétits à leur raison qu'on ne contraint point.

C'est du mélange des passions qu'il suit qu'entre les insensés il y en a d'instruits et d'idiots.

La force des passions dominantes n'est pas telle qu'on ne les puisse maîtriser.

Il n'y a point d'homme, si insensé qu'il soit, que la sagesse d'un autre ne domine et ne dispose à l'utilité générale.

Les passions dominantes varient selon l'âge, le climat et l'éducation: voilà les sources de la diversité des mœurs chez les peuples divers.

Les mœurs des hommes ont besoin d'une règle.

L'expérience et la méditation font le sage.

Les insensés font peu de cas de la sagesse.

Les hommes dont le caractère est une combinaison de l'ambition et de la volupté n'ont besoin que du temps et de l'expérience pour devenir sages.

Tous ces principes qu'on établit sur la conscience juste et la conscience erronée ne sont d'aucune utilité.

Le sage use avec les insensés du conseil et de l'autorité: il cherche à les faire espérer ou craindre.

L'honnête, l'agréable et l'utile sont les objets du sage; ils font tous son bonheur; ils ne sont jamais séparés.

Dans la règle que le sage imposera aux insensés, il aura égard à leur force.

Le conseil est d'égal à égal; le commandement est d'un supérieur à son inférieur.

Le conseil montre des biens et des maux nécessaires; la puissance en fait d'arbitraires. Le conseil ne contraint point, n'oblige point, du moins extérieurement. La puissance contraint, oblige, même extérieurement. Le sage se soumet au conseil; l'insensé n'obéit qu'à la force.

La vertu est sa propre récompense.

A proprement parler, les récompenses et les châtimens sont extérieurs.

L'insensé craint souvent des douleurs chimériques et des puissances chimériques. Le sage se sert de ces fantômes pour le subjuguier.

Le but de la règle est de procurer aux insensés la paix extérieure et la sécurité intérieure.

Il y a différentes sortes d'insensés. Les uns troublent

la paix extérieure, il faut employer contre eux l'autorité; d'autres qui n'y concourent pas, il faut les conseiller et les contraindre; et certains qui ignorent la paix extérieure, il faut les instruire.

Il est difficile qu'un homme puisse réunir en lui seul le caractère de la personne qui conseille et le caractère de celle qui commande. Ainsi il y a eu des prêtres et des rois.

Point d'actions meilleures que celles qui tendent à procurer la paix intérieure; celles qui ne contribuent ni ne nuisent à la paix extérieure sont comme indifférentes; les mauvaises la troublent; il y a dans toutes différents degrés à considérer. Il ne faut pas non plus perdre de vue la nature des objets.

Le juste est opposé au mal extrême; l'honnête est le bien dans un degré éminent: il s'élève au-dessus de la passion: le décent est d'un ordre moyen entre le juste et l'honnête. L'honnête dirige les actions extérieures des insensés; le décent est la règle de leurs actions extérieures; ils sont justes, de crainte de troubler la paix.

Le pacte diffère du conseil et de l'autorité; cependant il n'oblige qu'en conséquence.

La loi se prend strictement pour la volonté de celui qui commande. En ce sens elle diffère du conseil et du pacte.

Le but immédiat de la loi est d'ordonner et de défendre; elle punit par les magistrats, elle contraint par les jugements, et elle annule les actes qui lui sont contraires; son effet est d'obliger.

Le droit naît de l'abandon de la volonté: l'obligation lie.

Il y a le droit que j'ai, abstraction faite de toute volonté, et celui que je tiens du pacte et de la loi.

L'injure est l'infraction de l'obligation et du droit.

Le droit est relatif à d'autres; l'obligation est immense; l'un naît des règles de l'honnête, l'autre des règles du juste.

C'est par l'obligation interne que l'homme est vertueux; c'est par l'obligation externe qu'il est juste.

Le droit, comme loi, est ou naturel ou positif. Le naturel se reconnaît par l'attention d'une âme tranquille sur elle-même. Le positif exige la révélation et la publication.

Le droit naturel se prend, ou pour l'agrégat de tous les préceptes moraux qui sont dictés par la droite raison, ou pour les seules règles du juste.

Tout droit positif, relativement à sa notoriété, est humain. Dieu a gravé dans nos cœurs le droit naturel : il est divin ; la publication lui est inutile.

La loi naturelle s'étend plus aux conseils qu'à l'autorité. Ce n'est pas le discours de celui qui enseigne, mais de celui qui commande, qui la fait recevoir. La raison ne nous conduit point seule à reconnaître Dieu comme un souverain autorisé à infliger des peines extérieures et arbitraires aux infractions de la loi naturelle. Il voit que tous les châtimens qui n'émanent pas de l'autorité sont naturels, et improprement appelés *châtiments*. Il n'y a de châtimens proprement dits que ceux qui sont décernés par le souverain, et visiblement infligés. La publication est essentielle aux lois. Le philosophe ne connaît aucune publication de la loi naturelle ; il regarde Dieu comme son père, plus encore que comme son maître. S'il a quelque crainte, elle est filiale et non servile.

Si l'on regarde Dieu comme père, conseiller, docteur, et que l'honnêteté et la turpitude marquent plutôt bonté et malice, ou vice en général, que justice ou injustice en particulier, les actions sur lesquelles le droit naturel a prononcé ou implicitement ou explicitement sont bonnes ou mauvaises en elles-mêmes naturellement et relativement à toute l'espèce humaine.

Le droit, considéré comme une puissance morale et relative à une règle commune et constante à un grand nombre d'hommes, s'appelle *droit naturel*. Le droit positif est relatif à une règle qui varie.

Le droit de la nature oblige même ceux qui ont des opinions erronées de la Divinité.

Ni la volonté divine, ni la sainteté du droit naturel, ni sa conformité avec la volonté divine, ni son accord avec un état parfait, ni la paix, ni les pactes, ni la sécurité, ne sont point les premiers fondemens du droit naturel.

Sa première proposition, c'est qu'il faut faire tout ce qui contribue le plus à la durée et au bonheur de la vie.

Veux-toi à toi-même ce que tu désires des autres ; voilà le premier principe de l'honnête : rends aux autres ce que tu exiges d'eux ; voilà le premier principe du décent : ne fais point aux autres ce que tu crains d'eux ; voilà le premier principe du juste.

Il faut se repentir; tendre à son bonheur par des moyens sages; réprimer l'excès de ses appétits par la crainte de la douleur, de l'ignominie, de la misère; fuir les occasions périlleuses; se refuser au désespoir; vivre pour et avec ceux même qui n'ont pas nos mœurs; éviter la solitude; dompter ses passions; travailler sans délai et sans cesse à son amendement; voilà les conséquences de la règle de l'honnête. Céder de son droit; servir bien et promptement les autres; ne les affliger jamais sans nécessité; ne point les scandaliser; souffrir leur folie; voilà les suites de la règle du décent. Ne point troubler les autres dans leur possession; agir avec franchise; s'interdire la raillerie, etc.; voilà les conclusions de la règle du juste.

Il y a moins d'exceptions à la règle du juste et de l'honnête qu'à celle du décent.

Le sage se fait de l'autorité, par ses discours et ses actions.

Le sage sert par l'exemple, et par le châtement qu'il ne sépare pas.

Il faut punir et récompenser ceux qui le méritent.

Celui qui suit la règle de la sagesse mérite récompense: celui qui l'enfreint, châtement.

Le mérite consiste dans le rapport d'une action volontaire à la récompense et au châtement.

Imputer, c'est traduire comme cause morale d'un effet moral.

Dans les cas de promesse, il faut considérer l'inspiration relativement à la volonté de celui qui a promis, et à l'aptitude de celui qui a reçu.

La méthode de traiter du droit naturel que Hobbes a présentée est très-bonne; il faut traiter d'abord de la liberté, ensuite de l'empire, et finir par la religion<sup>1</sup>.

Voilà l'extrait de la philosophie de *Thomasius*, dont on fera quelque cas, si l'on considère le temps auquel il écrivait. Il a peut-être plus innové dans la langue que dans les choses; mais il a des idées qui lui appartiennent.

Il mourut en 1628 à Halle, après avoir vécu d'une vie très-laborieuse et très-troublée. Son penchant à la satire fut la source principale de ses peines; il ne se contenta pas d'annon-

1. Voyez le *Traité du Citoyen*, par Hobbes, et l'article HOBBISSME (N.).



cer aux hommes des vérités qu'ils ignoraient, mais il acheva de révolter leur amour-propre, en les rendant ridicules par leurs erreurs.

TORTURE ou QUESTION (*Jurisprudence*) est un tourment que l'on fait essayer à un criminel ou à un accusé, pour lui faire dire la vérité ou déclarer ses complices.

Les *tortures* sont différentes, suivant les différents pays : on la donne avec l'eau, ou avec le fer, ou avec la roue, avec des coins, avec des brodequins, avec du feu, etc.

En Angleterre, on a aboli l'usage de toutes les *tortures*, tant en matière civile que criminelle, et même dans le cas de haute trahison ; cependant il s'y pratique encore quelque chose de semblable quand un criminel refuse opiniâtement de répondre ou de s'avouer coupable, quoiqu'il y ait des preuves.

En France, on ne donne point la *torture* ou la *question* en matière civile ; mais, en matière criminelle, suivant l'ordonnance de 1670, on peut appliquer à la *question* un homme accusé d'un crime capital, s'il y a preuve considérable, et que cependant elle ne soit pas suffisante pour le convaincre.

Il y a deux sortes de *questions* ou *tortures*, l'une préparatoire, que l'on ordonne avant le jugement, et l'autre définitive, que l'on ordonne par la sentence de mort.

La première est ordonnée *manentibus indicis*, preuves tenantes ; de sorte que si l'accusé n'avoue rien, il ne peut point être condamné à mort, mais seulement à toute autre peine, *ad omnia citra mortem*.

La seconde se donne aux criminels condamnés, pour avoir révélation de leurs complices.

La *question* ordinaire se donne à Paris avec six pots d'eau et le petit tréteau, et la *question* extraordinaire aussi avec six pots d'eau, mais avec le grand tréteau.

En Écosse, la *question* se donne avec une botte de fer et des coins.

En certains pays, on applique les pieds du criminel au feu ; en d'autres on se sert de coins, etc.

M. de la Bruyère dit que la *question* est une invention sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et pour sauver un coupable qui est né robuste. Un ancien a dit aussi fort sentencieusement que ceux qui peuvent supporter la ques-

*tion*, et ceux qui n'ont point assez de force pour la soutenir, mentent également.

TYRAN, s. m. (*Politique et morale*). Par le mot *τυραννος*, les Grecs désignaient un citoyen qui s'était emparé de l'autorité souveraine dans un État libre, lors même qu'il le gouvernait suivant les lois de la justice et de l'équité; aujourd'hui, par *tyran*, l'on entend non-seulement un usurpateur du pouvoir souverain, mais même un souverain légitime qui abuse de son pouvoir pour violer les lois, pour opprimer ses peuples, et pour faire de ses sujets les victimes de ses passions et de ses volontés injustes, qu'il substitue aux lois.

De tous les fléaux qui affligent l'humanité, il n'en est point de plus funeste qu'un *tyran*: uniquement occupé du soin de satisfaire ses passions, et celles des indignes ministres de son pouvoir, il ne regarde ses sujets que comme de vils esclaves, comme des êtres d'une espèce inférieure, uniquement destinés à assouvir ses caprices, et contre lesquels tout lui semble permis; lorsque l'orgueil et la flatterie l'ont rempli de ces idées, il ne connaît de lois que celles qu'il impose; ces lois bizarres, dictées par son intérêt et ses fantaisies, sont injustes, et varient suivant les mouvements de son cœur. Dans l'impossibilité d'exercer tout seul sa tyrannie, et de faire plier les peuples sous le joug de ses volontés déréglées, il est forcé de s'associer des ministres corrompus; son choix ne tombe que sur des hommes pervers qui ne connaissent la justice que pour la violer, la vertu, que pour l'outrager, les lois, que pour les éluder. *Boni quam mali suspiciores sunt, semperque his aliena virtus formidolosa est.* La guerre étant, pour ainsi dire, déclarée entre le *tyran* et ses sujets, il est obligé de veiller sans cesse à sa propre conservation; il ne la trouve que dans la violence, il la confie à des satellites, il leur abandonne ses sujets et leurs possessions pour assouvir leur avarice et leurs cruautés, et pour immoler à sa sûreté les vertus qui lui font ombrage. *Cuncta ferit, dum cuncta timet.* Les ministres de ses passions deviennent eux-mêmes les objets de ses craintes, il n'ignore pas que l'on ne peut se fier à des hommes corrompus. Les soupçons, les remords, les terreurs l'assiègent de toutes parts; il ne connaît personne digne de sa confiance, il n'a que des complices, il n'a point d'amis. Les peuples, épuisés, dégradés, avilis par le

*tyran*, sont insensibles à ses revers, les lois qu'il a violées ne peuvent lui prêter leur secours; en vain réclame-t-il la patrie : en est-il une où règne un *tyran* ?

Si l'univers a vu quelques *tyrans* heureux jouir paisiblement du fruit de leurs crimes, ces exemples sont rares, et rien n'est plus étonnant dans l'histoire qu'un *tyran* qui meurt dans son lit. Tibère, après avoir inondé Rome du sang des citoyens vertueux, devient odieux à lui-même; il n'ose plus contempler les murs témoins de ses proscriptions, il se bannit de la société dont il a rompu les liens, il n'a pour compagnie que la terreur, la honte et les remords. Tel est le triomphe qu'il remporté sur les lois ! Tel est le bonheur que lui procure sa politique barbare ! Il mène une vie cent fois plus affreuse que la mort la plus cruelle. Caligula, Néron, Domitien ont fini par grossir eux-mêmes les flots de sang que leur cruauté avait répandus; la couronne du *tyran* est à celui qui veut la prendre. Pline disait à Trajan « que, par le sort de ses prédécesseurs, les dieux avaient fait connaître qu'ils ne favorisaient que les princes aimés des hommes ».

## U

ULÉMA, s. m. (*Hist. mod.*), c'est le nom que les Turcs donnent à leur clergé, à la tête duquel se trouve le mufti, qui a sous lui des scheiks ou prélats. Ce corps, ainsi qu'ailleurs, a su souvent se rendre redoutable aux sultans, qui cependant ont plusieurs fois réprimé son insolence, en faisant étrangler ses chefs; unique voie pour se procurer la sûreté dans un pays où il n'y a d'autre loi que celle de la force, que le clergé turc fait trouver très-légitime au peuple, lorsqu'il n'en est pas lui-même la victime.

## V

VÉRITÉ (*Log.*). Toute idée, considérée en elle-même, est vraie, c'est-à-dire qu'elle représente exactement ce qu'elle représente, soit que ce qu'elle offre à l'esprit existe ou non. Pareillement toute chose, considérée en elle-même, est vraie, c'est-à-dire qu'elle est ce qu'elle est : c'est ce que personne ne révoquera en doute ; mais quelle utilité pourrait-il y avoir à envisager la *vérité* sous cette face ? Il faut considérer la *vérité* relativement à nos connaissances : considérée sous ce point de vue, on peut la définir *une conformité de nos jugements avec ce que sont les choses* : en sorte que ce qu'elles sont en elles-mêmes soit précisément ce que nous en jugeons.

Si la *vérité* est une conformité de notre pensée avec son objet, elle est donc une particularité ou circonstance de notre pensée, elle en est donc dépendante, elle ne subsiste donc point par elle-même. S'il n'y avait point de pensées et de connaissances au monde, il n'y aurait point de *vérité* ; mais comment cela peut-il s'accorder avec ce que les philosophes ont dit de plus beau touchant la nature des *vérités* éternelles ? ne craignez rien pour les *vérités* éternelles. Comme Dieu est un esprit qui subsiste nécessairement, et qui connaît de toute éternité, c'est aussi en lui que les *vérités* subsisteront essentiellement, éternellement, et nécessairement ; mais par là elles ne se trouveront pas indépendantes de la pensée, puisqu'elles sont la pensée de Dieu même, laquelle est toujours conforme à la réalité des choses. Mais, direz-vous, quand je détruirais dans ma pensée toutes les intelligences du monde, ne pourrais-je pas toujours imaginer la *vérité* ? La *vérité* est donc indépendante de la pensée. Point du tout ; ce que vous imaginerez alors serait justement une abstraction, et non une réalité. Vous pouvez par abstraction penser à la *vérité*, sans penser à aucune intelligence ; mais réellement il ne peut y avoir de *vérité* sans pensée, ni de pensée sans intelligence ; ni d'intelligence sans un être qui pense, et qui soit une substance spirituelle. A force de penser par abstraction à la *vérité*, qui est une particularité de la pensée, on

s'accoutume à regarder la *vérité* comme quelque chose d'indépendant de la pensée et de l'esprit; à peu près comme les enfants trouvent dans un miroir la représentation d'un objet, indépendante des rayons de la lumière, dont néanmoins elle n'est réellement qu'une modification.

L'objet avec lequel notre pensée est conforme est de deux sortes; ou il est interne, ou il est externe; c'est-à-dire, ou les choses auxquelles nous pensons ne sont que dans notre pensée, ou elles ont une existence réelle et effective, indépendante de notre pensée. De là deux sortes de *vérités*, l'une interne, l'autre externe, suivant la nature des objets. L'objet de la *vérité* interne est purement dans notre esprit, et celui de la *vérité* externe est non-seulement dans notre esprit, mais encore il existe effectivement et réellement hors de notre esprit, tel que notre esprit le conçoit. Ainsi toute *vérité* est interne, puisqu'elle ne serait pas *vérité* si elle n'était dans l'esprit; mais une *vérité* interne n'est pas toujours externe. En un mot, la *vérité* interne est la conformité d'une de nos idées avec une autre idée que notre esprit se propose pour objet; la *vérité* externe est la conformité de ces deux idées réunies et liées ensemble, avec un objet existant hors de notre esprit, et que nous voulons actuellement nous représenter.

Il faut observer que nous jugeons des objets ou par voie de principe, ou par voie de conséquence. J'appelle *jugement par voie de principe*, une connaissance qui nous vient immédiatement des objets, sans qu'elle soit tirée d'aucune connaissance antérieure ou précédente. J'appelle *jugement par voie de conséquence*, la connaissance que notre esprit, agissant sur lui-même, tire d'une autre connaissance, qui nous est venue par voie de principe.

Ces deux sortes de jugements sont les deux sortes de *vérités* que nous avons indiquées, savoir la *vérité* externe, et la *vérité* interne. Nous appellerons la première *vérité objective*, ou de *principe*; et l'autre, *vérité logique*, ou de *conséquence*. Ainsi *vérité objective*, de principe, externe, sont termes synonymes; de même que *vérité* interne, logique, de conséquence, signifient précisément la même chose. La première est particulière à chacune des sciences, selon l'objet où elle se porte; la seconde est le propre et particulier objet de la logique.

Au reste, comme il n'est nulle science qui ne veuille étendre ses connaissances par celles qu'elle tire de ses principes, il n'en est aucune aussi où la logique n'entre, et dont elle ne fasse partie; mais il s'y trouve une différence singulière : savoir, que les *vérités* internes sont immanquables et évidentes, au lieu que les vérités externes sont incertaines et fautives. Nous ne pouvons pas toujours nous assurer que nos connaissances externes soient conformes à leurs objets, parce que ces objets sont hors de nos connaissances mêmes et de notre esprit au lieu que nous pouvons discerner distinctement si une idée ou connaissance est conforme à une autre idée ou connaissance, puisque ces connaissances sont elles-mêmes l'action de notre esprit par laquelle il juge intimement de lui-même et des opérations intimes; c'est ce qui arrive dans les mathématiques, qui ne sont qu'un tissu de *vérités* internes, où, sans examiner si une *vérité* externe est conforme à un objet existant hors de notre esprit, on se contente de tirer d'une supposition qu'on s'est mise dans l'esprit des conséquences qui sont autant de démonstrations. Ainsi l'on démontre que le globe de la terre, étant une fois dans l'équilibre, pourrait être soutenu sur un point mille et mille fois plus petit que la pointe d'une aiguille, mais sans examiner si cet équilibre existe ou n'existe pas réellement et hors de notre esprit.

La *vérité* de conséquence étant donc la seule qui appartienne à la logique, nous cesserons d'être surpris comment tant de logiciens ou de géomètres habiles se trouvent quelquefois si peu judicieux, et comment des volumes immenses sont en même temps un tissu de la meilleure logique et des plus grandes erreurs; c'est que la *vérité* logique et interne subsiste très-bien sans la *vérité* objective et externe; si donc les premières *vérités* que la nature et le sens commun nous inspirent sur l'existence des choses ne sont la base et le fondement de nos raisonnements, quelque bien liés qu'ils soient et avec quelque exactitude qu'ils se suivent, il ne seront que des paralogismes et des erreurs. Je vais en donner des exemples.

Qu'il soit vrai une fois que la matière n'est autre chose que l'*étendue*, telle que se la figure Descartes, tout ce qui sera étendu sera matière; et dès que j'imaginerai de l'*étendue*, il faut nécessairement que j' imagine de la matière. D'ailleurs ne

pouvant m'abstenir, quand j'y pense, d'imaginer de l'étendue au delà même des bornes du monde, il faudra que j' imagine de la matière au delà de ces bornes, ou, pour parler plus nettement, je ne pourrai imaginer des bornes au monde; n'y pouvant imaginer des bornes, je ne pourrai penser qu'il soit ou puisse être fini, et que Dieu ait pu le créer fini.

De plus, comme j' imagine encore, sans pouvoir m'en abstenir quand j'y pense, qu'avant même la création du monde il y avait de l'étendue, il faudra nécessairement que j' imagine qu'il y avait de la matière avant la création du monde, et je ne pourrai imaginer qu'il n'y ait pas toujours eu de la matière, ne pouvant imaginer qu'il n'y ait pas eu toujours de l'étendue; je ne pourrai imaginer non plus que la matière ait jamais commencé d'exister, et que Dieu l'ait créée.

Je ne vois point de traité de géométrie qui contienne plus de *vérités* logiques que toute cette suite de conséquences à laquelle il ne manque qu'une *vérité* objective ou de principe pour être essentiellement la *vérité* même.

Autre exemple d'évidentes *vérités* logiques. S'il est vrai qu'un esprit en tant qu'esprit est incapable de produire aucune impression sur un corps, il ne pourra lui imprimer aucun mouvement; ne lui pouvant imprimer aucun mouvement, mon âme, qui est un esprit, n'est point ce qui remue ni ma jambe ni mon bras; mon âme ne les remuant point, quand ils sont remués c'est par quelque autre principe; cet autre principe ne saurait être que Dieu. Voilà autant de *vérités* internes qui s'amènent les unes les autres d'elles-mêmes, comme elles en peuvent encore amener plusieurs aussi naturellement, en supposant toujours le même principe; car l'esprit en tant qu'esprit étant incapable de remuer les corps, plus un esprit sera esprit, plus il sera incapable de remuer les corps; de même que la sagesse en tant que sagesse étant incapable de tomber dans l'extravagance, plus elle est sagesse, et plus elle est incapable de tomber dans l'extravagance. Ainsi donc un esprit infini sera infiniment incapable de remuer les corps; Dieu étant un esprit infini, il sera dans une incapacité infinie de remuer mon corps; Dieu et mon âme étant dans l'incapacité de donner du mouvement à mon corps, ni mon bras ni ma jambe ne peuvent absolument être remués, puisqu'il n'y a que Dieu et mon âme à qui ce mouvement puisse s'attri-

buer. Tout ceci est nécessairement tiré de son principe par un tissu de *vérités* internes. Car enfin, supposé le principe d'où elles sont tirées, il sera très-vrai que le mouvement qui se fait dans mon bras ne saurait se faire, bien qu'il soit très-évident qu'il se fait.

Quelque étranges que puissent paraître ces conséquences, cependant on ne peut trouver des *vérités* internes mieux soutenues, chacune dans leur genre; et celles dont nous venons de rapporter des exemples peuvent faire toucher au doigt toute la différence qui se trouve entre la *vérité* interne ou de conséquence, et la *vérité* externe ou de principe; elles peuvent aussi nous faire connaître comment la logique dans son exercice s'étend à l'infini, servant à toutes les sciences pour tirer des conséquences de leurs principes, au lieu que la logique dans les règles qu'elle prescrit, et qui la constituent un art particulier, est en elle-même très-bornée. En effet elle n'aboutit qu'à tirer une connaissance d'une autre connaissance par la liaison d'une idée avec une autre idée.

Il s'ensuit de là que toutes les sciences sont susceptibles de démonstrations aussi évidentes que celles de la géométrie et des mathématiques, puisqu'elles ne sont qu'un tissu de *vérités* logiques, en ce qu'elles ont d'évident et de démontré. Elles se rencontrent bien avec des *vérités* externes; mais ce n'est point de là qu'elles tirent leur vertu démonstrative; leurs démonstrations subsistent quelquefois sans *vérité* externe.

Ainsi la géométrie démontre-t-elle, comme nous l'avons déjà dit, qu'un globe mille fois plus grand que la terre peut se soutenir sur un essieu moins gros mille fois qu'une aiguille; mais un globe et une aiguille, tels que la géométrie se les figure ici, ne subsistent point dans la réalité; ce sont de pures abstractions que notre esprit se forme sur ces objets.

Admirons ici la réflexion de quelques-uns de nos grands esprits : *Il n'est de science, disent-ils, que dans la géométrie et les mathématiques.* C'est dire nettement. Il n'est de science que celle qui peut très-bien subsister sans la réalité des choses, mais par la seule liaison qui se trouve entre des idées abstraites que l'esprit se forme à son gré. On trouvera à son gré de pareilles démonstrations dans toutes les sciences.

La physique démontrera, par exemple, le secret de rendre



l'homme immortel. Il ne meurt que par les accidents du dehors ou par l'épuisement du dedans : il ne faut donc qu'éviter les accidents du dehors, et réparer au dedans ce qui s'épuise de notre substance, par une nourriture qui convienne parfaitement avec notre tempérament et nos dispositions actuelles. Dans cette abstraction, voilà l'homme immortel démonstrativement et mathématiquement ; mais *c'est le globe de la terre sur une aiguille*.

La morale démontrera, de son côté, le moyen de conserver dans une paix inaltérable tous les États du monde. La démonstration ne se tirera pas de loin. Tous les hommes se conduisent par leur intérêt : l'intérêt des souverains est de se conserver mutuellement dans l'intelligence ; cet intérêt est manifeste par la multiplication qui se fait pendant la paix et des sujets du souverain et des richesses d'un État. Le moyen d'entretenir cette intelligence est également démontré. Il ne faut qu'assembler tous les députés des souverains dans une ville commune, où l'on conviendra d'en passer à la pluralité des suffrages, et où l'on prendra des moyens propres à contraindre le moindre nombre de s'accorder au plus grand nombre ; mais *c'est le globe sur l'aiguille*. Prenez toutes ces *vérités* par leur abstraction et sans les circonstances dont elles sont accompagnées dans la réalité des choses, ce sont là autant de démonstrations équivalentes aux géométriques.

Mais les unes et les autres, pour exister dans la pratique, supposent certains faits. Si donc l'expérience s'accorde avec nos idées, et la *vérité* externe avec la *vérité* interne, les démonstrations nous guideront aussi sûrement dans toutes les sciences par rapport à leur objet particulier, que les démonstrations de géométrie par rapport aux démonstrations sur l'étendue.

Il n'est point de globe parfait qui se soutienne sur la pointe d'une aiguille ; et la *vérité* géométrique ne subsiste point au dehors, comme elle est dans la précision que forme notre esprit à ce sujet. Cette précision ne laisse pas d'être d'usage même au dehors, en montrant que pour faire soutenir un globe sur un axe le plus menu, il faut travailler à faire le globe le plus rond, le plus égal de toutes parts, et le plus parfait qui puisse être fabriqué par l'industrie humaine.

Il n'est point aussi dans la nature aucune sorte de nourriture si conforme à notre tempérament et à nos dispositions

actuelles, qu'elle répare exactement tout ce qui dépérit de notre substance; mais plus la nourriture dont nous usons approche de ce caractère, plus aussi toutes choses demeurant égales d'ailleurs, notre vie se prolonge.

En un mot, qu'on me garantisse des faits, et je garantis dans toutes les sciences des démonstrations géométriques, ou équivalentes en évidence aux géométriques; pourquoi? parce que toutes les sciences ont leur objet, et tous les objets fournissent matière à des idées abstraites qui peuvent se lier les unes avec les autres; c'est ce qui fait la nature des *vérités* logiques, et le seul caractère des démonstrations géométriques. *Voyez* la *Logique* du Père Buffier.

Quand on demande s'il y a des *vérités*, cela ne fait aucune difficulté par rapport aux *vérités* internes; tous les livres en sont remplis; il n'y a pas jusqu'à ceux qui se proposent pour but d'anéantir toutes les *vérités* tant internes qu'externes. Accordez une fois à Sextus Empiricus que toute certitude doit être accompagnée d'une démonstration, il est évident qu'on ne peut être sûr de rien, puisque dans un progrès à l'infini de démonstrations on ne peut se fixer à rien. Toute la difficulté roule sur les *vérités* externes. *Voyez* les PREMIERS PRINCIPES.

VOLAGE, adj. (*Gram.*), inconstant, léger, changeant; tous ces mots sont synonymes; ce sont des métaphores empruntées de différents objets; léger, des corps tels que les plumes, qui n'ayant pas assez de masse, eu égard à leur surface, sont détournées et emportées çà et là à chaque instant de leur chute; changeant, de la surface de la terre ou du ciel qui n'est pas un moment la même; inconstant, de l'atmosphère de l'air et des vents; *volage*, des oiseaux; on dit des enfants qu'ils ont l'esprit et le caractère *volage*; d'une femme qui change souvent d'objet, qu'elle est *volage*.

VRAISEMBLANCE, s. f. (*Métaphysique*). La vérité, dit le P. Buffier, est quelque chose de si important pour l'homme, qu'il doit toujours chercher des moyens sûrs pour y arriver; et quand il ne le peut, il doit s'en dédommager en s'attachant à ce qui en approche le plus, qui est ce qu'on appelle *vraisemblance*.

Au reste, une opinion n'approche du vrai que par certains endroits; car, approcher du vrai, c'est ressembler au vrai, c'est-

à-dire être propre à former ou à rappeler dans l'esprit l'idée du vrai. Or, si une opinion, par tous les endroits par lesquels on la peut considérer, formait également les idées du vrai, il n'y paraîtrait rien que de vrai, on ne pourrait juger la chose que vraie; et par là ce serait effectivement le vrai, ou la vérité même.

D'ailleurs, comme ce qui n'est pas vrai est faux, et que ce qui ne ressemble pas au vrai ressemble au faux, il se trouve, en ce qui s'appelle *vraisemblable*, quelques endroits qui ressemblent au faux; tandis que d'autres endroits ressemblent au vrai. Il faut donc faire la balance de ces endroits opposés, pour reconnaître lesquels l'emportent les uns sur les autres, afin d'attribuer à une opinion la qualité de *vraisemblable*, sans quoi au même temps elle serait vraisemblable et ne le serait pas.

En effet, quelle raison y aurait-il d'appeler *semblable au vrai* ce qui ressemble autant au faux qu'au vrai? Si l'on nous demandait à quelle couleur ressemble une étoffe tachetée également de blanc et de noir, répondrions-nous qu'elle ressemble au blanc parce qu'il s'y trouve du blanc? On nous demanderait en même temps pourquoi ne pas dire aussi qu'elle ressemble au noir, puisqu'elle tient autant de l'un que de l'autre. A plus forte raison ne pourrait-on pas dire que la couleur de cette étoffe ressemble au blanc, s'il s'y trouvait plus de noir que de blanc. Au contraire, si le blanc y dominait beaucoup plus que le noir, en sorte qu'elle rappelât tant d'idée du blanc que le noir en comparaison ne fit qu'une impression peu sensible, on dirait que cette couleur approche du blanc, et ressemble à du blanc.

Ainsi dans les occasions où l'on ne parle pas avec une si grande exactitude, dès qu'il paraît un peu plus d'endroits vrais que de faux, on appelle la chose *vraisemblable*; mais pour être absolument vraisemblable, il faut qu'il se trouve manifestement et sensiblement beaucoup plus d'endroits vrais que de faux, sans quoi la ressemblance demeure indéterminée, n'approchant pas plus de l'un que de l'autre. Ce que je dis de la *vraisemblance* s'entend aussi de la probabilité; puisque la probabilité ne tombe que sur ce que l'esprit approuve à cause de sa ressemblance avec le vrai, se portant du côté où sont les plus grandes apparences de vérité plutôt que du côté contraire, supposé qu'il veuille se déterminer. Je dis: *supposé qu'il veuille se*

déterminer, car l'esprit ne se portant nécessairement qu'au vrai, dès qu'il ne l'aperçoit point dans tout son jour, il peut suspendre sa détermination; mais, supposé qu'il ne la suspende pas, il ne saurait pencher que du côté de la plus grande apparence de vrai.

On peut demander si, dans une opinion, il ne pourrait pas y avoir des endroits mitoyens entre le vrai et le faux, qui seraient des endroits où l'esprit ne saurait que penser. Or, dans les hypothèses pareilles, on doit regarder ce qui est mitoyen entre la vérité et la fausseté comme s'il n'était rien du tout; puisqu'en effet il est incapable de faire aucune impression sur un esprit raisonnable. Dans les occasions mêmes où il se trouve de côté et d'autre des raisons égales de juger, l'usage autorise le mot de *vraisemblable*; mais comme ce vraisemblable ressemble autant au mensonge qu'à la vérité, j'aimerais mieux l'appeler *douteux* que *vraisemblable*.

Le plus haut degré du vraisemblable est celui qui approche de la certitude physique, laquelle peut subsister peut-être elle-même avec quelque soupçon ou possibilité de faux. Par exemple, je suis certain physiquement que le soleil éclairera demain l'horizon; mais cette certitude suppose que les choses demeureront dans un ordre naturel, et qu'à cet égard il ne se fera point de miracle. La *vraisemblance* augmente, pour ainsi dire, et s'approche du vrai par autant de degrés que les circonstances suivantes s'y rencontrent en plus grand nombre, et d'une manière plus expresse :

1° Quand ce que nous jugeons vraisemblable s'accorde avec des vérités évidentes;

2° Quand, ayant douté d'une opinion, nous venons à nous y conformer, à mesure que nous y laissons plus de réflexions, et que nous l'examinons de plus près;

3° Quand des expériences que nous ne savions pas auparavant surviennent à celles qui avaient été le fondement de notre opinion;

4° Quand nous jugeons en conséquence d'un plus grand usage des choses que nous examinons;

5° Quand les jugements que nous avons portés sur des choses de même nature se sont vérifiés dans la suite. Tels sont à peu près les divers caractères qui, selon leur étendue ou

leur nombre plus considérable, rendent notre opinion plus semblable à la vérité: en sorte que si toutes ces circonstances se rencontraient dans toute leur étendue, alors comme l'opinion serait parfaitement semblable à la vérité, elle passerait non-seulement pour vraisemblable, mais pour vrai, ou même elle le serait en effet. Comme une étoffe qui, par tous les endroits, ressemblerait à du blanc, non-seulement serait semblable à du blanc, mais encore serait dite absolument blanche.

Ce que nous venons d'observer sur la *vraisemblance* en général s'applique comme de soi-même à la *vraisemblance* qui se tire de l'autorité et du témoignage des hommes. Bien que les hommes en général puissent mentir, et que même nous ayons l'expérience qu'ils mentent souvent, néanmoins la nature ayant inspiré à tous les hommes l'amour du vrai, la présomption est que celui qui nous parle suit cette inclination, lorsque nous n'avons aucune raison de juger ou de soupçonner qu'il ne dit pas vrai.

Les raisons que nous en pourrions avoir se tirent ou de sa personne, ou des choses qu'il nous dit; de sa personne, par rapport ou à son esprit, ou à sa volonté.

Par rapport à son esprit, 1° s'il est peu capable de bien juger de ce qu'il rapporte; 2° si d'autres fois il s'y est mépris; 3° s'il est d'une imagination ombrageuse ou échauffée; caractère très-commun, même parmi des gens d'esprit qui prennent aisément l'ombre ou l'apparence des choses pour les choses mêmes, et le fantôme qu'ils se forment pour la vérité qu'ils croient discerner.

Par rapport à la volonté, 1° si c'est un homme qui se fait une habitude de parler autrement qu'il ne pense; 2° si l'on a éprouvé qu'il lui échappe de ne pas dire exactement la vérité; 3° si l'on aperçoit dans lui quelque intérêt à dissimuler; on doit alors être plus réservé à le croire.

À l'égard des choses qu'il dit, 1° si elles ne se suivent et ne s'accordent pas bien; 2° si elles conviennent mal avec ce qui nous a été dit par d'autres personnes aussi dignes de foi; 3° si elles sont par elles-mêmes difficiles à croire, ou en des sujets où il ait pu aisément se méprendre.

Ces circonstances contraires rendent *vraisemblable* ce qui nous est rapporté: savoir, 1° quand nous connaissons celui qui

nous parle pour-être d'un esprit juste et droit, d'une imagination réglée et nullement ombrageuse, d'une sincérité exacte et constante ; 2<sup>o</sup> quand d'ailleurs les circonstances des choses qu'il dit ne se démentent point entre elles, mais s'accordent avec des faits ou des principes dont nous ne pouvons douter. A mesure que ces mêmes choses sont rapportées par un plus grand nombre de personnes, la *vraisemblance* augmentera aussi ; elle pourra même de la sorte parvenir à un si haut degré, qu'il sera impossible de suspendre notre jugement à la vue de tant de circonstances qui ressemblent au vrai. Le dernier degré de la *vraisemblance* est certitude, comme son premier degré est doute, c'est-à-dire que où finit le doute, là commence la *vraisemblance*, et où elle finit, là commence la certitude. Ainsi les deux extrêmes de la *vraisemblance* sont le doute et la certitude ; elle occupe tout l'intervalle qui les sépare, et cet intervalle s'accroît d'autant plus qu'il est parcouru par des esprits plus fins et plus pénétrants. Pour des esprits médiocres et vulgaires, cet espace est toujours fort étroit ; à peine savent-ils discerner les nuances du vrai et du vraisemblable.

L'usage le plus naturel et le plus général du vraisemblable est de suppléer pour le vrai : en sorte que là où notre esprit ne saurait atteindre le vrai, il atteint du moins le vraisemblable, pour s'y reposer comme dans la situation la plus voisine du vrai.

1<sup>o</sup> A l'égard des choses de pure spéculation, il est bon d'être réservé à ne porter son jugement dans les choses vraisemblables qu'après une grande attention : pourquoi ? parce que l'apparence du vrai subsiste alors avec une apparence du faux, qui peut suspendre notre jugement jusqu'à ce que la volonté le détermine. Je dis le suspendre, car elle n'a pas la faculté de déterminer l'esprit à ce qui paraît le moins vrai. Ainsi dans les choses de pure spéculation, c'est très-bien fait de ne juger que lorsque les degrés de *vraisemblance* sont très-considérables, et qu'ils font presque disparaître les apparences du faux, et le danger de se tromper.

En effet, dans les choses de pure spéculation, il ne se rencontre nul inconvénient à ne pas porter son jugement, lorsque l'on court quelque hasard de se tromper ; or pourquoi juger quand d'un côté on peut s'en dispenser, et que d'un autre côté

en jugeant on s'expose à donner dans le faux? il faudrait donc s'abstenir de juger sur la plupart des choses? n'est-ce pas le caractère d'un stupide? tout au contraire, c'est le caractère d'un esprit sensé et d'un vrai philosophe de ne juger des objets que par leur évidence, quand il ne se trouve nulle raison d'en user autrement; or, il ne s'en trouve aucune de juger dans les choses de pure spéculation, quand elles ne sont que vraisemblables.

Cependant cette règle si judicieuse dans les choses de pure spéculation n'est plus la même dans les choses de pratique et de conduite, où il faut par nécessité agir ou ne pas agir. Quoiqu'on ne doive pas prendre le vrai pour le vraisemblable, on doit néanmoins se déterminer, par rapport aux choses de pratique, à s'en contenter comme du vrai, n'arrêtant les yeux de l'esprit que sur les apparences de vérité, qui dans le vraisemblable surpassent les apparences du faux.

La raison de ceci est évidente, c'est que par rapport à la pratique il faut agir, et par conséquent prendre un parti; si l'on demeurait indéterminé, on n'agirait jamais; ce qui serait le plus pernicieux comme le plus impertinent de tous les partis. Ainsi pour ne pas demeurer indéterminé, il faut comme fermer les yeux à ce qui pourrait paraître de vrai dans le parti contraire à celui qu'on embrasse actuellement. A la vérité, dans la délibération on ne peut regarder de trop près aux diverses faces ou apparences de vrai qui se rencontrent de côté et d'autre, pour se bien assurer de quel côté est le vraisemblable; mais quand on en est une fois assuré, il faut, par rapport à la pratique, le regarder comme vrai et ne le point perdre de vue; sans quoi on tomberait nécessairement dans l'inaction ou dans l'inconstance; caractère de petitesse ou de faiblesse d'esprit.

Dans la nécessité où l'on est de se déterminer pour agir ou ne pas agir, l'indétermination est toujours un défaut de l'esprit, qui, au milieu des faces diverses d'un même objet, ne discerne pas lesquelles doivent l'emporter sur les autres. Hors de ce besoin, on pourrait très-bien, et souvent avec plus de sagesse, demeurer indéterminé entre deux opinions qui ne sont que vraisemblables.

## Z

ZEND-AVESTA, s. m. (*Philos. et Antiq.*). Cet article est destiné à réparer les inexactitudes qui peuvent se rencontrer dans celui où nous avons rendu compte de la philosophie des Parsis en général, et de celle de Zoroastre en particulier. C'est à M. Anquetil que nous devons les nouvelles lumières que nous avons acquises sur un objet qui devient important par ses liaisons avec l'histoire des Hébreux, des Grecs, des Indiens, et peut-être des Chinois.

Tandis que les hommes traversent les mers, sacrifient leur repos, la société de leurs parents, de leurs amis et de leurs concitoyens, et exposent leur vie pour aller chercher la richesse au delà des mers, il est beau d'en voir un oublier les mêmes avantages et courir les mêmes périls, pour l'instruction de ses semblables et la sienne.

Le *Zend-Avesta* est le nom commun sous lequel on comprend tous les ouvrages attribués à Zoroastre.

Les ministres de la religion des Parsis ou sectateurs modernes de l'ancienne doctrine de Zoroastre sont distingués en cinq ordres : les *erbid*s, les *mobid*s, les *destours*, les *destours mobid*s, et les *destours de destours*.

On appelle *erbid* celui qui a subi la purification légale, qui a lu quatre jours de suite sans interruption le *Izcschné* et le *Vendidad*, et qui est initié dans les cérémonies du culte ordonné par Zoroastre.

Si après cette espèce d'ordination l'*erbid* continue de lire en public les ouvrages du *Zend* qui forment le rituel, et à exercer les fonctions sacerdotales, il devient *mobid* ; s'il n'entend pas le *Zend-Avesta*, s'il se renferme dans l'étude de la loi du *Zend* et du *Pehlery*, sans exercer les fonctions de ministre, il est appelé *destour*. Le *destour mobid* est celui qui réunit en lui les qualités du *mobid* et du *destour* ; et le *destour de destours* est le premier *destour* d'une ville ou d'une province. C'est celui-ci qui décide des cas de conscience et des points difficiles



de la loi. Les Parsis lui payent une sorte de dîme ecclésiastique. En aucun lieu du monde les choses célestes ne se dispensent gratuitement.

Arrivé à Surate, M. Anquetil trouva les Parsis divisés en deux sectes animées l'une contre l'autre du zèle le plus furieux. La superstition produit partout les mêmes effets. L'une de ces sectes s'appelait celle des *anciens croyants*, l'autre celle des *réformateurs*. De quoi s'agissait-il entre ces sectaires, qui pensèrent à tremper toute la contrée de leur sang? De savoir si le *penon*, ou la pièce de lin de neuf pouces en carré que les Parsis portent sur le nez en certain temps, devait ou ne devait pas être mise sur le nez des agonisants.

Quid rides? mutato nomine de te fabula narratur!

Que produisit cette dispute? Ce que les hérésies produisent dans tous les cultes. On remonte aux sources et l'on s'instruit. Les anciens livres de la loi des Parsis furent feuilletés. Bientôt on s'aperçut que les ministres avaient abusé de la stupidité du peuple, pour l'accabler de purifications dont il n'était point question dans le *Zend*, et que cet ouvrage avait été défiguré par une foule d'interprétations absurdes. On se doute bien que ceux qui osèrent révéler aux peuples ces vérités furent traités de *novateurs* et d'*impies*. A ces disputes il s'en joignit une autre sur le premier jour de l'année. Un homme de bien aurait en vain élevé la voix, et leur aurait crié : « Eh, mes frères, qu'importe à quel jour l'année commence? elle commencera heureusement aujourd'hui, demain, pourvu que vous vous aimiez les uns les autres, et que vous ayez de l'indulgence pour vos opinions diverses. Croyez-vous que Zoroastre n'eût pas déchiré ses livres, s'il eût pensé que chaque mot en deviendrait un sujet de haine pour vous? » Cet homme de bien n'aurait été entendu qu'avec horreur.

M. Anquetil profita de ces divisions des Parsis pour s'instruire et se procurer les ouvrages qui lui manquaient. Bientôt il se trouva en état d'entreprendre en secret une traduction de tous les livres attribués à Zoroastre. Il se forma une idée juste de la religion des Parsis; il entra dans leurs temples qu'ils appellent *derimers*, et vit le culte qu'ils rendent au feu.

L'enthousiasme le gagna; il jeta ses vues sur le Sanskret, et il songea à se procurer les quatre *Vèdes*; les quatre *Vèdes* sont des ouvrages que les Bramines prétendent avoir été composés, il y a quatre mille ans, par Kreschnou. Ils se nomment le *Samedda*, le *Ridjouveda*, l'*Atharnaveda* et le *Raghoureda*. Le premier est plus rare. Il y avait une bonne traduction de ces livres faite par Abulfazer, ministre d'Akbar, il y a environ deux cents ans, que M. Anquetil ne négligea pas. Il se procura des copies de trois vocabulaires sanskretains, l'*Amerkosh*, le *Vidkkeren* et le *Nannala*. Les deux premiers sont à l'usage des Bramines; le dernier est à l'usage des Sciouras. Il conféra avec les principaux destours des lieux qu'il parcourut; et il démontra par ses travaux infinis qu'il n'y a nulle comparaison à faire entre la constance de l'homme de bien dans ses projets et celle du méchant dans les siens.

Il apprit des auteurs modernes que la doctrine de Zoroastre avait été originairement divisée en vingt et une parties; il y en avait sept sur la création et l'histoire du monde, sept sur la morale, la politique et la religion, et sept sur la physique et l'astronomie.

C'est une tradition générale parmi les Parsis qu'Alexandre fit brûler ces vingt et un livres, après se les être fait traduire en grec. Les seuls qu'on put conserver sont le *Vendidad*, l'*Izeschné*, le *Wisspered*, les *Jeschts* et les *Neacschs*. Ils ont encore une traduction pehlevyque, originale du *Zend*, et un grand nombre de livres de prières, qu'ils appellent *Nercungs*, avec un poëme de cent vingt vers, appelé *Barzournama*, sur la vie de Roustoun, fils de Zoroastre, de Ssorab, fils de Roustoun, et de Barzour, fils de Ssorab.

Ce qui reste des ouvrages de Zoroastre traite de la matière, de l'univers, du paradis terrestre, de la dispersion du genre humain et de l'origine du respect que les Parsis ont pour le feu, qu'ils appellent *Athro-Ehoremesdaopothre*, fils de Dieu. Il y rend compte de l'origine du mal physique et moral, du nombre des anges à qui la conduite de l'univers est confiée, de quelques faits historiques, de quelques rois de la première dyastie, et de la chronologie des héros de Ssillan et Zabouslestan. On y trouve aussi des prédictions, des traits sur la fin du monde et sur la résurrection, d'excellents préceptes moraux, et un traité des

rites et cérémonies très-étendu. Le style en est oriental, des répétitions fréquentes, peu de liaisons, et le ton de l'enthousiasme et de l'inspiré. Dieu est appelé dans le Zend *Meniossepente*, et dans le Pehlevy, *Madonnadafzouni* ou l'Être absorbé dans son excellence. Le texte des vingt et une parties ou nosks du législateur Parsis s'appelle l'*Avesta* ou le monde. Il est dans une langue morte tout à fait différente du pehlevy et du parsique. Les plus savants destours ne disent rien de satisfaisant sur son origine. Ils croient à la mission divine de Zoroastre. Ils assurent qu'il reçut la loi de Dieu même, après avoir passé dix ans au pied de son trône. M. Anquetil conjecture qu'il la composa retiré avec quelques collègues habiles entre des rochers écartés; conjecture qu'il fonde sur la dureté montagnarde et sauvage du style. L'alphabet ou les caractères de l'Avesta s'appellent *Zend*. Ils sont nets et simples; on en reconnaît l'antiquité au premier coup d'œil. Il pense que le pehlevy, langue morte, a été le véritable idiome des Parsis, qui en attribuent l'invention à Kaio-Morts, le premier roi de leur première dynastie. Le caractère en est moins pur et moins net que le *Zend*.

Le phazend est un idiome dont il ne reste que quelques mots conservés dans les traductions pehlevyques.

L'Avesta est la langue des temps de Zoroastre; il l'apporta des montagnes; les Parsis ne la connaissaient pas avant lui. Le pehlevy est la langue qu'ils parlaient de son temps; et le phazend est l'Avesta corrompu dont il leur recommanda l'usage pour les distinguer du peuple; le phazend est à l'Avesta ce que le syiaque est à l'hébreu. *Mereod*, dans l'Avesta, signifie *il a dit*, et c'est *meri*, dans le phazend. L'alphabet du phazend est composé du zend et du pehlevy.

Les manuscrits sont de lin ou de coton enduit d'un vernis sur lequel on discerne le trait le plus léger.

Le *Vendidad-sadé* est un in-folio de 560 pages. Le mot *veuidad* signifie *séparé du diable*, contraire aux maximes du diable, ou l'objet de sa haine. *Sadé* signifie *pur* et *sans mélange*. C'est le nom qu'on donne aux livres zend, qui ne sont accompagnés d'aucune traduction pehlevyque.

Le *Vendidad* contient, outre sa matière propre, les deux Traités de Zoroastre, appelés l'*Izeschné* et le *Wisspered*, parce

que le ministre qui lit le *Vendidad* est obligé de lire en même temps ces deux livres, autres qu'on a pour cet effet divisés en leçons.

Le *Vendidad* proprement dit est le vingtième Traité de Zoroastre. C'est un dialogue entre Zoroastre et le dieu Ormusd qui répond aux questions du législateur.

Ormusd est défini, dans cet ouvrage, l'être pur, celui qui récompense, l'être absorbé dans son excellence, le créateur, le grand-juge du monde, celui qui subsiste par sa propre puissance.

L'ouvrage est divisé en vingt-deux chapitres appelés *fargards*; chaque chapitre finit par une prière qu'ils appellent *eschem vahou*, pure, excellente. Cette prière commence par ces mots: « Celui qui fait le bien, et tous ceux qui sont purs, iront dans les demeures de l'abondance, qui leur ont été préparées. » Les deux premiers chapitres, et le cinquième et dernier contiennent quelques faits historiques, la base de la foi des Parsis; le reste est moral, politique et liturgique.

Dans le premier chapitre, Ormusd raconte à Zoroastre qu'il avait créé seize cités également belles, riches et heureuses; qu'Ahriman, le diable son rival, fut la cause de tout le mal, et que chacune de ces cités était la capitale d'un empire du même nom.

Dans le second chapitre, Djemchid, appelé en zend *Semo*, fils de Vivenganm, quatrième roi de la première dynastie des Parsis, est enlevé au ciel où Ormusd lui met entre les mains un poignard d'or avec lequel il coupe la terre, et forme la contrée Vermaneschné où naissent les hommes et les animaux. La mort n'avait aucun empire sur cette contrée qu'un hiver désola; cet hiver, les montagnes et les plaines furent couvertes d'une neige brûlante qui détruisit tout.

Djemchid, dit Ormusd à Zoroastre, fut le premier qui vit l'Être suprême face à face, et produisit des prodiges par sa voix que je mis dans sa bouche. Sur la fin de ce chapitre, Ormusd raconte l'origine du monde. Je créai tout dans le commencement, lui dit-il; je créai la lumière qui alla éclairer le soleil, la lune et les étoiles; alors l'année n'était qu'un jour ininterrompu; l'hiver était de quarante. Un homme fort engendra deux enfants, l'un mâle et l'autre femelle; ces enfants s'unirent, les animaux peuplèrent ensuite la terre.

Il est parlé, dans les chapitres suivants, des œuvres

agréables à la terre, ou plutôt à l'ange qui la gouverne, comme l'agriculture, le soin des bestiaux, la sépulture des morts, et le secours des pauvres. Le bon économe, dit Ormusd, est aussi grand à mes yeux que celui qui donne naissance à mille hommes, et qui récite mille Izeschnés.

De l'équité de rendre au riche le prêt qu'il a fait, et des crimes appelés *méherderoudis*, ou *œuvre de Deroudi*, le diable, opposé à Meher, l'ange qui donne aux champs cultivés leur fertilité; on pèche en manquant à sa parole, en rompant les pactes, en refusant aux serviteurs leurs gages, aux animaux de labour leur nourriture, aux instituteurs des enfants leurs appointements, aux paysans leurs salaires, à une pièce de terre l'eau qu'on lui a promise.

Des morts, des lieux et des cérémonies de leur sépulture, de purifications légales, des femmes accouchées avant terme. Ici Ormusd relève la pureté du *Vendidad* et parle des trois rivières Phérrar, Pontî et Varkess.

De l'impureté que la mort communique à la terre, de l'eau, et de toutes sortes de vaisseaux.

De l'impureté des femmes qui avortent, et de la dignité du médecin; il promet une vie longue et heureuse à celui qui a guéri plusieurs malades; il ordonne d'essayer d'abord les remèdes sur les infidèles qui adorent les esprits créés par Ahri-man; il prononce la peine de mort contre celui qui aura hasardé un remède pernicieux sans avoir pris cette précaution, et fixe la récompense que chaque ordre de Parsis doit au médecin; il commence par l'athorne ou prêtre; celui qui a guéri un prêtre se contentera des prières que le prêtre offrira pour lui à Dalman, ou celui qui reçoit les âmes des saints, de l'ange Sserosch, et qui les conduit au ciel.

De la manière de conduire les morts au dakmé, ou au lieu de leur sépulture; de la cérémonie de chasser le diable en approchant du mort un chien; des prières à faire pour le mort; du péché de ceux qui y manquent et qui se souillent en approchant du cadavre ou en le touchant, et des purifications que cette souillure exige.

Les Parsis ont pour le feu différents noms tirés de ses usages, celui de la cuisine, du bain, etc.; il faut qu'il y en ait de toutes les sortes au dadgah, lieu où l'on rend la justice.

Il parle de la place du feu sacré, de la prière habituelle des Parsis, de la nécessité pour le ministre de la loi d'être pur et de s'exercer aux bonnes œuvres; de l'ange gardien Bahman : c'est lui qui veille sur les bons et sur les juges intègres, et qui donne la souveraineté aux princes afin de secourir le faible et l'indigent.

Pour plaire à Ormusd il faut être pur de pensées, de paroles et d'actions; c'est un crime digne de mort que de séduire la femme ou la fille de son voisin, que d'user du même sexe que le sien; rompez toute communion, dit Zoroastre, mettez en pièces celui qui a péché, et qui se refuse à l'expiation pénale, celui qui tourmente l'innocent, le sorcier, le débiteur qui ne veut pas s'acquitter de sa dette.

Il traite du destour mobid qui confère le barashnom, ou la purification aux souillés, des qualités du ministre, du lieu de purification, des instruments et de la cérémonie, des biens et des maux naturels et moraux; il en rapporte l'origine et les progrès à la méchanceté de l'homme, et au mépris de la purification.

Il dit de la fornication et de l'adultère, qu'ils dessèchent les rivières, et rendent la terre stérile.

Il passe aux exorcismes ou prières qui éloignent les diables instigateurs de chaque crime; elles tiennent leur principale efficacité d'Honover, ou nom de Dieu; il enseigne la prière que les enfants ou parents doivent dire ou faire dire pour les morts; il désigne les chiens dont l'approche chasse le diable qui rôde sur la terre après minuit; il indique la manière de les nourrir; c'est un crime que de les frapper; celui qui aura tué un de ces chiens donnera aux trois ordres de Parsis, le prêtre, le soldat et le laboureur, les instruments de sa profession; celui qui n'en aura pas le moyen creusera des rigoles qui arroseront les pâturages voisins, et fermera ces pâturages de haies, ou il donnera sa fille ou sa sœur en mariage à un homme saint.

Les crimes pour lesquels on est puni de l'enfer sont la dérision d'un ministre qui prêche la conversion au pécheur, l'action de faire tomber les dents à un chien exorciste, en lui faisant prendre quelque chose de brûlant; d'effrayer et faire avorter une chienne, et d'approcher une femme qui a ses règles ou qui allaite.

Il y a des préceptes sur la purification des femmes, la rognure des ongles et des cheveux, le danger de croire à un destour qui

porte sur le nez le penon, ou qui n'a pas sa ceinture; ce destour est un imposteur qui enseigne la loi du diable, quoiqu'il prenne le titre de ministre de Dieu. Dans cet endroit il est dit qu'Ahriman se révolta contre Ormusd, et refusa de recevoir sa loi; et l'ange Sserosch, qui garde le monde et préserve l'homme des embûches du diable, y est célébré.

Suit l'histoire de la guerre d'Ormusd et d'Ahriman. Ormusd déclare qu'à la fin du monde les œuvres d'Ahriman seront détruites par les trois prophètes qui naîtront d'une semence gardée dans une petite source d'eau dont le lieu est clairement désigné.

Il est fait mention dans ce chapitre de l'éternité, de l'âme de Dieu qui agit sans cesse dans le monde, de la purification par l'urine de vache, et autres puérités, de la résurrection, du passage après cette vie sur un pont qui sépare la terre du ciel, sous la conduite d'un chien, le gardien commun du troupeau.

Il est traité dans le suivant du troisième poëriodekesch ou troisième prince de la première dynastie, qui fut juste et saint, qui abolit le mal, et à qui Ormusd donna le hom, ou l'arbre de la santé; du tribut de prière et de louange dû au bœuf suprême et à la pluie.

Le *Vendidad* finit par la mission divine de Zoroastre. Ormusd lui députa l'ange Nériossengul, en Irman. Va, lui dit-il, en Irman; Irman que je créai pur, et que le serpent infernal a souillé; le serpent qui est concentré dans le mal, et qui est gros de la mort. Toi qui m'as approché sur la sainte montagne, où tu m'as interrogé, et où je t'ai répondu, va; porte ma loi en Irman, je te donnerai mille bœufs aussi gras que le bœuf de la montagne Sokand, sur lequel les hommes passèrent l'Euphrate dans le commencement des temps; tu posséderas tout en abondance; extermine les démons et les sorciers, et met fin aux maux qu'ils ont faits. Voilà la récompense que j'ai promise dans mes secrets aux habitants d'Irman qui sont de bonne volonté.

L'Izeschné est le second livre du *Vendidad-sadé*. Izeschné signifie *bénédiction*. Ce livre a vingt chapitres appelés *ha*, par contraction de *hatam*, ou *amen*, qui finit chaque chapitre. C'est proprement un rituel, et ce rituel est une suite de puérités.

Zoroastre y recommande le mariage entre cousins germains, loue la subordination, ordonne un chef des prêtres, des soldats,

des laboureurs et des commerçants, et recommande le soin des animaux. Il y est parlé d'un âne à trois pieds, placé au milieu de l'Euphrate; il a six yeux, neuf bouches, deux oreilles et une corde d'or; il est blanc et nourri d'un aliment céleste; mille hommes et mille animaux peuvent passer entre ses jambes; et c'est lui qui purifie les eaux de l'Euphrate, et qui arrose les sept contrées de la terre. S'il se met à braire, les poissons créés par Ormusd engendrent, et les créatures d'Ahriman avortent.

Après cet âne vient le célèbre destour Hom-Ised; il est saint; son œil d'or est perçant; il habite la montagne Albordi; il bénit les eaux et les troupeaux; il instruit ceux qui font le bien; son palais a cent colonnes; il a publié la loi sur les montagnes; il a apporté du ciel la ceinture et la chemise de ses fidèles; il lit sans cesse l'*Avesta*; c'est lui qui a écrasé le serpent à deux pieds, et créé l'oiseau qui ramasse les graines qui tombent de l'arbre hom, et les répand sur la terre. Lorsque cinq personnes saintes et pieuses sont rassemblées dans un lieu, je suis au milieu d'elles, dit Hom-Ised.

L'arbre hom est planté au milieu de l'Euphrate; Hom-Ised préside à cet arbre. Hom-Ised s'appela aussi *Zérégone*. Il n'a point laissé de livres; il fut le législateur des montagnes.

L'Izeschné contient encore l'eulogie du soleil, du feu et de l'eau, de la lune et des cinq jours gahs ou sur-ajoutés aux trois cent soixante jours de leur année, qui a douze mois composés chacun de trente jours. Il finit par ces maximes: « Lisez l'*Honorer*; révérez tout ce qu'Ormusd fait, a fait et fera. Car Ormusd a dit: Adorez tout ce que j'ai créé, c'est comme si vous m'adoriez.»

Il n'est pas inutile de remarquer que Zoroastre n'a jamais parlé que de deux dynasties de Parsis.

Le second livre du *Vendidad* est le *Visspered*, ou la connaissance de tout.

Un célèbre bramine des Indes, attiré par la réputation de Zoroastre, vint le voir, et Zoroastre prononça devant lui le *Visspered*. Malgré son titre fastueux, et la circonstance qui le produisit, il y a peu de choses remarquables. Chaque classe d'animaux a son destour; la sainteté est recommandée aux prêtres, et le mariage entre cousins germains aux fidèles.

Nous allons parcourir rapidement les autres livres des Bramines, recueillant de tous ce qu'ils nous offriront de plus remarquable.



Les *jeschts* sont des louanges pompeuses d'Ormusd. Dans un de ces hymnes, Zoroastre demande à Ormusd quelle est cette parole ineffable qui répand la lumière, donne la victoire, conduit la vie de l'homme, déconcerte les esprits malfaisants, et donne la santé au corps et à l'esprit; et Ormusd lui répond : C'est mon nom. Aie mon nom continuellement à la bouche et tu ne redouteras ni la flèche du tchakar, ni son poignard, ni son épée, ni sa massue. A cette réponse, Zoroastre se prosterna, et dit : J'adore l'intelligence de Dieu qui renferme la parole, son entendement qui la médite, et sa langue qui la prononce sans cesse.

Le *patet* est une confession de ses fautes, accompagnée de repentir. Le pécheur, en présence du feu ou du destour, prononce cinq fois le *Jetha ahou verio*, et s'adressant à Dieu et aux anges, il dit : Je me repens avec confusion de tous les crimes que j'ai commis en pensées, paroles et actions; je les renonce et je promets d'être pur désormais en pensées, paroles et actions. Dieu me fasse miséricorde, et prenne sous sa sauvegarde et mon âme et mon corps, en ce monde et en l'autre. Après cet acte de contrition, il avoue ses fautes qui sont de vingt-cinq espèces.

Le *Bahman Jescht* est une espèce de prophétie, où Zoroastre voit les révolutions de l'empire et de la religion, depuis Gustaspe jusqu'à la fin du monde. Dans un rêve, il voit un arbre sortir de terre et pousser quatre branches, une d'or, une d'argent, une d'airain et une de fer. Il voit ces branches s'entrelacer; il boit quelques gouttes d'une eau qu'il a reçue d'Ormusd, et l'intelligence divine le remplit sept jours et sept nuits; il voit ensuite un arbre qui porte des fruits, chacun de différents métaux. Voilà de la besogne taillée pour les commentateurs.

Le *Virafuuma* est l'histoire de la mission de Viraf. La religion de Zoroastre s'était obscurcie, on s'adressa à Viraf pour la réintégrer; ce prophète fit remplir de vin sept fois la coupe de Gustape, et la vida sept fois, s'endormit, eut des visions, se réveilla et dit à son réveil les choses les mieux arrangées.

Dans le *Boundschesch*, ou le livre de l'éternité, l'éternité est le principe d'Ormusd et d'Arhiman. Ces deux principes produisirent tout ce qui est; le bien fut d'Ormusd, le mal d'Arhiman. Il y a eu deux mondes, un monde pur, un monde impur. Arhiman rompit l'ordre général. Il y eut un combat. Arhiman fut vaincu. Ormusd créa un bœuf qu'Arhiman tua. Ce bœuf engen-

dra le premier homme, qui s'appela *Gaiomard* ou *Kaio-Morts*. Avant la création du bœuf, Ormusd avait formé une goutte d'eau, appelée l'*eau de santé*; puis une autre goutte appelée l'*eau de vie*. Il en répandit sur Kaio-Morts, qui parut tout à coup avec la beauté, la blancheur et la force d'un jeune homme de quinze ans.

La semence de Kaio-Morts répandue sur la terre produisit un arbre, dont les fruits contenaient les parties naturelles des deux sexes unis; d'un de ces fruits naquirent l'homme et la femme; l'homme s'appelait *Meschia* et la femme *Meschine*. Ahri-man vint sur la terre sous la forme d'un serpent, et les séduisit. Corrompus, ils continuèrent de l'être jusqu'à la résurrection, ils se couvrirent de vêtements noirs et se nourrirent du fruit que le diable leur présenta.

De *Meschia* et de *Meschine* naquirent deux couples de mâles et de femelles, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une colonie passa l'Euphrate sur le dos du bœuf *Staresscok*.

Ce livre est terminé par le récit d'un événement qui doit précéder et suivre la résurrection; à cette grande catastrophe, la mère sera séparée du père, le frère de la sœur, l'ami de l'ami; le juste pleurera sur le réprouvé, et le réprouvé pleurera sur lui-même. Alors la comète Goulcher, se trouvant dans sa révolution au-dessous de la lune, tombera sur la terre; la terre, frappée, tremblera comme l'agneau devant le loup; alors le feu fera couler des montagnes comme l'eau des rivières; les hommes passeront à travers ces flots embrasés, et seront purifiés; le juste n'en sera qu'effleuré, le méchant en éprouvera toute la fureur; mais son tourment finira, et il obtiendra la pureté et le bonheur.

Ceux qui désireront en savoir davantage peuvent recourir à l'ouvrage anglais intitulé : *the Annual Register, or a view of the History, Politics and Literature of the year 1762*. C'est de ce recueil qu'on a tiré le peu qu'on vient d'exposer.

# VOYAGES

---

VOYAGE A BOURBONNE

ET

A LANGRES

---

(Ecrit en 1770. — Publié en 1831.)



## NOTICE PRÉLIMINAIRE

---

Si l'on en croyait les *Mémoires secrets*, Diderot, en allant en Champagne au mois de juillet 1770, avait un tout autre but que d'accompagner M<sup>mes</sup> de Meaux et de Prunevaux. Le *Système de la nature* venait de paraître, et, comme il lui était généralement attribué, il lui donnait beaucoup d'inquiétudes. « Lors de son explosion, il se tint à Langres et avait des émissaires à Paris qui l'instruisaient de ce qui se passait. Au moindre mouvement contre lui, il était disposé à passer en pays étranger. »

Rien dans le récit de ce voyage ou dans les lettres à M<sup>lle</sup> Volland et à Grimm, ne trahit cette préoccupation. Il oublia bien un peu Sophie auprès de ces deux dames — on le devine aux protestations d'amour qu'il adressait plus tard à son amie (Lettre du 12 octobre 1770), et il ne dissimula pas assez son mécontentement de la faveur de M. de Foissy près de M<sup>me</sup> de Prunevaux; mais, quel que soit le motif qui l'ait éloigné pendant un moment de la rue Taranne, nous lui devons un des meilleurs *petits papiers* du philosophe. On ne lit pas sans émotion la page où il évoque si tendrement le souvenir de son père et de sa mère, on admire la pénétration de son génie qui, huit ans avant la publication des *Époques de la nature*, lui faisait esquisser à grands traits les diverses phases des révolutions du globe.

On a vu (t. V, p. 263) que le conte des *Deux amis de Bourbonne* appartient par le fond, sinon par les détails, à M<sup>me</sup> de Prunevaux et que Diderot lui laissa le plaisir de l'envoyer au *Petit frère*, c'est-à-dire, malgré la crédulité dont Grimm accuse ce correspondant, à Grimm lui-même.

M. Rathery possédait deux documents fort précieux copiés de la même main et qui justifient notre conjecture : la lettre attribuée au curé Papin et une autre lettre sans signature, écrite certainement pas

M<sup>me</sup> de Prunevaux. Nous n'en supprimons que le milieu, parce que c'est, à quelques mots près, le texte même des *Deux amis*; mais le début et la fin forment un piquant complément au *Voyage à Bourbonne*. La querelle à peine éteinte de Diderot et de Falconet sur la « belle petite folie de la postérité » fournit à M<sup>me</sup> de Prunevaux des arguments tout à fait spirituels et dignes de son sexe; plus loin la bonhomie du philosophe se montre à nous dans tout son charme; enfin l'aventure du curé de Ravennes-Fontaine est de celles dont les honnêtes gens d'alors faisaient volontiers des « ris à mourir ».

Ce 5 septembre 1770.

Je suis donc charmante? J'écris à merveille? Cela peut être jusqu'à un certain point, mais l'exagération étant l'effet d'un sentiment quelconque, je vous en remercie toujours comme d'une vérité. Vos louanges peuvent m'encourager à continuer, mais l'amusement m'entraîne; je ne puis m'empêcher de vous raconter un fait qui a troublé mon âme pour plus d'un jour; partagez avec moi, mon petit frère, son indignation et son attendrissement. Si par hasard la voiture historique est celle que vous avez choisie pour aller à l'immortalité, je trouve du plaisir à vous procurer des matériaux. Mais avant de vous raconter ce que nous avons recueilli de nouveau, il faut, mon petit frère, que je vous dise mon petit mot sur votre belle petite folie de la postérité. Premièrement, qu'est-ce que la postérité? ce n'est rien ni pour vous ni pour elle et pour que ce soit un jour, ce n'est pas grand'chose; je ferais fort peu de cas de celui qui m'opposerait cette rivale à naître; je veux qu'on me donne beaucoup de temps, à moi qui suis un être réel, et ce fantôme-là ne me laisse que des rognures. Point de rognures. Tout ou rien. Secondement, sacrifier son bonheur présent et celui de ceux qui sont, à ceux qui ne sont point, me paraît d'une tête folle et, qui pis est, d'un mauvais cœur; et puis ces morts qu'on loue beaucoup, qui font caqueter autour de leurs cendres des fous, des sages, des savants, des ignorants, des gens sensés en petit nombre, force impertinents, ne m'en semblent pas habiter une demeure plus gaie. Si par malheur pour eux ils avaient encore leurs oreilles, ils entendraient, comme de leur vivant, mille sots propos pour un bon. Soyez sûr, cher petit frère, que l'avenir sera tout aussi bête que le présent et vaut encore moins qu'on fasse quelque chose pour lui. Sur ce, je m'en tiens à la morale d'un grand roi, qui avait à lui seul sept cents femmes, sans oser pourtant vous prescrire d'être aussi grand et aussi sage que lui; il n'appartient pas à tout le monde d'imiter Salomon, et je connais de fort honnêtes gens qui se contenteraient de la sept centième partie de sa félicité, et puis j'en reviens à notre dernière aventure.....

Vous voyez, petit frère, que la grandeur d'âme et les hautes qualités sont de toutes conditions et de tout pays, que tel meurt obscur à qui il n'a manqué qu'un théâtre pour être admiré, et qu'il ne faut pas aller jusque chez les Iroquois pour trouver deux amis.

Celui qui se mitonne pour maman ou pour moi dans Bourbonne devient bien leste. Il sort à présent, il vient passer des six soirées auprès de nous. Nous som-

mes bien gaies, mais rira bien qui rira le dernier. Voyez comme les hommes diffèrent les uns des autres : celui-ci recherche la société des femmes et vous voulez les fuir. Attendez au moins que vous ayez quelque chose de commun avec Sophocle; je ne doute pas que comme lui vous n'ayez un jour les cheveux blancs, mais il n'est pas sûr que vous rencontriez le miroir qui vous en avertisse. Ce n'est pas d'aujourd'hui que chacun voit suivant son goût ou sa prévention. Ce n'en est point une que le plaisir que m'a fait votre lettre; j'aime mieux la teinte de celle-ci que des précédentes. J'ai lu avec satisfaction que notre cœur antique a ému le vôtre et je crois, quoi qu'en dise maman, que si vous vouliez l'écouter plus souvent vous en seriez plus aimable. Savez-vous que cette maman dit que vous êtes toujours armé de pied en cap contre elle, et qu'il lui semble fort étrange de paraître à vos yeux un être fort extraordinaire? Ce sont ses mots; je n'entre point dans vos différends, bien persuadée que toutes ces petites délicatesses finiront à la première vue; mais, mon petit frère, elle n'est pas aussi difficile à vivre qu'on le disait bien.

Nous avons perdu pour la seconde et dernière fois le cher philosophe. Il nous a quittés après avoir bien déjeuné, bien embrassé maman et nous avoir recommandé sa filleule; c'est un petit magot qu'il trouve charmant. Cette tendresse ridicule dirait beaucoup s'il n'y avait pas onze ans d'absence, mais comme tout le monde ne sait pas comme nous sa conduite, les bruits sourds ne lui sont pas avantageux, ou, pour mieux dire, le lui sont beaucoup. Pendant son dernier voyage il a eu une petite consolation de son *Quintilien* perdu. Vous vous souvenez bien de ce curé de Ravennes-Fontaine qui lui gagna son livre, et l'on se moqua de lui précisément comme vous l'aviez vu en esprit. C'est que ce bon curé a tous les bons goûts, et celui des bons livres, et celui des jolies femmes. Il a su que le philosophe nous avait fait une seconde visite et il a cherché l'occasion de revoir deux femmes aimables, c'est nous; un excellent homme, c'est le philosophe; d'augmenter sa bibliothèque d'un bon livre s'il était possible, et de faire un voyage commode dans la voiture d'un de ses paroissiens, entre le mari qui est jaloux comme un tigre, et sa femme qui est jolie comme un ange et coquette comme un petit chien. Voilà donc le curé, la jolie femme et le mari dans la même voiture. L'amour, qui fait tirer parti de tout, lui inspire de monter en voiture au-dessus du vent, c'est-à-dire que le vent soufflait de la femme au curé et du curé au mari; le curé est grand priseur de tabac; au moment où il venait une bouffée de vent, le curé d'ouvrir sa tabatière, le tabac d'aller dans les yeux du mari et la femme d'avoir la main ou la joue baisée; nouveau coup de vent, nouvelle prise de tabac, nouvel aveuglement du mari, nouvelle main prise et baisée. Nos trois voyageurs allaient ainsi de coup de vent en coup de vent, de mari aveuglé en mari aveuglé et de main baisée en main baisée, lorsqu'à l'approche du gîte, ce drôle de curé, qui ne veut ni gagner un *Quintilien*, ni caresser la femme d'un jaloux sans plaisanter l'un et l'autre, s'est avisé méchamment, au dernier coup de vent et au dernier baiser de main, d'appliquer sur la main de la jeune femme le baiser le plus éclatant; le mari ouvre les yeux, la femme veut retirer sa main, le curé la retient et la baise et le mari de jurer. — « Comment morbleu! mon pasteur, est-ce comme ça que vous avez fait tout le voyage? — Le curé: Vous l'avez dit. — Savez-vous que cela ne me convient pas? — Cela est pourtant fort doux. — Oh! parbleu! je ne suis pas

homme à vous donner le même passe-temps et vous pourrez vous pourvoir pour le retour d'une autre voiture et d'un autre benêt... Et vous, madame qui riez de si bon cœur (car vous noterez que la femme riait à gorge déployée) nous verrons qui rira le dernier..... » C'est le curé qui nous a raconté tout cela bien plus plaisamment que je vous le dis ; vous noterez encore que le susdit prêtre mange comme un loup et boit comme une éponge, et qu'à chaque coup de vent, chaque pincée de tabac et chaque baiser de main, il fallait une rasade. Après avoir avalé les quatre bouteilles de vin, il veut encore faire un trictrac avec le philosophe, qui se disait peu moralement en lui-même : « Il est ivre, il fera des écoles que ce sera un plaisir et si le Quintilien ne nous revient pas, nous en rattraperons au moins la valeur » ; mais vous savez, mon petit frère, qu'il y a un Dieu au moins pour les gens ivres ; ce Dieu tutélaire des ivrognes a voulu que celui-ci attrapât encore au philosophe ses neuf francs ; et comme c'est le tic de ce curé de plaisanter ceux qu'il mortifie, il disait au philosophe : « Il faut pourtant convenir que les philosophes de Paris sont de bonnes gens. Celui-ci voit un pauvre curé condamné à s'en retourner à son presbytère à pied et cela lui navre le cœur. C'est qu'il est aussi honnête que sensible ; il n'ose pas offrir au pauvre curé de l'argent, car le curé, tout pauvre qu'il est, n'en prendrait pas ; mais il cherche une tournure, il joue au trictrac et il perd, oh ! cela est au mieux. » — Et nous d'éclater de rire et le philosophe d'être comme vous vous l'imaginez bien ; et le curé de prendre congé de nous en lui disant : « Adieu, monsieur, que Dieu vous ait en sa sainte garde et vous adresse à quelque bon diable comme moi. » Et le philosophe de lui répondre : « Monsieur l'abbé, ne manquez pas en vous en retournant de prendre le dessus du vent. » Eh bien ! malgré toutes les mauvaises aventures qui attendaient ici votre ami, malgré l'enfant trouvé, le Quintilien et l'argent perdu, les plaisanteries du curé et les nôtres, le plaisir de vivre avec nous a été le plus fort et il a été d'une humeur charmante. Convenez, petit frère, que ces caractères-là sont bien rares.

A moins d'événements très-intéressants, cette lettre sera la dernière écrite de Bourbonne. Si vous êtes honnête, vous en adresserez la réponse à Vandœuvre chez M. de Provençères, où nous serons le 13 de ce mois si Dieu nous prête vie ; nous pourrions encore recevoir de vos nouvelles à Châlons. C'est maman qui dit tout cela et moi qui ne doute pas de vos attentions, attendu qu'il faut juger quelquefois le présent par le passé. Adieu, petit frère. »

Publié pour la première fois en 1831, avec des notes d'un compatriote de Diderot (M. Wallferdin), le *Voyage à Bourbonne* n'a été réimprimé que dans la *Bibliotheca Borvoniensis*, du dr Émile Bougard (Chaumont et Paris, 1863, in-8). Il a été, en outre, tiré à part à 25 exemplaires.

---



# VOYAGE

## A BOURBONNE

---

Quand on est dans un pays, encore faut-il s'instruire un peu de ce qui s'y passe. Que diraient le docteur Roux et le cher Baron<sup>1</sup>, si des mille et une questions qu'ils ne manqueront pas de me faire, je ne pouvais répondre à une seule? Épargnons à mes amies le reproche déplacé d'avoir occupé tous mes moments, et préparons à quelque malheureux que ses infirmités conduiront à Bourbonne une page qui puisse lui être utile.

J'allai à Bourbonne le 10 août 1770, après avoir donné quelques jours au plaisir de revoir mon amie, madame de Meaux, qui avait accompagné là sa fille malade d'une énorme obstruction à un ovaire, suite d'une couche malheureuse, et reçu les adieux de mon ami, M. Grimm, avec lequel j'avais fait le voyage de Paris à Langres et qui m'avait précédé de quelques jours à Bourbonne; tandis qu'une mère tendre s'occupait de la santé de son enfant, le philosophe allait s'informant de tout ce qui pouvait mériter sa curiosité. Disons d'abord un mot de la malade qui m'intéressait le plus. En très-peu de temps l'usage des eaux en boisson diminua presque de moitié le volume de la partie affectée. Le docteur Juvet chantait victoire; et si madame de

1. D'Holbach.

Prunevaux ne s'en retourne pas tout à fait guérie, peut-être n'est-ce pas la faute des eaux dont le succès dépend quelquefois d'une grande tranquillité d'esprit.

Mon père a fait deux fois le voyage de Bourbonne; la première, pour une maladie singulière, une perte de mémoire dont il y a peu d'exemples. Quand on lui parlait, il n'avait aucune peine à suivre le discours qu'on lui adressait : voulait-il parler, il oubliait la suite de ses idées, il s'interrompait; il s'arrêtait au milieu de la phrase qu'il avait commencée; il ne savait plus ce qu'il avait dit, ni ce qu'il voulait dire, et le vieillard se mettait à pleurer. Il vint ici, il prit les eaux en boisson; elles lui causèrent une transpiration violente, et en moins de quinze jours il reprit le chemin de sa ville, parfaitement guéri. Ni sa fille qui l'avait suivi, ni son fils l'abbé, ni ses amis ne purent lui faire prendre un verre d'eau de plus que le besoin qu'il crut en avoir. Il aimait le bon vin. Il disait : Je me porte bien; j'entends vos raisons; je raisonne aussi bien et mieux que vous; qu'on ne me parle plus d'eaux; qu'on me donne du bon vin : et quoiqu'il eût la soixantaine passée, temps où la mémoire baisse et le jugement s'affaiblit, il n'eut jamais aucun ressentiment de son indisposition.

Son second voyage ne fut pas aussi heureux. Le docteur Juvet<sup>1</sup> avait dit très-sensément que les eaux n'étaient pas appropriées à sa maladie. C'était une hydropisie de poitrine. Il se hâta de le renvoyer; et cet homme, que les gens de bien regrettent encore, et qu'une foule de pauvres, qu'il secourait à l'insu de sa famille, accompagnèrent au dernier domicile, mourut ou plutôt s'endormit du sommeil des justes, le lendemain de son retour, le jour de la Pentecôte, entre son fils et sa fille qui craignaient de réveiller leur père qui n'était déjà plus. J'étais alors à Paris. Je n'ai vu mourir ni mon père, ni ma mère; je leur étais cher, et je ne doute point que les yeux de ma mère ne m'aient cherché à son dernier instant. Il est minuit. Je suis seul, je me rappelle ces bonnes gens, ces bons parents; et mon cœur se serre quand je pense qu'ils ont eu toutes les inquié-

1. Le docteur Juvet (Hugues-Alexis), né à Chaumont en 1714, mort le 8 janvier 1789 était alors médecin de l'hôpital militaire de Bourbonne; il avait publié en 1750 une *Dissertation contenant des observations nouvelles sur les eaux de Bourbonne-les-Bains*.

tudes qu'ils devaient éprouver sur le sort d'un jeune homme violent et passionné, abandonné sans guide à tous les fâcheux hasards d'une capitale immense, le séjour du crime et des vices, sans avoir recueilli un instant de la douceur qu'ils auraient eu à le voir, à en entendre parler, lorsqu'il eut acquis par sa bonté naturelle et par l'usage de ses talents la considération dont il jouit : et souhaitez après cela d'être père ! J'ai fait le malheur de mon père, la douleur de ma mère tandis qu'ils ont vécu, et je suis un des enfants les mieux nés qu'on puisse se promettre ! Je me loue moi-même ; cependant je ne suis rien moins que vain, car une des choses qui m'aient fait le plus de plaisir, c'est le propos bourru que me tint un provincial quelques années après la mort de mon père. Je traversais une des rues de ma ville ; il m'arrêta par le bras et me dit : *Monsieur Diderot, vous êtes bon ; mais si vous croyez que vous raudrez jamais votre père, vous vous trompez.* Je ne sais si les pères sont contents d'avoir des enfants qui vaillent mieux qu'eux, mais je le fus, moi, de m'entendre dire que mon père valait mieux que moi. Je crois et je croirai tant que je vivrai que ce provincial m'a dit vrai. Mes parents ont laissé après eux un fils aîné qu'on appelle Diderot le philosophe, c'est moi ; une fille qui a gardé le célibat, et un dernier enfant qui s'est fait ecclésiastique. C'est une bonne race. L'ecclésiastique est un homme singulier, mais ses défauts légers sont infiniment compensés par une charité illimitée qui l'appauvrit au milieu de l'aisance. J'aime ma sœur à la folie, moins parce qu'elle est ma sœur que par mon goût pour les choses excellentes. Combien j'en aurais à citer de beaux traits si je voulais ! Ses bonnes actions sont ignorées ; celles de l'abbé sont publiques.... Et Bourbonne ? Et les bains ? Je n'y pensais plus. Occupé d'objets aussi doux que ceux qui m'occupent, le moyen d'y penser !... Je ne sais ce qui m'est arrivé ; mais je me sens un fond de tendresse infinie. Tout ce qui distraît mon cœur de sa pente actuelle m'est ingrat.... De grâce, mes amis, encore un moment. Souffrez que je m'arrête et que je me livre encore un instant à la situation d'âme la plus délicieuse.... je ne sais ce que j'ai. Je ne sais ce que j'éprouve. Je voudrais pleurer... O mes parents, c'est sans doute un tendre souvenir de vous qui me touche ! O toi, qui réchauffais mes pieds froids dans tes mains ! O ma mère !... Que je suis triste !... Que je suis

heureux ! S'il est un être qui ne me comprenne pas, fût-il assis sur un trône, que je le plains !

La fontaine ou le puits qui fume sans cesse est placé dans le quartier bas. C'est un petit bâtiment étroit et carré, ouvert de deux portes opposées dont l'antérieure est placée dans l'entre-colonnement de quatre colonnes dont la façade est décorée. Ce monument n'est pas magnifique ; il pouvait être mieux entendu, sans excéder la dépense. Je l'aurais voulu circulaire avec quelques bancs de pierre au pourtour ; mais tel qu'il est, il suffit à son usage. Combien d'édifices ou n'auraient pas été faits, ou seraient aussi simples si l'on avait consulté que l'utilité !

La profondeur de ce puits est de six pieds et son ouverture de quatre pieds en carré.

Les eaux sont si chaudes qu'on aurait peine à y tenir quelque temps la main. Elles sont plus chaudes au fond qu'à la surface. A la surface le thermomètre de Réaumur monte à 55°, au fond il monte à 62°. Un œuf s'y durcit en vingt-quatre heures. Cette année un jeune enfant s'y laissa tomber ; en un instant il fut dépouillé de sa peau et mourut. Cet accident devrait bien apprendre à en prévenir un pareil pour l'avenir.

Les eaux de ce puits sont conduites par des canaux souterrains à un bâtiment oblong, construit plus bas, et sont reçues dans des bassins carrés et séparés en deux par une cloison. Quand on se baigne on s'assied sur de longs degrés de pierre qui s'élèvent au-dessus ou descendent au-dessous les uns des autres et qui règnent le long des bords de ces bassins. C'est là le lieu des bains du peuple. Les particuliers se baignent dans les maisons dans des cuves de bois ou baignoires ordinaires. On y porte le soir sur les cinq à six heures les eaux qu'on prend au puits dans des tonneaux ; et sur les six à sept heures le lendemain, elles sont encore assez et même trop chaudes pour le bain. On tempère la chaleur des eaux selon la force ou la faiblesse du malade.

Des bains renfermés dans ce dernier bâtiment, il y en a deux qui sont de source et deux autres qui sont fournis par le puits. Ils ont tous quatre environ trois pieds de profondeur.

La quantité et la chaleur des eaux du puits et des bains de source sont constantes. La quantité ne s'accroît point par les

pluies et ne diminue pas par les sécheresses. Les grands froids et les grands chauds ne font rien à sa chaleur.

On trouve sur le chemin du bâtiment carré vers l'hôpital un bain séparé qu'on appelle le bain Patrice. Il est de source, il est fréquenté. C'est aux environs de ce puits, dont le nom marque assez l'ancienneté, qu'il y avait autrefois des salines que le temps a détruites.

Les bains de source sont pour la douche. La douche se donne de trois pieds de haut. La colonne d'eau est d'environ huit lignes de diamètre. La peau rougit un peu sous le coup du fluide.

Les bains qui viennent du puits sont moins chauds que les bains de source ; cependant on ne les peut point supporter au delà de vingt minutes.

On m'a dit que les paysans des environs venaient s'y jeter les samedis et qu'ils en étaient délassés.

Les habitants d'un village éloigné de quelques lieues, appelé la Nouvelle-les-Coiffy, ont le droit d'user des eaux de toute manière sans rien payer.

Ces eaux passent pour très-énergiques. On s'y rend de toutes les provinces du royaume et des pays étrangers pour un grand nombre de maladies, les obstructions de toute espèce, les rhumatismes goutteux et autres, les paralysies, les sciaticques, les maux d'estomac, les affections nerveuses et vaporeuses, la colique des potiers, les entorses, les ankyloses, les luxations, les suites des fractures, les suites des couches et plusieurs maladies militaires. Leur effet est équivoque dans les suites de paralysies et d'apoplexies. Le paralytique éprouve un léger soulagement, souvent avant-coureur d'un grand mal.

Je n'ai garde de disputer l'efficacité constatée de ces eaux ; mais en général les eaux sont le dernier conseil de la médecine poussée à bout. On compte plus sur le voyage que sur le remède. A cette occasion, je vous dirai qu'un Anglais hypocondriaque s'adressa au docteur Mead, homme d'esprit et célèbre médecin de son pays. Le docteur lui dit : « Je ne puis rien pour vous, et le seul homme capable de vous soulager est bien loin. — Où est-il? — A Moscou. » Le malade part pour Moscou ; mais il était précédé d'une lettre du docteur Mead. Arrivé à Moscou, on lui apprend que l'homme qu'il cherchait s'en était allé à

Rome. Le malade part pour Rome, d'où on l'envoie à Paris, d'où on l'envoie à Vienne, d'où on l'envoie je ne sais où, d'où on l'envoie à Londres où il arrive guéri. Les eaux les plus éloignées sont les plus salutaires, et le meilleur des médecins est celui après lequel on court et qu'on ne trouve point.

Si le voyage ne guérit pas, il prépare bien l'effet des eaux par le mouvement, le changement d'air et de climat, la distraction. Celui des eaux de Bourbonne est quelquefois très-prompt; quelquefois aussi il est lent, et ne se fait sentir que plusieurs mois après qu'on en a quitté le lieu. C'est un espoir qui reste à ceux qu'elles n'ont pas soulagés. Ils se flattent de rencontrer au coin de leur foyer la santé qu'ils sont venus chercher ici. Que les hommes s'en imposent facilement sur ce qui les intéresse! Les eaux de Bourbonne commencent souvent par accroître la malaise, un malade perd et recouvre alternativement l'espoir de guérir.

Elles se prennent en boisson, en douches et en bains. On use aussi des boues tirées du fond des bains.

Combien un homme éclairé sous la direction duquel seraient ces bains et les autres du royaume y tenterait d'expériences! On fait à l'imitation de nature des bains purement artificiels. Combien l'art et la nature combinés n'en fourniraient-ils pas par l'intermède des sels mêlés aux eaux et par la variété des plantes qu'on y ferait pourrir! Combien de qualités diverses ne pourrait-on pas donner aux boues! Mais il faudrait que l'art cédât à la nature tout l'honneur des guérisons. Les bains seraient décriés, si l'on venait à soupçonner que l'industrie de l'homme eût quelque part à leur effet. On croirait ne quitter un médecin qu'on aurait à sa porte que pour en aller chercher un plus éloigné. O hommes! O race bizarre!

Les eaux de Bourbonne, prises en boisson, passent pour purgatives, et le sont, pour fondantes, pour altérantes et pour stomachiques.

Quand elles cessent de purger, on les aide par un purgatif approprié à la maladie. On ordonne la panacée mercurielle dans les obstructions. La manne simple suffit dans d'autres cas.

On les boit le matin; leur effet est de provoquer la sueur; mais c'est, je crois, en qualité d'eaux chaudes.

Si l'on s'endort après les avoir bues, il est ordinaire qu'il

s'élève de la chaleur dans le corps et qu'il survienne de la fièvre. Les eaux veillées sont innocentes; les eaux assoupies sont fâcheuses. Quelle est la cause de cet effet? Nature veut-elle tuer ou guérir? Nature ne veut rien. Elle indique un remède salulaire; elle pousse ensuite à un sommeil léthifère. Et sur ce, vous dirait Rabelais, croyez à la Providence et buvez frais.

La quantité de verres d'eau ordonnée varie. On prend chaque verre à quelque intervalle l'un de l'autre. Cet intervalle est ordinairement d'un quart d'heure. Le buveur est debout ou couché, selon la nature de la maladie.

On se rend à ces bains en tout temps, même en hiver; mais il y a des précautions à prendre dans la saison rigoureuse. Le voyage s'en fait communément dans le courant de mai, et le séjour dure jusqu'à la fin d'octobre.

On boit quelquefois les eaux sans interruption; plus ordinairement on en coupe l'usage par des repos de vingt à trente jours. Les médecins du lieu disent que plus les repos sont longs, plus les eaux sont salulaires. Est-ce à la santé du malade? est-ce à la pauvreté du lieu? Il faut se méfier un peu d'un aphorisme qui s'accommode si bien avec l'intérêt de ceux qui le proposent. Le temps de l'usage du remède s'appelle une saison, la durée d'une saison est de vingt-sept jours.

On les distribue du puits en bouteilles. La bouteille contient deux livres d'eau, se paye deux sous, le bain dix sous dans le quartier d'en bas, seize sous dans le quartier d'en haut; le salaire du doucheur et de la doucheuse est de quinze sous. Je n'entrerai pas dans ces détails minutieux, si j'avais beaucoup de choses importantes à dire, et puis il y a des questionneurs sur tout. Le prix des eaux est peut-être la seule chose que La Condamine m'eût demandée.

On boit depuis un verre d'eau par jour jusqu'à huit, plus souvent on s'en tient à six; et ces six verres font la pinte et demie de Paris.

La durée de la douche est de vingt à trente minutes, le malade le plus vigoureux ne la supporte pas plus d'une demi-heure. On prend le bain à la suite.

La durée du bain après la douche est de demi-heure au plus.

La plus longue durée du bain qui n'a pas été précédée de la douche est d'une heure.

Le bain excite la transpiration, qui s'y condense sous la forme de glaires ou de blanc d'œuf léger. Je ne sais rien de plus sur la nature et la qualité de ces glaires, qui mériteraient peut-être d'être examinés de plus près. Leur quantité, leur qualité varient-elles selon l'état des malades et la nature des maladies? Mieux connues, ne fourniraient-elles pas de pronostics au médecin? Je l'ignore.

Le premier jour de la saison est de deux verres; puis les autres jours de trois, de quatre, de cinq, de six. On se tient plus ou moins de temps à chacune de ces doses, dont la plus forte se prend pendant les derniers des vingt-sept jours de la saison.

Pour les obstructions, la saison est quelquefois de quarante jours sans interruption.

Le repos entre une saison et une saison varie. L'intervalle d'une saison à la saison suivante est communément de quinze à vingt jours, selon les forces ou la fatigue du malade.

Pendant l'usage des eaux le régime est austère; il est ordonné de dîner de bonne heure, de souper de bonne heure, de se coucher de bonne heure, parce qu'il faut prendre les eaux de bonne heure. Il y a des mets ordonnés, il y en a de pros-crits. Pendant le repos, on traite les malades avec un peu d'indulgence; on se relâche un peu de la sévérité sur les heures des repas, de la veille et du sommeil, et l'on fait mal, car je sais qu'on en abuse.

Pendant que j'étais aux eaux, on y douchait un cheval. L'animal malade prêtait sans peine son épaule infirme à la douche; il léchait l'eau. Quant à son épaule saine, il la refusait au remède. Le coup du fluide qui blessait celle-ci était peut-être moins sensible sur l'autre paralysée.

Le nombre courant des douches est de neuf à douze.

Les eaux présentent à ceux qui entrent dans les bains une odeur de foie de soufre assez forte; mais y a-t-il ou n'y a-t-il point de soufre? C'est une autre question. Voici des faits qui semblent contradictoires et sur lesquels on ne peut également compter.

M. Chevallier, chirurgien du lieu, homme véridique et ins-



truit<sup>1</sup>, m'a assuré qu'une cuillère d'argent suspendue à la vapeur du puits ne se noircissait pas, et qu'un nouet de litharge et de céruse ne s'y ternissait pas.

Ma sœur m'a assuré qu'au retour des bains, les eaux qu'elle avait apportées en bouteilles, et qu'elle réchauffait au bain-marie, dans un gobelet d'argent, noircissaient fortement ce gobelet; et l'on peut compter sur son témoignage.

Au reste il n'est pas rare que des eaux exhalent une très-forte odeur de soufre, sans qu'on en puisse obtenir un atome. Ce gaz subtil, ainsi que beaucoup d'autres, s'échappe même à travers le verre; c'est un caractère qu'il a de commun avec la lumière. La lumière est sensible à la vue; le gaz à l'odorat: tous deux sont incoercibles. Combien d'agents ignorés dans la nature! Combien de causes de phénomènes sensibles, qui n'ont pas même de rapport avec nos sens! Autre animal, autre chimie, autre physique. Ce que l'un écrivait ne serait pas même intelligible pour l'autre, et puis soyez bien dogmatiques.

La boue des bains noircit l'argent et la céruse; mais sans aucun autre caractère sulfureux.

Cette boue est un mélange de sable fin, ferrugineux, et de débris de végétaux: séchée, l'aimant la met en mouvement. Le fer y est si sensible que l'acide vitriolique ou nitreux en dissout une assez grande quantité, ainsi que d'une terre absorbante qui y abonde.

MM. Venel et Monnet ont fait séparément et à plusieurs années d'intervalle l'analyse des eaux. Je ne connais point ce dernier; on le dit honnête homme. J'ai eu une liaison intime avec le premier, qui est maintenant professeur de chimie à Montpellier où il se promettait de faire les plus belles choses et où il végète amplement. C'est un homme d'un rare mérite, excellent chimiste, le plus grand amateur des aises de la vie, le contempteur le plus insigne et le plus vrai de la gloire et de l'utilité publique, et le moraliste le plus circonscrit que je connaisse. Le gouvernement l'employa à l'examen des eaux médicinales du royaume. Il y travailla pendant dix ans. Mais tant payé, tant tenu; les travaux cessèrent du moment où cessa la

1. Le docteur Chevallier a publié *Mémoires et observations sur les effets des eaux thermales de Bourbonne-les-Bains*. Paris, 1772, in-12.

finance. Avec un grain d'enthousiasme et d'amour du genre humain, car il en faut, il eût poursuivi ses voyages et ses analyses à ses dépens, et il eût complété un ouvrage dont les fragments précieux sont aujourd'hui abandonnés à la pâture des rats. Mais qu'est-ce que cela lui fait? Il boit, il mange, il dort; il est profond dans la pratique de la morale de Salomon, la seule qui lui paraisse sensée pour des êtres destinés à n'être un jour qu'une pincée de poussière. Sans l'amour de ses semblables, sans la folie sublime d'en être estimé, sans le respect pour la postérité, sans la belle chimère de vivre après la mort, on ne fait rien. L'on dit avec le poète Piron :

Bien fou qui se propose,  
De rien venu s'en retournant à rien,  
D'être en passant ici-bas quelque chose.

Les analyses des eaux de Bourbonne faites par MM. Venel et Monnet se sont exactement rapportées.

Une attention qui n'est pas à négliger c'est d'y employer des vaisseaux de verre. Les vaisseaux vernissés de terre, de plomb, se laissent attaquer, et les produits ne sont plus exacts.

Sur une livre d'eau l'analyse a donné 63 grains de sel marin à base alcaline,

4  $\frac{3}{4}$  grains de sélénite<sup>1</sup>,

2 grains de terre absorbante.

Nul vestige de fer, si ce n'est dans les boues où ce fer peut provenir de végétaux pourris; point de sel de Glauber, pas plus de sel marin à base terreuse.

Renfermées dans un vase clos hermétiquement, ces eaux se gardent inaltérées. Exposées à l'air libre, elles se putréfient et prennent l'odeur d'œuf pourri.

J'ai demandé pourquoi on n'usait pas à Bourbonne des bains de vapeurs. On m'a répondu qu'ils donnaient des vertiges sans aucun soulagement. Mais il y a quinze à vingt ans. Qui sait si la nature des eaux est aujourd'hui précisément la même? Si les vapeurs seraient aussi infructueuses? Si les premières tentatives

1. Ancienne dénomination du gypse, ou chaux sulfatée.

ont été bien faites? Rien de plus difficile qu'une observation, une expérience dont on puisse conclure quelque chose. On ignore le nombre des essais nécessaires pour en constater la généralité et la constance. Le phénomène qui a lieu dans un instant n'a pas lieu dans l'instant qui suit.

Lorsque j'allai à Bourbonne il y avait un assez grand nombre de malades de tout âge et de toute condition. Madame Rouillé, l'intendante de la province, le grand M. de Vaux, notre dernier commandant en Corse, le président de Gasq, l'abbé de La Rochefoucauld et sa sœur, madame de Pers avec son nombreux cortège, madame l'abbesse de Troye avec son jeune aumônier de vingt-neuf ans. J'aurais bien de quoi dire si j'étais louangeur, mais je me tais. Je ne saurais cependant refuser un mot à madame l'intendante, à qui des malins m'ont accusé de faire la cour en tapinois. Le ciel sembla l'avoir envoyée au secours des malheureux habitants pour les sauver des horreurs de la disette. Le blé arriva lorsqu'on s'y attendait le moins, et tout le lieu retentit de ce cri : Voilà du blé, voilà du blé. Qu'elle dut être heureuse en ce moment! Je me mets à sa place, et mon cœur en tressaillit de joie. Elle fit cette bonne œuvre avec encore plus de modestie que je n'en parle.

Avec la ferme résolution de ne voir que ce bon et cette bonne madame de Sorlières, mon ancien camarade d'école, le prévôt de maréchaussée Maillardet, nos amies madame de Meaux et son enfant, j'ai presque vu tout le monde. Si je tenais beaucoup à ma parole, M. de Foissy, écuyer de M. de Chartres, me consolerait d'y avoir manqué. Nous étions porte à porte avec un parent de madame l'intendante, appelé M. de Jarrière, honnête, aimable et gai. On accordait beaucoup d'esprit à M. de Gasq, et ce n'était pas lui faire grâce. Il visita nos amies, qui ne lui trouvèrent point, comme vous pensez bien, cette liberté de propos que d'autres femmes lui reprochaient. Au moment où je dis des autres, les autres disent de moi. Je défraie mon prochain par mes ridicules et par mes bonnes qualités; et cela est juste, car je suis défrayé avec l'avantage d'un contre cent.

Il y avait une madame de Nocé qui s'est fait doucher elle et son chien, ce que Naigeon ne croira pas, non plus que madame de Pers se soit fait doucher elle et son singe boiteux. Cette

madame de Nocé est une voisine d'Helvétius.... Elle nous apprend que le philosophe était l'homme du monde le plus malheureux à sa campagne. Il est environné là de voisins et de paysans qui le haïssent. On casse les fenêtres de son château; on ravage la nuit ses possessions; on coupe ses arbres, on abat ses murs, on arrache ses armes des poteaux. Il n'ose aller tirer un lapin sans un cortège qui fasse sa sûreté. Vous me demanderez comment cela s'est fait? Par une jalousie effrénée de la chasse. M. Fagon, son prédécesseur, gardait sa terre avec deux bandoulières et deux fusils. Helvétius en a vingt-quatre avec lesquels il ne saurait garder la sienne. Ces hommes ont un petit bénéfice par chaque braconnier qu'ils arrêtent, et il n'y a sorte de vexations qu'ils ne fassent pour multiplier ce petit bénéfice. Ce sont d'ailleurs autant de braconniers salariés. La lisière de ses bois était peuplée de malheureux retirés dans de pauvres chaumières. Ce sont ces actes de tyrannie réitérés qui lui ont suscité des ennemis de toute espèce, et, comme disait madame de Nocé, d'autant plus insolents qu'ils ont découvert que le bon philosophe est pusillanime. Je ne voudrais point de sa belle terre de Voré<sup>1</sup>, à la condition d'y vivre dans des trances perpétuelles. Je ne sais quel avantage il a retiré de sa manière d'administrer sa terre; mais il y est seul, mais il y est haï, mais il y a peur. Ah! que notre dame Geoffrin était bien plus sage lorsqu'elle me disait d'un procès qui la tourmentait : « Fiuissiez mon procès; ils veulent de l'argent? J'en ai. Donnez-leur de l'argent. Et quel meilleur emploi puis-je faire de mon argent que d'en acheter le repos? » A la place d'Helvétius, j'aurais dit : « On me tue quelques lièvres, quelques lapins; qu'on tue. Ces pauvres gens n'ont d'asile que ma forêt, qu'ils y restent. » J'aurais raisonné comme M. Fagon, et j'aurais été adoré comme lui.

Les médecins des Eaux sont tous charlatans, et les habitants regardent les malades comme les Israélites regardaient la manne dans le désert. La vie et le logement y sont chers pour tout le monde, mais surtout pour les malades, oiseaux de passage dont il faut tirer parti.

1. Le château de Voré, près Regmalard, arrondissement de Mortagne (Orne), existe encore.

Il y a environ cinq cents feux et trois mille habitants à Bourbonne.

Les malades y dépensent une année dans l'autre cinquante mille écus, cependant les habitants sont pauvres. C'est que de ces cinquante mille écus, il y a plus de cent mille francs qui sortent du finage; c'est que l'argent qui tombe dans un endroit ne l'enrichit point, lorsqu'il fait un bond pour aller trouver ailleurs les denrées de consommation; ceux qui apportent à Bourbonne ces denrées 'en retournent avec l'argent des malades dans leur bourse. L'argent ne reste pas où il est déboursé. Les terres rapportent peu. Celles qui entourent les eaux ne sont pas la propriété du village, qui est un lieu nouvellement fait. C'est cependant un gros marché à grains. Je ne m'en suis pas aperçu, parce qu'on ne vend point de grains, quand il n'y a point de grains.

C'est le prévôt de maréchaussée de Langres qui fait la police à Bourbonne pour le gouvernement. C'est une affaire de vingt-cinq louis pour lui, et il est aux ordres du ministre de la guerre. Il peut servir pour le logement et pour les vivres. C'est à lui qu'il faut s'adresser : mon condisciple Maillardet est un galant homme qui cherche à se rendre agréable et qui y réussit.

Il y a un hôpital militaire tenu par des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, une paroisse et des Capucins.

Le jardin des Capucins est ouvert aux malades de l'un et de l'autre sexe, et sous ce prétexte il est public. Les femmes traversent le monastère pour s'y rendre. Ces pauvres moines envoient des fleurs et quelques fruits aux étrangers; manière simple d'appeler une aumône honnête. C'est leur métier.

Bourbonne, ainsi que tous les autres lieux où se rassemblent des malades, est une demeure triste le jour par la rencontre des malades; la nuit, par leur arrivée bruyante.

La souffrance et l'ennui rapprochent les hommes. Il est d'étiquette que le dernier venu visite les autres. Il va dire de porte en porte : Me voilà. On lui répond de porte en porte : Tant pis pour vous. Dans les visites qu'on se rend la demande est : Comment vous en trouvez-vous? et la réponse : Tant pis ou tant mieux. Dites d'un malade qui ne se communique pas aux eaux qu'il est insociable. La morgue du rang est la première maladie dont on y

guérit; mais la rechute est sûre quand on les quitte. Rien n'apprend à l'homme qu'il est homme comme la maladie qui l'abandonne à la direction de tout ce qui l'environne. Deux malades sont frères.

Bourbonne est située dans un fond. Ceux qui s'y rendent de Paris ne l'aperçoivent que par l'extrémité du clocher de la paroisse qui perce au-dessus des montagnes, se montre et disparaît vingt fois, trompe le voyageur sur la distance et le fait donner au diable.

Le séjour en est déplaisant : nulle promenade. Point de jardins publics. Point d'ombre dans la saison la plus chaude. Une atmosphère étouffante. Quand on en est sorti, il est rare qu'on y revienne. Si les habitants entendaient un peu leur intérêt, ils n'épargneraient rien pour l'embellir; ils planteraient une promenade<sup>1</sup>, ils aplaniraient les chemins aux collines; ils en décoreraient les sommets; ils feraient un lieu dont le charme pût attirer même dans la santé. C'est ainsi que les Anglais l'ont pratiqué à Bath et à Cambridge où les hommes vont se distraire de la maussaderie de leurs femmes, les femmes de la maussaderie de leurs maris, et où, tout en buvant des eaux, on rit, on cause, on danse, et l'on arrange d'autres amusements plus doux.

Le doyen d'Is, village peu distant de Bourbonne, y avait projeté un établissement utile; mais le succès de ses vues exigeait plus de fortune et plus de sens que le bon doyen n'en avait. Il avait acquis une maison. Il voulait qu'il y eût dans cette maison une chambre de bains où l'on réunirait l'effet de l'électricité à celui des eaux; un cabinet d'optique où l'on se promènerait dans toutes les contrées du monde, à l'aide de verres et de cartons, qui représenteraient les plus beaux édifices et les points de vue les plus étonnants que les verres montrassent de leur grandeur naturelle, un cabinet de physique expérimentale, muni des principaux instruments, où il ferait un cours d'expériences; une bibliothèque des meilleurs auteurs de la langue en tout genre; un salon de jeux et un salon de musique. Il des-

1. Le vœu de Diderot a été en partie réalisé. A l'époque où il écrivait, en 1770, et probablement par suite de ses avis, l'intendant de Champagne, M. Rouillé d'Orfeuille, fit planter, dans le voisinage des bains, la promenade qui porte aujourd'hui son nom. (*Note de M. Walferdin.*)

tinait toutes ces choses à l'amusement et à l'instruction des malades.

J'ai vu l'homme. C'est, ou je me trompe fort, une tête étroite. Il n'a recueilli jusqu'à présent de ses dépenses que du ridicule. C'est qu'il fallait garder le secret ; c'est qu'il fallait ordonner sa maison, comme pour soi seul, sauf à ouvrir ensuite la porte à tous les honnêtes gens qui auraient sollicité cette faveur ; et il s'en serait présenté plus qu'il n'en aurait voulu recevoir.

Je ne sais si c'est l'effet de l'air ou de l'eau, mais pendant mon séjour à Bourbonne, j'ai peu senti l'appétit ; mes intestins se sont resserrés d'une manière très-incommode ; ma sœur, qui y a séjourné plus longtemps, m'a dit avoir éprouvé les mêmes choses dont d'autres qu'elle se sont également plaints. A mon retour à Langres, tout s'était remis dans l'état naturel.

Je conseille à tout malade qui vient ici de se pourvoir d'un maître Jacques, valet, cuisinier, maître d'hôtel, intendant, etc., s'il a quelque usage du pays ; on en sera mieux et à moins de frais.

Le système le plus raisonnable sur les eaux thermales en général, c'est que ce sont des eaux courantes ordinaires qui sont conduites dans leur cours sur de grands amas de substances pyriteuses, ou peut-être sur d'immenses débris de volcans souterrains où elles excitent la chaleur qu'elles prennent et conservent en entraînant avec elles une portion des matières qu'elles ont dissoutes.

Combien de vicissitudes dans l'espace immense qui s'étend au-dessus de nos têtes ? Combien d'autres dans les entrailles profondes de la terre ? Une rivière nécessaire au mouvement des moulins à sucre, à l'arrosement des terres plantées de cannes et à la subsistance des habitants, vient de disparaître à la Martinique dans un tremblement de terre, et de rendre une contrée à l'état sauvage. Les mers et la population marchent. Un jour il y aura des baleines où croissent nos moissons, des déserts où la race humaine fourmille. Les volcans semblent communiquer de l'un à l'autre pôle. Lorsque l'un mugit en Islande, un autre se tait en Sicile ou parle dans les Cordillères. Les entrailles de la terre sont fouillées de cavités immenses où des masses énormes d'eaux vont ou iront s'engloutir. Le feu a creusé des

réservoirs à l'eau ; ces réservoirs un temps vides, un autre temps remplis, ou sont à découvert comme nos lacs, ou attendent que la croûte qui les couvre se fonde, se brise et les montre. Les extrémités de notre demeure s'affaissent, l'équateur s'élève par une force qui va toujours en croissant. Ce que nous appelons notre globe tend sans cesse à ne former qu'un mince et vaste plan. Peut-être qu'avant d'avoir pris cette forme, il ira se précipiter dans l'océan de feu qui l'éclaire, à la suite de Mercure, de Mars et de Vénus. Qui sait si Mercure sera la première proie qu'il aura dévorée ? Que diront nos neveux, lorsqu'ils verront la planète de Mercure se perdre dans ce gouffre enflammé ? Pourront-ils s'empêcher d'y prévoir leur sort à venir ? Si, du milieu de leur terreur, ils ont le courage d'agrandir leurs idées, ils prononceront que toutes les parties du grand tout s'efforcent à s'approcher, et qu'il est un instant où il n'y aura qu'une masse générale et commune.

On demande d'où viennent les eaux thermales de Bourbonne : qui le sait ? Qui sait à quelle profondeur de terre elles s'échauffent, à quelle distance nous sommes de leur foyer, ce qu'elles ont duré, ce qu'elles dureront, quelles qualités elles prendront successivement ?

Une observation assez générale, c'est que partout où il y a des eaux thermales, on trouve des carrières de gypse, et que les meilleurs chimistes attribuent la formation du gypse à l'acide vitriolique séparé de substances pyriteuses décomposées, et absorbé par des couches calcaires, je crois, qui se sont trouvées au-dessous.

Comme les eaux de Bourbonne sont très-énergiques, on ne les croit pas indifférentes ; et le préjugé est qu'elles font du mal, quand elles ne font pas du bien. Ce n'est pas l'avis du docteur Juvet, qui prétend qu'on s'y baignerait, comme dans l'eau commune ; ce qui peut être vrai. J'en ai bien bu. Elles ne sont pas désagréables au goût. Ce qu'on y remarque le plus sensiblement, c'est le douceâtre onctueux d'une eau salée, avec un soupçon de goût bitumineux sur la fin.

J'en pris après dîner un bon gobelet qui ne me fit rien ; seulement le lendemain matin, je crus trouver sur mes lèvres le douceâtre salin de la veille.

Ceux qui ont habité les bords de la mer reconnaissent à



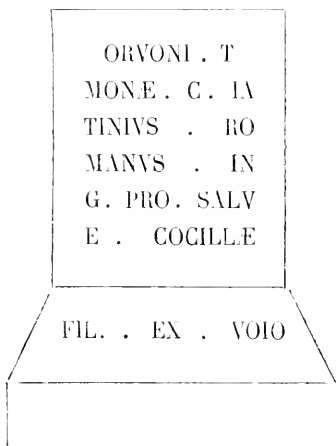
l'évaporation qui s'attache à leurs lèvres la même saveur qu'aux eaux de Bourbonne.

On attribue aux cochons de la Nouvelle-les-Coilly la découverte des sources de Bourbonne, et à cette découverte le privilège des habitants de ce village. Quand je pense que ce sont les mêmes animaux qui ont trouvé les sources salutaires de Bourbonne auxquels nous devons les truffes excellentes qu'on nous envoie encaissées dans des poules d'Inde,

Aux bons cochons je porte révérence,  
Comme à des gens de bien par qui le ciel voulut  
Que nous eussions un jour et plaisir et salut.

Bourbonne fut presque entièrement incendiée en 1717. Le château, dont les ruines, vues le soir de la hauteur du prieuré, font un effet assez pittoresque, était bâti sur les débris d'un temple ancien consacré au dieu Orvon et à la déesse Orvone<sup>1</sup>.

A un des bastions de ce château construit au m<sup>e</sup> siècle, sous Théodebert et Thierry, et appelé Vervona, il y avait une pierre de deux pieds de haut sur quinze pouces de large, avec l'inscription suivante plus exactement prise qu'on ne la trouve dans les autres auteurs :



1. Ce temple, construit par les Gaulois, a été détruit par le vandalisme des chrétiens qui, après avoir brisé les statues en marbre des divinités qu'on y ado-

Les caractères de cette inscription sont du m<sup>e</sup> siècle, ainsi il y a au moins quinze cents ans que ces eaux sont renommées.

Le dieu de la fontaine s'appelait Orvon, Vervon, Vorvon, Borvon, la lettre faible V changée dans la forte B. C'est la marche générale des langues; les consonnes faibles deviennent fortes; plus souvent les fortes deviennent faibles, et disparaissent du commencement des mots, tant nous sommes économes de peines dans les choses usuelles.

Il y a des eaux thermales dans plusieurs lieux qui portent les noms de Bourbon, ou Bourbonne: comme Bourbonne-les-Bains, Bourbonne-les-Boues, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, l'Abbaye de Boulbon ou Bourbonne sur l'Arige, Boulbon ou Bourbon en Provence. Peut-être en fouillant trouverait-on des eaux chaudes dans les endroits qui n'en ont point et qui ont le même nom. D'où il paraît que ce sont les eaux qui ont nommé ces lieux. Mais comment? Le voici.

*Berr, orerr, orr, ourr*, signifie en bas-breton ou en langue celtique, slavone, *Bouillant*. *Tom* signifie *chaud*. *Ona* signifie *fontaine*. La traduction de l'inscription est donc :

Consacré à *Orron*, ou bouillant; et à *Tomona*, fontaine chaude. *Caius Jatinius* dans la Gaule pour le salut de sa fille *Cocila*.

Il n'est pas difficile de concevoir comment de Borvoni on a fait Borboni, Bourbon et Bourbonne.

On reconnaît au bout de la rue de Vellonne ou Bellonne des restes d'une voie romaine. C'est le commencement d'une ancienne chaussée de Bourbonne à Langres. Cette chaussée traverse les bois.

Je ne dis rien des tombeaux qu'on a trouvés en faisant des fouilles; par les enquêtes que j'ai faites, il m'a semblé qu'ils étaient vides, et qu'il n'y avait ni lampes sépulcrales, ni médailles, ni armes, ni marque de dignité.

Je me tais aussi sur les médailles ou monnaies romaines.

rait, en jetèrent les têtes dans des puits d'où elles ne furent retirées qu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Il a été reconnu que l'une de ces têtes représentait une déesse. Elle est couronnée d'une branche de laurier, et deux tresses cannelées, qui tombent derrière les oreilles, devaient pendre sur le haut des épaules. (*Note de M. Walferdin.*)

Ceux qui sont curieux de les voir s'adresseront à Langres au médecin Chevallier ou à son frère le chanoine qui en possède un assez grand nombre.

En 1763, lorsqu'on creusa les fondements des bains, on découvrit un ancien bassin de construction romaine. Il était fait de briques larges d'un pied, en carré, épaisses d'un pouce, et liées comme on le voit aux ouvrages de ces maîtres du monde. Ce bassin était octogone. Les fondements et le pourtour étaient à la romaine. Il se vidait par le fond, à l'aide d'un canal creusé sur sa circonférence, et aboutissait à un aqueduc qui versait les eaux de ce bassin dans la rivière d'Apance qui traverse la prairie hors de Bourbonne et qui se rend dans la Saône.

Le ruisseau qui passe dans ce lieu s'appelle le ruisseau de Borne. Il est constant qu'il y a eu à Bourbonne des fontaines salantes. Il y a dix-sept ans que des particuliers de la rue des Bains les rencontrèrent en creusant un puits. Elles parurent en abondance, et très-chargées de sels. En un instant elles atteignirent le haut du puits et se répandirent. Les habitants se hâtèrent de combler ce puits, dans la crainte qu'un établissement de salines n'entraînât la destruction de leurs forêts et une surcharge d'impôts.

Dans une fouille qu'on fit, il y a environ quinze ans, derrière l'hôpital, on tomba dans de petits appartements pavés en mosaïque de faïence, avec des murs ornés de peintures; les habitants d'un village sont trop ignorants pour qu'on puisse leur reprocher de n'avoir mis aucun prix à cette découverte.

Il y avait au milieu d'un de ces petits appartements, bains ou autre chose, à terre, des ustensiles de cheminée, pelles, pincettes, chenets, crémaillère avec un vase d'airain.

Il y a sur le chemin de Coiffy une belle carrière de gypse. On en tire des quartiers assez gros pour en faire des chambranles de cheminées, et des colonnes de douze pieds de haut sur quinze à seize pouces de diamètre. Ce gypse prend le poli. Il est en très-belles aiguilles. On en trouve des morceaux qui ont une sorte de transparence. Cette carrière commence non loin de Langres; c'est un banc qui s'élève, s'enfonce, touchant ici à la surface de la terre, descendant ailleurs à une très-grande profondeur, et suivant sans interruption jusqu'à Bourbonne-les-Bains et par de là la suite et la pente des montagnes

circonstance qui me paraît soumettre le gypse à la formation des mines à charbon et autres de la même nature. Le gypse de Paris est en grains, à ce que je crois; celui-ci est en masse cristallisée. Calciné, on en obtient un plâtre excellent dans l'usage et d'un blanc éclatant. La pluie et l'humidité ne prennent point sur le gypse de Bourbonne.

Un bourgeois de l'endroit et le directeur de l'hôpital ont établi ici une manufacture de faïence. La terre qu'ils emploient résiste bien au feu, et s'y attache facilement. On n'y fait encore que des ouvrages communs; et tant mieux pour les entrepreneurs s'ils s'en tiennent là.

Bourbonne fit autrefois parti du domaine royal. L'aliénation date de 1674. Le premier seigneur fut un M. Colbert de Terron. Celui d'aujourd'hui est président à mortier au parlement de Dijon. Il s'appelle M. Chartraire de Bievre.

En 1314, les eaux payaient six livres pour tout droit seigneurial. Elles sont à présent affermées quinze cents francs, et rendent environ deux mille quatre cents livres aux fermiers qui sous-louent aux distributeurs d'eau qui y trouvent apparemment leur compte.

Ce 18 août 1770.

Il y a ici un M. Juvet, bon homme, expérimenté, un peu sourd et fort distrait; c'est le médecin que je préférerais; et un M. Chevallier qui a fait à Paris ses cours de chimie, d'anatomie et de chirurgie; il est jeune, instruit et fort bon à voir.

J'ai vu à Bourbonne, avec un attendrissement et une commiseration que je ne saurais vous exprimer, ce pauvre abbé Boudot, de la Bibliothèque Royale. Je le regardais et je me disais en moi-même: voilà donc où mène l'excès des femmes, de la table et de l'étude! En effet, c'est ici que Vénus, et Bacchus et Comus envoient leurs meilleurs serviteurs. L'abbé avait une main gantée. Je lui ôtai son gant, et je vis avec peine une main noire, desséchée et morte. Je souffris beaucoup. Cependant l'abbé a sa vivacité, sa tête et sa gaieté. Il avait tant de joie à me voir! Il me serrait la main; ses yeux se remplissaient de larmes et les miens aussi. Je lui offris tous les services qui dépendaient de ma sœur et de moi. Il me récita des vers

que l'abbé Mangenot, privé de l'usage de sa main droite, écrivit un jour que cette main avait repris quelque mouvement. Voici ces vers; ils sont jolis :

Revenez sous mes doigts, instrument que j'adore,  
 Plume que je tirai de l'aile de l'Amour.  
 Trop heureux si ce dieu daignait sourire encore  
 Comme il sourit au premier jour!

Nous nous séparâmes sur le soir; je lui inspirai de l'espoir, et je le laissai avec la promesse de le revoir à Paris <sup>1</sup>.

J'étais à peine revenu de chez l'abbé que voilà madame de Nocé qui arrive, et qui m'appelle au secours d'une pauvre désespérée. C'était une dame de Propriac, la femme d'un receveur des domaines à Dijon, qui s'arrachait les cheveux à côté de son mari agonisant. J'arrive. J'arrache cette femme au plus affreux des spectacles. Elle criait, elle ne pouvait pleurer. Je commençai à faire couler ses larmes; ensuite je l'amenai à s'occuper un peu des suites de sa situation. Je crois ne lui avoir pas été inutile. Mais, mon ami, écoutez et vous frissonnerez des embûches que le destin nous tend. Il y a deux ou trois ans que M. de Vaine m'avait dit que si l'apoplectique receveur de Dijon venait à manquer, il aurait les prétentions les mieux fondées à lui succéder. C'est une place de vingt-cinq à trente mille francs. J'apprends le matin l'accident de M. de Propriac, et sur-le-champ j'écrivis à M. de Vaine. Le soir je me trouve à côté de M. de Propriac mourant et de sa femme. Madame de Propriac me confie qu'elle part pour Paris et qu'elle va solliciter la place de son mari pour un de ses parents, et une pension pour elle et pour ses enfants. A présent, imaginez-vous qu'elle apprenne, en arrivant à Paris, qu'elle a pour concurrent M. de Vaine; que ce M. de Vaine est mon ami, et que c'est moi seul qui l'ai instruit de la mort de M. de Propriac. Imaginez quel abominable homme je deviens tout à coup. J'ai l'art de consoler la femme, j'apprends ses projets, et c'est pour en profiter, pour les croiser, pour servir un autre. Imaginez tout ce

1. L'abbé Boudot mourut à Paris le 6 septembre 1771.

que cette aventure peut devenir dans la bouche des méchants ; et puis voilà ce qu'on appelle un philosophe. Heureusement ma lettre du matin me vint à l'esprit ; nos amies, madame de Meaux et madame de Prunevaux, m'accompagnèrent à la poste ; nous arrivâmes comme on allait fermer le paquet, et je pus encore retirer cet avis que j'avais donné si innocemment, et qui m'aurait diffamé à jamais. Je ne suis pas si robuste que vous, et j'avoue que le tribunal de ma conscience ne me suffit pas. Je veux encore paraître aux yeux des autres ce que je suis.

Je quitte mes amis pour rentrer un moment dans le sein de ma famille, et chemin faisant je songe combien nous sommes peu maîtres du bonheur ou du malheur de notre vie. L'amitié m'appelle à Bourbonne, et peu s'en faut que je n'y trouve le déshonneur.

---

## VOYAGE A LANGRES

---

Après avoir dit un mot de *Bourbonne-les-Bains*, vous trouveriez étrange si je gardais le silence sur Langres, le lieu de ma naissance et le séjour de mes parents.

Tout le monde sait que cette ville est située sur une haute montagne, qu'elle est très-ancienne, que ce fut la patrie de Sabinus, et que César fait mention du courage ferme de ses habitants.

La ville d'aujourd'hui n'est qu'une petite portion de la ville ancienne qui s'étendait, à ce qu'on prétend, jusqu'à Bourg, petit village situé à plus d'une grande lieue vers le midi.

Il est constant que Langres moderne est assise sur les ruines d'une Langres ancienne. Il est rare qu'on fasse une fouille un peu profonde sans trouver des caveaux, des colonnes, des lieux pavés en mosaïque, des restes d'édifices.

Si les officiers municipaux eussent rassemblé à l'hôtel de ville les statues, les bustes, les médailles, les bas-reliefs, les inscriptions qu'on y a trouvés en différents temps, ils formeraient une galerie très-précieuse.

Les particuliers se sont emparés de ces antiquités, et il n'en reste pas une seule dans la ville.

Lorsqu'on y réédifia, il y a quelques années, le portail de l'église cathédrale, on arriva, en creusant les fondements, à un chemin pavé où l'on discernait les traces des roues de voitures.

On a trouvé et l'on trouve tous les jours au loin dans la

campagne, et surtout du côté de Bourg, des tombeaux et des médailles.

On ouvrit, il y a cinq ou six ans, à Saint-Geomes, autre petit village à une demi-lieue de la ville, deux de ces tombeaux où l'on trouva des coupes de verre et autres vases sépulcraux. Ces coupes et ces vases ont été envoyés à Paris, au dernier évêque de Montmorin. Il y en avait un où les circonvolutions d'un serpent formaient une inscription. Ils étaient tous d'une espèce de verre coloré.

Langres, placée sur les frontières de la Lorraine, de la Franche-Comté, de la Bourgogne et de l'Alsace, a été longtemps un lieu d'importance.

Un éloge qu'on ne saurait lui refuser, c'est, dans les différents troubles qui ont agité le royaume, de n'avoir jamais abandonné le parti de ses rois.

Les malheurs du règne de Charles VI livrèrent, comme on sait, la France aux Anglais. Charles de Poitiers, alors évêque de Langres, se déclara pour l'ennemi, et se retira chez le Bourguignon son allié. Langres resta fidèle.

Les Anglais, désespérant d'emporter cette place de vive force, s'y ménagèrent des intelligences. Un nommé Jean Maréchal, chanoine, leur livra une des portes, et les conduisit dans la partie de la ville qui dépend de la seigneurie du chapitre. Ils s'y établirent, et s'y maintinrent quelque temps; mais après une action sanglante, où ils essayèrent une perte considérable, ils furent obligés de se retirer.

Charles VII voulut qu'en l'absence des lieutenants généraux de la province, les clefs de la ville, dont l'évêque et le chapitre partageaient la garde, fussent confiées aux habitants seuls, et que le chef de la commune y commandât seul au fait des armes.

Pendant les entreprises de la Ligue, la situation des Langrois devint difficile. Le duc de Guise avait ses créatures dans l'enceinte de leur ville; ses troupes occupaient Chaumont, Joinville, Saint-Dizier, Bar-sur-Aube, Troyes. Toute la contrée voisine était hérissée de châteaux défendus par des garnisons ennemies ou suspectes. Environnée des forces de la Ligue, Langres était encore exposée aux promesses insidieuses des Guises et aux pratiques sourdes de leurs partisans. On a dans les archives de



la ville les lettres de ces chefs, et à côté celles de Henri III et de Henri IV qui marquent toute la confiance que ces rois avaient dans nos officiers municipaux.

Sur le refus de prendre des engagements contraires à leur devoir, le duc Charles de Lorraine tenta, la nuit du 19 au 20 août 1591, de surprendre la ville. Il s'en approcha à la tête d'un corps de troupes; le pétard allait faire sauter une des portes, lorsque la trahison qui avait favorisé son entreprise fut découverte, et le Lorrain repoussé. La mémoire de sa déroute se perpétue par une procession annuelle qui se fait le jour de la Saint-Bernard.

Louis XIII trouva les Langrois tels que ses prédécesseurs les avaient éprouvés. Ils défendirent eux-mêmes leur ville et chassèrent les rebelles du plat pays.

Sous la minorité de Louis XIV, la guerre des Princes fut une occasion aux habitants de signaler leur zèle. Le comte de Rouai avait livré, la nuit du 6 au 7 août 1650, la ville et le château d'Aigremont au Lorrain. Ce prince y avait mis, sous les ordres du sieur de Linville, une garnison dont les courses et les ravages s'étendaient d'un côté jusqu'à Dijon, de l'autre jusqu'à Bar-sur-Aube. Les Langrois, avec l'agrément de Gaston, gouverneur de Champagne, s'imposent une contribution, forment un corps de cavalerie et d'infanterie, donnent le commandement de cette milice à un nommé Du Cerf, un des leurs, dont la bravoure et l'intelligence s'étaient montrées en différentes circonstances. Du Cerf occupe le château de Raçonnières d'où il contient la garnison d'Aigremont. Il fait plus. Le Lorrain venait d'entrer dans le Bassigny; il le harcèle, il l'inquiète: il tente le siège d'Aigremont avec succès. La nuit du 10 au 11 janvier 1651, il emporte la ville par escalade, et force le château de se rendre à discrétion.

De cette multitude de châteaux qui couvraient le pays, presque tous furent pris et rasés; les uns sous le règne de Charles VII, les autres pendant la Ligue, les troubles du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV.

Voilà l'origine des privilèges de la ville et de son affranchissement de toute taille et subside, privilèges confirmés par Henri IV et Louis XV, dont les dernières lettres patentes sont datées du 3 mai 1721, et ont été enregistrées au Parlement, à

la Chambre des Comptes et à la Cour des Aides, le 9 août, le 13 septembre et le 15 janvier suivants.

Les habitants sollicitent à présent la continuation de ces privilèges. Je crains bien que le malheur des temps ne les en dépouille à jamais.

La ville s'est accrue, depuis une vingtaine d'années, de plus de deux mille habitants. Ils y sont au nombre de quatorze mille.

L'unique commerce qu'il y eût, celui de la coutellerie, y est tombé par la jalousie des ouvriers des autres provinces, et surtout de Paris, qui gâtent de propos délibéré les ouvrages en coutellerie de Langres.

Langres est assez riche. Ceux qui occupent les places de la magistrature y sont aisés. Plus les années sont mauvaises, plus les chanoines sont riches; leur bénéfice va de 2,400 à 5,000 livres de revenu. Celui de l'évêque est de 95 à 100,000 liv. Il est duc et pair.

J'ai onze lustres passés, et j'ai vu quatre évêques, M. de Clermont-Tonnerre, M. Dantin, M. de Montmorin et M. de La Luzerne, ce qui évaluerait à vingt ans la vie moyenne d'un évêque.

La campagne n'est ni abondante, ni stérile. Elle pourrait exporter, année commune, un douzième de ses grains.

Les vins d'Aubigny et de Rivière sont connus.

Les terres sont affermées et le fermier paye le propriétaire en denrées; ce fermier vit au jour la journée; d'où il arrive que si le monopole vide les greniers du propriétaire, le fermier sent tout aussitôt toute l'horreur de la disette.

En plusieurs endroits les finages sont trop étendus; d'où il arrive que les terres trop éloignées du séjour de l'agriculture sont mal cultivées. Ce serait un beau problème d'économie politique à résoudre que celui de la distance la plus avantageuse des confins au lieu de l'habitant de la campagne; ou plus généralement, l'étendue d'une campagne étant donnée, le nombre des chefs-lieux qu'il y faut distribuer: problème très-complicé.

Les habitants de Langres ont de l'esprit, de l'éducation, de la gaieté, de la vivacité, et le parler traînant.

Ils ont des livres, ils lisent et ne produisent rien.

Leur ville est bien murée. Ils ont la commodité, hiver et été, d'en faire le tour sous des remparts couverts.

S'ils sablaient et fermaient l'entrée des voitures aux allées qui conduisent à l'endroit qu'ils appellent Blanche-Fontaine, ils auraient une des plus belles promenades qu'il y ait en aucune ville de province.

C'est une fontaine couverte dont les eaux abondantes et saines remplissent une coquille, d'où elles tombent dans un canal qui les conduit à un premier, un second, un troisième bassin. Ces trois bassins sont placés à une assez grande hauteur les uns au-dessous des autres. Le dernier est entouré d'arbres; et il s'élève un jet d'eau de son milieu. Les autres sont couverts de vieux tilleuls plantés pêle-mêle, le lieu est frais, ombragé, délicieux; la vue en est romanesque; c'est une longue chaîne de montagnes qui s'interrompt vers la droite, et laisse là une échappée illimitée. Entre les montagnes et la fontaine, ce sont des prairies et un ruisseau, le ruisseau baigne le pied de la prairie; et les montagnes recèlent par-ci par-là quelques maisons de campagne. C'est là, mon ami, s'il vous en souvient, que nous avons passé quelques heures, causant de vous, de moi, de ma bonne sœur, de mon bizarre frère; nous rappelant ma fille et jetant un coup d'œil vers les douces amies que nous allions chercher.

On pourrait faire une histoire de Langres assez intéressante; mais je n'ai ni le temps, ni la capacité pour tenter et sortir avec succès de cette entreprise que mes concitoyens m'ont proposée.

Je ne vous dis rien des édifices; il n'y en a point de remarquables. En général, les maisons, bâties de pierre dure du pays, sont très-solides. Le faste n'a point encore gagné l'intérieur, qui ne se remarque que par une extrême propreté.

Il y avait un collège célèbre où les pauvres envoyaient leurs enfants de tous les endroits de la province, de la Bourgogne, de la Lorraine de la Franche-Comté. Il était tenu par des Jésuites. Depuis leur expulsion il est tombé. Aux Jésuites ont succédé des gens sans mœurs et sans lumières; et les habitants font étudier leurs enfants à Metz.

A l'expulsion des Jésuites, nous croyions toucher au moment de la restauration des bonnes études; mais les magistrats qui

nous ont débarrassés de mauvais instituteurs n'ont pas songé à nous en donner de meilleurs. C'est que ce n'est pas le zèle du bien public, mais de petites haines particulières qui les ont dirigés.

Le célèbre procureur général de Rennes<sup>1</sup> est le seul qui nous ait donné un *Traité d'éducation publique* où l'on voit qu'avec tout son génie, faute de s'être demandé ce qu'il fallait faire, il n'a rien fait qui vaille. Il a pris pour modèle de son instruction un enfant comme il s'en trouverait à peine un seul sur cinq cents; au lieu que le vrai représentant de la généralité des enfants n'est ni un imbécile, ni un aigle.

Une autre règle de police, c'était de visiter chaque année les écoles et d'en exclure les ineptes; ce qui ne se pratique point: en conséquence, une foule d'enfants qui auraient rempli les conditions subalternes arrivent à l'âge de quinze, seize, dix-sept, dix-huit ans sans aucun état; condamnés à l'inutilité, à l'oisiveté et au libertinage, fléaux de la société, désespoir des parents.

J'oubliais de vous dire qu'il y a dans la province des forêts et nombre d'usines ou grosses forges.

On vient, en dépit du privilège exclusif de la manufacture de Saint-Gobin, d'établir à Rouelle, petit village à trois lieues de Langres, une manufacture de glaces. Les premiers entrepreneurs s'y sont ruinés; leurs successeurs seront-ils plus heureux? J'en doute. Cette manufacture est protégée par le Parlement de Dijon.

Il y a une vieille prophétie sur Langres et sur cette dernière ville; elle dit : *Lingones ardebunt; Divio Susone peribit*. Les Langrois seront brûlés; Dijon périra par Suson. Suson est un torrent qui coule aux environs de Dijon. La dernière partie en a été accomplie. Un seigneur de Dijon, appelé Dijon, commit, à l'instigation de sa maîtresse appelée Suson, un crime pour lequel il perdit la vie. Puisse la première partie de la prophétie n'avoir qu'un accomplissement allégorique! Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville, où l'hiver est très-rigoureux, est très-sujette aux incendies. Son hôpital vient d'être brûlé cette année 1770.

1. La Chalotais, *Essai d'éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*. Genève, Dijon, Causse), 1765, in-8.

L'air de la montagne est sain. Les eaux des fontaines qui sont autour sont bonnes: cependant il règne, depuis une vingtaine d'années, dans cette ville une maladie épidémique qui s'apaise, qui se renouvelle avec fureur, et qui paraît ne point cesser tout à fait; c'est une fièvre qui vous prend subitement. Elle est accompagnée d'un grand mal de tête. La putréfaction des humeurs est si rapide qu'on a des vomissements et des déjections vermiculaires. La dernière année de sa violence, les hirondelles qui s'étaient montrées au commencement du printemps s'éloignèrent, et ne reparurent pas: ce qui inclinerait à faire penser que la contagion vient de l'air.



# VOYAGE DE HOLLANDE

(Écrit en 1774. -- Publié en 1819.)

Le *Voyage de Hollande* a été publié pour la première fois dans le Supplément de l'édition Belin. Ce sont les notes, parfois assez développées, que Diderot prit à La Haye à quelques mois distance, en 1773 et en 1774.

Le British Museum conserve une copie de ce *Voyage*, retrouvée dans les papiers de Ginguené, et qui n'offre aucune variante avec le texte imprimé.



# PRÉLIMINAIRE.

---

## DES MOYENS DE VOYAGER UTILEMENT.

L'âge du voyageur est celui où le jugement est formé et la tête meublée des connaissances requises. Sans ces deux conditions, ou l'on ne rapportera rien de ses voyages, ou l'on aura fait bien du chemin et dépensé beaucoup d'argent pour ne rapporter que des erreurs et des vices.

Je voudrais au voyageur une bonne teinture de mathématiques, des éléments de calcul, de géométrie, de mécanique, d'hydraulique, de physique expérimentale, d'histoire naturelle, de chimie, du dessin, de la géographie, et même un peu d'astronomie : ce qu'on a coutume de savoir à vingt-deux ans quand on a reçu une éducation libérale.

Que l'histoire de son pays lui soit familière. Les hommes qu'il questionnera sur leur contrée l'interrogeront sur la sienne, et il serait honteux qu'il ne pût leur répondre. Il est presque aussi ridicule d'aller étudier une nation étrangère sans connaître la sienne que d'ignorer sa langue et d'en apprendre une autre.

Que la langue du pays ne lui soit pas tout à fait inconnue ; s'il ne la parle pas, du moins qu'il l'entende.

Ayez lu tout ce qu'on aura publié d'intéressant sur le peuple que vous visiterez. Plus vous saurez, plus vous aurez à vérifier, plus vos résultats seront justes.

Ne soyez point admirateur exclusif de vos usages, si vous craignez de passer pour un causeur impertinent. La plupart de

nos Français semblent n'aller au loin que pour donner mauvaise opinion de nous.

Gardez-vous de juger trop vite, et songez que partout il y a des frondeurs qui déprécient, et des enthousiastes qui surfont.

L'esprit d'observation est rare; quand on l'a reçu de la nature, il est encore facile de se tromper par précipitation. Le sang-froid et l'impartialité sont presque aussi nécessaires au voyageur qu'à l'historien.

Une des fautes les plus communes, c'est de prendre, en tout genre, des cas particuliers pour des faits généraux, et d'écrire sur ses lettres en cent façons différentes : *A Orléans, toutes les aubergistes sont acariâtres et rousses.*

Vous abrégerez votre séjour et vous vous épargnerez bien des erreurs si vous consultez l'homme instruit et expérimenté du pays sur la chose que vous désirez savoir. L'entretien avec des hommes choisis dans les diverses conditions vous instruira plus, en deux matinées, que vous ne recueilleriez de dix ans d'observation et de séjour.

Le médecin vous dira de l'air, de la terre, de l'eau, des productions du sol, des métaux, des minéraux, des plantes, de la vie domestique, des mœurs, des aliments, des caractères, du tempérament, des passions, des vices, des maladies, ce que l'homme d'État ignore.

L'homme d'État vous donnera sur le gouvernement des lumières que vous chercheriez inutilement dans le médecin.

Si vous savez interroger le magistrat sur les lois et sur la police, vous sortirez de sa conversation plus instruit de ces deux choses que l'homme d'État.

C'est sur le commerce, son étendue, son objet, ses règlements, les manufactures, qu'il faut entendre le commerçant, si vous voulez en discourir plus pertinemment peut-être que le magistrat.

L'homme de lettres connaît mieux que le commerçant l'état des sciences et les progrès de l'esprit humain dans son pays.

Si vous sollicitez l'artiste, il se chargera volontiers de vous conduire devant les chefs-d'œuvre en peinture, en sculpture, en architecture, qui sont sortis des mains de ses concitoyens

et qui décorent leur patrie. Écoutez-le, sous peine de faire le rôle d'Alexandre dans l'atelier de Phidias, ou d'entendre le mot de notre Puget à un grand seigneur qui avait forcé la porte du sien : *Ah! c'est une tête! Ah! cela parle!...*

L'ecclésiastique épuîsera votre curiosité sur la religion.

C'est ainsi que dans la contrée où chacun est à sa chose et n'est qu'à sa chose, vous qui n'aurez qu'un moment à rester, et pour qui il n'y aura presque rien d'indifférent, vous en saurez à la vérité moins qu'aucun des habitants sur l'objet qui lui est propre, mais plus qu'eux sur la multitude des objets qui sont étrangers à leur condition.

Sortez de la capitale, et faites le même rôle dans les autres villes.

Parcourez les campagnes. Vous entrez dans la chaumière du paysan, si vous ne dédaignez pas l'agriculture et l'économie rustique. L'agriculture est-elle à vos yeux la plus importante des manufactures? Connaissez-la.

Si vous n'êtes pas un homme de peu de cervelle, vous pratiquerez partout le conseil que je vais vous donner. Arrivé dans une ville, montez sur quelque hauteur qui la domine, car c'est là que par une, application rapide de l'échelle de l'œil, vous prendrez une idée juste de sa topographie, de son étendue, du nombre de ses maisons, et avec ces éléments quelque notion approchée de sa population.

Écoutez beaucoup et parlez peu. En parlant vous direz ce que vous savez; en écoutant vous apprendrez ce que les autres savent.

Si vous remarquez quelque contradiction dans les récits, ne tenez pour certain que le fait qui vous sera généralement attesté.

Appréciez les témoignages; vous ne tarderez pas à discerner l'homme instruit et sensé à qui vous pourrez accorder de la confiance, du discoureur ignorant, indiscret, frivole, qui n'en mérite aucune; ce dernier parle de tout avec une égale assurance. Ne balancez pas à croire celui qui se renferme dans les choses de son état.

Et surtout méfiez-vous de votre imagination et de votre mémoire. L'imagination dénature, soit qu'elle embellisse, soit qu'elle enlaidisse. La mémoire ingrate ne retient rien, la

mémoire infidèle mutile tout; on oublie ce qu'on n'a point écrit, et l'on court inutilement après ce que l'on écrit avec négligence.

C'est en vous conformant à ces préceptes, qu'on pourrait augmenter d'un grand nombre d'autres, que, de retour dans votre patrie, vos concitoyens se feront un plaisir de vous écouter, et qu'ils oublieront en votre faveur le proverbe qui dit : *A beau mentir qui vient de loin.*

---

# VOYAGE DE HOLLANDE

---

## APPLICATION

## DES MOYENS PRÉCÉDENTS

### A LA HOLLANDE.

---

#### LE MÉDECIN, OU DU PAYS.

On dirait que les peuples, soumis comme les autres corps à l'action de la force centrifuge, sont constamment entraînés des pôles vers l'équateur, où ils iraient se presser sur une même zone, s'ils n'en étaient écartés par mille causes diverses, ni s'ils ne devenaient de plus en plus stationnaires à mesure qu'ils descendent.

Les Provinces-Unies et les pays de leur domination sont situés entre le 24<sup>e</sup> et le 29<sup>e</sup> degré de longitude, et le 51<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale. Ces pays sont contigus les uns aux autres; on leur donne 48 lieues de longueur sur environ 40 de largeur, sol étroit et ingrat sur lequel les habitants sont fixés par une longue habitude de la mer.

En arrivant dans la Hollande, on voit, à l'approche des côtes, des pointes de clochers, des cimes d'arbres, et l'on croirait, à quelque petite distance que l'on en soit, que ces objets sortent d'une terre inondée.

L'air y est humide et malsain. Les hivers y durent plus qu'ici, mais le froid en est supportable. Les printemps n'y sont que des fins d'hiver; les vents du nord y soufflent un peu avant l'équinoxe de cette saison, et continuent d'y souffler un

peu au delà du solstice d'été, d'où il arrive qu'on ne voie guère de feuilles aux arbres avant le 12 mai. Les étés y sont agréables. Quelquefois on y éprouve les quatre saisons de l'année dans un même jour. Ici l'on n'est jamais sûr de deux belles journées de suite; les canaux, les eaux, le voisinage de la mer fournissent, après le coucher du soleil, des brouillards humides qui gagnent le haut de l'atmosphère, couvrent le ciel, et rendent la nuit et le jour suivants pluvieux. Ces vapeurs, soit qu'elles s'élèvent de la terre, soit qu'elles descendent du ciel, amènent promptement la fin de la promenade, du moins pour ceux qui craignent de s'exposer à des accidents fâcheux.

C'est inutilement que les Russes préviennent les étrangers contre les effets de leur froid, et les Hollandais contre l'influence de leur serein; il n'y a que l'expérience qui les corrige.

Pour votre santé, suivez dans toutes les contrées le régime des habitants; l'hiver, en Russie, mangez le biscotin et buvez la liqueur spiritueuse qu'on vous présentera avant le dîner; en Hollande, entrez dans votre maison de bonne heure, et si vous en sortez n'en sortez que tard. C'est du climat et du temps, dont on ne méprise point impunément la leçon, que les nations ont appris quelle devait être leur manière de vivre habituelle.

Les vicissitudes de l'atmosphère laissent ici peu de différence entre les habits d'hiver et les habits d'été.

La Hollande est l'Égypte de l'Europe. Située au milieu des eaux, il y en a peu de bonnes. Les rivières charrient beaucoup de limon, les eaux de puits sont chargées de sélénite, ont un goût de vase, sont froides en hiver et chaudes en été. Le manque de bonnes eaux et le climat trop humide ne permettent pas de boire l'eau telle qu'elle est offerte par la nature; tous les habitants, jusqu'aux domestiques, n'en font usage que dans le thé et le café.

Le Rhin et la Meuse sont les deux principales rivières; elles arrosent le pays; il faut y joindre l'Escaut, le vieux Issel, le petit Issel, l'Amstel, qui a donné son nom à Amsterdam. A mesure que les rivières s'avancent dans le pays, leur lit devient plus majestueux. Le Rhin, ce fleuve si grand et si fameux, se perd dans les sables de Catwik, et n'arrive pas à la mer.

On voit, en plusieurs endroits, l'Océan s'élever à vingt-deux pieds et demi au-dessus du continent. D'un côté d'une

chaussée assez droite, c'est un fossé; de l'autre côté, c'est la mer.

En suivant la route de La Haye à Amsterdam, vous aurez à votre gauche l'Océan presque à fleur de terre; à droite, un fossé de plus de vingt à vingt-cinq pieds de profondeur; au bas de ce fossé un canal qui se remplit perpétuellement d'eau salée. Ce spectacle vous fera rêver et frémir. De dessus la chaussée, entre l'Océan et la mer de Harlem, que l'Océan a produite par la rupture de la digue, on apercevait, il n'y a pas encore longtemps, les pointes des clochers des villages que la mer avait submergés. Quelle leçon que ces pointes de clochers! Personne n'a été instruit, et la contrée n'en est pas moins couverte d'habitants.

Les canaux sont vidés par trois cents moulins. On reconnaît par la salure des eaux du canal qu'il y a un suintement perpétuel des eaux de la mer dans le canal. Ce suintement doit détremper peu à peu le terrain interposé, et le menacer d'une rupture subite. Cependant l'on dort dans ce pays!

Il y a des gardes obligés par serment de visiter la chaussée d'heure en heure. Il y a des inspecteurs qui font leur tournée tous les quinze jours.

La mer et les rivières, qui procurent l'abondance aux Provinces-Unies, en deviennent, par la situation basse et plate du sol, de dangereuses ennemies. Le lit des rivières s'exhaussant perpétuellement, le fond ne peut s'exhausser sans que le lit s'étende; le lit ne peut s'étendre sans annoncer une submersion générale; et c'est là que l'inscription du Vésuve serait bien placée: *Posteri, posteri, vestra res agitur!*

On a opposé des digues à l'Océan et aux rivières. Ces digues ont consommé beaucoup d'argent, et leur entretien coûte par an au delà du prêt d'une armée de cinquante mille hommes.

Il y a un conseil pour l'inspection et l'entretien perpétuel des digues. Un des lieux de ces assemblées est à droite sur le chemin de La Haye à Amsterdam.

Il y a des inspecteurs qui visitent les digues tous les ans, en désignent les réparations et fixent la dépense. L'entreprise de ces ouvrages est publiée. Les entrepreneurs envoient au conseil de cette partie de l'administration le prix qu'ils y mettent, et on l'adjuge à celui qui demande le plus bas prix. Ce n'est pas tout; il y a une criée où l'entreprise est proposée à un prix

plus bas encore que l'offre la plus basse, et l'entreprise reste à celui qui la prend aux moindres frais.

Pour cette dépense, on lève trente-quatre sous par arpent de terre. Les ouvrages acquittés, le surplus de l'imposition rentre dans le fisc et s'emploie aux réparations suivantes. Ces réparations ne cessent jamais.

Dans les adjudications il y a une première prime de quatorze florins pour l'entrepreneur au plus bas prix ; à la seconde adjudication il y a une seconde prime pour celui qui descend à un prix moindre que la première.

Le conseil pour les digues est composé des citoyens les plus riches. Ils rendent un compte rigoureux, et la somme qu'ils pourraient s'approprier deviendrait si légère dans la répartition qu'ils en feraient entre eux, que, relativement à leur fortune, l'objet en serait trop petit. Ainsi tout s'exécute avec fidélité.

Les digues sont rongées à leur partie supérieure par des vers. On scie la partie vermoulue, et l'on y supplée avec de la pierre. L'apport de la pierre est un impôt toujours subsistant.

Les digues qu'on a formées avec des petites branches d'arbrisseaux fichées dans les dunes, et que la mer ensable perpétuellement, sont indestructibles. La nature vient à bout de l'ouvrage de l'homme : quand elle se mêle de construire, son travail prend une solidité au-dessus de ses efforts. Les masses de pierres qu'elle cimente elle-même restent ; celles que l'homme a cimentées sont tôt ou tard détruites.

J'ai ouï dire que lorsqu'un vent violent poussait les flots contre les digues, on lui opposait des voiles qui le répercutaient contre le flot, qui en était amorti ; mais je n'ai pas vu cette manœuvre, et j'ignore comment on tient ces voiles tendues.

Les chemins en plusieurs contrées sont faits de briques mises de champ. Ils durent parce qu'ils sont ensablés, et qu'il n'y a point de voitures pesantes. Tout arrive sur des bateaux, et le transport des denrées à leur destination se fait sur des brouettes.

Les canaux et les plantations d'arbres dont ils sont bordés rendent le pays pluvieux. Ils s'en plaignent, et je crois qu'ils ont tort. Ces pluies sont un balai continuel dont l'air a besoin. Les maladies ne sont communes que dans les sécheresses, l'air



ne se chargeant plus alors de ces vapeurs qui ne font que monter et descendre.

En Angleterre, je ne sais plus l'endroit, un fermier avait à côté de sa maison une mare profonde toute couverte d'une mousse verdâtre ; cette mare lui donnait de l'eau très-bonne à boire. On lui persuada de la nettoyer, et, la mousse enlevée, il n'eut plus que de mauvaises eaux.

Les canaux servent de clôtures, font la salubrité, l'embellissement de la contrée, et nourrissent du poisson.

La Hollande, baignée presque de tous côtés des eaux de l'Océan, n'offre que de vastes prairies. On n'y voit point de forêts ; les seuls arbres sont ceux des jardins, l'ombrage des endroits voisins des villes, et la décoration des campagnes ; mais ces arbres, si agréables pour les yeux, ne servent guère à la construction. Il y a peu de temps qu'on sait que l'air en est purifié, et que, ces arbres une fois coupés, le pays en deviendrait infect, malsain et presque inhabitable.

L'Allemagne et le Nord fournissent la Hollande de bois pour l'architecture civile, pour la marine et pour les foyers ; mais on y en brûle peu. Ils se servent de charbon de terre, et ils ont appris du besoin à préparer et à employer la tourbe. La date de l'usage de la tourbe est inconnue. Jules Scaliger écrivait, il y a deux cents ans, qu'il y avait plus de trois cents ans qu'on la brûlait en Hollande et l'on a mille certitudes qu'avant ces trois cents ans elle ne fut pas employée.

Les provinces de Gueldre, d'Utrecht, de Frise et de Groningue abondent en grains. Les autres sont couvertes de pâturages excellents qui nourrissent une prodigieuse quantité de bestiaux. Il n'y a point de pays où le beurre et le fromage soient plus communs.

Quoique la vigne n'y croisse pas, et que le blé n'y suffise pas à la subsistance, la mer, les rivières et les canaux y entretiennent l'abondance de tout ce qui est nécessaire, utile et agréable à la vie. Amsterdam est un magasin général de toutes les productions de la terre, c'est l'entrepôt des marchandises qui vont au Nord et qui en reviennent.

La terre, toute unie, et en beaucoup d'endroits plus basse que l'eau, ne donne aucun minéral ; on n'en tire qu'un limon bitumineux que l'on pétrit, sèche et coupe en formes de grosses

briques ; c'est la tourbe, le principal chauffage. Elle fait un bon feu et qui dure. Deux phénomènes remarquables, c'est que le sel suit l'eau beaucoup plus haut dans l'atmosphère qu'on ne le croit. En descendant des clochers les plus élevés, on trouve sur les lèvres une saveur saline ; de même qu'en s'endormant devant un feu de tourbe la bouche ouverte, elle se remplit et s'enduit d'une espèce de vapeur sulfureuse.

Le charbon de terre vient d'Angleterre ; le bois vient d'Écosse, mais en petite quantité.

Les arbres sont grands, croissent promptement, et ont une verdure d'autant plus belle, qu'ils sont sans cesse enveloppés d'une atmosphère chargée d'acide sulfureux volatil ; mais cette verdure passe vite ; les arbres même périssent promptement. Ils sont droits, mais tendres ; jetant des racines peu profondes, ils sont souvent abattus par les vents.

On élève en Hollande grand nombre de chevaux. Ils sont recherchés pour la grandeur ; on s'en sert aux équipages et dans la cavalerie, mais ils ont les jambes faibles. Il en est des animaux comme des plantes ; les animaux de la montagne, de la plaine et des marais ont chacun leur tempérament, leur caractère, leurs passions et leurs maladies.

Naturellement le pays n'est pas trop habitable ; cependant il n'y en a guère au monde de plus riche et de plus peuplé relativement à son étendue ; effet de l'industrie, de l'activité, de l'économie, du travail assidu et de l'amour du gain. On assure ici depuis longtemps que la seule petite province de Hollande renferme plus de deux millions cinq cent mille habitants.

Les Provinces-Unies ont une ville du premier ordre, Amsterdam ; plus de vingt villes du second ordre, qui vont de pair avec les grandes villes de France après Paris ; plus de trente du troisième ordre, qui sont les égales de Senlis, de Fontainebleau, de Melun ; plus de deux cents gros bourgs, et plus de huit cents villages.

J'ai dit que tout son grain ne suffisait pas à sa subsistance ; j'ajoute qu'on n'en recueille pas de quoi nourrir la centième partie des habitants ; néanmoins, ce pays est appelé le grenier commun de l'Europe. La Hollande fournit du froment à l'Espagne, à l'Italie, à l'Angleterre, au Brabant, et revend souvent à la France le produit de ses moissons.

Il n'y a point de marché public, ce sont des négociants qui font le commerce du blé ; la concurrence des vendeurs fait le prix ; la libre importation et exportation engendrent la fécondité. On y a éprouvé la cherté, mais jamais la disette. Je laisse tout cela à discuter aux économistes.

En temps de cherté, le magistrat diminue la distillation des grains. On tient à Amsterdam en réserve des blés pour nourrir pendant quatre ans les Provinces-Unies. Il y a sur ma note *les Provinces-Unies* : c'est peut-être *les habitants d'Amsterdam* qu'il fallait écrire. Quoi qu'il en soit, il est évident que cet approvisionnement, en conséquence duquel l'État peut subitement devenir le concurrent du négociant, doit contenir l'avidité de celui-ci. Le prix du pain est taxé. Le pain blanc est à présent à un peu plus de 2 sous du pays la livre.

On ne manque ni de bois de charpente, ni de laine, ni de lin, ni de chanvre, ni d'or, ni d'argent, ni d'étain, ni de fer, ni de cuivre, ni de plomb. Avec des vaisseaux et de l'argent, on a tout ce qu'on veut.

Outre les magasins de blé, les habitants, réduits à l'extrême nécessité par quelques calamités générales, auront la ressource de la pomme de terre, de leur laitage, de leur beurre, de leur fromage et de leurs bestiaux.

Le vin et la bière sont la boisson commune du riche et du pauvre. C'est pour la Hollande et pour l'Angleterre que vendangent les Français, les Espagnols, les Portugais et les autres peuples cultivateurs du raisin ; c'est pour elles que toutes les familles de l'univers moissonnent.

Dans leur contrée ils ont mis à la chaîne l'air, l'eau et la terre, trois esclaves sans le secours desquels ils ne feraient pas la vingtième partie de leurs ouvrages.

Les lacs, les rivières et les canaux regorgent de poissons de toute espèce ; la côte abonde en poissons de mer, en poissons à coquille, excepté l'huître qui vient de la Zélande et du Texel .

Il m'arriva sur le chemin de La Haye à Scheveling l'aventure de Panurge dans la rue de la Huchette ; des femmes dont je m'étais amusé à considérer les poissons, tandis qu'elles se reposaient, me demandèrent s'il n'y avait rien pour la vue.

Il y a beaucoup de cigognes. Elles nichent dans les cheminées ; elles viennent au mois d'avril et se retirent à la fin du

mois d'août. Les canaux et les marais sont couverts de canards, qui descendent du Nord sur la fin de l'automne. Il y a des cigues, des oies sauvages en quantité, des hérons et d'autres oiseaux aquatiques. La mer fournit aussi les siens; les vanaux, les pluviers sentent la fange et sont un mauvais manger. Ainsi qu'en Russie les gélinottes et les coqs de bruyère ont un goût de sapin, ce qui n'empêche pas les habitants du pays de les trouver excellents. Il y a beaucoup d'autre gibier. Il n'y a point de bêtes fauves, point de sangliers, presque point de loups; pour les renards, ils y foisonnent.

Les armes de La Haye sont deux cigognes; elles sont respectées dans ces contrées aquatiques, qu'elles purgent de souris, de grenouilles, de rats, de sauterelles, et des autres insectes nuisibles qui s'engendrent par l'humidité des marais.

Ici les villes, les bourgs et les villages se touchent, et la population s'en accroît sans cesse; les républiques se recrutent aux dépens des monarchies. Outre les étrangers que la liberté civile, politique, religieuse, la curiosité, le désir de faire fortune, attirent de toutes parts, la république acquiert encore un nombre de sujets allemands et suisses, qui servent dans les troupes de terre et dans la marine; ils forment les deux tiers des employés, et sont presque tous fixés dans le pays par des mariages.

Qu'on juge de la fréquence et de la proximité des villes en Hollande. Il y en a quarante-huit, à chacune desquelles on peut commodément se rendre d'Utrecht en un jour, et trente-trois dont on peut revenir sans fatigue dans la même ville et dans le même jour. Le pays est plat, et les villes aussi. Rien n'est plus frais, plus net, plus joli, plus élégant que ces villes. De loin elles présentent, par leurs nombreux canaux et par les bords de ces canaux plantés d'arbres, l'aspect d'un grand nombre de hameaux réunis; on croit être toujours à la campagne, et les hameaux semblent avoir été créés pendant la nuit d'un coup de baguette.

Les édifices, les maisons sont bâtis sur les eaux qui environnent et coupent la contrée; ce sont au milieu de ces eaux comme autant de vaisseaux immobiles, sans mâts, et dont le tillac serait la toiture. Ces maisons sont légères; elles coûtent peu de main-d'œuvre, et se vendent au-dessous de leur valeur; elles

rappoient dans les villes de commerce un peu plus de deux pour cent. Elles sont lavées tous les jours en dehors et en dedans ; en dehors avec des pompes, en dedans avec des éponges. Les corridors en sont, à tous les étages, lambrissés de porcelaines. Les plus vieilles y paraissent longtemps neuves ; elles sont presque toutes terminées en triangle, logent peu de monde, n'ont guère que deux ou trois étages, et le triangle a sa base au-dessus du second. Elles sont vernissées en dehors de toutes sortes de couleurs, et des nattes ou bandes de toile sont étendues sur les escaliers. Mais dans ces jolis domiciles, il faut en convenir, les inconnus entrent difficilement, et ils sont généralement habités par des hôtes assez sales et forts grossiers. Si le Hollandais a si grand soin de sa maison, c'est qu'elle ne tarderait pas à se moisir ; et s'il en a si peu de sa personne, c'est qu'il sait bien qu'elle ne se moisira pas.

On vit sobrement et sainement ; une pièce de vingt livres de bœuf, qui dure toute la semaine, avec un plat d'excellents légumes, voilà tout le service.

Les terres rapportent, suivant leur situation, deux, trois et quatre pour cent, et se vendent un peu mieux que les maisons. La nourriture commune est la chair salée, la chair fumée, les poissons salés et fumés, les légumes, les racines, surtout les pommes de terre, les fruits, le laitage, le beurre qu'on met sur la table au dessert, le fromage, l'orge cuite, le riz, un peu de mauvais pain de seigle. Le riche bourgeois se nourrit mieux ; il mange du pain de maïs, mal levé, mal pétri et peu cuit. La bière est la boisson commune. Le peuple s'enivre de bière, souvent de liqueurs fortes, quelquefois de vin. Son ivresse, qui dure longtemps et qui se répète souvent, le rend brutal et furieux. On boit, dans tous les États, beaucoup de thé ; l'usage du chocolat et du café est aussi très-commun. On use, dans tous les intervalles de la journée, de lait, de beurre et de petit-lait. Les viandes sont exquisés ; il y a beaucoup de gibier ; les poissons les plus rares ailleurs y sont en abondance. Autrefois les domestiques ne s'engageaient qu'à la condition de ne manger du saumon frais que deux fois la semaine.

En général le Hollandais mange un peu plus que le Français, mais il est sobre, et sa table est frugale. Ceux qui les appellent mangeurs de fromage n'ont connu que les matelots et gens de

port. Ils ont de bonne viande, le meilleur poisson, d'excellent gibier et tous les vins délicats.

Vous y trouverez les hommes, les femmes et les animaux replets. Les visages souvent laids des femmes n'inspirent guère le désir de vérifier la réputation des gorges, et de connaître les autres appas.

Il n'y a pas d'usage constant et général chez une nation sans une raison physique. On apprend à Pétersbourg, par l'emploi des parfums, que les sommets de pin, qu'on écrase sous les pieds dans la Westphalie, purgent les appartements de la vapeur des poêles; et quand on voit un gros Hollandais sans cesse la pipe à la bouche, si l'on considère sa stature énorme, et si l'on se rappelle qu'il vit de beurre et de lait, on le prendra pour un alambic vivant qui se distille lui-même.

Mais une des choses dont on est continuellement et délicieusement touché dans toute la Hollande, c'est de n'y rencontrer nulle part, ni la vue de la misère, ni le spectacle de la tyrannie.

Il n'y a pas de contrée au monde à laquelle la perfection de la médecine locale soit plus importante qu'aux sept Provinces-Unies, par la nature du sol, les travaux de l'homme, l'atmosphère, la terre et les eaux. Si l'on n'accorde pas à la médecine un encouragement proportionné à la dépense des digues, celles-ci pourront bien, à la longue, n'enclorre que des malades et des valétudinaires, des hommes enflés, bouffis, œdémateux et tels que les habitants du Phase.

Je ne connais guère de pays où la politique n'ait jeté son regard sur la perfection de la médecine. Si elle considérait, en Hollande, un domicile traversé de grandes rivières, couvert de marais, coupé en tous sens d'eaux stagnantes, plus bas que la mer qui bruit autour, elle s'avouerait à elle-même que la nature semble avoir condamné la contrée à l'état inculte et sauvage. On y est de toutes parts dans un état forcé; point de pain, point de vin, point d'eau; un air malsain; rien en propre, si ce n'est la crainte instantanée d'être noyé. Sans cesse le peuple va chercher au loin sa vie, et le ministère lutte contre la mort.

Les maladies épidémiques n'y sont pas plus communes qu'ailleurs; les endémiques sont le scorbut, les acides de l'estomac, les vers, la fièvre, les fluxions, les maux de dents,

leur carie, la chute des cheveux, les obstructions, le sable des reins, l'enflure des jambes, la vieillesse prématurée, les hernies et les maux vénériens; ceux-ci sont communs dans les villes de commerce et de garnison, et on les guérit difficilement.

Dans quelques villes on pratique beaucoup l'inoculation depuis douze à treize ans; elle est défendue dans les autres, où les préjugés ne cèdent qu'aux ravages de la maladie.

Quelquefois la pèderastie se décèle ici avec une fureur inconcevable; alors la police s'empare du pèderaste notoire pendant la nuit, et le jette dans les canaux.

Toutes les rues sont infectées de l'odeur de la peinture; cependant la colique des potiers est rare. Je passai devant une maison fraîchement couverte de vert-de-gris; la vapeur, qui m'aurait causé à Paris un mal de tête violent et subit, ne m'affecta pas. J'en témoignai ma surprise au docteur, qui m'apprit que l'usage journalier que je faisais du beurre et du lait en était le préservatif.

Je me suis laissé dire ici un fait assez singulier: c'est que les scieurs de grès périssaient phthisiques et pulmoniques; que la poussière de grès coupé pénétrait les bouteilles scellées hermétiquement, les vessies, les œufs, et qu'aucun ouvrier n'avait pu exercer ce métier pendant quatorze ans.

Il est sûr que les réparateurs de la porcelaine en biscuit vivent peu; que la poussière des livres est funeste; que la vapeur des mines tue, et qu'il y a une multitude d'arts malfaisants; tels que la peinture, la préparation des vernis, le carder des laines, dont les ouvriers ont presque tous la poitrine et les yeux en mauvais état; les imprimeurs finissent par les jambes. Il y aurait donc un bon traité à faire des maladies des arts.

En Hollande, le siège de la maladie des bestiaux est dans les poumons. La cause en est vraisemblablement dans l'acide sulfureux volatil qu'ils respirent de la terre. Les bestiaux qu'on nourrit dans les étables sont moins malades. On leur administre les acides végétaux, le vinaigre, les pommes acides, mais surtout le marc de la distillation de l'eau-de-vie de grain.

Camper, médecin hollandais, en a inoculé avec succès: ceux qui avaient la maladie en ont guéri; ceux qui ne l'avaient pas ne l'ont pas prise.

En été le mal s'accroît, et c'est alors que les eaux des

canaux sont plus fortement imprégnées de tourbe dissoute.

C'est à cet acide sulfureux volatil que j'attribuerais volontiers la blancheur extrême des toiles de Harlem, à la lessive, et sur le pré.

La chute du tonnerre développe la maladie, la donne et l'accroît.

— On remarqua en 1596, dans la maladie épidémique de Paris, qu'un grand tonnerre avait tout à coup augmenté de cinq cents le nombre des malades dans les hôpitaux.

A Harlem, on lessive avec la cendre, on lave avec le tan, et la toile est exposée sur le pré à un air sulfureux. Le linge s'y blanchit comme la cire et comme les ouvrages en laine du bonnetier. Peut-être faut-il attribuer à la même cause le beau vert des arbres, les cheveux blonds très-communs, et la blancheur de la peau.

Dans les dunes, la toile se blanchit plus ou moins promptement, et plus ou moins selon les vents; à Harlem le vent n'y fait rien. Il faudrait observer d'où viennent ces vents blanchisseurs.

L'ivoire et le marbre sales se nettoient dans une nuit à Harlem. On y couvre les couches des fleurs de tourbe pulvérisée.

Le poids ordinaire des bœufs et des vaches va de six à sept cents livres; mais il n'est pas rare d'en trouver qui pèsent jusqu'à douze cents et par delà; des moutons depuis trente jusqu'à cent livres; des veaux depuis quatre-vingts jusqu'à quatre cents livres.

Une bonne vache donne en été jusqu'à vingt pintes de lait, en hiver jusqu'à dix à douze.

Depuis le commencement de mai les bestiaux couchent dehors; à la fin de décembre ils rentrent dans l'étable, à moins que la terre ne se couvre de neige avant ce temps.

#### L'HOMME D'ÉTAT, OU DU GOUVERNEMENT.

Un monarque absent; un peuple persuadé de sa haine pour la nation et de son mépris pour les lois et ses privilèges; des évêchés nouvellement érigés; l'inquisition introduite; l'administration entièrement abandonnée au cardinal de Granvelle;



les seigneurs exclus des conseils et des affaires ; la tyrannie du duc d'Albe ; plus de dix-huit mille citoyens mis à mort ; après ces atroces persécutions l'insolence de sa statue ; l'exécution du comte d'Egmont et celle du comte de Horn, les idoles du peuple ; le centième, le vingtième, le dixième denier imposé contre les formes établies depuis plusieurs siècles : l'existence heureuse d'un chef tel que le prince d'Orange, capable d'animer un grand corps de mécontents, profond dans les conseils, redoutable dans les camps, entreprenant et sage, affable et sévère, souple et ferme selon les circonstances, instruit de tous les moyens d'arriver à ses fins et n'en négligeant aucun, puissant par sa richesse et ses revenus dans le pays, par son crédit et ses alliances en Allemagne, par la considération dont il jouissait au dehors, par l'affection, l'estime et la confiance qu'on lui accordait au dedans, sincère et incapable de méditer le projet de se rendre le maître, ami des lois, défenseur des privilèges et jaloux de la liberté ; quand on recherche l'effet naturel de tant de causes réunies, ce n'est plus du succès de la révolution qu'on est étonné, c'est de son audace dans un moment où le tyran étant en paix avec toutes les puissances de l'Europe, ses forces n'étaient point divisées.

Avant les troubles, les dix-sept provinces offrent six millions pour le maintien de leurs privilèges et de leurs libertés ; ils sont refusés, et la révolte éclate.

La Hollande est délivrée de la tyrannie sous Guillaume I<sup>er</sup> ; elle défend et conserve ses libertés sous le prince Maurice ; la république est reconnue État libre et souverain sous le prince Frédéric-Henri ; elle jouit du repos sous Guillaume II ; elle a des guerres et se montre victorieuse sous Guillaume III ; sous Guillaume IV, elle recouvre la paix et la tranquillité qu'elle avait perdues.

Guillaume I<sup>er</sup>, prince d'Orange, prit pour devise un alcyon avec ces mots : *Sævis tranquillus in undis*, tranquille au milieu des flots en courroux. Ce pouvait être celle de toute la Hollande.

Depuis l'union des sept provinces qui s'est faite à Utrecht en 1579, l'État n'a souffert aucun détriment des démêlés qui se sont élevés dans les assemblées générales ou particulières ; l'esprit de leur devise s'est toujours conservé ; *Concordia res parvæ*

*crescent*, les petites choses s'accroissent par la concorde. Leur gouvernement est un mélange de démocratie et d'aristocratie.

Chaque province, chaque ville, est une république particulière qui s'administre par ses lois, ses usages, ses coutumes, à la pluralité des voix, sans aucune distinction des personnes, voilà le côté démocratique; la noblesse veille à la sûreté du pays, voilà le côté aristocratique.

Aux états généraux les députés sont autant d'ambassadeurs envoyés par leurs provinces. L'ensemble offre une image de la confédération des Achéens, composée de plusieurs villes pour la sécurité de toutes. Les Achéens contre Philippe de Macédoine, les Hollandais contre Philippe d'Espagne.

On donne le nom de *Provinces-Unies* aux sept provinces; une division perpétuelle règne cependant entre elles, et l'intérêt général ne suspend pas toujours leurs jalousies particulières. Jamais Harlem n'a souffert qu'on entreprît le dessèchement de la mer de son nom. L'opération est possible; la route de cette ville à Amsterdam en serait abrégée; on recouvrerait un espace immense de terres utiles. Mais les habitants de Harlem ont dit: « Que deviendrait l'impôt continué que nous levons sur les voyageurs? et nos pêcheries?... » Ainsi que dans les autres contrées de la terre, ici tout s'agite, se presse et se choque; il n'y a d'immobile que la sagesse du gouvernement.

#### ÉTATS GÉNÉRAUX.

Les sept provinces sont représentées par les états généraux; c'est l'assemblée de leurs députés chargés des ordres de leurs États particuliers. Les états généraux ne peuvent prendre de résolution sur aucune affaire importante sans avoir eu l'avis ou le consentement des états particuliers.

La constitution hollandaise paraît en cela meilleure que la constitution anglaise qui donne un pouvoir illimité aux membres du parlement. Là, un député ne dira pas à ses commettants: « Je vous ai achetés bien cher, et je vous vendrai le plus chèrement que je pourrai... » Ce propos serait immédiatement suivi de sa déposition.

Chaque province est souveraine, et l'on peut considérer la confédération des sept provinces comme l'union de plusieurs

princes qui conserveraient leur autorité ou leurs droits en s'associant.

Ils sont titrés par toutes les puissances de l'Europe *de hauts et puissants seigneurs*; le roi d'Espagne seul les appelle *messieurs les états généraux* ou *Vos Seigneuries*.

Le nombre des députés des provinces n'est pas fixe, chaque province en envoie autant qu'il lui plaît. Leur honoraire est d'environ deux mille florins par an. Parmi les cinquante députés absents ou présents, dix-huit sont Gueldres : on ne compte que les suffrages des provinces. Ainsi il n'y a jamais que sept voix.

Chaque province préside les états à son tour pendant une semaine. La présidence commence le dimanche à minuit, et finit le dimanche suivant à la même heure. L'honneur de la présidence est réservé au chef de la députation.

Les députés sont assis, suivant le rang de la province, autour d'une longue table. Le fauteuil du président est au milieu; à la droite du président siègent les députés de Gueldre, à sa gauche sont placés ceux de Hollande, et à la suite de ceux-ci, les députés de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Over-Issel et de Groningue. Il n'y a que six chaises; les autres députés sont debout. Tel est l'ordre d'une des plus solennelles et des plus augustes assemblées qu'il y ait au monde. C'est là que sont agitées les affaires de la république et du monde. C'est là qu'on voit des commerçants, des bourgeois prendre le ton imposant et l'air majestueux des rois.

Les députés ont reçu leurs instructions de leurs provinces; s'ils manquent de fidélité dans leur rôle, ils n'en sont responsables qu'aux états particuliers qui les ont commis; les états généraux n'ont aucune juridiction personnelle sur eux. La durée commune de la commission d'un député est de trois ou six ans. On peut la prolonger. Le conseiller-pensionnaire de Hollande assiste tous les jours à l'assemblée. Sa fonction est de proposer au nom de sa province.

Les militaires sont exclus des états généraux sans en excepter le capitaine général ou stathouder, qui, ses propositions faites, se retire et laisse aux délibérations toute leur liberté.

## GREFFIER.

Les états généraux nomment leur greffier. Sa charge est importante, et sa place la plus lucrative de l'État; ses honoraires vont au delà de soixante mille florins. Il ne manque à aucune assemblée, il tient registre des résolutions; il rédige les lettres et les instructions pour les ministres étrangers; il assiste aux conférences avec les ministres des différentes puissances, il y donne sa voix; il a le même privilège aux comités nommés par les états généraux; il lit la prière à l'ouverture de toutes les séances, auxquelles cette cérémonie donne un air imposant et religieux; il est assis à l'extrémité de la table, la tête couverte tandis qu'on délibère; il rédige la délibération, dont il fait lecture tête nue et debout derrière le fauteuil du président.

Un député de la province de Gueldre insistait sur la diminution des appointements de vingt mille florins de M. Steen, grand pensionnaire de Hollande, mort en 1773. Celui-ci, tirant une lettre de son portefeuille, et la présentant au député, lui dit : « Peut-être, monsieur, que quand vous saurez qu'il m'en a coûté cinquante mille écus pour obtenir cette preuve de votre trahison, vous ne trouverez plus que mes appointements soient trop forts. »

## LE CONSEIL D'ÉTAT.

Le conseil d'État est composé de douze députés des provinces. On y traite des affaires militaires, de l'administration des finances, de la somme nécessaire pour la dépense de chaque année, et d'autres objets. Le trésorier général siège au conseil d'État. Sa fonction est presque la même que celle de notre contrôleur général; il inspecte les projets du conseil, il veille sur la conduite du receveur général et des autres receveurs subalternes de la généralité. Il ne peut s'absenter de La Haye sans en avoir obtenu la permission des états généraux. Ce conseil a deux employés ou ministres, un receveur général et un secrétaire; tous les deux à la nomination des états généraux.

## CHAMBRE DES COMPTES.

Cette chambre a la direction d'une partie des finances. Chaque province y députe tous les trois ans, et ses deux députés changent tous les trois ans. C'est là qu'on examine et qu'on arrête les comptes de tous les collèges de l'amirauté, et de tous les comptables, sans exception; c'est là qu'on enregistre les ordonnances du conseil d'État sur le receveur général et sur les autres receveurs.

## LE HAUT CONSEIL DE GUERRE.

Il y a un conseil de guerre permanent et établi à La Haye. Ce conseil a un président, huit assesseurs et un greffier. Il connaît de tous les délits des militaires, excepté des Suisses. Les arrêts de mort rendus dans les différentes garnisons ne s'exécutent point sans la confirmation de ce tribunal; il faut encore qu'ils aient passé sous les yeux du stathouder, qui peut commuer la peine en moins, mais non pas en plus.

## DÉPUTATION A L'ARMÉE.

En temps de guerre, les états généraux envoient des députés à l'armée; ils ont à leur tête un membre du conseil d'État. Leur dépense est taxée à soixante-dix florins chacun par jour. On leur rend les honneurs de la souveraineté. Sans leur avis et sans leur consentement, le général en chef ne peut ni livrer bataille, ni entreprendre un siège, ni former aucune entreprise d'éclat. Il y a un grand inconvénient, ce me semble, à lier les mains d'un général d'armée; la guerre a des instants si précieux!

Les états généraux ne peuvent ni déclarer la guerre, ni faire la paix, ni conclure aucun traité sans le consentement unanime de toutes les provinces; les états généraux ne peuvent non plus, sans la même unanimité provinciale, ni lever de l'argent, ni lever des troupes. Les lois qu'on arrête aux assemblées des états généraux n'ont de force qu'après l'approbation des états de chaque province. Il en est de même, et des règlements nouveaux, et de l'abrogation des anciens, qu'on est dans l'usage

de regarder comme les bases de la république. Du reste, ils confèrent tous les gouvernements, ce sont eux qui nomment les généraux, c'est à eux que ceux-ci prêtent serment. Ils ont beaucoup d'influence sur les résolutions provinciales. Dans le pays de la généralité, ils font les magistrats et nomment tous les officiers dépendant du ressort.

Le lieu de leur assemblée est au palais des anciens comtes de Hollande. C'est une longue galerie tapissée d'une vieille haute lisse, et décorée des portraits de cinq stathouders. On y entre par trois portes, pour éviter toutes les difficultés du cérémonial.

#### LE CONSEIL DES BOURGMESTRES.

Ce conseil, quoique composé d'une quarantaine de personnes, est du plus grand secret.

#### LES COMMETTANTS.

Un commettant est toujours un grand propriétaire. Cela me paraît juste, l'intérêt personnel étant toujours la mesure du sentiment patriotique. Il n'y a point de patrie pour celui qui n'a rien ou qui peut emporter avec lui tout ce qu'il a.

Le commettant peut se faire accompagner par deux de ses concitoyens aux délibérations de l'État. Il est révocable sur-le-champ. Il n'accède à aucune conclusion sans en référer à sa ville, et sans que la ville en ait référé à la diète de la province.

J'avoue que plus j'examine cette constitution, plus elle me paraît sage. Mais n'a-t-elle aucun inconvénient? J'en doute. Mais peut-elle convenir à un grand empire? C'est une question à examiner.

#### DU STATHOUDÉRAT.

Le stathouder est capitaine général des armées des Provinces-Unies, sur terre et sur mer. Sa charge est héréditaire, tant aux mâles qu'aux femmes, nés en légitime mariage, professant la religion réformée, pourvu qu'ils ne soient ni rois, ni électeurs, et que les femmes n'aient pour époux ni électeurs, ni rois.

Le stathoudérat est devenu héréditaire sous le père du stathouder actuel. C'est l'ouvrage des Bentings, chefs de la noblesse.

et tous les deux chéris du peuple. Ils se déguisèrent en matelots, ils échauffèrent les esprits, ils excitèrent des révoltes; ils s'étaient proposé par cette manœuvre de se rendre agréables au stathouder, et de dominer à la cour et dans l'État. Ils ont été trompés dans leur attente ambitieuse.

J'ai vu ces hommes. Je leur trouvai la gravité imposante et rustique des anciens Romains. De Rhoone, le cadet, avait le regard pénétrant et vif; il voulait fortement, mais il ne voulait pas longtemps; l'ainé projetait lentement, mais il ne se relâchait point.

Sous Philippe II, le prince d'Orange était déjà gouverneur des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Les Provinces-Unies ont accordé aux stathouders les mêmes prérogatives dont ils avaient été revêtus sous le roi d'Espagne; mais elles se sont réservé toute la puissance de la souveraineté, comme de faire la guerre, la paix, des alliances, de battre monnaie et de lever des subsides.

Le stathouder dispose de presque tous les emplois militaires; cependant il ne crée point les généraux et ne nomme point aux gouvernements. Il prescrit les règlements qu'il juge nécessaires aux armées; il propose aux états généraux la dépense que le militaire exige pour chaque année; il préside le conseil de guerre, il en confirme les jugements, il peut les modérer et faire grâce; il députe, mais seulement en son nom et pour les affaires qui le concernent, des plénipotentiaires dans les cours étrangères. Les ambassadeurs et les autres ministres des souverains sont envoyés aux états généraux; s'ils sollicitent des audiences du stathouder, s'ils lui font la cour, c'est un pur devoir de politesse. Comme stathouder, il préside tous les collèges de l'amirauté dans les sept provinces, et les assemblées de la compagnie des Indes orientales et occidentales. Il est arbitre des différends qui surviennent entre les provinces, les villes et les autres membres de l'État; si l'affaire est épineuse, il peut appeler auprès de lui quelques assesseurs, et son jugement est définitif et sans appel. En qualité de chef des cours de justice, il nomme à des emplois civils; il peut remettre la peine de mort, mais c'est l'État qui la décerne. Il choisit de son autorité, dans quelques villes, entre les sujets qui lui sont présentés pour la magistrature; il nomme aux places du plat pays, il

les ôte à volonté. Il serait facile de penser que toutes les forces du gouvernement sont dans sa main, et qu'il règne; cependant il n'en est rien.

Il a sa consommation franche, et ses biens sont libres de toutes charges publiques. Ses revenus comme stathouder sont de 350,000 florins. L'État fait de fortes pensions à ses enfants. Si les subsides se levaient en son nom, la nation avare lui reprocherait jusqu'aux livrées de ses pages.

L'autorité du stathouder s'accroît pendant la guerre; à la paix, la puissance civile reprend tout ce qu'elle avait cédé de ses droits à la nécessité des circonstances. Le stathouder opine toujours pour augmenter la milice, les États pour la diminuer. Le stathouder a pour raison ou prétexte qu'il faut que la république soit puissante au dehors; la république lui répond qu'il vaut beaucoup mieux qu'elle soit libre au dedans.

La princesse Caroline, fille du roi Georges II, et femme de Guillaume IV, prince d'Orange, gouvernante pendant la minorité de Guillaume V, n'agréa aucun des trois sujets que les bourgmestres d'Amsterdam lui présentèrent; elle était fière et despote, et elle avait accordé sa protection à un sujet mal famé. Les bourgmestres lui dirent: « Votre intention, madame, est sans doute que nous usions de notre droit, et nous en userons. » Ils se passèrent de son agrément, et l'on s'en est passé depuis. Cet événement est de l'année 1758...

L'année passée (1772) le secrétariat de Rotterdam à Amsterdam vint à vaquer. La ville de Rotterdam présenta un sujet tout à fait républicain, et nullement stathoudérien. Le prince essaya de porter l'affaire aux états généraux; c'était une infraction manifeste des privilèges d'Amsterdam et de Rotterdam. Il retira son avis, et fit bien. Rotterdam et Amsterdam sont deux villes unies...

Au temps des couches de la princesse actuelle de Hollande, on délibéra aux états de je ne sais quelle province d'envoyer savoir des nouvelles de sa santé. Un marchand de vin, dont c'était le tour de voter, dit: *Envoyez qui vous voudrez; pour moi je n'y vais pas: je suis roi.* Cela s'est passé en 1773, au mois d'août...

S'il vaque une lieutenance de ville, le stathouder n'y nomme pas, mais il recommande. Il arriva que, parmi trois concurrents



à cette place, il y avait un déterminé républicain ; le stathouder n'osa pas le rayer ; mais bien qu'il l'eût inscrit le dernier, il fut élu.

C'est le père de celui-ci qui a été le premier stathouder des Provinces-Unies. La Frise, qu'il a gouvernée despotiquement, est aujourd'hui la province qui lui est le moins soumise.

Le père du stathouder actuel disait, lorsqu'il avait accordé un emploi : *Je viens de faire quarante mécontents et un ingrat...* Et il devait s'y attendre ; l'emploi n'ayant été conféré qu'à la condition de trahir la patrie, la promesse était aussitôt oubliée que le protégé avait atteint le dernier terme de son ambition...

Une aubergiste d'Helvoet demanda à Georges II deux guinées pour des œufs. Georges lui dit : « Est-ce que les œufs sont si rares ici?... Non, lui répondit-elle, *mais les rois.* »

A Biswick, à l'entrée d'un champ, un paysan vint à Jean II, électeur palatin, et, lui présentant sa fourche, lui dit : « *Que fais-tu ici, roi de Bohême ? que ne l'en vas-tu dans tes États?...* »

Le stathouder eut avis qu'il allait paraître un ouvrage violent sous le titre de *l'Inutilité du stathoudérat* ; il mit tout en œuvre pour en empêcher l'impression. Les magistrats lui dirent : « *Ou la chose n'est pas, et dans ce cas il importe peu qu'on la publie ; ou la chose est, et dans ce cas il est bon qu'on le sache...* »

Il ne serait pas difficile d'en composer un second, où l'on prouverait que le stathoudérat héréditaire est nuisible. Le stathouder, qui n'est qu'un général de troupes, n'a pas le privilège de naître un grand général. En fixant cette dignité dans la même famille, il me semble qu'on a trouvé le secret d'avoir à la tête des armées une longue suite d'ineptes. Cette institution est aussi ridicule dans une démocratie qu'elle le serait dans une monarchie. Dans une société bien ordonnée, il ne doit point y avoir d'emplois héréditaires ; c'est au talent à donner la place. La constitution de la Hollande serait aussi parfaite qu'il serait possible de l'imaginer, si les dignités de général et d'amiral étaient séparées ; si les personnages qui en auraient été pourvus, et qui seraient toute leur vie à la solde de l'État, pouvaient être aussi facilement déposés que les derniers des employés ; et s'ils étaient déposés au moment même où ils seraient soupçonnés de se faire des créatures, on leur lierait les

maines et on les isolerait en les privant de voix dans les conseils, et de toutes nominations aux places vacantes, même à l'armée.

#### POLITIQUE.

L'ambition de la république est de s'enrichir et non de s'agrandir. Le Hollandais ne veut être que commerçant, et n'avoir de troupes que ce qu'il lui en faut pour garder sa frontière, et de marine qu'autant que le soutien et l'accroissement de son négoce l'exigent. Il ne respire que la paix, ou des guerres entre ses voisins auxquelles il ne prenne aucune part; qui les affaiblissent, et qui lui laissent à lui seul le commerce du monde.

La fantaisie d'un stathouder est d'être roi; il est porté vers ce terme par une impulsion naturelle, mais il en est éloigné. Cependant le Hollandais ne peut être trop attentif à ses démarches; il n'en fait presque aucune qui soit indifférente. Jusqu'à présent tout est assez bien; les places importantes à l'armée sont occupées par des nationaux; il ne peut mettre des troupes en mouvement que du consentement des États; c'est aux magistrats que les garnisons jurent fidélité. Si sa protection devenait toujours un titre d'exclusion aux grâces, son influence dans l'administration des colonies cesserait tout à coup. On rampe devant lui jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'emploi qu'on en sollicite; mais, la grâce une fois obtenue, il se trouve exactement que l'État a recouvré un citoyen et que le stathouder a perdu une créature.

Il leur a déplu que le stathouder s'unît à la maison de Brandebourg; ils ont craint qu'il ne sortît un jour du duché de Clèves une nuée de soldats étrangers qui se joignissent aux nationaux et les subjuguassent. Leur frayeur paraît d'autant mieux fondée que les troupes nationales sont composées de Suisses, d'Allemands et autres, et que la politique du capitaine général est de les avancer de préférence à ceux du pays, qui se dégoûtent et se retirent.

Le pays réserve ses habitants pour le commerce, et n'emploie à sa défense que des stipendiés; les Carthaginois, commerçants, en usèrent ainsi, et s'en trouvèrent mal.

Ils sont persuadés que quand ils auraient été médiateurs

entre la maison de France et la maison d'Autriche, ils n'auraient pu négocier plus utilement pour eux que par le traité de Versailles. En se réservant les Pays-Bas autrichiens, l'impératrice-reine a élevé entre eux et la Hollande une barrière inexpugnable. Entourés de la mer de toutes parts, ils sont gardés par une multitude de forteresses du seul côté qui permette l'entrée de leur terrain.

Ils ne verront jamais sans les plus vives alarmes passer les Pays-Bas sous la domination de la France. La république a toujours observé religieusement les traités qu'elle a faits, lors même qu'ils lui étaient désavantageux; en toute circonstance, elle a vu dans le trouble de son commerce plus d'inconvénient à les rompre qu'à les garder.

Si l'on y réfléchit avec attention, on s'apercevra que le gouvernement le plus voisin de la pure démocratie est celui qui convient le mieux à un peuple commerçant dont la prospérité dépend de la plus grande liberté dans ses opérations. Personne n'entend mieux l'intérêt d'un négociant que lui-même; au moment où quelque autorité se mêle de le diriger ou par des leçons ou par des lois, tout est perdu.

C'est la raison pour laquelle ceux qui ont anciennement donné un stathouder à la Hollande, et ceux qui dans la suite ont rendu cette dignité héréditaire, se sont laissé tromper par des circonstances particulières qui ne les excusent point, et entraîner vers une sorte d'administration diamétralement opposée à l'esprit et au bonheur général. Les funestes effets de ce gouvernement commencent à s'y faire sentir; de jour en jour ils s'accroîtront avec l'autorité du stathouder, jusqu'à ce que, par des progrès insensibles, cette autorité, conduite à l'extrême, amène l'esclavage et la misère, source d'une autre révolution.

Protégez l'industrie, mais gardez-vous de lui commander. Les règlements, les inspections, la prohibition, les défenses, les ordonnances ne sont jamais sans inconvénients lorsqu'il s'agit d'un objet aussi variable que le commerce. Il ne faut pas de législation où la nature a constitué un despote attentif, juste, ferme, éclairé, qui récompense et qui punit toujours avec poids et mesure; l'intérêt, sans cesse favorable à ceux qui le consultent sagement, n'est jamais cruel que pour ceux qui l'entendent mal.

## FORCES DE L'ÉTAT.

Les revenus de la république sont le résultat des sommes qui se lèvent sur la généralité, dont l'administration est confiée au conseil d'État, et des ordinaires et des extraordinaires que les Provinces-Unies et le pays de Drente fournissent tous les ans suivant leur contingent, en conséquence de la pétition que le conseil d'État a adressée aux états généraux pour la dépense présumée nécessaire dans l'année suivante.

La province de Hollande fournit cinquante-sept sur cent de subside.

Les forces consistent : 1<sup>o</sup> dans un grand nombre de places de guerre sur la frontière ; 2<sup>o</sup> en quarante mille hommes de troupes de terre ; 3<sup>o</sup> en vingt vaisseaux de ligne, que l'amirauté arme tous les ans ; 4<sup>o</sup> en une multitude de rivières dont les eaux peuvent inonder la plupart des provinces et les garantir de l'approche de l'ennemi : triste ressource ; 5<sup>o</sup> dans tous les ports du pays, excepté Vlissingen et Helvoet, qui sont dangereux, et où il est presque impossible d'entrer ; 6<sup>o</sup> dans l'amour de la liberté et l'horreur de la monarchie, deux boulevards sans lesquels les autres ne sont rien.

Des guerres longues et dispendieuses ont fait contracter à l'État des dettes immenses ; les citoyens ont fourni des fonds dont ils reçoivent un intérêt à deux et demi pour cent tous les ans. On a fait quelque remboursement ; la province de Zélande est la seule dont les finances y soient encore dérangées. Pour lui faciliter les moyens de se libérer, elle ne paiera pas de contingent d'ici à quelques années.

L'État n'est pas riche ; mais il fourmille d'hommes à argent, qui savent le faire valoir et délier leur bourse dans les besoins. Faut-il laisser durer, faut-il acquitter la dette nationale ? Les uns disent : « Si on l'acquitte, l'argent s'en ira chez l'étranger ; le besoin viendra, et l'on n'aura plus rien ; » d'autres répondent : « L'État qui s'acquitte voit sans cesse s'accroître son crédit : l'argent placé au loin rend davantage ; au moment du besoin, si les portefeuilles sont pleins, on fond ses effets, même à perte, et les capitaux rentrent ; ou si on ne les fond pas, c'est qu'apparemment les intérêts suffisent pour satisfaire l'impôt. »

Il y a peu de pays où l'habitant soit plus chargé d'impôts

tous les objets de consommation y sont assujettis ; on les appelle *accises* : ils font le tiers du prix du pain, du vin, de la bière et du chauffage ; mais la perception n'en appesantit point le fardeau, on est accoutumé à voir les denrées à peu près sur le même pied, on n'en est point effarouché, et l'on ignore presque que l'accise est payée, et chez le boulanger, et chez le boucher, et chez le cabaretier.

L'impôt sur le sel, le savon, le café, le thé et toutes les choses qui se consomment dans le pays, est moins fort. La pomme de terre est mise au rang des denrées de premier besoin. Le pain n'est qu'une nourriture de seconde nécessité.

Le stathouder et sa maison sont exempts des accises.

Les impôts réunis se montent à des sommes considérables dans chaque province.

Il n'y a point de fermiers généraux.

Il y a une taxe sur les domestiques, les chevaux, les carrosses et les bestiaux. La taxe des domestiques s'accroît avec leur nombre. Les terres et les maisons sont taxées. On la double ou triple en temps de guerre ou autre besoin urgent.

Dans les mêmes circonstances, on lève le centième ou le deux centième denier de la valeur de tous les biens, soit en fonds de terre, soit en obligations sur l'État ; dans les provinces à grains, les terres ensemencées sont sujettes à l'impôt.

Un revenu très-considérable est celui qui provient à chaque succession collatérale du quarantième denier de la vente de tous les biens en fonds de terre, des bâtiments, des vaisseaux et des hypothèques sur les fonds de terre. Les biens vendus par décret payent le vingtième denier.

Le papier timbré ne laisse pas de produire. Tous les actes de justice, toutes les requêtes de l'État doivent être sur papier timbré. Sa valeur est en raison des sommes spécifiées dans l'acte ou du produit de la vente d'une charge, d'une maison, ou d'un autre effet.

Il y a des receveurs établis dans les villes et dans chaque province ; ils perçoivent ces taxes, et les versent ensuite dans les caisses générales. Ces receveurs ont des gages fixes ; ils payent les intérêts des obligations sur les villes et sur les provinces. Un receveur général acquitte les intérêts des obligations sur la république. Les porteurs d'obligations regardent

ces effets comme de l'argent comptant, parce qu'ils en touchent les intérêts à leurs échéances, et qu'ils en disposent comme d'une lettre de change.

Les droits d'entrée et de sortie sont légers, et perçus par les cinq collèges de l'amirauté. C'est un fonds pour l'entretien de la marine.

Les impositions sur les objets de consommation montent très-haut. J'ai déjà dit que le peuple n'y faisait pas attention; il achète les choses nécessaires à la vie et à l'entretien, et il ne croit en payer que le prix qu'on lui en demande; il confond la valeur avec l'accise, sans murmurer d'un joug qu'il porte à son insu.

On ne répugne point aux taxes, parce qu'elles sont proportionnées aux fortunes, qu'elles sont vraiment employées aux besoins de l'État et qu'elles ne s'évanouissent pas en passant par une longue suite de mains rapaces. Celui qui fait la plus grande dépense paye le plus d'impôt à l'État.

J'ai ouï dire que, faute d'avoir égard à la qualité des terrains, il y avait quelques contribuables vexés.

Un fait presque incroyable et vrai, c'est que les droits sur les entrées, sorties, leurs consommations et autres analogues, produisaient jusqu'à 45 ou 46,000 florins par semaine.

#### MILICE, MARINE ET COLONIES.

Quatre peuples, les Français, les Allemands, les Anglais et les Écossais, ont pris les armes pour la Hollande, sans leur inspirer l'esprit martial.

Il y a peu d'officiers, peu de soldats au service de la province de Hollande.

Dans la dernière guerre, la province de Gueldre a entretenu quatre régiments; la Hollande, vingt-six; la Zélande, six; Utrecht, quatre; la Frise, six; Over-Issel, deux; Groningue et Drente, un.

Il y a trois régiments écossais, six régiments suisses; dans les cas les plus urgents, on ne force personne à prendre les armes.

En campagne, le stathouder, outre son revenu annuel de 300,000 florins, en a 100,000 pour les espions et les corres-

pondances secrètes ; il dispose de cette dernière somme sans en rendre compte.

#### MARINE.

La république des Provinces-Unies a tiré sa force primitive de la mer, dont elle est sortie ; c'est par l'accroissement successif de sa marine commerçante qu'elle a acquis de la richesse, de la consistance et de la force.

#### L'AMIRAUTÉ.

L'amirauté est partagée en cinq collèges ; il y en a trois en Hollande, un à Midelbourg en Zélande, et un à Arlingen en Frise. Chacun de ces collèges est composé de douze députés tirés des provinces où ils sont établis et des provinces réunies : leur honoraire est de mille florins : ils en ont quatre par jour quand ils sont en commission ; il leur en est alloué un pour leur messenger. De ces députés, deux sortent du même collège, et font place à deux autres. Les sentences en sont sans appel.

Chaque collège dépend des états généraux ; ils ont, comme nous avons dit, la recette des droits d'entrée et de sortie ; ils disposent absolument des affaires de la marine ; chacun d'eux préside à son tour. La présidence est d'une semaine ; la durée de leur commission est de quatre ans. Il y a toujours un député noble.

Le stathouder est grand amiral, président de tous les collèges et nominateur de tous les officiers de la flotte. La dixième partie des prises lui appartient ; il a un préavis et voix délibérative.

La marine militaire hollandaise est peu de chose ; quant à la marine commerçante, elle est égale au moins à celle d'Angleterre ; le nombre des vaisseaux qu'elle peut mettre en commission est exorbitant.

On dit qu'Amsterdam a plus de vaisseaux que de maisons.

La marine hollandaise est ingrate. Le capitaine, les officiers, les pilotes à qui il est arrivé de perdre un vaisseau ne trouvent pas facilement de l'emploi.

Le matelot a par mois depuis 5 florins jusqu'à 7, et 50

florins de gratification; ou de 8 à 9 florins, et 100 florins de gratification.

Le soldat, par mois, depuis 10 jusqu'à 12 et 13 florins, et 150 florins de gratification.

Le bas-officier, le second commis des vivres, le second canonnier, le second cuisinier, le caporal militaire, le caporal marin, chacun 14 florins par mois, et 180 de gratification.

Le second maître d'équipage et le second maître sur le gaillard-avant ont permission d'une caisse en marchandises pour le retour; et tous les autres officiers l'ont en partant; cette caisse est de la valeur de 14 florins.

Le second maître d'équipage, le second maître sur le gaillard-avant, les trois chirurgiens, 19 florins de paye et 200 florins de gratification.

Les officiers de tillac et maîtres d'équipage ont 22 florins de paye et 300 florins de gratification.

Le premier officier sur le gaillard-avant a 20 florins de paye et 300 florins de gratification.

Le premier canonnier, de paye 20 florins, de gratification 300.

Le deuxième chirurgien, de paye 22 florins, de gratification 300.

Le premier cuisinier, de paye 20 florins, de gratification 250.

Le premier capitaine, de paye 62 florins, de gratification 2,000.

Le premier commis des vivres, de paye 20 florins, de gratification 250.

Le premier pilote, de paye 50 florins, de gratification 1,000.

Le premier chirurgien-docteur, de paye 50 florins de gratification 1,000.

Le deuxième pilote, de paye 36 florins, de gratification 400.

Le troisième pilote, de paye 26 florins, de gratification 300.

Le premier maître d'équipage, en partant, a permission pour une caisse de 20 florins; un panier d'environ trois cents bouteilles de vin; deux caisses à vin; deux tonneaux de bière, chacun de trois cents bouteilles; deux caves à eau-de-vie, toutes deux de 30 flacons.



Le premier maître d'équipage en retour a permission pour la même caisse de 20 florins.

Le second maître d'équipage, en partant, a permission pour une caisse de 14 florins, et pour deux caves à eau-de-vie.

Le premier maître sur le gaillard-avant, en partant et au retour, est traité comme le premier maître d'équipage.

Le traitement du premier canonnier et du second chirurgien est le même.

Le premier cuisinier et le premier commis des vivres ont, en partant, une caisse de 20 florins, un panier de vin, deux caves à eau-de-vie; au retour la caisse seulement.

Il n'y a point de permission, en revenant, pour les autres bas officiers.

Le commandant des soldats, ou sergent, a de part 20 florins, et de gratification 250; en partant, une caisse de 20 florins, un panier de vin, quatre caves d'eau-de-vie, deux tonnes de bière, deux caisses à vin; une caisse à chapeaux, qu'on remplit de ce qu'on veut, et une caisse à pipes. Au retour, rien.

Les ordres de la compagnie portent que les caisses permises en partant ne contiendront que des vêtements et aliments de voyage, sous peine de confiscation; cependant elles sont toutes pleines de marchandises.

La marine commerçante a nuï à la marine militaire; plus il y a de marchands, moins il y a de soldats.

Ce sont les Juifs réfugiés en Hollande qui ont appris, par leur exemple, aux Hollandais à former des établissements sur les côtes de Barbarie et dans le Levant.

Les hommes qu'ils envoient dans leurs colonies pour les administrer ne valent guère mieux que la plupart de ceux que nous envoyons dans les nôtres. Ils n'ont que de faibles appointements; mais ce qu'on appelle le *tour du bâton* est si considérable, que rien n'y est plus commun que des fortunes rapides.

C'est alors que la protection du stathouder, bien ménagée, peut beaucoup; il faut qu'il s'intéresse vivement et qu'il cabale secrètement; s'il écrit, tout est perdu; sa signature au bas d'une lettre de son secrétaire serait un titre d'exclusion.

S'il n'y a point de probité à l'épreuve du passage de la

Ligne, cela est encore plus vrai de la nation hollandaise que d'aucune autre.

Quelles gens que ces colons de Ceylan et de Madagascar ! des hommes qui n'ont rien, soit qu'ils soient nés sans fortune, soit qu'ils aient dissipé celle qu'ils avaient ; que l'avidité expatrie, que le désir de revoir incessamment leur pays pousse à toutes sortes de rapines. Ces hommes, vicieux en partant, deviennent des tigres par leur séjour aux îles. On dit en Hollande, comme ici, de celui qui revient des colonies sans une fortune immense, que c'est un sot. Dans une contrée où l'or pallie tous les vices, il y a cependant des hommes qui se sont enrichis par des voies si déshonnêtes, si atroces, si connues, qu'ils en demeurent chargés de l'opprobre du public ; mais il m'a semblé qu'il entraînait beaucoup de jalousie dans ce blâme, et que tel d'entre les détracteurs de cette odieuse opulence n'aurait pas hésité à se couvrir de sang au même prix.

Les Hollandais ont un code noir, mais il est tombé en désuétude. Ils en donnent pour raison que les nègres criminels qu'on défère à la justice ne manquent jamais d'accuser leurs camarades de complicité, et que ceux-ci une fois emprisonnés et l'habitation restant sans cultivateurs, le propriétaire est ruiné ; ils ajoutent qu'un colon avare n'est pas pressé de tuer un homme qui lui a coûté depuis 12 à 1,500 jusqu'à 2,000 florins.

Si j'en crois M. Cazot, qui a de grandes possessions aux îles, et qui a longtemps administré lui-même ses habitations, les Nègres ne sont méchants que sous des maîtres qui corrompent leurs femmes et leurs filles, qui les nourrissent mal, et qui les excèdent de travail.

L'homme blanc ou noir aime la vie, tant qu'on ne la lui rend pas insupportable.

Je suis entré dans un vaisseau de quatre-vingt-dix pièces de canon. Quelle machine ! Je l'ai mesuré : il m'a paru avoir de longueur soixante de mes pas, sur vingt-cinq de largeur, un peu plus ou un peu moins.

J'ai vu le yacht de l'amirauté. C'est une petite maison charmante où l'on trouve toutes les commodités et tout le luxe des nôtres, des glaces et des vernis ; de quoi loger huit maîtres, en couchant deux à deux, leurs domestiques en même nombre,

douze personnes, employées les unes à la cuisine, les autres à la manœuvre du boudoir flottant. Il y a une petite salle de compagnie et une petite salle à manger; le dessus du pont est éclairé par des ouvertures faites au plafond.

Le yacht, en hiver ou temps des glaces, est précédé d'un autre bâtiment armé à la proue d'un fer tranchant qui lui ouvre le passage.

#### LA NOBLESSE.

La noblesse en Hollande, où heureusement le gouvernement ne la donne point, est bonne, ancienne, et y conserve toute sa dignité. Elle forme un collège dans les états de la province, députe aux états généraux avec voix délibérative, préside dans toutes les assemblées où elle assiste, et sa vigilance est excitée par des honoraires assis sur les biens ecclésiastiques.

Le premier noble dans chaque province, alternativement avec le pensionnaire, garde les sceaux. Les nobles ont beaucoup d'emplois à vie dans les eaux et forêts.

Les jeunes nobles doivent se faire inscrire sur le registre de la noblesse de la province, pour entrer en fonction à leur tour.

La province de Frise n'a point de collège de nobles, les possesseurs de grandes terres y représentent le plat pays. Et dans la province d'Utrecht, il faut être noble des deux côtés pour être admis dans le collège. Les nobles sont partout ce que nous appelons ici les notables.

Dans les Provinces-Unies on ne connaît point de tiers-état. La souveraineté réside dans le peuple, et elle est représentée dans les villes par les bourgmestres, les échevins, le conseil de ville; et dans les campagnes par les nobles.

#### LA MAGISTRATURE.

Les échevins et les fiscaux sont magistrats dans les villes et dans les bourgs.

Chaque province a sa cour de justice et ses états.

Les bourgmestres ont communément 600 florins d'honoraires. Les échevins ont un droit de présence; c'est un jeton de la valeur de 36 sous. Les baillis ou fiscaux ont 600 florins

pour leurs soins, lorsqu'ils ont suivi un procès à l'extraordinaire. Les conseillers ont 300 florins. Les appointements du président ne sont pas au delà.

Les magistrats de ville administrent la justice, font la police, et dirigent les finances assignées par les états de la province; ils perçoivent les subsides, ils fixent l'impôt sur les objets de consommation, relativement aux droits de chaque ville; ils peuvent le diminuer, mais non l'augmenter.

Ce subside est employé à l'entretien, à l'embellissement des villes, et au paiement des magistrats et de leurs officiers.

On arrive à la magistrature par la probité, par le talent, mais surtout par la faveur des échevins, qui vous introduisent dans le conseil de ville; des bourgmestres, qui vous proposent pour échevins; des bourgmestres et des échevins, qui concourent à vous faire élire bourgmestre; et du stathouder, lorsqu'il a droit d'élection ou de confirmation. La durée de la magistrature n'est que de deux années. Plusieurs médecins ont siégé aux états généraux, aux états provinciaux, et sont devenus bourgmestres dans de grandes villes.

#### LA JUSTICE.

La justice est lente, mais elle se rend. Les magistrats sont amovibles; par cette raison, ils ne font point un mal qu'on pourrait leur rendre. Le peuple est plus important en Hollande qu'ailleurs; on cherche à lui plaire, et c'est un moyen sûr de lui être agréable que de le contenter sur ce point.

La plupart des provinces ont une cour de justice à laquelle on appelle des villes particulières et du plat pays, excepté dans les causes criminelles.

On se pourvoit en révision devant les États de la province, qui nomment un certain nombre de personnes versées dans les lois et les coutumes, pour examiner le jugement rendu. Leur sentence est définitive.

Les moyens de la plaidoirie sont pris des lois municipales de chaque province et de chaque ville, des placards des états, et, au défaut de lois, du droit romain. Les juges passent pour incorruptibles et prononcent, dans les contestations entre l'étranger et l'indigène, sans acception de rang et de personne.

Les parties ne connaissent point leur rapporteur ; au moment où il est désigné, il est révoqué.

Là, comme partout ailleurs, les chicanes des avocats, des procureurs, des rapporteurs et des intéressés, éternisent les affaires. Cependant la république a fait une loi très-sage, qui semblerait devoir obvier à la longueur et à la multiplicité des procès, c'est de n'admettre aucune action juridique en matière de commerce si la demande n'excède pas 300 florins. Alors, l'affaire est portée et jugée définitive à la chambre des bourgmestres, par deux commissaires nommés *ad hoc*. Lorsque la somme est plus considérable, l'affaire est du ressort des échevins ; lorsqu'ils n'ont pas la capacité compétente, ils appellent en consultation les plus habiles négociants, et la chose est promptement décidée ; il est rare qu'il y ait appel de leur sentence. On peut plaider soi-même sa cause.

L'honoraire d'un avocat consulté est de 36 sous, celui d'un procureur consulté de 20 à 24 sous, celui d'un notaire est fixé par la nature des actes ; en général il est moindre qu'en France. Les procédures se font par écrit ; il y a des causes d'audience, mais on a peu d'égard aux discours des avocats.

#### CHAMBRE DE DÉSOLATION.

Cette chambre connaît des banqueroutes, presque toutes frauduleuses. Elle est bien nommée, car, la procédure achevée, la chambre a gobé l'huître, et il ne reste que les écailles aux créanciers.

#### COUR DES RIXES.

A cette cour, chacun plaide sa cause, et la justice est gratuite.

#### CHAMBRE DU *gratis pro Deo*.

C'est là que, sur une simple requête, le tribunal donne à l'indigent qui n'est pas en état d'actionner le riche un avocat et un procureur, et l'affaire se suit. Pour que cette institution fût très-belle, il faudrait que la cause du pauvre passât la pre-

mière au rôle, et que dans le cas où le riche succomberait, il fût condamné à tous les frais de la procédure. Le pauvre peut languir longtemps avant que d'obtenir justice du riche, et les frais peuvent quelquefois excéder le fonds; cependant on les prélève sur l'objet de la demande.

Il y a la cour des bourgmestres, avec avocats plaidants et consultants, et procureurs;

La chambre ou cour de justice à La Haye, où l'on appelle de la sentence des bourgmestres;

La cour de révision, où les parties déposent chacune 5,000 florins avant que d'être entendues;

La cour tenue par les pensionnaires des villes. Il arrive souvent qu'un pensionnaire, un juge, entend infirmer sa sentence.

En vingt ans, il n'y a pas vingt appels à la cour de révision; on est arrêté dans sa poursuite par le dépôt exigé des 5,000 florins.

#### NOTARIAT.

Se fait notaire qui s'en reconnaît la capacité; c'est une affaire de 300 florins, dont le greffier des états perçoit 56 pour son droit d'examineur.

Le candidat se fait recevoir à La Haye ou à Amsterdam. Le notaire ne succède point à une étude, il se la fait lui-même. Six semaines après son décès, toutes ses minutes sont portées à l'hôtel de ville, sous peine de 600 florins d'amende. Ainsi l'hôtel de ville devient le dépôt général des transactions et de la fortune des citoyens, et les expéditions doivent former un fonds considérable.

A Leyde, l'étude du père passe à son fils avec les minutes s'il est notaire, et à sa fille si elle épouse un homme de cet état.

#### DE QUELQUES LOIS.

L'enfant qui frappe son père est puni, mais celui qui frappe sa mère est puni de mort. Si l'enfant est majeur, son père ne peut le faire enfermer, mais bien sa mère.

Une femme en mourant peut léguer tout son bien à qui bon lui semble ; un époux a la même liberté, ce qui rend, non les maris moins grossiers, mais les femmes riches plus puissantes dans leurs maisons.

Une pareille loi éteindrait parmi nous la galanterie des femmes et des hommes, et la fatuité des jeunes gens.

Le père n'hérite pas de ses enfants : ce sont ses frères, et, au défaut de frères, les plus proches collatéraux.

Les héritiers d'un homme ou d'une femme célibataire payent à l'État une double taxe, le vingtième denier de la succession, au lieu du quarantième.

Les peines sont d'autant plus rares qu'il y a moins de misère. Il y a moins de voleurs en Hollande qu'ailleurs ; il y a moins de voleurs de grands chemins. Comment exercer ce dangereux métier dans un pays coupé de fossés, de canaux, de rivières, et hérissé de barrières ? Dans un intervalle de huit ans, on n'a justicié à La Haye qu'un seul voleur.

A Amsterdam, à peine punit-on de mort six hommes par an.

Un citoyen ne peut être arrêté dans sa maison par ces gens que nous appelons commissaires, sergents, archers ; il faut que la magistrature y descende en corps.

#### MAISONS DE FORCE.

Il y a des maisons de force et de travail auxquelles on condamne ceux qui échappent à la peine capitale.

Lorsqu'un malfaiteur a été condamné à mort, dans l'intervalle de la sentence à l'exécution il est gardé par le moins coupable de ceux qui sont renfermés dans la maison de force ; celui-ci veille à ce que le malfaiteur ne se défasse pas, et autant d'années de sa détention lui sont remises qu'il en passe à cette triste fonction.

Les biens du malfaiteur ne sont point confisqués ; mais les frais de justice sont si exorbitants, que les enfants du coupable sont presque ruinés.

#### LA POLICE.

Il y a dans les villes, les bourgs et les villages un bailli ou

lieutenant de police. Ces satellites s'appellent *denders*. Ce magistrat a pour honoraires les amendes auxquelles il condamne les délinquants, et ces amendes sont à sa discrétion, d'où l'on voit que le bailli a son intérêt à multiplier les délits. C'est, à parler exactement, un promoteur du vice, son contribuable; il tend des pièges de toute espèce aux riches citoyens; par exemple, il aposte des filles dont la fonction est d'attirer en mauvais lieu les hommes mariés.

Le bailli, ou lieutenant de police actuel d'Amsterdam, s'est arrangé avec la régence; il cède à la régence la moitié de l'amende, à la condition de ne rien payer des frais lorsqu'il succombe dans l'action qu'il intente contre un citoyen. Ainsi ce magistrat exerce la tyrannie sans fâcheuse conséquence pour lui; et la régence, qui devient juge et partie, ne laisse presque aucune ressource à l'accusé qu'un accommodement quelconque avec le bailli.

Un bailli savait qu'un riche particulier marié entretenait dans sa maison une courtisane; la demeure du Hollandais était un asile sacré dont la police ne pouvait forcer l'entrée; cependant il fallait prendre cet homme en flagrant délit, ce que l'homme de police exécuta pendant une nuit d'été, en ordonnant à ses *denders* d'appliquer des échelles au mur, et de voir ce qui se passait dans l'appartement de la courtisane, dont les fenêtres étaient ouvertes. Les *denders* avaient si bien pris leur moment, qu'ils virent ce qu'ils cherchaient à voir. Le lendemain le citoyen est appelé devant le bailli, et condamné à 30,000 florins. La somme parut forte à l'accusé, qui refusa de la payer, et qui s'en alla demander conseil à un avocat, qui plaïda si fortement la cause de la liberté et la sainteté de la demeure d'un citoyen, que le bailli fut condamné à 20,000 florins.

Il y avait à La Haye une fort belle courtisane, la fille d'un médecin de Cologne, appelée la Sleenhansen. Un particulier nommé Vanderveld, en devint amoureux, et lui fit proposer pour une nuit une lettre de change de 1,000 florins. La courtisane, alors entretenue par un chambellan du prince, le baron de Zul, refuse l'argent. L'émissaire de Vanderveld avait une très jolie femme; il propose à celui-ci de passer la lettre de change à son profit, et d'accepter sa femme. Vanderveld y cou-



sent; le traité s'accomplit; l'échéance de la lettre de change arrive; on la présente à Vanderveld, qui méconnaît sa signature. Grand procès, où plusieurs coquins se trouvent impliqués, entre autres un notaire chez qui toute cette infamie s'était arrangée; ce notaire est emprisonné et se pend. Vanderveld et son agent sont confrontés; Vanderveld lui demande comment il se trouve nanti de cet effet, quelle sorte de marchandise il a donnée en échange, comment il a acquis cette créance sur lui. L'autre ne lui répond autre chose que : Monsieur Vanderveld, ne me pressez pas, je dirai tout... Seconde confrontation, même interpellation de l'accusateur, même réponse de l'accusé. A la troisième, lorsque l'agent vit qu'il n'y avait plus de ressource que dans la révélation du mystère d'iniquité, il dit à Vanderveld : Eh bien! monsieur, puisqu'il faut que je parle, la lettre de change dont j'exige le paiement, vous l'avez signée pour la Sleenhausen, qu'on peut interroger; elle m'est restée à son refus et au même prix, car vous avez accepté ma femme au lieu de la courtisane. Vanderveld a été condamné à payer, et ils ont été tous deux amendés et infamés<sup>1</sup>.

Ce juif Pinto<sup>2</sup>, que nous avons connu à Paris et à La Haye, a passé deux ou trois fois par les pattes du bailli; et malgré sa vieillesse, je ne le crois pas encore à l'abri de cet accident.

A Amsterdam la police se maintient avec vingt archers. La nuit l'hôtel de ville est gardé, à la charge des bourgeois, par des sentinelles chargées de prêter main-forte à la patrouille, dont la fonction est encore d'annoncer l'heure dans tous les quartiers depuis onze jusqu'au jour, de veiller au feu, d'arrêter ceux qui troublent la tranquillité publique, qui portent des paquets à heure indue, ou qui volent, et d'avertir ceux qui ont laissé leurs fenêtres ou leurs portes ouvertes; ils prêtent secours et sont réciproquement secourus par la garde bourgeoise. Dans le plat pays, à chaque village il y a un archer, sans compter les gardes des eaux et forêts.

1. Voir cette anecdote dans le *Neveu de Rameau*, t. V. p. 479. Les noms propres n'y sont pas cités.

2. Pinto (Isaac), juif portugais, qui habita longtemps Bordeaux et mourut à La Haye, en 1787, a publié, entre autres ouvrages, *Du Jeu de Cartes; lettre à M. Diderot*, Londres, 1768, in-8, réimp. dans son *Traité de la circulation et du crédit*, etc., Amsterdam, 1773, in-12. C'est une étude sur l'influence, selon lui salutaire, de la passion des cartes.

Les hommes mariés surpris chez des filles sont condamnés à une amende très-forte.

Ici chacun est maître chez soi; la liberté civile y met tous les habitants de niveau; les petits ne peuvent être opprimés par les grands, ni les pauvres par les riches. En maintenant les privilèges des citoyens, le magistrat défend les siens. C'est un crime que de faire la moindre violence à un particulier dans sa maison. La liberté de penser, de parler et d'écrire est presque illimitée.

Les magistrats se font aimer et respecter par un accueil libre, un commerce facile et des manières populaires; le caractère hautain et impérieux les fait détester.

Les étrangers jouissent de tous les avantages des naturels; mais l'entrée des charges de la république leur est fermée; elle s'ouvre pour leurs descendants devenus bourgeois, lorsqu'ils se sont distingués par leur probité et leur patriotisme.

Lorsque le roi de Danemark et le prince Henri de Prusse ont fait le voyage de la Hollande, on les a reçus avec cette liberté, compagne de l'indépendance, qui ne s'incline que devant les lois.

La Hollande est la patrie de tous les amis de la liberté, et l'asile de quelques fripons; mais asile inviolable. Le prince de Galitzin fut obligé de recourir à des moyens artificieux pour éluder la garantie de la constitution nationale, et s'emparer d'un faux monnayeur.

Je n'aime pas cette espèce de protection accordée aux mal-fauteurs; elle a cessé en Italie.

#### DU COMMERCE.

On disait de mon temps qu'il y avait plus d'or en Hollande que d'argent en France, et plus d'or et d'argent que de cuivre en France et en Espagne. Le Hollandais, par la prodigieuse quantité de marchandises qu'il envoie en Amérique, tire un meilleur parti des mines d'or et d'argent que l'Espagnol qui les exploite. Christophe Colomb, Améric Vespuce et Vasco de Gama ont autant navigué pour la Hollande que pour l'Espagne et le Portugal.

Le Hollandais commerce dans toutes les contrées du monde

habitable. S'il n'est pas le seul négociant de l'univers, on ne peut guère lui disputer d'en être le plus grand et le plus habile.

C'est dans le commerce que l'État a puisé ses premières forces, c'est par le commerce qu'elles se sont accrues. Réduisez la Hollande et l'Angleterre à leurs ressources locales, et vous les réduirez à rien.

On trouve l'origine de ce grand commerce dans la situation d'un pays étendu le long de la mer, et traversé de deux grandes rivières, mais surtout dans la liberté de conscience et la douceur d'un gouvernement qui attire des différentes contrées une affluence de peuples qui se fixe en Hollande et qui y apporte sa fortune et son industrie, y fait fleurir les manufactures, et lui assure cette supériorité de commerce dont elle jouit, et dont elle jouira tant qu'elle subsistera en république.

Il n'y a point de pays où l'on voie un aussi grand nombre de navires. On prétend que la seule province de Hollande a plus de vaisseaux que le reste de l'Europe.

Amsterdam est le grand marché de l'univers; ses bâtimens y déposent, des quatre parties du monde, tout ce qu'il est possible d'imaginer d'utile et d'agréable.

La bourse a été bâtie en 1608, en pierre de taille; elle est fondée sur deux mille pilotis. Ce bel édifice a deux cents pieds de long sur cent vingt-quatre de large; les galeries en sont portées sur quarante-six colonnes.

Il règne beaucoup de bonne foi dans les engagements et les traités. C'est à la bourse des villes que se font la plupart des marchés, et la parole a force d'écrit. Les réglemens sur le commerce sont excellents, parce qu'ils ont été faits non par des militaires, des prêtres, des magistrats, des financiers, des gens de cour, mais par des commerçans.

Le roulage, qui n'est pas une des sources les moins fécondes de l'opulence hollandaise, doit diminuer sans cesse par le commerce des autres nations, à qui ils apprendront enfin à se passer de leurs services.

Il n'y a point de nation à qui il convienne davantage d'avoir des colonies. Des gains sans cesse multipliés enfantent la richesse, et la richesse s'accroît sans mesure par l'économie.

Le luxe et la bonne chère font quelques progrès, mais on est loin encore du temps où l'on perdra ses après-midi, et où

l'on consumera ses nuits autour d'une table de jeu. Cependant il faut que cette gangrène, qui commence, finisse, à l'aide de l'extrême abondance de l'ambition et de la vie oisive et molle, par éteindre le goût du commerce.

Le luxe consiste en maisons de plaisance, en jardins spacieux et soignés, en fleurs; des oignons de jacinthes ont été payés jusqu'à 6,000 florins; il y a des tulipes et des œillets fort chers.

Ils aiment les tableaux, les gravures et les dessins; un griffonnage à l'eau-forte de la main de Rembrandt est d'une valeur exorbitante. Ils se jettent avec fureur sur toute la marchandise de l'Inde et de l'Asie. Les maisons regorgent de porcelaines, de bijoux en argent et en or, de diamants, de meubles et d'étoffes précieuses.

C'est par le commerce que les grandes fortunes se font, rarement par des mariages. Ces fortunes durent plus qu'ailleurs, dans un pays où la noblesse et les dignités sont comptées pour rien, et où le négociant qui reçoit de sa famille 100,000 florins s'occupe non à s'élever ou s'illustrer, mais à doubler son capital par de l'industrie ou de l'économie.

Il n'en est pas des fortunes faites aux Indes ainsi que des fortunes faites dans le pays. Les premières sont rapidement dissipées par des enfants ou des héritiers qui, en passant la mer, ont oublié l'état de leurs pères, et perdu leurs vertus domestiques. Arrivés dans la patrie, ils y sont presque isolés, ils ne participent en rien à l'esprit général, qui les ramènerait à la condition mercantile. Ils se livrent à toutes sortes d'excès, qui sont suivis de la ruine de leur fortune et de leur santé.

Une grande fortune en Hollande est depuis 10 millions de florins jusqu'à un million.

Une fortune moyenne depuis un million de florins jusqu'à 800,000.

Une fortune ordinaire est de 600, 400, 300, 100 mille florins; cela s'appelle avoir du bien.

Depuis 100,000 jusqu'à 50,000, c'est un bien médiocre. Il ne faut pas oublier que l'intérêt de l'argent est à deux et demi pour cent.

Beaucoup de femmes portent de grosses bagues d'or au premier doigt et au pouce de la main droite; la bague au premier

doigt marque qu'elles ont de l'or assez, celle au pouce qu'elles en ont beaucoup.

Le médecin Robert m'assurait s'être trouvé un jour à table avec sept particuliers dont les biens connus étaient évalués à 42 millions de florins.

Ce pays, dont les habitants sont si riches, est cependant le plus stérile de tous; rien n'y croit, mais tout y arrive.

La nature semble ne l'avoir si maltraité que pour donner aux industriels habitants l'art de le fertiliser et l'embellir aux dépens des autres parties du globe.

Outre les rivières, ce sont des canaux sans nombre qui facilitent les promenades, les voyages, le transport des marchandises, et qui entretiennent le prix des comestibles à un taux modique. Un bateau coûte peu d'entretien, et renferme plus de marchandises que huit voitures. Les barques publiques qui couvrent ces canaux sont tirées par des chevaux, partent et arrivent à l'heure nommée. Les bords des canaux sont presque partout ornés de belles allées d'ormes et de tilleuls, et bordés de belles maisons, avec des jardins où l'on cultive toutes sortes d'arbres et de fleurs, et où sont nourris les oiseaux rares des Indes.

Le roufe est un petit cabinet séparé pour quelques voyageurs, dans toutes les voitures publiques.

J'étais enfermé dans le roufe avec sept ou huit Hollandais. Ils me demandèrent poliment si la fumée du tabac ne m'incommoderait point. La Hollande est un des pays du monde où l'on fume le plus. Je leur répondis qu'est-ce que cela leur faisait? qu'ils étaient de mauvais républicains; que dans tout État démocratique, si les usages ne convenaient point à un étranger, il n'avait qu'à s'en aller.... Ils sourirent, et allumèrent leurs pipes.

Le commerce sera florissant en Hollande tant que des citoyens, les riches, ne pourront placer leurs fonds dans leur pays, et que les indigents n'y trouveront point d'occupation. Les uns confieront leur fortune à la mer, les autres y exposeront leur vie.

La Hollande est le grand magasin des productions de l'Orient. La vendange et la moisson s'y font toute l'année en fait, beurre et fromage; les toiles, le poisson salé, le papier, les étoffes, sont les principaux objets du commerce intérieur.

Les Hollandais sont des hommes-fourmis, qui se répandent sur toutes les contrées de la terre, ramassent tout ce qu'ils trouvent de rare, d'utile, de précieux, et le portent dans leurs magasins. C'est en Hollande que le reste de l'Europe va chercher tout ce qui lui manque. La Hollande est la bourse commune de l'Europe. Les Hollandais ont tant fait par leur industrie, qu'ils en ont obtenu tout ce qu'exigent les besoins de la vie, et cela en dépit des quatre éléments. C'est là qu'on voit à chaque pas l'art aux prises avec la nature, et l'art toujours victorieux. La richesse y est sans vanité, la liberté sans insolence, la mal-tôte sans vexation, et l'impôt sans misère.

L'habitant du plat pays, ou le paysan, a le maintien assuré et sérieux, il porte sa tête droite, il vous regarde fixement; sa maison, les entours de sa maison, ses dedans, son vêtement, indiquent l'aisance et le goût de la propreté. On présume facilement qu'il peut, sans fâcheuses conséquences, s'enrichir et montrer sa richesse.

---

# LE CITOYEN ET L'ARTISAN

OU

DE LA BOURGEOISIE, DES CORPORATIONS, DES MANUFACTURES  
ET DES OUVRIERS.

---

Les étrangers ne sont ni reçus bourgeois, ni admis dans les corporations sans avoir fait preuve de bonnes mœurs pendant quatre ans, ou sans donner caution. Puisqu'il y a des corporations pour exercer un métier, il faut y être agrégé; mais les droits de maîtrise sont très-modiques.

On travaille tous les jours de la semaine, excepté, je crois, le dimanche; il y a peu de fêtes.

Ce n'est pas le droit de maîtrise, c'est le droit de bourgeoisie qui coûte. Il y a pour chaque métier un tribunal qui ne juge de rien, mais qu'on paye. Ce tribut s'appelle le *guelder*; celui des imprimeurs et des libraires est d'un florin par an. Le *guelder* perçu, les juges s'en vont à Leizendam, à peu près la moitié du chemin de La Haye à Leyde, manger le *waterfisch*: le *waterfisch* est une espèce de petite perche ferme, délicate et cuite, qu'on vous sert à la nage dans un grand vaisseau de terre rempli d'eau tiède et de feuilles de persil; on les sert avec des tartines de pain blanc et de pain noir entre lesquelles il y a d'excellent beurre.

## MANUFACTURES.

Il y a des manufactures de draps, de toutes espèces de porcelaine, de faïence et de verre; des moulins pour tous les

ouvrages qui peuvent s'exécuter par le moyen de ces machines, comme papiers, planches, huiles, etc. Qui n'a pas entendu parler des toiles de Frise et des blanchisseries de Harlem? une pièce de toile de soixante-quinze aunes de longueur, qui avait été faite dans le pays, et qui ne pesait que trois livres, fut vendue en Espagne 9 ducats l'aune; une autre de même qualité fut payée en France 14 florins l'aune.

La Zélande produit beaucoup de garance; il y a des raffineries de sucre et de sel; on y sublime le soufre en grand; on y travaille le borax; on y engraisse des bestiaux sans nombre; on y fabrique des vaisseaux pour tous les peuples maritimes. Les manufactures de galon, de gaze, etc., de Cambrai, y sont établies; on ourdit dans l'Over-Issel du linge damassé, des toiles de coton, des indiennes et toutes sortes de basins. Les ouvriers vont à l'utile et au solide. Les modes en étoffes, en meubles, en équipages, en ajustements, changent peu.

La main-d'œuvre est chère. Les ouvriers sont payés à la journée, partant ils travaillent le moins, pour gagner le plus qu'ils peuvent. Ils vous feront attendre longtemps l'ouvrage que vous leur commanderez; les salaires sont donc au-dessus de la proportion des besoins, et forts, relativement à la dépense nécessaire et journalière. Ajoutez qu'ils sont économes et amis du repos; le salaire d'un manœuvre est de 10 à 15 sous: celui d'un domestique de louage, de 25 à 30 sous.

Les libraires sont peu instruits, mais ils ont de l'esprit, du discernement, de la ruse et de l'activité. La faculté de la contrefaçon fait tomber la librairie. Souvent le débitant est forcé de céder à ses confrères à bas pris, même à perte et sans argent, des exemplaires d'un livre nouveau. Les libraires honnêtes ne font aucune entreprise sérieuse sans frayeur. Les brochures du jour, les libelles même, s'impriment librement. On a fait jusqu'à quatre éditions d'un libelle contre le stat-houdérat.

Le contrôleur général Terray a fait deux mauvaises opérations entre beaucoup d'autres. Lorsqu'il imposa les livres, il anéantit les échanges, et invita le libraire hollandais à contrefaire nos bons ouvrages. Lorsqu'il imposa le papier, celui qu'on fabrique en Auvergne s'élevant au prix du papier qui se fabrique en Hollande, les Allemands donnèrent la préférence à celui-



ci ; aussi le nombre de nos papeteries est-il le même, et celui des papeteries hollandaises s'est-il considérablement augmenté.

La première fois qu'on me parla de la nonchalance de l'ouvrier hollandais, du moins à La Haye, je crus qu'on m'avait fait un conte, jusqu'à ce qu'il fût question de remplacer un carreau dans une cuisine. Je dis ce que j'ai vu : ils arrivèrent trois, l'un portant le carreau, un autre le plâtre, et le troisième la truelle et le marteau ; d'abord ils chargèrent et allumèrent leurs pipes, puis ils regardèrent à leur besogne. Il manquait du sable, l'un des trois en alla chercher ; cependant ses camarades, étendus à terre, fumèrent leurs pipes. Le sable arrivé et jeté dans un coin, tous s'en allèrent boire le genièvre. Les voilà revenus. Ils se mettent en besogne, et la matinée se passe à sceller un carreau. Il est vrai que cela s'est fait chez un grand seigneur, et que ces fainéants-là étaient payés à la journée.

---

# L'HABITANT DU PAYS

ou

## DES MOEURS.

---

Il n'y a point de lois somptuaires en Hollande. Il y a des lois contre l'usure; mais là, comme partout ailleurs, l'usurier les élude par la teneur de son contrat.

L'intérêt des contrats à charge à l'État a été réduit, mais il est bien payé. L'intérêt légal de l'argent entre particuliers est de trois à quatre pour cent. Tout le monde lit, tout le monde est instruit des affaires publiques.

Comme il n'y a point ici de droit de primogéniture, et que tout est partagé à la mort d'un père, d'un parent qui a plusieurs héritiers, il ne restera pas en Hollande un seul tableau, pas une grande bibliothèque, pas une collection d'estampes ou d'histoire naturelle, du moins dans la possession des particuliers. Cependant le stathouder obtenant la préférence aux ventes, c'est dans son palais que se réuniront à demeure les débris des amas de tant de choses précieuses en tout genre. Lorsqu'on sera curieux de peinture, on n'en trouvera plus que dans les édifices publics et dans les temples.

Les habitants des Provinces-Unies sont assez généralement bien faits, grands de taille et replets, comme tous les animaux habitant des vallées et des lieux marécageux; ils ont le teint blanc, les cheveux blonds, les yeux bleus, de belles couleurs, de la beauté, du moins jusqu'à l'âge de puberté; passé dix-sept à dix-huit ans, tous ces agréments se perdent. Les belles

dents y sont rares ; c'est un effet ou de l'atmosphère, ou des aliments, ou de l'habitude de fumer. L'intervalle de la jeunesse à l'âge viril est court.

Ils sont modestes dans leurs vêtements, et frugals dans leur manière de vivre, économes, compatissants, laborieux, braves, patients dans les travaux, industrieux, opiniâtres dans leurs projets, habiles navigateurs, grands commerçants, entreprenants, aventureux dans leurs voyages de mer, et très-jaloux de leurs privilèges et libertés. Ils sont francs, brusques et durs ; certainement ils n'ont rien de notre politesse ; cependant il n'est pas rare d'y trouver une sorte d'affabilité. Ils se prêtent sans peine à la curiosité des étrangers ; l'entrée de leurs cabinets de peinture est facile, ils vous ouvrent sans réserve leurs portefeuilles d'estampes.

A Leyde, chez M. Hope, nous commençâmes, avant que de parcourir son immense collection de Rembrandt, par boire d'excellent vin du Cap, et nous terminâmes la séance par de la limonade.

Les femmes y sont grandes, atteignent promptement leur accroissement, et sont fécondes et nubiles d'aussi bonne heure qu'en France. Elles cessent communément d'avoir des enfants à l'âge de quarante ans. Elles sont sujettes aux fausses couches, moins celles du peuple que des grands ; les grossesses heureuses et les couches faciles sont deux récompenses du travail. Elles sont belles, si l'on peut l'être avec des gorges et des fesses énormes ; elles ont beaucoup d'embonpoint, de vilaines dents, des chairs molles ; telles on les voit dans les tableaux de Rubens, telles elles sont dans les maisons <sup>1</sup>. Elles sont blanches de teint, elles ont la démarche contrainte, elles se penchent trop en devant ; elles n'ont ni vivacité, ni gaieté ; elles sont modestes et vertueuses, ménagères, trop économes ; elles veillent à ce que leurs maisons soient tenues avec une extrême propreté ; elles aiment leurs maris brutaux, en sont aimées, les dominant dans le domestique, et règnent chez elles.

Les mariages sont communs ; il y a peu de célibataires. L'intérêt des pères diffère l'établissement des enfants. Les for-

1. Les beautés flamandes, dit M. Dubucq, ne sont que du beurre organisé. (Diderot).

tunes par le mariage sont rares; une fille riche veut un riche époux, et le garçon riche veut une femme opulente.

La corruption des mœurs fait des progrès; elle marche d'un même pas avec le luxe et la richesse, elle s'accélère par deux causes, un commerce habituel avec l'étranger, et le séjour des militaires; la beauté, les talents, l'éducation, la sagesse d'une fille, ne lui servent de rien, c'est l'argent qui répare le manque de ces qualités. Les vertus qui recommanderaient un jeune homme ne lui seraient guère plus utiles. Voulez-vous attacher les regards, soyez riche. Voulez-vous être préféré à un jeune homme riche, soyez encore plus riche. Il est rare qu'on marie les filles avant vingt-cinq ans. La jeune épouse, le jour de ses noccs, reçoit un présent avec une partie de son ameublement. Le présent est d'usage parmi les gens opulents; l'ameublement se fait, parmi les gens du commun, aux dépens des tantes, des cousines, des parents et des amis qui ont assisté aux noccs, où il ne se trouve pas plus d'invités d'un sexe que de l'autre. Les filles, même riches, ne se marient pas aussi facilement qu'en France; les pères défontent, le plus tard qu'ils peuvent, leurs tonnes d'or.

Presque toutes les femmes y étant sages, il y a peu d'hommes dérangés et de mauvais ménages. L'intérêt, le travail, l'amour du gain, l'assiduité aux affaires et le goût du commerce amortissent les passions; une femme m'a dit qu'il y avait beaucoup d'insolents, mais presque point d'amoureux. Le libertinage vague des hommes mariés est sévèrement puni. Il en a coûté 200 ducats à Pinto.

Une fille, soit majeure, soit mineure, peut enlever son amant; l'enlèvement de l'amant est présumé, si c'est la fille qui l'est allé chercher. La vertu des filles du peuple est suspecte. Elles remplissent pêle-mêle de longs chariots avec de jeunes garçons de leur âge, et tout cela s'en va, sans aucuns surveillants, au bal, à la kermesse, à une réjouissance publique. Ces filles galantes deviennent des femmes sages: au sortir du temple, elles ne reconnaissent plus celui à qui elles se sont livrées; cependant ces maris, auxquels elles gardent fidélité, sont quelquefois joueurs, crapuleux, libertins, et, qui pis est, très-maussades.

J'ai vu beaucoup de jolis enfants, peu de beaux hommes,

et presque point de bien belles femmes. Je crois que le caractère national de la figure s'allie difficilement avec la légèreté, l'élégance et la noblesse.

On enferme les filles pour cause de libertinage; c'est le magistrat ou la police qui les châtie. S'il arrive que les parents se laissent fléchir et demandent à les retirer, il faut payer leur pension, et donner caution de leur meilleure conduite pour l'avenir. S'il n'y a guère plus de mœurs à Amsterdam qu'à Paris, il n'en est pas ainsi dans les autres villes; une fille notée serait forcée de sortir de Saardam.

Je ne suis point entré dans le musico, je sais seulement que les honnêtes gens des deux sexes ne se font pas scrupule de s'y laisser conduire par la curiosité; que c'est un lieu où toutes les courtisanes se donnent en spectacle; que les matelots y fument, qu'ils y dansent; qu'il ne s'y commet rien d'indécent; que c'est là que les parties s'arrangent, et que le reste se passe ailleurs.

Les temps de neiges et de glaces sont le carnaval de la Hollande; les rivières et les canaux sont couverts de patineurs et de patineuses. C'est en patinant que le paysan apporte à la ville ses denrées, les paysannes en font autant, et cette manière d'aller est très-rapide.

La kermesse ou fête de paroisse rassemble un grand concours d'hommes et de femmes qui boivent, qui chantent et qui dansent; les kermesses sont telles aujourd'hui qu'on les voit dans les tableaux de *Teniers*; je jure sur mon âme de n'y avoir pas vu une femme qui ne fût à peu près hideuse; le peintre a fait choix des plus belles ou des moins laides; qu'on juge des autres!

Il m'a paru que sans les affaires qui rapprochent les Hollandais, il n'y aurait presque aucune société entre eux, tant ils se fréquentent peu.

On m'a assuré qu'on avait longtemps célébré dans la seigneurie de Warmonde des espèces de saturnales, une fête pendant laquelle les valets devenaient maîtres et les maîtres valets. Ceux-ci, magnifiquement vêtus, étaient servis par le seigneur et par la dame, couverts des vêtements les plus simples. Le lendemain chacun rentrait dans son état, et reprenait ses fonctions.

Je lis ici sur mes notes que les honnêtes femmes sont mal-

heureuses, et qu'elles sont durement et grossièrement traitées par des maris sordides, qui regardent à tout. Il me semble avoir dit le contraire ailleurs; ai-je pris un fait particulier pour les mœurs générales? ou ai-je jugé des mœurs générales par quelques faits particuliers? Je l'ignore. Je lis que les pères sont idolâtres de leurs enfants ingrats; que s'il se présente une entreprise lucrative, et que l'enfant puisse l'enlever à son père, il n'y manque pas, et que le père en rit. Cela est-il vrai? cela est-il faux? je n'en sais rien: il faudrait que l'amour de l'or eût singulièrement altéré les idées de l'honnêteté, de la reconnaissance, de la dignité, de la droiture dans l'un et l'autre.

#### DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Toutes les productions du pays payent, mais la taxe des étrangères est plus forte. Il faut mettre au nombre de celles-ci les marchandises ou denrées qui passent d'une province-unie dans une autre. Les impôts sont multipliés et considérables, mais plus dans la province de la Hollande que dans les six autres. Tout cependant se tient de niveau par le commerce, l'émulation et l'activité des habitants. L'impôt sur le blé est de 3 florins 18 sous par sac pesant de cent quatre-vingts à cent quatre-vingt-quatre livres; l'intérêt légal de l'argent est de 2 et demi à 4 pour 100; les obligations sur le pays étant chargées de 4 et demi pour 100, elles portent cet intérêt et se vendent de 3 à 4 pour 100 au delà de leur valeur intrinsèque.

Les légumes sont à très-bon marché; les poissons, turbots, soles, plies, merlans, éperlans, saumons, cabélieux, harengs, sont presque pour rien. Les maquereaux, les rougets sont rejetés à l'eau et méprisés.

C'est le prince de Galitzin, à présent ambassadeur de Russie à La Haye, qui leur a appris à manger le maquereau, qu'ils regardaient comme un aliment malsain.

Le poisson d'eau douce est abondant et à très-bon marché. Il n'y a point d'impôt sur le poisson. On a vingt-cinq œufs pour 8 à 10 sous. Avant la mortalité des bestiaux, le beurre se vendait 5 sous, à présent il en vaut 6; dans un intervalle de huit ans il a passé jusqu'à 8 sous. Le fromage de Hollande se vend en détail 4 sous la livre; la pinte de lait 4 sou et demi; en

l'hiver le prix est de 2 liards de plus. La farine 2 sous et demi la livre; le pain noir ou de seigle 2 sous; le magistrat veille à ce que ce pain et la pomme de terre soient à bon marché. L'orge perlé 2 sous; le tabac à fumer, depuis 4 sous jusqu'à 4 florins; le vin depuis 7 sous jusqu'à 40 sous.

Une barrique de vin, de France ou d'ailleurs, est imposée à 26 ou 27 florins, ou même plus, selon sa contenance. Vous avertissez le taxateur; il se transporte chez le boucher, chez le particulier qui reçoit le vin; ceux-ci payent, et on leur délivre une permission de tirer et d'enlever le vin.

La fraude des impôts est à la poursuite du bailli; il y veille, lui et ses archers, d'autant plus exactement que l'amende arbitraire est à son profit.

Il y a pour un domestique mâle ou femelle 7 florins de taxe; pour deux 19 florins; pour trois 30 florins; pour quatre 43 florins 16 sous; pour cinq 60 florins; au delà de cinq domestiques on ne paye rien de plus.

Il y a des droits sur le thé et sur le café. Un particulier qui a 800 florins de revenu paye 4 florins par an; celui qui affirme qu'il n'use ni thé, ni café, ne paye rien.

L'aune de toile, dont celle de France fait sept quarts, vaut depuis 6 sous jusqu'à 10 florins. La toile à chemise coûte 1 florin l'aune; vingt-huit aunes suffisent pour six chemises d'homme.

Comme il fait ici plus froid que chaud, on y porte communément des chemises moyennement fines: les toiles fines sortent du pays.

Les terres sont divisées par morges; la morge est autant qu'un homme peut en faucher en un jour: elles se louent, dix cents verges, depuis 8 jusqu'à 100 florins, selon la fertilité et la proximité des villes.

Les maisons payent deux fois et demi le douzième de la location; celles qui ne sont pas louées ne payent rien: la taxe de celles dont le prix est diminué par accident est réductible sur requête. Les maisons de plaisance, celles de village, suivent la même taxe. Les maisons de paysans ou métairies isolées qui ne tiennent point aux villages ne payent rien.

On n'admet dans le commerce que l'or et l'argent de France ou d'Angleterre.

La livre est de 16 onces : 100 livres d'Amsterdam donnent 105 livres de Paris ; 63 onces, poids de marc, donnent 64 onces.

Le stathouder a des sept provinces, comme stathouder, capitaine-général et amiral, 250,000 florins.

Le duc, comme feld-maréchal, gouverneur de place, propriétaire de deux régiments, 80,000 florins.

Le trésorier général est payé selon les dépenses : sa place rend environ 20,000 florins.

Le receveur général tire de sa place et de sa coterie 20,000 florins.

Le greffier des États, qui est, à proprement parler, le ministre des affaires étrangères, a 60,000 florins d'honoraire.

Les appointements de ces trois dernières places sont fixés par une délibération qu'on tient secrète.

#### DÉPENSE D'UNE MAISON PARTICULIÈRE.

Une maison située dans un quartier assez écarté, ayant au premier trois chambres et une cuisine ; au second trois chambres et un cabinet ; au troisième un grenier et quelques logements de domestiques ; une cave proportionnée au reste de la maison, paye de location 400 florins par an en deux termes : l'un au mois de mai, l'autre au mois de novembre.

Le ménage consiste en une femme et trois enfants en bas âge.

Pour domestiques il y a trois femmes et un laquais.

#### DÉPENSES ANNUELLES.

Loyer de la maison. . . . .	400 fl.	
Chauffage, tourbe, bois, charbons . . . . .	200	
Impôt sur le thé, café, à 4 florins par domestique	16	
Impôt, à 9 florins par tête, pour les quatre domestiques. . . . .	36	
Autre impôt que la maîtresse de la maison ne peut m'expliquer. . . . .	7	17
Étrennes et charités indispensables . . . . .	20	
	<hr/>	
	679	17
	<hr/>	



## DÉPENSE DU MOIS.

La viande, un jour portant l'autre, par accord, à 4 sous la livre, pour tout le ménage. . . . .	20 fl.	
Pain blanc et brun. . . . .	12	
Beurre. . . . .	15	
Épices. . . . .	6	
Lait. . . . .	3	
Déjeuners des domestiques en thé. . . . .	2	
Déjeuners de la dame en chocolat. . . . .	3	
Pour le vin. . . . .	5	
La bière avec l'impôt. . . . .	2	
Le savon. . . . .	2	
Quelques menues dépenses. . . . .	10	
	<hr/>	
Dépense du mois . . . . .	80	
	<hr/>	
Dépense des douze mois . . . . .	960	
Dépenses annuelles. . . . .	679	17
	<hr/>	
Total. . . . .	1639	17
	<hr/>	

Il ne manque à ces minutieux détails que d'avoir été faits à Rome il y a deux mille ans, pour être lus avec intérêt.

## DOMESTIQUES.

Un homme qui sert est gagé depuis 50 jusqu'à 80 florins; une femme depuis 40 jusqu'à 60 florins. Ils ont des étrennes et nombre d'autres profits. Les domestiques naturels sont rarement fidèles; on recherche les domestiques suisses des deux sexes.

Un maître qui frappe son domestique est mis à l'amende. Tout esclave qui a mis le pied en Hollande y devient libre.

Le nombre des indigents qui viennent chercher fortune dans le pays est grand.

Les régents aiment à avancer leurs gens. Lorsqu'ils en ont été satisfaits pendant un certain temps, ils les marient et les placent dans des emplois qui leur procurent une vie commode. Des domestiques très-intelligents sont quelquefois parvenus à de grandes places. On en a vu siéger aux états généraux à côté et même devant leurs maîtres.

## LIQUEURS SPIRITUEUSES.

L'usage des liqueurs spiritueuses est commun dans les pays fort chauds; apparemment qu'elles servent là à ranimer la machine accablée, à figer les fluides animaux, et à en retarder la transpiration. Le même usage est aussi commun dans les pays très-froids; apparemment qu'elles servent ici à réchauffer la machine engourdie, et à donner du ton à l'estomac et aux intestins.

Je sais, par expérience, que la sensation juge mal ce froid perfide qui semble n'effleurer que la peau, qui pénètre jusqu'aux os, et dont l'action passe insensiblement aux principes nécessaires à la vie. Ce n'est pas la seule affection qui, brusquement excitée, causerait des douleurs inouïes, et qui, faite peu à peu, conduit à une mort qui a même sa douceur: c'est un véritable sommeil. La mort passe dans l'animal comme la vie en sort, et la vie en sort comme elle s'y est introduite.

Il y a à La Haye cinq moulins à blé; le pays est venteux: celui de l'ouest a quatre étages d'appartements, le moulin est au-dessus de ces étages; il y a quatre meules. Il a 101 pieds de haut, et 44 dans œuvre; on y moule jusqu'à quatorze ou quinze cents sacs par jour; le sac pèse cent quatre-vingts livres. On paye 6 sous pour le sac de seigle, ou l'on donne deux livres de farine; on paye 8 sous pour le sac de blé, ou l'on donne deux livres de farine. L'édifice coûte, de construction, 40,000 florins. Il a huit pieds de fondements, sans compter le pilotis; les caves sont au-dessous du rez-de-chaussée; on moule plus de cinq sacs de blé par heure quand le vent est bon, et dix-huit à vingt sacs de seigle.

Le gruau paye d'impôts 7 sous du pays par sac. Il y a un seul moulin pour le gruau, il va par des chevaux.

Un panier de mouches à miel donne depuis vingt jusqu'à vingt-huit livres de cire et de miel ensemble, et jette deux ou trois essaims. Le panier vaut 1 ducat.

Le pain est un luxe en Hollande. Il y varie de prix.

Il n'y a point de monopoles; la puissance d'une multitude de particuliers s'y oppose. On y mange peu de pain. Le prix de la viande y est presque fixe.

M. l'abbé Galiani, dans ses discours sur le prix du grain, prouve qu'il devait peu hausser ou baisser en Hollande, parce

que la disette n'était jamais universelle, et que le Hollandais allait chercher l'abondance où elle était; mais il arrive quelquefois qu'elle est à une grande distance, et que le commerçant en blé n'apporte pas toujours sa denrée, mais la laisse dans les lieux où il espère en tirer meilleur parti. Le commerçant est un mauvais patriote; il laissera mourir de faim ses concitoyens pour gagner 1 sou de plus.

Un adulte qui a bon appétit vit de pommes de terre; et depuis le commencement de l'été jusqu'au printemps, il en consomme douze cents livres.

Le sac de seigle ne paye d'imposition que la moitié du sac de blé, 2 florins.

Il y a un moulin qui jouit du privilège de moudre l'orge, le blé noir, le pautre et le seigle pour les bestiaux. Il n'y a aucune imposition sur ces moutures; mais, pour prévenir les fraudes, on mêle sur chaque sac de grain réduit en farine dix livres de sable fin de la mer... Je n'entends pas trop cela.

Rien de plus appétissant que les boucheries; la beauté des viandes invite à manger, la netteté des étaux à s'asseoir; il n'y a ni sang, ni os, ni ordures, ni odeur.

La bière est mauvaise à mon goût, à moins qu'elle ne soit d'Angleterre; celle-ci est blanchâtre, agréable, légère et très-capiteuse.

On prendrait la maison de campagne d'un particulier pour la demeure d'un prince.

Les cafés sont très-simples; aucune femme n'y préside; il n'y a point de comptoirs, point de tables de marbre, point de glaces, point de lustres.

Les voitures sont hautes et légères, parce que le pays est sablonneux, et qu'une voiture lourde exigerait plusieurs chevaux pour la tirer des profondes ornières qu'elle creuserait.

Les femmes riches ne dédaignent pas les soins domestiques; elles sont les premières intendantes de leurs maisons.

Une grisette avec tous ses attraits, une courtisane avec tout son manège, ne s'élèvent pas au-dessus de leur condition: on louera la sagesse de l'une, on jouira des complaisances de l'autre; mais elles ne feront pas une grande fortune. Une mère instruit sa fille des devoirs domestiques, et de l'usage du monde qu'elle doit fréquenter.

Une suite de la netteté hollandaise, c'est que le nombre des domestiques femmes y est plus grand que celui des domestiques hommes. La propreté du Hollandais se remarque jusque sur ses vaisseaux.

On a ici la passion du beau linge.

A table, après la santé du maître et de la maîtresse, on boit à celle de tous les convives, des amis absents, des parents, des maîtresses, à la prospérité de la république, au succès du commerce et des armes, si la république est en guerre. Les santés se terminent par le verre d'amitié à rouge bord; c'est celui qu'on salue avec le plus de plaisir : malgré la division des intérêts, il y a des amis.

Ils font régulièrement leurs quatre repas : le matin, c'est le café ; entre une heure et deux, c'est le dîner ; sur les cinq à six heures du soir, c'est le thé ; on soupe à neuf heures. On n'y connaît guère de vins français que le bourgogne, qu'on boit pur dans les maisons riches. On a du vin du Rhin de cinquante, de soixante et même de cent ans. Les grands-pères font en vin du Rhin les provisions des petits-fils de leurs enfants. Ils aiment la table ; aux naissances, aux baptêmes, aux sevrages d'enfants, aux accords, aux fiançailles, aux noces, aux couches, au départ pour voyage, au retour, ce sont autant de fêtes domestiques surajoutées aux réjouissances publiques.

Bien qu'économe, le Hollandais ne se refuse point au plaisir de la vie. Depuis le plus simple artisan jusqu'au plus riche négociant, chacun compte avec soi-même, et sait ce qu'il peut sacrifier aux dépenses accidentelles du courant de l'année.

Les diamants chez les dames, les boucles, les couteaux, les ciseaux, les chaînes d'or, les bagues, les anneaux qu'on voit aux doigts des bourgeoises, et même des paysannes, prouvent la richesse du pays. Les femmes portent encore, pendues à leur côté, des bourses semblables à l'ancienne escarcelle des Français, garnies de cercles à ressort et de crochets d'argent.

Les Westphaliens sont en Hollande ce que les Savoyards sont en France. Il y en a au moins trente mille dans la seule province de Hollande ; ils sont laborieux, fidèles et avarés ; ils vivent de pain et d'eau avec un peu de lard de leur pays ; ils vaquent à toutes sortes de travaux, mais surtout à la récolte des

foins, considérable dans un pays de prairie. Leurs femmes sont attachées aux maisons de campagne, où elles s'occupent du jardinage; ils accumulent leurs petits gains: ils sont sortis de leur contrée avec rien, et ils y portent tous les ans quelque argent.

---

# LE SAVANT ET L'ARTISTE

OU

DE L'ÉDUCATION, DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES  
ET DES BEAUX-ARTS

---

Il n'y a point de collèges publics pour les humanités. Des maîtres de pension donnent les premiers principes des langues grecque et latine. Au sortir de ces écoles, la plupart des enfants sont envoyés, sur leur bonne foi, achever leurs études dans une université. Il y a peu de précepteurs ou de gouverneurs. Les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe possèdent les langues étrangères.

La langue hollandaise est la flamande, un des dialectes de l'allemand ; elle a un si grand nombre de mots communs avec l'anglais, qu'en passant par les rues j'entendais presque toutes les enseignes. On la parle diversement dans chaque province, et même dans chaque ville. La prononciation m'en a paru dure ; elle est abondante ; elle a des diminutifs : ceux d'entre les Hollandais qui ont du talent écrivent en latin. Dès le commencement, le génie s'est tourné vers le commerce, et l'on s'est plus occupé à amasser de l'argent qu'à cultiver les lettres, dont les progrès sont presque incompatibles avec l'esprit mercantile.

Les libraires de Hollande impriment tout ce qu'on leur présente, mais ne donnent pas d'argent.

Depuis le temps que nous persévérons dans notre absurde intolérance, s'ils s'étaient avisés d'attacher un prix raisonnable aux manuscrits, ceux d'entre nous qui pensent avec quelque

hardiesse seraient allés travailler où ils ont envoyé leurs ouvrages.

L'école de Leyde a eu la plus grande célébrité sous les Vitriarius, les Abbinis, les Muschenbroeck, les Boerhaave; on y venait de toutes les contrées de l'Europe.

On entretient en Hollande cinq universités; il y a des écoles jusque dans les moindres villages. L'éducation des enfants y est soignée. Ils savent tous lire, écrire et chiffrer; ils ne vont jamais sans un crayon et des tablettes; les papiers publics sont sans cesse entre leurs mains; ils sont instruits des intérêts de la république, de son histoire, de leurs privilèges, de leurs libertés, et parlent très-librement de la régence.

On compte parmi leurs hommes illustres dans les sciences : Junius, élève d'Alciat, fameux jurisconsulte; Golzius, célèbre antiquaire, qui naquit à Amsterdam; Juste Lipse; David Leleu, de Wilchemfort, qui fut versé dans la philosophie, le droit, les langues orientales, et qui entreprit deux voyages au Levant pour s'y perfectionner; Huyghens, qu'il suffit de nommer; Gilbert Cuper, littérateur et critique; Van der Meulen, jurisconsulte et commentateur de Grotius; Hennius, médecin; Golius, professeur en arabe à Leyde; Bantius, savant en grec et habile médecin; Daniel Heinsius, professeur en grec et en latin, qui fut conseiller d'État du roi de Suède et historiographe, que la république de Venise créa chevalier de Saint-Marc, et dont le fils, grand pensionnaire, fut aussi grand poète latin; Érasme, dont la maison subsiste toujours à Rotterdam, où le magistrat veille à sa conservation; Adrien Junius, qui fut médecin, géographe, historien, et qu'on nomme le phénix de la Hollande; Petrus Cornelius, que notre de Thou appelle le prince des historiens; Douza, grand capitaine, qu'on en regarde comme le Varron; Paul Merula, qui professa l'histoire à Leyde; les Vossius, entre lesquels Jean eut neuf enfants, qui possédèrent différentes langues, et Isaac, qui fut honoré des bienfaits de Louis XIV; Marcus Zuerius Boxhornius, qui fut le Cicéron hollandais, et qui professa à dix-sept ans, à Leyde, les belles-lettres et l'éloquence; le capitaine Pyndius, qui écrivit l'histoire avec succès; Thysius, qui fut professeur à Leyde, et le Tite-Live du pays. A ces grands noms, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres.

Anne-Marie Schuerman, d'Utrecht, posséda familièrement le grec, le latin, le français l'allemand, l'italien, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen ; elle a écrit en sept langues. Elle fut versée dans la philosophie, la théologie et les mathématiques ; on admire ses ouvrages en peinture, ses miniatures, ses enluminures, ses gravures au diamant sur le verre et au burin sur le cuivre.

Je n'omettrai ni Salengre, dont on a trois volumes *in-folio* de supplément au *Trésor des Antiquités romaines*, ni Troost, qui inventa le pastel, ni tous les professeurs de l'école de Leyde, Hesmand, Raw, S'Gravesende, Gronovius et Périzonius. La Haye a eu son Meerman, jurisconsulte et géomètre : Amsterdam se vantait il y a dix ans de son Vandendam, qui, d'artisan, devint mathématicien, philosophe, professeur public, et dont on estime les dissertations philosophiques.

J'ai appris en Hollande que le fameux Euler avait composé cent quarante volumes, et que sa femme, fille de Léti, avait une grande part à ses journaux. C'est à une femme, mademoiselle de Neuville, que la Hollande doit une traduction hollandaise de nos meilleures tragédies. C'est à une autre femme, mademoiselle Blokeusen, qu'on doit des poésies hollandaises qui lui ont fait un nom.

La Hollande a de nos jours Allaman, son physicien ; Runkenius, excellent littérateur, et un célèbre professeur en droit public, dont le nom ne me revient pas. Les traductions hollandaises d'ouvrages sérieux et solides sont sans nombre.

La nation est superstitieuse, ennemie de la philosophie et de la liberté de penser en matière de religion ; cependant on ne persécute personne. Le matérialisme y est en horreur, mais il y vit en paix. La distribution des livres impies y est plus difficile qu'en France, et les incrédules plus rares et plus haïs.

Les *Elzeviers* du bon temps, les *Vartiorum* n'y sont pas communs ; on paye un *Joannes Bonus*<sup>1</sup>, lettre ronde, au moins 12 francs quand on le trouve.

Il y a dans la bibliothèque de Meerman fils, à La Haye, qui

1. C'est-à-dire l'Horace, avec les notes de Bond. En latin on dit aussi *Joannes Bond* : pour le latiniser il faudrait *Bondus* ou *Bondius*, et non pas *Bonus*. (Br.)



a acheté les livres des Jésuites, un *Arctæus, de Methodo secandi calculum*, m<sup>ss</sup>.; *opus circiter 20 pages, in-folio, græce.*

Un *Ruphus Ephesius, de morbis popularibus*; *circa 30 pages in-folio, m<sup>ss</sup>, græce.*

Un *Alexandri Tralliani lib. XIV, de morbis endemicis*; *circa 13 pages in-folio, græce m<sup>ss</sup>.*

Ces ouvrages n'ont pas encore paru. Je ne sais si nous avons des *Aristotelis medicinalia*; le manuscrit en existe aussi chez Meerman.

#### COMÉDIE.

Les acteurs ont des métiers, et font quelque commerce. Les actrices sont médiocrement vêtues, et sont honnêtes. Une comédienne honnête refuserait de jouer avec une dissolue; cependant on les entend souvent débiter des propos contraires à la pudeur, à la religion, à la saine politique et aux bonnes mœurs.

Les pièces faites pour le peuple, qu'il faut amuser, sont ordurières : attendez-vous à ces vices dans toutes les démocraties; vous y trouverez Aristophane avec sa grossièreté, mais sans son génie.

Les comédiens sont dans l'église comme les autres fidèles; mais leur profession n'en est pas plus considérée; il y a la même rivalité qu'ici entre le prédicateur dans la chaire et le prédicateur sur les planches.

Tous les ans on joue une pièce contre la tyrannie espagnole, et une autre pièce contre l'esprit de faction : on en donne cinq à six représentations de suite.

#### CONCERT.

Le concert auquel j'ai assisté était composé d'un premier chanteur; il avait peu de voix, mais il l'avait agréable, douce et de goût; d'un second chanteur, qui n'était ni bien bon ni bien mauvais, et de deux chanteuses qui chantaient juste et avec légèreté.

L'orchestre était excellent, et la musique italienne.

## PEINTURE.

On connaît suffisamment les grands maîtres de l'école hollandaise. Ne serait-ce pas l'esprit de commerce qui a rétréci la tête de ces hommes merveilleux ? Quelque habiles qu'aient été les peintres hollandais, ils se sont rarement élevés à la pureté du goût et à la grandeur des idées et du caractère.

## SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

Ils n'ont excellé ni dans la sculpture, ni dans l'architecture. La plupart de leurs morceaux de sculpture sont mauvais, et il est rare d'y être arrêté par un bâtiment somptueux, même en briques ; je n'assurerai pourtant pas qu'il n'y en ait point.

S'ils n'ont point eu de sculpteurs, c'est qu'ils ont manqué de goût. Cet art sévère ne s'est accommodé ni de leurs magots, ni de leur imitation rigoureuse de toutes les natures. Il n'y a plus de peintres, parce que la peinture n'y est ni protégée ni cultivée, et que les beaux-arts, qui mènent si rarement à la fortune, n'y sont pas considérés.

Ils ont la folie des estampes ; un griffonnage de Rembrandt sera poussé dans une vente jusqu'à 3,600 florins.

Dans l'immensité de l'œuvre de Rembrandt, que j'ai parcouru, j'ai remarqué sept à huit morceaux dignes de Raphaël. Ne manquez pas de voir son *Ecce Homo* et sa *Résurrection du Lazare*.

Il existait encore, il n'y a pas longtemps, à Anvers, un nommé Overlaet qui copiait les tableaux de Teniers, à la plume ; mais si correctement, si curieusement, qu'on aurait pris aisément ses dessins pour d'excellentes gravures. On dit que pour le faire travailler il fallait placer à côté de son papier un broc d'eau-de-vie, et qu'il ne faisait jamais mieux que quand il était ivre. J'avais possédé de sa main un portrait de Rubens, je voulus avoir un morceau composé ; mais le brocanteur m'en demanda presque le prix d'un tableau.

## DE LA RELIGION.

La religion réformée est la dominante dans toutes les Pro-

vinces-Unies. Il n'y a que ceux qui la professent publiquement qui soient admis à l'administration et aux emplois civils. Le militaire peut être de la religion qui lui plaît. Les catholiques romains sont tolérés; leur pasteur paye par an une certaine somme au bailli pour la liberté de l'église. Il n'y a point absolument de jésuites. On y voit d'assez bon œil les jansénistes, moins dévoués à la cour de Rome. Les catholiques romains jouissent des mêmes droits que les protestants devant les tribunaux de la justice pour les affaires. Les impôts et le commerce, tous les postes militaires leur sont ouverts, excepté celui de généralissime; ils sont médecins, avocats, et exercent toutes les autres professions. Ils forment un tiers des habitants du pays. Ils testent, ils héritent, ils payent les taxes communes et les payent volontiers; il ne leur est jamais arrivé de troubler la république ni de déceler aucun penchant à la révolte, même pendant les guerres, soit avec l'Espagne, soit avec la France.

Les arminiens sont soufferts; leur église n'a ni tour ni cloches. Les luthériens ont des temples pareils à ceux des arminiens. Les anabaptistes sont tolérés; leurs églises ressemblent à des chapelles particulières. Les quakers, en petit nombre, s'assemblent dans une chambre, où ils se livrent tout à leur aise à leur pieux enthousiasme; le magistrat use de connivence avec eux. Les Grecs et d'autres chrétiens orientaux ont aussi le libre exercice de leur religion, et se réunissent dans des chapelles.

Quoique les luthériens professent publiquement leur religion, ils n'ont point d'église isolée; leur temple est compris entre d'autres maisons, et c'est ainsi qu'on les distingue des temples protestants.

Les juifs ne sont nulle part si rapprochés de la condition des autres citoyens. Ils ont leur quartier; il y en a de rasés, il y en a de barbus. Ils ont treize synagogues à Amsterdam; c'est plutôt une école qu'un temple; après la prière, on les y croirait indécents; ils y parlent d'affaires et de galanterie. Ce mépris apparent pour le bien de leur oraison leur rappelle que le vrai temple n'est plus.

Les synagogues sont fort belles à Amsterdam, à Rotterdam et à La Haye. Il y a la synagogue allemande et la synagogue portugaise. Les Allemands se prétendent les descendants de la tribu

de Juda, et les Portugais de la tribu de Benjamin. Ils font toutes les sortes de commerce; ils exercent la médecine, mais ils ne sont d'aucun métier. Lorsqu'une lettre de change tirée sur un chrétien a son échéance le samedi, ils sont autorisés à le faire payer le vendredi. Le jour du sabbat, leur boutique est fermée; mais on peut les appeler devant les tribunaux, ainsi que pendant leurs pâques et grandes fêtes. Ils acquièrent des biens fonds, ils héritent, ils testent, et jouissent de toute la protection accordée aux citoyens; ils n'entrent point dans la magistrature. Les juifs rasés sont riches et passent pour d'honnêtes gens; il faut se tenir sur ses gardes avec les barbus, qui ne sont pas infiniment scrupuleux. Il y en a de très-instruits.

Plusieurs riches juifs furent faits barons sous Guillaume III d'Angleterre, en reconnaissance des puissants secours en argent qu'ils lui fournirent en 1682. Leur nombre à Amsterdam, avant les troubles de la Pologne et la famine de Bohême, se montait à plus de cent mille; il s'y est fort accru.

Pour ramener les consciences égarées, le gouvernement ne permet d'autres moyens que la prédication. Il se peut que la religion fasse plus de bien dans les autres contrées, mais c'est dans celle-ci qu'elle fait le moins de mal.

Je visitai une des synagogues d'Amsterdam. En entrant le portier me dit: « Mettez votre chapeau. — Je n'en porte point, lui répondis-je. — Entrez. » Les juifs arrivent les uns après les autres, l'office commence; les uns chantent un livre de la Bible, les autres un autre livre; celui-ci en est à ce verset, celui-là à quelque verset qui suit ou précède; c'est un charivari enragé. L'office achevé, les uns restent, les autres s'en vont; les premiers, comme je l'ai dit, parlent affaires, commerce, galanterie; c'est à faire croire qu'on est dans une de nos églises. De retour à La Haye, je demandai à un rabbin pourquoi ce bruit discordant dans le temple, à faire boucher les oreilles à Dieu? C'est, me dit-il, que chacun chante son livre et son verset, et que chaque livre a son chant, qui d'ailleurs est fort mélodieux et fort doux, ce qu'il me prouva sur-le-champ.

Je lui demandai pourquoi cette indécence d'action et de propos après l'oraison dans la maison du Seigneur.—C'est qu'alors la synagogue n'est plus qu'une chambre domestique, où,

comme chez vous, l'on boit, l'on mange, l'on cause, l'on couche après la prière. Nous ne reconnaissons pour lieu saint que le temple de Jérusalem, qui ne subsiste plus, et nous n'aurons de vraie synagogue que quand celle-là sera rebâtie, ce qui se fera tôt ou tard ; soyez sûr que le Messie viendra si on lui en laisse le temps.

#### GOUVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE.

L'ordre ecclésiastique dans les Provinces-Unies est composé de docteurs ou professeurs en théologie, de ministres ou pasteurs des églises, d'anciens et de diacres.

Les professeurs enseignent la théologie, la morale, l'histoire ecclésiastique aux jeunes gens qui se destinent au ministère évangélique. Il y a un certain nombre de ces docteurs dans chaque université ; ils sont salariés aux dépens de la province. Quelques villes considérables ont leurs professeurs et les entretiennent.

Les ministres ou pasteurs prêchent deux ou trois fois la semaine, catéchisent, visitent les malades et leurs ouailles, surtout au temps de la communion, qui se célèbre tous les trois mois ; ils assistent les criminels au supplice. Leurs appointements, dans les grandes villes, sont de 2,000 florins ; ils reçoivent quelques présents. Leurs veuves sont pensionnées selon les églises, et touchent l'année de l'appointement.

Pour devenir ministre, on subit deux examens dans le synode ou dans une des églises du synode ; par le premier examen on devient le proposant, et ce grade confère le droit de prêcher, mais non d'administrer les sacrements. Par le second on est fait proposant appelé à une église. Lorsqu'une place de ministre vient à vaquer, le consistoire demande à la province, à la ville, la permission de la remplir. Cette permission obtenue, le consistoire y nomme, c'est-à-dire qu'il désigne trois proposants, et de ces trois sujets le consistoire en élit un à la pluralité des voix ; ensuite l'élection est portée aux États de la province, et aux magistrats, qui la confirment ou la rejettent. Dans ce dernier cas on procède à une autre élection ; dans le premier, on s'adresse au synode ou à la classe qui préside aux examens pour savoir si tout s'est passé dans les formes. Alors on ratifie l'élec-

tion, et l'on ordonne une proclamation solennelle dans l'église, par trois dimanches consécutifs, pour s'assurer qu'il n'y a aucun empêchement dirimant. Après les proclamations un ancien ministre prononce un sermon analogue à la cérémonie, lit la liturgie propre au sujet; le candidat jure les conditions exprimées dans la liturgie; l'ancien descend de chaire; le récipiendaire se met à genoux, l'ancien lui impose les mains et prie Dieu de bénir son ministère. Tous ceux qui entrent dans le ministère sont obligés de souscrire le synode de Dordrecht.

Les ministres et les proposants portent un manteau court, un petit collet, et la perruqueronde. Ils ne sont pas autrement vêtus dans l'église, en chaire. Ils sont versés dans les langues orientales, la théologie et les lettres. Leurs mœurs sont sévères, rarement se permet-on des propos libres en leur présence; on ne joue point aux cartes devant eux. Leur extérieur est simple, et leur maintien a de la gravité. Ils sont tous mariés, et forment des familles rarement opulentes.

Le père de Boerhaave était ministre dans un bourg. Son illustre fils, qui se destinait au ministère, fut obligé de se retirer par une aventure assez singulière: il passait de Leyde à Amsterdam dans la barque publique, avec un certain nombre de ministres du saint Évangile, qui se déchaînaient contre Spinosa. Boerhaave, les écoutait en silence. Un des disputants, lui portant la parole, lui reprocha son indifférence dans une matière aussi grave. Boerhaave, s'adressant à tous, leur demanda s'ils avaient lu Spinosa. Non, lui avouèrent-ils; Boerhaave se tut, et le voilà accusé d'athéisme et chassé de l'Église par une insigne calomnie. Il fut déterminé à suivre la médecine par la cure d'un ulcère qu'il avait à la cuisse, et dont il se traita lui-même.

Plusieurs seigneurs ont droit de patronage; il y a un temps limité pour exercer ce droit. Un patron ne dépossède pas un ministre sans le concours de la classe ou du synode.

Les ministres sont payés par le receveur des biens ecclésiastiques. Tous sont égaux; ils n'ont aucune dépendance les uns des autres, seulement le jeune ministre d'une des villes principales cède le pas à un ministre de village, si celui-ci est son ancien.

Ceux qui ont cinquante ans de ministère sont émérites de

droit. Le synode confère l'éméritat plus tôt s'il le juge à propos. J'ignore si l'éméritat a quelque honoraire.

Les anciens sont distingués par leur âge, leur rang, leurs mœurs, élus par le consistoire à la pluralité des voix, pour exercer, conjointement avec les pasteurs, l'inspection sur la conduite de tous les membres de l'Église, veiller à l'observation de la discipline ecclésiastique et réprimer les scandales. Ils portent plainte contre un ministre, ils s'adressent en première instance au consistoire, et la cause va par appel à la classe ou au synode. Ils sont élus par le consistoire; leur élection se notifie au peuple par trois dimanches consécutifs. Leur fonction est annuelle. Parmi ces anciens, il y a toujours quelques magistrats, afin qu'il ne se passe rien dans le gouvernement ecclésiastique qui soit ignoré. Ils accompagnent les ministres dans leurs visites pastorales. Cette espèce de tribunal est composé de neuf députés; ils ont mille florins à dépenser par dix jours; ils se promènent d'Amsterdam dans toutes les autres villes; ils tiennent table ouverte, terminent les contestations et s'enivrent quelquefois, à ce qu'on dit.

Les diacres sont élus, installés et relevés tous les ans; comme les anciens, ils recueillent les aumônes et perçoivent les rentes des fonds; ils distribuent la charité aux pauvres; ils tiennent des registres, et chaque année ils comptent au consistoire de la recette et de la dépense dans le gouvernement ecclésiastique.

Il y a quatre sortes différentes d'assemblées; les consistoires, les classes, les synodes provinciaux et le synode national.

Dans chaque église il y a un consistoire présidé tour à tour par les ministres qui y sont attachés. Cette assemblée examine les prosélytes et les catéchumènes, donne des attestations de bonnes mœurs, et excommunie les scandaleux.

Les classes sont des assemblées des églises voisines, qui y députent un ministre et un ancien. Elles se tiennent ordinairement tous les trois mois, quelquefois plus tôt. Elles connaissent de la discipline et de l'ordre à observer dans les églises de leur ressort, du soin des pauvres, des écoles, du maintien, conservation, propagation de la foi, des écritures et de la disposition des ministres. Elles nomment à la visite des églises deux

des plus anciens, qui s'informent de la conduite des pasteurs, des consistoires et des maîtres d'école.

Les synodes provinciaux se tiennent une ou deux fois par an dans chaque province. La classe y députe deux ministres et deux anciens; les états de la province y assistent par deux de leurs membres pour être informés des affaires qui s'y traitent. Chaque synode est en correspondance avec les synodes des autres provinces, et à la séparation on convient des lieux et du temps, et de l'assemblée prochaine.

Le synode provincial se charge des députés, de l'exécution de ses décrets, et le rapport s'en fait aux états. Les statuts des classes particulières ont besoin de la confirmation du synode. Tous les actes du synode sont enregistrés et communiqués à toutes les classes et tous les synodes des autres provinces. Le secrétaire et le président sont élus à la pluralité des voix.

Depuis 1619, il n'y a point eu de synode national; la direction des affaires est restée tout entière aux synodes provinciaux.

Tous les ans, le synode de chaque province députe un ministre aux états généraux pour l'inspection des livres qui renferment les originaux du synode de Dordrecht; sur leur réquisition le président des états représente ces actes aux députés, qui se transportent ensuite chez les magistrats de Leyde, pour y visiter une version de la Bible que le synode a ordonnée à plusieurs savants.

Les fidèles de chaque église sont donc subordonnés aux consistoires, les consistoires aux classes, les classes aux synodes provinciaux, et les synodes provinciaux au synode général. Les églises sont entretenues par les magistrats et les ministres payés des revenus ecclésiastiques.

Le clergé protestant est composé de mille quatre cent quarante-sept ministres hollandais, dont six résident aux Indes orientales, huit aux Indes occidentales, quatre à Londres, un à Nortwik, un à Colchester, sept dans les colonies anglaises, seize en diverses villes d'Allemagne, un à Paris, un en Espagne, trois en Russie, deux en Turquie, un à Lisbonne, un à Copenhague, un à Stockholm, un à Bruxelles, un à Sleavensward, six en Brabant, dans les garnisons.

Le synode wallon est le plus ancien corps de réformés des



Provinces-Unies; les églises wallonnes forment un synode national qui s'assemble deux fois par an, en mai et en septembre. Il correspond avec les synodes flamands, observe la même discipline, députe au synode national, et a cinquante églises.

Il y a des églises anglaises presbytériennes à Dordrecht, à Leyde, à Amsterdam, à Rotterdam, à Middelbourg à Flessingue, à Weere, à Utrecht et à La Haye; ces églises sont du département du synode flamand et entretenues par l'État. Les Anglais épiscopaux ont des chapelles à Amsterdam et à Rotterdam.

On est ici plus dévot que superstitieux; la comédie ne se joue ni les dimanches ni les fêtes, ni les jours de service divin, ni pendant les quinze jours de la communion, qui revient tous les trois mois. Les ateliers et les boutiques des artisans sont fermés les jours de dimanches et de fête. Chaque année, les états indiquent un jour de prière et de jeûne. Les églises sont très-fréquentées matin et soir; deux fois la semaine on prêche et l'on chante des psaumes; on prie avant et après chaque repas; on serait blâmé d'y manquer. Lorsqu'il y a un ministre parmi les convives, c'est lui qui récite la prière à haute voix. Les livres de piété ont un grand débit; dans toutes les maisons, à la ville, à la campagne, on trouve des Bibles, des Nouveau Testament, des sermons et des catéchismes. Les ministres sont exacts à faire la prière chez les malades et chez les moribonds; j'ai dit qu'ils assistaient les criminels; ils prient publiquement pour ceux qui sont condamnés à mort, le dimanche qui précède leur exécution.

Les protestants s'observent plus en France qu'en Hollande, et par la même raison, les catholiques romains s'observent plus en Hollande qu'ici, quelque sens que l'on attache au mot *s'observer*.

Les villes, les bourgs, les villages sont, pendant le service divin, comme des espèces de solitudes.

Le dimanche, on ne voit tout le jour que des hommes et des femmes qui se rendent aux églises; on ne travaille point, on ne vend ni n'achète, on ne négocie point, on ne forme aucune demande, on ne fait point de paiement; le dimanche est un jour de grâce pour le débiteur.

On n'est point importuné dans les églises par les mendiants,

dont le métier est assez lucratif pour n'en pas faire d'autre; riches et pauvres sont occupés, et tout le monde vit, les uns de leurs biens ou de leurs emplois, de leur négoce ou de leurs talents, le peuple de son travail.

Il y a peu de pauvres; la plupart de ceux qui mendient dans les rues sont étrangers ou juifs. Les naturels puisent des secours dans la bourse de leur parenté, et la mendicité notoire les exposerait à en être privés.

Il y a moins d'hôpitaux qu'ailleurs. parce que les pauvres malades y sont bien soignés: ils sont couchés dans des lits séparés; on ne voit pas, grâce à la police, que la paresse en soit fomentée.

Les mendiants valides sont enlevés pour les Indes et le service de mer, ou renfermés dans des maisons de force, où on les fait travailler.

Il y a dans chaque hôpital quatre médecins pensionnés par la ville, des sages-femmes, une apothicairerie; une partie des biens ecclésiastiques a été consacrée à l'entretien de ces maisons de charité; c'est-à-dire qu'ils sont revenus à leur véritable et primitive destination.

Le Hollandais garde ses morts huit jours. Souvent on lave le cadavre avec de l'eau chaude, on le rase, on le coiffe, on l'habille; on l'expose un ou deux jours aux yeux de sa famille et de ses amis; on le place dans un cercueil de bois de chêne doublé de tôle, la tête posée sur une traverse qui lui sert d'oreiller: ce cercueil est cloué et vissé. Les femmes et les filles y sont déposées avec les vêtements de leur sexe, garnis de rubans de deuil; les hommes en robe de chambre et en perruque, avec une dépense proportionnée à leur fortune. Il n'y a point de prêtres. Quatre prieurs précèdent le corps. Ces prieurs annoncent la mort au moment du décès, et prient ou invitent à l'enterrement quelques jours après. Le reste, où il n'y a que des hommes, suit le convoi deux à deux, à pied ou en carrosse, dans un profond silence. La chambre où l'on s'assemble chez le défunt n'a ni chaises ni tables, on y est debout; le prieur appelle les assistants par ordre, et c'est ainsi qu'ils s'acheminent jusqu'au lieu de la sépulture; on revient dans la maison du défunt comme on en est sorti. Les cimetières sont ouverts depuis une heure jusqu'à trois; passé

ce temps, on paye une taxe qui devient considérable si l'on attend jusqu'aux flambeaux ou aux lanternes qui sont fournis par la maison des orphelins, et qu'on paye très-chèrement. Si l'on veut de la sonnerie, elle se fait une fois le matin, et pendant le convoi; elle est coûteuse; avec 2,000 florins en n'ordonne pas un convoi bien magnifique.

Souvent on fait frapper des médailles d'or ou d'argent de la valeur de 100 florins. On y voit le buste du mort. Au revers c'est un mausolée avec le nom, le mois, le jour et l'année du décès. On rend ces honneurs à une fille, à un fils chéri; ces médailles sont distribuées à ceux qu'on a invités au convoi; on fait aussi frapper des médailles d'argent après cinquante années de mariage; elles portent les bustes des époux et la date.

On sert une collation et le vin d'Espagne à ceux qui ensevelissent; souvent, au retour du convoi, on présente des biscuits et du vin du Rhin.

Les porteurs, fonctions et devoirs des voisins, reçoivent un présent qu'on dépose dans la bourse commune du quartier, pour être employé comme on l'a dit ou comme on le dira.

Ceux qui manquent d'assister au convoi de leurs voisins payent aussi l'amende au trésorier de la bourse commune du quartier; cette amende est de 18 deniers.

Les Hollandais de Batavia reçoivent assez indifféremment la nouvelle du décès de leurs parents, amis ou associés; lorsqu'on leur en fait l'honneur, ils disent : *Bon, il ne me devrait rien*; ou : *Il faut que j'aille me faire payer de l'exécuteur testamentaire ou de l'héritier*. A Batavia, la loi veut que le mort soit enterré selon son état, et l'on ne s'en dispense dans aucun cas.

Quand la bourse du trésorier de la bourse commune du quartier est pleine, les voisins s'assemblent chez lui, et l'on convient d'un endroit et d'un jour pour un festin; ordinairement on choisit un village où, pendant quatre jours au moins, on mange, on boit, on fume et on chante. Chaque convive peut amener sa femme avec lui, mais il est amendé s'il est suivi de ses enfants ou de son chien. Il y a des lois strictes sur la célébration de ce festin; on ne force personne à boire, on ne se querelle point, on ne jure point, on ne parle religion que sous peine d'être exclus. Concorde et liberté. Si les fonds de la

bourse ne suffisent pas, on se cotise; nulle distinction de naissance ou de rang; chacun prend la place qui lui est assignée par le sort. A cette assemblée, la fortune ou l'emploi perdent leurs privilèges.

Les ministres calvinistes ou luthériens sont presque tous gens pieux, honnêtes ou sociables.

Malgré la diversité des croyances toutes les nations ne font ici qu'un même corps civil, dont la loi forme le lien.

Les campagnes sont presque toutes cultivées par des catholiques, c'est à la sage modération des états généraux qu'il faut attribuer l'esprit et la conduite pacifique des catholiques.

A Duisbourg, les catholiques romains peuvent porter dans les rues et administrer publiquement le viatique; ils en ont le privilège dans toute cette contrée, mais ils n'en usent pas, de crainte de quelque événement capable d'altérer la manière tranquille dont ils vivent avec les protestants.

Ici l'homme peut se livrer aux préjugés de l'enfance et de l'éducation sans aucune suite fâcheuse pour son bonheur et le bonheur des autres; il ne peut être ni persécuteur ni persécuté. Le juif, l'anabaptiste, le luthérien, le calviniste, le catholique se servent et commercent sans que la différence des opinions religieuses influe sur les sentiments d'humanité.

Quoique le peuple soit bigot, j'ai vu à La Haye des disciples de Jean-Jacques qui se sont mis au-dessus du qu'en dira-t-on, et des parents qui ont expressément enjoint aux instituteurs de leurs enfants d'éloigner de leurs mains, catéchismes, Ancien et Nouveau Testaments, et qui leur ont défendu, sous peine d'être chassés, de leur dire un mot de Dieu, de diable et d'enfer.

Cependant en 1512, à La Haye, on brûla un hérétique qui niait l'immortalité de l'âme, la création des anges, l'enfer, et qui prétendait que les éléments de la matière étaient éternels, que Moïse était un imposteur, et que Jésus-Christ n'était qu'un fou. Et lui donc, était-il bien sage? Cet hérétique s'appelait, je crois, Herman Risirrick.

Les protestants ne me paraissent pas éloignés de l'opinion raisonnable de Herman sur l'enfer, du moins à en juger par le sermon du ministre Chaise. Il a dit en plein auditoire, pendant mon séjour en Hollande, ou quelque temps auparavant :

« On voudrait nous faire croire que les événements malheureux dont nous sommes témoins sont des suites de la faute du premier homme ; mais la saine raison nous montre dans ces événements un enchaînement de causes secondes dirigées par la bonté infinie de Dieu. Les tempêtes, par exemple, détruisent l'espoir de quelques particuliers en submergeant des vaisseaux richement chargés, et font périr des hommes engloutis par les flots ; mais si nous faisons attention aux grands avantages qui résultent de ces tempêtes, qui, parcourant l'hémisphère, purifient l'air et souvent des milliers d'individus de la contagion et de la mort, loin d'y voir un Dieu irrité, nous n'y reconnaitrions qu'un Dieu infiniment bon, le père universel de la nature.

« Et sans cette tempête, qui sait l'usage que cet homme enrichi aurait fait de sa fortune, ce noyé, de sa vie ? »

Après une énumération des divers fléaux qui nous assaillent, et que le ministre expliquait en physicien, il ajoute :

« Loin de nous ces idées atroces qui font de l'Être suprême un tyran qui aurait formé des hommes pour les condamner à des peines éternelles. Non, mes frères, Dieu n'est point tel que de cruels systématiques nous le dépeignent. Si quelques-unes de ses créatures s'écartent des voies de la justice et de la vérité, il y a, dans les trésors de sa puissance et de sa sagesse, des moyens sûrs pour les y ramener ; et il est trop bon pour ne pas les employer. Oui, mes frères, il viendra un temps où nous serons tous heureux, tous, tous, sans exception ; et ce que j'avance je pourrais vous le prouver par des passages de la sainte Écriture ; mais la certitude que vous en faites votre lecture assidue me dispense de la citer. »

Si les premiers réformateurs avaient mieux consulté la bonté de Dieu, la faiblesse de l'homme et leur intérêt, ils auraient éteint l'enfer et laissé le purgatoire allumé.

Pendant que le ministre Chaise prêchait, le ministre Niewland était debout dans un coin, où il se mordait les lèvres de rage. C'est ce Niewland qui a pensé faire établir en Hollande des censeurs d'ouvrages ; heureusement on jeta la supplique derrière le banc. Cependant, pour donner quelque satisfaction à la cabale intolérante, on afficha un placard contre les imprimeurs d'ouvrages impies : mais le gouvernement fit dire aux im-

primeurs et libraires d'aller toujours leur chemin. C'est ce Niewland qui prêcha sur les esprits, les revenants, les songes, les sorciers, un sermon pour en démontrer la certitude. Nous ajouterons, à la honte de son auditoire, que ce sermon fut imprimé et réimprimé, et qu'on en débita quatre mille exemplaires en moins de quatre mois.

Outre les différentes communions tolérées en Hollande, il y a des collèges où, sans en embrasser aucune, on lit l'Écriture sainte, on la médite, on s'en entretient, et c'est là tout le culte qu'on professe. Il y a une sorte de religieuses appelées *Clopes*, qui gardent le célibat sans en faire le vœu : elles promettent chasteté, mais elles cessent d'être chastes quand l'envie leur en prend. Je ne sais si elles ont une maison commune. On souffre aussi à Amsterdam une espèce de couvent appelé *Béguinages* ; c'est une société de filles ou de veuves sans enfants ; il y en a de toutes qualités. Pour y entrer il ne faut qu'une attestation de bonnes mœurs, et que le bien nécessaire pour subsister sans être à charge à personne. Chaque béguine peut avoir sa maison et son ménage particulier, ou plusieurs peuvent s'unir et faire dépense commune. Le Béguinage est fermé de murailles et entouré de fossés. Il y a dans l'enceinte une église où les béguines sont obligées de se rendre aux heures de dévotion. Elles sont vêtues de noir, et d'une manière assez bizarre. Elles font la dépense qui leur plaît en ameublement et à leur table ; elles reçoivent et rendent des visites ; elles quittent le béguin pour un époux. Cette retraite n'a rien de l'austérité de nos couvents ; c'est un asile où l'on mène une vie raisonnable et douce.

Je ne finirai pas cet article sans faire mention d'un incident assez singulier. Un ministre de La Haye monte en chaire, prêche, s'arrête au milieu de son sermon, se croit dans sa stalle, entonne un psaume, le peuple lui répond ; le psaume fini, il reprend son discours précisément où il s'était interrompu, le continue et l'achève ; et quand il est descendu de chaire, il n'a pas la moindre conscience de ce qui s'est passé.

---

# VOYAGE

DANS

## QUELQUES VILLES DE LA HOLLANDE

---

### LA HAYE.

J'habitais à La Haye chez le prince de Galitzin, ambassadeur de Russie auprès des états généraux, dans la maison qu'avait occupée jadis le grand pensionnaire Barneveldt. On montrait à l'entablement une figure de la Vérité, dont on disait que le miroir s'était détaché lorsqu'il en sortit pour aller en prison. La résidence des ministres a fait de La Haye un séjour d'espionnage, et l'oisiveté des habitants un séjour de caquets. Il n'y a que des ambassadeurs de souverains, et les représentants des états, tous gens qui s'observent sans cesse, et qui se voient peu. C'est peut-être le plus beau village qu'il y ait au monde. Sa population est de trente-huit à quarante mille habitants, en y comprenant Scheveling.

J'y ai vu un excellent opticien appelé Delbarre; cet artiste réside actuellement à Paris. Il avait fourni un microscope à un grand seigneur, et c'était un valet qui lui apprenait à s'en servir.

Un soldat prussien fut condamné à mort, et il allait être exécuté, un valet, curieux d'assister au supplice, ayant laissé dormir son maître, qui avait dans sa poche la grâce du soldat.

J'ai entendu raconter à un Anglais le fait qui suit: Mylord Gramby, qui existait encore en 1773, avait un fils; ce fils voyagea dans presque toutes les contrées de l'Europe. Arrivé à Constantinople, il vit une esclave d'une rare beauté, il l'acheta, et la conduisit à Londres. De retour dans la maison paternelle,

il combla sa mère de présents. Son père lui dit : — Mais, Gramby, tu m'as bien oublié ; tu ne me donnes rien. Le fils lui répondit : — Mon père, j'ai déposé votre lot en tel endroit... — Le père comprit son fils à merveille ; il court à l'endroit indiqué, il y trouve la belle esclave. Il revient à la maison, et dit à son fils : — Mets-toi à genoux, que je te bénisse ; tu es un brave enfant, et je te prédis que tu seras un grand homme... — Gramby le fils s'est en effet illustré. Lorsqu'on me raconta cette histoire, le vieux Gramby vivait encore dans le comté de Surrey avec son esclave. Ce Gramby avait une multitude d'enfants naturels.

Un voyageur qui dînait avec nous, nous dit avoir lu dans le couvent des Franciscains de Lyon l'inscription suivante, figurée comme on la voit ici. Elle est d'une grande sagesse :

<i>Noli</i>	}	<i>concupiscere</i> <i>credere</i> <i>dicere</i> <i>facere</i>	}	<i>omnia que</i>	}	<i>vides.</i> <i>audis.</i> <i>scis.</i> <i>potes.</i>
Garde-toi	}	de désirer de croire de dire de faire	}	tout ce que	}	tu vois. tu entends. tu sais. tu peux.

Un autre, raconte que Guillaume, duc de Mantoue, détermina Fra Paolo à passer la nuit à côté d'un cavale qu'un âne avait saillie, et qui était sur le point de mettre bas son petit, et de prendre l'horoscope de ce malet ; ce qui fut fait. Ensuite le prince envoya copie de cet horoscope aux plus célèbres astrologues de l'Europe, avec cette note, que tel jour, à tel moment, à tel point du ciel, il était né un bâtard dans son palais. Les uns répondirent que le nouveau-né serait un grand capitaine, les autres un cardinal ; quelques-uns même en firent un pape.

A propos de la grosseur et de la grandeur de l'homme, le docteur Robert dit qu'il y avait à peu près quatre-vingts ans qu'il existait à Lekerkee un homme assez maigre, nommé Gerit Baastransée, pêcheur de son métier, qui avait huit pieds du Rhin de hauteur, et qui pesait cinq cents livres.

Hemsterhuys, le fils de l'érudit du même nom, prétendait que si l'on mettait en oscillation un verre rempli de bière à laquelle de l'huile surnageât, le plan qui séparait les deux



fluides se mouvait et que l'huile restait tranquille. Il ajouta que si l'on substituait le mercure ou l'eau à la bière, le phénomène n'avait plus lieu.

J'ai vu à La Haye un jeune Anglais appelé Gordon, qui revenait du cap de Bonne-Espérance, où il avait séjourné plusieurs années. Je le questionnai sur les Hottentots. Il m'assura qu'ils n'étaient nullement stupides comme on le croyait; qu'on ne parvenait pas sans peine à vérifier le fait du prétendu tablier des femmes, parce qu'elles se refusaient à cette curiosité; qu'il en avait cherché longtemps l'occasion sans la trouver; qu'enfin il avait vu que ce tablier ne descendait point du ventre, mais de la partie supérieure des parties naturelles; qu'il serait aisé de le prendre pour un clitoris exorbitant, quoiqu'il n'en fût rien; que ce n'étaient que des nymphes très-allongées qui pendaient sous la forme de la cravate d'un coq d'Inde, et que cette excroissance n'avait point d'érection. Selon ce témoin, le chant des hommes n'aurait été, pour nos oreilles, que des cris non modulés, au lieu que celui des femmes aurait pu se noter avec nos caractères. Voici la traduction qu'il nous fit de deux chansons hottentotes :

« Accourez, mes femmes; chantez, je reviens de bien loin. Votre chant me réjouira. » Voici leur chant de guerre : « A la guerre, à la guerre; aux armes, aux armes; allons, allons à la guerre. Courage, mes amis; si nous avons du courage, nous vaincrons nos ennemis. » Ce *cluc* dont nos cochers excitent leurs chevaux est un son de leur langue et de leur chant.

Tandis que M. Gordon parlait, le docteur Robert, qui était assis à côté de moi, me disait tout bas : Ne croyez pas un mot de ce que cet homme vous dit des Hottentotes et de leur tablier. J'ai résidé pendant longtemps au Cap; et moi aussi j'ai vu le tablier des Hottentotes. Ces femmes sont de fieffées gueuses que leurs maris prostituent pour un bout de tabac. Je croirais que leur tablier est une suite de grossesse, si l'on n'en remarquait pas des vestiges aux hommes, c'est la peau de leur ventre qui tombe sur le pubis.

De M. Gordon et du docteur, quel est celui qui a dit la vérité?

A propos du docteur Robert : un jour, à table, je lui fis une question de médecine; au lieu de me répondre, il me dit qu'on

avait invité à dîner deux capucins dans une maison où il y avait une demoiselle qui avait la voix très-belle et qui chantait très-bien. Sur la fin du repas, nos moines la prièrent de chanter. Elle, fort embarrassée de ce qu'elle chanterait à des capucins, s'avisait de leur chanter le *Pange Lingua*. Eh! mademoiselle, lui dirent les moines, nous avons du *Pange Lingua* par-dessus les oreilles, ayez la bonté de nous chanter autre chose... Le conte était gai, mais il n'était pas sensé. Je répondis au docteur : Si vous ne voulez pas chanter le *Pange Lingua* que vous savez, et que vous veuillez chanter le *Pange Lingua* que vous ne savez pas; que la princesse de Galitzin ait la même fantaisie; que le prince et moi nous en fassions autant, docteur, j'ai peur que notre concert ne soit bien mauvais. Qu'en pensez-vous? Songez, je vous prie, que les deux capucins savaient à merveille le *Pange Lingua* que la demoiselle leur chantait, et que j'ignore parfaitement le *Pange Lingua* que je vous demande.

Les Hottentots se frottent de la graisse des animaux, bœufs, moutons, buelles, serpents; ils en ont les membres plus souples, la transpiration moins abondante, le corps moins exposé aux insectes, leurs pieds nus moins sensibles à la dureté des cailloux, ils marchent plus longtemps et ils en sont moins fatigués; mais ils exhalent une puanteur qui se répand jusqu'à cinquante pas à la ronde; ils s'oignent aussi de la graisse qui reste de leur repas.

Si un Hottentot et un Européen sont attaqués par un lion, l'animal poursuit le Hottentot de préférence, déterminé apparemment par la vapeur de la graisse qui frappe son odorat.

M. Gordon disait que Kolb, auquel M. de Buffon s'en était rapporté, n'était qu'un ignorant et un menteur; mais il louait la véracité et l'exactitude de M. l'abbé de Lacaille, qui, ajoutait-il, s'est rarement trompé. Les Hollandais du pays lui portèrent la plus grande vénération, ne pouvant concevoir comment un homme était venu de si loin et à travers mille périls divers, pour le seul progrès de l'astronomie, et sans aucune vue d'ambition et de fortune.

A propos de Surinam, quelqu'un dit que dans cette colonie les femmes se remarient jusqu'à cinq ou six fois.

Un voyageur nous confirma les observations de M. Bancroft

sur l'anguille de Surinam, que le choc qu'elle fait éprouver ressemble parfaitement à l'explosion électrique de la bouteille de Leyde, et qu'il est accompagné de l'étincelle.

Le docteur Robert, je crois, ajouta que la torpille avait un organe qui lui était propre, et par lequel elle s'électrisait en plus et en moins; que cet organe recevait trois gros troncs de nerfs, dont les rameaux, qui ne servaient ni à son mouvement, ni à son sentiment, ni à sa vie, semblaient, en se distribuant à toutes les parties de son corps, n'avoir d'autre usage que d'y diriger, selon les circonstances, la puissance électrique.

Sur ce récit, je pensai qu'on aurait bien dû priver l'animal de cet organe, et observer les conséquences de l'amputation sur l'économie animale de la torpille.

J'ai connu à La Haye le bon et célèbre Camper. Il nous dit que l'éléphant n'avait point de bourses; que ses testicules se joignaient aux reins; que cet animal avait un ligament vigoureux, de la queue à l'occiput; que ce ligament servait à soutenir sa tête pesante, et que la verge avait des muscles rétracteurs.

Il nous démontra par l'expérience qu'un trou fait à l'os de la cuisse des oiseaux de proie transmettait l'air aux poumons, d'où il sortait par le bec, et que du bec il repassait des poumons dans la cavité des os. Au hibou, l'air va remplir les os des vertèbres; à d'autres oiseaux, il s'insère jusqu'entre les tables du crâne. Les os des cuisses sont remplis de moelle aux oiseaux qui marchent beaucoup. Il y a communication du poumon à une concavité placée à la tête de l'os de la cuisse, par le moyen d'un canal qui suit le prolongement de la plèvre.

Il connaissait parfaitement les physionomies nationales. Il dit d'un gentilhomme qui m'avait accompagné de la Russie en Hollande : Celui-là est Grec, et il l'était; ce valet qui est derrière lui est Kalmouk, et cela était vrai. Il accusait tous les artistes d'avoir péché sur ce point. Il a écrit un traité de dessin, où il indique des principes par lesquels on peut, sans interruption, aller de la figure des dieux à la figure de telle nation que l'on voudra; de celle-ci jusqu'à la tête de l'homme, du nègre, à celle du singe; et de celle-ci jusqu'à la tête de l'oiseau, du héron et de la grue.

Je trouvai à La Haye deux étrangers, un mari et sa femme, et le mari, au bout de cinq ans de mariage, aussi amoureux de sa femme que le premier jour des noces. Cet homme cependant était malheureux, par les vapeurs cruelles dont sa femme était tourmentée. Un jour que je lui disais qu'il y avait un remède aux vapeurs : « Oui, me répondit-il, je le connais; je suis jeune, j'aime ma femme, je l'emploie le plus qu'il m'est possible, et il n'y fait rien. — C'est que ce n'est pas le mien. — Et quel est le vôtre? — Seriez-vous grand comédien? — Je serais le diable s'il s'agissait de guérir ma femme; mais quel rapport y a-t-il entre la maladie de ma femme et le talent du comédien? — Plus que vous ne croyez. Demain restez dans votre lit, ne souffrez pas qu'on ouvre vos rideaux. Lorsque vous serez levé, demeurez à côté de votre feu, en robe de chambre, le bonnet de nuit enfoncé sur les yeux, et refusez absolument de sortir et de vous habiller; en un mot, feignez des vapeurs. Votre femme, à qui vous êtes cher, vous promènera de ville en ville, vous fera danser, vous entraînera dans la société malgré vous, et guérira de ses vapeurs réelles par les efforts continus qu'elle emploiera pour vous délivrer de vos vapeurs simulées... » Je ne sais s'il suivit mon conseil; mais je suis sûr qu'il était bon. Le point important est de réveiller dans le vapoureux ou la vapoureuse quelque intérêt assez puissant pour les déterminer à se secourir eux-mêmes.

Camper prétendait que ce n'était pas le péché d'Adam, mais la Providence, qui, pour prévenir les fausses couches, avait rendu les accouchements douloureux.

Il avait essayé la section de la symphyse des os pubis sur une truie; l'opération lui avait réussi, et l'animal était resté sans infirmité; elle était devenue pleine, avait porté et mis bas heureusement ses petits.

#### SCHEVELING.

Scheveling est un très-joli village, qui est bien bâti, et dont la population augmente tous les jours; il est proche de la mer, et à peu de distance de La Haye.

C'est là que j'ai vu l'horizon obscur, la mer couverte de brumes, les flots agités, et au loin, sur de gros bâtiments, de

pauvres pêcheurs à la voile entre deux lames : sur le rivage, une multitude de femmes transies de frayeur et de froid, se réchauffant au soleil. En hiver et au printemps, Scheveling était, dans toutes les saisons, ma promenade favorite. J'ai été cent fois effrayé sur le sort de ces hommes, à qui les mauves et d'autres oiseaux de mer disputaient le poisson au milieu de la tempête ; lorsque la pêche était faite et les vaisseaux arrivés, la plage se couvrait de toutes sortes de poissons. Ces bonnes gens ont la simplicité, la franchise, la piété fraternelle et filiale du vieux temps ; c'est l'amour conjugal des premiers âges du monde. A mesure qu'ils descendent de leurs navires, leurs femmes se précipitent entre leurs bras ; ils embrassent leurs pères et leurs enfants : chacun se charge de poisson ; le fils jette à son père un cabillaud, un saumon que le vieillard porte en triomphe dans sa chaumière, en bénissant le ciel qui lui a donné un enfant aussi laborieux et si bon. Cet exemple s'est transmis de temps immémorial aux petits-enfants. Entré dans son domicile, la vue du poisson réjouit la compagne du vieillard, bientôt il est dépecé, des amis du voisinage invités, bientôt il est dévoré, et cependant le domicile retentit d'actions de grâces à Dieu et de chants d'allégresse.

Il est d'un usage, dont la date reculée n'est pas connue, que jamais pêcheur à Scheveling ne s'est mis en mer sans une cruche d'huile. Lorsque le flot menace le bâtiment d'être brisé, il verse un peu de cette huile sur la mer, et le flot tombe ; mais il faut, disent-ils, pour user de cette ressource sans fâcheuses conséquences, qu'il n'y ait aucun bâtiment au voisinage, sans quoi le flot redoublerait de fureur contre le bâtiment voisin.

Un navigateur dans la mer des Indes, ne sachant plus quel parti prendre dans la tempête, fit défoncer et répandre peu à peu sur les eaux ses tonneaux d'huile, et échappa au naufrage.

Cet effet de l'huile sur les flots, annoncé par Pline, dont on s'est moqué si longtemps, est aujourd'hui bien constaté. L'huile, en aplanissant le flot, montre les écueils qu'il dérobaient à la vue ; l'huile, en aplanissant le flot et rendant à l'eau le calme et la transparence, montre les endroits avantageux pour la pêche ; l'huile apaise le bouillon de l'eau qui est demeurée assez longtemps sur le feu.

Lorsque Pline assure que le vinaigre dissipe les trombes, qui osera le démentir?

L'huile animale a moins d'efficacité que l'huile végétale.

Les habitants de Scheveling ne se marient guère qu'il n'y ait un enfant de fait. A cette occasion quelqu'un dit qu'à Souz-dal, en Russie, on demandait d'une fille si elle avait eu des enfants, et que lorsqu'on répondait que non, elle ne trouvait point d'époux.

#### LEYDE.

C'est là qu'on peut goûter et les agréments de la ville et la douceur de la vie champêtre. J'ai parlé ailleurs de quelques prérogatives des habitants de cette ville.

#### HARLEM.

Harlem est une très-jolie ville ; mais quelle est celle de la Hollande dont on n'en puisse dire autant ? Elle rappelle par ses canaux, ses maisons, ses arbres, ce qu'on raconte de la Chine. On prendrait ses maisons pour des modèles un peu somptueux d'un palais ; ils étaient à mes yeux de grands hygromètres ; et je m'attendais à tout moment d'en voir sortir l'homme au beau temps, et d'y voir rentrer la femme en temps de pluie.

Autour de l'édifice de Saint-Pierre, les mauvais lieux étaient autrefois adossés à la maison de Dieu. Le bailli, à qui les courtisanes étaient soumises, les faisait châtier, surtout lorsqu'elles étaient jolies, et qu'elles ne travaillaient pas assez à son gré ; on les renfermait dans la maison de correction où elles étaient bien fouettées, pour leur apprendre à être à l'avenir plus libertines. Ce scandale a cessé ; les filles ont été déménagées, et on ne les conduit plus à l'hôpital que pour leur faire expier leur dissolution, et les amener, s'il se peut, à de meilleures mœurs.

D'espace en espace, au-dessus des portes des maisons, on voit de petits écriteaux de toile taillés en carré. Je demandai ce que cela signifiait, et l'on me répondit qu'il y avait là une accouchée, que la mère et l'enfant se portaient bien ; que l'enfant était un garçon, et que jusqu'aux relevailles, on n'y pourrait, sans péril d'être assommé à coups de pierres, exercer au-

cune action juridique, ni pour dettes, ni pour d'autres délits, tant on avait d'égards pour celui et pour celle qui avait donné un citoyen de plus à la république.

J'ai parlé des fleurs et des blanchisseries de Harlem, et de l'usage de parsemer les couches de tourbe pulvérisée.

Pendant la kermesse, il y a des filles de joie, des musicos, opéras, comédies, toute la licence possible de mœurs; cet intervalle écoulé, on rentre dans l'austérité accoutumée.

On ne passe point à Harlem sans aller entendre les orgues; elles sont immenses: entre les différents jeux, tous très-doux et très-agréables, on distingue la voix humaine.

J'eus le bonheur de rencontrer en Hollande M. le baron de Gleichen. On n'a guère plus de lumières, plus d'esprit, de finesse et de goût que lui; nous fîmes ensemble plusieurs voyages, entre autres celui de Harlem. Nous allâmes à l'Opéra-Comique; on joua *les Chasseurs* avec *Zémire* et *Azor* en hollandais ou en flamand, je ne me souviens plus lequel des deux; nous n'entendîmes que la musique, et ne sentîmes que plus vivement le mérite de Grétry; quelque facilité qu'aient les vers du poète, ils nous parurent autant de poids attachés au pied du cygne à qui ils ôtaient la légèreté de son vol. Il nous sembla que la prosodie hollandaise ou flamande était beaucoup plus marquée que la nôtre.

M. le baron de Gleichen avait beaucoup d'esprit, se croyait malade, et il était promené de contrées en contrées par son imagination et des ascarides. Je ne cessais de lui dire: Monsieur le baron, savez-vous ce que vous faites? vous cherchez un médecin qui vous tue, et vous le trouverez.

#### AMSTERDAM.

Amsterdam est une ville infecte. Je ne sais de quels moyens les habitants se sont servis pour en purifier l'air; mais je crois qu'ils se seraient épargné une bonne partie des 40 à 50 millions qu'ils y ont inutilement dépensés s'ils avaient pensé à tenir les rues plus larges, et à les laver deux fois par jour avec des pompes, à donner plus de profondeur aux canaux, et à défendre expressément d'y laver le linge et d'y jeter aucunes immondices.

On dit que la ville d'Amsterdam a 200,000 florins de revenus par jour. Il n'y a pas longtemps qu'elle fut tentée de rembourser la dette entière de la province, ce qui ne fut pas exécuté, par la crainte que les particuliers embarrassés de leur argent ne le versassent hors du pays. Les particuliers embarrassés de leur argent, là où il se forme sans cesse des entreprises de commerce lucratives!...

En général, si l'argent emprunté coûte plus d'intérêt qu'il n'en rend, il faut rembourser; si, au contraire, il en rend plus qu'il n'en coûte, il serait absurde de se liquider. Dans le premier cas, si l'État ne rembourse pas, il continue de s'endetter, aux dépens du citoyen sur lequel il faut qu'il reprenne, d'une ou d'autre manière, le déficit d'un intérêt qu'il paye au delà de l'intérêt qu'il perçoit. D'ailleurs le crédit est le grand ressort d'un État, et la liquidation des dettes ajoute toujours au crédit. En général, ce qu'un État peut faire de mieux, c'est donc de se liquider. Sa liquidation consommée, c'est alors qu'il peut économiser pour le besoin à venir; c'est alors qu'il peut s'occuper du bonheur commun par la diminution de l'impôt.

On compte à Londres un million d'habitants, à Paris huit cent mille, à Naples quatre cent mille, à Amsterdam trois cent cinquante mille; la population ne paraît pas avoir augmenté depuis vingt ans.

Le port est large d'un quart de lieu et long d'une demi-lieue. Quand je le vis, il était couvert de bâtiments, dont les mâts formaient une forêt. Rien sur toute la surface du globe ne réveille l'idée d'une aussi prodigieuse opulence. Qu'étaient-ce que Sidon et Carthage, en comparaison? Il y avait dans ce port deux à trois cents bâtiments. Le nombre en hiver est ordinairement de douze cents. Il y a plusieurs sorties, toutes également commodes pour les vaisseaux marchands; celle du Texel convient davantage aux grands vaisseaux, mais elle s'envase de jour en jour, ce qui donne de l'inquiétude; car, avec le temps, elle peut se fermer entièrement. A présent on se sert du chameau; le chameau est un grand coffre de bois qu'on fait enfoncer dans la mer jusqu'à fleur d'eau en le remplissant; alors on en accroche un à chaque côté du vaisseau; on les vide tous deux en même temps, et à mesure qu'ils sont vides ils élèvent le vaisseau. Ce moyen est ingénieux et simple.



La maison de ville d'Amsterdam est un grand et bel édifice bâti en pierre de taille, et revêtu intérieurement en marbre; sa longueur est de cent dix pas communs et sa largeur de quatre-vingt-quatre. L'architecture en est estimée. Les fondements ont presque autant coûté que le reste. On y garde la banque; la justice s'y rend, les prisonniers y sont détenus; on y fait la ronde pendant la nuit. L'hôtel de ville a coûté 3 millions de construction.

C'est un lieu fort agité. Les boutiques m'ont paru petites, mais présenter une grande variété de marchandises.

Sur les quais il n'y a que le passage d'une voiture, non compris le chemin pour les gens de pied. Si les équipages y étaient aussi nombreux qu'à Paris, les embarras ne finiraient point; il n'y a de débouchés qu'à l'entrée et à la sortie des ponts.

Les carrosses et les marchandises y sont portés sur des traîneaux. Les obstacles que les carrosses formeraient, et la crainte que des maisons pilotées n'en fussent ébranlées, firent qu'autrefois on ne permit le carrosse roulant qu'aux magistrats et aux médecins.

Il y a cinq tours, chacune avec son horloge; ces tours sont placées de manière que l'heure est facilement entendue dans chaque quartier.

Je reviens sur la population, non d'Amsterdam, mais de la Hollande entière. Il y a depuis plus de soixante ans le même nombre de bâtimens pêcheurs à Scheveling; la consommation en poisson, la principale, est donc la même. D'autres diront peut-être: La consommation en poisson est la même, donc elle augmente en d'autres aliments; donc on mange moins de poisson en Hollande, ce qui ne prouve pas que la Hollande se peuple moins.

A Amsterdam j'ai été bien nourri, mal couché et mal servi; les domestiques sont fort intéressés et peu attentifs; il n'y en a pas de superflus, et ils ont trop à faire pour être également à tout. J'avertis les voyageurs de faire leur prix dans les auberges; cela n'est peut-être pas trop nécessaire, mais c'est le plus sûr. Je me souviendrai toute ma vie que le jour de Pâques j'ai payé à Benten cinquante sous d'une tartine de beurre, et que mon compagnon de voyage paya un florin un verre de bière aux portes d'Utrecht.

Pierre I<sup>er</sup>, qui avait été charpentier en Hollande, y fit un

second voyage comme czar, et dit à un bourgmestre qui lui faisait les honneurs de la ville : J'ai tout amélioré dans mon pays, il n'y a que moi que je n'ai pu changer, je suis resté féroce comme je l'étais... et la suite prouva bien la vérité de son propos.

Alors on mit à mort un malheureux. Pierre se fit rendre compte de l'appareil du supplice ; mais, comme il n'en trouvait pas la description assez claire, il dit : Il n'y a qu'à prendre un de mes esclaves et le rouer. On lui représenta qu'outre l'atrocité de cette action qui révoltait, il ne serait pas possible de le satisfaire. — Eh ! pourquoi donc ? dit-il ; ne suis-je pas maître de mon esclave ? et n'en puis-je pas disposer à mon gré ? — Chez vous, peut-être, lui répondit le bourgmestre, mais non pas ici. Tout esclave qui a mis le pied en Hollande y devient libre et n'appartient qu'à lui-même..... Qu'est-ce qu'un esclave dans l'esprit d'un tyran ?

#### DELFT.

Je ne dirai rien de Delft, sinon que Delft est la sépulture du prince d'Orange.

#### UTRECHT.

Il y a un espace immense de terre inculte et déserte au delà d'Utrecht ; ce sont des communes. La vente de ces communes, bien que d'un prix excessif, ne produirait presque rien pour chaque particulier. Ainsi le terrain reste comme il était, et le bien public est oublié.

Il y a à Utrecht un pilier de l'église de Sainte-Marie, fondé sur des peaux de bœufs, ainsi qu'il est attesté par l'inscription suivante :

Accipe, posteritas, quod per tria sæcula nares :  
Tauricis cutibus fundo solidata columna est.

« Postérité, apprends ce que tu rediras pendant trois siècles : Cette colonne a été fondée sur des peaux de bœufs. »

## SAARDAM.

J'ai fait le voyage de Saardam avec M. le baron de Gleichen. C'est un assemblage de chaumières disposées en fer à cheval, sur les bords de la Saar; les unes en briques, les autres en planches, presque toutes séparées par des plantations d'arbres, et leurs jardins forment des rues droites le long d'un canal dont elles sont séparées par un parapet. On ne voit rien dans les compositions romanesques des paysagistes de plus agréable et de plus piquant. A l'entrée de chaque rue il y a un petit pont de bois qui aboutit au parapet. A chaque pas c'est un point de vue tout nouveau. Nous avons dîné dans une auberge placée au centre du fer à cheval, d'où nous voyions couler sous nos pieds et sous nos fenêtres la Saar, qui est fort large, tandis que nos regards se promenaient de droite à gauche sur la rive, le long de ces jolies petites maisons, et les remparts de la ville à la distance d'une petite demi-lieue. Et ces remparts-là, savez-vous ce que c'est? Trois à quatre cents moulins à papier, à planches, à huile et à grains, et en nettes et charmantes chaumières. Savez-vous par qui elles sont habitées? Par des paysans en habit de campagne, par des paysannes en habit de paysannes, par des hommes riches, de 5, 6, 700,000, jusqu'à un million de florins; les parents, qui les refuseraient à un baron d'Allemagne, les donnent en mariage à leurs égaux. C'est un des chantiers de la Hollande. C'est là que Pierre I<sup>er</sup> fut gourmândé pendant deux ans par des charpentiers dont il prenait quelquefois et gâtait les outils. Nous y avons vu trois grands vaisseaux en construction, et des magasins de planches sans fin. Nous sommes allés et nous sommes revenus en bateau. Nous avons visité les écoles publiques, pleines de jolis enfants, quoiqu'il n'y ait rien de moins commun en Hollande que de beaux hommes et de belles femmes. Entre ces jeunes filles, j'en remarquai une qui semblait porter son histoire écrite dans ses yeux; elle était belle, cependant elle n'était pas très-belle; mais on n'a jamais vu un tour de visage plus séduisant, un teint plus éclatant, des joues colorées d'un incarnat plus vif et le regard d'une tendresse, d'une volupté, d'une expression à troubler l'âme la plus froide.

Dieu ! quelle expression ! Je suis fâché de n'avoir point demandé et écrit son nom.

Il n'y a pas encore longtemps que la fille de la maison où Pierre 1<sup>er</sup> s'était retiré vivait encore. Elle était tombée dans l'enfance ; ses yeux étaient fermés ; seulement quand on prononçait le nom de Pierre ils s'ouvraient, il s'en échappait quelques larmes, et se refermaient.

Il faut faire le voyage de Hollande avant celui d'Italie, voir la grisette charmante avant la dame de qualité ; ou, si on l'aime mieux, Berghem avant Raphaël.

A Saardam, les femmes portent des cotillons plissés comme des éventails, le corset étroit, et chapeau de paille ; on n'y voit pas seulement l'échantillon d'une gorge dans toute une année. Elles ont des dentelles, des bagues au doigt, des boucles aux oreilles, les jambes à demi nues, et relèvent le fumier avec des fourches.

Un nommé Calf, habitant du pays, fit le voyage de Paris sous le nom du baron Deveau ; c'était un homme qui avait eu beaucoup d'éducation, et qui ne manquait de lumières, ni d'esprit ni de politesse. Il se répand dans le monde, dépense quelque cent mille florins, et s'en revient dans son village reprendre son état et son vêtement de paysan.

Deux Français qui l'avaient connu arrivent à Amsterdam avec des lettres de change qui n'étaient pas encore à leur échéance ; ils en cherchent inutilement la valeur ; ce contre-temps les soucie. Alors ils se rappellent le baron Deveau, et s'en informent ; le hasard voulut qu'ils s'adressassent à quelqu'un qui a été lié avec Calf, et dont l'histoire de son voyage de Paris n'était pas ignorée ; ce quelqu'un leur dit : Je sais, messieurs, de quel baron vous parlez, et je ne tarderai pas à vous le présenter. C'était un jour de dimanche. Le lundi nos Français se rendirent chez cet habitant officieux, qui les conduisit sur le marché où Calf, le fouet à la main, debout sur le devant de sa charrette à quatre roues, arrivait avec son beurre, son fromage, ses œufs et son lait : Tenez, leur dit leur conducteur, le paysan que vous voyez est, si je ne me trompe, votre baron. Les Français le reconnurent sans peine. Ils vont à lui ; ils les reconnaît, les embrasse et leur fait des offres de services. Ils lui expliquèrent leur embarras. Calf leur dit : Quoi ! ce n'est

que cela! venez demain à Saardam; je vous attends entre une heure et deux, ni plus tôt, s'il vous plaît, ni plus tard. Le jour marqué ils arrivent à l'heure indiquée. Calf, vêtu de son habit de baron, leur ouvre sa porte, ils entrent; on sert un bon diner sur une table ronde, autour de laquelle il n'y avait pas d'autre siège que de petites barriques de bois sur lesquelles il fallut bien s'asseoir, Calf leur disant qu'il ne pouvait les honorer davantage qu'en les traitant à la manière du pays. Le diner fini, il ajouta: Je vous prie, messieurs, de ne pas trop dédaigner ces sièges rustiques, ils en valent bien d'autres. On lève les couvercles, et l'on y voit des amas d'or; ils contenaient chacun environ 200,000 florins, et tous ensemble environ deux millions. Quant à vos lettres de change, en quelles espèces, ajouta-t-il, souhaitez-vous que je vous les paye? en piastres, en louis de France, en guinées, en ducats? vous n'avez qu'à dire.

Ce Calf vit encore, et le fait que je viens de raconter est notoire.

De Saardam je revins à La Haye, où je ne restai pas longtemps. Après avoir encore une fois visité la mer à Scheveling, je partis pour Rotterdam. J'arrive, je salue derechef Érasme et la Meuse, et je m'achemine vers le Moordik.

#### ROTTERDAM.

C'est une grande et belle ville, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire.

On raconte que la tour de la grande église, autrefois inclinée à l'horizon, fut redressée par un architecte; et, afin qu'on n'en doutât pas, le fait et ses circonstances furent gravés sur une plaque d'airain au dedans et au bas de la tour. En 1540, on éleva une statue de bois à Érasme; une de pierre, en 1557; et celle de bronze, qui existe, en 1622. Cela n'est peut-être arrivé qu'à lui, d'entre les hommes de lettres dont on a honoré la mémoire par des monuments.

---

# RETOUR EN FRANCE

---

## PAYS-BAS AUTRICHIENS.

J'ai passé le Moordik en allant par le calme et revenant par la tempête. Ce petit bras de mer n'est effrayant et fameux que par la mort d'un prince d'Orange qui y fut précipité, lui, sa voiture et ses chevaux. J'ai fait mes adieux au pays de la liberté, et j'entre dans les Pays-Bas autrichiens.

Sur des mémoires du feu comte de Cobentzel, le tarif de la recette et de la dépense totale, abstraction faite de l'entretien des troupes impériales . . . . . 4,205,326 flor.

Et pour la recette. . . . . 4,360,211

---

Il y avait donc à recevoir plus qu'à dépenser . . . . . 154,885 flor.

Si Sa Majesté impériale avait secouru les états généraux des provinces du bon des recettes domaniales, qui se montaient à 317,463 florins 3. 11.  $\frac{1}{2}$ , il ne serait resté pour l'entretien des troupes que 472,347 florins 48. 8.; et comme il fallait environ 2 millions 7 à 8 cent mille florins pour l'entretien des troupes, en payant sur le pied effectif, ou en fournissant à part les deniers nécessaires pour les recrues et les remontes, il en résulterait une indispensable nécessité de prendre d'autres arrangements, par lesquels les états généraux suppléassent au déficit, qui passait alors la somme de deux millions de florins. A-t-on pris, n'a-t-on pas pris un arrangement? je l'ignore; mais je lis, dans les mémoires que j'ai cités, que le pays était écrasé, et que les gens sensés prétendaient qu'il en faudrait

incessamment revenir au tarif de 1732. Ce tarif ne subsistant plus, il y a quelque apparence que l'administration fiscale de ces provinces avait été changée.

#### POPULATION ET AGRICULTURE.

En 1732, il y a quarante ans, les chaussées n'étaient pas connues dans les Pays-Bas autrichiens; alors un bonnier de terre de la meilleure qualité, à la portée des grandes villes, ne valait tout au plus que 4 à 500 florins. Le bonnier de terre à la distance d'une lieue de ces villes ne coûtait de 250 à 300 florins. Aujourd'hui qu'il y a des chaussées, le bonnier des premières terres dont j'ai parlé se monte jusqu'à 1,000, 1,200, 1,500 florins; et le bonnier des dernières va jusqu'à 800 et 1,000 florins. Si les parties de terre mises en vente ne sont que de trois, cinq à huit bonniers, ce sont les paysans mêmes qui en sont acquéreurs. Ce qui précède a lieu jusqu'à ce jour dans le Brabant, le Hainault et le comté de Namur.

A la distance d'une lieue des grands chemins, le revenu des terres et leur valeur sont restés sur l'ancien pied, cela est comme cela était il y a cent ans. C'est la même chose pour les terres incultes.

Où il y a de grands chemins, les paysans peuvent aller au marché l'hiver; ailleurs les routes sont impraticables. Alors le paysan ne sème et ne cultive que ce qu'il peut conduire à la ville dans la belle saison: il ne nourrit de bêtes à cornes que ce qu'il lui en faut pour avoir la quantité de beurre et de fromage qu'il peut débiter en automne; le fumier manque, les terres ne sont pas engraisées, et on les appelle ingrates. Avant la construction des routes, il y avait beaucoup de terres incultes, beaucoup qui ne portaient que tous les deux ans. Aujourd'hui on récolte tous les ans; elles donnent encore dans la même année, en sus de leur produit en grains, du trèfle, de la navette, des pommes de terre, des légumes et d'autres denrées pareilles. Il y a dans ce pays beaucoup de communes, de marais, de bruyères, de forêts bien cultivés. Le produit en serait décuple; mais le luxe attire les bras dans les villes. Il y a beaucoup de valets; il n'y a pas de marchand qui n'ait le sien; et le plat pays se dépeuple.

Un gros censier tient jusqu'à cent cinquante, deux cents bonniers de terres en labour. Ces gros censiers envoient leurs enfants à Louvain, où ils font leurs études; l'ainé succède à son père, les autres se jettent dans l'état ecclésiastique, les filles sont mises au couvent et se font religieuses. La dot claustrale des filles des censiers de la première classe va jusqu'à 4 et 5,000 florins, sans compter la pension viagère; celle des filles des censiers de la deuxième classe est de 2 à 3,000 florins. On avait fixé le nombre des religieux pour chaque maison de mendiants, et ce nombre est triple, quadruple, de la fixation légale: c'est que, grâce à la superstition des peuples, les quêtes sont excellentes.

Il y a des politiques dans le pays qui pensent qu'il faudrait réduire à cinquante ou soixante bonniers par censier la plus grande quantité de terre qu'il leur serait permis de labourer; il résulterait, disent-ils, de cette répartition plus de familles en état de subsister honnêtement, une plus grande population du département, et une amélioration de culture. Ils ajoutent que les propriétaires y gagneraient, parce qu'il y aurait plus de concurrents aux baux. Un censier qui loue aujourd'hui cinquante à cent bonniers d'un propriétaire ne rend tout au plus que 10 florins par bonnier, et plusieurs même n'en rendent que 6 florins; au lieu qu'en dénombrant la nodiation par parties de cinq, dix, quinze bonniers, un petit censier en pourrait offrir depuis 18 jusqu'à 24 florins.

Il y a aux Pays-Bas cinq millions d'âmes, deux millions dans les villes, trois millions dans les campagnes. En 1745, il y avait à Bruxelles soixante mille habitants des deux sexes au-dessus de quatorze ans, en tout cent mille non compris les couvents, les chanoines et autres ecclésiastiques, dont le nombre excédait trois mille deux cents, c'est-à-dire cinq pour cent des soixante-trois mille; et dans le même rapport sur les deux millions d'habitants des villes, il y aurait cent mille ecclésiastiques et autres célibataires religieux; et à un pour cent des trois autres millions, il y en aurait trente mille. Il y a donc cent trente mille célibataires religieux dans les Pays-Bas autrichiens; sur ce nombre un tiers de mendiants, qui seraient mieux à la culture des terres et dans les manufactures, qu'avec une besace sur les grands chemins. Tous ces calculs ne sont pas contestables,



ils ont été pris sur les registres même du receveur des états.

Dans l'état actuel des choses, lorsque la récolte est abondante, elle peut fournir à la consommation pendant trois ans. La sortie des grains et semences, branche de commerce la plus forte, rapporte, soit en argent, soit en marchandises, 22,000,000 et demi de florins; cependant, depuis trente ans, le commerce décline au désavantage du pays de 2 à 3 pour cent, malgré tous les efforts des manufactures.

Les remises et décomptes vont annuellement au delà de 6,800,000 de florins du pays; ce dernier calcul est établi sur les registres des bureaux d'entrées et sorties, sur le prix courant d'Amsterdam avec la France; pour le vin, il faut passer un quart en fraudes et recels des valeurs.

Chaque personne de tout âge, l'une portant l'autre, consomme pour un sou et demi de pain ou de farine; donc la consommation de cinq millions se monte à 250,000 florins par jour, et par an à 89,150,000 florins.

En supposant la sortie des grains à un quart du montant de la consommation, les grains ne s'achètent qu'argent comptant, on a, en temps de récolte médiocre et commune, 22,287,500 florins. Mais il en reste dans le pays ce qu'en exigerait la consommation de l'année suivante; donc, année médiocre et commune, sur les seuls grains propres à la nourriture de l'homme, c'est 411,437,500 florins, non compris les grains mis en bière et en eau-de-vie, qui peuvent monter à la moitié de cette somme; pour cette moitié, 55,718,750 florins en totalité de la production des grains d'une année consommés et exportés 166,156,250; évaluant à la moitié de cette totalité tous les autres fruits de la terre, c'est 83,578,125 florins; donc, la production totale des fruits de la terre, non compris les bois, les minéraux, ce qui est récolté dans les granges est de 250,734,475 florins, argent courant de Brabant.

Il se présente une autre raison de réduire la quantité des terres labourables pour les plus gros censiers à cinquante mille bonniers; c'est la nécessité de faire et d'entretenir les chaussées. Les gros censiers s'occupent à rendre les chemins impraticables, et à empêcher les petits paysans à prendre des terres à ferme; les premiers ruinent les chemins de propos délibéré, et mettent obstacle à leur réparation, sans se cacher de leurs motifs, qui

sont les mêmes pour lesquels ils gâtent ceux des carrières aux grandes routes, où l'on ne conduit pas trois cents pavés avec moins de six à huit chevaux.

#### MANUFACTURES ET FABRIQUES.

On ne trouve guère d'argent pour fonder une manufacture qu'à 30 florins pour cent. Il y a, comme parmi nous, des corporations, corps et communautés de métiers.

On ne sait que trop que toutes les compagnies et sociétés exclusives sont nuisibles à l'État, et nuisibles aux particuliers qui ne sont que prêteurs d'argent, et qui finissent toujours par perdre leur mise.

Exemple. On propose une entreprise à former avec un capital de 100,000 florins, à 1,000 florins par action : c'est cent actionnaires : chacun prend autant d'actions qu'il lui plaît. Le directeur est fixé à cinq ou six, et il a ses gages ; lui seul sait le secret de l'entreprise. On lui donne un sous-directeur qui a une action, et n'en peut avoir davantage. Il a aussi son gage. A ce sous-directeur, teneur de livres en premier, on accorde deux commissaires, ou teneurs de livres en second ; ils ont une action en commun. Il s'agit de la pêche du hareng ; on achète donc cinq bâtimens ou flebots à 40,000 florins : ils vont, ils reviennent, on répartit la totalité du produit en quinze parties ; huit de ces parties sont employées à bonifier l'achat, à payer les ustensiles et autres dépenses pareilles ; sept des deniers clairs se divisent entre le capitaine et les matelots, en tout neuf personnes. Le capitaine ordonne, selon son droit, au teneur de livres de lui délivrer ce qui est nécessaire à l'entretien de son navire et de ses matelots.

Les commissaires sont ordinairement des maréchaux, des tonneliers, des boulangers et autres gens commerçant de tout ce qui convient au navire et à l'entretien de l'équipage. Ils font cause commune dans toutes leurs livraisons ; ils deviennent doubles, triples actionnaires. Ils enlèvent leurs comptes à discrétion, les autres actionnaires n'y entendent rien, et ils reçoivent en aveugle tous les acquits de payement. Le compte clos, il résulte que les huit quinzièmes sont tombés en pure perte pour l'achat des navires et autres frais. Il en est de même d'un autre

huitième. Alors les commissaires et le teneur de livres allèguent tant de raisons, qu'à la troisième année on commence à parler d'une avance de 25 pour cent. C'est ainsi que dans la suite l'argent disparaît, et que les actionnaires, dégoûtés, finissent par abandonner leurs capitaux à la merci de ceux qui ont eu la direction et le maniement de la chose.

#### NAVIGATION.

La navigation des Pays-Bas est bornée aux rivières et aux canaux, elle ne s'étend pas au delà du fort Lillo, qui appartient à la généralité de la république, et dont le bureau de la douane est propre à l'amirauté de la province de Zélande.

Ils ont deux ports, Ostende et Nieuport; mais la jalousie qui dure entre les Flamands et les Brabançons en différa longtemps le rétablissement. Dans la crainte de recevoir la loi des Flamands, les Brabançons continueront à préférer l'Escaut.

En creusant un canal depuis Ostende par la Flandre jusqu'à l'embouchure de l'Escaut vis-à-vis Anvers, ouvrage qui n'aurait pas beaucoup plus coûté que la coupure de Flandre, on se serait passé de la république de Hollande, et l'on aurait pu établir des comptoirs dans toutes les villes maritimes de l'Europe; mais les Flamands n'y consentirent jamais, et le traité de Munster s'y oppose. Ainsi nous en sommes réduits à notre navigation interne, les Brabançons à fréquenter l'Escaut pour aller rompre l'est en Hollande ou Zélande, et les Flamands à se servir de leurs ports d'Ostende et de Nieuport.

Mais la navigation interne a un autre inconvénient : c'est la gêne par le corps des bateliers, partout où il y a des canaux et des rivières. Anvers est le seul endroit où on les contienne dans leur devoir; partout ailleurs, si un marchand a besoin d'un navire pour le transport de quelques livraisons, il faut qu'il fasse sa demande au doyen, déclarant ce qu'il veut transporter, et en quel endroit. Le doyen fait naître des difficultés; le marchand est remis de semaine en semaine; et cependant les marchandises dont il se proposait de faire la traite se trouvent fournies par un batelier. Ils ont inventé nombre d'autres moyens de lasser le commerçant et de s'emparer du commerce. Ou qu'on permette à chacun d'être batelier et commerçant, ou qu'on

sépare les deux corps, et que le commerçant ne soit pas batelier ni le batelier commerçant. Il n'était permis à un batelier qu'un navire, et ils en ont chacun jusqu'à trois, sous des noms empruntés.

Ils ont des charbons de terre dont ils ne font pas la traite, quoique ce soit un objet de la plus grande consommation, comme on va le voir, et qu'ils dussent être encouragés par le surhaussement des droits imposés par les Anglais à la sortie de cette denrée, et par la défense d'en exporter pendant un certain nombre d'années.

De tout temps, les Anglais ont importé et importent actuellement dans la république de Hollande, malgré l'accroissement des droits, au delà de quatre mille navires du port de quatre-vingts lastes, chaque laste de quatre mille livres, poids d'Amsterdam, ce qui fait un chargement par navire de trois cent vingt mille : ainsi, pour les quatre mille navires, la quantité d'un milliard deux cent quatre-vingts millions de livres pesants, qui, à raison de 6 florins courants de notre monnaie par mille livres, produit un capital de 7,680,000 florins courant du Brabant. Qu'est-ce que cela en comparaison de ce qui s'en consomme en Angleterre? Pour la seule ville de Londres il en faut au delà de six cent mille caldrons, le caldron à trois mille livres de poids d'Amsterdam, et à 20 schellings le caldron. Si ces villes exportaient en Hollande seulement un quart de ce que les Anglais en importent, ils emploieraient à ce transport, depuis leurs fosses jusqu'à leurs rivières et canaux, vingt-six mille six cent quatre-vingt-huit chariots à raison de trois lastes ou quatre caldrons par voiture; ce qui fournirait à la cargaison de deux mille de leurs navires, qui ne portent l'un dans l'autre que 40 lastes, ce qui rendrait 1,920,000 florins; mais, pour cet effet, il faudrait que ces caldrons pussent être donnés à 4 florin ou 15 sous par mille, moins que n'en demandent les Anglais, dont le charbon est plus estimé.

## COMMERCE.

## DROITS D'ENTRÉES, DE SORTIES ET AUTRES.

La population est la même depuis cent ans.

Les fonds ou donations pour l'entretien des pauvres ont varié et se sont accrus de cent manières à un degré immense. Le nombre des mendiants va toujours en augmentant, et la plupart de ces gueux sont jeunes, forts et vigoureux. Les ouvriers sortent; ils vont remplir Amsterdam, où l'on comptait en 1765 plus de douze cents tailleurs de pierre de ces contrées, et d'autres ouvriers à proportion. La multitude des ordonnances sur le commerce détourne les étrangers de ce pays. Ce sont eux qui fournissent aux Hollandais les pierres pour leurs digues.

## JURISPRUDENCE ET PROCÉDURE.

En matière de commerce, nul procès en règle à Amsterdam, si la somme n'excède pas 300 florins; au-dessous l'affaire se décide dans la chambre des bourgmestres et par devant deux commissaires. Pour une somme considérable, l'affaire est portée à l'échevinage, dont l'appel est rare. Ces institutions sont les mêmes en Angleterre. En France, nous avons notre juridiction consulaire.

Dans ce pays-ci, les affaires de commerce suivent la procédure commune et ses longueurs ruineuses. Il n'y a nulle loi en vigueur contre les banqueroutiers frauduleux, ni ailleurs, je crois. La suppression des lieux privilégiés devrait être suivie d'un adoucissement à la sévérité des lois contre les commerçants en faillites.

En Angleterre, un commerçant, quarante-deux jours après sa faillite annoncée, produit un état fidèle de ses affaires; s'il n'est que malheureux, il n'y a point de prison, on lui alloue au contraire cinq pour cent de la valeur de ses effets, si, les frais prélevés, ils suffisent pour rendre à ses créanciers 10 schellings par livre sterling. Il est vrai que cette indulgence ne peut aller au delà de 200 livres sterling. Si le produit net des biens rapporte au créancier 12 schellings 6 deniers par livre sterling, le

débiteur a 7 livres 10 schellings pour cent, jusqu'à concurrence de 250 livres sterling. Si les créanciers touchent 15 schellings par livre sterling, le débiteur obtient dix pour cent jusqu'à la somme de 300 livres sterling. Il n'y a point de contraintes, à moins qu'on ne découvre des effets cachés pour 40 livres sterling. Si le recel était de 20 livres sterling, il serait traité comme crime de félonie sans bénéfice de clergé. Si les biens ne peuvent rendre au créancier 10 schellings par livre sterling, le débiteur est à la merci des commissaires, qui peuvent lui accorder une remise; mais cette remise ne peut excéder 3 livres sterling pour cent. Si dans la suite le débiteur se relève, les créanciers ont recours contre lui, à moins que ses effets, lors de sa faillite, ne leur aient produit 15 schellings par livre, ou les trois quarts.

Cette jurisprudence est pleine d'humanité; cependant elle n'a lieu que du consentement des quatre cinquièmes des créanciers.

Ces lois ont été corrigées en 1746 par un acte public, sous le titre de *an act for amending the laws relating to bankrupts*; il en est encore un, pour le soulagement des débiteurs insolubles, sous le titre de *a bill for relief of insolvent debtors*.

#### LUXE.

Il n'y a guère plus d'un siècle que les premières dames du pays ne portaient que des tabliers et des mouchoirs de Cambrai, fabriqués dans la contrée. Celles de l'état au-dessous s'habillaient de toiles superfines. Les autres de toiles bleues, les jours ouvrables; les fêtes elles se mettaient en toile blanche de Cambrai ou en batiste. Les hommes étaient vêtus de drap ou camelot ouvré sur les lieux. Il ne reste plus rien de cette simplicité. Est-ce tant pis? est-ce tant mieux? Les sentiments sont ici divisés comme partout ailleurs.

Au reste, je ne connais guère de contrée qui ait fourni davantage à un luxe ruineux que celle-ci. On prétendait que celui de France avec ses soieries et ses modes, que celui d'Angleterre avec ses draps, et que celui de la Hollande avec ses épiceries, n'en approchaient pas. On conçoit qu'il s'agit de la manufacture de dentelles. Dans la seule ville de Bruxelles, il y avait

plus de vingt mille ouvrières en dentelle, c'est-à-dire presque le tiers des habitants. C'était la même chose dans la plupart des autres villes. Des enfans de l'âge de six ans étaient employés à ce travail, qui leur fournissait de quoi subsister.

Les Anglais, les Français et les autres nations ont tâché d'avoir cette manufacture ; on a tout mis en action pour déboucher les ouvrières ; je ne doute point que nombre d'elles ne se soient laissé corrompre. Pourquoi la fabrique exportée n'a-t-elle pas réussi ? Serait-ce que le goût et la perfection d'une manufacture quelconque ne se peuvent soutenir que par la multitude et la concurrence des fabricants ? Serait-ce que les ouvriers éparpillés restent sans émulation et s'abâtardissent ? Serait-ce que les bons ouvriers restent, et qu'il n'y a que les médiocres et les mauvais qui s'expatrient ? Je serais assez disposé à le croire. Les ouvriers de Lyon n'ont rien fait qui vaille.

#### SCIENCE DU COMMERCE.

La science du commerce est très-étendue. Je voudrais bien savoir pourquoi, entre tant de professeurs publics dans toutes les contrées, il n'y en a nulle part aucun qui donne des leçons de commerce ; le commerce a pourtant ses éléments, sa théorie et sa pratique. Il me semble qu'une école de commerce où la jeunesse se rassemblerait donnerait occasion au génie de se reconnaître. Si je fonde jamais une chaire dans la capitale, ce sera une chaire de commerce, à la nomination des plus célèbres commerçants. La préférence entre les concurrents sera donnée à celui qui aura commercé longtemps avec succès.

#### ABSURDITÉ DANS L'ADMINISTRATION DES PAYS-BAS AUTRICHIENS.

Ce n'est pas la seule que l'on connaisse ; mais quand on est capable de celle-ci, il n'y en a pas qu'on ne puisse commettre. On ne veut pas augmenter la paye des troupes pour épargner une dépense qui tombait autrefois tout entière à la charge du fisc de Vienne. Pour cet effet on tient le pain au plus bas prix, et pour empêcher ce prix d'augmenter, on défend l'exportation

des grains, la denrée la plus importante du pays, ou on ne la permet que quand le blé est presque tombé en non-valeur; c'est-à-dire qu'on arrête autant qu'il est possible les progrès de l'agriculture, qu'on perpétue les friches, qu'on s'oppose à la multiplication des bestiaux et des engrais, et qu'on fait plus de mal au milieu de l'abondance qu'il n'en résulterait de la stérilité. Cependant on sort beaucoup de blé; mais c'est par monopole, permission tacite ou privilège exclusif. Supposons que ce privilège soit accordé à madame *Nettine*; que fait-elle? Elle use de sa concession, dans toute son étendue, et gagne beaucoup à la quantité qu'on lui a permise. Elle en ajoute par fraude une beaucoup plus grande, et je l'en loue, car elle sert son pays en s'enrichissant.

Le ducat de Hollande vaut 5 florins de Hollande, et 6 florins justes de Brabant, d'où l'on voit que le florin de Hollande est de 15 sous plus fort que celui de Brabant. L'impératrice-reine ne tire point d'argent des Pays-Bas; on lui envoie en dentelles et tapisseries le surplus de l'imposition et des revenus; les charges acquittées ainsi, tout l'argent reste dans les provinces.

Je touche au terme de mon voyage; ma curiosité diminue à mesure que le désir de revoir les miens s'accroît, et je dirais presque que je suis attiré vers eux en raison inverse du carré des distances, et que le sentiment même est soumis à la loi de Newton. Il n'y a presque pas une de ces villes qui forment la frontière des Pays-Bas autrichiens et français qui ne soit condamnée à être dévastée tous les quinze à vingt ans.

#### ANVERS.

Anvers est une grande ville qui fut autrefois fort célèbre. Elle est située à la droite de l'Escaut, dans une belle plaine, à quinze lieues de l'Océan. La rivière est si profonde, qu'elle peut amener de gros bâtiments jusque sous les murs; la mer la fait hausser de douze pieds. C'est la corde d'un arc qui forme la cité. Il y avait une citadelle bâtie avec tant de simplicité, qu'on en apercevait à peine l'élégance, et avec tant d'élégance, qu'on n'en soupçonnait pas la force. Alexandre Farnèse, en 1584, jeta un pont à Ordam, où l'Escaut a deux mille quatre cents pieds de large.



## BRUXELLES.

C'est à Bruxelles que je trouvai un marchand de vins hollandais, nommé Van Keulen. Il avait été appelé dans cette ville par la mort de son fils, qui avait eu la tête fracassée contre un mur, en conduisant à la campagne des femmes de plaisir, dans un cabriolet attelé de deux chevaux fougueux qui prirent le mors aux dents, et qu'il ne put jamais modérer. Je pris cet homme en pitié, je lui inspirai du goût, il se chargea de notre dépense, et me déposa à La Haye, à très-peu de frais. A Anvers, lorsque nous fûmes sur le point de nous mettre à table, cet homme debout, la tête découverte, se mit à faire la prière tout haut. Je lui demandai quelle était sa religion ; il me répondit que la religion n'y fait rien ; mais que la probité, qui en est indépendante, était tout. Ce propos me plut, je lui présentai mes deux mains, il les prit et me les serra. Il entendait très-bien le français, mais il le parlait mal ; ainsi je fis tous les frais de la conversation. Il m'apprit, comme il put, en traversant les dunes, sur le territoire d'Anvers, que l'impératrice-reine encourageait le défrichement, en accordant la propriété du fonds, et vingt-cinq ans d'exemption de tout impôt.

Je trouvai dans la voiture de Bruxelles une femme anglaise qui partageait également son séjour entre Londres et Paris, et à qui les deux langues étaient également familières ; elle était vive, spirituelle et peu scrupuleuse. Je lui demandai dans laquelle de ces deux langues elle était la plus chaste. — Ma bouche en anglais, me dit-elle, et mes oreilles en français. — Ce qu'elle pensait de nos mœurs et de celles de ses compatriotes. — La corruption est égale dans les deux capitales ; mais plus grossière à Londres. La société des femmes est plus dangereuse en France pour une femme, et la société des hommes plus dangereuse en Angleterre pour les hommes. — Dans laquelle des deux villes elle se plaisait le plus à vivre. — A Paris.

Gueverin<sup>1</sup> est un bureau où l'on visite très-scrupuleusement les voyageurs. On nous demanda, selon l'usage, si nous n'avions rien qui fût sujet au droit ; une jeune fille qui s'en allait à Spa chercher le débit de gaze, de dentelles et autres colifichets de

1. Quiévrain.

femme, répondit que non. On ouvre les malles, et on les trouve pleines de marchandises qui deviennent contrebande quand on ne les déclare pas : on la saisit, et la voilà toute éplorée. J'avais gardé mon sang-froid au milieu de cette scène tumultueuse ; je m'adressai au chef de bureau et je lui dis : Doucement, monsieur, s'il vous plaît ; et où avez-vous appris qu'on s'adressât à la femme lorsqu'il y avait un mari?... Alors je me mets à crier à tue-tête à un jeune homme qui précédait la voiture publique à pied : Eh ! arrivez donc, monsieur, on s'empare ici de tous les effets de votre femme... Le jeune homme me comprit à merveille ; il parle avec fermeté aux commis et à leur chef ; son discours était conséquent au titre que je lui avais donné. Nous nous joignons tous à lui. Il s'offre à payer les droits. Le chef du bureau, après avoir rêvé un moment, dit : Cela me paraît juste. Les droits des marchandises sont appréciés et payés selon le tarif. Nous remontons en voiture, et nous continuons notre route. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que ce mariage impromptu réussit, et que le jeune homme prit le ton d'époux, qui ne déplut point à la jeune marchande, qu'il suivit à Spa.

#### VALENCIENNES.

Nous voilà à Valenciennes, où j'allai voir une mauvaise statue de Louis XV, de Saly ; elle est courte et semble porter un quartier de rocher sous son bras gauche. S'il eût pensé que Valenciennes était la dernière ville de France, il eût fait un monarque défenseur de son pays ; il lui eût relevé la tête, fixé les regards vers la contrée ennemie, et posé la main sur son cimenterre.

L'aubergiste, vieille femme et bonne femme, me dit en pleurant qu'elle avait été saignée la veille, à soixante-dix-neuf ans, pour le premier chagrin qu'elle eût eu de sa vie.

Je vis de petits enfants s'agenouiller dans la rue pour recevoir la bénédiction d'un prêtre qui passait.

#### CAMBRAI.

Cambrai, qu'on ne nomme pas sans se rappeler que ce fut le siège épiscopal de Fénélon, fut entouré de murs, mais non

fondé par Charlemagne. L'Escaut le traverse presque en entier

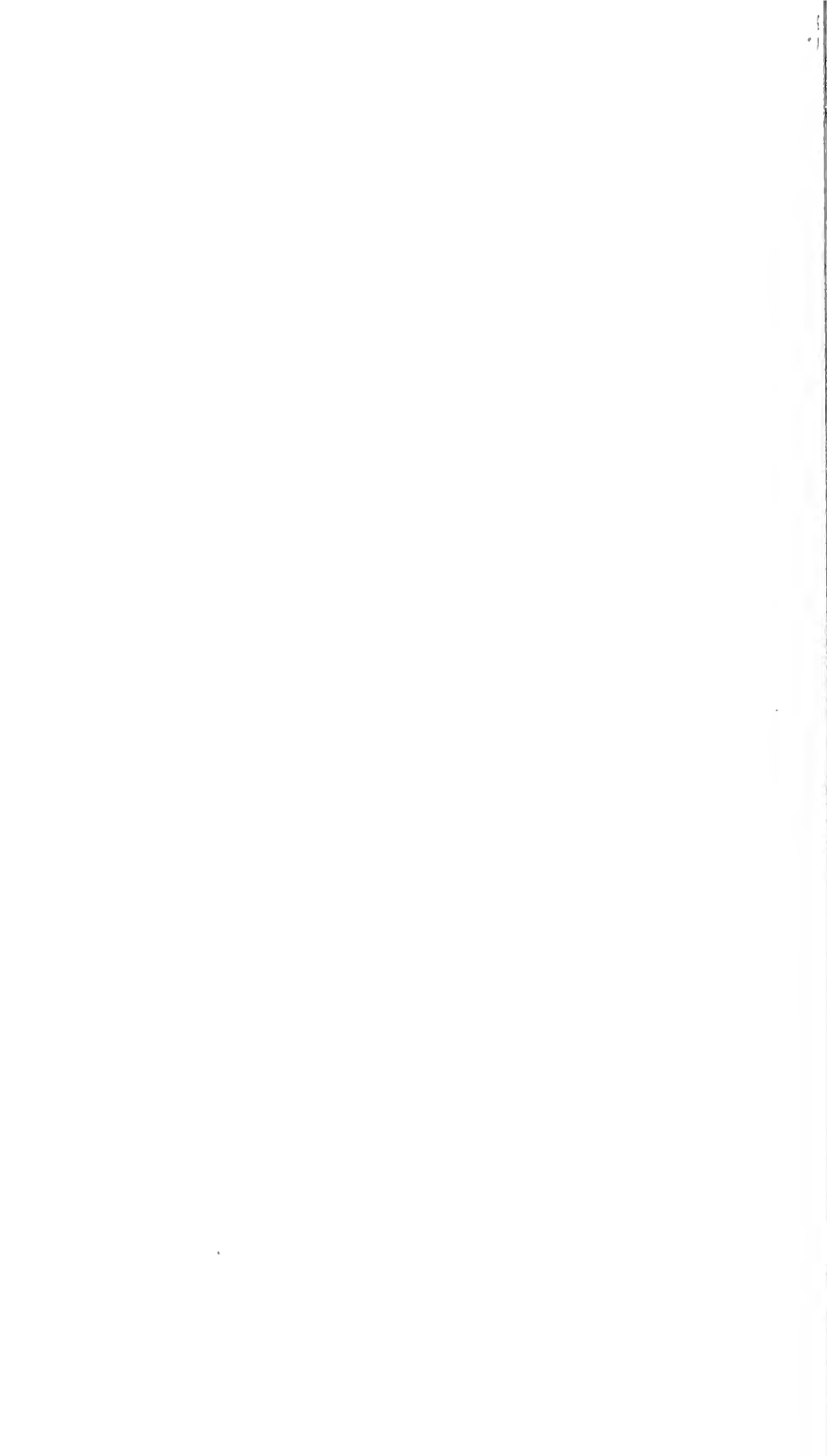
PÉRONNE.

Péronne fut le berceau de la ligue, et passe pour être le grenier de Paris. On y voit le tombeau de Charles le Simple, qui mourut dans cette ville, prisonnier d'Hubert, comte de Vermandois. Il s'y donna, sous Henri III, un combat entre les ligueurs, commandés par d'Aumale, et les royalistes, commandés par Longueville. La Somme passe à Péronne.

ROYE, SENLIS, PARIS.

Passons vite à Roye et à Senlis, puisqu'il nous reste assez de jour pour arriver à Paris.

Mais voilà, je crois, ma femme et ma fille qui viennent au-devant de moi. Ah ! qu'il est doux, mes amis, de se trouver entre les bras de ceux qui nous sont chers, après en avoir été séparé si longtemps !



# ŒUVRES DIVERSES

I

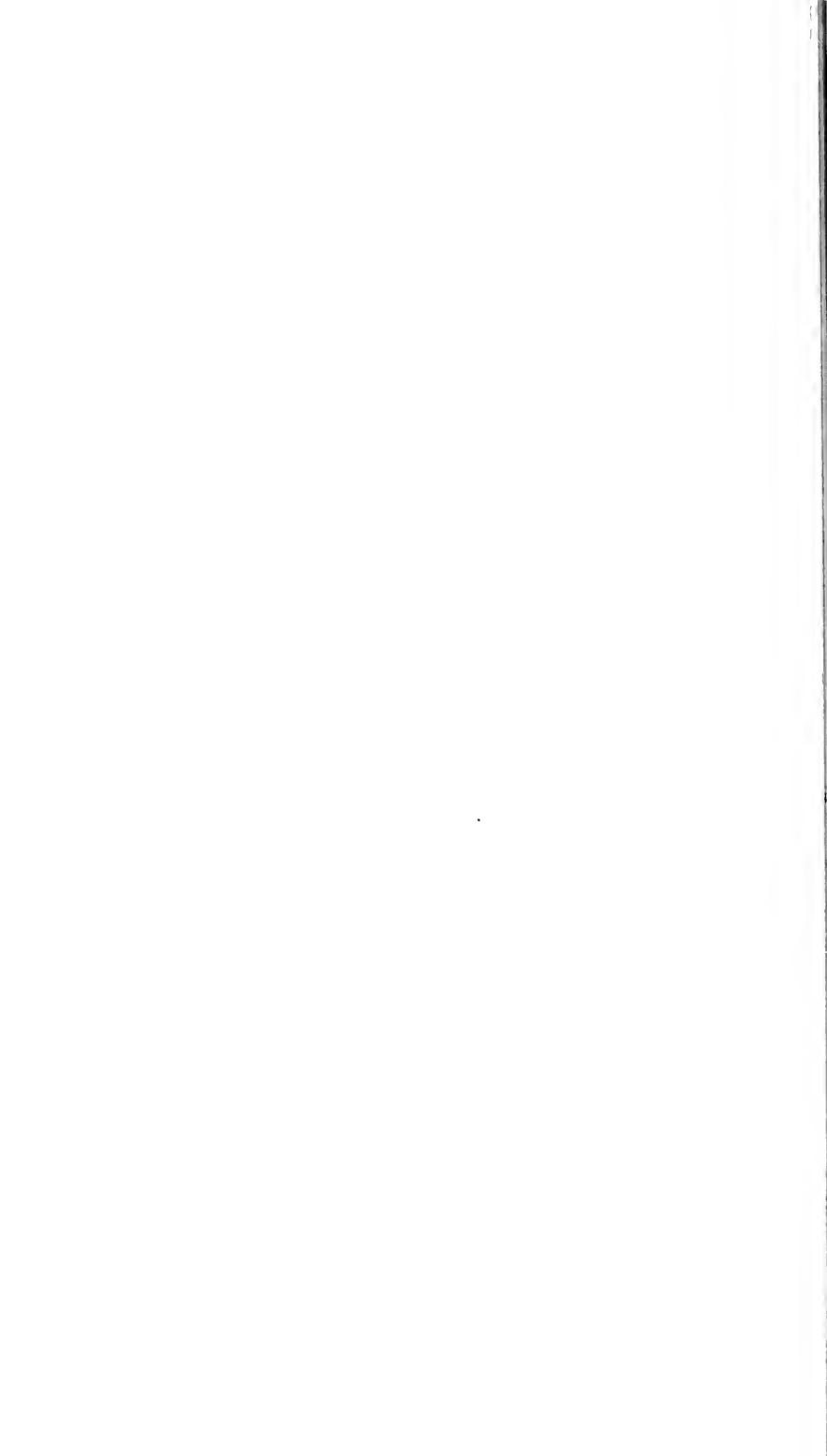
Nous réunissons, sous le titre forcément un peu vague d'*Œuvres diverses*, quelques morceaux qui n'ont point de lien entre eux et qui, sauf le second et la *Lettre sur la Librairie* qu'on trouvera dans le volume suivant, sont tous inédits. Le premier est un dialogue communiqué par feu M. Rathery, bien peu de temps avant la dispersion de son précieux cabinet. Si court qu'il soit, ce dialogue nous a obligé à beaucoup de recherches, parce qu'il fait allusion à un épisode resté obscur de la vie du philosophe et qu'en outre il y est question d'une brochure dont nous avons renoncé à trouver un exemplaire.

Le portrait de la princesse Dashkoff, publié d'abord par Naigeon, est la contre-partie du récit que la princesse nous a laissé de ses relations avec Diderot, qu'elle devait revoir trois ans après à Pétersbourg et dont elle nous a heureusement conservé les lettres.

La communication du catalogue des manuscrits de l'Ermitage, préparé par M. de Muralt, nous avait révélé quelques *desiderata* que nous désespérions de combler jamais, lorsqu'un Français, M. Howyn de Tranchère, depuis longtemps familier avec les trésors de la Bibliothèque impériale, a bien voulu prendre la peine de copier ces morceaux et de nous les envoyer. Grâce à lui, notre édition s'enrichit donc de ces pages destinées sans doute à la *Correspondance* de Grimm, où elles n'ont point été insérées, et qui n'auraient peut-être jamais vu le jour. Nous en témoignons à M. Howyn de Tranchère notre profonde gratitude.

# LUI ET MOI

(Inédit. — Écrit vers 1762).





## NOTICE PRÉLIMINAIRE

---

Madame de Vandeuil<sup>1</sup> et Diderot lui-même, dans une lettre à Falconet, nous ont appris que le philosophe avait un jour rédigé une dédicace au vieux duc Louis d'Orléans pour lui présenter une satire dirigée contre les Encyclopédistes par un littérateur famélique. Du récit même de M<sup>me</sup> de Vandeuil nous avons toujours conclu que le coquin naïf qui essayait ce chantage et le M. Rivière, « beau, jeune, éloquent, ayant le masque de la sensibilité, le don des larmes », dont elle parle aussitôt après, étaient deux personnages distincts, quand la lecture de ce dialogue éveilla un doute que rien n'est venu dissiper.

En effet, Diderot écrit à Falconet : « J'avais retiré de la misère un jeune littérateur qui n'était pas sans talent. Je l'avais nourri, logé, chauffé, vêtu pendant plusieurs années », et M<sup>me</sup> de Vandeuil, parlant de Rivière : « Il l'aida dans quelques ouvrages et plusieurs fois lui donna quelques louis. » — « Le premier essai de ce talent que j'avais cultivé, continue Diderot, ce fut une satire contre les miens et moi. Le libraire, que je ne connaissais pas, plus honnête que l'auteur, m'envoya les épreuves et me proposa de supprimer l'ouvrage. Je n'eus garde d'accepter cette offre. La satire parut. L'auteur eut l'impudence de m'en apporter lui-même le premier exemplaire. » Malgré les légères divergences qu'on remarque entre ce récit et celui de M<sup>me</sup> de Vandeuil, il n'en est pas moins constant que l'anecdote est la même. Diderot ne dit rien, il est vrai, dans le dialogue, de sa visite à l'abbé Rivière, ni de la dédicace au duc d'Orléans, mais l'apologue du fornicaleo jeté en note au bas de *Lui et Moi*, la rencontre dans un café et les derniers mots de l'entretien : « Je n'ai point de père... — Vous prenez tout au

1. Voir tome I, p. 47. Voir aussi tome XVIII, la lettre à Falconet du 6 septembre 1768.

tragique... » prouvent clairement qu'il s'agit bien d'un seul et même personnage.

Dans *Lui et Moi*, le protégé de Diderot lui rappelle sa promesse de l'aider à reprendre « la robe du palais ». Cet écrivain était donc avocat. Quérard ne cite qu'un seul Rivière avocat, né à Paris, mort à Caen en 1778, dont il ne donne point le prénom et à qui il attribue les ouvrages suivants : *Mémoires de Rantzzy*, La Haye (Paris), 1747, in-12; *Le Moyen d'être heureux ou le Temple de Cythère* (par Rivière) avec *les Aventures de Chansi et de Rannée* (par de Neuville), Amst. (Paris), 1750, 2 vol. in-12<sup>1</sup>. Et ce qui corroborerait la supposition, c'est l'existence d'un autre Rivière de Rouen, connu sous le nom de Pelvert et auteur de divers traités de théologie polémique. Est-ce le frère que Rivière avait empêché d'être évêque?

Enfin, et surtout, qu'est-ce que *les Zélindiens*? Inconnus à Barbier, ils sont donnés par Quérard à une demoiselle Fauque ou Falques, d'Avignon, sœur du peintre Pillement, qui a longtemps vécu en Angleterre et sur laquelle Mercier de Saint-Léger a laissé une note fort dure, imprimée au tome XI de la *France littéraire*. Quérard n'a point vu cette brochure puisqu'il n'en mentionne pas la date. Il copie simplement la *Biographie* Michaud qui copie le *Dictionnaire des Françaises* de M<sup>me</sup> Briquet.

Mais Diderot, en attribuant *les Zélindiens* à son interlocuteur anonyme, a contre lui l'autorité d'un contemporain, de son meilleur ami, de Grimm lui-même. Oui, Grimm dit ceci dans un cahier encore inédit de la *Correspondance* (1762) :

« *Les Zélindiens*, par M<sup>lle</sup> F<sup>\*\*\*</sup>, sont un petit conte insipide que personne n'a regardé. Vous jugez bien que les Zélindiens sont les Parisiens, qu'on parle beaucoup des Zélindiennes et que tout cela fait un recueil de petites peintures, de mesquineries, de platitudes qui vous affadissent l'esprit et le cœur, deux substances que les écrivains de cette espèce aiment à accoupler ensemble comme les théologiens le corps et l'âme. Mon esprit et mon cœur ne se sentent pas propres à être échauffés par l'esprit et le cœur de M<sup>lle</sup> F<sup>\*\*\*</sup>. »

Voilà qui est formel : Grimm a lu la brochure puisqu'il rapporte ce qu'elle contient et qu'il en désigne l'auteur dont l'initiale figure peut-être d'ailleurs sur le titre. D'un autre côté, comment supposer que Diderot pût montrer une telle irritation contre un mauvais petit pamphlet sur les Parisiens, s'il n'avait eu la certitude que l'auteur lui fût connu et qu'il lui avait lu sa satire manuscrite?

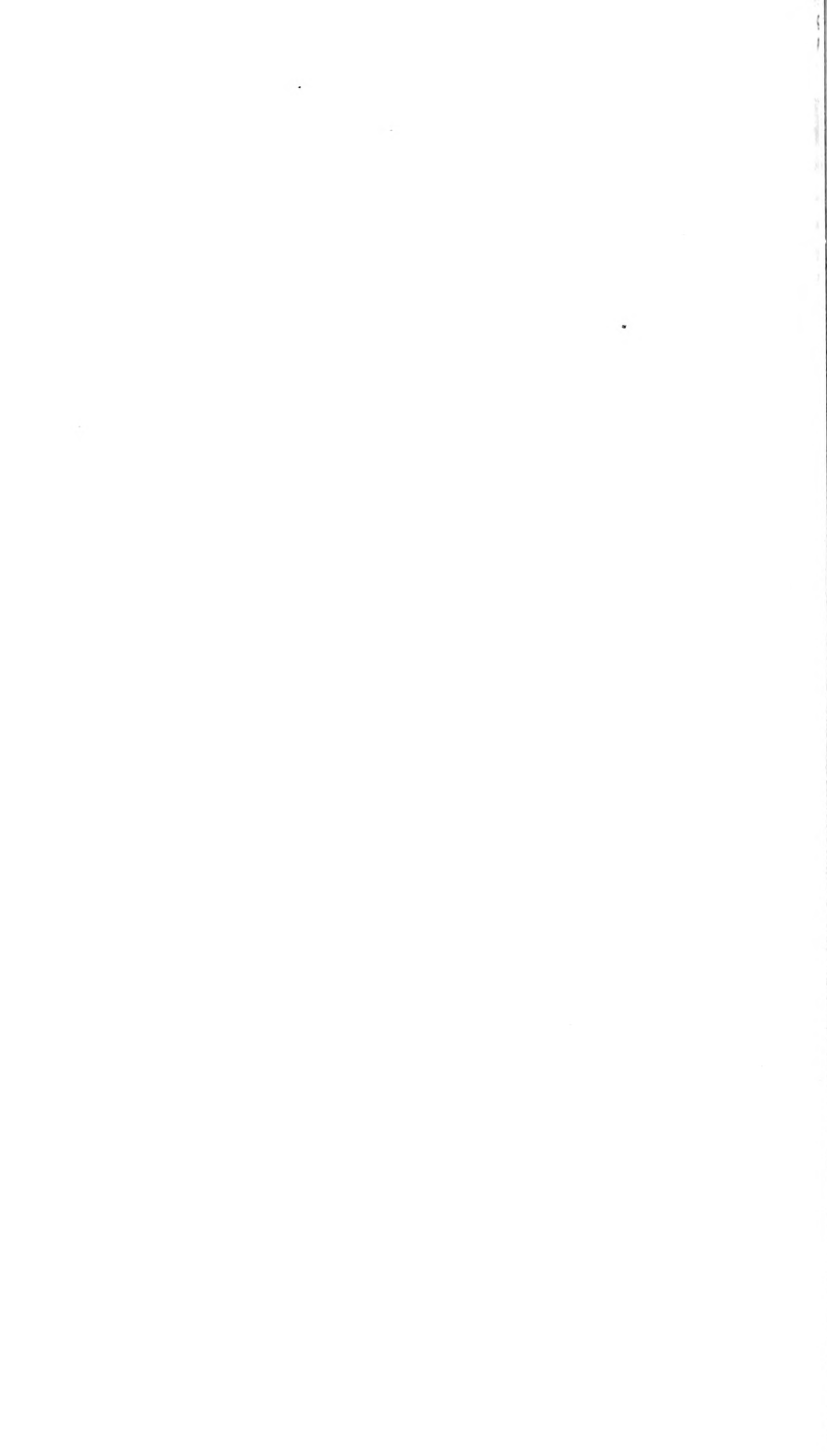
Toutes ces hésitations cesseraient si nous pouvions voir un exem-

1. Ces deux ouvrages manquent à la Bibliothèque nationale.

plaire de la brochure incriminée; nous l'avons inutilement demandée à toutes les bibliothèques publiques de Paris, à un certain nombre d'amateurs et même au British Museum, puisque M<sup>lre</sup> Fauque a vécu en Angleterre. En lisant cette notice, un bibliophile se souviendra peut-être qu'il a *les Zélindiens* dans un coin de ses rayons; nous le prions instamment de nous les communiquer. Une rectification même tardive vaut mieux qu'une erreur.

Mais il resterait encore à découvrir cette insigne curiosité : l'épître au duc d'Orléans!

---



## LUI ET MOI.

---

Personne n'a jamais su comme lui combien j'étais bête; il doit, il m'emprunte de l'argent pour payer ses dettes et s'en sert pour faire imprimer une satire contre moi. Avant que de faire imprimer sa satire, il me la lit. Je lui montre qu'elle est mauvaise et il se sert de mes conseils pour la rendre meilleure. Quand il croit avoir tiré de moi tout le parti qu'un coquin peut tirer d'un sot, il vient me voir, il me dit qu'il est un coquin, me laisse clairement entendre que je suis un sot, me tire sa révérence et s'en va<sup>1</sup>.

Au bout de cinq à six mois, je le retrouve au coin de la rue Maçon. Il rasait le mur, il n'avait pas pour vingt sous de hardes sur tout son corps. Il était maigre, sale et hâve. Il paraissait accablé de misère et de vilaines maladies. Il m'arrête et nous causons.

MOI.

Comme vous voilà!

LUI.

Il est vrai que je suis fort mal.

1. Vous qui savez tout, savez-vous de l'histoire naturelle? — Tout le monde en sait. — Vous avez entendu parler du formicaleo? — Oui. — C'est un petit animal fort adroit. Il établit sa demeure au fond d'un sable fin. Là il se fait une niche en entonnoir renversé. Il couvre la surface de cet entonnoir d'une surface de sable très-légère et très-mobile. Si un autre insecte inconsidéré vient se promener sur cette surface, il s'enfonce et tombe au fond du trou où le formicaleo s'en saisit, le dévore et lui dit : « Monsieur, je suis bien votre serviteur. » (Diderot.)

MOI.

Pardieu, je m'en réjouis.

LUI.

Comment ! Vous vous en réjouissez :

MOI.

Assurément. Vous avez le sort que vous méritez et je vois qu'il faut tôt ou tard que justice se fasse.

LUI.

Toujours de la gaieté et de l'imagination. Sans plaisanter, vous m'avez dit il y a quelque temps que s'il ne me manquait qu'une centaine de francs par an pour me soutenir et m'aider à reprendre la robe de palais, vous me les donneriez volontiers.

MOI.

Je m'en souviens, mais j'ai changé d'avis.

LUI.

Et pourquoi cela ?

MOI.

C'est que vous êtes un brigand et qu'il y a dans la société vingt mille honnêtes gens qui souffrent.

LUI.

Vous avez bien mauvaise opinion de moi.

MOI.

Très-mauvaise. Mais qu'est-ce que cela vous fait ?

LUI.

Peu de chose.

MOI.

Oh ! je sais que la seule chose que vous regrettiez, c'est l'argent que vous ne m'attraperez plus.

LUI.

Vous ne savez pas combien vous êtes bon.

MOI.

Mais, en revanche, je sais combien vous l'êtes peu. A quel propos aussi me faire cet impertinent apologue de la fourmi et du fourmilion ?

LUI.

Vous pensez encore à cela ?

MOI.

Si j'y pense ! cet apologue pouvait me coûter fort cher : il ne fallait que le différer jusqu'aujourd'hui, par exemple.

LUI.

Le conseil est bon et j'en userai. Imaginez-vous que dans l'état déplorable où vous me voyez j'ai fait un livre ?

MOI.

Une satire contre un bienfaiteur ?

LUI.

Ah ! l'horreur !

MOI.

C'est donc une apologie des persécuteurs ou des sangsues de la nation ?

LUI.

Ah ! ah !

MOI.

Mais n'est-ce pas au moment où je vous empêchais de mourir de faim au coin d'une borne, ou sur la paille dans une prison, que vous avez fait imprimer *les Zélindiens* ?

LUI.

Qu'est-ce que cela ?

MOI.

Une satire contre mes amis et moi.

LUI.

Et de qui cette satire ?

MOI.

De vous.

LUI.

Cela n'est pas possible.

MOI.

Vous êtes un impudent. Songez donc que vous me l'aviez lue manuscrite ! Allons donc, à votre rôle ! Il ne faut pas me dire : « Je ne sais pas ce que c'est que *les Zélindiens* », mais : « Il est vrai que j'ai fait cette satire. Que voulez-vous ? Je n'avais pas le sol, et ce coquin d'Hérissant, qui court après tout ce qu'on écrit contre les encyclopédistes, m'en offrait quatre louis ». Je suis homme à me payer de ces raisons. Si je fais la sottise de réchauffer un serpent, je ne serai pas surpris qu'il me pique.

LUI.

Il fait un froid de diable. Si nous entrions au café ?

MOI.

Serviteur.

LUI.

Ma foi ! vous êtes un rare corps. Entrons un moment. J'ai un plaisir infini à causer avec vous.

MOI.

Moi, je ne saurais souffrir les gens sans caractère. Quand on a le vice, encore faut-il savoir en tirer parti.

LUI.

Entrons un moment et vous m'apprendrez tout cela.

MOI.

Serviteur.



LUI.

Quoi que vous pensiez de mon caractère, je ne néglige pourtant rien pour m'en donner un bon.

MOI.

Temps perdu. Peut-être qu'avec plus d'intrépidité...

LUI.

Eh bien ! Que ferais-je ?

MOI.

Mais si vous aviez un père âgé qui vécût trop longtemps...

LUI.

Je n'ai point de père.

A ce mot, l'horreur me saisit. Je m'enfuis, lui me criant : « Philosophe, écoutez donc, écoutez donc. Vous prenez les choses au tragique. » Mais j'allais toujours et j'étais bien loin de cet homme que je m'en croyais encore trop près. M. Le Roy m'a dit qu'il avait beaucoup de pareils. Ma foi, je ne saurais le croire.

---



# SUR LA PRINCESSE DASHKOFF.

1770

---

M<sup>me</sup> la princesse Dashkoff a passé ici<sup>1</sup> quinze jours, pendant lesquels je l'ai vue quatre fois, depuis environ cinq heures du soir jusqu'à minuit. J'ai eu l'honneur de dîner et de souper avec elle, et je suis presque le seul Français dont elle ait accepté les visites.

Elle est Russe, *intus et in cute*; grande admiratrice des qualités de l'impératrice, dont elle m'a toujours parlé avec le plus profond respect et la vénération la plus vraie. Elle a pris beaucoup de goût pour la nation anglaise; et je crains un peu que sa partialité pour ce peuple antimonarchique ne l'ait empêchée d'apprécier juste les avantages de celui-ci. Il n'en était pas ainsi de M<sup>me</sup> Caminski, sa compagne de voyage et son amie. Elle aimait la France et les Français, et louait nos belles choses avec une franchise qui n'était pas trop du goût de la princesse.

M<sup>me</sup> Dashkoff sortait de chez elle dès les neuf heures du matin; c'était au commencement de novembre. Elle ne rentrait qu'à la chute du jour pour dîner. Tout son temps était employé à s'instruire de ce qu'on peut connaître par les yeux: tableaux, statues, édifices, manufactures; à l'entrée de la nuit, j'allais causer avec elle de ce qu'on ne voit point, et qu'on ne peut apprendre que par un long séjour: lois, coutumes, administration, finances, politique, mœurs, arts, sciences, littérature; je lui en disais ce que j'en savais.

1. Cet écrit est du mois de novembre 1770. (N.)

Elle ne demandait de l'impératrice ni grandeur ni richesse ; mais la conservation de son estime, qu'elle croyait mériter, et son amitié, qu'elle se flattait de posséder.

Nous n'avons parlé de la révolution qu'un moment ; elle en réduisait, pour sa part et celle des autres, le mérite presque à rien ; elle disait que cela s'était engagé par des fils imperceptibles, qui les avaient tous conduits à leur insu ; que si quelqu'un avait poussé sérieusement à cette aventure, c'était Pierre III lui-même, par ses extravagances, le mépris de sa nation, ses vices, son ineptie, le dégoût qu'il ne cessait d'inspirer, sa vie crapuleuse et publique ; qu'ils avaient tous été entraînés vers le même but par le vœu général ; et qu'il y avait si peu de concert, que l'affaire était fort avancée, que ni elle, ni l'impératrice, ni personne ne s'en doutait : trois heures avant la révolution, il n'y avait personne qui ne s'en crût encore à trois ans.

Il ne s'agissait nullement de faire une impératrice. L'acclamation qui plaça Catherine régnante sur le trône commença par quatre officiers aux gardes, qui depuis ont été exilés, et qui le sont encore. Je parlerai tout à l'heure de leur disgrâce.

La princesse m'a protesté qu'il n'y avait pas un seul homme dans toute la Russie, même parmi les paysans, qui pensât que l'impératrice fût complice de la mort de Pierre III. Elle ne le pensait pas elle-même ; mais on est aussi généralement convaincu dans l'empire que dans le reste de l'Europe que la mort de l'empereur a été violente.

Après la révolution, bien des gens qui n'y avaient pas eu la moindre part cherchèrent à s'en faire le mérite auprès de l'impératrice, entre autres le général Betzky. Quelques jours après son avènement au trône, il se présenta devant la souveraine, et lui demanda : — A qui croyez-vous, madame, devoir votre élévation ? — A Dieu, lui répondit-elle, à quelques zélés serviteurs, et à mon bonheur. Le Betzky lui répliqua : — C'est à moi, madame ; c'est moi qui ai distribué de l'argent aux soldats ; c'est moi qui les ai engagés, etc. En parlant ainsi, il s'était prosterné aux pieds de l'impératrice, qui le crut fou, et qui en parla sur ce ton à ses familiers. Cependant elle se contenta devant lui, et lui dit qu'elle le croyait sur sa parole de ce qu'il assurait, et que, pour le lui prouver, elle le chargeait du soin de faire faire sa couronne.

Ce que j'écris, je le tiens mot pour mot de la princesse Dashkoff. Moins de deux fois vingt-quatre heures avant la mort de l'impératrice Élisabeth, toute la cour était divisée en partis qui s'observaient les uns les autres; toutes les avenues étaient remplies d'espions, et le moindre commerce d'un parti à l'autre exposait à être poignardé. Cependant la princesse, âgée alors de dix-huit à dix-neuf ans, se leva pendant la nuit, se rendit au palais de la grande duchesse à travers les neiges, et passa plusieurs heures à conférer avec elle. Son premier mot fut de lui demander quel plan elle avait formé; l'impératrice lui répondit : Vous êtes un ange ou un démon. — La princesse : Je ne suis ni l'un ni l'autre; mais Élisabeth se meurt; et il s'agit de savoir ce que vous avez résolu.— L'impératrice : De m'abandonner au cours des événements, puisque je ne saurais le diriger.

Chacun des partis se proposait de donner à Pierre III sa créature pour femme, et de faire enfermer ou renvoyer l'impératrice. Les choses tournèrent autrement.

Le comte Orloff, son amant actuel, beau garçon, bon garçon, chasseur, un peu ivrogne, fort libertin, ne se mêlant d'aucune affaire d'État, se promettait, après la mort de Pierre III, de s'asseoir sur le trône à côté de l'impératrice. Ce fut un Bestucheff qui vint en faire l'ouverture au chancelier Woronsoff. Celui-ci refusa d'écouter le Bestucheff, qu'il interrompit par ces mots : « Par où ai-je pu mériter le mépris de la confiance que vous osez me faire? » Au même instant il courut chez l'impératrice, et lui remontra l'indécence et le danger d'une pareille démarche, lui conseillant de garder Orloff pour son amant, si cela lui convenait; de le combler de richesses et d'honneurs; mais de se respecter et de ne pas se prêter à un mariage qui l'avilirait elle et sa nation. De là il courut chez le comte Panin, s'ouvrit à lui de tout ce qu'il avait fait, et le conjura d'achever. Cependant le projet du mariage transpira; la populace en conçut une telle indignation, qu'on arracha une des images de l'impératrice, et qu'on mit en pièces cette image, après l'avoir fouettée publiquement. Ce fut à cette occasion que les quatre officiers dont j'ai parlé plus haut furent exilés, et qu'on se serait saisi de la princesse Dashkoff, si elle n'eût pas été en couche, parce qu'on la soupçonna, elle et les siens, d'avoir trempé dans cette émeute.

La part que la princesse Dashkoff a eue à la révolution l'avait brouillée avec toute sa famille, dont les espérances fondées sur le goût de Pierre III pour sa sœur, bonne grosse femme sans agrément et sans génie, avaient été entièrement renversées : son père et ses frères ont refusé de la voir pendant plusieurs années.

La princesse Dashkoff n'est aucunement belle<sup>1</sup> ; elle est petite ; elle a le front grand et haut, de grosses joues soufflées, des yeux ni grands ni petits, un peu renfoncés dans leurs orbites, les sourcils et cheveux noirs, le nez épaté, la bouche grande, les lèvres grosses, les dents gâtées, le cou rond et droit d'une forme nationale ; la poitrine convexe, point de taille ; de la promptitude dans les mouvements ; point de grâces, nulle noblesse, beaucoup d'affabilité ; l'ensemble de ses traits fait de la physionomie ; son caractère est grave ; elle parle aisément notre langue ; tout ce qu'elle sait et pense, elle ne le dit pas ; mais ce qu'elle dit, elle le dit simplement, fortement, et avec le ton de la vérité ; elle a l'âme hérissée par le malheur ; ses idées sont fermes et grandes ; elle a de la hardiesse ; elle sent fièrement ; je lui crois un goût profond d'honnêteté et de dignité. Elle aime les arts. Elle connaît et les hommes et les intérêts de sa nation ; elle est pénétrée d'aversion pour le despotisme, ou ce qui tient de près ou de loin à la tyrannie ; elle connaît à fond le ministère, et elle s'en explique avec la plus grande franchise, louant nettement les bonnes qualités, et tout aussi tranchée sur les défauts des hommes en place ; elle a saisi avec la plus grande justesse les avantages et les vices des nouveaux établissements ; lorsqu'une action est grande, elle ne peut souffrir qu'on la rabaisse par de petites vues politiques. Il est beau, disait-elle à l'impératrice, d'avoir ordonné à l'archevêque Platon, en rendant grâce à Dieu de ses succès, sur le

1. L'exemplaire de l'œuvre de Denon, classé sous ses yeux et conservé au cabinet des Estampes, renferme un portrait de la princesse, non décrit par M. de la Fizelière, dans son travail d'ailleurs excellent sur cet amateur, dont les portraits de femmes sont dignes de la main qui écrivit *Point de Lendemain*. En buste, de profil à droite, un haut bonnet sur ses cheveux roulés, une plaque d'ordre sur la poitrine, la princesse *d'Aschcoff* (son nom est écrit ainsi au crayon) ressemble bien au croquis peu flatté du philosophe ; mais la pointe éincelante de Denon prête à cette énergique laideur un véritable charme.

tombeau du czar Pierre I<sup>er</sup>, de rapporter ces succès à Dieu d'abord, ensuite au czar ; cela est beau, parce que cela est vrai : pourquoi chercher dans cette conduite une basse flatterie adressée à la nation ? Elle sent ce que l'état actuel de son pays comporte ou ne comporte pas.

Lorsque Catherine projeta son Code, la princesse, qu'elle consulta, lui dit : Vous n'en verrez jamais la fin, dans un autre temps je vous en aurais dit les raisons ; mais il sera toujours grand de l'avoir tenté, ce projet fera époque. Elle relève avec la même véracité le bien et le mal qu'elle sait de ses amis et de ses ennemis. Les chagrins l'ont extrêmement vieillie, et tout à fait dérangé sa santé. J'ai été frappé de sa condescendance pour son amie, mademoiselle Caminski, vive, violente même, la contredisant sans ménagement, et ne la tirant jamais de son assiette tranquille. Elle a cette année, décembre 1770, vingt-sept ans, et paraît en avoir quarante. Elle a vendu tout ce qu'elle possédait pour acquitter les dettes de son mari qu'elle aimait, au point de regarder sa perte comme le plus grand de ses malheurs ; elle est parfaitement résignée à l'obscurité de sa vie et à la modicité de sa fortune ; elle aurait pu tenir un grand état, en vendant les biens de ses enfants, comme elle y était autorisée par une permission spéciale de l'impératrice ; elle n'en a rien fait ; un an après sa liaison avec l'impératrice, à l'âge de dix-neuf ans, elle s'est trouvée à la tête d'une conspiration ou plutôt d'un grand événement, dont les promoteurs, à son avis, n'étaient pas dignes du nom de conjurés. Elle est aussi décidée dans sa haine que dans son amitié. A Londres, elle voulut voir Paoli qui la voulut voir : elle lui trouva de l'incertitude dans le discours et les idées ; dans l'esprit, de petites grimaces italiennes qui déparent toujours un grand homme : ce sont ses propres mots. Elle ne pouvait lui pardonner d'être pensionnaire et courtisan du roi d'Angleterre ; et elle répondit à M. Walpole qui lui en demandait la raison, que la misère était le vrai piédestal d'un homme tel que lui ; idée que je conçus tout de suite, quoiqu'elle ne l'eût développée qu'à demi, et qui échappa au secrétaire d'ambassade avec qui elle s'entretenait en ma présence, et avec lequel elle ne daigna pas s'expliquer plus nettement. Ce secrétaire Walpole s'étant lâché très-inconsidérément sur le compte de ma nation, je ne crus

pas devoir le souffrir; et j'amenai M. Walpole à me faire excuse, en m'assurant qu'il ne croyait pas parler devant un Français. Je montrai à ce monsieur qu'il ne fallait pas avoir deux discours, l'un pour les hommes présents, l'autre pour les hommes absents, lui protestant que ce que j'aurais à dire de lui, lorsqu'il serait sorti, j'aurais bien le courage de le lui dire à lui-même. Walpole partit; la princesse Dashkoff me loua de mon procédé, ajoutant qu'à ma place, lorsque le Walpole avait eu la bassesse de s'excuser sur ce qu'il ne me croyait pas Français, elle n'aurait pas répliqué un mot, mais qu'elle lui aurait tourné le dos de mépris; et je crois qu'elle avait raison. Elle a de la pénétration, du sang-froid, du jugement. Elle rencontre presque toujours la raison vraie des choses; elle ne peut souffrir qu'on l'admire, soit par le peu de valeur qu'elle met à son rôle, soit par modestie naturelle : elle avait quelque envie de voir Rulhières, et d'attendre sa relation. Je lui représentai qu'elle avouerait tout ce qu'elle ne contredirait pas; et que l'auteur ne manquerait pas de s'honorer de son témoignage. Elle m'embrassa, et ne vit point Rulhières.

M<sup>me</sup> Necker voulait lui donner à souper avec madame Geoffrin. Je rompis cette partie, où elle aurait été appréciée au-dessous de sa valeur. On n'était curieux de la voir là que pour en parler; et je crus qu'elle avait plus à perdre qu'à gagner au jugement de ces deux femmes et de ceux qui les auraient environnées, tous gens qui auraient exigé d'elle qu'elle parlât en chef de conspiration.

Sur ce que j'ai pu lui dire de réminiscence de la relation de Rulhières, il m'a semblé que ce n'était qu'un tissu romanesque, sans connaissance réelle des faits et des personnes, et qui aura pourtant avant deux siècles toute l'autorité de l'histoire. Elle m'a paru ennemie de la galanterie. On a suspecté son intimité avec le comte Panin; et elle en était indignée. Elle se félicitait de s'être assez respectée elle-même, pour que l'impératrice n'eût jamais osé s'ouvrir avec elle de son goût pour Orloff; cependant elle a vécu avec elle dans l'extrême familiarité, et cette familiarité n'a point cessé par la disgrâce; la princesse entre librement chez son ancienne amie, cause, s'assied et s'en va. Si on l'en croit, celui des frères Orloff qu'on appelle le balafre est un des plus grands scélérats de la terre. Elle est désolée



que ses succès dans la guerre présente lui donnent une illustration dont il est indigne. Elle m'a assuré que l'impératrice jouissait d'une admiration si méritée et d'un amour si général, que sa consistance sur le trône ne dépendait plus de personne. Elle a coupé ses lisières, disait-elle, avec le vrai couteau, en montrant à ses peuples que leur bonheur était en tout l'objet de sa pensée, de ses vœux et de ses actions. Elle est tellement maîtresse, que demain elle se déferait du comte Panin, l'homme de l'empire le plus puissant et le plus respecté, que sa disgrâce ou sa mort même ne ferait pas la moindre sensation. Le grand-duc est si jeune, qu'elle ne prononce rien sur son caractère. Elle était incertaine qu'il fût instruit du sort malheureux de son père. Elle ne sait quel eût été le terme des malheurs de l'empire sous un prince imbécile et crapuleux, tout comme elle ignore quel sera le terme de sa splendeur sous une souveraine telle que Catherine. La princesse Dashkoff a deux enfants qu'elle aime tendrement, un garçon et une fille. Elle fait peu de cas de la vie. Il y a deux ans quelle voyage ; et elle se propose de voyager encore dix-huit mois, de retourner à Pétersbourg, où elle séjournera peu de temps, et de se retirer ensuite à Moscou. Mais, me demanderez-vous, quelle est la raison de sa disgrâce ? Peut-être ne s'est-elle pas trouvée récompensée en raison de ses services ; peut-être avait-elle projeté, en élevant Catherine à l'empire, de gouverner l'impératrice ; peut-être le soupçon d'avoir trempé dans l'émeute de l'image flagellée avait-il refroidi l'impératrice ; peut-être l'impératrice avait-elle appris, par ce que la princesse avait osé pour elle, ce qu'elle était capable d'oser contre elle ; peut-être celle-ci prétendait-elle à la place de ministre, même de premier ministre, ou du moins à l'entrée au conseil ; peut-être était-elle offensée que son amie, dont elle souhaitait de faire une régente, eût eu l'art de se faire impératrice, à son insu et contre ses projets ; peut-être fut-elle offensée de se trouver reléguée dans la foule de ceux à qui on accorde le nouvel ordre, elle qui se trouvait à la tête des grands décorés de l'ordre ancien. Quoi qu'il en soit, les mécontentements réciproques n'éclatèrent qu'à Moscou ; la princesse Dashkoff y accompagna Catherine ; et là, sans explication, sans reproche, elle se sépara de la souveraine pour ne la plus revoir. Le dernier voyage de l'impératrice à Moscou, lors du tribunal créé pour la confection

du Code, fut très-orageux. Un mécontentement général de la noblesse, occasionné par une cause que la princesse m'a dite, et que je ne me rappelle plus, pensa amener une seconde révolution ; cette crainte, bien fondée, accéléra le retour de l'impératrice à Pétersbourg. Depuis tout s'est calmé ; et Catherine est également adorée de tous les ordres de l'empire. C'est le dernier mot de la princesse Dashkoff, à qui le commerce de la cour n'avait appris qu'une chose : c'était de mettre moins de chaleur, même aux choses bonnes et utiles dont on désirait le succès. Les méchants, disait-elle, tout en les approuvant, les font échouer, ne fût-ce que pour vous priver de l'honneur d'y avoir pensé. J'ai beaucoup nui à mes amis par le trop de zèle que j'ai pris à leurs intérêts. J'ai fait manquer les plus beaux projets par l'enthousiasme qu'ils m'inspiraient. Je blessais les âmes pusillanimes et froides qui ne s'en laissaient pas enflammer comme moi. Les uns s'éloignaient honteux, les autres chagrinés, tous indisposés ; et rien ne se faisait.

Lorsque j'allai prendre congé d'elle, elle me promit de ne me point oublier, elle me pria de me souvenir d'elle, et elle eut la bonté de me dire que j'étais un des hommes les plus agréables à entendre qu'elle eût rencontrés ; et que, sage ou fou, elle avait remarqué que j'étais toujours conséquent.

---

# HISTOIRE DE LA RUSSIE.

DEPUIS L'AN 862 JUSQU'EN 1054

TRADUITE DU RUSSE EN ALLEMAND ET DE L'ALLEMAND EN FRANÇAIS<sup>1</sup>.

---

Je ne puis rien dire de l'original russe et de la traduction allemande que je ne connais pas. Pour la traduction française elle est très-ordinaire, peu de force et nulle élégance.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est, à proprement parler, des antiquités russes. Elle n'est pas très agréable à lire, mais elle suppose beaucoup de recherches.

La seconde, qui contient les règnes de Rurick, d'Oleg, d'Igor, d'Olga, de Swatoslaw, de Jaropolk, de Wladimir, de Svatapolk et de Jaroslaw, est beaucoup plus intéressante. Je trouve seulement que l'auteur, Lomonosoff, est un peu superstitieux. Il rapporte les discours du philosophe chrétien à Wladimir, comme s'il l'avait entendu de ses propres oreilles. Ces sortes de licences réussissent toujours en poésie ; un bon esprit ne s'en accommode pas également dans l'histoire. Vraie ou fausse, la réponse de Wladimir aux Juifs est excellente : « Puisque votre Dieu vous a maudits et dispersés parmi les nations étrangères, il y a tout lieu de croire que votre religion lui déplaisait. Pourquoi voulez-vous que je l'embrasse ? Est-ce afin qu'il me châtie comme vous ? »

Quoi qu'en disent Jean-Jacques Rousseau et les fanatiques ennemis des progrès de l'esprit humain, il est difficile de lire l'histoire des siècles barbares de quelque peuple que ce soit,

1. D'après Quérard, le titre de la traduction de Lomonosoff serait : *Histoire ancienne de la Russie depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort du grand-duc Jaroslaw I<sup>er</sup>, traduite en français sur la version allemande.* (Du baron d'Holbach par Eidous). Pétersbourg et Paris, 1768, in-8.

sans se féliciter d'être né dans un siècle éclairé et chez une nation policée. Ces philosophes, apologistes de l'ignorance, devraient bien s'expliquer nettement. Nous veulent-ils brutes, animaux stupides, sans aucune règle de mœurs, sans aucunes lois? Ils n'oseraient le dire. Permettent-ils quelques progrès à l'esprit humain? En ce cas, qu'ils fassent donc des clauses, qu'ils nous marquent la limite de lumière compatible avec notre bonheur, et qu'ils nous indiquent surtout le moyen d'enrayer et de s'y fixer.

---

# HISTOIRE UNIVERSELLE

TRAITÉE

RELATIVEMENT AUX ARTS DE PEINDRE ET DE SCULPTER

OU TABLEAUX D'HISTOIRE<sup>1</sup>.

---

Cet ouvrage est de M. Dandré-Bardon, ou, comme l'appellent ses élèves, Dindon-Bardé. Il vient d'en publier les trois premiers volumes qui comprennent l'histoire de l'Ancien Testament. L'auteur, selon son projet, ne s'arrête que sur les faits qu'on peut exécuter en tableaux ou en bas-reliefs. Il en donne l'ordonnance, l'expression, les caractères, le mouvement, la draperie, la composition comme il la conçoit. Il fixe les plans; il marque les différents groupes relativement à ces plans; il n'omet pas même les accessoires; et autant qu'il lui est possible, il entre dans les effets de l'ombre et de la lumière, dans la magie du clair-obscur; il fait sentir l'harmonie des couleurs. En un mot, il expose tout ce qui tient à la théorie et à la pratique de la peinture, relativement au sujet dont il est occupé. D'où l'on voit que l'ouvrage de M. Dandré demande une grande et belle imagination, une âme chaude, violente et sensible, un goût exquis, un esprit fin, délicat, élevé, avec un jugement solide et sain, et ces qualités rares même séparées, toutes réunies à une connaissance expérimentale et profonde de l'art.

Or, M. Dandré n'a pas une grande et belle imagination; il s'en faut beaucoup que la nature l'ait doué d'une âme chaude, violente et sensible; lorsqu'un homme ne sent pas le ridicule d'une composition où l'on me montrerait une vingtaine de per-

1. Paris, 1769, 3 v. in-12.

sonnes agitées des douleurs d'une circoncision récente, il n'a pas un goût bien exquis. J'ai parcouru plusieurs de ses compositions où il ne tenait qu'à lui de mettre de la délicatesse. Confondre, comme il le fait à tout moment, une description avec un tableau, ce n'est pas donner une preuve de jugement. Donc, me direz-vous, l'ouvrage de M. Dandré est un mauvais ouvrage? Je n'accorde point cette conséquence; M. Dandré est dessinateur, M. Dandré a pratiqué l'art avec succès. Son traité est parsemé de lignes précieuses sur la technique de la peinture, et c'est par ce côté qu'il faut en recommander la lecture aux jeunes élèves qui en auraient tiré beaucoup plus d'utilité, si au lieu de leur composer des tableaux de sa composition, on y eût analysé les tableaux composés par les grands maîtres des différentes écoles. Il en aurait indiqué les qualités et les défauts. On se serait placé, son livre à la main, devant leurs ouvrages. La présence du tableau aurait donné de la force aux réflexions. Il aurait parlé d'après un ouvrage exécuté, au lieu de parler d'après un projet idéal dont l'exécution, même comme il la suppose, ne serait vraisemblablement pas un chef-d'œuvre; ce qui ne l'aurait pas empêché d'exposer de temps en temps sa manière de concevoir un projet. Je lui aurais abandonné par exemple tous les faits dont l'art ne s'est pas encore emparé, et le nombre n'en est pas petit. M. Dandré-Bardon professe dans l'École française la géographie, la fable et l'histoire, leçons absolument nécessaires dans toute bonne école; et son ouvrage m'a fait concevoir que ces leçons, pour être bien faites, exigeaient absolument une connaissance pratique de l'art. L'histoire seule des Hébreux ayant fourni à M. Dandré la matière de trois gros volumes, s'il a résolu de remplir son titre avec la même prolixité, cinquante volumes ne l'en tireront pas. Je persiste dans mon opinion. L'analyse complète d'une vingtaine de morceaux des premiers maîtres nous en aurait appris davantage. Il fallait abandonner le reste au génie. On apprend à peindre, on n'apprend point à composer. Il y a des maîtres de versification; il n'y a point de maîtres en poésie. Demandez à M. Dandré si chaque peintre n'a pas sa palette et sa technique, son faire d'après lequel il ordonne son sujet, comme un poète dispose son plan d'après son caractère, son talent et ses ressources; demandez-lui s'il croit qu'un élève qui se conformerait trict-

ment à l'ordonnance qu'il lui prescrit ferait jamais un bon tableau, et vous me direz après ce qu'il vous aura répondu. Les faits sont dans toutes les histoires, d'où il s'ensuit qu'il est à propos qu'un peintre sache lire. Le reste est dans sa tête, et si la tête est vide, tous les traités du monde ne rempliront pas le vide que nature y aura laissé. Si vous voyez le poëte se frapper le front, dites-lui : « Vous frappez en vain, on ne vous répondra pas ; il n'y a personne. » L'ouvrage de M. Dandré est précédé d'un vocabulaire de peinture et de sculpture où malheureusement les notions sont un peu croquées.

---

# LETTRE

DE

## M. RAPHAEL LE JEUNE

Elève des écoles gratuites de dessin, neveu de M. Raphaël, peintre de l'Académie  
de Saint-Luc,

A UN DE SES AMIS

SUR LES PEINTURES, SCULPTURES  
ET GRAVURES EXPOSÉES CETTE ANNÉE AU LOUVRE<sup>1</sup>

AVEC L'INSCRIPTION BIEN TROUVÉE :

*Ætas parentum, pejor avistulit  
Nos nequiores, mox daturos  
Progeniem vitiosiore.*

Nos aïeux ont eu des enfants qui ne les valaient pas; nous dégénérons de nos pères, et nous laisserons après nous une race encore plus vicieuse que nous.

---

L'idée de cette brochure est originale et gaie. Le suisse, garde des tableaux, entend un grand bruit au Salon pendant la nuit; il accourt : ce sont les tableaux parlant qui se disent leurs vérités. Il appelle son neveu qui se met à écrire la querelle des tableaux, et c'est cette querelle que l'on publie. Cette critique est sanglante et juste, personne n'y est épargné; je serais bien étonné qu'elle ne fût pas d'un artiste. On y sent un homme à qui la facilité de dire a manqué. Cela passera avec les tableaux critiqués; au lieu que si le faire eût répondu à l'inten-

1. Par Daudé de Jossan (1771, in-8, 62 p.), ainsi que la réponse à sa propre lettre dont Diderot parle ensuite. Bachaumont dit (16 et 19 septembre 1771) que les peintres attaqués cherchèrent à faire supprimer la brochure, mais que l'influence de Cochin (à qui Daudé de Jossan avait montré son manuscrit) empêcha les poursuites.



tion, il en eût été de cet ouvrage comme du *Petit Prophète*<sup>1</sup>, il fût resté.

On y pince à la fin les peintres paresseux qui n'ont rien exposé, et Doyen très-serré. Un numéro qui fait l'appel nomme Doyen, les autres numéros répondent : Il est en cour. — En cour? Eh que diable y fait-il? — Le roi lui a parlé; est-ce qu'il ne vous l'a pas dit? — Je ne le savais pas; j'en suis bien aise: c'est un homme de mérite, il fera honneur à la protection. Le numéro qui fait l'appel nomme Dumont le Romain; les autres numéros répondent : Il est à matines. — Je m'en réjouis pour lui; tous ces petits culs l'auraient scandalisé. L'appelant dit : Madame Vien? Les numéros répondent : Elle est sûrement près de son mari. — Madame Therbouche? — Au loin, au loin. — Cela est fâcheux, elles auraient bien figuré dans nos embrasures. — Monsieur Fragonard! Monsieur Fragonard! — Il ne fait plus rien; il perd son temps et son talent et gagne de l'argent. — Monsieur Greuze? — M. Greuze boude. — On dit qu'il y a de beaux tableaux dans son atelier. — D'histoire? — Oh! non; et puis ils appartiennent à un financier qui ne veut pas qu'on les voie. — J'en suis fâché; nous aurions eu le plaisir de répéter les éloges qu'il se donne. *Les numéros en riant* : Ah! ah! ah! — Tout ce bout de dialogue est excellent et du meilleur ton.

---

1. Allusion à la brochure de Grimm; voir *La querelle des Bouffons*, par A. P. Malassis. Paris, Baur, 1876, in-8.

# L'OMBRE DE RAPHAËL,

Ci-devant peintre de l'Académie de Saint-Luc,

A SON NEVEU RAPHAËL,

Elève des Écoles gratuites de dessin,

EN RÉPONSE A SA LETTRE SUR LE SALON DE CETTE ANNÉE 1771.

---

La lettre de Raphaël le neveu parvient à Raphaël l'oncle aux champs Élysées. Tandis que celui-ci la lisait, Michel-Ange passe et propose à Raphaël de le conduire au Salon. Aussitôt dit, aussitôt fait; ils partent et les voilà arrivés, car un esprit est à l'instant où il veut être.

Raphaël et Michel-Ange parcourent les tableaux et en achèvent la critique.

Raphaël conserve assez bien son ton grivois; mais il était plus difficile de donner du caractère à Michel-Ange et de le faire parler; aussi l'auteur s'en est-il médiocrement tiré.

Du reste les observations sont justes, et j'aime les derniers mots de Raphaël sur les artistes que la frayeur de la critique éloigne du Salon: « Quelle faiblesse! dit-il. Quelle puérité! Le sort du talent est d'irriter la satire, son triomphe de la réduire au silence. Qui n'a pas essayé la censure? Que ne m'a-t-on pas dit, à moi? Un bon mot suffit quelquefois pour faire éclore un habile homme. »

---

# FRONTIÈRES DE VIRGINIE

(10 MARS 1775)

GAZETTE DE FRANCE<sup>1</sup>.

---

Lors de la signature de la paix conclue avec les Indiens, Logan, chef de la nation des Schawanches, tint le discours suivant au lord Dunmore, gouverneur de la Virginie :

Je demande aujourd'hui à tout homme blanc si, pressé par la faim, il est jamais entré dans la cabane de Logan sans qu'il lui ait donné à manger; si, venant nu ou transi de froid, Logan ne lui a pas donné de quoi se couvrir? Pendant le cours de la dernière guerre, si longue et si sanglante, Logan est resté tranquille dans sa tente, désirant être l'avocat de la paix. Oui, telle était mon amitié pour les blancs, que ceux même de ma nation, lorsqu'ils passaient près de moi, me montraient du doigt et disaient : Logan est l'ami des hommes blancs. J'avais même pensé à vivre parmi vous, mais c'était avant l'injure que m'a faite l'un d'entre vous. Le printemps dernier, le colonel Cresap, de sang-froid et sans être provoqué, a massacré tous les parents de Logan, sans même épargner ni ma femme, ni mes enfants. Il ne coule plus une goutte de mon sang dans les veines d'aucune créature humaine. C'est ce qui a excité ma vengeance. Je l'ai cherchée : j'ai tué beaucoup des vôtres. J'ai

1. Est-ce un extrait de la *Gazette*? Est-ce une amplification de Diderot? Nous avons vainement cherché dans le volume de 1775 un passage qui nous renseignât à cet égard.

pleinement rassasié ma vengeance. Je me réjouis de voir les rayons de la paix luire sur mon pays; mais n'allez pas penser que ma joie soit la joie de la peur. Logan n'a jamais senti la crainte. Il ne tournera pas le dos pour sauver sa vie. Que restet-il pour pleurer Logan, quand il ne sera plus? Personne.

FIN DU TOME DIX-SEPTIÈME

# TABLE

DU TOME DIX-SEPTIÈME.

---

	Pages
Avertissement des Editeurs. . . . .	1

## DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE (FIN).

### R

Raison ( <i>Logique</i> ). . . . .	3
Raisonnement ( <i>Logique et Métaphysique</i> ). . . . .	
Regarder ( <i>Gramm.</i> ) — Représentant . . . . .	11
Résurrection ( <i>Théologie</i> ). . . . .	22
Romains (Philosophie des Étrusques et des). . . . .	27
Romance ( <i>Littérature</i> ). . . . .	34

### S

Sarrasins, ou Arabes (Philosophie des). . . . .	35
Scandaleux ( <i>Gramm.</i> ) — Scepticisme et Sceptique. . . . .	84
Scolastiques (Philosophie des). . . . .	87
Scythes, Thraces ou Gètes (Philosophie des). . . . .	110
Semi-Pélagiens ou Demi-Pélagiens. . . . .	113
Sensations ( <i>Métaphysique</i> ). . . . .	115
Sentiment intime. . . . .	127
Société ( <i>Morale</i> ). . . . .	130
Socratique ( <i>Philosophie</i> ). . . . .	151
Souverains ( <i>Droit naturel et politique</i> ). . . . .	166

	Pages.
Spinoza ( <i>Philosophie de</i> ). . . . .	170
Stoïcisme, ou Secte stoïcienne ou Zénonisme. . . . .	205
Subvenir. — Suicide. . . . .	231

## T

Tenir ( <i>Gramm.</i> ) . . . . .	237
Théocratie ( <i>Histoire ancienne et politique</i> . . . . .	238
Théosophes ( <i>Histoire de la philosophie</i> ) . . . . .	242
Thomasius ( <i>Philosophie de</i> ). . . . .	268
Torture ou Question ( <i>Jurisprudence</i> ) . . . . .	301
Tyran ( <i>Politique et morale</i> ). . . . .	302

## U

Uléma. . . . .	303
----------------	-----

## V

Vérité ( <i>Logique</i> ). . . . .	304
Volage ( <i>Gramm.</i> ) — Vraisemblance ( <i>Métaph.</i> ). . . . .	310

## Z

Zend-Avesta. . . . .	316
----------------------	-----

## VOYAGES.

VOYAGE A BOURBONNE ET A LANGRES. . . . .	327
Notice préliminaire. . . . .	329
Voyage à Bourbonne. . . . .	333
Voyage à Langres. . . . .	355

	Pages.
VOYAGE DE HOLLANDE . . . . .	363
PRÉLIMINAIRE. — Des moyens de voyager utilement. . . . .	365
APPLICATION DES MOYENS PRÉCÉDENTS A LA HOLLANDE. — LE MÉDECIN, OU DU PAYS. . . . .	369
L'HOMME D'ÉTAT, OU DU GOUVERNEMENT . . . . .	380
États généraux . . . . .	382
Greffier. — Le conseil d'État. . . . .	384
Chambre des comptes. — Le haut conseil de guerre. — Députation à l'armée. . . . .	385
Le conseil des bourgmestres. — Les commettants. — Du Statheudérat. . . . .	386
Politique. . . . .	390
Forces de l'État. . . . .	392
Milice, marine et colonies . . . . .	394
Marine. — L'amirauté. . . . .	395
La noblesse. — La magistrature . . . . .	399
La justice. . . . .	400
Chambre de désolation. — Cour des rixes. — Chambre du <i>gratis pro Deo</i> . . . . .	401
Notariat. — De quelques lois. . . . .	402
Maisons de force. — La police. . . . .	403
Du commerce. . . . .	406
LE CITOYEN ET L'ARTISAN, OU De la bourgeoisie, des corporations, des manufactures et des ouvriers. . . . .	411
L'HABITANT DU PAYS OU DES MŒURS. . . . .	414
De l'économie domestique . . . . .	418
Dépense d'une maison particulière. — Dépenses annuelles. . . . .	420
Dépense du mois. — Domestiques. . . . .	421
Liqueurs spiritueuses. . . . .	422
LE SAVANT ET L'ARTISTE, OU De l'éducation, des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts. . . . .	426
Comédie. — Concert. . . . .	429
Peinture. — Sculpture et architecture. — De la religion. . . . .	430
Gouvernement ecclésiastique. . . . .	433

## VOYAGE DANS QUELQUES VILLES DE LA HOLLANDE

La Haye. . . . .	443
Scheveling . . . . .	448
Leyde. — Harlem . . . . .	450
Amsterdam. . . . .	451
Delft. — Utrecht . . . . .	454
Saardam. . . . .	455
Rotterdam . . . . .	457

## RETOUR EN FRANCE.

	Pages.
Pays-Bas autrichiens . . . . .	458
Population et agriculture. . . . .	459
Manufactures et fabriques . . . . .	462
Navigation . . . . .	463
COMMERCE. — Droits d'entrées, de sorties et autres. — Jurisprudence et procédure.. . . .	465
Luxe. . . . .	466
Science du commerce. — Absurdité dans l'administration des Pays-Bas autrichiens. . . . .	467
Anvers. . . . .	468
Bruxelles. . . . .	469
Valenciennes. — Cambrai.. . . .	470
Péronne. — Roye, Senlis, Paris . . . . .	471

## OEUVRES DIVERSES.

LUI ET MOI (Inédit) . . . . .	475
Notice préliminaire . . . . .	477
<i>Lui et moi.</i> . . . .	481
SUR LA PRINCESSE DASHKOFF. . . . .	487
<i>Histoire de Russie.</i> (Inédit). . . . .	495
<i>Histoire universelle traitée relativement aux arts de peindre et de sculpter</i> (Inédit.) . . . . .	497
<i>Lettre de M. Raphaël le Jenne</i> (Inédit) . . . . .	500
<i>L'ombre de Raphaël</i> (Inédit). . . . .	502
<i>Frontières de Virginie</i> (Inédit). . . . .	503

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-SEPTIÈME.



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

**D I D E R O T**

---

ŒUVRES DIVERSES

II

---

CORRESPONDANCE

I

---

LETTRES A FALCONET — LETTRES A M<sup>lle</sup> VOLLAND

ANCIENNE MAISON J. CLAYE  
PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C<sup>ie</sup>  
RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D I D E R O T

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS  
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

PAR

J. ASSÉZAT ET MAURICE TOURNEUX

TOME DIX-HUITIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1876



# ŒUVRES DIVERSES

II

LETTRE

HISTORIQUE ET POLITIQUE

SUR

LE COMMERCE DE LA LIBRAIRIE

(Écrite en 1767 — Publiée en 1861)



## NOTICE PRÉLIMINAIRE

---

A l'issue du congrès tenu à Bruxelles pour régler les droits de la propriété littéraire, MM. Ed. Laboulaye et Georges Guiffrey eurent la pensée de réunir et d'annoter les mémoires et ordonnances que cette grosse question avait provoqués au siècle dernier<sup>1</sup>. Pendant ses recherches, M. Guiffrey avait remarqué deux passages du *Traité des droits d'auteur* de M. A.-C. Renouard, où ce jurisconsulte citait quelques lignes d'un travail rédigé par Diderot et présenté par le syndicat de la librairie à M. de Sartine, travail dont il avait eu communication à la Bibliothèque. M. Guiffrey se mit aussitôt en campagne et parvint, non sans peine, à retrouver ce Mémoire si longtemps ignoré qu'il publia en 1861. (Hachette, in-8°.)

« Le manuscrit, dit-il dans sa préface, s'est enfin rencontré au département des imprimés. Comment est-il arrivé jusque-là ? C'est ce qu'on n'a jamais pu savoir ; mais que le manuscrit reste aux imprimés ou qu'il retourne aux manuscrits, peu importe ; l'essentiel pour nous, c'est qu'il est entre nos mains et que nous pouvons enfin le livrer au public. »

Il importait fort au contraire, car un double de cette *Lettre* copié à Saint-Petersbourg a fourni à M. Assézat des corrections et des additions presque à chaque page ; et, bien que ce texte soit assurément préférable à celui de M. Guiffrey, nous aurions voulu les conférer l'un sur l'autre ; mais M. Guiffrey n'a pas indiqué ni conservé par devers lui le titre et le numéro du volume dont il s'était servi. Depuis 1861, la Bibliothèque a subi bien des remaniements intérieurs ; aussi, malgré la

1. *La Propriété littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Recueil de pièces et de documents, publié par le Comité de l'association pour la défense de la propriété littéraire et artistique avec une introduction et des notices.* Hachette, 1860, in-8°.

bonne volonté des conservateurs des deux départements et de M. l'administrateur général lui-même, le manuscrit se trouve-t-il de nouveau égaré. Nous le regrettons d'autant plus que nous eussions peut-être pu savoir de qui est la note préliminaire où la *Lettre* est sévèrement jugée et qui semble émaner du lieutenant de police lui-même.

Dans la liste, aujourd'hui impossible à dresser, des travaux dont Diderot se chargeait pour subvenir à ses menues dépenses, cette longue lettre doit tenir le premier rang par la chaleur qu'il y a répandue et qui en fait un véritable plaidoyer. Il n'est ici, en effet, il a soin de le dire, que l'avocat des libraires, car il souhaiterait pour sa part l'abolition de toutes les communautés. Ce qui frappe le plus aujourd'hui dans son mémoire, ce n'est pas l'habileté qu'il déploie à défendre une cause dont les éléments nous échappent et pour lesquels nous renvoyons d'ailleurs au livre de MM. Laboulaye et Guiffrey; ce sont des pensées telles que celles-ci : « C'est le sort de presque tous les hommes de génie : ils ne sont pas à la portée de leur siècle, ils écrivent pour la génération suivante; » c'est la peinture de la joie et des exigences légitimes d'un auteur quand son premier livre a réussi, ce sont enfin des détails personnels précieux comme le passage où il estime à 40,000 écus le fruit de ses occupations littéraires.

L'historien que la librairie attend encore trouvera aussi dans ce fac-tum des renseignements à ne pas négliger sur les livres de classe, sur le colportage et sur les contrefaçons, cette plaie à peine fermée depuis quelques années. Peut-être sera-t-on surpris de voir Diderot conseiller à un magistrat d'user très-fréquemment des permissions tacites; mais c'était alors la seule ressource de la liberté de la presse; il prêchait d'ailleurs pour sa propre paroisse, car les ouvrages « dangereux » de Montesquieu et de Rousseau avaient encore moins besoin de cette liberté que l'*Encyclopédie*, dont Le Breton distribuait précisément vers cette époque les derniers volumes aux souscripteurs désignés par M. de Sartine; encore le devait-il faire en secret « pour qu'on n'abusât point de cette facilité ».

---



LETTRE

HISTORIQUE ET POLITIQUE

ADRESSÉE A UN MAGISTRAT

SUR

LE COMMERCE DE LA LIBRAIRIE

SON ÉTAT ANCIEN ET ACTUEL,  
SES RÉGLEMENTS, LES PRIVILÉGES, LES PERMISSIONS TACITES,  
LES CENSEURS, LES COLPORTEURS, LE PASSAGE DES PONTS  
ET AUTRES OBJETS RELATIFS A LA POLICE LITTÉRAIRE

(Juin 1767)

( Juin 1767 ).

M. de Sartine ayant demandé à M. Diderot un Mémoire sur la librairie, ce dernier lui donna celui-ci, qu'il n'a sûrement composé que d'après le conseil des libraires et sur des matériaux que M. Le Breton, ex-syndic de la librairie, lui a fournis, et dont les principes sont absolument contraires à la bonne administration des privilèges et des grâces dont ils doivent faire partie.

# LETTRE

ADRESSÉE A UN MAGISTRAT

SUR

## LE COMMERCE DE LA LIBRAIRIE

---

Vous désirez, monsieur, de connaître mes idées sur une affaire qui vous paraît être importante et qui l'est. Je suis trop flatté de cette confiance pour ne pas y répondre avec la promptitude que vous exigez, et l'impartialité que vous êtes en droit d'attendre d'un homme de mon caractère. Vous me croyez instruit, et j'ai en effet les connaissances que donne une expérience journalière, sans compter la persuasion scrupuleuse où je suis que la bonne foi ne suffit pas toujours pour excuser des erreurs. Je pense sincèrement que, dans les discussions qui tiennent au bien général, il serait plus à propos de se taire que de s'exposer avec les intentions les meilleures à remplir l'esprit d'un magistrat d'idées fausses et pernicieuses.

Je vous dirai donc d'abord qu'il ne s'agit pas simplement ici des intérêts d'une communauté. Eh! que m'importe qu'il y ait une communauté de plus ou de moins, à moi qui suis un des plus zélés partisans de la liberté, prise dans l'acception la plus étendue, qui souffre avec chagrin de voir le dernier des talents gêné dans son exercice, des bras donnés par la nature et liés par des conventions, qui ai de tout temps été convaincu que les corporations étaient injustes et funestes, et qui en regarderais l'abolissement entier et absolu comme un pas vers un gouvernement plus sage?

Ce dont il s'agit, c'est d'examiner, dans l'état où sont les

choses et même dans toute autre supposition, quels doivent être les fruits des atteintes que l'on a données et qu'on pourrait encore donner à notre librairie, s'il faut souffrir plus longtemps les entreprises que des étrangers font sur son commerce, quelle liaison il y a entre ce commerce et la littérature; s'il est possible d'empirer l'un sans nuire à l'autre et d'appauvrir le libraire sans ruiner l'auteur, ce que c'est que les privilèges de livres, si ces privilèges doivent être compris sous la dénomination générale et odieuse des autres *exclusifs*, s'il y a quelque fondement légitime à en limiter la durée et en refuser le renouvellement, quelle est la nature des fonds de la librairie, quels sont les titres de la possession d'un ouvrage que le libraire acquiert par la cession d'un littérateur, s'ils ne sont que momentanés ou s'ils sont éternels; l'examen de ces différents points me conduira aux éclaircissements que vous me demandez sur d'autres.

Mais avant tout, songez, monsieur, que sans parler de la légèreté indécente dans un homme public à dire, en quelque circonstance que ce soit, que si l'on vient à reconnaître qu'on a pris un mauvais parti, il n'y aura qu'à revenir sur ses pas et défaire ce qu'on aura fait, manière indigne et stupide de se jouer de l'état de la fortune des citoyens, songez, dis-je, qu'il est plus fâcheux de tomber dans la pauvreté que d'être né dans la misère, que la condition d'un peuple abruti est pire que celle d'un peuple brute, qu'une branche de commerce égarée est une branche de commerce perdue, et qu'on fait en dix ans plus de mal qu'on n'en peut réparer en un siècle. Songez que plus les effets d'une mauvaise police sont durables, plus il est essentiel d'être circonspect, soit qu'il faille établir, soit qu'il faille abroger, et dans ce dernier cas, je vous demanderai s'il n'y aurait pas une vanité bien étrange, si l'on ne ferait pas une injure bien gratuite à ceux qui nous ont précédés dans le ministère, que les traiter d'imbéciles sans s'être donné la peine de remonter à l'origine de leurs institutions, sans examiner les causes qui les ont suggérées et sans avoir suivi les révolutions favorables ou contraires qu'elles ont éprouvées. Il me semble que c'est dans l'historique des lois et de tout autre règlement qu'il faut chercher les vrais motifs de suivre ou de quitter la ligne tracée; c'est aussi par là que je commencerai. Il faudra

prendre les choses de loin; mais si je ne vous apprends rien, vous reconnaîtrez du moins que j'avais les notions préliminaires que vous me supposiez; ayez donc, monsieur, la complaisance de me suivre.

Les premiers imprimeurs qui s'établirent en France travaillèrent sans concurrents, et ne tardèrent pas à faire une fortune honnête; cependant, ce ne fut ni sur Homère, ni sur Virgile, ni sur quelque auteur de cette volée que l'imprimerie naissante s'essaya. On commença par de petits ouvrages de peu de valeur, de peu d'étendue et du goût d'un siècle barbare. Il est à présumer que ceux qui approchèrent nos anciens typographes, jaloux de consacrer les prémices de l'art à la science qu'ils professaient et qu'ils devaient regarder comme la seule essentielle, eurent quelque influence sur leur choix. Je trouverais tout simple qu'un capucin eût conseillé à Gutenberg de débiter par la *Règle de saint François*; mais indépendamment de la nature et du mérite réel d'un ouvrage, la nouveauté de l'invention, la beauté de l'exécution, la différence de prix d'un livre imprimé et d'un manuscrit, tout favorisait le prompt débit du premier.

Après ces essais de l'art le plus important qu'on pût imaginer pour la propagation et la durée des connaissances humaines, essais que cet art n'offrait au public que comme des gages de ce qu'on pouvait attendre un jour, qu'on ne dut pas rechercher longtemps, parce qu'ils étaient destinés à tomber dans le mépris à mesure qu'on s'éclairerait, et qui ne sont aujourd'hui précieusement recueillis que par la curiosité bizarre de quelques personnages singuliers qui préfèrent un livre rare à un bon livre, un bibliomane comme moi, un érudit qui s'occupe de l'histoire de la typographie, comme le professeur Schepfling, ont entrepris des ouvrages d'une utilité générale et d'un usage journalier.

Mais ces ouvrages sont en petit nombre; occupant presque toutes les presses de l'Europe à la fois, ils devinrent bientôt communs, et le débit n'en était plus fondé sur l'enthousiasme d'un art nouveau et justement admiré. Alors peu de personnes lisaient; un traitant n'avait pas la fureur d'avoir une bibliothèque et n'enlevait pas à prix d'or et d'argent à un pauvre littérateur un livre utile à celui-ci. Que fit l'imprimeur? Enrichi

par ses premières tentatives et encouragé par quelques hommes éclairés, il appliqua ses travaux à des ouvrages estimés, mais d'un usage moins étendu. On goûta quelques-uns de ses ouvrages et ils furent enlevés avec une rapidité proportionnée à une infinité de circonstances diverses; d'autres furent négligés, et il y en eut dont l'édition se fit en pure perte pour l'imprimeur. Mais le débit de ceux qui réussirent et la vente courante des livres nécessaires et journaliers compensèrent sa perte par des rentrées continuelles, et ce fut la ressource toujours présente de ces rentrées qui inspira l'idée de se faire un fonds.

Un fonds de librairie est donc la possession d'un nombre plus ou moins considérable de livres propres à différents états de la société, et assorti de manière que la vente sûre mais lente des uns, compensée avec avantage par la vente aussi sûre mais plus rapide des autres, favorise l'accroissement de la première possession. Lorsqu'un fonds ne remplit pas toutes ces conditions, il est ruineux. A peine la nécessité des fonds fut-elle connue que les entreprises se multiplièrent à l'infini, et bientôt les savants, qui ont été pauvres dans tous les temps, purent se procurer à un prix modique les ouvrages principaux en chaque genre.

Tout est bien jusqu'ici et rien n'annonce le besoin d'un règlement ni de quoi que ce soit qui ressemble à un code de librairie.

Mais pour bien saisir ce qui suit, soyez persuadé, monsieur, que ces livres savants et d'un certain ordre n'ont eu, n'ont et n'auront jamais qu'un petit nombre d'acheteurs, et que sans le faste de notre siècle, qui s'est malheureusement répandu sur toute sorte d'objets, trois ou quatre éditions même des œuvres de Corneille et de Voltaire suffiraient pour la France entière : combien en faudrait-il moins de Bayle, de Moréri, de Pline, de Newton et d'une infinité d'autres ouvrages! Avant ces jours d'une somptuosité qui s'épuise sur les choses d'apparat aux dépens des choses utiles, la plupart des livres étaient dans le cas de ces derniers, et c'était la rentrée continue des ouvrages communs et journaliers, jointe au débit d'un petit nombre d'exemplaires de quelques auteurs propres à certains états, qui soutenait le zèle des commerçants. Supposez les choses aujour-

d'hui comme elles étaient alors ; supposez cette espèce d'harmonie subsistante de compensation d'effets difficiles et d'effets courants, et brûlez le code de la librairie : il est inutile.

Mais l'industrie d'un particulier n'a pas plus tôt ouvert une route nouvelle que la foule s'y précipite. Bientôt les imprimeries se multiplièrent, et ces livres de première nécessité et d'une utilité générale, ces efforts dont le débit continu et les rentrées journalières fomentaient l'émulation du libraire devinrent si communs et d'une si pauvre ressource qu'il fallut plus de temps pour en débiter un petit nombre que pour consommer l'édition entière d'un autre ouvrage. Le profit des effets courants devint presque nul, et le commerçant ne retrouva pas sur les effets sûrs ce qu'il perdait sur les premiers, parce qu'il n'y avait aucune circonstance qui pût en changer la nature et en étendre l'usage. Le hasard des entreprises particulières ne fut plus balancé par la certitude des autres, et une ruine presque évidente conduisait insensiblement le libraire à la pusillanimité et à l'engourdissement, lorsqu'on vit paraître quelques-uns de ces hommes rares dont il sera fait mention à jamais dans l'histoire de l'imprimerie et des lettres, qui, animés de la passion de l'art et pleins de la noble et téméraire confiance que leur inspiraient des talents supérieurs, imprimeurs de profession, mais gens d'une littérature profonde, capables de faire face à la fois à toutes les difficultés, formèrent les projets les plus hardis et en seraient sortis avec honneur et profit sans un inconvénient que vous soupçonnez sans doute, et qui nous avance d'un pas vers la triste nécessité de recourir à l'autorité dans une affaire de commerce.

Dans l'intervalle, les disputes des fanatiques, qui font toujours éclore une infinité d'ouvrages éphémères mais d'un débit rapide, remplacèrent pour un moment les anciennes rentrées qui s'étaient éteintes. Le goût qui renaît quelquefois chez un peuple pour un certain genre de connaissances, mais qui ne renaît jamais qu'au déclin d'un autre goût qui cesse, — comme nous avons vu de nos jours la fureur de l'histoire naturelle succéder à celle des mathématiques, sans que nous sachions quelle est la science qui étouffera le goût régnant, — cette effervescence subite tira peut-être des magasins quelques productions qui y pourrissaient ; mais elle en condamna presque

un égal nombre d'autres à y pourrir à leur place ; et puis les disputes religieuses s'apaisent, on se refroidit bientôt sur les ouvrages polémiques, on en sent le vide, on rougit de l'importance qu'on y mettait. Le temps qui produit les artistes singuliers et hardis est court ; et ceux dont je vous parlais ne tardèrent pas à connaître le péril des grandes entreprises, lorsqu'ils virent des hommes avides et médiocres tromper tout à coup l'espoir de leur industrie et leur enlever le fruit de leurs travaux.

En effet, les Estienne, les Morel et autres habiles imprimeurs, n'avaient pas plus tôt publié un ouvrage dont ils avaient préparé à grands frais une édition et dont l'exécution et le bon choix leur assuraient le succès, que le même ouvrage était réimprimé par des incapables qui n'avaient aucun de leurs talents, qui, n'ayant fait aucune dépense, pouvaient vendre à plus bas prix, et qui jouissaient de leurs avances et de leurs veilles sans avoir couru aucun de leurs hasards. Qu'en arriva-t-il ? Ce qui devait en arriver et ce qui en arrivera dans tous les temps :

La concurrence rendit la plus belle entreprise ruineuse ; il fallut vingt années pour débiter une édition, tandis que la moitié du temps aurait suffi pour en épuiser deux. Si la contrefaçon était inférieure à l'édition originale, comme c'était le cas ordinaire, le contrefacteur mettait son livre à bas prix ; l'indigence de l'homme de lettres préférait l'édition moins chère à la meilleure. Le contrefacteur n'en devenait guère plus riche, et l'homme entreprenant et habile, écrasé par l'homme inepte et rapace qui le privait inopinément d'un gain proportionné à ses soins, à ses dépenses, à sa main-d'œuvre et aux risques de son commerce, perdait son enthousiasme et restait sans courage.

Il ne s'agit pas, monsieur, de se perdre dans des spéculations à perte de vue et d'opposer des raisonnements vagues à des plaintes et à des faits qui sont devenus le motif d'un code particulier. Voilà l'histoire des premiers temps de l'art typographique et du commerce de librairie, image fidèle des nôtres et causes premières d'un règlement dont vous avez déjà prévu l'origine.

Dites-moi, monsieur, fallait-il fermer l'oreille aux plaintes des vexés, les abandonner à leur découragement, laisser subsister l'inconvénient et attendre le remède du temps qui débrouille quelquefois de lui-même des choses que la prudence



humaine achève de gâter ? Si cela est, négligeons l'étude du passé, attendons paisiblement la fin d'un désordre de sa propre durée, et abandonnons-nous à la discrétion du temps à venir, qui termine tout, à la vérité, mais qui termine tout bien ou mal, et, selon toute apparence, plus souvent mal que bien, puisque les hommes, malgré leur paresse naturelle, ne s'en sont pas encore tenus à cette politique si facile et si commode qui rend superflus les hommes de génie et les grands ministres.

Il est certain que le public paraissait profiter de la concurrence, qu'un littérateur avait pour peu de chose un livre mal conditionné, et que l'imprimeur habile, après avoir lutté quelque temps contre la longueur des rentrées et le malaise qui en était la suite, se déterminait communément à abaisser le prix du sien. Il serait trop ridicule aussi de supposer que le magistrat préposé à cette branche de commerce ne connût pas cet avantage et qu'il l'eût négligé, s'il eût été aussi réel qu'il le paraît au premier coup d'œil ; mais ne vous trompez pas, monsieur, il recomut bientôt qu'il n'était que momentané et qu'il tournait au détriment de la profession découragée et au préjudice des littérateurs et des lettres. L'imprimeur habile sans récompense, le contrefacteur injuste sans fortune, se trouvèrent également dans l'impossibilité de se porter à aucune grande entreprise, et il vint un moment où parmi un assez grand nombre de commerçants, on en aurait vainement cherché deux qui osassent se charger d'un in-folio. C'est la même chose à présent ; la communauté des libraires et imprimeurs de Paris est composée de trois cent soixante commerçants ; je mets en fait qu'on n'en trouverait pas dix plus entreprenants. J'en appelle aux bénédictins, aux érudits, aux théologiens, aux gens de lois, aux antiquaires, à tous ceux qui travaillent à de longs ouvrages et à de volumineuses collections, et si nous voyons aujourd'hui tant d'ineptes rédacteurs de grands livres et de petits, tant de feuillelistes, tant d'abréviateurs, tant d'esprits médiocres occupés, tant d'habiles gens oisifs, c'est autant l'effet de l'indigence du libraire privé par les contrefaçons et une multitude d'autres abus de ses rentrées journalières, et réduit à l'impossibilité d'entreprendre un ouvrage important et d'une vente longue et difficile, que de la paresse et de l'esprit superficiel du siècle.

Ce n'est pas un commerçant qui vous parle, c'est un littéra-

teur que ses confrères ont quelquefois consulté sur l'emploi de leur temps et de leur talent. Si je leur proposais quelque grande entreprise, ils ne me répondraient pas : « Qui est-ce qui me lira ? Qui est-ce qui m'achètera ? » mais : « Quand mon livre sera fait, où est le libraire qui s'en chargera ? » La plupart de ces gens-là n'ont pas le sou, et ce qui leur faut à présent, c'est quelque méchante brochure qui leur donne bien vite de l'argent et du pain. En effet, je pourrais vous citer vingt grands et bons ouvrages dont les auteurs sont morts avant que d'avoir pu trouver un commerçant qui s'en chargeât, même à vil prix.

Je vous disais tout à l'heure que l'imprimeur habile se déterminait communément à baisser son livre de prix ; mais il s'en trouva d'opiniâtres qui prirent le parti contraire au hasard de périr de misère. Il est sûr qu'ils faisaient la fortune du contrefacteur à qui ils envoyaient le grand nombre des acheteurs ; mais qu'en arrivait-il à ceux-ci ? C'est qu'ils ne tardaient guère à se dégoûter d'une édition méprisable, qu'ils finissaient par se pourvoir deux fois du même livre, que le savant qu'on se proposait de favoriser était vraiment lésé, et que les héritiers de l'imprimeur habile recueillaient quelquefois après la mort de leur aïeul une petite portion du fruit de ses travaux.

Je vous prie, monsieur, si vous connaissez quelque littérateur d'un certain âge, de lui demander combien de fois il a renouvelé sa bibliothèque et pour quelle raison. On cède à sa curiosité et à son indigence dans le premier moment, mais c'est toujours le bon goût qui prédomine et qui chasse du rayon la mauvaise édition pour faire place à la bonne. Quoi qu'il en soit, tous ces imprimeurs célèbres dont nous recherchons à présent les éditions, qui nous étonnent par leurs travaux et dont la mémoire nous est chère, sont morts pauvres, et ils étaient sur le point d'abandonner leurs caractères et leurs presses, lorsque la justice du magistrat et la libéralité du souverain vinrent à leur secours.

Placés entre le goût qu'ils avaient pour la science et pour leur art, et la crainte d'être ruinés par d'avidés concurrents, que firent ces habiles et malheureux imprimeurs ? Parmi les manuscrits qui restaient, ils en choisirent quelques-uns dont l'impression pût réussir ; ils en préparèrent l'édition en silence ; ils l'exécutèrent, et, pour parer autant qu'ils pouvaient à la

contrefaçon qui avait commencé leur ruine et qui l'aurait consommée, lorsqu'ils furent sur le point de la publier, ils sollicitèrent auprès du monarque et en obtinrent un privilège *exclusif* pour leur entreprise. Voilà, monsieur, la première ligne du code de la librairie et son premier règlement.

Avant que d'aller plus loin, monsieur, ne puis-je pas vous demander ce que vous improuvez dans la précaution du commerçant ou dans la faveur du souverain ?

Cet exclusif, me répondez-vous, était contre le droit commun.

J'en conviens.

Le manuscrit pour lequel il était accordé n'était pas le seul qui existât, et un autre typographe en possédait ou pouvait s'en procurer un semblable. — Cela est vrai, mais à quelques égards seulement, car l'édition d'un ouvrage, surtout dans ces premiers temps, ne supposait pas seulement la possession d'un manuscrit, mais la collection d'un grand nombre, collection longue, pénible, dispendieuse ; cependant je ne vous arrêterai point, je ne veux pas être difficile. — Or, ajoutez-vous, il devait paraître dur de concéder à l'un ce qu'on refusait à un autre. — Cela le parut aussi, quoique ce fût le cas ou jamais de plaider la cause du premier occupant et d'une possession légitime, puisqu'elle était fondée sur des risques, des soins et des avances. Cependant pour que la dérogation au droit commun ne fût pas excessive, on jugea à propos de limiter le temps de l'exclusif. Vous voyez que le ministère, procédant avec quelque connaissance de cause, répondait en partie à vos vues ; mais ce que vous ne voyez peut-être pas et ce qu'il n'aperçut pas d'abord, c'est que loin de protéger l'entrepreneur, il lui tendait un piège. Oui, monsieur, un piège, et vous allez en juger.

Il n'en est pas d'un ouvrage comme d'une machine dont l'essai constate l'effet, d'une invention qu'on peut vérifier en cent manières, d'un secret dont le succès est éprouvé. Celui même d'un livre excellent dépend, au moment de l'édition, d'une infinité de circonstances raisonnables ou bizarres que toute la sagacité de l'intérêt ne saurait prévoir.

Je suppose que l'*Esprit des Loix* fût la première production d'un auteur inconnu et relégué par la misère à un quatrième

étage; malgré toute l'excellence de cet ouvrage, je doute qu'on en eût fait trois éditions, et il y en a peut-être vingt. Les dix-neuf vingtièmes de ceux qui l'ont acheté sur le nom, la réputation, l'état et les talents de l'auteur, et qui le citent sans cesse sans l'avoir lu et sans l'avoir entendu, le connaîtraient à peine de nom. Et combien d'auteurs qui n'ont obtenu la célébrité qu'ils méritaient que longtemps après leur mort? C'est le sort de presque tous les hommes de génie; ils ne sont pas à la portée de leur siècle; ils écrivent pour la génération suivante. Quand est-ce qu'on va chercher leurs productions chez le libraire? C'est quelque trentaine d'années après qu'elles sont sorties de son magasin pour aller chez le cartonnier. En mathématiques, en chimie, en histoire naturelle, en jurisprudence, en un très-grand nombre de genres particuliers, il arrive tous les jours que le privilège est expiré que l'édition n'est pas à moitié consommée. Or, vous concevez que ce qui est à présent a dû être autrefois, et sera toujours. Quand on eut publié la première édition d'un ancien manuscrit, il arriva souvent à la publication d'une seconde que le restant de la précédente tombait en pure perte pour le privilégié.

Il ne faut pas imaginer que les choses se fassent sans cause, qu'il n'y ait d'hommes sages qu'au temps où l'on vit et que l'intérêt public ait été moins connu ou moins cher à nos prédécesseurs qu'à nous. Séduits par des idées systématiques, nous attaquons leur conduite, et nous sommes d'autant moins disposés à reconnaître leur prudence, que l'inconvénient auquel ils ont remédié par leur police ne nous frappe plus.

De nouvelles représentations de l'imprimerie sur les limites trop étroites de son privilège furent portées au magistrat, et donnèrent lieu à un nouveau règlement, ou à une modification nouvelle du premier. N'oubliez pas, monsieur, qu'il est toujours question de manuscrits de droit commun. On pesa les raisons du commerçant et l'on conclut à lui accorder un second privilège à l'expiration du premier. Je vous laisse à juger si l'on empirait les choses au lieu de les améliorer, mais il faut que ce soit l'un ou l'autre. C'est ainsi qu'on s'avancait peu à peu à la perpétuité et à l'immutabilité du privilège; et il est évident que, par ce second pas, on se proposait de pourvoir à l'intérêt légitime de l'imprimeur, à l'encourager, à lui laisser un sort, à

lui et à ses enfants, à l'attacher à son état, et à le porter aux entreprises hasardeuses, en en perpétuant le fruit dans sa maison et dans sa famille : et je vous demanderai si ces vues étaient saines, ou si elles ne l'étaient pas.

Blâmer une institution humaine parce qu'elle n'est pas d'une bonté générale et absolue, c'est exiger qu'elle soit divine ; vouloir être plus habile que la Providence, qui se contente de balancer les biens par les maux, plus sage dans nos conventions que la nature dans ses lois, et troubler l'ordre du tout par le cri d'un atome qui se croit choqué rudement.

Cependant cette seconde faveur s'accorda rarement ; il y eut une infinité de réclamations aveugles ou éclairées, comme il vous plaira de les appeler pour ce moment. La grande partie des imprimeurs qui, dans ce corps, ainsi que dans les autres, est plus ardente à envahir les ressources de l'homme inventif et entreprenant qu'habile à en imaginer, privée de l'espoir de se jeter sur la dépouille de ses confrères, poussa les hauts cris ; on ne manqua pas, comme vous pensez bien, de mettre en avant la liberté du commerce blessée et le despotisme de quelques particuliers prêt à s'exercer sur le public et sur les savants ; on présenta à l'Université et aux Parlements l'épouvantail d'un monopole littéraire, comme si un libraire français pouvait tenir un ouvrage à un prix excessif sans que l'étranger attentif ne passât les jours et les nuits à le contrefaire et sans que l'avidité de ses confrères recourût aux mêmes moyens, et cela, comme on n'en a que trop d'exemples, au mépris de toutes les lois afflictives, qu'un commerçant ignorât que son véritable intérêt consiste dans la célérité du débit et le nombre des éditions, et qu'il ne sentît pas mieux que personne ses hasards et ses avantages. Ne dirait-on pas, s'il fallait en venir à cette extrémité, que celui qui renouvelle le privilège ne soit pas le maître de fixer le prix de la chose ? Mais il est d'expérience que les ouvrages les plus réimprimés sont les meilleurs, les plus achetés, vendus au plus bas prix, et les instruments les plus certains de la fortune du libraire.

Cependant ces cris de la populace du corps, fortifiés de ceux de l'Université, furent entendus des Parlements, qui crurent apercevoir dans la loi nouvelle la protection injuste d'un petit nombre de particuliers aux dépens des autres, et voilà

arrêts sur arrêts contre la prorogation des privilèges ; mais permettez monsieur, que je vous rappelle encore une fois, à l'acquit des Parlements, que ces premiers privilèges n'avaient pour objet que les anciens ouvrages et les premiers manuscrits, c'est-à-dire des effets qui, n'appartenant pas proprement à aucun acquéreur, étaient de droit commun. Sans cette attention, vous confondrez des objets fort différents. Un privilège des temps dont je vous parle ne ressemble pas plus à un privilège d'aujourd'hui qu'une faveur momentanée, une grâce libre et amovible à une possession personnelle, une acquisition fixe, constante et inaliénable sans le consentement exprès du propriétaire. C'est une distinction à laquelle vous pouvez compter que la suite donnera toute la solidité que vous exigez.

Au milieu du tumulte des guerres civiles qui désolèrent le royaume sous les règnes des fils d'Henri second, l'imprimerie, la librairie et les lettres, privées de la protection et de la bienfaisance des souverains, demeurèrent sans appui, sans ressources et presque anéanties ; car qui est-ce qui a l'âme assez libre pour écrire, pour lire entre des épées nues ? Kerver, qui jouissait dès 1563 du privilège exclusif pour les *Usages romains*, réformés selon le concile de Trente, et qui en avait obtenu deux continuations de six années chacune, fut presque le seul en état d'entreprendre un ouvrage important.

A la mort de Kerver, qui arriva en 1583, une compagnie de cinq libraires, qui s'accrut ensuite de quelques associés, soutenue de ce seul privilège, qui lui fut continué à diverses reprises dans le cours d'un siècle, publia un nombre d'excellents livres. C'est à ces commerçants réunis ou séparés que nous devons les ouvrages connus sous le titre de *la Navire*, ces éditions grecques qui honorent l'imprimerie française, dont on admire l'exécution, et parmi lesquelles, malgré les progrès de la critique et de la typographie, il en reste plusieurs qu'on recherche et qui sont de prix. Voilà des faits sur lesquels je ne m'entendrai point et que j'abandonne à vos réflexions.

Cependant ce privilège des *Usages* fut vivement revendiqué par le reste de la communauté, et il y eut différents arrêts qui réitérèrent la proscription de ces sortes de prorogations de privilèges. Plus je médite la conduite des tribunaux dans cette

contestation, moins je me persuade qu'ils entendissent bien nettement l'état de la question. Il s'agissait de savoir si en mettant un *effet* en commun on jetterait le corps entier de la librairie dans un état indigent, ou si en en laissant la jouissance exclusive aux premiers possesseurs on réserverait quelques ressources aux grandes entreprises; cela me semble évident. En prononçant contre les prorogations, le Parlement fut du premier avis; en les autorisant, le Conseil fut du second, et les associés continuèrent à jouir de leur privilège. Il y a plus. Je vous prie, monsieur, de me suivre.

Le chancelier Séguier, homme de lettres et homme d'État, frappé de la condition misérable de la librairie, et convaincu que si la compagnie des *Usages* avait tenté quelques entreprises considérables, c'était au bénéfice de son privilège qu'on le devait, loin de donner atteinte à cette ressource, imagina de l'étendre à un plus grand nombre d'ouvrages dont la possession sûre et continue pût accroître le courage avec l'aisance du commerçant, et voici le moment où la police de la librairie va faire un nouveau pas, et que les privilèges changent tout à fait de nature. Heureux si le titre odieux de privilège avait aussi disparu!

Ce n'était plus alors sur des manuscrits anciens et de droit commun que les éditions se faisaient; ils étaient presque épuisés, et l'on avait déjà publié des ouvrages d'auteurs contemporains qu'on avait crus dignes de passer aux nations éloignées et aux temps à venir, et qui promettaient au libraire plusieurs éditions. Le commerçant en avait traité avec le littérateur; en conséquence, il en avait sollicité en chancellerie les privilèges, et à l'expiration de ces privilèges leur prorogation ou renouvellement.

L'accord entre le libraire et l'auteur contemporain se faisait alors comme aujourd'hui: l'auteur appelait le libraire, et lui proposait son ouvrage; ils convenaient ensemble du prix, de la forme et des autres conditions. Ces conditions et ce prix étaient stipulés dans un acte sous seing privé par lequel l'auteur, à perpétuité, cérait et sans retour son ouvrage au libraire et à ses ayants cause.

Mais, comme il importait à la religion, aux mœurs et au gouvernement qu'on ne publiât rien qui pût blesser ces objets

respectables, le manuscrit était présenté au chancelier ou à son substitut, qui nommait un censeur de l'ouvrage, sur l'attestation duquel l'impression en était permise ou refusée. Vous imaginez sans doute que ce censeur devait être quelque personnage grave, savant, expérimenté, un homme dont la sagesse et les lumières répondissent à l'importance de sa fonction. Quoi qu'il en soit, si l'impression du manuscrit était permise, on délivrait au libraire un titre qui retint toujours le nom de privilège, qui l'autorisait à publier l'ouvrage qu'il avait acquis et qui lui garantissait, sous des peines spécifiées contre le perturbateur, la jouissance tranquille d'un bien dont l'acte sous seing privé, signé de l'auteur et de lui, transmettait la possession perpétuelle.

L'édition publiée, il était enjoint au libraire de représenter son manuscrit, qui seul pouvait constater l'exacte conformité de la copie et de l'original et accuser ou excuser le censeur.

Le temps du privilège était limité, parce qu'il en est des ouvrages ainsi que des foies, et qu'il n'y a peut-être aucune doctrine, aucun principe, aucune maxime dont il convienne également d'autoriser en tout temps la publicité.

Le temps du premier privilège expiré, si le commerçant en sollicitait le renouvellement, on le lui accordait sans difficulté. Et pourquoi lui en aurait-on fait? Est-ce qu'un ouvrage n'appartient pas à son auteur autant que sa maison ou son champ? Est-ce qu'il n'en peut aliéner à jamais la propriété? Est-ce qu'il serait permis, sous quelque cause ou prétexte que ce fût, de dépouiller celui qu'il a librement substitué à son droit? Est-ce que ce substitué ne mérite pas pour ce bien toute la protection que le gouvernement accorde aux propriétaires contre les autres sortes d'usurpateurs? Si un particulier imprudent et malheureux a acquis à ses risques et fortune un terrain empesté, ou qui le devienne, sans doute il est du bon ordre de défendre de l'habiter; mais sain ou empesté, la propriété lui en reste, et ce serait un acte de tyrannie et d'injustice qui ébranlerait toutes les conventions des citoyens que d'en transférer l'usage et la propriété à un autre. Mais je reviendrai sur ce point qui est la base solide ou ruineuse de la propriété du libraire.

Cependant, en dépit de ces principes qu'on peut regarder



comme les éléments de la jurisprudence sur les possessions et les acquisitions, le Parlement continua d'improver par ses arrêts les renouvellements et prorogations de privilèges, sans qu'on en puisse imaginer d'autre raison que celle-ci : c'est que n'étant pas suffisamment instruit de la révolution qui s'était faite dans la police de la librairie et la nature des privilèges, l'épouvantail de l'*exclusif* le révoltait toujours. Mais le Conseil, plus éclairé, j'ose le dire, distinguant avec raison l'acte libre de l'auteur et du libraire d'avec le privilège de la chancellerie, expliquait les arrêts du Parlement et en restreignait l'exécution aux livres anciens qu'on avait originairement publiés d'après des manuscrits communs, et continuait à laisser et à garantir aux libraires la propriété de ceux qu'ils avaient légitimement acquis d'auteurs vivants ou de leurs héritiers.

Mais l'esprit d'intérêt n'est pas celui de l'équité; ceux qui n'ont rien ou peu de chose sont tout prêts à céder le peu ou rien qu'ils ont pour le droit de se jeter sur la fortune de l'homme aisé. Les libraires indigents et avides étendirent contre toute bonne foi les arrêts du Parlement à toutes sortes de privilèges, et se crurent autorisés à contrefaire indistinctement et les livres anciens et les livres nouveaux, lorsque ces privilèges étaient expirés, alléguant, selon l'occasion, ou la jurisprudence du Parlement, ou l'ignorance de la prorogation du privilège.

De là une multitude de procès toujours jugés contre le contrefacteur, mais presque aussi nuisibles au gagnant qu'au perdant, rien n'étant plus contraire à l'assiduité que demande le commerce que la nécessité de poursuivre ses droits devant les tribunaux.

Mais la conduite d'une partie de ces libraires qui, par l'attrait présent d'usurper une partie de la fortune de leurs confrères, abandonnait celle de leur postérité à l'usurpation du premier venu, ne vous paraît-elle pas bien étrange? Vous conviendrez, monsieur, que ces misérables en usaient comme des gens dont les neveux et les petits-neveux étaient condamnés à perpétuité à être aussi pauvres que leurs aïeux. Mais j'aime mieux suivre l'histoire du code de la librairie et de l'institution des privilèges que de me livrer à des réflexions affligeantes sur la nature de l'homme.

Pour étouffer ces contestations de libraires à libraires qui fatiguaient le conseil et la chancellerie, le magistrat défendit verbalement à la communauté de rien imprimer sans lettres-privilèges du grand sceau. La communauté, c'est-à-dire la partie misérable, fit des remontrances; mais le magistrat tint ferme, il étendit même son ordre verbal jusqu'aux livres anciens, et le Conseil, statuant en conséquence de cet ordre sur les privilèges et leurs continuations par lettres patentes du 20 décembre 1649, défendit d'imprimer aucun livre sans privilège du roi, donna la préférence au libraire qui aurait obtenu le premier des lettres de continuation accordées à plusieurs, proscrivit les contrefaçons, renvoya les demandes de continuation à l'expiration des privilèges, restreignit ces demandes à ceux à qui les privilèges auraient été premièrement accordés, permit à ceux-ci de les faire renouveler quand ils en aviseraient bon être, et voulut que toutes les lettres de privilèges et de continuations fussent portées sur le registre de la communauté que le syndic serait tenu de représenter à la première réquisition, pour qu'à l'avenir on n'en prétendit cause d'ignorance, et qu'il n'y eût aucune concurrence frauduleuse ou imprévue, à l'obtention d'une même permission.

Après cette décision, ne vous semble-t-il pas, monsieur, que tout devait être fini, et que le ministre avait pourvu, autant qu'il était en lui, à la tranquillité des possesseurs? Mais la partie indigente et rapace de la communauté fit les derniers efforts contre les liens nouveaux qui arrêtaient ses mains.

Vous serez peut-être surpris qu'un homme, à qui vous ne refusez pas le titre de compatissant, s'élève contre les indigents. monsieur, je veux bien faire l'aumône, mais je ne veux pas qu'on me vole; et si la misère excuse l'usurpation, où en sommes-nous?

Le père du dernier des Estienne, qui avait plus de tête que de fortune et pas plus de fortune que d'équité, fut élevé tumultuairement à la qualité de syndic par la cabale des mécontents. Dans cette place, qui lui donnait du poids, il poursuivit et obtint différents arrêts du Parlement qui l'autorisaient à assigner en la cour ceux à qui il serait accordé des continuations de privilèges, et parmi ces arrêts, celui du 7 septembre 1657 défend en général de solliciter aucune permission de

réimprimer, s'il n'y a dans l'ouvrage augmentation d'un quart.

Eh bien, monsieur, connaissez-vous rien d'aussi bizarre? J'avoue que je suis bien indigné de ces réimpressions successives qui réduisent en dix ans ma bibliothèque au quart de sa valeur; mais faut-il qu'on empêche par cette considération un auteur de corriger incessamment les fautes qui lui sont échappées, de retrancher le superflu, et de suppléer ce qui manque à son ouvrage? Ne pourrait-on pas ordonner au libraire, à chaque réimpression nouvelle, de distribuer les additions, corrections, retranchements et changements à part? Voilà une attention digne du magistrat, s'il aime vraiment les littérateurs, et des chefs de la librairie, s'ils ont quelque notion du bien public. Qu'on trouve une barrière à ce sot orgueil, à cette basse condescendance de l'auteur pour le libraire et au brigandage de celui-ci. N'est-il pas criant que pour une ligne de plus ou de moins, une phrase retournée, une addition de deux lignes, une note bonne ou mauvaise, on réduise presque à rien un ouvrage volumineux qui m'a coûté beaucoup d'argent? Suis-je donc assez riche pour qu'on puisse multiplier à discrétion mes pertes et ma dépense? Et que m'importe que les magasins du libraire se remplissent ou se vident, si ma bibliothèque dépérit de jour en jour, et s'il me ruine en s'enrichissant? Pardonnez, monsieur, cet écart à un homme qui vous citerait vingt ouvrages de prix dont il a été obligé d'acheter quatre éditions différentes en vingt ans, et à qui, sous une autre police, il en aurait coûté la moitié moins pour avoir deux fois plus de livres.

Après un schisme assez long, la communauté des libraires se réunit et fit le 27 août 1660 un résultat par lequel il fut convenu, à la pluralité des voix, que ceux qui obtiendront privilège ou continuation de privilège, même d'ouvrages publiés hors du royaume, en jouiront exclusivement.

Mais quel pacte solide peut-il y avoir entre la misère et l'aisance? Faut-il s'être pénétré de principes de justice bien sévères pour sentir que la contrefaçon est un vol? Si un contrefacteur mettait sous presse un ouvrage dont le manuscrit lui eût coûté beaucoup d'argent et dont le ministère lui eût en conséquence accordé la jouissance exclusive, et se demandait à lui-même s'il trouverait bon qu'on le contrefit, que répondrait-il? Ce cas est si simple que je ne supposerai jamais qu'avec la

moindre teinture d'équité, un homme en place ait eu d'autres idées que les miennes.

Cependant les contrefaçons continuèrent, surtout dans les provinces où l'on prétextait l'ignorance des continuations accordées, et où l'on opposait les décisions du Parlement au témoignage de sa conscience. Les propriétaires poursuivaient les contrefacteurs, mais le châtement qu'ils en obtinrent les dédommagea-t-il du temps et des sommes qu'ils avaient perdus et qu'ils auraient mieux employés?

Le Conseil, qui voyait sa prudence éludée, n'abandonna pas son plan. Combien la perversité des méchants met d'embarras aux choses les plus simples, et qu'il faut d'opiniâtreté et de réflexions pour parer à ces subterfuges! M. d'Ormesson enjoignit à la communauté, le 8 janvier 1665, de proposer des moyens efficaces, si elle en connaissait, de terminer toutes les contestations occasionnées par les privilèges et les continuations de privilèges.

Estienne, cet antagoniste si zélé des privilégiés, avait changé de parti; on avait un certificat de sa main daté du 23 octobre 1664, que les privilèges des vieux livres et la continuation de privilèges des nouveaux étaient nécessaires à l'intérêt public. On produisit ce titre d'ignorance ou de mauvaise foi dans l'instance de Josse, libraire de Paris, contre Malassis, libraire de Rouen, contrefacteur du Busée et du Beuvelet. Les communautés de Rouen et de Lyon étaient intervenues dans cette affaire; le Conseil jugea l'occasion propre à manifester positivement ses intentions. Malassis fut condamné aux peines portées par les règlements, et les dispositions des lettres patentes du 20 décembre 1649 furent renouvelées par un arrêt du 27 février 1665, qui enjoignit de plus à ceux qui se proposeraient d'obtenir des continuations de privilèges de les solliciter un an avant l'expiration, et déclara qu'on ne pourrait demander aucune lettre de privilège ou de continuation pour imprimer les auteurs anciens, à moins qu'il n'y eût augmentation ou correction considérable, et que les continuations de privilèges seraient signifiées à Lyon, Rouen, Toulouse, Bordeaux et Grenoble, signification qui s'est rarement faite, chaque libraire, soit de Paris, soit de province, étant tenu à l'enregistrement de ses privilèges et continuations à la chambre syndicale de Paris. Le syndic a, par ce moyen,

connaissance des privilèges et continuations antérieurement accordés; et cet officier peut toujours refuser l'enregistrement des privilèges et des continuations postérieurs et en donner avis aux intéressés, sur l'opposition desquels le poursuivant se désiste, ou procède au Conseil.

Voilà donc l'état des privilèges devenu constant et les possesseurs de manuscrits acquis des auteurs obtenant une permission de publier, dont ils sollicitent la continuation autant de fois qu'il convient à leur intérêt, et transmettant leurs droits à d'autres à titre de vente, d'hérédité ou d'abandon, comme on l'avait pratiqué dans la compagnie des *Usages* pendant un siècle entier.

Ce dernier règlement fut d'autant plus favorable à la librairie que, les évêques commençant à faire des *Usages* particuliers pour leurs diocèses, les associés pour l'*Usage romain*, qui cessait d'être universel, se séparèrent, laissèrent aller à l'étranger cette branche de commerce qui les avait soutenus si longtemps avec une sorte de distinction, et furent obligés, par les suites d'une spéculation mal entendue, de se pourvoir de ces mêmes livres d'*Usages* auprès de ceux qu'ils en fournissaient auparavant; mais les savants qui illustrèrent le siècle de Louis XIV rendirent cette perte insensible.

Comptez un peu, monsieur, sur la parole d'un homme qui a examiné les choses de près. Ce fut aux ouvrages de ces savants, mais plus encore peut-être à la propriété des acquisitions et à la permanence inaltérable des privilèges, qu'on dut les cinquante volumes in-folio et plus de la collection des Pères de l'Église par les révérends pères Bénédictins, les vingt volumes in-folio des *Antiquités* du P. de Montfaucon, les quatorze volumes in-folio de Martenne, l'*Hippocrate* de Chartier grec et latin, en neuf volumes in-folio, les six volumes in-folio du *Glossaire* de Ducange, les neuf volumes in-folio de l'*Histoire généalogique*, les dix volumes in-folio de Cujas, les cinq volumes in-folio de Dumoulin, les belles éditions du Rousseau, du Molière, du Racine, en un mot tous les grands livres de théologie, d'histoire, d'érudition, de littérature et de droit.

En effet, sans les rentrées journalières d'un autre fonds de librairie, comment aurait-on formé ces entreprises hasardeuses? Le mauvais succès d'une seule a quelquefois suffi pour renverser

la fortune la mieux assurée; et sans la sûreté des privilèges qu'on accordait, et pour ces ouvrages pesants, et pour d'autres dont le courant fournissait à ces tentatives, comment aurait-on osé s'y livrer quand on l'aurait pu?

Le Conseil, convaincu par expérience de la sagesse de ses réglemens, les soutint et les a soutenus jusqu'à nos jours par une continuité d'arrêts qui vous sont mieux connus qu'à moi.

M. l'abbé Daguesseau, placé à la tête de la librairie, n'accorda jamais de privilège à d'autres qu'à ceux qui en étaient revêtus, sans un désistement exprès.

Le droit de privilège, une fois accordé, ne s'éteignit pas même à son expiration; l'effet en fut prolongé jusqu'à l'entière consommation des éditions.

Plusieurs arrêts, et spécialement celui du Conseil du 10 janvier, prononça contre des libraires de Toulouse la confiscation de livres qu'ils avaient contrefaits après l'expiration des privilèges. Le motif de la confiscation fut qu'il se trouvait de ces livres en nombre dans les magasins des privilégiés, et ce motif, qui n'est pas le seul, est juste. Un commerçant n'est-il pas assez grevé par l'oisiveté de ses fonds qui restent en piles dans un magasin, sans que la concurrence d'un contrefacteur condamne ces piles à l'immobilité ou à la rame? N'est-ce pas le privilégié qui a acquis le manuscrit de l'auteur et qui l'a payé? Qui est-ce qui est propriétaire? Qui est-ce qui l'est plus légitimement? N'est-ce pas sous la sauvegarde qu'on lui a donnée, sous la protection dont il a le titre signé de la main du souverain, qu'il a consommé son entreprise? S'il est juste qu'il jouisse, n'est-il pas injuste qu'il soit spolié et indécent qu'on le souffre?

Telles sont, monsieur, les lois établies sur les privilèges; c'est ainsi qu'elles se sont formées. Si on les a quelquefois attaquées, elles ont été constamment maintenues, si vous en exceptez une seule circonstance récente.

Par un arrêt du 14 septembre 1761, le Conseil a accordé aux descendants de notre immortel La Fontaine le privilège de ses *Fables*. Il est beau sans doute à un peuple d'honorer la mémoire de ses grands hommes dans leur postérité. C'est un sentiment trop noble, trop généreux, trop digne de moi, pour qu'on m'entende le blâmer. Le vainqueur de Thèbes respecta la maison de Pindare au milieu des ruines de la patrie de ce poète, et

l'histoire a consacré ce trait aussi honorable au conquérant qu'aux lettres. Mais si Pindare, pendant sa vie, eût vendu sa maison à quelque Thébain, croyez-vous qu'Alexandre eût déchiré le contrat de vente et chassé le légitime propriétaire? On a supposé que le libraire n'avait aucun titre de propriété, et je suis tout à fait disposé à le croire; il n'est pas d'un homme de mon état de plaider la cause du commerçant contre la postérité de l'auteur; mais il est d'un homme juste de reconnaître la justice et de dire la vérité même contre son propre intérêt; et ce serait peut-être le mien de ne pas ôter à mes enfants, à qui je laisserai moins encore de fortune que d'illustration, la triste ressource de dépouiller mon libraire quand je ne serai plus. Mais s'ils ont jamais la bassesse de recourir à l'autorité pour commettre cette injustice, je leur déclare qu'il faut que les sentiments que je leur ai inspirés soient tout à fait éteints dans leurs cœurs, puisqu'ils foulent aux pieds, pour de l'argent, tout ce qu'il y a de sacré dans les lois civiles et la possession, que je me suis cru et que j'étais apparemment le maître de mes productions bonnes ou mauvaises, que je les ai librement, volontairement aliénées, que j'en ai reçu le prix que j'y mettais, et que le quartier de vigne ou l'arpent de pré que je serai forcé de distraire encore à l'héritage de mes pères, pour fournir à leur éducation, ne leur appartient pas davantage. Qu'ils voient donc le parti qu'ils ont à prendre; il faut, ou me déclarer insensé au moment où je transigeais, ou s'accuser de l'injustice la plus criante.

Cette atteinte, qui sapait l'état des libraires par ses fondements, répandit les plus vives alarmes dans tout le corps de ces commerçants. Les intéressés, qu'on spoliait en faveur des demoiselles La Fontaine, criaient que l'arrêt du Conseil n'avait été obtenu que sur un faux exposé. L'affaire semblait encore pendante à ce tribunal. Cependant on enjoignait par une espèce de règlement l'enregistrement de leur privilège à la chambre, nonobstant toute opposition. Cette circonstance acheva de déterminer la communauté, déjà disposée à faire des démarches par l'importance du fonds, à s'unir et à intervenir. On représenta que ce mépris de l'opposition était contraire à tout ce qui s'est jamais pratiqué pour les grâces du prince, qu'il ne les accorde que sauf le droit d'autrui, qu'elles n'ont de valeur qu'après

l'enregistrement, qui suppose dans ceux à qui elles sont notifiées par cette voie l'examen le plus scrupuleux du préjudice qu'elles pourraient causer; que si, nonobstant cet examen des syndics et adjoints et la connaissance du tort que la bienveillance du souverain occasionnerait et les oppositions légitimes qui leur sont faites, ils passaient à l'enregistrement, ils iraient certainement contre l'intention du prince, qui n'a pas besoin et qui ne se propose jamais d'opprimer un de ses sujets pour en favoriser un autre, et que, dans le cas dont il s'agissait, il ôterait évidemment la propriété au possesseur pour la transférer au demandeur contre la maxime du droit.

Franchement, monsieur, je ne sais ce qu'on peut répondre à ces représentations, et j'aime mieux croire qu'elles n'arrivent jamais aux oreilles du maître; c'est un grand malheur pour les souverains de ne pouvoir jamais entendre la vérité; c'est une cruelle satire de ceux qui les environnent que cette barrière impénétrable qu'ils forment autour de lui et qui l'en écarte. Plus je vieillis et plus je trouve ridicule de juger du bonheur d'un peuple par la sagesse de ses institutions. Eh! à quoi servent ces institutions si sages, si elles ne sont pas observées? Ce sont quelques belles lignes écrites pour l'avenir sur un feuillet de papier.

Je m'étais proposé de suivre l'établissement des lois concernant les privilèges de la librairie depuis leur origine jusqu'au moment présent, et j'ai rempli cette première partie de ma tâche; il me reste à examiner un peu plus strictement leur influence sur l'imprimerie, la librairie et la littérature, et ce que ces trois états auraient à gagner ou à perdre dans leur abolissement. Je me répéterai quelquefois, je reviendrai sur plusieurs points que j'ai touchés en passant, je serai plus long; mais peu m'importe pourvu que j'en devienne en même temps plus convaincant et plus clair. Il n'y a guère de magistrats, sans vous en excepter, monsieur, pour qui la matière ne soit toute neuve; mais vous savez, vous, que plus on a d'autorité, plus on a besoin de lumières.

A présent, monsieur, que les faits vous sont connus, nous pouvons raisonner. Ce serait un paradoxe bien étrange, dans un temps où l'expérience et le bon sens concourent à démontrer que toute entrave est nuisible au commerce, d'avancer qu'il n'y a que les privilèges qui puissent soutenir la librairie. Cepen-



dant rien n'est plus certain. Mais ne nous en laissons pas imposer par les mots.

Ce titre odieux qui consiste à conférer gratuitement à un seul un bénéfice auquel tous ont une égale et juste prétention, voilà le privilège abhorré par le bon citoyen et le ministre éclairé. Reste à savoir si le privilège du libraire est de cette nature. Mais vous avez vu par ce qui précède combien cette idée serait fautive : le libraire acquiert par un acte un manuscrit ; le ministre, par une permission, autorise la publication de ce manuscrit, et garantit à l'acquéreur la tranquillité de sa possession. Qu'est-ce qu'il y a en cela de contraire à l'intérêt général ? Que fait-on pour le libraire qu'on ne fasse pour tout autre citoyen ?

Je vous demande, monsieur, si celui qui a acheté une maison n'en a pas la propriété et la jouissance exclusive ? si, sous ce point de vue, tous les actes qui assurent à un particulier la possession fixe et constante d'un effet quel qu'il soit ne sont pas des privilèges exclusifs ? si, sous prétexte que le possesseur est suffisamment dédommagé du premier prix de son acquisition, il serait licite de l'en dépouiller ? si cette spoliation ne serait pas l'acte le plus violent de la tyrannie ? si cet abus du pouvoir tendant à rendre toutes les fortunes chancelantes, toutes les hérédités incertaines, ne réduirait pas un peuple à la condition de serf et ne remplirait pas un État de mauvais citoyens ? Car il est constant pour tout homme qui pense que celui qui n'a nulle propriété dans l'État, ou qui n'y a qu'une propriété précaire, n'en peut jamais être un bon citoyen. En effet, qu'est-ce qui l'attacherait à une glèbe plutôt qu'à une autre ?

Le préjugé vient de ce qu'on confond l'état de libraire, la communauté des libraires, la corporation avec le privilège et le privilège avec le titre de possession, toutes choses qui n'ont rien de commun, non, rien, monsieur ! Eh ! détruisez toutes les communautés, rendez à tous les citoyens la liberté d'appliquer leurs facultés selon leur goût et leur intérêt, abolissez tous les privilèges, ceux même de la librairie, j'y consens ; tout sera bien, tant que les lois sur les contrats de vente et d'acquisition subsisteront.

En Angleterre, il y a des marchands de livres et point de communauté de libraires ; il y a des livres imprimés et point de privilèges ; cependant le contrefacteur y est déshonoré comme

un homme qui vole, et ce vol est poursuivi devant les tribunaux et puni par les lois. On contrefait en Écosse et en Irlande les livres imprimés en Angleterre; mais il est inouï qu'on ait contrefait à Cambridge ou à Oxford les livres imprimés à Londres. C'est qu'on ne connaît point là la différence de l'achat d'un champ ou d'une maison à l'achat d'un manuscrit, et en effet il n'y en a point, si ce n'est peut-être en faveur de l'acquéreur d'un manuscrit. C'est ce que je vous ai déjà insinué plus haut, ce que les associés aux *Fables* de La Fontaine ont démontré dans leur mémoire, et je défie qu'on leur réponde.

En effet, quel est le bien qui puisse appartenir à un homme, si un ouvrage d'esprit, le fruit unique de son éducation, de ses études, de ses veilles, de son temps, de ses recherches, de ses observations, si les plus belles heures, les plus beaux moments de sa vie, si ses propres pensées, les sentiments de son cœur, la portion de lui-même la plus précieuse, celle qui ne périt point, celle qui l'immortalise, ne lui appartient pas? Quelle comparaison entre l'homme, la substance même de l'homme, son âme, et le champ, le pré, l'arbre ou la vigne que la nature offrait dans le commencement également à tous, et que le particulier ne s'est approprié que par la culture, le premier moyen légitime de possession? Qui est plus en droit que l'auteur de disposer de sa chose par don ou par vente?

Or, le droit du propriétaire est la vraie mesure du droit de l'acquéreur.

Si je laissais à mes enfants le privilège de mes ouvrages, qui oserait les en spolier? Si, forcé par leurs besoins ou par les miens d'aliéner ce privilège, je substituais un autre propriétaire à ma place, qui pourrait, sans ébranler tous les principes de la justice, lui contester sa propriété? Sans cela quelle serait la vile et misérable condition d'un littérateur? Toujours en tutelle, on le traiterait comme un enfant imbécile dont le minorité ne cesse jamais. On sait bien que l'abeille ne fait pas le miel pour elle; mais l'homme a-t-il le droit d'en user avec l'homme comme il en use avec l'insecte qui fait le miel?

Je le répète, l'auteur est maître de son ouvrage, ou personne dans la société n'est maître de son bien. Le libraire le possède comme il était possédé par l'auteur; il a le droit incontestable d'en tirer tel parti qui lui conviendra par des éditions

réitérées; il serait aussi insensé de l'en empêcher que de condamner un agriculteur à laisser son terrain en friche, ou un propriétaire de maison à laisser ses appartements vides.

Monsieur, le privilège n'est rien qu'une sauvegarde accordée par le souverain pour la conservation d'un bien dont la défense, dénuée de son autorité expresse, excéderait souvent la valeur. Étendre la notion du privilège de libraire au delà de ses bornes, c'est se tromper, c'est méditer l'invasion la plus atroce, se jouer des conventions et des propriétés, lèser iniquement les gens de lettres ou leurs héritiers ou leurs ayants cause, gratifier par une partialité tyrannique un citoyen aux dépens de son voisin, porter le trouble dans une infinité de familles tranquilles, ruiner ceux qui, sur la validité présumée d'après les réglemens, ont accepté des effets de librairie dans des partages de succession, ou les forcer à rappeler à contribution leurs copartageants, justice qu'on ne pourrait leur refuser, puisqu'ils ont reçu ces biens sur l'autorité des lois qui en garantissaient la réalité; opposer les enfans aux enfans, les père et mère aux père et mère. les créanciers aux cessionnaires, et imposer silence à toute justice.

Si une affaire de cette nature était portée au tribunal commun de la justice, si le libraire n'avait pas un supérieur absolu qui décide comme il lui plaît, quelle issue croyez-vous qu'elle aurait?

Tandis que je vous écrivais, j'ai appris qu'il y avait sur cet objet un mémoire imprimé d'un de nos plus célèbres jurisconsultes; c'est M. d'Héricourt. Je l'ai lu, et j'ai eu la satisfaction de voir que j'étais dans les mêmes principes que lui, et que nous en avions tiré l'un et l'autre les mêmes conséquences.

Il n'est pas douteux que le souverain qui peut abroger des lois, lorsque les circonstances les ont rendues nuisibles, ne puisse aussi, par des raisons d'État, refuser la continuation d'un privilège; mais je ne pense pas qu'il y ait aucun cas imaginable où il ait le droit de la transférer ou de la partager.

C'est la nature du privilège de la librairie méconnue, c'est la limitation de sa durée, c'est le nom même de privilège qui a exposé ce titre à la prévention générale et bien fondée qu'on a contre tout autre *exclusif*.

S'il était question de réserver à un seul le droit inaliénable

d'imprimer des livres en général, ou des livres sur une matière particulière, comme la théologie, la médecine, la jurisprudence ou l'histoire, ou des ouvrages sur objet déterminé, tels que l'histoire d'un prince, le traité de l'œil, du foie, ou d'une autre maladie, la traduction d'un auteur spécifié, une science, un art, si ce droit était un acte de la volonté arbitraire du prince, sans aucun fondement légitime que son bon plaisir, sa puissance, sa force, ou la prédilection d'un mauvais père qui détournerait les yeux de dessus ses autres enfants pour les arrêter sur un seul, de tels privilèges seraient évidemment opposés au bien général, au progrès des connaissances et à l'industrie des commerçants.

Mais encore une fois, monsieur, ce n'est pas cela : il s'agit d'un manuscrit, d'un effet légitimement cédé, légitimement acquis, d'un ouvrage privilégié qui appartient à un seul acquéreur, qu'on ne peut transférer soit en totalité, soit en partie à un autre sans violence, et dont la propriété individuelle n'empêche point d'en composer et d'en publier à l'infini sur le même objet. Les privilégiés de l'*Histoire de France* de Mézeray n'ont jamais formé de prétention sur celles de Riencourt, de Marcel, du président Henault, de Le Gendre, de Bossuet, de Daniel, de Velly. Les propriétaires du Virgile de Catrou laissent en paix les possesseurs du Virgile de La Landelle, de Lallemand et de l'abbé Desfontaines, et la jouissance permanente de ces effets n'a pas plus d'inconvénients que celle de deux prés ou de deux champs voisins assurée à deux particuliers différents.

On vous criera aux oreilles : « Les intérêts des particuliers ne sont rien en concurrence avec l'intérêt du tout. » Combien il est facile d'avancer une maxime générale que personne ne conteste ! mais qu'il est difficile et rare d'avoir toutes les connaissances de détail nécessaires pour en prévenir une fausse application !

Heureusement pour moi, monsieur, et pour vous, j'ai à peu près exercé la double profession d'auteur et de libraire, j'ai écrit et j'ai plusieurs fois imprimé pour mon compte, et je puis vous assurer, chemin faisant, que rien ne s'accorde plus mal que la vie active du commerçant et la vie sédentaire de l'homme de lettres, incapables que nous sommes d'une infinité de petits soins. Sur cent auteurs qui voudront débiter eux-mêmes leurs ouvrages, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui s'en trouveront mal et s'en

dégoûteront. Le libraire peu scrupuleux croit que l'auteur court sur ses brisées. Lui qui jette les hauts cris quand on le contrefait, qui se tiendrait pour malhonnête homme s'il contrefaisait son confrère, se rappelle son état et ses charges que le littérateur ne partage point et finit par le contrefaire. Les correspondants des provinces nous pillent impunément; le commerçant de la capitale n'est pas assez intéressé au débit de notre ouvrage pour le pousser. Si la remise qu'on lui accorde est forte, le profit de l'auteur s'évanouit; et puis tenir des livres de recette et de dépense, répondre, échanger, recevoir, envoyer, quelles occupations pour un disciple d'Homère ou de Platon!

Aux connaissances de la librairie, que je dois à ma propre expérience, j'ai réuni celles d'une longue habitude avec les libraires; je les ai vus, je les ai écoutés, et quoique ces commerçants, ainsi que tous les autres, aient aussi leurs petits mystères, ils laissent échapper dans une occasion ce qu'ils retiennent dans une autre; et vous pouvez attendre de moi, sinon des résultats rigoureux, du moins la sorte de précision qui vous est nécessaire; il n'est pas question ici de partager un écu en deux.

Un particulier qui prend l'état de libraire, s'il a quelque bien, se hâte de le placer, dans l'acquisition de parts, en différents livres d'un débit courant.

L'intervalle moyen de l'édition d'un bon livre à une autre peut s'évaluer à dix ans.

Ses premiers fonds ainsi placés, s'il se présente une entreprise qui le séduise, il s'y livre; alors il est obligé de recourir à un emprunt ou à la vente de la part d'un privilège dont il eût retrouvé, avant qu'on eût presque culbuté cet état, à peu près la première valeur. L'emprunt serait ruineux, il préfère la vente de la part d'un privilège, et il a raison.

Si son entreprise réussit, du produit il remplace l'effet qu'il a sacrifié, et il accroît son premier fonds, et du nouvel effet qu'il a acquis et de l'effet remplacé.

Ce fonds est la base de son commerce et de sa fortune, oui, monsieur, la base, c'est un mot qu'il ne faut pas oublier.

S'il échoue dans son entreprise, comme il arrive plusieurs fois contre une, ses avances sont perdues, il a un effet de moins et communément des dettes à acquitter; mais il se renferme dans

le fonds solide et courant qui lui reste, et sa ruine n'est pas absolue.

Je serais beaucoup moins étendu si je n'avais que la vérité à dire ; mais il faut que j'aïlle à chaque ligne au-devant des absurdités qu'on ne manque pas d'objecter, et une des plus fortes et des plus communes, c'est, dans l'évaluation des avantages et des désavantages d'une profession, de prendre pour exemples quelques individus rares et extraordinaires, tels, par exemple, que feu Durand, qui parviennent à force d'industrie et de travail à porter par la multitude incroyable des échanges et des correspondances le plus léger succès à un produit énorme, et à réduire à peu de chose ce qui serait pour un autre la plus énorme perte. Peu sont capables de cette activité ; à beaucoup elle serait ruineuse en leur imposant une tâche plus longue que le jour n'a d'heures de travail ; aucun n'en est récompensé qu'à la longue. Est-ce de là qu'il faut partir ? Non, monsieur, non. D'où donc, me direz-vous ? de la condition générale et commune, celle d'un débutant ordinaire, qui n'est ni pauvre ni riche, ni un aigle ni un imbécile. Ah ! monsieur, on a bientôt compté les libraires qui sont sortis de ce commerce avec de l'opulence ; quant à ceux qu'on ne cite point, qui ont languï dans la rue Saint-Jacques ou sur le quai, qui ont vécu à l'aumône de la communauté et dont elle a payé la bière, soit dit sans offenser les auteurs, le nombre en est prodigieux.

Or, la condition générale et commune est telle que je viens de vous la représenter ; c'est celle du jeune commerçant dont la ressource, après une entreprise malheureuse, est toute en un reste de fonds solide, dans lequel il se renferme jusqu'à ce que, par des rentrées journalières, il se soit mis en état de risquer une seconde tentative. Si donc vous abolissez les privilèges, ou que par des atteintes réitérées vous les jettiez dans le discrédit, c'est fait de cette ressource ; plus d'économie dans cette sorte de commerce, plus d'espérance, plus de fonds solide, plus de crédit, plus de courage, plus d'entreprise. Arrangez les choses comme il vous plaira, ou vous transférerez sa propriété à un autre pour en jouir exclusivement, ou vous la remettrez dans la masse commune. Au premier cas, il est ruiné de fond en comble, par une spoliation absolue à laquelle je n'aperçois pas le moindre avantage pour le public ; car que nous importe que ce

soit Paul ou Jean qui nous vende le *Corneille*? Au second, il ne souffre guère moins par les suites d'une concurrence limitée ou illimitée. Ceci n'est pas clair pour vous et il faut l'éclaircir. C'est, monsieur, qu'en général une édition par concurrence est plus onéreuse qu'utile, ce qu'un seul exemple vous prouvera de reste.

Je prends le *Dictionnaire de la Fable* et je suppose qu'on en débite un mille par an et que le privilégié en fasse une édition de six mille, sur laquelle il y ait profit de la moitié. Le libraire dira que ce profit est exagéré, il objectera les remises, les non-valeurs, la lenteur des rentrées; mais laissons-le dire.

Si, tandis que l'ouvrage s'imprime à Paris, il se réimprime à Lyon, le temps de la vente de ces deux éditions sera de douze ans, et chaque libraire retirera à peine son argent au denier dix, le taux du commerce.

Si, dans cet intervalle, il se fait une troisième édition à Rouen, voilà la consommation de ces trois éditions renvoyée à dix-huit ans, et à vingt-quatre si l'ouvrage est encore réimprimé à Toulouse.

Supposez que les concurrents se multiplient à Bordeaux, à Orléans, à Dijon, et dans vingt autres villes, et le *Dictionnaire de la Fable*, ouvrage profitable au propriétaire exclusif, tombe absolument en non-valeur et pour lui et pour les autres.

Mais, me direz-vous, je nie la possibilité de ces éditions et de ces concurrences multipliées; elles se proportionneront toujours au besoin du public, au plus bas prix de la main-d'œuvre, au moindre profit du libraire, et par conséquent au plus grand avantage de l'acheteur, le seul que nous ayons à favoriser. Vous vous trompez, monsieur, elles se multiplieront à l'infini, car il n'y a rien qui puisse se faire à moins de frais qu'une mauvaise édition. Il y aura concurrence à qui fabriquera le plus mal, c'est un fait d'expérience. Les livres deviendront très-communs, mais avant dix ans vous les aurez tous aussi misérables de caractères, de papier et de correction que la *Bibliothèque bleue*, moyen excellent pour ruiner en peu de temps trois ou quatre manufactures importantes. Et pourquoi Fournier fonderait-il les plus beaux caractères de l'Europe si on ne les employait plus? Et pourquoi nos habitants de Limoges travailleraient-ils à perfectionner leurs papiers si on n'achetait plus que

celui du *Messenger boiteux*? Et pourquoi nos imprimeurs payeraient-ils chèrement des protes instruits, de bons compositeurs et des pressiers habiles, si toute cette attention ne servait qu'à multiplier leurs frais sans accroître leurs profits? Ce qu'il y a de plus, c'est qu'à mesure que ces arts dépériront parmi nous, ils s'éleveront chez l'étranger, et qu'il ne tardera pas à nous fournir les seules bonnes éditions qui se feront de nos auteurs. C'est une fausse vue, monsieur, que de croire que le bon marché puisse jamais, en quelque genre que ce soit, mais surtout en celui-ci, soutenir de la mauvaise besogne. Cela n'arrive chez un peuple que lorsqu'il est tombé dans la dernière misère; et quand il se trouverait au milieu de cette dégradation quelques manufacturiers qui penseraient à fournir les gens de goût de belles éditions, croyez-vous qu'ils le pussent au même prix? Et quand ils le pourraient au même prix qu'aujourd'hui et que l'étranger, quelle ressource leur avez-vous réservée pour les avances? Ne nous en imposez pas, monsieur; sans doute la concurrence excite l'émulation; mais dans les affaires de commerce et d'intérêt, pour une fois qu'elle excite l'émulation de bien faire, cent fois c'est celle de faire à moins de frais; ce ressort n'agit dans l'autre sens que sur quelques hommes singuliers, enthousiastes de leur profession, qui sont attendus par la gloire et par la misère qui ne les manquent jamais.

Il y a sans contredit dans cette question un terme moyen, mais difficile à saisir, et que je crois que nos prédécesseurs ont trouvé par un tâtonnement de plusieurs siècles; tâchons de ne pas tourner dans un cercle vicieux, ramenés sans cesse aux mêmes remèdes par les mêmes difficultés et les mêmes inconvénients. Laissez faire le libraire, laissez faire l'auteur. Le temps apprendra bien sans vous à celui-ci la valeur de son effet; assurez seulement au premier son acquisition et sa propriété, condition sans laquelle la production de l'auteur perdra nécessairement de son juste prix. Et surtout songez que, si vous avez besoin d'un seul manufacturier, il faut des siècles pour le faire et qu'il ne faut qu'un instant pour le perdre.

Vous cherchez une balance qui force le libraire à bien travailler et à mettre à son travail une juste valeur, et vous ne voyez pas qu'elle est toute trouvée dans la concurrence de l'étranger. Je défie un libraire de Paris de hausser le prix d'un



in-douze au delà du surcroît des frais particuliers et des hasards de celui qui contrefait clandestinement, ou de celui qui envoie de loin, sans qu'avant un mois nous n'en ayons une édition d'Amsterdam ou de province mieux faite que la sienne, à meilleur marché, et sans que vous puissiez jamais l'empêcher d'entrer.

Laissez donc là un progrès qui tournerait au dommage de votre commerçant le petit nombre de ses entreprises utiles. S'il est privé de rentrées promptes et sûres qui l'assistent au besoin, que fera-t-il ? un emprunt ? Mais il y a longtemps que l'état mesquin des libraires du royaume et le discrédit de leurs effets a annoncé que leur commerce est trop borné pour qu'ils puissent asseoir des rentes sur son profit. Si vous voulez connaître tout ce discrédit, faites un tour à la Bourse ou dans la rue Saint-Merry, où vous verrez tous les huit jours un de ces commerçants demander à la justice consulaire un billet de trois mois pour un billet de vingt écus ; et quand le libraire se résoudrait à emprunter, quels coffres lui seront ouverts, surtout lorsque, par l'instabilité des privilèges et la concurrence générale, il sera démontré que le fond de sa fortune n'a rien de réel, et qu'il peut aussi sûrement et aussi rapidement être réduit à la mendicité par un acte d'autorité que par l'incendie de son magasin ? Et puis, qui est-ce qui ne connaît pas l'incertitude de ses entreprises ?

Appuyons ces réflexions d'un fait actuel. Avant l'annonce de l'édition de *Corneille* par les Genevois, cet auteur avec le privilège se vendait à la chambre syndicale 50 sous ou 3 livres le volume ; depuis que des souscriptions de l'édition genevoise ont été distribuées sous les yeux des libraires, malgré leurs représentations et contre le privilège des propriétaires qui est expiré et dont on a refusé le renouvellement, le prix du même volume dans deux ventes consécutives est tombé à 12 sous, et dans une troisième du mois de septembre 1763, à six sous ; cependant les magasins des associés au *Corneille* sont pleins de deux éditions en grand et en petit in-douze.

Certainement on n'empêchera jamais l'étranger de contrefaire nos auteurs ; certainement il est à souhaiter que dans trente ans d'ici, M. de Voltaire nous donne des éditions de ses ouvrages ou des commentaires sur d'autres en quelque endroit du monde

que ce soit ; certainement encore je loue le ministère d'en user avec les descendants du grand Corneille comme il en a usé avec les descendants de l'inimitable La Fontaine : mais que ce soit, s'il se peut, sans spolier personne et sans nuire au bien général. Des souscriptions dont on devrait si rarement gratifier le régicole, accordées à l'étranger ! et quand encore et contre qui ? Je ne saurais m'en taire... L'on ne spoliera personne, si l'on fait une bonne pension à M<sup>ie</sup> Corneille, et si l'État achète des propriétaires les champs et les maisons de M. La Fontaine pour y loger celles qui sont encore illustrées de son nom ; et l'on veillera au bien général en fermant la porte à l'édition genevoise et laissant aux propriétaires des œuvres de Corneille le soin de nous procurer les notes de M. de Voltaire. Et pourquoi, monsieur, ces souscriptions si suspectes sont-elles devenues si communes ? C'est que le libraire est pauvre, ses avances considérables et son entreprise hasardeuse. Il propose une remise pour s'assurer quelque argent comptant et échapper à sa ruine.

Mais quand il serait assez riche pour tenter et achever une grande entreprise sans la ressource de ses rentrées journalières, croit-on qu'il en hasarde jamais de quelque importance ? S'il échoue, son privilège ou la propriété d'un mauvais effet lui restera : s'il a du succès, elle lui échappe au bout de six ans. Quel rapport y a-t-il, s'il vous plaît, entre son espérance et ses risques ? voulez-vous connaître précisément la valeur de sa chance ? Elle est comme le nombre de livres qui durent, au nombre de livres qui tombent, on ne peut ni la diminuer ni l'accroître ; c'est un jeu de hasard, si l'on en excepte les cas où la réputation de l'auteur, la singularité de la matière, la hardiesse ou la nouveauté, la prévention, la curiosité, assurent au commerçant au moins le retour de sa mise.

Une bévue que je vois commettre sans cesse à ceux qui se laissent mener par des maximes générales, c'est d'appliquer les principes d'une manufacture d'étoffes à l'édition d'un livre. Ils raisonnent comme si le libraire pouvait ne fabriquer qu'à proportion de son débit et qu'il n'eût de risques à courir que la bizarrerie du goût et le caprice de la mode ; ils oublient ou ignorent, ce qui pourrait bien être au moins, qu'il serait impossible de débiter un ouvrage à un prix raisonnable sans le tirer à un certain nombre. Ce qui reste d'une étoffe surannée dans les ma-

gasins de soieries à quelque valeur. Ce qui reste d'un mauvais ouvrage dans un magasin de librairie n'en a nulle. Ajoutez que, de compte fait, sur dix entreprises, il y en a une, et c'est beaucoup, qui réussit, quatre dont on recouvre les frais à la longue, et cinq où l'on reste en perte.

J'en appellerai toujours à des faits, parce que vous n'avez pas plus de foi que moi à la parole du commerçant mystérieux et menteur, et que les faits ne mentent point. Quel fonds plus riche, plus ample et plus varié que celui de feu Durand ? On le fait monter à 900,000 francs ; envoyez-en d'abord pour quatre cent cinquante mille livres à la rame, et doutez qu'il reste quelque chose à sa veuve et à ses enfants, lorsque la succession sera liquidée par le remboursement des créanciers.

Je sais qu'on proportionne à peu près la durée du privilège à la nature de l'ouvrage, aux avances du commerçant, aux hasards de l'entreprise, à son importance et au temps présumé de la consommation. Mais qui est-ce qui peut mettre dans un calcul précis tant d'éléments variables ? Et combien de fois les magasins ne se trouvent-ils pas remplis à l'expiration du privilège ?

Mais une considération qui mérite surtout d'être bien pesée, dans le cas où les ouvrages seraient abandonnés à une concurrence générale, c'est que l'honneur étant la portion la plus précieuse des émoluments de l'auteur ; les éditions multipliées, la marque la plus infailible du débit ; le débit, le signe le plus sûr du goût et de l'approbation publique ; si rien n'est si facile que de trouver un auteur vain et un commerçant avide, quelle multitude d'éditions ne s'exécuteront pas les unes sur les autres, surtout si l'ouvrage a quelque succès, éditions où toutes les précédentes seront sacrifiées à la dernière pour une addition légère, un trait ironique, une phrase ambiguë, une pensée hardie, une note singulière ? En conséquence, voilà trois ou quatre commerçants abimés et immolés à un cinquième qui peut-être ne s'enrichira pas, ou qui ne s'enrichira qu'aux dépens de nous autres, pauvres littérateurs, et vous savez bien, monsieur, que ce que j'avance n'est pas tout à fait mal fondé.

De là, que s'ensuivra-t-il ? que la partie la plus sensée des libraires laissera former des entreprises aux fous, que les privilèges dont on se hâtait de remplir ses portefeuilles n'étant plus

que des effets plus incertains que ceux de banque, on se contentera de garnir sa boutique ou son magasin de toutes les sortes originales ou contrefaites de la ville ou de la province, du royaume ou de l'étranger, et qu'on n'imprimera que comme on bâtit, à la dernière extrémité, convaincu qu'on sera, que plus on aurait acheté de manuscrits, plus on aurait dépensé pour les autres, moins on aurait acquis pour soi, moins on laisserait à ses enfants.

En effet, n'y aurait-il pas de l'extravagance à courir les premiers hasards? ne serait-il pas plus adroit de demeurer à l'affût des succès et d'en profiter, surtout avec la certitude que le téméraire ne risquera point une édition nombreuse et qu'en partant après lui on pourra faire encore un profit très-honnête, sans s'être exposé à aucune perte?

En certaines circonstances, il échappe au commerçant des propos qui décèlent particulièrement son esprit et que je retiens volontiers. Qu'on aille lui proposer un ouvrage de bonne main et de peu d'acheteurs, que dit-il? « Oui, les avances seront fortes et les rentrées difficiles, mais c'est un bon livre de fonds; avec deux ou trois effets tels que celui-là, on établit un enfant. » Eh! ne lui ôtons pas sa propriété et la dot de sa fille.

Des fabricants sans fonds ne feront jamais bien valoir leurs fabriques, et des libraires sans privilèges seront des fabricants sans fonds. Je dis sans privilèges, parce que ce mot ne doit plus mal sonner à vos oreilles.

Si vous préférez une communauté où l'égale médiocrité de tous les membres rende une grande entreprise impossible à une communauté où la richesse soit également distribuée, faites rentrer les effets sans distinction dans une masse commune, j'y consens; mais attendez-vous à ce premier inconvénient et à bien d'autres, plus de crédit entre eux, plus de remises pour la province, affluence d'éditions étrangères, jamais une bonne édition; fonderie en caractères mauvaise; chute des papeteries, et imprimerie réduite aux factums, aux brochures et à tous ces papiers volants qui éclosent et meurent dans le jour. Voyez si c'est là ce que vous voulez; pour moi, je vous avoue, monsieur, que ce tableau de la librairie me plaît moins que celui que je vous ai fait de ce commerce dans les temps qui ont suivi le règlement de 1665. Ce qui m'afflige, c'est que le mal une fois fait, il sera sans remède.

Mais avant que d'aller plus loin, car il me reste encore des choses sérieuses à vous dire, il faut que je vous prévienne contre un sophisme des gens à système. C'est que, ne connaissant que très-superficiellement la nature des différents genres infinis du commerce, ils ne manqueront pas d'observer que la plupart des raisons que je vous apporte en faveur de celui de la librairie pourraient être employées avec la même force pour tous ceux qui ont des exclusifs à défendre, comme si tous les exclusifs étaient de la même sorte, comme si les circonstances étaient partout les mêmes ; ou comme si les circonstances pouvaient différer sans rien changer au fond ; et comme s'il n'arrivait pas que, dans les questions politiques, un motif qui paraît décisif en général ne soit réellement solide que dans quelques cas et même dans aucun. Exigez donc, monsieur, qu'on discute et qu'on n'enveloppe pas vaguement dans une même décision des espèces tout à fait diverses. Il ne s'agit pas de dire : « Tous les exclusifs sont mauvais », mais il s'agit de montrer que ce n'est pas la propriété qui constitue l'exclusif du libraire, et que quand cet exclusif serait fondé sur une acquisition réelle et sur un droit commun à toutes les acquisitions du monde, il est nuisible à l'intérêt général, et qu'il faut l'abolir malgré la propriété. Voilà le point de la difficulté. Demandez, je vous prie, ce que nous gagnerons à des translations arbitraires du bien d'un libraire à un autre libraire. Faites qu'on vous montre bien nettement qu'il nous importe que ce soit plutôt un tel qu'un tel qui imprime et débite un tel livre ; je ne demande pas mieux qu'on nous favorise. En attendant, ce qui se présente à moi, c'est qu'un possesseur actuel ne regardant la jouissance que comme momentanée doit faire de son mieux pour lui, et de son pis pour nous ; car il est impossible que son intérêt et le nôtre soient le même ; ou, si cela était ainsi, les choses seraient au mieux et il n'y aurait rien à changer.

Mais permettez-vous, monsieur, qu'on vous dise à l'oreille les idées de quelques gens que vous appellerez rêveurs, méchants, bizarres, mauvais esprits, malintentionnés, comme il vous plaira ? Ces gens-là, ne voyant dans ces innovations rien qui tende directement ni indirectement au bien général, y soupçonnent quelque motif caché d'intérêt particulier, et, pour trancher le mot, le projet d'envahir un jour tous les fonds de la

librairie, et comme ce projet, ajoutent-ils, est d'une atrocité si révoltante qu'on n'ose le consommer tout d'un coup, on cherche de loin à y accoutumer peu à peu le commerçant et le public par des démarches colorées du sentiment le plus noble et le plus généreux, celui d'honorer la mémoire de nos auteurs illustres dans leur postérité malheureuse. « Regardez, continuent-ils, car ce sont toujours eux qui parlent, comment à côté de ce prétexte honnête, on place les raisons d'autorité et d'autres qu'on saura bien faire valoir toutes seules, lorsqu'on croira n'avoir plus de ménagements à garder. » Ces idées sinistres ne prendront jamais auprès de ceux qui connaissent comme moi la justice, le désintéressement, la noblesse d'âme de nos supérieurs, et qui portent à leurs fonctions et à leur caractère tout le respect qui leur est dû. Mais, monsieur, qui nous répondra de leurs successeurs? S'ils trouvent toutes les choses préparées de loin à une invasion, quelle sûreté pouvons-nous avoir qu'ils ne s'y détermineront pas? A votre avis, monsieur, le commerçant tranquille sur le moment présent, serait-il bien déraisonnable d'avoir quelque inquiétude pour l'avenir?

D'autres ont imaginé que le plan était, à l'expiration successive des privilèges, de mettre pour condition à leur renouvellement la réimpression de certains ouvrages importants qui manquent et qui manqueront encore longtemps, des avances considérables que le commerçant n'est pas en état de faire, et la lenteur des rentrées, qu'il n'est guère en état d'attendre, le détournant de ces entreprises. Cette espèce d'imposition est de la nature de celles qu'il plaît au souverain d'asseoir sur tous les autres biens de ses sujets dans les besoins urgents de l'État; je n'oserais la blâmer, et il y en a déjà quelques exemples; mais elle ne peut jamais autoriser à la translation des propriétés. Si elle pouvait servir de prétexte un jour à cette iniquité, un magistrat prudent y renoncerait; mais une attention nécessaire, c'est d'alléger cette tâche le plus qu'il est possible et de la proportionner avec scrupule à la valeur du privilège qu'on renouvelle; et puis vous verrez qu'elle deviendra tôt ou tard le germe des vexations les plus inouïes. J'aimerais bien mieux qu'elle tombât sur des concessions de pure faveur, telles, par exemple, que les permissions tacites, les contrefaçons faites de l'étranger et autres objets de cette espèce.

Il y en a qui conjecturent, et ceux-ci font le plus grand nombre, que le dessein est de transformer tous les privilèges en permissions pures et simples, sans aucune clause d'exclusion, en sorte que, accordées en même temps à plusieurs à la fois, il en résulte rivalité dans l'exécution, concurrence dans le débit, et les éditions les plus belles au plus bas prix possible.

Mais premièrement, c'est traiter le privilège du libraire comme une grâce qu'on est libre de lui accorder ou de lui refuser, et oublier que ce n'est que la garantie d'une vraie propriété à laquelle on ne saurait toucher sans injustice. Et quel sera le produit de cette injustice? Vous en allez juger, vous ramenant à des faits toutes les fois que je le peux; c'est ma méthode, et je crois qu'elle vous convient.

Les auteurs classiques sont précisément, monsieur, dans le cas où l'on se proposerait de réduire tous les autres livres. Il n'y a pour ces ouvrages que ces sortes de permissions, et la concurrence libre et générale en a été perpétuelle, même après les édits de 1649 et 1665, qui en faisaient les privilèges exclusifs et l'objet d'un fonds solide et propre à chaque pourvu. Eh bien! monsieur, quelle émulation entre les commerçants, quel avantage pour le public ces permissions et ces concurrences ont-elles produit? Entre les commerçants l'émulation de l'économie, comme je vous l'avais prédit ailleurs, c'est-à-dire la main-d'œuvre la plus négligée, les plus mauvais papiers, et des caractères dont on n'a plus que ce misérable service à tirer avant que de les envoyer à la fonte. Pour le public, l'habitude de mettre entre les mains de nos enfants des ouvrages qui ne fatiguent déjà que trop leur imbécillité par leurs épines, sans y ajouter des vices typographiques qui les arrêtent à chaque ligne.

Hélas! les pauvres innocents, on les réprimande souvent pour des fautes dont il aurait fallu châtier l'imprimeur ou l'éditeur. Mais que dire à ceux-ci lorsque le mépris de l'institution de la jeunesse, qui se remarque parmi nous jusque dans les petites choses, ne veut que des maîtres à cent écus de gages et des livres à quatre sous? Cependant, en répandant la dépense d'une pistole de plus sur un intervalle de sept à huit ans d'étude, les jeunes gens auraient des livres bien conditionnés et faits avec soin, et le magistrat serait autorisé à envoyer au

pilon toutes ces éditions rebutantes pour les élèves et déshonorantes pour l'art. Des valets tout chamarrés de dorures et des enfants sans souliers et sans livres, nous voilà ! Nos voisins d'au delà de la Manche l'entendent un peu mieux. J'ai vu les auteurs classiques à l'usage des collèges de Londres, de Cambridge et d'Oxford, et je vous assure que les éditions dont nos savants se contentent ne sont ni plus belles ni plus exactes.

Je n'ignore pas que des imprimeurs de notre temps ont consacré des sommes considérables aux éditions des anciens auteurs ; mais je sais aussi que plusieurs s'y sont ruinés, et il faut attendre comment leurs imitateurs heureux ou téméraires s'en tireront.

Mais j'accorde, nonobstant l'expérience faite sur les livres classiques et la multitude des contrefactions, que l'effet de la concurrence supplée à celui de la propriété et qu'on obtienne autant et plus de la permission libre et générale que du privilège exclusif ; qu'en résultera-t-il ? A peu près le bénéfice d'un cinquième. Et sur quels ouvrages ? Sera-ce sur le *Coutumier général* ? sur le *Journal des audiences* ? sur les *Pères de l'Église* ? sur les *Mémoires des académies* ? sur les grands corps d'histoire ? sur les entreprises qui demandent des avances de 100,000 francs, de 50,000 écus, et dont les éditions s'épuisent à peine dans l'espace de quarante à cinquante ans ? Vous voyez bien que ce serait une folie de l'espérer. Ce ne sera donc pas l'ouvrage de dix à vingt pistoles que la permission libre et générale fera baisser. La concurrence et son effet ne tomberont que sur les petits auteurs, c'est-à-dire que le commerçant pauvre sera forcé de sacrifier son profit journalier à la promptitude du débit et n'en deviendra que plus pauvre, et que le libraire aisé, privé de ses rentrées courantes qui sont attachées aux sortes médiocres et nullement aux ouvrages de prix, cessera de publier ces derniers dont la rareté et la valeur iront toujours en croissant, et que pour m'épargner cinq sols, vous m'aurez constitué dans la dépense d'une pistole. Et puis, monsieur, toujours des faits à l'appui de mes raisons.

La dernière édition de la *Coutume de Normandie* de Basnage, qui appartient à la librairie de Rouen, a été faite en 1709, et manque depuis trente ans. Ce sont deux petits in-folio assez minces dont le premier prix a été de quarante francs au plus,



et qu'on paye aujourd'hui dans les ventes depuis quatre-vingt jusqu'à quatre-vingt-dix livres.

La *Coutume de Bourgogne* du président Bouhier, dont l'édition s'épuise et le prix augmente, parce qu'on sait bien que le libraire de Dijon ne se dispose pas à la réimprimer, se vendait originairement quarante-huit livres, et se porte maintenant dans les ventes depuis cinquante-quatre livres jusqu'à soixante livres.

La *Jurisprudence* de Ducasse, volume in-quarto que le libraire de Toulouse a laissé manquer, et qu'on n'achetait d'abord que neuf livres, se paye aux ventes depuis quinze jusqu'à seize livres.

On n'en remporte pas non plus la *Coutume de Senlis*, volume in-quarto, à moins de seize à dix-huit livres.

La librairie de Paris, qui, malgré les difficultés qu'elle a trouvées dans le maintien des lois qui la soutenaient, n'a pas laissé tomber les livres nécessaires, et dont les presses nous ont fourni plus de vingt volumes in-folio, seulement de jurisprudence et depuis dix ans, préparait une édition nouvelle des *Ordonnances de Néron*, en quatre volumes in-folio. La collection des matériaux lui avait coûté plus de dix mille francs. Malgré ces avances, l'arrêt du Conseil prononcé en faveur des demoiselles de La Fontaine l'a découragée, et elle a abandonné une entreprise dont elle aurait supporté tout le fardeau et dont le bénéfice s'en irait à d'autres, si l'on se croyait en droit de disposer d'un privilège et s'il n'y avait plus d'ouvrages dont la propriété fût assurée. Cependant cet auteur, qui ne forme actuellement que deux volumes in-folio, valait soixante francs, avant le projet de la nouvelle édition, et il n'y a pas d'apparence que l'abandon prudent de ce projet le fasse baisser de prix.

Voilà, monsieur, le sort qu'auront tous les grands ouvrages à mesure qu'ils manqueront. Si je ne vous ai cité que de ceux qui sont à l'usage de la France, c'est que l'étranger, qui ne les réimprime pas, ne nous laissera pas manquer des autres en payant, et, quoique le mal soit général, c'est surtout dans les choses qui nous sont propres qu'il se fera sentir.

Un projet solide est celui qui assure à la société et aux par-

ticuliers un avantage réel et durable ; un projet spécieux est celui qui n'assure, soit à la société, soit aux particuliers, qu'un avantage momentané, et le magistrat imprudent est celui qui n'aperçoit pas les suites fâcheuses de ce dernier, et qui, trompé par l'appât séduisant de faire tomber de prix la chose manufacturée, soulage l'acheteur pour un instant et ruine le manufacturier et l'État.

Mais laissons là pour un moment le commerce du libraire et sa chose pour tourner les yeux sur la nôtre. Considérons le bien général sous un autre point de vue, et voyons quel sera l'effet ou de l'abolition des privilèges, ou de leurs translations arbitraires, ou des permissions libres sur la condition des littérateurs, et par contre-coup sur celle des lettres.

Entre les différentes causes qui ont concouru à nous tirer de la barbarie, il ne faut pas oublier l'invention de l'art typographique. Donc, décourager, abattre, avilir cet art, c'est travailler à nous y replonger et faire ligue avec la foule des ennemis de la connaissance humaine.

La propagation et les progrès de la lumière doivent aussi beaucoup à la protection constante des souverains, qui s'est manifestée en cent manières diverses, entre lesquelles il me semble qu'il y aurait ou bien de la prévention ou bien de l'ingratitude à passer sous silence les sages règlements qu'ils ont institués sur le commerce de la librairie, à mesure que les circonstances fâcheuses qui le troublaient les ont exigés.

Il ne faut pas un coup d'œil ou fort pénétrant ou fort attentif pour discerner entre ces règlements celui qui concerne les privilèges de librairie amenés successivement à n'être que la sauvegarde accordée par le ministère au légitime propriétaire contre l'avidité des usurpateurs toujours prêts à lui arracher le prix de son acquisition, le fruit de son industrie, la récompense de son courage, de son intelligence et de son travail.

Mais quelles que soient la bonté et la munificence d'un prince ami des lettres, elles ne peuvent guère s'étendre qu'aux talents connus. Or, combien de tentatives heureuses, malheureuses avant que de sortir de l'obscurité et d'avoir acquis cette célébrité qui attire les regards et les récompenses des souve-

rains ? Encore une fois, monsieur, il faut toujours considérer les choses d'origine, parce que c'est le sort commun des hommes de n'être rien avant que d'être quelque chose, et qu'il serait même à souhaiter que les honneurs et la fortune suivissent d'un pas égal les progrès du mérite et des services, quoique le début dans la carrière soit le temps important et difficile de la vie.

Un homme ne reconnaît son génie qu'à l'essai ; l'aiglon tremble comme la jeune colombe au premier instant où il déploie ses ailes et se confie au vague de l'air. Un auteur fait un premier ouvrage, il n'en connaît pas la valeur ni le libraire non plus ; si le libraire nous paye comme il veut, en revanche nous lui vendons ce qu'il nous plaît. C'est le succès qui instruit le commerçant et le littérateur ; ou l'auteur s'est associé avec le commerçant, mauvais parti : il suppose trop de confiance d'un côté, trop de probité de l'autre ; — ou il a cédé sans retour la propriété de son travail à un prix qui ne va pas loin, parce qu'il se fixe et doit se fixer sur l'incertitude de la réussite. Cependant, il faut avoir été à ma place, à la place d'un jeune homme qui recueille pour la première fois un modique tribut de quelques journées de méditation ; sa joie ne se comprend pas, ni l'émulation qu'il en reçoit. Si quelques applaudissements du public viennent se joindre à cet avantage, si quelques jours après son début il revoit son libraire et qu'il le trouve poli, honnête, affable, caressant, l'œil serein, qu'il est satisfait ! De ce moment son talent change de prix, et, je ne saurais le dissimuler, l'accroissement en valeur commerciale de sa seconde production n'a nul rapport avec la diminution du hasard ; il semble que les libraires, jaloux de conserver l'homme, calculent d'après d'autres éléments. Au troisième succès, tout est fini ; l'auteur fait peut-être encore un mauvais traité, mais il le fait à peu près tel qu'il veut. Il y a des hommes de lettres à qui leur travail a produit dix, vingt, trente, quatre-vingts, cent mille francs. Moi, qui ne jouis que d'une considération commune et qui ne suis pas âgé, je crois que le fruit de mes occupations littéraires irait bien à quarante mille écus. On ne s'enrichirait pas, mais on acquerrait de l'aisance si ces sommes n'étaient pas répandues sur un grand nombre d'années, ne s'évanouissaient pas à mesure qu'on les perçoit et n'étaient pas dissipées lorsque les années sont venues, les besoins accrus,

les yeux éteints et l'esprit usé. Cependant, c'est un encouragement, et quel est le souverain assez riche pour y suppléer par ses libéralités?

Mais ces traités n'ont quelque avantage pour l'auteur qu'en vertu des lois qui assurent au commerçant la possession tranquille et permanente des ouvrages qu'il acquiert. Abolissez ces lois, rendez la propriété de l'acquéreur incertaine, et cette police mal entendue retombera en partie sur l'auteur. Quel parti tirerai-je de mon ouvrage, surtout si ma réputation n'est pas faite, comme je le suppose, lorsque le libraire craindra qu'un concurrent, sans courir le hasard de l'essai de mon talent, sans risquer les avances d'une première édition, sans m'accorder aucun honoraire, ne jouisse incessamment, au bout de six ans, plus tôt s'il l'ose, de son acquisition?

Les productions de l'esprit rendent déjà si peu! Si elles rendent encore moins, qui est-ce qui voudra penser? — Ceux que la nature y a condamnés par un instinct insurmontable qui leur fait braver la misère? Mais ce nombre d'enthousiastes, heureux d'avoir le jour du pain et de l'eau, la nuit une lampe qui les éclaire, est-il bien grand? est-ce au ministère à les réduire à ce sort? S'il s'y résout, aura-t-il beaucoup de penseurs? S'il n'a pas de penseurs, quelle différence y aura-t-il entre lui et un pâtre qui mène des bestiaux?

Il y a peu de contrées en Europe où les lettres soient plus honorées, plus récompensées qu'en France. Le nombre des places destinées aux gens de lettres y est très-grand; heureux si c'était toujours le mérite qui y conduisît! Mais, si je ne craignais d'être satirique, je dirais qu'il y en a où l'on exige plus scrupuleusement un habit de velours qu'un bon livre. Les productions littéraires ont été distinguées par le législateur des autres possessions; la loi a pensé à en assurer la jouissance à l'auteur; l'arrêt du 21 mars 1749 les déclare non saisissables. Que devient cette prérogative si les vues nouvelles prévalent? Quoi! un particulier aliène à perpétuité un fonds, une maison, un champ, il en prive ses héritiers, sans que l'autorité publique lui demande compte de sa conduite, il en tire toute la valeur, se l'applique à lui-même comme il lui plaît, et un littérateur n'aura pas le même droit? il s'adressera à la protection du souverain pour être maintenu dans la plus

légitime des possessions ; et le roi, qui ne la refuse pas au moindre de ses sujets quand elle ne préjudicie à personne, la limitera à un certain intervalle de temps, à l'expiration duquel un ouvrage qui aura consumé son bien, sa santé, sa vie, et qui sera compté au nombre des monuments de la nation, s'échappera de son héritage, de ses propres mains, pour devenir un effet commun ? et qui est-ce qui voudra languir dans l'indigence pendant les années les plus belles de sa vie et pâlir sur des livres à cette condition ? Quittons le cabinet, mes amis, brisons la plume et prenons les instruments des arts mécaniques, si le génie est sans honneur et sans liberté.

L'injustice se joint ici à une telle absurdité, que si je ne m'adressais à un homme qu'on obsède, qui ne se doute point des projets qu'on a, à qui les sollicitations sont portées de la ville et de la province, je cesserais de traiter cette matière. Les autres croiront certainement que je me fais des fantômes pour le plaisir de les combattre.

Mais, direz-vous, lorsque vous avez aliéné votre ouvrage, que vous importe que le ministère prenne connaissance de vos intérêts négligés et vous venge d'un mauvais traité où l'adresse et l'avidité du commerçant vous ont surpris ?... Si j'ai fait un mauvais traité, c'est mon affaire. Je n'ai point été contraint ; j'ai subi le sort commun, et si ma condition est mauvaise, espérez-vous la rendre meilleure en me privant du droit d'aliéner et en anéantissant l'acte de ma cession entre les mains de mon acquéreur ? Avez-vous prétendu que cet homme compterait la propriété pour rien ? Et s'il y ajoute quelque valeur, ne diminuera-t-il pas mes honoraires en raison de cette valeur ? Je ne sais à qui vous en voulez. Parlez de votre amour prétendu pour les lettres tant qu'il vous plaira, mais c'est sur elles que vous allez frapper.

Vous avez rappelé dans votre sein, par la douceur de votre administration, par vos récompenses, par des honneurs, par toutes les voies imaginables, les lettres que l'intolérance et la persécution avaient égarées ; craignez de les égarer une seconde fois. Votre ennemi fait des vœux pour que l'esprit de vertige s'empare de vous, que vous preniez une verge de fer et que vos imprudences multipliées lui envoient un petit nombre de lettrés qu'il vous envie. Ils iront, c'est moi qui vous en

avertis, et bien plus fortement que moi les propositions avantageuses qu'on leur fait et qu'ils ont encore le courage de rejeter. Parce que les taureaux ont des cornes et qu'ils entrent quelquefois en fureur, serez-vous assez vils et assez bêtes pour ne vouloir plus commander qu'à des bœufs? Vous n'avez pas de sens, vous ne savez ce que vous voulez.

Vous ajoutez que la perpétuité du privilège laissant le commerçant maître absolu du prix de son livre, il ne manquera pas d'abuser de cet avantage. Si votre commerçant ignore que son intérêt réel est dans la consommation rapide et dans la prompte rentrée de ses fonds, il est le plus imbécile des commerçants. D'ailleurs, protégez les privilégiés tant qu'il vous plaira; ajoutez des punitions infamantes aux peines pécuniaires portées par les règlements; dressez même des gibets, et la cupidité du contrefacteur les bravera. Je vous l'ai déjà dit et l'expérience avant moi, mais rien ne vous instruit. Je défie un libraire de porter un ouvrage au delà d'un prix qui compense les hasards du contrefacteur et les dépenses de l'étranger, sans que, malgré toute sa vigilance appuyée de toute l'autorité du magistrat, il n'en paraisse trois ou quatre contrefactions dans l'année. Rappelez-vous qu'il ne s'agit ici que d'ouvrages courants et qui ne demandent qu'un coup de main.

Je pourrais proposer au magistrat, à qui il est de règle de présenter le premier exemplaire d'un livre nouveau, d'en fixer lui-même le prix; mais cette fixation, pour être équitable, suppose des connaissances de détail qu'il ne peut ni avoir, ni acquérir; il est presque aussi sûr et plus court de s'en rapporter à l'esprit du commerce. J'ajouterai peut-être qu'entre ces sortes les livres du plus haut prix ne sont pas aux privilégiés, mais je ne veux indisposer personne.

On dit encore: Lorsqu'un libraire a fait un lucre honnête sur un ouvrage, n'est-il pas juste qu'un autre en profite? Et pourquoi n'en gratifierait-on pas celui qui l'a bien mérité par quelque grande entreprise?

En vérité, je ne sais pourquoi je m'occupe à répondre sérieusement à des questions qui ne peuvent être suggérées que par la stupidité la plus singulière ou l'injustice la plus criante; mais si ce n'est pas à la chose, c'est au nombre qu'il faut avoir égard.

1° L'imprimerie et la librairie ne sont pas de ces états de nécessité première auxquels on ne peut appliquer trop d'hommes. Si quatre cents libraires suffisent en France, il serait mal d'y en entretenir huit cents aux dépens d'un moindre nombre. Louis XIV a tenu pendant vingt ans la porte de cette communauté fermée. Il fixa le nombre des imprimeurs. Le monarque régnant, d'après les mêmes vues, a interrompu les apprentis-sages pendant trente autres années. Quelle raison a-t-on d'abandonner cette police? Qu'on laisse les choses dans l'état où elles sont et qu'on n'aille pas dépouiller ceux qui ont placé leurs fonds dans ce commerce en leur donnant des associés, ou qu'en abolissant toutes les corporations à la fois, il soit libre à chacun d'appliquer ses talents et son industrie comme il y sera poussé par la nature et par l'intérêt; qu'on s'en rapporte aux seuls besoins de la société, qui saura bien, sans que personne s'en mêle, dans quelque profession que ce soit, suppléer les bras nécessaires ou retrancher les superflus; j'y consens, cela me convient à moi et à tous ceux à qui la moindre étincelle de la lumière présente est parvenue. Mais malheureusement il y a bien des conditions préliminaires à cet établissement; j'aurai, si je ne me trompe, occasion d'en dire un mot à l'occasion de cette foule d'intrus qu'on protège sans réfléchir à ce qu'on fait.

2° Mais parce qu'un libraire aurait perçu, je ne dis pas un lucre honnête, mais un profit énorme d'une entreprise, serait-ce une raison pour l'en dépouiller? Cela fait rire. C'est précisément comme si un citoyen qui n'aurait pas de maison sollicitait celle de son voisin que cette propriété aurait suffisamment enrichi.

3° Pour évaluer les avantages d'un commerçant sur une entreprise qui lui succède, ne faut-il pas mettre en compte les pertes qu'il a faites sur dix autres qui ont manqué? Mais comment connaître ces deux termes qu'il faut compenser l'un par l'autre? C'est, monsieur, par la fortune des particuliers. Voilà la seule donnée et elle suffit. Or, je le dis, je le répète, et aucun d'eux ne m'en dédira, quelque contraire que cela soit à leur crédit: la communauté des libraires est une des plus misérables et des plus décriées, ce sont presque tous des gueux. Qu'on m'en cite une douzaine sur trois cent soixante qui aient deux habits, et je me charge de démontrer qu'il y en a quatre

sur ces douze dont la richesse n'a rien de commun avec les privilèges.

4° Si vous croyez, monsieur, que ces privilèges tant enviés soient la propriété d'un seul, vous vous trompez; il n'y en a presque point de quelque valeur qui ne soit commun à vingt ou vingt-cinq personnes, et il faut savoir quelle misère c'est quand il s'agit d'obtenir de chacun la quotité de dépense proportionnée à sa part dans les cas de réimpressions; il y en a qui, hors d'état de la fournir, abandonnent à leurs associés leur intérêt, tantôt avant, tantôt après la réimpression. Un fait, monsieur, c'est que la compagnie des associés du *Racine* in-quarto, après dix-ans, n'a pu se liquider avec l'imprimeur. C'est pourtant du *Racine* que je vous parle, oui, monsieur, du *Racine*! Il ne se passe presque pas une année sans qu'il se vende quelques-unes de ces parts à la chambre. Que les promoteurs des nouvelles vues s'y rendent, qu'ils s'en fassent adjudicataires et qu'ils possèdent sans rapine et sans honte un bien qu'on n'enlèverait que de force aux propriétaires et dont ils ne se verraient point dépouillés sans douleur.

Et surtout qu'on ne me parle pas de la gratification d'un citoyen qu'on revêt de la dépouille d'un autre, c'est profaner la langue de l'humanité et de la bienfaisance en la mettant sur les lèvres de la violence et de l'injustice. J'en appelle à tout homme de bien : s'il avait eu le bonheur de bien mériter de sa nation, souffrirait-il qu'on reconnût ses services d'une manière aussi atroce ?

Je ne puis m'empêcher de porter ici la parole aux demoiselles La Fontaine et de leur faire une prédiction qui ne tardera pas à se vérifier. Elles ont imaginé sans doute, sur le mérite de l'ouvrage de leur aïeul, que le ministère les avait gratifiées d'un présent important. Je leur annonce que, malgré toute la protection possible, elles seront contrefaites en cent endroits; qu'à moins qu'elles ne l'emportent sur le manufacturier régnicole ou étranger par quelque édition merveilleuse et conséquemment d'un grand prix et d'un débit très-étroit qui attire l'homme de luxe ou le littérateur curieux, le libraire de Paris et celui de province s'adresseront au contrefacteur, ne fût-ce que par ressentiment; qu'un effet précieux dépérira entre leurs mains; qu'elles chercheront à s'en défaire; qu'on n'en voudra



qu'à vil prix, parce qu'on ne comptera pas plus sur leur cession que sur celle de leur aïeul ; que cependant, comme il y a de la canaille dans tous les corps et qu'elle ne manque pas dans la librairie, il se trouvera un particulier sans honneur et sans fortune qui se déterminera à acquérir d'elles, et que cet homme, haï et perdu, n'aura jamais la jouissance paisible et lucrative de sa possession.

Cependant, continuez-vous, il y a de votre aveu des ouvrages importants qui manquent et dont nous avons besoin ; comment en obtiendrons-nous les réimpressions ?

Comment ? je ne balance pas à vous le dire : en raffermissant les privilèges assemblés, en maintenant les lois de cette propriété. Poursuivez sévèrement les contrefacteurs, portez-vous avec un front terrible dans les cavernes de ces voleurs clandestins. Puisque vous tirez des subsides considérables des corporations, et que vous n'avez ni la force ni le moyen de les anéantir ; puisque vous avez assez de justice pour sentir qu'en les privant des droits que vous leur avez accordés, il ne faut pas les laisser sous le poids des dettes qu'elles ont contractées dans vos besoins urgents ; puisque vous n'êtes pas en état de payer ces dettes, puisque vous continuez à leur vendre votre perniciense faveur, soutenez-les du moins de toute votre force, jusqu'à ce que vous ayez dans vos coffres de quoi les dissoudre. Sévissez contre des intrus qui s'immiscent dans leur commerce et qui leur enlèvent leurs avantages sans partager leurs charges ; que ces intrus n'obtiennent point vos privilèges ; que les maisons royales ne leur servent plus d'asile ; qu'ils ne puissent introduire ni dans la capitale ni dans les provinces des éditions contrefaites ; remédiez sérieusement à ces abus et vous trouverez des compagnies prêtes à seconder vos vues. N'attendez rien d'important de vos protégés subalternes ; mais rien, je vous le dis, et moins encore d'un commerçant qui luttera contre l'indigence et à qui vous imposeriez vainement un fardeau supérieur à ses forces. C'est une terre effritée à laquelle vous demandez du fruit en la sevrant de ses engrais ordinaires. Que diriez-vous, monsieur, d'un marchand qui vous vendrait chèrement, et qui entretiendrait encore à sa porte un voleur pour vous dépouiller au sortir de chez lui ? c'est ce que vous faites.

Notre position, me direz-vous, est embarrassante... Je le

sais. Mais c'est vous-même qui vous y êtes mis par mauvaise politique, c'est votre indigence qui vous y retient. Il ne faut pas châtier l'innocent des fautes que vous avez faites et m'arracher d'une main ce que vous continuez de me vendre de l'autre. Mais, encore une fois, l'abolissement des corporations, quand vous en seriez le maître demain, n'a rien de commun avec les privilèges. Ce sont des objets si confondus dans votre esprit que vous avez peine à les séparer. Quand il serait libre à tout le monde d'ouvrir boutique dans la rue Saint-Jacques, l'acquéreur d'un manuscrit n'en serait pas moins un vrai propriétaire, en cette qualité, un citoyen sous la sauvegarde des lois, et le contrefacteur un voleur à poursuivre selon toute leur sévérité.

Plus l'état actuel de l'imprimerie et de la librairie serait exposé avec vérité, moins il paraîtrait vraisemblable. Permettez, monsieur, que je vous suppose un moment imprimeur ou libraire. Si vous vous êtes procuré un manuscrit à grands frais, si vous en avez sollicité le privilège, qu'on vous l'ait accordé, que vous ayez mis un argent considérable à votre édition, rien épargné, ni pour la beauté du papier, ni pour celle des caractères, ni pour la correction, et qu'au moment où vous paraîtrez vous soyez contrefait et qu'un homme à qui la copie n'a rien coûté vienne débiter sous vos yeux votre propre ouvrage en petits caractères et en mauvais papier, que penserez-vous? que direz-vous?

Mais s'il arrive que ce voleur passe pour un honnête homme et pour un bon citoyen, si ses supérieurs l'exhortent à continuer; si, autorisé par les réglemens à le poursuivre, vous êtes croisé par les magistrats de sa ville; s'il vous est impossible d'en obtenir aucune justice; si les contrefactions étrangères se joignent à celles du royaume; si un libraire de Liège écrit impudemment à des libraires de Paris qu'il va publier le *Spectacle de la nature*, qui vous appartient, ou quelques-uns des *Dictionnaires portatifs*, dont vous aurez payé le privilège une somme immense, et que pour en faciliter le débit il y mette votre nom; s'il s'offre à les envoyer, s'il se charge de les rendre où l'on jugera à propos, à la porte de votre voisin sans passer à la chambre syndicale, s'il tient parole, si ces livres arrivent, si vous recourez au magistrat et qu'il vous tourne le dos,

ne serez-vous pas consterné, découragé, et ne prendrez-vous pas le parti ou de rester oisif, ou de voler comme les autres ?

Et si, dans ce découragement où vous seriez tombé vous-même à la place du commerçant, il arrivait, monsieur, que quelque innovation mal entendue, suggérée par un cerveau creux et adoptée par un magistrat à tête étroite et bornée, se joignît aux dégoûts que l'imprimerie, la librairie et les lettres ont déjà soufferts, et les bannît de la France, voilà vos doreurs, vos relieurs, vos papetiers et d'autres professions liées à celle-ci ruinées. C'est fait de la vente de vos peaux, matières premières que l'étranger saura bien tirer du royaume, lorsque le prix en sera baissé, et vous renvoyer toutes fabriquées, comme il a déjà commencé de faire. Ces suites ne vous paraissent-elles pas inévitables lorsque vos imprimeurs et vos libraires, hors d'état de soutenir leur commerce et leurs manufactures, en seront réduits aux petits profits de la commission ?

Et ne vous flattez pas, monsieur, que le mal soit fort éloigné ! Déjà la Suisse, Avignon et les Pays-Bas, qui n'ont point de copie à payer et qui fabriquent à moins de frais que vous, se sont approprié des ouvrages qui n'auraient dû être et qui n'avaient jamais été imprimés qu'ici.

Avignon surtout, qui n'avait, il y a dix ans, que deux imprimeries languissantes, en a maintenant trente très-occupées. Est-ce qu'on écrit à Avignon ? Cette contrée s'est-elle policée ? Y a-t-il des auteurs, des gens de lettres ? Non, monsieur ; c'est un peuple tout aussi ignorant, tout aussi hébété qu'autrefois ; mais il profite de l'inobservation des règlements et inonde de ses contrefaçons nos provinces méridionales. Ce fait n'est point ignoré. S'en alarme-t-on ? Aucunement. Est-ce qu'on s'alarme de rien ? Mais il y a pis ; vos libraires de Paris, monsieur, oui, vos libraires de Paris, privés de cette branche de commerce, soit lâcheté, soit misère, ou toutes les deux, prennent partie de ces éditions. Quant à ceux de province, hélas ! c'est presque inutilement qu'on ouvrirait aujourd'hui des yeux qu'on a tenus si longtemps fermés sur leurs contraventions ; ils ne se donnent plus la peine de contrefaire. Ce vol ne leur est plus assez avantageux, ils suivent l'exemple de la capitale et acceptent les contrefaçons étrangères.

Et ne croyez pas que j'exagère. Un homme que je ne nom-

merai pas, par égard pour son état et pour son mérite personnel, avait conseillé aux imprimeurs de Lyon de contrefaire l'*Histoire ecclésiastique* de Racine, en quatorze volumes indouze; il oubliait en ce moment qu'il en avait coûté aux propriétaires et privilégiés des sommes considérables pour le manuscrit et d'autres sommes considérables pour l'impression. Le contrefacteur, avec moins de conscience, n'était pas fait pour avoir plus de mémoire. Cependant, la contrefaction et le vol conseillé n'ont pas eu lieu. Une édition d'Avignon a arrêté tout court le libraire de Lyon, qui s'en applaudit, parce qu'il a mieux trouvé son compte à prendre partie de la contrefaction étrangère.

Encore un moment de persécution et de désordre, et chaque libraire se pourvoira au loin, selon son débit. Ne s'exposant plus à perdre les avances de sa manufacture, que peut-il faire de plus prudent? Mais l'État s'appauvrit par la perte des ouvriers et la chute des matières que votre sol produit, vous enverrez hors de vos contrées l'or et l'argent que votre sol ne produit pas.

Mais, monsieur, ne vous êtes-vous jamais informé de la nature des échanges du libraire français avec le libraire étranger? Ce ne sont, le plus souvent, que de mauvais livres qu'on donne pour d'aussi mauvais qu'on reçoit, des maculatures qui circulent dix fois de magasins en magasins avant que d'arriver à leur vraie destination, et cela après des frais énormes de port et de voiture, qui ne rentrent plus. Loin donc de songer à étendre la concurrence, il serait peut-être mieux de porter l'exclusif jusqu'aux ouvrages imprimés pour la première fois chez l'étranger. Je dis peut-être et je dirais sûrement, s'il était possible d'obtenir la même justice pour lui; mais il n'y faut pas penser. Les commerçants d'une nation sont et seront toujours en état de guerre avec les commerçants d'une autre. L'unique ressource est donc de fermer l'entrée à leurs éditions, d'accorder des privilèges pour leurs ouvrages au premier occupant, ou, si l'on aime mieux, de les traiter comme les manuscrits des auteurs anciens, dont on ne paye point d'honoraires et qui sont de droit commun, et d'imiter leur célérité à nous contrefaire. Voilà pour les livres qui ne contiennent rien de contraire à nos principes, à nos mœurs, à notre gouvernement,

à notre culte, à nos usages. Quant aux autres, permettez que je renvoie mon avis à quelques lignes plus bas, où je vous parlerai des permissions tacites.

J'ai entendu dire : « Mais, puisqu'on ne peut empêcher l'étranger de nous contrefaire, pourquoi ne pas autoriser le régnicole ? Volés pour volés, il vaut encore mieux que nos propriétaires le soient par un Français, leur voisin, que par un Hollandais. »

Non, monsieur, cela ne vaut pas mieux ; par quelque considération que ce soit, il ne faut encourager, au mépris des mœurs et des lois, les concitoyens à se piller les uns les autres. Mais, encore une fois, faites de votre mieux par l'exécution stricte des règlements pour fermer l'entrée à toute contrefaçon étrangère. Que le Hollandais, le Genevois ou l'Avignonnais perde plus par la saisie d'une édition interceptée qu'il ne peut gagner sur dix qui passeront en fraude. Multipliez ses hasards comme vous le devez, soutenez votre légitime commerçant de toute votre autorité et abandonnez le reste à sa vigilance et à son industrie. Aussitôt que son édition sera prête à paraître, ne doutez pas que ses correspondants n'en soient informés aux deux extrémités du royaume ; que la plus grande partie de son édition ne soit placée ; que ce correspondant, pressé de jouir de notre impatience, incertain qu'il puisse se pourvoir au loin, et presque sûr d'être saisi et châtié s'il vend une édition contrefaite, n'accepte que le papier manufacturé du libraire de la capitale, et que le commerçant étranger n'envoie que bien rarement dans nos provinces une marchandise dont elles seront fournies.

Mais si nous ne prenons pas ses livres, il ne prendra pas les nôtres... Et vous ne pensez pas que c'est votre bien qu'il vous envoie ; il n'a rien qui soit à lui, il produit à peine une malheureuse brochure dans une année.

Voilà, monsieur, ce que j'avais à vous dire des privilèges de la librairie ; je peux m'être trompé en quelques points, mais de peu d'importance ; avoir donné à certaines raisons plus de poids qu'elles n'en ont ; n'être pas encore assez profondément initié dans la profession pour atteindre à une juste évaluation des avantages et des désavantages ; mais je suis sûr de ma sincérité, sinon de mes lumières. Je n'ai ni dans cette affaire ni

dans aucune autre de ma vie consulté mon intérêt particulier aux dépens de l'intérêt général ; aussi ai-je la réputation d'homme de bien, et ne suis pas fort riche.

D'où je conclus, pour terminer ce point que j'ai traité le plus au long parce qu'il m'a semblé le plus important :

1° Que les lois établies successivement depuis deux siècles, en connaissance de cause, inspirées par des inconvénients très-réels que je vous ai exposés à mesure qu'ils y donnaient lieu, maintenues en partie sous un règne par l'autorité de Louis XIII, du cardinal de Richelieu et de ses successeurs au ministère, devenues générales sous le règne suivant par l'autorité de Louis XIV, du chancelier Séguier et de Colbert, lois dont vous devez connaître à présent toute la nécessité, si vous voulez conserver quelque splendeur à votre librairie, à votre imprimerie et à votre littérature, soient à jamais raffermies ;

2° Que, conformément aux lettres patentes du 20 décembre 1649, 27 janvier 1665 et aux différents arrêts donnés en conséquence par Louis XIV et le souverain régnant, spécialement au règlement du 28 février, articles premier et suivants, les privilèges soient regardés comme de pures et simples sauvegardes ; les ouvrages acquis comme des propriétés inattaquables, et leurs impressions et réimpressions continuées exclusivement à ceux qui les ont acquises, à moins qu'il n'y ait dans l'ouvrage même une clause dérogatoire ;

3° Que la translation ou le partage ne s'en fassent jamais que dans le cas unique où le légitime possesseur le laisserait librement et sciemment en non-valeur ;

4° Que ces privilèges et les permissions continuent à être portés sur le registre de la chambre syndicale de Paris ;

5° Que le syndic soit autorisé comme de raison à suspendre l'enregistrement, quand il y sera fait opposition, ou qu'il connaîtra que le privilège présenté préjudicie aux droits d'un tiers, et ce jusqu'à la décision du chancelier ;

6° Que les livres étrangers susceptibles de privilèges et d'autorisation publique appartiennent au premier occupant comme un bien propre, ou soient déclarés de droit commun, comme on le jugera plus raisonnable ;

7° Que les lois sur l'entrée de ces livres dans le royaume, et notamment l'article 92 du règlement de 1723, soient rigou-

reusement exécutés, et qu'il n'en passe aucun qui ne soit déchargé dans les chambres syndicales, où les ballots doivent s'arrêter ;

8° Qu'il soit pris à l'avenir toutes les précautions convenables pour que ces ballots ne soient pas divertis frauduleusement, comme il est arrivé par le passé ;

9° Que, quant au commerce de la librairie d'Avignon, contre lequel on n'a point encore imaginé de moyens suffisants, il soit défendu de sortir aucuns livres du Comtat, sans un acquit-à-caution pris aux Fermes du roi, d'où il serait envoyé toutes les semaines au chancelier un état et catalogue des livres contenus dans les ballots ; que ces acquits soient visés au bureau des Noues pour être déchargés à Aix après la visite des syndics et adjoints, ou au bureau de Tulette pour être déchargés à Valence par l'imprimeur des Fermes, assisté d'un premier commis ; ou au bureau de Villeneuve, pour être déchargés à Lyon ou à Montpellier, suivant leurs différentes destinations, après la visite des syndics et adjoints ; que tous les ballots qui arriveront d'Avignon dans le royaume par d'autres voies ou sans un acquit-à-caution, visé comme il est dit, soient saisissables par un inspecteur ambulant sur la frontière, préposé par les Fermes, commis à cet effet, et chargé d'envoyer au chancelier l'état de ces livres saisis pour recevoir les ordres du magistrat, et les exécuter conformément aux réglemens ; que sur cet état les syndics et adjoints de la communauté de Paris soient appelés pour, sur leurs observations, statuer ce que de raison, etc., etc.

Il me semble, monsieur, que ces demandes sont également fondées sur la justice, les lois et le bien public, et que le seul moyen d'arrêter la ruine entière de cette communauté est de rallumer quelque émulation dans des commerçants que découragent l'inutilité de leurs efforts et les pertes journalières qu'ils essuient dans des entreprises qui leur avaient été lucratives et qui le redeviendront lorsque les réglemens seront tenus en vigueur, est d'y faire droit, surtout si vous acquiescez à ce que je vais vous dire des permissions tacites.

Cet article est un peu plus délicat que le précédent ; toutefois je vais m'en expliquer librement ; vous laisserez là mon expression lorsqu'elle vous paraîtra outrée ou trop crue et vous vous arrêterez à la chose. Je vous dirai d'abord, monsieur : Les

vrais livres illicites, prohibés, pernicieux, pour un magistrat qui voit juste, qui n'est pas préoccupé de petites idées fausses et pusillanimes et qui s'en tient à l'expérience, ce sont les livres qu'on imprime ailleurs que dans notre pays et que nous achetons de l'étranger, tandis que nous pourrions les prendre chez nos manufacturiers, et il n'y en a point d'autres. Si l'on met entre l'autorisation authentique et publique et la permission tacite d'autres distinctions que celles de la décence qui ne permet pas qu'on attaque avec le privilège du roi ce que le roi et la loi veulent qu'on respecte, on n'y entend rien, mais rien du tout; et celui qui s'effarouche de ce début ne doit pas aller plus loin; cet homme n'est fait ni pour la magistrature ni pour mes idées. Mais si vous avez, monsieur, l'âme ferme que je vous crois et que vous m'écoutez paisiblement, mon avis sera bientôt le vôtre; et vous prononcerez comme moi qu'il est presque impossible d'imaginer une supposition d'un cas où il faille refuser une permission tacite; car on n'aura certainement pas le front de s'adresser à vous pour ces productions infâmes dont les auteurs et les imprimeurs ne trouvent pas assez profondes les ténèbres où ils sont forcés de se réfugier, et qu'on ne publierait en aucun lieu du monde, ni à Paris, ni à Londres, ni à Amsterdam, ni à Constantinople, ni à Pékin, sans être poursuivi par la vengeance publique, et dont tout honnête homme rougit de prononcer le titre.

La permission tacite, me direz-vous, n'est-elle pas une infraction de la loi générale qui défend de rien publier sans approbation expresse et sans autorité? Cela se peut, mais l'intérêt de la société exige cette infraction, et vous vous y résoudrez parce que toute votre rigidité sur ce point n'empêchera point le mal que vous craignez, et qu'elle vous ôterait le moyen de récompenser ce mal par un bien qui dépend de vous.

Quoi! je permettrai l'impression, la distribution d'un ouvrage évidemment contraire à un culte national que je crois et que je respecte, et je consentirai le moins du monde qu'on insulte à Celui que j'adore, en la présence duquel je baisse mon front tous les jours, qui me voit, qui m'entend, qui me jugera, qui me remettra sous les yeux cet ouvrage même... Oui, vous y consentirez; eh! ce Dieu a bien consenti qu'il se fit, qu'il s'imprimât, il est venu parmi les hommes et il s'est



laissé crucifier pour les hommes. Moi qui regarde les mœurs comme le fondement le plus sûr, peut-être le seul, du bonheur d'un peuple, le garant le plus évident de sa durée, je souffrirai qu'on répande des principes qui les attaquent, qui les flétrissent. — Vous le souffrirez. — J'abandonnerai à la discussion téméraire d'un fanatique, d'un enthousiaste, nos usages, nos lois, notre gouvernement, les objets de la terre les plus sacrés, la sécurité de mon souverain, le repos de mes concitoyens. — Cela est dur, j'en conviens, mais vous en viendrez là, oui, vous en viendrez là tôt ou tard, avec le regret de ne l'avoir pas osé plus tôt.

Il ne s'agit pas ici, monsieur, de ce qui serait le mieux, il n'est pas question de ce que nous désirons tous les deux, mais de ce que vous pouvez, et nous disons l'un et l'autre du plus profond de notre âme : « Péririssent, périssent à jamais les ouvrages qui tendent à rendre l'homme abruti, furieux, pervers, corrompu, méchant ! » Mais pouvez-vous empêcher qu'on écrive ? — Non. — Eh bien ! vous ne pouvez pas plus empêcher qu'un écrit ne s'imprime et ne devienne en peu de temps aussi commun et beaucoup plus recherché, vendu, lu, que si vous l'aviez tacitement permis.

Bordez, monsieur, toutes vos frontières de soldats, armez-les de baïonnettes pour repousser tous les livres dangereux qui se présenteront, et ces livres, pardonnez-moi l'expression, passeront entre leurs jambes et sauteront par-dessus leurs têtes et nous parviendront.

Citez-moi, je vous prie, un de ces ouvrages dangereux, proscrit, qui, imprimés clandestinement chez l'étranger ou dans le royaume, n'ait été, en moins de quatre moins, aussi commun qu'un livre privilégié ? Quel livre plus contraire aux bonnes mœurs, à la religion, aux idées reçues de philosophie et d'administration, en un mot à tous les préjugés vulgaires, et par conséquent plus dangereux que les *Lettres persanes* ? que nous reste-t-il à faire de pis ? Cependant, il y a cent éditions des *Lettres persanes* et il n'y a pas un écolier des Quatre-Nations qui n'en trouve un exemplaire sur le quai pour ses douze sous. Qui est-ce qui n'a pas son *Juvénal* ou son *Pétrone* traduits ? Les réimpressions du *Décameron*, de Boccace, des *Contes* de La Fontaine, des romans de Crébillon, ne sauraient

se compter. Dans quelle bibliothèque publique ou particulière ne se trouvent pas les *Pensées sur la comète*, tout ce que Bayle a écrit, l'*Esprit des lois*, le livre de l'*Esprit*, l'*Histoire des finances*, l'*Émile* de Rousseau, son *Héloïse*, son *Traité de l'inégalité des conditions*, et cent mille autres que je pourrais nommer ?

Est-ce que nos compositeurs français n'auraient pas aussi bien imprimé au bas de la première page : *Chez Merkus, à Amsterdam*, que l'ouvrier de Merkus ?

La police a mis en œuvre toutes ses machines, toute sa prudence, toute son autorité pour étouffer le *Despotisme oriental* de feu Boulanger et nous priver de la *Lettre de Jean-Jacques à l'archevêque de Paris*. Je ne connais pas une seconde édition du *Mandement de l'archevêque* ; mais je connais cinq ou six éditions de l'un et l'autre ouvrage, et la province nous les envoie pour trente sous.

Le *Contrat social*, imprimé et réimprimé, s'est distribué pour un petit écu sous le vestibule du palais même du souverain.

Qu'est-ce que cela signifie ? C'est que nous n'en avons ni plus ni moins ces ouvrages ; mais que nous avons payé à l'étranger le prix d'une main-d'œuvre qu'un magistrat indulgent et meilleur politique nous aurait épargnée, et que nous avons été abandonnés à des colporteurs qui, profitant d'une curiosité doublée, triplée par la défense, nous ont vendu bien chèrement le péril réel ou prétendu qu'ils couraient à la satisfaire.

Entre les productions qui ne comportent que la permission tacite, il en faut distinguer de deux sortes : les unes d'auteurs étrangers et déjà publiées hors du royaume, les autres d'auteurs régnicoles, manuscrites ou publiées sous le titre étranger.

Si l'auteur est un citoyen et que son ouvrage soit manuscrit, accueillez-le, profitez de la confiance qu'il vous montre en vous présentant un ouvrage dont il connaît mieux que vous la hardiesse, pour l'amener à la suppression totale par le respect qu'il doit aux usages de son pays et la considération de son propre repos, ou du moins à une forme plus modérée, plus circonspecte, plus sage. Il n'y a presque rien que vous ne puissiez obtenir du droit qu'il aura de faire imprimer à côté de

lui, de relire ses épreuves, de se corriger, et de la commodité qu'il trouvera sous votre indulgente protection de s'adresser à un commerçant qui lui fasse un parti honnête. C'est ainsi que vous concilierez autant qu'il est en vous deux choses trop opposées pour se proposer de les accorder parfaitement, vos opérations particulières et le bien public.

Si l'auteur, comme il peut arriver, ne veut rien sacrifier, s'il persiste à laisser son ouvrage tel qu'il l'a fait, renvoyez-le et l'oubliez, mais d'un oubli très-réel. Songez qu'après une menace ou le moindre acte d'autorité, vous n'en reverrez plus : l'on négligera l'intérêt pour un temps et les productions s'en iront droit chez l'étranger, où les auteurs ne tarderont pas à se rendre. Eh bien ! tant mieux, direz-vous, qu'ils s'en aillent. En parlant ainsi, vous ne pensez guère à ce que vous dites ; vous perdrez les hommes que vous aviez, vous n'en aurez pas moins leurs productions, vous les aurez plus hardies, et si vous regardez ces productions comme une source de corruption, vous serez pauvres et abrutis en n'en serez pas moins corrompus. — Le siècle devient aussi trop éclairé. — Ce n'est pas cela, c'est vous qui ne l'êtes pas assez pour votre siècle. — Nous n'aimons pas ceux qui raisonnent. — C'est que vous redoutez la raison.

Si l'ouvrage a paru, soit dans le royaume, soit chez l'étranger, gardez-vous bien de le mutiler d'une ligne ; ces mutilations ne remédient à rien, elles sont reconnues dans un moment, on appelle une des éditions la bonne et l'autre la mauvaise, on méprise celle-ci, elle reste, et la première, qui est communément l'étrangère, n'en est que plus recherchée ; pour quatre mots qui vous ont choqué et que nous lisons malgré vous, voilà votre manufacturier ruiné, et son concurrent étranger enrichi.

S'il n'y a point de milieu, comme l'expérience de tous les temps doit vous l'avoir appris, qu'un ouvrage quel qu'il soit sorte de vos manufactures ou qu'il passe à l'étranger et que vous l'achetiez de lui tout manufacturé, n'ayant rien à gagner d'un côté, l'intérêt du commerce à blesser de l'autre, autorisez donc votre manufacturier, ne fût-ce que pour sauver votre autorité du mépris et vos lois de l'infraction, car votre autorité sera méprisée et vos lois enfreintes, n'en doutez pas, toutes les fois que les hasards seront à peu près compensés par le

profit, et il faut que cela soit toujours. Nous avons vu votre sévérité porter en vingt-quatre heures le prix d'un in-douze de trente-six sous à deux louis; je vous prouverais qu'en cent occasions l'homme expose sa vie pour la fortune. La fortune est présente, le péril paraît éloigné, et jamais aucun magistrat n'aura l'âme assez atroce pour se dire : « Je pendrai, je brûlerai, j'enfermerai un citoyen », aussi fermement, aussi constamment, que l'homme entreprenant s'est dit à lui-même : Je veux être riche. »

Et puis il n'y a aucun livre qui fasse quelque bruit dont il n'entre en deux mois, deux cents, trois cents, quatre cents exemplaires, sans qu'il y ait personne de compromis; et chacun de ces exemplaires circulant en autant de mains, il est impossible qu'il ne se trouve un téméraire entre tant d'hommes avides de gain, sur un espace de l'étendue de ce royaume, et voilà l'ouvrage commun.

Si vous autorisez par une permission tacite l'édition d'un ouvrage hardi, du moins dont vous vous rendez le maître de la distribution, vous éteignez la première sensation, et je connais cent ouvrages qui ont passé sans bruit, parce que la connivence du magistrat a empêché un éclat que la sévérité n'aurait pas manqué de produire.

Si cet éclat a eu lieu, malgré toute circonspection, ne livrez point votre auteur, ce serait une indignité; n'abandonnez point votre commerçant qui ne s'est engagé que sous votre bon plaisir; mais criez, tonnez plus haut que les autres, ordonnez les plus terribles perquisitions, qu'elles se fassent avec l'appareil le plus formidable, mettez en l'air l'exempt, le commissaire, les syndics, la garde; qu'ils aillent partout, de jour, aux yeux de tout le monde et qu'ils ne trouvent jamais rien; il faut que cela soit ainsi; on ne peut pas dire à certaines gens et moins encore leur faire entendre que vous n'avez tacitement permis ici la publication de cet ouvrage que parce qu'il vous était impossible de l'empêcher ailleurs ou ici, et qu'il ne vous restait que ce moyen sûr de mettre à couvert, par votre connivence, l'intérêt du commerce.

Ceux d'entre eux qui paraîtront le plus vivement offensés du conseil que j'ose vous donner sont ou de bons israélites qui n'ont ni vues ni expérience, ni sens commun; les autres des

méchants très-profonds qui se soucient on ne peut pas moins de l'intérêt de la société, pourvu que le leur soit à couvert, comme ils l'ont bien fait voir en des occasions plus importantes. Écoutez-les, interrogez-les, et vous verrez qu'il ne tiendrait pas à eux qu'ils ne vous missent un couteau à la main pour égorger la plupart des hommes qui ont eu le bonheur ou le malheur de n'être pas de leur avis. Ce qu'il y a de singulier, c'est que depuis qu'ils existent ils s'arrogent, au mépris de toute autorité, la liberté de parler et d'écrire qu'ils veulent nous ôter, quoique leurs discours séditieux et leurs ouvrages extravagants et fanatiques soient les seuls qui jusqu'à présent aient troublé la tranquillité des États et mis en danger les têtes couronnées.

Cependant je n'exclus pas même leurs livres du nombre de ceux qu'il faut permettre tacitement ; mais que le commerce de tous livres prohibés se fasse par vos libraires et non par d'autres. Le commerce de librairie fait par des particuliers sans état et sans fonds est un échange d'argent contre du papier manufacturé ; celui de vos commerçants en titre est presque toujours un échange d'industrie et d'industrie, de papier manufacturé et de papier manufacturé.

Vous savez quel fut le succès du *Dictionnaire de Bayle* quand il parut et la fureur de toute l'Europe pour cet ouvrage ; qui est-ce qui ne voulut pas avoir un *Bayle* à quelque prix que ce fût ? et qui est-ce qui ne l'eut pas malgré toutes les précautions du ministère ? Les particuliers qui n'en trouvaient point chez nos commerçants s'adressaient à l'étranger ; l'ouvrage venait par des voies détournées et notre argent s'en allait. Le libraire, excité par son intérêt pallié d'une considération saine et politique, s'adressa au ministère et n'eut pas de peine à lui faire sentir la différence d'un commerce d'argent à papier, ou de papier à papier ; le ministère lui répondit qu'il avait raison, cependant qu'il n'ouvrirait jamais la porte du royaume au *Bayle*. Cet aveu de la justesse de sa demande et ce refus décidé de la chose demandée l'étonnèrent, mais le magistrat ajouta tout de suite : « C'est qu'il faut faire mieux, il faut l'imprimer » ; et le *Bayle* fut imprimé ici.

Or, je vous demande à vous, monsieur, s'il était sage de faire en France la troisième ou la quatrième édition du *Bayle*, n'y eut-il pas de la bêtise à n'avoir pas fait la seconde ou la première ?

Je ne discuterai point si ces livres dangereux le sont autant qu'on le crie, si le mensonge, le sophisme, n'est pas tôt ou tard reconnu et méprisé, si la vérité qui ne s'étouffe jamais, se répandant peu à peu, gagnant par des progrès presque insensibles sur le préjugé qu'elle trouva établi, et ne devenant générale qu'après un laps de temps surprenant, peut jamais avoir quelque danger réel. Mais je vois que la proscription, plus elle est sévère, plus elle hausse le prix du livre, plus elle excite la curiosité de le lire, plus il est acheté, plus il est lu.

Et combien la condamnation n'en a-t-elle pas fait connaître que leur médiocrité condamnait à l'oubli? Combien de fois le libraire et l'auteur d'un ouvrage privilégié, s'ils l'avaient osé, n'auraient-ils pas dit aux magistrats de la grande police : « Messieurs, de grâce, un petit arrêt qui me condamne à être lacéré et brûlé au bas de votre grand escalier? » Quand on crie la sentence d'un livre, les ouvriers de l'imprimerie disent : « Bon, encore une édition ! »

Quoi que vous fassiez, vous n'empêcherez jamais le niveau de s'établir entre le besoin que nous avons d'ouvrages dangereux ou non, et le nombre d'exemplaires que ce besoin exige. Ce niveau s'établira seulement un peu plus vite, si vous y mettez une digue. La seule chose à savoir, tout le reste ne signifiant rien, sous quelque aspect effrayant qu'il soit présenté, c'est si vous voulez garder votre argent ou si vous voulez le laisser sortir.

Encore une fois, citez-moi un livre dangereux que nous n'ayons pas.

Je pense donc qu'il est utile pour les lettres et pour le commerce de multiplier les permissions tacites à l'infini, ne mettant à la publication et à la distribution d'un livre qu'une sorte de bienséance qui satisfasse les petits esprits ; on défère un auteur, les lois le proscrivent, son arrêt se publie, il est lacéré et brûlé, et deux mois après il est exposé sur les quais. C'est un mépris des lois manifeste qui n'est pas supportable.

Qu'un livre proscrit soit dans le magasin du commerçant, qu'il le vende sans se compromettre ; mais qu'il n'ait pas l'impudence de l'exposer sur le comptoir de sa boutique, sans risquer d'être saisi.

Je pense que, si un livre est acquis par un libraire qui en a payé le manuscrit et qui l'a publié sur une permission tacite, cette permission équivaut à un privilège ; le contrefacteur fait

un vol que le magistrat préposé à la police de la librairie doit châtier d'autant plus sévèrement qu'il ne peut être poursuivi par les lois. La nature de l'ouvrage qui empêche une action juridique ne fait rien à la propriété.

Si l'ouvrage prohibé dont on sollicite ici l'impression a été publié chez l'étranger, il semble rentrer dans la classe des effets de droit commun; on peut en user comme le règlement ou plutôt l'usage en ordonne des livres anciens; la copie n'a rien coûté au libraire, il n'a nul titre de propriété; faites là-dessus tout ce qu'il vous plaira, ou l'objet d'une faveur, ou la récompense d'un libraire, ou celle d'un homme de lettres, ou l'honoraire d'un censeur, ou la propriété du premier occupant; mais, encore une fois, ne souffrez pas qu'on les mutile.

Mais plus je donne d'étendue aux permissions tacites, plus il vous importe de bien choisir vos censeurs. Que ce soient des gens de poids par leurs connaissances, par leurs mœurs et la considération qu'ils se seront acquise; qu'ils aient toutes les distinctions personnelles qui peuvent en imposer à un jeune auteur. Si j'ai, dans la chaleur de l'âge, dans ce temps où pour ouvrir sa porte à la considération on fait sauter son bonheur par la fenêtre, commis quelques fautes, combien je les ai réparées! Je ne saurais dire le nombre de productions de toutes espèces sur lesquelles j'ai été consulté et que j'ai retenues dans les portefeuilles des auteurs, en leur remontrant avec force les persécutions auxquelles ils allaient s'exposer, les obstacles qu'ils préparaient à leur avancement, les troubles dont toute leur vie se remplirait, les regrets amers qu'ils en auraient. Il est vrai que j'en parlais un peu par expérience; mais, si j'ai réussi, quels services ne serait-on pas en état d'attendre d'hommes plus importants?

Quand j'ouvre mon *Almanach royal* et que je trouve, au milieu d'une liste énorme et à côté des noms de MM. Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne, Saurin, Astruc, Senac, Morand, Louis, Clairaut, De Parcieux, Capperonier, Barthélemy, Bejot et quelques autres que je ne nomme pas et que je n'en révère pas moins, une foule de noms inconnus, je ne saurais m'empêcher de lever les épaules.

Il faut rayer les trois quarts de ces gens qui ont été revêtus de la qualité de juges de nos productions dans les sciences

et dans les arts, sans qu'on sache trop sur quels titres ; conserver le petit nombre des autres qui sont très en état de donner un bon conseil à l'auteur sur son ouvrage et leur faire un sort digne à peu près de leurs fonctions.

Il y a déjà quelques pensions : qui empêcherait d'ajouter à cette expectative un petit tribut sur l'ouvrage même censuré ? Outre l'exemplaire qui revient au censeur, sinon de droit, au moins d'usage, pourquoi ne lui fixerait-on pas un honoraire relatif au volume, qui serait à la charge de l'auteur ou du libraire ? par exemple dix-huit livres pour le volume in-douze, un louis pour l'in-octavo, trente-six livres pour l'in-quarto, deux louis pour l'in-folio ; cette taxe ne serait pas assez onéreuse pour qu'on s'en plaignît. Ce n'est rien si l'ouvrage réussit ; c'est un bien léger accroissement de perte s'il tombe, et puis, elle ne serait payée qu'au cas que l'ouvrage fût jugé susceptible de privilège ou de permission tacite.

La chose est tout à fait différente à Londres ; il n'y a ni privilèges ni censeurs. Un auteur porte son ouvrage à l'imprimeur, on l'imprime, il paraît. Si l'ouvrage mérite par sa hardiesse l'animadversion publique, le magistrat s'adresse à l'imprimeur ; celui-ci tait ou nomme l'auteur : s'il le tait, on procède contre lui ; s'il le nomme, on procède contre l'auteur. Je serais bien fâché que cette police s'établît ici : bientôt elle nous rendrait trop sages.

Quoi qu'il en soit, s'il importe de maintenir les règlements des corporations, puisque c'est un échange que le gouvernement accorde à quelques citoyens des impositions particulières qu'il assied sur eux, du moins jusqu'à ce que des temps plus heureux lui permettent d'affranchir absolument l'industrie de ces entraves pernicieuses, par l'acquit des emprunts que ces corporations ont faits pour fournir à ces impositions, je puis et je ne balance pas à vous dénoncer un abus qui s'accroît journellement au détriment de la communauté et du commerce de la librairie : je parle de la nuée de ces gens sans connaissances, sans titres et sans aveu, qui s'en immiscent avec une publicité qui n'a pas d'exemple. A l'abri des protections qu'ils se sont faites et des asiles privilégiés qu'ils occupent, ils vendent, achètent, contrefont, débitent des contrefaçons du pays ou étrangères et nuisent en cent manières diverses, sans avoir la moindre inquiétude sur la sévérité des lois. Comment est-il



possible que la petite commodité que les particuliers en reçoivent ferme les yeux au magistrat sur le mal qu'ils font ? Je demande ce que deviendrait notre librairie, si la communauté de ce nom, réduite aux abois, venait tout d'un coup à se dissoudre et que tout ce commerce tombât entre les mains de ces misérables agents de l'étranger ; qu'en pourrions-nous espérer ? A présent que par toutes sortes de moyens illicites ils sont devenus presque aussi aisés qu'ils le seront jamais, qu'on les assemble tous et qu'on leur propose la réimpression de quelques-uns de ces grands corps qui nous manquent, et l'on verra à qui l'on doit la préférence, ou à ceux qui ont acquis par leur éducation, leur application et leur expérience, la connaissance des livres anciens, rares et précieux, à qui les hommes éclairés s'adressent toujours, soit qu'il s'agisse d'acquérir ou de vendre, dont les magasins sont les dépôts de toute bonne littérature et qui en maintiennent la durée par leurs travaux ; ou cette troupe de gueux ignorants qui n'ont rien que des ordures, qui ne savent rien et dont toute l'industrie consiste à dépouiller de légitimes commerçants et à les conduire insensiblement, par la suppression de leurs rentrées journalières, à la malheureuse impossibilité de nous rendre des services que nous ne pouvons certainement attendre d'ailleurs. Où est l'équité de créer un état, de l'accabler de charges et d'en abandonner le bénéfice à ceux qui ne les partagent pas ? C'est une inadvertance et une supercherie indigne d'un gouvernement qui a quelque sagesse ou quelque dignité.

Mais, dira-t-on, que la communauté ne les reçoit-elle ? Plusieurs se sont présentés. J'en conviens ; mais je ne vois pas qu'on puisse blâmer la délicatesse d'un corps qui tient un rang honnête dans la société d'en rejeter ses valets. La plupart des colporteurs ont commencé par être les valets des libraires. Ils ne sont connus de leurs maîtres que par des entreprises faites sur leur commerce, au mépris de la loi. Leur éducation et leurs mœurs sont suspectes, ou, pour parler plus exactement, leurs mœurs ne le sont pas. On aurait peine à en citer un seul en état de satisfaire au moindre point des réglemens ; ils ne savent ni lire ni écrire. Étienne, célèbres imprimeurs d'autrefois, que diriez-vous s'il vous était accordé de revenir parmi nous, que vous jetassiez les yeux sur le corps des libraires et que vous vissiez les

dignes successeurs que vous avez et ceux qu'on veut leur associer?

Cependant, j'ai conféré quelquefois avec les meilleurs imprimeurs et libraires de Paris, et je puis assurer qu'il est des arrangements auxquels ils sont tous disposés à se prêter. Qu'on sépare de la multitude de ces intrus une vingtaine des moins notés, s'ils s'y trouvent, et ils ne refuseront point de se les affilier; on en formera une classe subalterne de marchands qui continueront d'habiter les quartiers qu'ils occupent, et où, par une bizarrerie que je vous expliquerai tout à l'heure, les libraires par état ne peuvent se transplanter; ils seront reconnus à la chambre syndicale, ils se soumettront aux règlements généraux, on en pourra faire un particulier pour eux; on fixera les bornes dans lesquelles leur commerce se renfermera; ils fourniront proportionnellement aux impositions du corps, et les enfants de ces gueux-là, mieux élevés et plus instruits que leurs pères, pourront même un jour se présenter à l'apprentissage et y être admis.

C'est ainsi, ce me semble, qu'on concilierait l'intérêt de la bonne et solide librairie et la paresse des gens du monde qui trouvent très-commodes des domestiques qui vont leur présenter le matin les petites nouveautés du jour.

En attendant qu'on prenne quelque parti là-dessus, si les libraires demandent que, conformément aux arrêts et règlements de leur état, et notamment à l'article 4 de celui du 27 février 1723, tous ceux qui se mêleront de leur commerce sans qualité soient punis suivant la rigueur des lois, et que si, nonobstant les ordonnances du 20 octobre 1721, 14 août 1722, 31 octobre 1754 et 25 septembre 1742, les maisons royales et autres asiles prostitués à ce brigandage paraissent cependant trop respectables pour y faire des saisies et autres exécutions, il soit sévi personnellement contre ceux qui y tiendront boutique ouverte et magasins; je trouve qu'à moins d'un renversement d'équité qui ne se conçoit pas et qui signifierait : « Je veux que parmi les citoyens il y en ait qui me payent tant pour le droit de vendre des livres, et je veux qu'il y en ait qui ne me payent rien; je veux qu'il y ait des impositions pour les uns et point d'impositions pour les autres, quoique cette distinction soit ruineuse; je veux que ceux-ci soient assujettis à des lois dont il me plaît d'affranchir les autres: je veux que celui à qui j'ai

permis de prendre ce titre, à condition qu'il me fournirait tel et tel secours soit vexé, et que celui qui s'est passé du titre et qui ne m'a rien donné profite de l'avantage que lui donne la vexation que j'exercerai sur son concurrent » ; il faut accorder au libraire sa demande.

Mais comme vous ne méprisez rien de ce qui tient à l'exercice de vos fonctions et que ce qui sert à vous éclairer cesse d'être minutieux à vos yeux, je vais vous expliquer la première origine de cette nuée de colporteurs qu'on a vue éclore aussi subitement que ces insectes qui dévorent nos moissons dans l'Angoumois. Je la rapporte à un règlement qui put être autrefois raisonnable, mais qui par le changement des circonstances est devenu tout à fait ridicule.

Ce règlement, qui date de la première introduction de l'imprimerie en France, défend à tout libraire et à tout imprimeur de transporter son domicile au delà des ponts.

L'imprimerie s'établit à Paris en 1470. Ce fut Jean de La Pierre, prieur de Sorbonne, qui rendit ce service aux lettres françaises. La maison de Sorbonne, célèbre dès ce temps, fut le premier endroit où il plaça les artistes qu'il avait appelés.

L'art nouveau divisa la librairie en deux sortes de commerçants : les uns libraires marchands de manuscrits, et les autres libraires marchands de livres imprimés. La liaison des deux professions les réunit en un seul corps, tous devinrent imprimeurs et furent compris indistinctement sous l'inspection de l'Université. L'intérêt de leur commerce les avait rassemblés dans son quartier, ils y fixèrent leurs domiciles.

Charles VIII, à la sollicitation des fermiers contre le grand nombre des privilégiés, pour le diminuer, fixa, en 1488, celui des libraires de l'Université à vingt-quatre ; les autres, sans participer aux privilèges, furent arrêtés par la commodité du débit aux mêmes endroits qu'ils habitaient.

Cependant le goût de la lecture, favorisé par l'imprimerie, s'étendit ; les curieux de livres se multiplièrent, la petite enceinte de la montagne ne renferma plus toute la science de la capitale, et quelques commerçants songèrent à se déplacer et à porter leur domicile au delà des ponts. La communauté, qui d'une convenance s'était fait une loi de rigueur, s'y opposa, et les syndics et adjoints, chargés de la police intérieure de leur

corps, représentèrent que la visite des livres du dehors prenant déjà une grande partie de leur temps, ils ne pourraient suffire celle des imprimeries, si, s'éloignant les unes des autres, elles se répandaient sur un plus grand espace.

De là les arrêts du Conseil et du Parlement, et les déclarations rapportées au Code de la librairie sous l'art. 12 du règlement de 1723, qui défend aux imprimeurs et libraires de Paris de porter leur domicile hors du quartier de l'Université.

Cette petite enceinte fut strictement désignée à ceux qui tiendraient magasin et boutique ouverte et qui seraient en même temps imprimeurs et libraires; quant à ceux qui ne seraient que libraires, on leur accorda le dedans du Palais, et l'on permit à quelques autres, dont le commerce était restreint à des *Heures* et à des petits livres de prières, d'habiter les environs du Palais et de s'étendre jusque sur le quai de Gesvres.

Toute cette police des domiciles est confirmée depuis 1600 par une suite de sentences, d'arrêts et de déclarations; elle a subsisté même après la réduction du nombre des imprimeurs à Paris à trente-six, elle subsiste encore, sans qu'il reste aucun des motifs de son institution. Autant l'état ancien de la librairie et des lettrés semblait exiger cet arrangement, autant leur état actuel en demande la réforme.

L'art typographique touche de si près à la religion, aux mœurs, au gouvernement et à tout l'ordre public, que pour conserver aux visites leur exécution prompte et facile, peut-être est-il bien de renfermer les imprimeries dans le plus petit espace possible. Que le règlement qui les retient dans le seul quartier de l'Université subsiste, à la bonne heure. Mais pour les boutiques et magasins de librairie, dont les visites sont moins fréquentes, il est rare que la publicité de la vente ne mène droitement au lieu de la malversation, et que l'application du remède, quand il en est besoin, soit ou retardée ou empêchée par aucun obstacle.

D'ailleurs la partie de la ville qui est hors de l'enceinte de l'Université est la plus étendue. Il y a des maisons religieuses, des communautés ecclésiastiques, des gens de loi, des littérateurs et des lecteurs en tout genre. Chaque homme opulent, chaque petit particulier, qui n'est pas brute, a sa bibliothèque, plus ou moins étendue. Cependant la vieille police qui concentrait les libraires dans un espace continuant de s'exercer, lorsque

l'intérêt de ces commerçants et la commodité publique demandaient qu'on les répandît de tous côtés, quelques hommes indigents s'avisèrent de prendre un sac sur leurs épaules, qu'ils avaient remplis de livres achetés ou pris à crédit dans les boutiques des libraires; quelques pauvres femmes, à leur exemple, en remplirent leurs tabliers, et les uns et les autres passèrent les ponts et se présentèrent aux portes des particuliers. Les libraires dont ils facilitaient le débit leur firent une petite remise qui les encouragea. Leur nombre s'accrut, ils entrèrent partout, ils trouvèrent de la faveur, et bientôt ils eurent au Palais-Royal, au Temple, dans les autres palais et lieux privilégiés des boutiques et des magasins. Des gens sans qualité, sans mœurs, sans lumières, guidés par l'unique instinct de l'intérêt, profitèrent si bien de la défense qui retenait les libraires en deçà de la rivière qu'ils en vinrent à faire tout leur commerce en delà.

Encore s'ils avaient continué de se pourvoir chez votre vrai commerçant, la chose eût été tolérable; mais ils connurent les auteurs, ils achetèrent des manuscrits, ils obtinrent des privilèges, ils trouvèrent des imprimeurs, ils contrefirent, ils recherchèrent les contrefactions de l'étranger, ils se jetèrent sur la librairie ancienne et moderne, sur le commerce du pays et sur les effets exotiques, ils ne distinguèrent rien, ne respectèrent aucune propriété, achetèrent tout ce qui se présenta, vendirent tout ce qu'on leur demanda, et une des raisons secrètes qui les mit en si grand crédit, c'est qu'un homme qui a quelque caractère, une femme à qui il reste quelque pudeur, se procuraient par ces espèces de valets un livre abominable dont ils n'auraient jamais osé prononcer le titre à un honnête commerçant. Ceux qui ne trouvèrent point de retraite dans les lieux privilégiés, assurés, je ne sais trop comment, de l'impunité, eurent ailleurs des chambres et des magasins ouverts où ils invitèrent et reçurent les marchands; ils se firent des correspondances dans les provinces du royaume, ils en eurent avec l'étranger, et les uns ne connaissant point les bonnes éditions et d'autres ne s'en souciant point, chaque commerçant proportionnant la qualité de sa marchandise à l'intelligence et au goût de son acheteur, le prix vil auquel le colporteur fournit des livres mal facturés priva le véritable libraire de cette

branche de son commerce. Qu'y a-t-il donc de surprenant si ce commerçant est tombé dans l'indigence, s'il n'a plus de crédit, si les grandes entreprises s'abandonnent, lorsqu'un corps autrefois honoré de tant de prérogatives devenues inutiles s'affaiblit par toutes sortes de voies?

Ne serait-ce pas une contradiction bien étrange qu'il y eût des livres prohibés, des livres pour lesquels, en quelque lieu du monde que ce soit, on n'oserait ni demander un privilège, ni espérer une possession tacite, et pour la distribution desquels on souffrit cependant, ou protégéât une certaine collection d'hommes qui les procurât au mépris de la loi, au su et au vu du magistrat, et qui fit payer d'autant plus chèrement son péril simulé et son infraction manifeste des règles? Ne serait-ce pas une autre contradiction aussi étrange que de refuser au véritable commerçant dont on exige le serment, à qui l'on a fait un état, sur lequel on assied des impositions, dont l'intérêt est d'empêcher les contrefactions, une liberté ou plutôt une licence qu'on accorderait à d'autres?

N'en serait-ce pas encore une que de le resserrer, soit pour ce commerce qu'on appelle prohibé, soit pour son commerce autorisé, dans un petit canton, tandis que toute la ville serait abandonnée à des intrus?

Je n'entends rien à toute cette administration, ni vous non plus, je crois.

Qu'on ne refuse donc aucune permission tacite; qu'en vertu de ces permissions tacites le vrai commerçant jouisse aussi sûrement, aussi tranquillement que sur la foi d'un privilège; que ces permissions soient soumises aux réglemens; que, si l'on refuse d'éteindre les colporteurs, on les affilie au corps de la librairie; qu'on fasse tout ce qu'on jugera convenable, mais qu'on ne resserre pas le vrai commerçant dans un petit espace qui borne et anéantit son commerce journalier; qu'il puisse s'établir où il voudra; que le littérateur et l'homme du monde ne soient plus déterminés par la commodité à s'adresser à des gens sans aveu, ou contraints d'aller chercher au loin le livre qu'ils désirent. En faisant ainsi, le public sera servi, et le colporteur, quelque état qu'on lui laisse, éclairé de plus près et moins tenté de contrevenir.

L'émigration que je propose ne rendrait pas le quartier de l'Université désert de libraires. On peut s'en rapporter à l'intérêt.

Celui qui a borné son commerce aux livres classiques grecs et latins ne s'éloignera jamais de la porte d'un collège. Aussi l'Université ne s'est-elle pas opposée à cette dispersion et n'en a-t-elle rien stipulé dans l'arrêt de règlement du 10 septembre 1725.

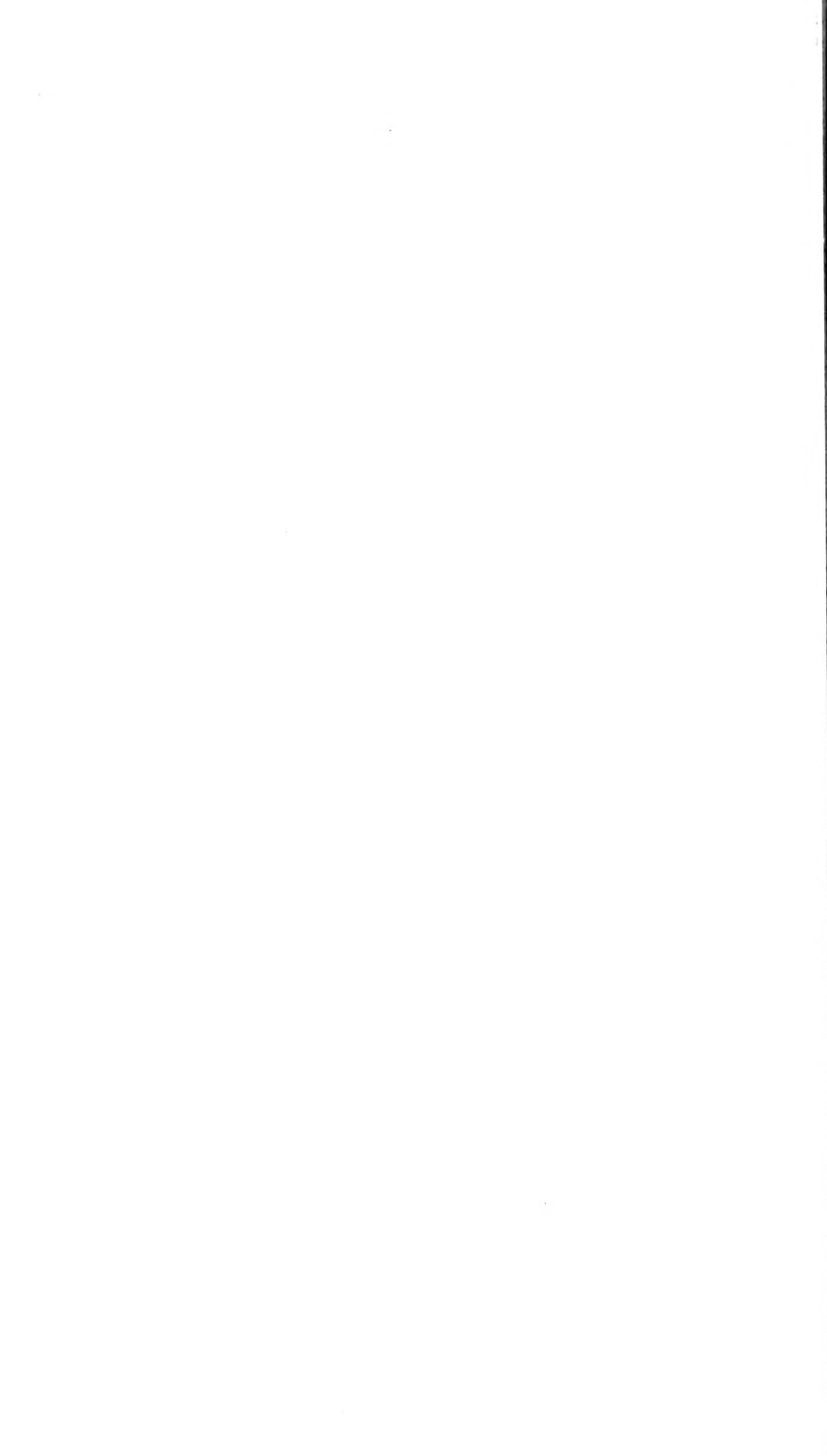
Les libraires établiront leur domicile où bon leur semblera ; quant aux trente-six imprimeurs, qui suffiraient seuls à pourvoir les savants de la montagne, ils resteront dans la première enceinte, et par ce moyen on aura pourvu à l'intérêt de la religion, du gouvernement et des mœurs, à la liberté du commerce, au secours de la librairie qui en a plus besoin que jamais, à la commodité générale et au bien des lettres.

Si donc les libraires requièrent à ce qu'il plaise au roi de leur permettre de passer les ponts et de déroger aux arrêts et règlements à ce contraires, il leur faut accorder.

S'ils demandent des défenses expresses à tous colporteurs et autres sans qualité de s'immiscer de leur commerce, et de s'établir dans les maisons royales et autres lieux privilégiés, à peine de dépens, dommages et intérêts, même poursuite extraordinaire, information, enquête, peine selon les ordonnances, saisie et le reste, il faut leur accorder.

S'ils demandent qu'il soit défendu à tous libraires forains et étrangers d'avoir l'entrepôt et magasin et même de s'adresser pour la vente à d'autres que le vrai commerçant, et ce sur les peines susdites, il faut encore leur accorder.

Toute cette contrainte me répugne plus peut-être qu'à vous ; mais ou procurez la liberté totale du commerce. l'extinction de toute communauté, la suppression des impôts que vous en tirez, l'acquit des dettes qu'elles ont contractées dans vos besoins, ou laissez la jouissance complète des droits que vous leur vendez, sans quoi, je vous le répète, vous ressemblerez au commerçant qui entretiendrait à sa porte un filou pour enlever la marchandise qu'on aurait achetée de lui ; vous aurez rassemblé en corps des citoyens sous le prétexte de leur plus grand intérêt, pour les écraser plus sûrement tous.





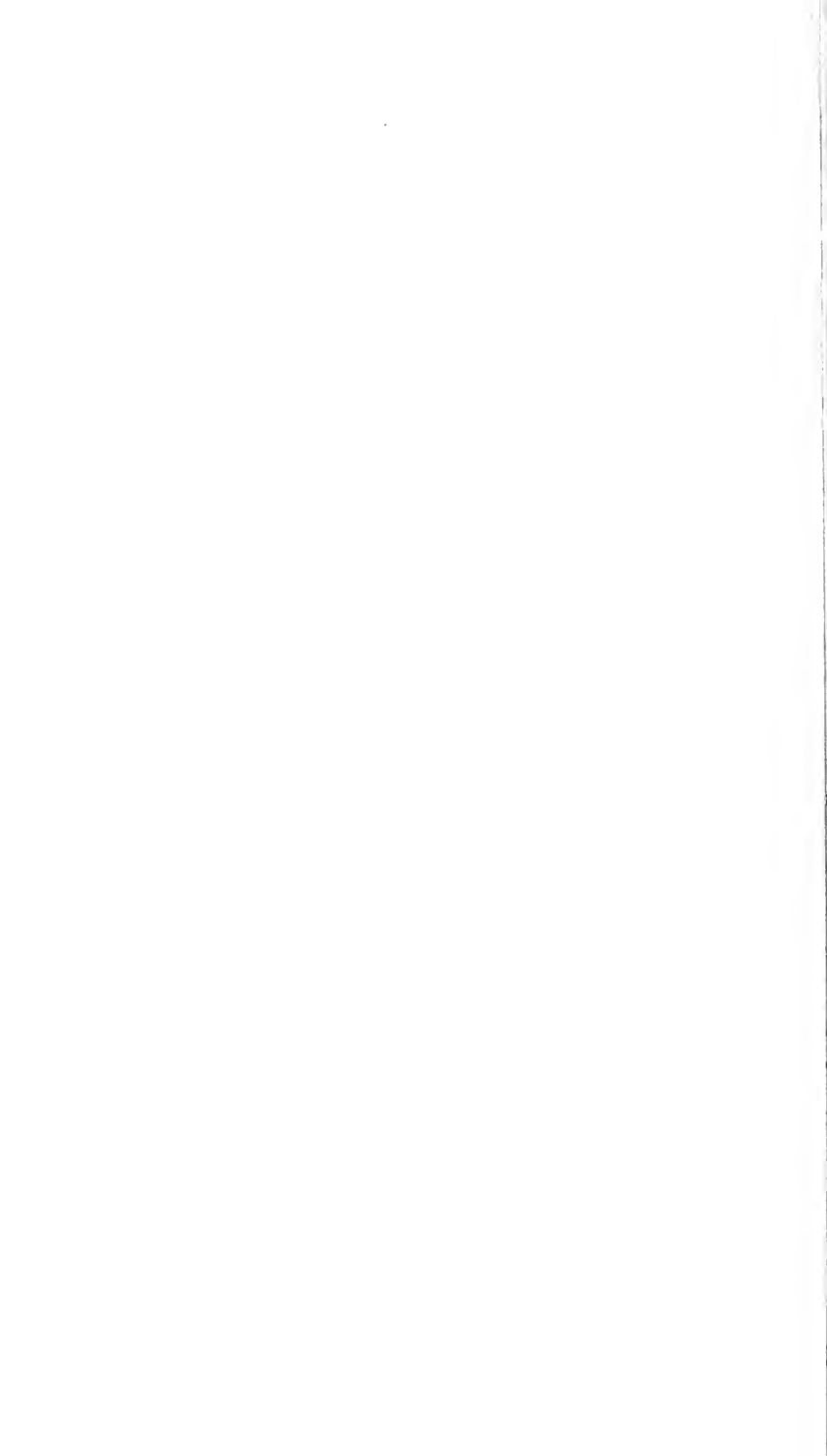
# CORRESPONDANCE

I

---

LETTRES A FALCONET

(1766-1773).



## NOTICE PRÉLIMINAIRE

---

Les lettres de Diderot à Falconet, réunies aujourd'hui pour la première fois en une seule série, ont eu la destinée singulière de presque toutes les œuvres du philosophe. Longtemps ignorées, elles ont été publiées partiellement, à de longs intervalles, et elles ne nous sont pas toutes parvenues.

M. Walferdin inséra, en 1831, au tome III des *Mémoires et Ouvrages inédits*, treize de ces lettres, d'après une copie appartenant à la famille de Vandeuil. Toutefois, les quatre dernières sont en réalité de simples fragments de celle qui porte ici le numéro XIV. Jusqu'alors une seule lettre, la dernière dans notre classification, était connue : on la trouve dans l'édition des *Œuvres* de Falconet, donnée par Lévesque (Dentu, 1808, 3 vol. in-8°), dans les *Mélanges* de Fayolle et dans les éditions Belin et Brière.

M<sup>me</sup> la baronne de Jankowitz de Jeszenisce, fille de M<sup>me</sup> Pierre-Étienne Falconet, née Collot, et veuve du baron de Jankowitz, qui fut préfet et député de la Meurthe, mourut à Versailles, le 1<sup>er</sup> janvier 1866, léguant à la ville de Nancy une liasse de papiers provenant de son grand-père, divers portraits peints par son père, enfin quelques bustes en plâtre et en marbre de sa mère. Les tableaux et dessins qui avaient appartenu à Falconet furent vendus à Paris, le 10 décembre 1866.

Lorsque M. Charles Cournault, alors conservateur du Musée Lorrain, dépouilla le volumineux dossier qui y avait été déposé, il y retrouva vingt-deux lettres inédites<sup>1</sup> de Diderot, ainsi que deux copies, très-raturées par Falconet, de la discussion sur la postérité, sur Pline et sur

1. Celle du 15 novembre 1769 avait été donnée par M<sup>me</sup> de Jankowitz à M. le comte de Warren qui l'a communiquée à M. Ch. Cournault.

Polygnote. Les lettres de Diderot s'arrêtaient en 1773, avant son départ pour la Russie; M<sup>me</sup> de Jankowitz, obéissant à un scrupule filial exagéré, avait brûlé les autres autographes de Diderot et les copies que Falconet avait gardées de ses réponses. Personne ne pourra donc savoir au juste à quel moment et pour quel motif éclata la rupture que l'on pressent dans les dernières pages de la correspondance imprimée.

Malgré cette irréparable lacune, les documents épargnés présentaient l'intérêt le plus vif et, par bonheur, tombaient entre des mains dignes d'en tirer le meilleur parti. M. Cournault publia d'abord dans la *Revue moderne*<sup>1</sup> toute la correspondance intime des deux amis, puis, dans la *Gazette des Beaux-Arts*<sup>2</sup>, une étude biographique très-complète sur Étienne-Maurice Falconet et Marie-Anne Collot, que nous avons souvent mise à contribution; mais les épreuves des textes de la *Revue moderne* n'avaient pas été communiquées à M. Cournault; il en résultait un grand nombre de fautes et même d'interpolations que celui-ci avait loyalement signalées à M. Assézat. Nous avons collationné ces textes sur les originaux du Musée Lorrain et nous osons croire qu'à part les différences orthographiques, dont nous ne tenons pas compte, nous en offrons une leçon rigoureusement exacte.

Telle qu'elle nous est parvenue, cette correspondance présente deux parts bien distinctes: l'une quasi officielle et publique qui dura jusqu'au départ de Falconet; l'autre tout à fait intime et d'autant plus précieuse. La première était assurément celle à qui le sculpteur attachait le plus de prix; il en fit faire plusieurs doubles et écrivit une sorte de post-face intitulée *Avertissement* qui nous apprend l'origine même de ces démêlés et la forme qu'ils prirent: « ... Diderot, le philosophe, et Falconet, le statuaire, au coin du feu, rue Taranne, agitaient la question *si la vue de la postérité fait entreprendre les plus belles actions et produire les meilleurs ouvrages*. Ils prirent parti, disputèrent et se quittèrent, chacun bien persuadé qu'il avait raison, ainsi qu'il est d'usage. Dans leurs billets du matin, ils plaçaient toujours le petit mot séditieux qui tendait à réveiller la dispute. Enfin la patience échappa; on en vint aux lettres. On fit plus: on convint de les imprimer. Peut-être y avait-il dans les unes et les autres quelques idées assez peu communes pour mériter d'être contredites, attendu que la contradiction fuit les idées courantes. Toujours est-il certain que de la part de M. Diderot, jamais sujet ne fut traité d'une manière plus intéressante et plus du ton de la franche amitié. »

Le projet de publication en resta là tout d'abord: Falconet partit

1. 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1866, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> février 1867.

2. Tome II (2<sup>e</sup> période), 1869, p. 117-144.

pour la Russie en septembre 1766. Les copies des neuf premières lettres furent alors communiquées à Voltaire, à Catherine II, à Grimm, à Naigeon, au prince Galitzin. Voltaire remercia Falconet par un petit billet, daté du 18 décembre 1767, que Diderot trouva « poli et sec » Il n'est rien de plus, en effet. Catherine répondit « d'un coin de l'Asie » qu'elle se garderait bien de décider entre deux adversaires si convaincus de leur propre bonne foi. Sa lettre, publiée par M. Cournault, est des plus curieuses.

Après une dernière révision de cette discussion, en 1769, pendant un séjour au Grandval, Diderot ne s'en occupa plus. Mais la copie, conservée par Falconet, fut prêtée à un Anglais, William Tooke, qui la traduisit et la fit paraître à Londres, peut-être avec l'autorisation tacite de Falconet, depuis longtemps tourmenté du désir de rendre le public juge du procès<sup>1</sup>.

Six ans après, le prince Galitzin s'entremet pour solliciter de Diderot l'autorisation de publier ses lettres avec leurs réfutations dans l'édition que Falconet préparait de ses œuvres. Diderot refusa net. Sa réponse, qu'on trouvera dans la correspondance générale, laisse planer sur son ancien ami l'accusation d'avoir tronqué le manuscrit primitif. En marge de l'autographe, le sculpteur a crayonné ces mots : « L'original existe et je puis le produire » ; mais soit qu'il ait été égaré, soit que Falconet ait eu intérêt à le détruire, il ne s'est point retrouvé dans ses papiers. Occupé par un travail très-important — sans doute *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron* — Diderot promettait néanmoins à M<sup>me</sup> Falconet (M<sup>lle</sup> Collot) de revoir cette correspondance dès qu'il aurait quelque loisir. Il n'en fit rien.

Méfiant, irascible, brutal même, « le Jean-Jacques de la sculpture » — un mot de Diderot — était, sous sa rude enveloppe, délicat et honnête. Privé du plaisir d'imprimer une controverse dont il tirait sans doute vanité, il ne laissa percer dans ses écrits aucune aigreur contre Diderot, ni aucune allusion à ce refus. Il ne pouvait oublier d'ailleurs que c'était à lui, à lui seul, qu'il avait dû l'honneur d'être choisi pour ériger la statue de Pierre I<sup>er</sup>.

Au moment où la bibliothèque du philosophe allait être vendue à Catherine, en 1765, le prince Galitzin cherchait un artiste digne de concevoir et d'exécuter le monument que la czarine voulait élever à son terrible prédécesseur. Il s'adressait tour à tour à Pajou, à Coustou, à Vassé,

1. *Pieces written by Mons. Falconet and Mons. Diderot on sculpture in general and particularly on the celebrated statue of Peter the Great, now finishing by the former at the St Petersburg. Translated from the French, with severat additions, by the Rev. William Tooke. London, 1774, in-4<sup>o</sup>. (Gravure d'après la statue). — Livre introuvable à Paris et à Londres.*

qui lui demandaient, l'un 600,000 livres, l'autre 450,000, le dernier 400,000. Diderot, apprenant son embarras, lui présentait Falconet, dont les cinq figures exposées au Salon de cette année avaient été fort admirées (voir t. X, p. 426), et quelques jours après le traité se signait : « Ça été l'ouvrage d'un quart d'heure et l'écrit d'une demi-page. » Ce contrat, que M. Cournault a publié, mais que sa longueur nous empêche de reproduire dans cette notice, fait honneur à celui qui en a déterminé les clauses et à ceux qui les ont acceptées. Rien d'essentiel n'y avait été omis. Il était daté du 27 août 1766; le 8 septembre, Falconet quittait Paris, avec M<sup>lle</sup> Collot, son élève, dont le talent précoce pouvait lui être et lui fut fort utile. Née à Paris, en 1748, Marie-Anne Collot, que Diderot et Grimm appellent M<sup>lle</sup> Victoire, avait été abandonnée par son père, et son frère avait dû, pour vivre, entrer comme apprenti chez Le Breton. Élève de Falconet dès l'âge de seize ans, elle modela, sans le secours de son maître, divers bustes, entre autres celui de Prévillle en Sganarelle, celui de Diderot, celui du prince Galitzin « qui, dit Grimm, est parlant comme les autres. » L'excellente monographie de M. Cournault et le catalogue du Musée de la ville de Nancy, rédigé par ses soins, compléteront une liste d'œuvres que nous ne pouvons qu'indiquer. M<sup>lle</sup> Collot serait depuis longtemps célèbre si la sculpture française avait parmi nous le rang qu'elle devrait tenir.

Falconet débarquait à peine, que Catherine écrivait à M<sup>me</sup> Geoffrin, le 21 octobre 1766 : « . . . . M. Diderot se sert du truchement Betzky pour répandre la sensibilité de son cœur à quelques centaines de lieues de son habitation; il nous recommande ses amis, il m'a fait faire l'acquisition d'un homme qui, je crois, n'a pas son pareil : c'est Falconet. Il va incessamment commencer la statue de Pierre le Grand. S'il y a des artistes qui l'égalent en son état, on peut avancer, je pense, hardiment qu'il n'y en a point qui lui soit à comparer par ses sentiments; en un mot, c'est l'ami de l'âme de Diderot<sup>1</sup>. »

Le philosophe l'appelle en effet ainsi dans une des lettres qu'il lui adressa de 1766 à 1773, et dont chacune prouve sa sollicitude envers les deux absents, en même temps que la fermeté avec laquelle il défendait ses autres amis ou ses opinions.

Le modèle de la statue de Pierre I<sup>er</sup> était terminé<sup>2</sup>, mais la fonte, retardée par mille circonstances, n'avait pas encore eu lieu quand

1. *Recueil de la Société historique russe* (1867-1873), 12 v. gr. in-8. Tome I<sup>er</sup>.

2. Le charmant dessin aux crayons noir et blanc d'Antoine Lossenko (Musée de Nancy), qui la représente telle qu'elle *devait* être sur la place de l'Amirauté, est daté de 1770.

Diderot arriva en Russie. L'inscription qui devait être gravée sur le socle préoccupait Catherine qui, le 18 août 1770, écrivait à Falconet :

« N'ayez pas peur que je donne dans l'absurdité des inscriptions qui ne finissent pas. Je n'ai jamais pu entendre jusqu'au bout celle dont vous me faites mention. Je m'en tiens à celle que vous savez, en quatre mots : *Petro Primo Catharina secunda.* »

Diderot en proposa deux, l'une qui manquait de concision : *Petro nomine primo monumentum consecravit Catharina nomine secunda*, l'autre, aussi pesante que le rocher dont elle évoque l'image : *Conata enormi saxum enorme advevit et subjecit pedibus heroïs rediviva virtus!*

Toutes deux furent rejetées. Ce léger échec le blessa moins que la réception de Falconet chez qui il comptait loger; celui-ci s'excusa de ne pouvoir lui donner la chambre dont il avait disposé pour son fils qui venait également d'arriver. Diderot s'en fut chez M. de Nariskin qui le garda jusqu'à son départ. « La lettre que mon père écrivit à ma mère sur la réception de Falconet est déchirante, dit M<sup>me</sup> de Vandeuil. Ils se virent pourtant assez souvent pendant le séjour de mon père à Pétersbourg, mais l'âme du philosophe était blessée pour jamais. »

La rupture n'éclata que dans les premiers mois de 1774; car la dernière lettre de notre série est datée du 6 décembre 1773, et l'on ne se douterait guère en la lisant du ressentiment de celui qui l'écrivit. Il y reprend la vieille querelle de la prétendue supériorité des anciens sur les modernes; il loue Falconet d'avoir osé confier l'exécution de la tête du czar à M<sup>lle</sup> Collot; il s'y montre, en un mot, ce qu'il était jadis rue Taranne ou dans la « chaumière » de la rue d'Anjou. Mais le charme était rompu; le pieux auto-da-fé de M<sup>me</sup> de Jankowitz permet précisément de croire que son aïeul dépassa peu après toute mesure. La blessure, cette fois, ne se referma pas et les deux amis ne se revirent jamais.

---





# LETTRES

## A FALCONET

---

I<sup>1</sup>

Ce 10 décembre 1765.

Où, je veux vous aimer toujours ; car je ne vous en aimerais pas moins, quand je ne le voudrais pas. Je pourrais presque vous adresser la prière que les Stoïciens faisaient au Destin : « O Destin, conduis-moi où tu voudras, je suis prêt à te suivre : car tu ne m'en conduirais et je ne t'en suivrais pas moins, quand je ne le voudrais pas. »

Vous sentez que la postérité m'aimera, et vous en êtes bien content ; et vous sentez bien mieux qu'elle vous aimera aussi, et vous ne vous en souciez pas. Comment pouvez-vous faire cas pour un autre d'un bien que vous dédaignez pour vous ? S'il vous est doux d'avoir pour ami... Je m'arrête là, je crois que j'allais faire un sophisme qui aurait gâté une raison de sentiment.

Il est doux d'entendre pendant la nuit un concert de flûtes qui s'exécute au loin et dont il ne me parvient que quelques sons épars que mon imagination, aidée de la finesse de mon oreille, réussit à lier, et dont elle fait un chant suivi qui la charme d'autant plus, que c'est en bonne partie son ouvrage. Je crois que le concert qui s'exécute de près a bien son prix.

1. Publiée comme inédite dans l'*Artiste* de 1846, t. VI, p. 271.

Mais le croirez-vous, mon ami? ce n'est pas celui-ci, c'est le premier qui enivre. La sphère qui nous environne, et où l'on nous admire, la durée pendant laquelle nous existons et nous entendons la louange, le nombre de ceux qui nous adressent directement l'éloge que nous avons mérité d'eux, tout cela est trop petit pour la capacité de notre âme ambitieuse, peut-être ne nous trouvons-nous pas suffisamment récompensés de nos travaux par les génuflexions d'un monde actuel. A côté de ceux que nous voyons prosternés, nous agenouillons ceux qui ne sont pas encore. Il n'y a que cette foule d'adorateurs illimitée qui puisse satisfaire un esprit dont les élans sont toujours vers l'infini. Les prétentions, direz-vous, sont souvent au delà du mérite. D'accord, mais n'y voyez-vous pas un hommage merveilleux, vous me l'avez dit, et certainement vous êtes trop éclairés tous tant que vous êtes pour que l'avenir soit jamais assez osé pour penser autrement que vous?

Vous voyez, mon ami, que je me moque de tout cela, que je me persille moi et toutes les autres mauvaises têtes comme la mienne : eh bien, vous l'avouerez-je, en regardant au fond de mon cœur, j'y retrouve le sentiment dont je me moque, et mon oreille, plus vaine que philosophique, entend même en ce moment quelques sons imperceptibles du concert lointain.

O curas hominum! O quantum est in rebus inane!<sup>1</sup>

Cela est vrai, mais réduisez le bonheur au petit sachet de la réalité, et puis dites-moi ce que ce sera. Puisqu'il y a cent peines d'opinions, dont il est presque impossible de se délivrer, permettez à ces pauvres fous de se faire, en dédommagement, cent plaisirs chimériques. Mon ami, ne soufflons point sur ces fantômes, puisque notre souffle n'écarterait que ceux qui nous suivraient toujours, d'un peu plus près ou d'un peu plus loin.

O le joli moment ! comme la tête allait s'exalter, si j'avais le temps de la laisser faire ! Mais il faut que je vous quitte pour aller à des êtres qui ne vous valent pas, sans flatterie, et pour dire des choses dont la postérité ne s'entretiendra pas.

1. Pers., Sat. I, 1.

En vérité, cette postérité serait une ingrante si elle m'oubliait tout à fait, moi qui me suis tant souvenu d'elle.

Mon ami, prenez garde que je ne fais nul cas de la postérité pour les morts, mais que son éloge, légitimement présumé, garanti par le suffrage unanime des contemporains, est un plaisir actuel pour les vivants, un plaisir tout aussi réel pour vous que celui que vous savez vous être accordé par le contemporain qui n'est pas assis tout à côté de vous, mais qui parle de vous quoiqu'il ne soit pas entendu de vous.

L'éloge payé comptant, c'est celui qu'on entend tout contre, et c'est celui des contemporains. L'éloge présumé, c'est celui qu'on entend dans l'éloignement, et c'est celui de la postérité. Mon ami, pourquoi ne voulez-vous accepter que la moitié de ce qui vous est dû ?

Ce n'est ni moi, ni Pierre, ni Paul, ni Jean qui vous loue ; c'est le bon goût, et le bon goût est un être abstrait qui ne meurt point ; sa voix se fait entendre sans discontinuer, par des organes successifs qui se succèdent les uns aux autres. Cette voix immortelle se taira sans doute pour vous, quand vous ne serez plus ; mais c'est elle que vous entendez à présent, elle est immortelle malgré vous, elle s'en va et s'en ira disant toujours : Falconet ! Falconet !

## II

Janvier 1766.

Je ne crains pas *le compas de la raison*<sup>1</sup>, mais je crains sa partialité qui change de poids et de mesure selon les objets. Tu te repais d'opinions du matin jusqu'au soir, et puis après tu te mets à faire la petite bouche. Eh ! mon ami, le tissu de nos maux et de nos peines est ourdi de chimères où l'on n'aperçoit de loin en loin que quelques fils réels. La comparaison du concert n'est pas seulement *agréable*, elle est juste. Quel concert plus réel que celui que j'entends et dont je suis en état de

1. Les passages soulignés sont extraits des lettres de Falconet.

chanter toute la mélodie et tous les accompagnements ? Cela est noté. Quand ce ne serait que *la douceur d'un beau rêve* ? Et n'est-ce rien que la douceur d'un rêve ? Et n'est-ce rien qu'un rêve doux qui dure autant que ma vie, et qui me tient dans l'ivresse ?

L'éloge de nos contemporains n'est jamais pur. Il n'y a que celui de la postérité qui me parle à présent, et que j'entends aussi distinctement que vous, qui le soit. L'envie meurt avec l'homme, ou si elle existe encore après lui, c'est pour continuer son rôle. On t'objecte Phidias à toi qui vis, quand tu ne seras plus elle t'objectera à ceux qui te suivront.

Je ne sais *si les femmes vivraient* ; mais elles auraient tort. Qu'est-ce que fait une belle femme qui va chez La Tour multiplier ses charmes sur la toile, ou dans ton atelier les éterniser en bronze ou en marbre ? Elle y porte la prétention de plaire où elle n'est pas, et quand elle ne sera plus. Dès ce moment elle entend ceux qui sont à cent lieues et à mille ans d'elle s'écrier : « Oh ! qu'elle est belle ! » Et son bonheur et son orgueil redoublent. Se trompe-t-elle dans son jugement ? Non. Si elle ne se trompe pas elle est heureuse, et quand elle se tromperait elle le serait encore.

Point d'injures. Il n'y a point de plaisir senti *qui soit chimérique*, le malade imaginaire est vraiment malade. L'homme qui se croit heureux l'est. Il faut faire entrer en ce calcul, lorsqu'il s'agit du prix de la vie, jusqu'au plaisir momentané du crime ; Ixion est heureux quand il embrasse sa nuée, et si la nuée lui présente sans cesse l'objet de sa passion et ne s'évanouit pas entre ses bras, il est toujours heureux.

A l'application ; j'avoue que

Vixère fortes ante Agamemnona  
Multi; sed omnes illacrimabiles  
Urgentur ignotique longâ  
Nocte, carent quia vate sacro 1.

Mais les grands noms sont maintenant à l'abri de ces ravages, et tu subsisteras éternellement, ou dans un fragment de marbre,

1. Horat., lib. IV od. IX.

ou plus sûrement encore dans quelques-unes de nos lignes ; il n'y a plus qu'un bouleversement général du globe qui puisse éteindre les sciences, les arts, et ensevelir les noms des hommes célèbres qui les ont cultivés avec succès. La lumière de l'esprit peut changer de climat, mais elle est aussi impérissable que celle du soleil. Il y a deux grandes inventions : la poste qui porte presque en six semaines une découverte de l'équateur au pôle, et l'imprimerie qui la fixe à jamais.

J'aime bien à entendre dire à un homme *qu'il ne met pas à la loterie*, et qui a un billet dans sa poche. Tu n'es pas sourd, tu contrefais le sourd, et si personne fut jamais dans le cas du proverbe, c'est mon ami Falconet. *Les pires de tous les sourds sont ceux qui ne veulent pas entendre.*

*La crainte du mépris, de la honte, de l'avilissement*, sont des petits motifs qui empêchent de faire mal ; mais qui, incapables d'exalter l'âme, ne feront point tenter de grandes choses. Ce n'est pas assez pour la plupart des choses difficiles de ne vouloir point être blâmé. Le repos et l'obscurité suffisent à ce but ; il faut vouloir être loué, faire un cas infini de ses semblables qui sont, de ses semblables qui seront, et brûler d'une soif inextinguible de leur louange. Voilà le sentiment qui fait haleter ; voilà le sentiment qui foule aux pieds l'envieux ; voilà le sentiment qui fait reprendre la lyre, la plume, le pinceau, le ciseau.

Vous me dites toujours que *vous comptez pour rien l'éloge qui est à cent pas de vous*, et vous n'osez pas assurer nettement que vous fassiez aussi peu de cas de celui qu'on vous accorde à votre insu, à Londres ou à Pékin. Mon ami, si nos productions pouvaient aller dans Saturne, nous voudrions être loués dans Saturne, et je ne doute point que si elles étaient de nature à voyager dans toutes les parties de l'univers, comme elles sont de nature à voyager sur tous les points de notre globe, et à passer à toute la durée successive, l'émulation ne s'étendit avec cette sphère, et que l'artiste ne fit plus pour l'espace immuable, immense, infini, éternel, que pour un point de cet espace.

Et que me dites-vous *de cette comète qui vient frapper notre globe* ! S'il arrivait jamais que l'orbe des comètes se connût assez bien pour qu'on démontrât que dans mille ans

d'ici un de ces corps se rencontrera avec notre terre dans un point commun de leur course, adieu les poèmes, les harangues, les temples, les palais, les tableaux, les statues ! Ou l'on n'en ferait plus, ou l'on n'en ferait que de bien mauvais. Chacun se mettrait à planter ses choux, et vous tout aussitôt qu'un autre. Si l'on peignait encore des galeries, c'est qu'on supposerait que l'astronome a fait un faux calcul. Ce serait bien la peine d'embellir une maison qui n'aurait plus qu'un moment à durer. En un mot, mon ami, la réputation n'est qu'une voix qui parle de nous avec éloge, et n'y aurait-il pas de la folie à ne pas mieux aimer son éloge dans la bouche qui ne se taira jamais que dans une autre ?

Malgré que nous en ayons, nous proportionnons nos efforts au temps, à l'espace, à la durée, au nombre des témoins, à celui des juges ; ce qui échappe à nos contemporains n'échappera pas à l'œil du temps et de la postérité. Le temps voit tout ; autre germe de perfection. Cette espèce d'immortalité est la seule qui soit au pouvoir de quelques hommes, les autres périssent comme la brute. Pourquoi ne vouloir pas que je sois jaloux et que je prise cette distinction particulière à quelques individus distingués de mon espèce ? Que suis-je ? des rêves, des pensées, des idées, des sensations, des passions, des qualités, des défauts, des vices, des vertus, du plaisir, de la peine. Quand tu définis un être, peux-tu faire entrer dans ta définition autre chose que des termes abstraits et métaphysiques ? La pensée que j'écris c'est moi ; le marbre que j'anime c'est toi. C'est la meilleure partie de toi, c'est toi dans les plus beaux moments de ton existence, c'est ce que tu fais, c'est ce qu'un autre ne peut pas faire. Quand le poète disait :

Non omnis moriar ; multa pars mei  
Vitabit Libitinam<sup>1</sup>,

il disait une vérité presque rigoureuse. J'ai bien peur que tu n'aies prêché cette maudite philosophie meurtrière à ton fils, et que tu n'en aies fait un pourceau du troupeau d'Épicure.

1. Horat., lib. III, od. xxx.

Vous avez tout perdu en me faisant écrire ces chiffons-là ; mon projet était de faire un discours en forme, avec toute l'élevation, l'enthousiasme, la raison que je crois avoir, et, Dieu merci ! m'en voilà quitte. Le feu s'est évaporé, et je n'y reviens plus que pour vous tracasser. Bonjour, mon cher ami. Bonjour ; vous voyez bien qu'en vous disant cela, je vous baise sur les deux joues.

## III

Janvier 1766.

Vous n'êtes point bête, je vous le jure ; vous avez fait seulement un petit pas du côté du vrai ; si j'en fais un autre, nous pourrions bien nous donner la main.

*Je ne méprise pas le comptant*, ni vous non plus ; je ne serai pas embarrassé de vous montrer que l'idée présente que j'ai du jugement favorable de la postérité est du comptant, puisque j'en jouis et que je suis heureux. Vous en jouissez vous-même, moins que moi peut-être, quoique vous y ayez plus de droit ; c'est une affaire de caractère. Mais vous en jouissez, puisque vous convenez assez franchement qu'après tout, il vaut mieux être préconisé par une voix qui loue sans cesse que par une bouche qui se tait quand nous n'avons plus d'oreilles. Il faudrait que vous fussiez fou ou peu vrai, si vous n'avouiez du moins que l'idée actuelle en est plus flatteuse.

Vous m'accusez *de n'avoir pas répondu à tout, et d'avoir fait l'aveugle, quand je vous accusais de faire le sourd*. Je n'ai pas mon griffonnage tout présent, mais je ne crois pas votre réponse bien fondée.

Je ne tiens point votre dernière lettre pour répondue. Au demeurant ayez la bonté de considérer, mon ami, que c'est vous qui défendez le paradoxe, et que par conséquent c'est, à la vérité, le côté vrai qui est pour moi, mais que c'est vous qui avez le côté amusant.

Vous plaisantez tant qu'il vous plaît, et il faut, moi, que je sois toujours sérieux. Diable ! il n'est pas question de plaisanter

quand il s'agit de la vapeur qui repaît les narines des dieux, de la fumée odoriférante qui embaume nos temples, et du bonheur de mâcher la feuille sacrée qui fait les prophètes.

A propos, pourriez-vous bien me dire, mais là, en votre âme et conscience, comme si vous étiez devant Dieu, que la trompette sonnât, que nous l'entendissions tous deux, et que je pusse lire au fond de votre cœur; pourriez-vous me dire si, tandis que moi qui ne regretterais ni un louis, ni deux, ni trois, ni quatre (voilà mes moyens) pour rendre votre *Pygmalion* et plusieurs de vos ouvrages invulnérables par la main du temps, vous ne donneriez pas, vous qui êtes le père et qui devez avoir des entrailles, un écu pour assurer la même prérogative à ces précieux enfants-là? Si je vous fais une fois lâcher un écu, prenez garde.

Et vous aurez bien de la peine à ne pas lâcher le premier écu, car il serait, pardieu, aussi fou de tenir les cordons de sa bourse serrés pour ce que je vous demande, qu'il le serait de ne pas vendre au même prix l'immortalité, avec toute la fraîcheur de la jeunesse, à des enfants de chair et d'os à l'éducation desquels on aurait donné des soins infinis, et qui feraient un honneur universel à l'institution paternelle.

Est-ce que tu n'es pas père? est-ce que tes enfants ne sont pas de chair? Est-ce que quand tu t'es épuisé sur un morceau qui te satisfait, après le souris d'approbation, ne te vient-il pas un soupir de regret sur la lèvre en pensant que, passé le présent tribut précaire du jour, tout sera fini demain pour l'ouvrier et pour l'ouvrage?

Et, certes, regardant et voyant ces pieds, ces mains, ces têtes, ces membres si délicats, je me suis quelquefois écrié douloureusement: « Pourquoi faut-il que cela finisse? » et c'était du plus profond de mon cœur. Pourquoi le même sentiment, la même peine n'aurait-elle pas été au fond du tien, plus ou moins fortement sentie et prononcée?

J'ai dit de ton ouvrage ce que j'ai quelquefois dit de Voltaire même, de l'homme, lorsque son poëme m'enchantait, et que je pensais à la caducité qui le touche (et la caducité a un pied sur le tombeau, et l'autre pied sur le gouffre): « Pourquoi faut-il que cela meure! » Allons, mon ami, là, avoue-moi que tu es, que tu as été et que tu seras un peu plus que tu ne dis. Si tu avais



fait une mauvaise chose sur laquelle on eût écrit : *Falconet fecit*, qu'elle fût placée de manière à rester après toi, et que tu apprisses qu'elle est brisée, certes tu t'en réjouirais. A l'application !

Avez-vous le diable au corps, monsieur Falconet, de me faire saboter comme un pot, et d'enfourner dans un courant d'étude ma tête que d'autres êtres appellent ? Au premier instant de loisir et de bonne humeur, et puis je reprends mon Olinde. Bonjour, sophiste.

#### IV

Février 1766.

J'AI suivi le conseil que vous m'avez donné. J'ai repris vos lettres : je les ai placées devant moi, et j'ai écrit à mesure que je les lisais. Si je n'ai pas répondu à tout, ce n'est ni dissimulation, ni finesse, ni même insuffisance ; c'est inadvertance pure. Si vous connaissiez mes amis avec qui je ferraille sans cesse, ils vous diraient tous que personne n'avoue plus franchement que moi une bonne botte bien appliquée. Je vous présenterai mes idées isolées les unes des autres, parce que ce sera vous épargner la peine de les découdre. Je vous les présenterai d'une manière courte, sèche et abstraite, parce que, sous cette forme, elles en donneront peut-être moins de prise à votre subtilité. Je les dépouillerai de tout le faste oratoire, parce que vous êtes ombrageux, et que ma cicéronerie pourrait vous mettre en méfiance. Il n'y en a presque aucune qui n'eût échauffé mon âme et pris une teinte de pathétique ; mais on risque de vous faire rire, en cherchant à vous faire pleurer. Vous êtes le plus maudit adversaire qu'on puisse avoir en tête. J'ai voulu essayer ce qu'on obtiendrait de vous en s'abandonnant à votre discrétion, et si vous auriez la lâcheté de battre un homme qui se couche à terre ; car c'est se coucher à terre que de s'assujettir à la méthode scolastique et sentencieuse dans une affaire de verve, de sentiment et d'enthousiasme.

Tout ce qui tend à émouvoir le cœur et à élever l'âme ne

peut qu'être utile à celui qui travaille. Or, le sentiment de l'immortalité ; le désir de s'illustrer chez la postérité ; de faire l'admiration et l'entretien des siècles à venir ; d'obtenir après sa mort les mêmes honneurs que nous rendons à ceux qui nous ont précédés ; de fournir une belle ligne à l'historien, d'inscrire aussi son nom à côté de ceux que nous ne prononçons jamais sans verser une larme, sans pousser un soupir, sans éprouver le regret ; de nous assurer les bénédictions que nous avons tant de plaisir à donner aux Sully, aux Henri IV, à tous les bien-fauteurs du genre humain, tend à émouvoir le cœur, à enflammer l'esprit, à élever l'âme, à mettre en jeu tout ce que j'ai reçu d'énergie. Donc, etc.

Archimède ordonna que l'on gravât sur son tombeau la sphère inscrite au cylindre.

On ne porte guère en soi le sentiment de s'immortaliser sans la conscience de quelque talent rare. Ce sentiment est grand ; il est honnête, même dans l'homme médiocre. *Il est naturel au grand homme ; c'est une portion de son apanage, qu'il ne peut négliger sans un mépris cruel de l'espèce humaine.*

Parmi toute cette canaille qui est à naître, et qui naîtra toutefois votre égal, votre supérieur, peut être au moins un juge, un poëte, un artiste, un ministre, un souverain digne de vous.

Lorsque, sur la garantie de tout un siècle éclairé qui m'environne, je puis m'écrier aussi : *Non omnis moriar*, que je laisse après moi la meilleure partie de moi-même, que les seuls instants de ma vie dont je fasse quelque cas sont éternisés, il me semble que la mort en a moins d'amertume.

Parmi tant d'idées superstitieuses dont on a entêté les hommes, je suis toujours surpris qu'on ne leur ait pas persuadé qu'ils entendraient sans cesse sous la tombe le jugement qu'ils auraient mérité : l'homme de bien, la voix de la louange et du regret ; le méchant, la voix de l'anathème et de l'exécration.

*Ma comparaison du concert lointain est douce, dites-vous, mais elle n'est pas juste ; pour la faire juste, il aurait fallu dire : J'entends un concert lointain.* Eh bien ! soyez content, je l'entends. Tous les grands hommes l'ont entendu ; il ne tient qu'à moi de vous le faire entendre. Écoutez, Falconet, lorsque votre *Pygma-*

*lion* aura passé aux siècles à venir, voici ce qu'ils en diront...<sup>1</sup>, mon éloge est celui du présent et de l'avenir.

Vous continuez : *Quoi ! n'y a-t-il que cette foule d'adorateurs futurs et illimités qui puisse vous satisfaire ?* Je ne dis pas cela, je n'en exclus aucun, et pourquoi exclurais-je ceux qui ne sont pas ? Est-ce que si vous avez fait un ouvrage aussi parfait que *le Gladiateur*, ce n'est pas l'éloge de la postérité que vous entendez dans celui d'Agasias ? Agasias n'est plus, mais son ouvrage achevé, était-il ridicule qu'au milieu des acclamations des Athéniens, il discernât la voix de Falconet qui n'était pas encore ?

On savait assez de son temps qu'Agasias avait fait *le Gladiateur*, et soyez sûr, mon ami, que ce n'est pas pour son siècle qu'il écrivit au pied de sa statue : ΑΓΑΣΙΑΣ ΕΠΟΙΕΙ. Voilà l'âme, voilà la grande âme. Comme l'œil et l'esprit qui s'élancent jusqu'aux étoiles fixes, elle se porte dans la durée et dans l'espace à des intervalles immenses. Si vous connaissiez alors sa joie, son tressaillement, son ivresse ! Mais vous la connaissez.

On plaignait Épaminondas de mourir sans enfants : « Que dites-vous ? » répliqua-t-il d'une voix moribonde ; et *Leuctres et Mantinée mes deux filles !* » Voilà, mon ami, la famille dans laquelle il avait vécu, et dans laquelle il se voyait survivre avec joie.

Je vous prie, mon ami, *de lire cela à des femmes, et vous me direz si elles ont ri.* Je sais bien que dans leurs plus grands écarts d'orgueil, leur imagination ne va point au-delà de leur vie. Vous avez très-bien dit : *Les femmes en général, ainsi que bien des hommes, ne laissent rien à la postérité. Quand elles ne sont plus c'est omnino. Sur quoi diable compteraient-elles dans ce pays-là ?*

Pourquoi ne vous êtes-vous pas toujours chargé de répondre vous-même à vos objections ? Vous ne m'auriez rien laissé à dire.

*Insatiables philosophes, nous dites-vous, appréciateurs simulés des vrais biens, vous jouissez de Junon, et vous courez encore après la nuée.* Hélas ! mon ami, laissez faire

1. Il y a ici une lacune dans le manuscrit.

l'homme, il fait bien ; c'est son fort que d'être plus heureux en embrassant la nuée qu'entre les bras de Junon. Je dispose de la nuée ; et Junon dispose de moi. Pensez-y bien, et vous verrez que la nuée est aussi réelle et plus douce que la déesse.

Eh ! combien de fois le rêve du matin ne m'a-t-il pas été plus doux que la jouissance de l'après-midi ? Ne me détachez pas de la meilleure partie de mon bonheur. Celui que je me promets est presque toujours plus grand que celui dont je jouis. Ce n'est pas chez moi, c'est dans mon château en Espagne que je suis pleinement satisfait. Aussi quelque événement le renverse-t-il ? je me hâte bien vite d'en rebâtir un autre. C'est là que je me sauve des fâcheux, des méchants, des importuns, des envieux. C'est là que j'habite les deux tiers de ma vie. C'est là que vous pouvez m'écrire, quand vous ne pourrez pas venir.

Voilà la différence qu'il y a entre un Zoïle et moi. Celui-là trouble la douceur du concert présent : moi, j'accrois tant que je puis la douceur de ce concert, et je porte encore aux oreilles de Voltaire la douceur du concert à venir. Combien de fois ne lui ai-je pas écrit : « Laissez brailler maître Aliboron, et écoutez dans ma bouche ce que disent et pensent de vous les habiles gens, les honnêtes gens vos contemporains, et avec eux ce qu'en diront et penseront tous les honnêtes et habiles gens des siècles à venir. »

Lorsque mes contemporains modestes m'apportent avec leur éloge celui de la postérité, ce sont les représentants du présent et les députés de l'avenir ; et quelle raison puis-je avoir de séparer en eux ces deux caractères, d'agréer l'un et de dédaigner l'autre ? Ils ont, comme représentants et comme députés, les mêmes lettres de créance, la lumière de leur siècle et le bon goût de la nation. Ils ont, par la comparaison qu'ils font de moi avec les hommes les plus honorés des âges antérieurs, par l'expression de leur propre sentiment, par la perspective glorieuse qu'ils ouvrent devant moi, réuni le passé, le présent et l'avenir, pour m'offrir un hommage plus précieux, et il me paraît difficile de démêler ces parfums sans les affaiblir. S'ils sont bons juges du passé, ils sont bons témoins du présent, et garants sûrs de l'avenir. Si vous contestez leur garantie, rejetez

leur témoignage, récusez leur jugement et fermez la porte de votre atelier.

Ah! qu'il est flatteur et doux de voir une nation entière jalouse d'accroître notre bonheur, prendre elle-même la statue qu'elle nous a élevée, la transporter à deux mille ans sur un nouvel autel, et nous montrer et la race présente et les races à venir prosternées.

Mais si l'on encourage l'homme aux grandes choses, en lui montrant son nom qui s'en va d'âge en âge accompagné d'acclamations, de bénédictions de voix et de transports d'admiration, je vois qu'on réussit également à l'effrayer des mauvaises, en lui faisant entendre le jugement sévère de la postérité. Les pères portent cette voix terrible aux oreilles de leurs enfants, les citoyens aux oreilles de leurs concitoyens, les nations aux oreilles de leurs souverains. Dites à un homme : Si tu fais ainsi, ton nom sera béni dans tous les siècles; et ses entrailles en tressailliront. Dites-lui : Si tu fais autrement, ton nom sera exécré; et il en frémira.

Vous aurez bien de la peine à ne pas prendre pour un monstre celui qui n'aurait ni tressailli ni frèmi : et pourquoi cela, s'il vous plaît?

Les Égyptiens exposaient le cadavre de leur souverain sur les bords du Nil, et là ils lui faisaient son procès, et le jugeaient en présence de son successeur. Croyez-vous que pour peu que ce successeur eût une âme douce, honnête et sensible, cette cérémonie ne l'affectât pas, du moins pour le moment; qu'il ne se mit pas par la pensée à la place du mort; qu'il ne se dît pas à lui-même : Un jour, qui sera peut-être demain, je serai exposé comme celui-là; c'est ainsi qu'on parlera de moi? Je suis sûr que Henri IV se serait écrié : *Ventre-saint-gris! qu'ainsi ne soit.*

La postérité ne commence proprement qu'au moment où nous cessons d'être; mais elle nous parle longtemps auparavant. Heureux celui qui en a conservé la parole au fond de son cœur!

Mais qu'est-ce que la voix du présent? Rien. Le présent n'est qu'un point, et la voix que nous entendons est toujours celle de l'avenir ou du passé. Demain n'est pas plus pour vous que l'année 99999. Il vous serait plus doux, et il ne vous

serait pas plus difficile d'entendre le concert lointain de 99999 que celui de demain. Le ton est donné et il ne changera pas.

Mais je vous entends... *Tant de grands noms oubliés! tant de grands hommes dont les ouvrages sont perdus ou détruits, tant d'autres dont les ouvrages sont attribués à ceux qui ne les ont pas faits!...* Vous m'objectez un péril auquel vous n'êtes et ne serez jamais exposé; il n'y a plus à craindre pour les ouvrages, les actions et les noms des hommes illustres que la rencontre d'une comète. Il faut que tout subsiste ou périsse à la fois. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité, n'ont jamais été plus vifs qu'en les âges où vos réflexions auraient eu quelque force. L'illustration à venir n'a perdu sa valeur que depuis que la durée éternelle du monde entier lui est assurée. C'est que les âmes ont moins d'énergie, c'est qu'il est plus court et plus aisé de mépriser que d'obtenir le suffrage des temps à venir. Cherchez bien au fond de ce sac, et vous y trouverez l'insuffisance et la paresse.

Il fut un temps où un littérateur, jaloux de la perfection de son travail, le gardait vingt ans, trente ans dans son portefeuille. Cependant une jouissance idéale remplaçait la jouissance actuelle dont il se privait. Il vivait sur l'espérance de laisser après lui un ouvrage et un nom immortels. Si cet homme est un fou, toutes mes idées de sagesse sont renversées.

Mais, dites-moi, quelle est la ressource et quel jugement vous portez d'un de mes amis? Il s'est préparé pendant vingt années, et il a travaillé pendant dix à un des plus beaux ouvrages, à mon sens, qui existent; de la philosophie la plus vraie, la plus solide, la plus franche, et qu'assurément il n'oubliera jamais. Sa préface commence par ces mots : *Ami, quand tu me liras, je ne serai plus; mais dans ce moment où je suis, je pense que tu ne pourras refuser une larme à ma mémoire, et mon âme en tressaillit de joie.*

Cher Falconet, l'ouvrage que vous avez fait et qui passera à la postérité est une lettre que vous écrivez à un ami qui est aux Indes, qui la recevra sûrement, mais que vous ne reverrez plus. Il est doux d'écrire à son ami, il est doux de penser qu'il recevra notre lettre, et qu'il en sera touché.

*Votre postérité est une loterie que je ne verrai jamais tirer. Je n'y mets point...* Vous y mettez malgré vous; et votre billet est bon, et vous ne sauriez l'ignorer. Je vois seulement que vous dédaignez une portion de votre lot. Avez-vous raison?

Si vous aviez exécuté pour Londres, ou votre statue de *l'Amitié*, ou celle de *Saint Ambroise*, ou celle qui étend un pan de sa robe sur des fleurs d'hiver, l'admiration des Français ne vous garantirait-elle pas l'admiration générale des Anglais? Ne jouiriez-vous pas de leur suffrage avant que de l'avoir obtenu, et ne seriez-vous pas injuste envers les Français et les Anglais, si le succès de votre ouvrage était douteux pour vous? Eh bien! Londres où vous avez envoyé un chef-d'œuvre dont vous ne recevez pas de nouvelles, c'est la postérité.

*Appellerons-nous postérité deux ou trois siècles? Il nous faut une pérennité bien et dûment constatée.* Encore une fois, elle l'est. La lumière peut changer de contrée, mais elle ne peut plus s'éteindre.

Et les tyrans et les prêtres, et tous ceux qui ont quelque intérêt à tenir les hommes dans l'abrutissement, en frémissent de rage.

*C'est un rêve que votre postérité...* Ce n'est point un rêve; ou les espérances fondées sur le mérite de nos productions, ou la comparaison de ces productions avec celles des anciens, ou l'éloge égal que nos contemporains font des unes et des autres, ou les lumières et le bon goût de ces contemporains, ou les lumières et le bon goût des autres artistes, vos envieux et vos rivaux, ou la constance de la nature que vous avez imitée, ou tout ce qui peut aujourd'hui garantir à un habile homme le succès et la durée de son nom et de son ouvrage, sont aussi des rêves.

Entassez suppositions sur suppositions; accumulez guerres sur guerres; à des troubles interminables faites succéder des troubles interminables; jetez sur l'univers un esprit de vertige général, et je vous donne cent mille ans pour perdre les ouvrages et le nom de Voltaire : vous ne réussirez qu'à en altérer la prononciation.

*Et puis, qu'a de commun le nom que je porte avec la sensation délicieuse que j'éprouve à penser que mon Iphigénie fera pleurer à jamais les hommes? les hommes,* entendez-vous,

à *jamais*, entendez-vous? c'est ainsi que Racine se parlait à lui-même.

*Je reçois des éloges éclairés et sincères. Je les distingue... sans en être affecté... Avec une pareille surdité pour ceux qui crient à mon oreille, comment voulez-vous que j'entende des sons lointains?* Si le fait est vrai, il est sans réplique. Que je vous plains! Vous n'êtes pas heureusement né. L'éloge de votre propre cœur est le seul qui vous reste, et cet éloge n'enivre pas. Vous n'aimez donc, n'estimez donc personne? Combien de voix qui n'arrivent point à mon âme sans la troubler! et celle de mon ami, et celle de mon amie, et celle de mon concitoyen, et celle de l'étranger, et celle de la postérité qui me console de toute la peine que j'ai soufferte pendant vingt ans.

Qu'est-ce qui soutenait les Roger et François Bacon, tant d'autres qui ont été persécutés dans des âges éclairés, tant d'autres qui ont consumé leur vie parmi des contemporains incapables d'apprécier leurs travaux, tant d'autres que la nature condamnait au malheur, en leur accordant un génie précoce pour leur siècle? Ils étaient ou ignorés, ou méprisés, ou calomniés, ou pauvres, ou tourmentés. Ils voyaient que de longtemps ils ne seraient compris, évalués, estimés. Cependant ils continuaient de souffrir et de travailler. Parmi une infinité de motifs de leur constance, vous n'en excluez pas du moins le seul qu'ils aient unanimement allégué : c'est que le temps de la justice viendrait. Il est venu ce temps qu'ils avaient prédit, et justice s'est faite. Rien de si commun et de si sincère que l'appel à la postérité, et quand il est légitime, il n'est point mis au néant.

Et tous ceux qui ont consacré leur vie à des ouvrages posthumes, et qui n'ont espéré de leurs travaux que la bénédiction des siècles à venir; voilà les hommes que vous appelez des fous, des insensés, des rêveurs; les plus généreux des hommes, les âmes les plus fortes, les plus élevées, les moins mercenaires. Envieriez-vous à ces mortels illustres leur unique salaire, la pensée douce qu'ils seraient un jour honorés?

Et ces philosophes, et ces ministres, et ces hommes véridiques qui ont été la victime des peuples stupides, des prêtres atroces, des tyrans emragés, quelle consolation leur restait-il en mourant? C'est que le préjugé passerait et que la postérité reverserait l'ignominie sur leurs ennemis. O postérité sainte et



sacrée ! soutien du malheureux qu'on opprime, toi qui es juste, toi qu'on ne corrompt point, qui venges l'homme de bien, qui démasques l'hypocrite, qui traînes le tyran ; idée sûre, idée consolante, ne m'abandonne jamais. La postérité pour le philosophe, c'est l'autre monde de l'homme religieux.

« Mes amis, le ciel nous a réservés pour donner un exemple mémorable à l'avenir. » Voilà les premiers mots de la harangue d'un soldat romain, résolu de se tuer plutôt que de mettre bas les armes, et exhortant ses camarades à l'imiter.

Sans doute, cet atome qu'on appelle le génie est un élément incoercible. *Sans doute il y a dans l'objet même de son attention un germe d'émulation.* Peut-être travaille-t-il malgré lui. Mais comptez que l'homme précoce vit, boit, mange avec les stupides qui l'environnent, mais converse avec l'avenir. C'est à ceux qui ne sont pas encore qu'il adresse toujours la parole.

*Vous craignez le mépris, la honte, l'avilissement, et moi aussi. Vous êtes plus sensible aux reproches qu'à l'éloge ; je vous ressemble encore en ce point.* Mais il est un sentiment que je porte bien plus loin que vous, et qui est-ce qui me blâmera de ne vouloir être blâmé ni du présent ni de l'avenir ? De redouter le mépris et de ceux qui sont et de ceux qui ne sont pas ? L'avilissement, dans un temps où je me transporte ? De rougir par anticipation, d'entendre la réclamation de nos neveux ? Eh quoi ! parce que l'idée que les hommes fouleraient un jour aux pieds ma cendre exécrée, briseraient des monuments usurpés, substitueraient aux lignes sacrilèges de la flatterie, la vérité cruelle ; parce que cette idée me tourmente, me révolte, m'est insupportable ; parce qu'elle me fait sauter de dessus mon fauteuil, et dire avec transport : « Non, cela ne sera pas, j'aime mieux être déchiré par des bêtes féroces qui m'environnent ; j'en appelle à la postérité ! » vous m'appellerez fou, insensé. Ah ! mon ami, puisse cette race de fous se multiplier à l'infini ! Tout ce que les siècles passés ont eu de braves gens en ont été ; ils l'ont dit, ils l'ont écrit.

*Mais cette attente est bien incertaine...* Elle n'a jamais été trompée. L'eût-elle été autrefois, elle ne le sera plus. Il faut remonter jusqu'aux temps fabuleux, aux siècles qui ont précédé la guerre de Troie, pour y supposer des noms célèbres ignorés... *Elle est bien creuse.* Moins vous lui accordez de valeur, plus il

est généreux de s'en contenter. Mais il faut voir comment Cicéron, Démosthène, Alexandre, tout ce qu'il y a eu d'hommes extraordinaires s'en sont enivrés. Dites-moi pourquoi plus une âme antique fut héroïque, plus je la trouve pleine de cet enthousiasme ?

Je reviens à cet ami qui a adressé son ouvrage à ceux qui viendront après lui. A qui cet homme pensait-il en écrivant sa préface ? De qui s'est-il occupé dans le cours de son ouvrage ? A qui a-t-il parlé ? Avec qui a-t-il conversé ? Avec la postérité, mon ami ; avec nos neveux. Auriez-vous eu le front de dire à cet auteur qu'il était fou ? L'auriez-vous pensé ? Mais je voudrais que vous le vissiez, lorsque je suis seul avec lui dans son *muséum*, me montrer du doigt ses posthumes et me dire : *Ils les auront un jour*. Je voudrais que vous vissiez la joie qui éclate sur son visage, lorsqu'il ajoute : *Les scélérats hypocrites, les abominables tyrans en seront réduits à frémir autour de ma tombe !* Cette joie n'est-elle pas réelle ? Ce sentiment n'est-il pas juste, noble, naturel, honnête, sensé ? Pour être sage, à votre avis, fallait-il que cet homme restât dans l'oisiveté ? Exigeriez-vous qu'il demeurât indifférent, stupide, vis-à-vis de ses productions ? Et le blâmeriez-vous de se repaître d'avance du bien qu'elles feront, et du jugement qu'on en portera !

Est-ce que vous ne voyez pas que le jugement anticipé de la postérité est le seul encouragement, le seul appui, la seule consolation, l'unique ressource de l'homme en mille circonstances malheureuses ? Permettez donc que je m'écrie encore une fois : O postérité sainte, à combien de maux les hommes refuseraient de s'exposer sans toi ! Combien de grandes actions ils ne feraient point, à combien de périls ils se soustrairaient ! C'est ton cri perçant qu'ils ont entendu qui les a élevés au-dessus des travaux, des dégoûts, des supplices, des terreurs de toute espèce. Combien de fois n'ont-ils pas méprisé l'éloge de leurs contemporains pour s'assurer du tien !

Non, non, monsieur, vous vous trompez. *Que le grand artiste astronome sache tout seul, ou sache avec toute la nation qu'il est un moment fixe où la terre sera rencontrée dans un point de son orbite par un corps céleste qui la dispersera en mille pièces*, et cette découverte flétrira son âme, et je ne me persuaderai jamais qu'elle n'opère pas sourdement en lui et que la

perfection de son ouvrage n'en souffre. C'est une cause de dégoût ; quelque légère que vous la supposiez elle aura son effet.

Je vous l'ai dit et je le répète : notre émulation se proportionne secrètement au temps, à la durée, au nombre des témoins. Vous ébaucheriez peut-être pour vous ; c'est pour les autres que vous finissez. Or, tout étant égal d'ailleurs entre vous et moi, même sensibilité, même talent, même amour de la considération actuelle, même crainte du blâme présent ; si j'y joins l'idée de postérité, si j'accrois le nombre de mes approbateurs et de mes détracteurs existants, de la multitude infinie des juges à venir, j'aurai pour bien faire un motif de plus que vous ; vous serez l'homme du catafalque qu'on élève aujourd'hui et qu'on détruit demain ; je serai l'homme de l'arc de triomphe qu'on bâtit pour l'éternité.

L'énergie de ce ressort particulier n'est bien connu que de ceux qui l'ont. C'est l'homme avec la fièvre, et l'homme de sang-froid. Mais jugez-en par le discours et les actions. Ils ont tenté des choses plus difficiles. Plus ils ont attaché de prix à la vie future, moins ils en ont mis à la vie présente ; ils ont été surtout à mille lieues par delà la petite ambition de surpasser un rival ; il s'agit bien *de mieux peindre cette galerie qu'on m'a confiée que celui qui peint la galerie voisine*. Je ne sais ce qu'il se propose ; pour moi, je projette un monument qui m'immortalise, j'aurais fait infiniment mieux que lui que je pourrais être désespéré. J'en veux à l'admiration de mon siècle et des siècles suivants, et si je pouvais imaginer un temps où mon travail sera méprisé, toutes les exclamations de mes concitoyens ne m'étourdiraient pas sur le bruit imperceptible du sifflet à venir.

Le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité, n'excluent aucune sorte d'émulation ; ils ont de plus je ne sais quelle analogie secrète avec la verve et la poésie. C'est peut-être que les poètes et les prophètes commercent par état avec les temps passés et les temps à venir. C'est qu'ils interpellent si souvent les morts, ils s'adressent si souvent aux races futures, que le moment de leur pensée est toujours en deçà ou en delà de celui de leur existence. Espèce d'êtres bien rares, bien extraordinaires, bien étonnants. Ce n'est pas de la maladie, c'est de la poésie qu'il fallait dire le τὸ θεῖον.

Voilà Thomas qui va tenter *le Czar Pierre*, poème épique.

Il est de la santé la plus délicate, il a sur les joues la pâleur incarnate du poitrinaire. L'entreprise sera longue et pénible; il le sent, il le craint; il ne demande qu'autant de vie qu'il en faut pour achever. Cet homme aura à peine le temps de recueillir l'éloge de ses contemporains, s'il l'a. Est-ce là ce qui le séduit? La véritable folie, ce serait de s'immoler, de se consumer pour entendre crier : Oh! que cela est beau! et passer. Ce n'est pas là ce qui soutient Thomas; c'est, pendant toute la durée de son travail, mon éloge qu'il fait bien de saisir par anticipation, car il pourrait aisément ne pas l'obtenir autrement. A chaque beau morceau qu'il produit, il me voit, et il dit : Quel plaisir cela va faire à Diderot, à Voltaire, à Marmontel!... Je suis la postérité relativement au moment de son transport. Mais il faut l'entendre lui-même, lorsqu'il compare le temps que son ouvrage exige avec la courte durée qu'il s'accorde; vous verriez si l'espoir d'exposer aux siècles à venir son buste à côté de celui d'Homère et de Virgile n'est rien pour lui; vous verriez s'il ne consentirait pas, à cette condition, d'expirer en mesurant le dernier hémistiche de son poëme; il veut en mourant être compté parmi les sept à huit génies rares que la nature a produits depuis la création du monde; il veut laisser un grand nom.

Je n'ai point *esquivé par adresse les flammes de la bibliothèque d'Alexandrie*? C'était un épouvantail à présenter à ceux qui y ont péri, mais non pas à nous. La foudre tombera quelque jour sur la Bibliothèque royale. Un jour les tourbillons de la fumée et du feu disperseront dans les airs les cendres et les feuillets à demi brûlés des anciens et des modernes qu'on y a rassemblés. Tant pis pour le public, la nation, le monarque; mais Homère, Virgile, Corneille, Racine, Voltaire, n'en souffriront rien. Ils continueront d'être lus en cent lieux de la terre, au moment même de l'incendie. Il ne faut à présent, grâce au progrès de l'esprit humain et à l'art de Fournier, rien moins qu'un déluge universel, une déflagration générale pour détruire ce qui vaut la peine d'être conservé.

Et pourquoi vouliez-vous que je répondisse à  *votre émulation machinale, à votre engagement de l'ouvrage avec l'ouvrier*? Le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité est souvent préexistant dans l'homme à cet engagement. D'ailleurs

je ne nie point la force et la réalité de ces motifs ; mais je dis que si le poëme de Thomas devait périr au même instant que lui, il ne le ferait point, et c'est d'après lui que je parle. Je demande quelle était la pensée et la consolation de Milton cherchant à Londres un imprimeur qui voulût bien risquer vingt guinées à la première édition de son poëme, et ne le trouvant point ; je demande ce que ce génie étonnant se disait à lui-même lorsque la nation se taisait, ce qu'il disait à son imprimeur lorsque celui-ci se plaignait que tout le poëme restait en pile dans le magasin ; ce qu'il pensait lorsqu'il voyait ces piles sortir du magasin et passer sous sa fenêtre pour aller chez le cartonnier, et Dieu, et Satan, et les anges, et l'Enfer, et le Paradis jetés dans le pourrissoir ? Il en appelait à Addison qui ne devait être que longtemps après, et il avait raison. Addison est tout homme de goût, et il ne pouvait manquer de paraître.

Encore une fois, il y a mille circonstances où il ne reste à l'homme généreux, à l'artiste malheureux que la conscience d'avoir bien fait ou de bien faire, et l'espoir d'un avenir plus juste que le présent. Fondez ensemble les âmes de Cicéron, de Démosthène, d'Eschine et de Carnéade pour anéantir dans l'homme ce sentiment, on s'amusera ou l'on s'indignera de l'éloquence du rhéteur, mais le sentiment restera. C'est la nature que vous poursuivez à coups de fourche. Plus ce sentiment est isolé, plus l'action nous paraît grande et belle, plus l'âme humaine nous étonne. Mon ami, vous ne voyez que les petites jalousies du tripot académique. Laissez cela ; voyez en vous. Placez-vous devant votre ouvrage quand il est fini, et surtout que vous en avez assez du suffrage de vos contemporains.

Laissez-moi en repos, vous dis-je, avec votre petit et mesquin *qu'en dira-t-on* ? Le vrai qu'en dira-t-on, c'est le mien. Je ne demande pas seulement qu'en dira-t-on demain et après, mais qu'en dira-t-on dans cent ans ? Parbleu, si votre *qu'en dira-t-on demain* peut exalter le génie, apparemment que mon qu'en dira-t-on demain et dans vingt siècles ne le déprimera pas. Plus j'embrasse d'espace, plus j'appelle de juges, plus je suis convaincu de la perfectibilité et de l'homme et de ses ouvrages ; plus la tâche que je m'impose est forte. J'ai le même tribunal que vous ; et je m'en suis fait un autre plus sévère encore que celui-ci. Il n'y a point de cause sans effet. Je porte

en moi une cause de plus, et si vous voulez être effrayé de la véhémence de cette cause, promenez votre imagination un moment dans l'histoire, et puis voyez si mon silence, si toutefois je me suis tu, *est un hommage rendu* à ce qu'il vous plaît d'appeler la *vérité*.

Le respect de la postérité est-il honnête? le sentiment de l'immortalité appartient-il à une âme folle ou grande?

Vous êtes très-bien *monté* pour la route que vous avez prise, mais il faudrait au défenseur de ma cause une autre *monture* que vous trouveriez bien si vous le vouliez.

Je n'ai pas dit, ou j'ai eu tort de dire que la louange du contemporain ne fut jamais pure; mais je pense qu'il est rare qu'elle le soit.

Voici la différence du jugement que nous portons des vivants de celui que nous portons des morts : s'agit-il des vivants? Nous glissons sur les beautés, nous appuyons sur les défauts. S'agit-il des morts? C'est le contraire, nous nous épuisons sur les beautés et nous glissons sur les défauts. On se sert des morts pour contrister et déprimer les vivants. Mais, mon ami, si l'on se sert des anciens pour vous faire enrager, songez qu'on se servira de vous pour désespérer nos neveux.

Je vous félicite d'avoir obtenu pleine et entière justice, et d'avoir été loué de vos contemporains sans *si*, ni *mais*, ni *car*; mais souvenez-vous que quand on échappe à la conjonction, c'est une fois, sans conséquence; et que si vous n'avez pas été très-sensible à cette exception, vous êtes un ingrat, et que si vous l'avez vivement ressentie, vous êtes en contradiction.

Moi, *ingrat envers mes contemporains!* Moi! je fais le plus grand cas de leur estime, quand elle est sincère, éclairée et constante. Où avez-vous pris que cette ambition qui porte mes vues au delà de mon existence et de la leur, qui est une pointe de plus mon à éperon, et qui dans mille sentiers épineux devient la seule qui lui reste, puisse jamais être attaquée? Pour juger les hommes, il ne s'agit que de trouver leurs vraies voix, et voici la mienne. Je dis à mes contemporains : « Mes amis, si je puis vous plaire, sans me mépriser, sans me plier à vos petites fantaisies, à vos faux goûts, sans trahir la vérité, sans offenser la vertu, sans méconnaître la bonté et la beauté; je le veux. Mais je veux plaire aussi à ceux qui vous succéderont et

n'auront aucun de vos préjugés ; et si je n'avais que vous en vue, je ne plairais peut-être pas à ceux-ci, et je risquerais de ne pas vous plaire longtems à vous-mêmes. Je n'ai trouvé qu'un moyen de m'assurer la durée de votre éloge, quand je l'ai mérité ; de l'espérer, quand il m'a manqué ; de me consoler, quand j'en désespère : c'est d'avoir sous les yeux le grand juge qui nous jugera tous. »

Socrate disait aux Athéniens, lorsqu'il oubliait devant eux la cause de sa vie pour plaider celle de leur honneur : « Athéniens, « je sais bien comment on vous fléchit, comment on vous « touche, comment on obtient grâce de vous ; mais j'aime « mieux périr que de recourir à des moyens que je ne blâme « pas dans les autres, mais qui ne vont point à mon caractère. « C'est quand je ne serai plus que vous vous rappellerez ma conduite et mes discours. Athéniens, vous me regretterez. » Est-ce que nous ne sommes pas tous deux dans Athènes ? Est-ce que le même dernier exil ne nous attend pas ? Est-ce qu'il ne nous est pas doux de jouir par anticipation des regrets d'une patrie ingrate ? Heureux celui que cette idée accompagne jusqu'aux portes de la ville !

Je voudrais bien savoir si un homme un peu jaloux de la considération présente, qui aimerait le repos et l'éloge comptant, qui connaîtrait, comme Socrate, le côté faible de ses concitoyens, et le moyen infallible de jouir de leur suffrage, et qui serait bien net de l'illusion prétendue de la postérité, braverait aussi intrépidement le jugement, le mépris, la haine, les dégoûts qui l'attendent infailliblement, que celui qui se dit fièrement à lui-même : Après tout il n'y a que le vrai, le bon et le beau qui subsistent, et j'aime mieux des persécutions présentes qui honoreront ma mémoire que des éloges et des récompenses qui la flétriront. Il y a des hommes qui ont ainsi raisonné avec eux-mêmes et dont les actions n'auraient peut-être pas été conséquentes à leurs principes, s'ils n'avaient envisagé que le moment. Et vous appelez ces hommes-là des fous, des insensés, soit. Mais apprenez-moi du moins la différence de l'insensé et du héros.

Celui qui a bien fait pour la postérité ne peut que gagner aux vicissitudes du présent, et celui qui a mal fait, pour elle, ne peut qu'y perdre.

*Ce billet que vous avez mis à la loterie vient de sortir avec un assez bon lot, et qui peut vous faire une rente perpétuelle, vous en convenez. Pourquoi donc le réduire à une rente viagère?*

Mais j'argumente contre vous, comme si vous étiez le maître de cette réduction. Vous n'en êtes pas le maître, car au moment où vous avez pensé avec complaisance qu'elle était perpétuelle, elle l'est devenue et vous l'avez touchée.

Je ne vous propose pas de vivre après votre mort. Mais je vous propose de penser, de votre vivant, que vous serez honoré après votre mort si vous l'avez mérité.

*Et si le billet n'eût pas porté, dites-vous? Qu'est-ce que cela signifie? Ou que l'ouvrage que vous avez exposé était vraiment excellent et qu'il a été mal jugé, ou qu'il était mauvais et qu'il a été jugé tel. Dans ce dernier cas, vous n'eussiez ni mérité ni obtenu ni rente perpétuelle ni rente viagère. Dans le premier, vous eussiez emprunté sur l'avenir; c'est la caisse des malheureux. Je vous ai dit plus haut la différence du jugement de la postérité et du jugement présent, et je n'y reviens pas.*

Mais il me vient une idée que je ne veux pas perdre. Nous avons peut-être pris l'un et l'autre le parti qui nous convient. Vous êtes sculpteur et moi je suis littérateur. Mille causes physiques menacent votre chef-d'œuvre, et peuvent en un instant le mettre en pièces. Le sentiment de l'immortalité, s'il était vif, deviendrait un supplice pour vous. Mon chef-d'œuvre est à l'abri de tout événement, et il ne peut périr que dans le bouleversement de la nature. Que votre condition devienne la mienne et que la mienne devienne la vôtre, je vois si communément nos opinions, nos jugements, nos mépris, nos engouements, nos principes, notre morale même subir la loi des circonstances personnelles, que je ne serais pas étonné que vos prétentions ne s'étendissent d'autant que les miennes se restreindraient. Nous n'avons pas la même certitude d'être jugés au tribunal à venir.

*Homère, dites-vous, a peut-être mendié son pain en chantant dans les rues son poëme dirin, et j'ajoute qu'au même temps peut-être, quelque Chapelain grec était assis à la table des rois. Après? qui est-ce qui empêchait Homère dans la rue de penser qu'un jour il serait sous le chevet d'Alexandre et que le Chapelain serait dans la rue? Vous qui parlez, auriez-vous*



changé la misère et *Illiade* contre l'opulence et *la Pucelle* ?

Ce n'est point à Homère, comme poète, que Platon et d'autres hommes sages ont refusé leur hommage, c'est à Homère, comme théologien. Platon est son imitateur perpétuel. Horace a dit, à la vérité :

. . . . quandoque bonus dormitat Homerus<sup>1</sup> ;

Mais lisez l'épître :

Trojani belli scriptorem, maxime Lolli,  
Dum tu declamas Romæ, Præneste relegi<sup>2</sup>,

Et vous verrez qu'il le préfère aux philosophes Chrysippe et Crantor. Lisez l'endroit de son *Art poétique* où il se compare à d'autres poètes, et vous verrez le cas infini qu'il en fait ; c'est celui-là, dit-il, qui

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem  
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat,  
Antiphaten, Scyllanque, et cum Cyclope Charybdiu<sup>3</sup>.

Si vous saviez, mon ami, quelle est l'énorme différence de tous les poètes du monde à celui-là ! La langue de la poésie, il la parle comme si c'était la sienne. Les autres me présentent les plus nobles, les plus grandes, les plus savantes académies ; lui, il a toutes ces qualités, et jamais rien d'académique. Mais pour rentrer dans notre thèse, Homère comme Achille a son talon vulnérable ; c'est toujours un lâche qui le trouve.

Prendre la voix de Zoïle pour celle de la postérité, c'est prendre la feuille de Fréron pour le jugement de notre siècle. Est-ce là ce que vous voulez dire ? Chaque âge n'a pas son Homère, mais chaque âge a ses Aliborons.

*Mais mon rêve est traversé par des amertumes ?* Et votre journée n'a-t-elle pas les siennes ? En ce point, quelle différence entre la vie veillée et la vie rêvée ? Aucune. Mais en vérité,

1. Horat., *de Arte poetica*, v. 357.

2. Ibid., Epist. i. lib. II.

3. Horat., *de Arte poetica*, v. 143-145.

plus j'y pense et moins je saisis l'amertume possible du respect de la postérité, du sentiment de l'immortalité fondé sur le témoignage de toute la partie saine et sensée d'un peuple éclairé. Ne sentez-vous pas vous-même le défaut de la comparaison de mon sublime rêveur avec le fou du Pirée? Ou l'on n'a pas mon héroïque et bienheureuse illusion, ou l'on ne guérit point. Brutus s'écrie en mourant : O vertu, tu n'es qu'un vain nom! Voltaire s'écriera peut-être en mourant : O sentiment de l'immortalité, tu n'es qu'une chimère! Mon ami, pardonnons au moribond un moment d'humeur.

Il y a par-ci par-là des lignes dans vos lettres qui me feraient brûler mes papiers. Celle-ci, par exemple : *Que l'éloge de nos contemporains nous enivre*. Que l'idée de la postérité se mêle à l'ivresse, à la bonne heure, puisque l'avenir est une conséquence nécessaire du présent. Eh! mon ami, je n'en demande pas davantage. Si vous eussiez engrené par-là, tout était fini.

L'idée du présent et celle de l'avenir sont inséparables, et le rôle que la dernière jouera dans une tête variera d'énergie comme toutes les autres idées. C'est une affaire de caractère : mais il est constant que son indépendance apparente ou réelle de tout autre intérêt présent arrache notre admiration ; que plus les hommes ont été grands, plus ils s'en sont enivrés, et que plus ils s'en sont enivrés, plus ils ont été grands ; que le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité ne se sont jamais développés avec plus de force que dans les beaux siècles des nations, et qu'elles se sont dégradées à mesure que les deux grands fantômes s'en éloignaient.

*Qu'une femme soit enivrée du plaisir de savoir qu'on la voit belle où elle n'est pas ; elle est heureuse, elle a raison*. Ce sont vos mots, et je les répète.

Qu'un homme soit enivré du plaisir de savoir qu'on le verra grand où il n'est pas ; il est heureux, il a raison : et croyez que votre femme et mon homme sont infiniment plus occupés de cette pensée que vous ne l'imaginez. Rien n'est plus empressé à se montrer qu'une belle femme, et elle ne se dispose pas une fois à étaler ses charmes dans quelque assemblée générale et particulière, elle ne place pas un pompon, sans se dire tacitement : Combien de regards passionnés vont s'attacher sur moi ! que de soupirs j'entends d'ici s'échapper à la dérobee ! combien

de cœurs je vais faire palpiter ! que je vais faire renverser de têtes ! Qu'un contre-temps la retienne chez elle et rende tous ses apprêts inutiles ; le temps de sa toilette en a-t-il été moins doux ? Trop heureuse cette femme, si elle avait pu y passer toute sa vie.

*Le sentiment de la postérité ne l'occupe guère.* D'accord, c'est que ce n'est qu'une caillette. Mais Hélène vous eût paru bien folle, si elle eût dit au statuaire. Prends ton ciseau, et montre à la curiosité des nations à venir cette femme pour laquelle cent mille hommes se sont égorgés ; fais que les vieillards des siècles futurs, passant devant ton ouvrage, s'écrient comme les vieillards d'Ilion lorsque je passai devant eux : Qu'elle est belle ! elle ressemble aux immortelles jusqu'à inspirer, comme elles, la vénération !

Et de quoi diable me parlez-vous de vos petites débauchées qui se font peindre à l'insu de leurs pères, de leurs mères, de leurs époux, et qui recèlent dans le dessus d'un étui ou le dessus d'une boîte à mouches l'image honteuse d'un adultère clandestin ? Est-ce que ces âmes-là sont faites pour loger le sentiment de la postérité, le zèle de l'immortalité ? Est-ce à cela qu'il appartient d'en appeler aux siècles futurs ? Cet appel, c'est le cri de la vertu qui succombe sous l'oppression ; c'est le cri du génie transporté de son propre ouvrage ; c'est le cri de l'héroïsme ; c'est le cri de la conscience après une action sublime ; et ce cri n'est jamais ridicule ni dans le moment, ni dans l'avenir, lorsqu'il est autorisé par le suffrage d'un peuple éclairé par la vérité, ou lorsqu'il est arraché par la barbarie d'un peuple féroce et stupide.

Ce n'est pas seulement *Pausanias*, ce n'est pas seulement *Pline* qui déposent du talent de Phidias et d'Apelles. C'est l'Hercule de Glycon, c'est l'Antinoüs, c'est la Vénus de Médicis, c'est le Gladiateur d'Agasias. Voilà le vrai garant de leur mérite, et ces panégyristes-là ne louent pas platement. L'histoire nous apprend un fait populaire, c'est que tous ces artistes étaient rivaux les uns des autres. C'est que vous témoignerez un jour pour Bouchardon et Pigalle ; c'est qu'ils témoigneront dans l'avenir pour vous. Ne sait-on pas que vous faites comme eux ? Pour que la postérité fût injuste, il faudrait que le siècle présent mentît sur un fait qui n'est pas ignoré des enfants. Pour

qu'elle fût muette, il faudrait que les chefs-d'œuvre et des artistes, et des philosophes, et des poètes, et des orateurs, et des historiens, périssent en un moment ; supposition impossible.

Vous m'objectez *les bons ouvrages détruits et les mauvais épargnés par le temps*, et vous ne vous apercevez pas que cette réflexion ne prouve qu'une chose : c'est l'intérêt que l'artiste peut avoir à ne laisser après lui aucune production médiocre, et combien cet intérêt est naturel et légitime. Il est juste, il est naturel qu'il craigne qu'on oppose un morceau défectueux à l'éloge écrit des contemporains, et que l'envie ne fasse d'une pierre deux coups, et la satire de l'artiste et celle du panégyriste. Le vrai panégyriste de Turenne, c'est Montécuculli ; de Frédéric, c'est Daun.

Malgré moi, je prends intérêt à mon siècle ; et à l'aspect d'une belle chose, je sens qu'elle distingue l'âge où je vis. Je suis, et nous sommes tous comme le souffleur de l'orgue qui disait : « Aujourd'hui nous avons été sublimes. » L'honneur du siècle est un loyer que je partagerai sans qu'il m'en ait coûté, c'est ce sentiment secret qui émousse un peu la pointe de l'envie que l'homme ordinaire porte à l'homme de génie. Mais si j'aime les grands hommes qui m'entourent par la seule pensée qu'ils recommanderont mon siècle aux siècles à venir, pourquoi ces grands hommes mêmes ne se complairaient-ils pas dans la même pensée ? Pourquoi leur en disputerais-je le droit ?

Le présent est un point indivisible qui coupe en deux la longueur de la ligne infinie. Il est impossible de rester sur ce point et de glisser doucement avec lui, sans tourner la tête en arrière ou regarder en avant. Plus l'homme remonte en arrière, et plus il s'élançe en avant, plus il est grand.

Je dirais à l'historien du siècle : Si tu veux louer dignement Frédéric, agrandis tant que tu pourras les généraux qu'il a vaincus, donne cent coudées de haut à Daun.

Ne dédaignez pas *mes deux lignes*. Ces deux lignes resteront. Le temps anéantira tout, excepté ce que j'écris. S'il est important que l'artiste ne laisse subsister aucune production médiocre, qu'on oppose au témoignage du littérateur ; il ne l'est pas moins que le littérateur soit éclairé, soit juste.

Ah ! si je pouvais arracher de Racine *l'Alexandre* et les *Frères ennemis* ! Si je pouvais réduire tout Corneille à huit ou

dix pièces ! Mais heureusement l'idée d'un monde résultant de la combinaison fortuite d'une matière homogène est moins folle que la supposition qu'il ne restera de ces grands hommes que la balbutie de leur enfance et de leur décrépitude.

C'est une plaisanterie bien cruelle et bien injuste que de réduire à l'insipide et froid colossal tout le mérite du Jupiter de Phidias. Concevez-vous l'abus que vous faites de votre gaieté, et jusqu'où vous en pourriez être la victime ? Ce ne fut point, mon ami, pour avoir taillé un Jupiter énorme que Phidias fut admiré de son temps et que la postérité l'a préconisé ; ce fut pour avoir donné à Jupiter une tête qui faisait trembler le méchant, ce fut pour avoir bien rendu le Jupiter du catéchisme païen, le dieu qui ébranlait l'Olympe du mouvement seul de ses noirs soucils. Les beaux pieds de Thétis étaient de foi, les belles épaules d'Apollon étaient de foi, les flancs redoutables de Mars, la large poitrine de Neptune, les fesses rebondies de Ganymède étaient de foi, la tête majestueuse et menaçante de Jupiter était de foi ; et si Phidias n'eût pas rendu la menace et la majesté de Jupiter, le bloc de marbre hérétique serait demeuré dans son atelier. Quelque jour, peut-être, je vous lirai des idées qui ne m'échapperont plus, parce qu'elles sont consignées sur le papier, sur l'influence réciproque de la religion, de la poésie, de la peinture, de la sculpture sur la nature, et de la nature sur les beaux-arts ; mais ce n'est pas ici le lieu. Venez me voir.

Vous tournez à tout vent ; vous faites flèche de tout bois ; vous avez toutes sortes d'armes ; vous combattez de toute manière ; tantôt vous faites face et tirez votre flèche avec force ; tantôt vous avez l'air d'un homme qui fuit et vous retournez votre arc en arrière. Ici le public est une bête qui ne sait ce qu'il dit, et l'homme qui peut avaler son insipide éloge au palais le moins délicat. Là c'est un juge éclairé, et sa louange, le murmure le plus flatteur. Tâchez de vous accorder.

Le peuple, mon ami, n'est à la longue que l'écho de quelques hommes de goût, et la postérité, que l'écho du présent rectifié par l'expérience.

Je ne sais si *Pline est un petit radoteur*, mais il est sage à vous de n'avoir confié cette rare découverte qu'à l'oreille de votre ami. Connaissez-vous bien ce Pline dont vous parlez si

lestement ? L'avez-vous visité chez lui ? Savez-vous que c'est l'homme du plus profond savoir et du plus grand goût ? Savez-vous que le mérite de le bien sentir est un mérite rare ? Savez-vous qu'il n'y a que Tacite et Pline sur la même ligne ? Voici comment *le petit radoteur* parle des artistes que la mort a surpris au milieu de leur ouvrage : *In lenocinio commendationis dolor est ; manus, cum id agerent, extinctæ desiderantur*<sup>1</sup> ? Êtes-vous bien sûr de sentir toute la délicatesse de cette ligne ? Vous doutez-vous que le coulant de certains contours n'est pas plus difficile à bien saisir que celui de cette expression ? Il y a dans son ouvrage mille endroits de cette finesse. Mon ami, je vous souhaite un Pline : mais songez, Falconet, que s'il a fallu vous attendre des siècles, il se passera des siècles avant que le panégyriste digne de vous et l'égal de Pline soit venu.

Si vous êtes honteux pour les artistes de la Grèce de la manière dont ils ont été appréciés par l'historien latin, vous êtes le plus malheureux mortel qui soit sous le ciel. Vous ne serez jamais mieux célébré ni par aucun de vos contemporains, ni par aucun de nos neveux. Moi qui me mêle quelquefois de parler des productions des arts, je ne sais si je vous contenterais ; mais je serais assez content de moi, si j'avais su dire d'un de vos morceaux, comme il a dit du Laocoon : *Opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præponendum*<sup>2</sup>. Le beau tableau !

Si vous n'avez lu que Dupinet<sup>3</sup> et Caylus, vous connaissez Dupinet et Caylus, mais vous ne connaissez pas Pline. Relisez bien le passage que je vous en ai cité, et soyez sûr qu'il y a une musique si fine, que peu d'oreilles l'ont sentie. Mais laissez là pour un moment la musique de Pline, et hâtez-vous de lire ce qui suit.

Eh bien, *Pline n'a pas connu les beautés des arts!*... je le veux. *Il a loué platement des ouvrages sublimes!* j'y consens. *Ce n'est pas ainsi que l'homme du métier en aurait parlé!* je le crois. Mais Pline, qui était un grand homme, qui respectait son siècle, qui respectait la vérité, aurait-il parlé honorablement de

1. Pline, lib. XXXVI.

2. Ibid.

3. Antoine Dupinet. Sa traduction de Pline (1542, a été longtemps la seule qu'il y eût en France.

ces artistes, s'ils n'avaient eu avec son suffrage celui des âges antérieurs et du sien. C'est un historien qui écrit mal, mais qui dit vrai ; c'est Voltaire qui ne se connaît ni en architecture, ni en sculpture, ni en peinture, mais qui transmet à la postérité le sentiment de son siècle sur Perrault, Le Sueur et Puget.

Si je crois que *le pressentiment de l'arcuir et la jouissance anticipée des éloges de la postérité sont naturels au grand homme* ! Aussi naturels que son talent, et j'aurais bien tort de me refuser à la preuve que vous en donnez lorsque vous dites que le présent est une conséquence nécessaire du passé, et l'avenir une conséquence nécessaire du présent : ce présent est un point indivisible et fluant, sur lequel l'homme ne peut non plus se tenir que sur la pointe d'une aiguille. Sa nature est d'osciller sans cesse sur ce *fulcrum* de son existence. Il se balance sur ce petit point d'appui, se ramenant en arrière ou se portant en avant à des distances proportionnées à l'énergie de son âme. Les limites de ses oscillations ne se renferment ni dans la courte durée de sa vie, ni dans le petit arc de sa sphère. Épicure sur sa balançoire, porté jusque par delà les barrières du monde, heurte du pied le trône de Jupiter ; Horace, dans la sienne, fait un écart de deux mille ans et s'accélère vers nous, son ouvrage à la main, en nous disant : Tenez, lisez et admirez. Je vous marque les deux termes les plus éloignés de l'homme-pendule. C'est dans cet immense intervalle que la foule exerce sur ses excursions. Quand le poëte lyrique dit à ses amis :

Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam<sup>1</sup>,

il a le verre à la main, il boit, il vit, il chante, il n'est plus seul, la nuit, devant sa lampe obscure : il ne sent plus ses bras se couvrir de longues plumes et sa forme prendre celle d'un cygne, il ne s'élançe plus vers les régions hyperborées, il parle au présent. Mais attendez, il ne tardera pas à changer de ton, à s'écrier :

Exegi monumentum ære perennius<sup>2</sup>,

1. Horat., od. iv, lib. I.

2. Horat., od. xxx, lib. III.

et à s'adresser à l'avenir, également ivre, également heureux, soit qu'il boive à pleine coupe l'immortalité, soit qu'il dédaigne l'ambrosie de l'avenir et qu'il dise :

Nos ubi decidimus.  
Quo pius *Aeneas*, quo *Tullus dives*, et *Ancus*,  
Pulvis et umbra sumus.

C'est à la postérité qu'on destine tout ce que l'on écrit d'éloquent contre elle. Le travail effroyable des injures qu'on lui adresse est, une grande marque de respect qu'on lui porte. On l'adore même en l'insultant. Une satire contre elle, qui ne mérite pas de lui être transmise, ne valait pas la peine d'être faite.

Si le fantôme séduisant ne vous a point encore apparu, c'est que vous ne l'avez pas attendu à l'heure des revenants. Ce n'est pas lorsque le génie lutte contre la difficulté de l'ouvrage, lorsque la muse en travail s'agite ; lorsque l'artiste, la bouche entr'ouverte, la poitrine haletante, a l'œil fixe sur la nature ; ce n'est pas lorsque la Pythie écume, se tourmente sur le trépied.

. . . . . Si pectore possit  
Excussisse Deum<sup>1</sup>,

Que les ombres de nos neveux se suscitent, se forment et se montrent ; c'est lorsque l'oracle est rendu, que ces feuilles volantes se sont échappées du sanctuaire et que les peuples les ont lues. Ces ombres aiment les instants plus tranquilles ; c'est quand le présent a parlé ; c'est dans le silence qui succède au bruit de ses éloges qu'on entend leur murmure. Les douleurs de l'enfantement sont passées lorsqu'on présente à la mère le nouveau-né, le sourire tendre se fond sur son visage avec les vestiges de la peine ; sa curiosité ne s'éveille, elle ne le dépose cet enfant, sur un oreiller, devant elle, elle ne forme un pronostic sur ce qu'il deviendra, qu'après que la famille s'est éloignée.

S'il vous arrivait quelque jour, libre de tout soin, d'être conduit par hasard dans une galerie solitaire, et d'y trouver

1. Virg., *Aeneid.*, lib. VI, v. 78-79.



ces deux ou trois morceaux que vous vous estimez d'avoir fait placés entre quelques-uns des chefs-d'œuvre anciens sans en être séparés, c'est alors que l'homme-pendule commencerait à osciller ; il irait de lui à Agasias, et il serait ramené d'Agasias à lui ; l'un et l'autre, bientôt attachés à l'extrémité de la même verge, descendus ensemble de deux à trois mille ans, monteriez ensemble à la même distance dans l'avenir. C'est alors que vous vous surprendriez raisonnant ainsi le compagnon de votre voyage idéal : Tu n'es plus, ô Agasias ; mais je suis et je t'admire. Je suis condamné à passer comme toi ; mais le tribut que je te paye, un autre me l'accordera ; c'est toi-même qui me le garantis. Et qui pourrait m'en frustrer?... Vous ajouteriez : Qui est-ce qui parlerait de la Grèce sans tes semblables et toi ? Que serait la France sans mes semblables et moi ? Tu fus un des hommes de ta nation, et tu m'attestes que je suis aussi un des hommes de la mienne... Je pressens aussi la petite pointe d'amertume dont cette douce rêverie pourrait être mêlée. Sans doute il serait fort doux pour le Falconet d'Athènes d'entendre derechef le Falconet de Paris. Sans doute il serait fort doux pour celui-ci d'entendre derechef l'Agasias à venir. Mais cela ne se peut ; *medio de fonte leporum surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus arguit*. L'homme se jette sur ce qui est sous sa main, et son imagination sur ce qui est au delà de la portée de son bras.

Eh bien, *si vos productions allaient dans Saturne, vous seriez donc fort aise d'apprendre par la gazette du pays qu'on y est content de vous*. Et vous êtes assez bête pour ignorer qu'entre tous ceux qui mettent le pied dans votre atelier, il n'y en a pas un qui n'ait cette gazette dans sa poche !

Eh bien ! *il y aurait donc de la folie à ne pas aimer mieux entendre son éloge dans une bouche qui ne finira jamais que dans une autre, à condition qu'on aura des oreilles ou qui puissent entendre ce qu'on dira, ou entendre ce qui ne se dit pas encore*. Et vous êtes assez bête pour ne pas savoir que vous avez ces oreilles-là aux deux côtés de votre tête, ou qu'un beau jour elles y pousseront ! Eh ! mon ami, si vous vous étiez bien observé, vous les y auriez senti pointer et tinter cinquante fois.

Pour un panégyriste de l'étoffe de Pline, vous l'aurez sans doute, mais consolez-vous-en, ce ne sera pas de votre vivant; c'est un malheur qui est si loin! si loin! En attendant celui-là, je me surprends à tout moment devant l'autre, comme vous devant le Laocoon. Il me confond.

*Quelques-uns de vos contemporains, honnêtes gens et éclairés, vous ont assuré que vous ne mourriez pas tout entier.* Vous les en avez crus sur leur parole, vous avez été sensible à leur témoignage; vous avez donc assisté à votre oraison funèbre, et vous ne l'avez pas entendue sans plaisir? Eh! croyez, mon ami, que Turenne n'était pas si attentif à celle du grand Condé, qu'il ne substituât quelquefois son nom propre dans la bouche de Bossuet. Tous les grands hommes : que dis-je tous les grands hommes? il n'y a aucun homme, grand ou petit, qui n'ait suivi son convoi. La dernière fois, la vraie, n'est que la centième. Lorsque Turenne lisait de Judas Machabée<sup>1</sup> : *Eleverunt eum omnis populus Israel planetu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt : quomodo cecidit potens, qui saluum faciebat populum Israel!* s'il n'eût pas été homme aussi modeste que grand capitaine, il eût écrit sur ses tablettes : Beau texte pour mon oraison funèbre. Mais quelle est la différence de l'homme modeste et de l'homme vain? Vous le savez. L'un pense et se tait; l'autre parle. Nous voyons un homme ceint d'une corde et suspendu à une grande hauteur; à l'instant nous nous mettons à sa place et nous frémissons. Et vous croyez que notre imagination est moins ingénieuse à s'accrocher, lorsque le plaisir, la vérité, la justice, tout l'y convie?

Et que m'importe que ce soit avant ou depuis la question entamée que vous ayez été dans le vrai? Vous avez toujours cru que ce qui peut être loué comptant pourrait l'être encore après nous. Voilà votre *credo*; mais vous protestez qu'il ne sera jamais plus long. Vous vous trompez, vous y ajouterez, s'il vous plaît, que cette persuasion est douce et que c'est du comptant. Je ne suis pas assez fou pour exiger *que vous rêviez de même couleur que moi*; mais je jure que vous avez fait ou que vous ferez mon rêve; il durera un peu plus, un peu moins, ce sera avec un peu plus un peu moins de magie, de clair-obscur; la

1. Lib. I, cap. ix.

toile sera diversement éclairée, ordonnée, colorée, mais vous êtes homme à talent, et il faut que vous fassiez le rêve de l'homme à talent.

Et si vous pouvez évoquer l'ombre de Raphaël devant votre ouvrage; et si vous existez devant l'ouvrage de Raphaël qui évoqua jadis les ombres de Phidias, d'Agasias et de Glycon, est-ce que vous ne savez pas qu'un autre un jour évoquera votre ombre? Est-ce que vous ne savez pas que l'avenir est gros d'un Raphaël que vous pouvez évoquer encore? Est-ce que votre imagination peut moins sur l'avenir que sur le passé? Vous évoquez le Raphaël passé pour vous instruire; eh! ne vous refusez pas à la douceur d'évoquer le Raphaël à venir pour vous louer. Je fais mieux que vous; je jouis de mes avantages. Le passé m'éclaire, je reçois du présent le salaire qu'il m'offre. J'arrache à l'avenir celui qu'il me doit.

Je crois que vous vous trompez. En faits d'arts et de monuments subsistants, *être du premier mérite ou de la première célébrité*, c'est la même chose; l'avenir répare les torts du présent, et je vous défie de me citer un exemple contraire.

*Si j'étais*, dites-vous, *du premier mérite vous auriez perdu sur table, et vous verriez un des plus grands sculpteurs se...*<sup>1</sup> Je n'achève pas. Vous me faites tomber la plume des mains. Je n'ai ni la force de vous croire, ni celle de vous prêcher davantage. Je suis comme Paul sur le chemin de Damas; mais c'est moi qui crie : *Saül, Saül, pourquoi me persécutez-vous*<sup>2</sup>?... Cela n'est pas vrai, cela n'est pas vrai.... Mais dites-moi pourquoi j'ai tant de peine à vous croire? pourquoi sur cent hommes en trouveriez-vous deux à peine qui vous croient, si ce n'est qu'homme, vous protestez contre un sentiment naturel à l'homme? Quoi! c'est vous qui ignorez le respect de la postérité, vous qui avez l'âme pleine de droiture et d'honnêteté! C'est vous qui bravez le jugement de l'avenir, vous qui vivez solitaire, qui jouissez peu de votre réputation et dont la perfection des ouvrages suppose un travail infini! C'est vous qui abjurez le sentiment de l'immortalité, ce sentiment à travers lequel vous devriez toujours apercevoir le marbre que vous travaillez! L'idée

1. On lit dans le premier manuscrit : « se f... de la postérité. »

2. *Actes des Apôtres*, chap. ix, verset 4.

la plus douce, la plus consolante, la plus noble avec laquelle vous puissiez converser dans votre retraite, vous l'en chassez. Éloigné du commerce de ceux qui vous admirent, privé de l'entretien de ceux qui vous admireront un jour, il ne vous reste plus qu'à éloigner ceux que vous admirez pour rester seul.

Un jour Fontenelle disait que s'il y avait dans un coffre un mémoire écrit de sa main qui le peignit à la postérité comme un des plus grands scélérats du monde, et qu'il eût une démonstration géométrique que ce mémoire serait ignoré de son vivant, il ne se donnerait pas la peine d'ouvrir le coffre pour le brûler. Ce discours fit peine à tous ceux qui l'entendirent, et personne ne le crut. C'est qu'il vient dans l'esprit qu'un homme aussi indifférent sur la mémoire qu'il laisse après lui ne balancerait guère à commettre un crime si ce crime lui était utile et qu'il eût la démonstration géométrique qu'il ne sera pas connu de son vivant. On n'aime pas ces gens-là qui mettent tant d'importance à la date.

*Le génie, ce pur don de la nature, est la cause unique des grandes choses.* La cause unique! cela est-il bien vrai? Il me semble que si je vous avais demandé, il y a deux mois, qu'est-ce qui avait conduit les littérateurs et les artistes de la Grèce et de Rome au point de perfection qu'ils ont atteint, vous m'eussiez répondu : « C'est le sentiment de la liberté qui porte l'esprit aux grandes idées ; c'est le patriotisme, c'est l'amour de la vertu ; ce sont les honneurs nationaux, ce sont les récompenses publiques, c'est la vue, l'étude, le choix, l'imitation constante de la nature, c'est le respect de la postérité ; c'est l'ivresse de l'immortalité ; c'est le travail assidu ; c'est l'heureuse influence des mœurs, des usages et du climat, c'est le génie sans lequel toutes ces causes ne sont rien, sans lesquelles il est peu de chose. Une seule injustice suffit pour assoupir le génie qui veille au centre de la capitale ; le bruit seul d'une récompense suffit pour éveiller le génie qui dort à Chaillot. »

S'il y avait des statues pour les grands crimes comme pour les grandes vertus, vous verriez bien d'autres scélérats. Ce qui me fait chérir le respect de la postérité, le sentiment de l'immortalité, c'est qu'ils ne germent qu'au fond d'une belle âme. Ce n'est pas l'exécration des siècles qu'on ambitionne, c'est leur louange. Le scélérat n'exerce presque jamais toute son

énergie. Il est trop lié. Belle générosité de sa part de renoncer à un lot qui ne fut jamais fait pour lui ! Il y a pourtant eu un Érostrate. Après cent mille honnêtes gens, je trouve encore un coquin pour moi.

Vous me faites l'honneur de m'interpeller sur le ressort des grandes choses, et je vous proteste avec toute la sincérité dont je suis capable qu'au milieu des persécutions que j'ai souffertes il était consolant pour moi d'être sûr que la chance tournerait un jour. Je voyais un avenir plus juste. Je me rappelais que le train du monde ne devait pas changer pour moi. Je me répétais ce beau vers d'Horace :

Ploravère suis non respondere favorem  
Speratum meritis <sup>1</sup>.

Mais croyez que mon âme était flétrie, et que cent fois j'ai été tenté de me jeter entre les bras du repos, et de laisser là des aveugles qui frappent de leur bâton ceux qui veulent se mêler de leur rendre la vue.

Les hommes extraordinaires qui se suffisent pleinement à eux-mêmes : je n'y crois pas. Nous tenons tous plus ou moins de la coquette qui met des mouches au fond de la forêt, ou de la dévote qui fait une toilette de propreté, parce qu'on peut trouver un insolent. Pour vos fanatiques qui brûlent le ciel et éteignent l'enfer, je n'y répons pas ; je ne prendrai pas l'essor extravagant et momentané d'un enthousiaste pour l'état naturel de l'âme. Vos athées ont mieux aimé mourir que de vivre déshonorés, c'est ce que les militaires font tous les jours ; et puis, qui vous a dit que quelque idée de postérité ne s'y mêlait pas ? Il faut un salaire à l'homme, un motif idéal ou réel. Faites mieux ; réunissez-les. Accordez-lui le bonheur tandis qu'il est, et montrez-lui la statue quand il ne sera plus. C'est le moyen de déployer toute son énergie.

Mais à quoi sert d'élever des monuments à ceux qui ne sont plus ? de décorer le marbre qui couvre leurs cendres froides de sublimes inscriptions ; de présenter aux citoyens les bustes des défenseurs de leur liberté ; de déposer dans des volumes

1. Lib. II, Epist. 1.

éternels le récit de leurs actions? Est-ce pour les morts que cela se fait? Non, c'est aux vivants qu'on s'adresse. On leur dit : « Si tu fais ainsi, voilà les honneurs qui t'attendent. Tu serviras d'exemple à ceux qui te succéderont, comme ils en ont servi à ceux qui leur ont succédé. Nous ne serons pas plus ingrats envers toi qu'envers eux ; méprise la vie, aime la mort. »

La belle liste de héros que l'abbaye de Westminster a créés ! Combien ces statues qui peuplaient toute la Grèce ont fait égorger de citoyens ! Alexandre pleura sur le tombeau d'Achille. Je ne vois de toute part que des hommes qui s'immolent aux pieds de mes deux fantômes.

Comment se fait-il, s'il vous plaît, que l'histoire, où l'on voit à chaque ligne le crime heureux à côté de la vertu opprimée, la médiocrité récompensée à côté du talent persécuté, l'ignorance sous la pourpre, le génie sous des haillons, le mensonge honoré, la vérité dans les fers, ne soit pas la plus funeste des lectures ? Si le jugement de la postérité n'était rien, tout homme sensé dirait à l'historien : « Vous parlez à merveille, mais à quoi me servent vos éloges, quand j'aurai beaucoup souffert et que je ne serai plus ? Je vois qu'on en use fort honnêtement avec les morts ; mais je vis et je veux vivre heureux, si je puis ; et je suis presque sûr de mon fait, en méritant vos exécérations que je n'entendrai pas. »

Si l'on me demandait lequel des deux je préférerais, ou d'obtenir ou de mériter une statue ; d'après l'expérience des siècles passés, il serait peut-être sage de répondre : Ni l'un, ni l'autre. — Mais il faut opter. — J'aime mieux la mériter. — Et si tu la mérites, te flatterait-il de l'obtenir après ta mort ? — Sans doute. Qui est-ce qui peut être indifférent à l'espérance, à la pensée d'avoir son buste à côté de celui de Phocion ?

Vous prétendez que si votre Démosthène était chargé de votre cause, il la mettrait hors de réplique ; je vous jure, mon Phidias, que je ne la plaiderais pas mieux que vous. Vous avez le raisonnement, le style, l'esprit, la logique, l'ironie, la réticence, la subtilité, la raison, le sophisme, les grands mouvements, les figures hardies, quand vous voulez ; que faut-il de plus pour être éloquent ? Mais ce serait bien le plus grand abus possible de l'éloquence ; et pourquoi m'amuserais-je à briser

un des principaux ressorts de l'âme? Pourquoi tarirais-je la source des actions héroïques? Pourquoi attacherais-je l'homme à lui-même, qu'il n'aime déjà que trop? Pourquoi ôterais-je au talent méconnu ou persécuté, à l'innocence opprimée, à la vertu malheureuse son unique consolation, son dernier appel? Pourquoi restreindrais-je la sphère déjà si étroite de nos jouissances? Pourquoi délivrerais-je les tyrans de la frayeur de l'histoire? Pourquoi, le plus furieux des iconoclastes, briserais-je les statues, les monuments, et tout ce qui prêche aux hommes le sentiment de la postérité, le respect ou la crainte du jugement à venir?

Les peines et les plaisirs réels ou physiques ne sont presque rien. Les peines et les plaisirs d'opinion sont sans nombre. Il faut ou que je respecte le sentiment de l'immortalité, l'idée de la postérité, toutes les jouissances idéales, anticipées, ou que j'attaque à la fois tous les plaisirs d'opinion. Est-ce là ce que vous me proposez?

Lorsque vous envoyez votre *Pygmalion* à tous les diables, vous oubliez qu'il y a autant de détracteurs que d'hommes de goût, qu'il en naît et qu'il en naîtra sans fin; et je ne vois plus en vous qu'un citoyen aussi froid sur la gloire de son siècle et de sa nation que sur la sienne. Je ne vous dis rien ni de l'honneur ni du bonheur de l'espèce humaine; avec vos idées on n'est rien moins qu'un cosmopolite.

Je laisse là toute votre tirade sur la paternité de l'artiste. Elle ne m'effleure pas. Vous avez pris un éloge pour un argument, une caresse pour une égratignure. Quand je vous demandais si vos enfants n'étaient pas de chair, ce n'était pas au philosophe, c'est au statuaire que je m'adressais. Mais je vous dirai en passant que je pourrais tuer ma fille sans atrocité, et qu'on ne pourrait quelquefois arracher un mauvais arbre de votre jardin sans vous faire peine. Notre attachement aux choses n'est communément fondé que sur nos soins. Ce n'est pas seulement au passe-dix qu'on court après son argent. Vous avez un mauvais poirier dans votre potager; il est couvert de mousse, rongé d'insectes, hérissé de branches mortes. Un jour je jette un œil compatissant sur ce poirier, et je vous dis: « Falconet, sauvons la vie à ce malheureux ». A l'instant, j'élague les mauvaises branches avec ma serpe; vous déracinez la mousse

avec l'ébauchoir, nous écrasons les insectes, nous bêchons, nous enfumons, nous arrosons, continuant notre botanique sollicitude jusqu'à la saison des feuilles. Cette saison venue, nous remarquons quelques signes de convalescence : nous redoublons de zèle. Cependant un coquin, la nuit, franchit les murs du jardin, coupe l'arbre par le pied, et nous voilà tous deux plus affligés de sa perte que du plus bel espalier du jardin. Cependant, nous ne nous étions promis ni estime, ni argent, ni considération, ni gloire de notre travail. Qu'eût-ce donc été si toutes ces grandes attentes avaient été attachées à la conservation du triste végétal ? si ce poirier eût dû porter l'immortalité pour nous ?

Lorsque vous prononcez si vite qu'il est indifférent qu'une main amie détruise, ou qu'une main ennemie et jalouse conserve nos productions médiocres, vous allez au delà de votre propre système. Ces morceaux, qui pourraient honorer un homme ordinaire, déprisent un habile homme. On dit : Il a fait de belles choses : d'accord : mais il en a fait aussi de mauvaises. Sans aucun égard à la considération future, l'éloge précédent ne vaut pas celui-ci : Il a fait de belles choses, et il n'en a fait que de belles. C'est que dans la carrière que nous courons l'un et l'autre, tout ce qui n'ajoute pas diminue.

Encore un moment de patience et je finis. Il ne faut pas avoir fait un grand pas dans le système intellectuel pour sentir qu'on est en effet où l'on croit être ; puisqu'on y pleure, on s'y venge, on y rit, on y jouit, on y exerce toute sa bonté, toute sa méchanceté morale. On y converse aussi réellement avec les morts qu'avec les vivants, pas plus ni moins réellement avec les vivants qu'avec ceux qui sont à naître ; avec le passé et l'avenir, qu'avec le présent ; et c'est un évoqueur d'ombres, un poète qui me donne la peine d'écrire ces trivialités. Lorsque votre âme haletait, que votre poitrine s'élevait, que vous pâlisiez, que vous parliez à votre ouvrage, il n'y avait que votre ouvrage et vous. Lorsque, incertain si vous laisseriez votre ouvrage dans l'atelier ou si vous l'exposeriez au Salon, vous évoquâtes autour de lui vos contemporains et vos rivaux, il n'y avait encore réellement dans l'atelier que votre ouvrage et vous. Il ne vous en aurait pas coûté davantage pour augmenter votre compagnie idéale de celle de vos prédécesseurs et de vos neveux.



Les juges que vous avez négligés valaient bien les autres.

D'où je conclus que le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité émeuvent le cœur et élèvent l'âme; que ce sont deux germes de grandes choses, deux promesses aussi solides qu'aucune autre, et deux jouissances aussi réelles que la plupart des jouissances de la vie, mais plus nobles, plus avantageuses et plus honnêtes.

Reprenez mes petits feuillets, placez-les devant vous avec cette lettre, et vous aurez à peu près tout ce que je pense du sentiment de l'immortalité et du respect de la postérité.

*N. B.* 1<sup>o</sup> Que lorsque je m'applique à moi-même la meilleure partie des choses que j'avance sur ces deux belles ivresses, c'est que présentées sous cette forme propre et personnelle, elles en deviennent plus énergiques. Autre chose est de parler d'un sentiment qu'on éprouve soi-même, qui vit, qu'on reconnaît au fond de son âme, autre chose est de parler d'un sentiment étranger et qu'on suppose dans l'âme des autres. La certitude que les siècles futurs s'entretiendraient aussi de moi, qu'ils me compteraient parmi les hommes illustres de ma nation, et que j'aurais honoré mon siècle aux yeux de la postérité, me serait, je l'avoue, infiniment plus douce que toute la considération actuelle, tous les éloges présents; mais il s'en manque beaucoup que je l'aie. Si l'histoire des lettres m'accorde une ligne, ce n'est pas au mérite de mes ouvrages, c'est à la fureur de mes ennemis que je la devrai. On ne dira rien de ce que j'ai fait, mais on dira peut-être un mot de ce que j'ai souffert. Adieu, mon ami, bonsoir; vous m'avez fait écrire un jour et une nuit tout de suite.

2<sup>o</sup> Que les vérités du sentiment sont plus inébranlables dans notre âme que les vérités de démonstration rigoureuse, quoiqu'il soit souvent impossible de satisfaire pleinement l'esprit sur les premières. Toutes les preuves qu'on en apporte, prises séparément, peuvent être contestées, mais le faisceau est plus difficile à rompre. Quand vous aurez brisé tous mes bâtonnets, je n'en soupirerai pas moins après l'immortalité, je n'en respecterai pas moins la postérité. Je vous dirai toujours ce que

Chaulieu se disait à lui-même sur la perte du marquis de La Fare, son ami :

Et que peut la raison contre le sentiment?  
 Raison me dit que vainement  
 Je m'afflige d'un mal qui n'a point de remède;  
 Mais je verse des pleurs dans le même moment,  
 Et sens qu'à ma douleur il vaut mieux que je cède.

S'il était vrai, comme je le pense, qu'il serait difficile de faire un beau bas-relief avec les natures communes de Greuze, j'aurais peut-être bien de la peine à le prouver. Presque toutes les questions de goût et toutes celles de la morale délicate en sont là, il est facile d'en plaisanter impossible de n'y pas croire. Le cœur et la tête sont des organes si différents ! Et pourquoi n'y aurait-il pas quelques circonstances où il n'y aurait pas moyen de les concilier ? Prouvez-moi bien l'inutilité, la folie de mes regrets, et vous n'obtiendrez de moi, pour prix de toute votre éloquence, que le silence et un soupir. Bonsoir encore.

Je disais à M. de Montamy, occupé de la recherche des couleurs pour la peinture en émail : « Mon ami, vous serez arrêté au milieu de vos travaux. — Eh ! qu'est-ce que cela fait ? me répondit-il, cela ne sera pas perdu. »

## V

Mars 1766.

J'AI reçu, cher ami, votre réponse ; si vous avez eu autant de plaisir à l'écrire que moi à la lire, vous devez être assez content de vous.

Il y a tout plein de choses fines, il y en a de fortes, il y en a d'ironiques, il y en a d'agréables ; vous êtes un diable de serpent qui vous tortillez autour de moi en cent façons diverses.

Mais si je puis une fois prendre le serpent par le cou, je le serrerais si fort, si fort !...

A vue de pays, il y a bien quelques bêtises par-ci par-là dans mon ami Plin ; mais puisque vous vous êtes donné la peine de le lire pour l'attaquer, il faudra bien que je prenne celle de le lire pour l'abandonner ou le défendre.

Par hasard, n'auriez-vous pas sauté à pieds joints par-dessus une infinité de jugements très-sains, très-justes, très-déliés, que j'ai quelque mémoire d'y avoir lus, pour appuyer votre furie sur trois ou quatre phrases mal dites, mal tournées ?

Pour Voltaire, il est assez impossible de le défendre : il ferait fort bien de se corriger. Quoi qu'il en soit, je suis sûr que quand il prononce sur l'idéal d'un morceau, sur les caractères, les expressions, les passions et quelques autres parties qui ne tiennent point essentiellement au technique, il prononce de manière à ne rien redouter. Tout le technique possible ne supplée pas à ces qualités, sans lesquelles le morceau est froid et maussade. Et ces qualités, quand elles sont dans un morceau, peuvent quelquefois pallier le vice du technique, à moins que ce vice ne soit effroyable. C'est un homme qui dit de belles choses, et qui les dit en mauvais termes ; c'est Rouelle qui, en appliquant les principes de l'art aux phénomènes du monde, dit : *Je renions, j'allions*. J'admire son génie en riant.

Je vous reprendrai, cela est sûr. S'il ne s'agissait que de mettre mes raisons à l'abri de vos insultes, ce serait demain ; mais il faut que je lise, et il y a bientôt vingt ans que je ne lis plus.

Bonsoir, mon ami. Vous devez m'aimer à la folie de vous avoir fait faire le morceau que vous m'avez envoyé. Je ne veux plus que vous écriviez davantage ; vous finiriez par avoir toutes sortes de supériorités sur moi.

Bonsoir. Ah ! si vous saviez de quoi je m'occupe et dans quelles circonstances je reçois votre papier ! J'arrive à onze heures ; je vous lis rapidement ; je vous relirai une fois, deux fois, trois fois ; mais il faut auparavant que j'intercale des papiers blancs entre vos feuillets afin de jeter mes observations tout contre les vôtres.

Bonsoir, encore une fois. Si je rejette les yeux sur votre lettre, adieu le reste de la nuit.

## VI

Mai 1766.

Ce ne fut point le retour des Grecs, mais ce fut le spectacle de la misère des Troyens, après l'entière destruction de leur ville, instant propre à fournir une grande variété d'incidents, scène vraiment déplorable, que Polygnote se proposa de peindre dans son tableau si mal nommé, si bien décrit par Pausanias et si mal entendu par le comte de Caylus<sup>1</sup>.

Pour faire valoir Polygnote, le comte de Caylus n'avait qu'à se conformer à la description de Pausanias et employer un artiste intelligent ; mais il a tout gâté en cherchant à épargner au peintre des inepties qui n'étaient que dans sa tête.

Je ne dirai rien de Polygnote ni comme dessinateur, ni comme perspecteur, ni comme coloriste ; mais je ne craindrai point d'assurer, sur son tableau, que c'est une des plus belles imaginations que je connaisse.

Pausanias n'est point un enthousiaste. C'est un homme froid, qui regarde froidement, qui écrit froidement, qui rompt sans cesse sa description par des traits d'érudition qui expliquent le tableau de Polygnote, mais qui en détruisent l'entente. Il ne dit pas un mot des passions, du mouvement, des expressions, des caractères ; cependant l'idée qu'il laisse est grande. Si un tableau moderne eût passé par les mains d'un Pausanias, je vous demande ce qui en resterait ? Un peintre habile peut sans doute concevoir une belle chose d'après une mauvaise description, mais en revanche une mauvaise description peut réduire à rien un chef-d'œuvre de peinture.

Vous dites que l'art était dans son enfance au temps de Polygnote, et vous comparez les éloges de ses contemporains à ceux que nous avons prodigués autrefois à tant de poètes dont on ne parle plus ; peut-être avez-vous raison ; mais l'art enfant ose-t-il tenter des compositions énormes, et quand il s'en avise, sait-il y garder autant de convenances, y montrer autant de

1. *Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*, t. XXVII, page 34.

choix, d'intelligence et de goût qu'on en voit dans le tableau de Polygnote? Homère, quand il est beau, n'est ni plus sage, ni plus beau que Polygnote.

Il y a, ce me semble, dans les arts plusieurs choses qui marchent d'un pas égal. Au temps où la partie de l'exécution est misérable, le choix de l'instant est mauvais, les incidents sont pauvres, les actions insipides, les figures et les caractères ridicules. La description de Pausanias ne laisse soupçonner à Polygnote aucun de ses défauts. Quoi qu'il en soit, la voici cette description, plate, froide et rigoureuse comme vous la désirez.

Vous avez cru que Pausanias avait d'abord fixé son œil au centre du tableau, et que de là ses regards et sa description s'étaient répandus à droite, à gauche, sur le devant, sur le fond, sur toute la composition; rien de cela. Il a tout bonnement commencé par la gauche et fini par la droite, comme vous allez voir, et comme je m'en étais douté.

À gauche, oui à gauche, quoique Pausanias ne le dise pas, on voit la mer et son rivage. Au bord de la mer, un seul vaisseau. Ce vaisseau est celui de Ménélas, et Ménélas celui des Grecs le plus embarrassé de son rôle, et le plus empressé de partir. Il avait recouvré sa femme; mais cette femme coûtait bien cher à la Grèce. Il y a du jugement et de la finesse à n'avoir montré que le vaisseau de Ménélas. Celui qui ne le sentira pas ne sait ce que c'est que l'esprit de la composition.

Sur ce vaisseau, des enfants mêlés avec les matelots; au centre, le pilote Phrontis disposant les rames. Au-dessous du pilote, Ithémènes avec des nippes; sur la planche qui conduit du rivage au vaisseau, Echœax qui passe et porte une urne d'airain. Première masse.

Et cet Echœax passant sur la planche avec son urne d'airain vous semble de l'origine de l'art? A la bonne heure.

Non loin du vaisseau, Politès, Strophius et Alphius enlèvent la tente de Ménélas. Amphialus détend une autre tente, et le peintre a assis à terre un enfant aux pieds de ce dernier. Deuxième masse.

Ensuite on voit une femme, et une femme qui se pique de beauté, un guerrier et le guerrier le plus ferme des Grecs, avec un jeune homme admirant la beauté d'Hélène. La femme est Briséis, le guerrier Diomède, le jeune homme Iphis. Briséis est

debout. Dionède est derrière elle, Iphis groupe avec eux. Troisième masse.

Hélène est assise, elle est servie par Électre et Panthalis. Panthalis debout la soutenant, tandis qu'Électre accroupie lui rattache sa chaussure. Cependant, elle écoute Eurybates qui lui parle de la délivrance d'Ethra: Ethra, mère de Thésée, et Démophon, fils de Thésée, sont là. Ethra a la tête rase et Démophon pensif semble s'occuper des moyens de ravir son aïeule paternelle à l'esclavage. Quatrième masse.

Et ce contraste de Briséis avec Hélène assise, et ces suivantes d'Hélène, et leurs fonctions, et la maîtresse qui donne audience tandis qu'on la chausse, tout cela vous paraît de l'origine de l'art? Ainsi soit-il.

Au-dessus d'Hélène, on voit assis à terre un homme plongé dans la tristesse la plus profonde. C'est Héléus, fils de Priam. Il a près de lui Mégès blessé au bras. Lycomèdes, fils de Créon, blessé à l'articulation de la main droite avec le bras, à la tête et au talon; et Euryalus, fils de Mécistéus, blessé à la tête et à l'endroit où le bras se joint à l'épaule. Tout le groupe est sur le fond, au delà d'Hélène. Cinquième masse.

Proche de ces blessés, Polygnote montre des captives qui se désolent. Entre ces captives, on discerne Andromaque, les mamelles découvertes, avec son enfant qui s'attache à elle comme s'il était menacé d'en être arraché: Médésicaste, une des filles de Priam, et Polyxène. Andromaque et Médésicaste ont un voile sur la tête. Polyxène a la chevelure renouée à la manière des filles. Sixième masse.

Mon ami, il ne me faut à moi que ce voile et ces cheveux renoués pour m'apprendre que le grand goût de la peinture était au temps de Polygnote.

On voit ensuite Nestor, le casque en tête et la lance au poing; et, proche de lui, un cheval en liberté qui s'ébat sur les sables du rivage.

Non loin de Nestor et à l'opposite du cheval qui s'ébat, Néoptolème a égorgé Élassus qu'on voit expirant, et il frappe de son épée Astynôüs qui est tombé sur les genoux. Septième masse.

Songez que ce Néoptolème, le seul qui tue, était fils d'Achille. Voilà des convenances bien profondément réfléchies, de la poésie bien vraie et bien forte pour un art naissant.

Qu'imaginerait-on de mieux aujourd'hui?

Au-dessus des captives interposées entre Ethra et Nestor, Polygnote a peint Clymène, Aristomaque, Créuse, Xénodice, autres captives; et au-dessus de celles-ci, il a répandu sur une couche Déinomé, Métioché, Pisis et Cléodice.

Plus sur la droite et le fond, Épéus, nu, s'occupe à mettre à ras de terre un endroit des murs de Troie. On n'aperçoit au-dessus des ruines que la tête du cheval de bois.

Que voulez-vous que je pense de l'art avec lequel les petits groupes s'entrelacent entre les grandes masses et les lient? Cela me paraît bien savant pour des écoliers? Mais arrêtez-vous un moment sur ce qui suit.

Vers cet endroit on voit et Polypœtès, fils de Pirithoüs, le front ceint d'une bandelette; et Acamas, fils de Thésée, la tête convertie d'un casque à panache; et Ulysse avec sa cuirasse, et Ajax, fils d'Oïlée, le bras passé dans son bouclier. Celui-ci s'avance vers un autel, et se dispose à faire le serment, avant que d'immoler Cassandre qu'on voit renversée à terre serrant le palladium qui était resté entre ses bras lorsque Ajax arracha cette femme de l'autel sur lequel il était posé. Ajax a encore autour de lui et les fils d'Atrée, et Ménélas; les fils d'Atrée le casque en tête. Ménélas, reconnaissable au serpent qui décore son bouclier. Ils déferent le serment à Ajax. Neuvième masse.

Et c'est un artiste commun qui a imaginé et ordonné cette scène?

Sur l'autel, vers lequel les généraux s'avancent et qu'un tout jeune enfant tient embrassé, le peintre a placé une cuirasse antique. Mon ami, comme cela est simple et noble! Plus je médite le fond et les accessoires de ce morceau, plus l'intelligence de la composition pittoresque me paraît avancée.

Au delà de cet autel Laodice est debout, et au delà de Laodice, mais tout proche d'elle, on voit un grand bassin ou lavacre sur un piédestal de pierre; Méduse, fille de Priam, tout à fait renversée, serre le piédestal de ses deux mains. Il y a près d'elle une vieille femme, ou peut-être un eunuque, la tête rase. Cette figure tient un enfant sur ses genoux, et cet enfant effrayé se couvre les yeux de ses deux mains. Dixième masse.

C'est sur le reste de l'espace que le peintre a disposé des cadavres; on y voit celui de Pélis, nu et couché sur le dos. Au-

dessus celui d'Eionée et celui d'Admète, qu'on n'a point encore dépouillés. Au-dessus, d'autres cadavres. Proche du piédestal de pierre, au-dessous du lavaire, celui de Léocritus qu'Ulysse avait égorgé. Au-dessus d'Eionée et d'Admète, celui de Corœbus, fils de Mygdon, et celui d'Érétus. Vers le cadavre de Corœbus, on voit Priam, Axion et Agénor. Proche d'eux, Sinon, compagnon d'Ulysse, et Anchialus trainant le cadavre de Laomédon. Onzième masse.

Vous avez beau dire, mon ami, cela effraye. Le peintre termine sa composition par montrer le vestibule et la porte de la maison d'Anténor. On voit encore à la porte la peau de léopard suspendue, signe dont il convint avec les Grecs pour que ses foyers fussent reconnus et épargnés. C'est là que le peintre a placé Théano avec ses enfants Glaucus et Eurymachus, l'un assis sur une cuirasse, l'autre sur une pierre. Proche d'eux Anténor et Crino sa fille. Crino tient son enfant entre ses bras. L'expression de la douleur n'est aussi forte dans aucune autre figure ; c'était par la trahison de son père que Troie avait été prise et saccagée. Des domestiques d'Anténor chargent sur un âne une cruche couverte d'osier, et d'autres bagages ; ils ont assis entre la cruche et le bagage un jeune enfant. Douzième masse.

Toutes ces scènes se passent à la fois entre le rivage de la mer et les ruines de Troie.

Si vous voulez vous en donner la peine, nous ne tarderons pas à voir ce tableau peu différent de la manière dont Polygnote l'exécuta<sup>1</sup>. Les lois du technique ne laissent guère aux figures d'un groupe et de différents groupes qu'un seul plan, une seule place à remplir. Essayez seulement et ne soyez plus surpris que Polygnote jouit de son temps de la plus grande réputation, et qu'il l'ait conservée jusqu'au temps de Pausanias.

1. Voyez la *Description de la Grèce de Pausanias*, traduite par Clavier, livre X, chap. XXV, XXXI et XXXII.



## VII

Juillet 1766.

*Ecce iterum Mathausians.*

Je reviens à Polygnote, et je reprends la baguette du moine qui montre aux badauds le trésor de Saint-Denis.

Le lieu de la scène est entre les ruines d'une grande ville et la mer; c'est, ce me semble, un assez beau site.

On voit au bord de la mer un seul vaisseau, et c'est celui de Ménélas; j'ai dit qu'il y avait de la finesse à avoir imaginé cet incident; et je vous demande à vous-même si vous l'eussiez trouvé, si vous eussiez senti que Ménélas devait être entre tous les Grecs le plus embarrassé de son rôle et le plus pressé de partir; et si vous vous fussiez servi de cet idéal pour désigner l'instant de votre composition? Soit que vous me répondiez oui, soit que vous me répondiez non, je n'en estimerai pas moins Polygnote.

Sur la planche qui joint le vaisseau au rivage, on voit passer Echœax portant une urne d'airain entre ses bras. Je vous ai demandé si cette figure vous semblait de l'origine d'un art naissant et grossier? A cela que me répondez-vous? Que vous ne savez ni où ni quand cela vous a semblé; ce qui ne signifie rien. Vous ajoutez que mon observation n'est pas d'un artiste: tant pis pour l'artiste, s'il arrive qu'elle soit d'un homme de goût. Partout où il y a des urnes, et des urnes d'airain, des lavacres élevés sur des piédestaux, des trépieds soutenus par des enfants, des casques décorés de serpents, des boucliers enrichis de bas-reliefs, des coiffures de têtes élégantes, le goût de la décoration a fait des progrès. Cependant ce goût étant le rellet des beaux-arts perfectionnés sur les ustensiles communs de la vie, il doit être et il est le dernier qui se produise; d'ailleurs, cet Echœax passant et portant son urne entre ses bras est une figure élégante, noble, et liant bien la composition.

Amphialus, détendant seul une tente à côté de Politès, de

Strophius et d'Alphius occupés à une pareille fonction, eût été mesquin. Qu'a fait le peintre? Il a assis à terre à côté de lui un des enfants de ce soldat.

Je reviens sur les admirateurs d'Hélène. C'est Briséis, maîtresse d'Achille et belle femme sans doute; c'est le féroce Diomède, c'est le jeune Iphis; pouvait-on s'y mieux prendre pour me donner une haute idée des charmes d'Hélène que d'attacher sur elle les regards du désir, de la férocité et de la jalousie? Cela n'est-il pas du meilleur goût? Est-il possible que l'artiste ait su si bien choisir ses admirateurs, sans avoir conçu trois sortes d'admiration, et sans s'être occupé de les rendre? C'est une absurdité que de le dire.

Le groupe d'Hélène est charmant et l'Albane n'a rien inventé de plus noble, de plus gracieux. Elle est assise; une suivante la soutient, une autre prosternée relie sa chaussure, cependant elle donne audience à un envoyé d'Agamemnon. Ne reconnaissez-vous pas là jusqu'à la petite impertinence d'une belle femme?

Eurybates redemande à Hélène Ethra, une de ses esclaves; et cette demande donne à cet incident le caractère général du sujet.

Et ce Démophon pensif, qui au milieu des scènes de douleurs qui l'environnent songe au moyen d'enlever à l'esclavage son aïeule paternelle à côté de laquelle il est assis, prouve, ce me semble, que Polygnote s'entendait en choix d'actions, de caractères, d'expressions et de passions. Il serait bien singulier que vous aimassiez mieux vous en rapporter au jugement suspect d'un littérateur qu'à la composition même de l'artiste.

Mais que voit-on ensuite? C'est Hélénius, un des fils de Priam, plongé dans une tristesse profonde. C'est Pausanias qui le dit. Est-ce que la tristesse n'est pas une passion? Est-ce qu'elle n'a pas son expression? Le fils d'un roi! le successeur à un trône renversé conduit à l'esclavage! il avait bien raison d'être profondément affligé.

De qui cet Hélénius est-il entouré? de ceux qui ont exposé leur vie pour la défense de son père, de Mégès, de Lycomèdes, d'Euryalus, tous blessés.

Hélénius, fils de Priam, se discerne entre les captifs; Andro-

maque, femme d'Hector, Polyxène et Médésicaste, filles de Priam, se discernent entre les captives.

Et vous comparez une composition aussi sagement raisonnée à une de nos tapisseries gothiques? Comparez, mon ami, comparez; vous me ferez sourire, et puis c'est tout.

On n'a point donné d'action à Nestor. C'est un vieillard qui se repose sur sa lance; mais à côté duquel le peintre a placé un cheval en liberté, qui s'ébat sur le sable. Vous n'êtes pas homme à n'être pas touché de ces convenances. Ayez donc la bonne foi d'en convenir.

Mais à côté de ce vieillard en repos et de cet animal qui s'ébat, que nous a montré Polygnote? Néoptolème qui vient d'égorger Élassus et qui égorge Astynoüs; Élassus expirant, Astynoüs tombant sur ses genoux. Vous n'êtes pas homme à n'être pas touché de ce contraste. Ayez donc la bonne foi d'en convenir.

Mon ami, c'est une belle idée que ce Néoptolème seul qui tue; c'est un enfant violent qui poursuit la vengeance de la mort de son père. Son père dit, dans le poëte, à un fils de Priam qui lui demande grâce : *Patrocle est bien mort, et tu crains de mourir*. Néoptolème dit à un autre enfant de Priam : Achille, mon père, est bien mort, et du crains de mourir. Voilà la peinture luttant contre la poésie, et contre la plus forte poésie qui ait encore existé.

Polygnote avait assis à terre des captives; s'il en forme un autre groupe, il les assied sur une couche, sur un matelas du temps. Voilà de la vérité, je crois, et de la variété.

Mais quel est cet homme nu que je vois seul? C'est Épéus qui achève de renverser un endroit des murs de Troie. Autre fonction qui achève aussi de fixer le sujet et l'instant.

C'était une vilaine chose à peindre qu'un cheval de bois. Qu'a fait l'artiste? Il cache cet objet entre les ruines, il n'en laisse apercevoir que la partie supportable, la tête. Quoi? le goût aurait fait tant de chemin, et la partie du dessin et de l'expression serait demeurée en arrière! Cela se peut, mais cela ne se croit pas. Une tapisserie gothique ne manquerait pas de montrer tout le cheval.

Depuis le vaisseau de Ménélas jusqu'à cet endroit du tableau, l'intérêt marche en croissant. Parvenus au centre de la

composition qu'y verrons-nous? Huit à dix guerriers debout, s'avancant vers un autel et se disposant à une cérémonie terrible et solennelle.

C'est Polypœtès, fils de Pirithoüs, le front ceint d'une bandelette.

C'est Acamas, fils de Thésée, la tête couverte d'un casque à panache.

C'est Ulysse avec sa cuirasse.

C'est Ajax, fils d'Oïlée, le bras gauche passé dans son bouclier.

Ce sont les fils d'Agamemnon avec leurs armes.

C'est Ménélas avec le serpent qui décore les siennes.

Que dites-vous de ce groupe! que dites-vous de ce front ceint de bandelettes! que dites-vous de toute cette variété d'ajustements!

Mais que font-ils là ces guerriers? Ils défèrent le serment et le sacrifice de Cassandre au fils d'Oïlée.

Sur quoi va-t-il jurer? sur une cuirasse antique.

Et que fait Cassandre? Où est-elle? Elle est renversée à terre tenant entre les bras ses dieux tutélaires de Troie.

Je vous laisse le choix entre tous les tableaux que vous connaissez, pour me trouver l'exemple d'un pareil groupe... Encore une fois, est-ce l'art naissant qui imagine et qui ordonne une pareille scène?

Credat Judæus Apella;

Non ego<sup>1</sup>.

Avant cette masse principale, Épéus arrasant les murs de Troie. Petit groupe de repos.

Avant Néoptolème égorgeant Élassus et Astynoüs, Nestor appuyé sur sa lance, et un cheval qui s'ébat. Autre petit groupe de repos.

Autour d'Hélène donnant audience à Eurybates, les blessés, les captifs et autres groupes de repos.

Suivez la composition depuis Phrontis ou le vaisseau jusqu'aux ruines, et vous sentirez bien mieux que moi avec quel

1. Horat., sat. v, lib. I.

art les actions et le repos sont mélangés, le bruit et le silence se succèdent.

Après la grande masse des guerriers, Laodice debout devant le lavacre, le pied du lavacre embrassé par Méduse, fille de Priam; proche de Méduse une vieille ou un eunuque tenant sur ses genoux un enfant effrayé. Autre groupe de repos.

Mais me trompai-je? Est-ce que ce lavacre n'est pas noble? Est-ce qu'il n'y a pas une variété et une entente singulières dans ce groupe? Est-ce que vous n'en ferez pas un bas-relief admirable?

Sur l'espace le plus voisin des ruines, le peintre a disposé des cadavres : celui de Pélis nu et couché sur le dos, ceux d'Éionée et d'Admète qu'on n'a point encore dépouillés ; celui de Léoçritus sous le lavacre, plus loin ceux de Corœbus et d'Érésus.

Cette composition est énorme ; c'est un assez plat homme qui nous l'a transmise : comment se fait-il qu'on n'y remarque ni monotonie, ni embarras, ni obscurité, ni vide, ni contradiction?

C'est ici que le peintre a placé les vieillards Axion, Agénor et Priam<sup>1</sup>.

Voyez quelle est la position du vieux et malheureux Priam ; il est sous les ruines de sa capitale, et il a sous les yeux le cadavre de son père qu'on traîne, le cadavre de son beau-frère, sa fille prête à être immolée ; l'un de ses enfants expirant, un autre égorge. Imaginez, si vous l'osez, quelque chose de plus effroyable.

Cependant un vestibule conduit, à travers les ruines, à la maison d'Anténor. On la reconnaît à la peau de léopard suspendue à la porte.

C'est là qu'est le petit groupe de Théano et de ses deux enfants, Glaucus et Eurymachus, l'un assis sur une cuirasse, l'autre sur une pierre.

On voit proche d'eux le traître Anténor et Crino sa fille. Crino tient son enfant entre ses bras, et Pausanias dit que

1. Diderot commet ici une étrange erreur ; ce sont les cadavres des trois vieillards qui sont représentés dans le tableau de Polygnote : tout ce qu'il dit de la position de Priam est un effet de son imagination. Au reste il reconnaîtra lui-même sa méprise que Falconet ne pouvait manquer de lui reprocher. Voir ci-après, lettre ix. (Note de M. Walferdin.)

l'expression de la douleur n'était aussi forte dans aucune autre figure. Avoir pensé à nous montrer une femme plus sensible au déshonneur qu'à l'esclavage ou à la mort, c'est une idée sublime, ou il n'y en a point.

La composition se termine par des domestiques d'Anténor qui chargent sur un âne une cruche couverte d'osier et d'autres bagages, entre lesquels ils ont assis un jeune enfant.

C'est donc entre Phrontis qui dispose le vaisseau de Ménélas à partir, et les domestiques d'Anténor qui chargent sur un âne une cruche et du bagage, que Polygnote a renfermé son sujet. Comme cela est bien entendu! comme cela est sage!

Prenez votre partie là-dessus : ou il y avait eu avant Polygnote une infinité de peintres dont les noms sont tombés dans l'oubli, ou Polygnote est dans son genre un homme presque aussi étonnant qu'Homère.

Consultez l'histoire des beaux-arts chez toutes les nations, et vous y verrez l'architecture, la peinture et la sculpture devancer de bien loin dans leurs progrès l'éloquence et la poésie : or, la Grèce avait de grands poètes avant Polygnote. Concluez.

Il y a dans Homère des descriptions de trépieds, d'ustensiles, soit à l'usage des temples, soit à l'usage des camps, soit à l'usage des maisons, de la plus grande richesse d'ornemens et de goût; or, le progrès de la décoration n'est que le dernier reflet des beaux-arts sur les choses d'un usage commun. Concluez.

Je passe maintenant aux réflexions que vous avez faites sur ma pauvre traduction littérale de Pausanias.

J'ai dit qu'un voile bien jeté, des cheveux renoués avec élégance me désignaient suffisamment le goût d'une nation soit en peinture, soit en sculpture, soit en poésie; vous me répondez qu'à vous, il faut bien autre chose; c'est que vous n'avez pas assez senti tout ce que ces bagatelles apparentes entraînent, et lorsque vous convenez qu'au temps de Polygnote, l'élégance des vêtements, des ustensiles et de la décoration pouvait être de mode, j'en aurais plutôt conclu que les beaux-arts tombaient vers leur déclin, que d'en être à leur origine. De bonne foi, lorsqu'une nation a produit un chef-d'œuvre d'éloquence et de poésie, croyez-vous qu'elle puisse admirer une sottise en peinture? Quand on a les scènes, les images et les imitations

d'Homère dans la tête, croyez-vous qu'on puisse se contenter des figures du portail de Notre-Dame? Vous n'avez pas, vous et moi, la même idée du talent de bien peindre. Je pense très-sérieusement qu'un tableau est capable de produire la sensation la plus violente, sans la magie de la couleur, et sans celle de la lumière et des ombres; et il me semble qu'un statuaire devrait être de mon avis.

Je ne me suis point proposé d'élever aux nues le tableau de Polygnote. Je n'ai point l'antiquomanie; je n'ai rien imaginé, et je vous défie de citer un mot qui soit de supposition gratuite.

Il est bien singulier que vous ne vous soyez pas plutôt servi de la composition de Polygnote pour donner un coup de fouet de plus à Plinè que de m'objecter son autorité dont vous ne faites aucun cas.

Êtes-vous bien sûr d'entendre ce que Plutarque a voulu dire par *savoir peindre les ombres*? Pourquoi Plutarque n'aurait-il pas dit une sottise en peinture? Pourquoi le traducteur n'aurait-il pas fait dire une sottise à Plutarque? Si je vous objecte le témoignage des hommes de lettres, ce sont des sots; si vous me les objectez, ce sont des gens d'esprit. On ne saurait avoir plus d'adresse et moins de bonne foi. Si j'en avais le temps, je vous dirais: Laissons là tous ces bavards, et faisons l'histoire des beaux-arts depuis Homère jusqu'à Polygnote par les monuments; et j'entends par les monuments, l'éloquence, la poésie, les mœurs, les usages, les coutumes, le goût, les vêtements, la décoration, les édifices, les ustensiles, la raison. Il ne me faut qu'une pierre gravée; le plus mauvais tableau qui se fasse aujourd'hui démontre qu'il y a longtemps qu'on en sait faire de beaux.

Polygnote a conservé sa réputation en peinture jusque sous les plus beaux temps des arts en Grèce. Ses tableaux subsistaient; s'ils eussent été mauvais, les Grecs ne les auraient pas plus admirés que nous n'admirons des tapisseries gothiques auxquelles vous les comparez. Qui est-ce qui s'avise aujourd'hui de mettre Jean Cousin sur la ligne de Lesueur ou du Poussin? Eh! plût à Dieu que les préjugés populaires ne fussent pas plus tenaces en morale qu'en peinture.

Il est aussi aisé de faire un tableau sublime sans couleur, sans tons savants, sans clair-obscur, que d'en faire un sot avec tout cela.

Allons donc, vous faites mille fois trop d'honneur aux poètes, lorsque vous dépouillez Polygnote de ses idées pour les leur accorder. Vous verrez que le groupe de ses guerriers devant l'autel n'est pas de lui; que c'est un autre qui a imaginé de faire traîner sous les yeux du vieux Priam le cadavre de son père Laomédon, etc.

Je n'ai rien prêté, je n'ai rien ôté à Polygnote, j'ai écarté des détails d'érudition qui obscurcissaient l'entente de son tableau.

Il y a des misères dans l'original, dites-vous; eh bien! je vous prie de m'en citer une.

Il ne s'agit pas, cher ami, de transformer en une composition sublime une tapisserie gothique par une description artificieuse, mais de faire trouver sublime cette tapisserie à ceux qui ont actuellement sous les yeux les chefs-d'œuvre de Raphaël, de Carache, de Corrège, de Guide, de Titien. Voilà le cas des Grecs par rapport à Polygnote.

Tout homme qui sent vivement et qui est digne de regarder des tableaux, des statues, et de lire des poètes, s'expose à faire le rôle de Mathanasius, et il est toujours honnête à son ami de l'en avertir.

Il ne s'agit pas de savoir si Polygnote a fait un trait de génie de ne montrer sur le rivage que le vaisseau de Ménélas, mais si celui qui trouve que l'artiste a senti finement, et qu'il a montré un goût, un esprit peu commun en hâtant le départ de Ménélas et de sa belle exécration, est aussi plat que le commentateur de *Catho, belle bergère, dormez-vous*, et c'est ce que je vous demande afin de savoir si je dois m'appeler *Mathanasius* ou *Dionysius Diderot Halicarnassensis*.

Eh! mon ami, je ne confonds point la pensée d'un tableau avec son exécution; et il y a longtemps que je sais que l'une de ces choses est à l'autre comme la versification à la poésie.

Sans technique, point de peinture, il est vrai; mais que m'importe la peinture sans idées; et à tout prendre j'aime encore mieux des idées que la couleur; en prenant les mots dans toute leur rigueur, il me semble que vos bas-reliefs se passent plus aisément de couleurs que les compositions de Robert (j'écris le premier qui me vient) ne se passent d'idées.

Vous m'exhortez de relire Pausanias pour savoir à qui appartient l'idée de Néoptolème continuant le massacre des Troyens



après la ruine de leur ville. Je relis et je vois qu'elle appartient à Polygnote, et qu'il y a là quelque platitude du traducteur qui vous en a encore imposé.

Ce que vous dites sur la bêtise du traducteur latin de Pausanias, sur la bêtise du traducteur français de la traduction latine de cet auteur, sur les inepties du comte de Caylus, est d'une modération dont on doit vous savoir gré.

Vos dernières lignes sur la manière dont il convient à d'honnêtes gens de discuter les questions problématiques, en quelque genre que ce soit, sont admirables ; mais, mon ami, nos opinions sont nos maîtresses ; et où est l'amant qui souffre patiemment qu'on lui dise que sa maîtresse est laide ? Je ne connais que la haine théologique qui soit aussi violente que la jalousie littéraire.

Voilà mes répliques aux observations que vous avez faites sur les endroits de ma description qu'il vous a plu d'attaquer.

Adieu, portez-vous bien ; je vous aime de tout mon cœur ; mais laissez-moi respirer : si vous n'y prenez garde, vous me tuerez.

## VIII.

(AVEC DES OBSERVATIONS DE FALCONET.)

Septembre 1766.

Voici des observations sur votre réponse à quelques-unes de mes pensées sur le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité.

J'ai dit : « Tout ce qui tend à émouvoir le cœur et à élever l'âme ne peut qu'être utile à celui qui travaille. Or le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité tendent à émouvoir le cœur et à élever l'âme. » Ce que j'ai prouvé par l'énumération des vues principales dont ce sentiment et ce respect étaient accompagnés. Or, parmi ces vues principales, il

n'y a pas un mot *du mépris de l'espèce humaine*. Je n'en ai donc pas fait une conséquence de mon principe, mais vous avez brouillé ensemble deux raisonnements, ce qui n'est pas d'une bonne logique.

J'ai dit : « L'éloge de la postérité est une portion de l'apanage de l'homme bienfaiteur de l'espèce humaine. » D'où j'ai conclu que l'homme bienfaiteur qui dédaignait cette portion de son apanage avait *du mépris pour l'espèce humaine*; parce que le dédain de l'éloge supposait le mépris du panégyriste. Pour bien répondre au raisonnement, il fallait nier la *mineure*, et nier la *conséquence* pour bien répondre au second. Vous n'avez fait ni l'un ni l'autre. Donc ces deux raisonnements restent sans réponse; et voilà de la logique !

Permettez, mon ami, que je m'arrête un moment sur la différence des syllogismes de l'orateur et du philosophe; le syllogisme du philosophe n'est composé que de trois propositions sèches et nues, de l'une desquelles il se propose de prouver la liaison ou la vérité par un autre syllogisme pareillement composé de trois propositions sèches et nues, et ainsi de suite pendant tout le cours de son argumentation. L'orateur, au contraire, charge, orne, embellit fortifie, anime, vivifie chacune des propositions de son syllogisme d'une infinité d'idées accessoires qui leur servent d'appui. L'argument du philosophe n'est qu'un squelette; celui de l'orateur est un animal vivant; c'est une espèce de polype. Divisez-le, et il en naîtra une quantité d'autres animaux. C'est une hydre à cent têtes. Coupez une de ces têtes, les autres continueront de s'agiter, de vivre, de menacer.

I. « J'avais promis de ne vous plus répondre et je le croyais; mais vos deux dernières lettres me poursuivent jusqu'au fond du Nord; la persécution est violente, je n'y puis pas tenir. Il faut au moins que je jette quelques notes à travers vos répliques.

« Vous avez dit : *Tout ce qui tend à émuouvoir le cœur et à élever l'âme ne peut qu'être utile à celui qui travaille*. Vous avez ajouté au paragraphe suivant : *Le sentiment de s'immortaliser..... est naturel au grand homme; c'est une portion de son apanage qu'il ne peut négliger sans un mépris cruel de l'espèce humaine*. Moi qui, dites-vous, n'entends rien en logique, j'ai cru que ces deux propositions ne se contredisant point, je pouvais rapporter l'une en présument l'autre, et vous demander si, en conséquence, celui qui n'aurait pas la postérité pour point de vue aurait un mépris cruel de l'espèce humaine. Mais je n'entends rien en logique. »

L'animal terrible sera blessé, mais il ne sera pas mort, prenez garde à cela<sup>1</sup>.

Vous me demandez *si celui qui marie deux ou trois cents filles sans rien laisser pour marier leurs enfans peut être accusé d'un mépris cruel de l'espèce humaine*. Je vous réponds que cette comparaison a quelque chose de louche pour moi ; que celui qui marie les mères s'occupe de la postérité, que celui qui serait assez généreux pour assurer la dot des enfans s'en occuperait davantage<sup>2</sup>.

*Si pour mieux mériter l'éloge de tous ceux qui pourront voir mes ouvrages, ajoutez-vous, je veux égaler ou surpasser des rivaux que j'admire, si la pensée du présent remplit assez mon âme pour qu'elle ne voie point actuellement l'avenir, j'ai un mépris cruel pour l'espèce humaine ?*

Ce n'est point précisément sous ce coup d'œil que j'ai cru que l'espèce humaine était méprisée. Il y a des idées d'où le mépris de l'espèce humaine se conclut ; et il y en a d'autres d'où il ne se conclut pas. Il y a des moments où le grand homme ne pense point au jugement des siècles à venir sans le dédaigner ; il y en a d'autres aussi où ce jugement redoutable lui est présent. Ce n'est pas là le seul mobile de ses actions. Il n'exclut ni l'émulation, ni la considération actuelle, et puis il ne s'agit pas de vous seul dans la question qui nous occupe. Il s'agit de l'homme en général, d'un peuple, d'une nation de l'espèce entière ; il s'agit de savoir si le sentiment de l'immortalité est utile ; si le respect de la postérité peut jamais être nuisible ; car que nous importe à l'un et à l'autre la singularité réelle ou prétendue d'un individu<sup>3</sup> ?

1. « J'ai tant de plaisir à écouter mon maître, que je le remercie même de cette leçon ; si elle n'est pas neuve, elle est bien faite. »

2. « Il n'est pas encore démontré que celui qui marie des filles s'occupe actuellement de leur postérité, quoique, très-assurément, il travaille pour elle. Mais la comparaison ne vous plaît pas, laissons-la. »

3. « Je vous avais dit quelque part : *Nourrissez le génie de ce qu'il vous plaira, postérité, honneurs, émulation, récompenses, vertu, il sera dans toute sa force, il aura toute son activité.*

« Pourquoi me demander encore si le sentiment de l'immortalité est utile ? Un homme dans sa fièvre chaude arrive au sommet d'une montagne en franchissant des précipices qu'il n'eût pas osé regarder dans son bon sens. Oh est l'autre

C'est quelquefois l'éloge de ses contemporains qu'on méprise et qu'on doit mépriser. Phocion, applaudi d'un peuple insensé, demande si par hasard il aurait dit une sottise. C'est d'une critique mal fondée qu'appellera souvent tout homme rare qui devance son siècle.

*Si Agasias écrivit son nom au Gladiateur, c'était, dites-vous, premièrement pour son siècle. Qu'en savez-vous? Mais en accordant sa première intention, n'avouez-vous pas qu'il en avait une seconde <sup>1</sup>?*

Je suis sûr que vous avez ri vous-même de la comparaison de l'horloge à la statue; de Julien Leroy à Agasias, de Ferdinand Berthoud à Falconet ou Pigalle, de l'enseigne du marbrier suspendue à la porte du statuaire; si vous en avez ri, permettez que j'en fasse autant <sup>2</sup>.

Vous avez très-bien expliqué l'usage des inscriptions, mais il n'est pas adroit d'avoir ajouté: *et c'est autant de fait pour la postérité.*

Et que me fait à moi et à vous la méprise réelle ou simulée d'un particulier étranger dans sa patrie, qui prend votre Christ dans Saint-Roch pour un morceau de Pigalle? Je dis la méprise réelle ou simulée, parce qu'il n'est pas impossible que ce ne fût une manière délicate de vous mettre tout d'un coup sur la ligne du premier sculpteur. Vous voyez que je suis aussi sophiste, quand il me plaît. Mais moi, j'ai la bonne foi d'en convenir; et je pense qu'en effet la bévue de votre homme est celle d'un bon bourgeois de la rue Saint-Denis qui n'en savait pas davantage; je pense que vous fîtes bien de mettre votre nom à la figure, parce que ce fut autant de fait pour la postérité <sup>3</sup>.

fou qui nie la hardiesse et le courage du fabricant? D'ailleurs, il s'agit d'un individu, parce que les peuples, les nations, ne sont composés que d'individus. »

1. « Mon ami, ceci a tout l'air d'une subtilité : je ne sais ni la première, ni la seconde intention d'Agasias. Je sais seulement que son nom, qu'il écrivit au bas de sa statue, était *premierement* pour son siècle; il est démontré que c'était autant de fait pour la postérité, je vous défie de prouver le contraire. Quant à l'homme rare, plus il le sera, plus il en appellera à un autre tribunal qu'à celui de la postérité. »

2. « Je n'ai point ri en faisant cette comparaison, parce que, proportion gardée, la réputation est aussi nécessaire au faiseur de fagots qu'elle peut l'être au talent le plus distingué. Pour cette fois vous rirez seul, ou je suis bien trompé. »

3. « Vous avez raison, mais c'était bien alors pour le compte de ma vanité que

*Épaminondas sur le champ de bataille pensait-il au jugement de l'avenir?* Quelle question! votre allure de côté m'amuse toujours. Qu'Épaminondas fût ou ne fût pas occupé sur le champ de bataille du respect de la postérité, qu'est-ce que cela fait à la réalité, à l'utilité, à la noblesse de ce sentiment?

Je dis qu'Épaminondas brûla de cet enthousiasme, et cela est vrai. Je dis que ce feu sacré échauffait son cœur avant que de se présenter dans les plaines de Leuctres et de Mantinée, et cela est vrai. Je dis qu'il agissait sourdement en lui-même dans la chaleur du combat, et cela est vraisemblable. Je dis qu'en mourant il avait les regards attachés sur la postérité, et c'est sa réponse à ses amis qui l'atteste<sup>1</sup>.

Si un sentiment habituel, bon ou mauvais, s'est emparé de notre âme, il y subsiste et nous dirige même à notre insu.

Du paragraphe d'Épaminondas vous sautez tout de suite à l'endroit où je dis : « Mes contemporains m'apportent avec leur éloge celui de la postérité, etc. », et conviennent sans tergiversation, sans restriction, de la vérité de mon raisonnement. Vous cherchez la différence essentielle entre votre sentiment et le mien : eh bien, soit. Nous sommes du même avis, mais nous étions d'avis fort différents au commencement de la dispute, et je suis resté dans le mien<sup>2</sup>.

Je vous écrivais : « Bites à un homme : Si tu fais ainsi, tu seras béni dans tous les siècles ; et ses entrailles en traissailleront de joie. Ajoutez : Et si tu fais autrement, ton nom sera exécré, et il frémira. »

Que me répondez-vous ? que je vous tends un piège, que je vous prends pour une âme équivoque, que je vous prêche le catéchisme des enfants. Je le donne en cent au meilleur esprit à deviner la liaison qu'il y a entre mon objection et votre réponse<sup>3</sup>. Le piège que je vous tends, mon ami, est celui que

je mis mon nom. L'efface à présent qui voudra, je ne m'y intéresse plus ; je vous défie d'en savoir là-dessus plus que moi. »

1. « Comme je ne vous ai pas dit le contraire, je vous demande à qui vous répondez. »

2. « J'ai dit en commençant et en continuant la dispute que l'avenir est une conséquence nécessaire du présent, je le dis encore : cela s'appelle-t-il change d'avis? »

3. « Vous demandez la liaison qu'il y a entre votre objection et ma réponse. La

tous les grands hommes se sont tendu à eux-mêmes dans tous les siècles, chez toutes les nations, et dans lequel je vous crois digne d'être pris; c'est le caractère des âmes les plus héroïques, si souvent soutenues, encouragées dans les circonstances difficiles, par ce motif le plus désintéressé de tous; c'est la réflexion nécessaire et la pensée consolante d'un esprit juste qui voit ce que les choses deviendront dans l'avenir; c'est le catéchisme du patriote par excellence.

*Je vous embarrasse pourtant*, dites-vous; c'est que je soulève votre âme noble et grande contre votre esprit rétif; c'est que je parle à votre cœur; c'est que je vous intéresse et vous touche. Vous ne craignez pas les gibets de la postérité? Vous mentez, traître que vous êtes; et la preuve, c'est que vous avouez que l'intrépidité de Fontenelle vous répugne. D'ailleurs, mon ami, il y a quelque différence entre fouler aux pieds le blâme de la postérité et mépriser son éloge; on peut être jaloux de mon approbation, et insensible à ma menace, c'est une affaire de caractère<sup>1</sup>.

Quant à l'opinion que vous avez de ce que vous appelez mon *sermon égyptien*, j'en appelle à toute âme honnête et tendre. J'en appelle à vous-même. Relisez-le, et dites-moi si vous n'aimez-pas, si vous n'estimez pas davantage mon Henri IV versant des larmes, que mon Falconet insultant durement à tout un peuple et à la plus auguste de ses cérémonies<sup>2</sup>.

voici cette liaison. Si je veux obtenir quelque chose d'un enfant mal élevé ou d'un valet intéressé, je promets une pomme à l'un ou je le menace du fouet, je montre une récompense ou une punition à l'autre. Eh bien! voyez-vous cette liaison? Voulez-vous que j'ajoute qu'un honnête homme n'aurait besoin ni de ma menace ni de ma promesse? »

1. « Je vous avais dit : Je brûlerais le mémoire que Fontenelle aurait laissé après lui, parce qu'il affligerait les miens. Je voudrais ne causer aucun mal à ceux qui seront après moi : et c'est Diderot qui tracasse un sentiment si honnête et si doux! Je l'aurais respecté, ou je l'aurais encouragé. »

2. « Si en français le mot *vain* signifie quelquefois une chose inutile et dont on peut se passer, si je m'en suis servi dans cette acception, je n'ai *insulté durement* à qui que ce soit, j'aurais respecté les larmes d'Henri IV; mon âme est peut-être aussi tendre que l'était la sienne; mais, mon ami, un sentiment n'est point un raisonnement. Si j'eusse vu la cérémonie, j'aurais fait comme Henri; revenu dans mon cabinet, j'aurais raisonné et je vous aurais écrit : *Il faut bien compatir à la faiblesse humaine. Ad populum phaleras.* »

*Ne pourrions-nous être grands que quand on nous regarde?* Mais, mon ami, vous n'y pensez pas. C'est à moi à vous parler ainsi; la bonne portion de votre honoraire est dans les regards et les acclamations de ceux qui vous entourent: je suis seul, au contraire, ou je n'entends que la voix du blâme, quand je fais le bien. Je ne serai plus, on ne me regardera plus, je n'entendrai plus, quand j'obtiendrai l'éloge que je mérite<sup>1</sup>.

Vous rencontrez fort bien pourquoi les posthumes ne se publient point, mais il s'agit de savoir pourquoi ils ont été faits. Mon ami, vous êtes, ce me semble, à côté<sup>2</sup>.

*Il est plus doux de recevoir la réponse de son ami que de lui écrire.* Cela se peut, mais il est donc doux de lui écrire, sans quoi il ne serait pas plus doux de lui répondre; vous êtes, ce me semble, encore à côté: pour faire un pas, il fallait prétendre et prouver que l'un de ces bonheurs était ou nul ou exclusif de l'autre.

C'est vous, mon ami, qui *sophistiquez* la nature, si vous croyez que quand l'homme peut légitimement tirer deux moutures d'un sac, il n'y manque jamais. S'il fallait opter entre le blâme du présent, l'une des moutures, et l'éloge de l'avenir, c'est certainement celui qui préférerait l'éloge de l'avenir que nous appellerions le grand homme<sup>3</sup>.

1. « Avant les regards et les acclamations de ceux qui m'entourent, je vous ai dit, assez net, que je connaissais un autre tribunal. J'ajoute qu'il est si redoutable que je ne m'y présente jamais qu'en tremblant. Ce tribunal, c'est moi. Prenez-le comme il vous plaira; c'est ma juridiction naturelle, je m'y tiens, et j'y pense, je vous assure. Ainsi, mon ami, si je croyais avoir fait un bon ouvrage qui dût être effacé de la mémoire des hommes, et que votre âme compatissante me plaiguit de mon infortune, je vous répondrais : *Je m'en souviens et c'est assez*. Voyez Bélièvre, chapitre 1<sup>er</sup>, et dites mal de moi, si vous pouvez.

« Quoi? Diderot n'entend que la voix du blâme quand il fait le bien, et c'est Diderot qui ose le dire? Il n'entend donc pas l'éloge des hommes sages, des hommes honnêtes qui aiment, ainsi que lui, le règne de la raison? Diderot est bien sourd. »

2. « Il est plus aisé de dire : « Vous êtes à côté » que de le démontrer. »

3. « Eh! mon ami, que me dites-vous? Si j'ai la première mouture, l'autre viendra sans que je la demande; sans même que j'y pense. Vous me la donnez bonne avec votre grand homme. Tous les siècles ont eu des hommes qui ont fait de grandes choses sans avoir l'avenir pour objet; il y en a eu, il y en a, il y en aura toujours. S'ils sont rares, c'est qu'en tout le meilleur n'est pas commun.

« N'allez pas me parler d'institution dont le but est uniquement l'avenir. Ne m'objectez pas ces enfants ramassés dans la plus vile populace, dont on fait des

De votre aveu, ceux qui se sont occupés d'ouvrages posthumes sont sages; de votre aveu, ils ont remis leur lettre à un porteur fidèle. Voilà, en deux mots, l'éloge du présent et de l'avenir; je ne vous en demande guère davantage.

Si quelque homme a ambitionné l'épithaphe :

*Dulce et decorum est pro patriâ mori*<sup>1</sup>,

vous l'admirez; mais vous le trouvez moins sage que celui qui a esquivé cet honneur. Quoi! parce que j'aurais compté pour rien la vie en comparaison de l'utilité publique, parce que j'aurais pensé que le plus noble usage d'un effet périssable, c'était le sacrifice avantageux que j'en ferais à la patrie, je suis moins sage que vous? Rêvez-y mieux, mon ami, et vous verrez que le véritable héroïsme ne peut jamais contrarier la sagesse<sup>2</sup>.

Il ne faut que souffler sur tout ce que vous dites de Démosthène, d'Alexandre et de Cicéron. Est-ce comme honnête homme que Démosthène a prétendu à l'immortalité? Nullement, c'est comme le premier orateur du monde, et il avait raison. Est-ce comme honnête homme qu'Alexandre a prétendu à l'immortalité? Nullement, c'est comme le plus grand et le plus vaillant capitaine qui eût existé, et il avait raison. Est-ce comme honnête homme que Cicéron a prétendu à l'immortalité? Nullement, c'est comme prodige d'éloquence et de patriotisme et il avait raison<sup>3</sup>.

hommes et des femmes honnêtes, des sujets libres et reconnaissants. Disons, avec M. Cochin à qui je l'écrivais, que dans ces tulipes de graine il en pourra panacher quelques-unes, et qu'on a lieu d'espérer que celles qui ne seront que de couleur simple seront pures et d'une belle conformation. Venez les voir à Saint-Petersbourg, venez aussi verser les larmes délicieuses de la tendre humanité, avec Catherine qui embrasse ces heureux enfants devenus dignes de lui appartenir. Amenez-y Henri IV, il s'y trouvera mieux qu'à votre parade égyptienne. Quand je vous parle de grandes choses faites sans la vue de la postérité, celle-ci et d'autres encore qui sont le fondement du bonheur futur d'un grand empire sont exceptées. »

1. Horat., Od. 11, lib. III.

2. « Un philosophe pendu n'est plus bon à rien. S'il se conserve, s'il travaille, il est utile. Voilà comme j'y rêve, c'est de mon mieux. »

3. « Mon ami, conservez vos poumons, vous souffleriez trop longtemps. Démosthène, Alexandre, Cicéron avaient, entre autres faiblesses, la fureur de vouloir



Mais supposons qu'ils eussent tous trois été jaloux de l'éloge de la postérité, tant pour leurs caractères que pour leurs talents, qu'auriez-vous à leur objecter? rien. Tel qu'Épaminondas, ils auraient voulu être grands hommes et gens de bien; ils auraient craint la tache pour cette image qu'ils nous ont transmise. Le malheur, c'est qu'il y a des statues pour les grands talents, et qu'il n'y en a point pour la probité: et c'est un grand défaut des législations.

Vous n'avez pas bien pris l'endroit de Cicéron; vous avez traité de bassesse, de délire, d'amour-propre exorbitant, ce qui est finesse, grâce et délicatesse. Comment Cicéron pouvait-il avouer avec plus de gaieté qu'il ne valait pas la peine d'occuper une ligne dans l'histoire, qu'il serait bien petit si on ne le montrait à la postérité que dans sa hauteur naturelle. qu'il fallait ou se taire de lui, ou l'exagérer, et beaucoup, et le plus qu'on pouvait, et que puisqu'on avait eu le front de s'écarter en sa faveur des limites rigoureuses de la vérité, et de se résoudre à mentir, il fallait faire son devoir de bien mentir: plaisanterie charmante dont il faut rire, pincée de ce sel qu'il avait apporté d'Athènes; car en général les Romains, et peut-être les républicains, sont bons panégyristes et mauvais plaisants<sup>1</sup>.

Vous croyez quelquefois m'avoir réduit en poudre lorsque vous m'avez à peine elleuré. Il ne s'agit pas de savoir si l'envie de faire du bruit est le caractère du grand homme. Tout le monde veut faire du bruit; mais le grand homme, s'il en veut faire, c'est par des faits qui étonnent son siècle, et dont l'admiration retentisse jusque dans les siècles les plus reculés.

qu'on parlât d'eux. Je ne me suis étendu sur les défauts des deux orateurs que pour vous démontrer combien ils étaient loin de la vraie philosophie, et qu'ainsi leur autorité (si les autorités sont ici recevables) était mal choisie. »

1. « La *Lettre à Lucius* est entre les mains de tout le monde; ni vous ni moi n'en serons juges, s'il vous plaît. D'ailleurs, qu'ai-je inféré de là? Que Cicéron avait une vanité insupportable, que le désir de la louange était chez lui jusqu'au délire. Qui est-ce qui l'ignore? Et quand la lettre serait une plaisanterie, ne serait-ce pas l'envie d'être loué présentée sous le masque de la gaieté? Cette lettre a-t-elle un autre but que d'obtenir du consul une place dans l'ouvrage de Lucius? A propos, savez-vous que Cicéron a bien fait de venir plusieurs siècles avant vous, et de ne pas vous chercher noise; il y a gagné l'interprétation. »

Le coquin, à votre avis, brave-t-il ou respecte-t-il la postérité? Ce sentiment de l'immortalité dont nous disputons, est-ce l'éloge ou l'exécration de l'avenir? Il y a eu et il y aura sans doute des scélérats fameux; mais il n'y a qu'un Érostrate, un fou, qui ait préféré un opprobre éternel à l'oubli; je n'en saurais comparer le délire qu'à celui d'un chrétien qui aimerait mieux être damné qu'anéanti.

Le coquin d'Érostrate disait : Si on m'exècre, on parlera de moi, je n'en demande pas davantage; du reste, je m'en moque, je n'y serai plus. Le chrétien dit : Je sentirai physiquement les douleurs de la damnation; j'y serai, je ne m'en moque pas. Ainsi votre comparaison n'est pas raison. Vous savez que

Nil agit exemplum, litem quod lite resolvit <sup>1</sup>.

Je relis vos feuilles, il y a de l'esprit, de la finesse, de la force, de l'originalité, mais une incohérence qui désespère. Garde-t-on un ouvrage posthume qui compromettrait la fortune, la liberté et la vie, on est sage. Diffère-t-on de le publier, on oublie ses contemporains; on est faible, lâche et pusillanime. Il faut pourtant qu'une porte soit ouverte ou fermée <sup>2</sup>.

Junon, c'est le présent; le fantôme d'Ixion, ou la nue, c'est l'avenir, et vous allez voir comment Junon dispose de moi, et comment Ixion Diderot dispose de la nue. La considération présente dont je peux jouir est une quantité connue et donnée qu'il n'est presque pas en mon pouvoir d'agrandir et d'étendre, quelque carrière que je veuille donner à mon imagination orgueilleuse. Mais je fais du témoignage de l'avenir tout ce qu'il me plaît; je multiplie, j'accrois et je fortifie les voix futures à ma discrétion. Je leur prête l'éloge qui me convient le plus; elles disent ce qui me touche principalement, ce qui flatte le plus agréablement mon esprit et mon cœur, et je suis cet écho d'âge en âge depuis l'instant de mon illusion jusque dans les

1. Horat, Sat. III, lib. II.

2. « Il faudrait ici quelque chose de mieux, il faudrait m'entendre. Ce n'est pas de l'incohérence, mon ami, c'est une omission qu'il fallait relever. J'ai oublié d'écrire *plaisanterie* à côté de cette phrase : avouez pourtant que ce n'est pas aimer le genre humain. »

temps les plus éloignés : mais c'est assez ou trop sur une comparaison qui ne signifie rien.

Ce que vous avez écrit dans vos feuillets sur la sculpture est juste, et vous ne manquerez pas d'en user toutes les fois que vous aurez pour vous le bon goût et la vérité, contre vous le préjugé courant de vos contemporains. Mais, ou je n'y entends rien, ou c'est un beau et bon appel à la postérité. Ah ! ah ! vous vous enivrez aussi de mon vin<sup>1</sup>.

Socrate et Aristide étaient deux hommes de bien, deux bons citoyens ; mais l'un s'en allait en exil, l'autre au supplice, circonstances bien propres à mettre quelque différence dans leurs discours. Le premier oublie sa propre vie pour s'occuper de l'honneur de ses contemporains. S'il insiste sur quelque chose, c'est sur l'ignominie dont ils vont se couvrir : c'est leur cause et non la sienne qu'il plaide. La préférence que vous donnez aux adieux d'Aristide sur ceux de Socrate, bien ou mal fondée, laisse mon raisonnement entier. L'induction que j'aurais tirée du propos de l'un, je l'aurais également tirée du propos de l'autre. Il ne me faut qu'un généreux exilé qui emporte l'espoir d'un meilleur jugement jusqu'aux portes de la ville. Que cette ville soit Athènes ou le monde ; que le lieu de l'exil soit l'Asie, la Thrace ou le tombeau, je n'en reste ni moins vrai, ni moins solide, ni moins pathétique.

Je vous ai demandé « si un homme bien net de l'illusion de la postérité, et bien jaloux de l'estime de ses contemporains, braverait aussi fortement les préjugés de son pays que celui qui aurait l'œil attaché sur les siècles, et qui en redouterait le jugement ». D'abord vous présentez l'in vraisemblance de votre réponse. Puis, tout à coup, prenant votre parti, vous dites, au hasard de n'être pas cru, que vous êtes cet homme-là<sup>2</sup>.

1° Je ne doute point que vous ne bravassiez plutôt le mépris

1. « Si cela était vrai, ce que je pourrais faire de mieux serait de le boire à votre santé. Mais soyez tranquille ; vous verrez plus loin que je vous le laisse tout entier. »

2. « Vous êtes bien honnête, bien sage, point sophiste. N'ayant aucune raison à donner vous n'en donnez point. Vous oubliez seulement que ce n'est pas une *in vraisemblance* que je vous présente ; ce sont ces mots d'une de vos lettres, *cela n'est pas vrai*, que je vous rappelle ; après quoi, je tranche net sur mon compte. »

de vos contemporains que celui de vous-même ; mais je vous demanderai toujours si ce serait avec autant de fermeté que si vous attendiez justice de l'avenir, et que vous fissiez quelque cas de ce tribunal : c'est ce que je ne crois pas, parce que cela ne peut être. Celui qui joint cet espoir et ce respect au témoignage de sa conscience, tout étant égal d'ailleurs, est plus fort que vous <sup>1</sup>.

2° Je vous parle d'un homme en général, et vous vous citez ; c'est-à-dire que d'une question importante, tenant au bonheur de l'espèce humaine, à sa nature, à la législation, vous en faites une petite question particulière et individuelle. Et que m'importe qu'il y ait sur la surface de la terre deux ou trois monstres comme vous ? Il ne faut qu'un instant pour rendre à la vérité de ma proposition toute son universalité <sup>2</sup>.

3° Mais êtes-vous bien sûr d'être un de ces monstres-là ? Qu'on relise l'endroit que vous avez vous-même cité de votre écrit sur la sculpture, et qu'on juge *si l'artiste s'éloigne de quelque système particulier, qu'il ait le courage de travailler pour tous les temps et pour tous les pays*. Cela est fort bien dit, vous répondra le contempteur des temps et des pays. Je suis, je suis ici, et je veux jouir. En m'asservissant à ce mauvais système, on me louera ; en m'en écartant, je serai blâmé..... Mais la chance tournera..... Oui, quand je serai mort <sup>3</sup>.

Depuis que Voltaire a rempli un de ses hémistiches du nom de Pigalle, si cet artiste se dit à lui-même : Que la main du temps sévisse à présent sur mes ouvrages tant qu'elle voudra :

1. « Oui, si celui à qui il faut deux appuis est plus fort que celui à qui il n'en faut qu'un. »

2. « Vous avez raison ; d'une question générale, j'en ai fait une petite question particulière. C'est une grosse faute de logique. Cependant effacez de ma lettre : *je connais cet homme*, lisez : *je connais un homme*, et vous verrez qu'en conscience je ne pouvais pas mieux dire, puisqu'il ne m'est pas possible de répondre, tout au plus que de moi, dans cette affaire. Vous daignez m'associer un ou deux autres monstres, à qui, dites-vous, il ne faut qu'un instant pour les anéantir. Mon ami, de leurs cendres il en naîtra d'autres ; c'est une génération éternelle. »

3. « Quand on a le courage de braver les modes et de ne s'attacher qu'au système de la nature, on travaille indubitablement pour tous les temps et pour tous les pays, sans penser à aucun temps, ni à aucun pays. Si on en est blâmé, ce n'est que par les caillottes ; et les caillottes sont de tous les temps et de tous les pays. »

qu'il n'en reste pas une pièce qui atteste à l'avenir mon habileté, *non omnis moriar* <sup>1</sup>. Je suis immortalisé, je vivrai dans la mémoire des hommes aussi longtemps que la ligne du poète classique; et le temps ne peut rien sur cette ligne. Pigalle raisonnera bien <sup>2</sup>.

Dire que les ouvrages du sculpteur sont plus exposés aux injures du temps, c'est avouer que le sculpteur en est d'autant plus intéressé à la ligne impérissable de l'homme de lettres <sup>3</sup>.

Pourquoi ôter à l'artiste persécuté son unique consolation, l'appel à la postérité? Pourquoi ôter au persécuté la terreur de ce tribunal <sup>4</sup>?

Il n'y a point de contradiction à se promettre l'éternelle vision béatifique dans les cieux, et une mémoire impérissable sur la terre. On peut être récompensé de Dieu et admiré des hommes: malheureusement l'une de ces sublimes attentes laisse peu de valeur à l'autre <sup>5</sup>.

1. Horat., Od. xxx, lib. III.

2. « Quelque plaisir qu'il y ait à voir son nom dans un hémistiche du poète, Pigalle raisonnera autrement; il dira, s'il aime à vivre dans les siècles: Un bras, une jambe de mon *Citoyen*; la tête de mon *Mercur*, échappés aux ravages des temps, démontreront bien autrement qu'un hémistiche, fût-il d'Homère, comment j'étudiais mes ouvrages. Interrogez Apelles et Agasias, demandez au premier s'il préfère les lignes de Plin à l'existence de son meilleur tableau. Demandez si son *Gladiateur* serait mieux dans Plin que dans la ville de Borghèse? Ce n'est point aller à la postérité qui d'y passer par un nom seulement ou par un éloge dans un livre, il faut des ouvrages ou des débris d'ouvrages quand on est littérateur, poète, artiste, etc. Comparez l'idée que vous avez du poète dont l'ouvrage est perdu, et le nom conservé, à l'idée du poète que vous lisez. La statue dont je vous parle vous frappe-t-elle comme celle que vous voyez? »

3. « Vous venez de voir comme il est intéressé. »

4. « Celui qui a dit: *Traité comme les hommes persécutés et désespérés qui réclament la postérité, je serais comme eux peut-être*; celui-là ôte-t-il à l'artiste son unique consolation? Pour le persécuté, c'est un méchant; nous lui appliquerons *Poderunt peccare mali formidine pœnæ* \*. »

5. « J'ai cru qu'on ne pouvait servir ces deux maîtres à la fois; vous n'êtes pas de mon avis, à la bonne heure. Pour moi, j'ai de la peine à croire qu'un bon logicien puisse diriger en même temps ses vœux vers la béatitude éternelle et vers la postérité. Mais on peut, dites-vous, être récompensé de Dieu et admiré des hommes: où ai-je dit le contraire? Vous êtes à côté. »

\* Imitation de ces deux vers d'Horace :

Oderunt peccare boni virtutis amore;  
Tu nihil admittes in te formidine pœnæ.

Epist. XVI, lib. I.

J'ai voulu lire l'article Achille de Bayle ; mais, mon ami, je vous en demande pardon, c'est un bavardage que je n'ai pu soutenir. J'ai fermé l'énorme volume, et je me suis mis à dire à haute voix :

*Je chante la colère d'Achille, fils de Pélée ; cette colère qui fut si fatale aux Grecs, qui attira sur eux une infinité de maux, qui précipita aux enfers les âmes généreuses de tant de héros, et qui abandonna leurs cadavres en proie aux oiseaux du ciel et aux animaux voraces de la terre ; car c'est ainsi que s'accomplissait la volonté de Jupiter, du moment où la division s'éleva entre Achille et Agamemnon, Agamemnon, roi des hommes, Achille, descendant des dieux.*

Puis, me rappelant successivement différents endroits du poëte sublime, je dis encore à haute voix :

*Dieu puissant, Dieu glorieux, Dieu fort, toi qui habites au haut des airs, toi qui rassembles les orages, fais qu'avant que le soleil ne descende sous l'horizon, et que les ténèbres couvrent la face de la terre, je renverse les murs de Troie, que j'enfonce les portes du palais de Priam, que ma main brise la cuirasse d'Hector sur sa poitrine, et que ses amis mordent la poussière autour de son cadavre.*

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.  
 Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie ;  
 Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,  
 D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,  
 Et, par le centre ouvert de la terre ébranlée,  
 Ne fasse voir du Styx la rive désolée ;  
 Ne découvre aux vivants cet empire odieux,  
 Abhorré des mortels, et craint même des dieux<sup>1</sup>.

Et puis tout à coup j'ai pris en pitié tous ces gens qui, au lieu de se laisser pénétrer de l'enthousiasme du poëte, s'occupent pauvrement à relever les fautes qui lui sont échappées, parce qu'il était homme, et, sans respecter ni Bayle, ni Rapin, ni Scalliger, ni ce Voltaire, qui a la bonté de se mettre sur la ligne des Zoïles, des Terrasson, j'ai jeté le gros volume que j'avais

1. Boileau, traduction de Longin, chap. vii.

fermé dans son coin, et j'ai persisté dans mon jugement ; libre à mon ami de revenir, s'il lui plaît, à une seconde cérémonie expiatoire.

Mais ce Voltaire, cet ennemi juré de tous les piédestaux, tant anciens que modernes, a pourtant dit, je ne sais où, qu'il y avait plus à profiter dans deux beaux vers d'Homère que dans toutes les critiques qu'on a faites de ses poèmes.

Lisez-le, cet Homère, et essayez vous-même si vous serez libre de le critiquer. Mais puisqu'*une page de plus ou de moins n'est pas une affaire quand on cause avec son ami*, je vous dirai qu'un jour le fils de Chardin, et quelques élèves en peinture, considéraient ensemble un tableau de Rubens. L'un disait : « Mais voyez donc comme ce bras est contourné ; un autre : Appelez-vous cela des doigts ? Celui-ci : Et d'où vient cette jambe ? Celui-là : Comme ce col est emmanché ! Mais toi, Chardin, tu ne dis rien ? — Pardonnez-moi ; je dis qu'il faut être f...bête pour s'amuser à relever des gueulles dans un chef-d'œuvre où il y a des endroits incompréhensibles, à dégoûter à jamais de la palette et du pinceau. » — Voilà le spectateur qu'il faut à Rubens, et le véritable lecteur d'Homère <sup>1</sup>.

Vous me citez des *caillettes* ; je vous objecte Hélène. Je ne sais ce que vous me répondez ; mais je suis sûr que s'il existait au loin un buste fidèle et de grandes mains de cette funeste beauté, vous l'iriez voir, et que j'irais avec vous ; et puis, si Hélène veut passer à la postérité comme furie, elle a tort ; si c'est comme héroïne d'un grand poème, et mieux encore comme femme d'une incomparable beauté, elle a raison, parce que la beauté est un don rare de la nature <sup>2</sup>.

Si un tronçon de figure suffit pour vous donner une juste

1. « Ce que vous dites en faveur d'Homère et contre ses critiques ne me regarde point, puisque je vous ai bien dûment déclaré que, malgré ses défauts, je m'en tiens à l'admirer autant que je puis l'entendre. Le fils de notre Chardin a fort bien vu Rubens. Mais ce qui n'est pas aussi bien vu, peut-être, c'est de croire son jugement assez rare pour le citer. Eh bien, Bayle a donc *bavardé*, et Pline n'aurait pu radoter ! »

2. « Il y a un moyen facile de savoir ce que je répons touchant Hélène : c'est de le lire où j'irais avec vous voir son buste s'il était bien. J'en ferais autant pour celui de Cartouche. Que cela a-t-il de commun avec leur personne que je détecte ? »

idée de l'art sublime du statuaire ; si une belle ligne ne périclète point, votre gloire est donc en sûreté <sup>1</sup>.

Votre jugement de Bouchardon, de Pigalle et de Falconet est un modèle d'impartialité. Je suis tenté de croire que la justice est votre qualité dominante, et la justice est la base de toutes les autres vertus <sup>2</sup>.

Je vous en demande pardon, mais ce ne sont point les artistes qui m'ont appris, à moi, à préférer le *Citoyen*, malgré sa tête ignoble, aux deux autres figures, et je sentais très-bien, en regardant sa poitrine et ses jambes, que le bronze était chaud <sup>3</sup>.

*Je plaide donc votre cause*, en recommandant aux littérateurs d'être instruits, afin que, dans l'avenir, on n'oppose pas de beaux éloges à de mauvais ouvrages ? Cela se peut, mais je ne l'entends pas ; il me semble, au contraire, que si le littérateur méprise la postérité, mon conseil est en pure perte <sup>4</sup>.

J'en viens à votre examen du Jupiter Olympien de Phidias : ici, vous êtes le maître, je suis le disciple, et j'ose n'être pas de votre avis. Si j'ai ma façon de sentir, si je veux être instruit, il

1. « J'en accepte l'augure ; il serait trop malheureux de le refuser. »

2. « J'accorde la majeure de ce grand argument ; je voudrais en savoir tirer toutes les conséquences. »

3. « Je vous fais une assertion générale, et vous vous citez ; vous me faites une réponse particulière et individuelle. Comme je n'ai pas dit : C'est moi qui l'ai fait connaître aux gens du monde, je n'ai pas dit non plus : Ce sont les artistes qui l'ont fait connaître à Diderot. Mais j'ai écrit : *C'est nous qui vous l'avons dit*, à vous les gens du monde ; et je ne crois pas avoir besoin de rétractation. Mon ami, une belle preuve que vous l'avez vu sans aucun artiste, c'est que vous nommez la poitrine de préférence aux bras <sup>4</sup>. »

4. « Vous ne voyez donc pas qu'il est question du littérateur qui fait passer nos éloges à la postérité, et de l'artiste jaloux d'y parvenir dont l'ouvrage ne répondrait pas à l'éloge ? C'est ce que vous avez dit ; c'est à quoi j'ai répondu : vous ne l'entendez pas ; que voulez-vous que j'y fasse ? Relisez encore une fois, vous l'entendrez peut-être. »

\* Il s'agit ici de la statue pédestre de Louis XV, que Pigalle avait exécutée pour la ville de Reims. Au-dessous de la figure du roi et autour du piédestal, on voit d'un côté un artisan nu, assis sur des ballots et se reposant de sa fatigue, et de l'autre une femme vêtue conduisant un lion par la cunière.

Lors de l'exposition, à Paris, de ce monument, Falconet, qui n'aimait pas Pigalle, lui dit, après avoir bien vu son ouvrage : « Monsieur Pigalle, je ne vous aime pas, et je crois que vous ne le rendez bien ; j'ai vu votre *Citoyen* ; on peut faire aussi beau, puisque vous l'avez fait ; mais je ne crois pas que l'art puisse aller une ligne au delà ». (Note de M. Walferlin.)



faut que je parle et que vous m'écoutez avec indulgence. Je vous avouerai donc que tout ce que vous dites sur la disproportion de la figure et du lieu ne me touche point du tout. Et que m'importe s'il prend envie au Dieu d'abandonner son temple, qu'il brise la voûte de sa tête, que les murs et les combles soient renversés de deux coups de coude, et que tout l'édifice ne soit plus qu'un amas de décombres : je ne sais comment il est entré là, et je me soucie fort peu de savoir ce que le temple deviendra s'il en veut sortir. Le point important, c'est que, tandis qu'il y est, il frappe, il épouvante, il effraye ; qu'il soit grand de position, de caractère, d'expression ; que j'y reconnaisse ce Dieu du poëte qui ébranle l'Olympe du seul mouvement de ses noirs sourcils ; que je voie sa chevelure s'émouvoir sur sa tête immortelle, et que je sois incertain qui a le mieux connu Jupiter, ou de Phidias, ou d'Homère : peut-être même que, tandis que je suis prosterné devant le Jupiter de Phidias, l'idée que, s'il vient par hasard à se remuer, je suis enseveli sous des ruines, ajoute à ma terreur et à mon respect. Il n'y a peut-être pas de logicien qui ne raisonne comme vous ; mais il n'y a pas de poëte qui ne sente ici comme moi. Si j'osais, ou si je ne craignais que notre dispute n'eût point de fin, je vous confierais ici quelques-uns de mes paradoxes ; je vous demanderais quelle était l'espèce d'hommes qui remplissait les temples, pour qui et pour quoi sont faites les statues des dieux, et quel est l'artiste d'église que j'appellerai homme de génie<sup>1</sup> ?

La page de Quintilien sur les peintres et les sculpteurs est donc belle et judicieuse ? Il est donc possible à un littérateur de

1. « Je vous répondrais : C'est celui qui sait le mieux en imposer aux hommes qui remplissent les temples ; et je reprendrais dans mon autre lettre ce que tout logicien dirait comme moi, parce que je ne connais d'autres moyens d'en imposer, tout étant bien d'ailleurs, que la proportion entre une statue et l'édifice qui la contient.

« Quant au mérite propre de la statue de Phidias, souvenez-vous bien que je n'ai dit nulle part que ce fût un mauvais ouvrage. Mais quelqu'un serait-il assez inconséquent pour assurer que le *Jupiter de Phidias* et la *Junon de Polyclète* sont les deux plus parfaites statues de l'antiquité que l'on connaisse ? Il semble que pour être en état de porter ce jugement, il faudrait connaître la perfection de ces statues ailleurs que dans les livres anciens, et pouvoir les comparer avec l'Apollon, le Torse, le Gladiateur, dont les livres anciens ne parlent pas. »

bien parler peinture et littérature? Il peut donc être un garant sûr de l'estime générale et publique? Cela suffit <sup>1</sup>.

Il peut arriver aussi qu'un littérateur soit grand poète, grand historien, écrivain merveilleux, et que l'affaire des beaux-arts soit lettres closes pour lui; il peut arriver qu'il en juge, et qu'il en juge mal; mais plus son témoignage aura de poids sur la postérité, puis il s'élèvera de voix qui réclameront contre ses jugements; on creusera la terre, on confiera son ignorance aux roseaux et les roseaux répéteront <sup>2</sup> :

Aurículas asini Mida rex habet<sup>3</sup>.

Quand je parle de la voix publique, il s'agit bien de cette cohue mêlée de gens de toute espèce, qui va tumultueusement au parterre siffler un chef-d'œuvre, élever la poussière au salon, et chercher sur le livret si elle doit admirer ou blâmer. Je parle de ce petit troupeau, de cette église invisible qui écoute, qui regarde, qui médite, qui parle bas, et dont la voix prédomine à la longue, et forme l'opinion générale; je parle de ce jugement sain, tranquille et réfléchi d'une nation entière, jugement qui n'est jamais faux, jugement qui n'est jamais ignoré, jugement qui reste lorsque tous les petits intérêts particuliers se sont tus, jugement qui assigne à toute production sa juste valeur, jugement sans équivoque et sans appel, lorsque la nation, d'accord avec les plus grands artistes sur le mérite reconnu et senti des productions anciennes, se montre compétente dans la sentence qu'elle porte des productions modernes. C'est qu'en fait d'arts, quand on y regarde bien, on voit que la sentence publique est celle même des artistes qui donne le ton; c'est qu'en fait de littérature, c'est celle des littérateurs que la foule a souscrite <sup>4</sup>.

1. « Oui vraiment, la page de Quintilien est judicieuse. Mais aussi ce n'est qu'une page, et qui ne contient que des éloges généraux sans détailler aucun ouvrage. Au seul endroit où il est parlé d'une statue, il a, ce me semble, fait un mauvais raisonnement. Je vous l'ai dit ailleurs, c'est le Jupiter Olympien. »

2. « Vous avez raison jusqu'à un certain point. Vous dites la même chose plus bas, j'y répondrai alors. »

3. Persius, Satira 1.

4. « Eh bien! ne vous voilà-t-il pas encore de mon avis? Vous dites en maître ce que j'ai balbutié en écolier; il n'y a que cette différence entre votre paragraphe, et le mien; je vous en remercie. *C'est nous qui vous l'avons dit.* »

Encore une fois, indulgence plénière sur tout ce que j'opposerai à votre critique de Pline. Si je crains de dire une sottise, par une mauvaise honte qui me retienne, la sottise restera dans ma tête; il vaut mieux qu'elle en sorte. La présomption est ici tout entière de votre côté, et je n'aspire qu'à l'honnête et louable franchise d'un enfant qui ose n'être pas de l'avis de son maître, et lui dire :

Ah! mon cher maître, *Pline un petit radoteur!* Pardonnez-moi le mot, mais jamais l'indécence, et peut-être l'injustice d'une pareille expression, adressée à un des hommes les plus rares qui aient fait honneur à l'espèce raisonnable, ne sera supportée. *Pline un petit radoteur!* Et pourquoi? Parce qu'à travers une multitude incroyable de jugements qui montrent le tact le plus fin, le goût le plus délicat, il s'en trouve quelques-uns de repréhensibles: passons, passons vite là-dessus <sup>1</sup>.

*Apelles peignit un Hercule par le dos, dont on voyait le visage, ce qui est très-difficile,* dit Pline <sup>2</sup>. Supposons que

1. « Non pas, s'il vous plaît; vraiment, monsieur ne demanderait pas mieux que j'eusse l'indulgence de passer vite: arrêtez-vous un moment, s'il vous plaît; j'ai encore vos coups d'escourgee sur le cœur: il faut que justice soit faite, et nous verrons après à vous le pardonner. Je regarde ma seconde lettre et j'y trouve: *Pline un petit radoteur à cet égard, c'est-à-dire à l'égard de la peinture et de la sculpture.* Pourquoi supprimez-vous les derniers mots; si vous y eussiez pris garde, vous auriez aussi trouvé dans ma quatrième lettre: *Pline était un petit radoteur dans quelques-uns de ses jugements sur la peinture et sur la sculpture.* Allez, je vous pardonne, mais n'y revenez plus. Quant à la qualification d'indécence qu'il vous plaît de donner à mon jugement sur Pline, vous ne permettrez de vous observer que Pline est pour moi un livre que j'ai acheté de mon argent chez un libraire. Si Pline était vivant, je mériterais votre censure, que je regarde, je vous proteste, comme un épouvantail à dindons. La personne de Pline n'est rien absolument pour moi. Prenez garde, je ne confonds pas la mémoire avec la personne. Un livre, vous aurez beau faire, sera toujours à la merci du premier animal qui aura six francs dans sa poche. L'honnêteté est pour les hommes, et l'entière liberté pour les livres. Vous dites: *le plat Pausanias*; je ne vous contredis pas. Ailleurs: *pourquoi Plutarque n'aurait-il pas dit une sottise?* J'y donne les mains très-volontiers. Il sera donc permis au littérateur de traiter un livre du haut en bas, tandis que le statuaire n'osera dire son avis sur son métier, ni voir dans un livre qui en parle des bévues que tout le monde y voit. Oh! parbleu; messieurs, cela ne serait pas juste: servez-vous de vos yeux, nous en sommes fort contents; mais laissez-nous la liberté des nôtres. »

2. Liv. XXXV. chap. x.

cet Hercule fût courbé sur le bûcher, que le peintre l'eût montré renversé en arrière, les bras tendus vers le ciel, et le visage et toute la figure vus de raccourci, croyez-vous que l'exécution eût été l'ouvrage d'un enfant? Vous faites vos suppositions, je fais aussi les miennes <sup>1</sup>.

Pline dit qu'Amulius fit une Minerve qui regardait de quelcôté qu'on la vit; Claudius Pulcher, un toit qui trompait les corbeaux; Apelles, un cheval devant lequel les chevaux, oubliant la présence de leurs semblables, hennissaient, etc. Il me semble que Pline n'est là qu'historien: et si le tour de Pline m'est familier, et que j'entende un peu la valeur de la phrase latine, ces mots: *Idque postea semper illius experimentum artis ostentatur* <sup>2</sup>, indiquent l'opinion populaire et même le peu de cas qu'il en fait; du moins si c'eût été mon dessein de rendre ces deux vues, je ne me serais pas expliqué autrement <sup>3</sup>.

*Pinxit et que pingi non possunt* <sup>4</sup> dit de l'éclair, de la

1. « Bravo; je vois bien qu'il en faudra venir à l'indulgence. »

2. Lib. XXXV, cap. x.

3. « Plus haut vous le donniez en cent au meilleur esprit, et moi je lui donne en mille pour trouver le rapport de cet *idque postea* avec la Minerve d'Amulius, dont Pline ne parle que deux grandes pages in-folio après, et avec les corbeaux de Pulcher, qui sont sept pages avant. J'entends trop peu le latin pour en disputer avec vous; mais, cher Diderot, vous ne persuaderez à personne que *Idque postea* ait le sens que vous lui donnez. Oui, mon ami, dans la Grèce, aux beaux jours de la peinture, on pensait que les bêtes s'y connaissaient, pour le moins, autant que les hommes. Et ce n'était pas seulement l'opinion populaire: il se trouvait des gens d'esprit qui ne s'en moquaient pas, et Pline était du nombre. Et cet autre <sup>5</sup> qui dit très-sérieusement: « Il ne faut pas s'étonner que les bêtes soient trompées par un art qui représente si parfaitement la nature », s'en moquait-il? trouvait-il rien là de populaire? Trop faible pour disputer, je m'en tiens à prouver: c'est un pis aller que je vous prie de me passer. Croyez, au reste, que les bêtes ne sont pas difficiles à tromper; la plus grossière image, une découpe barbouillée à peu près leur fait prendre le change. Que dites-vous de ces hommes de paille mis dans un champ pour faire peur aux oiseaux, et de ces pigeons de plâtre mis sur un colombier pour en faire venir d'autres? Et puis glorifiez-vous, peintres, sculpteurs, imitateurs du naturel, parce que quelques bêtes auront éprouvé votre ouvrage. »

4. Plin., lib. XXV, cap. x.

<sup>5</sup> Val. Max., lib. VIII, cap. xi.

lumière, du tonnerre, du silence, de la fraîcheur, de l'air, lorsque l'art fait illusion, loin de me paraître bourgeois, est à mon goût tout à fait laconique et juste. Je reçois en quatre mots une idée nette de l'esprit, de la vérité et de la hardiesse de l'artiste. Lorsqu'il s'agira du goût et de la valeur d'un tour latin, je demande que mon avis soit du même poids que le vôtre<sup>1</sup>.

Un artiste jaloux de la durée de son ouvrage, *quater colorem induxit subsidio injuria vetustatis, ut descendente superiore, inferior succederet*<sup>2</sup>. Vous ne comprenez point ce technique; je ne le comprends guère plus que vous; donc il est impossible. Et s'il y avait entre chaque tableau une couche à gouache qui les séparât? Si vous saviez, mon ami, mais vous le savez, combien de fois il est arrivé, et dans des manœuvres tout autrement inconcevables que celles-ci, que le temps et l'expérience ont justifié Pline de mensonge ou d'ineptie; en sorte que, la chose avérée et connue, il n'est plus resté à ses critiques qu'à admirer la précision et la netteté de son discours. La postérité s'en est rapportée à lui, comme à tout autre auteur, à proportion du discernement qu'elle lui a trouvé; mais, depuis environ un demi-siècle, elle lui a trouvé du discernement à proportion du progrès qu'elle faisait elle-même dans la connaissance des choses<sup>3</sup>.

1. « Vous vous moquez, il s'agit bien ici d'un tour latin! Il s'agit de savoir si Apelles, en représentant les éclairs, le tonnerre, la foudre, peignait des objets de la nature qu'il n'est pas possible de peindre : *Pinxit et quæ pingi non possunt*. Aucun peintre n'ignore ces sortes de représentations, et l'effet qu'elles doivent produire dans un tableau, à moins qu'il ne soit dépourvu d'imagination. Chacun y réussit à proportion de son talent. Mais l'estime n'est accordée qu'au plus haut degré de perfection. Eh bien? voulez-vous de l'indulgence? »

2. Plin., lib. XXV, cap. x.

3. « Vous glissez encore; je vous pardonne encore. Il viendra peut-être un siècle qui, par de plus grands progrès dans la connaissance des choses, justifiera Pline des vingt ou vingt-cinq extraits que je vous ai envoyés sur d'autres matières que les arts. Croyez-moi, ne vous faites pas le chevalier de Pline, il n'en est pas de son ouvrage comme de celui de Polygnote; il existe, et vous trouveriez de mauvais garçons qui vous pousseraient sans miséricorde; or, je ne veux pas que mon Diderot soit si rudement battu.

« Pline dit qu'on apprivoise promptement les éléphants avec du suc d'orge. *Capri celerrime mitificantur hordi succo* (\*). Dioscoride dit que l'ivoire devient

\* Lib. VIII, cap. vii.

Lorsque vous reprochez à Pline l'écume du chien de Ialyse, les raisins de Zeuxis, la ligne de Protogène, le rideau d'un autre, vous oubliez le titre de son ouvrage. Pline vous crie : Je ne suis pas peintre, je suis historien. Ce n'est pas des beaux-arts seulement, c'est de l'histoire naturelle que j'écris <sup>1</sup>.

J'admire l'assurance avec laquelle vous prononcez sur une pratique commune, qu'un auteur qui a connu les manœuvres, et les manœuvres les plus délicées des arts mécaniques les plus

plus maniable quand il est trempé dans du sac d'orge. Le mot ἐλέφανς, qui signifie *ivoire* aussi bien que *l'éléphant*, a trompé Pline et l'a convaincu de légèreté. Le moyen que cela fût autrement? il se faisait lire les grecs en voyageant, en prenant ses repas; il dictait en même temps. Vous voyez bien, mon ami, que si vous avez quelques lances de réserve, il faut les garder pour une meilleure occasion. En attendant, faites lire Pline à des frères Jacques; et vous conviendrez de ces *extraits faits en courant pendant le souper*, et vous ne serez pas plus tenace que le neveu de Pline (\*).

I. « 1<sup>o</sup> Il ne fallait pas séparer le chien de Ialyse, ni le joindre à d'autres observations qui n'y ont nul rapport. Je vous ai demandé si l'écume de ce chien, faite d'un coup d'éponge, avait les quatre couches; vous n'avez pas voulu répondre. Je vous demande à présent ce que devint cette écume quand la première couche du tableau tomba? Si vous ne voulez pas avouer que vous êtes pris, je vous conseille de continuer votre silence sur ce portrait que Protogène en sept ans acheva (\*\*), et qui lui coûta plus en lupins qu'en verve et en talent supérieur.

« 2<sup>o</sup> Que Pline ait écrit des beaux-arts *seulement* ou que ce ne soit qu'une partie de son ouvrage, que m'importe? S'il en raisonne mal, il a tort *ipso facto*. Il m'arrive de dire deux mots sur la vue, et sur la couleur des objets : ces deux mots vous incommode, il n'y a pas de pauvre diable du coin plus maltraité que je le suis de votre part. Les égards sont oubliés; il semble ne vous rester que la grosse envie de jeter des pierres. Voyez un peu où nous en serions si je suivais votre exemple. Mais ne craignez rien de semblable : quand on a une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres dans celle de son voisin. Et puis Socrate, et puis la philosophie; oh! ne craignez rien, je suis trop bien appris.

« Cet endroit de votre réponse et deux ou trois autres encore, où je ne vous reconnais plus, où je trouve une autre touche, me font soupçonner que vous n'étiez pas toujours seul en l'écrivant. Quoi qu'il en soit, Pline devait parler plus juste des beaux-arts. Si un mot, selon vous, de travers est répréhensible dans une lettre d'ami, que sera-ce des erreurs répandues dans vingt-sept chapitres laissés à l'univers pour son instruction sur la peinture et la sculpture des anciens? Il s'ensuivrait de votre manière de raisonner qu'un dictionnaire pourrait ne rien valoir, sans qu'il y eût un mot à dire à l'auteur.

\* Lib. III, cap. v.

\*\* *Gelian.*, l. XII, c. iv. *Plut.*, *In vitâ Demet.*

obscur, a pu savoir mieux que vous. Quoi! vous croyez que Pline aura avancé à l'aventure que les anciens statuaires se passaient de modèle! A cela vous répondez : *Mais il est impossible de s'en passer*, et je me tais, après vous avoir avoué ingénument que l'idée du modèle ne me paraît pas de l'art naissant, mais bien de l'art qui a fait des progrès <sup>1</sup>.

Sur le Cerf de Canachus, Pline, s'attachant au principal mérite de la figure, me dit ce que je dirai quelque jour de votre

« Un artiste n'est qu'une partie de son ouvrage; il n'en fait pas son objet principal. Ainsi d'encore en encore, il pourrait se moquer des gens, et leur crier : Ce n'est ni de ceci, ni de cela que j'écris. Seulement, vous oubliez le titre de mon ouvrage; je ne suis ni jardinier, ni poète, ni confiseur, j'ai bien autre chose dans la tête. C'est un dictionnaire universel, c'est l'histoire du monde que je fais. On le laisserait crier, on lui dirait : Reprenez votre ouvrage, faites-le mieux, et ne nous bercez plus du moyen de laisser dans un livre toutes les fautes imaginables. Mon maître, si je ne raisonne pas bien, donnez-moi une leçon de logique.

« Aux vingt ou vingt-cinq extraits que je viens de dire, ajoutez-en trente. pour le moins aussi curieux, je les renvoie après ma dernière lettre. Le livre de Pline m'était tombé des mains, je l'ai repris; voici pourquoi. Mes observations sur cet ancien sont une affaire bien plus sérieuse pour moi que pour vous; les torts ne sont pas égaux entre nous.

« J'ose attaquer votre idole et celle de bien d'autres; si je ne profite pas de tous mes avantages, je suis perdu sans miséricorde; et si je dois être battu, encore faut-il que ce ne soit pas tout à fait comme un sot. Mais pour vous qui tenez au gros du parti, quand vous n'auriez pas raison, n'avez-vous pas à votre commandement les vieilles foudres de l'autorité? Jupiter prendrait son tonnerre: ou tout au moins Diderot se tirerait d'affaire avec le petit sourire de dédain. C'est toujours un faux air de triomphe qui en impose quelquefois. Si des bévues que je rapporte de votre ami, vous en pouvez justifier la moitié, les trois quarts même si vous voulez, il en restera encore assez pour prouver qu'il a radoté quelquefois, et bien plus radoté que je ne disais en n'envisageant que la peinture et la sculpture. »

1. « L'art naissant, mon cher Diderot, s'exprimait par des ouvrages d'argile; et l'art naissant en marbre trouva celui de faire des modèles venus avant lui. Ne savez-vous donc pas que Jupiter fut longtemps d'argile, avant d'être adoré en marbre. Me diriez-vous bien comment la première statue de bronze a été fondue sans modèle? Désabusez-vous; j'en sais plus que Pline sur le mécanisme de la sculpture. Toutes les fois qu'un sculpteur de cinquante ans voudra prononcer sur les manœuvres de son art, les littérateurs l'écouteront s'ils veulent en savoir quelque chose. Demandez à Diderot comment il s'y prenait pour faire de bons articles des arts et métiers dans l'*Encyclopédie*, il vous répondra qu'il allait dans les ateliers consulter des livres vivants, qui, après l'avoir instruit, savaient encore leur métier mieux que lui. »

cheval. *Voyez comme il s'élançe bien*, et il me semble qu'il n'a pas dû m'en dire davantage <sup>1</sup>.

Je passe l'article de *Mermecide*; c'est de la plaisanterie qu'on trouvera bonne ou mauvaise, selon le tour d'esprit qu'on aura. Mon ami Falconet s'amuse, et c'est bien fait que de s'amuser et d'écrire de ces choses-là gaiement, franchement, sans prétention, sans subtilité, sans y mettre ni plus de passion et d'intérêt que l'objet n'en mérite.

Je me souviens que vous vous êtes prosterné pour moi devant Bayle, et il ne tiendrait qu'à moi de faire amende honorable pour vous à Pline et à Euphranor. Pline a dit du Pâris d'Euphranor: « Il est si bien fait qu'on y reconnaît *judex Deorum, amator Helenæ, Achillis interfactor* <sup>2</sup>. Vous ajoutez: Hélène était dans ses bras; il tenait une pomme et une flèche, et voilà les trois caractères expliqués. Sur l'endroit de Pline, j'aurais juré qu'il y parlait du caractère et de l'expression de la sublime figure d'Euphranor; sur votre commentaire, j'aurais juré que la flèche et la pomme étaient d'Euphranor. J'ouvre Pline, et je suis tout étonné de voir qu'il n'y a ni flèche ni pomme, et que ses rares inventions sont de vous. Mon ami, avec ce secret il n'y a point d'auteur qu'on n'aplatisse, point de compositions qui ne deviennent maussades. Ce trait m'a rendu la plupart de vos citations suspectes; j'ai vu que quand vous aviez résolu qu'un écrivain et un peintre fussent deux sots, vous n'en dé-mordiez pas aisément; j'ai vu qu'en effet vous faisiez peu de cas de l'avenir; car, enfin, quand vous auriez abusé de ma paresse à vérifier des citations; quand vous auriez estropié, mutilé, tronqué pour moi la description du Cerf de Canachus, elle reste dans Pline telle qu'elle était, et il faut qu'il vienne un moment où quelque érudit me venge de vous <sup>3</sup>.

1. « Ah! ah! la phrase latine est abandonnée. Cette fois-ci vous y substituez la vôtre, qui n'est pas capucine. »

2. Lib. XXIV, cap. viii.

3. « Mon ami, je passe condamnation, je vais tout avouer. Après avoir rapporté les paroles de Pline sur le Pâris d'Euphranor, j'ai dit de mon chef: *Hélène était dans ses bras; s'il tenait une pomme et une flèche, les trois reconnaissances étaient aisées*. J'aurai malheureusement fait la lettre *s* de *s'il tenait* trop petite, vous ne l'aurez pas vue. Cela m'a valu un traitement qui ne conviendrait pas trop à un homme dont la justice serait la qualité dominante. Si vous traitez ainsi, belle



Myron n'a pas su rendre les passions humaines, donc il a fait une mauvaise vache ; donc, et le peuple qui l'admira et les poètes qui la chantèrent n'eurent pas le sens commun ; cette conséquence peut être juste, mais je ne la sens pas, *non liquet* ; et vous trouvez qu'on se faisait dans Athènes de grandes réputations à peu de frais. C'est une façon de penser qui peut être juste, mais qui vous est bien particulière et qui ne fera fortune que quand on aura oublié bien des choses dont il ne tiendrait qu'à moi de vous faire une belle énumération.

Voici encore une autre argumentation dont je ne saisis pas bien ni la force ni la liaison. Pline a dit que Myron varia le premier les attitudes, observa mieux les proportions ; que Polygnote négligea les cheveux et la barbe ; mais il y a dans les bosquets de Versailles une très-belle tête de Jupiter qui n'est pas de Myron, car on ne sait sur quel fondement le P. Montfaucon la lui attribue ; et cette tête n'a aucun des défauts que Pline reproche à Myron ; donc Pline ne sait ce qu'il dit. En vérité, mon ami, voilà une logique bien étrange <sup>1</sup>.

Iris, qui vous aime, que pourriez-vous faire à vos ennemis ? et vous lisez ! et vous voulez faire amende honorable pour moi ! Ce sont des mains pures qu'il faut lever au ciel. Prenez mon cahier, vous y trouverez, *s'il tenait*, et point *il tenait*, et vous n'aurez que nos noms à changer dans la formule de votre amende honorable, que rien ne vous empêche de faire. »

1. « J'ai beau feuilleter, je ne trouve point l'endroit où j'ai dit que Myron avait fait *une mauvaise vache*, et que le peuple qui l'admira et les poètes qui la chantèrent *n'eurent pas le sens commun*. Il se pourrait fort bien que je n'aie rien dit de semblable. Mais je me suis amusé de la manière équivoque et faible dont Pline juge de Myron. J'ai reproché au P. Montfaucon la preuve insuffisante qu'il donne que le Jupiter des bosquets de Versailles est de ce sculpteur. Enfin, après un éloge fort court de cette belle statue que je crois de Myron, j'ai dit : *Il faut bien pour l'honneur de Pline qu'elle n'en soit pas*. Mais j'ai oublié d'ajouter : *ceci est une ironie*.

« Oui, monsieur, certains talents avaient de la réputation à bon marché. Quand la nation n'était pas physicienne, celui qui savait une mauvaise physique avait de la réputation à bon marché ; celui qui disait que les comètes présageaient de grands malheurs, et qui se faisait croire, avait de la réputation à bon marché. Ceux qui dans leurs tableaux ne savaient pas distinguer les sexes, ceux qui ne savaient pas varier la position des têtes, ceux qui ne savaient pas faire des plis, des muscles, des articulations, etc., et qui étaient célèbres : tous ces habiles gens avaient de la réputation à bon marché. Notez que c'est Pline qui les appelle célèbres. *Celebres in eâ arte*. »

Vous m'avez donné bien de la peine et bien du plaisir : je me suis mis à relire le livre de Pline sur les beaux-arts ; voilà le plaisir : j'ai vu que vos citations n'étaient pas toujours bien fidèles ; voilà la peine. J'ai vu que vous aviez osé appeler *petit radoteur* l'homme du monde qui a le plus d'esprit et de goût, et que cette grosse injure n'était fondée que sur une demi-douzaine de lignes aussi faciles à défendre qu'à attaquer et rachetées par une infinité d'excellentes choses ; et lorsque j'allais à mon tour commencer ma cérémonie expiatoire, l'auguste fantôme m'est apparu ; il avait l'air tranquille et serein, il a jeté un coup d'œil sur vos observations, il a souri et il a disparu <sup>1</sup>.

Pline suit les progrès de l'art, olympiade par olympiade, il distribue ses éloges selon qu'on y a plus ou moins contribué par quelques vues nouvelles. Pour moi, qui pense que tout tient, en tout, à la première étincelle, qu'on doit quelquefois plus à une erreur singulière qu'à une vérité commune, qui compare la multitude des âmes serviles au petit nombre de têtes hardies qui s'affranchissent de la routine, et qui connais un peu par expérience la rapidité de la pente générale, je dis : Le premier qui imagina de pétrir entre ses doigts un morceau de terre et d'en faire l'image d'un homme ou d'un animal eut une idée de génie ; ceux qui le suivirent et qui perfectionnèrent son invention méritent aussi quelque éloge. Si vous pensez autrement, c'est moi qui ai tort <sup>2</sup>.

Vous êtes artiste, Pline ne l'est pas ; croyez-vous de bonne foi que si vous eussiez eu un compte rapide à rendre d'un aussi grand nombre d'artistes et d'ouvrages, vous vous en seriez tiré mieux que lui <sup>3</sup> ?

1. « Il est dans l'ordre qu'un fantôme disparaisse, et que des observations restent quand elles sont justes, et si justes, que vous n'avez démontré la fausseté de pas une. »

2. « O ! mon ami je ne suis pas le seul qui pense autrement ; mais comment faire ? Si on est seul, on a *une opinion particulière qui ne fera pas fortune*. Si on est beaucoup, c'est la multitude des âmes serviles... A propos, *le premier qui imagina de pétrir entre ses doigts un morceau de terre et d'en faire l'image d'un homme ou d'un animal, savez-vous ce qu'il faisait ? Un modèle*. Vous accordez le génie à bien bon compte ; pourriez-vous me dire si ce pauvre pétrisseur inventait la figure d'un homme ou d'un animal ? Car, à moins d'inventer, point de génie. »

3. « Ou cela n'est pas honnête, ou je ne l'entends pas. Si j'avais eu la besogne de Pline à faire concernant mon art, j'aurais très-assurément mieux jugé et

Je vous supplie, mon ami, de ne pas toucher à la latinité de Pline, cela est sacré et c'est un peu mon affaire, car je suis sacristain de cette église; les expressions que vous reprenez ne décèlent point le déclin du siècle d'Auguste. Si quelque pédant vous l'a dit, n'en croyez rien.

Les Romains n'ont rien inventé : lorsque, sortis de la barbarie, ils ont voulu parler arts et sciences, ils ont trouvé leur langue stérile, et pour désigner des choses qui leur étaient étrangères, les bons esprits se sont rendus créateurs des mots. Cicéron même vous offenserait en cent endroits, sans sa pusillanimité qui lui faisait préférer le mot grec à un mot nouveau, et cela en physique, en morale, en métaphysique. Vous vous êtes dit là-dessus une injure que mon amitié et un peu de politesse sur laquelle vous deviez compter vous auraient certainement épargnée. Vous me trouverez plus indulgent sur une erreur littéraire que vous ne le serez avec moi sur une erreur d'art. Mais c'est une affaire de caractère, ou peut-être m'aimez-vous plus que je ne vous aime, si le proverbe est vrai; je vous aime pourtant bien, ce me semble<sup>1</sup>.

Si Pline avait donné à tous les morceaux de peinture et de sculpture dont il a jugé une description et un éloge proportionnées à leur importance, il eût composé un traité exprès de peinture et de la sculpture plus ample que l'histoire entière de l'univers, qu'il avait pour objet; vous ne considérez pas que Pline n'est qu'historien, et que la plupart des morceaux dont il nous entretient subsistaient, soit à Rome, sous les yeux de ses contemporains, soit en Grèce, où il n'y avait fils de bonne mère qui ne voyagât<sup>2</sup>.

J'aurais mal écrit. Votre question est plaisante. Si au lieu de relever *mon petit ratoteur*, vous eussiez dit : C'est principalement à Pline que nous devons la connaissance des artistes anciens et de leurs ouvrages; passons-lui les fautes indispensables que tout littérateur aurait faites à sa place; je me serais bien gardé d'aller plus loin. Mais, Diderot, c'est toi qui l'as voulu. »

1. « Si vous êtes indulgent sur une erreur littéraire, c'est que je n'ai aucune prétention à ce talent; je veux bien ne pas m'y connaître, surtout à la latinité. Mais de vous, cher seigneur, il n'en est pas ainsi pour la peinture et la sculpture. Quant à l'amitié, disputez-en si c'est votre caractère; mais je vous préviens que je céderai encore moins de mon côté que de celui de la postérité. Eh! Diderot le sait bien. »

2. « Je crois que vous vous trompez ici deux fois. 1<sup>o</sup> Sans faire un traité de

Encore un mot sur Pline, et puis je le laisse, car c'est un homme qui se défend assez bien de lui-même; c'est qu'à proportion que les temps ont été plus ou moins ignorants, on lui a reproché plus ou moins de mensonges et d'inepties. Il y en a sans doute, car où n'y en a-t-il pas?

Verum ubi plura nitent, non ego paucis  
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,  
Aut humana parum cavit natura<sup>1</sup>.

C'est Horace qui m'en a donné le conseil et je le suis. Irais-je sur le rivage avec mon bâtonnet et mon écuelle remuer le sable, en remplir mon écuelle, et laisser la paillette d'or; oh! que nenni<sup>2</sup>.

Quant à l'article de Voltaire, chut; c'est à lui à vous répondre (et il le fera mieux que je ne pourrais faire s'il a raison) ou à effacer de son immortel ouvrage les fautes que vous y reprenez, s'il reconnaît qu'elles y sont<sup>3</sup>.

Je vous observerai seulement en passant que la manière dont vous interprétez son jugement des tableaux de la galerie de Versailles, l'un de Le Brun et l'autre de Paul Véronèse, ne

peinture, Pline pouvait parler juste, au moins il le devait : je vous l'ai dit plus haut. 2° La plupart des ouvrages dont il parle étaient détruits de son temps. Ne l'étaient ils pas? raison de plus pour en mieux juger, s'il eût pu le faire. »

1. Horat., de *Arte poetica*, v. 349 et seq. Le premier vers doit se lire ainsi :

*Verum ubi plura nitent, in carmine, non ego paucis.*

2. « Quand il sera question d'un poëte, j'espère que vous me rapporterez une autorité qui recommande l'exactitude à un historien; puis-qu'ici, où il s'agit d'un historien, vous m'objectez l'indulgence d'Horace pour les poëtes. Est-ce que deux mots de plus étaient une affaire? Pourquoi avez-vous fait disparaître *in carmine* de votre citation d'Horace? Eh bien! voyez, ce trait ne me rend point *vos citations plus suspectes*: je suis accoutumé à les vérifier et à les rectifier toutes. »

3. « Voltaire fera ce qu'il voudra. J'aime et j'admire ses talents supérieurs. J'honore sa personne et je ne crains pas sa férule. S'il me corrige avec raison, je serai plus sage une autrefois, et je l'en remercierai. S'il le fait à tort, on l'en blâmera. Il sait, d'ailleurs, que si j'ai relevé quelques erreurs sur la peinture et la sculpture, c'est que *je suis sacristain de cette église*. Si quelque chose en est dérangé, et que je le remette à sa place, personne n'a droit de le trouver mauvais, pas même celui qui l'aurait dérangé; à moins qu'il n'en soit plus que le sacristain.

me paraît pas assez juste. Il a dit<sup>1</sup> que tout le coloris de Paul Véronèse n'effacerait point la *Famille de Darius*, de Le Brun ; il me semble qu'il compare l'attrait de la couleur à l'intérêt de l'expression, et en ce sens il a bien jugé<sup>2</sup>.

Eh bien, Voltaire n'a pas entendu la voix de son siècle, j'y consens. Mais cette voix en subsiste-t-elle moins ? en est-elle moins juste ? mille autres ne se sont-ils pas élevés, ne s'élèvent-ils pas, ne s'élèveront-ils pas, qui en seront des garants plus fidèles ? en obtiendrez-vous moins du présent et de l'avenir la justice qui vous est due ? et voilà ce dont il s'agit entre nous<sup>3</sup>.

Je ne reviendrai pas sur *la manière jaune de Jouvenet* ; ce fait avait amené une question de métaphysique plus générale et plus importante sur laquelle vous vous êtes bien trompé ! On vous l'a fait entrevoir ; quel parti avez-vous pris ? celui de mépriser la question, et de lâcher en vous retirant un petit mot d'injure aux philosophes qui s'en sont occupés. Il me semble qu'il y avait mieux à faire<sup>4</sup>.

Tout ce que vous ajoutez ici sur la manière jaune de Jouvenet, icterique ou non, prouve que vous n'êtes pas plus avancé que le premier jour, en physique, en métaphysique, en optique.

1. *Siècle de Louis XIV*, art. LE BRUN.

2. « J'ai tort s'il a bien jugé : j'en demande pardon à vous, à Voltaire et à la logique. Bien entendu que c'est si j'ai tort. Voyez mieux ce que je vous en ai dit. »

3. « Oui, je conçois que vous avez raison... Mais pourtant, si en physique, en morale, etc., le premier littérateur de son siècle n'en entendait pas la voix, n'y aurait-il aucun inconvénient parce que *mille autres s'élèveraient qui en seraient des garants plus fidèles* ? Non, non, vous avez tort ; je le vois bien à présent ; car si les plus habiles gens se trompaient ainsi sur différents objets, l'un sur une partie, l'autre sur une autre, comment les siècles à venir connaîtraient-ils l'histoire du nôtre ? Voyez l'obscurité que Pline et Pausanias répandent sur l'art des anciens en nous le transmettant. Voyez qu'à plus de mille ans ils font battre deux bons amis qui cherchent la voix du siècle à travers la fumée de deux flambeaux mal allumés. Ils ont eu quelques contradicteurs contemporains. Eh bien, ces contemporains ont jeté plus d'obscurité encore par l'embarras où nous sommes de choisir entre le contradicteur et le contredit. Tenez, mon ami, la vraie lumière en cela comme en tout, ce sont les ouvrages qui nous restent : ils sont sous nos yeux. Mettez-vous entre l'Iphigénie de C. Vanloo et la critique et l'éloge qu'on en a faits ; vous verrez lequel des trois vous fera mieux connaître le tableau. »

4. « Vous ne reviendrez pas sur la manière jaune de Jouvenet ; je vous approuve fort et vous en fais compliment de tout mon cœur. »

Tant mieux; mais si la question générale était méprisable, il n'y fallait pas revenir. Si elle ne l'était pas, il fallait y penser davantage pour en parler mieux; vous m'exhortez à vous gronder, et vous voyez que je m'en acquitte assez bien; je ne vous demande pas la même grâce que vous m'accorderez bien sans cela<sup>1</sup>.

Vous cherchez ensuite à rendre raison d'un coloris vicieux de Jouvenet, et peut-être avez-vous bien rencontré; mais j'ai entendu là-dessus d'autres artistes, et leur explication de ce phénomène n'étant ni locale ni individuelle, mais applicable généralement à toutes les fausses manières de peindre, m'accorde davantage<sup>2</sup>.

A vous entendre, on croirait que mon papier, griffonné à la hâte comme celui-ci, est rempli de ces interrogations injurieuses, vaines. *savez-vous ceci? savez-vous cela?* Je n'ai pris ce mauvais ton qu'une seule fois, et c'est trop; mais c'est à propos de *ce petit radoteur de Plinie*. Je vois qu'on vous impatiente aisément; je vous trouve un peu dur dans la dispute, très-souvent sophiste, niant et avouant alternativement l'excellence du sentiment de l'immortalité, ici respectant l'avenir, là traitant son tribunal avec le dernier mépris, et je ne m'impatiente pas; c'est qu'il faut que vous soyez vous, et que je sois moi. Et que m'importe en effet de quel avis vous soyez, et de quelle manière vous vous défendiez? pourvu que je puisse dire en vous répondant: Mais c'est mon ami, c'est un homme du plus grand talent; mais il est d'un probité rare, et quand il écrit, c'est comme le bon et caustique Lucilius...

Flueret lutulentus, erat quod tollere velles<sup>3</sup>.

1. « 1<sup>o</sup> Je ne serais pas revenu à la question, si mes philosophes ne m'y avaient ramené. 2<sup>o</sup> Je n'ai besoin ni de physique, ni de métaphysique, ni d'optique, lorsque mon œil voit deux corps qui lui paraissent de même couleur. 3<sup>o</sup> Je ne vous gronderai pas; d'autres en prendront la peine, si j'ai raison. Eh bien! et je ne suis pas votre doux ami? »

2. « Il ne tiendrait qu'à vous de vous rappeler nos entretiens sur la peinture, où je vous faisais de ces explications qui n'étaient ni locales, ni individuelles. Jouvenet avait de plus une cause pour peindre jaune qui lui était particulière, je vous l'ai dit; elle ne vous convient pas, j'en suis fâché. »

3. Horat., Sat. iv, lib. I.

Vous vous trompez, mon ami ; ma page n'est pas belle comme vous dites, ce n'est pas au courant de la plume qu'on fait une belle page : mais en revanche elle ne prouve rien pour vous. Si je me porte à mon ouvrage avec des sentiments élevés ; si j'ai une haute opinion de la chose que je tente ; si j'ai une noble confiance en mes forces, si je me propose de fixer sur moi l'attention des siècles à venir ; quoique la présence de ces différents motifs cesse dans mon esprit, la chaleur en reste au fond de mon cœur ; elle y subsiste à mon insu, elle y agit, elle y travaille, même tandis que l'engagement de l'homme avec l'ouvrage s'exerce dans toute sa violence. Voyez ce bel et modeste esclave asiatique qui s'avance à la rencontre de son ami, la tête baissée. Qu'est-ce qui le tient dans cette humble et timide attitude ? Le sentiment habituel de la servitude qui ne le quitte point : il semble toujours présenter son cou au cimeterre du despotisme. Et ce fier républicain qui passe la tête levée dans la rue ? qu'est-ce qui lui donne cette démarche ferme et ce maintien intrépide ? C'est le sentiment de la liberté qui le domine ; il ne pense pas à son monarque, et il a l'air de le braver <sup>1</sup>.

Ici vous dites : *Je ne nie pas que la pensée d'être estimé de nos neveux ne soit douce* ; plus haut, vous avez dit : *C'est un feu follet, c'est une chimère* ; tantôt, *le sentiment de l'immortalité est du plaisir pur et comptant* ; tantôt, *c'est un rêve que je ne ferai point, si la tête ne me tourne* ; dans un autre endroit, *cette belle attente ne m'effleure pas et je ne sais ce que c'est*. Dans un autre, *vous vous en laissez bercer aussi, et même vous en bercer un peu les autres* ; que diable voulez-vous qu'on fasse d'un homme qui passe, comme il lui plaît, du blanc au noir et du noir au blanc <sup>2</sup> ?

1. « Vous vous trompez, mon ami, je n'ai pas dit *une belle page*, quoiqu'elle le soit assurément. J'ai dit que vous aviez fait une bonne page ; parce qu'elle rentre assez bien dans mon système, malgré ce que vous dites ici de contraire. A quoi je pense qu'il est de bon sens de ne pas répondre encore. »

2. « Qu'on le lise avec plus d'attention, qu'on le juge selon ses principes ; qu'on lui permette de dire que la pensée de la postérité est douce, même utile ; et en même temps, que c'est une chimère ; parce qu'il y a des chimères douces et souvent utiles. En un mot, qu'on lui permette de badiner quelquefois, et quelquefois aussi qu'on lui suppose assez de politesse pour se prêter au langage de son ami ; bien entendu que c'est toujours *modus loquendi*. »

Si le présent est tout à nos yeux, et si l'avenir n'est rien, et si tous les hommes aussi sages que vous regardent un tribunal à venir avec mépris, et pensent qu'il ne mérite aucun respect de leur part, parce qu'ils n'y seront jamais jugés que comme contumaces, combien d'actions abominables qui se feront? combien de bonnes et d'excellentes actions qui ne se feront point, surtout si les hommes sont conséquents?

Si j'avais dit au Bernin : Tu crois le Quenois ; quand ta basse jalousie te réussirais tant que tu vivras, prends-y garde, ta mémoire en sera flétrie dans l'avenir ; on dira : Oui, le Bernin était un grand artiste, mais un méchant homme ; pourquoi ne m'aurait-il pas répondu : Je m'en f...<sup>1</sup>

Si j'avais dit à Girardon : Tu tiendras peut-être jusqu'à ta mort les sublimes groupes du Puget dans le grenier obscur où tu les relègues ; mais ils en sortiront, quand tu ne seras plus, et l'on connaîtra l'homme que tu voulais étouffer : pourquoi ne m'aurait-il pas répondu : Je m'en f...

Si j'avais dit au Guide : Tu as beau cabaler, tu n'empêcheras pas que le Dominique ne soit connu pour ce qu'il est ; pourquoi ne m'aurait-il pas répondu : Mais alors je n'y serai plus, et je m'en f...

Même réponse de la bouche des ennemis du Poussin, d'Homère, de Milton, de Descartes, et d'une infinité d'autres.

Si je dis à certains chefs des Hottentots : Infâmes bêtes féroces, vous arrachez la langue, vous faites couper le poing et la tête, et vous jetez dans les flammes un enfant pour une sottise qui mériterait à peine une réprimande paternelle ! malheureux, vous ne savez pas de quelle ignominie vous couvrez votre mémoire ! quel reproche vous attachez à votre nom ! ce que la postérité dira de vous et de votre nation !... La postérité ? et puis même réponse de la part de ces gens-là.

Pas un méchant qui ne doive parler ainsi, pas un homme de bien qui puisse l'écouter sans horreur.

Vous ne portez pas, dites-vous, *votre opinion jusqu'à l'atrocité qui mettait Fontenelle.*

1. « C'est qu'en qualité d'homme faible et méchant il aurait craint la punition : ainsi que ces autres messieurs marqués à l'f. *Oderunt peccare mali formidine pœne.* Peut-être s'ils avaient tenu à des parents auraient-ils eu l'inconséquence honnête de votre ami. »



Mais vous avouez que Fontenelle était conséquent et que vous n'avez pas le courage de l'être. Qu'est-ce qu'un sentiment qui, bien poussé, conduit à une atrocité qu'on n'évite que par une inconséquence ?

*Les révérences* faites à l'avenir sont plaisantes ; *les révérences* faites au présent ne le sont pas moins ; d'où il s'ensuit que la plaisanterie ne prouve rien.

On est soi-même, dans l'un ou l'autre cas, l'objet éloigné de cette courtoisie ; mais n'est-ce pas le cas même de celui qui donne sa vie ? rien à dire de cet égoïsme, il est dans la nature<sup>1</sup>.

Si vous me promettiez de ne point confondre celui qui brave la postérité avec celui qui la respecte, je vous défierais de me citer une seule action répréhensible que ce sentiment ait produite, et je m'engagerais à vous en citer mille d'héroïques qui n'auraient jamais été produites sans lui<sup>2</sup>.

Dans les mille actions héroïques que vous me citeriez, vous

1. « Je me suis relu ; j'ai trouvé l'endroit assez fort, assez sérieux et point plaisant, pour vous surtout ; aussi y répondez-vous sérieusement, si c'est répondre que de dire : l'une et l'autre courtoisie a soi-même pour objet. Je l'avais dit, ce me semble, assez nettement, aussi bien que vous. »

2. « Je n'ai aucun intérêt à vous citer des actions répréhensibles faites en vue de la postérité ; ce n'est pas de cela dont il s'agit entre nous. Mais puisque vous en voulez voir quelques-unes faites sans intention de la braver, on peut vous satisfaire. Nabonassar détruisit toutes les antiquités babyloniennes, afin que l'histoire ne datât plus que de son ère et par son nom.

« Chi-Hoangti, empereur de la Chine, fit dans la même vue brûler tous les livres qu'il put découvrir. Voilà deux hommes qui ont de la folie, de la sotte vanité, et nul mépris pour la postérité qu'ils font dépositaire de leur nom. La mémoire du Chinois fut exécrée sans doute. Mais qu'est-ce que cela fait à l'opinion qu'il avait de la postérité ? Lui et Nabonassar disaient : O postérité, ne m'abandonne jamais ! Ils étaient inconséquents et ne s'en apercevaient pas. Omar, qui chauffa pendant six mois les bains publics avec la bibliothèque d'Alexandrie, ne méprisait pas la postérité. C'était un dévot politique, enthousiaste et barbare qui feignait de sacrifier à Dieu les œuvres du diable. Cet acte *répréhensible* lui valait l'applaudissement des croyants contemporains ; il goûtait d'avance celui des croyants à venir. Pourquoi n'aurait-il pas dit tous les matins : O postérité sainte et sacrée, ne m'abandonne jamais ! Et ce vil sénat qui ordonna le magnifique tombeau de l'insolent esclave de Claude, ce vil sénat, ne s'adressait-il pas à la postérité ; disait-il : je m'en f... en gravant sur l'airain son impertinent décret, et le plaçant à côté de la statue de César ?

« Si vous n'êtes pas content de ces acteurs, voici un rôle de femme. Vous connaissez Thais, une des maîtresses d'Alexandre. La postérité seule, oui, mon ami,

ne comprendriez pas, sans doute, ces guerres injustes et cruelles que l'imagination du héros et la stupidité féroce croient justifier au tribunal de la postérité : ces massacres horribles faits pour la grande gloire de Dieu et en vue de l'éternité (c'est la postérité de l'homme religieux). Vous n'y comprendriez pas non plus ces clôtures de camp, ces lits, ces râteliers gigantesques laissés dans les déserts de l'Inde par Alexandre, *afin de donner plus d'étonnement à la postérité*<sup>1</sup>. Vous ne vous chargerez ni de ces brigandages ni de ces horreurs, ni de ces extravagances que les insensés appellent *actions héroïques*.

Il faut commencer par avoir du génie, une grande âme, il est vrai ; mais il y a mille moyens d'élever et d'échauffer l'âme, entre lesquels je ne refuse pas de compter l'envie et le café, pourvu que vous me permettiez de nommer aussi le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité<sup>2</sup>.

Sans doute il y a des circonstances où l'homme de bien et le scélérat sont également liés par les lois. Mais si tout est égal d'ailleurs, l'homme de bien montrera plus d'énergie que le coquin, lors même qu'il braverait la vindicte publique. L'un sait qu'il mérite la poursuite des lois, l'autre qu'il ne la mérite pas. Celui-là n'attend que l'exécration du présent et de l'avenir ; celui-ci s'est légitimement promis que l'avenir renversera sur ses juges l'ignominie momentanée dont on le couvre. Il ne fallait pas me demander si Catilina avait plus ou moins de ressource et d'activité que Cicéron ; mais bien si Catilina, autant intéressé à protéger la république qu'à la renverser, n'aurait

le respect pour la postérité lui fit brûler la ville de Persépolis\*. *Elle y mit elle-même* le feu en présence et devant les yeux d'un tel prince comme Alexandre, à cette fin qu'on pût dire au temps à venir que les femmes suivant son camp avaient plus magnifiquement vengé la Grèce des maux que les Perses lui avaient faits par le passé que n'avaient jamais fait tous les capitaines grecs qui furent oncques ni par mer, ni par terre.

« Si jamais une mauvaise action s'est faite par le désir de la gloire et par le respect de la postérité, c'est assurément celle-ci. Je n'y pensais pas, pourquoi m'avez-vous délié? »

1. Quint. Curt., l. IX.

2. « Eh ! mon ami, ne vous ai-je pas dit : Nourrissez le génie de tout ce qu'il vous plaira. Que me demandez-vous encore? »

\* Plutarque, *Vie d'Alexandre*, chap. LII.

pas eu cent fois plus d'énergie qu'il n'en a montré ; si Cicéron, autant intéressé à la ruine de la république qu'il le fut à sa défense, du plus grand des patriotes qu'on le vit, n'aurait pas été le plus plat des conspirateurs. Pour savoir ce que deux positions ôtent ou donnent d'action à un ressort, il ne faut pas mettre en expérience deux ressorts différents, l'un dans une position, l'autre dans un autre : c'est un essai faux et stérile qui n'apprend rien ; mais il faut donner successivement à l'un ou l'autre de ces ressorts le même obstacle à vaincre, et comparer les résultats. Et puis vous avez une singulière façon d'argumenter ; je vous dis : L'homme de bien a plus d'énergie que le coquin ; et vous me répondez que Cicéron, qui est, à votre avis, une espèce de coquin, a moins d'énergie que Catilina qui en est un autre<sup>1</sup>.

Savez-vous ce qui me passe par la tête, lorsque je vous trouve si souvent hors de la question ou à côté, tantôt en tendant la main, tantôt en tournant le dos, ce n'est pas que vous manquiez de logique, ce n'est pas que vous ignoriez le faible de votre opinion, l'ergo-glu de quelques-unes de vos réponses ; mais vous me payez d'esprit, quand vous me devez de la raison ; vous calefeutrez de votre mieux un vaisseau criblé qui fait eau de toute part, et vous aimez mieux la pièce à côté du trou que de ne point mettre de pièce.

Par exemple, lorsque je me présente devant vous tenant votre *Pygmalion* entre mes mains, et vous contraignant ou d'avouer le sentiment de la postérité et le respect de l'avenir,

1. « Pour le coup, vous êtes à cent lieues, mon maître. En vous demandant si Catilina, scélérat, n'avait pas autant d'énergie que Cicéron, honnête homme, je fais bien moins pour ma cause que si je mettais l'un à la place de l'autre, ou tous deux dans les mêmes circonstances. Un homme, sans penser qu'il y a une postérité, emploie autant de ressources et d'activité qu'un autre qui, tous les jours, présente un cierge à cette divinité ; je n'en veux pas davantage. Que m'importe ici la scélérateuse ou la probité ? Parbleu, vous me la donnez belle ! mon coquin de Catilina, à la place de Cicéron, eût été un géant effroyable sans doute. Mais, plus mal chaussé que le consul, dans un chemin plus difficile, il court aussi vite ; il est donc meilleur coureur. Eh ! ne vous y trompez pas sans cesse ; la bonne cause (de votre aveu) et non pas la postérité, eût produit cent fois plus d'énergie chez Catilina qu'il n'en a montré. Que faut-il de plus pour être un grand homme ? Il me reste à vous demander en quel endroit j'ai dit ou insinué que Cicéron était une espèce de coquin. C'est Démosthène qu'il fallait dire. »

ou de le briser vous-même d'un coup de marteau, on sent tout votre embarras, vous êtes louche, entortillé, ce que vous répondez est bon, je le crois ; mais j'ai le malheur de n'y rien entendre<sup>1</sup>.

La Salle, Dupré, iront sans doute à la postérité, et l'entorse n'y fera rien ; mais ils iront comme danseurs, pauvre mérite.

Il est vrai que celui qui fait peu de cas du présent et qui dédaigne l'avenir est bien seul, bien isolé ; mais cette position n'est ni commune ni simple, ni naturelle, ni conséquente à rien, ni louable, ni grande ; elle est imaginaire, elle confond l'homme dont la pente invincible est d'étendre son existence en tout sens, avec la brute qui n'existe que dans un point et dans un instant<sup>2</sup>.

Montaigne, oubliant une infinité de faits héroïques anciens et la protestation expresse de ceux qu'ils honorent aujourd'hui, prétend que la vertu est trop noble pour rechercher d'autre loyer que de sa propre valeur ; toujours grand écrivain, mais souvent mauvais raisonneur, il permet pourtant au rhéteur, au grammairien, au peintre, au statuaire, à l'artiste de travailler pour se faire un nom. Puis, soupçonnant que le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité pourraient bien servir à contenir les hommes en leur devoir, et à les éveiller à la vertu, il ajoute : « S'ils sont touchés de veoir le monde benir la memoire de Traian et abominer celle de Néron, si cela les esmeut de veoir le nom de ce grand pendard aultresfois si effroyable et si redoubté, maudit et outragé si librement par le premier escholier qui l'entrepred : qu'elle accroisse hardiement (cette opinion) et qu'on la nourrisse entre nous le plus qu'on pourra<sup>3</sup>. » Mais, seigneur Michel, lui répondrai-je, si cette opinion est fausse il ne faut ni la nourrir, ni l'accroître, car c'est un mensonge, et le mensonge n'est jamais bon à rien ; utile pour le moment, il nuit toujours dans l'avenir, au rebours de la vérité qui dédommage infailliblement dans l'avenir de son in-

1. « Prenez courage, mon ami ; d'autres l'ont entendu. Votre jour d'entendre aussi viendra sans doute. »

2. « Êtes-vous bien le Diderot qui reçoit mes lettres ? Le Diderot qui les lit ? Le Diderot qui me donne des leçons de logique ? »

3. *Essais*, liv. II, chap. xvi.

convénient actuel. Comment se fait-il que la raison accuse si clairement la vanité de la gloire, si l'expérience en justifie si clairement l'utilité? Rien de ce qui est utile n'est vain. Le sentiment de la vraie gloire a ses racines si vives en nous que je ne sais non plus que vous si jamais aucun s'en est pu décharger. Après qu'on a tout dit, et tout cru, pour le désavouer, il produit contre notre discours une inclination si intestine, qu'on ne saurait tenir à l'exécution. Cicéron dit lui-même que ceux qui le combattent, encore veulent-ils que les livres qu'ils en écrivent portent au front leur nom, et se veulent rendre glorieux de ce qu'il ont méprisé la gloire.

O valeur inappréciable de la gloire! toutes les autres choses tombent en commerce; nous prêtons nos biens et nos vies au besoin de nos amis, mais de communiquer son honneur et d'étrenner autrui de sa gloire, il ne se peut. Si Falconet statuaire devait être traduit à la postérité comme un scélérat, si, par une erreur de nom, il ne devait recevoir en échange des honneurs dus à son talent que des forfaits et des imprécations, comme il tourmenterait sa vie pour garantir sa mémoire! Et ce Michel qui pèse si bien dans sa balance toutes les fumées qui nous enivrent, si jaloux de nous apprendre ce que ses ancêtres ont été, croit-on qu'il se fût oublié, abandonné lui-même<sup>1</sup>?

Je dis à la plaisanterie: Passez. Pour la raison, je l'arrête et je l'interroge; il est vrai que *plus on a besoin d'appui, moins on accuse de force*. Mais est-il moins vrai que plus on a de force et d'appui plus on a de sécurité<sup>2</sup>?

*Louis XV* est un individu; *Louis XIX* en est un autre: or

1. « Il faut convenir qu'ici vous êtes beau joueur; en citant Montaigne vous me prévenez qu'il est *souvent mauvais raisonneur*. On n'est pas plus honnête; mais on peut être plus conséquent. Si le seigneur Michel est mauvais raisonneur, si même, comme vous auriez pu dire encore, il pense au jour la journée et selon le sentiment actuel qui l'affecte, pourquoi le citer? Si j'avais voulu de son autorité au prix que vous vous en contentez, je m'en serais paré tout aussi bien que vous. Je vous ai dit à propos de Fontenelle pourquoi les imprécations de la postérité me feraient de la peine; je ne le répète pas.

« Je n'exige pas que vous ayez le même nez que moi, mais j'exige que vous n'ayez pas un nez de cire. »

2. « Si deux béquilles m'embarrassent, j'en jette une; si j'ai bonnes jambes, je les jette toutes deux, je n'en marche que mieux après. »

il ne s'agit pas de comparer le suffrage d'un individu avec le suffrage d'un autre.

Quand Louis XV serait pour vous le représentant unique de de son siècle, et Louis XIX le représentant unique de tous les siècles à venir, il ne s'agirait pas encore de comparer leurs suffrages, mais de savoir si l'approbation actuelle de l'un est tout, et si l'approbation légitimement présumée de l'autre n'est rien. Prenez garde que votre nez ne devienne un peu de cire<sup>1</sup>.

Les gens de lettres ne sont pas aussi libres que vous le pensez, mon ami: ils ont aussi leurs despotes sans la permission desquels il est défendu de paraître et de réussir.

Vous n'imaginez pas que j'aie un mot à rabattre de tout ce que vous dites du génie nécessaire à votre art, de l'ineptie de certains conseils, de la bassesse de certains artistes, de l'insupportable tyrannie des Le Brun passés, présents et à venir; de la difficulté de la sculpture; de l'âme et du talent qu'elle suppose, sous peine de n'être qu'un tailleur de pierres; du préjugé misérable qui la dégradait, et du mauvais effet des entraves qu'on prétend donner au génie. Notre dispute finirait ici, s'il ne me restait à vous jeter confusément quelques idées dont les unes rentreront dans les précédentes, les autres seront ou nouvelles ou montrées sous un aspect nouveau; toutes sans vérité, si le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité ne sont que deux chimères<sup>2</sup>.

1° Le désir de la vraie gloire suppose dans les autres le sentiment de la justice; et la justice s'exige du présent et de l'avenir.

2° L'animal n'existe que dans le moment, il ne voit rien

1. « Quoi ! vous avez peur ! vous vous sauvez dans les distinctions ! Il fallait répondre simplement : vous le pouviez sans doute ; je sais le reste ; je ne vous le demandais pas. Le bien qu'une nation dit et pense de vous aujourd'hui ne vous touche-t-il pas un peu plus que le même bien que la même nation en dira et en pensera demain ? Ce n'est pas là un individu. »

2. « Vous êtes de mon avis sur la liberté qu'on doit laisser au génie, mais n'y aurait-il pas un cas particulier où vous feriez bien de n'en pas être ? S'il se trouvait des artistes, soit peintres, soit sculpteurs, ou tout ce qu'il vous plaira (pourquoi ne s'en trouverait-il pas ?) qui eussent la main excellente et trop peu de tête pour de grandes idées, il conviendrait alors que quelque bon penseur présidât à l'ouvrage et conduisit la main de l'ouvrier. »

au delà : l'homme vit dans le passé, le présent et l'avenir ; dans le passé, pour s'instruire ; dans le présent, pour jouir ; dans l'avenir, pour se le préparer glorieux à lui-même et aux siens. Il est de sa nature d'étendre son existence par des vues, des projets, des attentes de toute espèce.

3° Tout ce qui concourt à relever l'estime que je fais de moi-même et de mon espèce me plaît et doit me plaire.

4° Si nos prédécesseurs n'avaient rien fait pour nous, et si nous ne faisons rien pour nos neveux, ce serait presque en vain que la nature eût voulu que l'homme fût perfectible.

5° *Après moi le déluge*, c'est un proverbe qui n'a été fait que par des âmes petites, mesquines et personnelles. Il ne sera jamais répété par un grand monarque, un digne ministre, un bon père. La nation la plus vile et la plus méprisante serait celle où chacun le prendrait étroitement pour la règle de sa conduite.

6° Oh ! la belle manie que celle de l'inscription ! Qui est-ce qui saura l'inspirer à tous les hommes ? Qui est-ce qui saura faire éclore ce germe précieux que la nature a placé dans tous les cœurs ? Qui est-ce qui oserait l'y étouffer s'il en avait le pouvoir ?

7° Pour bien connaître tout le prix du sentiment de l'immortalité et du respect de la postérité, voyons quel jugement nous portons de ceux qui l'ont eu, qui ont fait tant de grandes choses pour nous, qui se sont occupés de notre bonheur avant que nous fussions et qui ont ambitionné notre éloge. Ils ne sont plus ; mais qu'en pensons-nous ? quels mouvements s'élèvent dans nos âmes à la vue des bustes des Solon, des Trajan et des Antonin !

8° Il y aurait une étrange contradiction à honorer les hommes d'autrefois qui nous avaient en vue, et de déprécier ceux d'aujourd'hui qui ont en vue la postérité : l'homme jaloux de l'immortalité se trouverait entre le blâme du présent et l'éloge de l'avenir ; entre deux voix dont l'une le nommerait vain, ambitieux, pusillanime, insensé, chimérique ; l'autre, qui lui donnerait les titres de héros, de grand, de magnanime, de sage. Nous louons ceux qui ne sont plus ; puis-je ignorer que la postérité nous imitera ? Nos suffrages et ceux de nos neveux ne sont-ils pas également bien fondés ? N'est-il pas également beau de les ambitionner et de les mériter ? O sages d'Athènes et de Rome, lorsque je rencontre vos statues au détour d'une allée solitaire, et qu'elles m'arrêtent ; lorsque je reste devant elles

transporté d'admiration ; lorsque je sens mon cœur tressaillir de joie à l'aspect de vos augustes images ; lorsque je sens l'enthousiasme divin s'échapper de vos marbres froids et passer en moi ; lorsque, me rappelant vos grandes actions et l'ingratitude de vos contemporains, des larmes d'attendrissement remplissent mes yeux, qu'il me serait doux d'interroger ma conscience et d'en recevoir le témoignage que j'ai aussi bien mérité de ma nation et de mon siècle ! Qu'il serait doux à ma pensée de pouvoir élever ma statue au milieu des vôtres, et d'imaginer que ceux qui s'arrêteront un jour devant elle éprouveront les transports délicieux que vous m'inspirez !

9° Le sentiment de l'immortalité n'entre jamais dans une âme commune et malhonnête ; le méchant, inquiet des discours présents, ne s'entretiendra jamais avec lui-même du jugement de l'avenir.

10° Parcourez les premiers ordres de la société, et voyez ce que chaque homme tentera dans son état, s'il vise à l'immortalité, s'il respecte la postérité, depuis le monarque jusqu'au littérateur et à l'artiste ; il n'y a que l'homme médiocre ou méchant qui les brave.

11° Si les juges d'Athènes avaient redouté le tribunal de l'avenir, s'ils avaient eu quelque respect pour leur mémoire, quelque jalousie de l'honneur de leur nation ; s'ils avaient été gens à se demander à eux-mêmes : Que dira-t-on un jour des Athéniens et de nous ? jamais le sage n'aurait bu la ciguë.

12° Le sentiment patriotique qui embrasse le bonheur actuel et futur de la cité, la splendeur présente de la ville et sa longue durée, porte ses vues bien au delà du présent.

13° Qu'est-ce que l'ouvrage d'un poëte, d'un orateur, d'un philosophe, d'un artiste ? L'histoire de quelques moments heureux de sa vie, qu'il est jaloux de ravir à l'oubli.

14° Qu'est-ce que la vie de celui qui rougit d'être un inutile fardeau de la terre ? Une suite de jours consacrés à l'utilité et à l'honneur de l'espèce humaine. L'individu passe, mais l'espèce n'a point de fin ; et voilà ce qui justifie l'homme qui se consume ; l'holocauste immolé sur les autels de la postérité.

15° Si l'on me promettait la découverte des longitudes à l'extrémité d'une vie laborieuse, serais-je assez lâche pour m'y refuser ?



16° Après avoir été un grand exemple aux hommes pendant ma vie, pourquoi dédaignerais-je de leur recommander la vertu, quand je les aurai quittés? Qu'on se hâte donc de m'élever un monument qui parle après moi.

17° Les trois jeunes gens qui disaient au vieillard qui plantait :

Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?  
 Autant qu'un patriarache, il vous faudrait vieillir.  
 A quoi bon charger votre vie  
 Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous?

Le vieillard, continuant toujours de planter, leur répondit :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :  
 Eh bien! défendez-vous au sage  
 De se donner des soins pour le plaisir d'autrui?  
 Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui<sup>1</sup>.

Qui est-ce qui ne méprise les trois jeunes gens? Qui est-ce qui n'aime le vieillard?

18° Où en seraient les sociétés, les familles, sans le généreux sentiment qui sème ce que d'autres recueilleront?

19° Écoutez Achille :

Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,  
 Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.

Qui est-ce qui n'envie le sort du vieux Pélée, lorsque son fils ajoute :

Irai-je, trop avare du sang d'une déesse,  
 Attendre chez mon père une obscure vieillesse;  
 Et, toujours de la gloire évitant le sentier,  
 Ne laisser aucun nom, et mourir tout entier<sup>2</sup>?

Oh! le bel enfant!

1. La Fontaine, liv. XI, fable VIII.

2. Racine, *Iphigénie*, acte I, scène II.

20° C'est ainsi que tout héros se parle à lui-même ; voilà la harangue intérieure de celui que j'exhorte à quelque tentative périlleuse ; c'est la méditation d'Alcide, pensif au sortir de la forêt de Némée. La volupté lui crie : *Prends ma coupe et bois l'oubli de l'immortalité*. La gloire lui crie : *O quanto si parlerà di te !*

21° Sans l'enthousiasme de la gloire, sans l'ivresse de l'immortalité, sans l'intérêt de l'avenir, sans le respect de la postérité, presque plus de ces monuments auxquels les pères, les fils, les petits-fils, se sont successivement consacrés ; plus de ces entreprises dont l'avantage est pour l'avenir et la peine pour le présent. Plus d'Achille qui s'immole ; les Grecs s'en retourneront, et Ilion restera. Ne vous y trompez pas : Ilion est le symbole de toute grande chose.

22° L'homme mesure à son insu la perfection de ses ouvrages à la durée qu'il s'en promet. Que fera-t-il, s'il ne voit qu'un instant ? Un catafalque.

23° Voulez-vous voir les édifices tomber en ruine, la terre se couvrir de ronces, ressuscitez la folie des Millénaires<sup>1</sup>. L'homme qui travaille suppose le monde et son ouvrage éternels<sup>2</sup>.

24° Interrogez les hommes et comptez les voix : sur vingt mille hommes qui mépriseront le tribunal de la postérité, il y en aura presque vingt mille qui seront méchants ; sur vingt mille qui dédaigneront le sentiment de l'immortalité, il y en aura presque vingt mille qui n'ont aucun droit aux honneurs à venir.

25° Calculez le retour d'une comète ; prouvez aux hommes que dans cinq à six mille ans la terre et la comète se rencontreront dans un point commun de leurs orbites ; et trouvez un poète qui fasse un vers, un monarque qui ordonne une statue.

26° Un héros criait dans une assemblée d'hommes illustres : S'il y a quelqu'un ici à qui il soit indifférent que son ouvrage et son nom meurent avec lui, ou lui survivent à jamais, qu'il

1. Sectaires qui prétendaient que Jésus-Christ devait régner sur la terre pendant mille ans, et que, pendant ce temps, les saints jouiraient de tous les plaisirs du corps.

2. « Vous vous trompez, le dernier Slotz a fait un catafalque qu'il savait bien ne devoir durer qu'un instant ; il l'a fait aussi beau qu'un monument éternel. »

se nomme. Un seul répondit : C'est moi ; et personne n'osa lever les yeux sur lui <sup>1</sup>.

27° On vous applaudit à présent ; mais dans cent ans vous serez maudit... Que m'importe?... Voilà la réponse du contempteur de la postérité. Qui est-ce qui peut l'entendre ?

28° L'orateur, le poëte, le philosophe, l'historien, le peintre, le statuaire, espèces de poëtes et d'historiens, proposent tous l'immortalité aux hommes. Et que m'importe votre immortalité ? dira le contempteur de ce sentiment, à l'orateur, au poëte, au philosophe, à l'historien, au peintre, au statuaire. Que me font ton éloge, ta statue, ton poëme ? Votre opinion resserre, anéantit le but des beaux-arts ; elle arrête la reconnaissance du contemporain par le mépris que vous en faites.

29° Mon opinion ne contredit point le sentiment de Caton, qui aime mieux qu'on dise de lui qu'il a mérité le triomphe que de l'avoir obtenu.

30° Qu'on fasse mon buste en argile. Mais pour le bienfaiteur de la patrie, le marbre n'est pas assez dur ; le bronze pas assez durable. Je demande à la nature des qualités incompatibles, la mollesse qui rende la matière docile à ton ciseau ; l'indestructibilité qui lui fasse braver le temps. Je veux que ma nation soit à jamais honorée et dans le talent de mon statuaire et dans la mémoire de nos héros ; je veux qu'on sache à jamais que nous avons eu des grands hommes et des artistes dignes d'eux <sup>2</sup>.

31° Comment se fait-il, ô Falconet, que ce soit vous qui fassiez de beaux ouvrages, et que ce soit moi qui fasse des vœux pour leur durée ? celui qui a droit à l'immortalité est celui qui la méprise !

1. « Je le crois bien : son âme forte et désintéressée les fit rougir tous. Avec de la pudeur et des torts, on ne regarde pas volontiers ceux qui nous humilient. »

2. « Jusqu'ici vos *idées* disent très-bien que l'homme qui ne fait rien pour les autres est un lâche. Ajoutons qu'il travaille, autant qu'il est en lui, à détruire la philosophie, les mœurs, les sciences, les arts, la société, tout en un mot. Mais comme il ne s'agit pas entre nous de cet homme lâche, quelques invectives échappées par endroits dans vos observations ne me regardent pas plus que quelques compliments exagérés que je dois à votre amitié. Ce que vous dites, d'ailleurs, rentre dans vos autres lettres. J'y ai répondu. »

Mais vous vous éloignez de votre pays, vous quittez votre foyer paisible. la maison que vous faites bâtir, le jardin que vous cultivez de vos propres mains ; vous n'irez plus cueillir le fruit sur ces arbres qui vous doivent leur fécondité : vous ne les offrirez plus à vos amis, vous ne ferez plus un bouquet de ces fleurs que vous aviez arrosées ; vous renoncez à la méditation, à l'étude, à toutes les douceurs de la retraite ; vous abandonnez ceux qui vous sont chers ; vous sacrifiez votre repos ; vous oubliez votre santé ; vous allez au milieu des glaces du Nord élever un monument au plus grand des monarques : est-ce l'intérêt qui vous entraîne ? Non. Dans cette circonstance même vous avez montré combien vous étiez au-dessus de l'intérêt. Est-ce la soif de l'or qui vous tourmente ? Non, vous méprisez l'or. Ambitionnez-vous une plus grande fortune ? Non, vous êtes sage, et vous avez la fortune du sage. Est-ce la gloire qui vous séduit ? Non, vous faites peu de cas de la gloire, et quand vous en auriez toute l'ivresse, un travail long et pénible vous conduira presque à la fin de votre carrière, à peine aurez-vous le temps d'entendre nos éloges, et vous ne retrouverez pas sous le pôle d'autres suffrages qui puissent vous en dédommager. Si vous étiez vain, votre statue de *l'Hiver* exécutée à Paris satisferait mieux votre vanité. Dites-moi, qui verra votre czar ? qui le louera ? qui l'admira ? Presque personne. Est-ce un mouvement d'indignation qui vous fait chercher au loin un emploi qui réponde à votre talent ? Ce petit motif serait peu d'une âme stoïcienne telle que la vôtre. Est-ce pour vous, pour votre propre satisfaction que vous allez ? Est-ce pour vous dire à vous-même pendant le petit moment qui vous restera : J'ai exécuté une grande chose ? Si vous n'aviez pas la conscience de votre capacité, vous n'iriez pas ; elle doit vous suffire, si vous l'avez, et, votre ouvrage achevé, vous n'en présumerez pas davantage de vous. Seriez-vous mécontent de l'opinion de vos concitoyens ? Pensez-vous qu'ils vous aient mal apprécié, et voulez-vous leur apprendre à vous estimer votre prix ? Vous le pouviez sans sortir de chez vous, sans quitter ce berceau sous lequel nous ne prendrons plus le frais, nous ne nous entretiendrons plus, nous ne nous épancherons plus, nous ne passerons plus ces heures d'intimité si douces.

Aiguisez votre crayon, prenez votre ébauchoir et mon-

trez-leur, *ainsi que vous l'avez projeté*<sup>1</sup>, votre héros sur un cheval fougueux gravissant ce rocher escarpé qui lui sert de base, et chassant la barbarie devant lui : faites sortir des nappes d'une eau limpide d'entre les fentes de ce rocher, rassemblez ces eaux dans un bassin rustique et sauvage, pourvoyez à l'utilité publique sans nuire à la poésie ; que je voie la barbarie les cheveux à demi épars, à demi nattés, le corps couvert d'une peau de bête, tournant ses yeux hagards et menaçant votre héros, effrayée et prête à être refoulée sous les pieds de son coursier ; que je voie d'un côté l'amour des peuples, les bras levés vers leur législateur, le suivre de l'œil et le combler de bénédictions. Que de l'autre je voie le symbole de la nation couché à terre et jouissant tranquillement de l'aisance, du repos et de la sécurité. Que ces figures placées entre les masses escarpées qui borderont votre bassin forment un tout sublime, et présentent de toutes parts un spectacle intéressant. Ne négligez aucune vérité, imaginez, exécutez le plus grand monument qu'il y ait au monde. Mais faut-il vous en aller à sept cents lieues de nous pour cela ? Renfermez-vous seulement quelques jours dans votre atelier ; encore une fois, qui est-ce qui peut vous en arracher ? Je vais vous le dire : la gloire, mon ami, le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité. Vous vous attendez à votre insu que, l'axe de la terre s'inclinant de siècle en siècle d'une seconde sur le plan de l'écliptique, couvre de glaces les contrées que le soleil brûle à présent de ses regards perpendiculaires, et expose aux rayons perpendiculaires du soleil les contrées qu'ils effleurent à présent. Vous vous promettez sans vous en apercevoir que dans quelques millions d'années on tirera des profondeurs de la terre, parmi les débris de toute espèce, quelque fragment de bronze que vos mains auront travaillé et sur lequel on lira : *Falconet fecit*, et vous voilà vous adressant aussi à cette postérité que vous regardiez tout à l'heure avec tant de dédain<sup>2</sup>.

1. Ces mots ont été ajoutés par Falconet.

2. « Oui, du bronze passe à la postérité. Si vous ne disiez que cela, je sourirais. Mais vous me parlez des amis dont je m'éloigne. Diderot ! vous qui me l'avez conseillé ! Pouvez-vous rappeler *ces heures d'intimité si douces ! Mais qui verra votre czar ?* Si vous étiez à Saint-Petersbourg ; si vous saviez quel prix S. M. I.

Je vous le pardonne

Parcentes ego dexteras

Odi<sup>1</sup>.

Si le sentiment de l'immortalité est une chimère , si le respect de la postérité est une folie, j'aime mieux une belle chimère

met à son suffrage. vous diriez : Catherine verra votre czar ; et la dispute sur la postérité serait finie. Eh ! disputeur éternel, vous le verrez vous-même aussi si vous voulez.

« L'exécution du monument sera simple. La barbarie, l'amour des peuples et le symbole de la nation n'y seront point. Ces figures eussent peut-être jeté plus de poésie dans l'ouvrage ; mais dans mon métier, quand on a cinquante ans, il faut simplifier la pièce si on veut aller jusqu'au dernier acte. Ajoutez que Pierre le Grand est lui-même son sujet et son attribut ; il n'y a qu'à le montrer. Je m'en tiens donc à la statue de ce héros, que je n'envisage ni comme grand capitaine, ni comme conquérant, quoiqu'il le fut sans doute. Une plus belle image à montrer aux hommes est celle du créateur, du législateur, du bienfaiteur de son pays.

« Que le sculpteur, d'intelligence avec les souverains qui ont bien mérité de leurs peuples, n'en montre l'image que de manière à rappeler leurs vertus, et fixer, pour ainsi dire, à un seul point de ralliement les hommages de la reconnaissance. Mon czar ne tient point un bâton ; il étend sa main droite bienfaisante sur son pays qu'il parcourt. Il franchit ce rocher qui lui sert de base ; emblème des difficultés qu'il surmonta. Ainsi cette main paternelle, ce galop sur cette roche escarpée, voilà le sujet que Pierre le Grand me donne. La nature et les hommes lui opposaient les difficultés les plus rebutantes ; la force et la ténacité de son génie les surmontèrent, il fit promptement le bien qu'on ne voulait pas.

« Point de grille autour de Pierre le Grand ; pourquoi le mettre en cage ? S'il faut garantir le marbre et le bronze des fous et des enfants, il y a des sentinelles dans l'empire. Vous savez que je ne l'habille pas plus à la romaine que je n'habillerais Jules César ou Scipion à la russe. Voilà, ce me semble, une belle complaisance pour votre chère amie la postérité. En attendant son remerciement, je serai content si j'ai mérité le vôtre et celui des contemporains qui vous ressemblent.

« Pour le mériter, je me livre entièrement à mon objet, et ma grande inquiétude est de répondre aux bontés inattendues que Sa Majesté daigne avoir pour moi. Diderot, vous n'ignorez pas comment cette femme singulière sait élever le mérite et les talents. Je travaille, je suis tranquille, rien de ce qui m'environne n'est disposé à me causer du découragement. Les beaux-arts ne sont pas encore assez avancés en Russie pour y trouver toutes prêtes de ces ressources qui traversent avec bonne intention une idée simple et grande. Le goût usé et maniéré de certains merveilleux mal instruits bourdonne ailleurs, autour de l'homme qui s'élève. Je n'ai trouvé ici qu'un ou deux Français gens d'esprit, qui aient cherché

1. Horat., od. XIX, lib. III.

qui fait tenter de grandes choses, qu'une réalité stérile, une prétendue sagesse qui jette et retient l'homme rare dans une stupide inertie.

32° Virgile ordonna en mourant qu'on brûlât son *Énéide*; tel fut son respect pour sa propre mémoire et pour le jugement de la postérité, qu'il condamnait aux flammes un chef-d'œuvre qu'il jugeait imparfait.

33° Horace, satisfait de son travail, s'écrie à la fin de ses odes : Je puis à présent braver le destin ; je ne saurais mourir ; je sens mon corps se couvrir de plumes, de longues ailes naissent de mes épaules ; je suis porté au-dessus de l'atmosphère ; cygne immortel, mes chants vont émerveiller toutes les nations et tous les âges ; j'irai d'un pôle à l'autre pôle, et les hommes ne se lasseront jamais de m'entendre.

34° Horace avait dit : *E regi monumentum* <sup>1</sup>. Ovide, non

à me faire de ces observations ineptes sur la statue de Pierre le Grand. La souveraine est bien loin de penser comme un ou deux de ces Français-là.

« Il se peut que dans un pays qui n'était, il y a soixante-quatre ans, que forêts et déserts marécageux, chez une nation alors prodigieusement ignorante et barbare, il y ait des cerveaux encore fermés aux productions du génie et de l'imagination. Il se peut même qu'il y ait déjà quelques goûts blasés. Mais ces derniers sont la très-petite exception ; ailleurs l'exception est le contraire.

« Pour l'inconstance, la finesse et quelques autres qualités qui, *dit-on*, caractérisent cette nation, je puis bien les entrevoir ; mais je parviendrai difficilement à les connaître ; l'ignorance de la langue, mes occupations sédentaires et mon peu de besoin de vivre avec les Russes, m'en empêcheront toujours. Si j'avais pris mes degrés sous l'arbre de Cracovie, j'userais du beau et universel privilège d'assurer ce que je ne sais pas. Je vous dirais de belles choses sur la foi d'autrui.

« Le sol produit encore du sauvageon sans doute, mais vaut-il moins que l'arbre dont la sève usée se tourne en gomme, en quelque fruit de mauvais goût, et qui ne forme plus un bean couvert ? Si je rencontrais des automates qui ne m'aperçussent pas, je les laisserais passer, ou plutôt je passerais sans chercher vainement à déranger leurs ressorts. S'il se trouvait de ces cerveaux mal timbrés qui ne laissent pas volontiers les gens en repos, je regarderais la lune et je dirais : Le bruit que certains individus lui adressent n'interrompt point son cours : suivons le nôtre. Jamais vérité ne s'est dite, jamais rien de grand ne s'est fait sans plus ou moins d'opposition ; Pierre en est une preuve. Ce soleil ne s'est point élevé sans que beaucoup de vapeurs n'aient tâché d'obscurcir sa lumière. Mais, mon ami, vous supposez bien que j'admets toujours la liberté de donner des avis, l'honnêteté de les écouter tous, et la judicieuse docilité de suivre les bons autant qu'il est possible. »

1. Lib. III, od. xxx.

moins pénétré du même enthousiasme, de l'excellence de son travail et de l'imbécillité qu'il y aurait à consumer sa vie pour la gloire d'un instant, en appelle aussi à tous les siècles à venir, et termine ses immortelles *Métamorphoses* par une péroraison où il défie le feu, le fer, le temps et les dieux :

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,  
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.  
Quum volet illa dies quæ nil nisi corporis hujus  
Jus habet, incerti spatium mihi finiat ævi.  
Parte tamen meliore meæ super alta perennis  
Astra ferar, nomenque erit indelebile nostrum <sup>1</sup>.

Puisque vous avez le même talent, pourquoi dédaignez-vous de boire dans la même coupe ?

35° Mais si, entre tous les hommes, les poètes et les héros ont été le plus profondément pénétrés du sentiment de l'immortalité et du respect de la postérité, de leur côté les philosophes les plus sévères en ont reconnu le germe au fond de leur âme, et préconisé la noblesse et l'utilité.

L'un vous dira : Les honneurs rendus à la mémoire des grands hommes suppléent leur présence et leurs exemples qui nous manquent. C'est ainsi qu'à l'aide de l'éloquence, de la poésie et des beaux-arts, ils continuent après leur mort à prêcher la vertu aux vivants. Niez-vous cette utilité des monuments ? Si vous l'avouez, pourquoi la mépriseriez-vous ? L'homme n'est plus, mais à l'aspect de son image,

Multa viri virtus animo, multusque recursat  
Gentis honos <sup>2</sup>.

*Cogita quantum nobis exempla bona prosint, scies magnum virorum, non minus presentia, esse utilem memoriam* <sup>3</sup>.

Eh bien, je veux servir encore ainsi ma patrie, si je puis.

Vous lirez dans un autre que celui qui concentrerait toute

1. P. Ovid., *Metamorph.*, lib. XV, 126-131.

2. Virg., *Æneid.*, lib. IX.

3. Seneca.



son existence dans un instant différerait peu de la brute, et qu'il est de la nature de l'homme de s'entretenir du passé et de l'avenir.

..... *Omnibus cura sunt, et maxime quidem que post mortem futura sint, SERIT ARBORES QUE ALTERI SECCULO PROSINT, ..... quid spectans, nisi etiam postera secula ad se pertinere? Ergo arbores seret diligens agricola, quarum adspiciet baccam ipse nunquam : vir magnus leges, instituta, rempublicam non seret? Quid procreatio liberorum, quid propagatio nominis, quid adoptiones filiorum, quid testamentorum diligentia, quid ipsa sepulchrorum monumenta, quid elogia significant, nisi nos futura etiam cogitare?....*

*Quid in hac republica tot, tantosque viros ob rempublicam interfectos, cogitasse arbitramur? iisdemne ut finibus nomen suum, quibus vita terminaretur? Nemo unquam sine magna spe immortalitatis se pro patria offerret ad mortem. Licuit esse otioso Themistocli, licuit Epaminonda, licuit, ne et vetera et externa quaram, mihi : sed nescio quomodo inhaeret in mentibus quasi saculorum quoddam augurium futurorum : idque in maximis ingeniis, altissimisque et animis existit maxime, et apparet facillime. Quo quidem dento, quis tam esset amens, qui semper in laboribus et periculis viveret?... Quid poetæ? nonne post mortem nobilitari volunt?...*

*Sed quid poetas? opifices post mortem nobilitari volunt. Quid enim Phidias sui similem speciem inclusit in clypeo Minerva, quum inscribere non liceret? Quid nostri philosophi? nonne in his ipsis libris, quos scribunt de contemnenda gloria, sua nomina inscribunt <sup>1</sup>?*

Celui-ci a tout rassemblé, et, si je me l'étais rappelé plus tôt, je vous le jetais à la tête, et me retirais <sup>2</sup>.

1. Cic., *Tuscul. quæst.*, lib. I, 14-15.

2. « Un moment, s'il vous plaît : avant de vous retirer il faut, mon ami, que je me serve pour vous de la même mesure dont vous vous servez pour moi. Après des raisons vous donnez des autorités, c'est la marche des bons disputeurs : les mauvais s'en tiennent au dernier parti ; je vous dirai donc aussi ce que d'autres ont pensé ; cela délasse.

« Mais avant, j'ai une petite affaire à démêler avec vous, qui en vaut la peine.

« Vous êtes-vous fié à mon ignorance presque entière de la langue de Cicéron,

## IX.

Septembre 1766.

Je parle d'après une description, et non d'après un tableau. Je vois, d'après cette description, un beau choix de sites, de la

ou, plein de vos idées. les avez-vous vues dans les siennes par la seule force de votre imagination?

« J'ai lu la première Tusculane, et j'y ai vu vos lacunes remplies par des idées qui dérangent un peu les vôtres. J'ai vu Cicéron, platonicien alors, chercher des preuves de l'immortalité de l'âme, et donner, par exemple, celle-ci : Les pompes et les monuments funèbres ne sont élevés aux morts que parce que nous les croyons privés des douceurs de la vie. Croyons que leur âme est immortelle, et qu'elles voient ce qui se passe sur la terre, il n'y aura plus de deuil.

« J'ai encore trouvé que Phidias grava son portrait sur le bouclier de sa Minerve, par le sentiment naturel et implicite qu'il avait de l'immortalité de son âme. Phidias n'en savait pas davantage. Mais Cicéron nous apprend que l'âme du sculpteur, dégagée des liens du corps et placée dans la région la plus pure de l'air, voit et entend infiniment mieux qu'avec des yeux, des oreilles, tous ceux qui disent : Phidias a fait cette belle Minerve.

« Quand on meurt pour la patrie, qu'on plante une loi, un arbre, un enfant ; qu'on fait un poème, qu'on écrit son nom sur la statue qu'on a faite, c'est une preuve de l'immortalité de l'âme. Et c'est là de la philosophie ? Comment la trouvez-vous ? Au reste, c'est dans les esprits les plus sublimes, c'est dans les âmes les plus élevées que ce pressentiment intérieur des siècles futurs et de l'immortalité est le plus vif, et qu'il éclate davantage. (Les âmes faibles ne savaient donc pas encore trop qu'elles étaient immortelles.) C'est ainsi, prenez-y bien garde, que ceux qui ont le plus d'esprit et de vertu se donnent le plus de mouvement pour mériter l'estime de la postérité ; c'est parce que d'un coup d'œil ils découvriront la terre, et que leur âme, quand elle sera arrivée où naturellement elle tend, sera bien plus en état de juger et de voir les choses absolument comme elles sont. Vous voyez, mon ami, qu'il n'y a point là d'anticipation : tout se passera en présence des intéressés. Voilà Cicéron que je n'ai pas lu par phrases, mais par analogie.

« L'objet de la première Tusculane est de guérir les hommes de la frayeur de la mort et des terreurs d'une autre vie. Si l'âme est immortelle, le jour de sa séparation avec le corps est le jour de sa naissance ; alors elle va se réunir aux astres et à la Divinité : c'est donc un bien de mourir. Si au contraire l'âme meurt avec le corps, elle est débarrassée des maux de la vie ; c'est donc un bien de mourir. Du

finesse dans la manière de fixer le lieu, le sujet et l'instant de la scène; de la convenance dans l'invention des incidents, de la

premier de ces deux points, l'orateur prouve qu'il faut travailler pour la postérité et l'avoir en vue; parce que notre être étant continué et perfectionné, nous verrons très-bien d'en haut ce qui se passera sur la terre, et qu'ainsi nous jouirons des éloges de la postérité. Du second point, il conclut que, toute la gloire étant anéantie pour nous après notre mort, il faut faire le bien pendant nos jours, sans y être excité par aucun motif de gloire, et qu'elle résultera nécessairement de nos vertus, sans que nous y ayons même pensé. Par cette seconde supposition, Cicéron nous ramène au système du christianisme qui enseigne que toute gloire humaine sera anéantie, absorbée dans la gloire divine.

« A quatre mots d'ici, je vous ferai voir encore ce Cicéron que vous jetez à la tête des gens.

« En attendant, je vous donne ce petit conseil: ne prenez jamais une épée par la pointe.

« La première Tusculane est simple, son plan est à la portée d'un enfant. aussi l'ai-je entendue sans maître; mais ce qui serait un peu moins aisé à concevoir, c'est que moi, sculpteur pour tout métier, j'eusse mieux entendu Cicéron que le *sacristain de cette église*: n'est-il pas vrai que cela serait original? Mais je n'ai pas cette vanité: le sacristain a voulu seulement étourdir le profane.

« Voyons à présent des autorités. J'en ai quelques-unes aussi à vous présenter qui valent bien les vôtres.

« Pythagore enseignait qu'il faut faire le bien pour l'amour du bien même, et non pas à cause de l'estime qui en pourrait revenir; de sorte que, quand bien même une bonne action devrait nous procurer du déshonneur, il faudrait toujours la faire.

« Platon met dans le même rang l'amour de la gloire et l'avidité d'acquérir de l'argent.

« Les stoïciens disaient que l'amour de la gloire est une maladie de l'âme contre laquelle le sage doit se précautionner.

« Sénèque, tout orgueilleux qu'il est, ne veut point qu'on cherche à se faire remarquer; il ne reconnaît point pour vertueux celui qui veut qu'on publie ses vertus: Ce n'est, dit-il, qu'un glorieux. Il dit que l'estime et le mépris du peuple doivent être indifférents au sage.

« Marc-Antonin, qui en valait bien un autre, jette un regard sublime sur la gloire, sur la durée, sur ceux qui louent, et sur leurs motifs. O mon ami, comme tout cela est petit aux yeux de ce grand homme!

« Cicéron lui-même, cette âme ivre de gloire, avoue que c'est une faiblesse. Son chapitre xx du premier livre des Offices est un coup de foudre sur lui, sur vous, sur moi, et sur tous les amants de la gloire quelle qu'elle soit; il n'y a pas d'accommodement à faire avec lui; c'est un janséniste outré. Comment! il veut que la vertu seule fasse agir les âmes parfaites! nous sommes ses serviteurs, qu'il cherche ailleurs ses âmes parfaites.

« Il dit aussi: Le bien qu'on fait est lui-même sa récompense.

vérité et de la variété dans le choix des actions ; de l'entente dans la manière de les distribuer et de les lier ; du goût dans les

« Ce qui est bon et louable de soi, dit-il encore, ne l'est pas à cause des louanges publiques, mais à cause qu'il est effectivement tel ; en sorte que quand les hommes n'en connaîtraient rien ou n'en diraient rien, il n'en serait pas moins louable et estimable par sa beauté propre.

« Ce Cicéron-là n'est pas fort ; il en faudrait des Tusculanes, de la première surtout. Écoutez donc. Après avoir supposé que l'âme est mortelle, il dit : Le sage n'en travaille pas moins pour l'éternité, et le motif qui l'anime, ce n'est pas la gloire, car il sait qu'après sa mort elle ne le touchera point ; mais c'est la vertu, dont la gloire est toujours une suite nécessaire, sans que l'on y ait même pensé. *Etiā tu id non agas consequatur*. Voilà, mon brave, du Cicéron incommode ; il est furieusement pour votre adversaire ; ne devriez-vous pas lui répondre ?

« Aristide oubliait sa propre gloire ; sa règle unique était la justice.

« Q. Fabius refusa le triomphe, et ce n'était pas pour qu'on en parlât.

« Caton d'Utique n'a jamais eu d'autres motifs de ses actions que son devoir. Ce Grec et ces deux Romains étaient-ils de petits hommes ?

« Et notre cher Horace que vous me décochez avec tant de plaisir ; oubliez-vous le *Quem cepit vitrea fama* \*\* ? Voilà ces instants lucides, ces instants rares, que l'homme le plus emporté, que vous-même avez eus, ou que vous aurez sans doute, *l'amour de la louange est une bouffissure, une tumeur. La renommée a la fragilité du verre*. Cette dernière sentence est dans la bouche d'un interlocuteur. Oui, mais le poète ne lui fait dire que des choses du plus grand sens.

« Quand Horace écrivait l'épître *prima dicte mihi* \*\*\*, la fièvre du jeune homme était cessée ; la tumeur de *l'exegi monumentum* était dissipée ; Horace avait la santé de l'âge mûr ; il était homme fait. Cette épître sent furieusement son Falconet, aussi ne la lui citez-vous pas plus que la satire *sic raro scribis* \*\*\*\*.

« Enfin, mon ami, si ce qui est beau l'est pour lui-même, si la louange n'ajoute rien à sa beauté, il est indifférent à un homme d'être loué ; mais non pas de faire des choses louables. Ajoutez l'inconstance de l'esprit humain, et dites-moi s'il est juste de souhaiter que tous les hommes disent et pensent toujours du bien de nous ? Ils ne peuvent être d'accord un seul instant avec eux-mêmes.

« Eh bien ! voilà aussi des autorités. Peut-être y en a-t-il moins contre la gloire, la future surtout, qu'il ne s'en trouve en sa faveur ; n'en soyons pas surpris. La supériorité d'un système qui fait faire des choses grandes et difficiles, qui ferait même donner sa vie sans aucun intérêt personnel, le rend bien autrement rare que le vôtre.

« Presque tous les hommes ont prévarié, mais *sunt septem millia virorum qui non curaverunt genua ante Baul* \*\*\*\*\*.

\* Cic., *Tuscul. quest.*, lib. I, 38.

\*\* Horat., lib. II, sat. III.

\*\*\* Lib. I, epist. I.

\*\*\*\* Lib. II, sat. III.

\*\*\*\*\* *Bibl. sac.*, *Reg.*, cap. XIX, v. 18.

accessoires ; partout du jugement et de la poésie, de la chaleur et de la sagesse ; et j'en conclus que ces qualités de l'art telles

« Mon cher Diderot, je n'y puis plus tenir, je veux ici rire de tout mon cœur. Votre sérieux et le mien à citer Cicéron est quelque chose de trop plaisant : Cicéron l'académicien, le défenseur de toutes les opinions, le prédicateur du pour et du contre ; Cicéron qui nous dit tout net : *Qui requirunt quid de quaque re ipsi sentiamus, curiosius id faciunt quam necesse est* ; Cicéron qui voulait toutes les gloires, même celle d'écrire contre la gloire ; Cicéron, en un mot, que je n'ai traité nulle part de coquin. Puisque nous sommes de si bons charlatans, ayons au moins la franchise honnête d'en rire avant les autres.

« Allons plus loin, avouons que ce qui peut s'appeler vraiment un nez de cire, ce sont les autorités. De tirer chacun à soi l'auteur qui nous est propre, ce ne serait rien ; le bon de l'affaire, c'est, en nous disputant, de trouver tous deux notre compte dans le même écrivain et de le faire disputer avec lui-même, en sorte que s'il s'éveillait, il puisse dire : *Cervello mio dove* ?

« Je ne sais, quoi qu'il en soit, si vous trouverez votre compte dans celui-ci : c'est le commentateur d'Épictète. Qui ? ce bâton d'un philosophe capucin ; je n'en ai que faire. direz-vous. Je le crois bien. Vous n'aurez avec lui d'autre appui que le vrai, le juste, le grand, le sublime ; il ne nous faut pas pour si peu. Aussi n'est-ce que pour moi que je transcris Simplicius ; c'est pour me bien dire : Courage, Falconet, les hommes les plus vertueux et les plus sages ont été de ton avis.

« L'amour de la gloire est une passion si adhérente à l'âme, si fort enracinée, qui jette des filets si imperceptibles, que lors même que nous croyons renoncer à la gloire, nous prétendons à celle d'y renoncer (*ceci me regarde-t-il ; tant pis pour moi*). Nous ne nous apercevons pas qu'il est honteux de vouloir acquérir la gloire par le bien que nous faisons. Aveugles que nous sommes, nous ne voyons pas qu'elle souille le bien et l'empêche d'être ce qu'il est, et ce qu'il serait, si nous ne l'embrassions que pour lui-même.

« C'est donc la gloire et non la vertu qui est le but de tout ce que nous faisons ; nous ne sommes justes que par vanité. Il semble pourtant que l'amour de la gloire est utile à ceux en qui elle étouffe d'autres vices, en qui elle surmonte d'autres passions violentes et dangereuses : elle fait souvent entreprendre des travaux au-dessus des plus cruels supplices ; mais l'amour de la gloire, dans l'exacte vérité, ne nous délivre nullement des autres vices et des autres passions : mais l'esprit et l'imagination restent corrompus. Qu'en arrive-t-il ? Cette passion, loin de calmer les autres, devient elle-même plus violente par la contrainte qu'elle leur impose.

« La gloire est utile à un jeune homme qui entre dans le monde, pour réprimer les mouvements de la jeunesse ; mais si elle continue avec l'âge, c'est un grand malheur pour lui ; sa perte est assurée. L'âme ainsi béante après la vanité ne peut plus se renfermer en elle-même, et n'embrasse jamais aucun bien parce qu'il est bien, mais toujours pour la réputation qu'il produit. C'est alors une inconséquence visible : on méprise le commun des hommes, et c'est du jugement de ces mêmes

\*\* Cic., de Nat. deor., lib. I, cap. v.

que le dessin et l'expression, dont la naissance est toujours antérieure à celles-là, ne manquaient pas dans le tableau de

hommes qu'on fait dépendre son bonheur ; c'est à leur opinion qu'on est si fort attaché\*.

« Dans le discours détestable que La Mettrie a joint au Traité de la vie heureuse de Sénèque, je trouve le système du désintéressement exprimé avec tant de hardiesse, que je ne puis m'empêcher de vous le transcrire. Je suis loin d'adopter toutes les idées de cet écrivain, mais j'aurais eu du plaisir à vous dire, en propre original : « Si le mépris de la vanité en marque l'excès ; si c'est un raffinement de  
« l'amour-propre, c'est dans cette étrange et belle vanité que je place la perfection  
« de la vertu, et la plus noble cause de l'héroïsme. S'il est délicat de se juger soi-  
« même, à cause des pièges que nous tend l'amour-propre, il n'est pas moins beau  
« d'être forcé de s'estimer, lors même qu'on est méprisé par les autres. C'est par  
« soi, plutôt que par autrui, que doit venir le bonheur. Il est grand d'avoir à son  
« service la Déesse aux cent bouches, de les réduire au silence, de leur défendre  
« de s'ouvrir, d'en dédaigner l'encens, et d'être à soi-même sa renommée. Qui  
« serait sûr qu'il vaut lui seul toute sa ville pourrait s'estimer et se respecter  
« autant qu'il pourrait l'être par toute cette ville et ne perdrait rien à tant d'ap-  
« plaudissements méprisés. Qu'ont au reste de si flatteur la plupart des louanges,  
« pour les brigner tant ? Ceux qui les prodiguent sont si peu dignes de les donner,  
« que souvent elles ne méritent pas la peine d'être entendues. Un homme d'un  
« mérite supérieur n'est obligé de les écouter que comme un grand roi lit de mau-  
« vais vers qu'on fait à son éloge\*\* ». C'est ici, ou nulle autre part, qu'il faut dire :  
*aurum ex Ennii stercore colligere.*

« Quoi qu'il en soit, il soutient qu'on peut être grand sans intérêt. Mais c'est peut-être la fièvre chaude qui lui sert d'Apollon. Écoutez donc celui-ci\*\*\* : « Le  
« moule est-il cassé de ceux qui aiment la vertu pour elle-même, un Confucius,  
« un Pythagore, un Thalès, un Socrate ?... » Les grands hommes ont été les enthousiastes du bien moral. La sagesse étant leur passion dominante, ils étaient sages comme Alexandre était guerrier, comme Homère était poète et Apelles peintre, par une force et d'une nature supérieure.

« Rayez au moins ces trois hommes du nombre de ces âmes antiques que vous trouvez pleines de l'enthousiasme de la postérité à proportion qu'elles sont héroïques, ou démentez Voltaire.

« Je ne sais de quelle autorité seront pour vous quelques lignes de l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, ouvrage de Diderot... Elles disent « que si les charmes de la  
« vertu et de l'honnêteté ne sont pas les objets de notre affection, notre caractère  
« n'est point vertueux par principes... et que nous n'avons point acquis cet amour

\* J'ai pris la liberté, sans en altérer le sens, d'abrégier un peu le français de M. Dacier et d'y changer quelques mots. (Note de Falconet). Voyez le *Manuel d'Épictète* et les *Commentaires de Simplicius*, traduits en français par André Dacier, Paris, 1715. 2 vol. in-12.

\*\* Œuvres philosophiques de M. de La Mettrie, *Discours sur le bonheur*, t. II, p. 121. Amsterdam, 1774, 3 vol. in-12.

\*\*\* Voltaire, *Dict. phil.*, art. SOCRATE.

Polygnote. Si vous m'assurez que je me trompe, je vous en croirai, car personne ne peut savoir mieux que vous apprécier certaines données, et juger par elles des progrès et de l'état nécessaire de l'art <sup>1</sup>.

Je vous ai dit *que partout où il y avait des urnes d'airain, des laracres élevés sur des piédestaux, des trépieds soutenus par des enfants, des casques décorés de serpents, des boucliers enrichis de bas-reliefs, de coiffures de têtes élégantes, on était entraîné à reconnaître le reflet des beaux-arts sur les ustensiles communs de la vie, et que cette espèce de luxe était toujours la dernière à se produire chez un peuple.* Que m'avez-vous répondu? Que des *urnes*, des *vases*, des *laracres*, des *boucliers*, des *casques dorés*, des *coiffures de têtes élégantes* pourraient bien être un reflet des beaux-arts perfectionnés. C'est quelque chose que cet aveu. Mais pour que l'absurde comparaison des magots de la Chine avec le goût antique fût moins choquante, qu'avez-vous fait? Vous avez appauvri ma description des objets

« désintéressé de la vertu qui seul peut donner tout le prix à nos actions. » Voilà encore de belles lignes qu'il ne tient qu'à vous de démentir aussi.

« Vous voyez des hommes du premier mérite qui ont senti que d'autres hommes faisaient de grandes choses sans l'échafaudage de la postérité. De ces trois modernes, les deux derniers iront certainement à toute postérité, sans qu'ils daignent s'agenouiller devant elle, comme vous venez de voir, sans même lui faire un petit compliment. Ils s'en garderaient bien; ils prêchent la vertu désintéressée.

« Enfin, mon ami, cette vertu, ces talents, cette force d'une âme honnête, je les ai balbutiés de mon mieux. Vous m'avez contredit de tout votre cœur; mais je ne m'en plains pas, puisque vous vous servez contre vous-même des flèches que vous me décochez si bien. Nous achetons quelquefois le droit de contredire les autres par celui de nous contredire nous-mêmes. Adieu, Diderot, mon bon ami. »

1. « Vous parlez d'après une description qui vous dit: *Ce tableau représente la prise de Troie.* C'est le poète Simonides, d'accord avec le peintre, qui l'a écrit au bas. Ces gens-là savaient au moins le sujet représenté: ils l'avaient vu. Mais Denis Diderot soutient que le peintre n'a pas su ce qu'il peignait, ni le poète ce qu'il écrivait. Vous ne voulez pas non plus croire Pausanias qui vous dit: Un mur sépare cette scène d'avec une autre qui représente le départ des Grecs après la prise de Troie\*. Pausanias se trompe. Eh! s'il se trompe, comment osez-vous suivre un guide infidèle? Comment osez-vous croire qu'il vous indique mieux les différents objets et les actions des différents personnages? »

\* Pausanias ne dit pas qu'un mur sépare cette scène d'avec une autre; mais bien: *A partir de là, le reste ne paraît avoir aucun rapport avec la mer.* Voici sa phrase: τὸ δὲ ἐνταῦθα οὐκ ἔστιν ἔτι τῆς θάλασσης.

en la mutilant. Il y a tant d'adresse à cela, que celui qui ne lirait que votre réponse n'aurait presque aucune idée de mon objection <sup>1</sup>.

Je vous ai dit que la figure d'Echœax portant une urne d'airain entre ses bras était une figure élégante, noble, et liant bien la composition : c'est ainsi que je l'ai vu, et je défie un artiste qui n'est pas entièrement dépourvu d'imagination et de goût de le voir autrement <sup>2</sup>.

Vous ne voulez pas que le serviteur d'un roi de Lacédémone ait de la noblesse et de l'élégance ; c'est votre affaire et non la mienne.

Je sais qu'Amphialus ne fait pas masse avec Politès, Strophius, Alphius et les autres ; parce que Pausanias en fait un groupe séparé.

Je ne suppose là ni ustensiles, ni ballots qui fassent liaison, parce qu'il n'en est pas parlé, et que, si j'en avais supposé, vous me l'eussiez bien su reprocher <sup>3</sup>.

Tout ce que vous m'objectez sur Hélène n'a pas l'ombre de vérité. Hélène était adorée dans la famille de Priam : le bon vieillard l'appelait sa fille. Il ne tenait qu'aux Troyens d'éviter leur perte en la renvoyant ; et les infortunés qui survécurent à la ruine de leur patrie étaient et devaient être occupés du sort divers qui les attendait. Et pourquoi auraient-ils regardé avec indignation la seule protectrice qu'ils eussent dans ce moment <sup>4</sup>?

1. « Si j'ai mal dit, j'ai eu tort ; si j'ai bien raisonné, je m'y tiens. »

2. « Tous les esprits ne sont pas dans une même tête. Rubens, qui n'était pas entièrement dépourvu de goût et d'imagination, quand il plaçait un porteur d'urne auprès d'un roi, ne donnait pas de noblesse au porte-faix. Vous voulez aussi qu'Echœax liât bien la composition ; *vous l'avez vu* : il n'y a rien à vous répondre. »

3. « Eh, non vraiment ! Ce n'est pas vous, c'est moi qui les suppose. Vous allez voir qu'à mon tour, il ne me sera pas permis d'imaginer trois ou quatre méchants ballots. »

4. « Avez-vous lu une comédie du comte de Caylus, où une demoiselle dit à Valère : Beau f... consolateur de Job ? Eh bien ! votre Hélène était une belle f... protectrice de Job. Après avoir causé la ruine d'Ilium et la perte de tant de milliers d'âmes, qui a-t-elle protégé, je vous prie ? cette poignée de Troyens qui se dispersèrent ? Encore, le bon génie protecteur de Memnon ne laissait-il souffrir que deux frères. Votre protectrice des Troyens les laissa tous égorger en une nuit. Je vous avais dit quelque part qu'Hélène devait être regardée alors avec indignation. Vous



Sans doute le peintre pourrait lui choisir d'autres admirateurs, mais certes ce n'eût été ni Ulysse, ni Anténor. Ulysse avait autre chose à faire qu'à admirer une femme; et je n'ai nul sentiment des convenances, ou le Troyen Anténor, ce perfide méprisé des Grecs et détesté des siens, est mieux dans le recoin où Polygnote l'a caché. Vos conseils, pour cette fois, auraient bien gâté le tableau de Polygnote <sup>1</sup>.

Le plat Pausanias *ne dit rien de l'expression de Nestor*; donc Nestor est sans expression. *Il y a à côté de Nestor un cheval qui s'ébat sur le sable*; donc Nestor s'amuse à regarder ce cheval. Un vieux guerrier décrépît se repose sur sa lance *au moment d'un départ*; donc c'est un personnage bête et postiche. Le poète l'a fait quelquefois pérorer dans l'assemblée des Grecs; donc le peintre est un sot de ne l'avoir pas fait pérorer ici. Voilà, en vérité, une étrange et bien étrange critique <sup>2</sup>.

Je vous fais remarquer que Néoptolème égorge, qu'il est le seul qui égorge encore, que ce rôle sanguinaire lui convient, et ne convient qu'à lui; et je veux que vous admiriez ce choix d'incidents. Vous ne le voulez pas, vous; c'est que vous êtes plus difficile que moi, et que vous en avez le droit.

Le Pausanias nous montre six à sept personnages occupés de la même cérémonie religieuse et militaire, sacrifice ou serment n'importe. Il nous les montre sous différents vêtements qui les désignent; il nous les montre sous les seuls vêtements qui leur

savez que je n'entends pas le grec; voyez donc vous-même ce que signifient deux vers qui sont à la fin de l'Iliade.

Οὐ γὰρ τις μοι ἔστ' ἄλλος ἐνὶ Τροίῃ εὐχραΐη  
Ἕπιος, οὐδὲ φίλος· πάντες δὲ ἧς περιέχουσιν\*.

« Je crois qu'ils disent, à peu près : *Je n'ai plus d'amis dans Troie; tout le monde me hait et me regarde avec horreur.* »

1. « Je vous remercie de votre errata. Cette faute gâtait une assez bonne observation. En effet, Ulysse et Anténor ne convenaient pas, puisqu'ils n'y sont pas. S'ils y eussent été, que Falconet l'eût trouvé mauvais, vous eussiez vu Diderot trouver mauvais à son tour ceux que son ami eût substitués. *Ils auraient bien gâté le tableau de Polygnote.* »

2. « Mon ami, quelle heure était-il quand vous avez lu cet endroit de ma lettre? »

\* Hom., *Iliad.*, ch. xxiv, v. 775, 776.

restassent peut-être et qui convinssent à leur état et à leurs fonctions, et vous y trouvez à redire; tant pis pour vous<sup>1</sup>.

Vous revenez encore sur ce pauvre Nestor; et, sans égard pour sa vieillesse, vous l'appellez stupide, vous lui reprochez de voir un assassinat de sang-froid. Et qui est-ce qui vous l'a dit? pour le coup, ce n'est plus moi, c'est vous, mon ami, qui recélez dans votre portefeuille un croquis au moins du tableau de Polygnote. Vous auriez peut-être occupé Nestor à faire des remontrances à Néoptolème, ce qui eût été tout à fait contre les mœurs du temps<sup>2</sup>.

Je juge d'une composition qui n'est pas sous mes yeux, je ne la connais que par la maussade description d'un voyageur qui ne l'a sûrement pas surfaite; elle présente cependant encore un grand et bel ensemble à mon imagination: je demande si avec un tact fin, une connaissance délicate des choses qui s'enchaînent, d'expérience dans le progrès ordinaire des arts et de celles qui coexistent nécessairement sous un état donné de la société, il ne m'est pas permis, d'après des qualités et des circonstances énoncées, d'en présumer d'autres dont on a négligé de m'instruire? Voilà proprement l'état de la question<sup>3</sup>.

Un tableau commandé dans un grand détail est à coup sûr un mauvais tableau; c'est presque exiger de l'artiste un autre technique que le sien. Mais si par supposition un peintre pouvait me rendre ou le sac de Troie ou tel autre sujet comme je le

1. « J'aurais bien tort de vous chicaner ici, vous n'avez pas lu le paragraphe entier. »

« Vous complimentez on ne peut plus finement. Vous voulez sans doute me dire que j'ai bien fait de ne point blâmer ces guerriers ainsi coiffés et habillés autour de l'autel. Eh bien! à vous entendre, on croirait que j'y ai trouvé à redire et que vous me le reprochez. Cela est trop subtil pour moi. »

2. « Qui est-ce qui m'a dit que Nestor voyait un assassinat de sang-froid? C'est Pausanias. Il me conte qu'il a un chapeau sur la tête et une pique à la main. Tout insipide descripteur qu'on soit, s'amuse-t-on à de telles niaiseries quand il y a mieux à dire? et un mieux surtout qui doit être frappant, par l'intérêt qu'il met dans le sujet. »

3. « J'attaque un tableau qui n'est plus. Vous défendez un tableau qui n'est plus. Je n'ai pour moi que la description de Pausanias. Votre besogne est bien plus aisée que la mienne, vous avez de plus votre imagination vive et brillante; je ne me permets pas d'imaginer. Voilà, ce me semble, comment l'état de la question doit être généralisé. »

verrais dans ma tête; je me trompe fort si, avec beaucoup de défauts, ce ne serait pas encore une belle chose<sup>1</sup>.

Pour apprécier une composition qui n'est plus, vous me renvoyez à la comparaison de deux compositions qui sont. Qu'est-ce que cette comparaison m'apprendra<sup>2</sup> ?

Ce n'est pas parce que les Grecs, au temps de Polygnote, ont admiré son ouvrage que je l'admire, c'est qu'il me paraît beau sur la plus insipide des descriptions, et que les Grecs le trouvaient beau au temps où ils avaient les plus grands artistes. C'est que sur les choses où Pausanias ne m'apprend rien, je ne m'arroe pas le droit d'en supposer de mauvaises; c'est que sur celles qui sont excellentes et dont il m'instruit, je me crois bien fondé à juger favorablement du reste; c'est, encore une fois, qu'il y a des données, un progrès connu de l'art, un état des choses usuelles qui m'autorise dans mes conjectures. Malgré cela, je rends tout hommage à votre chaîne; je ne me propose non plus d'en rompre un anneau que d'arracher un clou à la massue d'Hercule. Mais c'est que je crois aussi sentir juste; c'est que si je ne le croyais pas, je ne vous contredirais pas; c'est que si je ne vous contredisais pas, je resterais toujours ignorant, et que j'aime mieux rembourser une brusquerie qui me profite que de garder une erreur qui me nuirait<sup>3</sup>.

Vous ne m'entendez pas quand je dis que Polygnote a placé l'intérêt de sa composition au centre de sa toile et qu'il en a jeté les accessoires sur les extrémités. Cela est pourtant clair<sup>4</sup>.

Il ne tient pas à vous de réduire le mérite de Polygnote à avoir employé avec jugement des personnages décrits par Homère; d'accord: les personnages de Polygnote sont dans Homère, comme ceux de la sainte famille dans le Nouveau Testament, mais vous me feriez un véritable plaisir de me montrer dans le poète aucun des incidents du peintre, et vous

1. « Voilà justement comme vous voyez le tableau de Polygnote. »

2. « Rien, si vous savez qu'un tableau dont l'idéal est sublime et l'exécution mauvaise est un mauvais tableau. »

3. « Si vous parlez sérieusement, comme je le crois, rien n'est plus honnête. »

4. « Oui, cela est clair; mais je ne veux pas entendre qu'une composition soit belle et sage, parce qu'elle est entre un vaisseau, un âne et une cruche. »

m'en feriez bien davantage de me montrer comment un artiste qui emprunte de l'historien ou du poète ses personnages perd son mérite, surtout d'après vos principes. Virgile a fait dire à Neptune :

Quos ego..., sed motos præstat componere fluctus<sup>1</sup> !

Combien n'en a-t-on pas fait de tableaux et qui n'en sont pas moins estimés<sup>2</sup> !

Un beau pied, une belle main, un tronçon qui ne dit rien, n'en sont pas moins des morceaux précieux ; je vous l'ai dit ailleurs ; mais pour vous faire voir que je ne me contredis point, ces parties d'ouvrages dénuées de pensée ne sont recommandables que pour l'exécution.

Ceux qui ont mis en misérables tapisseries gothiques les sujets d'Homère ne connaissaient Homère que par de misérables traductions gothiques ; mais quand ils l'auraient connu dans l'original, en auraient-ils eu les scènes, les images, les imitations de nature dans leur tête ? quand cela aurait été, en auraient-ils été beaucoup grands artistes ? Vous n'avez pas saisi toute la force de mon objection. Je vous dis : les beaux-

1. *Enéid.*, lib. I.

2. « J'aurais fait une bien grossière sottise si j'eusse blâmé Polygnote parce qu'il prenait ses personnages dans un poète. J'ai dit que, lisant les poètes de son temps, Homère et d'autres, il y avait trouvé des *convenances* et avait pu les placer dans son tableau. Or, une convenance est une pensée. Si celle de mon czar, par exemple, était à Diderot, je ne pourrais pas accepter les éloges que je reçois de Diderot. Une pensée, une action, une convenance réfléchie, est donc quelque chose. Otez la pensée à certains ouvrages, vous en ôtez tout le mérite. Mon ami ne loue ici Polygnote que sur la pensée, moi je ne parle pas de l'exécution. Ainsi, ce que dit ici mon ami s'évanouit comme l'ombre du matin.

« Les bras me tombent quand c'est mon maître de logique qui compare la sainte famille, dont il n'y a aucune donnée dans le Nouveau Testament, avec le tableau de Polygnote dont les personnages, les convenances et les actions sont données dans les poètes. Qu'y a-t-il dans l'Évangile qui ait servi à Raphaël pour son tableau ? Rien que le nom des personnages. Ainsi, d'après mes principes, ne vous y trompez plus, le peintre et le sculpteur, dans les sujets où la pensée importe, perdent une partie considérable de leur mérite quand ils en sont réduits à prier les autres de penser pour eux. Ceux qui donnent des idées, des convenances, etc., pour des monuments d'importance le savent bien. »

arts se tiennent par la main, il est d'expérience qu'ils se tirent et marchent à peu près d'un même pas. Or les Grecs avaient, six cents ans peut-être avant Polygnote, un Homère, un Hésiode, un Orphée, un Linus, un Musée, et leur langue, la plus composée, la plus féconde et la plus harmonieuse de toutes les langues du monde, était parfaite. Quoi! vous croyez que ceux qui avaient fait de si grands progrès dans l'harmonie, l'élégance et la poésie, étaient restés barbares en peinture? Quoi! vous croyez que ceux qui avaient dans leurs têtes les poésies d'Homère, ses figures, ses images, ses imitations de nature, auraient eu assez peu de goût pour se contenter des peintures gothiques? *Pourquoi pas?* me répondez-vous. *Les sujets d'Homère sont en tapisseries gothiques.* Mais vous moquez-vous de me répondre ainsi? Homère était-il Français? Y avait-il environ cinq ou six cents ans que les Français étaient attachés au goût gothique; quoiqu'ils eussent une langue parfaite de tout point, des poètes d'un goût et d'un génie sublimes? La nation avait-elle le tact exquis de la poésie, et demeurait-elle hébétée en peinture? Est-ce qu'en dépit de cette vérité, la poésie est une peinture pour l'esprit, et la peinture une poésie pour les yeux? une nation peut exceller depuis une longue suite de siècles dans un de ces arts et ramper bêtement dans l'autre, ayant commencé à les cultiver en même temps tous deux, et montrer qu'elle avait encore plus de génie pour l'un que pour l'autre? Je vous défie de me citer un seul exemple de ce phénomène: et si vous m'en défiez, je vous montrerai partout la langue et la poésie barbares, et la peinture ayant déjà produit de belles choses<sup>1</sup>.

Je dis: Si les tableaux de Polygnote eussent été aussi mauvais que nos vieilles tapisseries gothiques, les Grecs ne les auraient pas plus admirés dans les beaux siècles de l'art que nous n'admirons aujourd'hui nos vieilles tapisseries gothiques. Admirons-nous aujourd'hui nos vieilles tapisseries gothiques? Oui ou non, il faut répondre un oui ou non; le reste ne signifie rien. Et qu'importe la folie des Grecs ou la nôtre? Que m'im-

1. « Les premiers Grecs qui disputèrent le prix de la peinture furent Panæus et Timagore; ce pouvait être environ vingt ans après Polygnote. Un art est-il fort avancé quand on établit le prix d'encouragement? »

porte qu'un grand écrivain se connaisse mal en peinture? Que m'importe qu'il transmette à la postérité ses faux jugements pour ceux de sa nation et des connoisseurs? Par où cela touche-t-il à la question? La question est de savoir si quand on a vu un Raphaël, on admire une tapisserie gothique<sup>1</sup>.

Vous vous embarrassez dans les dates de l'histoire de la peinture avec un air de satisfaction qui me fait plaisir.

Quoi! chez les Grecs, d'un goût si exquis, si actif, si extraordinairement nés pour les beaux-arts, si grands imitateurs de la nature qu'ils voyaient sans cesse, dans la patrie du génie, la peinture avait deux cents ans d'origine lorsque Polygnote parut, et Polygnote ne savait dessiner, rendre, composer, exprimer<sup>2</sup>!

Credat Judæus Apella;

Non ego<sup>3</sup>.

Quoi! Polygnote avait quatre couleurs, et selon quelques physiciens il en faut moins pour rendre tous les tons de la nature, et Polygnote n'avait point, mais point du tout de couleur! *Credat Judæus Apella, non ego.*

La peinture était déjà parfaite même en Italie, et elle se traînait encore chez les Grecs maîtres en tout des Romains! *Credat Judæus Apella, non ego.* Que mon ami me cite tant qu'il voudra des faits qui paraissent contredire, qui contredisent même ceux-ci, des autorités d'auteurs qui embrouillent l'histoire de la peinture. C'est son affaire que de les accorder. Je ne m'en mêle pas<sup>4</sup>.

Cléophante imagina le premier de peindre avec de la brique

1. « On ne peut pas mieux poser la question. Réponse : Si les Grecs avaient eu Raphaël, ils auraient moins admiré Polygnote. »

2. « Je vous avais dit dans ma dixième lettre : Polygnote a pu mettre dans son tableau un grand caractère de dessin, et de la justesse dans l'idéal et les caractères des figures. On ne s'en douterait pas à la manière dont vous me faites parler ici. »

3. Horat., lib. I, sat. v.

4. « Votre ami ne s'amuse pas à les accorder, ces faits contradictoires; il vous met sous les yeux les paroles de Plinie, qui prétend que plus de deux cents ans avant Polygnote, il y avait en Italie des tableaux parfaits. Et votre ami se moque doucement de Plinie; parce que, sous les Tarquins, Jupiter n'étant encore que d'argile, la peinture ne devait pas être fort avancée en Italie. »

*pillée* : d'accord. Que s'ensuit-il de là ? Qu'il tira le premier de la brique un rouge brun et qu'il introduisit sur sa palette une substance nouvelle<sup>1</sup>.

S'il est vrai que je me trompe de la meilleure foi du monde, j'ai du moins la bienséance qu'il faut avoir dans la dispute, avantage dont je fais quelque cas.

Les tableaux de Polygnote, des *ébauches grossières, imparfaites, les commencements d'un art naissant* ! Naissant chez les Grecs, après deux cents ans d'origine ! Ah ! mon ami, un art qui naît après deux cents ans de naissance, et chez une nation qui avait déjà eu quinze peintres de nom<sup>2</sup> !

Vous avez eu beau me crier que Polygnote pouvait être *recommandable pour autre chose que son antiquité* ; je ne vous écoute pas.

C'est qu'il y a dans tout ce que vous m'avez écrit je ne sais quelle incertitude de sentiment qui désespère. D'abord, vous avancez une opinion, et vous l'avancez net ; puis à mesure que la dispute s'engage, vous vous retranchez, vous vous modifiez au point qu'on ne sait plus quel est votre avis<sup>3</sup>.

Relisez bien le passage de Quintilien, et vous verrez que ce grammairien n'avait rien vu de Polygnote, ni d'Aglaophon ; qu'il ne parlait que d'après un *on-dit*, et qu'il ne s'agit dans son passage que de la préférence de quelques amateurs pour le coloris sévère des anciens maîtres sur celui des maîtres modernes ; entre nous qu'est-ce que cela décide sur toutes les autres parties

1. « Mon bel ami, ce n'est pas là ce qui s'ensuit. Cléopante imagina de peindre ses camaïeux *monochromes* avec de la terre cuite broyée, parce que ce rouge approchait de la carnation. Il en était là pour tout coloris. On peignait avec du noir et du blanc : il imagina d'y ajouter du rouge de brique pour colorier les chairs, ce qui devait être fort désagréable. Voilà ce qui s'ensuit\* . »

2. « Vous avez mal mis l'adresse ; c'est Quintilien qu'il fallait écrire : ceci ne me regarde pas. »

3. « J'ai cru qu'en se corrigeant et s'expliquant, on devenait et plus raisonnable et plus clair. »

\* « Il s'ensuit aussi qu'au temps de Polygnote, on peignait les chairs avec une seule couleur (monochrome) qui était le cinabre ou le vermillon ; et que cette couleur fut laissée à cause de son âcreté lorsque Cléopante imagina, plusieurs années après, la terre rouge pour rendre les carnations plus supportables. Voyez Pline, l. XXX, c. vi, et concluez ce qui s'ensuit pour ou contre la peinture de Polygnote. »

de la peinture, et même sur la question du coloris? Je n'imaginerai point, je ne tourmenterai point, je ne lutterai point avec Quintilien que j'admire; mais je vous dirai qu'il y a bien longtemps que je ne suis plus un enfant, et que si je m'en mêlais je saurais très-bien louer Agasias ou tel autre grand statuaire ancien que vous admirez, sans humilier ni blesser un artiste moderne<sup>1</sup>.

Eh bien! à votre avis Polygnote pouvait donc produire la sensation violente d'un grand morceau de sculpture, d'un beau dessin, d'une belle estampe, d'un camaïeu bien étendu, mais il n'avait point de couleur, mais point du tout? Mais songez donc que Quintilien vous dément, *quorum simplex color tam sui studiosos adhuc habet*<sup>2</sup>, dit-il, la simplicité de son coloris captive les prétendus connaisseurs, et cela dans un temps où la peinture était parfaite, en Italie, à cinq cents ans de son origine en Grèce. Je ne m'échauffe pas, comme vous voyez. Je vais tout doucement m'enquêtant, proposant mes doutes, me renfermant dans la question et m'assujettissant à la bonne logique<sup>3</sup>.

Il se peut qu'un roi eût eu plus d'or que de goût; mais de Bularque, dont ce roi paya le tableau au poids de l'or, il y a plus de cinq cents ans jusqu'à Polygnote; et longtemps avant Bularque, la nation avait des poètes sublimes. Pardonnez-moi; j'avais déjà fait l'observation judicieuse et commune sur l'harmonie d'imitation dont il passe nécessairement des vestiges d'un grand artiste à un mauvais. Vous lirez quelque part dans mes

1. « Je ne vous ai pas dit que Quintilien avait vu le tableau de Polygnote. Mais comme il avait voyagé en Grèce et que le tableau de Polygnote existait de son temps, j'ai dit seulement qu'il avait *pu le voir*, et que d'ailleurs il rapportait l'opinion universelle. Vous voyez que je n'ai pas besoin de relire le passage. Je me suis mal exprimé, sans doute, puisque vous ne m'avez pas entendu ici. Je ne vous crois ni l'injustice, ni la maladresse de louer un habile homme aux dépens d'un autre. Je ne vous crois pas écolier de rhétorique. J'ai seulement dit que les six ou sept lignes de Quintilien sur Polygnote tiendraient contre toute la rhétorique possible. »

2. Quintil., *Inst. orat.*, lib. XII, cap. x, § 3.

3. « Mon avis a été, et sera qu'un tableau sans coloris, pour qu'il puisse produire la sensation la plus violente, doit avoir, à la couleur près, toutes les qualités qui produisent cette sensation, dans un camaïeu, dans la sculpture, la gravure et le dessin. Si le tableau de Polygnote avait ces qualités, j'ai tort; bonne ou mauvaise, voilà ma logique. »



lettres qu'un peintre du pont Notre-Dame démontre évidemment qu'il y avait eu de grands maîtres avant lui. Allons donc interroger ce qu'on a tiré des peintures des ruines d'Herculanum, et attendons ce qu'on en tirera. Êtes-vous bien sûr qu'il n'y ait aucun morceau qui résolve votre objection ?

Sans en être sûr il y a, jusqu'à présent, quelque raison de le croire. Oui, sans doute, vous avez fait l'observation; mais toute commune qu'elle est, vous ne l'avez pas faite où je vous attendais. Je voulais voir comment votre Apollon vous tirerait d'affaire, mais il vous a inspiré précisément comme monsieur le bailly conseillait madame la meunière.

Quoi qu'il en soit, les peintres anciens faisaient donc la peinture à l'instar de la sculpture et du bas-relief? Vous me permettez donc de regarder leurs compositions comme le morceau de Laocoon projeté sur une toile, avec tout ce qu'il y a d'expression et tout ce qu'on y peut supposer de couleur, quand on en a quatre sur sa palette? Si cela est, dites-moi si l'art, avec toutes ses ressources modernes, a plus acquis qu'il n'a perdu; et si vous refuseriez à une pareille projection le nom d'un grand et magnifique tableau. Le fait est que je n'ai jamais accordé d'autre mérite à Polygnote<sup>1</sup>.

Je me suis trompé sur Cassandre; ce que j'en ai dit n'a pas le sens commun; il paraît qu'Ajax, poursuivi par les Grecs pour l'avoir violée dans le temple de Minerve, va par un faux serment ajouter le parjure au sacrilège, et que c'est là le sujet du groupe de Polygnote.

1. « Chanson, mon ami; vous enveloppez tous les peintres anciens avec Polygnote; c'est brouiller les fuseaux. Le reste a été suffisamment débattu et j'y ai fait mon devoir. Voici pourtant un calcul que j'avais oublié. Le tableau de Polygnote était fait vingt ans avant que Zeuxis inventât le *mélange des lumières et des ombres*. Si ce calcul ne vous convient pas, prenez-vous-en cette fois à Quintilien. Je ne sais s'il a dit une sottise, ou si c'est son traducteur; en tout cas, voilà son latin :

*Zeuxis atque Parrhasius plurimum arti adâiderunt quorum prior luminum umbrarumque invenisse rationem* :

« Que voulez-vous que je fasse? Ce sont vos amis qui donnent des coups de pied dans le tableau de Polygnote. »

<sup>1</sup> Quintil., *Inst. orat.*, lib. XII. cap. x, § 4.

Mais vous êtes charmant ! Une fois dans ma vie j'ai le bonheur d'avoir raison avec vous, et vous effacez l'endroit<sup>1</sup>.

Ce que vous reprenez sur les trois vieillards Axion, Agéonor et Priam est très-bien repris, mais ces sottises-là ne sont pas de Polygnote ; elles sont de moi. C'est que n'ayant lu que la ligne de Pausanias où il est fait mention de ces personnages sans égard à ce qui précède, j'ai pris trois cadavres pour trois hommes vivants. Bagatelle<sup>2</sup>.

Vous entassez ici question sur question, et je vais y répondre bien précisément. Il pouvait y avoir dans Polygnote, de *coloris*, ce qu'on en pouvait obtenir avec quatre couleurs ; d'*ensemble*, ce que le pauvre Pausanias y en a laissé, et c'en est plus que trente peintres modernes, fondus ensemble, n'y en auraient mis ; de *dessin*, ce que j'en admire dans les bonnes statues grecques ; *le drapé* de son temps et de sa nation, *l'expression, l'action et l'entente* du Laocoon ; et de *perspective* peut-être ce qu'on en montrait dans les écoles de géométrie, car pourquoi non ? Trente peintres modernes ! je les réduis à trois qui ont dessiné, drapé, exprimé, etc., aussi bien que le plus bel antique : Raphaël, Carrache et Dominiquin<sup>3</sup>.

De la poésie et de la peinture sans idées sont deux pauvres choses. Quant au technique des deux arts, ils ont bien leur difficulté l'un et l'autre ; et je doute que la magie du clair-obscur soit plus difficile à saisir que les finesses de l'harmonie imitative. Il n'y a aucun peintre qui n'ait plus ou moins de cette magie ; on lit des poèmes entiers, on parcourt cent poètes, sans y trouver le moindre vestige de cette harmonie imitative. Le peintre apprend, imite, puise ou dans les autres artistes ou dans la nature l'harmonie et les effets ; tous les poètes qui ont précédé ne servent presque de rien à leurs successeurs ; c'est un pur instinct de nature qui dicte le poète sans qu'il s'en aperçoive. Tout le monde sent l'harmonie de la nature et d'un tableau, et il y a même des poètes qui n'ont pas la première

1. « Eussiez-vous voulu qu'il restât ? En eussiez-vous accepté les honneurs ? »

2. Voir précédemment, page 137.

3. « Si vous tenez Polygnote pour plus habile que ces trois-là, je vous tiens, moi, pour le connaisseur en peinture et en sculpture le plus extraordinaire qu'il y ait au monde. »

idée de l'harmonie imitative. Trois ou quatre poètes l'ont possédée au souverain degré, et puis c'est tout. Il y a plus encore de Rubens que d'Homère. Comptez dix mille beaux tableaux pour un beau poëme, mille grands artistes pour un grand poëte. La palette du poëte, c'est la langue. Jugez combien de fois il arrive que cette palette est pauvre sans qu'il soit au pouvoir du génie même de l'enrichir. Le poëte sent l'effet, et il lui est impossible de le rendre. Son idiome le condamne à être monotone, malgré qu'il en ait, et quand il a tiré de ses couleurs tout ce qu'il en pouvait tirer, et qu'il vient à comparer sa composition avec quelque composition grecque ou romaine, il trouve qu'il est faible, froid et gris, sans qu'il ait pu se rendre plus vigoureux; les couleurs, qui ne manquent jamais à l'artiste, quelque lieu du monde qu'il habite, ont manqué à mon poëte, et il n'y a point de reproche à lui faire, c'est malgré lui qu'il a été mauvais coloriste. La nature lui a donné l'âme et l'oreille, la langue lui refuse l'instrument. Oui, il est peut-être plus facile de faire du premier coup un petit poëme médiocre que de faire du premier coup un mauvais dessin; mais je ne doute point qu'il ne soit infiniment plus difficile, même avec le temps, l'expérience et le talent, de faire un beau poëme qu'un beau tableau<sup>1</sup>.

Je ne comparerais point la composition de Polygnote au récit de notre poëte. Ce serait une grande bêtise à moi de le faire et de chercher dans une scène tranquille, un départ, la chaleur, le mouvement, le tumulte d'un combat. Mais avez-vous cru trouver l'occasion d'amadouer l'homme et de réparer les coups d'étrivières, les malheureux coups d'étrivières que

1. « Nous sommes d'accord; j'ai pourtant un avantage sur vous : je vous entends, et je vous ai fait faire une belle page. Ce que je vous ai dit n'est point du tout ce à quoi vous me répondez. 1<sup>o</sup> Un tronc d'arbre, une pierre bien représentés en peinture vous font plaisir à voir : vous en feraient-ils autant en versification? Voilà ce que j'ai dit. 2<sup>o</sup> Je sais copier des vers : je vous défie de copier un tableau. Je rendrai ma pensée en poésie, rendez la vôtre en peinture. Il ne s'agit pas de faire un poëme ni un tableau, mais d'écrire à pouvoir être lu, de peindre à pouvoir être regardé. Il est plus aisé de dire *ce héros magnanime*, que de peindre un héros magnanime. Il est plus aisé de dire et de son front divin l'Olympe est ébranlé, que de peindre ce front divin qui fait trembler l'Olympe. Voilà ce que j'ai dit. »

vous lui avez donnés? Vous l'avez saisie; c'est fort bien fait, mais Dieu veuille que cela vous réussisse<sup>1</sup>.

Vous avez beaucoup d'esprit, mon ami, oh! beaucoup; pour de la logique, si nature vous en avait départi à égale mesure, il n'y aurait plus qu'à vous écouter et vous retenir par cœur. Au lieu de me mener sous les charniers des Innocents, il me fallait conduire à votre Académie, et de là à l'Académie française avec le sujet du récit de Voltaire à la main, et proposer à nos peintres de le mettre en tableau, et à nos littérateurs de le mettre en poésie, et vous auriez vu, à mérite égal d'ailleurs, combien la tâche eût été plus difficile pour mes confrères que pour les vôtres<sup>2</sup>.

Vous voulez donc que nous laissions là Polygnote; il est généreux à vous de me le proposer; car vous êtes bien le plus fort et vous vous battez sur votre palier. J'accepte la trêve de bon cœur, surtout après la franchise que vous avez de convenir qu'il n'y a guère de mauvaises compositions que mon imagination n'embellit, guère de bonne que votre critique ne dégradât. Eh bien! tout est dit, tendez-moi la main, embrassons-nous, donnez-moi une bride et recevez de moi une paire d'éperons<sup>3</sup>.

1. « Une scène tranquille; où d'un côté l'on arrache les enfants d'entre les bras des mères, où l'on arrache impitoyablement de l'autre les femmes pour les violer, où l'on égorge, etc. Dieu vous préserve, vous et les vôtres, de pareille tranquillité! Vous croyez donc qu'en rapportant ce tableau, j'ai voulu dorer les bords de la coupe? En conscience, je n'y ai pas songé, j'ai cherché dans différents poètes : ce morceau m'a piqué davantage, et je l'ai pris. Je n'ai pas les mêmes craintes que vous. Si Voltaire se fâche, je dirai : Jupiter a tort, il prend son tonnerre. Si, au contraire, il reçoit mes observations en homme honnête et supérieur, Diderot aura mal connu Voltaire. Ailleurs, je me suis prescrit mon devoir, si j'ai tort. »

2. « Je viens de vous dire plus haut que vous ne m'avez pas entendu, et que vous avez dérangé la question. C'est de l'exécution seule dont il s'agit. Encore un coup, est-il aussi aisé de peindre ou de modeler le *Tout-Puissant*, que d'écrire le *Tout-Puissant*? C'était là ma question. »

3. « Entendons-nous, s'il vous plaît, avant de nous donner la main. Je ne suis jamais convenu que ma critique sache dégrader les meilleures compositions. Si je me soupçonnais cet affreux talent, je terais encore quelques pas, j'irais l'éteindre à jamais dans le fond de la Sibérie, et vous n'auriez pas perdu un ami : c'est un monstre qu'il y aurait de moins sur la terre. Mais retenez bien, je vous prie, que mon respect pour les beaux ouvrages de l'antiquité n'est point équivoque. Quant aux faibles productions de ces temps-là, peu m'importe leur date.

LISTE DES SOTTISES DE DIDEROT ET DES INADVERTANCES  
DE FALCONET.

*Troie prise et pas une maison brûlée et renversée.* Cela est faux. On voit sur les confins de la toile, à gauche, des ruines, et au milieu des ruines la tête du cheval de bois, Pausanias le dit. Première inadvertance de Falconet.

« Les tableaux du pont Notre-Dame ne seraient pas meilleurs dans deux ou trois mille ans, s'ils y allaient. Le temps, le pays, la main sont donc indifférents, quand l'ouvrage est beau; la même chose, s'il est mauvais. Si l'artiste n'était que connaisseur ou antiquaire, ou simplement amateur, il aurait d'autres principes, ou n'en aurait aucun; mais il est faiseur, cela est bien différent.

« Eh! mon ami, quand nous avons commencé la dispute sur Polygnote, si j'avais su que dans l'*Encyclopédie* on imprimait que j'ai raison, nous nous serions épargné, vous des conjectures éloquentes, que j'aime pourtant; moi des calculs qui vous déplaisent. Je vous ai soutenu que Polygnote n'était encore qu'à l'enfance de la peinture, vers la huitième olympiade. Je trouve dans le dictionnaire, article *Peinture*, pages 254 et 271, qu'Apollodore d'Athènes fut le premier qui représenta la belle nature: qu'il fut auteur de la peinture proprement dite: en un mot, qu'il donna naissance au beau siècle de la peinture; et cela dans la quatre-vingt-treizième olympiade, plus de soixante ans après Polygnote. Ce n'est pas moi, comme vous voyez, qu'il fallait démentir. Mais le chevalier de Jaucourt vous l'eût mieux rendu que moi, c'est-à-dire s'il eût voulu; car il a fait de Polygnote (page 263) un peintre presque parfait, ce qui n'empêche pas qu'avant Apollodore, aucun tableau ne mérita, dit-il (page 250), d'être regardé, ou de fixer la vue. Voyez ce que Pline dit: *Neque ante eum tabula ullius ostenditur, quæ teneat oculos* \*. Et ce qu'on lui fait dire quand on n'apporte, en le lisant, que la confiance due à un historien; et très-assurément, comme M. le chevalier de Jaucourt a beaucoup d'esprit et de littérature, et tout autant de philosophie, il voudra bien me pardonner cette petite observation sur l'histoire de mon métier.

« Les littérateurs qui consacraient une partie raisonnable de leur vie à l'étude d'une science ou d'un art, autant que cela se peut sans l'exercer, en écriraient mieux, et ce qu'ils en diraient serait profitable. A moins de cela, leurs écrits perpétueront des erreurs et n'instruiront pas. Si un Pline, si un Voltaire, avaient connu la peinture et la sculpture, les peintres et les sculpteurs seraient fous de ce qu'ils en auraient écrit. Je vous avais bien dit que les erreurs d'un homme du premier mérite étaient contagieuses. Ce qu'a dit Voltaire des peintres et des académies de peinture est copié dans l'*Encyclopédie*. »

\* Lib. LIII, 6-9.

« Mon Pausanias ne le dit pas, il se contente de dire : On voit le fameux cheval, mais il n'y a que sa tête qui passe les autres figures. Nulle mention de ruines. »

*Dans un aussi grand tableau, après un aussi grand carnage, sept corps morts de compte fait; puisque Axion, Agénor et Priam sont vivants.* La scène de Polygnote se passe dans le camp des Grecs et non dans la ville prise. Ainsi un grand spectacle de carnage eût été absurde. Il ne devait y avoir que peu de cadavres. Cependant il y en a bien plus que Falconet ne pense. Pausanias s'est contenté d'indiquer ceux qui avaient des noms connus; il dit expressément : *Parmi les cadavres, ceux d'un tel et d'un tel.* Deuxième inadvertance de Falconet.

« Mon Pausanias, après avoir nommé six de sept ou neuf corps morts qui sont dans le tableau, ajoute : *Un certain Érésus est aussi parmi les cadavres.* Or, dans tout pays, six et un font sept, comme sept et trois font dix. Il dit aussi : Il y en a d'autres plus haut. Mais cela est toujours trop maigre pour le sujet. *Axion, Agénor et Priam sont encore vivants;* non, ils sont morts. Première sottise de Diderot. »

*Laomédon parmi les vivants ou les morts, quand il y a cinquante ans qu'il est enterré!* Mais n'y avait-il à Troie d'autre personnage du nom de Laomédon que le père de Priam? Troisième inadvertance de Falconet.

« Mon Pausanias ne connaît aucun poète qui ait parlé d'un autre Laomédon à Troie que le père de Priam. Ce sera donc une inadvertance de mon Pausanias, à moins que Diderot n'ait dit que Priam a sous les yeux le cadavre de son père Laomédon.

« Ajax qui va tuer Cassandre, c'est un sacrifice pris pour un serment expiatoire. Deuxième sottise de Diderot. »

*Épéus nu :* et qu'est-ce qu'il y a d'étrange dans une figure antique nue lorsqu'elle est occupée à une fonction pénible, tandis qu'on voit sans nécessité et sans qu'on le reproche tant de figures modernes nues, et dans des occasions où elles seraient tout aussi convenablement habillées. L'état des Grecs était si misérable à la fin du siège, qu'il fallait qu'Épéus arrasât les murs de Troie en casque et en cuirasse, ou qu'il fût nu. D'ailleurs,

*Græci omnia nuda*; mais Falconet n'y a pas pensé. Quatrième inadvertance de Falconet.

« C'est donc une grande faute de n'en avoir représenté qu'un ainsi nu. Permettez-moi de vous demander si le *Græci omnia nuda* signifie nu sans chemise? »

*Des personnages et des noms inconnus, quand le sujet en fournit de connus* : oui, inconnus à mon artiste, pour qui le tableau n'a pas été fait, qui n'était pas de l'Archipel, ni le contemporain de Polygnote, mais bien connus dans le siècle du peintre. Cinquième inadvertance de Falconet.

« Inconnus aussi à Pausanias, qui en savait là-dessus autant que Diderot et plus que Falconet, et qui trouve les noms de plusieurs personnages inventés par Polygnote. »

*Des gens qui massacrent* : il n'y a qu'un seul guerrier qui massacre, et ce guerrier c'est le fougueux Néoptolème, qui dispose de ses propres prisonniers au gré de son ressentiment. Sixième inadvertance de Falconet.

« Lisez : un homme qui massacre et d'autres fort tranquilles auprès de lui. Où sera l'inadvertance? »

*D'autres sont tranquilles auprès d'eux* : s'ils avaient tous été occupés de ce massacre, ce massacre aurait été le sujet du tableau, et ce n'aurait plus été le départ des Grecs, autre sujet qui demandait la variété d'incidents et de scènes que Polygnote y a introduite. Septième inadvertance de Falconet.

Le massacre ne se fait point sur le lieu de l'embarquement. Un massacre est plus intéressant par l'effroi qu'il cause, surtout par ceux qui sont *auprès*, qu'un embarquement qui s'arrange, et dont ils sont éloignés. Pourquoi voulez-vous que tout le monde soit occupé de ce massacre? Je parle de ceux qui sont auprès; vous répondez comme si je disais : tous les personnages du tableau.

*Le traître Anténor non caractérisé par la tristesse*. Le bonhomme Pausanias ne dit rien, je crois, ni de son caractère ni

de son expression. Si c'est moi qui l'ai fait triste, ce sera, si vous le voulez, ma troisième sottise.

« Mon Pausanias dit qu'il est accablé de tristesse, ainsi point de sottise. Mais une petite inattention seulement. »

*Les noms de chaque personnage écrits.* C'était, ce me semble, un usage du temps. Cochin voulait désigner ses figures par des lettres au frontispice de notre ouvrage <sup>1</sup>. Pour savoir si c'est une sottise, j'en appelle à lui, j'en appelle à Falconet qui, au Salon et ailleurs, par ignorance des sujets et des personnages, s'est trompé plus d'une fois. D'ailleurs, l'immense composition de Polygnote occupait tout un porche. C'était pour le peuple qu'il l'avait faite. Huitième inadvertance de Falconet.

« Quoi ! Diderot confond de petites lettres imperceptibles mises à des figures allégoriques avec des inscriptions placées auprès de chaque figure d'un tableau d'histoire. Ce tableau *était fait pour le peuple* : il était fait pour tous les Grecs. Ceux qui étaient instruits du sujet en instruisaient les autres. A-t-on jamais fait un grand tableau héroïque pour le peuple exclusivement ? Si c'était un usage du temps, il me semble que c'était un sot usage. »

Ce qui en était un assurément, c'est le mélange que nous faisons de Vénus et de M. Saint-Jean. Ce sont les Travaux d'Hercule et les quatre évangélistes sculptés en bas-relief sur une porte de la cathédrale de Cambrai. Sottise assez indifférente au temps que Samazar faisait prédire l'incarnation par Protée, que Pétrarque comparait sa belle Laure à Jésus-Christ, que le Camoëns faisait rencontrer Bacchus avec la sainte Vierge.

« Pourquoi quelques sculpteurs ou quelques marguilliers ineptes n'auraient-ils pas fait trouver ensemble Hercule et les quatre évangélistes ? Dans Paris même, où le bon goût est établi, une église fut longtemps décorée de l'histoire d'Hercule en tapisserie. Ce n'est que depuis quinze ou vingt ans que cette tenture scandaleuse n'est plus dans la nef de Saint-Eustache. Les noms de chaque personnage étaient écrits sur sa robe ou à côté comme au tableau de Polygnote.

« J'ai vu pis à Valenciennes, et j'y ai été sensible. J'ai vu la statue d'un monarque *dont la modération et la clémence font le caractère dis-*

1. L'*Encyclopédie*.



tinctif; je l'ai vu représenté dans l'attitude menaçante et haïssable d'un tyran. De la main gauche il saisit son épée déjà commencée à tirer du fourreau<sup>1</sup>, et le bras droit, d'accord avec la tête, semble annoncer, par son action raide et forcée, les fureurs d'un duc d'Albe. Que m'importe ce qu'on a voulu dire? La postérité ne reconnaîtra pas Louis XV sous la figure ou l'attitude d'un Néron.

« L'inscription dit que la ville de Valenciennes goûtait les douceurs de la paix lorsqu'elle consacra ce monument d'amour éternel. Cette inscription est un discours prononcé par un échevin le jour de son érection; accordez-la, si vous pouvez, avec la statue. Si vous y parvenez, vous serez fort habile.

« Je ne dis rien de cette statue comme sculpture. Elle est d'un très-habile homme de notre Académie. Je blâme seulement les convenances mal observées dans la représentation d'un souverain. Chargé de monuments de cette sorte et de la plus grande importance, j'ai quelque droit d'examiner, et, ce me semble, de juger les autres. Si je le dis tout haut, c'est que l'ouvrage est public. Mais je le dis honnêtement, parce que j'honore la personne et les talents de l'auteur, et qu'il est aussi odieux d'insulter qu'il est utile de réprimer le trop de licence. C'est le droit de tous d'observer. C'est celui de quelques-uns de prononcer, et c'est le sort de tout ouvrage public d'être observé et jugé, à proportion de son importance. Lieu commun que vous me passerez, parce qu'il est placé.

« Si je vis assez pour voir une bonne critique de mes ouvrages, j'en remercierai l'auteur. S'il arrive qu'il ait mal vu, je l'éclairerai poliment. Je l'ai déjà fait à Paris à propos de mes ouvrages mal payés de Saint-Roch: cela réussit volontiers. A propos de noms écrits sur les personnages d'un tableau, de l'Hercule sculpté dans un temple chrétien, etc., vous savez qu'à Londres plusieurs peintres concourent à la perfection d'un portrait, l'un s'empare du visage, l'autre de l'habillement, ainsi du reste. Mais vous ne savez pas qu'à Smolenska, lorsqu'il s'agit d'une journée d'importance, un savant, un homme de génie à qui l'on s'adresse, propose différents ingrédients. Ils appellent cela *donner des idées*. Ensuite le boulanger en chef s'enferme pour en composer la pâte; il lui donne la forme, et la met dans un four de glace qu'il a choisi comme plus convenable à cette manière d'enfourner. C'est, dit-on, le seul moyen de faire le bon pain dans cette sorte de four; surtout quand le boulanger en chef est aussi ingénieux que l'est celui qui préside à Smolenska. Ne blâmons pas cet usage, parce qu'il ne ressemble pas aux nôtres: contentons-nous de le rapporter avec discrétion. Chaque peuple a ses raisons: Polygnote avait bien les siennes que

1. Voyez *Monuments à la gloire de Louis XV*, page 146.

vous trouvez bonnes. Je vous entends dire : Quel diable de coq-à-l'âne me fait-il là, avec son four à la glace et son boulanger en chef ? Il est question de peinture et de sculpture, et le voilà qui s'enfourne dans un galimatias inintelligible qui n'y a nul rapport. A la bonne heure, mon ami, mais je n'y suis pas si bien enfourné que je n'en sorte aisément. Si pourtant cet échantillon ne vous donnait pas de goût pour les nouvelles de la Russie, il me serait fort aisé d'en rester là. »

*Point de soldats dans une ville prise, dans un départ d'ennemis.* C'est ici que je prie Falconet de sentir combien le peintre grec était rigoureux observateur des convenances. On n'est point dans une ville prise, mais dans un camp, et l'absence d'Agamemnon, le général de l'armée, ne dit-il pas que le reste des troupes est ailleurs ? Neuvième inadvertance de Falconet.

« Ménélas, Ajax, Nestor, et tous ces autres capitaines étaient là sans soldats ; ces autels, cette statue de Pallas que Cassandre tient embrassée n'étaient pas dans la ville. Le corps mort du vieux Priam, tué au pied d'un autel ou devant la porte de son palais, n'était pas dans la ville. Le logis d'Anténor n'était pas dans la ville. Courage, Diderot, mon ami, courage. »

*Nestor seul ne dit rien.* Il prend à la scène la part qu'y devait prendre un guerrier décrépît, sur l'action et l'expression duquel Pausanias ne s'explique point ; et j'ai bien peur qu'on n'accuse mon adversaire d'avoir repris une chose sage et sensée, et qu'on ne me permette de compter sa critique pour une dixième et dernière inadvertance ; d'où il s'ensuit que nous nous sommes de temps en temps, Falconet et moi, occupés à défigurer, à frais communs, l'ouvrage de Polygnote.

« Puisque Pausanias ne s'explique pas, il m'est donc permis de souhaiter que Nestor prenne quelque part à l'acte cruel qui se commet auprès de lui. S'il y prend la part qu'il doit y prendre, je me suis rencontré avec le peintre. Où est mon inadvertance ? Voilà une dizaine que vous avez comptée sans votre hôte ; en vertu du proverbe, vous pourriez bien compter encore une fois, cela fera deux. »

J'aime les arts ; vous, mon ami, vous les illustrez. Je vous dis ce que je pense, et je suis un ignorant. Vous, dont le talent et l'habileté sont reconnus, vous vous plaisez à m'instruire, et je tâche de profiter de vos leçons. Nous nous poussons sans mé-

nagement, et la chaleur de la dispute laisse sans altération notre estime et notre amitié réciproques : avis aux artistes et aux littérateurs qui n'en profiteront pas. Mais que nous importe ? Adieu, mon ami, nous ne disputerons pas de longtemps. Vous vous en allez. Adieu, mon ami, portez-vous bien. Faites un heureux voyage : souvenez-vous, entretenez-vous quelquefois d'un homme qui prend l'intérêt le plus vif, le plus sincère à votre santé, à votre repos, à votre honneur, à vos succès ; dont l'âme est malade depuis qu'il est menacé de vous perdre, et qui voit le moment de se séparer de vous comme un des plus douloureux de sa vie. J'ai beau me dire : Il va exécuter une grande chose ; il reviendra comblé de gloire ; je le reverrai ; je sens que mon cœur souffre. Adieu, adieu, Falconet ; adieu, mon ami.

## X

Vous voilà donc, mon ami, à sept ou huit cents lieues de moi. J'ai compté tous les jours depuis votre départ. Je vous ai suivi de vingt lieues en vingt lieues, et si vous en avez moins fait, je suis arrivé à Pétersbourg avant vous... Comment vous êtes-vous porté ? N'avez-vous point été indisposé ? et ne vous est-il arrivé aucune aventure fâcheuse sur la route ? Tous les matins, en me levant, je tirais les rideaux et je disais : « Ils auront encore aujourd'hui du beau temps » ; et j'ai eu la satisfaction de le dire pendant plus d'un mois de suite. L'incertitude du sort de l'aimable prince l'a empêché de rien faire à la maison de la rue d'Anjou. Elle est encore comme vous l'avez laissée. Cela ne m'a pas empêché d'y retourner seul plusieurs fois, de m'asseoir ou sur le canapé de canne ou sous le petit berceau, et d'y penser à vous. J'ai reçu votre petit mot de Berlin, daté du 28 septembre. Je suis bien aise et peu surpris que ces Juifs ne soient pas aussi maussades qu'on nous les peint. Le général Betzky nous avait promis de vous envoyer prendre sur la frontière. L'a-t-il fait ? Les premiers procédés, quand ils sont bons, ne garantissent pas l'avenir ; mais il y a tout à craindre pour

l'avenir, quand les premiers procédés ne sont pas tels qu'on les attendait. Nous avons si bien mérité qu'on allât même au delà des promesses qu'on nous a faites, que je me persuade qu'on le fera et que je me le persuade sans peine. Et puis je me dis : « L'impératrice est grande et généreuse ; son ministre est honnête homme et bon », et là-dessus je m'endors tranquillement. Mais peut-être l'avez-vous déjà vue, cette grande souveraine, sûrement vous l'avez vu, ce bon général. Hâtez-vous donc de m'apprendre qu'on vous a fait l'accueil que l'on doit au talent, à la probité et aux autres qualités excellentes de mon ami. Mademoiselle Victoire, vous vous impatientez que j'aie pu vous aimer, vous chérir, comme j'ai fait, et écrire une page et demie sans avoir seulement prononcé votre nom. Eh bien, c'est une petite malice. J'ai souvent pensé à Falconet, mais pas une fois sans penser à vous, sans vous regretter aussi, sans vous unir aux souhaits de mon cœur pour sa santé et son bonheur ; soyez heureux l'un et l'autre, soyez-le par tout ce qui vous entourera, soyez-le surtout l'un par l'autre.

J'ai vu M. votre père. J'ai vu aussi votre parente, mon amie. Elle a fait une maladie très-fâcheuse. Mademoiselle Collot, M. votre père est en effet un très-étrange homme. Comme il ne parlait pas de vous en termes convenables, M<sup>me</sup> Diderot s'est grippée avec lui et peu s'en est fallu qu'il ne soit arrivé une scène très-violente chez moi. N'oubliez pas, mon ami, que vous me devez la préférence sur tous ceux que vous avez laissés dans ce pays, et qu'un service que je pourrais vous rendre et pour lequel vous vous adresserez à un autre, ce serait une injure cruelle. Mademoiselle Collot, nous vous avons dit, M<sup>me</sup> Diderot et moi, jusqu'où vous pouvez disposer de nous. N'en rabattez pas un mot. J'aime Falconet comme mon frère, ma femme vous aime comme son enfant. Je serais bien à plaindre si mon frère était malheureux. Ma femme serait bien malheureuse, si elle apprenait des choses fâcheuses de son enfant. Ne prenez la plume pour me répondre que quand vous serez absolument délivrés de tous les embarras qui vous attendaient en mettant pied à terre. Songez que rien de tout ce qui vous concerne ne peut nous être indifférent. Où demeurez-vous ? où êtes-vous logé ? comment vivez-vous ? Les statues, les plâtres, toutes les caisses sont-elles arrivées à bon port ? A qui avez-vous affaire ? Les gazettes ont

pensé me rendre fou ; si je ne connaissais la fermeté de votre âme, je craindrais bien que vous n'eussiez quelquefois jeté un coup d'œil en arrière. Mon ami, ne vous hâtez pas de juger.

Chaque climat a son mauvais et son bon effet.

Justum et tenacem propositi virum  
 Non civium ardor prava jubentium,  
 Non vultus instantis tyranni  
 Mente quatit solida<sup>1</sup>.

Ah ! si j'étais à côté de toi, cher frère ! Si j'étais à côté de vous, chère enfant, il me semble que nous serions bien forts. J'en ai quelquefois le désir si violent, que le cœur m'en bat et que ma tête s'en embarrasse. Mon ami, votre dessein en partant était de mettre incessamment la main à l'ouvrage, ne vous relâchez pas sur ce point. Tous les moments que vous perdriez seraient autant de moments volés à vos amis et à votre gloire. Il fait ici un froid très-piquant, j'ai peine à tenir ma plume et je vous crois transformés en statues de glace. Rassurez-moi encore là-dessus. Comment vos poitrines se trouvent-elles de la rigueur du ciel et de la chaleur des maisons ?

M<sup>me</sup> Geoffrin est arrivée. Elle n'a qu'un cri après moi ; mais je n'ai pas encore trouvé le moment de la voir. Des embarras domestiques m'en ont empêché. Je vous griffonne tout ceci à la hâte et ce griffonnage vous sera remis par un galant homme qui prétend devoir tout ce qu'il est à Grimm et à moi mais qui doit tout à son bon esprit et à sa bonne conduite. C'est le médecin de l'hetman des Cosaques. Recevez-le comme un honnête homme que nous aimons, qui nous aime et qui s'attachera à vous d'intérêt, quand il ne le ferait pas de reconnaissance.

Bonjour, mon ami, bonjour, Mademoiselle Collot. Le père, la mère et l'enfant vous embrassent et font pour votre prospérité les mêmes vœux qu'ils feraient réciproquement pour la leur.

Mais mon médecin ne vient pas. Je vais donc continuer de causer avec vous. Que faites-vous pendant vos éternelles soirées ? Vous lisez, mon ami, et vous interrompez de temps en temps votre lecture pour dire un mot de nous à M<sup>lle</sup> Collot qui est assise à côté de vous. C'est le rôle que nous faisons ici. J'ai

1. Horat., od. III, lib. III.

appris avec quelque plaisir qu'on avait trouvé modiques les 1,500 francs que nous avons stipulés pour M<sup>lle</sup> Collot, et qu'on y avait ajouté un petit supplément. Ce début me convient. Une autre chose que le prince Galitzin m'a dite et qu'il a lue dans une lettre du général Betzky, je crois, c'est que M<sup>lle</sup> Collot allait s'essayer sur une de ses parentes, pour tenter immédiatement après le buste de l'impératrice. Tout cela me convient encore. Je vous avais chargé de quelques lettres. Les avez-vous fait remettre? Avez-vous trouvé un M. de la Fermière, et l'avez-vous trouvé tel que je vous l'avais promis? Je voudrais rassembler autour de vous quelques honnêtes Français qui remplaçassent à peu près ceux que vous avez quittés. Si vous apercevez un M. Berard et consorts, dites-leur que les lettres de recommandation que j'avais écrites pour eux ont été interceptées. qu'on a pareillement intercepté leurs réponses, et qu'ils ont pensé me perdre en me montrant au ministre comme une espèce d'embauteur. Il n'était pas moins question que de la Bastille, ce qui ne m'a pas empêché de dire qu'il n'y avait qu'à mettre la misère à la Bastille et laisser faire les embauteurs. Vous voyez, mon ami, par ce que je vous dis là, combien vous devez être réservé, soit que vous m'écriviez, soit que vous écriviez rue Neuve-Saint-Augustin. N'oubliez pas la convention des alinéas. Une autre chose sur laquelle je crois devoir vous prévenir, parce que je suis sûr de l'homme à qui je remettrai cette lettre, c'est de peu fréquenter M. notre ambassadeur. On est disposé à regarder comme des espions ceux qui sont assidus chez lui. Le rôle d'espion ne vous va pas plus qu'à moi celui d'embauteur, mais je ne crois pas le ministre de Russie plus équitable sur ce point que le ministre de France. Les ministres en général ne croient pas aux honnêtes gens. Les deux statues de marbre sont-elles découvertes? L'impératrice les a-t-elle vues? Ont-elles reçu le tribut d'admiration qu'on leur doit? Avez-vous assisté aux séances académiques? Avez-vous vu ce sculpteur français dont le nom ne me revient pas? Comment en use-t-il avec vous? Tout se remue-t-il autour de vous, et espérez-vous trouver à la célérité de vos opérations les facilités qu'on nous a promises? Comment avez-vous pris auprès des grands? Comment les grands ont-ils pris auprès de vous? Je n'en ai encore vu que deux ici, c'est notre prince et l'hetman;

vous ne seriez pas à plaindre si tous les autres leur ressembraient. Nos deux bustes sont revenus de la manufacture, celui de Damilaville cuit à merveille; celui de Grimm avec un coup de feu sur le front et sur le nez. Mademoiselle, j'ai le front et le nez rouges, mais cela n'empêche pas que ce ne soit très-beau, très-ressemblant, très-fin, plus que je ne le suis, et tout aussi vivant. Mon ami dit que j'ai l'air d'un homme que le génie va saisir et qui va partir de chaleur, comme il m'arrive quelquefois. Celui du prince Galitzin ressemble peut-être davantage, mais le mien est plus beau. La retraite qu'il a faite au four lui a donné un air de légèreté étonnant. Je n'ai pas le temps de vous parler de Greuze, de Chardin, de Cochin, de Pigalle, ce sera pour une autre fois. La dame Greuze m'a donné un violent chagrin. Mais laissons cela. J'espère que vous serez content du tableau que Chardin a fait pour le prince. Adieu, mes amis, *iterum*.

## XI

Oui, mon ami, mon tendre ami, embrassez-moi, embrassons-nous. Vous arrivez, et tout en arrivant vous apprenez que la bienfaitrice impératrice marie la fille de votre ami. Ce n'est pas à moi, c'est à mon enfant que vous devez tous des compliments. Des compliments, ô le vilain mot! Des caresses, des embrassements, des marques de joie. Viens, mon enfant, approche, viens que je t'embrasse pour le maître et pour son élève. Mais me croyez-vous moins heureux que vous? Croyez-vous que dans ces instants mon âme ne soit pas partagée entre mon bonheur et le vôtre? Demandez-le à Prault, à Grimm, à Le Moyne et autres. Ils sont venus avec la foule de ceux qui ont applaudi à la munificence de Sa Majesté. Ils me parlaient d'elle, ils me parlaient de moi. Et je leur répondais de vous: « Il est arrivé. Ils sont arrivés. Ils se portent bien. Ils ont reçu le plus doux accueil. Tenez, voyez, lisez ce qu'il m'écrit lui-même, ce qu'il écrit au prince des charmes, de la grâce, de l'esprit, de l'affabilité de la souveraine. Il nous a perdus, il

nous regrette ; mais le général Betzky nous remplace. Il fera certainement une grande chose, car il aura le repos sans lequel le génie s'éteint, le talent se cherche et ne se retrouve pas ». Mon ami, vous voilà donc dehors de la plus grande des inquiétudes. L'impératrice sait la pensée de votre monument et l'approuve, et comment avons-nous pu douter qu'elle ne l'approuvât ? Elle est grande cette pensée, elle est simple, elle est violente, elle est impérieuse, elle caractérise le héros. Vous me parlez du prince Galitzin ? Que voulez-vous, mon ami, que je vous en dise ? C'est une des belles âmes que le ciel ait formées. Il est heureux de ce que nous le sommes ; et il l'est autant que nous. Il me disait en m'embrassant : « Non, quand l'impératrice m'aurait donné un million à moi-même, je ne lui en saurais pas plus de gré que de ce qu'elle a fait pour vous. » Et croyez-vous que son rôle à Paris soit déplaisant dans ce moment ? Où est l'ambassadeur qui ait le droit d'être aussi vain que lui ? Il ne saurait faire un pas, il ne saurait entrer dans une seule maison, sans y entendre l'éloge d'une souveraine qu'il adore. — Ma foi, mon ami, il n'y a que ma position qui soit aussi agréable que la sienne.

Mais dites-moi, je vous prie, si c'est sa faute à lui que sa maîtresse soit grande.

Travaillez donc, mon ami, travaillez donc, bonne amie. Faites l'un et l'autre de belles choses. Tout vous y convie. Eh bien, nous vous avons donc desservi en vous annonçant trop favorablement. Tenez, il me prend envie de vous envoyer la lettre du général Betzky, afin que vous y lisiez de vos propres yeux que nous sommes des maussades qui ne connaissons que la moitié du mérite de nos amis et qui ne savons pas en parler comme il convient. C'est un des reproches qu'il me fait entre beaucoup d'autres. Par exemple, il ne veut plus être Son Excellence pour moi. Que diable voulez-vous que je réponde à cela, sinon de le prendre au mot ? Il est bien aisé de se défaire du titre quand on a la chose. Eh bien, quand la très-gracieuse souveraine daignait vous entretenir de vous et de moi, à votre avis, il n'y manquait donc qu'une chose, c'est que je fusse à votre place. Si j'y avais été, ce n'est pas comme cela que j'aurais dit : c'est que mon Falconet fût à côté de moi. Le père, la mère, la fille vous jettent leurs bras tout autour du col. Écrivez-moi,



bonne amie. Écrivez-moi. Un M. Girard, qui part d'ici en qualité de médecin de M. l'hetman, vous a remis ou vous remettra une lettre de moi. Ne rabattez pas un mot de ce que vous y lirez. Prenez-y la mesure des sentiments que vous nous devez. Si M<sup>me</sup> Diderot vient à mourir, vous aurez encore une mère à pleurer. Recevez mon compliment sur le portrait de M<sup>lle</sup> Anastasia. Recevez-le d'avance sur celui de l'impératrice ; mon amie, mon ami, caressez bien le général Betzky, jetez-vous, s'il le faut, aux pieds de l'impératrice et obtenez-moi une copie de ce portrait. Il faut que je l'aie. Il faut qu'il soit placé devant moi. Il me fera sûrement faire quelque belle chose ; car j'ai juré d'élever aussi un monument à ma bienfaitrice ; et ce serment sera rempli. Le vin du sculpteur va grand train ; je ne sais si vous vous portez mieux de tant de santés bues ; pour moi il ne tiendrait pas au prince que je n'en chancelasse quelquefois. J'ai souvent l'honneur de souper avec lui, et deux heures du matin nous ont surpris quelquefois le verre à la main et les noms du sculpteur et de son élève à la bouche. Vous dormez tandis que nous causons tendrement de vous. Saluez M. Michel de ma part. Puisqu'il a senti votre mérite, il n'est pas sot ; et puisqu'il met tout en œuvre pour vous servir, fût-il prêtre, fût-il diable ou pis encore, je l'en remercie et je partage votre reconnaissance. Je gage que ce M. Michel n'a jamais signé de sa vie avec plus de plaisir que la lettre de change pour votre ami. J'aime à me le persuader. Je crois sur mon âme que les bonnes actions engendrent les bonnes actions, et que s'il y a tant de fripons dans ce monde, c'est qu'il n'y a pas assez d'honnêtes gens. J'allai chez M. Baure pour toucher mon argent. Savez-vous bien que j'eus toutes les peines du monde à empêcher ce M. Baure, que je n'avais jamais vu, d'arrondir la somme défailante de quelques sacs pour l'emploi que j'en voulais faire ? La bonté est peut-être plus épidémique encore que la malice. Tous ceux qui ont eu de l'amitié pour vous l'ont conservée et la conserveront. Grimm me charge de ses vœux pour votre bonheur et vos succès. Les Bron<sup>1</sup>, les Van Loo, les Damilaville, les Nageon n'ont tous qu'une voix. C'est un éloge où les noms de

<sup>1</sup> Bron était taxateur des postes et inspecteur général du bureau de départ. On retrouvera plusieurs fois son nom dans les lettres à M<sup>lle</sup> Volland.

l'impératrice, du ministre, du sculpteur et de son élève sont entassés pêle-mêle, comme le sentiment du cœur les jette.

Notre petit Le Moyne commence cinquante phrases et n'en finit aucune ; il se fond en tendresse. Certainement cet homme vous chérit, et a l'âme tout à fait douce et bonne. « Mon enfant Falconet, dit-il, c'est qu'il est mon enfant... C'est que quand son père me l'amena... Non, il n'y avait pas un an que je l'avais vu que je lui disais : Il ne tient qu'à toi d'être simple comme Bouchardon, vrai comme Pigalle et chaud comme moi... et le voilà... une belle chose, je répons qu'il la fera... » Et puis il faut voir la mine touchante, les grimaces pathétiques, les convulsions qui accompagnent ce ramage décousu. M. Collin a rendu visite au prince de Galitzin, qui est enchanté de son honnêteté. J'ai vu deux fois votre cousine. Je ne saurais oublier Perraut. Perraut, mon ami, irait vous voir à Pétersbourg si vous lui faisiez signe. Il faut qu'au fond vous ne soyez pas trop méchant puisque votre domestique même se souvient de vous et vous regrette. Vous allez donc au bal ? Y dansez-vous l'ours ? M<sup>lle</sup> Collet tient-elle le ruban ? Mon ami, comptez que vous dansez l'ours sublimement. Vous n'y reconnaissez donc pas l'impératrice ? Et qui diable aussi reconnaîtrait la plus grande souveraine du monde sous la casaque de ce gueux de saint François ?

Mon ami, qui sait ce que l'impératrice fera de moi ? Qui sait si le monument même que j'ai projeté d'élever à sa gloire ne m'enverra pas à Pétersbourg ? Cet endroit pourrait bien être le seul du monde où il me fût permis de l'élever. Hâtons-nous toujours nous de débarrasser des entraves qui nous lient. Fermons notre porte aux importuns, et mettons la main à l'ouvrage. On est sans génie ou on le trouve dans ma position et la vôtre. Célébrez le czar Pierre. Je célébrerai Catherine de mon côté ; ce que je lui dois remplacera peut-être ce qui manque au talent. La reconnaissance fit une fois faire à Chapelain une ode sublime. Je vaud mieux que Chapelain, et il n'avait qu'un ministre sanguinaire à chanter. Si je vais jamais à Pétersbourg j'y porterai ma pyramide entre mes bras. Puissé-je encore vous y trouver ! J'ai supplié le général Betzky de fermer pour moi la main bienfaisante de l'impératrice. Je n'ai qu'un enfant et j'ai plus de quatre mille six cents livres de rente. Si elle ne sait pas être heureuse avec deux fois plus de revenu que son aïeul n'en a laissé à son

père, c'est qu'elle sera folle, et il n'y a point de bonheur pour les fous. Mais il me resterait deux choses à obtenir et c'est à vous que je voudrais bien les devoir. Ce buste, mon ami, ce buste dont je vous ai parlé plus haut, et auquel je reviendrai jusqu'à ce qu'il me soit accordé, et puis les deux médailles qu'on a envoyées à d'Alembert et à Marmontel. Tout le monde les va voir chez eux. On s'avise aussi quelquefois de me les demander, et je vous avoue que j'ai quelque honte à ne montrer qu'une mauvaise gravure, ou qu'un pauvre bronze. Si cependant il y avait de l'indiscrétion, après tant de grâces obtenues et si peu méritées, d'en solliciter encore de nouvelles, gardez le silence.

Bonjour, mon ami, portez-vous bien. Écrivez-moi sans cesse. Lorsque vous aurez l'occasion de faire votre cour à Sa Majesté Impériale, ne séparez jamais mon hommage du vôtre. Eh bien ! vous persistez donc, malgré mes sentences, dans votre mépris pour la postérité ? Savez-vous à qui vous ressemblez ? au poète anglais Pope : il ne pouvait souffrir qu'on le louât comme grand poète, il voulait être loué comme honnête homme ; à la vieille duchesse du Maine : elle ne pouvait pas souffrir qu'on la louât comme femme d'esprit, elle voulait être louée comme belle. Vous dédaignez le lot qui vous est assuré ; vous n'ambitionnez que celui qui peut vous échapper. Le bonheur présent, si vos contemporains vous avaient de tout temps rendu la justice que vous méritez, peut-être feriez-vous plus de cas de la justice de l'avenir. Mais il faut convenir que nous sommes bien hargneux tous les deux, puisqu'une distance de sept cents lieues ne nous empêche pas de nous lancer des traits. Mais serez-vous homme à abandonner la décision de notre querelle au jugement de ma bienfaitrice ? Prenez-y garde, mon ami. Cette femme-là est ivre du sentiment de l'immortalité, et je vous la garantis prosternée devant l'image de la postérité. Tenez, j'ai lu écrit de sa main dans une lettre à M<sup>me</sup> Geoffrin : *Ce que j'ai fait pour Diderot est bien ; mais cela n'immortalise pas*. A présent, dites encore du mal de ces deux sentiments sacrés, si vous l'osez. Allez les attaquer après cela dans l'auguste sanctuaire que je vous désigne. Désabusez, si vous pouvez, cette grande âme du plaisir de se savoir divinisée par des hommes séparés d'elle de la distance du pôle à l'équateur. Elle est heureuse par les éloges qu'on fait d'elle dans des contrées

où elle n'est pas, et elle sent juste. Pourquoi cesserait-elle de sentir juste, si elle accroissait en elle-même ce bonheur de celui d'être heureuse dans des temps où elle n'est pas davantage? Quand elle parcourt l'histoire d'Angleterre, n'est-il pas doux pour elle de pouvoir substituer le nom de Catherine à celui d'Élisabeth? Nous existons dans le passé par la mémoire des grands hommes que nous imitons, dans le présent où nous recevons les honneurs qu'ils ont obtenus ou mérités, dans l'avenir par la certitude qu'il parlera de nous comme nous parlons d'eux. Mon ami, ne rétrécissons pas notre existence, ne circonscrivons point la sphère de nos jouissances. Regardez-y bien. Tout se passe en nous. Nous sommes où nous pensons être. Ni le temps ni les distances n'y font rien. A présent vous êtes à côté de moi. Je vous vois, je vous entretiens. Je vous aime. Je tiens les deux mains de M<sup>lle</sup> Collot, et, lorsque vous lirez cette lettre, sentirez-vous votre corps? Songerez-vous que vous êtes à Pétersbourg? Non. Vous me toucherez. Je serai en vous, comme à présent vous êtes en moi. Car, après tout, qu'il y ait hors de nous quelque chose ou rien, c'est toujours nous que nous apercevons, et nous n'apercevons jamais que nous. Nous sommes l'univers entier. Vrai ou faux, j'aime ce système qui m'identifie avec tout ce qui m'est cher. Je sais bien m'en départir dans l'occasion. Adieu, mon amie, adieu, mon bon ami. Embrassez-vous tous les deux pour moi.

A Paris, ce 29 décembre 1766.

## XII

Non, mon ami, je ne laisserai pas partir M. Simon sans vous écrire un mot. Mais il me faut un peu plus de temps qu'il ne m'en accorde pour répondre à mon aise à deux ou trois de vos précédentes lettres. Il y a quelques articles importants qui demandent de la réflexion : ce sera pour le premier moment où j'aurai le courage de fermer ma porte à la multitude des

distractions infinies qui viennent m'assaillir tout au sortir de mon lit... Il me semble, à la forme de mon papier et au ton de mon billet, que vous soyez toujours à quatre pas de chez moi... Vous êtes cependant bien loin, bien loin ; mais ce n'est ni de mon cœur ni de ma pensée... Que ma paresse et mon silence ne vous découragent point. Vous connaissez bien quelle est la sorte de bonheur dont nous jouissons dans ce pays-ci, et vous êtes bien sûr que nous n'en pouvons être privés que par des événements très extraordinaires. Ce n'est pas là tout à fait votre position par rapport à nous. Vous avez changé de climat, de vie, de mœurs, de connaissances, d'aliments, d'air, d'eau, de société ; nous avons besoin sans cesse d'être rassurés. Continuez donc de nous parler de votre santé, de vos travaux, des attentions qu'on a pour vous, des agréments dont vous jouissez. Que nous sachions qu'il y a sous le pôle, indépendamment de la souveraine, des hommes sensibles à l'esprit, à la probité, aux talents, et que vous avez trouvé en Russie tout ce que vous deviez naturellement vous promettre d'avantages, en quelque lieu du monde que vous fussiez allé, avec les qualités personnelles infiniment estimables que vous y auriez portées ; ces qualités qui m'attachèrent à vous au premier moment où je vous vis, qui, mieux connues de jour en jour, me firent ambitionner le nom de votre ami, et qui, également appréciées de loin et de près, me font sentir à l'instant où je vous écris tout le regret de votre perte. Mais je dis mal : est-ce que vous êtes perdu pour moi ? est-ce que je suis perdu pour vous ? Non, ami, je vous recouvrerai. Je vous reverrai. Je n'y tiendrai pas. L'amitié, le sentiment de la reconnaissance la plus vive, m'enlèveront un jour de vive force et me porteront entre les bras de mon ami, aux pieds de mon auguste bienfaitrice. Je la voudrai voir cette femme despote qui s'avise de dire un jour à ses sujets : « Nous sommes nés pour vivre sous des lois, les lois sont faites pour rendre les hommes heureux ; personne ne sait mieux que vous à quelles conditions vous pouvez être heureux. Venez donc me l'apprendre. » Voilà, mon ami, le trait qu'il faudrait transmettre à la postérité la plus reculée parce qu'il est unique, parce que le passé n'en offre point d'exemple chez aucune nation, et que les maîtres du monde sont trop jaloux de leur autorité pour que l'avenir en offre un second. Montrez-la-moi

donc, mon ami, elle debout et le Russe son sujet, un autel entre deux ; sur cet autel le rouleau de la loi à demi déplié, et sur ce rouleau, le souverain et l'esclave jurant tous les deux également d'observer la loi... Mais j'entame malgré moi la lettre qui doit succéder à celle-ci. Nous nous entretenons sans cesse de vous. Nous buvons sans cesse à votre santé. Je suis sans cesse assailli de gens qui viennent m'interroger sur votre sort. Je ne compte pas ceux-là au nombre des importuns. Ils me font parler de vous. Ils me font sentir que votre bonheur est le mien, et ils s'en retournent affligés ou satisfaits, selon le motif qui les amenait. J'attends avec impatience une réponse à ma dernière lettre à Son Exc. M. le général Betzky. Je voudrais bien qu'elle fût telle que je la désire. Avec quelle ardeur je me mettrais à l'ouvrage ! La belle chose que je ferais ! Et avec quelle célérité ! Chaque ligne me paraîtrait un pas fait vers la contrée qu'habite mon ami. Bonjour, mon ami, bonjour, tendre ami. Bonjour, mademoiselle Victoire. Je vous chéris toujours également. Conservez-moi les sentiments que vous m'avez accordés. Vous vous doutez bien que votre nom se trouve souvent mêlé ici avec celui de Falconet ; vous l'avouerez-je ? c'est avec tant d'intérêt, une si douce émotion qu'il est prononcé, qu'on est quelquefois tenté de croire que vous m'êtes plus chère encore qu'une fille ne l'est à son père, et j'ai quelquefois senti qu'il fallait toute la force de l'honnêteté pour écarter des esprits une idée dont j'étais vain. Je vous reverrai aussi et ce sera moi qui ferai les avances. Comme de raison, recevez toutes les amitiés de la mère et de la fille. Je vous réponds de leur sincérité ; c'est avec le plus grand plaisir que la mère s'est chargée de votre commission ; si elle est aussi bien faite qu'on l'a souhaitée, vous ne serez pas mécontente... Embrassez-le pour moi. Embrassez-la pour nous tous et songez que nous sommes trois... Vous n'avez donc pas pu souffrir qu'un M. Berard se plaignît de moi en votre présence. Je pardonne à M. Berard de ne m'avoir pas connu ; si vous le revoyez, dites-lui que j'ai risqué d'aller à la Bastille pour avoir voulu lui tenir la parole que je lui avais donnée.

Adieu, mes amis, mes bons amis. Sous quelques jours, nous causerons plus longtemps ensemble.

## XIII

Ah ! mes amis, que les hommes sont méchants ! Ils se montrent quelquefois ennemis de tout bien. Il faut qu'il y ait au fond de leur âme quelque germe maudit et secret de jalousie qui les porte à souhaiter la chute de tout projet honnête ; tandis que, d'un autre côté, ils exigent nos succès sans lesquels nul plaisir, nul enthousiasme, nul sentiment d'admiration pour eux. Ils ne savent ce qu'ils veulent, amis des belles choses, ennemis de ceux qui les tentent, enragés contre ceux qui les exécutent. La belle bouffée de morale ! Le beau texte à suivre sous le petit berceau ! nous en aurions tous les trois pour jusqu'à la chute du jour. Mais allons à l'application. Il n'y a rien que ces génies infernaux-là n'aient imaginé pour troubler, alarmer, effrayer, dégoûter ce pauvre Simon. Ils lui ont montré les Russes avec des cornes, des queues et des griffes ; la Russie comme l'enfer de Milton, où les damnés étaient promenés alternativement d'un abîme de glace dans un abîme de feu, afin de rendre un extrême plus cuisant et plus cruel par son extrême opposé ; les Russes comme des gens sans probité, sans honneur, sans foi, des geôliers féroces d'entre les mains desquels on ne se tirait plus quand on avait eu le malheur d'y tomber. Enfin, la tête de ce pauvre Simon était à tel point dérangée que j'ai vu le moment où vous n'aviez point de mouleur. Vous entendrez ce qu'il vous en dira lui-même. Même conduite avec Vandendrisse. Cependant, l'un est maintenant aux portes de Pétersbourg, et l'autre est sur le point de quitter celles de Paris. Dieu merci, la génie a maintenant autour de lui tous ses instruments, et rien ne peut plus l'arrêter. Travaillez donc, mon ami ; travaillez avec chaleur ; faites un monument digne de la souveraine qui l'ordonne pour Pierre le Grand, digne de la nation qui l'ordonne pour sa souveraine, digne de vous. Vengez-vous de cette vengeance qu'il n'appartient qu'aux âmes telles que les nôtres de prendre. Avant que

vous receviez cette lettre, M<sup>lle</sup> Collot aura sous ses yeux les emplettes dont elle nous a chargés. Simon les lui porte. Eh bien donc, quand recevrons-nous cette brochure que vous avez eu la rage de faire imprimer ? J'aurais été bien aise de revoir le tout, surtout ces premiers petits chiffons qui ont été écrits sur le bout de la table. Cela sera peut-être si déguenillé, si traînant, si froid, si mauvais, que je ne vous pardonnerai jamais d'avoir eu si peu d'égards pour la gloire de votre ami. Malheur à vous, si vous avez la supériorité dans cette querelle. Il faut que vous fassiez mieux des statues que moi, mais il faut que je fasse mieux un discours que vous. Vous m'avez proposé de célébrer dans quelque petit ouvrage les premiers pas de l'impératrice dans la carrière du gouvernement. Vous vous offriez à m'envoyer les pièces nécessaires. N'avez pas mauvaise opinion de moi, si je n'ai pas montré là-dessus tout l'empressement que vous deviez attendre de ma reconnaissance pour ses bienfaits multipliés, accumulés. Mais au moment où vous me présentiez une tâche si conforme à mon cœur, peut-être en même temps si supérieure à mon talent, savez-vous ce que je faisais ? J'écrivais au général Betzky<sup>1</sup>, je décrochais de la muraille une vieille lyre dont la philosophie avait coupé les cordes, je recherchais l'enthousiasme de mes premières années ; je le retrouvais, et je chantais l'impératrice en vers ; oui, mon ami, en vers ; et même en vers qui n'étaient pas mauvais. Puis, reprenant le ton de la raison pédestre et tranquille, ne me croyant pas tout à fait incapable de seconder ses grandes vues, je m'engageais à travailler à un vocabulaire général où tous les termes de la langue se trouveraient expliqués, définis, circonscrits. Vous concevez qu'un pareil ouvrage ne peut se faire que lorsque les sciences et les arts ont été portés à leur dernier point de perfection. Vous concevez que c'était un moyen de transporter chez une nation naissante tous les travaux, toute la lumière de trois ou quatre cents ans d'une nation policée. Vous concevez que l'exactitude et la franchise suffisaient seules pour rendre un pareil ouvrage d'une hardiesse à exiger toute la protection d'une souveraine. Je ne voyais que ce monument qui pût à peu près m'acquitter avec ma grande

1. Voir cette lettre dans la Correspondance générale.



bienfaitrice. Je me suis offert. J'ai proposé. J'attends encore une réponse. C'est alors que vous eussiez vu votre ami accourir à Pétersbourg avec sa pyramide entre ses bras, comme je vous le disais dans une de mes premières lettres. C'est sur cette pyramide que nous aurions mis en inscription la suite des établissements, des actions mémorables de l'impératrice, ce qui aurait infiniment mieux valu que d'en écrire une brochure. Voyez, mon ami, que l'impératrice agréée seulement par votre bouche le sacrifice de mes dernières années, et je me renferme, et je travaille, et j'exécute à moi seul tout ce que notre Académie française n'a pu faire, au nombre de quarante, dans un intervalle de plus de cent quarante ans. Sentez bien surtout l'importance de mon projet ; sentez qu'une définition bien faite est toujours le résultat et la dernière ligne d'un bon traité. Sentez combien d'erreurs démasquées, d'opinions éclaircies, de préjugés renversés, *et cætera*, et cela dans un ouvrage à l'usage journalier des jeunes, des vieux, des grands, des petits.

Mais voilà mon papier qui finit, Vandendrisse attend, et je n'ai pas encore dit à mon ami la moitié de mes pensées. Ce sera pour une autre fois. Je vous annonce le départ voisin pour Pétersbourg d'un homme du premier mérite. Je vous accuse en même temps la réception de votre billet énigmatique. Tout est fini. Tout l'était depuis longtemps.

Le serpent et la vipère n'iront pas au loin troubler le repos de mes deux amis. Mille et mille embrassements à l'un et à l'autre.

#### XIV

Juillet 1767.

Eh bien, mon ami, où en êtes-vous ? Profitez-vous de l'absence de la cour et du retour de la belle saison ? Ce cheval respire-t-il ? S'élançait-il fièrement vers les contrées barbares ? Nous offrira-t-il bientôt l'image d'un des plus beaux mouvements qu'il y ait dans la nature, un grand espace franchi d'un saut, par un animal qui sent son cavalier et qui lui répond ?

Le beau centaure à faire le centaure-czar ! Et ce czar ? Il me semble que je le vois. Comme il commande ! Comme les obstacles disparaissent devant lui !... Ils en mourront de rage, tous ces petits talents jaloux qui vous condamnèrent ici, en dépit de l'ange, du prophète de Saint-Roch, de Saint-Ambroise, *et cætera*, à la sculpture délicate, au madrigal, à l'idée ingénieuse et fine. Je t'en prie, mon ami, tue-les. Que j'aie le plaisir de les voir foulés, écrasés sous les pieds de ton cheval... ; bonne amie, il n'a que vous et son génie. Point de ménagement. Jugez-le à la rigueur. Si vous craignez de le contrister, vous ne l'aimez pas, vous ne l'estimez pas assez. Pardonnez-lui l'humeur du moment. Demain il reconnaîtra la justesse de votre observation, et il vous remerciera avec deux fois plus de tendresse... Mais comment vivez-vous ? vous ne m'en dites rien. S'occupe-t-elle bien de votre bonheur ? vous occupez-vous bien du sien ? Avez-vous éprouvé que tous les climats sont beaux et que c'est l'âme et non le soleil qui les fait tristes ou gais ? Nous nous entretenons de vous sans cesse ; nous faisons tous les jours des vœux pour votre bonheur et pour vos succès. Songez que rien au monde ne pourra nous déterminer à vous envoyer du trouble ou de l'inquiétude. Il ne faut que le voisinage d'une mauvaise tête pour en déranger une bonne : nous savons cela. Il ne faut qu'une méchante âme pour en désoler cent autres ; c'est encore une chose que nous savons... Je ne sais si je dois m'affliger ou me réjouir de la nouvelle tâche que vous avez acceptée. Le sujet est donné, et il sera très-beau de la manière dont vous l'avez conçu. Mais, mon ami, d'autres célèbres personnages sont venus, ainsi que Catherine, au secours d'un État chancelant. Le passé nous offre de ces exemples, l'avenir nous en offrira d'autres. Les grandes circonstances ont fait et feront encore éclore de grandes âmes. Mais notre Catherine est jusqu'à présent la seule souveraine qui, maîtresse d'imposer à ses sujets telles lois, telle forme de gouvernement, tel joug qui lui aurait plu de leur imposer, se soit avisée de leur dire : « Nous sommes tous faits pour vivre sous des lois. Les lois ne sont faites que pour nous rendre plus heureux. Personne, mes enfants, ne sait mieux que vous à quelles conditions vous pouvez être heureux. Venez donc tous me l'apprendre ; venez vous en expliquer avec moi. Ne craignez point

de me déplaire. Je vous écouterai avec indulgence ; et je jure que votre franchise n'aura jamais aucune conséquence fâcheuse pour vous. » Voilà, mon ami, l'action qu'il faudrait consacrer par cent monuments. Je vous en ai déjà dit un mot. Mais laissons cela, il n'y a point de sujets ingrats pour les Falconet, et lorsqu'ils s'en sont une fois emparés, ils cessent d'être communs.

Je vois donc d'ici vos deux grandes figures ; et je les vois... aussi nobles et aussi pathétiques que vous me les montrez. Cependant voilà votre retour dans la chaumière de la rue d'Anjou reculé de huit ans. Faut-il donc que je dise avec un certain personnage de la Bible, mauvais roi mais assez bon père, qui venait de perdre son enfant : Il ne peut plus revenir à moi, il ne me reste plus que d'aller à lui. Nous ne nous reverrons plus ! Vous vous trompez, mon ami, nous nous reverrons. Je vous serrerai entre mes bras. Le désir d'une souveraine comme l'impératrice, les souhaits d'une bienfaitrice sont des ordres dont toute âme, sensible ou non, doit se tenir honorée. Il faut avoir vu une pareille femme une fois en sa vie et je la verrai. Sera-ce avant l'inauguration de votre premier monument ? c'est ce que j'ignore, mon ami. J'ai un cœur aussi ; mais tout contraire ma volonté. Je suis en presse entre une infinité de devoirs que je ne saurais concilier. Vous m'appellez ; l'amitié, la reconnaissance me tirent d'un côté. D'autres sentiments me retiennent, et au milieu de ce conflit, je me sens déchiré. Ma fortune s'est arrangée. J'ai échappé aux inquiétudes du besoin, et mon bonheur s'est perdu. Je ne finirai point cette lettre sans vous expliquer tout cela. En attendant, rappelez-vous la situation de votre amie lorsqu'il fallut renoncer à tout ce qui vous entourait, ces accès de mélancolie où vous tombiez de temps en temps et que ma présence et mes conseils avaient tant de peine à dissiper, et vous n'aurez qu'une faible esquisse de ma situation. Ah ! mon ami, mon ami, vous parlez bien à votre aise, vous ne savez pas tout. Au milieu du désordre de ma tête et de la peine de mon âme, j'avais imaginé de tenter quelque grande chose qui répondit aux vœux de Sa Majesté Impériale et qui donnât aux circonstances le temps de changer. Votre dernière lettre, celle de M. le général Betzky, écrite sous la dictée de Sa Majesté, ont renversé toutes les espérances dont je m'étais bercé. Il n'est que

trop vrai que c'est moi qu'on veut et non mon ouvrage. Cependant, mon ami, mon ouvrage vaudrait bien mieux que moi, et vous en allez juger. Donnez, je vous en prie, quelque attention à ce qui suit.

Vous ne doutez pas que, quels que soient les progrès d'une nation dans les sciences et dans les arts, il faut qu'elle reste ignorante et presque barbare tant que sa langue est imparfaite.

Que les fausses acceptions des mots ont été, sont, seront à jamais la source féconde de nos erreurs et de nos disputes.

Qu'il n'est permis de fixer et de circonscrire les acceptions des mots que quand les choses ont été mûrement et profondément discutées.

Que la nation française en est venue à ce point d'instruction en tout genre, qu'elle touche au vrai moment d'exécuter avec succès son vocabulaire.

Que cet ouvrage lui manque ainsi qu'à toutes les autres nations de l'Europe, quoiqu'une Académie nombreuse s'en soit occupée ici depuis environ cent trente ans.

Que les travaux de cette Académie ont été jusqu'à présent infructueux, parce que ce corps, mêlé de bonnes et de mauvaises têtes, salarié par le gouvernement, et son esclave par intérêt, est retenu par une infinité de petites considérations incompatibles avec la vérité.

Qu'il n'est permis qu'à un homme libre, instruit et courageux de dire : « Tout ce qui est entré dans l'entendement y étant entré par la sensation, tout ce qui s'échappe de l'entendement doit donc retrouver un objet sensible auquel il puisse se rattacher », et d'appliquer cette règle à toutes les notions et à tous les mots, traitant de notions chimériques toutes celles qui ne pourront supporter cet essai ; de mots vides de sens, tous ceux qui ne se résoudreont pas en dernière analyse à quelque image sensible.

Qu'un pareil ouvrage produirait deux grands effets à la fois, l'un de transmettre d'un peuple chez un autre le résultat de toutes ses connaissances acquises pendant une suite de plusieurs siècles, l'autre d'enrichir la langue pauvre du peuple non policé de toutes les expressions et conséquemment de toutes les notions exactes et précises, soit dans les sciences, soit dans les arts

mécaniques ou libéraux, de la langue riche et nombreuse du peuple civilisé.

Que cet ouvrage n'est point l'*Encyclopédie*, mais qu'il la suppose faite et mieux faite qu'elle ne l'est.

Que les générations ne sont par toute la terre qu'une longue suite d'enfants qui s'accoutument successivement à parler l'idiome de l'ignorance et du mensonge.

Qu'il faut que ce vice se perpétue à jamais tant que des hommes doués de lumières et de hardiesse ne s'occuperont pas de l'instrument qui sert de véhicule à la pensée.

Que les derniers efforts et les derniers souhaits des meilleurs esprits dans tous les temps et chez toutes les nations se sont toujours tournés sur cet instrument général et commun.

Qu'après avoir longtemps réfléchi, médité, écrit, expérimenté, ils ont fini par sentir que la langue restant imparfaite, les hommes continueront à prononcer les mêmes mots et à dire des choses très-diverses, et, se payant réciproquement de sons, ne paraîtraient d'accord que tant qu'ils ne s'expliqueront pas. D'où ils ont conclu unanimement la réinstauration de la langue.

Que s'ils ont tous été détournés de ce projet, c'est moins encore l'étendue et la difficulté de l'entreprise qui les ont arrêtés que le péril qu'ils y voyaient.

Qu'un vocabulaire grammatical consiste à marquer l'usage, qu'un vocabulaire philosophique consiste à le rectifier.

Que vingt à trente années de travail ont beaucoup abrégé l'ouvrage pour moi, et que cet ouvrage n'étant point destiné pour mon pays, le péril ne m'est rien.

Que je puis donc donner à un peuple naissant un idiome épuré qui deviendrait incessamment général et commun, et qui resterait le même, au milieu des plus grandes révolutions, et après elles.

Qu'il n'y a aucun grand principe de morale et de goût qu'on n'introduisît en exemple à la faveur des mots et de leurs acceptions diverses, et que le vocabulaire deviendrait en même temps un livre de mœurs.

Rêvez-y bien, mon ami : quelques savants, quelques bons esprits s'instruisent par les écrits et dans les bibliothèques, rectifiant par la réflexion, la lecture et la conversation, le vice

de leurs idées ; cependant l'erreur reste et circule dans les rues, dans les temples, dans les maisons avec les imperfections de l'idiome. L'esprit s'est renouvelé et c'est toujours la vieille langue qu'on parle. C'est donc l'idiome qu'il faut réinstaurer, travailler, étendre, à moins qu'on ne veuille comme à la Chine faire servir le soulier de l'enfant au pied de l'homme. Il faut apprendre aux peuples qui prononcent aujourd'hui, comme il y a quatre cents ans, les mots de vice, de vertu, de rois, de prêtres, de ministres, de lois, de gouvernement, quelles sont les véritables idées qu'ils doivent y attacher aujourd'hui. C'est de l'idiome d'un peuple qu'il faut s'occuper, quand on veut en faire un peuple juste, raisonnable et sensé. Cela est d'autant plus important, que si vous réfléchissez un moment sur la célérité incompréhensible de la conversation, vous concevrez que les hommes ne préféreraient pas vingt phrases dans toute une journée, s'ils s'imposaient la nécessité de voir distinctement à chaque mot qu'ils prononcent quelle est ou l'idée ou la collection d'idées qu'ils y attachent. Quand je dis les hommes, je parle de vous et de moi. Jugez par là de l'importance des précautions à prendre sur la valeur d'une monnaie si courante qu'on est dans l'habitude et la nécessité de la donner et de la recevoir sans en regarder l'empreinte.

Comblé de bienfaits de Sa Majesté Impériale, pressé de concilier ma gratitude avec d'autres devoirs, je proposais un ouvrage conçu d'après les idées que je viens de vous développer. Je me disais à moi-même : Je suis aimé, estimé de tous les savants de ce pays, de tous les hommes de lettres, de tous les artistes ; dans les cas où mes propres lumières m'abandonneront, j'irai les voir, les interroger, les consulter. Je les mettrai à contribution. A mesure que j'exécuterai en français d'autres s'emploieront à traduire en russe. Quand j'aurai fini, j'irai moi-même à Pétersbourg conférer avec mes septantes par le moyen du latin qui nous servira de truchement commun. Nous donnerons à la version toute la conformité possible avec l'original, et nous publierons le tout sous les auspices de la souveraine.

C'est à la tête de cet ouvrage que nous parlerons dignement de ses ministres, d'elle-même, de ses grandes vues, de ses différents établissements, de tout ce qu'elle aura fait et de tout ce qu'elle se proposera de faire pour le bonheur solide de ses

sujets et pour sa véritable gloire. C'est ainsi que j'en écris à peu près à M. le général Betzky, lorsque je remerciais Sa Majesté Impériale de ses dernières marques de bonté. Je me sentais accablé sous le poids de tant de bienfaits multipliés. Je me secouais sous ce poids. Je cherchais à me soulager en proposant quelque espèce d'échange. D'abord, on ne m'a point répondu. On m'a laissé gémir. On n'a voulu de moi qu'un homme écrasé de grâces, de bontés et d'honneurs. On m'a laissé promener chez ma nation le reproche de son oubli, avec la conscience pénible de mon utilité pour la nation étrangère et généreuse qui avait tant fait pour moi. J'allais prendre la plume. J'allais vous écrire, mon ami : « Faites qu'on m'ordonne, faites qu'on m'emploie à quelque chose. J'ai encore une dizaine d'années de vigueur littéraire. Je les offre, faites qu'on les accepte; faites, s'il se peut, que je m'acquitte et qu'il me soit permis de me servir des doigts sacrés de notre souveraine pour appliquer une croquignole à nos quarante jetonniers. » J'en étais là, lorsque j'ai reçu votre lettre, votre cruelle lettre, et la lettre plus cruelle encore de M. le général Betzky. Encore un moment, mon ami. Je sens que mon âme s'ouvrira, mais que le moment n'en est pas encore venu. Comment deux lettres, l'une pleine de l'amitié la plus tendre et du plus vif intérêt, l'autre qui met le comble à une longue suite de bontés, où l'on daigne lever nos inquiétudes, où l'on s'occupe avec une délicatesse, un charme infini, à me réconcilier avec les grâces que l'on m'accorde, où l'on m'invite, où l'on me promet le repos, la protection et la paix; où une souveraine, suspendant ses fonctions les plus importantes, dicte à son ministre, adresse elle-même à un étranger ignoré, à un petit particulier qui doit à son souvenir la meilleure partie de sa considération et de son orgueil, les choses les plus douces, les plus flatteuses, les plus honorantes, comment deux lettres que j'arrose alternativement de mes larmes, des larmes de la joie, peuvent-elles devenir cruelles? Ah! mon ami, viens, arrache de mon cœur un sentiment qui le domine, finis ce combat et je te suis. Encore une fois, tu parles bien à ton aise, tu ne sais pas. Tu vas savoir.

Dans six semaines, au plus tard, vous recevrez cette lettre, et vous embrasserez celui qui vous la remettra, parce qu'il te remettra une lettre de ton ami. Je ne vous nomme point cet

homme<sup>1</sup>. Il a reçu de la nature une belle âme, un excellent esprit, des mœurs simples et douces. La méditation assidue sur les plus grands objets et l'expérience des grandes affaires ont achevé de perfectionner l'ouvrage de nature. Ah! si Sa Majesté Impériale a du goût pour la vérité, quelle sera sa satisfaction! je la devine d'avance et la partage. Nous nous privons de cet homme pour vous. Il se prive de nous pour elle. Il faut que nous soyons tous étrangement possédés de l'amour du genre humain. Il sera précédé d'un ouvrage intitulé : *De l'ordre naturel et essentiel des sociétés policées*. C'est l'apôtre de la propriété, de la liberté et de l'évidence. De la propriété, base de toute bonne loi; de la liberté, portion essentielle de la propriété, germe de toute grande chose, de tout grand sentiment, de toute vertu; de l'évidence, unique contreforce de la tyrannie et source du repos. Jetez-vous bien vite sur ce livre. Dévorez-en toutes les lignes comme j'ai fait. Sentez bien toute la force de sa logique, pénétrez-vous bien de ses principes, tous appuyés sur l'ordre physique et l'enchaînement général des choses; ensuite allez rendre à l'auteur tout ce que vous croirez lui devoir de respect, d'amitié et de reconnaissance. Nous envoyons à l'impératrice un très-habile, un très-honnête homme. Nous vous envoyons à vous un galant homme, un homme de bonne société. Ah! mon ami, qu'une nation est à plaindre, lorsque des citoyens tels que celui-ci y sont oubliés, persécutés et contraints de s'en éloigner, et d'aller porter au loin leurs lumières et leurs vertus! Nos premières entrevues se sont faites dans la petite maison. Nous nous y retrouverons aujourd'hui pour la dernière fois. Lorsque l'impératrice aura cet homme-là, et de quoi lui serviraient les Quesnay, les Mirabeau, les de Voltaire, les d'Alembert, les Diderot? A rien, mon ami, à rien. C'est celui-là qui a découvert le secret, le véritable secret, le secret éternel et immuable de la sécurité, de la durée et du bonheur des empires. C'est celui-là qui la consolera de la perte de Montesquieu.

Le récit des *bontés, prévenances et attentions* du général Betzky, celui de la bienveillance continue de Sa Majesté pour vous, m'affectent toujours d'une manière délicieuse et nouvelle, et cela sans me surprendre.

1. Le Mercier de la Rivière.



Je me réjouis des succès de M<sup>lle</sup> Collot, et quand vous m'en parlez, je me retrouve les entrailles d'un père. Je ne serais pas différemment ému, si j'entendais l'éloge de ma fille. Oui, oui, mon ami, vous m'embrasserez à Pétersbourg; vous voyez que j'ai sous les yeux toutes vos lettres, et que j'y répons.

« Si je savais, dites-vous, comment Sa Majesté daigne en user avec un mérite aussi mince que le vôtre. » Point de modestie déplacée, s'il vous plaît. Est-ce que vous croyez ce que vous me dites là? Est-ce que vous ne seriez pas mortifié que je le crusse? L'impératrice est une grande femme, *un gran cervello di principessa*, et elle est faite pour aimer, estimer, protéger, honorer *un gran cervello di poeta*. Le général Betzky ose bien me conseiller, à moi, de m'apprécier d'après les marques éclatantes de ses bontés!

J'irais, ajoutez-vous, coopérer à tout le bien qu'elle veut faire encore. Parlons net, mon ami. Comment Denis le philosophe peut-il mériter qu'on l'appelle l'un des coopérateurs de Catherine? Comment travaillerait-il aussi au bonheur du peuple? Je m'interroge là-dessus, et je me répons avec franchise que j'ai l'âme haute, qu'il me vient quelquefois une idée forte et grande, que je sais la présenter d'une manière frappante, que je sais entrer dans les âmes, les captiver, les émouvoir, les entraîner, et que si d'Alembert s'entend infiniment mieux que moi à résoudre une équation différentielle, je m'entendrais tout autrement que lui à pétrir un cœur, à l'élever, à lui inspirer un goût solide et profond de la vertu et de la vérité. Qu'on me donne un enfant, qu'on m'enferme avec lui dans une solitude, et si je n'en ramène pas un homme, c'est que nature y aura mis un obstacle insurmontable. Mais dans une cour, moi, dans une cour! moi que vous connaissez pour la droiture, la simplicité, la candeur incarnées! moi qui n'ai qu'un mot! moi dont l'âme est toujours sur la main! moi qui ne sais ni mentir ni dissimuler! aussi incapable de dissimuler mes affections que mes dégoûts! d'éviter un piège que de le tendre! Avez-vous bien pensé à cela?

Mais il est un homme, à côté de moi, aussi supérieur à moi que j'ose me croire supérieur à d'Alembert, aux qualités que j'ai en réunissant une infinité d'autres qui me manquent, plus sage que moi, plus prudent que moi, ayant une expérience des

hommes et du monde que je n'aurai jamais; obtenant sur moi cet empire que je prends quelquefois sur les autres. Ce que la plupart des hommes sont pour moi, des enfants, je le deviens pour lui. Je l'ai nommé mon *hermaphrodite*, parce qu'à la force d'un des sexes il joint la grâce et la délicatesse de l'autre. C'est mon ami, c'est le vôtre. Il est dans l'art plastique moral ce que vous êtes dans l'art plastique mécanique. Ce que je vous en dis, les grands, les petits, les savants, les ignorants, les hommes faits, les enfants, les littérateurs, les gens du monde, vous le diront comme moi. Il plaît également à tous.

Des nouvelles de ma famille, en voici. La mère est fatiguée d'une sciatique qui donne encore plus d'exercice à ma philosophie qu'à sa patience. L'enfant sera, quelque jour, un enfant assez aimable. Je le prévois à des éclairs, rares à la vérité, mais fort au-dessus de son âge.

Les lettres languissent. On leur interdit le gouvernement, la religion et les mœurs. De quoi veut-on qu'elles s'entretiennent? Le reste n'en vaut pas la peine. Un freluquet sans lumière et sans pudeur dit intrépidement à sa table que l'ignorance fait le bonheur des peuples, et que si l'on eût jeté Marmontel dans un cachot, lorsqu'il nous fit rire aux dépens de d'Arginval et d'Aumont, il n'aurait point fait *Bélisaire*; et cela s'appelle un ministre! Nous n'avons jamais contristé cet homme-là; mais il se doute de notre mépris, et il nous hait.

A propos, on a prétendu que Marmontel a pris mon ton pour modèle de celui de son héros. Il me semble pourtant que je ne suis ni si froid, ni si commun, ni si monotone. Ah! mon ami, le beau sujet manqué! Comme je vous aurais fait fondre en larmes, si je m'en étais mêlé! Notre ami Marmontel disserte, disserte sans fin, et il ne sait ce que c'est que causer.

Je n'ai bien senti toute la décadence de la peinture que depuis que les acquisitions que le prince de Galitzin a faites pour l'impératrice ont arrêté mes yeux sur les anciens tableaux. Ou je me trompe fort, mon ami, ou l'art de Rubens, de Rembrandt, de Pœlenburg, de Téniers, de Wouvermans est perdu. La belle collection que vous allez recevoir! Le prince, notre ami commun, fait des progrès incroyables dans la connaissance des beaux-arts. Vous seriez vous-même étonné de la manière dont il voit, sent et juge. C'est qu'il a le grand principe, l'âme

belle. Une belle âme ne va guère avec un goût faux; et si l'on me cite quelques exemples du contraire, je répondrai toujours que ces hommes auraient encore eu le tact plus fin s'ils avaient eu le cœur plus droit. Combien je vous fais lire de choses qui vous impatientent! Lisez toujours, mon ami; j'en viendrai à ce qui vous importe, à ce qui vous intéresse.

Vous avez donné un bien mauvais exemple aux artistes. Depuis notre querelle, peu s'en est fallu que je ne me fusse engagé dans une autre avec Cochin, défenseur du système de Buffon, qu'il n'y a de l'amour que le physique qui soit bon. Je ne puis souffrir en aucune circonstance qu'on mette l'homme à quatre pattes; ni qu'on réduise à quelques gouttes d'un fluide versées voluptueusement la passion la plus féconde en actions criminelles et vertueuses. Je ne puis souffrir qu'on fasse du maître des dieux et des hommes un animal violent, brutal et muet, encore moins un petit sot, fade, ambré, musqué, emmiellé. Ce n'est pas cela. Qu'en pensez-vous, mon ami? Un amant tel que je le connais et que je le suis est un être bien rare.

Les baron d'Holbach, les Grimm, les Damilaville, les Naigeon, les Bron, ont été sensibles à votre souvenir, et partagent avec moi les souhaits que je fais pour votre santé, votre bonheur et le succès de votre entreprise. Votre absence vérifie ce qu'Horace a dit de la mort des grands hommes : *Virtutem incolumen odimus. Sublatam ex oculis quarimus, invidi*<sup>1</sup>. Cela a été, est, et cela sera toujours ainsi; et c'est, en mourant, la consolation du mérite persécuté. *Quarctis me et non invenietis*, est un mot doux et touchant d'un assez plat législateur.

Les artistes voient avec plaisir une infinité de morceaux précieux s'en aller en Prusse, en Angleterre, en Russie; les gens du monde en sont enragés. Ceux-ci n'ont plus l'espérance de les acquérir; ceux-là n'ont plus le chagrin d'être humiliés par des modèles redoutables. Je gage qu'à tout prendre, les uns et les autres les aimeraient encore mieux brûlés, déchirés, anéantis qu'éloignés. Le cœur de l'homme est tour à tour un sanctuaire et un cloaque. Mon ami, si mes deux derniers cahiers ne sont pas autrement doucereux, c'est votre faute et non pas la mienne. J'en ai usé avec vous comme on devrait faire avec les enfants,

1. Horat., od. xxiv, lib. III.

les pincer quand ils ont pincé leur camarade; c'est la meilleure façon de leur apprendre que cela fait mal; n'est-il pas vrai, mademoiselle Collot?

Si cette petite dispute n'est pas encore sous presse, vous me feriez une chose agréable, et peut-être utile à tous les deux, en m'en envoyant une copie, que je relirais avec plus de scrupule encore et d'attention pour votre compte que pour le mien. Je l'exigerais même de votre amitié, à condition pourtant que cela ne lui coûtât guère. Du reste, l'honneur de l'édition vous serait toujours réservé, et la première ne s'en ferait pas moins à Pétersbourg. Voyez si vous êtes d'humeur à me donner cette petite satisfaction. Ramassez tout ce qui viendra à votre connaissance de l'administration de Sa Majesté Impériale. C'est à elle à faire de grandes choses, c'est à nous à les célébrer. Heureux si nous savons faire notre devoir de panégyriste comme elle le sien de souveraine! Mais comme on n'élève les statues des grands hommes que sur les grands places, je répugnerais à placer notre Catherine dans une niche. Si jamais je parle d'elle, je veux que ce soit à la tête d'un ouvrage digne d'elle. Et puis, dans ce moment, ne craindriez-vous pas un peu qu'on n'entendît dans ma bouche que la voix de la reconnaissance, et que cette espèce de prévention, surfaite encore par la malignité, n'ôtât quelque valeur à la vérité de l'éloge? Laissons d'abord dire l'univers, et puis nous dirons après lui. Quoi qu'il en soit, recueillez toujours, et soyez sûr que vos mémoires serviront.

Encore une fois, mon ami, si, je vous reverrai! Si, j'irai me prosterner aux pieds de ma grande bienfaitrice! Si, elle verra couler de mes yeux les larmes du sentiment et de la reconnaissance! J'en fais entre vos mains le serment solennel. Vous voudriez que ce fût au commencement du printemps de soixante-huit, à son retour de Moscou. Je le voudrais bien aussi; mais je vous ferai vous-même juge du possible, en vous exposant ma position actuelle avec toute la franchise que vous me connaissez. Vous croyez que je vais entamer ici cet article, et vous redoublez d'attention. Patience, mon ami, patience... Comment dirai-je tout cela? Il faut pourtant que je le dise.

Je ne suis point étonné du récit de la liberté de vos séances au Palais. On disait à Henri IV tout ce qu'on voulait. La

morgue du rang est toujours en raison de la petitesse de celui qui l'occupe. Plus le souverain se distingue de l'homme, plus il confesse qu'il est un pauvre homme. S'il y a de pauvres diables d'auteurs, il y a de pauvres diables de rois. Le pauvre diable est de tous les états. Celui qui s'enveloppe sans cesse du manteau royal pourrait bien ne cacher là-dessous qu'un sot. Titus, Trajan, Marc-Aurèle, Henri se laissaient approcher, tâter, manier de tous les côtés, et je veux mourir si j'étais plus embarrassé de parler à l'impératrice de toutes les Russies qu'à ma sœur et à mon frère. L'honnêteté de mon âme me répondrait à moi-même de mon propos et de ma pensée. Son indulgence et sa bonté feraient le reste.

Vous êtes donc content, bien content du portrait de l'impératrice ! Tant mieux, mon ami, pour le maître et pour l'élève. C'est votre suffrage qu'elle doit surtout ambitionner, et c'est presque vous-même que vous louez en elle. Quand elle travaille bien, votre ciseau n'a fait que changer de main.

Puisque vous revenez encore à nos lettres de Paris, j'y reviens aussi. Je ne sais plus, mais plus du tout, ce que c'est que les premières, et pour en croire le bien que vous m'en dites, il faudrait que je les relusse. Faites-les-moi donc relire. Vous êtes bien osé d'avoir communiqué cette causerie à l'impératrice ? Combien je lui aurai paru petit et mesquin ! Vous n'êtes guère jaloux de l'honneur de votre ami. Est-ce ainsi, aura-t-elle dit, qu'on défend une aussi grande cause ? Elle aura désiré que je parlasse comme elle sent. Mais, mon ami, cela ne se pouvait. Denis Diderot n'était peut-être pas né pour se monter à tant de hauteur. Et puis, pour s'entretenir dignement soi-même et les autres du sentiment de l'immortalité et du respect de la postérité, il faudrait y avoir le même droit qu'elle. C'est alors qu'on se battrait sur son propre palier. Si vous m'en croyez, vous ne supprimerez rien de ces feuillets-là. Vous risquez, en les châtiant, de leur ôter un air de négligence qui plaît toujours ; c'est la caractéristique des ouvrages faits sans peine, sans apprêt, sans prétention. Si on ne lit pas notre brochure comme nous l'avons écrite, nous sommes perdus.

C'est très-bien fait à vous d'avoir traité honnêtement de Voltaire. Il ne conviendrait point à mon Falconet d'empoisonner les derniers instants de la vie d'un vieillard respectable par les ou-

vrages immortels de ses premières années, et les actions vertueuses des dernières. Il a commencé par être un grand homme ; il finit par être un homme de bien. Il a écrit *Zaïre* à trente ans, et vengé les Calas à soixante et dix. Quel homme, mon ami, que ce de Voltaire ! il faut être bien stoïcien pour dédaigner son suffrage.

J'approuve fort que vous ayez suppléé les quatre mots : *ainsi que tu l'as projeté*. Mais lorsque vous n'entendez rien à cette omission de ma part, c'est que vous oubliez que c'est à vous-même que j'écrivais.

Tous nos portraits ont réussi, excepté le mien qui est revenu du four avec un nez rouge. Mademoiselle Collot, vous feriez croire à la postérité que j'aimais le vin.

Vous devez avoir à présent les deux ou trois ouvrages que vous désirez. Pourriez-vous me dire à qui vous attribuez *le Dévoilé*<sup>1</sup> ? Si vous saviez combien les conjectures qui se font autour de moi me font rire !

J'en étais là, mon ami, et je commençais à boudier un peu le bon, l'excellent général, lorsque votre lettre et la sienne nous sont parvenues. Elles m'ont soulagé d'une petite inquiétude pour m'en donner une bien grande. Vous m'entendrez mieux tout à l'heure et vous me blâmerez ensuite, si vous l'osez. Je verrai Le Moyne, et j'arrangerai l'affaire de votre fondeur.

M. le prince de Galitzin vous répondra lui-même sur les trois mille livres de la statue de *l'Hiver*. C'est son affaire.

Votre ami Diderot, qui vous écrit toutes les fois qu'il en a l'occasion, sait tout ce que vous avez fait pour lui, et ne vous en remercie pas, parce qu'on s'honore soi-même quand on fait honorer son ami.

Je sollicitais le titre d'académicien, lorsque j'appris par la voix publique qu'il m'était accordé. J'attendais mon diplôme. Je l'attends encore, et mon remerciement est tout prêt. Soyez tranquille, je ne manquerai à rien.

Il n'est pas exactement vrai que je n'aie donné aucun signe à l'Académie. J'ai écrit, et du ton de modestie qui me convenait. Votre amitié pour moi était le grand pivot de ma préten-

1. *Le Christianisme dévoilé*, qui venait de paraître.

tion. Ma supplique se réduisait à ces quatre mots : Je suis l'ami de Falconet, et Falconet n'est pas homme à faire son ami d'un méchant et d'un sot. C'est à peu près ce que vous avez dit plus élégamment, plus académiquement.

Monsieur le secrétaire s'attend que je contribuerai aux progrès des arts et à l'honneur de l'Académie, et je ne l'en dédirai pas. J'élèverai des paradoxes sans fin. Mon ami Falconet les résoudra, et c'est ainsi que je servirai les arts, l'Académie et la vérité. Je serai la pierre à aiguiser :

Acutum

Reddere quæ ferrum valet, exors ipsa secandi<sup>1</sup>.

J'ai de temps en temps besoin d'un commentaire qui ne laisse pas subsister une ligne du texte, et vous le ferez. Je serai le vent du midi qui assemble les nuées, et vous le vent du nord qui les balaye.

Je ne sais si vous avez vu mon premier remerciement à l'impératrice. Il y avait, je crois, quelques mots d'âme dont vous auriez été satisfait. Pour le second, je vous conseille de l'approuver en entier.

Vous ignorez ce qui s'est passé ici à l'occasion du second, du troisième, du quatrième bienfait ; j'en ai tant reçu que je ne sais plus lequel.

M. le prince de Galitzin jugea à propos d'observer par apostille à une de ses lettres à M. le général Betzky que ma pension était de 100 pistoles et non de 50. Je craignais tellement que cette apostille ne parût concertée entre le prince et moi que j'en tombai malade. Je ne méprise pas l'argent, parce que je suis époux et père, parce que j'en sais faire usage, parce que j'ai des parents et des amis pauvres ; parce qu'on n'en aura jamais trop tant qu'il y aura des malheureux et qu'on sera bienfaisant. Mais il y a des choses que je prise infiniment davantage. Sa Majesté Impériale et M. le général Betzky ont senti mon inquiétude, puisqu'ils n'ont pas dédaigné de me rassurer.

Pour la troisième fois, je vous le dis. Je ferai ce que vous attendez de moi. Je vous en réitère le serment. Mais, mon

1. Horat., *Épître aux Pisons*, v. 302.

ami, si cependant j'avais écouté la chaleur de mon âme et de la vôtre ; si j'étais à présent au milieu de votre atelier, examinant, approuvant, critiquant, peut-être n'auriez-vous ni mouleur, ni ouvrier, ni fondeur. C'est moi qui ai rassuré la pauvre tête de Simon, que les impertinents propos des rivaux, des jaloux, des méchants avaient tout à fait renversée. C'est moi qui ai dissipé les terreurs paniques de Vandendrisse, autre mauvaise tête. Je me doute bien que j'aurai la même tâche avec Sainteville et Hachement. Il faut ici, mon ami, un ambassadeur honnête homme et qui soit connu pour tel, et puis un indifférent qu'on croie incapable, par quelques considérations que ce soit, d'aventurer le bonheur d'un autre homme, et qui joigne son témoignage à celui de l'ambassadeur sur le bien que celui-ci ne peut manquer de dire de sa cour. La bonté, la douceur, l'affabilité, la véracité du prince de Galitzin les ébranlent et moi je les achève. C'est ainsi que Simon et Vandendrisse se sont à la fin déterminés à partir.

Enfin, je suis parvenu au sujet principal de votre dernière lettre et de ma réponse. Écoutez-moi, mon ami, et ne rabattez pas un mot de tout ce que je vais vous dire :

J'ai une femme âgée et valétudinaire. Elle touche à la soixantaine, et il est tout naturel qu'elle soit attachée à ses parents, à ses amis, à ses connaissances, à son époux et à tous les entours de son petit foyer. Emmène-t-on avec soi sa femme infirme et sexagénaire ? et, si on la laisse, fait-on bien ?

J'ai un enfant qui a du sens et de la raison. Voici le moment ou jamais de lui donner l'éducation que je lui dois. Le moment de faire le véritable rôle de père, est-ce celui de s'éloigner ? Incessamment cet enfant sera nubile. Autres soucis, autres soins.

Je pourrais m'étendre davantage sur ces points, mais je vous avouerai, à ma honte, que ces deux motifs les plus honnêtes et les plus raisonnables sont peut-être ceux qui m'arrêtent le moins. Ah ! si je pouvais être aussi pauvre amant que je suis pauvre père et pauvre époux ! Je ne ménage pas les expressions, comme vous voyez. C'est que quand on fait tant que d'ouvrir son âme à son ami, il ne la faut point ouvrir à demi.

Que vous dirai-je donc ! que j'ai une amie ; que je suis lié par le sentiment le plus fort et le plus doux avec une femme à



qui je sacrifierais cent vies, si je les avais. Tenez, Falconet, je pourrais voir ma maison tomber en cendres, sans en être ému ; ma liberté menacée, ma vie compromise, toutes sortes de malheurs s'avancer sur moi, sans me plaindre, pourvu qu'elle me restât. Si elle me disait : « Donne-moi de ton sang, j'en veux boire », je m'en épuiserais pour l'en rassasier. Entre ses bras, ce n'est pas mon bonheur, c'est le sien que j'ai cherché ! Je ne lui ai jamais causé la moindre peine ; et j'aimerais mieux mourir, je crois, que de lui faire verser une larme. A l'âme la plus sensible, elle joint la santé la plus faible et la plus délicate. J'en suis si chéri, et la chaîne qui nous enlace est si étroitement commise avec le fil délié de sa vie, que je ne conçois pas qu'on puisse secouer l'une sans risquer de rompre l'autre. Parle, mon ami, parle. Veux-tu que je mette la mort dans le sein de mon amie ? Voilà ce dont il s'agit ; voilà le grand obstacle, et mon Falconet est bien fait pour en sentir toute la force. J'ai deux souveraines, je le sais bien, mais mon amie est la première et la plus ancienne. C'est au bout de dix ans que je te parle comme je fais. J'atteste le ciel qu'elle m'est aussi chère que jamais. J'atteste que ni le temps, ni l'habitude, ni rien de ce qui affaiblit les passions ordinaires, n'a rien pu sur la mienne ; que depuis que je l'ai connue, elle a été la seule femme qu'il y eût au monde pour moi. Et tu veux qu'un jour, que demain, je me jette, à son insu, dans une chaise de poste ; que je m'en aille à mille lieues d'elle, et que je la laisse seule, désolée, accablée, désespérée. Le ferais-tu ? Et si elle en mourait ? Cette idée me trouble la tête. Je ne lui survivrais pas ; non j'en suis sûr. Ah ! mon ami ! laisse aux bienfaits de l'impératrice toute leur valeur, tout leur prix. N'amène pas par tes conseils un moment où... ah ! mon ami ! ah ! grande impératrice pardonnez-moi tous les deux. Je ne suis point ingrat. Je ne le fus jamais ! mais j'aime, et rien au monde ne me doit paraître comparable au bonheur, à la tendresse, à la vie de mon amie, si je sais bien aimer. Loin d'elle, je me rendrais, je crois, le témoignage que j'ai fait ce que je devais. J'obtiendrais certainement d'elle la même justice, car je la connais. Elle m'accuserait, mais en souffrirais-je, en souffrirait-elle moins ? Encore si elle était libre ? mais elle a une mère, et une mère qui lui est aussi chère que moi. Elle a des parents et des parents qui

ne sont pas sans nom. Et quand elle serait libre, dis, mon ami, crois-tu qu'il convînt à un homme qui a le moindre sentiment d'honnêteté, qui jouit dans la société de quelque considération, qui s'y fait respecter par sa justice, par ses mœurs...? n'entends-tu pas tout ce qu'ils diraient et tout ce qu'ils n'auraient que trop raison de dire? A présent que ma position t'est connue, conseille, parle, ordonne, juge, décide; mais non, Falconet, je vous récuse. C'est au jugement d'une femme que j'en appelle. Prononcez, mademoiselle Collot.

Mon ami, vous pouvez confier à Sa Majesté Impériale, de ceci, tout ce qu'il vous plaira. Ce n'est point à elle que son philosophe veut cacher sa fêlure. Je serais fâché qu'elle m'estimât plus que je ne vaux, et si j'étais destiné à l'honneur de son service, je commencerais par lui avouer tous mes défauts; mais tous, afin qu'elle ne fût jamais dans le cas de dire : Je n'avais pas compté sur celui-là.

Si vous ne croyez pas pouvoir lui dire que son philosophe et son ami est amoureux fou, dites-lui, et ce sera la vérité, que j'ai encore quatre volumes de mon grand ouvrage à publier; que je suis engagé à des commerçants qui ont mis sur ma parole toute leur fortune à une seule entreprise; que personne ne me peut suppléer, qu'un autre n'obtiendrait ni d'eux ni du public la même confiance; que quatre à cinq mille citoyens nous ont avancé des fonds considérables qu'ils seraient en droit de redemander d'un moment à l'autre; que c'est à cet ouvrage que je dois, même de votre aveu, une bonne portion de ma prétendue célébrité; que ces commerçants que je laisserais ont fait, pendant plus de vingt ans, mon aisance et ma subsistance honnête; qu'ils sont actuellement dans le fort de leurs rentrées; combien il leur serait dur de voir ces rentrées ou suspendues ou arrêtées; et que si la nation, rendant justice à votre talent, vous eût engagé dans l'exécution de quelques-uns de ces grands monuments qu'elle a confiés à des artistes protégés et sans mérite, comme c'est l'ordinaire, vous ne vous fussiez pas cru libre de quitter. Ajoutez qu'en dépit de la paresse de mes subalternes, et de la pusillanimité de mes libraires, avant dix-huit mois je serai affranchi de tout engagement. De tout engagement! Je mens, il en est un qui sera toujours sacré pour moi.

Ah! mon ami, que je serais heureux si le général Betzky...

si l'impératrice... mais pourquoi non ? Est-ce que les souverains n'ont point d'âme ?

Adieu, mon ami. Tout est dit. Portez-vous bien. Je vous embrasse de tout mon cœur. Embrassez M<sup>lle</sup> Collot pour moi, pour l'ami Grimm, pour l'ami Naigeon, pour beaucoup d'autres que j'ajouterais, si je ne craignais de vous fatiguer vous et elle de tant de baisers.

Il y a quelques jours que nous allâmes dîner dans la chaumière de la rue d'Anjou, le prince Galitzin, un M. de la Rivière que vous serez bien aise de connaître, Grimm et moi. La chaleur du jour nous chassa de dessous le berceau, et nous fit chercher le frais dans le petit atelier. En y entrant, je m'arrêtai tout court, et, tendant mes deux bras vers l'endroit où je l'avais vu travailler, je dis : « Où est-elle à présent ? où est-elle ? que fait-elle ? elle est bien sans doute où elle est, mais nous ne serions pas trop fâchés de la posséder un moment ici. »

Bonjour, mon ami ; bonjour mon amie. Noubliez pas un homme qui vous chérit si tendrement.

A propos, mademoiselle Collot, je suis obsédé de monsieur votre père. Dites-moi comment vous désirez que j'en use avec lui ?

Tenez, mon ami, tout bien considéré, je crois que nous n'enverrons point Greuze en Russie. C'est un excellent artiste, mais une bien mauvaise tête. Il faut avoir ses dessins et ses tableaux et laisser là l'homme. Et puis sa femme est d'un consentement unanime, et quand je dis unanime, je n'en excepte ni le sien ni celui de son mari, une des plus dangereuses créatures qu'il y ait au monde.

Je ne désespérerais pas qu'un jour Sa Majesté Impériale ne l'envoyât faire un tour en Sibérie. Je vous dis clairement ici ce que je vous ai fait entendre plus haut.

M<sup>lle</sup> Collot doit avoir reçu les emplettes que nous avons faites pour elle. En est-elle contente ? Nous serions bien fâchés qu'elle nous cassât aux gages.

J'aurais bien envie de vous causer ici un petit mot de M<sup>me</sup> Geoffrin, mais cela me mènerait trop loin.

Votre bon ami l'amateur, M. de La Live, est devenu fou furieux. L'en auriez-vous cru menacé ? Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on dit que c'est d'avoir trop fréquemment aimé sa femme.

Chardin nous a fait un très-beau tableau. Vernet est piqué d'honneur et nous a promis son chef-d'œuvre.

Nous touchons au moment du Salon. Qui est-ce qui vous suppléera auprès de moi? qui est-ce qui me marquera du doigt les beaux endroits, les endroits faibles? Baudouin m'envoya, il y a quelque temps, son *Enfant trouvé*. Je n'osai pas en dire ma pensée; mais je vous dis à vous que ce n'est qu'une jolie enseigne de sage-femme.

Demain je galope pour le fondeur et pour le bloc de marbre. Une bonne fois pour toutes, sachez que je suis paresseux à écrire, mais que je sers promptement. Dites-vous donc dans l'occasion : « Je n'entends point parler de lui; mais mon affaire se fait. »

Mademoiselle, que mon buste soit, s'il vous plaît, bien coulé, bien réparé, bien beau. Songez qu'il attirera chez moi le milieu et les quatre coins de la ville.

J'attends aussi avec une impatience digne du présent deux médailles qui me sont annoncées par le général Betzky, avec un beau diplôme d'associé libre.

N'oubliez pas, mon ami, de présenter mon hommage avec le vôtre, la première fois que vous écrirez à Moscou. Joignez-y mon respect pour M. le général Betzky, que vous vous garderez bien d'appeler Excellence; il ne me le pardonnerait de sa vie. Si vous revoyez M. Girard, le médecin, mettez-lui sur la tête une petite calotte de plomb. Serrez la main de ma part à M. le bibliothécaire du grand-duc, s'il est toujours homme de bien. Si vous vouliez faire tressaillir son cœur, vous lui prononceriez le nom de Nicolaï. Adieu, encore une fois, bon ami, bonne amie.

En voilà-t-il assez tout d'une traite? Retenez bien ce que je vous ai dit de celui qui vous remettra cette lettre. Lisez son ouvrage, et convenez ensuite qu'il n'y a pas un iota à rabattre de mon éloge.

Je ne vous parle pas de votre *Saint Ambroise*. Il est toujours offusqué d'échafauds qui attendent votre Le Moyne qui ne se presse pas, comme vous savez.

J'ai eu quelques occasions de voir M. Collin. J'aime les hommes qui ont la physionomie de leur âme.

Autre chose. Le Bas est un fripon, un faux balourd, à ce

qu'on dit ; mais ce fripon-là a une collection de beaux cuivres. Il propose de la vendre en entier, sans en excepter les ports de mer gravés conjointement avec Cochin. En conséquence, nous avons envoyé à Sa Majesté Impériale deux volumes d'épreuves sur lesquelles vous serez apparemment consulté. Il est impossible qu'il y ait jamais en Russie un assez grand nombre de tableaux pour inspirer le vrai goût de l'art. Il me semble que c'est à la gravure à suppléer à cette indigence. Le graveur est une espèce d'apôtre ou de missionnaire. On lit les traductions, quand on n'a pas les originaux. Item, Le Bas s'offre à faire passer en Russie l'imprimeur en taille-douce avec ses ouvriers et ses outils. Quant à l'acquisition de son fonds, l'honnête Cochin empêcherait bien qu'il nous dupât. Réponse sur cet article, s'il vous plaît.

Vous connaissez l'immense et riche collection du vieux Cayeux <sup>1</sup>. Nous l'avons couchée en joue, mais infructueusement. Le bonhomme me dit : « Monsieur, je ne mets point de prix à mon bonheur. Quand vous auriez rempli ma chambre de louis, il n'y en aurait toujours qu'un. Celui-là vu, j'aurais vu tous les autres. Au lieu que sur mes soixante mille estampes, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. » Que répondre à cela ? rien ; surtout quand un homme aime mieux boire de l'eau, manger des croûtes, et voir des estampes.

Il est venu à Cochin une idée que je vous communique. Il voudrait qu'on fit exécuter en grand, par nos meilleurs peintres, les principales actions du règne de Catherine, et qu'on mît ensuite ces tableaux en gravures. Voyez, réfléchissez à cela. La nation apprendrait ainsi à connaître l'art, et elle aurait en même temps sous les yeux les motifs de son amour et de sa vénération pour sa souveraine.

Je rêve s'il ne me reste plus rien à vous dire. Non, je crois ; si ce n'est que vous pourriez bien recevoir pour vos étrennes un petit volume de ma façon dont vous me direz franchement votre avis.

Le Greuze vient de faire un tour de force. Il s'est tout à coup élancé de la bambochade dans la grande peinture ; et avec succès, autant que je m'y connais. Imaginez le vieux Septime

1. Cette collection fut vendue en 1769, après la mort de son possesseur.

Sévère, assis sur son lit, disant d'une main à Caracalla, son fils : « Mon fils, si tu trouves que je vis trop longtemps, ne trempe pas pour cela les mains dans le sang de ton père ; mais ordonne à ce centurion de m'égorger » ; de l'autre main, il montre un glaive posé sur une table de nuit.

Caracalla est debout, au pied de la couche. il n'ose supporter le regard de son père. Il a bien l'air d'un scélérat. Le centurion est au chevet, la tête baissée, et confondu d'étonnement et d'indignation. C'est une belle, très-belle figure que ce vieux soldat à longue barbe et tête à demi chauve. A côté du centurion est un sénateur examinant le visage de Caracalla, et tremblant du maître féroce sous lequel ils auront un jour à vivre. Et puis, beaucoup de simplicité dans les accessoires ; un fond large et nu, avec un si grand silence, qu'il semble que la voix de Septime retentisse dans le vague de l'appartement.

Il a fait aussi une *Prière à l'Amour* qu'on trouvera belle. La jeune dévote est charmante. Pour moi, il me déplaira toujours dans cette composition de voir une statue en scène avec une figure vivante. L'Amour de marbre s'incline et penche une couronne sur la tête de la jeune fille qui le prie. Je suis peut-être pointilleux, mais c'est ainsi que je sens ; tant pis pour l'artiste ou pour moi. Si c'était un groupe de marbre, je serais moins choqué.

Il y a encore de lui : *le Baiser envoyé par la fenêtre*, et *la Petite Fille en chemise* qui s'est saisie d'un petit chien noir qui cherche à se débarrasser de ses bras. Cela est beau, vraiment beau.

Il a changé toute sa manière. Vous savez que ses tableaux avaient tous un ciel bleuâtre. Ce n'est plus cela. Son coloris est plus franc, plus vrai, plus vigoureux. Pour l'artiste, il continue à s'enivrer de lui-même ; et tant mieux, il ferait peut-être moins bien, sans l'énorme présomption qu'il a de son talent.

J'aime à l'entendre causer avec sa femme. C'est une parade où Polichinelle rabat les coups avec un art qui rend le compère plus méchant. Je prends quelquefois la liberté de leur en dire mon avis avec le lesté que vous savez.

Cochin n'aime pas Greuze et celui-ci le lui rend bien. Mais une affaire à laquelle je prends intérêt, et que je vous recommande, c'est qu'Amédée Van Loo passât de Berlin à Pétersbourg.

Je ne vous dis rien du mérite de l'artiste, que vous connaissez mieux que moi. Il attend qu'on lui fasse signe. Il n'est pas riche. Il a une femme et une poussinée d'enfants; et je le croirais au moins aussi propre que Michel, son frère, à conduire une école.

Est-ce là tout? Non, je vous confie en secret que le prince de Galitzin travaille à mettre en russe la vie des plus célèbres peintres italiens, flamands et français; tâche à laquelle il trouve toutes les difficultés d'une langue qui n'est pas faite et qu'il fera.

Puisque je suis en train et qu'il me reste encore de la marge, disons tout, ne fût-ce que pour ne pas envoyer si loin du papier blanc. Les ânes fourrés de Sorbonne ont extrait trente-sept impiétés de *Bélisaire*, parmi lesquelles celle-ci: « La vérité brille de sa propre lumière, et les esprits ne s'éclairent point par la flamme des bûchers »: d'où vous voyez que ces tigres, que j'appelais des ânes, sont toujours également altérés de sang hérétique, et qu'ils ont un grand goût pour les auto-da-fé. On a beaucoup murmuré, mais comme les philosophes ont vu qu'on ne poursuivait pas ces onagres à coups de pierres dans les rues, ils se sont mis à leur jeter de la boue, et à présent que je vous parle, les fourrures sorboniques en sont honnêtement mouchetées.

On a fait l'épigramme du comte de Caylus en deux vers d'une harmonie tout à fait analogue au caractère de l'homme :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque.

Ah! qu'il est bien placé dans cette cruche étrusque!

Si l'on vous dit que ces deux vers sont de moi, c'est une médianse <sup>1</sup>.

Adieu, adieu; voilà M<sup>me</sup> Diderot qui dit que je vous fais un livre, et non pas une lettre.

Vous êtes embrassés tous les deux par la mère et par l'enfant. *Valete iterumque valete.*

1. Attribué parfois à Marmontel, qui ne le cite pas dans ses *Mémoires*, ce distique est certainement de Diderot.

## XV

Mai 1768.

Il y a si longtemps, cher ami, que je ne vous ai écrit, et j'ai tant de choses à vous dire, que je ne sais par où commencer. Il me paraît par votre dernier billet que vous avez appris la cruelle maladie que j'ai faite. Cela a commencé par une attaque de goutte au pied gauche. Je plaisantais autrefois des gouteux. J'ai appris à les plaindre. La leçon a été forte... Cette goutte maudite s'est mise à voyager à petites journées, car elle a employé près de trois mois entiers à faire le tour de ma machine. Son dernier gîte a été dans la tête; elle m'avait laissé, en déménageant de là, une surdité très-bizarre. J'entendais les autres à merveille, mais je ne m'entendais pas moi-même, et c'était, quand je parlais, un retentissement qui m'étourdissait et qui me faisait parler si bas que je n'étais point entendu. Tout s'est dissipé sans remèdes, sans médecins, et je me porte aussi bien que jamais. Eh bien, nous avons perdu le prince de Galitzin. C'est un honnête homme qui s'était concilié l'estime de tous les honnêtes gens, qui vivait avec les gens de lettres, et qui en était autant aimé et révéral qu'il les aimait et révérait. Pour les artistes, ils en étaient fous. Je ne vous dirai rien de notre séparation. Sur la fin de son séjour, nous étions tombés dans un silence et une tristesse dont nous n'osions nous demander la raison. Il semblait que nous fussions convenus tacitement, en nous-mêmes, de nous épargner l'un à l'autre la douleur d'un adieu. Nous nous tinmes parole; seulement la veille de son départ, allant ensemble dans sa voiture examiner des tableaux à l'hôtel d'Ancezune, nos regards s'étant rencontrés, nous nous mîmes à pleurer tous les deux.

Je ne l'oublierai jamais. Je le regrette tous les jours. Il vous a envoyé des tableaux qui justifieront, je crois, les progrès qu'il avait faits dans l'étude des beaux-arts. Il parcourt la Flandre et la Hollande; il fait connaissance avec Rubens, Téniers, Lairesse, Van-Dyck, dans leur patrie. Un petit tour d'Italie en ferait vrai-



ment un connaisseur. Entre nous, en le rappelant d'ici on a bien secondé les vues du ministre qui l'avait pris en grippe, et le souhait de nos prétendus amateurs parce qu'il mettait le prix aux bonnes choses qu'ils veulent avoir pour rien. Je suis désolé de son absence. Gaignat est mort. Cet homme, qui avait la fureur des livres, des tableaux, sans s'y connaître, laisse après lui la collection la plus parfaite de tableaux et la collection de livres la plus variée. J'ai déjà fait quelques tentatives pour avoir le tout. J'ai vu les héritiers, les légataires, l'exécuteur testamentaire, mais sans autorité, sans caractère, sans mission, beaucoup d'obstacles, peu de moyens pour les vaincre; que diable voulez-vous que cela devienne, surtout avec la circonspection qu'il faut que je garde, si je ne veux pas me faire lapider par une infinité de gens qui soupiraient depuis longtemps après la mort de Gaignat, et encourir la haine des maîtres qui voient avec dépit des choses précieuses sortir du royaume? Les imbéciles qu'ils sont ne voient pas que ce qu'ils auraient de mieux à faire, ce serait de faire naître des hommes et non pas d'arrêter aux barrières les productions.

Faites-moi passer les ordres de notre souveraine sur la bibliothèque et sur les tableaux; car après tout, il faut que je sois reconnaissant et que je lui marque en toute circonstance mon entier dévouement, au hasard de tout ce qui peut en arriver. C'est ma dernière résolution. Ah! si le prince était ici, comme nous manœuvrerions! mais il n'y est pas. J'ai vu, revu M. et M<sup>me</sup> d'Arconville. J'ai sollicité par écrit et de vive voix votre *Pygmalion*. J'en suis fâché, mon ami, il n'y a rien à faire, et votre statue animée restera longtemps chez ces riches dévots couverte d'une chemise de satin qu'on lève de temps en temps en faveur des curieux. Votre maison, devenue vacante par le départ du prince, m'a procuré l'occasion de voir quelquefois M. Collin. C'est un tout à fait galant homme, d'une simplicité et d'une bonhomie qui m'ont d'autant plus charmé qu'il a eu tout le temps de s'en défaire. C'est une vraiment bonne tête, c'est une vraiment belle âme que la tête et l'âme qui ont pu résister si longtemps à l'air empesté de la cour. J'aimerais M. Collin et je crois que j'en serais aimé, si nous nous voyions un peu, mais il passe sa vie aux champs, et moi je suis condamné à la ville. Tout est arrangé; votre maison sera louée et vendue pour la

Saint-Michel prochaine. Le prince la garde jusqu'à ce temps parce qu'elle est remplie d'effets qui lui appartiennent et à l'impératrice, parce qu'il a donné asile à une artiste prussienne, qui est venue de Berlin se faire recevoir à l'Académie <sup>1</sup>. Je ne vous dirai rien de son talent. Vous en jugerez vous-même par un tableau qui s'achemine vers Pétersbourg. Le sujet est un petit satyre qui surprend Antiope. Cette femme s'est mise au-dessus de tous préjugés. Elle s'est dit à elle-même : Je veux être peintre, je ferai donc pour cela tout ce qu'il faut faire ; j'appellerai la nature, sans laquelle on ne sait rien ; et elle a courageusement fait déshabiller le modèle. Elle a regardé l'homme nu. Vous vous doutez bien que les bégueules de l'un et l'autre sexe ne s'en sont pas tues. Elles les a laissé dire et elle a bien fait : qu'en pensez-vous, mademoiselle Collot ? Voilà une lettre de M. Collin, avec un certificat de vie qu'il m'a renvoyé. Le papier cachant l'empreinte du cachet et le cachet cachant la signature, il est sans autorité. J'ai reçu le manuscrit il y a longtemps, mais je vous jure, mon ami, que je n'en ai pas encore lu la première ligne. Ce n'est point par négligence de ma part ; ce n'est pas plus le désir qu'il soit supprimé. Si j'avais pris ce dernier parti, je vous l'aurais dit avec ma franchise ordinaire. Je le confiai au prince de Galitzin, qui me dit, il est vrai, qu'il y avait par-ci par-là des choses méprisantes, injurieuses, dures, qu'un ami ne disait jamais à son ami. Je le communiquai ensuite à Naigeon qui me le rendit en jetant feu et flammes. Je n'en crus ni le littérateur ni l'homme du monde. Je pensai, comme je pense encore, que ces honnêtes gens-là avaient la peau un peu trop tendre, qu'une petite égratigure suffisait pour les faire crier et je me réservai le droit d'en juger par moi-même, lorsque mes occupations, qui s'étaient accumulées pendant ma maladie, me laisseraient un quart d'heure à donner à cette lecture. Ne vous fâchez donc point, ne soyez pas impatient. Après avoir attendu si longtemps, vous m'accorderez bien encore un moment. Je compte aller passer quelques beaux jours à la campagne. Là, je reverrai cette dispute. S'il y a dans mes papiers la moindre chose qui puisse vous blesser, je la supprimerai. S'il y a dans les vôtres des choses que vous n'avez pas pu me dire sans manquer

1. M<sup>me</sup> Therbouche, dont il est maintes fois question dans les *Salons*.

à l'honnêteté, je vous les ferai observer. S'il y a lieu au moindre scandale pour le public aux yeux duquel nous nous exposerons, je vous en demanderai le sacrifice pour vous et pour moi. Comptez que j'insisterai beaucoup plus sur ce dernier point que sur aucun autre. Il faut qu'on nous voie l'un et l'autre tels que nous sommes. Il faut que nos amis soient contents ; il faut que nos envieux et nos ennemis se taisent ; il faut que j'aie travaillé à vous rendre estimable et que vous ayez eu le même but. Dans les endroits où mon petit amour-propre pourra me rendre partial, j'ai un arbitre tout prêt ; et cet arbitre a de l'âme, de la justesse, de la hauteur, un goût exquis ; ami de Diderot et de Falconet, il l'est encore plus de la vérité. En un mot je mettrai l'ouvrage tel que je voudrais qu'il fût. Je vous enverrai ma copie et la vôtre, et il en sera après cela tout ce qu'il vous plaira. Vous vous êtes donné la peine de vérifier mes citations. Vous me permettrez de vérifier à mon tour les vôtres et de m'assurer par mes propres yeux si Plin est aussi plat que vous me le montrez. C'est un hommage que je dois à cet auteur. Du reste, songez, soyez persuadé que j'en userai avec le texte du manuscrit commun comme avec un texte sacré. Si M. Pochet, qui vous remettra cette lettre, ne vous remet pas aussi le manuscrit, n'en soyez pas chagrin. Mais j'ai bien une autre affaire plus importante à vous communiquer, puisqu'il s'agit de notre souveraine. Nous avons pour secrétaire d'ambassade à Pétersbourg, au moment de la révolution, un M. de Rulhières, homme de beaucoup d'esprit. Cet homme s'est laissé déterminer, par la comtesse d'Egmont, à écrire l'histoire de cette révolution dont il avait été, pour ainsi dire, témoin oculaire ; il l'a donc écrite, il me l'a lue ; il l'a lue à d'Alembert, à M<sup>me</sup> Geoffrin et à un assez grand nombre de personnes. Il m'en a demandé mon avis et le voici tel que je lui ai dit :

« Qu'il était infiniment dangereux de parler des souverains, qu'il n'y avait sous le ciel que l'impératrice même qui pût juger jusqu'où elle pouvait être offensée ou flattée d'un pareil ouvrage. Que la calomnie était indigne d'un honnête homme, et que toute vérité n'était pas bonne à dire ; qu'on ne pouvait avoir trop d'égards, trop de respect, trop de ménagements pour une princesse qui faisait l'admiration de l'Europe et les délices de sa nation ; et que je pensais que pour lui-

même, quelque gloire qu'il se promet de son ouvrage, le plus honnête, le plus sûr et le meilleur était qu'il le supprimât. » M. de Rulhières me répondit qu'il ne s'était proposé que de satisfaire la curiosité de quelques amis et que son dessein n'avait jamais été de publier ce morceau ; que d'Alembert, que M<sup>me</sup> Geoffrin préféreraient cela à toutes les apologies qu'on avait répandues pour Sa Majesté Impériale et que le duc de la Rochefoucauld lui avait dit : « Ce n'est pas une belle confession, mais c'est une belle vie. »

En effet, on y voit notre souveraine comme une maîtresse femme, comme un *gran cervello di principessa*, mais, mais cet ouvrage ayant à paraître (car il ne faut pas compter sur la parole de Rulhières), soit vanité, soit étourderie, soit infidélité prétendue d'ami, l'ouvrage paraîtra. J'aimerais infiniment mieux qu'il parût de l'aveu que sans l'aveu de l'impératrice. Le point est de savoir comment il faudrait s'y prendre. Je suis là-dessus sans vue. L'affaire est délicate et très-délicate. Premièrement, il est sans vraisemblance et sans espoir que Rulhières communique son manuscrit. Secondement, il y a des anecdotes qui, si elles sont vraies, n'ont pu se savoir que par l'indiscrétion de personnages importants et qui entourent peut-être la souveraine. Ce Rulhières ne demanderait pas mieux que d'aller prendre la place de Rossignol et il irait à Pétersbourg...

Voyez, parlez à l'impératrice, faites-moi passer ses ordres et ne l'assurez pas de mon entier dévouement ; elle en est sûre.

J'ai reçu le diplôme de l'Académie des arts ; je suis flatté de cette grâce autant que je le dois, et je sens tout ce que votre amitié a fait pour moi dans cette occasion, où votre témoignage a suppléé le mérite. Et votre remerciement, direz-vous ? Patience, ce remerciement sera un volume bien conditionné, la description complète des tableaux du Salon : le sujet, la composition, le fait, mon jugement, en un mot. Lequel jugement rectifié, commenté par vous, fournira matière intéressante à cinquante séances au moins. Ah ! si je vous avais eu à côté de moi, comme il y a deux ans ! Vous voyez qu'on n'y perdra ou qu'on n'y gagnera rien, pour avoir attendu. J'ai vu le buste de Sa Majesté par M<sup>lle</sup> Collot. Ah ! mon ami, en quel état il m'est parvenu ! La noblesse et les charmes de la personne sont restés, mais toute la

finesse de l'ébauchoir a disparu, et il n'en est pas et n'en sera pas moins digne de toute ma vénération. Il est placé sur un piédestal, au centre de ma bibliothèque, et c'est là que le père, la mère et l'enfant vont de temps en temps faire leur prière du matin. C'est là que, cédant aux sentiments tendres dont leur âme est remplie, ils disent conjointement : « Être immortel, tout-puissant, éternel qui fais les grandes destinées et qui veilles sur elles, conserve à l'univers, conserve à la Russie cette souveraine. C'est elle qui, maîtresse de dire à ses sujets : Je le veux, obéissez ; leur a dit : « Les lois sont faites pour vous rendre heureux ; personne ne sait mieux que vous à quelles conditions vous pouvez être heureux : venez me l'apprendre. » C'est elle à qui ses sujets, transportés de la même admiration, du même amour que nous, parleraient comme nous faisons, et qui répondit à ces peuples qui lui offraient les titres de grande, de sage, de mère commune, en renvoyant le premier au jugement de la postérité, le second à Dieu, le seul à qui il appartienne, et le troisième dont il était en sa puissance et sa volonté de remplir les devoirs. Être immortel, tout-puissant, éternel, accorde-lui de longues années, et à sa nation une splendeur et une félicité durables. Ainsi soit-il. »

Si M<sup>lle</sup> Collot fait un second buste, j'en retiens une copie avec la permission de Sa Majesté Impériale et de son ministre. J'ai reçu les médailles qui constatent les premiers actes mémorables de son règne. Je les ai suspendues sous mes yeux.

Mademoiselle Victoire, j'ai reçu la lettre de change destinée à secourir monsieur votre père. Mais, quelles que soient les recherches que nous ayons faites pour le découvrir, moi, son fils et ses parents, nous n'y avons pu réussir. Il y a toute apparence qu'il n'est plus. M<sup>me</sup> Diderot et mademoiselle vous embrassent de tout leur cœur. J'en fais bien autant. Si vous avez quelque commission à leur donner, vous n'avez qu'à parler. Surtout ne différez pas, vous connaissez l'avantage des deuils pour les emplettes, et de jour en jour nous sommes menacés d'un événement qui nous vêtira de noir pour longtemps.

Mon ami, j'ai reçu votre *factum* contre M. de la Rivière, et j'en ai été on ne peut plus scandalisé. Je connais M. de la Rivière ; c'est un homme bon, sage et simple. C'est un homme d'un mérite très-peu commun ; c'est ainsi que vous le jugâtes

vous-même lorsqu'il se présenta chez vous. Vous ne me persuaderez pas qu'il soit devenu tout à coup injuste, insolent et insensé. Vous lui aurez attribué quelques propos indiscrets de caillettes. Vous aurez donné de l'importance à des choses qui ne méritaient que du mépris ; et vous vous serez manqué à vous-même, à M<sup>lle</sup> Collot et à votre nation en donnant aux Russes une scène tout à fait ridicule. Deux hommes de mérite français ne peuvent être ensemble un mois à Pétersbourg sans s'arracher les yeux ! Il me semble que j'entends d'ici les Russes s'écrier : Voilà donc ce que c'est que les *francouski manières* ! Vous avez manqué à l'impératrice en portant à son auguste tribunal une misérable petite affaire de commissaire. Vous avez fait un mauvais mémoire, louche, entortillé, injurieux. L'impératrice a bien besoin d'être troublée au milieu des soucis de son empire d'un pareil commérage, et où en serait notre monarque s'il fallait qu'il entrât dans ces puérités dont moi, pauvre petit chef de famille, je ne souffrirais pas qu'on m'importunât les oreilles ? Si j'avais été à côté de vous, ou vous vous seriez contenté de porter vous-même votre plainte à M. de la Rivière ; ou vous lui auriez écrit à lui-même, à lui seul, une lettre décente et modérée, et d'autant plus cruelle qu'il y aurait eu plus de décence et de modération, ou, ce qui aurait infiniment mieux valu, vous seriez demeuré en repos. Je ne réponds pas des collègues de M. de la Rivière ; ce peuvent être des étourdis, des têtes échauffées, des espèces de missionnaires enthousiastes, à qui le zèle indiscret aura fait dire force inepties. Mais pour M. de la Rivière, je ne suis ni plus ni moins sûr de son honnêteté et de sa réserve que de la mienne ou de tout autre homme quel qu'il soit. Il s'est montré ferme, incorruptible et prudent dans les chambres et séances du Parlement, fier et désintéressé dans l'administration de nos colonies, grand politique, grand logicien, homme d'expérience, homme à longue vue dans son ouvrage et dans ses entretiens. Je ne l'ai pas connu pendant un jour. Je l'ai vu, sondé, tâté par tous les côtés pendant des mois entiers, et je me suis toujours séparé de lui également satisfait de ses idées, de son ton, de ses manières, de ses lumières et de sa modestie. Une nation tout entière, ce qu'il y a de gens sensés et éclairés dans toute une nation ne se trompent pas, convaincus sur les qualités et le mérite d'un homme. Ah !

mon ami, si M. de la Rivière était arrivé clandestinement et seul à Pétersbourg! M. de la Rivière n'a fait qu'une sottise, mais elle est grande. Je vous déclare que si M. de la Rivière n'est pas un homme sur lequel on puisse compter, dont on puisse répondre, il ne faut compter sur personne, il ne faut répondre de personne. Je vous déclare que rien ne peut lui ôter ici la réputation d'homme de bien. Je vous déclare que, pour les bons penseurs, il n'y a nulle comparaison à faire de son ouvrage à celui de Montesquieu. Je vous déclare que cent mille pointes et autant de phrases ingénieuses de celui-ci n'équivaudront jamais à une ligne solide, pleine de sens et grave du premier. Nous sommes encore trop jeunes pour apprécier les vues de ce philosophe-ci. Il faut attendre. Je vous déclare que quelques gens à préventions, qui se sont donné les airs d'écrire contre ses principes, ont été pliés comme des capucins de cartes et fouettés comme des enfants; je vous abandonne Agar et Sara avec tous leurs serviteurs, mais laissez en paix le père des vrais croyants. Au reste, l'impératrice, toujours grande, toujours sage, toujours magnifique et bienfaisante, vous a donné une bonne leçon par la manière honorable dont elle a renvoyé le législateur athénien. J'aurais pu me compter aussi parmi ceux à qui vous avez manqué, et je vous déclare que j'en aurais, je crois, usé tout autrement avec quelqu'un qui m'eût été adressé de votre part, quelque raison que j'eusse eu de m'en plaindre. M<sup>lle</sup> Collot, modèle! M. Falconet, petit sculpteur! Le monument du czar absurde, infaisable! Comment peut-on s'offenser de ces platitudes-là, et comment peut-on supposer qu'elles soient échappées à un homme sensé? Je les aurais entendues de mes propres oreilles que j'aurais eu peine à les croire. Quoi qu'il en soit, chacun à sa manière de sentir. J'use du privilège de l'amitié, je vous dis la mienne sans aucun détour. Et le prince de Galitzin, croyez-vous que cette aventure n'ait pas été tout à fait déplaisante pour lui? Encore une fois, mon cher Falconet, si j'avais été à côté de vous, je suis sûr que cette affaire n'aurait pas eu la moindre suite. Je vous aurais lié les mains jusqu'au lendemain, et le lendemain, vous n'y auriez plus pensé qu'avec indifférence ou dédain. Moins votre compatriote avait d'agréments à Pétersbourg, plus vous auriez eu de ménagements pour lui. Mon ami, vous êtes chaud, méfiez-vous du premier mo-

ment. Ce que vous m'avez appris, ce n'est pas à mieux connaître les hommes dont je m'engoue, c'est à mieux connaître les lieux où je les envoie. J'irai certainement en Russie. Je sens mon cœur qui m'y pousse sans cesse, et c'est une impulsion à laquelle je ne saurais résister, mais je n'y enverrai plus personne. J'ai pourtant pris sur moi de proposer à M. le général Betzky celui qui a dessiné tout ce qu'il y a de bonnes planches dans notre *Encyclopédie*. C'est un homme d'un mérite rare, même en ce pays-ci, mais je ne serais pas fâché qu'on l'y laisse.

Je tremble que votre liaison avec M. de la Fermière ne finisse encore par quelque aventure déplaisante. Je n'oserais souhaiter qu'elle devienne intime. Mon ami, il y a peu d'hommes faits pour vous, et bien moins encore pour lesquels vous soyez fait. Cependant, si vous revoyez M. de la Fermière, saluez-le de ma part, dites-lui que je conserve pour lui tous les sentiments qu'il m'a inspirés et que j'attends de pied ferme toutes ses commissions. La belle occasion que le décès de Gagnat pour enrichir la bibliothèque du grand-duc! J'ai reçu et remis votre seconde lettre à M<sup>me</sup> Geoffrin. J'ai vu avec satisfaction que vous n'aviez point été offensé de la liberté que j'avais prise de supprimer la première. Et ce projet d'envoyer ici un modèle de votre monument dure-t-il encore? La belle extravagance! Il faut avoir une cruelle avidité de critiques et de désagréments.

Et que veux-tu qu'ils t'apprennent, maudit homme que tu es? Est-ce qu'ils en savent plus que toi? Est-ce que tu ne les connais pas tous? Est-ce que tu ne sais pas qu'ils seront muets sur les beautés et qu'ils ne cesseront de faire retentir la ville du moindre défaut? Est-ce que ces critiques, bien ou mal fondées, ne passeront pas d'ici à Pétersbourg? Est-ce que nos indignes périodistes ne les assaisonneront pas de toute l'amertume qu'ils y pourront mettre? Est-ce que leurs inepties ne deviendront pas l'entretien de Pétersbourg? Est-ce qu'on n'abondera pas dans votre atelier pour les vérifier? Est-ce qu'on ne les verra pas sur l'ouvrage, si vous ouvrez votre porte? Est-ce qu'on n'assurera pas qu'elles y sont, si vous la fermez? Est-ce que vous ne sentez pas toutes ces suites fâcheuses? Mon ami, je te conjure de travailler en paix, et de ne pas vouloir



recueillir avant la moisson. Garde ton ouvrage pour une meilleure chose que de te roidir contre l'envie et la calomnie ! Qui sait jusqu'où peuvent aller les peines que tu te susciterais à toi-même ? Est-ce que tu ne te connais pas ? Est-ce que tu ne te sais pas homme à envoyer faire foutre l'ouvrage et le pays au premier mot qui frapperait de travers ton oreille ? Est-ce que tu es bien sûr que ce mot ne te serait pas dit ? Mon ami, vous n'êtes guère sage. Je vous écris rarement, il est vrai, mais en revanche quand je m'y mets, je ne finis point, surtout quand je suis à mon aise, que je puis ouvrir mon cœur et que je suis sûr que mes lettres ne seront pas interceptées.

Je vous prie, mon ami, de présenter mon respect à M. le général Betzky.

Ne m'oubliez pas près de M. de Soltikoff, directeur de l'Académie. Dites-lui que je répondrai exactement à ses vues et qu'il aura des instructions fidèles sur les mœurs et les progrès de ses élèves, au moins tous les trois mois.

Un projet que vous devriez favoriser auprès de l'impératrice, ce serait l'établissement de deux écoles russes, l'une à Paris, l'autre à Rome où les élèves passeraient en sortant de la première.

Je ne sais quel bavardage vous a fait votre cousine. Le prince de Galitzin en a très-honnêtement usé avec elle, et elle a touché son année. Je passerai un de ces matins chez de Lormes pour savoir ce que c'est que cette caisse de souliers mal faits qui vous ont été adressés.

J'espère que votre cheval se tiendra ferme sur ses deux pieds ; mais j'en connais ici plus d'un qui ne regretterait pas vingt louis pour qu'il se brisât à l'installation ; mais ils seraient au désespoir que vous fussiez dessous tant ils ont d'humanité.

Mais, bon ami, ne cherchez point à donner les raisons de la publicité différée de notre pour et contre, comme vous l'appellez. Le diable m'emporte s'il y en a aucune. Vous ne me connaissez guère. S'il y avait en votre faveur une objection insoluble et que je la susse, je ne balancerais pas à me la proposer sous votre nom. Le pis aller, cher frère, c'est qu'on dise que je plaide mal une cause honnête et que vous en plaidez bien une qui ne l'est guère... *Vous ne voulez pas qu'il soit imprimé, n'est-il pas vrai ?* Voilà votre question. Je veux qu'il soit imprimé, voilà

ma réponse. *J'ai craint qu'il ne fût imprimé à Pétersbourg.* Voilà votre supposition. J'ai craint qu'ayant répondu à des derniers papiers que je vous remis en partant, votre tête bourrue n'y eût fourré des choses qui me déplussent, et c'est, à ce qu'on m'a dit, ce que vous avez fait. Mais encore une fois le diable m'emporte si j'en sais et même si j'en crois un mot. Moi, de l'humeur, pour des querelles pareilles! Vous ne savez donc pas que pour une dispute un peu trop vive, survenue entre Grimm et moi, à l'occasion d'un endroit de la poétique du *Père de Famille*, je pris la poétique et les pièces et que je jetai le tout dans le feu? J'ai chanté très-haut notre *Solon*, il est vrai, mais attendez et vous verrez combien de voix se joindront à la mienne. Vous voyez bien que je réponds à vos dernières lettres. A propos de notre *Solon*, il fait jouer à nos beaux esprits et à nos philosophes un rôle bien indécent. Ils sont devenus, par un travers de tête inconcevable, les défenseurs de la liberté de la presse et les détracteurs de l'évidence. Il semble qu'ils aient peur que les maîtres ne se croient pas suffisamment autorisés à les traiter comme des imposteurs, et à les faire étrangler comme des séditieux inutiles ou dangereux. Ces gens-là, qui jusqu'à ce jour se sont pompeusement entre appelés les précepteurs du genre humain, vont soutenant aujourd'hui que, quelques soins qu'ils se donnent à éduquer leur disciple, ils n'en feront jamais qu'un sot enfant.

O combien la vanité fait dire de sottises! quelle est la bonne chose un peu durable qui ne se soit pas faite par l'évidence? Ils crient : l'opinion est la reine du monde, et ils ôtent toute autorité à l'évidence qui n'est que l'opinion démontrée vérité. Parce qu'ils sont les créateurs de l'évidence, ils imaginent qu'ils sont juges compétents de sa force. Quelle bêtise! C'est celui qui est frappé et non celui qui frappe qui est le vrai juge du coup. Or, ici qui est le frappé? tous les apôtres du mensonge. Or, jugeons de la frayeur qu'ils ont de la vérité par les efforts qu'ils ont faits de tout temps pour l'étouffer, et jeter les peuples dans l'état d'ignorance et de stupidité. Ne dirait-on pas qu'un catéchisme politique et moral fût plus difficile à apprendre qu'un catéchisme religieux? Ne dirait-on pas que si l'un était aussi populaire que l'autre, il n'y eût pas autant de danger à enfreindre l'un que l'autre? On parle beaucoup de

l'intérêt de la vie à venir, et je vois que c'est l'intérêt de la vie présente qui fait tout. Il n'y a aucun despote qui eût le courage de braver l'intérêt général, s'il était évidemment démontré et universellement connu. Mais laissons cela, et permettez-moi de vous rappeler que les Abdéritains appelèrent un jour Hippocrate pour guérir Démocrite prétendu fou. Si Diderot eût écrit de Berlin ce que vous faites écrire à M. de la Rivière, il eût été un maladroit. Mais avec une haute opinion de lui-même et une grande envie d'arriver à temps, pour conseiller le bien, il se serait tu et se serait avancé vers Moscou à franc étrier. Faites-vous montrer la lettre où je dis à M. le général Betzky que *je serais à Pétersbourg s'il l'avait ainsi voulu*. Je suis sûr que vous entendrez cela tout de suite, et que je n'aurai rien dit que d'honnête. Peut-être aurai-je supposé le général amoureux, comme moi, et assez juste pour ne pas conseiller contre son cœur ce qu'il n'aurait pas lui-même le courage de faire. Il y a si longtemps de cette lettre que je ne sais plus ce que c'est et le général apparemment ne garde pas ces chiffons-là. Au reste, rassurez-le. Ce ne sont pas les phrases françaises qui m'auront fait dire une bêtise ; si, par hasard, j'en ai dit une, il faut la laisser tout entière sur mon compte. Bonjour, mon Falconet, bonjour. Mademoiselle Collot, travaillez-bien. Laissez la femme et toutes ses petitesses à la porte de l'atelier. Les bonnes mœurs et les grands ouvrages répondent à tout. Les envieux ne vous font des fantômes que pour vous retenir dans la médiocrité. S'ils y regardaient de bien près, ils verraient que la décence n'est que le prétexte de leur discours. Combien d'actions malhonnêtes dont ils ne parlent point, parce qu'elles déshonorent ! Combien d'indifférentes qu'ils appellent malhonnêtes, parce qu'elles conduisent ceux qui s'élèvent au-dessus du préjugé à l'opulence et à la considération ! On permet au vice de regarder la nature, et on le défend au talent. Pour Dieu, ne donnez pas là dedans. Mille femmes lascives se feront promener en carrosse sur le bord de la rivière pour y voir des hommes nus, et une femme de génie n'aura pas la liberté d'en faire déshabiller un pour son instruction ? Je me réjouis de vos progrès. Si ma fille avait obtenu les récompenses que vous avez méritées, je n'en serais pas plus sensiblement touché.

Comme je vous aurais serrée entre mes bras, si j'avais été à côté de vous lorsque les bienfaits de l'impératrice vinrent à vous ! Combien j'en aurais pleuré de joie ! Mais dites-moi donc si vous êtes heureuse. Dites-moi donc que les raisons par lesquelles je cherchais à vous rassurer un certain soir, sur le rempart, étaient bonnes. S'il arrive qu'un homme soit pris au même piège qu'un loup, et qu'il tombe dans la même fosse, c'est le loup qui a peur. La fosse, c'est la Russie ; et le loup ? mais le loup, je crois que c'est Falconet. Mon ami, si vous ne faites pas le bonheur de cette enfant qui vous a suivi au diable et que je l'apprenne, prenez-y garde. Je ne vous le pardonnerais de ma vie. J'ai pensé me faire cent querelles pour avoir osé soutenir que vous n'étiez pas époux. Ils le voulaient tous, ils en étaient sûrs. A cela je ne répondais qu'une chose, c'est que je l'ignorais, et j'en conclusais fermement qu'il n'en était rien.

Être si contente que le premier buste que vous m'avez envoyé ait été gâté, c'est s'engager à m'en envoyer un autre et à prendre de meilleures précautions pour qu'il ne se gâte pas. Entendez-vous ? Mais je n'ai point dit que je n'irai point faire un tour dans votre atelier. Ou je me trompe fort, ou j'ai dit tout le contraire, et vous n'avez point de mauvaises raisons à prendre en pitié ! Mais pour Dieu, laissez-moi achever ma besogne.

Je vous aime tous les deux comme vous désirez de l'être. Je vous embrasse bien tendrement. Il est difficile que la souveraine soit plus grande et plus aimable que nous ne l'imaginions. Cela se peut pourtant.

Segnius irritant animos demissa per aures  
 Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ  
 Ipse sibi tradit spectator <sup>1</sup>.

Connaissez-vous un nommé Allegrain ? Eh bien, cet Allegrain, dont je n'avais jamais entendu parler, vient de faire une Vénus au bain qui fait l'admiration, même des maîtres de l'art <sup>2</sup>.

1. Horace, *Épître aux Pisons*, vers 180-182.

2. Au Louvre (sculpture moderne). Le catalogue l'intitule : *Une baigneuse* (n° 276), mais sur le socle est inscrit le nom de Vénus.

Connaissez-vous un nommé Guyart ? C'est une tête chaude et rustique. Je l'aime. Il m'a semblé qu'il avait l'âme fière et haute. Il revient de Rome, et il travaille à son morceau de réception. C'est un Mars en repos ; il est couché le coude appuyé sur son bouclier. Il relève sa tête et semble dire : Qu'entends-je là ? « Sacredieu, ne me faites pas lever. »

C'est son discours et son idée. Il faut voir comment cela sera rendu.

Notre patriarche de Voltaire vient de faire ses pâques, au grand scandale et des dévots et des impies.

Il pleut des livres incrédules. C'est un feu roulant qui crible le sanctuaire de toutes parts. Il me semble qu'il n'y avait qu'une bonne page à faire. C'est une exposition pure et simple du dogme et de la morale, avec cette petite interrogation à la fin : « Eh bien, voilà donc ce que vous voulez que je croie ? » Je me tiens en repos. Je crains les convulsions dernières d'une bête féroce blessée à mort.

L'intolérance du gouvernement s'accroît de jour en jour. On dirait que c'est un projet formé d'éteindre ici les lettres, de ruiner le commerce de librairie et de nous réduire à la besace et à la stupidité. Tous les manuscrits s'en vont en Hollande, où les auteurs ne tarderont pas à se rendre. Ils ont fait naître une contrebande de livres où il y a dix fois plus à gagner que sur les indiennes, le tabac et le sel. Ils dépensent des sommes immenses pour nous faire acheter des brochures à un prix fou, méthode sûre pour ruiner l'État et le particulier. *Le Christianisme dévoilé* s'est vendu jusqu'à quatre louis.

Bonjour, bonjour, portez-vous bien, et recevez les amitiés de la mère et de l'enfant qui me chargent de vous les présenter.

Point de gendre encore, mon ami. Il n'appartient pas à un enfant d'en faire et moins encore d'en élever. Laissons former le corps et la raison. Les arbres qu'on fait porter trop tôt donnent des fruits sans saveur et ne durent pas. Et puis, pourquoi hâter, pour un enfant qu'on aime, les grands soucis de la vie ? Être mère, ce n'est rien, dans l'état de nature ; c'est une terrible affaire dans l'état de société. Je ne fais pas un pas sans voir des enfants menés à la lisière par des femmes à qui il en faudrait donner, à commencer par la mère de mon enfant.

Continuez à me chérir comme vous faites et disposez de moi. Réponse sur *l'affaire Rulhières* : mais par voie et moyen sûrs.

Autre chose. Il y a ici un pauvre sculpteur, plus qu'octogénaire, et dans la plus affreuse misère. Imaginez ce que c'est que la misère à cet âge ! Il s'appelle Simon. Il suivit le czar Pierre. Il travailla et beaucoup. Le czar mourut. Le gouvernement changea. Il fut obligé de s'enfuir sans être payé. Je vous envoie son mémoire, tel qu'il me l'a remis. Voyez s'il y a lieu à quelque justice. Pour la commisération, jamais occasion ne fut plus belle. Mais il faut toute la bonté de votre âme, toute votre amitié, toute votre sensibilité pour entamer cette affaire.

Catherine seconde et le czar Pierre se touchent, mais rappeler à l'une des cours ce qui s'est passé sous l'autre, c'est jeter la ligne au fond du fleuve Léthé. Quoi qu'il en soit, me voilà quitte du spectacle hideux du pauvre Simon, qui m'a poursuivi jusqu'à présent, et des sollicitations continues de la bonne M<sup>me</sup> Diderot, qui fait aller les choses comme son cœur et sa tête, et qui croit aussi ferme en votre bienfaisance qu'en celle de Dieu. Mon ami, lisez au moins le mémoire du pauvre Simon, et dites m'en un petit mot dans votre première réponse, afin que le malheureux voie que je ne l'ai pas oublié, et que ma femme se taise, s'il se peut.

Voilà deux lettres que je vous prie, mon ami, d'envoyer à leur adresse.

## XVI

Bonjour, bons amis, bonjour. Comment vous portez-vous tous les deux ? Vous occupez-vous toujours de votre bonheur réciproque ? Avez-vous toujours la même estime, la même amitié l'un pour l'autre ? Mes amis, surtout, songez que nous sommes tous sortis du fourneau de nature avec un coup de feu, une fêlure. Cette nature est bien bizarre, elle commence son ouvrage comme si elle s'était proposé un chef-d'œuvre, puis, crac, par

un caprice, un tour d'esprit brusque, elle donne l'entorse à quelque partie. Son ouvrage le plus parfait est celui qui a le moins de défauts.

Mon Falconet, tenez à M<sup>lle</sup> Collot la promesse que je lui faisais, un soir, quelques jours avant votre départ. Comme elle était incertaine ! comme elle pleurait ! et moi je lui disais que, par votre séjour seul dans une terre étrangère, vous vous deviendriez plus nécessaires, plus chers l'un à l'autre.

On ne me laisse qu'un moment pour vous assurer que je vous aime de tout mon cœur, et je me hâte de vous dire oui, je vous aime autant que si je n'avais point cessé d'être à côté de vous. Si vous ne me croyez pas, c'est que vous n'avez pas au fond de vos cœurs l'assurance de mes sentiments pour vous et que vous êtes deux ingrats.

Je retourne souvent dans la petite maison, et j'ai toujours du plaisir à me rappeler les moments doux que nous y avons passés. Ne nous y reverrons-nous donc plus ! J'ai saccagé cette année tous les bouquets ! Oh ! les belles pêches ! les belles prunes !

Combien j'aurai de pommes et de poires ! Ce ne seront pas les feuilles, ce sera la multitude des grappes de raisins qui, pressées, entassées les unes sur les autres, feront ombre sous le berceau.

Hélas ! je jouirai de cela tout seul. Le figuier qui nous donnait de si bonnes, de si grosses figues, est mort.

Mademoiselle, j'ai huit cents francs à vous. Que faut-il que j'en fasse ? S'ils doivent être employés à des emplettes à votre usage, songez que le moment favorable est celui d'un long deuil.

Mon ami, j'attends toujours ta réponse à certains articles de ma dernière lettre. Ne diffère pas davantage.

Vous connaissez sans doute le cabinet de tableaux et la bibliothèque de Gaignat.

Il est mort, cet homme singulier qui avait ramassé tant de belles choses en littérature, sans presque savoir lire, tant de belles choses dans les arts, sans y voir plus clair qu'un quinze-vingt. Eh bien, je ne désespérerais pas d'acquérir ces deux précieuses collections, dont l'une ne se referait pas en un siècle et dont l'autre serait impossible à refaire, quelque temps et quelque

argent qu'on y mît, parce qu'il faudrait encore être servi par des circonstances qui ne se retrouvent pas. J'en écris à M. le général Betzky. Dites-lui, je vous prie, qu'il n'y a pas un moment à perdre, si nous ne voulons pas être croisés par des nuées de concurrents régnicoles et étrangers. Je leur fais passer par la personne qui vous remettra cette lettre le catalogue des livres du comte de Lauraguais. Ce Lauraguais est homme à jeter à la tête du premier venu la bible de Mayence, tous les Italiens et tous les Grecs et tous les Latins du monde, s'il manque d'argent et que la fantaisie lui prenne d'une chanteuse italienne ou d'une sauteuse anglaise. Donnez avis de cet envoi à M. de la Ferrière.

Adieu, mes amis, adieu. Il n'y a là que quelques lignes, et c'est bien contre mon usage et mon gré; car je n'aime rien tant que bavarder avec mes amis, et vous en savez quelque chose. Mademoiselle Victoire, puisque vous savez que le premier plâtre de Sa Majesté Impériale que vous m'avez envoyé a été gâté, vous ne pouvez pas ignorer ce que j'attends de votre amitié.

Je vous prie de dire à M. de Soltikoff que les maîtres continuent à me rendre les meilleurs témoignages des élèves, qu'ils sont honnêtes et assidus, qu'ils gardent leurs mœurs, emploient bien leur temps et acquièrent du talent.

Je vous embrasse bien tendrement tous les deux. Lorsque vous aurez occasion de porter votre hommage aux pieds de l'impératrice, joignez-y le mien.

A propos, je me rappelle qu'il pourrait bien y avoir dans ma dernière lettre quelque vivacité qui vous aura contristé. Je ne sais plus ce que c'est, et j'espère que vous l'aurez oublié comme moi.

S'il plaisait à M. Grimm de me restituer mes papiers, vous auriez la connaissance la plus complète du dernier Salon et la matière de cinquante lectures agréables à l'Académie. Mais il faut croire que cela me reviendra, et que je m'acquitterai envers vous.

Bonjour, bonjour encore, mille embrassements du père, de la mère et de l'enfant.

Ce 18 juillet 1768.



## XVII

Paris, 6 septembre 1768.

Nous sommes de fort honnêtes gens, tous les deux; nous avons les mêmes principes de morale et une conduite fort diverse. C'est que les principes sont une affaire de jugement, et que la conduite est une affaire de caractère. Mon ami, mon bon ami, prenez-y garde. Le bonheur de votre vie est abandonné à la discrétion des méchants. Il n'en est pas ainsi du mien. Je le tiens dans ma main, et je défie tous les ingrats, tous les médisants, tous les calomniateurs, tous les curieux, tous les scélérats de ce monde de me l'arracher. Le despote le plus puissant de la terre est le maître de ma vie, de ma fortune, de ma liberté; mais non de mon honneur et de ma réputation. J'ai la plus haute confiance dans la vertu, le talent et la probité, et jusqu'à présent cette confiance n'a point été trompée; et si un méchant pouvait jamais réussir à faire passer un habile homme pour un sot, un homme vertueux pour un de ses semblables, où en serait l'univers? J'ai été attaqué dans ma famille, dans mes mœurs, dans mes liaisons, dans mes amis, dans mes ouvrages; qu'ai-je fait? Je me suis tu. J'en ai appelé de ma vie passée à ma conduite présente, à ma conduite à venir, et l'ignominie qu'on me jetait a rejailli d'elle-même sur mes amis, et ils en sont demeurés couverts. Rousseau, Jean-Jacques Rousseau, cet homme le plus honoré des gens de lettres pour sa prétendue probité, le plus dangereux par son éloquence, le plus adroit dans ses vengeances, le plus redoutable par la multitude de ses enthousiastes, le plus intime et le plus ancien de mes amis, par une perfidie aussi cruelle que lâche, se sert de l'aveu même des services de toute espèce que je lui ai rendus pendant un intervalle de vingt ans pour accréditer aux yeux du public des noirceurs dont il m'accuse contre le témoignage de sa conscience; et il n'a garde de spécifier ces noirceurs; mais par des expressions vagues et fortes, il abandonne à l'imagination échauffée du lecteur le soin de les exagérer. Il

me connaît, il sait que quelque chose qu'il invente, qu'il découvre, qu'il dise, qu'il fasse, je ne donnerai jamais au public le scandaleux spectacle de deux amis qui se déchirent; que je me respecterai moi-même; que je respecterai d'honnêtes gens qui me sont chers, et que ma défense compromettrait. En un mot, plus lâche encore que cruel, il sait que je garderai le silence. Je l'ai gardé. Qu'en est-il arrivé? Il a perdu tous nos amis communs. Je les ai tous conservés. Il me révère, malgré lui. Il ne peut même s'en taire; il me regrette. Je le méprise, et je le plains. Il porte le remords et la honte le suit. Il mène une vie malheureuse et vagabonde. Il est seul avec lui-même. Au milieu des acclamations flatteuses qui se font encore entendre, il est obligé de s'avouer des indignités, de se détester. Je vis aimé, estimé, j'ose même dire honoré de mes concitoyens et des étrangers, tandis que sa querelle avec Hume le démasque et le montre. Les bienfaits de la grande impératrice font retentir avec transports mon nom, son éloge et le mien. Le bruit en vient aux oreilles du perfide, et il s'en mord les lèvres de rage. Ses jours sont tristes, ses nuits sont inquiètes. Je dors paisiblement tandis qu'il soupire, qu'il pleure peut-être et qu'il se tourmente et se ronge. C'est, mon ami, que la méchanceté n'a que son moment. C'est qu'il faut tôt ou tard que la peine boiteuse atteigne le coupable qui fuit devant elle. C'est que le temps suscite un vengeur à la vertu; et ce vengeur, il est près de nous, il est loin, dans un grenier obscur, sur un trône, à Paris, à Saint-Pétersbourg, je ne sais où; mais il ne manque jamais de paraître. Il ne s'agit que d'attendre. J'ai attendu, il a paru, et le même moment nous a vengés, toi des injustices de ton pays, moi de la perfidie d'un ami. Cher ami, profite de cette leçon, laisse faire les méchants; fais le bien. Attends, et sois heureux. Si j'étais encore en lice avec Jean-Jacques, comme tu n'aurais pas manqué de faire à ma place, qu'en serait-il arrivé? Que nous serions restés tous les deux sur le champ de bataille, criblés de blessures, tristes objets de la douleur d'un petit nombre de gens de bien amis de nos talents, passe-temps délicieux de la multitude jalouse de nos vertus, et toujours enchantée que le mérite soit dégradé et que l'opprobre s'étende. Si tu ne te méfies pas de ton premier mouvement, tu te trouveras engagé dans quelque misérable querelle qui disposera du

bonheur de ta vie. Alors tu te souviendras de ma prédiction et tu t'écrieras : O Diderot, Diderot, il ne faut jamais répondre que par des actions ! Les actions se remarquent. On s'enquiert, et le tort revient à celui qui l'a mérité.

Eh bien ! jeune amie, un Fontaine prétend qu'il a fait vos deux têtes ; enfermez-vous dans votre atelier, que le Fontaine n'y mette pas le pied. Faites une tête plus belle que celle qu'il s'approprie, et cette tête dira plus fortement que vous que Fontaine est un imposteur ; et qu'importe que vous ayez lu, admiré cent fois la fable des abeilles et des guêpes, si vous n'en profitez pas ! Lorsque mon Falconet écrit au Fontaine que son czar pourrait bien passer pour son ouvrage, sa bêtise me fait sourire ; et tu crois, mon ami, qu'il dépend de toi, de Fontaine, de quelques sots, d'un Russe, de toutes les Russies de faire le maître de l'écolier et l'écolier du maître. Tu me dis bien nettement que les Russes sont des brutes, tu les condamnes à rester brutes à jamais, et tu oublies que les vrais juges de Falconet sont ici, sont partout où tes ouvrages sont connus, partout où l'on prononce le mot ciseau, même à Pétersbourg. L'impératrice n'aurait eu qu'à faire de sa lèvre le mouvement du mépris, le Betzky hausser les épaules ; et le Fontaine s'en serait retourné tout doucement à sa place et à son tablier. Tu captas le moment, mon ami, tu embrasses la multitude ; tu es pourtant bien fait pour voir plus loin, et t'en rapporter à de meilleurs juges. C'était le Goldoni qui avait fait mon *Fils naturel*. Sans Grimm, mon ami, jamais je n'aurais fait *le Père de Famille*. Je serais écrasé sous le fardeau de *l'Encyclopédie*, si d'Alembert se retirait. Voilà ce qu'ils ont crié sur les toits. Qui est-ce qui les a crus ?

J'avais retiré de la misère un jeune littérateur qui n'était pas sans talent ; je l'avais nourri, logé, chauffé, vêtu pendant plusieurs années. Le premier essai de ce talent que j'avais cultivé, ce fut une satire contre les miens et moi. Le libraire, que je ne connaissais pas, plus honnête que l'auteur, m'envoya les épreuves et me proposa de supprimer l'ouvrage. Je n'eus garde d'accepter cette offre. La satire parut. L'auteur eut l'impudence de m'en apporter lui-même le premier exemplaire. Je me contentai de lui dire : « Vous êtes un ingrat. Un autre que moi vous ferait jeter par les fenêtres, mais je vous sais gré de n'avoir

bien connu. Reprenez votre ouvrage et portez-le à mes ennemis, à ce vieux duc d'Orléans qui demeure de l'autre côté de ma rue. » J'habitais alors l'Estrapade. La fin de tout ceci, c'est que je lui adressai, moi-même contre moi, un placet au duc d'Orléans, que le vieux fanatique lui donna cinquante louis, que la chose se sut, et que le protecteur resta bien ridicule, et le protégé bien vil. Bonne amie, si Fontaine a fait votre buste de Falconet, il a fait aussi le mien et celui de Prévile. Bon ami, si Fontaine a fait votre monument, il a donc fait aussi le mausolée de Le Moyne. Allez, vous êtes des enfants.

Concluez de là que je persiste à désapprouver votre conduite avec M. de la Rivière, même en lui supposant les sottises dont vous l'accusez, et que je n'approuve pas davantage la manière dont vous punissez l'indiscrétion, la puérité fausse ou réelle de Fontaine. Le Moyne, qui vous aime presque aussi tendrement que moi, se démène, se tourmente, se désole et crie. Est-il possible qu'on se coupe un bras pour si peu de chose ! Je lui ai remis votre billet et une des copies de la lettre que vous avez écrite à Fontaine. Il ne conçoit pas comment, avec d'aussi fortes raisons de vous en plaindre, vous ayez gardé avec lui tant de modération. Tout bien considéré, il valait mieux s'expliquer de vive voix que de lui mettre en poche une apologie d'après laquelle on est autorisé à penser de vous, de M<sup>lle</sup> Collot et de lui, tout ce qu'il lui plaira de débiter. Vous peuplez Pétersbourg d'idiots et de méchants, et vous croyez apparemment que deux ou trois hivers les ont tués à Paris comme des chenilles. La vivacité de votre billet et la douceur de votre lettre brouillent la tête de Le Moyne. En effet, c'est une contradiction qui ne s'explique pas.

C'est dans ces circonstances que je regrette vraiment de n'être pas à Pétersbourg. Combien de choses que j'ai la vanité, bien ou mal placée, de croire que vous ne feriez pas !

Encore un mot sur M. de la Rivière, pour n'y plus revenir. M. de la Rivière fait imprimer un ouvrage sur lequel la pusillanimité du magistrat, accrue de la diversité des jugements de ses censeurs, ne savait quel parti prendre. L'affaire est renvoyée clandestinement à mon quatrième étage. Je lis, j'approuve, et le livre paraît. M. de la Rivière m'était alors inconnu. Dans ces entrefaites, M. de Stakelberg, envoyé de la cour de Russie en

Espagne, s'arrête à Paris. Il témoigne à l'abbé Raynal le désir de conférer avec quelque homme instruit des choses de politique, de gouvernement et d'administration. M. de la Rivière lui est présenté. Comme la nouveauté et le long enchaînement des principes du philosophe les rendaient difficiles à saisir pour l'ambassadeur, celui-ci demanda et obtint que son instituteur rédigerait ses leçons par écrit. Il en résulta un Mémoire qui fut envoyé à Pétersbourg, et sur lequel on y désira la présence de M. de la Rivière. Le prince de Galitzin entama cette négociation. Il y eut chez le ministre et dans la petite maison du sculpteur plusieurs entrevues secrètes à l'une desquelles j'assistai, et je vis M. de la Rivière pour la première fois de ma vie. Je ne dissimulerai pas la satisfaction que j'eus de me trouver avec l'auteur d'un ouvrage que j'avais approuvé, et d'une apologie de son administration de la Martinique, qui s'était répandue manuscrite, et qui avait fait un honneur infini à ses vues, à sa sagesse et à son intégrité.

J'ignorais encore ce qu'on voulait faire de cet homme ; mais, en attendant, je m'éclairais sur une infinité de questions dont je m'étais plusieurs fois occupé, dont j'avais entendu sans fruit disputer les meilleurs esprits, et que j'avais été tenté d'abandonner comme n'ayant ni rives ni fond. J'admirais la certitude et la fécondité de ses principes, la manière facile dont ils se pliaient aux plus fortes difficultés, et la simplicité avec laquelle mes objections se résolvaient. Tout est écrit dans son livre ; mais c'est pour ceux qui savent lire. Ce fut alors que le mystère de son voyage me fut révélé. J'encourageai le philosophe à partir, par intérêt pour lui-même, par attachement pour le prince, et par le dévouement le plus entier à tout ce qui porte le moindre caractère du désir de notre souveraine. M. de la Rivière devait prétexter le dessein de voyager et de s'instruire, aller seul, parcourir la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, la Pologne et arriver fortuitement en Russie. Les choses s'arrangèrent tout autrement, au grand dépit du prince de Galitzin. Je présume que celui-ci n'a rien fait de son chef. Quant à moi, je n'ai d'autre part, soit au voyage de M. de la Rivière, soit aux arrangements qui l'ont précédé, que quelques lettres de recommandation que mon cœur et mon estime me dictèrent très-fortes. Un de mes souhaits, c'est que ces lettres

passent à la postérité. Elles attesteront combien j'avais gagné mon siècle de vitesse. Falconet, souvenez-vous de ce que je vais vous dire. Tout ce qui se fera de bien, ici ou ailleurs, se fera d'après ses principes. Le Montesquieu a connu les maladies, celui-ci a indiqué les remèdes, et il n'y a de vrais remèdes que ceux qu'il indique. Ceux qui affectent de soutenir le contraire sont, ou des gens de mauvaise foi, ou des morveux qui prononcent sur tout, et n'ont profondément réfléchi sur rien. N'est-ce pas une honte que d'entendre des philosophes décrier l'évidence? S'est-il fait dans aucun temps, chez aucune nation, chez aucun peuple quelque chose de bien que par la lumière? Si l'évidence n'est rien, que sont les créateurs de l'évidence? Des bavards importuns plus inutiles et plus méprisables que les derniers des citoyens? En professant eux-mêmes leur nullité, craignent-ils que le magistrat ne soit pas suffisamment autorisé à les faire étrangler? Ils disent que l'opinion est la reine du monde, et ils nient que la vérité, qui n'est que l'opinion démontrée, accrue de la force de l'expérience et de la raison, puisse quelque chose! Ils oublient que ce n'est que par la lumière que les mauvais usages ont passé, que les mauvaises lois se sont abolies, que les préjugés se sont affaiblis, que les législations se sont rectifiées, que les nerfs de la superstition ont été coupés, que les fureurs du despotisme se sont tempérées; en un mot que les nations barbares se sont avancées peu à peu à un état plus policé. Ils ne se sont jamais demandé pourquoi tant de révolutions, tant de troubles, tant d'épées tirées, tant de sang répandu, sans aucun avantage pour l'espèce humaine. Jamais ils ne se sont répondu: c'est qu'on était mal et qu'on ignorait comment se mettre mieux. Ils prêchent sans cesse la liberté de la presse, et ils ne voient pas que celui qui est en même temps défenseur de la liberté de la presse et détracteur de l'évidence est le plus absurde de tous les hommes. Ils ne voient pas, s'ils ont raison, que le philosophe est un imbécile de vouloir parler, et que le souverain qui l'en empêche est un autre imbécile de le faire taire. Ils ne voient pas que, dans cette contrée même, le géant à quatre cent mille bras reste immobile lorsqu'il redoute la réclamation générale. Ils ne savent ce que c'est que la force d'un corps de propriétaires maîtres de la subsistance d'un État, et d'une nation où il y aurait seulement dix mille hommes assez

instruits et assez libres de publier leurs pensées, pour tirer cette dernière conséquence toujours réelle d'un mauvais édit : Donc tu nous ordonnes d'arracher nos vignes et de brûler nos moissons. Que le plus intrépide des despotes ordonne seulement la suspension des exercices publics religieux ! Ils n'ont pas la première idée d'une nation à qui l'on aurait fait sucer avec le lait le vrai catéchisme politique. Ce sont des aveugles qui parlent de la lumière, comme les esclaves de la liberté. Ils n'ont et ne peuvent avoir le sentiment de son énergie. Qu'ils traversent seulement la Manche, et ils apprécieront la différence d'un peuple qui connaît son intérêt général et d'un peuple qui l'ignore. Créateurs de l'évidence, ils se croient les vrais juges de sa force. C'est à celui qui est frappé et non à celui qui frappe qu'il appartient d'apprécier la violence du coup. Qu'ils jugent donc du coup par les cris des tyrans, des auteurs de la tyrannie, des prédicateurs du mensonge, par leurs chaînes, leurs bûchers et leurs cachots ; chaînes, bûchers, cachots, avec lesquels ils n'ont jamais pu soutenir l'erreur, et ils détruiront la vérité ! et ils en arrêteront les effets ! Pardonnez-moi, mon ami, cette excursion. C'est que de tous les principes de M. de la Rivière, celui de l'évidence est le seul qu'ont ait jusqu'à présent attaqué... L'agresseur, l'abbé de Mably, est un grave personnage qu'un enfant, le fils de M. de Lavauguyon, a culbuté comme un capucin de cartes. Depuis ce moment les autres, *ne hiscere quidem audent*. Il ne s'agit pas de glisser furtivement un mot, une satire ; il faut se montrer. Si vous n'aviez rien de mieux à faire, je vous dirais : Prends le livre, lis, attaque, et, quoique je ne sois qu'un néophyte, je me charge de te répondre ; mais à la condition que celui des deux qui se jettera dans les généralités du scepticisme aura tort, *ipso facto*. Les hypotyposes de Sextus Empiricus ne sont bonnes qu'à amuser des enfants, et à provoquer l'expectoration sur les bancs de l'école, et surtout lorsqu'un homme vous soutiendra que *les nations sont abandonnées sans ressource aux mensonges, à la force et aux passions*, et que vous lui aurez demandé à quoi bon tant d'expériences, tant de méditations, tant d'écrits ; s'il vous répond : *A policer les mœurs*, riez-lui au nez ; car, sans s'en apercevoir, il vous accordera précisément ce que vous lui demandez, et comme l'instituteur des théatins, après avoir ordonné qu'ils seraient habillés de blanc, il écrira en marge :

C'est-à-dire de noir. Bonne plaisanterie de l'homme de Genève.

A présent, rappelez-vous votre maxime : qu'il *faut bien savoir pour bien juger*, et ne m'accusez plus du voyage de M. de la Rivière à Pétersbourg. Quoi qu'il en soit, il est bien extraordinaire que cet homme ait eu une rétention d'impertinences de cinquante ans, qu'il soit allé évacuer à Pétersbourg. Il ne se plaint, ni de son séjour, ni de son renvoi, et il ne m'a jamais parlé de l'impératrice que dans les termes qu'il me convenait d'entendre, ceux du respect et de la vénération ; n'ayant d'autre regret que d'avoir été inutile. Cela est bien sage pour un fou, cela est bien modéré pour un mécontent. On a lieu de se croire honorablement traité, quand on reçoit plus qu'on ne croit avoir mérité. Nous en sommes là.

Après ce préambule, j'espère que je répondrai de suite à vos cinq ou six lettres, à commencer par celle du 31 mai.

*Que je ne m'attende pas à vingt pages?* Je vois, mon ami, que le temps ne vous dure pas, quand vous m'écrivez. Depuis trois mois j'en ai reçu plus de quarante. Aimez-moi autant que je vous aime, écrivez-moi le plus souvent et le plus que vous pourrez. Je suis en fonds. J'ai de quoi m'acquitter. Il semble qu'on soit moins sûr de l'existence et des sentiments de ceux qui nous sont chers, à proportion de l'intervalle qui nous en sépare. La surprise entre pour quelque chose dans le plaisir de recevoir de leurs nouvelles. On se dit au fond du cœur : Il vit ! il pense à moi ! il m'écrit ! il m'aime toujours.

*Vous ne lisez plus, et vous avez toujours la folie d'acquérir des livres.* C'est que vous vous proposez de compenser un jour le temps perdu. Il y a vingt ans que je me repais de cette chimère. Ma bibliothèque, ou plutôt celle de l'impératrice, s'augmente de jour en jour ; et mes lumières ne s'étendent pas. Je m'en console quelquefois en imaginant qu'un homme de génie n'a presque pas besoin de lire.

Cela n'est peut-être pas si faux qu'il le paraît. Il n'y a de plat là dedans que la trop bonne opinion qu'on a de soi. Mais dans les occasions où il faut se dépriser à ses propres yeux ou se surfaire, le dernier parti est le plus doux.

C'est donc *le Dévoilé, l'Imposture sacerdotale, la Théologie portative, les Prêtres démasqués, les Trois imposteurs, le Philosophe militaire, le Catéchumène, les Lettres à Séréna, les*



*Lettres à Eugénie, le dîner de Boulainvilliers, la Contagion sacrée*<sup>1</sup>, qu'il vous faut? Ne vous ai-je pas dit que, grâce à une intolérance ridicule et ruineuse, tous nos manuscrits passaient en Hollande et n'en revenaient imprimés qu'à des prix exorbitants? C'est un plaisir comme on achemine les lettres et la librairie à leur totale extinction. Cela n'empêche pas qu'un grand homme d'État ne professe publiquement que les hommes ne sont malheureux que depuis qu'ils sont éclairés. Je ne crois pas que notre impératrice soit tout à fait de cet avis. En tout cas, si cet Omar projette un jour l'incendie de la Bibliothèque royale, je lui ferai proposer de nous la vendre.

Votre atelier est-il bien, mais bien fermé? Mieux que vos livres? Je vous en félicite, autant pour l'emploi de votre temps que pour la sécurité de votre repos. On a dit qu'un sot ouvrirait quelquefois un avis important. Depuis que je suis au monde, je n'ai pas encore eu le bonheur de recevoir un de ces avis-là.

Autant les grands princes ont d'influence sur les sciences et les arts, aussi peu ils en ont sur les mœurs. Le progrès des sciences et des arts tient à l'encouragement, à l'éloge, aux honneurs et à la récompense. L'amélioration des mœurs tient à la bonne législation. Tout autre ressort n'est que momentané. Partout où la loi de nature, la loi civile et la loi religieuse seront en contradiction, ces lois successivement enfreintes seront toutes les trois méprisées; il n'y aura ni hommes, ni citoyens, ni croyants. C'est de là que naît la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de donner des mœurs à aucune contrée de l'Europe. Le pays où il y aura le moins de choses faites sera le plus avancé. J'aimerais mieux avoir à policer des sauvages que des Russes, et des Russes que des Anglais, des Français, des Espagnols ou des Portugais. Je trouverais au moins chez les premiers l'aire à peu près nettoyée.

*Que Dieu bénisse* le ministre qui seconde si bien l'intention de sa souveraine.

Courage, belle amie, donnez-lui bien du chagrin, vous n'avez

1. Sauf le *Catéchumène* et le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, qui sont de Voltaire, et le *Traité des trois imposteurs*, dont une édition venait de paraître sous la rubrique de *Yeverd*, 1768, tous les livres cités ici sont traduits ou imités de l'anglais, de Toland, par d'Holbach et Naigeon. V. le *Dict. des anonymes* de Barbier.

pas affaire à un ingrat. Eh bien, bourreau, tu l'as donc entendue, cette voix ! Si tu aimais autant l'éloge que tu crains le blâme, tu serais aussi flatté de transmettre à la postérité une belle chose qu'effrayé de lui transmettre une sottise. Le concert lointain frapperait aussi délicieusement ton oreille qu'elle le fut cruellement du bruit des huées à venir. Conviens donc, mon ami, que j'ai deux puissants ressorts pour faire le bien et qu'il t'en manque un. Conviens que le reproche ne pénétrant pas plus le silence de la tombe que l'éloge, ton aveu renverse une bonne moitié de tes objections.

Les deux cahiers où je m'accusais d'avoir un peu oublié ma bonhomie sont les derniers que je vous remis en partant. J'ai tout dit, et vous avez essuyé le *non plus ultra* de ma méchanceté, qui n'est pas grande. Je tire quelquefois mes ongles, mais aussitôt ils rentrent dans leurs étuis, et je fais patte de velours. J'insérerai de mon mieux vos additions que Prault ne m'avait point remises, et que vous avez bien fait de m'envoyer.

Votre épître à Voltaire est fort bonne. La réponse est sèche et polie.

Celui que j'aime, celui qui a la mollesse des contours de la femme, et, quand il lui plaît, les muscles de l'homme ; ce composé rare de la Vénus de Médicis et du Gladiateur, mon Hermaphrodite, vous l'avez deviné, c'est Grimm.

Oh ! j'en conviens, rien n'était plus aisé que d'*endormir* et de *bercer* notre voyageur. Il est si simple ! Mais il me semble que si, laissant à part les ridicules de ses compagnons de voyage et même les siens, on lui eût enjoint de parcourir l'empire, de faire ses observations sur la population et la nature des provinces... Mais laissons cela. Cet homme est un homme rare ; c'est moi qui vous le dis. Il est à Paris. J'en fais plus de cas que du Montesquieu. Je vous en dirais les raisons, si le prince de Galitzin ne les avait exposées assez en détail, et aussi bien que je le saurais faire ; et ne croyez pas que je sois le seul de mon avis. Mon ami, vous n'avez pas assez lu son ouvrage. Ses principes seront adoptés par ceux mêmes qui les combattent le plus fortement, et nous sommes encore assez jeunes pour voir le mérite de ses sectateurs rabaisé par le reproche de plagiat qu'on ne manquera pas de leur faire.

Il s'agissait d'apprécier la dépense. Il écrivit à Moscou qu'ils

étaient *six maîtres*; vous voyez du reste que *maîtres* se prend ici en opposition à *valet*. Je n'entends rien à vos quarante mille écus. Je sais qu'on lui avait abandonné toute une colonie à dévaster, et qu'il est revenu les mains nettes, ce que nous appelons être un honnête homme, et ce qu'on appelle à la cour être un sot. Il pourra lui échapper de dire : *un homme comme moi*, parce que nous sommes bien tentés de nous surfaire, lorsqu'on ne nous apprécie pas ce que nous croyons valoir, et que rien ne révolte autant que le mépris; c'est alors qu'il est difficile d'être modeste, et que Dieu ait en sa sainte garde ceux qui n'attendent pas toujours qu'on les rabaisse pour se redresser, à commencer par moi, et que le plus innocent d'entre nous lui jette la première pierre.

Qu'il ait jamais dit à quelqu'un : *il faut être bien bête pour ne pas s'entendre*, vous me permettrez de n'en rien croire, parce je ne l'ai pas entendu, ni vous non plus, et parce que celui qui aurait emboursé patiemment une injure pareille serait un lâche. Lorsque je conférai avec M. de la Rivière, je ne savais rien; il m'échappa certainement bien des inepties; je n'avais aucun titre qui lui en imposât, et je vous jure qu'il ne s'est jamais écarté des égards qu'on doit à tout galant homme.

L'auteur s'entend très-bien lorsqu'il réunit *l'évidence et la législation*; parce que ce n'est pas assez que des lois soient bonnes, il faut encore que la raison en soit bien connue, et que des lois bonnes et dont la raison est bien connue exigent un pouvoir coarctif qui s'oppose aux passions. *Video meliora proboque, deteriora sequor*. C'est le langage de Médée, c'est le vôtre, c'est le mien, c'est celui plus ou moins fréquemment de tout homme. Les lois sont plus souvent enfreintes par la méchanceté que par l'ignorance.

Mais supposons l'homme coupable de toutes les maladresses, puérilités, gaucheries, impertinences, méchancetés dont vous l'accusez. Croyez-vous qu'il soit bien d'ajouter l'amertume de vos conseils et de vos reproches à celle de mon imprudence? Le ton pédantesque et dur n'est point celui de l'amitié. Je m'arrête pour ne pas donner moi-même dans le défaut dont je me plains; et si j'en croyais mon cœur, j'effacerais ces deux dernières lignes.

Encore une fois, vous vous trompez. Il ne nous peint sa

*vision ni en noir ni en blanc.* Il raconte les choses comme elles se sont passées sans manquer au respect qu'il doit à Sa Majesté Impériale, ni à la présence d'un homme comblé de ses bienfaits.

Je n'entends rien à *l'histoire de M. Gleboff*, à qui on va dire de vous des horreurs, pour prix d'un service rendu. Mon ami, je ne crois point aux invraisemblances. Qu'il soit échappé à une femme légère un mot indiscret, offensant, déplacé, cela se peut. Que ce mot ait été étendu, commenté, paraphrasé par une autre femme, et que pour donner plus d'importance à la chose on y ait fourré l'ami de la première, voilà qui est de tout pays, et ce que je ne refuse point de croire.

Cher Falconet, si *le la Rivière est un serpent mâle ou femelle*, je ne me connais pas en serpent, et le plus court est de ne vous adresser personne. Si quelqu'un donc se présente à votre porte de ma part, fût-ce le pape, dites-lui qu'il en impose.

*Flutter la vanité, flatter la cupidité*; mais, mon ami, est-ce que vous ne connaissez plus la valeur des termes? Je sais dire une chose honnête et douce; mais je ne flatte point. Nous avons pu faire concevoir à M. de la Rivière quelques espérances fondées sur son mérite et la bienfaisance de l'impératrice. Rien n'est plus simple. Du mérite il en a, et beaucoup. On le dit ici. Des services; on n'entreprend pas un voyage de plus de sept cents lieues, sans se croire utile.

Quant à la bienfaisance de l'impératrice, il était assez superflu d'en entretenir un homme qui me voyait.

Mon ami, ombrageux comme vous l'êtes, je ne connais personne au monde pour qui l'approche d'un méchant soit plus dangereuse que pour vous. Vous croyez le mal facilement. Votre sensibilité vous l'exagère. Un méchant vous brouillerait avec une capitale entière. Vous avez besoin dans le commerce habituel d'un ami très-indulgent, et vous l'avez trouvé. Je garde vos lettres. Quelque jour, je les mettrai sous vos yeux, et vous verrez jusqu'où vous avez étendu le privilège de l'amitié. Il me semble que quand on est de chair, il ne faut pas croire que les autres sont de marbre.

Je ne serais point étonné qu'un homme poussât la complaisance un peu loin pour *une femme* qui se met au-dessus des

propos, de la fatigue d'un voyage, des incertitudes du succès, de la faiblesse de son sexe, pour suivre sous le pôle celui qu'elle aime. C'est une marque de tendresse qu'il est difficile d'acquitter.

Je ne sais si M<sup>me</sup> Baurand est *une mauvaise tête, une âme dépravée* ; mais elle a des amis honnêtes, et ses amis sont d'ancienne date.

*Lui, jaloux de votre souveraine!* et pourquoi? plus la souveraine vous honorait de ses bontés, plus il vous était facile de le servir.

*L'impératrice faire venir M. de la Rivière par ostentation!* C'est ce propos qui serait d'une vanité bien plate et bien ridicule; mais est-ce à Paris, est-ce à Pétersbourg qu'on le lui a prêté? A Paris, mon philosophe s'est renfermé dans son cabinet et s'est tu. A Pétersbourg, sous un ministre un peu violent, c'était à se faire envoyer à l'hôpital des fous, ou en Sibérie.

*Nous voulions, nous, qu'il allât à Pétersbourg.* Mais songez donc que son voyage était décidé, que j'ignorais qu'il y eût un M. de la Rivière au monde. Pour le ministre d'ici, j'ai bien de la peine à me persuader qu'il ait entamé cette affaire de son propre mouvement, sans y être autorisé. Il n'y a qu'un sot qui puisse se proposer d'emmailloter des enfants de cette venue-là. Je ne parlerai point des grandes choses que l'impératrice exécute dans l'intérieur de ses États; mais on ne va pas donner des leçons à celle qui sait dominer cinq ou six cours : la Prusse, la Suède, le Danemark, la Pologne. Jamais avant Catherine seconde aucun souverain des Russes n'a fait un aussi grand rôle en Europe.

Si ces fanatiques de Polonais n'y prennent garde, il pourrait bien ne rester que la mémoire des Palatins et des Starottes.

Appelé ou non appelé, M. de la Rivière part, il voyage à grands frais; il séjourne à grands frais; il est magniquement gratifié; il coûte, en neuf ou dix mois, quinze, vingt, trente, quarante, cinquante mille roubles à l'impératrice. Que manquerait-il à l'apologie du ministère, s'il en avait besoin?

Il est bien sûr que si je vais en Russie, et que l'impératrice soit à Moscou, je n'attendrai pas son retour à Pétersbourg. Il est bien sûr que si elle me demandait comment je me trouve des fatigues du voyage, je lui répondrais qu'il n'y a que le premier

pas qui coûte, et qu'il est bien loin pour m'en souvenir. Il est bien sûr que je serais moi, et que n'allant que reconnaître et admirer, quand j'aurais satisfait à ces deux sentiments, le reste serait comme il pourrait être. Mais, mon ami, laissez-moi me débarrasser d'une entreprise de vingt-cinq ans, qui ne souffre point d'interruption, et je pars.

Monsieur l'associé libre honoraire a préparé son remerciement à l'Académie. Vous en serez, s'il vous plaît, le lecteur, le commentateur, quand il vous sera parvenu.

M. Diderot a reçu le buste, les médailles d'or, et en a remercié.

Tout est à peu près en règle.

Je n'ai jamais rien vu qui m'ait autant surpris, autant touché que l'amitié de M. de la Ferrière et de M. de Nicolaï. Pas la moindre prétention personnelle. L'un n'interrompt jamais l'autre ; bien mieux encore, pressé de se recommander ou de se faire valoir à son désavantage. Il est certain que ce sont d'honnêtes gens, d'un goût et d'une délicatesse de sentiment peu commune. Je ne sais lequel j'aurais aimé le plus. M. de la Ferrière a du jugement, de la raison de la fermeté. M. de Nicolaï, lui, a reçu de la sensibilité et de la douceur. Ils ont tous deux de l'urbanité et des connaissances. Mais M. de la Ferrière appartient à M. Panin et au grand-duc ; vous appartenez, vous, au général Betzky et à l'impératrice. Voilà des positions qui vous engagent réciproquement à la plus grande circonspection. Laissez subsister la glace, rompez-la, je n'ai rien à vous conseiller là-dessus. Mais, mon ami, prenez garde qu'on ne vous fasse parler l'un et l'autre. Les méchants ont tant de moyens de désunir les gens de bien, et celui de supposer des propos est un des plus usités et des plus sûrs.

Ah ! mademoiselle Victoire, si j'étais à côté de vous et à portée de juger par mes yeux des *progrès que vous avez faits*, comme je vous embrasserais ; en cédant, sans m'en apercevoir, à un sentiment fort doux (celui de l'amitié, sans doute), comme je croirais m'acquitter seulement de l'hommage dû au talent ! Courage, jeune amie, cherchez votre satisfaction en vous-même. Lorsque vous avez obtenu l'éloge de votre maître, tout est bien. Et que signifie l'approbation des autres, si celle-là vous manque ? Méritez les bienfaits de l'impératrice, méritez ses récompenses.

et lorsque votre âme se flétrira, tournez vos yeux vers le midi où des applaudissements flatteurs vous attendent. Mes amis, nous nous reverrons !

J'attends vos derniers bustes, mademoiselle. Vous dégagerez sans doute la *promesse* que l'on m'en fait. Le Moyne vous aime à la folie.

J'ai été malade, mais je ne le suis plus, mes amis. Depuis le mois d'octobre passé, du lait le matin, du lait le soir ; ni vin, ni liqueurs, ni café, ni femmes. Voudriez-vous de la santé à ce prix-là ? *Je ne boude point*. J'écris rarement, mais quand je m'y mets, je ne finis point ; et vous m'êtes toujours également chers, soit que je me taise, soit que je m'entretienne avec vous. Aimez-vous tous les deux, aimez-moi bien tendrement. Qui est-ce qui vous consolera de vos peines, à qui confierez-vous vos plaisirs, si vous ne vous aimez-pas ? Rendez vos amusements communs ; ayez vos âmes ouvertes l'un à l'autre : pensez tout haut. soyez plus jaloux de vous connaître que de vous estimer : montrez-vous mal plutôt que mieux que vous êtes. Tant qu'il y aura quelque chose de secret dans votre commerce, il perdra quelque chose de sa douceur et de son utilité. Ne vous épargnez pas la vérité. Vous aurez fait tout le chemin que j'exige lorsque vous vous avouerez tout sans rougir. L'histoire fidèle de vos cœurs sera toujours assez belle, sans qu'il soit besoin d'en altérer la vérité. Si vous vous livrez à cette intimité sans réserve, vous saurez bientôt ce que l'un doit attendre de l'autre. Vos petits défauts privés vous déplairont moins ; vous prendrez plus de confiance réciproque dans vos bonnes qualités ; vous ne pourrez plus vous offenser de la diversité de vos goûts ; ils deviendront même un fonds de plaisanterie utile et douce. Les points sur lesquels chacun de vous prétend être libre vous seront connus, et vous trouverez que la vie cénobitique à laquelle vous êtes condamnés peut avoir aussi ses délices.

M<sup>me</sup> Diderot est toute à votre service, mademoiselle, envoyez toujours votre mémoire ; après, l'argent viendra quand il pourra.

*Vous ne sommes toujours que trois* ; nous vous embrassons tous les trois et nous nous laissons embrasser tout à votre aise. Mon compère Pours, donnez la patte à mademoiselle, l'autre patte à madame, et approchez votre museau. Mais, mademoi-

selle. voyez donc comme il entend, comme il obéit, comme il est galant.

Mais *votre tête* n'est pas si ingrate à faire que vous croiriez bien. Vous n'êtes pas beau; mais vous avez du caractère et de la finesse. Vous devez ressembler beaucoup, si elle vous a fait en marbre, comme elle vous connaît en chair et en os.

Je vous aime de toute mon âme; je crois que vous m'aimez. et toutes vos ruades ne me désabuseront jamais. N'allez pas partir de cet aveu pour en devenir plus hargneux. La dose est honnête. et j'en suis content.

Je ne saurais faire la moindre tournée dans les environs du Louvre sans rencontrer des : Comment se porte-t-il? comment se porte-t-elle? avec une une pacotille de souhaits, d'amitiés, de marques d'intérêt à vous envoyer.

Les échafauds sont toujours autour de votre saint Ambroise. et je crains bien que vous ne les y trouviez à votre retour. Arrangez cela, comme vous pourrez, avec l'amitié chaude et sincère qu'il vous porte. Mais où serait l'inconvénient d'en écrire un mot, bien doux, bien honnête au Marigny? Voyez pourtant.

J'ai entrevu une fois ou deux M. de Bourlamaque; mais il y a longtemps. Dites-moi à qui je dois m'adresser, si vous voulez savoir ce qu'il est devenu.

La réserve de M. de la Fermière ne me surprend point; elle est de son caractère et de sa position. Quel que soit le motif de ses visites, il est honnête. Il n'est pas homme à mauvais rôle; il vous aime peut-être (ou M<sup>lle</sup> Collot).

La femme qui peint rue d'Anjou est une Berlinoise, la meilleure créature du monde. Elle a été reçue à l'Académie sur un tableau de nuit qui n'est pas sans mérite. C'est un auto-da-fé et son faire, qui n'est de personne, ne permet pas d'en douter. Je lui ai lu l'endroit de votre lettre qui la concerne, et elle en tombe à vos genoux. Vous êtes trop poli, mon cher ours, pour ne pas la relever.

J'attends votre Hirmerioff; mais que diable voulez-vous qu'il fasse ici, sans y être pensionné?

Je ne sais comment j'annoncerai la mauvaise nouvelle à ce pauvre Simon. Si vous le voyiez, mon ami! mais enfin nous sommes quittes avec nous et avec lui. C'est pourtant un bon diable qui a le malheur d'avoir vécu trop longtemps, et qui ne



demande pas ce qui ne lui est pas dû. Depuis la date de sa créance, il s'est adressé à tous les envoyés de Russie qui l'ont apparemment éconduit par de belles promesses. Si la demande verbale suffisait pour arrêter la prescription, il serait à peu près en règle.

Vous avez donc fermé votre atelier, mais bien fermé : encore une fois, mieux que vos livres ? Je vous en fais mon compliment. Encore une fois, on a dit qu'un sot ouvrirait quelquefois un avis important ; mais encore une fois, il faut que le cas soit très-rare ; car j'ai trouvé beaucoup de sots, mais pas un de ces avis-là.

Courage, mon ami, fais une belle chose ; car tu le peux. Fais-la si belle qu'après en avoir éprouvé tout le transport de l'admiration, je me rejette sur mon ami qui l'a faite, que je le serre entre mes bras, et que j'en pleure de joie. Voilà la récompense que tu ne peux jamais obtenir de la souveraine la plus puissante. J'ai cet avantage sur elle. Elle peut te combler d'honneurs et de richesses ; mais elle ne saurait t'enivrer comme moi. Tu auras bien de la peine à convenir de cette vérité, maudit courtisan que tu es. On dit pourtant qu'une de nos reines, trouvant un bel esprit de son temps endormi, c'était, je crois, Alain Chartier, baisa une bouche qui avait dit tant de belles choses. Mais cela n'est arrivé qu'une fois ; encore le poëte dormait-il.

*Tu nous crois donc bien loin de toi, quand tu travailles ?* Non, mon ami, non. Nous sommes à tes côtés. C'est nous que tu vois. C'est notre éloge que tu ambitionnes, et tu pourrais t'écrier aussi à Pétersbourg : O Athéniens, combien je me donne de peine pour obtenir de vous un signe d'approbation ! Tu as pincé ma corde, et voilà ma folie qui me reprend ; et j'ai répondu à votre lettre du 21 mai, passons à celle du 3 juillet.

*Quelque chose que je fasse, quoi qu'il arrive, vous ne cesserez jamais de m'aimer.* Voilà qui est nouveau ! Je ne serai pas un brigand. On ne le devient pas à mon âge, et vous ne punirez pas une inadvertance, la seule faute que je puisse commettre, du châtement d'une perfidie.

*M<sup>lle</sup> Collot a été insultée.* Le coup de poignard d'un homme et le mépris d'une femme sont les deux vengeances de l'insulte. Il faut tuer, mépriser, ou se taire. J'aime mieux le dernier qui m'a toujours réussi.

Je ne vous ai cité toutes les *merveilleuses qualités de mon cheval* que dans la surprise d'apprendre qu'il s'était mis un beau jour à ruer et à mordre.

*Vous n'êtes point marié!* Eh bien, tant pis pour vous, mon ami, car je connais bien la seule femme que vous eussiez épousée. Il y a deux ans qu'on vous croit époux, et qu'on me le dit; et il y a deux ans que je réponds que je le saurais.

*Pourquoi je vous charge de l'affaire Bulhières et non le général Betzky;* c'est que les lettres que je vous écris sont moins sujettes à être ouvertes que celles que je lui écrirais. C'est que j'ai pensé en écrire directement à Sa Majesté Impériale; c'est que, puisqu'il devait y avoir un intermédiaire, j'ai mieux aimé que vous le fussiez que personne. C'est que c'était une affaire à traiter de littérateur à littérateur, et non de littérateur à ministre. C'est qu'on a tout gâté, et que je me doutais qu'il en serait ainsi.

L'argent s'accepte ou se refuse, selon l'homme qui le propose.

C'était à vous que j'adressais le mémoire de Simon. J'ai peu compté sur le succès de cette négociation. C'est comme un Russe qui répéterait ici une dette de la minorité de Louis XV. Le créancier n'en tirât-il qu'un écu, ce serait toujours de quoi vivre un jour.

L'histoire de votre maison ne finirait point. Vous n'avez point fait de sottise; mais peu s'en est fallu. Il faudra bien que les choses s'arrangent à votre gré.

L'histoire de l'artiste qui l'occupera jusqu'à la fin de ce mois serait encore fort longue, et vous la trouverez dans mon remerciement à l'Académie.

Si vous m'eussiez renvoyé ma lettre, c'eût été défendre crûment à votre ami de vous dire jamais ce qu'il croyait la vérité.

Ce n'était pas la peine de rêver si longtemps pour prendre le parti le moins digne (vous voyez que vos menaces ne me font rien), ou l'impératrice aurait méprisé cette calomnie, ou si elle y eût attaché quelque importance, elle n'aurait pas dédaigné de s'en éclaircir. Et puis, je m'en réfère aux premières pages de cette lettre; ce sont mes principes, et j'ai juré de n'en pas changer.

Lorsque je vous ai dit que vous aviez manqué à votre nation.

et que les Russes scandalisés s'étaient écriés : Voilà donc les *françouSKI manières!* c'est que ce sont les propres expressions dont on en a écrit à Paris.

Si la souveraine a bien voulu s'occuper d'une misère à laquelle vous mettiez tant d'intérêt, c'est par une faveur spéciale. Voilà qui est bien pour une fois ; mais je ne crois pas qu'il fallût y revenir. Je n'entends pas comment j'ai pu *manquer* à toutes les Russies, et *moins encore à mon auguste bienfaitrice*, lorsque j'ai supposé que des caquets tels que ceux dont toutes les maisons retentissent ici et ailleurs n'étaient pas faits pour arriver à ses oreilles. Belle affaire à discuter devant ou après les troubles de la Pologne!

Et puis vous ajoutez avec une douceur, une aménité toute particulière : *D'où vous vient donc ce vertige? Informez-vous mieux ou renfermez-vous dans un très-profond silence.* Savez-vous qu'on en serait bien tenté? Ne parlez de ce ton-là, à qui que ce soit sous le ciel, qu'à moi. Il faut, pour le pardonner, une dose d'estime et d'amitié que tous les autres n'ont pas. Vous me rendez sérieux ; mais cela ne durera pas.

Si *j'ai trouvé M. de la Rivière affligé*, ce n'est pas d'avoir fait le mal, c'est de n'avoir pu faire le bien. J'ai vu la réponse modérée qu'il a faite à votre atroce libelle. Et vous ne vous contentez pas de l'avoir écrit, et de l'avoir écrit contre un homme dont vous savez l'âme flétrie d'ailleurs ; vous le publiez ! Tenez, mon ami, ne parlons plus de cela, je me sens affligé.

Mademoiselle Victoire, vous êtes jeune. Votre talent et vos qualités personnelles vous exposeront encore à d'autres mortifications, et cela est à peu près juste ; car à qui voulez-vous donc que l'envie s'adresse, si ce n'est au mérite dont l'éclat le blesse ? Fermez l'oreille, ne répondez jamais. Continuez d'être honnête. Devenez, s'il se peut, de jour en jour plus habile, et laissez à votre conduite et à vos ouvrages le soin de vous défendre. Les méchants ne sont forts que contre ceux qui leur ressemblent.

Je vous prie, mon ami, de remercier M. Gleboff de l'honneur qu'il m'a fait de me traduire.

*Eh! vraiment oui, le buste est tout à fait gâté;* ce qui n'a pas empêché M. de la Rivière de le retrouver ressemblant. Je recevrai, comme une marque singulière de l'amitié de M<sup>lle</sup> Collot, le nouveau don qu'elle se charge de m'obtenir de la bonté de

l'impératrice ; et pour m'acquitter avec elle, je lui promets un compte exact de tout le mal que j'entendrai de ses quatre autres têtes, et du bien aussi, cela va sans dire. Mais, pour Dieu, faites en sorte qu'elles nous parviennent entières. Je n'aime pas les reliques.

*M. King a-t-il bien fait d'écrire contre l'allégorie en peinture et en sculpture ?* J'en ai dit un mot dans mon Salon de cette année, que vous aurez lorsque Grimm me l'aura restitué. Vous ne manquerez pas de témoigner à M. King tout le respect que je dois à un honnête pasteur qui ne s'en tient pas, pour toute lecture, au saint Évangile. Il est certain qu'une allégorie qui n'est pas rare et sublime est une mauvaise chose. Il est certain qu'il est difficile d'en écarter l'obscurité. Il y a pourtant une exception en faveur de celles qui ont été consacrées par la poésie, et qui rentrent presque dans la classe de l'histoire. Et puis c'est la source de mille bizarreries, telles que le zodiaque et le sagittaire dans l'appartement d'une accouchée. Il faudrait à tout moment faire sortir une légende de la bouche des personnages. A chaque tableau de notre galerie de Rubens, il faut une petite oraison qui la fasse entendre.

Il est vrai qu'une goutte qui va se nicher dans ces petits cartilages, ces os délicats, ces toiles d'araignée qui séparent les cavités d'une oreille, est une cruelle chose : et puis rester sourd avec la passion de la musique ! Rassurez-vous, elle n'y reviendra plus, ou je redeviens gourmand, ivrogne, et tout ce qu'il vous plaira. Damné pour damné, goutteux pour goutteux, encore mieux vaut l'être pour quelque chose que pour rien.

J'ai senti après coup le mal que quelques endroits de ma lettre pourraient vous faire, et je m'en suis repenti, comme vous avez pu voir par ma dernière. Lorsque j'ai blessé même un indifférent, ma peine commence lorsque la sienne cesse.

*Oui, je suis doux.* J'en appelle à notre commerce épistolaire. Mais lorsque les hommes doux sortent une fois de leur caractère, on ne sait plus ce qu'ils deviendront. Rappelez-vous le Florentin de La Fontaine et tous les poltrons révoltés du monde.

*Vous, plus ours que jamais.* Cela ne se peut pas. Il ne faut pas toujours marcher sur la patte de l'ours pour l'irriter, il suffit de marcher à côté. Le moindre bruit qui se fait autour de sa retraite le chagrine et le soucie.

*Je ne désigne, je n'ai voulu désigner personne.* Mais faites toujours que le czar et son cheval n'aillent pas donner du nez en terre. Ce n'est pas qu'on n'eût grand plaisir à vous plaindre.

Tenez, mon ami, je pense que vous n'avez rien, mais rien du tout de ce qui peut faire pardonner la supériorité du talent. On dirait que l'habitude continuelle de vous adresser au marbre vous a fait oublier que nous sommes de chair. Vous brusquez, vous blessez, vous avez sans cesse sur la lèvre ou le sarcasme ou l'ironie. Ils ont dit que vous étiez le Jean-Jacques de la sculpture, et cela ne ressemble pas mal, à la probité près, que vous avez, et que l'on croit à l'autre. Il faut une âme très-forte, presque l'enthousiasme des grandes qualités, pour rester votre ami. Je doute que vous soyez bien sincèrement, bien entièrement aimé d'un autre que de moi et de la jeune élève. Vous êtes un composé bizarre de tendresse et de dureté. Ton ami est toujours disposé à se séparer de toi, contristé, ton amie exposée à verser des larmes. Alternativement délicieux et cruel, il y a des moments où l'on ne saurait te souffrir, et il n'est jamais possible de te quitter. Moi, par exemple, je sens ~~que~~ j'en ai pour toute ma vie.

*Je ne vais point ramassant des horreurs,* on me les apporte. Ils ont beau se déguiser par l'affiche de l'intérêt le plus vif. Il y a un ton, un air, une curiosité, je ne sais quoi qui se sent mieux qu'il ne se dit. C'est, en morale, ce que vous appelez le tact dans les arts, qui vous éclaire et les rend suspects. Ils s'enquièreient de vos succès, et l'on voit que la réponse qu'on leur fait n'est point du tout celle qu'ils attendent. Ils sont pourtant enchantés, mais leur enchantement a si mauvaise grâce !

Vous m'avez envoyé une copie de notre dispute, sur laquelle on nous accuserait tous de ne savoir ni le latin ni le français. J'ai commencé à vérifier quelques-unes de vos citations et des miennes. Comme je t'en donnerai sur celle de Cicéron qui finit mon dernier papier !

Au reste, tout ce que vous dites des différents jugements que Sa Majesté Impériale, le prince de Galitzin et le philosophe Naigeon ont portés de nos lettres, pour être vrai, à la rigueur, vous en aurez incessamment l'avis de Grimm et le mien. S'il n'y avait que vous, je vous récuserais, car la plupart du temps,

en ne croyant qu'effleurer, vous frappez comme un sourd.

*Me renvoyer ma lettre!* Vous? assez! Cette fantaisie-là a pu vous passer par la tête dans le premier moment, lorsque l'âme était gonflée; mais le moment suivant, vous avez senti que j'avais le droit de vous dire tout ce qui me plaît. Ce qui m'est venu sur M. de la Fermière et vous est donc bien déraisonnable? A la bonne heure, ne crains rien, ils ne me gêteront pas. Ils risquent peut-être plus de devenir bons avec moi que moi de devenir méchant avec eux. La vertu est bien aussi un peu contagieuse.

Je serai fâché, un peu fâché, si peu que rien, de *m'être trompé*. Pour en rougir, je ne saurais. O le beau préjugé que celui de regarder la vérité, la vertu, le talent, le vrai talent comme les seules choses de ce monde à l'abri des efforts de la méchanceté! Je ne sais si cela changera, mais jusqu'à présent, l'expérience des siècles les a montrés comme des rochers élevant leurs sommets au-dessus des mers, également inébranlables à la fureur des flots et au souffle des vents.

Je ne sais si j'ai parlé de mon *dessinateur* au général. Je lui ai certainement écrit exprès du *cabinet Gaignat*. On a dû lui remettre *le catalogue manuscrit des livres du comte de Lauraguais*. Informez-en, je vous prie, M. de la Fermière.

M<sup>lle</sup> Collot aura été *encouragée, récompensée*, tout comme il vous plaira. Sa Majesté Impériale n'y regarde sûrement pas de si près, et je suis sûr qu'elle sent comme j'ai dit. Quoi qu'il en soit, la terre cuite est l'affaire du génie. Le marbre est la fin de l'ouvrage.

On a fait toutes les perquisitions imaginables, et, jusqu'à présent, elles n'ont rien produit. Dans l'incertitude que cet homme soit mort, il est prudent d'agir comme s'il vivait.

Le sieur Poirson, qui m'a tout à fait l'air d'un honnête homme, m'a demandé six francs pour ses perquisitions, deux louis pour avances faites à la grand'maman de M<sup>lle</sup> Collot, et soixante et douze livres pour l'entretien d'un de ses frères, en attendant qu'on le mette en métier, si elle y consent.

Cochin vous répondra en son nom, et au nom de l'Académie; l'ami Cochin est un négligent, et puis c'est tout.

Si la saison n'est pas trop avancée, vous recevrez bientôt les deux volumes de planches qui vous manquent.

Adressez-vous à Marc-Michel Rey, à Amsterdam, et vous aurez pour rien des livres qui vous manquent, et pour lesquels les colporteurs nous font payer, au poids de l'or, le risque qu'ils courent d'être pendus.

Mais admirez donc comme mon écriture est belle ! Pour cette fois, vous ne m'interprétez pas comme les auteurs dont on ne possède pas parfaitement la langue, devinant certains mots par leur cortège. Pour moi, JE VOUS LIS ET VOUS ENTENDS TOUT COURANT, SOYEZ-EN-SUR. Cela est pourtant bien étrange, CAR VOUS N'ÊTES PAS TOUJOURS CLAIR.

Mais on m'a dit que ce bon Collin était consumé de vapeurs et de mélancolie. S'il avait le courage de se faire muletier, deux ou trois ans seulement, je suis sûr qu'il guérirait. Tout a son utilité, même le malaise.

Le Moyne fera bien mieux que vous ne demandez, mais ce ne sera pas demain. Vous aurez un masque d'Henri IV, qu'il a fait lui-même d'après Porbus, et un autre masque de Sully, qu'il fait faire d'après le même peintre et qu'il réparera.

*Et je ne verrai pas la lettre de M. King, parce qu'il y fait l'éloge de votre ouvrage ?* Sans doute, il ne faut pas colporter soi-même son panégyrique ; mais il n'y a, je crois, ni platitude ni fatuité à le communiquer à son ami. J'en aurais pris ce que j'aurais voulu, et n'en aurais fait part à personne.

Eh ! Falconet, tu me parles de M<sup>lle</sup> Collot comme si je ne la connaissais pas. Est-ce que je n'ai pas employé son ébauchoir et fixé ses regards pendant une ou deux semaines ? Est-ce que j'ignore sa fierté ? Est-ce que tu prétends exclusivement à l'honneur d'être déchiré !

J'ai lu à Naigeon vos deux paragraphes, et il en a ri. Il me charge de vous embrasser pour lui (*sans oublier M<sup>lle</sup> Collot*) ; nous sommes tous d'assez bonnes gens, au vrai.

Que ce que vous reprochez à M. de la Rivière fût arrivé à Pigalle, en Russie, je le concevais ; mais quelle diable de rivalité, quelle diable de jalousie peut-il y avoir d'un homme qui porte sous son bras une liasse de livres à un homme qui pétrit de la terre glaise ?

Si vous vous en tenez au rôle de grand artiste ; si vous n'êtes point courtisan ; si vous n'ambitionnez aucune faveur ; si vous ne demandez aucune grâce ni pour vous ni pour d'autres ;

si vous n'entrez dans aucune tracasserie de cour; si vous n'entretenez l'impératrice que d'art et de science, l'envie se taira et vous serez aimé, estimé, honoré comme vous le méritez.

Si vous ne croyez pas avoir donné une scène aux Russes, vous vous trompez, ou du moins les Russes me trompent.

On n'a point trouvé extraordinaire que vous vous plaignissiez. Je le crois. On le désirait peut-être, et qui sait si vous n'avez pas été une machine?

Il ne s'agit point ici de *résignation évangélique*. Il s'agit de fierté, de grandeur, de vraie dignité, de cette noble confiance qu'on tient du témoignage qu'on se rend à soi-même, et qui nous fait marcher, au milieu des calomnieurs qui nous attaquent et des sots qui les croient, la tête haute et levée; qui fait baisser les yeux aux uns et qui tient les autres la bouche béante. Les bonnes mœurs, le talent décidé, le temps qui éclaircit tout, achèvent le reste. Je défie tous les méchants de la terre. Ils pourront m'ôter la vie, mais il n'y a que moi qui puisse me déshonorer. J'étais déchiré par la calomnie. Je vivais de la vie la plus retirée et la plus obscure; nul défenseur au milieu d'une infinité de jaloux, de traîtres, de malveillants, de prêtres enragés, de gens de cour envieux, de magistrats indisposés, de bigots déchaînés, d'hommes de lettres perfides, d'idiots corrompus et séduits. Qu'en est-il arrivé? Rien. Justice s'est faite et promptement. Il ne faut que la voix ferme d'un homme de bien qui réclame pour étouffer celle de cent méchants, et cet homme de bien se montre à la fin. En attendant, nos actions et nos ouvrages préparent l'effet de son discours, et quand il a parlé, les calomnieurs et leurs dupes changent de rôle; ils enchérissent sur lui et deviennent les trompettes du mérite, toujours également vils. Songez qu'on a d'abord pour soi le petit nombre de gens de bien très-réservés à croire le mal.

Voilà mes principes, et tu conviendras qu'ils sont consolants et bien propres à assurer nos pas dans le chemin de la vie.

*Je veux que vous fassiez le bonheur de M<sup>me</sup> Collot*, parce que vous êtes son maître, son ami, son appui, son bienfaiteur surtout; parce que tous les succès et tous les honneurs possibles ne la dédommageront pas des chagrins domestiques et secrets; parce qu'ayant attaché son sort au vôtre, je dois désirer qu'il soit heureux. Il ne faut pas que vous flétrissiez vos bienfaits; il



ne faut pas que je me repente de mon conseil. Vous dites donc : *que M<sup>lle</sup> Collot travaille toujours, qu'elle soit honnête, et je peux répondre de son bonheur.* Il fallait ajouter : en dépit de tous les envieux et de tous les calomniateurs du monde.

J'accompagnai M. Chotensky à la seconde visite, et je tâchai de réparer par beaucoup de gaieté le ridicule de la première. On n'a fait cette histoire que pour satisfaire la curiosité de la comtesse d'Egmont; on n'a aucun dessein de la publier; on fera lecture à M. Chotensky afin qu'il en juge par lui-même et on n'a nulle répugnance à en faire passer une copie à Pétersbourg; pourvu que Sa Majesté Impériale en marque l'envie, ce qu'on n'ose présumer; car nous sommes surtout modestes. Voilà le résultat de cette affaire que M. de Rulhières traduit comme il lui plaît.

Je ne sais pourquoi vous renonceriez à l'acquisition Gaignat. Je tiens des héritiers et de Remy, le brocanteur de M. de Choiseul, que celui-ci n'y pense pas.

*Que me dites vous là des amis que vous avez à Pétersbourg et de l'approbation qu'ils ont donnée à votre conduite et à votre factum.* Par Dieu, je sais bien que ma façon haute et fière n'est pas commune, et je sais tout aussi bien qu'elle est de tous les temps, de presque de toutes les circonstances et de tous les pays. Je ne traduirai jamais personne ni devant le législateur, ni devant les lois pour un libelle; à plus forte raison pour un propos.

*Sa législation imaginaire.* Cela est bientôt dit. Donnez-vous la peine de lire la République de Platon, et lorsque vous aurez eu le courage de mépriser l'un, je ne vous permettrai pas encore de dédaigner l'autre. *M. de la Rivière ne connaît pas les hommes!* Je l'ai dit, oh! je suis tout aussi capable qu'un autre de dire une absurdité, mais celle-là! soyez-en bien sûr avant que de me l'imputer. J'ai dit d'un homme qui a administré avec un applaudissement général et au grand désespoir des fripons une de nos plus importantes colonies, à deux reprises et pendant quatre ans... Ma foi, ou je dormais bien profondément ou vous avez fait un étrange rêve. Peu importe lequel des deux. Les Russes, mon ami, les Russes sont comme tous les autres hommes du monde; blessés de la fierté quand elle est déplacée, dupes de la flatterie quand elle est adroite : *Cui male si palpere, recalcitrat undique totus.*

*Des toilettes*, j'en fais une quand je me présente en public, et encore quelle toilette ! Pour mon ami, je le visite en bonnet de nuit. J'aimerais mieux mourir que de me copier. Tout ce que je puis faire en faveur d'un ami qui se plaint, c'est de tailler ma plume, comme vous voyez.

Je lirai l'ouvrage de M. King et je lui répondrai.

Il a couru par la ville une lettre de vous à M. de Marigny, et une réponse de lui à vous. J'en suis sûr, quoique je n'aie rien vu.

Encore une fois Cochin fera son devoir d'ami et de secrétaire.

*Vous n'êtes ni fou ni bête*; et celui qui vous prendrait pour tel pourrait bien être l'un et l'autre; mais vous êtes ombrageux, sensible et chaud.

Mon ami, mon ami, ce n'est pas le jugement qui choisit une maîtresse, et quand elle se résout à nous suivre au bout du monde, le moyen de l'en empêcher ?

*Si je vous permets de m'aimer*. Il le faut bien; car vous ne m'en aimeriez pas pas moins, quand je ne vous le permettrais pas. Aimez, aimez, embrassez, oh ! mon Dieu ! que cela me fait de plaisir.

Réponse à votre billet du 18 juillet. J'ai remis à M. Le Moyne votre lettre à Fontaine. Je suis au service de Sa Majesté Impériale, au vôtre, sans limites.

Vous n'aurez point de livres. M. de Sartine ne veut pas qu'on vous en envoie. Je respecte M. Collin pour l'action délicate qu'il a faite en vous sacrifiant sa terre cuite. Songez à la circonstance. On se refuse difficilement à ces procédés-là, quand on s'en avise. Mais on ne s'en avise guère. Et pourquoi le prévenir sur la reconnaissance de l'impératrice ? Il vaut bien mieux lui ménager la surprise. Il ne s'attend pas, et ne s'est jamais attendu qu'à une récompense qui ne pouvait lui échapper. C'est que, comme les plantes exotiques, les sciences et les arts de transport périssent dans les serres chaudes. C'est du sol même qu'il faut faire sortir les poètes, les littérateurs, les orateurs, les peintres, les sculpteurs, les musiciens. Ce sont aussi les enfants de la bonne Cérès. Il faut pour prospérer qu'ils lèvent avec le grain. Si je l'ai vu ce Rembrandt ? je vous en réponds. Mais que diable voulez-vous qu'on fasse d'un sujet de la Bible ?

Le beau sujet pour un boudoir ou pour un salon qu'un gueux tout déguenillé ! Voilà les raisonnements qu'amènent le luxe et son petit goût. Quand je dis le luxe, j'entends celui qui masque la misère et non celui qui naît de l'abondance. Ils portent le même nom, mais ils ne se ressemblent point.

Mon ami, j'ai fait mon prône sur les amateurs, les honoraires et les académiciens, comme on a fait les règlements, en attendant qu'il y eût une Académie.

*Vous respectez donc ceux qui travaillent pour la postérité et vous faites bien.*

J'attends les têtes. Je les attends, et vous saurez ce que je pense d'elles, ce qu'on en dira, et ce que je pense de ce qu'on en aura dit.

Mais si le portrait de notre ours pouvait trouver place dans la grande ménagerie ? Qu'en pensez-vous ? Nous verrons ce que Le Moyne en dira.

Réponse à votre billet du 29 juillet. Tout est fait, au moins tout ce qui dépend de moi. Je sais bien que le Cortone, indigné contre des élèves qui s'honoraient de son travail, chassa les élèves et effaça ce qu'il y avait de peint à la galerie Barberini ; mais il fut, à mon sens, pusillanime et fou. Que d'ouvrages faits et à faire qui réclamaient déjà et qui doivent réclamer un jour contre la petite impertinence des élèves ! Je sais bien que Le Moyne, travaillant à son monument de Bordeaux, en fit autant que Pierre de Cortone : mais il convient qu'il fut pusillanime et fou, et que l'excès du travail dont il se chargea tout seul pensa lui coûter la vie. Vous vous tuerez, et cela pour faire taire des imbéciles qui prennent un manœuvre qui dégrossit un bloc pour un sculpteur. Est-ce qu'on ne connaît point ici Étienne Falconet ? Est-ce qu'on n'y connaît pas Fontaine ? Et que vous importe l'ignorance passagère ou durable de la foule des barbares qui vous entourent ? Se jeter dans la Néva pour un vol ? j'aimerais bien mieux y jeter le voleur. S'il arrive jamais à mon copiste de s'attribuer mon ouvrage, je me moquerai de lui ; mais s'il copie bien, je le garderai. On a commencé par dire : Il ne fera jamais rien de grand. Cela est vrai, on l'a dit et peut-être à Paris. Mais à présent qu'on voit ce grand qui pousse, on dit : C'est Fontaine qui fait tout ; mais où dit-on cela ? Pardieu ce n'est pas ici. C'est donc à Pétersbourg ? Mais ce n'est pas l'im-

pératrice. Ce n'est pas le général Betzky. Mais ce n'est aucun de ceux qui sont sortis de leur pays. C'est donc la populace de la ville et de la cour? Lorsque ton monument sera achevé, fais-le graver, et écris toi-même au bas de l'estampe : *Fontaine fecit*, et tu n'en imposeras à personne. Tu écoutes plus le bruit du moment que l'estime que tu te dois. Ils ne connaissent pas Étienne Falconet! C'est lui qui s'ignore. Je ne le connais pas assez bien! et c'est moi qui enrage de ce que sa conduite haute et ferme ne réponde pas au cas infini que j'en fais. D'Acquin jaloux de son souffleur le chasse. A la bonne heure.

Mon ami, soyez tranquille sur le manuscrit; il est à vous, et j'ai pris des mesures pour qu'on vous le restituât, en cas de mort. Il n'en sera jamais fait usage que de votre aveu; mais ayez pitié d'un homme écrasé de travail.

J'ai demandé à Le Moyne ce que c'était que ce M. de Villiers et j'attends sa réponse d'un moment à l'autre.

Eh bien, ce Fontaine, j'en reviens donc bien disposé. Je veux bien ne le pas croire innocent, mais je ne serais point surpris qu'il le fût. C'était lui qui faisait les bustes de M<sup>lle</sup> Collot. Eh bien, quand il n'y sera plus, ce sera vous. Attendez-vous à cela l'un et l'autre. Pardieu, la fausse délicatesse des gens de bien donne bien de l'avantage aux coquins et aux sots. Ils sont toujours maîtres de les séparer, sinon de les brouiller. C'est une réflexion que j'ai faite dans une occasion assez différente. Mademoiselle Victoire, vous avez un ami qui fréquente souvent chez vous. Un scélérat s'avise de dire que cet ami couche avec vous. On le croit. Cela vous revient, que ferez-vous? Chasserez-vous votre ami? Je brûle de savoir pourquoi vous m'embrassez bien fort. Pour quoi que ce soit, serrez de toutes vos forces.

Ce que je fais? Je me hâte de finir mon ouvrage et de me dégager de toute entrave, afin de devenir ce qu'il me plaira. La réponse trop honnête de l'impératrice me ferait trembler, si j'étais vain. Ceux que le ciel a doués d'une grande tête et d'une grande âme ignorent bien peu de choses. Leur malheur, qui est sans remède, c'est de n'avoir pas assez de temps pour tout ce qu'ils ont à faire. C'est le secret d'allonger leur vie qu'il nous faudrait, et nous ne l'avons pas.

*Ils ont vu ses ouvrages et sont restés muets!* et tu n'es pas parti de ta place, comme un éclair, et tu n'as pas jeté tes bras

autour de son col, et tu ne l'as pas embrassée? Voilà ce qu'il fallait faire, voilà ce que j'aurais fait en présence de tous ces foutus nigauds-là.

Bonne amie, laissez-moi faire, ou j'y perdrai mon latin, ou je vous vengerai en remplaçant ces éloges par d'autres qui les vaudront bien. Mais il faudra que Le Moyne et Cochin me secondent, et ils me seconderont. Si vous ne vous rappelez pas un peu vos lettres, je veux mourir si vous entendez rien à cette réponse.

Deux de nos Académies viennent de se mettre dans la boue. L'Académie française, en accordant le prix de poésie à une pièce très-plate d'un petit abbé de Langeac, pièce plus jeune encore que l'auteur, pièce qu'on attribue à Marmontel, pièce dont la lecture la plus séduisante n'a pu dérober la misère. En couronnant le petit calotin, l'Académie déclara que la couronne appartenait de droit au Rulhières en question, si l'ouvrage de celui-ci n'avait été exclu du concours par des personnalités. J'ai lu la pièce de Rulhières : c'est une satire, excellente pour les choses et pour le ton, sur l'inutilité des disputes. L'autre Académie bien déshonorée, c'est la vôtre, l'Académie de peinture et de sculpture. Elle accorda le prix de peinture à un nommé Vincent, que ses camarades promènèrent en triomphe sur leurs épaules, tout autour de la place du Louvre, et déposèrent ensuite à la pension. Cette espèce d'ovation me plaît infiniment. Ils attendirent en silence la nomination du prix de sculpture. Il y avait sept à huit concurrents, parmi lesquels trois dont les bas-reliefs étaient excellents. Ces enfants se disaient l'un à l'autre : *Si c'est toi qui as le prix, je m'en consolerais : car si j'ai fait une assez bonne chose, tu en as fait une belle.* Cependant l'Académie délibérait, et le silence régnait sur la place. Les trois prétendants s'appellent Millot, Stouf et Foucou. La balance des élèves penchait du côté de Millot. L'Académie ne couronna aucun des trois. Le prix, dont on avait disposé d'avance, fut accordé à un nommé Moitte, élève de Pigalle. Notre ami Le Moyne a fait un plat rôle dans tout ceci. Pigalle lui disait : *Si mon élève n'a pas le prix, je quitterai l'Académie*; et il n'a pas eu l'esprit de lui répondre : *S'il faut que l'Académie fasse une injustice pour vous conserver, elle aura plus d'honneur à vous perdre.* Ah ! mon ami, si tu avais été là ! Il ne faut souvent que la pré-

sence d'un homme habile, juste et ferme. Comme tu aurais secondé Dumont et quelques autres! Cependant le bruit qu'on a donné le prix à Moitte parvient aux élèves. Ce fut une consternation d'abord, puis le murmure de l'indignation. L'abbé Pomyer, honoraire, se présenta le premier pour sortir. Il demanda qu'on lui fit passage. On s'ouvrit et on lui cria : *Passé, foutu âne*. Moitte parut ensuite, et ce fut un tumulte effroyable de cris et d'injures. Il leur disait, en tremblant : *Messieurs, ce n'est pas moi, c'est l'Académie*; et ils lui répondaient : *Si tu n'es pas un infâme, comme ceux qui l'ont nommé, remonte et va leur dire que tu ne veux pas entrer*.

Les académiciens hésitaient de se montrer, ils s'attendaient à la huée, et ils ne furent point trompés. Elle dura plus d'une heure, mêlée de sifflets, de bourdonnements, d'éclats et d'injures. Cochin avait beau leur dire : *Messieurs, que les mécontents viennent s'inscrire chez moi*, on ne l'écoutait pas. On continuait de huer, de honnir de bafouer. Tout cela se passait dans l'intervalle de votre billet du 18 et de celui du 29, où vous demandiez précisément qu'on vous envoyât ce Millot à qui on venait de faire une injustice. Je courus chez Le Moyne. Le Moyne levait les mains au ciel et s'écriait : *La Providence! la Providence!* Je ne pus m'empêcher de prendre votre ton bourru, et de lui dire : *La Providence, la Providence, est-ce que tu crois qu'elle est faite pour réparer vos sottises?* Millot survint. Le Moyne lui parla. Le lendemain, il me l'envoya. Ce jeune homme était désolé. Il me disait d'un ton à déchirer : *Il y a dix-sept ans que mes pauvres parents me nourrissent et au moment où j'espérais!... Il y a dix-sept ans que je travaille depuis le point du jour jusqu'à la nuit. Je suis perdu, car qu'est-ce qu'une dit que Foucou ou quelque autre ne m'ôtera pas le prix de l'année prochaine?* Je crus le moment favorable à vos vœux. J'exigeai le secret, et il m'en donna sa parole d'honneur. Je lui fis votre proposition; il m'en remercia dans les termes les plus affectueux, et me demanda le reste de la journée pour en délibérer avec M. Le Moyne et avec lui-même. Il est revenu et il m'a dit *qu'on ne se livrait pas à l'étude de son art par intérêt; qu'il sentait tout l'avantage du traité que je lui proposais; mais qu'il fallait offrir à l'Académie l'occasion de réparer son tort. Aller à Rome ou mourir*.

Votre billet du 29 me consola du peu de succès d'une négociation que les circonstances semblaient rendre infaillible.

La ville s'est récriée, les élèves amentés ont menacé. L'Académie inclinait à les décimer; mais il paraît que tout se calme et finira par rien. Ils auront fait une injustice à un de leurs élèves, et peut-être le malheur d'un autre à qui, pendant sept ans de suite, ses camarades jetteront au nez la honte de sa réception. Une circonstance que j'oubliais, c'est que peu s'en fallut que les élèves ne prissent Moitte par les oreilles, ne le missent à quatre pattes, et ne lui fissent faire le tour de la place, portant Millot sur son dos.

En attendant que Le Moyne m'envoie sa note sur M. de Villiers, il me prend envie de vous décrire le bas-relief de Millot. Le sujet était le triomphe de David, après la défaite de Goliath. A droite, ce sont deux énormes Philistins debout, bien consternés, bien humiliés, qu'un Israélite garrotte. Puis David conduit sur son char de triomphe par des femmes. Une embrasse ses genoux, une autre le couronne, d'autres l'aident à monter. Puis c'est le char attelé de deux chevaux qu'un Israélite retient par la bride. Tout à fait sur le devant, et au centre du tableau, un autre Israélite enfonçant une pique dans la tête de Goliath. Cette tête est effroyable, renversée, ses cheveux épars sur la terre. Au devant du char, les femmes d'Israël chantant, dansant, jouant, préludant des instruments. Parmi ces femmes, une espèce de bacchante, déployée avec une grâce et une légèreté charmante; et tout à fait à la gauche, une autre conduisant par la main son enfant qui regarde la tête horrible avec une expression mêlée de terreur et de joie; et puis, sur le fond, au loin, des bras en l'air, des têtes de peuple en acclamation. L'artiste a pressenti que ses concurrents prendraient le moment du triomphe. Il a choisi le précédent. C'est un reproche qu'ils lui ont fait, c'est-à-dire qu'ils l'ont blâmé d'avoir eu du génie. Ils ont encore attaqué l'idée du char qui n'est pas même une licence. Ils ont avoué que le bas-relief de Moitte ne valait ni celui-là, ni aucun des deux autres; mais qu'ils lui connaissaient plus de talent. En ce cas il est inutile d'instituer un concours et des prix. Cochin, plus adroit, aime mieux dire que chacun a son goût et ses yeux, que le bas-relief de Moitte lui a paru le meilleur; et les élèves lui répondent qu'il est sans invention, sans

génie, froid, plat, sans détails, sans pieds, sans mains, mauvais, absolument mauvais, et qu'il n'a, lui, nulle connaissance de l'art, ou nul goût, ou nulle bonne foi. J'écrivais, il y a quelques jours, à Cochin, à propos du silence qu'il gardait avec vous : « Eh bien, vous avez donc été hués, honnis, bafoués par vos élèves? Ils pourraient avoir tort; mais il y a cent à parier contre un qu'ils ont raison; car ces enfants-là ont des yeux, et ce serait peut-être la première fois qu'ils se seraient trompés. »

Il y avait cette année au Salon quatre grands tableaux d'histoire ordonnés pour le roi de Pologne, par l'entremise de M<sup>me</sup> Geoffrin : l'un, Silurus mourant au milieu de ses enfants, de Hallé, détestable; le second, la tête de Pompée présentée à César, de Lagrenée, mauvais; le troisième, César au pied de la statue d'Alexandre, dans le temple d'Hercule, médiocre, surtout de composition. Il est de Vien, qui a aussi exécuté la contenance de Scipion, au refus de Boucher. Oh! quel tableau que ce dernier! Il est si misérable que j'ai entendu des élèves se dire l'un à l'autre qu'ils ne voudraient pas l'avoir fait. L'inégalité des artistes ne se comprend pas. Ce Vien a fait tout à l'heure, pour Saint-Roch, la prédication de Saint-Denis dans les Gaules, morceau immense et d'un très-grand maître.

Mais au milieu de tout cela, j'allais oublier de vous dire que le prince de Galitzin est marié. Il part de Paris. Il va aux eaux d'Aix-la-Chapelle pour sa santé. Il y trouve le prince et la princesse Ferdinand de Prusse, et une jeune comtesse de Schmettau, jolie, pleine d'esprit, de gaieté, de grâce et de talents, du moins il n'y a qu'une voix là-dessus, et le voilà marié.

Mais la note sur M. de Villiers ne vient point et je n'ai plus rien à vous dire, sinon que je vous salue, et que je vous embrasse tous les deux, que je vous aime de toute mon âme, que j'ai ressenti vos peines comme vous-mêmes, et que s'il y a par hasard encore dans cette lettre quelque chose qui vous offense, vous le pardonnerez à mon amitié.

Mademoiselle Victoire, un peu de hauteur, un peu d'âme. Regrettez plutôt une bonne critique qu'un plat éloge. Et surtout ne défendez jamais ni vos ouvrages ni votre réputation. C'est du temps perdu, tout au moins. Les apologies ne se lisent point. Ayez des mœurs, faites de belles choses, et laissez dire les mé-



chants, et se taire les sots, dont aussi bien vous n'entendriez rien qui pût vous flatter jusqu'à un certain point. C'est une bien petite vanité que celle qui court après une louange de nulle valeur. Le véritable éloge c'est le nôtre, c'est celui du maître; c'est la récompense, c'est la protection continue de l'impératrice; c'est elle qui sent, c'est elle qui a des yeux, c'est à elle qu'il faut avoir plu.

Toujours en attendant la note de Le Moyne, je causerai avec vous, jusqu'à ce qu'elle vienne. Le prince de Galitzin avait demandé, pour l'impératrice, un tableau à chacun de nos bons artistes : Michel Van Loo, Vernet, Vien, Casanove, Boucher. Il ne faut rien attendre de Vernet, il est trop occupé, et il doit, de reconnaissance, tout son temps à M. de Laborde qui lui paye la vente du prix de ses tableaux d'avance. Rien non plus de Boucher, qui est léger, caduc et paresseux. Casanove a presque fini le sien. Je ne vous en parlerai pas : je ne l'ai pas vu. C'est un sujet dans son genre, et qu'il a travaillé de son mieux. Le sujet de celui de Vien est charmant : c'est un Mars qui, las de reposer entre les bras de Vénus, lui demande la permission d'aller se ragoûter en tuant quelques milliers d'hommes. La déesse y a consenti. Il cherche son casque. Il ne le trouve point. Vénus debout, lui souriant toute nue, un bras jeté sur ses épaules, lui montre, de l'autre main, ce casque dans lequel ses colombes ont fait leur nid. Il y a, par derrière les deux principales figures, des amours malins qui se sont emparés du reste de ses armes. Michel a fait un concert espagnol. Il y a mis une vingtaine de figures. Son tableau est achevé. Il est supérieure-ment peint; grande vérité dans les physionomies des concertants; sage sans être froid; et puis des étoffes à s'y tromper. Vu dans un miroir, c'est la nature même. Il en coûtera de l'argent à l'impératrice, moins cependant qu'au roi de Pologne, et j'espère qu'elle sera mieux servie. C'est que nous laissons aller les artistes à leur fantaisie, et que M<sup>me</sup> Geoffrin veut les faire aller à la sienne. C'est pour se soustraire à son despotisme que Boucher, qui s'était d'abord chargé de *la Contenance de Scipion*, a renvoyé ce travail à Vien.

Une chose qu'il faut que je vous dise : c'est qu'on perd le goût de la nature, et que quand une fois on l'a perdu, on n'y peut plus revenir. Il y a quelque temps que Boucher fit venir

un modèle d'après lequel il fit une très-mauvaise figure, tandis qu'une autre, qu'il avait exécutée de pratique, était au moins supportable. On a dit : *Naturam expellas furca, tamen usque recurrit*. Pardieu, ce n'est pas en peinture.

Enfin, la voici, cette note.

M. de Villiers est le même qu'un M. Charlot dont je crois vous avoir déjà parlé; si ce n'est pas à vous, ce sera au général. C'est un ami de presque tous vos amis. Il est né à Paris, sans aucune fortune. Il a fait d'excellentes études, et il a beaucoup de littérature. Il a été clerc de procureur, il s'est fait avocat. Il a suivi le barreau avec succès. Il plaidait depuis fort peu de temps, lorsqu'il survint une interruption au Palais qui dura dix-huit mois. Ce fut alors qu'il fit la connaissance d'un marchand qui demeurait rue Saint-Gervais et qui l'engagea à regarder sa maison comme la sienne. Il épousa la fille de ce marchand, moitié par reconnaissance, moitié par goût. Mais afin qu'il pût suivre son état, en même temps que sa femme suivait le commerce, on tint ce ménage secret. Mais malheureusement sa femme avait qualité, et ses dettes engagèrent son mari. Au mois d'avril 1765, il fut obligé de faire un arrangement avec les créanciers de sa femme, et de s'obliger à payer quarante mille francs dans un intervalle de temps assez court. Au mois d'août suivant, il se découvrit d'autres dettes qui n'avaient point été déclarées. Sur quoi M. de Villiers, ou Charlot, ne voyant aucun moyen de faire face avec le produit de son talent, menacé de perdre son état, par l'éclat de son mariage que la poursuite des créanciers ne pouvait manquer de manifester, prit, tant en effets qu'en argent, environ trois mille livres et passa en Angleterre d'où il s'est réfugié à Pétersbourg, n'ayant subsisté pendant tout ce temps que par les modiques secours qu'il a reçus de quelques-uns de ses amis de Paris. Tous ceux qui l'ont connu ici attestent de ses connaissances, de ses talents et de sa probité. Il paraît, à ce qu'ils disent unanimement, que c'est un homme à employer à beaucoup de choses. Prault, Pissot, Le Moyne et d'autres le recommandent à vos bons offices. Notez, s'il vous plaît, que je ne vous l'adresse pas, mais que je vous transmets seulement la note de M. Le Moyne. Il est vrai que c'est avec plaisir.

Et puis, mon ami, que Dieu vous inspire l'art de conserver

le repos, que Newton appelait la chose vraiment substantielle, *rem prorsus substantialem*.

Il faut convenir qu'avec ce ton de vérité, si nous ne nous brouillons pas, sûrement nous en deviendrons meilleurs. Vous m'avez répondu de vous ; je vous réponds de moi.

Et gardez ce volume, pour quelques-unes de vos longues soirées d'hiver.

Je vous salue et vous embrasse une fois, deux fois, cent fois tous les deux.

Je ne saurais m'en tenir là. Après avoir eu le courage de lire tout ce qui précède, il vous en restera peut-être assez pour quelques lignes de plus.

Le samedi qui suivit le jugement inique, il y eut assemblée à l'Académie : vos messieurs, en y arrivant, trouvèrent sur la place un concours de deux cents citoyens de tous les états, bien disposés à les accueillir convenablement. Ces citoyens s'y étaient rendus avec tous les instruments qui rendent un charivari bien éclatant. Mais, mieux avisés et craignant que le tumulte n'attirât la garde, ils changèrent de parti. Ils se rangèrent en haie. Arrivèrent les premiers, Dumont, Boucher, Van Loo et d'autres qui avaient voté pour Millot, et voilà tout à coup un cri d'acclamations, d'applaudissements et de claquements de mains. J'avais oublié de vous dire que Boucher avait, à la séance de la décision, réclamé de toute sa violence de vingt-cinq ans, et que ces honnêtes fâcheux l'entourèrent, se pressèrent sur lui, l'embrassèrent et lui firent mille compliments et mille caresses. Et puis les revoilà rangés en haie. Paraît Pigalle, il entre au milieu de deux files, et aussitôt on entend une voix qui crie : *Le dos!* à ce mot, les deux files se retournent et Pigalle passe au milieu de deux cents personnes qui le saluent du derrière. Pigalle passé, arrivèrent M. et M<sup>me</sup> Vien; même cri *le dos*, même quart de conversion, même demi-tour et même salut du derrière. On rendit les mêmes honneurs à notre ami Cochin. Au sortir de l'Académie, même cérémonie. Pigalle, le chapeau sur la tête, et d'un ton un peu rustre, s'adressa à un jeune homme et lui demanda s'il était mécontent du jugement. Le jeune homme, se couvrant, lui répondit que, n'étant point artiste, il n'avait rien à lui répondre, mais que par la même raison il pouvait lui remontrer sans conséquence qu'il lui trouvait le ton fort im-

pertinent. Il y a quelques autres détails qui ne me reviennent pas. Je suis sûr que vous direz : Voilà qui est bien. Si toutes les injustices étaient ressenties et le ressentiment témoigné de cette manière, on en commettrait moins.

### XVIII

Et je manquerais une occasion de causer avec mes amis ! Oh ! que non. Voilà à côté de ma table un jeune homme qui part pour Pétersbourg et qui a la complaisance d'attendre que je vous aie dit quelques douceurs. Je m'ennuie de ne vous point voir, je m'ennuie de ne point entendre parler de vous ! L'intérêt que je prends à votre santé, à vos ouvrages, me fait à tout moment oublier l'intervalle énorme qui nous sépare. Où en êtes-vous ? que faites-vous ? êtes-vous heureux ? Si vous l'êtes, je me garderai bien de corrompre votre bonheur par l'éternelle histoire de mes peines. Depuis cinq ou six mois, le calice amer de la vie ne s'est pas éloigné un moment de mes lèvres. Le jeune homme qui vous remettra ce billet m'est recommandé par M. Bernard. Il va en Russie avec des idées d'établissement et de commerce. A juger de ses mœurs et de ses talents par ses liaisons et ses amis dans ce pays-ci, je crois qu'il mérite que les honnêtes gens lui prêtent la main. S'il a besoin d'un bon conseil, et vous le demande, ne le lui refusez pas. Dites-lui, d'après les idées qu'il vous communiquera, ce qu'il faut qu'il fasse et qu'il dise. Mais vous ne me répondez pas sur le compte de M. Le Paige. Ce M. Le Paige n'est pourtant pas un homme d'un mérite ordinaire. En voulez-vous ? N'en voulez-vous point ? Il me semble que dans les circonstances présentes, ses connaissances et ses talents devraient le faire désirer. Je crois, mon ami, qu'il y a des hommes et même des hommes rares en Russie ; je crois même qu'il y en a au fond des forêts des Abenakis ou des huttes des Hottentots : mais des hommes instruits, éclairés, cultivés, c'est autre chose. Ce ne sont pas des arbres

que je vous propose, ce sont des jardiniers. Il y a des arbres partout. J'avais résolu de vous cacher toutes mes peines ; mais je n'y tiens pas. Pour combler la mesure, savez-vous, mes amis, ce qui est arrivé à ces beaux plâtres, à ces morceaux précieux, que vous avez si soigneusement emballés ? c'est que, malgré les doubles caisses, malgré la filasse et la mousse, l'eau a pénétré et presque détruit. Il n'est resté que le masque de l'ours et la petite Russe d'intacts. Cependant, bonne amie, consolez-vous. Voici le jugement que nos grands artistes ont porté de votre travail, et ce qu'ils y ont découvert à travers le dépérissement qu'il a souffert : c'est qu'il y avait dans les salles de l'Académie plusieurs morceaux de réception qui ne méritaient pas autant cet honneur que votre ouvrage. Je vous en parlerai plus au long, lorsque le courrier n'aura pas le pied à l'étrier.

Je vous disais, dans ma précédente, qu'il y avait des artistes qui criaient, et un certain philosophe de vos amis qui s'était mis sous la main de la justice par des emplettes pour Sa Majesté Impériale. Je vous recommandais de faire finir les plaintes des artistes et les soucis du philosophe. Je pense que ces deux affaires sont faites. Il ne me reste qu'un mot à vous dire sur les tableaux des artistes Casanove, Vien et Machy. C'est que le prince de Galitzin est fort embarrassé de sa personne. Il croyait que ces trois morceaux n'étaient qu'à douze mille francs, et il le croyait d'après l'appréciation d'un brocanteur nommé Ménageot, homme de bien et bon connaisseur. J'étais aussi dans la même persuasion, et point du tout. Il se trouve que le Vien veut avoir 8,000 francs de son morceau, que le Ménageot avait estimé deux mille écus ; et ainsi des autres. En conséquence, il n'a demandé à M. le général que 12,000 francs, tandis qu'il faut, ou laisser à ces maîtres l'ouvrage qu'on leur a commandé, et qu'ils ont fait de leur mieux, ou se constituer dans une dépense presque double. Casanove demande 10,000 francs, et son tableau, qui est immense et le meilleur peut-être qu'il ait fait, les vaut. Vien s'est vraiment surpassé, et son tableau vaut plutôt les 8,000 francs qu'il exige que les autres ouvrages ne valent huit mille sols. J'ai vu la ruine de Machy : elle est fort belle et il n'y a rien à rabattre des 4,800 qu'il supplie qu'on lui accorde. Pour Dieu, mon ami, servez vos confrères qui vous en sauront le

plus grand gré. Parlez à monsieur le général, et dites-lui bien que quand il aura les tableaux sous ses yeux, j'espère qu'il se réconciliera avec le prix. Au reste, on a mis nos artistes en besogne sans rien stipuler ni sur le prix, ni sur l'étendue, ni sur le sujet. On s'est contenté de parler de la perfection du travail ; ils y ont tendu de toute leur force ; il n'y a rien à leur objecter. Il faut seulement une autre fois s'expliquer avec eux plus précisément. Le prince Galitzin, furieux, dit qu'ils sont malhonnêtes ; il a tort.

Adieu, mon ami, adieu, bonne amie, je vous salue et vous embrasse tous les deux. Nous causerons une autre fois plus à notre aise et plus au long.

Ce 30 mars 1769.

## XIX

A peine, mon ami, me laisse-t-on le temps de vous dire un mot. Je ne sais si vous aurez reçu mes dernières lettres. Quoi qu'il en soit, voici une occasion de m'obliger essentiellement. J'ai acquis à la vente Gaignat, pour Sa Majesté Impériale, cinq des plus beaux tableaux qu'il y ait en France : un Murillo, trois Gérard Dow et un J.-B. Van Loo. La somme est assez forte, bien qu'elle soit très-au-dessous du mérite de ces morceaux. Je suis sous la main de justice, qui a fait la vente des effets Gaignat. La justice n'entend pas raison. Ayez donc l'amitié pour moi de voir monsieur le général, et de le supplier très-instamment de me faire passer des fonds et de me tirer de souci. Ne le quittez pas que vous n'ayez vu ces fonds expédiés.

Rendez-vous aussi agréable à vos confrères de Paris, en obtenant que les morceaux que l'on a commandés à Vien, qui n'aime pas à attendre, à Machy, qui n'est pas en état d'attendre, et à Casanove, qui est écrasé de dettes, soient promptement acquittés.

J'ai reçu vos présents. Je vous en ai déjà dit quelque

chose. Je vous en parlerai mieux et plus au long une autre fois.

Je vous salue et vous embrasse tendrement tous les deux. Ah! mademoiselle Victoire, quel chemin vous avez fait!

Ce 6 avril 1769.

## XX

Je vous écris à la hâte pour la seconde fois, mes amis; Dieu m'envoie tous ceux qui partent pour Pétersbourg; mais le diable, plus fin que lui, comme c'est l'ordinaire, ne leur permet d'arriver à mon étage qu'un quart d'heure avant leur départ. Je n'ai pas le temps de vérifier si j'ai reçu ou non les lettres dont vous me parlez. Tout ce que je puis vous dire, c'est que cinq ou six réponses que je vous ai faites ont été interceptées, et que j'en suis enragé, parce qu'elles contenaient des choses que je ne retrouverai plus et que vous auriez eu du plaisir à lire. Je vous disais, en cent façons différentes, tantôt en vous cajolant, tantôt en vous brusquant, que je vous aimais à la folie. Vous savez que M. Collin fait son séjour habituel à la campagne; il faut le saisir au vol pour lui parler à la ville. Cela sera fait incessamment. M. Poissart a reçu et m'a montré la lettre de M<sup>lle</sup> Collot. Nous avons fait apprendre à lire et à écrire à son frère, et je l'ai placé apprenti imprimeur chez Le Breton qui en est très-satisfait. C'est un état honnête, mademoiselle. Vos morceaux de sculpture me sont enfin parvenus, mais dans un état pitoyable; malgré cela, les gens de l'art en font le plus grand cas, et conviennent tous, d'une voix unanime, qu'on a admis bon nombre d'artistes aux honneurs académiques sur des ouvrages qui ne les valaient pas. Servez M. de Cotensky auprès de l'Impératrice. C'est un galant homme, circonspect, exact, mais dont les dépêches ont subi le même sort que les miennes.

Ah! mon ami, combien on nous a fait de vilénies! Le prince

de Galitzin, qui s'achemine vers sa souveraine et ses amis, vous expliquera tout cela. J'ai vu le moment où j'allais me trouver au Fort-Lévêque avec la jolie M<sup>me</sup> Casanove, elle pour ses dettes, moi pour mes engagements. C'est une manœuvre du diable, dont je ne vous rendrais pas compte en quatre pages. Imaginez qu'ils s'étaient mis dans la tête de ruiner le crédit de Sa Majesté Impériale par une avanie bien publique, bien éclatante, faite à l'homme qu'elle a comblé de ses grâces ; de persuader qu'elle était au bout de ses ressources dès le commencement d'une guerre ; de me forcer à revendre les tableaux que j'avais acquis pour elle, et par conséquent d'interrompre ma correspondance avec le général et avec vous. Ils en auront un pied de nez, les plats bougres qu'ils sont. Tout est payé, et payé avec générosité, et déjà nos artistes sont aux genoux de Sa Majesté pour obtenir de faire des pendants à leurs tableaux <sup>1</sup>. Ah ! mon ami, le beau Murillo que je vous envoie, les beaux Gérard Dow, j'entends beaux comme les ouvrages de ce maître. J'espère que le Machy, le Casanove, le Casanove surtout, le Vien et le Van Loo vous feront plaisir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils y ont mis tout leur talent. Ils sont désespérés que ces morceaux ne puissent être exposés au Salon. C'était une espèce de dédommagement qui les consolait un peu du retard de leur paiement. Je joins à cet envoi un J.-B. Van Loo, beau sujet, d'excellente couleur et d'un dessin très-correct. C'est une trouvaille ; car cet artiste a peu fait de tableaux de chevalet. Deux nouvelles qui ne vous déplairont pas : l'une, c'est qu'enfin nous avons découvert que M<sup>lle</sup> Collot était orpheline. Je joins ici l'extrait mortuaire de son père. L'autre que ce M. de La Live, menacé d'imbécillité depuis si longtemps, est devenu fou. Je voudrais, par maintes raisons que vous devinerez de suite, que Sa Majesté Impériale achetât son cabinet et le payât sur-le-champ. J'espère que monsieur le général vous en parlera. Je lui envoie le catalogue à tout hasard. Je suis charmé que votre santé et votre tranquillité se soutiennent. Je reçois vos amitiés et celles de M<sup>lle</sup> Collot, comme vous recevrez les miennes quand je vous les porterai. Ah ! quel moment, mon ami ! Si nous avons la force de parler, c'est que nous ne nous aimons pas autant

1. Je le crois bien. (*Note de Falconet.*)



que nous le croyons. Tu peux compter que je te resterai un an tout entier. Travaille, mon ami, travaille de toute ta force. Sur-tout fais un beau cheval : car ils ont dit que tu le raterais<sup>1</sup>. Tu fais donc quelque cas de mon admiration ; eh bien, tu n'en seras pas privé ! J'irai t'admirer, j'irai m'acquitter aux pieds de la grande souveraine. Puisse-t-elle assommer incessamment ces maudits circoncis, et puissent ses envieux en crever de dépit ! J'aurais cru qu'on aurait plus d'indulgence pour le mérite relégué sous le pôle. Je me suis trompé ; mais elle a toujours les honnêtes gens pour elle. Ma femme a été très-malade. Ma fille est un enfant charmant qui aime toutes bonnes choses. C'est presque une virtuose en musique, et je te réponds que ce n'est pas ce que j'en estime le plus. Quelque jour que je serai plus à mon aise, je te dirai quelques mots de la balbutie de cette enfance. On va se mettre au manuscrit et tu l'auras incessamment.

Mon ami, tâchez de pardonner à un pauvre diable accablé de besogne de toutes couleurs. Je vous ai remercié de la petite maison. Lorsque vous me l'avez offerte, elle était louée, et elle ne l'aurait pas été que je ne l'aurais pas acceptée. Ne sais-je pas que vous en faites une rente assez forte à votre fils ? Mais vous ne m'avez pas encore dit un mot de lui. Est-ce qu'il vous tient pour mort ? Je vous préviens, mon ami, que je laverai un peu la tête à M. King. Quand on loue un homme, il importe peu que l'éloge soit amené ou non ; mais rien n'est plus ridiculement hargneux que de se détourner de son chemin pour aller donner un coup de pied à un passant. Qu'a de commun *le Père de Famille* avec la peinture allégorique ? Sans compter que son incartade n'a pas le sens commun, comme vous le verrez. Non, parbleu, je ne serai pas mécontent de l'ami Falconet, lorsqu'il sera content de lui, car il se traite sévèrement ; et quand il se dit un mot doux, il est bien sûr de l'avoir mérité. Demain, sans plus tarder, j'aurai vu M. Lempereur, et je me serai pourvu des volumes de l'*Encyclopédie* qui vous manquent. Que M<sup>le</sup> Collot, n'ait aucune inquiétude sur son frère ; s'il suit un peu les conseils que je lui ai donnés, avant qu'il soit trois mois son entretien ne coûtera rien. Il a affaire à un bourgeois raison-

1. Soite conjecture, bâtie sur l'envie et sur le petit modèle mal vu. (*Note de Falconet.*)

nable. M<sup>me</sup> Diderot est tout au service de la bonne amie ; elle n'a qu'à parler. Adieu, mon ami. Adieu, bonne amie. Conservez-moi toute votre affection, car la mienne ne cessera pas. Dites-moi que vous êtes souverainement heureux, elle par vous, vous par elle. Ah ! que je suis fâché de mes lettres perdues ! Tous vos amis se souviennent de vous ; car ils continuent de m'en parler et de m'en parler avec intérêt ; mais à condition toutefois que tu feras un mauvais cheval <sup>1</sup>. J'ai écrit un petit mot à monsieur le général, que je ne serais pas fâché que vous vissiez. Je prétends que les plis en godets, se remplissant d'eau, doivent faire éclater le marbre, fendre le bronze dans les grandes gelées. Voyez, mon ami, si le climat n'exige pas des précautions pour la conservation des statues <sup>2</sup>, et plus encore pour celle des tableaux. Je n'entends pas comment ceux-ci peuvent résister vingt ans aux vicissitudes de l'atmosphère chaud, froid, humide, et tout cela à l'extrême. Je ne vous jette qu'un mot là-dessus, parce qu'il n'en faut pas davantage à un penseur. Adieu, encore une fois, mes amis, aimez-vous comme de petits enfants, et apprenez-moi incessamment le massacre de cinquante ou soixante mille Turcs, si vous voulez me faire sauter de joie. Je vous chéris de toute mon âme et vous embrasse de tout mon cœur.

Ce 26 mai 1769.

## XXI

Vous jetez les hauts cris, mon ami, et vous avez tort. Je vous ai écrit dix fois depuis deux ou trois mois, mais je vois que ces lettres ont eu le même sort que celles que j'ai adressées à monsieur le général.

Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

1. Quels amis! (*Note de Falconet.*)

2. On ne devinerait pas que Diderot parle à un statuaire actuellement en Russie. (*Note de Falconet.*)

Dites à M<sup>lle</sup> Collot que son jeune frère est apprenti imprimeur chez Le Breton.

J'ai reçu l'épître de l'abbé Beaudeau avec la petite apostille de votre main. Si l'abbé est encore à côté de vous, buvez tous les trois à ma santé.

Celui qui attend cette lettre, et qui vous la remettra, s'impatiente.

## XXII

Je suis charmé, mon ami, que vous ayez des *duplicata* de vos lettres; grâce à cette précaution de votre part, je ne perdrai rien. Vous n'aurez, ma foi, pas la même consolation. Mes réponses sont entre les mains de gens qui ne vous les restitueront pas, et je n'en ai point fait de copies. J'en suis un peu fâché pour vous et pour moi, car j'y agitais quelques questions importantes sur lesquelles il ne me reste pas une des idées que je vous communiquais.

Mon ami, soyez tranquille, vous avez auprès de moi tout le mérite, toute l'honnêteté de l'offre de votre maison, et vous n'avez rien perdu du reste. Je n'aurais jamais eu l'injustice d'accepter un domicile dont vous auriez payé la location à votre fils. Ce qu'on fait dans ce réduit, le temple de l'amitié? mon ami, on y fait l'amour. Celle qui l'occupe, si j'en juge par ses liaisons, doit être une femme honnête. Elle est maîtresse d'elle-même, et l'on m'a dit qu'elle avait disposé depuis longtemps de son cœur en faveur d'un galant homme dont elle fait le bonheur et qui fait le sien. Eh bien, mon ami, on pratique sous ton berceau la morale que j'y aurais prêchée. Si Épicure n'y est pas, Léontium y est.

Je ne vous dirai pas autrement de l'ordre que Sa Majesté Impériale a donné à M<sup>lle</sup> Collot d'exécuter en marbre le buste de votre ami, que ce que j'ai écrit au prince de Galitzin. Combien je me reconnais au-dessous de cet honneur! Que c'est ainsi qu'on force les hommes à tenter quelque grande chose, quand

ils en sont capables ! — Que c'est cette femme-là qui a le secret de remuer les âmes et d'en faire trouver à ceux qui en ont ! Le buste une fois fait, mon ami, me voilà chargé de l'inscription. C'est moi qui ai reçu le bienfait, et c'est le ciseau de mon ami qui l'éternisera.

Je viens de recevoir de M. le général Betzky une lettre qui m'a fait le plus grand plaisir. C'est l'éloge le plus franc de M<sup>lle</sup> Collot, et l'invitation la plus douce à venir voir, de mes propres yeux, un des plus beaux monuments qu'il y ait au monde.

Damilaville n'est plus. Le buste qu'il avait a passé dans les mains d'une bonne amie ; mais le meilleur des deux que M<sup>lle</sup> Collot ait fait, le dernier, appartient à Grimm. Il le fera mouler et je vous l'enverrai.

Enfin, mon ami, j'ai vu votre statue des Invalides. Si je m'en tenais à vous dire qu'elle est infiniment au-dessus de toutes celles qui décorent ce superbe édifice, vous auriez raison d'être mécontent. Elle est très-belle. Si jamais vous la revoyez, vous serez vous-même étonné de la force de son expression.

Je ne sais ce qui lui est arrivé ; mais il est sûr que je ne l'avais pas vue dans votre atelier.

Malgré toutes les précautions que vous avez prises, l'eau de la mer a pénétré dans l'intérieur des caisses, et a fait sur les plâtres qu'elles contenaient l'effet que l'eau de pluie fait sur les bustes qui y ont été exposés huit ou dix ans. Je ne connais dans la société que le visage de La Condamine qui puisse vous donner une idée bien juste de ce qu'ils ont souffert. Cependant Guiard, qui les a vus, dit qu'il en reste assez pour juger le talent. Il a prononcé qu'il y avait, dans les salles de l'Académie, dix morceaux de réception qui ne valaient pas cela, et Le Moyne s'est emparé de vive force du Henri IV et de mon Falconet.

L'ouvrage de M. Lempereur est fait depuis longtemps ; mais il m'a déclaré net qu'il n'en donnerait pas un exemplaire avant que de l'avoir présenté au roi. Je reviendrai à la charge et peut-être vaincrai-je sa petite répugnance. Dans une de mes lettres perdues, je vous recommandais, au nom de M. Fontaine, de ne pas abandonner, par une économie mal entendue, le sort de

votre monument à quelque apprenti fondeur. Croyez-moi, mon ami, faites venir Gor<sup>1</sup>.

Votre cousine se porte fort bien. L'oncle de M<sup>me</sup> Collot est un honnête homme que j'estime, et son frère sera un jour un bon sujet. Nous lui avons appris à lire et à écrire, et je l'ai placé chez Le Breton, apprenti imprimeur. Il y est aimé, il y fait bien son devoir ; je l'ai mis là sous la direction d'un nommé Stoupe, qui aura l'œil sur ses mœurs et qui lui facilitera les progrès dans l'art.

Mon ami, ces gens-là, et quand je vous dis ces gens-là, je veux mourir si je sais bien précisément de qui je parle, ces gens-là donc ont joué le jeu de m'envoyer au Fort-l'Évêque.

Envoyez-moi votre souscription, envoyez-moi celle de M. de Villers, et dites-moi ce que vous avez fait, l'un et l'autre, des volumes de planches, afin que je sache ce qui vous en manque.

Au moment où je vous écris, je me figure qu'on ouvre les caisses qui contiennent ce beau Murillo de Gagnat avec trois Gérard Dow très-précieux et un excellent J.-B. Van Loo.

Je ne vous dis rien des cinq tableaux, dont la réputation est faite ; mais vous jugerez comme il vous plaira des quatre autres. Cela n'empêchera pas que nos artistes se sont surpassés. Jamais Casanove n'a peint avec tant de vigueur. C'est une belle et grande machine que le morceau de Machy. Michel y a mis tout son savoir-faire. Je ne vous dirai rien de Vien, vous le verrez. Ils étaient tous désolés de n'être par exposés au Salon.

J'ai fort à cœur que cet envoi réussisse.

Le projet qu'on avait formé de ruiner ici notre crédit a échoué ; mais ce n'a pas été sans peine de ma part et sans un ressentiment bien profond de vos envieux.

O l'indigne nature que ce Greuze !

M. le prince de Galitzin, dépité comme moi du mauvais succès de vos plâtres, m'a promis, sur son honneur, de vous faire fondre en bronze le buste de Catherine. Je vous prie, mon ami, de lui rappeler sa parole, et d'en favoriser l'exécution.

Souviens-toi, Falconet, qu'il faut mourir à la peine, ou faire

1. Fondeur de l'Arsenal, qui avait coulé en bronze la statue de Frédéric V, roi de Danemark, par Saly.

un cheval sublime. Ils ne cessent tous de me corner aux oreilles que ton cheval sera mauvais, qu'il est impossible que tu le fasses bon. J'embrasserai tes pieds si tu fais qu'ils en aient menti.

Je vous parlerai une autre fois, plus à mon aise, de la lettre de votre pasteur anglais sur la poésie, la peinture et la sculpture. En attendant, je vous avouerai qu'il a avec moi l'air d'un pasteur hargneux qui se détourne de son chemin pour venir me donner un coup de pied, sans rime ni raison. Il n'a rien entendu, à ce qu'il a dit, de mon drame, mais rien du tout. Il a pris des instructions jetées, par-ci par-là, à l'usage de ceux qui seraient tentés de le jouer, pour des choses qui tenaient au fond. Eh! par Dieu, si cela lui refroidissait la lecture de l'ouvrage, il n'avait qu'à les passer, et il se serait aperçu que l'action et la scène marchent à merveille sans cela.

Adieu, mon ami, adieu, mon amie, portez-vous bien. Nous vous embrassons tous et de tout notre cœur. Aimez-vous, aimez-nous, comme nous vous aimons, et allez remercier le général de tout ce qu'il m'a dit d'agréable de l'un et de l'autre.

Votre bon ami M. de La Live n'est pas devenu imbécile, mais fou.

Vous connaissez son cabinet. J'en ai envoyé le catalogue à M. le général Betzky. Je crois qu'on m'en ferait volontiers une vente clandestine. Nous n'aurions là nul concurrent.

Voyez, mon ami, vous êtes bien sûr que si la guerre n'empêche pas cette acquisition, j'userai pour le service de Sa Majesté Impériale de tout l'accès que j'ai dans cette maison par mon ancienne amie, M<sup>me</sup> d'Épinay, belle-sœur de M. de La Live. Réponse sur ce point.

11 juillet 1769.

### XXIII

Je ne saurais refuser, mon ami, un mot de recommandation à la personne qui vous remettra ce billet. C'est un galant homme qui vous porte des livres, la denrée que vous aimez le plus.

Profitez de son voyage pour vous-même. Faites qu'il soit utile au commerçant. On ne m'a pas consulté sur le genre d'ouvrages dont on formait la pacotille, et j'en suis un peu fâché. Vous concevez que pour vous faire un billet aussi court que celui-ci, il faut que l'on ne m'ait guère accordé de temps. Je suis bien aise cependant d'avoir occasion de vous prévenir que vous serez suffisamment satisfait sur toutes les choses que vous m'avez demandées par votre dernière lettre. Si ce commerçant se trouve bien de son premier voyage, il ne tardera pas d'en faire un second, et rien ne vous empêchera de l'employer à votre service particulier.

Nous nous portons à merveille. Nous vous souhaitons toutes sortes de bonheur. Ils ont ici une peur de diable que vous ne fassiez une belle chose. Cette peur est un joli commencement d'éloge. J'embrasse M<sup>lle</sup> Victoire, et je la félicite sur ses succès. Mon ami, faites-leur un beau cheval, ce sera le refrain de toutes mes lettres. Surtout un beau cheval. Cette maudite guerre contre les Turcs ne finira-t-elle pas bientôt, et quelque grande et signalée victoire ne restituera-t-elle pas, l'année prochaine. Sa Majesté Impériale à des fonctions plus importantes et plus glorieuses que celle de massacrer les Turcs? Nous sommes ici agités de toutes sortes de rumeurs. Il est incroyable tout ce qu'on dit, et tout ce qu'on ne dit pas. Heureusement, la malveillance est bien connue, et les gens sensés demeurent en suspens, en attendant quelque événement qui soit décisif. Bonjour, mon ami, je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

A Paris, ce 17 juillet 1769.

## XXIV

Recevez, mon ami, mon très-sincère compliment sur le retour du prince de Galitzin. Vous avez donc à présent à côté de vous quelqu'un avec qui causer, ouvrir votre âme, et vivre doucement. Je pense avec plaisir que je serai, de temps en temps, au

milieu de vous. Où en êtes-vous? La statue avance-t-elle? Êtes-vous content de vous-même? Je ne cesserai jamais de vous réitérer le conseil de Fontaine. C'est de ne pas abandonner la fonte de ce monument à un homme sans expérience. Le plus habile ne l'est pas trop pour un pareil monument. Je vous écris à la hâte. Le jeune homme qui vous remettra cette lettre vint me voir hier. Je lui dis : Voulez-vous aller à Pétersbourg? Pourquoi non? me répondit-il; et il part demain. Il a de la douceur, de la modestie, de la jeunesse et des connaissances. Je n'ai pas voulu différer de dire à M<sup>lle</sup> Coillot des nouvelles de son frère. Je l'ai vu ce matin. J'ai vu aussi le chef de l'imprimerie. Celui-ci est tout à fait content de son élève, et l'élève tout à fait content de son état. Il a déjà mérité par ses soins, ses attentions et ses progrès, qu'on lui fit un petit pécule hebdomadaire. Ainsi, bonne amie, soyez tranquille sur son sort. Continuez à faire de belles choses. Le Moyne, à qui j'ai parlé du dessein que vous avez, ou plutôt des ordres que vous aviez reçus de Sa Majesté Impériale, de m'exécuter en marbre, m'a promis un masque qu'il exécutera dans le courant de septembre et que je vous enverrai avec un plâtre qu'on prendra sur la terre cuite de Grimm. Vous choisirez; car je serais trop fâché si je n'étais plus assez présent à votre imagination pour que vous fussiez incertaine auquel des deux modèles vous donneriez la préférence. Vous savez que les morceaux que vous m'avez adressés ont été perdus par l'humidité; malgré les injures qu'ils ont reçues, les grands maîtres, qui savent lire à travers les vestiges, ont rendu justice au talent. Le Moyne m'a enlevé le Falconet et le Henri IV. Naigeon m'a pris aussi quelque chose. Bonjour, mes amis. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur. Vous avez à présent sous les yeux les tableaux de nos artistes. Je souhaite beaucoup qu'on en soit satisfait. Aimez-vous bien pour être heureux. Tenez-nous pour n'être pas ingrats.

Ce 6 août 1769.



## XXV

Mais, mon ami, vous n'êtes pas sage. Votre maison était louée avant que vous ne pussiez me l'offrir. Je lui ai fait passer vos propres mots : qu'il ait à disposer de la somme dont il vous parle comme bon lui semblera. Je n'ai pas oublié de lui recommander de vous faire parvenir promptement un modèle du pouvoir dont il a besoin ; cependant de surseoir avec monsieur votre fils jusqu'à ce que vous ayez répondu aux *duplicata* qu'il vient de vous envoyer. Je recevrai ceux de vos lettres égarées avec le plus grand plaisir. Quant aux miennes, il faut que vous en fassiez votre deuil. Je n'ai aucun double des lettres que j'écris. Je prends une plume, de l'encre et du papier, et puis, va comme je te pousse. Notre Salon est un peu mesquin cette année, grâce à M. de Laborde, qui nous a privés d'une douzaine de Vernet, et à Sa Majesté Impériale, à qui nous avons député un Machy, un Vien, un Casanove et un Van Loo. N'admirez-vous pas le Laborde, qui croit qu'on paye avec de l'argent tout ce qu'on doit à un artiste, et qui lui vole l'éloge du public, la partie la plus précieuse de son honoraire ? Quelle foutue, vile et basse race que celle de ces gens à argent ! Votre bon ami de La Live est fou à lier ; il voit le diable et les enfers. Greuze vient de recevoir un terrible soufflet pour un homme vain. Il a présenté un tableau d'histoire à l'Académie. L'Académie lui a dit : « Votre tableau d'histoire est mauvais. Nous ne pouvons vous recevoir là-dessus, comme peintre d'histoire ; mais vos preuves sont faites dans la peinture de genre, et nous vous recevons comme peintre de genre. » Le fâcheux de tout cela, c'est qu'en effet le tableau ne vaut rien.

Je viens d'apprendre, par M. le prince de Galitzin, que votre monument est sublime, et vous savez combien je m'en réjouis.

On vient de remettre au théâtre *le Père de famille*, en été, avec un succès dont il n'y a pas eu d'égal. Nous sommes à la

douzième représentation, et la salle ne désemplit pas. Je vous apprends cela, afin que vous vous en réjouissiez. J'ai reçu la lettre de change de M<sup>lle</sup> Collot. Nous avions encore de l'argent à elle. Nous attendrons ses commissions et nous tâcherons de nous en acquitter à son gré. Nous vous embrassons tous les deux, et nous vous souhaitons de la santé, la seule chose qui ne soit au pouvoir de personne de vous offrir. Aimez-nous toujours bien. Le prince de Galitzin m'a promis un buste en bronze de l'impératrice. S'il n'a pas été indiscret dans sa promesse, faites l'en ressouvenir, sinon laissez-la lui oublier. Bonjour, bonjour. Travaillez bien, et continuez de faire de belles choses.

Le 7 septembre 1769. A la veille d'une séparation qui nous coûta beaucoup à tous les trois; ah! mademoiselle Collot, combien vous pleurâtes sur le rempart! et que j'eus de peine à arrêter vos larmes! Mais vous êtes aimée, estimée, honorée; les raisons que je vous disais alors, et auxquelles vous aviez tant de peine à vous prêter, étaient donc bonnes.

## XXVI

J'aurais occasion, mon ami, de vous écrire un mot et je la manquerais? Cela ne se peut. J'apprends par le prince de Galitzin que vous avez fait une chose sublime, et je le crois parce que vous en êtes capable, parce que j'aime à le croire. Je vous en fais mon compliment et je vous embrasse, non pas avec le même transport que je le ferais au pied du monument, parce que là le sentiment de l'admiration se joindrait à celui de l'amitié pour m'enivrer; mais je vous embrasse avec joie et de tout mon cœur.

Sa Majesté Impériale a donc assommé ces maudits décurtés! Regardez bien au fond de votre cœur, et vous y reconnaîtrez la joie que j'en éprouve. Si l'histoire parle d'elle avec dignité,

elle dira : Elle perdit son temps à faire ce qui immortalise les autres. Elle avait bien d'autres projets au-dessus de la gloire des conquérants.

Travaillez donc en repos, mon ami : que votre ébauchoir se promène librement sur la cire ou sur l'argile. L'inconstance de la fortune, qui décide si souvent du sort des armées, ne troublera plus votre génie.

J'ai trouvé pour Sa Majesté Impériale les deux plus beaux Vandermeulen qu'il y ait peut-être en Europe. Ils sont d'une belle grandeur, et de chevalet. Ce sont deux batailles. Ils font pendants. Ils sont frais comme s'ils venaient d'être finis. Mais on ne veut pas les séparer, et l'on y met un grand prix pour deux raisons : la première, c'est qu'ils sont très-précieux ; la seconde, c'est qu'ils appartiennent à un homme fou de tableaux, qui en a beaucoup, qui en achète tous les jours, et qui ne me cède ces deux-ci que pour me procurer une occasion de faire ma cour à une souveraine à qui je dois le repos dont je jouis. C'est Michel Van Loo. Ils lui viennent de la succession de Carle. J'ai vu chez Piquois, notaire, l'inventaire où ils sont portés à seize mille francs ; c'est-à-dire à un quart au-dessous de leur valeur, selon l'usage. Van Loo en veut vingt-quatre mille francs. Pour un Le Brun, c'est le diable, tel que je le voudrais ; c'est l'affaire d'un heureux hasard qu'il faut attendre.

J'ai ensuite, sous ma main, un très-beau tableau, et très-piquant pour le sujet, de l'école du Titien.

Il me paraît que vous avez été satisfait de ce que j'ai emporté sous mon bras de la vente Gaignat.

J'espère me tirer avec succès de toutes ces commissions-là, parce que je ne présume aucunement de mes lumières, que je ne juge que de ce que je connais, et que sur le reste, qui tient au technique, je ne suis point humilié de recourir aux lumières des gens de l'art, entre lesquels il y en a, comme vous savez, un bon nombre qui me chérissent et qui me disent la vérité. Avec ce que nature m'a donné de goût et de jugement, et les yeux de Vernet, de Vien, de Cochin, de Chardin, que j'emprunte quand il me plaît, il est difficile qu'on me trompe.

Je vous embrasse encore, j'embrasse aussi M<sup>lle</sup> Collot. Notre amitié la plus sincère et la plus tendre à tous les deux, cela va sans dire.

Je n'ai pu obtenir de l'Académie un plus long séjour ici pour les jeunes élèves ; ils sont partis et j'en suis désolé. Ils étaient au moment qui décide le talent. Qui sait ce qu'ils deviendront en Italie ?

Je ne vous dis rien d'un point qui vous tient à cœur ; mais comptez incessamment sur une agréable surprise.

A Paris, ce 15 novembre 1769.

## XXVII

J'ai reçu, mon ami, la lettre que vous avez confiée à M. Shwartz. Je vois que mes réponses à vos précédentes se sont encore égarées ; sans ces contre-temps qui me dépitent, vous sauriez que j'ai touché la dernière lettre de change de M<sup>lle</sup> Collot, et que je me suis acquitté, avec exactitude, de toutes les petites commissions que vous m'avez données. Je n'entrerai ici dans aucun détail là-dessus. Je renvoie tout ce que j'ai à vous dire au retour de M. Shwartz. Je vous suis obligé des égards que vous avez à mes recommandations. Je tâche de ne pas les multiplier, non que je craigne d'être importun, mais on sait que je suis votre ami ; on sait que vous jouissez de quelque faveur auprès de l'impératrice ; on croit que je puis quelque chose auprès de vous. Jugez combien un refus aurait mauvaise grâce. Je m'exposerais à laisser croire qu'un sentiment dont nous nous honorons réciproquement se serait affaibli. On nous regarderait l'un et l'autre comme deux êtres personnels, ou l'on s'imaginerait que vous auriez encouru quelque disgrâce qui vous rendrait inutile. Et puis, il y a des occasions où je suis faible, et où le plaisir d'obliger me tyrannise ; et quelques autres où l'amitié, la reconnaissance, des liaisons qui me sont chères, disposent absolument de ma bonne volonté, et celle qui se présente dans ce moment est précisément une des dernières. Il s'agit de M. de Romilly <sup>1</sup> que j'aime, que j'estime, et que

1. Sans doute Jean-Edme Romilly, pasteur, mort en 1779, auteur des articles *Tolérance* et *Vertu* dans l'*Encyclopédie*.

vous avez connu. Il vous expose lui-même dans sa lettre, où celle-ci sera renfermée, la sorte de service qu'il espère de vous. C'est un galant homme qui mérite à tous égards que je me mêle de son affaire, et que je vous prie de vous en mêler. Voyez donc ce que vous pouvez faire pour lui et pour son parent. On est satisfait de lui. Il désirerait de suivre ses élèves à Leipsick ou de retrouver à Pétersbourg une place équivalente à celle qui va lui manquer.

Si vous réussissez à l'une ou l'autre de ces deux choses, je vous répons d'une double reconnaissance : celle de M. de Romilly et la mienne. Il me semble que je vous vois d'ici, si par hasard ce billet vous arrive à contre-temps, et vous surprenne en verve, la tête chaude, l'ébauchoir à la main et les yeux attachés sur la tête ou la jambe de votre cheval. Vous jurerez, vous sauterez, vous trépigneriez, vous direz : « Que maudits soient les amis de Paris, leurs protecteurs et leurs protégés qui viennent me faire perdre un moment heureux que je ne retrouverai plus ! » Je sais tout cela, et si j'étais à Pétersbourg, je me garderais de la faute que je commets ; je m'avancerais tout doucement vers la porte de l'atelier, j'ouvrirais cette porte plus doucement encore, et si je voyais mon ami agité du démon qui vient quelquefois sans qu'on l'appelle et qu'on a beau appeler quelquefois sans qu'il vienne, je m'en retournerais comme je serais venu.

M. de Romilly, s'il m'en croit, recommandera à son parent d'attendre le soir pour vous remettre nos lettres, le moment où mon ami, content du travail de la journée, se repose et se félicite. C'est le moment de la faveur. Il sera accueilli, nous serons lus avec plaisir, mon ami promettra tout ce qu'on lui demandera en mon nom, et comme il est homme de parole, il fera tout ce qu'il aura promis, et il aura obligé trois personnes, ce qui n'est pas d'un petit mérite à ses yeux. Encore un mot d'autre chose, puisque j'en ai la place. Le diable ne trouverait pas un Le Brun de chevalet. Pour des Vandermeulen, voici la troisième fois que je vous écris que j'en ai deux superbes, sous la main. Ce sont deux sujets de batailles idéales. Ils ont été peints en Hollande. Ce sont deux Teniers pour la touche. Ils appartiennent à Michel Van Loo de qui je les obtiendrais. Ils ont été appréciés, pour la veuve, à l'inventaire de Carle, 16,000. Michel

en veut 24. Ils ont chacun 5 pieds 4 pouces 6 lignes de largeur sur 3 pieds 6 pouces et 6 lignes de hauteur. J'attendrai là-dessus votre agrément et les ordres de Sa Majesté. J'ai encore à ma disposition un très-beau tableau de l'école italienne. Vous n'avez qu'à me faire signe. Nous sommes gueux comme des rats d'église. Nous vendons nos diamants, et nous dépouillons nos galeries pour réparer les ravages du contrôleur général Terray. Voici le moment des heureux hasards. Eh bien, vous assommez donc des Turcs tant que vous voulez? Il faut que cela soit bien vrai, puisque notre Gazette en convient. Oh! le bel empire à fonder! Je voudrais voir ce prodige avant de mourir. Bonjour, mon ami, servez M. de Romilly et son parent.

## XXVIII

Mon cher ami, ma bonne et belle amie, grondez bien fort votre paresseux, et vous aurez raison. Imaginez que M. Velly a eu l'attention de le prévenir qu'il partait, et que le voilà assis à côté de moi, sans qu'il y ait encore le premier mot d'écrit d'une infinité de choses utiles et douces qu'il se promettait avec tant de plaisir de vous dire. Allons pourtant, des faits, des faits. Premièrement, c'est que je vous aime tous les deux comme au premier jour, et que je ne changerai pas. Toutes les années de ma vie seront à vous comme les années passées. Ensuite, que votre petit frère est un bon petit diable, trop doux, trop honnête, qui fait tout ce qu'il peut, et qui est infiniment agréable à son bourgeois. Il commence à gagner de l'argent, ce qui a économisé d'autant celui que vous aviez destiné à son entretien. Et puis son oncle est un fieffé fripon, à qui j'ai fait rendre gorge des salaires de douze à quinze mois qu'il lui avait volés. Il a fallu, pour cela, mettre les fers au feu et s'adresser à la probité de M. Sarrazin. J'ai reçu vos brochures; il faudrait être à côté de vous pour vous en dire mon avis; mais on peut

d'ici vous en remercier. Je vois que vous êtes sensible et gai, deux excellentes qualités que je souhaite que vous conserviez pour votre bonheur, pour celui de vos amis, et de temps en temps pour l'amendement des têtes folles.

Il me vient tous les jours des débarqués de Russie; pas un qui ne remplisse mon âme de joie, en m'assurant que votre monument sera de la plus grande beauté. C'est le jugement commun des ignorants et des savants. J'ai eu l'honneur de faire ma cour à une princesse qui vous aime et vous estime, et ce qui ne m'a pas moins plu en elle, c'est le respect profond et la vénération très-sincère qu'elle porte à Sa Majesté Impériale<sup>1</sup>. Elle a passé ses journées ici à apprendre et à connaître tout ce qui s'apprend et se connaît par les yeux, et quelques nuits avec moi à ébaucher la connaissance de tout ce qu'on ne voit pas. J'ai reçu les derniers plâtres de M<sup>lle</sup> Collot. Je les ai montrés aux gens de l'art, qui en sont infiniment satisfaits. On les trouve assez bien pour en faire un éloge, dont je ne m'affligerais pas à sa place, tout injuste qu'il soit. On ne saurait mieux louer le ponce de l'élève qu'en le prenant pour le ponce du maître. Lorsqu'ils ont eu subi l'éloge ou la censure des maîtres, je les ai distribués dans les ateliers et les cabinets, où l'on s'est fait un vrai plaisir de les recevoir. Continuez, belle amie, faites si bien qu'on en vienne à vous priver tout à fait du mérite de votre talent, en en faisant honneur à notre ami. Vous agirez comme M<sup>me</sup> Roslin, qui, mécontente des éloges que Dumont, le Romain, donnait à un de ses pastels, vient de le prendre à la boutonnière et d'exécuter, d'après lui, un portrait fort supérieur à celui qu'il attribuait à son mari<sup>2</sup>. Il faudra bien qu'ils croient quand ils auront vu. Mon ami, j'ai causé avec ton fils, qui aurait pu se faire recevoir à l'Académie, s'il avait suivi le conseil des artistes par qui il a fait juger quelques-uns de ses tableaux. Il ne se refuserait pas à un voyage à Pétersbourg, s'il pouvait se promettre que tu trouvasses à l'embrasser la moindre partie du plaisir qu'il aurait à se trouver entre tes bras. Il ne fera cependant rien sans ton aveu. Je lui ai promis que je t'en parlerais,

1. La princesse Dashkoff.

2. Ce pastel est aujourd'hui au Louvre. (Pastels et dessins de l'École française, n° 1298).

et que je lui enverrais, mot à mot, ta réponse. Réponds-moi donc. Dans un autre moment, je reprendrai vos lettres et nous causerons plus au long. Recevez tous les deux la tendre amitié du père, de la mère et de l'enfant.

A Paris, ce 29 décembre 1770.

## XXIX

Ces diables de gens qui s'en vont à Pétersbourg ont tant d'affaires dans ce pays qu'on ne les aperçoit jamais qu'un moment avant leur départ. Je me hâte donc de vous griffonner quelques lignes que M. Weynacht vous remettra de la main à la main, et quand? il n'en sait rien, ni moi non plus.

Premièrement, j'ai reçu les derniers plâtres que vous m'avez envoyés. Je vous en remercie tous les deux, et vous transmets, non mon éloge, dont vous ne feriez pas grand cas, mais celui des maîtres de l'art qui me les ont enlevés. Ordinairement on ne sollicite pas, on n'enlève pas, on ne suspend pas dans son atelier les choses qu'on n'estime pas. M<sup>lle</sup> Collot à son clou chez Le Moyne, chez Guiart, chez Houdon, etc... Continuez, bonne amie, faites toujours de belles choses, et soyez sûre que si vous revenez jamais ici, et que le titre d'académicienne vous tente, il faudra bien qu'on vous l'accorde.

Nous vous aimons tous très-tendrement, et vous êtes aussi présent à notre souvenir que si nous en étions au moment douloureux de notre séparation.

J'ai vu, mon ami, trois brochures de vous<sup>1</sup>, une lettre à moi, une facétie intitulée *les Lunettes*, et un *Antidote aux menteries de l'abbé Chappe*. M. Weynacht ne me laisse pas le temps de vous parler à mon aise de ces productions de votre loisir. Seu-

1. Les *Lunettes* ne sont pas de Falconet; du moins elles ne figurent pas dans ses œuvres. Auguis attribue l'*Antidote ou Examen du mauvais livre superbement imprimé... par l'abbé Chappe*, à la collaboration de Falconet et de la princesse Dashkof, qui n'en parle point dans ses *Mémoires*.



lement, il n'est pas trop mal de savoir s'exprimer ainsi de la plume quand on a déposé l'ébauchoir.

Mademoiselle Collot, votre frère est un bon diable, bien honnête, bien simple, bien épais, bien borné; mais il fait son devoir; mais il a des mœurs; mais il est assidu à ses devoirs; mais il entend son métier; mais il commence à employer utilement son temps, et il ne tardera pas à se passer de tout secours.

J'ai remis à M. Weynacht un paquet de livres pour Sa Majesté Impériale. On ne produit rien ici d'un peu important dont on ne soit tenté de lui faire hommage. Elle est l'idole de tous ceux qui pensent. On nous déteste; mais on se tait en notre présence. On souffre de notre admiration et de nos éloges; mais on n'ose les contredire.

Les deux ouvrages contenus dans le paquet de M. Weynacht ont été accompagnés d'une lettre que je joins à celle-ci, afin que vous jugiez par vous-même jusqu'où l'auteur mérite la protection de Sa Majesté Impériale. En voilà deux autres que je vous prie de faire tenir à leurs adresses. Si vous aviez à Saint-Pétersbourg quelqu'un qui eût besoin d'un bon instituteur, marquez-le-moi. J'ai sous la main un jeune homme qui partirait avec la recommandation de Marmontel, de d'Alembert et la mienne. Ne perdez pas tout à fait cette commission de vue.

Je jouis de la haine publique la mieux décidée, et savez-vous pourquoi? Parce que je vous envoie des tableaux. Les amateurs crient, les artistes crient, les riches crient. Malgré tous ces cris et tous ces criards, je vais toujours mon train, et le diable s'en mêlera, ou incessamment je vous expédierai toute la galerie Thiers. En attendant, vous aurez deux Claude Lorrain, un Vanderwerf, deux Guide, un Lemoine, et une copie de l'*Io*, du Corrège, par le même Lemoine. C'est ce qu'on peut avoir de mieux, l'original ayant été dépecé par cet imbécile, barbare, goth, vandale duc d'Orléans. L'impératrice va acquérir le cabinet de Thiers au milieu d'une guerre dispendieuse; voilà ce qui les humilie et les confond.

A Paris, ce 20 mars 1771.

## XXX

Ceci, mon ami (car je ne saurais m'empêcher de vous appeler de ce nom), n'est point une réponse à la lettre outrageante que vous m'avez écrite. J'attends que l'indignation et la douleur soient sorties de mon cœur, pour vous faire rougir de vos injures réfléchies et rédigées par paragraphes. Il se pourrait faire que j'eusse commis quelque faute grave que ma conscience ne me reprochât pas ; mais je ne me pardonnerais jamais celle que vous avez commise, en traitant un homme, dont les sentiments ne vous sont pas suspects, aussi indignement que vous l'avez fait. Prenez-y garde, la solitude de Pétersbourg et la faveur d'une grande souveraine vous corrompent. Vous êtes menacé de devenir méchant ; car le premier pas est de voir la méchanceté où elle n'est pas ; et ce pas, vous l'avez fait. Il faut que vous ayez bien peu d'amour-propre ou que vous fassiez bien peu de cas du jugement et de l'estime du prince de Galitzin pour lui avoir envoyé ma lettre, et m'avoir transmis par ses mains un torrent de fiel et d'orgueil. Mais laissons cela, mon âme se gonfle, et je sens que j'expierais votre faute, par l'amertume de mes reproches. J'aime mieux que vous soyez coupable tout seul que de l'être avec vous. Je ne vous recommande point le jeune homme qui vous remettra ce billet ; mais j'espère que M<sup>lle</sup> Collot ne lui refusera pas les conseils dont il peut avoir besoin. Il s'agit de l'empêcher d'être dupe, voilà tout. Je salue ma jeune et tendre amie, je l'embrasse de tout mon cœur.

Personne ne se réjouit plus sincèrement que moi de ses succès. Nous nous faisons tous une fête de la voir, et ce n'est pas sans peine que notre espérance a été trompée. Je suis toujours votre ami, mais votre ami grièvement offensé. Vous devez avoir reçu l'ouvrage de M. Lempereur sur la fonderie<sup>1</sup>. C'est le

1. *Description des travaux qui ont précédé, accompagné et suivi la fonte en bronze d'un seul jet de la statue équestre de Louis XIV, dressée sur les mémoires de M. Lempereur, par M. Mariette.* Paris, 1768, in-folio atlantique.

seul exemplaire qui soit sorti jusqu'à présent du magasin de l'Hôtel de Ville. Je n'ai point encore vu le sieur Gor. Je me réjouis de ce que vous ayez enfin pris le parti d'appeler le seul homme en Europe dont l'expérience pût assurer le succès de votre travail. Eh bien, mon ami, vous dites donc comme moi : *non omnis moriar*. Je vous en fais mon très-sincère compliment. Vous aurez apparemment changé d'avis, à la vue de votre monument, et votre conversion m'en donne la plus haute opinion.

A Paris, ce 21 aout 1771.

### XXXI

M. le comte de Strogonoff m'a remis la lettre que vous lui aviez donnée pour moi. J'ai peu vu ce seigneur, parce que je suis devenu un peu plus sauvage encore que je ne l'étais ; que j'aime mon atelier de préférence à tout ; qu'il s'est allé placer à l'extrémité de la rue de Richelieu, et que promené sans cesse par son activité, sa civilité, le désir de voir et de s'instruire, je sais qu'on peut se présenter à sa porte, quatre à cinq fois, sans avoir le bonheur de le rencontrer. Cependant deux ou trois entrevues assez courtes m'ont suffi pour sentir qu'il méritait, en effet, tout le bien que vous m'en disiez, et je crois qu'il en aura eu assez pour connaître, de son côté, que j'étais bien votre admirateur et votre ami. Nous avons ici un bon nombre de seigneurs russes qui font honneur à leur nation. L'exemple de la souveraine leur a inspiré le goût des arts, et ils s'en retourneront dans leur patrie chargés de nos précieuses dépouilles. Ah ! mon ami Falconet, combien nous sommes changés ! Nous vendons nos tableaux et nos statues au milieu de la paix ; Catherine les achète au milieu de la guerre. Les sciences, les arts, le goût, la sagesse remontent vers le Nord, et la barbarie avec son cortège descend au Midi. Je viens de consommer une affaire importante : c'est l'acquisition de la collection de Crozat, aug-

mentée par ses descendants et connue aujourd'hui sous le nom de la galerie du baron de Thiers<sup>1</sup>. Ce sont des Raphaël, des Guide, des Poussin, des Van Dyck, des Schidone, des Carlo Lotti, des Rembrandt, des Wouwermans, des Teniers, etc..., au nombre d'environ cinq cents morceaux. Cela coûte à Sa Majesté Impériale 460,000 livres. Ce n'est pas la moitié de la valeur, dans un temps où l'indigence générale n'aurait pas désolé toutes les maisons où elle s'est introduite par l'extravagance et la scélératesse des opérations ministérielles. Mon ami, la moitié de la nation se couche ruinée, et l'autre moitié craint d'entendre à son réveil sa ruine criée dans les rues! Nous sommes plongés dans une tristesse profonde, et vous ne voulez pas qu'on vous entretienne d'une calamité dont le spectacle est général et la sensation continue! Le feu est aux quatre coins de la maison et j'y suis. Que vous êtes heureux, vous, d'en être loin! L'abrutissement qui marche d'un pas égal avec la misère a fait un tel chemin, qu'il y a un mois ou deux on publia un édit qui suspendait la nécessité de l'enregistrement des bulles de la cour de Rome, pour avoir leur effet dans le royaume. Si ce n'est pas là remettre une nation au xii<sup>e</sup> siècle, je n'y entends rien. On vient de finir la vente des tableaux de M. de Choiseul. Le départ de ceux du baron de Thiers pour Pétersbourg, la concurrence de M. de La Borde et de M<sup>me</sup> Du Barry, et d'autres choses qui tiennent à la personne de M. de Choiseul ont fait monter cette vente à un prix exorbitant. Une cinquantaine de tableaux ont été achetés 444,000 livres, tandis que nous en avons eu, trois mois auparavant, cinq cents pour 460,000 livres. Aussi les héritiers du baron de Thiers jettent-ils feu et flammes. Où en est l'affaire de Gor? Je l'avais amené à des conditions moins déraisonnables. Où en est votre ouvrage? S'il fallait un ciseleur réparateur, Sainteville irait vous trouver, et à bon compte. Préau et d'autres s'offrent à passer, si l'on a besoin d'eux, pour l'entretien et toutes les restaurations possibles de tableaux. Mais laissons cela.

Causons un peu d'amitié. Il y a, ce me semble, assez longtemps que, sans cesser de nous aimer, nous ne nous sommes

1. Ce fut au cours des négociations qui précédèrent cette vente que Diderot fit au comte de Broglie la réponse citée t. I, page 53, d'après Bachaumont.

pas dit que nous nous aimions. Falconet, tu m'avais grièvement blessé; j'ai fait la sottise de te rendre douleur pour douleur, et tu m'en dois un remerciement. Avec un peu plus de sang-froid, je serais devenu bien cruel; car je t'aurais laissé chargé du poids de tes torts, en te répondant avec autant de douceur et de modération qu'il y en avait peu dans une je ne sais plus quelle de tes lettres; mais tout cela est fini, n'est-ce pas? Dites-moi donc que nos âmes se touchent comme auparavant. Je vous aime tous les deux. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur. Celui qui vous remettra cette lettre est un homme de bien, à ce qu'il paraît à son maintien, à son ton et à l'honnêteté de ses occupations. Il est appelé à Pétersbourg par M. de Panin, pour une éducation importante. Il s'appelle M. de Moissy. Il est auteur de différents ouvrages qui font honneur à son cœur. Bonjour, mon ami, bonjour, belle amie. Portez-vous bien, aimez-vous toujours tendrement. Faites l'un et l'autre de belles choses et jouissez, sous les ailes d'une souveraine bonne, grande et sage, d'un bonheur que nous n'osons nous promettre même de plusieurs siècles.

A Paris, ce 27 avril 1772.

### XXXII

Bonjour, mes amis; il y a longtemps que vous n'avez entendu parler de moi. Il y a une éternité que je n'ai entendu parler de vous. Je vous crois tous les deux en santé. Je vous crois heureux l'un et l'autre: Il faut que j'aie cette persuasion, bien ou mal fondée, parce que sans elle je reviendrais sur le passé avec trop de regrets, parce qu'avec elle j'arrange notre vie domestique comme il me plaît. Je ne serai pas content que je ne sois allé à Pétersbourg vous voir, m'établir à côté de vous et vérifier mon roman... Quel jour! quel moment, pour vous et pour moi, que celui où j'irai frapper à votre porte, où j'entrerai, où j'irai me précipiter dans vos bras et où nous nous écrierons confusé-

ment : C'est vous...oui, c'est moi...vous voilà donc enfin !...Enfin, me voilà... Comme nous balbutierons ; et malheur à celui qui a perdu ses amis pendant longtemps, qui les revoit, qui a la force de parler et qui ne balbutie pas... En attendant ce bonheur qui n'est pas aussi éloigné que vous le croiriez bien, je vous prie de recevoir M. Lévesque : premièrement parce qu'il vous entretiendra d'un homme qui vous chérit et que vous chérissez, et que vous chérissez beaucoup, si vous n'êtes pas des ingrats ; cet homme-là, c'est moi. Secondement parce que c'est un honnête et galant homme qui réunit à des connaissances et à des talents une douceur et une modestie rares ; parce qu'il a besoin de bons conseils, et qu'il les recevra avec les sentiments de la plus sincère reconnaissance. Il va à Pétersbourg remplir une place de gouverneur à l'hôtel des Cadets. Il se sépare d'une femme de mérite qui est la sienne ; il aime sa femme, mon ami, et cela dans un pays où, comme vous savez, ce n'est pas trop l'usage. Une vie utilement occupée l'a sauvé du libertinage épidémique qui a gagné toutes les conditions de notre société. Vous lui parlerez littérature, et il vous répondra ; vous lui montrerez votre monument, et son admiration pourra vous flatter, parce qu'il dessine et grave, non comme feu M. le comte de Caylus, car il n'est pas grand seigneur, et, partant, il est obligé de savoir ce qu'il sait, mais comme un artiste de profession ; mon ami, je vous recommande M. Lévesque. Écoutez et réjouissez-vous. Demain, oui demain, je pars pour La Haye ; et quand j'aurai embrassé le prince de Galitzin pendant une quinzaine de jours, qui sait ce que je deviendrai ? Le plus léger choc de sa part pourrait me jeter tout au beau milieu de votre atelier. Cependant je laisse ma femme, ma sœur, mon gendre, ma fille, ma fille grosse ; tenez, puisque, en y pensant, cela me fait un si grand mal, n'y pensons plus, et parlons d'autre chose. Parlons de mon cher ami M. Grimm, qui est à présent à Potsdam, qui accompagne M<sup>me</sup> la princesse d'Armstadt, qui s'achemine peut-être à présent vers Pétersbourg, et avec lequel vous aurez peut-être bu à ma santé avant que cette lettre vous soit parvenue. Vous êtes là tous les trois, et pourquoi n'y suis-je pas aussi ? Vous verrez que j'aurai le guignon d'arriver la veille ou le lendemain de son départ. Cela serait à me désoler. N'importe, partons toujours. Bonjour, mon ami, bonjour, mon amie, je vous embrasse tendrement

tous les deux. Il me tarde bien d'éprouver une chose, que je soupçonne : c'est qu'on aime plus tendrement encore ses amis au loin qu'au coin de son âtre ou du leur. C'est un si grand plaisir que de se retrouver ! Nos hôtels garnis ne désemplissent pas de Russes. Je suis lié très-étroitement à M. et à M<sup>me</sup> de Strognoff. Je n'ai vu qu'un moment M. et M<sup>me</sup> de Zenovioff ; mais ce sont deux si belles âmes, qu'on se sent attirer vers elles subitement, et qu'on s'y colle, et elles à vous, tant et si bien qu'on souffre, qu'on pleure et qu'on crie, au moment de la séparation, comme si l'union s'était faite de vieille date. Vous rappelez-vous un M. de Nariskin, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Impériale ? Eh bien, cet honnête Nariskin est à présent aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il compte en partir vers la fin du mois de juin, et il m'a persuadé que ce serait un grand plaisir, pour lui et pour moi, de rouler et de causer quelques centaines de lieues dans la même voiture. Ma foi, tout cela a bien l'air d'une vérité ; M<sup>me</sup> Diderot y croit si fermement qu'elle s'est occupée et s'occupe depuis un mois, sans relâche, des préparatifs d'un long voyage. Cela ne lui déplait pas trop.

Elle n'aimerait pas que je mourusse ingrat. Cependant, mon ami, je suis bien vieux. Vous ne savez pas combien il faut peu de temps pour vieillir, et moi je le sais ; mais je me dis que la terre est aussi légère à Pétersbourg qu'à Paris ; que les vers y ont aussi bon appétit, et qu'il est assez indifférent en quel endroit de la terre que nous les engraissons. Bonjour, encore, mon Falconet ; bonjour, ma belle amie, M<sup>lle</sup> Collot. Si vous ne m'aimiez plus pourtant !... mais cela n'est pas vrai ; mon cœur me répond du vôtre ; vous m'aimez toujours. Adieu, adieu ; tenez, monsieur Lévesque, portez ce feuillet à mes amis, et jouissez de l'impression de la nouvelle que vous portez, sur deux êtres à qui je me crois aussi cher qu'ils me le sont. Dites-leur qu'ils peuvent se livrer à une espérance que je ne tromperai pas.

A Paris, ce 20 mai 1773.

Si vous désirez sincèrement de me voir, embrassez-vous tous les deux pour vous et pour moi, et puis pour moi et pour vous.

## XXXIII

Saint-Pétersbourg, 6 décembre 1773.

Hé ! mon ami, laissons là ce cheval de Marc-Aurèle. Qu'il soit beau, qu'il soit laid, qu'est-ce que cela me fait ? Je n'en connais point le sculpteur ; je ne prends aucun intérêt à son ouvrage : mais parlons du vôtre. Si vous connaissez bien mon amitié pour vous, vous sentirez tout le souci avec lequel j'ai mis le pied dans votre atelier. Mais j'ai vu, j'ai bien vu, et je renonce à prononcer jamais d'aucun morceau de sculpture, si vous n'avez pas fait un sublime monument, et si l'exécution ne répond pas de tout point à la noblesse et à la grandeur de la pensée. Je vous ai dit dans la chaleur du premier moment, et je vous répète de sang-froid, que ce Bouchardon, au nom duquel vous avez la modestie de vous incliner, était entré dans un manège où il avait vu des chevaux, de beaux chevaux, qu'il avait profondément étudiés et supérieurement rendus ; mais qu'il n'était jamais entré dans les écuries de Diomède ou d'Achille, et qu'il n'en avait pas vu les coursiers. C'est vous, mon ami, qui les avez retracés à mon imagination tels que le vieux poète me les avait montrés.

La vérité de la nature est restée dans toute sa pureté ; mais votre génie a su fondre avec elle le prestige de la poésie qui agrandit et qui étonne. Votre cheval n'est point la copie du plus beau cheval existant, non plus que l'*Apollon du Belvédère* n'est la copie rigoureuse du plus bel homme : ce sont, l'un et l'autre, des ouvrages du créateur et de l'artiste. Il est colossal, mais il est léger ; il a de la vigueur et de la grâce ; sa tête est pleine d'esprit et de vie. Autant que j'en puis juger, il est très-savant : mais les détails de l'étude, quoiqu'ils y soient, ne nuisent point à l'effet de l'ensemble ; tout est largement fait. On ne sent ni la peine ni le travail en aucun endroit ; on croirait que c'est l'ouvrage d'un jour. Permettez que je vous dise une chose dure. Je vous savais un très-habile homme ; mais je veux mourir, si je vous croyais rien de pareil dans la tête. Comment



voulez-vous que je devinasse que cette image étonnante fût, dans le même entendement, à côté de l'image délicate de la statue de *Pygmalion*? Ce sont deux morceaux d'une rare perfection, mais qui, par cette raison même, semblent s'exclure. Vous avez su faire dans votre vie et une idylle charmante et un grand morceau d'un poëme épique.

Le héros est bien assis. Le héros et le cheval font ensemble un beau centaure, dont la partie humaine et pensante contraste merveilleusement par sa tranquillité avec la partie animale et fouguese. Cette main commande et protège bien; ce visage se fait respecter et croire; cette tête est du plus beau caractère; elle est grandement et savamment traitée; c'est une belle et très-belle chose : séparée de tout, elle placerait l'artiste sur la ligne des maîtres dans l'art. Vous voyez, mon ami, que je ne parle pas ici de vous, quoique cette tête fasse autant l'éloge de votre courage que du talent de M<sup>lle</sup> Collot.

Le premier aspect..... Mais j'allais oublier de vous parler de l'habillement. L'habillement est simple et sans luxe : il embellit sans trop attacher; il est du grand goût qui convenait au héros et au reste du monument. Le premier aspect arrête tout court, et fait une impression forte. On s'y livre, et on s'y livre longtemps : on ne détaille rien, on n'en a pas la pensée. Mais quand on a payé ce tribut d'admiration à l'ensemble, et qu'on entre dans un examen détaillé; lorsqu'on cherche les défauts en comparant les différentes parties de l'animal entre elles, et qu'on les trouve d'une justesse exquise; lorsqu'on prend une partie séparée, et qu'on y retrouve la pureté de l'imitation rigoureuse d'un modèle rare; lorsqu'on fait les mêmes observations critiques sur le héros; lorsqu'on revient au tout, et en rapprochant subitement les deux grandes parties : c'est alors qu'on s'est justifié à soi-même l'admiration du premier moment. On tourne, on cherche une face ingrate, et on ne la trouve pas. En regardant le côté gauche, par exemple, si l'on a cette vigueur de concept qui traverse le plâtre, le marbre, le bronze, et qui vous montre le côté droit, vous frémissez de joie de voir avec quelle surprenante précision l'un appartient à l'autre. C'est ce que j'ai fait sous tous les points de vue de votre composition, et toujours avec la même satisfaction. Votre ouvrage, mon ami, a bien le véritable caractère des beaux ouvrages : c'est de pa-

raître beaux la première fois qu'on les voit, et de paraître très-beaux la seconde, la troisième et la quatrième : c'est d'être quittés à regret, et de rappeler toujours. Je l'ai déjà transporté de votre atelier sur son piédestal, au milieu de la place publique qu'il doit occuper; je l'y vois et j'en sens tout l'effet. Laissez ce serpent-là sous ses pieds. Est-ce que Pierre, est-ce que tous les grands hommes n'en ont pas eu à écraser? Est-ce que ce n'est pas le véritable symbole de toutes les sortes de méchancetés employées pour arrêter le succès, susciter les obstacles et déprimer les travaux des grands hommes? N'est-il pas juste qu'après leur mort leurs monuments foulent ce symbole hideux de ceux qui leur ont fait verser tant de larmes pendant leur vie? D'ailleurs il fait bien, et il est d'une nécessité mécanique indispensable et très-secrète.

Et vous croyez que je n'ai pas eu mille fois plus de plaisir à louer un moderne, mon ami, que je n'en aurais eu à critiquer un ancien qui m'est indifférent? Hé bien! il est vrai; ce cheval de Marc-Aurèle est une copie très-incorrecte d'une nature mal choisie : il n'y a ni la vérité simple et rigoureuse qui plaît toujours, ni cette hardiesse du mensonge qui nous en dédommage quelquefois. Les muscles du cou ne sont justes ni de position ni de volume. Il n'y a nul rapport entre la froideur des yeux et la bouche grimacière, vieille et forcée. Tout le muflle est lourd : les détails de la bouche, des yeux et du cou sont sans finesse et sans ressort; ils ressemblent plutôt à des hachures, des cannelures, qu'à des plis de chair. Vue de face, on ne sait trop à quelle sorte de bête appartient la partie inférieure de la tête; et l'on serait tenté de donner la partie supérieure au bœuf ou au taureau, dont elle a la forme large et carrée. Le ventre en est très-lourd, très-pesant. Il est sûr que ce cheval marche le grand pas des pieds de derrière, et qu'il piaffe en même temps de ceux de devant; allure fausse et impossible : vos remarques à cet égard, ainsi que sur le reste, sont justes. Mais à quoi ne répond-on pas? On vous dira que ce cheval est peut-être d'une race qui vous est inconnue; qu'il est mède ou parthe; que c'est peut-être un animal laid, à la vérité, mais que l'empereur affectionnait : que sais-je encore? A cela vous répondrez en trois mots : qu'un animal, beau ou laid, marche naturellement, s'il n'est ni estropié ni mal conformé; que le pays

de ce cheval vous importe peu, puisque cela n'a jamais été la question; ou que si l'on veut absolument que le statuaire de ce mauvais cheval ait eu de bonnes raisons pour n'en pas faire un meilleur, vous y consentez de bon cœur; et l'on se contentera ou l'on ne se contentera pas de cette réponse. Mais je suis sûr qu'il n'y aura qu'une voix sur la beauté du vôtre, quoique vous n'ayez omis aucun des moyens de partager les avis. Ah! mon ami, que vous avez bien fait de vous en tirer aussi supérieurement! car on ne vous eût pas pardonné la médiocrité; et si vous voulez être de bonne foi, vous conviendrez qu'il faut plus de logique et plus de justice qu'on en a ordinairement pour ne s'y pas croire autorisé. J'oubliais de vous dire aussi que j'ai trouvé le plâtre que vous avez du cheval antique fort bien moulé, et qu'on y voit jusqu'aux moindres détails.

Je croyais n'avoir plus rien à ajouter à ce qui précède; je me suis trompé. Sachez qu'on trouve assez singulier à Paris et à Pétersbourg que vous ayez confié à votre élève l'exécution d'une partie aussi intéressante de votre monument que la tête du héros.

Tous ceux qui en parlent si indiscretement aiment mieux blâmer une chose très-sage que de se rappeler qu'elle est justifiée par l'exemple de plusieurs statuaires anciens. Le point essentiel est qu'un ouvrage soit le mieux qu'il est possible. Hé bien! M<sup>lle</sup> Collot sait mieux faire le portrait que vous. Pourquoi non? Un bon peintre d'histoire se tirerait difficilement d'un portrait comme La Tour, qui, de son côté, ne tenterait pas une composition historique: chacun a son talent, d'autant plus restreint qu'il est grand.

Vous aviez fait mon buste; M<sup>lle</sup> Collot le fit une seconde fois après vous: vous fûtes curieux de comparer votre travail avec le sien. Voilà les deux bustes exposés sous vos yeux: le vôtre vous paraît médiocre en comparaison du sien; vous prenez un marteau, et vous brisez votre ouvrage. Allez, mon ami, celui qui est capable de cet acte de justice est né pour beaucoup d'autres procédés que la multitude n'appréciera jamais bien.

Et ce pauvre Lossenko qui a dessiné votre monument, et qui disait qu'il fallait l'avoir copié pour en sentir tout le mérite, il n'est donc plus! Quoique je n'aie pas eu le temps de le con-

naître, j'en suis fâché <sup>1</sup>. Adieu, mon ami; jouissez de la satisfaction d'avoir exécuté le plus bel ouvrage en ce genre qui soit en Europe, et jouissez-en longtemps. Je vous salue, et vous embrasse de tout mon cœur.

N'allez pourtant pas imaginer que je parlerai d'abord de votre ouvrage, en remettant le pied en France. Il se passera plus de quinze jours avant que j'aie épuisé ce que j'ai à dire de la grande souveraine; et ce n'est pas trop. Quelle femme, mon ami! Quelle étonnante femme! Mais vous le savez aussi bien que moi; nous n'avons rien à nous apprendre là-dessus. Elle a bien raison de se laisser approcher, car plus on la voit de près, plus elle y gagne. Adieu, adieu; j'attends toujours ce redoutable hiver: il viendra apparemment.

1. Le pauvre et honnête garçon, avili, sans pain, voulant aller vivre ailleurs qu'à Pétersbourg, venait me dire ses chagrins; puis, s'abandonnant à la crapule, il était loin de deviner ce qu'il gagnerait à mourir. On lit sur sa pierre sépulcrale qu'il était un *grand homme*. Il est donc certain qu'en Russie, et dans la peinture, d'un dessinateur, copiste assez exact et peintre sans génie, on sait faire un grand homme après sa mort. L'impératrice avait voulu l'encourager; mais enfin il eut une belle épitaphe. (FALCONET.)

LETTRES  
A MADemoISELLE VOÛLAND

---

(1759-1774.)



## NOTICE PRÉLIMINAIRE

---

Vers 1755, Diderot était enfin célèbre. L'homme « sans qualité qui faisait le bel esprit et trophée d'impiété », dénoncé par l'abbé Pierre Hardy, curé de Saint-Médard, « le garçon plein d'esprit mais extrêmement dangereux » qu'un exempt signalait au lieutenant de police Berryer<sup>1</sup>, tenait, sans conteste, à Paris, le premier rang dans la secte philosophique. La publication de l'*Encyclopédie* se poursuivait à travers mille obstacles. La famille de Diderot semblait seule lui garder rancune de l'éclat qu'il jetait sur un nom si longtemps obscur, lorsque le vieux coutelier de Langres, « dont l'âge et la faible santé ne promettaient pas une longue vie », désira tout à coup revoir sa bru et embrasser Marie-Angélique, l'unique enfant qui restait à son fils. « J'avais quatre ou cinq ans, dit M<sup>me</sup> de Vandeuil ; pendant les trois mois que nous restâmes en Champagne, mon père se lia avec M<sup>me</sup> Volland, veuve d'un financier; il prit pour sa fille une passion qui a duré jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. » Diderot avait quarante-deux ans et cette passion si profonde n'était pas la première.

Tout jeune, il avait rôdé autour du comptoir de M<sup>lle</sup> Babuty, cette jolie enfant qui devait faire à Greuze une si lamentable vieillesse, mais qui n'était alors pour le philosophe qu'une gentille voisine dont il se plaisait à faire rougir les joues fraîches. Regardez plutôt ce délicieux croquis dont pas un peintre ne s'est encore inspiré : « Elle occupait une petite boutique de libraire sur le quai des Augustins<sup>2</sup>, poupine, blanche et droite comme le lis, vermeille comme la rose. J'entrais avec cet air vif, ardent et fou que j'avais, et je lui disais : « Mademoiselle, les *Contes*

1. J. Delort. *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*, tome II, p. 211 et 213.

2. Salon de 1765. Voir t. X, p. 349.

de La Fontaine, un Pétrone, s'il vous plaît. — Monsieur, les voilà; ne vous faut-il point d'autres livres? — Pardonnez-moi, mademoiselle, mais... — Dites toujours. — *La Religieuse en chemise*. — Fi donc! monsieur, est-ce qu'on a, est-ce qu'on lit ces vilénies-là? — Ah! ah! ce sont des vilénies, mademoiselle, moi, je n'en savais rien... » Et puis un autre jour, quand je repassais, elle souriait et moi aussi. « Il avait soupiré un moment pour une danseuse de l'Opéra, la Lionnais, qui le guérit à son propre insu d'un amour naissant, en effaçant avec de la craie les taches de ses bas. » Chaque tache enlevée, disait plus tard Diderot à sa fille, diminuait ma passion et à la fin de sa toilette, mon cœur fut aussi net que sa chaussure. « On connaît par M<sup>me</sup> de Vandeuil le doux et honnête roman des amours de son père et de sa mère. Cette union, si difficilement obtenue, fut troublée, au bout de dix-huit mois, par la liaison que Diderot contracta avec M<sup>me</sup> de Puisieux, lors du premier voyage de sa femme à Langres. M<sup>me</sup> de Puisieux lui fit vraisemblablement revoir ses livres et, pour prix de ceux qu'il écrivit afin de subvenir à ses dépenses, le trompa pendant sa captivité de Vincennes; mais sans elle nous n'aurions peut-être pas eu les *Pensées philosophiques* et l'*Interprétation de la nature* qui font pardonner l'ennui de l'*Essai sur le mérite et la vertu* et la licence des *Bijoux indiscrets*.

M<sup>me</sup> Diderot perdit sa mère. « L'éloignement de son mari redoubla la douleur de cette perte, son caractère devint triste, son humeur moins douce. Elle n'a point cessé de remplir ses devoirs de mère et d'épouse avec un courage et une constance dont peu de femmes eussent été capables ». C'était bien toujours la ménagère active et dévouée qui, dans les rudes années où Diderot n'était encore qu'un traducteur d'anglais, dinait d'un morceau de pain pour qu'avec les six sous qu'elle lui donnait son mari allât prendre sa tasse au café de la Régence et voir jouer aux échecs <sup>1</sup>. Seulement, avec la jeunesse s'envolait le charme dont elle pare même un caractère rebelle et un esprit borné. Ce qui avait séduit Diderot, malade, sans ressources, sans foyer, c'étaient les tasses de bouillon, les reprises à sa redingote de peluche grise et à ses bas de laine noire, les mille soins où une femme excelle et qu'elle pare d'un sourire; ce qui devait faire le chagrin de sa vie, c'était l'ignorance de cette même femme, le souci de l'argent qu'elle manifestait à tout propos, les perquisitions auxquelles elle se livrait

1. Ce détail si touchant a fourni à M. Jules Levallois un rapprochement injurieux entre le philosophe et un personnage d'un roman célèbre de M. Alph. Daudet, le comédien Delobel, qui vit aux dépens de sa femme et de sa fille. M. Levallois n'a pas voulu voir que ces six sous, c'est Diderot qui les gagnait.



parfois dans les papiers de son mari, c'était toute une société de voisins vulgaires que le philosophe hébergeait un peu malgré lui et qui tenaient en médiocre estime cet homme toujours occupé d'une besogne fort mal vue du clergé et du parlement. Pendant la détention de Diderot, elle avait plus d'une fois retenu à dîner Rousseau, qui l'en a remerciée dans les *Confessions* en la traitant de « harengère » ; mais il ne semble pas que d'Alembert, d'Holbach, Grimm se soient jamais arrêtés au quatrième étage de la rue Taranne ; ils montaient tout droit à « l'atelier » du cinquième : on ne voit guère chez M<sup>me</sup> Diderot que l'abbé Sallier, de la Bibliothèque royale, ou Bemetzrieder, le maître de clavecin d'Angélique. Si, par grand hasard, M<sup>me</sup> Geoffrin rend visite au ménage, c'est pour traiter Diderot « comme une bête » et conseiller à sa femme d'en faire autant. « La première fois, elle vint pour gâter ma fille; elle serait venue pour gâter ma femme et lui apprendre à dire des gros mots et à mépriser son mari ». (19 septembre 1767).

« Je fais bien de ne pas rendre l'accès de mon cœur facile, écrivait Diderot, en 1765, à propos de Jean-Jacques; quand on y est une fois entré, on n'en sort pas sans le déchirer; c'est une plaie qui ne cautérise jamais bien. » Les amants fidèles et les amis solides ont de ces méfiances toujours inutiles; Diderot se défendait trop du besoin d'aimer pour ne pas y succomber. La rupture avec Rousseau était définitive; d'Alembert s'était singulièrement refroidi. « Ils étaient quelquefois deux ans sans se voir », nous dit M<sup>me</sup> de Vandeul. Il lui restait Grimm, pour qui il eut une constante et mutuelle affection, malgré des heurts inévitables entre son caractère bouillant et la raideur germanique dont Grimm ne savait pas se départir; il lui restait d'Holbach, dont l'amitié ne se démentit jamais non plus et qu'il entretenit « avec la plus grande liberté » le matin même de sa mort<sup>1</sup>. Il lui restait Galiani et Georges Le Roy; il avait même Naigeon et Damilaville, ses caudataires; mais ce qu'il devait chercher, vers l'âge de quarante ans, c'était un cœur féminin qui répondit à son besoin de tendresse, c'était un esprit ouvert et cultivé qui le dédommageât du silence que le caractère de sa femme l'obligeait à garder.

Il ne devait fréquenter M<sup>me</sup> d'Épinay que trois ou quatre ans plus tard; encore semble-t-il que la présence ou les instances de Grimm furent la cause déterminante de ses rapides séjours à la Chevrette et à la Briche. Les prétentions littéraires de l'hôtesse du « triste et magnifique château » devaient trop lui rappeler, d'ailleurs, celles de M<sup>me</sup> de Puisieux.

A quelle date précise commencèrent ses relations avec la famille

1. Grimm. *Correspondance littéraire*, août 1784.

Volland? De rares passages de ces lettres sont les seuls indices qui nous permettent de croire que ce fut en 1755. « Il y a quatre ans, que vous me parûtes belle, écrit-il à Sophie, le 11 octobre 1759; aujourd'hui, je vous trouve plus belle encore: c'est la magie de la constance, la plus difficile et la plus rare de nos vertus »; et le 31 mai 1765 : « ... J'aurai le plaisir de passer toute la journée avec celle que j'aime, ce qui n'est pas surprenant, car qui ne l'aimerait pas? mais que j'aime, après huit ou neuf ans, avec la même passion qu'elle m'inspira le premier jour que je la vis. Nous étions seuls ce jour-là, tous deux appuyés sur la petite table verte. Je me souviens de ce que je vous disais, de ce que vous me répondîtes; oh! l'heureux temps que celui de cette table verte!... » Deux ans après : « Je vous embrasse de toute mon âme, comme il y a douze ans. » (24 avril 1768.)

Il n'est guère plus facile de savoir exactement à quelle famille appartenait Sophie. Vers 1730, un sieur Jean-Nicolas Volland, le même sans doute que l'*Almanach royal* de 1726 qualifie de « préposé pour le fournissement des sels » et fait demeurer « rue de Toulouse », acheta au hameau d'Isle-sur-Marne, à trois lieues et demie de Vitry-le-François et à côté du village de Saint-Rémy-en-Bouzemont, d'immenses terrains sur lesquels il édifia un château et dessina un vaste parc. Il leva et coloria lui-même un plan général des « château, terre et seigneurie d'Isle et généralité de tous les champs labourables, prés, bois, pâquis et buissons qui en dépendent, tant ceux qui appartiennent en propre au seigneur que ceux qui relèvent seulement de luy et appartiennent à ses vassaux ou censitaires »; il achevait en 1742 cette carte encore suspendue aux parois de l'antichambre du château; dix ans avant, lorsque la bâtisse commençait à sortir de terre, l'honneur de poser la première pierre du petit pont qui enjambe le fossé, devant la grille, revenait à « D. Marie-Jane Élisabet Voiland » et une main inhabile incisait lourdement dans le grès, à côté de la date (1732), ces noms estropiés. Plus tard, en 1745, le châtelain apposait sa grosse signature au bas de l'acte de naissance d'un enfant du village : ce plan, cette pierre, cette signature sont tout ce qui reste à Isle de la famille qui y apporta la prospérité et dont les plus vieilles gens du pays ne savent même pas le nom. Les registres de la mairie et les tombes du cimetière ne nous ont rien appris de plus. Jean-Nicolas Volland vint sans doute mourir à Paris, laissant à sa veuve quatre enfants, un fils auquel Diderot fait allusion une fois : « Supposez que ce soit seulement ce frère si chéri! » (20 février 1766) qui, d'après cette allusion même, mourut jeune, et trois filles, M<sup>me</sup> Le Gendre, M<sup>me</sup> de Blacy et M<sup>lle</sup> Sophie Volland.

M<sup>me</sup> Le Gendre, mariée de bonne heure, avait eu une fille qui épousa en 1770 un M. Digeon, et un fils. Nommé, le 16 mars 1744, ingénieur

des ponts et chaussées dans la généralité de Châlons, sous les ordres de M. de La Châtaigneraie<sup>1</sup>, M. Le Gendre résida à Reims; il y était encore en 1764, lors de l'inauguration de la statue de Louis XV, par Pigalle; il est qualifié d'ingénieur dans les relations officielles et d'architecte sur la plaque commémorative; mais cette sorte de confusion ne surprend pas quand on sait que jusqu'à la création régulière de l'École des ponts (1747) les fonctions d'ingénieur étaient exercées par des hommes ayant fait preuve de talent en architecture et, en général, dans la pratique des constructions. M. Le Gendre, sans doute en récompense des travaux exécutés à Reims, devint inspecteur général et fut envoyé à Caen. C'est là qu'il mourut en juillet 1770.

Ce mari jaloux et bourru, dont la mort fut une délivrance pour sa famille<sup>2</sup>, était un fin amateur<sup>3</sup>. Il avait, en livres, toutes les bonnes éditions des classiques, les ouvrages de Buffon, de Duhamel du Monceau, l'*Encyclopédie*, l'*Œuvre de Watteau*, publié par M. de Jullienne, exemplaire « en très-grand papier », fait remarquer l'expert, et qui se vendait 280 livres; ses tableaux étaient signés de Boucher, de Pater, de Lancret, de Paul Bril, de Vandermeulen; ses dessins de Van Dyck, d'Albert Dürer, de Parrocel. Pigalle lui avait offert le modèle de son Louis XV à cheval, et l'*Éducation de l'Amour par Mercure*, « morceau presque unique, dont le moule n'existe plus », dit le catalogue et qui a échappé aux recherches de M. Tarbé; Sigisbert Adam, la copie en terre cuite de l'*Hermaphrodite*, sur un piédestal de marbre blanc, Cochin un grand dessin représentant la place de Reims. Quant aux estampes encadrées, « il suffira de dire qu'elles sont toutes originales des plus grands maîtres et la plupart en anciennes épreuves ».

De M<sup>me</sup> de Blacy, nous ne savons rien, sinon qu'elle devait être veuve alors, qu'elle avait un fils aux colonies<sup>4</sup> et une fille aveugle<sup>5</sup>, et qu'elle demeurait rue Saint-Thomas-du-Louvre; ce fut chez elle, assise à la petite table verte, que sa sœur inspira à Diderot un amour tel

1. Renseignement communiqué par M. L. Emmery, inspecteur de l'École des ponts et chaussées.

2. « M. Le Gendre n'est donc plus ! S'il avait voulu finir un an ou deux plus tôt, il aurait été plus regretté. » (15 juillet 1770.)

3. *Notice des livres, tableaux sculptures, dessins et estampes après le décès de M. Le Gendre, inspecteur général des ponts et chaussées, dont la vente se fera le lundi 5 décembre 1770 et jours suivants, en sa maison rue Sainte-Anne, proche la rue du Clos-Georget.* Paris, Mérigot l'ainé, 1770, in-8, 20 p.

4. Vallet de Fayolle, que Diderot appelle « son petit cousin » et dont il est question dans une lettre à l'abbé Le Monnier.

5. M<sup>lle</sup> Mélanie de Solignac, sur laquelle Diderot a recueilli de si curieux détails. Voir t. I, p. 334 et suiv.

qu'il n'en avait jamais ressenti et qu'il avouait à Falconet dix ans plus tard avec la chaleur même du premier jour, lorsque le sculpteur le pressait de venir le rejoindre en Russie :

« Que vous dirai-je donc? Que j'ai une amie; que je suis lié par le sentiment le plus fort et le plus doux à une femme à qui je sacrifierais cent vies si je les avais. Tenez, Falconet, je pourrais voir ma maison tomber en cendres sans être ému, ma liberté menacée, ma vie compromise, toutes sortes de malheurs s'avancer sur moi, sans me plaindre pourvu qu'elle me restât; si elle me disait: « Donne-moi de ton sang, « j'en veux boire », je m'en épuiserai pour l'en rassasier. Entre ses bras ce n'est pas mon bonheur, c'est le sien que j'ai cherché! Je ne lui ai jamais causé la moindre peine et j'aimerais mieux mourir, je crois, que de lui faire verser une larme. A l'âme la plus sensible elle joint la santé la plus faible et la plus délicate. J'en suis si chéri, et la chaîne qui nous enlace est si étroitement commise avec le fil délié de sa vie que je ne conçois pas qu'on puisse secouer l'une sans risquer de rompre l'autre... J'ai deux souveraines, je le sais bien, mais mon amie est la première et la plus ancienne. C'est au bout de dix ans que je te parle comme je le fais. J'atteste le ciel qu'elle m'est aussi chère que jamais. J'atteste que ni le temps, ni l'habitude, ni rien de ce qui affaiblit les passions ordinaires n'a rien pu sur la mienne; que depuis que je l'ai connue, elle a été la seule femme qu'il y eût au monde pour moi... »

Cette femme si profondément et si longtemps aimée du philosophe le plus ardent et le plus tendre de son siècle, qui a reçu de lui les lettres que l'on sait, qui a eu la confiance de tous ses chagrins et la primeur de tous ses écrits, nous ne la connaissons que par ces lettres mêmes. Les traits de Sophie Volland ne sont pas moins ignorés que les dates de sa naissance et de sa mort. Il a existé au moins deux portraits d'elle, l'un que son amant ne se lassait pas de contempler (Lettres du 14 août et du 6 octobre 1759), l'autre qui fut peint en 1762 sur la garde ou sur le plat d'un exemplaire d'Horace, peut-être par M<sup>me</sup> Vallayer-Coster, le gracieux peintre de fleurs: « Cet Horace en question, dont la couverture me sera si précieuse et que je regarderai plus souvent et avec plus de plaisir que le livre, je ne l'ai pas encore, écrit Diderot, le 31 juillet 1762; ce sera pour le courant de la semaine prochaine, à ce que dit M<sup>me</sup> Vallayer en me regardant d'un œil tendre qui ne ment pas ». Et le 22 août: « Je l'ai enfin, ce portrait enfermé dans l'auteur de l'antiquité le plus sensé et le plus délicat; mercredi, je le baisera le matin en me levant, et, le soir, en me couchant, je le baisera encore. » Où est cet exemplaire d'Horace? En Russie peut-être. Toutes les recherches que les conservateurs de la Bibliothèque impériale (dans laquelle a été fondue celle de l'Ermitage) et M. Howyn de Tranchère ont bien

voulu faire sont néanmoins restées infructueuses jusqu'à ce jour.

Dans son consciencieux travail sur *Diderot et la société du baron d'Holbach*<sup>1</sup>, M. C. Avezac-Lavigne, suppose que M<sup>lle</sup> Volland est née en 1726; son père, il est vrai, figure à cette date sur *l'Almanach royal*, mais cela n'est point un argument décisif en faveur du calcul de M. Avezac-Lavigne, qui ne doit pas, d'ailleurs, se tromper de beaucoup. M<sup>lle</sup> Volland n'était certainement plus une jeune fille; elle avait la « menotte sèche » et portait lunettes. Mais, comme le dit le philosophe lui-même : « C'est bien de cela qu'il s'agit à quarante-cinq ans ! » Elle était spirituelle, instruite; et Diderot, au besoin, ne négligeait pas ses remarques, dont il faisait part aux illustres correspondants de Grimm : il s'agit du tableau de Vien, la *Piscine miraculeuse*, exposé au Salon de 1759 : « Sur le milieu un malade assis par terre qui fait de l'effet. Il « est vrai qu'il est vigoureux et gros et que Sophie a raison quand elle « dit que s'il est malade, il faut que ce soit d'un cor au pied. » — Elle lisait avec intérêt *l'Esprit* d'Helvétius; il lui fallait les brochures de Voltaire, *l'Émile* de Rousseau et les *Recherches sur le despotisme oriental* de Boulanger. En lui envoyant ce dernier ouvrage, le 15 août 1763, Grimm y joignait une épître de ce style travaillé, solennel et railleur qui lui est propre, intitulée *Lettre à Sophie ou Reproches adressés à une jeune philosophe*. Retranchée par la censure impériale ou omise involontairement, cette lettre se trouve au tome XVI de l'édition Furne.

« D'où vous vient, Sophie, cette passion de la philosophie, inconnue « aux personnes de votre sexe et de votre âge? Comment au milieu d'une « jeunesse avide de plaisir, lorsque vos compagnes ne s'occupent que du « soin de plaire, pouvez-vous ignorer ou négliger vos avantages pour « vous livrer à la méditation et à l'étude? S'il est vrai, comme Tron- « chin le dit, que la nature, en vous formant, s'est plu de loger « l'âme de l'aigle dans une maison de gaze, songez du moins que le pre- « mier de vos devoirs est de conserver ce singulier ouvrage. »

Il entre, au sujet du livre de Boulanger et de sa méthode d'induction, dans des développements auxquels nous sommes forcé de renvoyer le lecteur, mais qui prouvent à quel ferme esprit il s'adressait; selon lui, « l'homme, en proie à de grandes calamités physiques, en a dû chercher la cause dans quelque puissance inconnue; il a dû se créer des dieux et se faire l'objet de leur amour ou de leur haine. Les animaux échappés au danger en perdent bientôt le souvenir, qui ne se retrace dans leur mémoire que lorsqu'un nouveau danger les environne et les presse; mais l'imagination de l'homme, frappée par les périls qui menacent son existence, effrayée par les grands phénomènes de la nature,

1. Paris, E. Leroux, 1875, in-8.

a dû créer bientôt le système des châtimens et des récompenses, et la fable d'un Dieu vengeur qui s'irrite des fautes de la faiblesse humaine. »

Il complète sa pensée par une sorte d'apologue où il parle d'un livre que nous n'avons pu reconnaître et qu'il a peut-être inventé pour les besoins de sa cause :

« Je trouvai l'autre jour par hasard les *Épîtres morales et philosophiques* d'un poëte anglais dont j'ignore le nom. J'ouvris sans dessein ce recueil qui ne fait que de paraître ; j'y trouvai une vignette qui me parut sublime. On voit un sculpteur en bois occupé à achever la figure d'une grue placée sur son établi. Pendant qu'il s'applique à lui dégager les pieds qui n'ont pas tout à fait pris leur forme, sa femme est déjà prosternée devant la grue et apprend à son enfant à l'adorer. C'est le mot de Lucrèce mis en tableau :

Quod fixère timent.

« Sophie, tel est le génie de l'homme : il n'a pas sitôt inventé des fantômes qu'il s'en fait peur à lui-même. »

La fin de cette lettre en est la partie la plus curieuse, parce qu'après avoir plaisanté Diderot sur ses distractions, Grimm résume un débat qui devait s'élever souvent entre eux et où l'on sent percer la philosophie amère, aride, et volontiers négative de sa critique que Sainte-Beuve a rapprochée de ses principes politiques :

« Le philosophe vous salue et vous regrette. Il m'a affligé ces jours passés, car il savait le jour du mois et de la semaine ; mais il prétend que c'est votre absence qui en est cause. Sophie, s'il apprend jamais à dater ses lettres, c'en est fait de son bonheur et de son génie. Revenez et qu'il ne vous doive point cette funeste science. Nous comptons les moments en attendant celui qui doit vous ramener dans le sein de l'amitié et de la philosophie. Nous marchons tous les soirs sur cette terrasse près des rives tranquilles de la Seine, mais nos entretiens sont moins animés et les cris d'une joie indiscrete ne troublent plus le silence de la nuit. Au reste, nous disputons toujours sur le pouvoir de la vérité. Il voit toujours la vérité et la vertu comme deux grandes statues élevées sur la surface de la terre et immobiles au milieu des ravages et des ruines de tout ce qui les environne. Moi, je les vois aussi, ces grandes statues, mais leur piédestal me paraît semé d'erreurs et de préjugés et je vois se mouvoir autour une troupe de niais dont les yeux ne peuvent s'élever au-dessus du piédestal ; ou, s'il se trouve parmi eux quelques êtres privilégiés qui, avec les yeux pénétrants de l'aigle, percent les nuages dont ces grandes figures sont couvertes, ils sont bientôt l'objet de la haine et de la persécution de cette petite

populace hargneuse, remplie de présomption et de sottise. Qu'importe que ces deux statues soient éternelles et immobiles, s'il n'existe personne pour les contempler ou si le sort de celui qui les aperçoit ne diffère point du sort de l'aveugle qui marche dans les ténèbres? Le philosophe m'assure qu'il vient un moment où le nuage s'entr'ouvre et qu'alors les hommes prosternés reconnaissent la vérité et rendent hommage à la vertu. Ce moment, Sophie, ressemblera au moment où le fils de Dieu descendra dans la nuée. Nous vous supplions que celui de votre retour soit moins éloigné. »

Sans cet unique témoignage contemporain, nous ne pourrions entrevoir Sophie que par les lettres même de son amant. La vie bourgeoise qu'elle menait à Paris, ses séjours de près de six mois chaque année à Isle, l'ont tenue à l'écart du monde encyclopédique; elle n'alla certainement jamais au Grandval, ni à la Chevrette; si elle entrevit les dames d'Holbach ou M<sup>me</sup> d'Épinay, ce fut au jardin de l'Infante. Sauf l'abbé Le Monnier et quelques-uns des confrères de M. Le Gendre, tels que Perronet, Soufflot et Trouard, c'est tout un monde d'aimables inconnus (M. de Prisy, M. Gaschon, M<sup>me</sup> Bouchard, M<sup>lle</sup> Boileau, M<sup>lles</sup> Artault), qui entoure la mère et les trois sœurs.

N'étaient-ce bien là, après tout, les amours qui convenaient à un homme dont la vieillesse était proche et qui ne pouvait souffrir qu'on réduisît « à quelques gouttes d'un fluide versées voluptueusement la passion la plus féconde en actions criminelles ou vertueuses »? Mais Diderot fut-il toujours aussi platonique? M<sup>lle</sup> Volland eut-elle l'art de se faire désirer toujours sans se livrer jamais? La correspondance, dans l'état où elle nous est parvenue, est notablement incomplète, ne l'oublions pas. Toutefois, les années venant, Diderot, qui se plaint des obstacles que rencontre cette liaison à son début, prie peu après Sophie de lire ses lettres à *Morphyse* (M<sup>me</sup> Volland) et à *Uranie* (M<sup>me</sup> Le Gendre); sur la fin, il les adresse tout uniment à *Mesdames et bonnes amies*. « Tout son temps, dit M<sup>me</sup> de Vandeul, était partagé entre son cabinet et cette société. » Sainte-Beuve voulait écrire une nouvelle dont le titre subsiste seul (*Le Clou d'or*) et où il devait développer une théorie qu'il soutenait quelquefois : selon lui, une heure de félicité, une heure seulement, suffisait à deux amants pour se connaître à jamais; l'amitié solide et durable « au-dessus de la rechute comme sans crainte de rupture » ne pouvait exister qu'à ce prix. Diderot n'a même point laissé pressentir s'il goûta ce bonheur rapide.

Au reste, chaste ou sensuel, cet amour de plus de vingt années a provoqué une critique assez singulière : c'est que sa durée même lui enlevait un peu de son charme. Le maître dont le nom vient d'être cité et qui a pourtant témoigné en toute occasion combien ces lettres lui

plaisaient, a fait remarquer<sup>1</sup> qu'on souffrait de savoir M<sup>lle</sup> Volland malade pendant quinze jours « d'une aile de perdreau et d'un verre de vin de trop » ou d'entendre Diderot lui conter ses maux d'estomac, voire même ses indigestions. Aux premières pages de la *Fin d'un monde*, Jules Janin nous le montre heureux de « planter là ces grands paniers, ces grands yeux de faïence, cette machine osseuse et dégingandée et qui se dandine, accrochée à son bras ». Pure fantaisie de l'écrivain qui a le plus contribué peut-être à égarer l'opinion commune sur le philosophe! Diderot resta fidèle à son amie jusque dans la vieillesse et s'il n'exprima plus sa passion en termes aussi vifs, il n'y eut rien là que de décent. Quant au reproche de Sainte-Beuve, j'imagine que s'il avait eu plus tard l'occasion de reparler des *Lettres*, il se fût gardé d'insister sur le manque de goût qui le choquait en 1831. Les phases de la santé d'un grand artiste ne sont pas indifférentes à la critique moderne, telle qu'elle est sortie des *Causeries du lundi*; elles expliquent tant de défaillances et de luttes cruelles!

Au cas particulier, n'est-il pas curieux de voir Diderot supporter vaillamment la dyspepsie — ce mal professionnel des gens de lettres — et ne pouvoir s'expliquer les accès de spleen du « père » Hoop? Ce n'est pas que l'idée de la mort répugnât à ce grand travailleur; dépourvue des horreurs dont les religions modernes l'entourent, elle lui apparaissait comme l'espoir d'un repos bien gagné et cette mélancolie sereine lui inspirait un jour<sup>2</sup> une page d'une incomparable éloquence :

« Pourquoi, plus la vie est remplie, moins on y est attaché? Si cela est vrai, c'est qu'une vie occupée est communément une vie innocente; c'est qu'on pense moins à la mort et qu'on la craint moins; c'est que, sans s'en apercevoir, on se résigne au sort commun des êtres qu'on voit sans cesse mourir et renaître autour de soi; c'est qu'après avoir satisfait pendant un certain nombre d'années à des ouvrages que la nature ramène tous les ans, on s'en détache, on s'en lasse, les forces se perdent, on s'affaiblit, on désire la fin de la vie, comme après avoir bien travaillé, on désire la fin de la journée; c'est qu'en vivant dans l'état de nature, on ne se révolte pas contre les ordres que l'on voit s'exécuter si nécessairement et si universellement; c'est qu'après avoir fouillé la terre tant de fois, on a moins de répugnance à y descendre; c'est qu'après avoir sommeillé tant de fois sur la surface de la terre, on est plus disposé à sommeiller un peu au-dessous; c'est, pour revenir à une des idées précédentes, qu'il n'y a personne parmi nous qui, après avoir beaucoup fatigué, n'ait désiré son lit, n'ait vu appro-

1. *Premiers Lundis*, t. I, p. 385.

2. 23 septembre 1762.



procher le moment de se coucher avec un plaisir extrême ; c'est que la vie n'est, pour certaines personnes, qu'un long jour de fatigue et la mort qu'un long sommeil, et le cercueil qu'un lit de repos et la terre qu'un oreiller où il est doux à la fin d'aller mettre la tête pour ne plus la relever. Je vous avoue que la mort considérée sous ce point de vue, et après les longues traverses que j'ai essayées, m'est on ne peut plus agréable. Je veux m'accoutumer de plus en plus à la voir ainsi. »

Il se souvint sans doute de cette résolution, lorsque la mort de M<sup>lle</sup> Volland vint troubler la quiétude dont il jouissait depuis son retour de Russie et qu'il dépeint dans la dédicace de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* ; car, s'il lui donna des larmes, « il se consola, dit sa fille, par la pensée qu'il ne lui survivrait pas longtemps. »

Au lendemain d'un triomphe sans exemple, Voltaire succombait dans la lutte que la nature livrait depuis quatre-vingts ans à son faible organisme ; un suicide est peut-être la cause de la mystérieuse disparition de Rousseau ; Diderot, qui devait leur survivre six ans, s'éteignit après avoir goûté la paix qu'il avait tant de fois souhaitée, mais que son amie n'était plus là pour partager.

Une promenade dans les bois de Meudon ou de Bellevue, au bras de M. Belle, le joaillier, « son ami depuis quarante ans » ; des visites à sa fille pendant lesquelles ses petits-enfants s'endormaient sur ses genoux sans qu'il remuât de crainte de les éveiller<sup>1</sup> ; de rares lettres aux sollicitateurs qui venaient frapper encore à une porte si longtemps ouverte ; puis une lente décadence dont nul ne s'apercevait, car il avait toujours « le même feu dans la conversation et la même douceur » ; enfin, la mort telle qu'il l'avait espérée, non pas à la façon de César, mais au milieu des siens, voilà sa vieillesse et sa fin, digne couronnement d'une vie de travail, de dévouement et de bonté.

Diderot mort, sa bibliothèque et trente-deux volumes de manuscrits autographes ou recopiés partaient pour la Russie ; mais Grimm, en donnant quelques détails sur ses derniers moments, ajoutait qu'il y avait plusieurs de ses ouvrages dont l'amitié de Diderot avait bien voulu lui confier la première minute : « Ce dépôt nous est d'autant plus précieux que nous ne nous permettrons jamais d'en faire un autre usage que celui que nous en avons fait jusqu'ici de son aveu, dans ces feuilles auxquelles il n'avait cessé de prendre un intérêt que nos efforts ne sauraient suppléer et qui suffirait seul pour nous laisser d'éternels regrets, quand nous partagerions moins vivement tous ceux dont la perte de cet homme célèbre afflige les lettres, la philosophie et l'amitié. »

1. E. Salverte, *Éloge philosophique de D. Diderot*, an VIII, in-8.

Ce legs précieux, qui fut certainement un des motifs de l'animadversion de Naigeon contre Grimm, permit à celui-ci d'insérer successivement dans sa *Correspondance* la *Réfutation de l'Homme*, la *Religieuse*, *Jacques le fataliste*, une partie des lettres à Falconet sur la postérité. Quand M<sup>lle</sup> Volland était morte, ses héritiers avaient remis à Diderot les lettres qu'elle avait reçues de lui<sup>1</sup>; il en retrancha ce qu'il voulut et conserva peut-être les originaux. Grimm eut certainement à sa disposition les copies faites sous les yeux du philosophe; avec sa discrétion habituelle, il n'en prit, plus tard, pour alimenter ses feuilles, que les pages dont aucun contemporain ne pouvait se plaindre: c'est ainsi qu'à des dates très-rapprochées (février, mars et avril 1787) il fit connaître à sa royale clientèle l'apologue du rossignol, du coucou et de l'âne imaginé par Galiani, le fragment où Diderot résume les impressions de d'Holbach sur l'Angleterre et l'anecdote du sénateur vénitien amoureux contée par Gatti.

Trois ans après, Grimm, dénoncé comme un agent de l'étranger, quittait brusquement Paris, n'emportant, selon Meister, que les lettres intimes de Catherine II auxquelles il attachait un prix inestimable. Il y joignit sans doute celles de Diderot à M<sup>lle</sup> Volland, car le libraire Buisson, qui publia en 1796 *la Religieuse* et *Jacques le fataliste* (sur les copies provenant du cabinet de Grimm et non sur celles dont Naigeon fit usage, n'aurait pas laissé inédit un recueil aussi précieux. Naigeon, dans son édition et dans ses *Mémoires*, est muet sur cette liaison de son maître: il dut pourtant connaître celle qui la provoqua et peut-être transcrire plus d'une des lettres qu'elle avait reçues. Dans les éditions Belin et Brière, un seul morceau (l'importante dissertation sur le sens du mot *instruit*) complète les trois passages révélés en 1813, lors de la publication de la *Correspondance* de Grimm.

Par quelle suite de hasards un homme de lettres français naturalisé russe, Jedy-Dugour<sup>2</sup>, eut-il entre les mains un ensemble d'œuvres qui semblaient à jamais perdues? Comment fut-il à même de vendre à Paulin les matériaux des quatre volumes imprimés sous le titre de *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits* de Diderot? Pourquoi ajouta-t-on: *Publiés d'après les manuscrits confiés en mourant par l'auteur à Grimm?* Jedy-Dugour eut-il le crédit de pénétrer dans la

1. C'est du moins la tradition courante, mais aucun contemporain ne peut être cité en témoignage.

2. Né à Clermont-Ferrand en 1766, et professeur dans les écoles religieuses de la Flèche et de Paris, Jedy-Dugour est mort en Russie conseiller d'État et directeur de l'Université de Saint-Petersbourg. Un ukase de 1812, en le forçant à opter pour une des deux nationalités, lui fit prendre le nom et la particule de *de Gourouff* dont il a depuis signé ses lettres et ses ouvrages.

bibliothèque de l'Ermitage, sévèrement fermée pendant tout le règne de Nicolas I<sup>er</sup>? Ou plutôt sont-ce les originaux mêmes possédés par Grimm qu'il céda à Paulin? Il ne peut être question de copies pour un prix aussi élevé que celui dont il fait mention dans une lettre d'affaires, adressée à Beuchot et communiquée par M. Olivier Barbier :

Odessa, 21 octobre 1839.

«..... Votre obligeance, qui ne calcule point la peine et les embarras, me porte à vous demander encore un second service qui est la suite de celui que vous me rendîtes en 1829 au sujet des manuscrits de Diderot. Paulin, associé de Sautelet, qui se brûla bientôt après la cervelle, en fit l'acquisition. Je joins ici le traité que je fis avec le premier et quelques lettres, soit de lui, soit de Didot, qui ont rapport à cette affaire<sup>1</sup>. Vous verrez que je n'ai fait aucune poursuite lorsque M. Paulin m'a annoncé la catastrophe de son associé et que j'avais écrit à M. Didot de s'en abstenir.

« Veuillez aussi remarquer que, cédant aux larmes et aux prières de M. Paulin, je consentis le 10 de septembre à lui rendre un billet de 3,000 francs *en diminution du prix dont nous étions convenus*<sup>2</sup>, suivant l'acte du 31 août que je joins ici. A-t-on jamais vu un négociant revenir sur une convention faite et signée en toute connaissance de cause? Je cédaï et j'en fus blâmé par le C. Lasteurie et mes autres amis..... »

Outre les lettres à M<sup>lle</sup> Volland, le *Paradoxe sur le comédien*, les *Voyages* à Bourbonne et Langres, une partie des lettres à Falconet, la *Promenade du Sceptique*, l'*Entretien avec d'Alembert* et le *Rêve de d'Alembert* étaient offerts pour la première fois au public. M. Jules Taschereau s'était chargé de surveiller l'impression<sup>3</sup>; mais il fut interrompu dans cette publication, comme dans celle de Grimm, par la révolution de 1830 et pria M. A. Chaudé, son ami, de les terminer toutes deux. Nous avons vu que M. Walferdin avait prêté son concours à celui-ci pour l'annotation des lettres à Falconet et des deux *Voyages*.

Le trésor découvert et vendu par Jeudy-Dugour n'était pas épuisé, puisqu'en 1834 la *Revue rétrospective* put encore faire connaître comme inédits : *Est-il bon Est-il méchant?* les notices sur Michel Van Loo et sur Rouelle, les *Trois Chapitres*. Un tirage à part de la célèbre comédie présentée dès cette époque par M. Paulin au Théâtre-Français, qui ne prit même pas la peine de la lire, fut joint alors au tome IV des

1. Nous ne les avons pas.

2. C'est nous qui soulignons.

3. Les notes de la première édition que nous avons conservées sont signées d'un (T.).

*Mémoires*, après la table analytique, et les titres renouvelés des quatre volumes portèrent : Deuxième édition, augmentée.

Celle que MM. Garnier et Delloye publièrent en 2 vol. in-18 (1841) contient les lettres à M<sup>lle</sup> Volland, le *Neveu de Rameau*, le *Paradoxe sur le comédien* et les *Mémoires* (tronqués) de M<sup>me</sup> de Vandeuil. Elle est presque aussi rare que la première.

Nous réimprimons sur le texte de 1830, sans pouvoir le contrôler sur aucune copie ancienne ou récente. Il en existe bien une à Saint-Pétersbourg en deux volumes in-4; mais M. Léon Godard ne l'a point collationnée, pensant qu'il n'aurait aucune variante à y relever. Si cet examen avait lieu, il démontrerait, par cela même qu'il n'offrirait rien de nouveau, quelles lacunes nous privent d'une partie de ces admirables lettres. Elles embrassent une période de quinze ans; mais nous n'avons en réalité que huit mois de 1759 (et la lettre du 15 mai n'est visiblement pas la première), six mois de 1760, deux mois de 1761 et quatre mois de 1762. Après une interruption de près de deux ans, les lettres se multiplient en 1765; 1766 nous en fournit trois, 1767 huit, 1768 une dizaine, 1769 neuf et 1770 quatre. Nouvelle interruption de plus de deux ans et demi; le voyage en Russie et les deux séjours en Hollande donnent six lettres, la plupart fort courtes. Et c'est tout; ce long roman n'a pas d'épilogue.

---

## LETTRES

### A MADEMOISELLE VOLLAND.

---

#### I

Paris, le 10 mai 1759.

Nous partîmes hier à huit heures pour Marly ; nous y arrivâmes à dix heures et demie ; nous ordonnâmes un grand dîner, et nous nous répandîmes dans les jardins, où la chose qui me frappa, c'est le contraste d'un art délicat dans les berceaux et les bosquets, et d'une nature agreste dans un massif touffu de grands arbres qui les dominant et qui forment le fond. Ces pavillons, séparés et à demi enfoncés dans une forêt, semblent être les demeures de différents génies subalternes dont le maître occupe celui du milieu. Cela donne à l'ensemble un air de féerie qui me plut.

Il ne faut pas qu'il y ait beaucoup de statues dans un jardin, et celui-ci m'en paraît un peu trop peuplé ; il faut regarder les statues comme des êtres qui aiment la solitude et qui la cherchent, des poètes, des philosophes et des amants, et ces êtres ne sont pas communs. Quelques belles statues cachées dans les lieux les plus écartés, les unes loin des autres, qui m'appellent, que j'aïlle chercher ou que je rencontre ; qui m'arrêtent, et avec lesquelles je m'entretiens longtemps ; et pas davantage ; et point d'autres.

Je portais tout à travers les objets des pas errants et une âme mélancolique. Les autres nous devançaient à grands pas, et nous les suivions lentement, le baron de Gleichen et moi. Je me

trouvais bien à côté de cet homme; c'est que nous éprouvions au dedans de nous un sentiment commun et secret. C'est une chose incroyable comme les âmes sensibles s'entendent presque sans parler. Un mot échappé, une distraction, une réflexion vague et décousue, un regret éloigné, une expression détournée, le son de la voix, la démarche, le regard, l'attention, le silence, tout les décèle l'une à l'autre. Nous nous parlions peu; nous sentions beaucoup; nous souffrions tous deux; mais il était plus à plaindre que moi. Je tournais de temps en temps mes yeux vers la ville; les siens étaient souvent attachés à la terre; il y cherchait un objet qui n'est plus <sup>1</sup>.

Nous arrivâmes à un morceau qui me frappa par la simplicité, la force et la sublimité de l'idée. C'est un Centaure qui porte sur son dos un enfant. Cet enfant approche ses petits doigts de la tête de l'animal féroce et le conduit par un cheveu.

Il faut voir le visage du Centaure, le tour de sa tête, la langueur de son expression, son respect pour l'enfant despote: il le regarde, et l'on dirait qu'il craint de marcher. Un autre me fit encore plus de plaisir: c'est un vieux Faune qui s'attendrit sur un enfant nouveau-né qu'il tient dans ses bras. La statue d'Agrippine au bain est au-dessous de sa réputation, ou peut-être étais-je mal placé pour en juger mieux. Nous partageâmes notre promenade en deux: nous parcourûmes les bas avant dîner; nous dinâmes tous d'appétit. Notre Baron, le nôtre <sup>2</sup>, fut d'une folie sans égale.

Il a de l'originalité dans le ton et dans les idées. Imaginez un satyre gai, piquant, indécent et nerveux, au milieu d'un groupe de figures chastes, molles et délicates; tel il était entre nous. Il n'aurait ni embarrassé ni offensé ma Sophie, parce que ma Sophie est homme et femme quand il lui plaît. Il n'aurait ni offensé ni embarrassé mon ami Grimm, parce qu'il permet à l'imagination ses écarts, et que le mot ne lui déplait que quand

1. L'éditeur des *Souvenirs* du baron de Gleichen (Techener, 1868, in-12). M. Paul Grimblot voit dans ces dernières lignes une allusion difficile à expliquer. Diderot veut certainement rappeler la mort de la margrave de Baireuth (14 octobre 1758), dont Gleichen, son chambellan, avait été profondément affecté.

2. D'Holbach, que Diderot ne désigne presque jamais que par son titre.

il est mal placé. Oh! combien il fut regretté, cet ami! que ce fut un intervalle bien doux que celui où nos âmes s'ouvrirent, et nous nous mîmes à peindre et à louer nos amis absents! Quelle chaleur d'expressions, de sentiment et d'idées! quel enthousiasme! que nous étions heureux d'en parler! qu'ils l'auraient été de nous entendre! O mon Grimm! qui est-ce qui vous rendra mes discours?

Notre dîner fut long et ne dura pas. Nous parcourûmes les hauts. J'observai que de toutes les eaux, il n'y en avait point d'aussi belles que celles qui tombent sans cesse ou qui coulent, et qu'on n'en avait pratiqué nulle part. Nous nous entretînmes d'art, de poésie, de philosophie et d'amour; de la grandeur et de la vanité de nos entreprises; du sentiment et du *ver* de l'immortalité; des hommes, des dieux et des rois; de l'espace et du temps; de la mort et de la vie; c'était un concert au milieu duquel le mot dissonant de notre Baron se faisait toujours distinguer.

Le vent qui s'élevait et la soirée qui commençait à devenir froide nous rapprochèrent de notre voiture. Le baron de Gleichen a beaucoup voyagé; ce fut lui qui fit les frais de retour. Il nous parla des Inquisiteurs d'État de Venise, qui marchent toujours entre le confesseur et le bourreau; de la barbarie de la cour de Sicile, qui avait abandonné un char de triomphe antique, avec ses bas-reliefs et ses chevaux, à des moines qui les ont fondus pour en faire des cloches : cela fut amené par la destruction d'une cascade de Marly dont les marbres revêtent à présent les chapelles de Saint-Sulpice. Je dis peu de choses. J'écoutais ou je rêvais. Nous descendîmes, entre huit et neuf, à la porte de notre ami. Je me reposai là jusqu'à dix.

J'ai dormi de lassitude et de peine; oui, mon amie, et de peine. J'augure mal de l'avenir. Votre mère a l'âme scellée des sept sceaux de l'Apocalypse. Sur son front est mis : *Mystère*.

Je vis à Marly deux sphinx, et je me la rappelai. Elle vous a promis, elle s'est promis à elle-même, plus qu'il n'est en elle de tenir; mais je m'en console, et je vis sur la certitude que rien ne séparera nos deux âmes. Cela s'est dit, écrit, juré si souvent! que cela soit vrai du moins une fois. Sophie, ce ne sera pas de ma faute.

M. de Saint-Lambert nous invite, le Baron et moi, à aller à Épinay passer quelque temps avec M<sup>me</sup> d'Houdetot; je refuse, et je fais bien, n'est-ce pas? Malheur à celui qui cherche des distractions! il en trouvera; il guérira de son mal, et je veux garder le mien jusqu'au moment où tout finit. Je crains de vous aller voir; il le faudra pourtant; le sort nous traite comme si la peine était nécessaire à la durée de nos liens. Adieu, mon amie, un mot, s'il vous plaît, par Lanan. A propos, ménagez la complaisance de votre sœur, et ne l'entretenez de vous et de moi que quand vous ne pourrez contenir vos sentiments, ou qu'elle vous en sollicitera : nos amis, même les plus tendres, ne peuvent pas mettre à cela beaucoup d'importance. Il faut avoir appris à écouter et à plaindre les amants. Votre sœur ne le sait pas encore; puisse-t-elle l'ignorer toujours! Je baise la bague que vous avez portée.

## II

Paris, ce samedi matin, 1<sup>er</sup> juin 1759.

Voilà, ma tendre et solide amie, l'ouvrage du grand sophiste<sup>1</sup>. Je ne l'ai pas lu, je ne me sens pas encore l'âme assez tranquille pour en juger sans partialité. Il vaut mieux différer une action que de se hâter de commettre une injustice. Méfiez-vous aussi un peu de votre cœur, et craignez que le mécontentement de la personne n'aille jusqu'à l'auteur. Écoutez-le comme si je n'avais point à me plaindre de lui.

On peut donc être éloquent et sensible sans avoir ni véritable amitié, ni véracité! cela me fâche bien. Si cet homme n'a pas un système de dépravation tout arrangé dans sa tête, que je le plains! et s'il s'est fait des notions de justice et d'injustice qui le réconcilient avec ses procédés, que je le plains encore! Dans l'édifice moral, tout est lié. Il est difficile qu'un homme écrive

1. Le grand sophiste, c'est Jean-Jacques. Son ouvrage était : *J.-J. Rousseau M. d'Alembert, sur son article Genève, dans le septième volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville.* (Amsterdam, 1758, in-8.)



sans cesse des paradoxes, et qu'il soit simple dans ses mœurs. Regardez en vous-même, ma Sophie, et dites-moi pourquoi vous êtes si sincère, si franche, si vraie dans vos discours? C'est que ces mêmes qualités sont la base de votre caractère et la règle de votre conduite. Ce serait un phénomène bien étrange qu'un homme, pensant et disant toujours mal, se conduisit toujours bien. Le dérangement de la tête influe sur le cœur, et le dérangement du cœur sur la tête. Faisons en sorte, mon amie, que votre vie soit sans mensonge; plus je vous estimerai, plus vous me serez chère; plus je vous montrerai de vertus, plus vous m'aimerez. Combien je redouterais le vice quand je n'aurais pour juge que ma Sophie!

J'ai élevé dans son cœur une statue que je ne voudrais jamais briser; quelle douleur pour elle si je me rendais coupable d'une action qui m'avilît à ses yeux! N'est-il pas vrai que vous m'aimeriez mieux mort que méchant? Aimez-moi donc toujours afin que je craigne toujours le vice. Continuez de me soutenir dans le chemin de la bonté. Qu'il est doux d'ouvrir ses bras quand c'est pour y recevoir et pour y serrer un homme de bien! c'est cette idée qui consacre les caresses: qu'est-ce que les caresses de deux amants, lorsqu'elles ne peuvent être l'expression du cas infini qu'ils font d'eux-mêmes? Qu'il y a de petitesse et de misère dans les transports des amants ordinaires! qu'il y a de charmes, d'élévation et d'énergie dans nos embrassements! Venez, ma chère Sophie, venez; je sens mon cœur échauffé. Cet attendrissement qui vous embellit va paraître sur ce visage. Il y est. Ah! que n'êtes-vous à côté de moi pour en jouir! Si vous me voyiez dans ce moment que vous seriez heureuse! que ces yeux qui se mouillent, que ces regards, que toute cette physionomie serait à votre gré! et pourquoi s'opiniâtrent-ils à troubler deux êtres dont le ciel se plaisait à contempler le bonheur? ils ne savent pas tout le mal qu'ils font; il faut leur pardonner. Je ne vous verrai point ce matin. Je ne trouverai point M. Petit chez lui, et je suis arrêté chez moi par M. de Ximènes. J'ai passé la nuit à lire sa tragédie, dont j'ai fait un extrait pour Grimm <sup>1</sup>. J'irai ce soir à la comédie nouvelle, et c'est encore pour lui que j'irai <sup>2</sup>. Les trois belles âmes que la vôtre,

1. Voir ce compte rendu, t. VIII, p. 438.

2. Quelle était la comédie nouvelle représentée le 1<sup>er</sup> juin 1759? *L'Almanach*

la sienne et la mienne! s'il m'en manquait une des deux, qui est-ce qui remplirait ce vide terrible? Vivez tous deux, si vous ne voulez pas que je sois un jour la voix qui crie dans le désert.

Je serai dans le parterre, vers le fond et dans le milieu; c'est de là que mes yeux vous chercheront. Je m'en reviendrai après la petite pièce, ou peut-être avant, jeter sur le papier mes idées et travailler pour mon ami. Je serai demain, à midi, où vous m'attendez. J'y serai sans faute. Combien je sacrifie de moments doux à votre mère! J'ai un peu rêvé à la répugnance de votre sœur. Elle ne m'estime donc pas assez pour me voir enfermé dans la même boîte avec elle? Mais ce n'est pas cela, ma Sophie; peut-être craint-elle qu'un jour que vous serez ou que vous ne serez plus, cette boîte..... Cette mère empêchera donc toutes les choses douces et innocentes que nous méditerons..... Dites-lui qu'on peut arranger les deux portraits comme il lui plaira.....; dites-lui que je suis un homme de bien, que rien ne me fera changer pour vous.....; dites-lui que j'ai atteint l'âge où l'on ne change plus de caractère.....; dites-lui combien je serais flatté, combien vous seriez heureuse de tenir, de sentir, de regarder elle et moi, moi et elle..... Transportez-la au moment où vous vous séparerez, elle pour s'en retourner à Châlons, vous pour revenir à Paris... Vous refuser son portrait, c'est se détacher du vôtre... Madame, pesez bien tout, et ne contristez pas votre sœur. Suivez l'impulsion de votre âme, elle vous conseillera toujours bien. J'aime qu'on ait des vues délicates; j'aime aussi qu'on les néglige quelquefois..... Il suffit de pouvoir se dire dans l'avenir: J'y avais pensé..... Il est bien singulier que ce soit un jaloux qui tienne ces discours et qui insiste... Est-ce que je suis désabusé?..... Je ne sais. Je sens seulement que je souhaite vivement une chose qui m'aurait chagriné, si elle s'était faite sans mon aveu; elle m'aurait beaucoup chagriné, et je la souhaite beaucoup; et c'est une complaisance dont je saurais un gré infini à M<sup>me</sup> Le Gendre, parce que c'est

*des Spectacles* n'en mentionne aucune à cette date ou aux jours précédents, ni à la Comédie-Française, ni à la Comédie-Italienne. Cette représentation fut sans doute ajournée. Le compte que Diderot annonce ici devoir en rendre manque dans la *Correspondance* de Grimm.

une manière de vous obliger que vous préféreriez à toute autre.....

Si votre sœur se résout à ce que nous lui demandons et que vous nous ayez tous les deux, Sophie, prenez garde, ne la regardez pas plus tendrement que moi ; ne la baisez pas plus souvent. Si cela vous arrive, je le saurai. Adieu, mon amie, à demain. O la belle soirée que celle d'hier ! Vous êtes bien touchée, bien tendre ; et M<sup>lle</sup> Boileau avait de l'esprit comme un ange ; elle était heureuse de votre bonheur et du mien, cela est d'une âme charmante.

### III

... Juillet 1759.

Bonjour, mon ami. Je ne vous vis point hier. Le Baron, qui agit fort librement avec ses amis, ne dînait point hier chez lui. J'allai au Palais-Royal, et je recommandai au portier de notre ami de recevoir une lettre pour moi, s'il en venait une. J'y passai le soir ; point de lettre.

Je ne vous verrai point encore aujourd'hui, à moins que ce ne soit sur le soir. S'il faisait un temps bien orageux, bien pluvieux, bien noir, je me jetterais dans un fiacre, et j'arriverais. Puisse-t-il faire ce temps ! puissé-je voir mon amie ! Dites-moi pourquoi je vous trouve plus aimable de jour en jour. Ou me cachez-vous une partie de vos qualités, ou ne les apercevais-je pas ? Je ne saurais vous rendre l'impression que vous fîtes sur moi pendant le petit moment que nous passâmes ensemble avant-hier. C'est, je crois, que vous m'aimez davantage. Voilà le billet que je reçois à l'instant du Baron, et voilà une lettre que je reçus hier pour M<sup>lle</sup> Boileau. Présentez-lui mon respect ; et vous, ma Sophie, croyez-moi pour jamais tout ce que vous savez que je vous suis. Voilà aussi quelques papiers que vous désirez de voir.

## IV

Paris, le 10 juillet.

J'écris sans voir. Je suis venu; je voulais vous baiser la main et m'en retourner. Je m'en retournerai sans cette récompense; mais ne serai-je pas assez récompensé si je vous ai montré combien je vous aime? Il est neuf heures, je vous écris que je vous aime. Je veux du moins vous l'écrire; mais je ne sais si la plume se prête à mon désir. Ne viendrez-vous point pour que je vous le dise et que je m'enfuie? Adieu, ma Sophie, bonsoir; votre cœur ne vous dit donc pas que je suis ici? Voilà la première fois que j'écris dans les ténèbres : cette situation devrait m'inspirer des choses bien tendres. Je n'en éprouve qu'une : je ne saurais sortir d'ici. L'espoir de vous voir un moment m'y retient, et j'y continue de vous parler, sans savoir si j'y forme des caractères. Partout où il n'y aura rien, lisez que je vous aime.

## V

Paris, le 15 juillet.

Voilà la lettre de Grimm. Je l'ai relue avant que de vous l'envoyer. Imaginez sa douleur lorsqu'il aura appris que celui qui lui disait en l'embrassant, il y a quelques mois : « Voilà pour mon fils, voilà pour ma fille, voilà pour ma petite-fille », n'est plus. Il s'est endormi entre les bras de deux de ses enfants, sans douleur, sans agonie et sans efforts. Mon père n'était pas un de ces hommes qu'on oubliait quand on l'avait connu. Grimm se ressouviendra de lui et le pleurera. Vous adoucirez l'idée que j'en garderai, elle ne me quittera pas même à côté de vous; mais ce qu'elle a de touchant et de mélancolique se fondant avec les impressions de tendresse que je reçois de vous, il résultera de ce mélange un état tout à fait délicieux. Ah! s'il pouvait devenir habitude! il ne s'agit que d'être bon amant et

bon fils, homme bien reconnaissant et bien tendre, et il me semble que j'ai ces deux qualités. On n'éprouverait plus cette joie bruyante; l'âme ne s'ouvrirait que par intervalle; mais le rayon de gaieté qui s'en échapperait, semblable au rayon de lumière qui descend du ciel dans un jour nébuleux et couvert, n'en aurait que plus d'éclat et d'effet. Celui de notre tristesse sur les autres est bien singulier. N'avez-vous pas remarqué quelquefois à la campagne le silence subit des oiseaux, s'il arrive que dans un temps serein un nuage vienne à s'arrêter sur un endroit qu'ils faisaient retentir de leur ramage? Un habit de deuil dans la société, c'est le nuage qui cause en passant le silence momentané des oiseaux. Il passe et le chant recommence.

Comment vous portez-vous aujourd'hui? Avez-vous bien dormi? Dormez-vous quelquefois comme moi, les bras ouverts? Que vos regards étaient tendres hier! combien ils le sont depuis quelque temps! Ah! Sophie, vous ne m'aimiez pas assez, si vous m'aimez aujourd'hui davantage..... Si vous m'avez écrit un petit mot, je saurai comment le reste de la soirée d'hier s'est passé..... Mais lisez donc l'histoire de cet abbé de Prades<sup>1</sup>... Quel abominable homme! malheureusement il y en a beaucoup de pareils..... Bonjour, ma tendre amie; je vous embrasse; je vous aime toujours; ils n'en croiront rien; mais cela sera en dépit de tous les proverbes, fussent-ils de Salomon! Cet homme-là avait trop de femmes pour entendre quelque chose à l'âme de l'homme de bien, qui n'en estime et n'en aime qu'une.

## VI

... Juillet 1759.

Je ne saurais m'en aller d'ici sans vous dire un petit mot. Hé bien! mon amie, vous comptez donc beaucoup sur moi! votre bonheur, votre vie sont donc liés à la durée de ma ten-

1. Voir t. I, p. 431 et suiv., la notice sur l'*Apologie* de l'abbé de Prades, dont Diderot écrivit la troisième partie.

dresse! ne craignez rien, ma Sophie, elle durera, et vous vivrez et vous vivrez heureuse. Je n'ai point encore commis le crime, et je ne commencerai point à le commettre : je suis tout pour vous, vous êtes tout pour moi ; nous supporterons ensemble les peines qu'il plaira au sort de nous envoyer ; vous allégeriez les miennes, j'allégerai les vôtres. Puissé-je vous voir toujours telle que vous êtes depuis quelques mois ! pour moi, vous serez forcée de convenir que je suis comme au premier jour : ce n'est pas un mérite que j'aie, c'est une justice que je vous rends. L'effet des qualités réelles, c'est de se faire sentir plus vivement de jour en jour. Reposez-vous de ma constance sur les vôtres et sur le discernement que j'en ai. Jamais passion ne fut plus justifiée par la raison que la mienne. N'est-il pas vrai, ma Sophie, que vous êtes bien aimable ? Regardez au dedans de vous-même ; voyez-vous bien ? voyez combien vous êtes digne d'être aimée, et connaissez combien je vous aime. C'est là qu'est la mesure invariable de mes sentiments.

Bonsoir, ma Sophie, je m'en vais plein de joie, la plus douce et la plus pure qu'un homme puisse ressentir. Je suis aimé, et je le suis de la plus digne des femmes.

## VII

Langres, le 27 juillet 1759.

Je vous écrivis à Nogent, où je couchai le premier jour. J'en partis le lendemain entre trois et quatre heures du matin, et, après environ vingt-quatre heures de route continue, je suis arrivé à la porte de la maison paternelle ; j'ai trouvé ma sœur et mon frère en assez bonne santé, mais d'une telle différence de caractère, que j'ai bien de la peine à croire qu'ils puissent jamais se faire une vie douce. L'homme qui les liait et qui les contenait n'est plus. Mon frère avait tout mis en ordre ; ainsi, j'espère que nos affaires s'arrangeront sans délai et sans difficulté. Je suis bien pressé de vous revoir, mon amie ; je sens à tout moment qu'il me manque quelque chose, et quand j'appuie là-dessus, je trouve que c'est vous. J'ai apporté avec moi quel-

ques livres qui ne seront pas ouverts, des papiers sur lesquels je ne jetterai pas seulement les yeux. Que je suis heureux d'avoir à traiter avec d'honnêtes gens! D'autres tireraient bon parti de l'ennui qui m'obsède. Je trouve tout bien, parce que tout est bien, je crois, et que ce que je gagnerais à discuter ne vaut pas le temps que j'y mettrais. Lorsque j'entreverrai la fin de mon séjour, je demanderai à madame votre mère ses ordres. J'attends de vos nouvelles. Tout ce que vous me dites de M<sup>me</sup> Le Gendre et de sa peine m'intéresse vivement : l'image de cette mère tendre tenant entre ses bras son enfant malade, et le reposant sur son sein, et cela pendant des heures entières et par des chaleurs insupportables, me revient quelquefois avec l'émotion la plus douce. Que je serais content, si je lui avais inspiré pour moi la plus petite partie des sentiments que j'ai pris pour elle! En vérité, c'est une femme rare. Ne lui lisez pas cela, je vous en prie. Adieu, ma tendre et bonne amie : quand me retrouverai-je à côté de vous? Ce sera sûrement le plus tôt possible. Je vous avais promis l'histoire de la dernière matinée que j'ai passée à Paris : à présent je n'ai plus le courage de vous en entretenir. Je voudrais oublier tous les torts que les autres ont avec moi. Portez-vous bien. Ménagez votre santé; songez combien elle m'est chère. Je suis accablé de visites; je suis interrompu à chaque ligne, et je ne souffre pas patiemment qu'on vienne me distraire quand je suis avec vous. Adieu, adieu, il faut que je vous quitte pour des prêtres, des moines, des avocats, des juges, des animaux de toute espèce et de toute couleur; mais je ne vous quitterai pas sans vous protester que je ne vis que par la tendresse que j'ai pour vous. Je veux être aimé de ma Sophie; je veux être aimé et estimé de Grimm; je veux être aimé et estimé de M<sup>me</sup> Le Gendre. Qu'on m'assure le suffrage de ces trois êtres, et que je puisse m'avouer à moi-même que je le mérite un peu, et tout sera bien.

## VIII

Langres, le 31 juillet 1759.

A peine y a-t-il quatre jours que je suis ici, et il me semble qu'il y ait quatre ans. Le temps me dure ; je m'ennuie. Je vais vous entretenir un peu de nos affaires domestiques, puisque vous me l'avez permis. D'abord, il m'est impossible d'imaginer trois êtres de caractères plus différents que ma sœur, mon frère et moi. Ma sœur est vive, agissante, gaie, décidée, prompte à s'offenser, lente à revenir, sans souci, ni sur le présent ni sur l'avenir, ne s'en laissant imposer ni par les choses ni par les personnes ; libre dans ses actions, plus libre encore dans ses propos ; c'est une espèce de Diogène femelle. Je suis le seul homme qu'elle ait aimé ; aussi m'aime-t-elle beaucoup ! Mon plaisir la transporte ; ma peine la tuerait.

L'abbé est né sensible et serein. Il aurait eu de l'esprit ; mais la religion l'a rendu scrupuleux et pusillanime. Il est triste, muet, circonspect et fâcheux. Il porte sans cesse avec lui une règle incommode à laquelle il rapporte la conduite des autres et la sienne. Il est gênant et gêné. C'est une espèce d'Héraclite chrétien, toujours prêt à pleurer sur la folie de ses semblables. Il parle peu, il écoute beaucoup : il est rarement satisfait.

Doux, facile, indulgent, trop peut-être, il me semble que je tiens entre eux un assez juste milieu. Je suis comme l'huile qui empêche ces machines raboteuses de crier, lorsqu'elles viennent à se toucher. Mais qui est-ce qui adoucira leurs mouvements quand je n'y serai plus ? C'est un souci qui me tourmente. Je crains de les rapprocher, parce que si elles venaient un jour à se séparer, ce serait avec éclat. L'équité et le désintéressement sont deux qualités qui nous sont communes. Dieu merci, tout finira promptement et bien, sans que je m'en mêle. Mon père nous a laissé 50,000 francs en contrats, deux cents émines<sup>1</sup> en

1. Mesure du pays, contenant 400 livres de froment.



grain ou la valeur de 10,000 livres, une maison à la ville, deux jolies chaumières à la campagne, des vignes, des marchandises, quelques créances et un mobilier tel à peu près qu'il convenait à un homme de son état. Mon frère et ma sœur seront mieux partagés que moi, et je m'en réjouis. Qu'ils s'approprient tout ce qui leur conviendra, et qu'ils me renvoient. Pourquoi m'accommodais-je autrefois si bien de la vie qu'on mène ici, et ne puis-je la supporter aujourd'hui? C'est, ma Sophie, que je n'aimais pas, et que j'aime.

Les choses ne sont rien en elles-mêmes ; elles n'ont ni douceur ni amertume réelles : ce qui les fait ce qu'elles sont, c'est notre âme ; et la mienne est mal disposée pour elles. Tout ce qui m'environne me lasse, m'attriste et me déplaît. Mais qu'on me promette ici mon amie, qu'elle s'y montre, et tout à sa présence s'embellira subitement. Si les objets ont changé pour moi, il s'en manque beaucoup que je sois le même pour eux. On me trouve sérieux, fatigué, rêveur, inattentif, distrait. Pas un être qui m'arrête ; jamais un mot qui m'intéresse ; c'est une indifférence, un dédain qui n'excepte rien. Cependant on a des prétentions ici comme ailleurs, et je m'aperçois que je laisse partout une offense secrète. Plus on m'estime, plus on souffre de mon inadvertance ; et moi, j'admire combien sottement les autres s'accusent ou se félicitent de notre humeur bonne ou mauvaise ; ils s'en font honneur, et ils n'y sont pour rien. Ah ! si j'osais les détromper, je leur dirais : Vous me plairiez tous, si j'avais ici ma Sophie ; et pourtant elle vous déparerait. La comparaison que je ferais de vous avec elle ne serait pas à votre avantage ; mais je serais heureux, et l'homme heureux est indulgent. Venez donc me réconcilier avec cette ville... Mais cela ne se peut. Il faut que je la haïsse jusqu'au moment où j'en sortirai pour retourner à vous. Je sens davantage que cette idée embellira mes derniers jours.

J'ai reçu vos deux lettres à la fois. Tout ce que vous y peignez, je l'éprouve ; j'ai payé le tribut à l'eau et à l'air de ce pays ; mais peut-être ne m'en porterai-je que mieux. N'est-ce pas à M... qu'il faut adresser les lettres pour Isle? Je reviendrai donc avec madame votre mère ! Je m'y attendais. Ce n'était pas par Roger que j'espérais un mot de vous : mais je l'ai cherché dans le paquet de madame votre mère et dans les poches de

la chaise, et j'ai été surpris de ne rien trouver. Grimm me sait ici ; pourquoi donc ne m'a-t-il pas écrit ? Il me néglige, mon amie ; réparez sa faute. Parlez-moi de vous, parlez-moi de votre chère sœur. Si pendant mon absence il vous arrive quelquefois de retourner au petit château, que j'y sois avec vous<sup>1</sup>. Je rêve aussi de mon côté à perfectionner cet établissement, et je trouve qu'on y aurait besoin d'un personnage qui fût le confident de tous, et qui fit entre eux le rôle de conciliateur commun. Qu'en pensez-vous ? Tout bien considéré ; j'aimerais mieux que cette fonction fût confiée à une femme qu'à un homme. Adieu, ma bonne, ma tendre amie. Je vous serre entre mes bras, et je vous réitère tous les serments que je vous ai faits. Soyez-en témoin, vous, chère sœur. Si je manque jamais à son bonheur, haïssez-moi, méprisez-moi, haïssez, méprisez tous les hommes. Sophie, je vous aime bien, et je révère votre sœur autant que je vous aime. Quand vous rejoindrai-je toutes deux ? Bientôt, bientôt.

*P. S.* Ne me laissez point oublier de M. de Prisy, de l'abbé Le Monnier, de M. Gaschon, si vous l'avez encore ; et présentez mon respect à M<sup>lle</sup> Boileau. Avez-vous encore l'inhumanité de ne pas dire un mot de l'enfant<sup>2</sup> ? Je la vois d'ici. Je vois aussi la mère, et cette image me touche toujours.

J'ai vu, depuis que je suis ici, tous les fermiers de mon père, et je n'en ai pas vu un seul sans les larmes aux yeux. Combien cet homme a laissé de regrets !

Vous aimeriez beaucoup ma sœur ; c'est la créature la plus originale et la plus tranchée que je connaisse ; c'est la bonté même, mais avec une physionomie particulière. Ce serait la ménagère du petit château. Je n'y veux point de chapelain. Adieu, ma Sophie ! adieu, respectable et digne sœur de ma Sophie ! Tournez un peu vos yeux de ce côté, et tendez-moi votre main.

1. Le *petit château* était un séjour imaginaire de bonheur que rêvaient Diderot et sa maîtresse. On verra souvent celui-ci revenir, dans cette correspondance, à son plan de vie pour le petit château. (T.)

2. L'enfant, malade, de M<sup>me</sup> Le Gendre.

## IX

A Langres, le 3 août 1759.

Voici, ma tendre amie, ma quatrième lettre. La première vous était adressée ; la seconde, sous enveloppe, à M. Berger, receveur général des gabelles à l'Hôtel des Fermes ; la troisième à M<sup>me</sup>..... J'en ai reçu trois des vôtres, dont deux à la fois. Mon frère a ouvert la dernière ; mais il n'en a lu que quelques lignes qui ne contenaient heureusement rien qui pût l'effaroucher. C'était le détail des nouveaux accidents survenus à votre chère petite. Pour éviter à l'avenir un quiproquo qui troublerait l'homme de Dieu, désignez-moi par le titre d'académicien de Berlin. La pauvre enfant, que je la plains ! que je plains la mère ! Sans les infirmités de l'enfant, disent-ils, la tendresse de la mère ne paraîtrait pas. Quelle sottise ! Il fallait immoler un être innocent et sensible pour faire éclater la commisération d'un autre ; arracher la plainte et le gémissement de sa bouche, les rendre malheureux tous les deux, pour que l'on vît que l'un était bon ; commettre une injustice pour que la vertu s'exerçât ; s'exposer au reproche pour nous rendre dignes d'éloges ; se dégrader à nos yeux afin de nous honorer aux yeux de nos semblables et aux nôtres : quel système ! Que penserait-on d'un souverain qui gouvernait d'après ces principes ? Y a-t-il deux justices, l'une pour le ciel, l'autre pour la terre ? Si cela est, que devient l'idée de justice ? Si on la perd, elle aura souffert le peu d'instant qu'elle aura duré. Si on la conserve, elle n'en aura pas été moins châtiée avant que d'avoir failli. Mais si ce n'est pas elle, c'est son père, ajoutent-ils. Les insensés ! ils ne s'aperçoivent pas que leur réponse est celle de la fable de l'Agneau et du Loup qui buvaient à la même fontaine, l'un au-dessous de l'autre<sup>1</sup>, et que celui qu'ils adorent est le loup : et sans cette fable, s'écrie le sublime Pascal, l'univers est une énigme inintelligible ; et la fable, lui répliquerai-je, est un blasphème.

1. LA FONTAINE, liv. I, fable x.

Depuis que la glace est cassée, je fais le petit bec ; j'approche mes doigts de ma bouche et je vous envoie des baisers, comme Émilie à sa maman. Nous nous rapprocherons, mon amie, nous nous rapprocherons ; en attendant je ne permets votre bouche qu'à votre sœur. Qu'elle fut aimable le jour que nous nous séparâmes ! Combien elle connut notre peine ! Son cœur en était serré. Vous ne vous aperçûtes pas que ses couleurs en étaient presque éteintes. Moi, je le voyais, je me rappelle, et je me dis : Ah ! que le mortel qu'elle aimera sera bien aimé ! oh ! combien nous souffrirons, ma Sophie et moi, si jamais nous sommes aussi témoins de leurs adieux ! Faites-lui bien ma cour ; la chose qu'elle entendra avec le plus de plaisir, qui m'en fera le plus estimer, qui lui justifiera le mieux les sentiments qu'elle a conçus pour moi, c'est que vous m'aimez, c'est que je vous aime à la folie, c'est que je ne cesserai jamais ; répétez-le-lui donc du matin au soir.

Je suis bien aise que M... se porte mieux, et que son rival soit homme à se payer d'une maxime d'opéra : c'est tout ce que cela vaut.

Je ne sais pourquoi mes lettres ne vous sont pas encore parvenues : rassurez-moi là-dessus.

Nous avons ici une promenade charmante ; c'est une grande allée d'arbres touffus qui conduit à un bosquet d'arbres rassemblés sans symétrie et sans ordre. On y trouve le frais et la solitude. On descend par un escalier rustique à une fontaine qui sort d'une roche. Ses eaux, reçues dans une coupe, coulent de là, et vont former un premier bassin ; elles coulent encore et vont en remplir un second ; ensuite, reçues dans des canaux, elles se rendent à un troisième bassin, au milieu duquel elles s'élèvent en jet. La coupe et ces trois bassins sont placés les uns au-dessous des autres, en pente, sur une assez longue distance. Le dernier est environné de vieux tilleuls. Ils sont maintenant en fleur ; entre chaque tilleul on a construit des bancs de pierre : c'est là que je suis à cinq heures. Mes yeux errent sur le plus beau paysage du monde. C'est une chaîne de montagnes entrecoupées de jardins et de maisons au bas desquelles serpente un ruisseau qui arrose des prés et qui, grossi des eaux de la fontaine et de quelques autres, va se perdre dans une plaine. Je passe dans cet endroit des heures à lire, à méditer,

à contempler la nature et à rêver à mon amie. Oh ! qu'on serait bien trois sur ce banc de pierre ! C'est le rendez-vous des amants du canton et le mien. Ils y vont le soir, lorsque la fin de la journée est venue suspendre leurs travaux et les rendre les uns aux autres. La journée a dû leur paraître bien longue, et la soirée doit leur paraître bien courte. Tandis que je suis là, mon frère, ma sœur et un ami arrangent nos affaires. Il me tarde bien qu'ils aient fait. Voici un trait qui m'a touché et qui vous touchera. Mon père avait une amie ; c'était une parente pauvre, bonne femme à peu près de son âge : ils tombent malades presque eu même temps ; mon père mourut le jour de la Pentecôte. Elle apprit sa mort et mourut le lendemain. Ma sœur lui ferma les yeux, et on les a enterrés l'un à côté de l'autre. Fermer les yeux est une expression figurée à Paris ; ici, c'est une action d'humanité réelle. Ma sœur me racontait hier qu'un fils, qui était à côté du lit de son père expirant, crut qu'il était temps de lui rendre ce dernier devoir. Il se trompa ; son père sentit sa main, rouvrit les yeux, et lui dit : « Mon fils, dans un instant. »

O mon amie ! quelle tâche mon père m'a imposée, si je veux jamais mériter les hommages qu'on rend à sa mémoire ! Il n'y a ici qu'un mauvais portrait de cet homme de bien ; mais ce n'est pas ma faute. Si les infirmités lui eussent permis de venir à Paris, mon dessein était de le faire représenter à son établi, dans ses habits d'ouvrier, la tête nue, les yeux levés vers le ciel, et la main étendue sur le front de sa petite-fille qu'il aurait bénie. Nous nous fermerons tous les yeux les uns aux autres dans le petit château ; et le dernier sera bien à plaindre, n'est-ce pas ?

Depuis que j'ai quitté cette ville, tous ceux que j'y connaissais sont morts ; je n'y ai retrouvé qu'une femme, amie d'une jeune fille que j'aimais autrefois, et qui n'est plus. J'ai revu cette femme avec joie ; nous avons un peu causé de notre ancien temps. Il faut que je vous raconte d'elle quelque chose qui vous touchera. Peu de temps après la mort de son amie et de la mienne, je fis un voyage en province. Je sortais un jour de chez moi, elle de chez elle : elle m'invita à l'accompagner à l'église ; je lui donnai le bras. Lorsque nous fûmes sur le cimetière, elle détourna la tête, et me montra du doigt l'endroit où celle que

nous avons aimée l'un et l'autre était déposée. Jugez de l'impression que son silence et son geste firent sur moi.

Je jouis maintenant un peu plus de mon âme. J'ai fait le bien que je désirais : j'ai rapproché mon frère et ma sœur ; nous nous sommes embrassés tous les trois ; leurs larmes se sont mêlées ; ils vivront ensemble ; puissent-ils se rendre heureux ! Et qu'est-ce qui les en empêcherait ? Ils sont sensibles et bien-faisants. Mais cela suffit-il ? Je me fais illusion tant que je puis sur la diversité de leurs caractères. Il le faut bien, ou remporter d'ici une âme pleine d'amertume. Adieu, mon amie ; chère sœur, je vous recommande sa santé ; ne négligez pas trop la vôtre. Mille souhaits pour la chère enfant. J'attends un mot de vous pour écrire à madame votre mère. Adieu, adieu.

Ne m'oubliez pas auprès de l'abbé, de MM. Gaschon et de Prisye ; dites à M<sup>lle</sup> Boileau tout ce qui vous conviendra ; je suis sûr de ne vous dédire de rien. Et ses projets, où en sont-ils ? Elle vous fuit ; elle ne vous estime pas moins ; j'en suis sûr.

Je n'entends toujours rien de Grimm. Que fait-il ? A quoi pense-t-il ? Se porte-t-il bien ? Est-il malade ? Je ne sais que penser de son silence. Il est impossible qu'il me croie encore à Paris. Adieu, mon amie.

## X

A Langres, le 10 août 1759.

J'espérais, ma tendre amie, recevoir hier une lettre de vous ; point de lettre, cela m'inquiète. L'enfant était, à en juger par ce que vous m'en avez dit, dans un état si déplorable que ce silence me fait craindre le grand accident. Mais je m'alarme peut-être mal à propos, et deux lettres reçues demain à la fois me rassureront. Je me suis laissé engager, je ne sais comment, à passer la journée à la campagne. On partira de grand matin. Combien le temps va me durer, si je pars sans avoir rien lu de vous ; mais je compte sur la célérité de la poste qui arrive ici de bonne heure.

J'ai passé, les premiers jours, fort renfermé. Je ne me portais pas assez bien pour me répandre. Voici que je me porte mieux et que je commence à n'être plus à moi, c'est une maladie plus fâcheuse que la première. Ce sont des visites à recevoir et à rendre sans fin, et des repas qui commencent le plus tôt et qui durent le plus tard qu'on peut. Ils sont gais, tumultueux et bruyants ; des plaisanteries ; ah dieu ! quelles plaisanteries ! Je n'aime pas trop tout cela, et je n'en avais pas besoin pour sentir tout ce que j'avais perdu en vous quittant ; et puis, le sot personnage à faire que celui de buveur d'eau au milieu d'une cohue de gens dont le mérite principal pour eux et pour les autres est de bien boire. Il faut cependant se prêter et paraître content. On est à la vérité soutenu par le bon cœur du maître et de la maîtresse de la maison, qui se montre à tout moment. On est si aise de m'avoir ! le moyen de résister à cela ? J'ai regretté plusieurs fois d'avoir renoncé au vin ; il est excellent. On en boirait tant qu'on voudrait et sans conséquence ; et l'on serait, au moins sur la fin de la nuit, de niveau avec ses convives.

Si demain je ne reçois pas mes deux lettres, la tête m'en tournera. Que faites-vous, vous et votre chère sœur ? Vous causez, vous ; vous m'aimez, vous ; vous le dites, vous ; vous vous faites les moments les plus doux, tandis que moi je parle affaires, je joue au trictrac et je dispute. Au milieu de cela, j'envoie quelquefois ma pensée aux lieux où vous êtes, et je me distrais. Combien j'irai vite en m'en retournant ! Un oiseau qui a rompu le fil qui le tenait attaché n'aura pas de meilleures ailes. Je soupçonne mon frère et ma sœur de tirer les choses en longueur pour me retenir auprès d'eux plus longtemps. Ils ne savent pas mon impatience, ou ils en font honneur à tel ou telle qui n'y est pour rien.

Je n'ai pas encore écrit au baron d'Holbach. Je viens de recevoir une belle lettre de Grimm ; oh ! pour cela bien belle et bien tendre, presque comme si vous l'aviez dictée.

Le peu de condisciples qui me restent, répandus dans les environs de la ville, me sont venus voir ; il n'y en a plus guère ; ils sont presque tous passés. Deux choses nous annoncent notre sort à venir et nous font rêver : les ruines anciennes, et la courte durée de ceux qui ont commencé de vivre en même

temps que nous. Nous les cherchons, et, ne les retrouvant plus, nous nous replions sur nous : c'est ce sentiment secret qui nous rend leur présence si chère : par leur existence ils nous rassurent sur la nôtre. Il est certain que j'ai eu grand plaisir à reconnaître et à embrasser quelques-uns de ceux avec qui j'avais reçu des férules au collège, et que j'avais presque oubliés. Il semble qu'on revienne en arrière et que l'on redevienne jeune en les voyant. J'ai entendu prêcher la Saint-Dominique par un d'eux, pas trop mal ; ils ont du feu, des idées, que j'aime encore mieux singulières que plates. D'ailleurs, je m'amuse à mesurer, par ce qu'ils sont, la distance d'un esprit brut à un esprit cultivé, et je vois ce qu'ils auraient été si des circonstances plus heureuses les avaient favorisés.

J'ai rencontré ici quelques hommes bien décidés et bien nets sur le grand préjugé ; et ce qui m'a fait un plaisir singulier, c'est qu'ils tiennent un rang parmi les honnêtes gens.

Mais de quoi vous entretiens-je là ? Ne connaissez-vous pas la province aussi bien que moi ? Je me venge de votre silence, sans m'en apercevoir. Écrivez-moi donc, si vous voulez que je vous dise combien je vous aime. Toutes les lettres qui ne seront pas en réponse aux vôtres seront froides, je vous en avertis. S'il me vient au bout de la plume un mot qui soit doux, crac, je le supprime. Je ne pourrai jamais forcer ce cœur à se taire ; il faut qu'il tressaille et qu'il s'échauffe au nom de ma Sophie. Mais vous ignorez ce qu'il me suggère ; eh non, vous ne l'ignorez pas, vous le retrouverez au fond du vôtre. Adieu, ma bonne, ma tendre, ma sensible amie ; adieu. Cette lettre sera l'avant-dernière. Je pourvoirai à ce que les vôtres, s'il m'en vient pendant mon absence, soient renvoyées à Paris, à l'adresse de M.\*\*\* ; on y joindra celles de Grimm. Présentez mon respect à M.\*\*\* ; rappelez-moi à M<sup>lle</sup> Boileau, à l'abbé Le Monnier, à M.\*\*\* et à M. de Prisy.

Il est devant moi, ce portrait. Je ne saurais en approcher les lèvres ; à peine l'aperçois-je à travers les fractures de la glace ! Avez-vous vu quelquefois la lune ? J'ai préféré la lune au soleil en faveur de M.\*\*\* qui en aura plus d'indulgence pour ma comparaison. L'avez-vous vue quelquefois couverte d'un nuage que sa lumière élançée par rayons épars cherche à dissiper ? Eh bien, c'est mon portrait et la glace rompue. Cela est pour-



tant bien incommode, quand on est loin. Je sais seulement que vous êtes là-dessous; mais je ne vous y vois pas. Adieu, encore une fois.

C'est à Isle, suivant toute apparence, que vous m'adresserez votre seconde lettre. Il est toujours bien décidé que je ramènerai madame votre mère. J'ai rencontré ici des gens qui ont connu M<sup>me</sup> Le Gendre et qui m'en ont parlé avec admiration. Vous vous doutez bien qu'ils ne m'ont pas ennuyé, ceux-là! Je les écoutais et je leur disais qu'elle avait une sœur; et ils trouvaient que leur mère était bien heureuse. Je vous embrasse, quoique je n'aie point reçu de lettres; mais je vous embrasserai demain bien mieux, car j'en aurai deux; oh! oui, j'en aurai deux.

Nos partages sont faits : nous venons de faire un arrangement de 200,000 francs, à peu près comme on fait celui de 200 liards; cela n'a pas duré un demi-quart d'heure; je vous dirai cela plus au long.

## XI

A Langres, le 12 août 1759.

Voici sur quoi j'ai fondé la paix domestique. Il m'a semblé que ma sœur était un peu fatiguée de l'administration des affaires, et qu'elle s'était fait des principes d'économie qui n'étaient point ceux de l'abbé. L'abbé veut jouir; sa sœur veut se mettre à l'abri de tout événement. L'abbé aime la compagnie, telle quelle, et la table; ma sœur se plaît avec peu de monde, et veut être honorable à propos et sans profusion. L'abbé, dans ses tournées ecclésiastiques, a fait des connaissances de toute couleur et de toute espèce, qui en useront avec lui comme il en usait avec elles. Ma sœur pressent que la maison va devenir un hospice; elle craint de supporter le poids des soins domestiques, de perdre son repos, de dissiper son revenu, et de voir circuler toute l'année autour d'elle des visages inconnus et déplaisants. C'est un plaisir que de l'entendre peindre tous ces

gens-là, qu'elle n'a jamais vus qu'en imagination, et rendre leurs conversations comme elles lui viennent. Un des coins de son caractère, c'est d'être gaie dans sa mauvaise humeur, et de faire rire quand elle se fâche. Quand elle a dit, et qu'on a ri, elle croit avoir cause gagnée, et la voilà contente. Qu'ai-je fait? J'ai commencé par désabuser l'abbé d'une jalousie préconçue, je ne sais sur quoi ni comment, que ma sœur m'était plus chère que lui. J'ai tâché de lui faire entendre que je l'aimerais cent fois plus encore qu'il ne le supposait, qu'il y aurait une chose que j'aimerais davantage, c'est la justice. J'ai ménagé sa délicatesse, j'ai prévu et évité tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage; je me suis assuré de son âme, ensuite j'ai travaillé. Ma sœur avait une amie peu riche; je lui ai persuadé de la prendre avec elle; l'abbé y a consenti; elle est à présent installée; c'est elle qui fait aller la maison, et ma sœur n'a plus de souci que celui qu'elle veut bien prendre. Il leur en coûte la pension d'une petite nièce de cette amie qui demeurerait avec sa tante, et qu'il a fallu placer en lieu convenable et sûr: mais qu'est-ce que cela? Rien. Il s'agissait d'arranger la dépense commune de manière que l'abbé dépensât tant qu'il lui plairait, que sa sœur économisât à sa fantaisie, et que l'un ne parût point à charge à l'autre. J'ai proposé à l'abbé d'accepter une pension de sa sœur: ils y ont consenti l'un et l'autre; j'ai fixé la pension, et tout est fini. Des trois maisons que nous avons, nous sommes convenus d'en vendre une; des deux qui restent, l'une à la ville, l'autre à la campagne, ils occuperont la première, elle leur appartiendra; ils m'en rembourseront le tiers. Celle de la campagne sera commune aux trois enfants. C'est le cellier de nos vendanges et le grenier de nos moissons. On a fait du reste trois lots. Ils m'ont offert le premier, le plus avantageux sans doute; je ne suis pas intéressé, mais j'aime les procédés honnêtes, et je ne saurais vous dire combien le leur m'a touché. Ils ont tiré les deux autres au sort. Au reste, ces partages moins réels que simulés ne sont que des précautions raisonnables contre les inconvénients à venir. Les revenus continueront à se percevoir en masse; mon frère et ma sœur géreront, et tous les ans on m'enverra ma portion forte ou faible, selon les années bonnes ou mauvaises. Nous serons les uns envers les autres garants des événements; la grêle tombera

également sur tous; nous profiterons ou nous souffrirons ensemble; nos biens sont séparés; chacun a le sien; nous nous sommes associés contre les événements. Ah! cher père! si votre âme errait entre vos enfants, qu'elle serait contente d'eux! Tout cela s'est fait en un quart d'heure, et d'une manière si douce, si tranquille, si honnête, que vous en auriez pleuré de joie toutes deux. Je n'ai pas voulu entendre parler du mobilier; ma sœur et l'abbé le partageront. Mais je soupçonne qu'ils ont enflé mon lot au prorata. Tout est bien de ma part et de la leur. On a vendu des effets inutiles; des créanciers se sont acquittés, d'autres s'acquitteront dans la suite. Il y a des rentes échues; il y a une bourse commune qui se grossit de jour en jour; quand elle renfermera ce qui nous est dû, on l'ouvrira, et nous partagerons après que les dernières volontés de mon père seront accomplies. Il y a beaucoup d'autres petits détails où vous reconnaissez le même esprit, et dont je vous entretiendrais s'ils m'étaient présents; ils vous intéresseraient, puisque vous m'aimez. On vient de m'apporter l'acte de partage: c'est un homme d'honneur qui l'a dressé. Nous le transcrirons, nous le signerons, nous nous embrasserons, et nous nous dirons adieu.

Je crains d'avance ce moment; mon frère et ma sœur le craignent aussi. Il était fixé à lundi; mais ils m'ont demandé quelques jours de plus; comment les refuser? Ils ne me reverront peut-être de longtemps. Pourvu que madame votre mère me pardonne ce délai! Je l'espère. L'abbé voulait m'entraîner à son prieuré. Un ami qui habite les forêts en était sorti pour me voir. Je lui avais promis une visite; mais l'abbé s'est départi de son envie, et je manquerai de parole à l'ami. Je regrette un jour qui me tient éloigné de vous. Je regrette aussi cette lettre qui m'attend à présent à Isle; elle est entre les mains de madame votre mère; elle y restera trop de temps. Je redoute le moment où elle me la remettra. Comment me l'offrira-t-elle? comment la recevrai-je? Nous serons troublés tous les deux; elle verra mon trouble; je devinerai le sien; nous garderons le silence, ou, si nous parlons, je sens que je bégayerai, et je n'aime pas à bégayer. Vous croyez que j'aurais le courage de demander une plume et de l'encre pour vous écrire? vous me connaissez bien!

Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes ; cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent sentir sur eux, et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner à tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher : elle n'est jamais fixe dans un point ; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays ; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts ; ce qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix est toujours motivé : que je hâisse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthousiasmer des qualités. Je suis plus affecté des charmes de la vertu que de la difformité du vice ; je me détourne doucement des méchants, et je vole au-devant des bons. S'il y a dans un ouvrage, dans un caractère, dans un tableau, dans une statue, un bel endroit, c'est là que mes yeux s'arrêtent ; je ne vois que cela ; je ne me souviens que de cela ; le reste est presque oublié. Que deviens-je lorsque tout est beau ? Vous le savez, vous, ma Sophie, vous le savez, vous, mon amie ; un tout est beau, lorsqu'il est un ; en ce sens Cromwell est beau, et Scipion aussi, et Médée, et Aria, et César, et Brutus. Voilà un petit bout de philosophie qui m'est échappé ; ce sera le texte d'une de vos causeries sur le banc du Palais-Royal. Adieu, mon amie ; dans huit jours d'ici j'y serai, je l'espère. Je ne vous écrirai pas que je vous aime ; je vous le dirai, je vous le jurerai, vous le verrez, et vous serez heureuse et je le serai aussi ; et la chère sœur ne le sera-t-elle pas ?

## XII

Langres, 14 août 1759.

J'ai encore deux nuits à passer ici. Jeudi matin, de grand matin, je quitterai cette maison, où, dans un assez court intervalle de temps, j'ai éprouvé bien des sensations diverses. Imaginez que j'ai toujours été assis à table vis-à-vis d'un portrait de mon père, qui est mal peint, mais qu'on a fait tirer il y a seulement quelques années, et qui ressemble assez; que nos journées ont été employées à lire des papiers écrits de sa main, et que ces derniers moments se passent à remplir des malles de hardes qui ont été à son usage et qui peuvent être au mien. Toutes ces relations qui lient les hommes entre eux d'une manière si douce ont pourtant des instants bien cruels; bien cruels! j'ai tort, je suis à présent dans une mélancolie que je ne changerais pas pour toutes les joies bruyantes du monde. Je suis appuyé sur le lit où il a été malade pendant quinze mois. Ma sœur se relevait dix fois la nuit pour lui apporter des linges chauds, pour rappeler la vie qui commençait à s'éloigner des extrémités de son corps. Il fallait qu'elle traversât un long corridor pour arriver à cette alcôve, où il s'était réfugié depuis la mort de sa femme. Leur lit commun était resté vacant depuis onze ans. Pour soulager sa fille dans les soins continuels qu'elle lui rendait, il vainquit sa répugnance et vint se placer dans ce lit. En y entrant, il dit : *Je me trouve mieux, mais je n'en sortirai pas*. Il se trompait : il mourut, ou plutôt il s'endormit pour ne plus se réveiller, dans un fauteuil, entre son fils, sa fille et quelques-uns de ses amis. Il s'échappa d'au milieu d'eux sans qu'ils s'en aperçussent.

L'acte de nos partages est signé d'hier. Les choses se sont passées comme je vous l'ai dit. J'ai signé le premier. J'ai donné la plume à mon frère, de qui ma sœur l'a reçue. Nous n'étions que nous trois. Cela fait, je leur ai témoigné combien j'étais touché de leur procédé. J'avais peine à parler, je sanglotais. Je

leur ai demandé ensuite s'ils étaient satisfaits de moi ; ils ne m'ont rien répondu ; mais ils m'ont embrassé tous les deux. Nous avons tous les trois le cœur bien serré. J'espère qu'ils s'aimeront. Notre séparation qui s'approche ne se fera pas sans douleur ; un autre sentiment lui succédera à mesure que j'approcherai d'Isle, et puis un autre à mesure que j'approcherai de Châlons, et encore un autre à mesure que j'avancerai vers Paris. Avant que de me retrouver entre vos bras, j'aurai vu le séjour habité par la femme du monde que j'aime le plus, et le séjour habité par la femme du monde que j'estime autant que j'aime la première, et ces deux femmes sont les deux sœurs. Adieu, ma Sophie, adieu, chère sœur ; je n'ose me flatter que vous m'attendiez avec la même impatience que j'ai à vous aller rejoindre. Adieu, adieu. Si j'arrivais la veille de la Saint-Louis, ce bouquet en vaudrait bien un autre, n'est-il pas vrai, mon amie ?

### XIII

A Guémont près Vignory, 17 août 1759.

O l'heureux pays où il n'y a ni plume, ni encre, ni papier, que ce qu'il en faut au curé pour inscrire les noms des enfants qu'on y fait ! Je suis à douze lieues de Langres, dans un village où c'est à la complaisance du pasteur que je dois le plaisir de causer avec ma Sophie. Jamais amant peut-être ne s'est trouvé ici ; jamais du moins un aussi tendre. Le saint homme qui m'a prêté le seul tronçon de plume qu'il ait me croit occupé de quelque grande affaire, et n'a-t-il pas raison ? Quelle affaire plus grande pour moi que de vous apprendre que je revole vers vous avec une joie dont l'excès ne peut se comparer qu'à la peine que j'eus à vous quitter ? Je vous reverrai donc ! mais encore un mot de ce curé, dont j'emploie, à vous dire que je vous aime à la folie, la même plume qui griffonne les prônes où il damnait ses pauvres idiots, pour avoir écouté leur cœur qui les prêchait bien mieux que lui.

Je me suis arraché à cinq heures du matin d'entre les bras

de ma sœur. Combien nous nous sommes embrassés! combien elle a pleuré! combien j'ai pleuré aussi! Je l'aime beaucoup, et je crois en vérité que vous ne m'aimez pas plus qu'elle. L'abbé voyait cela, et il en était touché; je lui ai recommandé le bonheur de cette chère sœur, et à elle le bonheur de son frère. Elle s'acquittera bien de ce devoir. Je me suis offert à être le médiateur de leurs petits démêlés s'il en survient; et l'abbé, qui a lieu, m'a-t-il dit, de compter plus encore sur mon équité que sur mon affection, m'a accepté. Il a eu tort de dire comme cela; car en vérité il n'y a pas un homme de sa robe que j'estime plus que lui. Il est sensible; il est vrai qu'il se le reproche; il est honnête, mais dur. Il eût été bon ami, bon frère, si le Christ ne lui eût ordonné de fouler aux pieds toutes ces misères-là. C'est un bon chrétien qui me prouve à tout moment qu'il vaudrait mieux être un bon homme, et que ce qu'ils appellent la perfection évangélique n'est que l'art funeste d'étouffer la nature qui eût parlé en lui peut-être aussi fortement qu'en moi. Oh! que je suis content! Il est encore de bonne heure, et j'aurai le temps de causer avec vous tout à mon aise. Combien je vais vous dire de choses, tandis que ces bonnes gens me font sans apprêt une fricassée de poulet, qui sera mangée de bon appétit! Bonnes gens, n'allez pas si vite; j'ai une faim dévorante, mais j'aime encore mieux causer avec ma Sophie que manger. Que fait-elle? que dit-elle? que pense-t-elle? où me croit-elle? En quelque lieu du monde qu'elle m suppose, elle m'aime.

J'avais rapproché ce frère et cette sœur, je m'applaudissais de mon ouvrage; j'en jouissais; nous nagions tous les trois dans la joie lorsqu'un événement de rien a pensé tout détruire. Hier au soir il arrive, il voit des malles qui se remplissent; il prétend que je n'ai pas même daigné lui annoncer mon départ; que c'était un arrangement fait entre ma sœur et moi; qu'on le néglige; que l'on se cache de lui; qu'on lui tait tout; qu'on ne l'aime pas; qu'il le voit jusque dans les plus petites circonstances; et puis voilà mon homme qui se désole, qui étouffe, qui ne peut ni boire, ni manger, ni parler; et moi de lui prendre les mains, de l'embrasser, de lui protester tout ce que je sentais, peut-être plus que je ne sentais. Son état me faisait pitié, je tremblais pour le sort de ma sœur, qui me disait :

« Tenez, voilà la vie qu'il me prépare; il faudra que je me dérange tous les jours la tête pour remettre la sienne. » Et puis voilà que ce propos et quelques autres de la même trempe, qu'elle ne sait que trop bien tenir, rallument l'orage qui commençait à se dissiper; et mon philosophe qui ne sait plus à quel saint se vouer entre des gens qui se mettent le marché à la main, et qui se retirent l'un d'un côté, l'autre de l'autre, au grand étonnement des domestiques qui avaient servi le souper, et qui regardaient en silence trois êtres muets, chacun à dix pieds de la table, l'un tristement appuyé sur ses mains, c'était moi; l'autre renversé sur sa chaise comme quelqu'un qui a envie de dormir, c'était ma sœur; le troisième se tourmentant sur sa chaise, cherchant une bonne posture et n'en trouvant point. Cependant, après avoir éloigné les domestiques, je pris la parole; je leur rappelai ce qu'ils s'étaient protesté sur le corps de leur père expiré; je les conjurai, par l'amitié qu'ils avaient pour moi et par la douleur qu'ils me causaient, de finir une situation qui m'accablait; je pris ma sœur par la main : « Non, mon frère, cet homme a été et sera toute sa vie insociable; je veux m'aller coucher. — Non, chère sœur, vous ne me renverrez pas avec ce chagrin. — Je ne sais avec qui cet homme a vécu; il est toujours prêt à soupçonner des complots. — Mon frère, laissez-la aller, vous voyez bien que quand nous nous embrasserons elle ne m'en aimera pas davantage. » Cependant j'entraînais ma sœur, qui se laissait aller en se faisant tirer. Nous arrivâmes enfin jusqu'au prêtre et je les rapatriai. Nous mangeâmes un souper froid, pendant lequel je leur fis à chacun un très-beau sermon. J'étais touché, je ne sais ce que je leur dis; mais la fin de tout cela, c'est qu'ils se tendirent les mains d'un côté de la table à l'autre, qu'ils se les saisirent, qu'ils se les serrèrent, qu'ils avaient les larmes aux yeux; et qu'après s'être avoué bien franchement leurs torts, ils me demandèrent mille pardons et m'accablèrent de caresses. Ce n'étaient pas des discours, c'étaient des mots entrecoupés, c'étaient les démonstrations les plus douces et les plus expressives.

L'abbé s'est levé de grand matin; il est venu le premier dans ma chambre, et il m'a tenu des propos, moitié religion et moitié raison, qui n'étaient pas trop mauvais, et il m'a fait sentir au doigt que quand le cœur était partial, quoiqu'on



s'observât, il était impossible qu'il n'y parût pas dans les actions. Que répondre à cela? Que j'avais peu vécu avec lui, que je ne le connaissais pas autant que ma sœur, et autres forfanteries qu'on tient pour ne pas demeurer court, et qui ne trompent que ceux qui nous aiment et qui ont de l'intérêt à les croire; mais comment faire autrement? Pour ma sœur, contente d'elle et de moi, elle dormait. Voilà ma fricassée de poulet qui dort aussi; l'appétit et ma bonne paysanne qui s'impatientent; allons la manger bien vite pour reprendre et continuer ce que vous ne pourrez peut-être pas lire. Qu'importe! je vous écrirai toujours, ce sera comme le soir que je vous écrivais dans les ténèbres.

Ma fricassée était excellente et l'eau délicieuse. Ah! ma Sophie, si vous m'aviez vu manger! mais que je suis bête! je vous crois attentive à tout ce que je fais. Les pauvres gens sont si honteux de n'avoir point de dessert à me donner qu'ils n'oseraient presque le dire; ils me prennent au moins pour quelque gros bénéficiaire. Il est vrai que j'ai une chaise et des chevaux, mais point de laquais; ils n'en savent pas si long, et ils ne m'en respectent pas moins. A propos, les chats de Champagne n'osent pas manger sur des assiettes, il faut qu'ils soient fripons de leur naturel; ils ont l'air de voler ce qu'on leur donne. Il y a bien des gens comme cela. Mais où en étais-je? Oh! la bonne eau! à votre santé, ma Sophie. Madame, permettez-vous? Oui.

Voici le moment terrible, celui des adieux; ils ont été bien tendres; j'ai jeté mes bras autour du cou de l'abbé; j'ai baisé ma sœur cent fois. Je parlais à l'abbé, mais je ne disais mot à ma sœur. En vérité, nous sommes bien nés tous les trois; mais il est impossible d'être de caractères plus divers. Ah! s'ils s'aimaient l'un l'autre comme ils m'aiment tous les deux! S'ils avaient pu me charger la maison entière sur le corps, je vous l'aurais apportée. Nous avons une qualité commune, c'est la sensibilité et le désintéressement. L'abbé ne tient à rien, cela est sûr; l'argent n'en est pas excepté. J'ai oublié de vous dire qu'en parcourant les lettres que j'écrivais à mon père, il y avait trouvé quelques mots qui l'avaient offensé; il s'en plaignit amèrement, et cela dans les premiers jours. Je lui dis: « Je ne sais ce qu'il y a dans ces lettres, je sais seulement qu'il n'y a

ni méchanceté, ni mauvais dessein ; mais, mon frère, si j'ai quelque tort avec vous, quelque involontaire qu'il soit, je vous en demande pardon. » Il faut que ma sœur soit fière ; j'entendis qu'elle grommelait : « Cela est bien humble pour un aîné. » Cela acheva de donner un grand prix à mon excuse. Je les ai laissés enchantés de moi, et tous ceux qui ont eu quelque part à nos affaires. Je ne saurais me dissimuler la joie que j'en ai. Ma Sophie, dites, vous qui êtes si souvent dans ce cas, cela n'est-il pas bien doux ? Ils me louent à présent que je suis loin d'eux ; ils se font en eux-mêmes de petits reproches et je m'applaudis. Mais je crois que mon cocher s'enivre avec l'hôte, car ils parlent guerre et religion. J'entends qu'ils crient : « Est-ce que Dieu » n'est pas le maître et le roi ? voilà pourtant qu'on parle » encore d'impôts ! » Qu'ils s'enivrent, n'est-ce pas là leur consolation ? Ils le sont de vin, je le suis d'amour ; je n'ai pas le courage de les blâmer. Demain ils expieront leur ivresse ; elle sera passée et la mienne durera. Mais du train que j'y vais je ne finirai point ; tant mieux, n'est-il pas vrai, ma Sophie, si vous me lisez plus longtemps ? Me voilà parti ; me voilà à Chaumont ; me voilà à Brethenay ; c'est un petit village rangé sur la cime d'un coteau dont la Marne arrose le pied. Le bel endroit ! Me voilà à Vignory.

Ma Sophie, quel endroit que ce Vignory ! Que la chère sœur ne me parle jamais de ses sofas, de ses oreillers mollets, de ses tapisseries, de ses glaces, de son froid attirail de volupté. Quelle comparaison entre tous ces colifichets artificiels et ce que j'ai vu ! Imaginez-vous une centaine de cabanes entourées d'eau, de vieilles forêts immenses, des coteaux, des allées de prés qui séparent ces coteaux, comme si on les y avait placés à plaisir, et des ruisseaux qui coupent ces allées-prairies. Non, pour l'honneur des garçons de ce village, je ne veux pas me persuader qu'il y ait là une fille pucelle passé quatorze ans ; une fille ne peut pas mettre le pied hors de sa maison sans être détournée ; et puis le frais, le secret, la solitude, le silence, le cœur qui parle, les sens qui sollicitent... Ma Sophie, ne verrez-vous jamais Vignory ?

Mais les chevaux volent ; me voilà déjà loin de ce lieu, me voilà à Provenchères ; autre enchantement. Je n'ai jamais fait une si belle route ; elle est fatigante pour les voitures ; il faut

sans cesse descendre ou monter ; mais elle est bien agréable pour le voyageur. Me voilà à Guémont, c'est de là que je vous écris avec la plume du curé tout ce qui me passe par la tête. Demain à Joinville, de bonne heure ; à Saint-Dizier, à dîner ; de Saint-Dizier à Isle, s'il se peut, dans le même jour, ou samedi dans la matinée, si c'est aujourd'hui jeudi, comme je crois ; car je ne sais jamais bien le jour que je vis. Je vous aime tous les jours, et je ne distingue que celui où je me crois plus aimé.

Il est à peu près dix heures du soir ; mes draps sont mis ; on me les a promis blancs. Ces gens-là ne me tromperont pas. Je dormirai donc tout à l'heure. Bonsoir, ma Sophie ; bonsoir, sa chère sœur ; si c'est demain jour de poste à Joinville ou à Saint-Dizier, ce griffonnage partira. Je ne pense pas qu'on me retienne à Isle. On paraît trop pressé de vous rejoindre. Dieu veuille que cet empressement dure ! S'il était réel, mes délais ont dû l'augmenter, mais on n'y connaît rien. Après-demain, Circé m'aura en sa puissance. Non, non, ma Sophie me garde, et celui que ma Sophie garde est bien gardé. Bonsoir, toutes les deux. A propos, vos dodos se touchent-ils encore ? Je voudrais bien savoir cela. Je pourrais avoir à Isle des scrupules que cela m'aiderait à lever. Il me vient une bonne folie par la tête, c'est qu'on me fera coucher dans votre chambre. Madame votre mère est capable de cet effort-là. Ne m'avez-vous pas dit que cette chambre était parquetée ? Mais je serai encore demain à ma lettre, si je m'y opiniâtre ; c'est comme si j'étais à côté de vous ; combien de fois je me suis levé et vous ai dit bonsoir à neuf heures, et n'étais pas encore parti à minuit ! On n'entend rien aux amants ! Ils semblent n'être pas faits pour être toujours ensemble, ni pour être séparés ; toujours ensemble, on dit qu'ils s'useraient ; séparés, ils souffrent trop. Bonsoir pourtant, et pour la dernière fois.

## XIV

Saint-Dizier, 19 août 1759.

Me voilà hors de ce village appelé Guémont. Je n'y ai pas fermé l'œil ; des bêtes, je ne sais quelles, m'ont mangé toute la

nuit; nous en sommes sortis à six heures, pas plus tôt. Les domestiques font à peu près avec moi ce qu'ils veulent. Nous avons fait nos quatre lieues et rafraîchi. Chemin faisant, nous avons laissé Joinville sur notre gauche; elle est perchée sur un rocher dont la Marne arrose le pied, et fait un fort bel effet. C'est une bonne compagnie que cette rivière; vous la perdez; vous la retrouverez pour la perdre encore, et toujours elle vous plaît; vous marchez entre elle et les plus beaux coteaux. Nous avons rafraîchi à un village appelé Lachecourt. Je me suis amusé là à causer avec un vieillard de quatre-vingt-dix ans. J'aime les enfants et les vieillards; je regarde ceux-ci comme des êtres singuliers que le sort a épargnés. L'hôtesse de l'endroit est une grosse réjouie qui dit que *sacredieu* n'est pas jurer. Quand elle jure, je ne sais plus ce qu'elle dit.

Il faut qu'on soit bien malheureux dans ce pays. Oh! combien on a de bénédictions pour trois sous! On me prend toujours pour un homme d'Église: on m'a appelé *Sa Grandeur*. J'ai répondu au premier: « Ce n'est pas moi, c'est ce cheval qui est grand ». J'étais déjà bien revenu des colifichets; je le suis bien davantage. Mon cœur s'émeut de la joie la plus douce quand mes semblables me bénissent.

C'est le petit château qui sera une maison bénie! C'est là que, sans glaces, sans tableaux, sans sofas, nous serons les mortels les plus heureux par le bien que nous ferons et par celui qu'on dira de nous. Quand on se tairait, le serions-nous moins? Une bonne action, qui n'est connue que du ciel et de nous, n'en est-elle pas encore plus belle? J'aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que la terre en a couvert et en couvrira une infinité avec ceux qui les ont faites. J'aime la philosophie qui relève l'humanité. La dégrader, c'est encourager les hommes au vice. Quand j'ai comparé les hommes à l'espace immense qui est sur leur tête et sous leurs pieds, j'en ai fait des fourmis qui se tracassent sur une taupinière. Il me semble que leurs vices et leurs vertus, se rapetissant en même proportion, se réduisent à rien.

Me voilà à Saint-Dizier. Il n'est qu'une heure et demie. Si ma Sophie était à Isle, j'y arriverais sûrement ce soir; mais elle n'y est pas, et je coucherai sûrement à Vitry où ailleurs, d'où je continuerai à lui griffonner encore un mot. Demain, je serai

au lever de madame votre mère. Le cœur m'en bat d'avance. On prépare mon dîner; en attendant, je vais vous faire part d'une petite aventure qui m'est arrivée à Langres, les derniers jours. Nous avons là une marquise de \*\*\*, qui n'est pas la moins spirituelle ni la moins folle de nos dames, qui le sont pourtant assez. Elle s'appelait auparavant M<sup>lle</sup> de \*\*\* : elle me vint voir le matin presque dans mon lit; notez cela. Nous sommes tombés fous l'un de l'autre. Nous avons arrangé la vie la plus agréable. Elle viendra passer neuf mois à Paris; les trois autres, nous irons les passer à \*\*\* ou à \*\*\*, comme il nous conviendra. Elle m'a envoyé, le lendemain de cette entrevue, un billet doux pour me rappeler mes engagements et me demander des vers pour une présidente de ses amies dont c'était la fête le lendemain. J'ai répondu à cela avec le plus d'esprit possible, le moins de sentiment et le plus de cette méchanceté qu'on n'aperçoit pas. Cela disait : Ordonnez-moi ce qu'il vous plaira; mais ne m'ordonnez pas d'avoir autant d'esprit que vous. Réchauffez mon esprit et mes sens, et j'oserai alors vous obéir. Pour vous expliquer la valeur de ce *j'oserai*, il faut que vous sachiez que cette marquise a eu un mari libertin, qui n'avait pas la réputation de se bien porter. C'est à ce propos que ma sœur, à qui elle disait : *Mademoiselle, pourquoi ne vous mariez-vous pas?* lui répondait : *Madame, c'est que le mariage est malsain.*

A ce soir encore un petit mot, mon amie. Je vais manger deux œufs frais et dévorer un pigeon, car j'ai de l'appétit; le voyage me fait bien; c'est cependant une sottise que de voyager : j'aimerais autant un homme qui, pouvant avoir une compagnie charmante dans un coin de sa maison, passerait toute la journée à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier. Tout ce griffonnage d'auberge, dont vous ne vous tirerez jamais, vous sera dépêché demain de Vitry, à l'adresse de M. \*\*\*.

*P. S.* J'allais faire une bonne sottise. Je croyais qu'il fallait passer à Vitry au sortir de Saint-Dizier, et point du tout. Je suis à la porte de la maison; dans deux heures d'ici, je parlerai à madame votre mère. Le cœur me bat bien fort; que lui dirai-je? que me dira-t-elle? Allons, il faut arriver. Adieu, ma Sophie; je me recommande à vos souhaits. A vendredi.

J'oubliais de vous dire que je ne fis point les vers demandés, et que je suis parti sans rendre la visite à ma marquise.

## XV

A Isle<sup>1</sup>, 23 août 1759.

J'y suis, mademoiselle, dans ce séjour où je me suis fait attendre si longtemps. La chère maman avait la meilleure envie de me gronder, c'est-à-dire le plus grand empressement de vous rejoindre; mais vous savez combien en même temps elle est indulgente et bonne. Je lui ai dit mes raisons; elle ne les a pas désapprouvées, et nous avons été contents. Il était à peu près six heures lorsque la chaise est entrée dans l'avenue. J'ai fait arrêter; je suis descendu; je suis allé au-devant d'elle les bras ouverts; elle m'a reçu comme vous savez qu'elle reçoit ceux qu'elle aime de voir; nous avons causé un petit moment d'un discours fort interrompu, comme il arrive toujours en pareil cas. « Je vous espérais ce jour-là... — ... Je le voulais; mais cela n'a pas été possible. — ... Et cet autre jour-là?... — Comment le refuser à un frère, à une sœur qui l'ont demandé?... — Vous avez eu bien chaud?... — Oui, surtout depuis Perthes; car j'avais le soleil au visage..... — Bien fatigué?... — Un peu... — Votre santé me paraît bonne..... Je vous trouve le visage meilleur..... Et vos affaires? — Tout est arrangé..... — Tout est arrangé!..... Mais vous avez peut-être besoin d'être seul; venez, je vais vous mener chez vous..... »

J'ai donné la main, et l'on m'a conduit dans la chambre du

1. Le château d'Isle et le parc, dont J. N. Volland a laissé le plan, furent achetés en 1786 par le comte de Paillot, dont la tombe se voit dans le cimetière du village. Ils appartinrent ensuite aux familles de Chiézat et Rouvay, puis à M. Royer, enfin à M. Chauvel. C'est la veuve de celui-ci qui les possède aujourd'hui.

Le château n'a que fort peu changé depuis un siècle. Les « boisures » dont parle Diderot et leurs trumeaux naïfs existent encore. Les grandes et les petites *vordes* n'ont pas perdu un seul de ces peupliers sous lesquels Diderot vint plus d'une fois rêver, et leurs pieds sont souvent baignés par sa « triste et tortueuse compatriote, la Marne », qui borne la propriété.

clavecin, où je suis resté un petit moment après lequel je suis rentré dans le salon, et j'y ai trouvé la chère maman qui travaillait avec M<sup>lle</sup> Desmarests. Le soleil était tombé; la fin du jour très-belle; nous en avons profité. D'abord nous avons parcouru tout le rez-de-chaussée; l'aspect de la maison m'avait plu; j'en dis autant de l'intérieur. Le salon surtout est on ne peut pas mieux. J'aime les boisures et les boisures simples: celles-ci le sont. L'air du pays doit être sain, car elles ne m'ont point paru endommagées; et puis une porte sur l'avenue, une autre sur le jardin et sur les vordes: cela est on ne peut mieux. S'il en faut davantage à M<sup>m</sup> Le Gendre dans le petit château, c'est qu'elle a le goût corrompu et que le faste lui plaît. Eh! madame! vous qui avez l'âme si sensible et si délicate, que le récit d'un discours honnête, d'une bonne action affecte si délicieusement, jetez vos coussins par les fenêtres, et vous mériterez une bénédiction de plus. Nous avons ensuite parcouru tout ce grand carré qui est à droite, et la grange, et les basses-cours, et la vinée, et le pressoir, et les bergeries, et les écuries. J'ai marqué beaucoup de plaisir à voir tous ces endroits, parce que j'en avais, parce qu'ils m'intéressent. Ces patriarches, dont on ne lit jamais l'histoire sans regretter leurs temps et leurs mœurs, n'ont habité que sous des tentes et dans les étables. Il n'y avait pas l'ombre d'un canapé, mais de la paille bien fraîche, et ils se portaient à merveille, et toute leur contrée fourmillait d'enfants.

La maman marche comme un lièvre; elle ne craint ni les ronces, ni les épines, ni le fumier. Tout cela n'arrête pas ses pas ni les miens, n'offense point son odorat ni le mien. Allez, pour un nez honnête qui a conservé son innocence naturelle, ce n'est point une chèvre, c'est une femme bien musquée, bien ambrée, qui pue. L'expression est dure, mais elle est vraie.

Pendant les chariots de foin et de grain rentraient, et cela me plaisait encore. Je suis un rustre et je m'en fais honneur, mesdames. De là, nous avons fait un tour de jardin que je trouvais petit; cette porte, qui est à l'extrémité et en face du salon, me trompait; je ne savais pas qu'elle s'ouvrit dans les vordes, et que ces vordes en étaient. Nous les avons parcourues; nous avons passé les deux ponts; j'ai encore salué la Marne, ma compatriote et fidèle compagne de voyage. Ces vordes me

charment; c'est là que j'habiterais; c'est là que je rêverais, que je sentirais doucement, que je dirais tendrement, que j'aimerais bien, que je sacrifierais à Pan et à la Vénus des champs, au pied de chaque arbre, si on le voulait, et qu'on me donnât du temps. Vous direz peut-être qu'il y a bien des arbres; mais c'est que, quand je me promets une vie heureuse, je me la promets longue. Le bel endroit que ces vordes! Quand vous vous les rappelez, comment pouvez-vous supporter la vue de vos symétriques Tuileries, et la promenade de votre maussade Palais-Royal, où tous vos arbres sont estropiés en tête de choux, et où l'on étouffe, quoiqu'on ait pris tant de précaution en élaguant, coupant, brisant, gâtant tout pour vous donner un peu d'air et d'espace? Que faites-vous? où êtes-vous? Vous feriez bien mieux de venir que de nous appeler. Le sauvage de ces vordes et de tous les lieux que la nature a plantés est d'un sublime que la main des hommes rend joli quand elle y touche. O main sacrilège! vous la devintes lorsque vous quittâtes la bêche pour manier l'or et les pierreries. Je l'ai vu; nous nous y sommes assis; nous y avons aussi causé de ce petit kiosque que vous avez consacré par vos idées. C'est là, madame<sup>1</sup>, qu'on m'a dit que vous vous retiriez souvent pour être avec vous. Venez vous y réfugier encore. Le mortel qui vous estime et qui vous respecte le plus passera sans aller vous y interrompre. Venez; il ne vous faut plus qu'un moment dans ce lieu solitaire pour concevoir que l'Être éternel qui anime la nature, qui est autour de vous, s'il est, est bon, et se soucie bien plus de la pureté de notre âme que de la vérité de nos opinions. Eh! que lui importe ce que nous pensons de lui, pourvu qu'à nous voir agir il nous reconnaisse pour ses imitateurs et pour ses enfants. Venez, vous n'y serez point troublée; ma profane Sophie et moi nous irons nous égarer loin de vous, et nous attendrons qu'Uranie nous fasse signe pour nous approcher d'elle. Cependant la chère maman veillera au bonheur et de celle qui médite et de ceux qui s'égarerent. Voyez ce que peut sur moi le séjour des champs; je suis content de ce que j'écris, ou plutôt j'écris et je suis content, et je sens qu'à la ville, au lieu de me livrer aux charmes de la nature, je m'occuperais de la nuance subtile qui distingue les expressions hypocrisie, fausseté.

1. C'est à M<sup>me</sup> Le Gendre qu'il s'adresse ici.



Nous sommes rentrés un peu tard. La rosée, chose que vous ne connaissez peut-être pas, mouille les plantes sur le soir et les rafraîchit de la chaleur du jour. Sans elle, nous nous serions peut-être promenés plus longtemps. Nous nous sommes un peu reposés dans le salon. Chemin faisant, j'ai entretenu madame votre mère de nos arrangements domestiques. Nous avons parlé de ses chères filles ; nous nous sommes attendris sur la mère et sur l'enfant. Je les ai peints dans ces jours de chaleur où l'on avait peine à se supporter, et où la mère prenait entre ses bras son enfant brûlant de fièvre, et la tenait des heures entières appuyée sur son sein. J'ai vu ses yeux s'humecter, et nous disions : Elle a si bien fait son devoir ! elle doit être si contente d'elle, qu'elle n'a qu'à revenir sur elle-même pour se consoler. La chère maman, à qui je témoignais mon inquiétude sur votre santé, m'a remis deux de vos lettres. J'en reçois aujourd'hui une troisième avec des plumes, de l'encre et du papier pour y répondre, et je n'en fais rien. Je laisse tout pour vous marquer le plaisir que j'ai d'être dans un lieu que vous avez habité. Ne nous y retrouverons-nous jamais tous, avec des âmes bien tranquilles et bien unies ? Il serait tout élevé, tout bâti, ce petit château idéal.

Nous nous sommes couchés de bonne heure. Le lit m'a paru excellent, et il n'a tenu qu'à vous que j'y passasse la meilleure nuit ; mais cet arrêt, dont je n'avais point entendu parler, m'est revenu par la tête, et m'a un peu tracassé<sup>1</sup>. Si vous n'étiez pas à la ville, il faudrait l'oublier, et puis le spectacle de la douleur qui vous environne et que mon imagination grossit, et ce frère de M. de Prisyé, et tant d'autres victimes, et la nation, et les impôts ! Nous y retournerons, pourtant, dans ce lieu de tumulte et de peines. Demain à Châlons, où M. Le Gendre nous attend, et mercredi, dans la matinée, je l'espère, à Paris, qui, malgré tout le mal que j'en pense et que j'en dis, est pourtant le séjour du bonheur pour moi. A mercredi, madame ; à mercredi, mademoiselle ; mercredi, je vous rendrai la chère maman, et vous m'aimerez bien. Cette chère et attentive maman est venue passer la matinée avec moi ; elle m'a prévenu, et nous avons causé

1. Il s'agit de l'arrêt du 8 mars 1759, révoquant les lettres de privilège accordées à l'*Encyclopédie* : se peut-il que, cinq mois après sa promulgation, il fût encore inconnu à Diderot ?

de vous; nous en parlerons souvent sur la route; c'est un sujet d'entretien qui nous est également cher.

## XVI

A Châlons, le 25 août 1759.

Puisque j'ai encore un moment, je vais, mademoiselle, répondre à vos lettres. Ne me recommandez rien sur l'empressement que nous avons à vous rejoindre, ou envoyez-nous des ailes. J'ai joui de tous les plaisirs que vous me peignez; cependant je n'ai pas, à beaucoup près, l'embonpoint que vous me supposez; je me porte bien, et j'espère réparer le temps perdu, sans exposer ma santé. Mais, à propos de travail, le nouvel embarras qui survient aux libraires<sup>1</sup>, et qui sera pour eux un nouveau sujet de dégoût, ne me laissera peut-être plus rien à faire. Il y a plus à gagner qu'à perdre à cela; c'est ce que la chère maman m'a très-bien prouvé, et puis elle ajoute: « Cet arrêt n'est peut-être qu'un bruit; vous connaissez M<sup>lle</sup> Volland; son talent n'est pas fort sur les nouvelles. » Et je me prête à ses idées parce qu'elles me tranquillisent, et que le repos de l'âme m'est cher, comme vous savez, quoique vous vous amusiez souvent à me l'ôter. Sans savoir le détail de notre disgrâce, nous avons bien imaginé la désolation qu'elle a causée; mais vous y êtes, vous la voyez, et c'est autre chose. Bientôt nous serons aussi malheureux que vous. Ce ne sera pourtant pas le premier moment; il sera doux. Il a tant été désiré!

Je ne crois pas le projet d'affaiblir le luxe, de ranimer le goût des choses utiles, de tourner les esprits vers le commerce, l'agriculture, la population, ni aussi difficile, ni aussi dangereux que vous le croyez. Quand il y aurait un inconvénient momentané, qu'importe? On ne guérit point un malade sans le blesser, sans le faire crier, quelquefois sans le mutiler. J'apprends avec plaisir que la santé de M<sup>me</sup> Le Gendre se refait. Si la vie

1. Aux libraires-éditeurs de l'*Encyclopédie*.

est une chose mauvaise, la raison, qui nous soumet à ses travers, en est du moins une bonne. Continuez vos promenades au Palais-Royal; dissipez cette chère sœur, dissipez-vous; appelez-moi quelquefois sur le banc de l'allée d'Argenson, et dites à ceux qui l'occupent qu'il est à la chère maman, et qu'ils aient à décamper. Oui, ma Sophie, oui, nos promenades me paraîtront toujours délicieuses; oui, nous les renouvellerons encore; nous interrogerons nos âmes, et, contents ou mécontents de leur réponse, nous aurons du moins la conscience de n'avoir rien dissimulé. La vôtre est-elle toujours bien pure? S'il y avait quelque chose là qu'il fallût vous pardonner, je le ferais sans doute; mais il m'en coûterait beaucoup. Je suis si accoutumé à vous trouver innocente! Voilà une phrase singulière; mais d'où vient donc que les expressions les plus honnêtes sont presque devenues ridicules? En vérité nous avons tout gâté, jusqu'à la langue, jusqu'aux mots. Il y a apparemment au milieu de la pièce une tache d'huile qui s'est tellement étendue qu'elle a gagné jusqu'à la lisière.

Me voici à cet arrêt du Conseil. Quels ennemis nous avons! qu'ils sont constants! qu'ils sont méchants! En vérité, quand je compare nos amitiés à nos haines, je trouve que les premières sont minces, petites, fluettes; nous savons haïr, mais nous ne savons pas aimer. C'est moi, moi, moi, ma Sophie, qui le dis. Cela serait-il donc bien vrai? Quant au bruit que j'étais parti pour la Hollande, que David m'avait devancé, que nous allions y achever l'ouvrage, je m'y attendais. Doutez de tout ce qu'il vous plaira, mademoiselle la Pyrrhonienne, pourvu que vous en exceptiez les sentiments tendres que je vous ai voués: ils sont vrais comme le premier jour. Votre mot latin est bien plaisant; il faut que j'aie l'esprit mal fait; car j'entends malice à tout. J'ai tout reçu et à temps. Nous passons la journée ici; nous l'avons commencée fort doucement, comme je vous ai dit. Demain, nous irons nous emmêler à Vitry, et passer le reste du jour dans l'habitation de la chère sœur. J'aime les lieux où ont été les personnes que je chéris; j'aime à toucher ce qu'elles ont approché; j'aime à respirer l'air qui les environnait; seriez-vous jalouse même de l'air? Vous me pardonnerez d'avoir omis une poste sans vous écrire; et cela ne doit pas vous coûter beaucoup. Au reste, c'est comme de coutume, ce sont toujours

les fautes que je ne commets pas pour lesquelles je trouve de l'indulgence. Avec quelle chaleur votre sœur m'accuse! comme elle dit! quelle couleur ont ses expressions! comme elle dirait si elle aimait! comme elle aimerait! mais par bonheur ou par malheur, cet être singulier est encore à naître. Je n'ai point commis d'imprudences là-bas; rassurez-vous. J'ai quelquefois souri à certains propos, mais c'est tout. Vous avez vu le Baron au Palais-Royal; il est donc à Paris! Je me reproche de ne lui avoir écrit ni mon départ, ni mon séjour, ni mes arrangements, ni ma vie, ni mon retour. Grimm et ma Sophie ont tout pris; mais peut-être ne s'en est-il pas aperçu? De temps en temps je me tracasse sur des choses que je sens et que j'aperçois tout seul.

Pourquoi cette curiosité sur cette lettre de Grimm? Espérez-vous y trouver l'excuse de votre sœur et la vôtre? Tenez, ne faites plus de fautes; quand vous les réparez, vous les aggravez. Je m'y attendais, je m'y attendais, et je ne saurais vous dire combien ce reproche me touche doucement. N'y a-t-il point de mal à vous demander ce que c'est que cette belle dame qui s'intéresse à moi, et à qui je ne m'intéresse guère, puisque je ne la remets pas? mais il en est une autre qui m'a suivi jusqu'ici. Je n'ai que faire de vous la nommer; madame votre mère m'en parlait hier à table et m'examinait. Je crois aussi que mon discours et mon visage étaient un peu embarrassés. C'est que je ne saurais parler à moitié; il faut que je dise tout ou rien.

*Il me dit des choses tendres, douces; il les pense; mais, n'en dit-il qu'à moi?* Belle occasion pour mentir! Mais pourquoi faire de ces questions? il me prend envie d'imiter votre ton léger; mais je ne saurais. Non, mademoiselle; je n'aime que vous; je n'aimerai jamais que vous, et je ne laisserai jamais croire à une autre que je la trouve aimable sans me le reprocher. N'allez-vous pas dire encore de cette phrase qu'elle convient également à l'innocent et au coupable? La remarque que vous faites sur la circonspection des méchants n'est pas juste; et quand elle le serait, qu'est-ce que cela me fait? Je n'ai pas été circonspect; je me suis laissé aller tout bonnement, et les méchants ne font pas ainsi. Je suis bien aise que vous, M<sup>me</sup> Le Gendre, M<sup>lle</sup> Boileau me désiriez, pourvu que ce ne soit pas pour vous mettre d'accord. Je n'entends rien ni en fausseté ni en hypocrisie. Je me souviens seulement d'avoir lu

une fois sur la table d'un docteur de Sorbonne ces deux mots : « *Humilité*, pauvre vertu ; *hypocrisie*, vice dont il ne serait pas difficile de faire l'apologie. »

Adieu, madame, adieu, mademoiselle. Ni moi non plus je ne finirai pas sans vous renouveler les protestations que je vous ai faites si souvent et qui vous ont plu à entendre autant qu'à moi à vous les offrir, parce qu'elles sont vraies et qu'elles le seront toujours. Vous m'aimerez donc bien ? Rappelez-vous tout, et faites vous-même ma réponse.

Mon respect à M<sup>lle</sup> Boileau. Tout ce qu'il vous plaira à M<sup>me</sup> Le Gendre ; je n'oserais presque plus lui parler. J'en dirais trop ou trop peu ; et ces mots sont peut-être dans ce cas.

## XVII

Au Grandval, le 5 octobre 1791.

Que pensez-vous de mon silence ? Le croyez-vous libre ? Je partis mercredi matin. Il était onze heures passées que mon bagage n'était pas encore prêt, et que je n'avais point de voi-

1. Le Grandval ou le Grand-Val, château situé sur la commune de Sussy, arrondissement de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), appartient aujourd'hui à M. Berteaux, ancien négociant, qui l'acquît, il y a dix-huit ans, de M. Dubarry de Merval. Celui-ci l'avait racheté à la famille de Thierry, valet de chambre de Louis XVI, qui s'en était rendu propriétaire après la mort de d'Holbach, en 1789. Selon M. Berteaux, le Grandval appartenait en propre à M<sup>me</sup> d'Aine. Les titres de propriété, dont quelques-uns remontaient au xvi<sup>e</sup> siècle, ont été dispersés en 1870, par les Prussiens ; il n'a été conservé que quelques plans représentant la façade du Grandval, lors de la vente à Thierry, la disposition intérieure et le parc. C'est présentement un long corps de logis, d'où s'avancent deux ailes, entre lesquelles est une sorte de cour pavée. Les toits pointus du plan de 1789 ont fait place à une toiture moderne. La façade sud (en venant de Sussy) a été entièrement remaniée, la façade nord a été flanquée d'une rotonde moderne, formant vestibule. Les fossés ont été en partie comblés. Deux très-belles avenues d'ormes, taillées à la française, encadrent la pelouse qui s'étend entre le château et la grille. A gauche (en se dirigeant vers cette grille), les anciens communs, restés intacts, forment une des ailes de la ferme, en partie reconstruite par M. Berteaux. Le moulin,

ture. Madame fut un peu surprise de la quantité de livres, de hardes et de linge que j'emportais. Elle ne concevoit pas que je puisse durer loin de vous plus de huit jours. J'arrivai une demi-heure avant qu'on se mît à table. J'étais attendu. Nous nous embrassâmes, le Baron et moi, comme s'il n'eût été question de rien entre nous. Depuis nous ne nous sommes pas expliqués davantage. M<sup>me</sup> d'Aine<sup>1</sup>, M<sup>me</sup> d'Holbach, m'ont revu avec le plus grand plaisir, celle-ci surtout ; je crois qu'elle a de l'amitié pour moi. On m'a installé dans un petit appartement séparé, bien tranquille, bien gai et bien chaud. C'est là que, entre Horace et Homère, et le portrait de mon amie, je passe des heures à lire, à méditer, à écrire et à soupirer. C'est mon occupation depuis six heures du matin jusqu'à une heure. A une heure et demie je suis habillé et je descends dans le salon où je trouve tout le monde rassemblé. J'ai quelquefois la visite du Baron ; il en use à merveille avec moi ; s'il me voit occupé, il me salue de la main et s'en va ; s'il me trouve désœuvré, il s'assied et nous causons. La maîtresse de la maison ne rend point de devoirs, et n'en exige aucun : on est chez soi et non chez elle.

Il y a ici une M<sup>me</sup> de Saint-Aubin qui a eu autrefois d'assez beaux yeux. C'est la meilleure femme du monde ; nous faisons ordinairement ensemble un trictrac, soit avant, soit après dîner. Elle joue mieux que moi ; elle aime à gagner ; moi, je ne me soucie pas de perdre beaucoup ; elle gagne donc ; je ne perds que le moins que je peux, et nous sommes contents tous les deux. Nous dînons bien et longtemps. La table est servie ici comme à la ville, et peut-être plus somptueusement encore. Il est impossible d'être sobre, et il est impossible de

situé un peu au delà a disparu. Les vergers et les bois s'étendent jusqu'à la colline, d'où l'on domine La Varenne et qui offre aux regards un horizon immense.

L'intérieur du château a été aménagé selon les goûts modernes. Pourtant voici le grand salon, mais sa haute cheminée n'existe plus. La salle de billard, le salon de musique, sont intacts. La salle à manger a peu changé, mais la chapelle (à l'aile droite) où le « Croque-Dieu » de Sussy venait dire sa messe, est devenue une seconde salle à manger. Toutes les chambres du premier étage s'ouvrent sur le corridor qui s'étend d'un bout à l'autre de la façade. Celle de Diderot, située dans l'aile gauche, vaste et carrée, est éclairée par deux fenêtres, dont l'une s'ouvre précisément sur l'ancienne chapelle du rez-de-chaussée.

1. Femme du maître des requêtes de ce nom, mère de M<sup>me</sup> d'Holbach.

n'être pas sobre et de se bien porter. Après dîner les dames courent ; le Baron s'assoupit sur un canapé ; et moi, je deviens ce qu'il me plaît. Entre trois et quatre, nous prenons nos bâtons et nous allons promener ; les femmes de leur côté, le Baron et moi du nôtre ; nous faisons des tournées très-étendues. Rien ne nous arrête, ni les coteaux, ni les bois, ni les fondrières, ni les terres labourées. Le spectacle de la nature nous plaît à tous deux. Chemin faisant, nous parlons ou d'histoire, ou de politique, ou de chimie, ou de littérature, ou de physique, ou de morale. Le coucher du soleil et la fraîcheur de la soirée nous rapprochent de la maison où nous n'arrivons guère avant sept heures. Les femmes sont rentrées et déshabillées. Il y a des lumières et des cartes sur une table. Nous nous reposons un moment, ensuite nous commençons un piquet. Le Baron nous fait la chouette. Il est maladroit, mais il est heureux. Ordinairement le souper interrompt notre jeu. Nous soupions. Au sortir de table nous achevons notre partie ; il est dix heures et demie ; nous causons jusqu'à onze, à onze heures et demie nous sommes tous endormis ou nous devons l'être. Le lendemain nous recommençons.

Voilà notre vie ; et la vôtre, quelle est-elle ? vous portez-vous bien ? vous ménage-t-on ? pensez-vous quelquefois à moi ? m'aimez-vous toujours ? Si vous n'avez point entendu parler de moi plus tôt, croyez que ce n'est pas ma faute. Le Grandval est à deux lieues et demie de Charenton, et à la même distance de Gros-Bois. Il n'y a point de poste plus voisine. J'espérais toujours qu'il nous viendrait quelqu'un que je chargerais d'une lettre pour la rue des Vieux-Augustins ; mais nous n'avons encore vu personne, et nous ne sommes point dans un village. Cela n'empêchera point que je ne sois un peu plus exact dans la suite. Un domestique qui me sert portera mes lettres à Charenton ; vous adresserez les vôtres au directeur de la poste pour m'être rendues, et le même domestique les prendra. Voilà qui est arrangé. Demain je saurai le nom de ce directeur ; il sera prévenu. Mercredi ou jeudi vous saurez mon adresse, et nous tâcherons de réparer le temps perdu.

M<sup>me</sup> d'Houdetot est venue ici de Villeneuve-le-Roi. C'est une sœur à M<sup>me</sup> d'Épinay. Nous avons un peu jasé d'elle et de Grimm. Il n'y a pas d'apparence que je revoie mon ami aussitôt que je l'espérais ; cela me fâche. Il serait venu ici, et

j'aurais eu quelqu'un à qui j'aurais ouvert mon cœur et parlé de vous. Ce cœur est malade, il est rempli de sentiments qui le surchargent et qui n'en peuvent sortir. Je prévois que l'ennui et le chagrin ne tarderont guère à me gagner, et qu'il faudra souffrir ou s'en retourner.

Il y a à Valence, en Dauphiné, un M. Daumont <sup>1</sup> qui me rendrait un grand service, s'il le voulait. J'en attends depuis deux mois des papiers qui compléteraient deux lettres, de seize que j'ai à rendre aux libraires. J'ai prié Le Breton de m'instruire de l'arrivée de ces papiers, de l'argent à toucher, de l'ouvrage à rendre. Les bons prétextes pour retourner à Paris! Ces papiers ne viendront-ils point?

Je travaille beaucoup; mais c'est avec peine. Il est une idée qui se présente sans cesse, et qui chasse les autres: c'est que je ne suis pas où je veux être. Mon amie, il n'y a de bonheur pour moi qu'à côté de vous; je vous l'ai dit cent fois, et rien n'est plus vrai. Si j'étais condamné à rester longtemps ici et que je ne pusse vous y voir, il est sûr que je ne vivrais pas; je périrais d'une ou d'autre façon. Les heures me paraissent longues; les jours n'ont point de fin; les semaines sont éternelles, je ne prends un certain intérêt à rien: si vous éprouvez les mêmes choses, que je vous plains! Mais que fait donc ce Grimm à Genève? qui est-ce qui l'y retient? Encore si je l'avais!

Il n'y a point de doute que si madame votre mère avait eu avec moi les procédés que je méritais, ou je ne serais pas venu ici, ou j'en serais déjà revenu. Mais je me dis: Quand je serais à Paris, qu'y ferais-je? Plus voisin d'elle et ne la voyant pas davantage, je n'en serais que plus tourmenté. Peut-être ajouterais-je à ses peines, par quelque visite inconsidérée? Et votre petite sœur, en avez-vous des nouvelles? Comment se porte-t-elle? Sa santé déjà ébranlée par les peines qu'elle a...

*(Le reste de la lettre manque.)*

1. Daumont (Arnulphe), savant médecin dauphinois, né en 1720, mort en 1800.



## XVIII

A Paris, 9 octobre 1759.

Je revenais chercher mon bouquet, un mot doux, un baiser, une caresse... et vous saviez que j'arrivais, et que c'était le jour de ma fête<sup>1</sup>! et vous vous êtes absentée! mais il n'a pas dépendu de vous de rester; il a fallu suivre. La mauvaise journée que vous aurez passée! Bonsoir, ma chère amie; vous vous portez bien; Clairet me l'a dit; c'est quelque chose. Cela me fait supposer qu'on ne manque pas tout à fait d'humanité. Vous avez envoyé un billet chez Grimm. Mauvaise tête, avez-vous pu penser que j'irais jusque-là? Qu'eussiez-vous fait à ma place? A la vôtre, j'aurais laissé le billet sur mon secrétaire, et moi j'aurais dit en moi-même : Il y aura après-demain quinze jours qu'elle n'a vu ce qu'elle aime; elle a souffert, elle a désiré, elle est inquiète, son premier moment sera pour moi...

Ce n'est pas lui qui m'appelle ici, ma Sophie, c'est vous; oui, c'est vous, croyez-le. Je vous le dis, je le lui dirais à lui-même, et il n'en serait pas fâché. C'est qu'il aime aussi, lui; c'est qu'il y avait huit mois que nous ne nous étions embrassés; c'est qu'il était deux heures et demie quand il est arrivé, et qu'à cinq il était reparti pour l'aller retrouver<sup>2</sup>... J'ai rendez-vous chez lui, au sortir d'ici... Quel plaisir j'ai eu à le revoir et à le recouvrer! Avec quelle chaleur nous nous sommes serrés! Mon cœur nageait. Je ne pouvais lui parler, ni lui non plus. Nous nous embrassions sans mot dire, et je pleurais. Nous ne l'attendions pas. Nous étions tous au dessert quand on l'annonça : *C'est monsieur Grimm.* — *C'est monsieur Grimm!* repris-je, avec un cri; et je me levai, et je courus à lui, et je sautai à son cou! Il s'assit, il dina mal, je crois. Pour moi, je ne pus desserrer les dents, ni pour manger, ni pour parler. Il était à côté de moi. Je lui serrais la main, et je le regardais. Jugez combien je vais être heureux tout à l'heure que je vous

1. La Saint-Denis.

2. M<sup>me</sup> d'Épinay.

reverrai !... Après dîner, notre tendresse reprit ; mais elle fut un peu moins muette. Je ne sais comment le Baron, qui est un peu jaloux, et qui peut-être est un peu négligé, regardait cela. Je sais seulement que ce fut un spectacle bien doux pour les autres ; car ils me l'ont dit. Enfin, chère amie, il est ici ; quand il a su que vous y étiez aussi, il m'a dit : Et que faites-vous donc dans ces champs !...

On en a usé avec nous comme avec un amant et une maîtresse pour qui on aurait des égards ; on nous a laissés seuls dans le salon ; on s'est retiré, le Baron même. Il faut que notre entrevue l'ait singulièrement frappé. Mais à propos du Baron, le lendemain de son incartade, il entre chez moi le matin, et il me dit : « Il est une mauvaisé qualité que j'ai parmi beaucoup d'autres que vous me connaissiez déjà : c'est que, sans être avare, je suis mauvais joueur ; je vous ai brusqué hier, bien ridiculement ; j'en suis bien fâché. » Comment trouvez-vous ce procédé ? Très-beau, je pense ! Adieu, ma Sophie ; estimez le Baron : si vous le connaissiez, vous l'aimeriez trop.

## XIX

9 octobre 1759.

La chaleur d'hier au soir est bien tombée. Je ne sens plus ce matin qu'une chose, c'est que je m'éloigne de vous. Tandis que M. de Montamy<sup>1</sup> et le Baron prennent des arrangements pour la distribution d'un cabinet d'histoire naturelle qui est resté enfermé dans des caisses depuis dix ans, je m'amuse à causer encore un moment avec vous. Ne trouvez-vous pas singulier que l'histoire naturelle soit la passion dominante de cet ami ? qu'il se soit pourvu à grands frais de tout ce qu'il y a de plus rare en ce genre, et que cette précieuse collection soit restée des années entières dans le fond d'une écurie, entre la paille et le fumier ? Les goûts des hommes sont passagers : ils

1. Voir sur M. de Montamy le t. X. (*L'histoire et le secret de la peinture en cire.*)

n'ont que des jouissances d'un moment. Ah! chère femme, quelle différence d'un homme à un autre! mais aussi quelle différence d'une femme à une autre!

Adieu, ma tendre amie; vous n'attendiez pas de moi ce billet, il vous en sera plus doux. Je m'en vais, et je souffre; je ne devinais guère hier au soir mon abattement de ce matin. Que serait-ce donc, si j'allais à mille lieues? Que serait-ce, si je vous perdais? mais je ne vous perdrai pas; il faut bien que je le croie, et que je me le dise pour n'être pas fou. Adieu.

## XX

9 octobre 1759.

Je suis chez mon ami, et j'écris à celle que j'aime. O vous, chère femme, avez-vous vu combien vous faisiez mon bonheur! Savez-vous enfin par quels liens je vous suis attaché? Doutez-vous que mes sentiments ne durent aussi longtemps que ma vie? J'étais plein de la tendresse que vous m'aviez inspirée quand j'ai paru au milieu de nos convives; elle brillait dans mes yeux; elle échauffait mes discours; elle disposait de mes mouvements; elle se montrait en tout. Je leur semblais extraordinaire, inspiré, divin. Grimm n'avait pas assez de ses yeux pour me regarder, pas assez de ses oreilles pour m'entendre; tous étaient étonnés; moi-même j'éprouvais une satisfaction intérieure que je ne saurais vous rendre. C'était comme un feu qui brûlait au fond de mon âme, dont ma poitrine était embrasée, qui se répandait sur eux et qui les allumait. Nous avons passé une soirée d'enthousiasme dont j'étais le foyer. Ce n'est pas sans regret qu'on se soustrait à une situation aussi douce. Cependant il le fallait; l'heure de mon rendez-vous m'appelait: j'y suis allé. J'ai parlé à d'Alembert comme un ange. Je vous rendrai cette conversation au Grandval. Au sortir de l'allée d'Argenson, où vous n'étiez pas, je suis rentré chez Montanÿ, qui n'a pu s'empêcher de me dire en me quittant: « Ah! mon cher monsieur, quel plaisir vous m'avez fait! » Et moi, je répondais tout bas à l'homme

froid que j'avais remué : Ce n'est pas moi ; c'est elle, c'est elle qui agissait en moi. A huit heures je l'ai quitté. Je suis chez lui<sup>1</sup> ; je l'attends, et en l'attendant je rends compte des moments doux qu'ils vous doivent et que je vous dois : mais le voilà venu. Adieu, ma Sophie, adieu, chère femme ! je brûle du désir de vous revoir, et je suis à peine éloigné de vous. Demain à neuf heures je serai chez le Baron. Ah ! si j'étais à côté de vous, combien je vous aimerais encore ! Je me meurs de passion. Adieu, adieu.

## XXI

Au Grandval, 11 octobre 1759.

Je vois, ma tendre amie, que Grimm ne s'est pas acquitté bien exactement de sa commission. Je vous écrivais de chez lui avant-hier au soir ; vous pouviez avoir ma lettre hier de bon matin, savoir qu'à neuf heures je serais chez le Baron, et me dire un petit mot d'adieu.

Nous dinâmes chez Montamy avec la gaieté que je vous ai dit. A six heures j'étais dans l'allée d'Argenson. Je regardai plusieurs fois sur un certain banc, je regardai aussi aux environs ; mais je ne vis ni celle que je désirais, ni celle que je craignais ; et je pensai que le temps incertain et froid vous aurait retenue à la maison, que vous y causiez avec le gros abbé<sup>2</sup>, et que peut-être il faisait à votre mère des questions auxquelles vous aviez la bonté de répondre pour elle.

Je vous ai promis le détail de ce qui s'est dit entre d'Alembert et moi ; le voici presque mot pour mot. Il débuta par un exorde assez doux : c'était notre première entrevue depuis la mort de mon père et mon voyage de province. Il me parla de mon frère, de ma sœur, de mes arrangements domestiques, de ma petite fortune et de tout ce qui pouvait m'intéresser et me disposer à l'entendre favorablement ; puis il ajouta (car il en fallait bien venir à un objet auquel j'avais la malignité de me

1. Chez Grimm.

2. Le Monnier.

refuser) : « Cette absence a dû relentir un peu votre travail. — Il est vrai ; mais depuis deux mois j'ai bien compensé le temps perdu, si c'est perdre le temps que d'assurer son sort à venir. — Vous êtes donc fort avancé ? — Mes articles de philosophie sont tous faits ; ce ne sont ni les moins difficiles ni les plus courts ; et la plupart des autres sont ébauchés. — Je vois qu'il est temps que je m'y mette. — Quand vous voudrez. — Quand les libraires voudront. Je les ai vus ; je leur ai fait des propositions raisonnables ; s'ils les acceptent, je me livre à l'*Encyclopédie* comme auparavant ; sinon, je m'acquitterai de mes engagements à la rigueur. L'ouvrage n'en sera pas mieux, mais ils n'auront rien de plus à me demander. — Quelque parti que vous preniez, j'en serai content. — Ma situation commence à devenir désagréable : on ne paye point ici nos pensions ; celles de Prusse sont arrêtées ; nous ne touchons plus de jetons à l'Académie française. Je n'ai d'ailleurs, comme vous savez, qu'un revenu fort modique ; je ne dois ni mon temps ni ma peine à personne, et je ne suis plus d'humeur à en faire présent à ces gens-là. — Je ne vous blâme pas ; il faut que chacun pense à soi. — Il reste encore six à sept volumes à faire. Ils me donnaient, je crois, 500 francs par volume lorsqu'on imprimait, il faut qu'ils me les continuent ; c'est un millier d'écus qu'il leur en coûtera ; les voilà bien à plaindre ! mais aussi ils peuvent compter qu'avant Pâques prochain le reste de ma besogne sera prêt. — Voilà ce que vous leur demandez ? — Oui. Qu'en pensez-vous ? — Je pense qu'au lieu de vous fâcher, comme vous fîtes, il y a six mois, lorsque nous nous assemblâmes pour délibérer sur la continuation de l'ouvrage, si vous eussiez fait aux libraires ces propositions, ils les auraient acceptées sur-le-champ ; mais aujourd'hui qu'ils ont les plus fortes raisons d'être dégoûtés de vous, c'est autre chose. — Et quelles sont ces raisons ? — Vous me les demandez ? — Sans doute. — Je vais donc vous les dire. Vous avez un traité avec les libraires ; vos honoraires y sont stipulés, vous n'avez rien à exiger au delà. Si vous avez plus travaillé que vous ne deviez, c'est par intérêt pour l'ouvrage, c'est par amitié pour moi, c'est par égard pour vous-même : on ne paye point en argent ces motifs-là. Cependant ils vous ont envoyé vingt louis à chaque volume ; c'est cent quarante louis que vous avez reçus et qui ne vous étaient pas dus. Vous

projetez un voyage à Wesel<sup>1</sup>, dans un temps où vous leur étiez nécessaire ici ; ils ne vous retiennent point ; au contraire, vous manquez d'argent, ils vous en offrent. Vous acceptez deux cents louis ; vous oubliez cette dette pendant deux ou trois ans. Au bout de ce terme assez long, vous songez à vous acquitter. Que font-ils ? Ils vous remettent votre billet déchiré, et ils paraissent trop contents de vous avoir servi. Ce sont des procédés que cela, et vous êtes plus fait, vous, pour vous en souvenir qu'eux pour les avoir. Cependant vous quittez une entreprise à laquelle ils ont mis toute leur fortune ; une affaire de deux millions est une bagatelle qui ne mérite pas l'attention d'un philosophe comme vous. Vous débauchez leurs travailleurs, vous les jetez dans un monde d'embarras dont ils ne se tireront pas sitôt. Vous ne voyez que la petite satisfaction de faire parler de vous un moment. Ils sont dans la nécessité de s'adresser au public ; il faut voir comment ils vous ménagent et me sacrifient. — C'est une injustice. — Il est vrai, mais ce n'est pas à vous à le leur reprocher. Ce n'est pas tout. Il vous vient en fantaisie de recueillir différents morceaux épars dans l'*Encyclopédie* ; rien n'est plus contraire à leurs intérêts ; ils vous le représentent, vous insistez, l'édition se fait, ils en avancent les frais, et vous en partagez le profit<sup>2</sup>. Il semblait qu'après avoir payé deux fois votre ouvrage ils étaient en droit de le regarder comme le leur. Cependant vous allez chercher un libraire au loin, et vous lui vendez pêle-mêle ce qui ne vous appartient pas. — Ils m'ont donné mille sujets de mécontentement. — Quelle défaite ! Il n'y a point de petites choses entre amis. Tout se pèse, parce que l'amitié est un commerce de pureté et de délicatesse ; mais les libraires, sont-ils vos amis ? votre conduite avec eux est horrible. S'ils ne le sont pas, vous n'avez rien à leur objecter. Savez-vous, d'Alembert, à qui il appartient de juger entre eux et vous ? Au public. S'ils faisaient un manifeste, et qu'ils le prissent pour arbitre, croyez-vous qu'il prononcât en votre faveur ? non, mon ami ; il laisserait de côté toutes les minuties, et vous seriez couvert de honte. — Quoi, Diderot, c'est vous qui prenez le parti des libraires ! — Les torts qu'ils ont avec moi ne m'empêchent

1. En 1752, le roi de Prusse, qui s'y trouvait, avait engagé d'Alembert à s'y rendre de son côté.

2. *Mélanges de littérature et de philosophie*, 1750, 5 vol. in-12.

point de voir ceux que vous avez avec eux. Après toute cette ostentation de fierté, convenez que le rôle que vous faites à présent est bien misérable. Quoi qu'il en soit, votre demande me paraît petite, mais juste. S'il n'était pas si tard, j'irais leur parler. Demain je pars pour la campagne ; je leur écrirai de là. A mon retour, vous saurez la réponse ; en attendant, travaillez toujours. S'ils vous refusent les mille écus dont il s'agit, moi je vous les offre. — Vous vous moquez. Vous êtes-vous attendu que j'accepterais ? — Je ne sais, mais ils ne vous aviliraient pas de ma main. — Dites que je ne m'engage que pour ma partie. — Ils n'en veulent pas davantage, ni moi non plus. — Plus de préface. — Vous en voudriez faire par la suite que vous n'en seriez pas le maître. — Et pourquoi cela ? — C'est que les précédentes nous ont attiré toutes les haines dont nous sommes chargés. Qui est-ce qui n'y est pas insulté ? — Je reverrai les épreuves à l'ordinaire, supposez que j'y sois. *Maupertuis est mort. Les affaires du roi de Prusse ne sont pas désespérées.* Il pourrait m'appeler. — On dit qu'il vous nomme à la présidence de son Académie. — Il m'a écrit ; mais cela n'est pas fait. — Au temps comme au temps. Bonsoir. »

Il était sept heures et demie ; l'allée devenait froide ; l'architriclin de monseigneur m'attendait ; j'avais promis à Grimm qu'il m'aurait entre huit et neuf ; nous nous séparâmes donc. Je rentrai au Palais-Royal ; je causai environ trois quarts d'heure avec M. de Montamy. Les mœurs furent notre texte ; je dis là-dessus bien des choses dont je ne me souviens plus, si ce n'est que les hommes ont une étrange opinion de la vertu ; ils croient qu'elle est à leur disposition, et qu'on devient honnête homme du jour au lendemain. Ils gardent leur linge sale tant qu'ils ont des vilenies à faire, et ils en font toute leur vie, parce qu'on ne quitte pas une habitude vicieuse comme une chemise. C'est pis que la peau du centaure Nessus ; on ne l'arrache pas sans douleur et sans cris : on a plus tôt fait de rester comme on est. Oh ! mon amie, ne faisons point le mal, aimons-nous pour nous rendre meilleurs, soyons-nous, comme nous l'avons été, censeurs fidèles l'un à l'autre. Rendez-moi digne de vous, inspirez-moi cette candeur, cette franchise, cette douceur qui vous sont naturelles. Il y a plus loin de notre état d'innocence actuelle à une première faute que d'une première faute à une seconde,

et que de celle-ci à une troisième. Si je vous trompais une fois, je pourrais vous tromper mille ; mais je ne vous tromperai jamais. Vous veillez au fond de mon cœur, vous êtes là, et rien de deshonnête ne peut approcher de vous. M. de Montamy me demanda ce que c'était qu'un homme heureux dans ce monde ? Et je lui répondis : Celui à qui la nature a accordé un bon esprit, un cœur juste et une fortune proportionnée à son état. — Votre réponse, me dit-il, est celle que me fit un jour M. de Silhouette : il n'était pas alors fort opulent. Le contrôle général était bien loin de lui. Tous ses souhaits se bornaient à 30,000 livres de rente, et il s'écriait : « *Si je les ai jamais, je serai bien plus honnête homme.* » Si j'avais entendu ce discours de M. de Silhouette, j'en aurais peut-être conclu qu'il était un fripon : il y a de certains aveux sur lesquels on ne risque rien d'encherir un peu. Tout le monde n'a pas ma sincérité. Quand je médis de moi, je ne ménage pas les termes. Je dis ce qu'on peut dire de pis, je ne laisse rien à ajouter à ceux qui m'écoutent ; et je me soucie fort peu qu'ils me prennent au mot. Vous surtout, mon amie, je ne veux pas que vous en rabattiez. Si le vice dont je m'accuse n'est pas dans mon cœur, il faut qu'il y en ait un autre dans mon esprit. Si ce principe vous paraît juste, vous m'apprécierez juste, et vous serez demain, après-demain, dans dix ans, également contente ou mécontente de moi. Faites-vous à mes défauts ; je suis bien vieux pour me corriger : il vous sera plus facile d'avoir une vertu de plus qu'à moi un vice de moins. Je vauz quelque chose par certains côtés ; par exemple, j'ai de l'esprit à proportion de celui qu'on a. Votre sœur m'en donnait quelquefois beaucoup. Avec vous, je sens, j'aime, j'écoute, je regarde, je caresse, j'ai une sorte d'existence que je préfère à toute autre. Si vous me serrez dans vos bras, je jouis d'un bonheur au delà duquel je n'en conçois point. Il y a quatre ans que vous me parûtes belle ; aujourd'hui je vous trouve plus belle encore ; c'est la magie de la constance, la plus difficile et la plus rare de nos vertus.

Au sortir du Palais-Royal, j'allai chez Grimm. Il n'y était pas ; je vous écrivis en attendant qu'il vînt ; il ne tarda pas. Nous causâmes de lui, de vous, de votre mère, de moi. Il n'entend rien à cette femme. J'ai apporté ici votre journal ; continuez-le-moi : je vous ferai le mien. Il sera peut-être un peu



monotone, surtout pendant que les jours continueront d'être pluvieux; mais qu'importe? vous y verrez du moins que mes plus doux moments sont ceux où je pense à vous.

J'ai été occupé toute la matinée d'Héloïse et d'Abélard. Elle disait : « J'aimerais mieux être la maîtresse de mon philosophe que la femme du plus grand roi du monde. » Et je disais, moi : Combien cet homme fut aimé !

Adieu, ma Sophie; je vous embrasse de tout mon cœur.

## XXII

Au Grandval, le 15 octobre 1759.

Voilà pour la troisième fois que j'envoie à Charenton, et point de nouvelles de mon amie. Sophie, pourquoi donc ne m'avez-vous point écrit? Le domestique partit avant-hier à deux heures et demie; je lui avais recommandé de mettre mes lettres dans la commode à laquelle je laisserais la clef. A six heures, je pensai qu'il pourrait être revenu. Jamais soirée ne me parut plus longue. Je montai, j'ouvris le tiroir; point de lettres. Je descendis, j'avais l'air inquiet; on s'en aperçut; car tout ce qui se passe dans mon âme on le voit sur mon visage. On causa; je pris peu de part à la conversation; on me proposa de jouer, j'acceptai. Au milieu de la partie, je quittai, j'allai voir, et je ne trouvai rien. Je me dis : Apparemment que ce coquin-là se sera amusé à boire, et qu'il ne viendra que bien tard. Tant mieux; je me retirerai de bonne heure; je serai seul; je me coucherai, et je lirai la tête sur mon oreiller.

C'était un grand plaisir que je me promettais; j'étais impatient qu'on eût servi, et qu'on eût soupé, et qu'on remontât. Ce moment enfin arriva; je courus à la commode; je ne doutai point d'y trouver ce que je cherchais, et je fus vraiment chagrin d'être trompé dans mon attente.

Qu'est-ce qui vous a empêchée de vous servir de l'adresse que je vous ai laissée? Vos lettres se seraient-elles égarées? Vous vengeriez-vous de mon silence? Votre dessein serait-il de me faire éprouver par moi-même la peine que vous avez soufferte?

Y aurait-il quelque chose de plus étrange que je ne conçois pas ? Je ne sais que penser. Nous attendons ce soir un commissionnaire. Il vient de Paris, il passera par Charenton. On lui a recommandé de voir à la poste s'il n'y aurait rien pour le Grandval. Il sera ici sur les sept heures. Il en est quatre. Je patienterai donc encore trois heures. En attendant, je causerai avec mon amie, comme si j'étais fort à mon aise, quoiqu'il n'en soit rien.

Hier, je perdis toute ma matinée, ou plutôt je l'employai bien. Je reçus un billet qui m'appelait à Sussy. Il était d'un pauvre diable qui a imaginé un projet de finance sur lequel il voulait avoir mon avis. C'est une combinaison ingénieuse de loteries et d'actions : il n'y a rien d'odieux ; cela pourrait être durable ou momentané. Il en reviendrait au roi cent vingt millions<sup>1</sup>. Les riches ne seraient pas vexés ; les pauvres deviendraient propriétaires d'un effet commercé sur lequel il y aurait un petit bénéfice à faire pour eux. On fut assez surpris de me voir habillé et parti de si grand matin. Je ne doute point que nos femmes n'aient mis un peu de roman dans cette sortie. Je revins pour dîner. Il faisait du vent et du froid qui nous fermèrent. Je fis trois trictracs avec la femme aux beaux yeux d'autrefois ; après quoi le père Hoop<sup>2</sup>, le Baron et moi, rangés autour d'une grosse souche qui brûlait, nous nous mîmes à philosopher sur le plaisir, sur la peine, sur le bien et le mal de la vie. Notre mélancolique Écossais fait peu de cas de la sienne.

1. On lit dans la *Correspondance* de Grimm, 15 juillet 1763 : « Une feuille, portant pour titre : *Bessource actuelle*, propose une loterie de six cent mille billets, dont chaque billet serait de cent louis, ce qui produirait quatorze cent quarante millions. De cette somme effrayante, l'auteur détache deux cent quatre millions pour composer les lots de sa loterie, dont le gros est de vingt millions ; c'est une assez jolie petite somme pour risquer cent louis. Il est vrai aussi qu'il y a plus de cent cinquante-trois perdants contre un gagnant ; mais l'auteur ne croit pas que ce soit un obstacle à voir sa loterie remplie. Auquel cas, il est en état de donner au roi, du soir au lendemain, un petit magot de douze cent trente-six millions pour les besoins actuels de l'État : il s'en faut bien que M. le contrôleur général trouve des ressources de cette abondance. » On voit que ce magnifique projet ressemblait fort, quant aux moyens, à celui dont parle Diderot. Peut-être n'est-ce que le même, revu et considérablement augmenté. (T).

2. M. Hoop, chirurgien écossais, sur qui nous n'avons pu trouver aucun détail biographique.

« C'est pour cela, lui dit M<sup>me</sup> d'Aine, que je vous ai donné une chambre qui conduit de plain-pied de la fenêtre dans le fossé; mais ne vous pressez guère de profiter de mon attention. » Le Baron ajouta : « Vous n'aimez peut-être pas vous noyer; si vous trouvez l'eau froide, père Hoop, allons nous battre. » Et l'Écossais : « Très-volontiers, mon ami, à condition que vous me tuerez. »

On parla ensuite d'un M. de Saint-Germain qui a cent cinquante à cent soixante ans et qui se rajeunit, quand il se trouve vieux<sup>1</sup>. On disait que si cet homme avait le secret de rajeunir d'une heure, en doublant la dose il pourrait rajeunir d'un an, de dix, et retourner ainsi dans le ventre de sa mère. « Si j'y rentrais une fois, dit l'Écossais, je ne crois pas qu'on m'en fit sortir. »

A ce propos il me passa par la tête un paradoxe que je me souviens d'avoir entamé un jour à votre sœur, et je dis au *père* Hoop, car c'est ainsi que nous l'avons surnommé parce qu'il a l'air ridé, sec et vieillot : « Vous êtes bien à plaindre! mais s'il était quelque chose de ce que je pense, vous le seriez bien davantage. — Le pis est d'exister et j'existe. — Le pis n'est pas d'exister, mais d'exister pour toujours. — Aussi je me flatte qu'il n'en sera rien. — Peut-être; dites-moi, avez-vous jamais pensé sérieusement à ce que c'est que vivre? Concevez-vous bien qu'un être puisse jamais passer de l'état de non vivant à l'état de vivant! Un corps s'accroît ou diminue, se meut ou se repose; mais s'il ne vit pas par lui-même, croyez-vous qu'un changement, quel qu'il soit, puisse lui donner de la vie? Il n'en est pas de vivre comme de se mouvoir; c'est autre chose. Un corps en mouvement frappe un corps en repos et celui-ci se meut; mais arrêtez, accélérez un corps non vivant, ajoutez-y, retranchez-en, organisez-le, c'est-à-dire disposez-en les parties comme vous l'imaginerez; si elles sont mortes, elles ne vivront non plus dans une position que dans une autre. Supposez qu'en mettant à côté d'une particule morte, une, deux ou trois particules mortes, on en formera un système de corps

1. Voir, sur ce célèbre aventurier et mystificateur, les *Souvenirs* du baron de Gleichen qui le connut particulièrement, et le t. III (p. 324) des *OEuvres inédites* de Grosley. Troyes et Paris, 1813, 3 vol. in-8.

vivant, c'est avancer, ce me semble, une absurdité très-forte, ou je ne m'y connais pas. Quoi! la particule A placée à gauche de la particule B n'avait point la conscience de son existence, ne sentait point, était inerte et morte; et voilà que celle qui était à gauche mise à droite, et celle qui était à droite mise à gauche, le tout vit, se connaît, se sent! Cela ne se peut. Que fait ici la droite ou la gauche? Y a-t-il un côté et un autre dans l'espace? Cela serait, que le sentiment et la vie n'en dépendraient pas. Ce qui a ces qualités les a toujours eues et les aura toujours. Le sentiment et la vie sont éternels. Ce qui vit a toujours vécu, et vivra sans fin. La seule différence que je connaisse entre la mort et la vie, c'est qu'à présent, vous vivez en masse, et que dissous, épars en molécules, dans vingt ans d'ici vous vivrez en détail. — Dans vingt ans c'est bien loin! »

Et M<sup>me</sup> d'Aine : « On ne naît point, on ne meurt point; quelle diable de folie! — Non, madame. — Quoiqu'on ne meure point, je veux mourir tout à l'heure, si vous me faites croire à cela. — Attendez : Thisbé vit, n'est-il pas vrai? — Si ma chienne vit, je vous en répons, elle pense, elle aime, elle raisonne, elle a de l'esprit et du jugement. — Vous vous souvenez bien du temps où elle n'était pas plus grosse qu'un rat? — Oui. — Pourriez-vous me dire comment elle est devenue si rondelette? — Pardi, en se crevant de mangeaille comme vous et moi. — Fort bien, et ce qu'elle mangeait vivait-il? ou non? — Quelle question! pardi non, il ne vivait pas. — Quoi! une chose qui ne vivait pas, appliquée à une chose qui vivait, est devenue vivante et vous entendez cela? — Pardi, il faut bien que je l'entende. — J'aimerais tout autant que vous me dissiez que si l'on mettait un homme mort entre vos bras, il ressusciterait. — Ma foi, s'il était bien mort, bien mort...; mais laissez-moi en repos; voilà-t-il pas que vous me feriez dire des folies. »

Le reste de la soirée s'est passé à me plaisanter sur mon paradoxe... On m'offrait de belles poires qui vivaient, des raisins qui pensaient, et moi je disais : Ceux qui se sont aimés pendant leur vie et qui se font inhumer l'un à côté de l'autre ne sont peut-être pas si fous qu'on pense. Peut-être leurs cendres se pressent, se mêlent et s'unissent! que sais-je? Peut-être

n'ont-elles pas perdu tout sentiment, toute mémoire de leur premier état. Peut-être ont-elles un reste de chaleur et de vie dont elles jouissent à leur manière au fond de l'urne froide qui les renferme. Nous jugeons de la vie des éléments par la vie des masses grossières. Peut-être sont-ce des choses bien diverses. On croit qu'il n'y a qu'un polype ! Et pourquoi la nature entière ne serait-elle pas du même ordre ? Lorsque le polype est divisé en cent mille parties, l'animal primitif et générateur n'est plus ; mais tous ses principes sont vivants. O ma Sophie ! il me resterait donc un espoir de vous toucher, de vous sentir, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous quand nous ne serons plus, s'il y avait pour nos principes une loi d'affinité, s'il nous était réservé de composer un être commun, si je devais dans la suite des siècles refaire un tout avec vous, si les molécules de votre amant dissous avaient à s'agiter, à s'émouvoir et à rechercher les vôtres éparses dans la nature ! Laissez-moi cette chimère, elle m'est douce, elle m'assurerait l'éternité en vous et avec vous.

Mais il est sept heures, et ce maudit commissionnaire ne paraît pas. Je suis d'une inquiétude extrême. Il est sûr que j'irai demain moi-même à Charenton, à moins qu'un déluge de pluie ne m'en empêche.

Nous avons eu aujourd'hui à dîner M<sup>me</sup> d'Houdetot ; elle nous est venue de Paris, elle y retourne, et de là à Épinay. Elle aura fait ses bonnes onze lieues. Cette expédition d'Angleterre la tient dans de cruelles alarmes ; c'est une femme pleine d'âme et de sensibilité. On parlait du vent sourd et continu qui fait mugir ici les appartements. J'ai dit que le bruit ne m'en déplaisait pas, qu'on en sentait mieux la douceur de l'abri, qu'il berçait, et qu'il inclinait à rêver doucement. « Cela est vrai, a-t-elle répondu, mais je ne l'entends point sans penser que peut-être il écarte les Anglais du détroit et que nous profitons de ce moment pour sortir de nos ports et jeter en Angleterre vingt-deux mille malheureux dont il n'en reviendra pas un. »

Il faut que vous sachiez que parmi ces vingt-deux mille hommes, il y a un M. de Saint-Lambert dont vous m'avez entendu parler souvent avec éloge, que la reconnaissance seule a attaché au prince de Beauveau, et qui le suit ; sa perte,

si elle arrivait, nous causerait bien des regrets et lui coûterait à elle bien des larmes<sup>1</sup>.

Il est neuf heures, nous avons fait un piquet à tourner, où, par parenthèse, j'ai essayé un coup unique : quatorze d'as, quatorze de rois, sixième majeure, repic et capot en dernier. Notre commissionnaire est de retour. Tous ont reçu des nouvelles, excepté moi. Pas un mot ni de Grimm ni de Sophie. Il est impossible que vous ne m'ayez pas écrit. Il faut ou que mon domestique m'ait trompé et ne soit pas allé à Charenton, ou que le directeur des postes ait refusé mes lettres au commissionnaire, ou qu'il n'ait pas eu de quoi les retirer. Je fais toutes les suppositions qui peuvent me tranquilliser. J'accuse tout, hors vous.

On écrit de Lisbonne à notre voisin M. de Sussy que le roi de Portugal a proposé aux Jésuites de se séculariser ; que cinquante ont accepté ; que cent cinquante, dont on ignore la distinction, ont été mis sur un bâtiment, on ne sait pour quel endroit, et que quatre, encore détenus dans les prisons, seront suppliciés<sup>2</sup>. Saviez-vous cela ? Mais que les Jésuites tuent impunément ou non des rois, qu'eux et les rois deviennent ce qu'ils voudront, et que j'entende parler de mon amie. Où est-elle ? que fait-elle ? Si mes lettres n'ont pas le même sort que les siennes, elle en aura reçu avant-hier deux à la fois ; elle aura aussi celle-ci demain au soir, et peut-être... Mais je n'ose plus

1. C'est au moment du départ de Saint-Lambert que M<sup>me</sup> d'Houdetot fit ce huitain exquis :

L'amant que j'adore,  
Prêt à me quitter,  
D'un moment encore  
Voudrait profiter.  
Félicité vaine  
Qu'on ne peut saisir,  
Trop près de la peine,  
Pour être un plaisir.

2. A la suite de l'attentat du 3 septembre 1758 contre Joseph 1<sup>er</sup>, roi de Portugal, onze accusés furent condamnés à mort, mais les PP. Malagrida, Alexandre et de Matos ne furent pas compris dans l'exécution de ce jugement. Le 3 septembre 1759, anniversaire de l'attentat, les Jésuites furent expulsés de Portugal et leurs biens confisqués. On en déporta 600 (et non 150) en Italie. Alexandre et de Matos restèrent en prison. Malagrida ne fut supplicié que le 20 septembre 1761.

me flatter de rien, mon amie. Je suis venu ici pour travailler. Jusqu'à présent j'ai fait assez bien ; mais si la tête n'y est plus, que voulez-vous que je fasse du temps ? Que vais-je devenir ? Si la pluie, dont ce vent bruyant nous menace, pouvait tomber cette nuit ! Je passerai donc la journée de demain sans un mot de vous ! Le Baron me consulte sur des étymologies chimiques . Il voit que je suis en souci ; il me lit des traits d'histoire ; il cherche à m'intéresser ; mais cela ne se peut ; je suis ailleurs. Je vous conjure, mon amie, de me rendre à la campagne, à mes occupations, à la société, aux amusements, à mes amis, à moi-même. Je ne saurais sortir d'ici, et il est impossible que j'y vive si vous m'oubliez. Adieu, cruelle et silencieuse Sophie. Adieu.

## XXIII

Au Grandval, le 18 octobre 1759.

Il n'y a sorte d'imaginions fâcheuses qui ne me viennent. Seriez-vous indisposée au point de ne pouvoir tenir une plume ? La Touche est-il mort ou bien malade ? Votre mère vous a-t-elle défendu de m'écrire ? Êtes-vous à Paris ? Êtes-vous en province ? Quelque accident survenu à M<sup>me</sup> Le Gendre ne vous aurait-il point appelée auprès d'elle ? N'auriez-vous point envoyé vos lettres chez Grimm ? Ne serait-il pas à Épinay ? Ces lettres ne seraient-elles point retournées à Charenton, à Paris ? Le ciel se fond en eau. Il n'y a pas moyen de s'éclaircir soi-même, ni par un autre. Si le Baron était un homme à qui l'on pût s'ouvrir, on aurait une voiture avec des chevaux et l'on irait à Charenton, peut-être même à Paris. Je vous ai écrit deux fois par la poste à l'adresse de M. La Touche, une troisième fois à votre adresse par un exprès, une quatrième aujourd'hui par un commissionnaire. Voilà ma cinquième lettre ; mais que m'importe qu'elle vous parvienne ou non, si elle ne doit point avoir de réponse ? Je n'entends non plus parler de Grimm que de vous. Je crois que demain je vous haïrai, et je vous oublierai tous les deux : je vous accorde encore vingt-quatre heures pour vous

amender. Il nous est venu aujourd'hui, de Sussy, la compagnie la plus brillante. Il n'a tenu qu'à vous que je fusse charmant. On nous a présenté une Anglaise vraiment anglaise : de grands yeux, un visage ovale, une petite bouche, de belles dents, la taille la plus menue ; mais cela est bien raide, bien empesé, bien sérieux. Les hommes jouent au billard, les femmes sont autour de la table verte, et moi je ne sais que faire. Sortir ? On ne mettrait pas un chien à la porte. Lire ? je ne m'entendrais pas. Causer ? je ne saurais m'y résoudre. Travailler ? je l'ai essayé inutilement. Je veux lire de vos lettres ; mais il ne m'en viendra point : je me le dis ; j'en suis convaincu. Avec cela, j'en attends toujours ; non, je n'en attends plus. Vous me faites passer de cruels moments. Celle-ci vous parviendra par un ami de la maison, il vous l'enverra. Je vais le charger de prendre votre réponse. Je lui écris pour cela ; et voici ce que je lui écris :

« Je vous prie, monsieur, de faire passer cette lettre à son  
« adresse. J'espère qu'on y répondra. En ce cas, vous apporte-  
« rez vous-même la réponse si vous venez, ou vous la joindrez  
« aux lettres de M<sup>me</sup> d'Aine, si votre arrivée ici se différerait de  
« plusieurs jours. »

Je le prie aussi de voir chez le directeur de la poste de Charenton. En vérité, mon amie, voici ce qui va arriver : l'impatience me prendra, un beau matin je m'habillerai, et je partirai pour Paris. Ne m'aimez-vous plus ? dites-le-moi. Vous serait-il arrivé quelque chose que vous rougiriez de m'apprendre ? Ne faudra-t-il pas que vous me l'avouiez ? Faites-le plus tôt que plus tard. Mais je suis fou ; il n'est rien de tout cela ; c'est autre chose que je n'entends pas, et qui s'éclaircira sans doute. Adieu ! le commissionnaire de M<sup>me</sup> d'Aine attend ce billet pour partir. Puisse-t-il être plus heureux que les précédents !

## XXIV

Au Grandval. le 20 octobre 1759.

Vous vous portez bien, vous pensez à moi, vous m'aimez, vous m'aimerez toujours. Je vous crois ; me voilà tranquille, je



renais ; je puis jouer, me promener, causer, travailler, être tout ce qui vous plaira. Ils ont dû me trouver, ces deux ou trois derniers jours, bien maussade. Non, mon amie, votre présence même n'aurait pas fait sur moi plus d'impression que votre première lettre. Avec quelle impatience je l'attendais ! Je suis sûr qu'en la recevant mes mains tremblaient, mon visage se décomposait, ma voix s'altérait ; et que si celui qui me l'a remise n'est pas un imbécile, il aura dit : Voilà un homme qui reçoit des nouvelles ou de son père, ou de sa mère, ou de celle qu'il aime. Au même moment je venais de faire partir un billet où vous aurez vu toute mon inquiétude. Tandis que vous vous amusez, vous ne saviez pas tout ce que mon âme souffrait.

On nous dit ici que M<sup>lle</sup> Arnould était une Colette d'opéra maniérée, et d'une naïveté point du tout naïve<sup>1</sup>. Cet *on* n'est pas toutefois un homme d'un goût bien difficile. Je prétends, par exemple, que quand le devin leur dit :

La bergère un peu coquette  
Rend le berger plus constant,

il ne faudrait pas qu'elle se rengorgeât, qu'elle portât la main à sa coiffure, ni qu'elle rajustât son jupon. Pour moi je ne sais qu'en penser, cela peut être bien, cela peut être mal. C'est selon la figure, les circonstances, ce qui a précédé le ton, le caractère du jeu dans les choses les plus légères, ainsi que dans les plus importantes. Il n'y a rien de bien que ce qui est un. Pourquoi ces gentilleses de conversation, qu'on a entendues avec tant de plaisir, s'émeussent-elles quand on les rend ? C'est qu'on les présente isolées, c'est que l'intérêt du moment et de l'à-propos n'y est plus. Je sais bon gré à M. de Prisy de vous cultiver ; vous lui parlez de moi quelquefois sans doute.

Si vous faites des médiateurs où vous gagnez beaucoup de fiches et peu d'argent, en revanche, je fais des piquets où je perds beaucoup d'argent et peu de fiches ; ce sont les marqués qui me ruinent ; ils ont des écarts pusillanimes. Moi, je songe à faire beaucoup de mal ; eux à s'en garantir.

1. Sophie Arnould, qui n'était à l'Opéra que depuis le 15 décembre 1757, venait de prendre le rôle de Colette du *Devin de village*.

Je l'ai vu ce papier de Genève <sup>1</sup>, vous le verrez aussi et vous direz, comme moi, qu'il a le diable au corps, et qu'il vaut mieux le supprimer que de s'exposer au soupçon de l'avoir fait ou publié. L'auteur n'est pas un homme assez sûr. Les autres ont payé cent fois pour ses folies; pourquoi cela n'arriverait-il pas encore une? Qui est-ce qui peut se promettre de la discrétion de celui qui ne s'est jamais tu, et qui ne risque rien à parler? Où est la précaution qui ne puisse tromper? J'ai appris à me méfier des hasards; il y en a de si bizarres. Par exemple, je vous prédis (puissé-je être un prophète menteur), que ce commerce de lettres perdra votre sœur; je ne sais ni quand ni comment cela se fera: mais le temps amène tout ce qui est possible. Les choses se combinent de tant de façons que l'événement fâcheux a lieu tôt ou tard. Encore si elle aimait! si cette consolation lui était aussi essentielle qu'à nous! si elle avait un engagement de cœur! s'il s'agissait d'adoucir les ennuis de deux amants séparés, d'épancher dans un cœur la tendresse dont on est rempli! mais il n'y a aucun de ces *si*. En vérité, il y a peu de prudence d'un côté et nulle délicatesse de l'autre; vous ne serez quitte ni envers elle ni envers vous-même, si vous ne la prêchez pas fortement là-dessus, et si ce maudit paquet, qui court après elle, vient à rencontrer son mari. Voyez cependant; rassurez-vous. Les pièges que le sort nous tend sont plus fins, le mal qu'il nous réserve est moins attendu. La circonstance que je crains, c'est celle où elle croira avoir tout prévu, et où elle dormira paisiblement sur ces précautions.

Je ne connais pas M<sup>me</sup> de Néepe; mais j'ai vu quelquefois son mari, qui est homme de sens et qui a la réputation d'un homme de bien.

Cela est singulier; entre les raisons que j'imaginai de votre silence, l'indisposition de votre baron m'est venue..... Il a résolu de mourir à votre insu. Pardonnez-lui cette nuit d'alarmes; mais craignez qu'il nous donne quelque jour un fâcheux réveil.

Il est impossible d'être sobre ici; il n'y faut pas penser. J'arrondis comme une boule; je continue à profiter; vous ne pourrez plus m'embrasser. Votre sœur ne me reconnaîtra plus,

1. Allusion probable à *Candide* qui venait de paraître.

et... j'allais ajouter la une bonne folie que je vous laisse à devenir.....

Adieu, mon amie. Il y a sûrement une de vos lettres à Charenton; demain on me l'apportera, ou on ira la chercher d'ici.

Notre vie est toujours la même. On travaille, on mange, on digère si l'on peut, on se chauffe, on se promène, on cause, on joue, on soupe, on écrit à son amie, on se couche, on dort, on se lève, et l'on recommence le lendemain.

Notre causerie a été fort chaude et fort variée aujourd'hui. M. d'Holbach soutient qu'il ne faut jamais plaisanter au jeu; qu'en pensez-vous? Autre paradoxe: qu'on ne corrige les hommes de rien. Je vois à cela deux choses: l'une, qu'il se fâche aisément quand il perd, et qu'il voudrait bien s'excuser le peu de succès de l'éducation de ses enfants..... Je les ai laissés sur une bonne folie. Ils en ont pour jusqu'à minuit, s'ils le veulent. J'ai dit: Veut-on semer une graine; on défriche, on laboure, on herse. Veut-on planter un arbre; on choisit le temps, la saison; on ouvre la terre, on la prépare; il y a des soins que l'on prend. Quelle est la fleur qui n'en exige pas? Il n'y a que l'homme qu'on produise sans préparation. On ne regarde ni à sa santé ni à celle de la mère; on a l'estomac chargé d'aliments, la tête échauffée de vin; on est épuisé de fatigue; on est embarrassé d'affaires, abattu de chagrins. L'Écossais a dit: « Quand on cherche à les faire sains, on les fait sots. »

Cela est aussi vrai que quand le père et la mère sont innocents tous les deux, on les fait fous. Sans plaisanter, c'est un ouvrage assez important pour y procéder avec quelque circonspection.

Il a fait une après-dinée charmante. Nos jardins étaient couverts d'ouvriers et vivants. J'ai été voir planter des buis, tracer des plates-bandes, fermer des boulingrins. J'aime à causer avec le paysan; j'en apprends toujours quelque chose. Ces toiles qui couvrent en un instant cent arpents de terre sont filées par de petites araignées dont la terre fourmille: elles ne travaillent que dans cette saison et que certains jours.

A gauche de la maison, nous avons un petit bois qui la défend du vent du nord; il est coupé par un ruisseau qui coule naturellement à travers des branches d'arbres rompues, à travers

des ronces, des joncs, de la mousse, des cailloux. Le coup d'œil en tout à fait pittoresque et sauvage. C'est là qu'on allait chercher, il y a deux mois, le frais contre les chaleurs brûlantes de la saison. Il n'y a plus moyen d'en approcher; il faut tourner autour et prendre le soleil.

Nous avons été à Amboile<sup>1</sup> : nous avons vu la folie d'un homme à qui il en coûte cent mille écus pour augmenter son château de douze pieds, et nous avons ri. Ce château, avec les eaux qui l'entourent et les coteaux qui le dominent, a l'air d'un flacon dans un seau de glace.....

Vous êtes bien hardie de lire deux pages d'une de mes lettres à votre mère; mais cela vous a réussi. A la bonne heure pour cette fois, ma mie; croyez-moi, n'y revenez plus..... Je viens de recevoir votre lettre qui finit par ces mots : « Mercredi, à onze heures. Bonsoir, mon tendre ami; je dors plus d'à moitié, et je ne vous en aime pas moins. » Je me trompe; c'est, mon amie, que je les ai toutes sous les yeux. La dernière est de jeudi, à minuit. Dieu veuille que vous n'en ayez point écrit depuis. M. Hudet m'a fait dire que la première qui lui viendrait sous enveloppe serait renvoyée à Paris. Je me hâte de vous prévenir, adressez dans la suite : *A M. Hudet, pour remettre à M. Diderot*; ou bien envoyez chez le Baron, ou chez M. d'Aine, maître des requêtes, rue de l'Université, avec mon adresse au Grandval; mais le plus sûr est M. Hudet, pourvu qu'il n'y ait point d'enveloppe : l'enveloppe fait perdre le port au fermier et le bénéfice au directeur. Si ce n'est pas leur compte, ce n'est pas mon intention.

Vos conjectures sur Villeneuve et d'Alembert ne sont pas tout à fait sans fondement. Me voilà hors d'un grand souci. Le paquet errant est arrivé à sa destination; j'y répondrai, au reste, quand j'en aurai le temps et l'espace; je ne saurais m'empêcher de vous dire que la fin celui-ci est de la plus grande beauté. J'en suis touché jusqu'aux larmes. Je coucherai aussi sur cette urne. Adieu, ma tendre, ma respectable amie; je vous aime avec la passion la plus sincère et la plus forte. Je voudrais vous aimer encore davantage, mais je ne saurais.

1. Amboile ou Ormesson, château situé à côté du Grandval et appartenant alors à la famille d'Ormesson.

## XXV

Le 30 octobre 1759.

Voici, mon amie, la lettre que je vous ai promise. Ayez la patience de la lire jusqu'à la fin; vous y trouverez peut-être des choses qui ne vous déplairont pas.

Il fit dimanche une très-belle journée; nous allâmes nous promener sur les bords de la Marne; nous la suivîmes depuis le pied de nos coteaux jusqu'à Champigny.

Le village couronne la hauteur en amphithéâtre. Au-dessous, le lit tortueux de la Marne forme, en se divisant, un groupe de plusieurs îles couvertes de saules. Ses eaux se précipitent en nappes par les intervalles étroits qui les séparent. Les paysans y ont établi de pêcheries. C'est un aspect vraiment romanesque. Saint-Maur, d'un côté, dans le fond; Chennevières et Champigny, de l'autre, sur les sommets; la Marne, des vignes, des bois, des prairies entre deux. L'imagination aurait peine à rassembler plus de richesse et de variété que la nature n'en offre là. Nous nous sommes proposé d'y retourner, quoique nous en soyons revenus tous éclopés. Je m'étais fiché une épine au doigt; le Baron était entrepris d'un torticolis, et un mouvement de bile commençait à tracasser notre mélancolique Écossais.

Il était temps que nous regagnassions le salon. Nous y voilà, les femmes étalées sur le fond, les hommes rangés autour du foyer; ici l'on se réchauffe; là on respire. On est encore en silence, mais ce ne sera pas pour longtemps. C'est M<sup>me</sup> d'Holbach qui a parlé la première, et elle a dit :

— Maman, que ne faites-vous une partie? — Non; j'aime mieux me reposer et bavarder. — Comme vous voudrez. Reposons nous et bavardons.

Il est inutile que je vous nomme dans la suite les interlocuteurs, vous les connaissez tous.

— Eh bien! philosophe, où en êtes-vous de votre besogne?

— J'en suis aux Arabes et aux Sarrasins <sup>1</sup>. — A Mahomet, le meilleur ami des femmes? — Oui, et le plus grand ennemi de la raison. — Voilà une impertinente remarque. — Madame, ce n'est point une remarque, c'est un fait. — Autre sottise; ces messieurs sont montés sur le ton galant.

— Ces peuples n'ont connu l'écriture que peu de temps avant l'hégire. — L'hégire! quel animal est-ce là? — Madame, c'est la grande époque des musulmans. — Me voilà bien avancée; je n'entends pas plus son époque que son hégire, et son hégire que son époque. Ils ont la rage de parler grec.

— Antérieurement à cette époque, c'étaient des idolâtres grossiers; celui à qui la nature avait accordé quelque éléquence pouvait tout sur eux. Ceux qu'ils honoraient du nom de *chated* étaient pâtres, astrologues, musiciens, poètes, médecins, législateurs et prêtres, caractères qu'on ne trouve guère réunis dans une même personne que chez les peuples barbares et sauvages. — Cela est juste. — Tel fut Orphée chez les Grecs, Moïse chez les Hébreux, Numa chez les Romains. — Point de nouvelles de Paris, mes buis ne seront pas plantés cet automne. Ce Berlize <sup>2</sup> est un baguenaudier. Il m'en faut cent cinquante bottes et il m'en envoie quatre-vingts. — Ces plates-bandes seront fort bien; qu'en pensez-vous? — A merveille. — Je voudrais bien que M. Charon <sup>3</sup> revît son jardin.

— Les premiers législateurs des nations étaient chargés d'interpréter la volonté des dieux, de les apaiser dans les calamités publiques, d'ordonner des entreprises, de célébrer les succès, de décerner des récompenses, d'infliger des châtimens, de marquer des jours de repos et de travail, de lier et d'absoudre, d'assembler et de disperser, d'armer et de désarmer, d'imposer les mains pour soulager ou pour exterminer. A mesure qu'un peuple se police, ces fonctions se séparent..... Un homme commande....., un autre sacrifie....., un troisième guérit....., un quatrième, plus sacré, les immortalise..... et s'immortalise lui-même.

1. En effet, ce qu'on va lire est, moins les interruptions, bien entendu, reproduit dans l'article *Sarrasins* de l'*Encyclopédie*. Voir t. XVII, p. 36 et suiv.

2. Intendant du baron d'Holbach.

3. M. Charon était le précédent propriétaire du Grandval.

— Madame, ce qu'ils disent là est fort beau. — Je me soucie bien de ce qu'ils disent; je pense à mes buis. Il y a longtemps que nous n'avons vu la *Parfaite-Union*. — Tant mieux. — Ils sont pourtant à Saint-Maur. Qu'ils y restent..... — Cette femme-là est plus femme que toutes les autres femmes ensemble. — Jamais elle ne sait ce qu'elle veut. — Pardonnez-moi; mais elle n'est jamais contente de ce qu'elle a. — Je la trouve plus malheureuse que folle. Il n'y a rien de si incommode que le désir, si ce n'est la possession. — Cependant il faut avoir ou manquer. — C'est une assez triste nécessité.....

— Ce fut un certain *Moramere* qui inventa l'alphabet arabe, et la nation fut partagée en érudits ou gens qui savaient lire, et en idiots. Le saint prophète ne sut lire ni écrire. De là, la haine des premiers mulsumans contre toute espèce de connaissance; le mépris qui s'en est perpétué jusqu'à ce jour, et la plus longue durée garantie à ses impostures..... C'est une observation assez générale que la religion perd à mesure que la philosophie gagne. On en conclura tout ce qu'on voudra contre l'inutilité de l'une ou contre la vérité de l'autre.

— Votre madame de \*\*\* nous avait promis. Que diable fait-elle à Paris? — Elle enrage. — De quoi? elle ne manque pas de figure; elle a de l'esprit; tout le monde l'aime. — Et, ce qui vaut encore mieux, elle n'aime personne. — Maman, vous riez toute seule. — Je pense à la figure de son petit magot. Ne trouvez-vous pas qu'il ressemble au manche d'une basse de viole? Imaginez cet outil-là entre les jambes de sa femme. — Allons, mesdames, courage. — Pardi, mon gendre, laissez-nous médire un peu de notre prochain. Je suis sûre qu'on en fait autant de nous sans que je m'en chagrine; c'est que je ne me chagrine de rien. — Et puis, comment pardonner aux défauts de ses amis, si on ne les connaît pas? — Ma femme. — Qu'avez-vous à dire à cela? — Que vous alliez prendre votre mandore et que vous nous en jouiez quelques airs. Ce bruit sera moins désagréable et plus innocent. — Ma fille, je te prie de n'en rien faire; je ne conçois rien de si maussade que ton mari quand il est malade. C'est comme les autres quand ils se portent bien. Et que diantre, radotez de votre philosophie, et ne vous mêlez pas de nous. Vous étiez dans les sérails, retournez-y. — C'est le plus court.....

— Eh bien ! philosophe, vous disiez donc que plus il y aura de penseurs à Constantinople, moins on fera de pèlerinages à la Mecque. — Oui. — Je suis de son avis. — Je pense même que, quand il y a dans une capitale un acte religieux annuel et commun, on peut le regarder comme une mesure assez sûre du progrès de l'incrédulité, de la corruption des mœurs et du déclin de la superstition nationale. — Comment cela ? — Le voici : supposons, par exemple, qu'il y eût en 1700, trente mille pèlerinages à la Mecque, ou trente mille communions sur une paroisse, et qu'en 1750 il ne se fit plus que dix mille pèlerinages et dix mille communions, il est certain que la foi, et tout ce qui y tient, se serait affaibli de deux tiers.

— Mademoiselle Anselme. — Madame. — Vous avez bien le plus vilain cul qui se puisse. — En vérité, ma belle-mère, vous êtes d'une folie ! — Au sérail, mon gendre ! Oh ! mademoiselle, un très-vilain cul. — Je ne m'en soucie guère ; je ne le vois pas. — Mais c'est qu'il est noir, ridé, maigre, sec, petit, plissé, chagriné ! Si saint Pierre le savait, il en rabattrait un peu. — Elle a un si joli visage ! comment aurait-elle un si vilain cul ? — Voilà mon philosophe qui m'a devant lui, et qui conclut du visage au cul. Tant y a que le sien est fort laid et que je m'en crois, car je l'ai vu. — Vous l'avez vu, madame ? — Oui, je l'ai vu..... toute la nuit en rêve.

— Eh bien ! philosophe ? — Je ne sais plus où j'en suis. — Et laissez là ces folles. — Ma foi, elles parlent d'un cul qui m'a tourné la tête. — Vous en étiez à l'acte religieux annuel, et au déclin de la superstition nationale. — M'y voilà. Je pense que ce déclin a un terme ; les progrès de la lumière sont limités ; elle ne gagne guère les faubourgs. Le peuple y est trop bête, trop misérable et trop occupé : elle s'arrêta là ; alors le nombre de ceux qui satisfont, dans l'année, à la grande cérémonie est égal au nombre de ceux qui restent, au milieu de la révolution des esprits, aveugles ou éclairés, incurables ou incorruptibles, comme il vous plaira. — Ainsi voilà le troupeau de l'Église. — Il peut s'accroître, mais non diminuer. — La quantité de la canaille est à peu près toujours la même.

— Écoutez, madame, écoutez. — Je m'ennuie assez sans cela. Il ne me fallait plus que la *Socoplie*..... J'étais faite cette année pour voir de vilains culs..... Il y a deux mois que j'étais



seule ici ; je ne savais que devenir ; je me fis mener à Bonneuil, et dare, dare, dare, voilà un homme qui vient en cabriolet, comme si le diable l'emportait. Vous savez ce tournant vers l'église, il y avait là une femme montée sur un âne, entre deux paniers ; et crac, le moyeu du cabriolet accroche un panier, et voilà l'âne, les quatre fers en l'air d'un côté, et les paniers et la femme, les quatre fers en l'air, de l'autre. On s'amasse, on redresse les paniers, on relève l'âne par la queue ; cependant on laissait là cette pauvre femme qui criait comme une femme troussée. — Mais il y en a qui ne crient pas trop. — Aux sêrails. — Là comme ailleurs.

L'Alcoran fut le seul livre de la nation pendant plusieurs siècles ; on brûla les autres, ou parce qu'ils étaient superflus, s'il n'y avait que ce qui est dans l'Alcoran, ou parce qu'ils étaient pernicieux, s'ils contenaient autre chose que ce qui y est. Ce fut d'après ce raisonnement qu'on chauffa pendant six mois les bains d'Alexandrie des ouvrages du temps précédent. L'impos-  
 teur n'était plus, lorsque des fanatiques remplis de son esprit  
 amnaient le calif Amamon pour avoir accueilli la science au  
 détriment de la sainte ignorance des fidèles croyants. Ils  
 disaient : Si quelqu'un ose l'imiter, il faut l'empaler et le  
 porter de tribu en tribu, précédé d'un héraut qui criera : C'est  
 ainsi qu'on traitera l'impie qui préférera la philosophie pro-  
 fane à la divine tradition, la raison au miraculeux Alcoran.

Cependant les Omméades firent peu de chose pour les savants. Les Abbassides osèrent davantage. Un d'entre eux institua des pèlerinages, éleva des temples, prescrivit des prières publiques et se montra si religieux qu'il put, sans irriter les dévots, attacher près de lui un astrologue et deux médecins chrétiens. Il n'y a point de sectes que les musulmans haïssent autant que la chrétienne. Cependant les lettrés que les derniers Abbassides appelèrent à leur cour étaient tous chrétiens. Le peuple n'y prit pas garde. — C'est qu'il était heureux sous leur gouvernement. Je dirais volontiers à un prince... — Est-ce qu'on dit quelque chose aux princes ? Mais voyons, père Hoop, ce que vous leur diriez. — Soyez bons ; soyez justes ; soyez victorieux ; soyez honorés de vos sujets et redoutés de vos voisins. — Rien que cela ? — J'ajouterais : Ayez une armée nombreuse à vos ordres, et vous établirez la tolérance universelle ; vous renver-

serez ces asiles de l'ignorance, de la superstition et de l'inutilité. — Voulez-vous vous taire! vous ne savez donc pas que je veux fonder un couvent au Grandval? — Beau projet!... Vous réduirez à la simple condition de citoyens ces hommes de droit divin qui opposent sans cesse leurs chimériques prérogatives à votre autorité; vous reprendrez ce qu'ils ont extorqué de l'imbécillité de vos prédécesseurs; vous restituerez à vos malheureux sujets la richesse dont ces dangereux fainéants regorgent; vous doublerez vos revenus, sans multiplier les impôts; vous réduirez leur chef orgueilleux à sa ligne et à son filet; vous empêcherez des sommes immenses d'aller se perdre dans un gouffre étranger d'où elles ne reviennent plus; vous aurez l'abondance et la paix; et vous régnerez, et vous aurez exécuté de grandes choses, sans exciter un murmure, sans verser une goutte de sang. — Pardi c'est un bel instrument que la langue; comme il enfile cela! — Mais il faudrait, avant tout, qu'un souverain fût bien persuadé que l'amour de ses peuples est le seul véritable appui de sa puissance. Si, dans la crainte que les murs de son palais ne tombent en dehors, il leur cherche des étais, il y en a certains qui tôt ou tard les renverseront en dedans. Un souverain prudent isolera sa demeure de celle des dieux. Si ces deux édifices sont trop voisins, le trône sera gêné par l'autel, l'autel par le trône; et il arrivera quelque jour que, portés l'un contre l'autre avec violence, ils s'ébranleront tous les deux. — Il ne serait pas difficile à un prince politique de soulever le haut clergé contre la cour de Rome, ensuite le bas clergé contre le haut, puis d'avilir le corps entier. — Les voilà-t-il pas qui rêvent comment on pourrait traîner la sainte Église de Dieu dans la boue! Voulez-vous vous taire, vilains athées que vous êtes! — Mais à propos, le petit Croque-Dieu de Sussy ne vient-il pas souper? — Pardi, mon gendre, s'il vient, ménagez un peu ses oreilles; comment voulez-vous qu'il dise la messe, quand il a ri de vos ordures? — Qu'il ne la dise pas. — Il ne lui est pas aussi facile de se passer de la dire qu'à vous de l'entendre. — Je ne doute point que cela n'arrive un jour. — Pardi, je le voudrais bien; c'est un petit homme; il rit de si bon cœur. — Il ne s'agit que de persuader aux évêques de se passer du pape, et aux curés de partager avec les évêques. — Si vous me renvoyez là, il a la mine d'attendre longtemps..... Mademoiselle Anselme,

écoutez tout contre : si vous ne voulez pas que je vous voie avec le vilain cul de mon rêve, montrez-nous celui que vous portez.

— Les musulmans sont divisés en une multitude incroyable de sectes. On en compte jusqu'à soixante-treize. Ils ont des jansénistes, des molinistes, des pyrrhoniens, des sceptiques, des déistes, des spinosistes, des athées. — Les voilà bien lotis!... C'est comme parmi nous. La belle couvée! — On les vit éclore du mélange de la religion avec la philosophie. — Cette philosophie gâte tout. — Lorsqu'ils quittèrent le glaive tranchant dont ils prouvaient la divinité de l'Alcoran, et qu'ils se mirent à raisonner. — C'est encore une mauvaise chose que la raison; aussi j'en use le moins que je peux..... Il y paraît quelquefois. — Aux autres il n'y paraît pas tant; mais c'est tout un.

— Ils ont des espèces de manichéens et d'optimistes. Un des premiers disait un jour à son antagoniste : Un père eut trois enfants. — Mesdames, voici un conte; il faut l'entendre. — L'un de ces enfants vécut dans la crainte de Dieu. — Et fit bien. Il n'y en a guère aujourd'hui de ceux-là. On ne sait plus ce que le monde devient; les enfants sont aussi méchants que les vieilles gens. — Le second vécut dans le crime, et le troisième mourut tout jeune. Quel sera leur sort dans l'autre vie? L'optimiste répondit que le premier serait récompensé dans le ciel, le second puni dans les enfers, et que le troisième n'aurait ni châtiment ni récompense. Mais, reprit le manichéen, si ce dernier disait à Dieu : Seigneur, il n'a dépendu que de toi que je vécusse plus longtemps, et que je fusse assis dans le ciel à côté de mon frère; cela eût été mieux pour moi. Que lui répondrait le Seigneur? Il lui répondrait : J'ai vu que si je t'accordais une plus longue vie, tu tomberais dans le crime, et qu'au jour de mes vengeances, tu mériterais le supplice du feu. Mais, ajouta le manichéen, n'entendez-vous pas le second qui répliqua au Seigneur : Eh! que ne m'ôtas-tu la vie dans mon enfance? Pourquoi m'accorder les jours malheureux que tu as refusés à mon frère? Si je ne me réjouissais pas dans le ciel avec mon frère aîné, du moins je sommeillerais en paix auprès de mon frère cadet; cela eût été aussi bien pour moi que pour lui. Comment le Seigneur s'en tira-t-il? — Ma foi, je n'en sais rien; il y a de quoi le faire affoler. Mais nous saurons cela

quand nous y serons ; il faut y aller tôt ou tard..... Il lui dira : J'ai prolongé ta vie afin que tu méritasses la félicité éternelle, et tu me reproches une faveur que je t'ai faite.... Si c'était une faveur, dira le troisième que ne me la faisais-tu donc aussi ? — Voilà trois enfants bien incommodes ; ils ont dû donner bien du chagrin à leurs parents. Mais il faut prendre la charge avec les bénéfiques. Allons souper.

— Il y en a qui nient tout rapport du Créateur à la créature. Selon eux, Dieu est juste parce qu'il est tout-puissant. Ses attributs n'ont rien de commun avec les nôtres ; et nous ne savons pas par quels principes nous serons jugés à son tribunal. — Maman, tant mieux pour votre amie M<sup>me</sup> de \*\*\*. — N'en parlons pas. Laissons notre prochain pour ce qu'il est. La fille est noire comme une taupe ; mais mon fils dit qu'elle a les pieds blancs. Blancs ou noirs, qu'est-ce que cela me fait ? Pour la mère, elle eût été mieux avisée de garder ses yeux qu'elle avait beaux et bons, et de laisser assommer son mari ; mais ce qui est fait est fait. — Ils disent : Qu'est-ce qu'un être passager d'un instant, d'un point, devant un être éternel, infini ? Que deviendraient les autres hommes pour un de leurs semblables à qui Dieu aurait accordé seulement une durée éternelle ? Croit-on qu'il eût le moindre scrupule de s'immoler tout ce qui lui résisterait ? Ne dirait-il pas à ses victimes : Qu'êtes-vous en comparaison de moi ? Dans un moment il ne sera non plus question de vous que si vous n'aviez point été, vous ne jouirez ni ne souffrirez plus ; mais il s'agit d'une éternité pour moi. Je me dis à moi-même et à vous, selon ce que je suis et ce que vous êtes, périssez donc sans murmurer ; je suis juste..... — Il est incroyable tout ce qui leur croit dans la tête. En vérité, il y a de quoi déranger la mienne. — Cependant quelle distance plus grande encore de Dieu à un homme, que d'un homme, quel qu'on le suppose, à un autre ! Qu'il soit immortel, cet homme, je le veux ; combien ne lui restera-t-il pas encore d'infirmités qui le rapprocheront de la condition commune ? Toute notion de justice s'anéantit entre un homme et son semblable par le privilège d'un seul attribut divin, et nous osons en supposer entre Dieu et l'homme ! Il n'y a que le brachmane, qui craignit de blesser la fourmi, qui puisse dire à Dieu : Seigneur, pardonnez-moi si j'ai fait remonter mes idées jusqu'à

vous ; je les ai fait descendre jusqu'à la fourmi ; traitez-moi comme j'ai traité le plus misérable des insectes.

Au milieu de ces sectaires, il y en a qui se moquent de tout..... Ils n'en sont ni plus heureux ni plus sages. — Madame de Saint-Aubin, vous avez une femme de chambre qui ne l'est guère. — Qu'est-ce que cela me fait ? — Pardi, cela me ferait à votre place. Je veux croire que ceux qui me touchent ont en tous temps les mains nettes. — Et voilà un éclat de rire qui part en un instant de tous les coins du salon. — Qu'appellez-vous les mains nettes?... — Oui, madame, les mains nettes... Je sais ce que j'ai vu, et je m'entends.

— Ils ont des intolérants, comme madame. — Pardi, je n'empêche rien de ce que je ne vois pas ; c'est comme madame chose... Ma fille, aide-moi donc à trouver son nom. — Maman, il ne faut pas dire cela. — Ils viennent ici, je les loge porte à porte..... — Père Hoop, je vous prie de continuer. — Un islamite intolérant avait attenté à la vie d'un philosophe dont il suspectait la croyance. Ce philosophe était puissant ; il aurait pu châtier l'islamite ou le perdre par son crédit ; il se contenta de le réprimander doucement et de lui dire : Tes principes te commandent de m'ôter la vie, les miens me commandent de te rendre meilleur, si je puis. Viens, que je t'instruise, et tu me tueras après, si tu veux. — Ma foi, cela est joli. — Que pensez-vous qu'il apprit ? — Son catéchisme ; car tout prêtre qu'il était, il ne le savait pas. — L'arithmétique et la géométrie..... C'est peut-être ainsi qu'il en faudrait user avec tous les peuples à convertir..... Faire précéder le missionnaire du géomètre. — Et pourquoi pas du *chimicien* aussi avec ses *curbitudes* ? — Madame, cela n'en serait pas plus mal. Qu'ils sachent d'abord combiner des unités, ensuite on leur fera combiner des idées plus difficiles. — Tenez, voilà la meilleure chose que vous ayez dite de toute la soirée. Si ce projet prend, mon amoureux Montamy partira pour la Cochinchine, et je n'en serai plus ennuyée. Allons souper là-dessus, et que le petit Croque-Dieu, qui ne vient point, s'en aille au diable.

— Et voilà, mon amie, comme le temps se passe. Je n'ai à vous dire que de ma tendresse et de nos entretiens. Au milieu de ces entretiens, moitié sérieux et moitié comiques, je soupire quelquefois, et je dis tout bas : Ah ! si ma Sophie et sa sœur

étaient ici ! et puis je soupire encore. M. de Berlize partit hier pour Paris ; il vous porte une lettre. Je l'accompagnai jusqu'à Charenton, où j'espérais en prendre une de vous, et je ne fus pas trompé. Je revins à sept heures ; on m'attendait pour faire un piquet. Je jouai gaiement et heureusement. Nous perdons l'Écossais demain. J'en suis fâché ; c'est un homme de bien qui a du sens et des connaissances. Sa mélancolie l'a promené dans tous les coins du monde, et je tirais parti de ses voyages. M<sup>me</sup> d'Aine est la meilleure femme du monde, c'est la prévenance en personne ; mais elle estropie tous les noms ; elle appelle un chimiste un *chimicien* ; une cucurbité, une *curbitude* ; l'*Encyclopédie*, *Socoplie*. et ainsi du reste. La *Parfaite-Union* est une M<sup>me</sup> de B\*\*\*, qui a la fantaisie de fonder une coterie femelle sous ce titre. M<sup>me</sup> de \*\*\*, la mère, est la femme d'un directeur des aides, à Bordeaux, à qui elle a sauvé la vie dans une émeute populaire : elle se jeta au milieu des séditieux. Une femme échevelée, qui errait, qui s'exposait aux pierres qui volaient de toutes parts, étonna les séditieux et suspendit leur fureur. Elle était dans un temps critique, et elle en perdit les yeux, et depuis l'infâme époux et son horrible fille se sont ligüés pour tourmenter cette infortunée. Il y a des années qu'ils font couler des larmes amères de ces yeux qui ne voient plus. Le petit Croque-Dieu est le *pussatni* de M<sup>me</sup> de Sussy. Il dit la messe le dimanche, et le reste de la semaine il fait le bouffon. Il avait été de la promenade ; il devait être du souper ; mais il ne vint qu'après. Nous avions dévoré, les femmes surtout ; nous étions en train de dire des folies et d'en faire lorsque le cher petit prêtre arriva. « Ah ! te voilà, l'abbé ; sais-tu bien que je n'aime pas qu'on me manque. — Madame n'y est-elle pas encore faite ? — Point du tout. » Le Croque-Dieu ne hait pas les femmes ; il leur ferait volontiers cet honneur. M<sup>me</sup> de \*\*\* était assise et accoudée sur une table ; il alla se pencher et s'accouder sur la même table, vis-à-vis d'elle, car il est familier. M<sup>me</sup> de \*\*\*, invitée par la commodité de sa posture et la largeur de sa croupe, prend un fauteuil, l'approche de lui, lui dit : « L'abbé, tiens-toi bien », et d'un saut elle enfourche l'abbé..... L'abbé ne se fâcha point et fit bien. C'était encore une figure à voir que M<sup>lle</sup> Anselme. C'est l'innocence, la pudeur et la timidité mêmes. Elle ouvrait ses grands yeux,

elle regardait à terre une mare énorme, et elle disait d'un ton de surprise : Mais! madame. — Eh! mais, oui..... C'est moi, c'est l'abbé : des souliers, des bas, des cotillons, du linge.

M<sup>me</sup> de \*\*\* est honorable ; le petit prêtre est pauvre. Dès le lendemain il eut ordre d'acheter un habit complet. Comment trouverez-vous cela, mesdames de la ville? Pour nous, grossiers habitants du Grandval, il ne nous en faut pas davantage pour nous amuser et le jour et le lendemain.

Oui, mon amie, oui, j'ai reçu toutes vos lettres ; je suis tranquille ; je suis heureux autant qu'on peut l'être loin de celle qu'on aime bien. Je souhaite que la lecture de *l'Esprit* continue de vous plaire. Si l'auteur n'a pas eu le suffrage de Grimm, et qu'il vous connût, il s'en consolerait un peu par le vôtre. Je vous vois, vous et votre mère ; j'entends d'ici les mots qui rompent par intervalle le silence de votre retraite. Vous vous trompez ; M<sup>me</sup> de Saint-Aubin ne pense plus à moi ; elle a découvert, au bout de trente ans, que le bruit du trictrac lui faisait mal à la tête, et nous n'y jouons plus. Je vous rends tout ce qui se fait ici mot à mot ; et vous vous en amusez parce que c'est votre ami qui vous parle.

Il est vrai que j'attendais M. de Berlize avec impatience. Il a mis de l'importance et du mystère à sa fonction ; il m'a donné la lettre de Grimm devant tout le monde, et il a attendu que nous fussions seuls pour me remettre la vôtre. Encore un petit moment, et j'accourrai, et je vous porterai une bouche innocente, des lèvres pareilles, et des yeux qui n'ont rien vu depuis un mois. Que nous serons contents de nous retrouver!...

## XXVI

Le 1<sup>er</sup> novembre 1759.

On se promène presque en tout temps à la campagne. S'il fait un rayon de soleil, on en profite. Je travaille beaucoup, et avec agrément. Je vois ma besogne tirer à sa fin. D'un assez grand nombre de morceaux de philosophie, il ne m'en reste que

trois à faire ; mais longs et difficiles : c'est l'examen du platonisme et du pythagorisme, avec l'histoire de la philosophie chez les Étrusques et les Romains <sup>1</sup>. Je sors des Arabes et des Sarrasins, où j'ai trouvé plus de choses intéressantes que je n'en espérais. Ces peuples ont un caractère particulier. Vous avez entendu parler de ces dévots orientaux, dont la pratique religieuse se réduit à pirouetter sur un pied jusqu'à ce qu'ils tombent par terre sans connaissance, sans sentiment, étourdis et presque morts. Croyez-vous que cette extravagance est le résultat d'un système théosophique très-suivi, très-lié, et parsemé de vérités les plus sublimes ? Ils prétendent que le vertige suspendant toutes les distractions de la particule divine, elle s'en rejoint plus intimement à l'être éternel dont elle est émanée. Dans cet état de stupidité tranquille, simple, pure et une comme lui, elle entend sa voix, et jouit d'un bonheur inconnu aux profanes qui ne l'ont point éprouvé. La vénération que les musulmans ont pour les idiots est la conséquence de ce privilège. Ils les regardent comme des êtres privilégiés en qui la nature a opéré la bienheureuse imbécillité que les autres n'acquièrent que par le saint vertige. Je vous détaillerais tout cela si j'en avais le temps ; vous verriez que l'islamite qui est assis immobile au fond d'une caverne obscure, les coudes appuyés sur ses genoux, la tête penchée sur ses mains, les yeux attachés au bout de son nez, passant des journées entières dans l'attente de la vision béatifique, est un aussi grand philosophe que l'Européen dédaigneux qui le regarde en pitié, et qui se promène tout fier d'avoir découvert que nous ne voyons rien qu'en Dieu.

Le saint prophète pressentit que la passion des femmes était trop naturelle, trop violente et trop générale pour tenter avec succès de la refréner. Il aima mieux y conformer sa législation que d'en multiplier les infractions en l'opposant à la pente la plus utile et la plus douce de la nature. Quand il encourageait les hommes à la vertu par l'espérance future des voluptés corporelles, il leur parlait d'une félicité qui ne leur était pas étrangère. Il prescrivait des ablutions et quelques pratiques frivoles, dont le peuple a besoin, qui sont arbitraires, telles qu'il y en a dans toutes les religions du monde, et qui ne signifient rien

1. Pour l'*Encyclopédie*.



pour les hommes d'une piété un peu solide, comme de tourner le dos au soleil pour pisser, parmi les musulmans, ou de porter un scapulaire, parmi nous, parce qu'il faisait un culte pour la multitude. Il prêcha le dogme de la fatalité qui inspire l'audace et le mépris de la mort ; le péril étant aux yeux du fataliste le même pour celui qui manie le fer sur un champ de bataille et pour celui qui repose dans un lit ; l'instant de périr étant irrévocable, et toute prudence humaine étant vaine devant l'Éternel qui a enchaîné toutes choses d'un lien que sa volonté même ne peut ni resserrer ni relâcher.

Jugez si mes occupations sont ingrates par cette lettre, et par ce morceau du poëte Sadi que je vais vous traduire ; il vous fera plaisir, parce qu'il m'en a fait, parce qu'il est beau, parce qu'il est plein de sentiment, de pathétique et de délicatesse<sup>1</sup>.

Les Sarrasins ont des maximes d'une énergie et d'une délicatesse peu communes. Aucune nation n'est aussi riche en proverbes ; leurs fables sont d'une simplicité qui me charme.

Voilà, mon amie, ceux avec qui je converse depuis quelques jours. Auparavant c'était avec les Phéniciens ; auparavant avec les habitants du Malabar ; auparavant avec les Indiens.

J'ai vu toute la sagesse des nations, et j'ai pensé qu'elle ne valait pas la douce folie que m'inspirait mon amie. J'ai entendu leurs discours sublimes, et j'ai pensé qu'une parole de la bouche de mon amie porterait dans mon âme une émotion qu'ils ne me donnaient pas. Ils me peignaient la vertu, et leurs images m'échauffaient ; mais j'aurais encore mieux aimé voir mon amie, la regarder en silence, et verser une larme que sa main aurait essuyée ou que ses lèvres auraient recueillie. Ils cherchaient à me décrier la volupté et son ivresse, parce qu'elle est passagère et trompeuse ; et je brûlais de la trouver entre les bras de mon amie, parce qu'elle s'y renouvelle quand il lui plaît, et que son cœur est droit, et que ses caresses sont vraies. Ils me disaient : Tu vieilliras ; et je répondais en moi-même : Ses ans passeront avec les miens. Vous mourrez tous deux ; et j'ajoutais : Si mon amie meurt avant moi, je la pleurerai, et serai heureux la pleurant. Elle fait mon bonheur aujourd'hui ; demain elle fera

1. Ici se trouvait le morceau intitulé : *Le rosier du poëte Sadi*, reproduit t. IV, page 483.

mon bonheur. et après-demain, et après-demain encore, et toujours, parce qu'elle ne changera point, parce que les dieux lui ont donné le bon esprit, la droiture, la sensibilité, la franchise, la vertu, la vérité qui ne change point. Et je fermai l'oreille aux conseils austères des philosophes ; et je fis bien, n'est-ce pas, ma Sophie ?

## XXVII

Au Grandval, le 2 novembre 1759.

Le père Hoop nous a quittés ; mais en revanche, il nous est arrivé une dame. Elle n'est point mal de figure. A juger par le son de sa voix, le tour de ses idées et le ton de son expression, elle a du naturel dans l'esprit et de la douceur dans le caractère. Je suis fort trompé, ou elle a déjà bien souffert quoi qu'elle soit jeune. Ceux qui ont éprouvé la peine ont un signe auquel ils se reconnaissent.

Les dernières nouvelles qu'on nous a apportées de Paris ont rendu le Baron soucieux. Il a des sommes considérables placées dans les papiers royaux... Il disait à sa femme : « Écoutez, ma femme, si cela continue, je mets bas l'équipage, je vous achète une belle capote avec un beau parasol, et nous bénirons toute notre vie M. de Sillhouette, qui nous a délivrés des chevaux, des laquais, des cochers, des femmes de chambre, des cuisinières, des grands diners, des faux amis, des ennuyeux, et de tous les autres privilèges de l'opulence... » Et moi je pensais que pour un homme qui n'aurait ni femme, ni enfant, ni aucun de ces attachements qui font désirer la richesse, et qui ne laissent jamais de superflu, il serait presque indifférent d'être pauvre ou riche. Pauvre, on s'expatrierait, on subirait la condamnation ancienne portée par la nature contre l'espèce humaine, et l'on gagnerait son pain à la sueur de son front... Ce paradoxe tient à l'égalité que j'établis entre les conditions et au peu de différence que j'é mets, quant au bonheur, entre le maître de la maison et son portier... Si je suis sain d'esprit et de corps, si

j'ai l'âme honnête et la conscience pure, si je sais distinguer le vrai du faux, si j'évite le mal et fais le bien, si je sens la dignité de mon être, si rien ne me dégrade à mes propres yeux, si, loin de mon pays, je suis ignoré des hommes dont la présence me ferait peut-être rougir, on peut m'appeler comme on voudra, *milord* ou *sirrah* : *sirrah*, en anglais, c'est un faquin en français, la qualité qu'un petit-maitre en humeur donne à son valet... Faire le bien, connaître le vrai, voilà ce qui distingue un homme d'un autre ; le reste n'est rien. La durée de la vie est si courte, ses vrais besoins sont si étroits, et quand on s'en va, il importe si peu d'avoir été quelqu'un ou personne. Il ne faut à la fin qu'un mauvais morceau de toile et quatre planches de sapin... Dès le matin j'entends sous ma fenêtre des ouvriers. A peine le jour commence-t-il à poindre qu'ils ont la bêche à la main, qu'ils coupent la terre et roulent la brouette. Ils mangent un morceau de pain noir ; ils se désaltèrent au ruisseau qui coule ; à midi, ils prennent une heure de sommeil sur la terre ; bientôt ils se remettent à leur ouvrage. Ils sont gais ; ils chantent ; ils se font entre eux de bonnes grosses plaisanteries qui les égalaient ; ils rient. Sur le soir, ils vont retrouver des enfants tout nus autour d'unâtre enfumé, une paysanne hideuse et malpropre, et un lit de feuilles séchées, et leur sort n'est ni plus mauvais ni meilleur que le mien... Vous avez éprouvé l'une et l'autre fortune : dites-moi, le temps présent vous paraît-il plus dur que le temps passé?... Je me suis tourmenté toute la matinée à courir après une idée qui m'a fui... Je suis descendu triste ; j'ai entendu parler des misères publiques ; je me suis mis à une table somptueuse sans appétit ; j'avais l'estomac chargé des aliments de la veille ; je l'ai surchargé de la quantité de ceux que j'ai mangés ; j'ai pris un bâton et j'ai marché pour les faire descendre et me soulager ; je suis revenu m'asseoir à une table de jeu, et tromper des heures qui me pesaient. J'avais un ami dont je n'entendais point parler. J'étais loin d'une amie que je regrettais. Peines à la campagne, peines à la ville, peines partout. Celui qui ne connaît pas la peine n'est pas à compter parmi les enfants des hommes... C'est que tout s'acquitte ; le bien par le mal, le mal par le bien, et que la vie n'est rien.

Nous irons peut-être demain au soir ou lundi matin passer

un jour à la ville ; je verrai donc cette amie que je regrettais ; je recouvrerai donc cet ami silencieux dont je n'entendais point parler. Mais je les perdrai le lendemain ; et plus j'aurai senti le bonheur d'être à côté d'eux, plus je souffrirai de m'en séparer. C'est ainsi que tout va : tournez-vous, retournez-vous, il y aura toujours une feuille de rose pliée qui vous blessera... J'aime ma Sophie ; la tendresse que j'ai pour elle affaiblit à mes yeux tout autre intérêt. Je ne vois qu'un malheur possible dans la nature ; mais ce malheur se multiplie et se présente à moi sous cent aspects. Passe-t-elle un jour sans m'écrire, qu'a-t-elle ? serait-elle malade ? Et voilà les chimères qui voltigent autour de ma tête et qui me tourmentent. M'a-t-elle écrit, j'interpréterai mal un mot indifférent, et je suis aux champs. L'homme ne peut ni améliorer ni empirer son sort. Son bonheur et sa misère ont été circonscrits par un astre puissant. Plus d'objets, moins de sensibilité pour chacun. Un seul, tout se rassemble sur lui. C'est le trésor de l'avare...

Mais je m'aperçois que je digère mal, et que toute cette triste philosophie naît d'un estomac embarrassé. Crapuleux ou sobre, mélancolique ou serein, Sophie, je vous aime également ; mais la couleur du sentiment n'est pas la même... On est allé à Charenton vous porter un volume de moi et chercher une ligne de vous. Et attendant, je piétine et je maudis la longueur du messenger. Amour et mauvaise digestion. J'ai beau dire : Ce coquin s'est amusé dans un cabaret ; il n'a pu voir une couronne de lierre pendue à une porte sans entrer ; je ne m'en crois pas moi-même. Qu'est-ce donc que cette raison qui siège là, que rien ne corrompt, qui n'accuse et qui absout mon valet ? Est-ce qu'on est sage et fou dans un même instant ?

Je n'ai presque rien fait aujourd'hui ; la matinée s'est échappée je ne sais comment, et je vous écris un mot ce soir pour me raccommoier avec moi-même. Je n'aurai pas perdu la journée, si j'en ai employé un quart d'heure à causer avec vous. Adieu, ma Sophie ! A demain au soir ou à lundi matin, s'il fait beau et si les projets du Baron ne se dérangent point. Gardez-moi les lettres de votre sœur, et, quand vous lui écrirez, ne m'oubliez pas. Serrez la main pour moi à M. de Prisye. Présentez mon dévouement et mon respect à M<sup>lle</sup> Boileau. Laissez-moi oublier de votre mère, puisque c'est son projet.

Mais voilà notre nouvelle arrivée qui passe en chantant par mon corridor. Il me semble qu'elle a de la voix. Adieu, mon amie ! Soyez toujours bien sage. Pour moi, je suis les conseils que je donne. Je vous l'ai dit souvent, et, plus je vais, mieux je sens que je vous l'ai bien dit : il n'y a et il n'y aura jamais qu'une femme au monde pour moi. Et cette femme, qui est-elle ? C'est ma Sophie ; c'est elle qui pense à moi, mais qui ne m'écrit point. Car voilà mon messenger revenu de Charenton sans lettres. J'ai de l'humeur ; je vais me coucher de peur de gronder mal à propos et de mériter toutes les épithètes que je donnerais à mon valet ; car, après tout, ce n'est pas sa faute, si l'on n'écrit point à Paris, et si cela me fâche.

## XXVIII

Au Grandval, le 3 novembre 1759.

*Les IL FAUT<sup>1</sup>.*

Il faut penser ; sans quoi l'homme devient,  
Malgré son âme, un franc cheval de somme.  
Il faut aimer : c'est ce qui nous soutient,  
Car sans aimer, il est triste d'être homme.

Il faut avoir un ami, qu'en tout temps,  
Pour son bonheur on écoute, on consulte,  
Qui sache rendre à notre âme en tumulte  
Les maux moins vifs et les plaisirs plus grands.

1. Ces vers charmants sont de Voltaire. Diderot les citait de mémoire, sans doute, ce qui explique les variantes qu'ils présentent ici. Composés à Cirey, dans l'automne de 1734, lors d'un séjour de M<sup>me</sup> Du Châtelet, ils figurent sous le titre de *Impromptu fait à un souper dans une cour d'Allemagne*, au t. V des *Nouveaux mélanges* publiés par les frères Cramer, et sous celui de *l'Usage de la vie* dans une édition des *Poésies*. Amsterdam, 1764, in-12. Un bibliophile qui signe E. Marnicouche a réimprimé ces stances (moins les deux derniers vers), intitulées cette fois *Le bonheur de la vie*, sur un texte collationné par M. Clugenson. (Rouen, Cagniard, 1868, 40 ex. sur papier rose.)

Il faut le soir un souper délectable,  
Où l'on soit libre, où l'on puisse en repos  
Goûter gaiment les bons mets, les bons mots,  
Et sans être ivre il faut sortir de table.

Il faut la nuit dire tout ce qu'on sent  
Au tendre objet que notre cœur adore ;  
Se réveiller pour en redire autant,  
Se rendormir pour y songer encore.

Mes chers amis, convenez que voilà  
Ce qui serait une assez douce vie.  
Ah! dès le jour que j'aimai ma Sylvie,  
Sans plus chercher, j'ai trouvé tout cela.

A la place de ma Sylvie, mettez ma Sophie, si vous voulez. Ces vers m'ont paru jolis, et je vous les envoie pour vous, pour M<sup>me</sup> Le Gendre et pour madame votre mère. J'ai vu la réponse que vous avez faite à un certain billet. Elle a ajouté ce qui manquait à ma peine! Il serait bien plus simple de me dire : Le sentiment que j'avais est usé; j'ai pesé la peine et le plaisir..... et le plaisir m'a paru léger; comme je n'aimais plus, j'ai conçu que ma sœur avait raison. Je vous estimerai toujours. Et j'entendrais tout cela bien mieux que : *je ne veux point le gêner, je ne veux point l'être, je n'empêche point qu'il saisisse l'amusement qui se présente, et j'espère qu'il approuvera que je le cherche.* On a tant d'indulgence quand on n'a plus d'amour! Avec l'habitude que vous avez de regarder au fond de votre âme, voilà ce que vous y devez voir. Avec l'habitude de dire ce que vous voyez, c'est ainsi que vous auriez dû me parler. Si vous saviez le mal que vous m'avez fait!.... Mais quand vous le sauriez, qu'est-ce que cela vous ferait? Je ne rappellerais point en vous des sentiments qui n'y sont plus, et j'éloignerais peut-être une vérité qu'il faudra pourtant que je sache. Parlez-moi vrai, n'est-ce pas que vous n'aimez plus?

## XXIX

A Paris, le 15 janvier 1760.

Il est neuf heures sonnées. Je perds l'espérance de vous voir. J'ai lu toutes les lettres de notre sœur, qui m'ont fait grand plaisir. Voilà un griffonnage qu'elles m'ont suggéré. Vous le lui enverrez, si vous croyez qu'il en vaille la peine. Je m'en retournerai donc sans vous avoir embrassée; je rapporterai l'envie de vous faire une petite caresse. Il y a cependant longtemps que je l'ai, cette envie, et qu'elle me peine. Adieu, portez-vous bien, aimez-moi comme je vous aime. Je ne sais quand je vous verrai. Demain, j'ai un rendez-vous d'affaires à six heures du soir. Dimanche je vais dîner à l'École militaire où je devais dîner jeudi; mais nous en fûmes rappelés dans la matinée par l'accouchement de M<sup>me</sup> d'Holbach, qui nous a donné une petite créature un mois plus tôt qu'elle n'était attendue. Lundi je suis invité, je ne sais où, à une représentation d'une tragédie de M. de Ximènes<sup>1</sup>. Grimm exige que j'aïlle avec lui. Je ferai de mon mieux pour vous apercevoir dans cet intervalle; mais de quoi me plains-je? Depuis un mois fais-je autre chose que de vous apercevoir? Cela me paraît dur. Je ne me fais point, je ne me ferai jamais à l'austérité de ce régime. Pour le coup, votre mère a trouvé le secret de nous désespérer.. Je m'en console un peu en imaginant qu'elle ne s'en doute pas. Bonsoir, bonsoir, voilà dix heures à votre pendule, c'est-à-dire neuf heures et demie au moins par toute terre.

1. Sans doute encore *Don Carlos*, joué sur un théâtre particulier.

## XXX

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1760.

Je ne sais pas précisément combien il y a de temps que je vous ai vue; mais ce temps m'a bien duré! Je ne sais pas précisément ce que j'ai fait; si j'avais fait quelque chose qui m'eût intéressé, je m'en souviendrais. Je venais passer aujourd'hui la journée avec vous. Il était environ cinq heures; vous veniez de sortir; vous étiez toutes allées à *Spartacus*<sup>1</sup>. Quand vous ne m'auriez pas attendu, cette pièce ne vous aura pas fait grand plaisir; on n'y est ni transporté d'admiration, ni ému d'une commisération forte, ni touché d'horreur. On ne sait pour qui s'intéresser. Ce n'est ni pour le consul, ni pour sa fille, ni pour Noricus, ni pour les Romains, ni pour Spartacus. Il ne court aucun péril. Il y a des événements, mais ils ne sont pas enchaînés. Par exemple, au premier acte, Noricus est jaloux de Spartacus; les Romains forcent la mère de Spartacus à se tuer; on prend la fille de Crassus. Le poëte pouvait tout aussi bien commencer par où il a fini, et finir par où il a commencé. En se défaisant, tout en commençant, de la mère de Spartacus, et en renvoyant la fille de Crassus, il s'est privé des seules sources de pathétique qu'il pouvait avoir. Lorsqu'il a rendu Émilie à son père, à la fin du second acte ou du troisième, la pièce est finie. Faire revenir le consul comme père d'Émilie et comme député du sénat, c'est une espèce de pléonasme déplaisant. La fille du consul sortir de la maison de son père et entrer dans un camp. Il eût fallu bien du génie pour pallier l'indécence de cette action. N'est-il pas aussi bien étrange que Crassus trouve sa fille à l'entrée de la tente de Spartacus sans en être surpris? Et cette fille qu'on vient de prendre à la fin du premier acte et qui n'en est non plus émue au commencement du second que si elle était en sûreté dans Rome! Je trouve qu'il n'y a point de

1. Le *Spartacus* de Savrin avait été donné pour la première fois le 20 février 1760, et repris avec des changements le 21 avril suivant.



jugement dans la conduite, rien de sublime dans les détails; le seul moment où l'on soit affecté, c'est celui où Spartacus demande pardon à Noricus de l'injure qu'il lui a faite. Mais à quoi cela tient-il? Qu'est-ce que cela fait à l'action? Il y a du mérite à avoir imaginé la déclaration d'Émilie à Spartacus. Le dénoûment a déplu, parce que c'est, je crois, une imitation de la mort d'Aria et de Partus. Je ne blâme pas qu'on cherche son dénoûment dans l'histoire. Alors il est impossible qu'il soit faux: mais il ne faut pas que le spectateur s'aperçoive de cet emprunt. Il se rappelle le trait historique, et il n'est plus étonné. Il y a une scène entre Spartacus et Crassus, député des Romains, dont le commencement m'a paru dialogué: c'est l'endroit où Spartacus répond à l'offre qu'on lui fait d'une place au sénat :

Au temps des Scipions j'aurais pu l'accepter.

Vous venez meproposer des conditions : c'est, ce me semble, prendre le rôle du vainqueur. Que parlez-vous de sénat? C'est à moi de décider s'il doit encore y avoir un sénat ou non. Le poète a beaucoup travaillé; mais il n'avait pas le génie, sans lequel le travail coûte beaucoup et ne produit rien. Je vous dirais encore là-dessus beaucoup d'autres choses, mais vous les aurez senties comme moi. Pourquoi Crassus ne voit-il pas sa fille avant Spartacus? Croyez-vous que cette scène n'eût pas été très-intéressante? Le poète a tout sacrifié au rôle de Spartacus : et, en cela, il a bien fait ; mais il ne s'est pas aperçu que ce n'était pas assez de le montrer grand, il fallait encore le montrer malheureux. Vous ajouterez à cela tout ce qu'il vous plaira.

J'avais espéré que vous n'entendriez pas la petite pièce; mais je vois que je me suis trompé. Je ne vous verrai donc qu'un instant. Bonsoir, mon amie. J'ai encore eu de la tracasserie d'auteur jusque par-dessus les oreilles depuis que je ne vous ai vue. Imaginez qu'avant-hier, au moment que j'étais incertain si j'irais dîner chez le Baron où je n'ai pas paru depuis quinze jours, ou au Jardin du Roi où j'étais invité avec mon évêque, Le Breton m'a enlevé pour aller travailler chez lui depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir. C'est toujours la

maudite histoire de nos planches. Ces commissaires de l'Académie sont revenus sur leur premier jugement; ils s'étaient arraché les yeux à l'Académie; ils se sont dit hier toutes les pouilles de la balle. Je ne sais ce qu'ils auront fait aujourd'hui. Cela m'ennuie beaucoup, presque autant que de vous attendre après avoir été longtemps sans vous voir. J'espère vous voir et vous aimer demain un petit moment dans la matinée; je serais trop content si je pouvais me promettre de venir passer avec vous un petit reste de soirée; mais si je quitte le Baron, comment prendra-t-il cela? O la sotte vie que je mène! A quoi me sert donc d'aimer et d'être aimé? M<sup>lle</sup> Claret m'a dit que madame votre mère était malade, et moi j'ai demandé tout de suite : Et mademoiselle? Qu'elle avait eu l'estomac dérangé, et j'ai ajouté : Et mademoiselle ? Mais j'entends une voiture. Dieu veuille que ce soit la vôtre! Il est neuf heures sonnées, et je meurs de froid aux pieds. Je vais me chauffer en vous attendant et donner au diable toutes les tragédies, toutes les comédies du monde. C'est mercredi qu'il fallait y aller. Nous y étions, Grimm, et moi. Je parcourais toutes les secondes avec une lorgnette; mais je n'y voyais point ce que j'y cherchais.

## XXXI

A Paris, le 2 août 1760.

Je conçois, mon amie, qu'il n'y a aucune espérance de vous voir ce soir. Je ne vins point hier parce que j'avais été invité, la semaine passée, par le comte Oginski<sup>2</sup> à l'entendre

1. Et Tartuffe? (MOLIÈRE, le *Tartuffe*, acte I, sc. 5.)

2. Michel Casimir Oginski, grand-général de Lithuanie, né en 1731, mort en 1803. L'*Encyclopédie*, à l'article HARPE, lui attribue l'invention des pédales pour cet instrument.

Il se mit en 1771 à la tête de la confédération lithuanienne pour s'opposer à l'invasion des Russes, et se fit distinguer par un courage qui était digne d'un meilleur succès. (T.)

jouer de la harpe ; ce qui se fit hier en secret ; nous n'étions que M<sup>me</sup> d'Épinay, le comte et moi. Je ne connaissais point cet instrument. C'est un des premiers que les hommes ont dû inventer. Rien n'est plus simple que des cordes tendues entre trois morceaux de bois. Le comte en joue d'une légèreté étonnante. Il ne laisse pas imaginer, par l'extrême facilité qu'il a, qu'il exécute les morceaux les plus difficiles. La harpe me plaît : elle est harmonieuse, forte, gaie dans les dessus, triste et mélancolique dans le bas, noble partout, du moins sous les doigts du comte, mais moins pathétique que la mandore ; c'est peut-être que le comte Oginski, jeune, badin, folâtre, n'a pas encore le goût des chants tendres et touchants, et malheureusement ce sont les seuls qui m'émeuvent, m'agitent et m'enlèvent à moi-même. Le comte vint à sept heures. Il joua pour nous trois jusqu'à dix. A dix survinrent les acteurs différents d'un concert arrangé qui a duré jusqu'à trois heures du matin. Vous vous doutez bien que je ne restai pas. J'étais couché entre dix et onze. Je venais ce soir vous rendre compte de mon temps, et je ne vous trouve pas. Cela me fâche un peu ; mais qu'y faire ? Demain je vous verrai sûrement dans la matinée, et dans la soirée si je le peux. Vous auriez bien dû me dire un mot de votre santé. Bonsoir, ma tendre amie. A demain. J'aime à croire que vous n'avez point été indisposée ; j'ai bien des choses à vous dire ; n'oubliez pas de m'en faire ressouvenir. Mais ou êtes-vous à l'heure qu'il est, qu'il ne fait plus de jour pour écrire ni apparemment pour choisir des étoffes ?

## XXXII

Paris, le 31 août 1760.

Voici ma quatrième. La première m'a fort inquiété. J'ai cru qu'elle avait été interceptée, et par qui encore ? Vous l'avez reçue à Châlons. Les deux suivantes vous ont été écrites, à Vitry, à l'adresse de M. de M<sup>\*\*\*</sup> ; l'une sous le contre-seing de M. de Courteilles, où je vous souhaitais une bonne fête et vous priais

de m'indiquer comment et par quelle voie je vous ferais passer sûrement le petit bouquet que je vous avais destiné ; l'autre tout simplement par la poste, où je vous rendais compte de ma vie depuis le jour que je vous ai perdue. Hier, samedi au soir, Damilaville<sup>1</sup> m'envoya vos numéros 4 et 5. Croyez-vous que, par le besoin que j'ai d'entendre parler de vous, je ne conçoive pas tout celui que vous avez d'entendre parler de moi ? Je ne serais pas assez aimé, si les jours de poste n'étaient pas pour vous et pour moi des jours de fêtes, et je n'aimerais pas assez. Mais, puisqu'il est si doux pour nous de nous écrire, puisque c'est la seule consolation que nous puissions avoir, puisque ce reste de commerce doit nous tenir lieu de tout pendant deux mois au moins, tâchons, s'il se peut, de mettre quelque arrangement dans notre correspondance. Comme vous vous êtes servié alternativement de l'adresse de M. Grimm et de celle de M. Damilaville, quand je ne trouve rien sur le quai des Miramionnes, je cours vite rue Neuve-du-Luxembourg. L'intervalle est honnête, du cul-de-sac de l'Orangerie à la porte Saint-Bernard ; cependant je ne regrette jamais mes pas, et si quelquefois je me sens fatigué, c'est quand je reviens les mains vides. Tout bien considéré, mon amie, je crois qu'il vaut mieux s'en tenir pour quelque temps à la seule adresse de Damilaville. M. Grimm est à la Chevrette. Qu'il serait heureux là, si on lui envoie de Paris toutes les lettres qui viennent à son adresse ! Les miennes pourraient aisément suivre les siennes, et ce petit voyage les retarder pour moi d'un ou de deux jours ; or, il ne faut pas que cela soit. Vous vous portez donc bien ? Point de mal au sein ? Plus d'enflure aux jambes, plus de lassitude ? cela est bien heureux. Conservez-moi cette santé. J'espère, moi, que j'en aurai de reste pour mon travail et pour mes peines, et que vous me trouverez à votre retour fort amoureux et fort tendre. Je ne reprendrai pas l'histoire de mes moments, que je ne sache si ce que je vous ai écrit vous est parvenu. Il paraît une foule de petits papiers satiriques que je vous ferai

1. Damilaville remplissait la place de premier commis au bureau des vingtièmes. Elle lui donnait le droit d'avoir le cachet du contrôleur général des finances et de contre-signer les paquets qui sortaient de son bureau ; il s'en servait pour faire parvenir franc de port toutes les lettres de ses amis. C'est ainsi que la plus grande partie de la Correspondance de Voltaire passa par ses mains. (T.)

passer, lorsque vous aurez le temps de vous asseoir dans votre solitude, et d'y souhaiter des nouvelles du monde que vous avez quitté. Je vous en recueillerai de toutes couleurs; j'y ajouterai toutes nos bagatelles courantes, et j'espère vous donner auprès de vos oisifs circonvoisins toute l'importance que vous ambitionnez. Je vous dirai, par exemple, en attendant, qu'il y a ici un enfant de cinq ans au plus qu'on promène de maison en maison, d'Académie en Académie, qui entend passablement le grec et le latin, qui sait beaucoup de mathématiques, qui parle sa langue à merveille et qui a une force de jugement peu commune : vous en jugerez par sa réponse à M. l'évêque du Puy. Il lui fut présenté à table. Le prélat, après quelques moments d'entretien, prit une pêche et lui dit : « Mon bel enfant, vous voyez bien cette pêche, je vous la donnerai si vous me dites où est Dieu. — Et moi, monseigneur, lui répondit l'enfant, je vous en promets douze plus belles, si vous pouvez me dire où il n'est pas. » Je serais désolé que ce prodige m'appartînt; cela sera, à l'âge de quinze ans, mort ou stupide.

D'Alembert a prononcé, à la clôture de l'Académie française, un discours sur la poésie, fort blâmé des uns, fort loué des autres<sup>1</sup>. On m'a dit que l'*Illiade* et l'*Énéide* y étaient traitées d'ouvrages ennuyeux et insipides, et la *Jérusalem délivrée* et la *Henriade* préconisées comme les deux seuls poèmes épiques qu'on pût lire de suite. Cela me rappelle ce froid géomètre qui, las d'entendre vanter Racine, qu'il ne connaissait que de réputation, se résolut enfin à le lire. A la fin de la première scène de *Psyché*<sup>2</sup> : « Eh bien, dit-il, qu'est-ce que cela prouve? »

Il paraît une Épître de Satan et de Voltaire<sup>3</sup>. Je ne vous en dis rien; vous la verrez et les autres brochures du jour. Si le

1. Ce discours, prononcé à l'Académie à l'occasion du prix pour 1760, est recueilli dans les *OEuvres de d'Alembert*, sous le titre de *Bellefions sur la poésie*.

2. Diderot a voulu citer une tragédie quelconque de Racine, et c'est par un *lapsus calami* qu'il a écrit le titre de la tragédie-ballet de Corneille, Molière et Quinault. (T.)

3. *Épître du Diable à M. de V...*, par M. le marquis D... Avignon et Lille, 1760, in-8. Diderot, dans sa lettre xxxvii, attribue cette Épître à M. de Rességuier; Barbier et Quérard la mettent sur le compte de C. M. Giraud, médecin. On publia : *Réponse de M. de Voltaire aux Épîtres du Diable*, 1762, in-8. Cette *Réponse* n'est pas de Voltaire.

marquis de Nimènes me tient parole, j'espère vous faire passer, acte par acte, ou peut-être tout à la fois, la tragédie de *Tam-crède*<sup>1</sup>. Vous voyez, chère amie, avec quelle exactitude je me conforme à vos intentions; il ne tiendra pas à moi qu'on ne vous trouve fort aimable en province. Je ne vous parlerai plus de l'histoire de mon cœur que quand les anecdotes de la ville me manqueront. Vous mériteriez bien que je fermasse cette lettre sans vous dire seulement que je vous aime; mais je ne saurais; ne m'en sachez point de gré, c'est pour moi et non pour vous que je vous dis que je vous aime de toute mon âme, que vous m'occupez sans cesse, que vous me manquez à tout moment, que l'idée que je ne vous ai plus me tourmente même quelquefois à mon insu. Si d'abord je ne sais ce que je cherche, à la réflexion je trouve que c'est vous; si je veux sortir sans savoir pourtant où aller, à la réflexion je trouve que c'est où vous étiez: si je suis avec des gens aimables et que je sente l'ennui me gagner malgré moi, à la réflexion je trouve que c'est que je n'ai plus l'espérance de vous voir un moment, et que c'était apparemment cette espérance qui me rendait le temps supportable. Je vous en dirais bien davantage, mais vous n'êtes pas digne seulement de savoir ceci que j'avais bien résolu de vous celer. Ma mie, n'allez pas au moins avoir la bêtise de prendre une plaisanterie au sérieux. Vous m'êtes chère, et si vous imaginez quelque moyen d'abréger l'éternité de votre campagne, apprenez-le-moi vite, afin que je vous satisfasse. Si je pouvais vous assoupir d'un sommeil de deux mois, je le ferais d'autant plus volontiers que le pouvoir de vous envoyer le sommeil supposerait un peu celui de vous faire faire des rêves, et que vous en feriez de jolis, rarement pourtant. Pour Dieu, dites-moi si vous avez reçu mes lettres; dites-moi comment je vous enverrai votre boîte. Adieu.

1. De Voltaire, représentée le 3 septembre 1760; elle n'était encore qu'en manuscrit à l'époque où écrivait Diderot.

## XXXIII

Paris, le 2 septembre 1760.

J'attendais ce soir un mot de vous qui me rassurât sur le sort de mes deux dernières lettres. Il est sept heures : on a ouvert ici les dépêches; et il n'y a rien chez M. Grimm. Que faut-il que je pense? La curiosité, la méchanceté, l'infidélité, des contre-temps, que sais-je? quoi encore? Tout s'oppose donc à la douceur de notre commerce, et nous ravit le seul bien qui nous reste, l'unique consolation que nous ayons et qui nous est si nécessaire! Je vous ai envoyé l'*Épître du Diable*; je vous envoie *Tancrède*, qu'on joue demain. Si vous croyez que cette lecture puisse amuser quelques heures de notre chère sœur, faites-lui-en ma cour, ne m'oubliez jamais auprès d'elle, ni auprès de madame votre mère.

Je reçois à présent le numéro 7, et je n'apprends rien de mes lettres, voici pourtant la cinquième; ces délais me désespèrent, mais il faut espérer que la personne qui a mis à la poste la lettre que je vous lis vous rapportera un paquet des miennes. Non, chère amie, tranquillisez-vous; il ne m'est rien arrivé de fâcheux depuis votre départ. Vos inquiétudes sont les seules peines nouvelles que j'aie ressenties. Je n'ai point écrit à Châlons : votre mère avait dit en ma présence qu'elle ne voulait pas y séjourner plus de vingt-quatre heures. J'ai cru pouvoir compter sur la fermeté avec laquelle elle refusait un jour de plus à M<sup>me</sup> Le Gendre, qui la sollicitait bien tendrement. Vous avez bien fait de consulter votre goût et votre santé sur la promenade qu'on vous proposait. Continuez, mettez-vous à votre aise, à présent que vous en avez des raisons ou des prétextes, afin qu'on y soit tout accoutumé dans la suite, et qu'on perde peu à peu le droit de vous mener à la lisière : n'y a-t-il pas assez longtemps qu'on abuse de vous? Aimez votre mère, supportez ses humeurs, prêtez-vous à toutes ses fantaisies, allez au-devant de ses goûts, faites par raison tout ce que l'estime vous inspirerait; mais conservez-vous. Supposons que la fatigue

du voyage vous eût brisée et que vous fussiez restée entre la vie et la mort dans quelque misérable chaumière, croyez-vous que votre condescendance déplacée n'eût pas été autant à blâmer que l'inadvertance ou la dureté des autres? Vous faites tout ce que vous pouvez pour me réconcilier avec votre sœur; cela est fort bien; mais répondez-moi. Vous dirai-je, comme vous disait votre mère dans une autre circonstance : Répondez-moi avec cette belle franchise que vous professez? Si la petite Émilie eût été réduite dans un état pareil au vôtre, aurait-elle jamais souffert qu'on la déplacât de son lit? On a cherché à contrister madame votre mère, au hasard de vous faire périr. Ma bonne amie, laissons tout cela.

Mais, à propos du pauvre Violet, seriez-vous une femme à m'excuser auprès de lui? Croiriez-vous bien que je n'ai pas encore répondu à sa confiance? Je le ferai; mais il faut que j'aie la tête plus libre; et puis, je serai vrai : mais le moyen de rien dissimuler et de ne pas empirer son mal? Dites-lui tout ce que vous voudrez, promettez-lui une réponse de ma part, et cherchez tout ce qui pourra lui faire pardonner mon silence.

Vous vous plaignez des lieux que vous habitez, des occupations qui prennent votre temps, des gens que vous voyez; et croyez-vous qu'on soit mieux ici? Non, chère amie, tout y est aussi mal que là-bas, parce que vous n'êtes pas ici, parce que je ne suis pas là-bas. Rien ne manquerait où vous êtes, je n'aurais rien à désirer où je suis, si j'y étais, si vous y étiez. Comptons les jours écoulés, et tâchons d'oublier ceux qui sont encore à passer, vous loin de moi, mais loin de vous. Le discours de votre sœur à madame votre mère est excellent; mais elle se fera haïr. Combien de gens avec qui nous n'avons jamais eu d'autres torts que d'avoir remarqué leurs sottises!

Il n'y a plus d'apparence que je reprenne mon journal; il vaut mieux que je l'achève ici en quatre mots. J'ai vu d'Argental, qui m'a encore parlé du projet des Comédiens sur *le Père de Famille*<sup>1</sup>. J'ai dîné avec l'abbé Sallier<sup>2</sup>, chez moi; madame a très-

1. Le drame de Diderot fut en effet représenté le 18 février suivant.

2. Claude Sallier, né à Saulieu (Côte-d'Or), en 1685, mort en 1761, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions, professeur d'hébreu au Col-



bien fait les honneurs, elle a même dit à l'abbé un mot assez plaisant. M<sup>me</sup> d'Épinay et M. Grimm sont venus aujourd'hui à Paris. Le projet était d'assister à la première représentation de *Tancrède*, mais un mal de dents a tout dérangé. On s'en retournera vendredi à la Chevrette, avec une dent de moins, au lieu d'aller au Grandval; pour moi, je resterai : on désespère de m'avoir, et je ne m'engage pas trop. Je travaille beaucoup moins cependant que je n'espérais : mes collègues me font enrager par leurs lenteurs.

Adieu, ma tendre amie, vous me rendez justice; tout ce qui est autour de vous peut changer, excepté mes sentiments; ils sont à l'épreuve du temps et des événements. Quand mon estime croît pour vous de jour en jour, dites, est-il possible que ma tendresse diminue? Je disais autrefois à une femme que j'aimais et en qui je découvrais des défauts<sup>1</sup> : « Madame, prenez-y garde, vous vous défigurez dans mon cœur; il y a là une image à laquelle vous ne ressemblez plus; si vous n'êtes plus celle qui m'engageait malgré moi, je cesserai d'être ce que je suis. » Si j'avais à dire de ma Sophie, ce serait ceci : Plus je vis avec elle, plus je lui vois de vertus, plus elle s'embellit à mes yeux, plus je l'aime, plus elle m'attache; et puis il y a bientôt cinq ans que je lui prouve que le système de sa sœur est faux. Patience, chère amie, patience; ils reviendront, ces moments où vous reverrez mon ivresse, où je vous forcerai de prononcer au fond de votre cœur que les faveurs d'une honnête femme sont toujours précieuses, et que c'est elle dont les charmes ne passent jamais. Adieu, adieu. Le 2 septembre, le jour de la naissance du joli enfant. Que n'est-il de vous! Adieu encore une fois.

lège de France et garde de la Bibliothèque du roi. Il avait commencé, avec l'abbé Saas, un catalogue dont il a été imprimé 5 vol. in-folio.

1. M<sup>me</sup> de Puisieux, sans doute.

## XXXIV

Paris. le 5 septembre 1760.

Je ne sais comment cela se fait, mais vous avez encore trois ou quatre de mes lettres à recevoir, et toutes les vôtres me viennent deux à deux. Ce dérangement double mon plaisir quand on me les remet, et mon impatience quand je les attends. Je ne saurai donc jamais exactement comment ce voyage s'est fait? Dites-moi de votre santé ce qu'il vous plaira, je n'y saurais avoir de foi; ne lisais-je pas que vous êtes encore enrhumée, et que vous n'avez pas assez de voix pour lire haut? Ne craignez rien de Damilaville, c'est un homme qui fait tout bien. Continuez de vous servir de cette voie; mais rassurez-moi sur votre M. Gillet. Je n'ai pas encore été à portée de faire entendre à M. Bucheley qu'il avait été joué par ses collègues; cela se fera. Je suis charmé que la situation de M. Desmarets ne soit pas aussi mauvaise que je me plaisais à la peindre. J'ai voulu vous faire entendre de M. de Saint-Gény que sa santé était déplorable, et que ses camarades dont il est aimé, et ses supérieurs qui l'estiment, le regrettent comme un sujet excellent qu'ils ont peu de temps à garder. Mon amie, ce sont les bons qui s'en vont et les méchants qui restent. Prenez garde à vous.

Voici un *si* que je n'entends pas: il vient à la suite des soins que votre sœur a pris de vous; achevez-moi cette phrase sans dissimuler.

Il y avait un temps infini que je n'avais vu ni M<sup>me</sup> d'Épinay ni M. Grimm, lorsque M. Grimm est venu pour voir *Tancrède*, et M<sup>me</sup> d'Épinay pour se faire arracher une dent. Le hasard a voulu que j'assistasse à l'opération le matin; et la complaisance m'a conduit au spectacle l'après-midi. Je vous entretiendrai de cela, si j'en ai le temps.

Je n'ai plus d'idée ni des *Fastes*, ni des *Tristes*, ni des *Héroïdes* d'Ovide; quant à ses *Métamorphoses*, elles m'ont toujours fait plaisir; il y a du feu, de l'imagination, de la passion, et de temps en temps des choses sublimes. Voyez la dispute d'Ajax

et d'Ulysse pour les armes d'Achille ; Euripide, Sophocle, Homère et Virgile n'auraient pas mieux fait. C'est aussi une belle chose que la tête d'Orphée portée sur les flots de l'Ilèbre, sa langue qui fait encore des efforts pour prononcer le nom d'Eurydice, et les ondes qui frappent les cordes de sa lyre et qui en tirent je ne sais quoi de tendre et d'harmonieux que les rivages répètent et dont les forêts retentissent. Ne viendra-t-il jamais ce temps où je serai tout à ma Sophie et à ces hommes divins, alternativement occupé de vous aimer et de les lire ? Un beau morceau d'éloquence, un bel écart de poésie, un regard, un sourire, un mot doux de ma Sophie peuvent m'enivrer presque également, Tout ce qui porte un caractère de vérité, de grandeur, de fermeté, d'honnêteté me touche et me transporte.

Je vais reprendre mon journal depuis ma dernière lettre. J'étais venu ici, je vous avais écrit, il était tard. Damilaville m'invita à souper chez lui, j'acceptai : je suis un glouton ; je mangeai une tourte entière : je mis là-dessus trois ou quatre pêches, du vin ordinaire, du vin de Malaga, avec une grande tasse de café. Il était une heure du matin quand je m'en retournai ; je brûlais dans mon lit, je ne pus fermer l'œil. J'eus l'indigestion la mieux conditionnée. Je passai la journée à prendre du thé : le lendemain je me trouvai assez bien pour aller à *Tancredé*. Voici ce que j'en ai jugé. C'est un ouvrage fondé sur la pointe d'une aiguille, mais où les défauts de conduite sont rachetés par mille beautés de détail. Le premier acte est froid ; cependant on y conçoit le germe d'un grand intérêt. Le second est encore froid. Le troisième est une des plus belles choses que j'aie jamais vues : c'est une suite de tableaux grands et pathétiques ; il y a un moment où la scène est muette, et où le spectateur est désolé. C'est celui où Aménaïde, traînée au supplice par des bourreaux, reconnaît Tancredé ; elle pousse un cri perçant, ses genoux se dérobent sous elle, elle succombe, on la porte vers une pierre sur laquelle elle s'assied ; il faut y être pour concevoir l'effet de cette situation ; et puis imaginez quarante personnes sur la scène : Tancredé, Argire, les paladins, le peuple, Aménaïde et des bourreaux. Le quatrième est vide d'action, mais plein de beaux morceaux. On ne sait ce que c'est que le cinquième ; il est long, froid, entortillé, excepté la dernière scène qui est encore très-belle. Je ne sais comment

le poète a pu se résoudre à faire mourir Tancrède, et à finir sa pièce par une catastrophe malheureuse. Il est sûr que j'aurais rendu tous ces gens-là heureux. M. Saurin me disait que ce n'aurait plus été une tragédie; et Grimm lui répondit : « Qu'est-ce que cela fait? » Il est sûr que cela eût été mieux. Damilaville n'aime pas qu'on cherche la mort, parce qu'on s'est attaché à une infidèle; il me disait : « Si vous aimiez, et qu'on vous trompât, que feriez-vous? — D'abord, lui répondis-je, j'aurais bien de la peine à le croire: quand j'en serais assuré, je crois que je renoncerais à tout ce qui me plaît, que je me retirerais au fond d'une campagne, et que j'irais attendre là ou la fin de ma vie ou l'oubli de l'injure qu'on m'aurait faite. La nature, qui nous a condamnés à éprouver toutes sortes de peines, a voulu que le temps les soulageât malgré nous : heureusement, pour la conservation de l'espèce malheureuse des hommes, presque rien ne résiste à la consolation du temps. C'est là ce qui quelquefois me fait désirer sans scrupule une grande maladie qui m'emporte. Je me dis à moi-même : Je cesserais de souffrir; et au bout de quelques années (et c'est beaucoup donner à la douleur amère de mes amis), ils trouveraient une sorte de douceur à se souvenir de moi, à s'en entretenir et à me pleurer.

Je joins à cette lettre le *Discours sur la Satire des philosophes*<sup>1</sup>. On l'attribue à M. de Saint-Lambert: c'est un ouvrage plein de modération et sur lequel il n'y a eu ici qu'un jugement. M. de Voltaire avait lu à M. Grimm son *Tancrède*, lorsque celui-ci était à Genève, et il lui disait à propos des choses simples et des tableaux : « Vous voyez, mon cher, que j'ai fait bon usage des préceptes de votre ami »; et il lui disait la vérité. Je ne sais si je n'irai pas la semaine prochaine passer quelques jours à la Chevrette. Ils veulent tous que je raccommode *le Joueur*, et que je le donne aux Français<sup>2</sup>. Ce sera là mon occupation. Adieu, ma tendre amie. Je vous aime de toute mon âme;

1. *Discours sur la Satire contre les philosophes*, Athènes, 1760, in-12. Diderot, qui l'attribue ici à tort à Saint-Lambert, relève lui-même cette erreur dans la lettre XLVIII, en la mettant sur le compte de l'abbé Coyer, son véritable auteur. (T.)

2. Ce projet ne fut pas exécuté. *Le Joueur*, imprimé pour la première fois dans le *Supplément aux OEuvres de Diderot*, Paris, Belin, 1819, in-8, figure au t. VII de cette édition.

c'est un sentiment que rien ne peut affaiblir ; au contraire, je le crois quelquefois susceptible d'accroissement. Quand je suis à côté de vous, quand je vous regarde, il me semble que je ne vous ai jamais tant aimée que dans ce moment. Mais c'est une illusion. Comment se pourrait-il faire que la mémoire du bonheur ne le cédât pas à la jouissance ? Quelle comparaison entre le transport passé et l'ivresse présente ? Je vous attends pour juger cela. Nous ne sommes qu'au 5 septembre. Que le temps me dure ! Adieu.

## XXXV

Le 10 septembre 1760.

N' imaginez point cela, ma chère amie, ce n'est ni la faute des postes, ni la mienne ; je suis exact et les courriers vont leur train. Mais mes lettres traînent des trois ou quatre jours sur le bureau de M. le substitut, et cependant vous vous plaignez, et je me désespère. Je crois que vous auriez été bien contente dimanche au soir, si vous m'eussiez entendu maudire le contre-seing de M. de Courteilles, et tenir à M. Damilaville des propos d'une extravagance qui en aurait offensé tout autre, mais qui ne lui fai-saient que pitié, parce qu'il connaît un peu ma folie. Voilà, par exemple, de ces choses qui sont mal, et dont je ne saurais me repentir ; quand je reviens de sang-froid sur ce qu'ils appellent des emportements déplacés, je me trouve comme je dois être, et je leur dirais volontiers : Rompez tout commerce avec les hommes passionnés, ou attendez-vous à ces incartades : il faut ou se renfermer, ou s'attendre à avoir de la poussière dans les yeux, si l'on se promène quand il fait du vent.

Je suis à la Chevrette où je reçois votre numéro 11. Je devais y arriver samedi au soir ; j'en avais fait une promesse solennelle ; mais le moyen de fuir devant le mot que j'attendais dimanche ? Je restai. Le mot vint ; j'y répondis, et lundi au soir je me rendis ici, où l'on ne m'espérait plus. Nous nous croi-sâmes, Grimm et moi, sur la route. J'ai donc passé les deux jours

suivants en tête-à-tête avec son amie. Voici quelle a été notre vie. Des conversations tantôt badines, tantôt sérieuses, un peu de jeu; un peu de promenade ensemble ou séparés beaucoup de lecture, de méditations, de silence, de solitude et de repos. Mercredi, Grimm revint à onze heures du soir; nous eûmes deux heures d'inquiétude; la nuit était très-obscur, et nous craignons qu'il ne lui fût arrivé quelque chose : nous voilà trois pour jusqu'à lundi prochain. Que fais-je? que font-ils? Le matin, il est seul chez lui où il travaille. Elle est seule chez elle où elle rêve à lui. Je suis seul chez moi où je vous écris; nous nous voyons avant dîner un moment. Nous dinons. Après le dîner, la partie d'échecs; après la partie d'échecs, la promenade; après la promenade, la retraite; après la retraite, la conversation; après la conversation, le souper; après le souper, encore un peu de conversation; et c'est ainsi que finira une journée innocente et douce, où l'on se sera amusé et occupé, où l'on aura pensé, où l'on se sera instruit, estimé et aimé, et où l'on se sera dit : Mais vous aurez donc toujours de la peine, et il ne dépendra pas de moi de vous rendre heureuse? Une chose me plaît-elle et me la proposé-je, il faut absolument qu'il survienne un contre-temps qui la gâte. J'avais une certaine joie à penser que vous lisiez *Tancrède* tandis que je le verrais. Je me disais : Quel plaisir elle aura dans cet endroit! Elle n'entendra jamais cet *Eh bien! mon père?* sans fondre en larmes. J'unissais mes sensations aux vôtres; j'étais enchanté que, séparés par une distance de soixante lieues, nous éprouvassions un plaisir commun; et voilà que vous n'avez pas encore reçu cet envoi.

Je trouve du courage dans les aveux et les réponses que vous faites à madame votre mère. Peut-être si vous eussiez osé plus tôt, en aurions-nous été mieux. On laisse aller ce qu'on désespère d'arrêter.

Un paquet que M. Gillet avait reçu le matin! le matin! ah! chère amie, cela ne se peut, je ne veux faire injure à personne; mais il me vient, malgré que j'en aie, des soupçons d'infidélité. Je vous prie de voir si les cachets sont entiers. En vérité, nos fripons de Paris sont, dans le courant des procédés, plus droits que nos honnêtes gens de province; une misérable petite curiosité suffit à ceux-ci pour les porter à une action vile que les premiers ne feraient que par quelque grand intérêt qu'on a rare-

ment. Si je vous en ai écrit bien d'autres? en doutez-vous? Vous en avez trois ou quatre à recevoir, sans compter celle-ci. Mais comment puis-je remédier aux délais qui vous affligent? Mon rôle est de ne laisser aller aucun courrier à vide, et vous y pouvez compter.

Ce que je pense de cette épître<sup>1</sup>? que c'est un tissu d'atrocités écrites avec facilité. A la place de Voltaire, vous en sentiriez toute la platitude; mais vous en seriez mortifiée. Il y a par-ci et par-là des reproches qu'on n'entend pas de sang-froid. Au reste ne craignez aucune suite fâcheuse de ces papiers-là. Qui est-ce qui les lit? et puis l'idole est si décriée! Les enfants lui crachent au visage.

M. Gaschon envoya samedi savoir ce que je faisais; je ne l'ai point vu et je me le reproche; c'est un très-galant homme qui se jette beaucoup en avant, mais qui ne recule jamais.

Vous l'aurez incessamment, votre boîte; mais que je sache à qui je l'adresserai.

Mon amie, ne me louez pas trop votre sœur, je vous en prie, cela me fait du mal; je ne sais pas pourquoi, mais cela est.

J'ai passé la journée du samedi à mettre un peu d'ordre dans mon coffret. J'ai emporté ici *la Religieuse*, que j'avancerai, si j'en ai le temps. J'y trouverai *le Joueur*, qu'ils m'exhortent tous à ajuster à nos mœurs. C'est une grande affaire. M. Grimm l'a lu enfin, et il en est transporté.

Nous avons eu mercredi M. de Saint-Lambert et M<sup>me</sup> d'Houdetot. M. de Saint-Lambert est un homme d'un sens exquis; on n'a ni plus de finesse ni plus de sensibilité que M<sup>me</sup> d'Houdetot. Ces heures-là se sont échappées. M<sup>me</sup> d'Houdetot me disait, à propos d'une tête de Platon que j'ai donnée pour une tête de Sapho, que j'étais bien vieux et qu'à dix-huit ans je n'aurais pas fait cet échange-là.

Ma sœur garde le silence avec moi; elle est honteuse ou fâchée. Est-ce contre elle ou contre moi qu'elle boude? M<sup>me</sup> Diderot en reçoit de temps en temps des lettres qu'elle serre. On crie tous les jours aux oreilles de l'abbé convalescent que, sans les soins de sa sœur, il ne serait plus; il faut espérer

1. L'Épître du Diable à M. de V..., dont il est question dans la lettre xxxii.

qu'il rougira d'en user mal avec elle, du moins jusqu'à ce que les services rendus soient assez éloignés pour que l'humeur puisse se montrer sans l'ingratitude.

Mes collègues <sup>1</sup> me font sécher ; ils ne me rendent rien, et je ne travaille point. Mais dites-moi donc, M. Gaschon vous a-t-il écrit ? Ira-t-il, n'ira-t-il pas à Isle ? Est-ce que vous n'avez pas encore vu l'abbé Dumoncet ? Le général et le procureur de son ordre viennent de perdre, contre un simple religieux, un procès qui les déshonore. J'aurais une infinité de choses à vous dire de Grimm, de M<sup>me</sup> d'Épinay, de Saurin, du Baron, de Damilaville, de M. de Saint-Gény, de Voltaire ; mais je n'en ai ni le temps ni la place. Ce dernier vient de publier le Recueil des satires du jour, revu, corrigé et augmenté <sup>2</sup> ; je vous l'enverrai aussitôt que nous l'aurons. Je n'ai point encore vu M<sup>lle</sup> Boileau. Je rencontraï hier dans nos jardins M. l'échevin, qui me dit qu'elle avait toujours été à la campagne. Mais si je continue, je finirai sans avoir dit que je vous aime. Le détail que je vous fais de mes instants prouve bien que je sens tout l'intérêt que vous prenez à moi ; mais il ne montre pas autant celui que je prends à vous. Chère amie, supposez-le tel qu'il vous plaira, et craignez encore de demeurer au-dessous de ce qu'il est. Adieu.

### XXXVI

15 septembre 1760.

C'était hier la fête de la Chevrette. Je crains la cohue. J'avais résolu d'aller à Paris passer la journée ; mais M. Grimm et M<sup>me</sup> d'Épinay m'arrêtèrent. Lorsque je vois les yeux de mes amis se couvrir et leurs visages s'allonger, il n'y a répugnance qui tienne et l'on fait de moi ce qu'on veut.

Dès le samedi au soir, les marchands forains s'étaient établis

1. De l'Encyclopédie.

2. Recueil des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'année 1760, Genève, 1760, in-8. Voir dans la France littéraire (art. Voltaire, n° 224) la liste des pièces composant ce volume et rassemblées par les soins de Morellet.



dans l'avenue, sous de grandes toiles tendues d'arbre en arbre. Le matin, les habitants des environs s'y étaient rassemblés ; on entendait des violons ; l'après-midi on jouait, on buvait, on chantait, on dansait, c'était un foule mêlée de jeunes paysannes proprement accoutrées, et de grandes dames de la ville avec du rouge et des mouches, la canne de roseau à la main, le chapeau de paille sur la tête et l'écuyer sous le bras. Sur les dix heures les hommes du château étaient montés en calèche, et s'en étaient allés dans la plaine. A midi, M. de Villeneuve<sup>1</sup> arriva.

Nous étions alors dans le triste et magnifique salon, et nous y formions, diversement occupés, un tableau très-agréable.

Vers la fenêtre qui donne sur les jardins, M. Grimm se faisait peindre et M<sup>me</sup> d'Épinay était appuyée sur le dos de la chaise de la personne qui le peignait.

Un dessinateur assis plus bas, sur un placet<sup>2</sup>, faisait son profil au crayon. Il est charmant, ce profil ; il n'y a point de femme qui ne fût tentée de voir s'il ressemble<sup>3</sup>.

M. de Saint-Lambert lisait dans un coin la dernière brochure que je vous ai envoyée.

Je jouais aux échecs avec M<sup>me</sup> d'Houdetot.

La vieille et bonne M<sup>me</sup> d'Esclavelles, mère de M<sup>me</sup> d'Épinay, avait autour d'elle tous ses enfants, et causait avec eux et avec leur gouverneur.

Deux sœurs de la personne qui peignait mon ami brodaient, l'une à la main, l'autre au tambour.

Et une troisième essayait au clavecin une pièce de Scarlatti.

M. de Villeneuve fit son compliment à la maîtresse de la

1. M. Vallet de Villeneuve, qui épousa, en 1769, la fille de Dupin de Francueil, ami de M<sup>me</sup> d'Épinay et grand-père de George Sand.

2. Petit siège qui n'a ni bras ni dossier (Littré).

3. Le portrait de Grimm fut peint par la jeune fille qui fit aussi celui de Diderot, dont il est question dans la lettre xxxviii. C'est probablement celui qu'une demoiselle Lechevalier exposa, en 1761, le jour de la Fête-Dieu, à la place Dauphine. Le « dessinateur assis plus bas » était Garand, qui peignit quelques jours après un portrait de Diderot, pour faire pendant à celui de M<sup>me</sup> d'Épinay ; « c'est vous dire en un mot à qui ils sont destinés, » ajoute Diderot. « Un certain « barbouilleur de la place Dauphine, nommé Garand, a fait *pour moi* un profil « cent fois plus ressemblant », écrit Grimm, en 1767, à propos du dessin de Greuze, gravé par Saint-Aubin. On a vu (t. XI, p. 221) que c'était aussi l'opinion de Diderot lui-même.

maison et vint se placer à côté de moi. Nous nous dîmes un mot. M<sup>me</sup> d'Houdetot et lui se reconnaissaient. Sur quelques propos jetés lestement, j'ai même conçu qu'il avait quelque tort avec elle.

L'heure du dîner vint. Au milieu de la table était d'un côté M<sup>me</sup> d'Épinay et de l'autre M. de Villeneuve ; ils prirent toute la peine et de la meilleure grâce du monde. Nous dinâmes splendidement, gaiement et longtemps. Des glaces ; ah ! mes amies, quelles glaces ! c'est là qu'il fallait être pour en prendre de bonnes, vous qui les aimez.

Après dîner, on fit un peu de musique. La personne dont je vous ai déjà parlé qui touche si légèrement et si savamment du clavecin nous étonna tous, eux par la rareté de son talent, moi par le charme de sa jeunesse, de sa douceur, de sa modestie, de ses grâces et de son innocence. Sans exagérer, c'était Émilie à quinze ans. Les applaudissements qui s'élevèrent autour d'elle lui faisaient monter au visage une rougeur, et lui causaient un embarras charmant. On la fit chanter ; et elle chanta une chanson qui disait à peu près :

Je cède au penchant qui m'entraîne ;  
Je ne puis conserver mon cœur.

Mais je veux mourir, si elle entendait rien à cela. Je la regardais, et je pensais au fond de mon cœur que c'était un ange, et qu'il faudrait être plus méchant que Satan pour en approcher avec une pensée deshonnête. Je disais à M. de Villeneuve : Qui est-ce qui oserait changer quelque chose à cet ouvrage-là ? Il est si bien. Mais nous n'avons pas, M. de Villeneuve et moi, les mêmes principes. S'il rencontrait des innocentes, lui, il aimerait assez à les instruire ; il dit que c'est un autre genre de beauté.

Il était assis à côté de moi, nous parlâmes de vous, de M<sup>me</sup> votre mère, de M<sup>me</sup> Le Gendre. Il m'apprit qu'il avait passé trois mois à la campagne où vous êtes. *« Trois mois, c'est bien plus de temps qu'il n'en faut pour devenir fou de M<sup>me</sup> Le Gendre. — Il est vrai, mais elle se communique si peu ! — Je ne connais guère de femmes qui se respectent autant qu'elle. — Elle a raison. — M<sup>me</sup> Volland... est une femme d'un mérite rare. — Et sa fille aînée... — Elle a de l'esprit comme un démon. —*

Elle a beaucoup d'esprit ; mais c'est sa franchise surtout qui me plaît. Je gagerais presque qu'elle n'a pas fait un mensonge volontaire depuis qu'elle a l'âge de raison. »

Nos chasseurs revinrent sur les six heures. On fit entrer les violons et l'on dansa jusqu'à dix ; on sortit de table à minuit ; à deux heures au plus tard nous étions tous retirés ; et la journée se passa sans l'ennui que j'en redoutais. Cependant si j'avais été à Paris, une lettre de mon amie, que Damilaville m'aurait remise et que j'attends encore, m'aurait fait plus de plaisir mille fois. Il faut espérer que quelqu'un me l'apportera dans le jour ; ou qu'au pis-aller M. Grimm, qui part, me l'enverra ce soir.

Où êtes-vous ? Est-ce à Châlons ? M'oubliez-vous là dans le tumulte des fêtes et dans les bras de votre sœur ? Madame, ménagez un peu sa santé, et songez que le plaisir a aussi sa fatigue.

Combien de temps resterez-vous encore à Châlons ? Si par hasard cette lettre ne vous y trouvait plus, que deviendrait-elle ?

Eh bien, ils se sont vus ? Que se sont-ils dit ? De quoi sont-ils convenus ? Je vous avais priée d'excuser mon silence auprès de lui ; y aurez-vous pensé ?

Si vous trouvez un moment favorable, saisissez-le pour offrir tout mon dévouement et tout mon respect à madame votre mère. Ne m'oubliez pas auprès de M. Le Gendre.

J'ai demandé à M. de Villeneuve des nouvelles de M. de S..., et il m'a répondu qu'il se portait à merveille et qu'il attendait madame sur la fin d'octobre. Je lui disais de M<sup>me</sup> B... « Il faut convenir que ces maris-là sont de gros butors. Aller faire un enfant à cette petite femme qui n'a qu'un souffle de vie ! cette aventure ne lui serait jamais arrivée avec un amant. » Cependant il me regardait avec attention ; mais j'étais du sérieux le plus ferme et le plus bête. Je suis sûr qu'il s'y est trompé, et qu'il en a ri.

Le Baron dut arriver hier soir à Paris ; et nous pourrions l'avoir à dîner aujourd'hui. S'il nous restait jusqu'à mercredi, je m'en retournerais avec lui, et nous passerions la grande ville sans mettre pied à terre. Au reste, les mesures sont prises, et vos lettres, toujours adressées à Damilaville, me parviendront sûrement au Grandval.

J'ai vu toute la famille d'Épinay. Avec quelques différences

dans les caractères, ils ont plusieurs excellentes qualités communes. M. d'Épinay est l'affabilité même. Ce sera un jour bien triste pour Grimm et pour son amie que celui qui m'en séparera. Pour moi, je ne distingue plus ni les lieux, ni les temps, ni les circonstances; votre absence a tout mis de niveau; je porte partout sur la poitrine un poids qui me presse sans cesse et qui m'étouffe quelquefois. O mon amie! si vous souffriez seulement la moitié de mon ennui, vous n'y résisteriez pas. Si c'est votre retour qui me doit soulager, quand donc revenez-vous? Lorsque Daphnis revit sa Chloé, après un long et cruel hiver qui les avait séparés, la première fois sa vue se troubla, ses genoux se dérochèrent sous lui, il chancelait, il allait tomber, si Chloé ne lui avait tendu les bras pour le soutenir. Mon amie, si par quelque enchantement je vous retrouvais tout à coup à côté de moi, il y a des moments où j'en pourrais mourir de joie. Il est sûr que je ne connais ni bienséance, ni respect qui puisse m'arrêter. Je me précipiterais sur vous, je vous embrasserais de toute ma force, et je demeurerais le visage attaché sur le vôtre, jusqu'à ce que le battement fût revenu à mon cœur, et que j'eusse recouvré la force de m'éloigner pour vous regarder. Je vous regarderais longtemps avant que de pouvoir vous parler : je ne sais quand je retrouverais la voix, et quand je prendrais une de vos mains et que je la pourrais porter à ma bouche, à mes yeux, à mon cœur. J'éprouve, à vous entretenir de ce moment et à l'imaginer, un frissonnement dans toutes les parties de mon corps, et presque la défaillance. Ah! chère amie, combien je vous aime, et combien vous le verrez lorsque nous serons rendus l'un à l'autre!

N'êtes-vous pas une cruelle femme? Si j'étais à côté de vous, je crois..... — Eh bien! que feriez-vous? — Je devrais vous gronder, et je vous baiserais... Imaginez que ma dernière est à Châlons contre-signée Courteilles (c'est encore un paquet), et que celle-ci y allait aussi et que de quinze jours vous n'auriez entendu parler de moi, si M. Grimm n'avait été arrêté par l'envie d'entendre encore notre petite claveciniste; d'où il est arrivé qu'il est parti tard, que j'ai reçu votre douzième, que je lui ai recommandé la mienne, et que la voilà qui, changeant d'enveloppe et d'adresse, s'en va chez M. Gillet. Ne faites plus de ces fautes-là, je vous en prie. Eh bien! vous ne me dites rien, ni

du *Discours sur la Satire des philosophes*, ni de la tragédie de *Tancrède*. Bonsoir, mon amie, bonsoir.

## XXXVII

17 septembre 1760.

Je vous écris à la hâte; un de nos peintres s'en retourne dans un quart d'heure, et il faut qu'il se charge de ce billet pour l'hôtel de Clermont-Tonnerre. J'y renferme un mot de grimoire. Je ne vous demande plus rien sur l'arrangement qui s'est fait entre le philosophe et notre chère sœur. J'avais ployé toutes vos lettres sur mon bureau, j'allais répondre à ce que je pouvais avoir laissé en arrière; mais depuis cinq ou six jours cette maison est si tumultueuse que la nuit est fort avancée lorsqu'on pourrait disposer d'un moment.

Il vient de m'arriver un petit accident. J'étais allé me promener autour d'une grande pièce d'eau sur laquelle il y a des cygnes. Ces oiseaux sont si jaloux de leur domaine, qu'aussitôt qu'on en approche ils viennent à vous à grand vol. Je m'amusais à les exercer, et quand ils étaient arrivés à un des bouts de leur empire, aussitôt je leur apparaissais à l'autre. Pour cet effet il fallait que je courusse de toute ma vitesse; ainsi faisais-je, lorsque je rencontrai devant un de mes pieds une barre de fer qui servait de clef à ces ouvertures qu'on pratique dans le voisinage des eaux renfermées et que l'on appelle des regards. Le choc a été si violent que l'angle de la barre a coupé en deux, ou peu s'en faut, la boucle de mon souliers; j'ai eu le cou-de-pied entamé et presque tout meurtri. Cela ne m'a pas empêché de plaisanter sur ma chute qui me tient en pantoufle, la jambe étendue sur un tabouret. On a pris ce moment de prison et de repos pour me peindre; on refait de moi un portrait admirable. Je suis représenté la tête nue, en robe de chambre, assis dans un fauteuil, le bras droit soutenant le gauche, et celui-ci servant d'appui à la tête, le cou débraillé, et jetant mes regards au loin, comme quelqu'un qui médite. Je médite en effet sur

cette toile; j'y vis, j'y respire, j'y suis animé; la pensée paraît à travers le front. On peint M<sup>me</sup> d'Épinay en regard avec moi; c'est vous dire en un mot à qui les deux tableaux sont destinés. Elle est appuyée sur une table, les bras croisés mollement l'un sur l'autre, la tête un peu tournée, comme si elle regardait de côté; ses longs cheveux noirs relevés d'un ruban qui lui ceint le front; quelques boucles se sont échappées de dessous ce ruban. Les unes tombent sur sa gorge; les autres se répandent sur ses épaules, et en relèvent la blancheur. Son vêtement est simple et négligé. Je comptais retourner ce soir à Paris; mais mon accident et ces portraits me retiendront ici jusqu'à dimanche. Dimanche nous partirons tous. M. Grimm ira le mardi à Versailles; M<sup>me</sup> d'Épinay, le lundi au Grandval; moi je resterai à Paris. Je suis arrivé à la Chevrette au moment où Saurin en partait pour aller à Montigny chez M. Trudaine; nous en avons reçu deux ou trois lettres charmantes, moitié vers et moitié prose. Il y en a une, la dernière, où, sous prétexte de me donner des conseils sur le danger qu'il y a à regarder de trop près de grands yeux noirs, il y fait une déclaration très-fine à M<sup>me</sup> d'Épinay. Cela l'a rendue d'abord un peu soucieuse. Son souci a fait le sujet d'une de nos conversations, ou de plusieurs excellents propos qu'elle m'a tenus, je n'en ai retenu qu'un que je vous prie de rendre à votre sœur. Je lui disais, comme m'avait dit cette sœur au Palais-Royal, un jour que je lui conseillais d'arrêter tout de suite celui qu'on ne voulait point engager, qu'on s'exposait à un ridicule quand on refusait des avances qu'on pouvait nier et qui n'avaient point été faites; elle me répondit qu'il valait mieux s'exposer à un ridicule que de compromettre le bonheur d'un honnête homme. Voilà une phrase bien entortillée, mais vous l'entendrez. Adieu, ma tendre amie, je vous embrasse de tout mon cœur. Mes sentiments les plus tendres sont pour vous; mes sentiments les plus respectueux pour M<sup>me</sup> Le Gendre.

*P. S.* On m'obsède, et je ne sais ce que j'écris. Je ne perdrai aucune occasion de vous donner de mes nouvelles. Je vous demande, dans quelques-unes de mes lettres que vous n'avez point encore reçues, l'explication d'un *si* suivi de plusieurs points; vous me direz aussi ce qui a pu déranger votre voyage à Châlons. Je vois, par la lettre en grimoire, que M<sup>me</sup> Le Gendre

est ou sera incessamment avec vous. Je suis devenu si extravagant, si injuste, si jaloux; vous m'en dites tant de bien; vous souffrez si impatiemment qu'on lui remarque quelque défaut, que... je n'ose achever! Je suis honteux de ce qui se passe en moi; mais je ne saurais l'empêcher. Madame votre mère prétend que votre sœur aime les femmes aimables, et il est sûr qu'elle vous aime beaucoup. Adieu! je suis fou. Voudriez-vous que je ne le fusse pas? Adieu, adieu. Ai-je longtemps encore à dire ce triste mot?

## XXXVIII

Le .. septembre 1760.

J'éprouve le même ennui que vous. L'abbé Galiani vient d'arriver. Ses contes ne m'amuse plus comme auparavant; j'étais mieux entre M. Grimm et son amie. Grimm a un peu déplu à M<sup>me</sup> d'Épinay; il ne désapprouvait pas assez le propos d'un homme de notre connaissance, appelé M. Venel, qui disait qu'il fallait garder la probité la plus scrupuleuse avec ses amis, mais que c'était une duperie d'en user mieux avec les autres qu'ils n'en useraient avec nous. Nous soutenions, elle et moi, qu'il fallait être homme de bien avec tout le monde sans distinction. L'abbé Galiani m'a beaucoup déplu, à moi, en confessant qu'il n'avait jamais pleuré de sa vie, et que la perte de son père, de ses frères, de ses sœurs, de ses maîtresses ne lui avait pas coûté une larme. Il m'a paru que cet aveu n'avait pas moins choqué M<sup>me</sup> d'Épinay.

M. de Saint-Gény a la poitrine faible, et il est assujetti à un travail de bureau qui le tuera. Voilà tout. Le *si* dont je vous parle n'est point un doute; il ressemble plutôt à un souhait: c'est la suite d'un grand éloge de votre sœur. Ne m'exhorte plus à la sobriété; depuis plusieurs jours, je mange très-peu. Le *Discours sur la Satire des philosophes* n'est pas de M. de Saint-Lambert, ni l'*Épître de Satan à Voltaire* de Palissot, mais d'un M. de Rességuier, qui s'est fait mettre à la Bastille, il y a quelques années, pour des vers très-violents et très-bien

faits contre le roi et M<sup>me</sup> de Pompadour<sup>1</sup>. C'est l'abbé d'Olivet qui a été l'éditeur de cette mauvaise Épître, et M. de Pompignan le censeur. On a découvert cela par les femmes.

Votre jeune mariée de Sandrin est une folle. On disait hier au soir deux choses qui m'ont frappé. La première, c'est qu'assez communément à l'âge de dix-huit ans, temps fixé pour les vœux religieux, les jeunes personnes des deux sexes tombaient dans une mélancolie profonde. La seconde qu'on ne savait tendrement aimer que dans les contrées superstitieuses. J'aurais décidé comme la Sorbonne. Me voilà revenu à cette tirade de votre sœur contre les hommes ou plutôt contre moi. Le correctif qui la termine ne signifie rien. La politesse excepte toujours celui à qui l'on parle; mais la sottise serait à se tenir pour excepté. Cette femme est injuste et vaine. Il lui faudrait un amant; il faudrait que cet amant fût parfait, il faudrait qu'il lui fût entièrement dévoué, et il faudrait qu'il se trouvât suffisamment récompensé de l'honneur de la servir. La religion exige moins de nous.

Nous avons eu ici les quatre sœurs, toutes charmantes, mais surtout Jeannette. C'est celle qui chante, qui peint et qui joue du clavecin comme un ange! Je voudrais que vous la vissiez. On peut avoir vu au clavecin autant et plus de talent, mais rarement autant d'innocence et de modestie. On la regarde avec plus de plaisir encore qu'on ne l'entend. Mais ce qui passe, c'est l'indifférence pour les éloges que ses talents lui méritent. On dirait qu'elle se prise au dedans d'elle-même de quelque qualité secrète qu'on ignore et qui mériterait bien autrement l'admiration. C'est comme une belle femme qui porte une grande âme et qu'on loue de sa beauté. Elle vous remercie d'une manière si froide, si dédaigneuse! C'est comme si elle nous disait: Vous vous en tenez à l'écorce; ce n'est pas cela. Je gage que si vous lisez cet endroit à votre sœur, elle s'y reconnaîtra. Cette femme est vaine, vous dis-je; j'avouerai cependant que cela lui ressemble un peu et que je ne saurais me le dissimuler. Qu'elle

1. M. de Rességuier, chevalier de Malte, fut enfermé non à Bastille, mais au château de Pierre-Encise, pour son *Voyage d'Amathonte*, ouvrage mêlé de prose et de vers, imprimé et supprimé en 1759, très-violent pamphlet contre M<sup>me</sup> de Pompadour. Voir sur Rességuier une étude de M. H. Bonhomme, *Revue Britannique*, juin 1875.



dise de Philémon et de Baucis ce qu'il qu'il lui plaira ; je lui prouverai, avec le temps, que les amants fidèles et constants seraient plus communs si les pareilles de ma Sophie se rencontraient plus souvent.

Gardez-vous bien de juger mon ami d'après les apparences. Je ne saurais accepter la préférence que vous m'accordez sur lui.

Vous vouliez donc qu'Aménaïde et Tancrède fussent heureux. Eh bien ! écoutez. J'ai soutenu à Saurin que cela devait être, et que le cinquième acte, comme le poète l'a fait, était à contresens. Grimm pensa avec moi qu'on aurait pu arracher du spectateur des larmes de joie, comme on lui en a fait répandre de tristesse. *Le Joueur* est entre les mains de M. d'Argental, qui en a désiré la lecture ; nous verrons ce qu'il en dira. Je ne crois pas que les changements que notre goût présent exige fussent aussi considérables que vous l'imaginez. Voilà le spectateur bien préparé à celui des décorations.

Dieu soit loué ! mes lettres vous parviennent, et les dates doivent vous reprocher la tracasserie que vous m'avez faite avec M<sup>me</sup> Le Gendre, que vous servez selon son esprit, en lui donnant occasion de dire du mal de moi, et de m'envelopper dans la classe nombreuse de ceux qu'elle a juste raison de mépriser. Il est vrai qu'à la suite d'une page d'invectives adressées à tous, il vient un petit mot qui me sépare ; mais quel effet a ce petit mot froid, après la chaleur d'une longue déclamation ? Il reste au fond du cœur que c'est ainsi que sont les hommes, et j'en suis un. En attendant que vous sachiez si vous irez ou non à Châlons, je vous écrirai toujours par Vitry.

M<sup>me</sup> d'Épinay reçoit des lettres charmantes de M. de Voltaire. Il disait, dans une des dernières, que le diable avait assisté à la première représentation de *Tancrède* sous la figure de Fréron, et qu'on l'avait reconnu à une larme qui lui était tombée des loges sur le bout du nez, et qui avait fait *pish*, comme sur un fer chaud<sup>1</sup>.

Je ne fais rien ; j'ai l'âme malade et le pied brisé. Le portrait de M<sup>me</sup> d'Épinay est achevé ; elle est représentée la poitrine à demi nue ; quelques boucles éparses sur sa gorge et

1. Cette lettre manque dans la Correspondance générale de Voltaire, et dans les *Mémoires* de M<sup>me</sup> d'Épinay.

sur ses épaules; les autres retenues avec un cordon bleu qui serre son front; la bouche entr'ouverte; elle respire, et ses yeux sont chargés de langueur. C'est l'image de la tendresse et de la volupté.

Nous avons eu aujourd'hui à dîner une femme en homme. C'est une M<sup>me</sup> Gondoin, jolie comme un cœur. J'étais assis à côté d'elle, et nous avons beaucoup causé. J'ai cru qu'elle mourrait de rire d'un mot naïf que j'ai dit à notre curé, qui est un des plus gros garçons qui se voient : c'est qu'on pourrait le baiser pendant trois mois de suite sans baiser deux fois dans le même endroit; et d'un autre, à propos de quelqu'un qui disait qu'il y avait plus de sots dans ce monde-ci que partout ailleurs; j'ajoutais que cet homme avait beau les compter, il en oubliait toujours un. On a l'esprit si libre à la campagne qu'il ne faut presque rien pour amuser beaucoup, surtout quand on n'a pas l'âme chagrine.

Vous attendez donc M<sup>me</sup> de Solignac vers le commencement d'octobre ? Je crains bien que vous ne vous mécomptiez, et qu'elle n'arrive que dans les premiers jours de novembre. Pour moi, je ne vous attends pas plus tôt. Il nous est venu quelques virtuoses, entre lesquels M. de La Live. Mon portrait était sur le chevalet; ils en ont tous parlé comme d'une très-belle chose, et pour la ressemblance, et pour la position, et pour le dessin, pour la couleur, et pour la vie. Cependant la sœur aînée de celle qui l'a peint était debout dans un coin et pleurait de joie des éloges qu'on donnait à sa cadette.

Nous partons tous ce soir pour Paris. J'accompagnerai M<sup>me</sup> d'Épinay, qui va passer au Grandval les jours que Grimm s'éloigne d'elle pour aller à la cour. Nous reviendrons mercredi, elle pour regagner la Chevette, moi pour arranger mes paquets et ramasser de la besogne pour le reste de la saison que je passerai chez M<sup>me</sup> d'Aine. Continuez de vous bien porter. Aimez-moi; dites-le-moi; aimez-moi tendrement; dites-le-moi souvent. La douleur s'est emparée de mon âme, et, si vous souffrez qu'elle s'y loge, je crains bien que ce ne soit à demeure. Quand j'aurais été coupable, comme votre sœur l'a cru, n'y avait-il pas un rôle plus doux, plus honnête à faire que celui de m'accuser? Adieu! Mon respect à madame votre mère. Ah! Sophie, la vie est une bien mauvaise chose pour les

âmes sensibles ; elles sont entourées de cailloux qui les choquent et les froissent sans cesse.

## XXXIX

Le .. septembre 1760.

Me voilà aux mêmes lieux où j'étais l'an passé : y suis-je plus heureux ? Non. Quoi donc ! trente ans d'expérience du passé ne suffisent pas pour désabuser de l'avenir ! La peine me surprend toujours, et lorsque le plaisir vient, il semble que je m'y sois attendu.

Nous avons tous quitté la Chevette dimanche au soir, et nous sommes arrivés, M<sup>me</sup> d'Épinay et moi, lundi, entre une heure et une heure et demie, au Grandval, où nous avons trouvé le père Hoop, le Baron, M. d'Alinville, M<sup>me</sup> d'Aine et M<sup>me</sup> d'Holbach.

M<sup>me</sup> d'Aine est toujours la même. Nous avons dîné comme vous savez qu'on dîne ici ; c'est la seule maison où il me faille un grand exercice le soir, et du thé le matin.

Après dîner, les femmes sont rentrées ; nous les avons abandonnées à leurs petites confidences, car c'est un besoin qui les presse, quand elles ont été quelque temps sans se voir ; et nous avons tenté une longue promenade, quoique la terre fût molle, et que le ciel, qui se chargeait vers le couchant, nous menacât d'un orage.

Je les ai revus, ces coteaux où je suis allé tant de fois promener votre image et ma rêverie, et Chennevières qui couronne la côte, et Champigny qui la décore en amphithéâtre, et ma triste et tortueuse compatriote, la Marne.

On nourrit à Chennevières les deux filles de M<sup>me</sup> d'Holbach. L'aînée est belle comme un chérubin ; c'est un visage rond, de grands yeux bleus, des lèvres fines, une bouche riante, la peau la plus blanche et la plus animée, des cheveux châains qui ceignent un très-joli front. La cadette est un peleton d'embonpoint où l'on ne distingue encore que du blanc et du vermillon.

Sur les sept heures nous étions revenus et reposés. Nos

dames s'étaient déshabillées. Nous avons commencé le piquet d'institution. Après le souper, elles se sont retirées, et nous avons un peu philosophé, debout, le bougeoir à la main.

La bonne conversation que je vous rendrais, si j'en avais le loisir ! Il s'agissait des Chinois. Le père Hoop et le Baron en sont enthousiastes, et il y a de quoi l'être, si ce que l'on raconte de la sagesse de ces peuples est vrai ; mais j'ai peu de foi aux nations sages.

Entre autres choses, imaginez un peuple où les lois auraient assigné des récompenses aux actions vertueuses, et où le monarque serait subordonné à un conseil de censeurs qui le gourmanderaient quand il ferait mal, et qui écriraient son histoire de son vivant.

Ce conseil, à la Chine, est composé de douze mandarins. Ils s'assemblent tous les jours. Il y a dans le lieu de leur assemblée un grand coffre cerclé de fer et percé en dessus d'une couverture par laquelle on jette les mémoires paraphés qui serviront à l'histoire du règne. Ces mémoires forment déjà une collection de trois à quatre cents volumes.

Le père de celui qui gouverne à présent voulut savoir comment il était traité dans ces mémoires. Cette curiosité est d'un méchant ; un homme de bien ne l'aurait point eue. Il fit ouvrir le coffre sacré, et il trouva que l'injustice de son administration y était peinte des couleurs les plus fortes. Aussitôt il entre en fureur ; il appelle le chef du conseil, lui reproche sa témérité et lui fait couper la tête. Cette atrocité ne fut pas oubliée dans les mémoires déposés le jour suivant, et le nouveau président du conseil eut encore la tête coupée ; celui qui succéda subit le même sort. Le quatrième se transporta devant la bête féroce ; il était précédé d'un esclave qui portait son cercueil ; et voici comment il parla : « Tu vois que je ne crains pas la mort, car voilà la bière et ma tête. C'est en vain que tu espères imposer silence à la vérité ; il restera toujours une voix qui parlera malgré toi. Ordonne qu'on me frappe ; j'aime mieux être mort que de vivre sous un maître qui a résolu d'égorger tous les honnêtes gens de son empire. »

Le monarque, frappé de l'intrepidité de ce mandarin, s'arrêta et devint meilleur ; et quand il fut meilleur, je gage qu'il ne fit plus ouvrir le coffre.

C'est à vous, chère amie, que je rapporte mes actions les plus indifférentes; si j'entends quelque chose qui me plaise, il me semble que ce soit pour vous en faire part que ma mémoire veut bien s'en charger.

On dit encore à l'honneur des Chinois d'autres choses qu'on ne me trouva pas disposé à croire. Je prétendis que les hommes étaient presque les mêmes partout, qu'il fallait s'attendre aux mêmes vices et aux mêmes vertus.

*(Le reste de la lettre manque.)*

## XL

Le 27 septembre 1760.

*(Les huit premières pages de la lettre manquent.)*

Si le portrait admirable est plus ressemblant que celui que vous avez? Il n'y a pas de comparaison. J'ai dans le vôtre un petit air fade, doucereux et malade; dans celui qu'on a fait, je vis, je pense, je réfléchis. Ceux qui me connaissent se récrient; ceux qui ne me connaissent pas en font autant. C'est que c'est une belle chose, dont le mérite de la ressemblance, qui est parfaite, est pourtant le moindre. La tête est tout entière hors de la toile, elle est nue; vous seriez tentée d'aller passer vos bras par derrière pour l'embrasser et la baiser. Ces yeux pleins de feu regardent au loin. Oui, il est en grand, on m'y voit jusqu'au milieu du corps; une main posée contre le visage soutient la tête; et le bras de cette main est soutenu par l'autre bras dont la main est placée sous le coude du premier. Hélas! non, je ne l'aurai pas, celui de mon ami! on en a fait deux, un grand et un petit; on garde le petit, et l'on regrette l'autre, qui est destiné pour un frère qui est à Francfort ou à Vienne. Je crois vous avoir déjà dit tout cela, mais vous n'y entendez rien. Ce n'est pas lui qui se fait peindre pour elle, c'est elle qui le fait peindre pour elle et pour lui.

Nous arrivons à cinq heures; il avait oublié le rendez-vous.

J'ai su cela le lendemain ; on en avait la larme à l'œil, et tout en pleurant on disait : C'est que ses affaires l'occupent si fort, qu'il ne peut penser à rien ; c'est qu'il est bien à plaindre et moi aussi ; et on l'excusait avec une bonté qui me touchait infiniment. Pour moi, je me taisais ; et elle disait : Mais vous ne me dites rien, philosophe ! est-ce que vous croyez qu'il ne m'aime pas ? Que diable voulez-vous qu'on réponde à cela ! dire la vérité, cela ne se peut ; mentir, il le faut bien. Laissons-la du moins dans son erreur ; le moment qui la détromperait serait peut-être le dernier de sa vie. C'est cette Sophie-là d'Isle qui est aimée ! c'est cet homme-là de la rue Neuve-du-Luxembourg qui est aimé ! Adieu. Je vous embrasse. Je vais écrire un mot à M. Gillet. Dieu veuille que vous puissiez déchiffrer ce griffonnage, du moins aux endroits où je vous peins ma tendresse ! Laissez là les autres, ils ne valent pas la peine que vous vous usiez les yeux. En présentant mon respect à madame votre mère, dites-lui que je lui prépare un cadeau : c'est un Mémoire d'expériences sur le blé noirci qui ont été faites par un laboureur du Vexin et que le gouvernement a fait imprimer à ses frais <sup>1</sup>. L'histoire du czar Pierre va paraître <sup>2</sup> ; incessamment nous en aurons des exemplaires. Dites-moi si vous voulez que je vous en envoie un.

A propos des Chinois, j'ai oublié de vous dire dans ma dernière lettre qu'il était permis d'y avoir de la religion, pourvu que ce ne fût pas de la chrétienne ; toutes les autres sont tolérées, entendez-vous ? tolérées, les autres ; pour le christianisme, il est défendu sous peine de vie. On trouve que nous sommes des boute-feu dangereux, et puis ils n'ont jamais pu s'accommoder d'un Dieu tout-puissant qui laisse crucifier son fils, et d'un fils tout aussi puissant que son père qui se laisse lui-même crucifier. Et puis ils disent : Si votre religion est nécessaire à tous les hommes, il est bien singulier que Dieu ne

1. *Mémoire concernant le détail et le résultat d'un grand nombre d'expériences faites l'année dernière par un laboureur du Vexin pour parvenir à connaître ce qui produit le blé noir, et les remèdes propres à détruire cette corruption.* Paris, Impr. royale, 1760. (Par de Confreville, fermier de Sieurey, près Vernon.) Grimm en rend compte au mois de novembre 1760 de sa *Correspondance*.

2. Le premier volume de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire, parut en 1760.

nous l'aît pas fait connaître plus tôt, car nous sommes des hommes et nous sommes ses enfants comme vous, et puis s'il n'y a que les chrétiens qui soient sauvés, nos pères sont donc damnés! nos pères qui étaient si honnêtes gens! oh! nous aimons mieux être damnés avec nos pères que sauvés sans eux. Que sais-je quoi encore?

J'ai beau vous dire du mal de votre sœur, il faut, tout bien considéré, que ce mal soit au bord de mes lèvres et qu'il n'y en ait rien du tout au fond de mon cœur; car je sens que c'est pour elle que j'écris tout ceci; est-ce que si je n'étais pas rempli d'amitié, d'estime, d'attachement pour elle, si je n'avais pas les mêmes sentiments que vous, j'aimerais tant à causer avec elle? Non, madame, je vous hais, je ne veux plus causer avec vous; qu'est-ce que cela vous fait? Je suis un homme, et vous les méprisez tous. Oh! quelque jour j'aurai mon tour, et je ferai aussi une bonne sortie contre les femmes; mais il faut que je sois à mon aise, et que je n'aie rien de mieux à vous dire. Peut-être faudrait-il que ce jour-là que j'aurai choisi pour dire du mal des femmes, j'oublie que vous en êtes une; mais je ne l'oublierai jamais. Je me vengerai de votre sœur plus cruellement, et je satisferai mon cœur en même temps; je ferai l'éloge de son sexe. Adieu; je ne sais plus ce que j'écris; je veux être gai et je ne saurais. J'écris de mauvaise grâce. Réponse sur-le-champ, s'il vous plaît.

## XLI

Le 30 septembre 1768.

Tenez, mon amie, votre Dem.... n'était bon à rien : il n'y avait pas assez d'étoffe ni pour faire un honnête homme ni pour faire un fripon. S'il n'est pas encore complètement stupide, cela ne tardera pas à venir. Au reste, un coup d'œil sur les conséquences et les contradictions des hommes, et l'on voit que la plupart naissent moitié sots ou moitié fous, sans caractère comme sans physionomie; ils ne sont décidés ni pour le vice ni pour la vertu; ils ne savent ni immoler les autres, ni se

sacrifier ; et, soit qu'ils fassent le bien, soit qu'ils fassent le mal, ils sont malheureux, et j'en ai pitié. Ces idées tiennent à d'autres que j'établissais hier à table, assez imprudemment ; car la pâture était forte pour nos petits estomacs. C'est que je ne pouvais m'empêcher d'admirer la nature humaine, même quelquefois quand elle est atroce. Par exemple, disais-je, on a condamné un homme à mort pour des placards, et le lendemain de son exécution on en trouve aux coins des rues de plus séditieux. On exécute un voleur, et, dans la foule, d'autres volent et s'exposent au supplice même qu'ils ont sous les yeux. Quel mépris de la mort et de la vie ! Si les méchants n'avaient pas cette énergie dans le crime, les bons n'auraient pas la même énergie dans la vertu. Si l'homme affaibli ne peut plus se porter aux grands maux, il ne pourra plus se porter aux grands biens ; en cherchant à l'amender d'un côté, vous le dégradez de l'autre. Si Tarquin n'ose violer Lucrece, Scévola ne tiendra pas son poignet sur un brasier ardent ; cela est singulier ; on est en général assez mécontent des choses, et l'on n'y toucherait pas sans les empirer. En suivant la conversation sur la nature humaine, on en vint à cette question : Comment il arrivait que des sots réussissent toujours, et des gens de sens échouaient en tout ; en sorte qu'on dirait que les uns semblaient de toute éternité avoir été prédestinés au bonheur, et les autres à l'infortune ? Je répondis que la vie était un jeu de hasard ; que les sots ne jouaient pas assez longtemps pour recueillir le salaire de leur sottise, ni les gens sensés celui de leur circonspection ; ils quittent les dés lorsque la chance allait tourner ; en sorte que, selon moi, un sot fortuné et un homme d'esprit malheureux sont deux êtres qui n'ont pas assez vécu. Et puis voilà comme nous causons ici. Vous avez reçu deux de mes lettres à la fois, et moi deux des vôtres. Un écart d'imagination, dites-vous ? une vivacité non réfléchie ? Fort bien ; mais des esprits mal faits qui en voudraient à notre bonheur ne s'y prendraient pas autrement. C'est ainsi qu'ils réussiraient à me rendre indifférent à ma Sophie et ma Sophie odieuse à sa mère ; et où est la délicatesse ? C'est un mot vide de sens, si elle ne consiste pas à pressentir les petites choses qui pourraient offenser, blesser, affliger, humilier, desservir, et à avoir pour ses amis et à leur dérober tous ces ménagements légers qu'ils ne sont pas en droit d'exi-



ger des indifférents, et qu'ils attendraient inutilement de la grosse et ronde bienveillance de gens épais qui en sont incapables... Il faut que vous sachiez toutes deux que je vous rapproche sans cesse de l'idée que je me suis formée de votre esprit et de votre caractère, et que cette mesure n'est pas commune. La plupart des autres s'y trouveraient bien petits. Ces riens, que je ne ferai pas l'honneur à la foule de remarquer en elle, je vous les reprocherai durement, et je serais fâché que vous n'eussiez pas pour moi la même sévérité. Je veux que vous attendiez de moi tout ce que vous attendriez de Dieu, s'il avait ma bonté ou si j'avais sa puissance, et que vous soyez surprise toutes les fois que je me tromperai votre attente. Si je suis quelquefois amant ombrageux et difficile, c'est que je meurs de passion pour vous; si je me fâche si vite contre elle, c'est que personne au monde ne l'estime plus que moi. O femmes! vous me serez bien indifférentes le jour que je vous laisserai dire et faire tout ce qu'il vous plaira! J'aime ceux qui me grondent, et je gronde volontiers ceux que j'aime; et, quand je ne gronde plus, je n'aime plus. De tous ceux qui me touchent de près, je suis celui que je gourmande le plus sévèrement et le plus fréquemment; si je me préfère en ce point à mes amis, c'est, tout bien considéré, que je suis encore plus curieux de me rendre bon moi-même que de rendre les autres meilleurs.

Je suis bien aise pourtant que vous ne la reconnaissiez pas aux couleurs dont je l'ai peinte. Vous voyez que je vous réponds à présent à votre seconde lettre. C'est apparemment que, la colère conduisant le pinceau, les traits auront été exagérés. Cela me rappelle un mot plaisant du peintre Greuze contre M<sup>me</sup> Geoffrin qui l'avait bien ou mal à propos contristé. « *Mort-Dieu, disait-il, si elle me fâche, qu'elle y prenne garde, je la peindrai.* » Moi, je dis le contraire de Greuze : Mort-Dieu, si elle me fâche encore, qu'elle y prenne garde, je ne la peindrai plus. Dites tout ce qui vous plaira de l'innocence de sa conduite avec le bon Marson et l'honnête Violet. J'en appelle à son cœur, qui sait mieux que vous pourquoi je me comprends dans sa déclamation : c'est qu'elle s'adresse à tous les hommes, et que j'en suis un ; et, si vous voulez en convenir, pendant que vous la lisiez, vous ne distinguiez personne; il a fallu que la réflexion et la justice vous ramenassent sur vos pas, que vous

réclamassiez en faveur de votre ami, et que vous dissiez en vous-même : Ah ! chère sœur ! grâce pour celui-là ! il n'en est pas. Il s'établissait donc entre elle et vous un dialogue où elle m'accusait et me jugeait, où vous me défendiez et appeliez de la sentence ; j'étais donc condamné, et vous travailliez à m'absoudre d'une impression méditée par elle et peut-être même par vous. Celui qui blesse l'espèce humaine me blesse ; celui qui décrie l'amitié, en général, tend à m'indisposer secrètement contre mes amis ; celui qui se joue de la sincérité des serments passionnés devant celle que j'aime cherche à lui rendre ma conduite et mes sentiments suspects et m'indigne. Mais laissons cela.

Je suis à présent à la Chevrette ; c'est de là que je vous écris. Demain je serai de retour à Paris ; nous avons trop de monde pour être bien. Dans les cohues, on se mêle ; les indifférents s'interposent entre les amis, et ceux-ci ne se touchent plus. Hier j'étais à souper à côté de M<sup>me</sup> d'Houdetot, qui disait : « Je me mariaï pour aller dans le monde et voir le bal, la promenade, l'opéra et la comédie ; et je n'allai point dans le monde, et je ne vis rien, et j'en fus pour mes frais. » Ces frais firent rire, comme vous pensez bien, et elle ajouta : « C'est mon voisin qui boit le vin, et c'est moi qui m'enivre. » En effet, j'avais à côté de moi un vin blanc délicieux que je ne dédaignais pas. Les voilà qui partent ce matin pour la chasse. Dieu soit loué ! ils feront de l'exercice ; nous serons un peu plus ensemble, et tout en ira mieux pour eux et pour nous.

Je n'ai point vu M<sup>lle</sup> Boileau ; mais peu s'en est fallu que M. de Villeneuve ne m'ait enlevé en cabriolet pour me conduire ici. M. Grimm, qui l'avait rencontré à Paris, je ne sais où, lui en avait donné la commission, qu'il avait acceptée. Si M. Gillet a été un peu diligent, vous devez avoir votre boîte ; je m'acquitterai de mes dettes à votre retour. Combien je vous embrasserai ! j'en ai d'avance le cœur serré, et j'en pleure de joie. Il y a peu de jours où je ne me transporte de la pensée à ce moment ; il est impossible que je vous peigne ce que je deviens dans cette espèce de délire où je vous vois, où je cherche si vous vous êtes bien portée, si c'est vous, si c'est toujours ma Sophie, si elle est heureuse de retrouver celui qui l'aime si tendrement et qui l'a si longtemps attendue. Je vous dévore des

yeux ; mes lèvres tremblent ; je voudrais vous parler ; je ne saurais. Mais que deviens-je lorsque cette illusion disparaît et que je me trouve seul ? Je suis fâché que M<sup>me</sup> Claret soit indisposée ; je vous prie de lui dire qu'il est impossible que je l'oublie tant qu'elle aura de l'attachement pour vous. Je n'espérais pas M<sup>me</sup> de Solignac sitôt. Est-ce que madame votre mère ne se montrera pas empressée d'aller chercher sa chère fille ? Je gage que M<sup>m</sup> Le Gendre en a perdu le sentiment. Vous ne donnez pas, vous, dans ces mines-là. Cela échappe à l'évêque. Ils se battaient, les bonnes gens qu'ils étaient. Demain ou plutôt aujourd'hui lundi à Paris ; demain, mes paquets se font ; après-demain, je suis établi au Grandval pour six semaines. M<sup>m</sup> d'Épinay en a le cœur un peu serré et moi aussi ; nous étions faits l'un à l'autre ; nous comprenions sans mot dire ; nous blâmions, nous approuvions du coin de l'œil ; cette conversation muette va lui manquer. Vous adresserez toujours vos lettres sur le quai des Miramionnes, d'où elles iront contre-signées à Charenton, et j'enverrai les retirer le plus assidûment qu'il sera possible. Vous savez que les maîtres n'ont plus de domestiques où je suis. Ce M. Damilaville est un galant homme qui aime à faire le bien et qui sait y mettre la grâce. Il y a deux ou trois honnêtes hommes et deux ou trois honnêtes femmes dans ce monde, et la Providence me les adresse. En vérité, si je mérite ce présent, j'en sentirai toute la valeur, et, si j'en sens toute la valeur, je n'aurai plus envie de me plaindre d'elle ; si elle prenait la parole, et si elle me disait : « Je t'ai donné Grimm et Uranie pour amis ; je t'ai donné Sophie pour amie ; je t'ai donné Didier pour père et Angélique pour mère ; tu sais ce qu'ils étaient et ce qu'ils ont fait pour toi ; que te reste-t-il à me demander ? » Je ne sais ce que je lui répondrais. Oui, chère amie, je retrouverai au Grandval ceux que j'y ai laissés, excepté d'Alinville ; mais je n'y ferai rien de ce que vous conjecturez ; je boirai, je mangerai, je dormirai, je philosopherai le soir, je vous regretterai tous les matins, et mainte fois dans la journée je soupirerai indiscretement. M<sup>me</sup> d'Holbach s'en apercevra, et en rira. M<sup>me</sup> d'Aine dira que, si cela dure, il faudra qu'elle me fasse noyer par pitié. Je n'y ferai pas une pause d'a et je n'en reviendrai, à la Saint-Martin, à Paris, où je mourrai de douleur si je ne vous retrouve pas. Je tremble toujours que votre chère

sœur ne fasse la folie d'aller à Isle. Nous avons encore ici nos peintres et nos musiciens et Jeannette, et Jeannette aussi, dà. Hélas! la pauvre enfant me fend le cœur, surtout quand elle se livre à la gaieté, et qu'elle rit; elle a perdu sa mère, et elle n'en sait encore rien. Je suis sûr que, si elle regardait les visages qui sont autour d'elle, elle devinerait, à l'impression de tristesse que cause sa joie, qu'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire qu'on lui cache. Mais n'est-ce pas un phénomène bien singulier que nous éprouvons tous la même chose, et qu'il n'y ait pas un de nous que sa joie ne contriste? Ah! chère amie! il y a bien des données, et bien des données fines pour celui qui sait les saisir et les appliquer à la connaissance du cœur. C'est une caverne, mais dans les ténèbres de laquelle il luit par intervalles des rayons passagers qui l'éclairent et pour les autres et pour nous.

*Après les cygnes?* Ne craignez rien, je n'y courrai de ma vie, ni le cher abbé Galiani non plus; il s'est amusé à les agacer, ils l'ont pris en grippe, et d'aussi loin qu'ils l'aperçoivent, ils s'élèvent sur les ailes, ils arrivent au grand vol, le cou tendu, le bec entr'ouvert, et poussant des cris; il n'oserait approcher du bassin. Ils ont presque dévoré *Pouf*. Pouf est un petit chien de M<sup>me</sup> d'Épinay, qui n'a pas son pareil pour l'esprit et la gentillesse; c'est un prodige pour son âge. Aussi nous ne croyons pas qu'il vive. Ces cygnes ont l'air fier, bête et méchant, trois qualités qui vont fort bien ensemble. Je disais des arbres du parc de Versailles qu'ils étaient hauts, droits et minces, et l'abbé Galiani ajoutait: comme les courtisans. L'abbé est inépuisable de mots et de traits plaisants; c'est un trésor dans les jours pluvieux. Je disais à M<sup>me</sup> d'Épinay que si l'on en faisait chez les tabletiers, tout le monde en voudrait avoir un à sa campagne. Je voudrais que vous lui eussiez entendu raconter l'histoire du *porco sacro*. Il y a à Naples des moines à qui il est permis de nourrir aux dépens du public un troupeau de cochons, sans compter la communauté. Ces cochons privilégiés sont appelés, par les saints personnages auxquels ils appartiennent, les *cochons sacrés*. Ils se promènent respectés dans toutes les rues, ils entrent dans les maisons, on les y reçoit, on leur fait politesse. Si une truie est pressée de mettre bas, on a tout le soin possible d'elle et de ses pourcelets; trop heureux celui

qu'elle a honoré de ses couches ! Celui qui frapperait un *porco sacro* ferait un sacrilège. Cependant des soldats peu scrupuleux en tuèrent un ; cet assassinat fit grand bruit ; la ville et le sénat ordonnèrent les perquisitions les plus sévères. Les malfaiteurs, craignant d'être découverts, achetèrent deux cierges, les placèrent allumés aux deux côtés du *porco sacro*, sur lequel ils étendirent une grande couverture, mirent un bénitier avec le goupillon à sa tête et un crucifix à ses pieds ; et ceux qui faisaient la visite les trouvèrent à genoux et priant autour du mort. Un d'eux présenta le goupillon au commissaire ; le commissaire aspersa, se mit à genoux, fit sa prière et demanda qui est-ce qui était mort ? On lui répondit : « Un de nos camarades, honnête homme ; c'est une perte. Voilà le train des choses du monde ; les bons s'en vont et les méchants restent. » Mais je n'ai pas le courage d'achever. Ce n'est pas moi, c'est l'abbé qu'il faudrait entendre. Le fond est misérable en lui-même, mais il prend entre ses mains la couleur la plus forte et la plus gaie, et devient une source inépuisable de bonnes plaisanteries et même quelquefois de morale.

C'est lui qui m'a amené ici. Nous y attendons Saurin, qui n'est pas encore venu ; cela me fait craindre que M<sup>me</sup> Helvétius ne soit fort mal ; elle a quitté la campagne pour faire ses couches à Paris, et la voilà non accouchée et attaquée d'une fièvre putride. C'est une femme très-aimable, qui s'est fait un caractère qui l'a affranchie au milieu de ses semblables, toutes esclaves. Saurin m'a consulté sur le plan d'une pièce. Je l'ai renversé d'un bout à l'autre. M. Grimm et M<sup>me</sup> d'Épinay disent que ce que j'ai imaginé est de toute beauté, mais que personne n'en peut exécuter un mot. Si ce plan a lieu, vous verrez au quatrième acte une foule de citoyens, condamnés à mort pour avoir trop bien défendu leur ville, briguer l'honneur de la préférence et tirer au sort. Le sort se tirera sur la scène. Imaginez le spectacle et les cris des pères, des mères, des parents, des amis, des enfants, à mesure que le billet fatal sort ; imaginez la contenance diverse, forte ou faible, de celui que le sort a condamné ; imaginez que celui qui tient le casque d'où les billets sont tirés est le gouverneur de la ville, qu'on en doit tirer six, et qu'après qu'on en a tiré cinq, il se condamne lui-même et dit : Le sixième est le mien, sans qu'on puisse jamais

lui faire changer d'avis<sup>1</sup>. Imaginez ce que deviennent sa femme, sa fille, qui sont présentes. O Voltaire! vous qui savez à présent l'effet de ces tableaux, vous n'auriez garde de vous refuser à celui-là.

Mais à propos de Grimm, ne serez-vous pas un peu surprise que je vous aie déjà écrit sept à huit pages, sans presque vous en dire un mot? C'est, mon amie, qu'il arrange si bien ses voyages, qu'il sort de la Chevrette au moment que j'y arrive. En vérité, quand il aurait le dessein de me rendre amoureux de sa maîtresse, il ne s'y prendrait pas autrement. Vous concevez bien que je plaisante: il est trop honnête pour avoir cette vue, et je le suis trop, moi, pour qu'elle lui réussît quand il l'aurait. Et puis, il est si enfoncé dans la négociation et les mémoires, qu'on ne lui voit pas le bout du nez. Il ne lui reste presque pas un instant pour l'amitié; et je ne sais quand l'amour trouve le sien. Nous nous sommes un peu promenés, elle et moi, ce matin. Je lui avais trouvé l'air soucieux hier au soir. Je lui en ai demandé le sujet. « C'était une de ces minuties auxquelles, lui disais-je, vous êtes trop heureux tous les deux d'être sensibles au bout de quatre ans. Vous vous examinez donc de bien près? Vous en êtes donc comme au premier jour? Eh! mes amis, tâchez de n'épouser jamais. » L'après-dîner, nous nous sommes encore promenés, lui et elle, M<sup>me</sup> d'Houdetot et moi. J'oubliais de vous dire que j'avais trouvé mon vin blanc fort bon, que j'en avais usé peu sobrement, et que ma voisine était fort gaie. M<sup>me</sup> d'Houdetot fait de très-jolis vers; elle m'en a récité quelques-uns qui m'ont fait grand plaisir. Il y a tout plein de simplicité et de délicatesse. Je n'ai osé les lui demander; mais si je puis lui arracher un *hymne aux tetons* qui petille de feu, de chaleur, d'images et de volupté, je vous l'enverrai<sup>2</sup>. Quoiqu'elle ait eu le courage de me le montrer, je n'ai pas eu celui de le demander. Le soir nous avons laissé rentrer les femmes, et nous avons fait le tour du parc, Grimm et moi. Il y avait longtemps que nous ne nous étions vus; nous avons été fort aises de nous retrouver. Je l'aime sûrement, et j'en suis, je crois,

1. C'est le sujet du *Siège de Calais*. Le succès de la pièce de ce titre, donné par Belloy le 13 février 1765, aura fait renoncer Saurin à son projet. (T.)

2. Cette pièce est restée inédite.

autant aimé que jamais. Au milieu de ces amusements, des idées tristes m'obsèdent, je ne fais rien, le temps s'enfuit, et je ne vous ai pas. Je viens de recevoir un paquet de Damilaville. Je ne savais ce que c'était, car il était bien gros. J'espérais y trouver un mot de vous. Rien. A la place, les deux Remontrances du parlement d'Aix qui sont très-belles, mais qui ne me dédommagent pas. Je brûle de m'en retourner à Paris. Je ne saurais dissimuler ma joie; et M<sup>me</sup> d'Épinay dit que cela n'est pas honnête d'être gai quand on quitte les gens. Il serait donc plus honnête de l'être ni plus ni moins et de paraître triste. N'y a-t-il encore rien d'arrêté sur votre retour? Votre sœur revient-elle avec vous? Si j'avais été bien avisé, j'aurais fait ce voyage de province tant projeté. Je vous aurais du moins vue en passant. Je crains que vous ne trouviez mon caractère un peu changé. On dit que j'ai l'air d'un homme qui va toujours cherchant quelque chose qui lui manque. Au reste, c'est l'air que je dois avoir. Quand vous étiez ici, votre présence me soutenait. Avais-je du chagrin, j'allais voir mon amie, et je l'oubliais. Pourquoi m'avez-vous abandonné? La mélancolie a trouvé mon âme ouverte, elle y est entrée, et je ne pense pas qu'on puisse l'en déloger tout à fait. Elle ne me déplaît pas trop; et puis qu'importe? Je serai moins gai, ou plus triste, comme il vous plaira, mais je n'en aimerai pas moins. Ma tendresse sera d'une couleur brune qui ne sied pas mal à ce sentiment. Mon amie, tout peut s'altérer au monde; tout, sans vous en excepter; tout, excepté la passion que j'ai pour vous. Quand je vous reverrai, comme je vous embrasserai! comme je me reposerai sur vous! comme je chercherai celle que j'aime! Ah! s'il n'y avait personne qui me contraignit! mais il ne faut pas compter là-dessus. Je ne finirai pas encore cette lettre. Nous partirons de bonne heure. Grimm me descendra à la rue de Fourcy. De là il n'y a qu'un pas sur le quai des Miramionnes. Si j'y trouvais une lettre de vous, je remplirais la demi-page qui me reste et qui ne me resterait pas, car je l'aurais remplie tout en disant que je ne voulais pas en dire plus long, si l'on ne m'invitait pas à descendre. Je vais voir ce qu'on me veut... C'est Saurin qui vient d'arriver. Adieu, ma tendre amie. Ce soir, s'il n'est pas trop tard, nous causerons encore un moment, et puis il faut faire mon sac: je n'aime point à faire attendre après moi.

Nous avons eu deux convives sur lesquels nous ne comptons guère, excellents tous deux, Saurin et le curé de la Chevrette. Vous connaissez Saurin, je ne vous en dis rien. Pour notre pasteur, c'est un des meilleurs esprits qu'il y ait bien loin : il n'y a pas d'homme dont les passions se peignent plus vivement sur son visage : c'est peut-être le seul qui ait le nez expressif ; il loue du nez, il blâme du nez, il décide du nez, il prophétise du nez. Grimm dit que celui qui entend le nez du curé a lu un grand traité de morale. La conversation a été fort diverse. M<sup>me</sup> d'Houdetot m'a demandé du bout de la table où en était ma bouteille. Je lui ai répondu qu'elle devait le savoir mieux que moi. On a trouvé que je n'étais pas trop malheureux de boire de bon vin, et d'enivrer ma voisine. Et puis on a parlé nouvelles. On a dit que le roi de Portugal introduisait le jansénisme dans ses États ; cela m'a déplu. J'ai dit que, religion pour religion, quand un monarque faisait tant que d'en adopter une, il valait mieux la choisir plaisante et gaie que triste et maussade ; que la mélancolie religieuse inclinait au fanatisme et à l'intolérance, et M<sup>me</sup> d'Épinay me faisait des yeux ; et à la fin, quand j'ai eu tout dit, j'ai compris que je désobligeais M<sup>me</sup> d'Esclavelles, sa mère, qui est janséniste jusqu'à la pointe de ses cheveux blancs. On parla tendresse. Le curé, qui n'est déplacé dans aucun sujet, dit que les amants malheureux disaient tous qu'ils en mouraient ; mais qu'il était rare d'en rencontrer qui tinssent parole ; qu'il en avait cependant vu un : c'était un jeune homme de famille appelé *Soulpse*. Il s'éprit d'une fille belle et sage, mais sans biens et d'une famille déshonorée. Son père était alors aux galères pour faux seings. Ce jeune homme, qui prévoyait toute l'opposition et toute la raison de l'opposition qu'il rencontrerait dans ses parents, fit ce qu'il put pour se détacher ; mais quand il se fut bien assuré de l'inutilité de ses efforts, il osa s'en ouvrir à ses parents, qui allaient s'épuiser en remontrances, lorsque notre amant les arrêta tout court et leur dit : « Je sais tout ce que vous avez à m'opposer, je ne saurais désapprouver des raisons que j'opposerais moi-même à mon fils si j'en avais un. Mais voyez si vous m'aimez mieux mort que mésallié ; car il est sûr que si je n'ai pas celle que j'aime, j'en mourrai ». On traita ce propos comme il le méritait ; l'événement n'y fait rien. Le jeune homme tomba, dépérit de jour en



jour, et mourut. Le curé ajouta : C'est un fait dont j'ai été témoin. « Mais, curé, lui dis-je, à la place du père qu'aurez-vous fait ? — Monsieur, me répondit le curé, je ne saurais me mettre à cette place ; les sentiments d'un père ne se devinent point et ne peuvent se suppléer. — Cela est vrai ; mais enfin vous auriez pris un parti d'après ce que vous êtes ; dites-nous quel il eût été ? — Volontiers. J'aurais appelé mon fils ; je lui aurais dit : *Soulpse* a été votre nom jusqu'à présent ; souvenez-vous bien qu'il ne l'est plus. Appelez-vous comme il vous plaira. Voilà votre légitime. Allez vous marier avec celle que vous aimez si loin d'ici que je n'entende plus parler de vous, et que Dieu vous bénisse. — Pour moi, dit M<sup>me</sup> d'Esclavelles, qui craignait peut-être que la décision du curé ne fit impression sur son petit-fils, si j'avais été la mère de ce jeune fou, j'aurais fait comme son père, je l'aurais laissé mourir ». Et puis voilà les avis partagés, et un bruit à faire retentir les voûtes du salon, qui a duré longtemps, et qui durerait encore, si le curé n'avait rompu la dispute par une autre histoire que voici. Un jeune curé, mécontent de son état, se sauve en Angleterre, apostasie, se marie selon la loi, et a des enfants de sa femme. Au bout d'un certain temps, il regrette son pays ; il revient en France avec sa femme et ses enfants. Au bout encore d'un certain temps, il a du remords ; il revient à sa religion, prend du scrupule sur son mariage, et songe à se séparer de sa femme ; il s'en ouvre à notre curé, qui trouve le cas fort embarrassant, et qui, n'osant rien prendre sur lui, le renvoie aux casuistes et aux jurisconsultes. Tous décident qu'il ne peut en sûreté de conscience rester avec sa femme. Lorsque leur séparation, à laquelle la femme s'opposait de toute sa force, allait s'entamer par voie de justice, mais un peu contre le gré du curé, l'époux tomba malade et assez dangereusement pour qu'il n'en revint pas. Il envoie chercher le curé : « Mon ami, lui dit-il, vous connaissez mes intentions ; je touche au dernier moment ; je veux montrer du moins qu'elles étaient sincères. Je veux faire amende honorable publique, et recevoir les sacrements, et mourir à l'hôpital ; ayez la bonté de m'y faire transporter. — Je m'en garderai bien, lui dit le curé ; cette femme est innocente. Elle vous a épousé selon la loi ; elle ne connaissait rien des empêchements qui ne lui permettaient pas d'accepter votre main. Et

ces enfants, quelle part ont-ils à votre faute? Vous êtes le seul coupable, et ce sont eux qui vont être punis! Votre femme sera déshonorée, vos enfants seront déclarés naturels; et où est le bien de tout cela? La raison est pour eux; certainement, et jusqu'à ce que la loi ait prononcé, nous ignorons si elle serait contre eux. Attendons, et en attendant, mon ami, demeurez dans le lit de celle que vous appelez votre femme et qui l'est, et où vous avez eu d'elle ces enfants qui vous ont appelé leur père et qui sont vos enfants ». Jamais le curé n'en voulut démordre. Il confessa son homme; le mal empira, il lui administra les derniers sacrements. Il mourut, et la femme et les enfants restèrent en possession des titres qu'ils avaient. Nous avons tous approuvé la sagesse du curé. Grimm l'a fait peindre; il prétend en faire quelque jour un personnage de roman. Nous sommes revenus un peu tard; cet homme singulier et ses histoires aussi singulières que lui nous ont défrayés en chemin.

A propos, je ne vous ai pas dit que M. le comte de Bissy <sup>1</sup> avait envoyé au marquis de Ximènes pour moi une tragédie anglaise en un acte, tout à fait dans le goût du *Joueur*. Elle est intitulée *l'Extravagance fatale*. Un homme de naissance a été conduit par la dissipation à l'extrême misère. Il ne peut supporter l'idée de l'avilissement où il va tomber, lui, sa femme et ses enfants. Il se persuade qu'il vaut mieux qu'il meure. Mais si la mort est meilleure pour lui que la vie, pourquoi la vie vaudrait-elle mieux que la mort pour sa femme et ses enfants? Il vient à bout de se persuader qu'il leur manquerait d'une manière indigne, s'il ne les associait pas à un sort qu'il croit préférable à celui dont il est menacé. Il se défait donc de lui-même, de sa femme et de ses deux enfants. Cette catastrophe est d'une atrocité qui révolte; cependant la dernière scène est d'un pathétique qui déchire. Imaginez que cet homme était sur le point d'être saisi et précipité dans une prison. Sa femme vient à lui, et lui propose de prendre ses enfants entre ses bras et de se sauver avec lui en quelque lieu de sûreté. Toute la dernière scène roule sur la double acceptation des

1. De l'Académie française, où il fut reçu comme homme de cour. On l'appelait *Bissy-Pierre*, pour le distinguer de son frère qu'on avait nommé *Bissy-Thomas*, par une plaisante allusion aux deux Corneille, avec lesquels les deux Bissy n'avaient aucune espèce de rapport intellectuel. (T.)

termes de voyage, d'asile, de demeure paisible, d'éloignement des hommes, de dernier terme des revers et des maux, de repos, qui conviennent à une fuite réelle ou à la mort. La femme les entend toujours de la fuite, et l'époux les lui dit toujours de la mort. L'ignorance de cette femme, qui a reçu le breuvage fatal de son époux et qui l'a donné de sa propre main à ses deux enfants, la tendresse de ses discours, la présence de ses enfants en qui la mort circule, font un effet plus terrible mille fois que le spectacle d'OEdipe qui a les yeux crevés et qui se baisse pour chercher ses enfants. Cependant, si vous avez le père Brumoy, voyez cette scène au cinquième acte de *l'OEdipe* de Sophocle.

Je viens de recevoir votre numéro 21. Je n'ai point la tête mauvaise. Quant à mon pied, il est guéri. Nous avons joué; le Baron a oublié son serment, mais comme la fortune a été assez égale, je ne saurais vous dire comment il soutiendrait son caprice. Il faut qu'il y ait une espèce de contre-coup à ma chute; car j'ai eu la tête étonnée pendant les deux premiers jours. Les jours suivants j'ai senti une douleur passagère au côté opposé, et depuis j'éprouve comme des envies de moucher, et la sensation comme de quelque chose d'arrêté au-dessus du nez qui voudrait tomber. Ils m'ont conseillé le sel ammoniac. Mais je bois, je mange, je dors, je n'ai ni chaleur ni fièvre, et tout ira bien.

O femme! serez-vous toujours femme par quelque endroit? Jamais la fêlure que nature vous fit ne reprendra-t-elle entièrement? Je n'ai pu m'empêcher de rire de tous les mouvements que vous vous êtes donnés pour un colichet. Je sais bien ce que vous répondrez à cela; mais je sais bien aussi comment on s'en impose. Je le voudrais bien que vous en fussiez de nos cause-ries, et vous et la chère sœur. A propos de ces Chinois, savez-vous que l'illustration remonte chez eux et ne descend jamais? Ce sont les enfants qui illustrent et anoblissent leurs aïeux, et non pas les aïeux leurs enfants. Ma foi, cela est encore bien sage. Nous sommes plus grands poètes, plus grands philosophes, plus grands orateurs, plus grands architectes, plus grands astronomes, plus grands géomètres que ces peuples-là; mais ils entendent mieux que nous la science du bon sens et de la vertu; et si par hasard cette science était la première, ils auraient raison de dire qu'ils ont deux yeux, et que nous en avons un, et que le reste de la terre est aveugle.

Oui, je connais vos *Intérêts de la France mal entendus* C'est un livre qui a du succès <sup>1</sup>. M. Gaschon m'a fait dîner une fois avec l'auteur. Cet homme connaît assez bien le mal ; mais il n'entend rien aux remèdes. Il a des observations assez justes qui marquent un homme instruit, mais sans génie. Il a un monde de choses dont il ne sait rien faire ; et le génie sait faire un monde de rien.

Non, non, mon ami vaut mieux que moi ; personne ne peut lui être comparé, soit qu'il plaisante, soit qu'il raisonne, soit qu'il conseille, soit qu'il écrive, soit qu'il...

(*La suite manque.*)

## XLII

Le 7 octobre 1760.

Pas un moment de repos, comme vous disiez à la fin d'une de vos lettres ; non, pas un moment ! J'arrive, je jette en passant mon sac de nuit à ma porte, et je vole sur le quai des Miramionnes ; j'y trouve un de vos lettres ; j'en achève une que j'ai commencée à la Chevrette. Je m'en retourne chez moi à minuit. Je trouve ma fille attaquée de la fièvre et d'un grand mal de gorge ; je n'ai pas osé m'informer de sa santé. Les questions les plus obligeantes amènent des réponses si dures de la part de la mère, que je ne lui parle jamais sans une extrême nécessité ; mais j'ai interrogé l'enfant, qui m'a très-bien répondu ; j'ai donné des ordres qui marquent l'attention et l'intérêt. Voilà ce que c'est que de se brûler le sang à crier et à travailler. Je devais partir demain pour le Grandval ; voilà un accident qui pourrait bien retarder mon voyage. Nous avons dîné, M. Grimm et moi, sous un des chevaux des Tuileries. Longue promenade

1. *Les Intérêts de la France mal entendus* (par Ange Goudar, de Montpellier). Le premier volume, qui traite de l'agriculture et de la population, parut au commencement de 1756 ; le second, qui traite des finances et du commerce, parut à la fin de la même année, et le troisième, qui traite de la marine et de l'industrie, ne fut publié qu'en 1757. (T.)

avant dîner ; dîner d'appétit ; longue promenade après dîner ; et, dans cet intervalle, de la morale et de l'amour, et de l'amour et de la morale ; et le résultat, de se rendre meilleur, de pardonner aux méchants, assez punis par leur méchanceté même ; de faire le bonheur de tous et surtout de son ami et de son amie. Je quitte M. de Montany ; je l'ai trouvé avec une grosse dondon, dont je vous dirais volontiers, comme du curé de la Chevrette, qu'on la baiserait pendant deux mois sans la baiser deux fois au même endroit ; c'est une amie de M<sup>me</sup> Riccoboni ; nous en avons causé. Celle-ci vous réglera cet hiver de deux nouveaux romans. Je les verrai sûrement avant qu'on les imprime, et vous aussi, si vous êtes à Paris. Mais dites-moi donc que vous y serez, si vous ne voulez pas que je périsse. J'avais deviné, comme vous verrez par la précédente, et la possibilité du voyage de M<sup>me</sup> de Solignac, et les inquiétudes de M<sup>me</sup> Le Gendre, et votre indifférence.

Toutes ces dates ne m'apprennent rien ; je voulais savoir s'il n'y avait eu aucune de mes lettres d'égagée. Voici l'histoire de ma chute. J'ai connu chez Le Breton un ex-oratorien, homme d'esprit dont je suis devenu la passion, mais non pas la plus forte ni l'unique. Cette homme s'appelle M. Destouches ; il est secrétaire de la ferme générale ; il y demeure ; il s'était engagé à m'introduire à l'endroit où l'on fabrique le tabac, afin que je pusse connaître et décrire cette manœuvre ; j'étais allé avec mon dessinateur le sommer de sa parole. Il était de bonne heure. Il est jeune. Je le trouve engagé de conversation avec une fille ; je renvoie mon dessinateur ; je m'assieds, et je me mets à causer avec ces fous-là. Le temps se passe ; l'heure du dîner vient ; nous allions dîner, Destouches et moi, chez Le Breton. Chemin faisant, nous devons jeter sa demoiselle rue des Prouvaires. Mais crac ; à l'entrée de la rue voilà une des soupentes qui casse, et Destouches qui va donner de la tête contre celle de sa fille, et moi de la tête contre un des côtés du carrosse. Destouches descend par le côté renversé, moi et la demoiselle par l'autre côté, et cela à la vue de la compagnie la plus nombreuse et la moins choisie. Heureusement la demoiselle avait l'air plus honnête que peut-être elle ne l'était ; je vous ai dit le reste. J'ai encore de temps en temps des sensations au haut du nez comme de quelque chose qui voudrait tomber par là ; mais ce symp-

tôme se dissipera comme les autres. Je vous demande en grâce de prêcher l'indulgence à notre chère sœur. Si, par hasard, nous n'occupions que le milieu entre les êtres les plus parfaits et les êtres les plus imparfaits, en regardant avec mépris ceux que la nature a placés au bas de la grande échelle, n'accorderions-nous pas le même droit à ceux qu'elle a placés au premier échelon, et qui sont autant au-dessus de nous que les objets de notre dédain sont au-dessous? Dans une machine où tout est lié, comme il n'y a rien d'inutile, pas même le gros ventre, le gros appétit et les fréquents besoins de M<sup>me</sup> Gillet, s'il y a quelque chose d'indifférent et d'abject, c'est une suite de notre ignorance. Quelquefois je m'amuse à attacher tous ces objets sur une toile et à m'en faire un spectacle. Je ne saurais vous dire combien l'imbécillité, l'impertinence, la sottise, les airs de la coquette, les pirouettes du petit-maitre, etc., etc., m'amusement sous ce coup d'œil.

Cette jalousie d'ami à ami, de sœur à sœur, de mère à fille, de fille à mère, me passe ; je n'y entends rien. Si je connaissais quelque être au monde qui pût, en m'éclipsant à vos yeux, contribuer infiniment mieux que moi à votre bonheur, quel mérite plus grand me resterait-il à ambitionner, après celui d'être ce qu'il serait, sinon de vous le procurer ? S'il n'est pas en moi d'être le mieux qu'il est possible pour vous, faut-il que je me prive de l'avantage de vous présenter ce mieux, si je le connais ailleurs ? Voilà des raisons que l'amour n'entend pas ; mais je ne conçois pas que l'amitié puisse s'y refuser.

M<sup>lle</sup> Clairon joua mal à la première représentation de *Tancrède*. Ses fanatiques même en conviennent ; mais ils disent qu'elle s'est bien corrigée dans les suivantes. Je n'en sais rien. Nous nous aimons tous de toutes nos forces. Il y a bien peu de gens à qui nous ne nous préférions ; il n'y a personne au monde avec qui nous voulussions changer de sort. M. Vialet est comme les autres qui laissent un peu moins percer leur impertinence. Vous êtes à peu près contente de mes lettres, surtout des endroits où je vous dis que je vous aime ; tant mieux, je ne m'intéresse qu'à ceux-ci ; et comment seraient-ils mal ? Le modèle d'après lequel je peins est si bien ! Tous nos portraits de la Chevrette ont réussi, excepté celui de M<sup>me</sup> d'Épinay. M. Grimm prend cet accident comme un autre. Je vous ai dit

que nous avons été peints et dessinés ; je lui ai demandé une copie des deux dessins, et je les aurai. Les dix lignes où vous me dites qu'il n'y a rien dans vos lettres valent mieux que toutes les miennes ; si je vous avais dit les choses que j'y lis, et que j'eusse eu le bonheur de vous les persuader de moi comme je les crois de vous, je n'aurais plus qu'un souhait à faire : c'est que le temps et ma conduite vous entretinssent à jamais dans cette douce opinion. Le bonheur ou le malheur de votre vie est entre mes mains, dites-vous ? Ce n'est pas comme cela ; le bonheur de votre vie est entre mes mains ; le bonheur de la mienne est entre les vôtres ; c'est un dépôt réciproque confié à d'honnêtes gens. Uranie ne veut donc pas croire que je la haïsse ; absolument elle ne le veut pas. J'en ai pourtant bien des raisons, et, quand il n'y aurait que celle de m'humilier souvent aux yeux de la personne que j'aime, c'en serait bien assez pour me faire croire. Pardonnez ! qu'avez-vous dit là ? Elle n'a pas vu ce mot, j'en suis sûr. Je serais trop fier qu'elle se fût avouée coupable. M. Gaschon a été faire sa cour à M<sup>me</sup> de Solignac. M. de Prisyé ira. Que j'y aille aussi ! ma foi je n'en ai ni le temps, ni la volonté, ni le courage. Quoi qu'en dise M<sup>me</sup> de Solignac, il est sûr que je n'ai jamais eu l'honneur de la voir.

Si cependant la maladie durait, si mon voyage était renvoyé à la semaine prochaine, par exemple, je ne répondrais de rien. Je n'aime point les occasions de balbutier, et balbutie toujours de timidité la première fois que je vois, et puis tout se réduit alors à des phrases d'usage dont on se paye réciproquement. Je n'ai pas un sou de cette monnaie. Adieu, ma tendre amie. Je ne vous recommande plus votre santé ; il y a quelqu'un à présent qui en aura soin pour vous. Il y avait avec ma dernière lettre un papier d'agriculture pour madame votre mère ; le lui avez-vous remis ? Adieu, encore une fois ; mon dévouement et mon respect à madame votre mère. Dites à M<sup>me</sup> le Gendre..., dites-lui que vous m'aimez à la folie, et vous verrez que ce petit mensonge la fera pâlir... Et je ne la haïrais pas !... Hélas ! non...

## XLIII

Le 8 octobre 1760.

Je pars demain pour aller au Grandval passer le reste de l'automne. Je ne saurais vous dire, chère amie, combien il m'en coûte pour m'arracher d'ici. Si cette force que les philosophes appellent d'inertie est commune à tous les êtres, j'en ai ma bonne part. Comment vos lettres me parviendront-elles ? Comment recevrez-vous les miennes ? Quel circuit ! Je me rendais ici les mardi, jeudi, dimanche au soir ; je vous lisais et je vous répondais sur-le-champ : cela était assez commode : mais il n'y a pas moyen de rester. J'aurais l'air d'abandonner M<sup>me</sup> d'Aine, qui m'a si bien accueilli les vacances passées. Je ne suis bien avec moi-même que quand je fais ce que je dois. J'irai donc demain, jour de ma fête, où l'on ne m'attend peut-être plus et où l'on médit de moi. Vous savez que j'ai quelque affaire à l'Hôtel des Fermes ; j'y ai été appelé ce matin ; et par occasion je me suis rendu rue des Vieux-Augustins. J'ai demandé M<sup>me</sup> Boileau ; elle venait de partir pour Argenteuil avec M. Berger. J'ai laissé chez le portier un billet pour elle. On m'a dit que M<sup>me</sup> de Solignac était arrivée ; je ne l'ai point vue, mais je me suis fait écrire pour monsieur qui était absent. Le portier, à qui j'ai demandé si M. de Villeneuve y était, m'a répondu que oui, et même seul. J'ai été tenté de monter ; et puis je me suis dit : Pourquoi monter ? et, ne sachant que me répondre, je m'en suis allé. Vous savez apparemment qu'il déloge le 15 de ce mois et qu'il va demeurer rue Sainte-Anne. C'est le portier qui m'a bavardé cela. Vous m'avez fait faire connaissance plus intime que jamais avec M. Damilaville. J'ai soupé plusieurs fois avec lui ; c'est un homme de bien. Hier, comme je m'en revenais de chez lui à minuit, par le plus affreux temps du monde, d'abord j'ai vu, rue des Boucheries, des amants qui se disaient des douceurs de fort près, au coin d'une porte, à minuit, le ciel fondant en eau ; cela m'a fort édifié ! Arrivé à ma porte, Jeanneton appelée, en attendant qu'elle descendît, mon fiacre m'a dit qu'un



hôtel qui fait le coin de la rue des Saints-Pères, à côté de chez moi, habité par M. de Bacqueville, était en feu ; et le tocsin qui sonnait de tous côtés m'a confirmé qu'il disait vrai. Le feu y était depuis midi ; et aujourd'hui, quand j'ai passé sur le quai, il n'était pas encore éteint ; une grande aile de l'hôtel a été brûlée. Ce M. de Bacqueville était un fou, car il n'est plus. D'abord, il n'a pas voulu ouvrir ses portes, menaçant le premier qui mettrait le pied dans sa cour de lui brûler la cervelle d'un coup de pistolet. Il a cru qu'il n'y avait plus rien ; et, sur les cinq heures, il s'en est allé à l'Opéra. Là, on est venu l'avertir que l'incendie s'était renouvelé, et il a répondu : « Eh bien, ce sera une maison de brûlée ; qu'on me laisse en repos. » Après le spectacle, dont il n'a pas perdu un moment, il s'en est allé chez lui ; on voulait l'empêcher d'entrer ; inutilement ; il disait qu'il se souciait fort peu que ses meubles fussent brûlés, qu'il en achèterait d'autres ; moins encore que son or ou son argent fussent fondus, qu'on les retrouverait en lingots dans les décombres ; mais qu'il fallait qu'il sauvât ses papiers. « Mais, monsieur, vous périrez. — Je ne périrai point ; ma maison a des détours qui ne sont connus que de moi et par lesquels je m'échapperai. Si on ne me voit pas revenir, qu'on n'en soit pas inquiet ; je serai avec mes papiers dans un de mes caveaux. » On a visité les caveaux. On y a bien trouvé les papiers, mais point l'homme. Il se faisait une joie de tromper son fils. » Le coquin, disait-il, me croira brûlé ; il en sera au comble de la joie ; il attend ma mort, et je me fais un plaisir de lui apparaître au moment où il s'y attendra le moins. » On raconte de cet homme cent folies ; on dit qu'il a fait séduire sa femme par un de ses amis qui devait se laisser surprendre en flagrant délit avec elle : ce qui s'est fait. En conséquence la pauvre femme a été enfermée. On dit qu'il avait fait pendre un cheval vicieux dans son écurie, pour servir d'exemple aux autres. On dit qu'ayant voulu faire l'essai d'une machine à voler dans l'air qu'il avait inventée, il s'était cassé une cuisse : au demeurant, c'était un vilain avare, très-riche et qui a vécu jusqu'à quatre-vingts ans.

L'indisposition de ma fille est un mal de gorge accompagné d'une fièvre intermittente. Cela va mieux, point de fièvre aujourd'hui ; s'il y a fièvre demain, elle sera saignée. Adieu, mon amie, souvenez-vous quand vous serez arrivée, quatre ou cinq

jours après, de me donner le baiser que j'aurais reçu ; je ne veux pas le perdre. Toujours commémoration de moi à madame votre mère et à madame votre sœur.

Voilà cette lettre, vraie ou supposée, du roi de Prusse au marquis d'Argens qui fait ici tant de bruit. Il est sûr qu'elle est de son style ; mais cette preuve suffira-t-elle contre un grand nombre d'autres qui semblent constater la supposition <sup>1</sup> ? Si vous faites de la politique, voilà un excellent sujet.

Je ne saurais m'en aller. Si je restais demain jusqu'au soir, j'aurais une lettre de vous. Combien ce voyage me peine ! Adieu. Ma première sera datée du Grandval, et peut-être sera-t-elle un peu moins vide que les précédentes, grâce à la compagnie que je vais trouver.

*P. S.* On reconnaîtra peut-être à l'écriture d'où vient cette lettre du roi de Prusse, et peut-être que le cœur en palpitera.

Il est certain que, sans m'en parler, il est enchanté de trouver de petites occasions de lui faire sa cour.

Il ne sait pas combien elle est fière, haute, difficile, capricieuse, peu sensible, peu passionnée, et tout le mal qu'il se prépare.

J'aimerais autant me prendre d'un sylphe ou d'un ange ou d'une idée honnête.

## XLIV

Au Grandval, le 13 octobre 1760.

Pourquoi n'entends-je plus parler de vous ? Ah ! mon amie, la chère sœur est à côté de vous ; vous m'oubliez ; vous me négligez !

Je suis parti jeudi dans l'après-midi, pour me rendre au Grandval ; je l'avais bien deviné, qu'on ne m'y attendait plus

1. Cette lettre, datée de Hermannsdorff, près de Breslau, le 27 août 1760, se trouve dans la *Correspondance* de Grimm du mois de septembre suivant.

et qu'on y médisait de moi ; on en a été d'autant plus content de me voir.

« Eh ! vous voilà, philosophe, j'en suis enchantée. Venez, que je vous baise ; je ne suis plus jeune, mais je me porte bien et je ne suis pas toujours bon. » Ce *je ne suis pas toujours bon* est bien méchamment dit. Vous comprenez que c'est M<sup>me</sup> d'Aine qui a dit comme cela.

Le Baron et le père Hoop sont descendus et m'ont embrassé. D'abord nous avons parlé tous à la fois, comme il arrive quand il y a du temps qu'on ne s'est vu, qu'on est bien aise de se retrouver, et qu'on a l'empressement de se le témoigner.

M<sup>me</sup> d'Holbach était à son métier ; je me suis approché d'elle. Oh ! qu'elle était belle ! le beau teint ! la belle santé ! et puis, quel vêtement ! C'est une coiffure en cheveux avec une espèce d'habit de marmotte d'un taffetas rouge, couvert partout d'une gaze à travers la blancheur de laquelle on voit percer, çà et là, le couleur de rose..... « Vous revenez de la Chevrette ? — Oui, madame. — Vous vous y êtes amusé ? — Oui, madame, assez. — Aussi, vous y êtes resté longtemps ? — M. Grimm et M<sup>me</sup> d'Épinay m'ont retenu un jour, et puis encore un jour, et puis de jour en jour on touche au bout de la semaine. — En attendant que vous vinssiez, maman en a fait de bons contes. — Cela se peut, madame ; mais ce sont des contes. — Pourquoi ? Je n'entends pas. — Vous n'entendez pas qu'il y a des choses sacrées dans ce monde ? — Eh ! oui, a-t-elle ajouté en baissant les yeux et en souriant avec malice, et dont il est bien de se tenir à quelque distance. » Voilà de ces mots qu'elle a appris de M. Le Roy. Entendez-vous celui-là ? Le reste de la soirée s'est passé à m'installer ; la matinée d'hier à prendre du thé et à arranger mon atelier ; car j'ai apporté ici beaucoup d'ouvrages en me doutant bien que je ne ferai rien. Le Baron et M. d'Aine s'en sont allés à Gros-Bois dîner chez l'ancien ministre Chauvelin ; nous avons été fort gais sans eux.

Il a beaucoup plu la nuit du vendredi au samedi, beaucoup encore la matinée du samedi ; la terre était molle, et nos dames ont mieux aimé demeurer à la maison que de s'exposer à laisser leurs souliers dans la glaise et à revenir pieds nus. Nous nous sommes donc promenés seuls, le père Hoop et moi, depuis trois

heures et demie jusqu'à six. Cet homme me plaît plus que jamais. Nous avons parlé politique. Je lui ai fait cent questions sur le parlement d'Angleterre. C'est un corps composé d'environ cinq cents personnes. Le lieu où il tient ses séances est un vaste édifice; il y a six à sept ans que l'entrée en était ouverte à tout le monde et que les affaires les plus importantes de l'État s'y discutaient sous les yeux même de la nation assemblée et assise dans de grandes tribunes, élevées au-dessus de la tête des représentants<sup>1</sup>. Croyez-vous, mon amie, qu'un homme osât en face de tout un peuple proposer un projet nuisible ou s'opposer à un projet avantageux, et s'avouer publiquement méchant ou stupide? Vous me demanderez sans doute pourquoi les délibérations se font aujourd'hui à porte fermée : « C'est, me répondit le père Hoop (car je lui fis la même question), qu'il y a je ne sais combien d'affaires dont le succès dépend du secret et qu'il était impossible qu'il fût gardé. Nous avons, ajouta-t-il, des hommes qui possèdent une écriture abrégée et dont la plume devance la plus grande volubilité de la parole<sup>2</sup>. Les discours des Chambres paraissent ici et en pays étranger, mot pour mot, comme ils avaient été tenus. Cela était d'un grand inconvénient. »

La politique et les mœurs se tiennent par la main, et conduisent à une infinité de textes intéressants sur lesquels on ne finit point.

A propos du bonheur de la vie, je lui ai demandé quelle était la chose qu'il estimait le plus dans ce monde. Après un petit moment de réflexion : « Celle qui m'a toujours manqué, m'a-t-il dit, la santé. — Et le plus grand plaisir que vous ayez goûté? — Je le sais; mais pour l'expliquer, il faut que je vous entretienne de ma famille. Nous sommes deux frères et trois sœurs. En Écosse, comme en quelques provinces de France, la loi absurde assure tout à l'aîné; mon aîné fut la coqueluche de mon père et de ma mère; c'est-à-dire qu'ils mirent tout en œuvre pour en faire un mauvais sujet, et ils ne réussirent que trop

1. L'étonnement de Diderot prouve combien la constitution du gouvernement anglais était alors ignorée chez nous. (T.)

2. Des sténographes. La sténographie était alors complètement inconnue en France. (T.)

bien. Ils le marièrent le plus tôt et le plus richement qu'ils purent; ils se dépoillèrent en sa faveur de tout ce qu'ils avaient. Mais cet enfant mal né et mal élevé les fit bientôt repentir de l'indépendance totale où ils avaient eu la faiblesse de le mettre. Il leur manqua de respect, les traita durement, s'ennuya d'eux, les fit souffrir, et contraignit son bon vieux père et sa bonne vieille mère à abandonner leur maison, emmenant avec eux leurs filles, et ayant à peine de quoi se nourrir, bien loin d'avoir de quoi marier ces filles déjà grandes; leur frère avait encore arrangé les affaires de manière qu'on n'en pouvait même exiger leur dot. Le dessein à tous ces malheureux était de sortir d'Édimbourg et d'aller cacher en Castille leur misère et l'ingratitude de leur fils. Cependant la mélancolie, qui m'a promené presque dans toutes les contrées du monde, m'avait conduit à Carthagène. Ce fut là que j'appris le désastre et la détresse de mes parents. Je tâchai de les consoler et de les tranquilliser pour le présent et sur l'avenir. Je vendis le peu que j'avais et je leur en envoyai le prix. Jetant ensuite les yeux sur les fortunes rapides qui se faisaient autour de moi, je me mis à commercer; je réussis : en moins de sept ans, je fus riche. Je me hâtai de revenir; je rétablis mes parents dans l'aisance; je châtai mon frère, je mariaï mes sœurs, et je fus, je crois, l'homme le plus heureux qu'il y eût au monde. »

En achevant ce récit, il avait l'air fort touché. « Mais à quoi, lui demandai-je, avez-vous employé les premières années de votre jeunesse? — A l'étude de la médecine, me répondit-il. — Mais pourquoi n'avez-vous pas suivi cet état? — Parce qu'il fallait ou rester ignoré dans la foule, ou faire le charlatan pour en sortir. — Il est bien dur de renoncer à son état, après en avoir fait tous les frais. — Il est bien plus dur de ramper, de languir dans l'indigence, ou de fourber. »

Cette conversation nous conduisit aux moyens les plus sûrs de s'enrichir. Je lui disais que pour devenir quelque chose dans la suite il fallait se résoudre à n'être rien d'abord : et à ce propos, je me rappelai celui que j'avais tenu à un jeune ambitieux qui ne savait par où débiter. — Vous savez lire? lui dis-je. — Oui. — Écrire? — Oui. — Un peu calculer? — Oui. — Et vous voulez être riche à quelque prix que ce soit? — A

peu près. — Eh bien, mon ami, faites-vous secrétaire d'un fermier général. »

Voilà, ma bonne amie, notre causerie : elle vous amusait l'an passé; pourquoi vous ennuerait-elle cette année?

Après l'étude, ce qui lui avait plu davantage c'étaient les voyages; il voyagerait encore à l'âge qu'il a. Pour moi, je n'approuve qu'on s'éloigne de son pays que depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. Il faut qu'un jeune homme voie par lui-même qu'il y a partout du courage, des talents, de la sagesse et de l'industrie, afin qu'il ne conserve pas le préjugé que tout est mal ailleurs que dans sa patrie; passé ce temps, il faut être à sa femme, à ses enfants, à ses concitoyens, à ses amis, aux objets des plus doux liens. Or, ces liens supposent une vie sédentaire. Un homme qui passerait sa vie en voyage ressemblerait à celui qui s'occuperait du matin au soir à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier, examinant tout ce qui embellit ses appartements, et ne s'asseyant pas un moment à côté de ceux qui les habitent avec lui.

Voilà en gros notre promenade; si vous en exceptez une anecdote polissonne qui s'est glissée, je ne sais comment, tout à travers de choses assez sérieuses.

Il faisait un cours d'accouchement chez un homme célèbre appelé Grégoire<sup>1</sup>. Ce Grégoire croyait sérieusement qu'un enfant qui mourait sans qu'on lui eût jeté un peu d'eau froide sur la tête, en prononçant certains mots, était fort à plaindre dans l'autre monde; en conséquence, dans tous les accouchements laborieux, il baptisait l'enfant dans le sein de la mère : oui, dans le sein de la mère. Or savez-vous comment il s'y prenait? D'abord il prononçait la formule : *Enfant, je te baptise*; puis il remplissait d'eau sa bouche qu'il appliquait convenablement, soufflant son eau le plus loin qu'il pouvait; en s'essuyant ensuite les lèvres avec une serviette, il disait : « Il n'en faut que la cent millième partie d'une goutte pour faire un ange. »

Le Baron et M<sup>me</sup> d'Aine sont rentrés presque en même temps que nous. Le piquet s'est fait. Nous avons bien soupé. Après souper, encore un peu de causerie, et puis bonsoir.

Je ne vous ai pas dit qu'avant de quitter Paris j'ai vu l'ami

1 Sans doute un des Grégory, célèbres médecins écossais.

Gaschon. Dieu! combien nous avons parlé de la mère et des deux filles! Vous auriez été trop aise d'être derrière la tapisserie et de nous entendre. O mon amie! conservez toujours la franchise de votre caractère; augmentez-la s'il se peut, afin que vous ayez la confiance, l'estime et la vénération de tous ceux qui vous entourent. Que si vous veniez jamais à disparaître d'au milieu d'eux, ils soient vains de vous avoir connue: qu'ils s'entretiennent longtemps de vous; qu'ils s'en entretiennent toujours avec éloge et regret; et qu'ils ajoutent: Eh bien! le philosophe Diderot fut, de tous les hommes qui eurent le bonheur de la connaître, celui qu'elle aima le plus.

J'ai chargé M. Gaschon de faire ma paix avec M<sup>lle</sup> Boileau, et il m'a promis d'y mettre tout son savoir. L'affaire avec M. Bouret est au même point. J'ai eu beaucoup de plaisir à l'entendre donner au diable tous ces gens à fausses protestations. Il ne fera pas le voyage d'Isle; il m'a dit qu'il s'en était accusé auprès de madame votre mère. Voilà tout ce que j'ai fait depuis que je n'ai entendu parler de vous. D'où vient donc ce silence? Votre sœur remplit-elle si exactement les moments que vous dérobez à votre mère que vous ne puissiez plus m'en donner un seul!

Je ne sais quand cette lettre vous parviendra; cependant je vous écris toujours. Voici l'arrangement que j'ai pris avec Damilaville. Votre lettre reçue, il l'adressera à un de ses subalternes à Charenton. Ce subalterne remportera ma réponse qu'il mettra à la poste à Charenton pour Paris, à l'adresse de Damilaville, qui la contre-signera à l'adresse de M. Gillet. Voilà bien des allées et bien des venues. Si j'étais à Paris, je vous lirais à l'heure qu'il est, je vous répondrais; demain ma réponse serait à la boîte, et dans trois jours d'ici vous l'auriez.

Adieu, ma tendre amie. Si vous ne recevez pas de mes nouvelles avec toute l'exactitude que vous désirez, gardez, gardez-vous bien de m'accuser de négligence. Et qu'ai-je de mieux à faire que de m'entretenir avec vous, et que de vous ouvrir mon cœur? Adieu, adieu.

## XLV

Au Grandval, le 15 octobre 1760.

Des pluies continuelles nous tiennent renfermés. M<sup>me</sup> d'Holbach s'use la vue à broder ; M<sup>me</sup> d'Aine digère étalée sur des oreillers ; le père Hoop, les yeux à moitié fermés, la tête fichée sur ses deux épaules, et les mains collées sur ses deux genoux, rêve, je crois, à la fin du monde. Le Baron lit, enveloppé dans une robe de chambre et renforcé dans un bonnet de nuit ; moi, je me promène en long et en large, machinalement. Je vais à la fenêtre voir le temps qu'il fait, et je crois que le ciel fond en eau, et je me désespère.... Est-il possible que j'aie déjà vécu près de quinze jours sans avoir entendu parler de vous ? Ne m'avez-vous point écrit ? ou Damilaville a-t-il oublié nos arrangements ? ou ce subalterne qui devait recevoir vos lettres à Charenton, me les apporter ici, et prendre les miennes, serait-il arrêté par les mauvais temps ? C'est cela. Quand il s'agit d'accuser les dieux ou les hommes, c'est aux dieux que je donne la préférence. Il y a près de deux lieues d'ici à Charenton ; les chemins sont impraticables ; et le ciel est si incertain qu'on ne peut s'éloigner pour une heure, sans risquer d'être noyé. Cependant je suis très-maussade ; c'est M<sup>me</sup> d'Aine qui me le dit à l'oreille. Les sujets de conversation qui m'intéresseraient le plus, si j'avais l'âme satisfaite, ne me touchent presque pas. Le Baron a beau dire : « Allons donc, philosophe, réveillez-vous », je dors. Il ajoute inutilement : « Croyez-moi ; amusez-vous ici, et soyez sûr qu'on s'amuse bien ailleurs sans vous. » Je n'en crois rien. Comme il n'y a rien à tirer de moi, le voilà qui s'adresse au père Hoop. « Eh bien, vieille momie, que ruminez-vous là ? — Je rumine une idée bien creuse. — Et cette idée, c'est ? — C'est qu'il y a eu un moment où il n'a tenu à rien que l'Europe ne vit un jour le souverain pontificat et la royauté réunis dans la même personne et ne soit retombée à la longue sous le gouvernement sacerdo-



tal. — Quand, et comment cela? — Ce fut lorsqu'on délibéra si l'on permettrait ou non aux prêtres de se marier. Les Pères du Concile de Trente, attachés à de misérables petites vues de discipline ecclésiastique, étaient bien loin de sentir toute l'importance de cette affaire. — Ma foi, je ne la sens pas plus qu'eux. — Écoutez-moi. Si l'on eût permis aux prêtres de se marier, n'est-il pas certain que le souverain marié eût pu se faire ordonner prêtre? Et croyez-vous que, fatigué des embarras continuels que les chefs du clergé donnent partout aux souverains, aucun d'entre eux ne se fût avisé de les terminer en réunissant en sa personne la puissance ecclésiastique à la puissance civile? et si cet exemple eût été donné une fois, croyez-vous qu'il n'eût pas été suivi? — C'est-à-dire, père Hoop, que le roi aurait dit la messe et fait le prône? — Oui, madame, tout comme un autre. Le souverain ordonné eût fait ordonner son fils; les princes du sang se seraient fait ordonner eux et leurs enfants. Vous verriez aujourd'hui tous les grands engagés dans les ordres; la nation divisée en deux classes: l'une noble et l'autre sacerdotale, qui aurait rempli les fonctions importantes de la société, et qui aurait attiré vers elle le respect que l'on doit à la dignité, à la naissance et aux talents; l'autre imbécile, stupide, esclave, avilie, qui aurait été condamnée aux travaux mécaniques et que la double autorité des lois et de la superstition aurait tenue sans cesse courbée sous le joug. Bientôt la science se serait retirée dans le sein des familles nobles et sacerdotales; pontifes et juges de la nation, les grands auraient encore été ses médecins, ses astronomes, ses théologiens, ses jurisconsultes, ses historiens, ses poètes, ses géomètres, ses chimistes, ses naturalistes, ses musiciens. Jaloux de la lumière qu'ils n'auraient pas manqué d'envier à la multitude, ils n'auraient trouvé de moyen plus sûr de la réserver à leurs enfants que par la langue secrète et l'écriture sacrée; l'hiéroglyphe aurait reparu avec le silence et le mystère des collèges anciens; l'imbécillité nationale s'accroissant avec le temps, l'hiéroglyphe, qui n'eût été dans le commencement qu'un symbole, serait devenu une idole pour le peuple, qui serait descendu peu à peu dans les absurdités de la superstition égyptienne, et Dieu sait quand il en serait sorti. Il y a des révolutions qui ont eu des causes moins importantes et des suites plus

étranges. Quoi qu'il en soit, le magianisme des Perses n'a peut-être pas eu d'autre commencement. — Et si tout cela avait eu lieu, ma fille, tu coucherais avec un prêtre et tu ferais des petits clercs. »

Combien de choses, pour et contre cette idée, n'aurais-je pas dites, si j'avais été capable d'attention ! Mais une inquiétude a saisi mon esprit, et je ne saurais l'en délivrer..... Arrivez donc, lettres de mon amie ; venez me rendre à mes amis, à leur entretien et aux autres amusements de la maison où je suis.

Ils conviennent tous deux que le gouvernement sacerdotal est le pire de tous ; et les raisons qu'ils en apportent me frappent. « Point de commandement plus dur et plus absolu que celui qui s'exerce de la part des dieux. La masse des préjugés et des superstitions s'accroissant au gré de la cupidité du prêtre, elle devient énorme à la fin ; c'est un fardeau sous lequel la liberté et la raison sont également étouffées. Plus celui qui commande met de disproportion et de distance entre lui et celui qui lui obéit, moins le sang et la sueur de celui-ci lui sont précieux, plus la servitude est cruelle. Partout où les prêtres ont été souverains, il reste dans la vénération que les peuples leur portent encore, quoiqu'ils n'aient plus que le titre de prêtres, des vestiges qui ne montrent que trop à quel indigne excès elle était portée lorsqu'ils marchaient le sceptre dans une main et l'encensoir dans l'autre, et qu'ils allaient s'asseoir sur le trône et sur l'autel à côté du dieu. Dans plusieurs contrées de l'Asie, des espèces de cénobites sortent encore aujourd'hui de leur retraite et se montrent dans les villes ; ils sont tout nus ; ils se promènent dans les rues en sonnant une clochette ; et les femmes de tout état accourent en foule autour d'eux, se prosternent à leurs pieds, et leur baisent dévotement cette partie du corps que l'honnêteté ne permet pas de nommer. — Et vous croyez, père Hoop, que, si j'étais dans ce pays-là, j'irais aussi ! — Si vous iriez, madame ! par Dieu ! je le crois : la reine y va bien. » Et puis voilà notre Écossais et M<sup>me</sup> d'Aine qui s'arrachent les yeux et qui se disent les choses les plus folles. « Un vilain marsouin comme cela, plus vieux, plus laid, plus ridé, plus crasseux ! Et qui sait où cela s'est fourré ? — La piété ne fait pas ces réflexions-là. — Oh ! je les ferais, moi, s'il fallait en passer par là ; je vous promets que je l'aurais fait échau-

der préalablement par ma femme de chambre comme un cochon de lait. — Madame! un prêtre, échaudé comme un cochon de lait! — Oui, oui. — Mais, sans aller si loin, a ajouté le père Hoop, interrogez un petit sous-vicaire de Saint-Roch, qui prétend sept fois la semaine attirer le Dieu du ciel sur la terre, s'en nourrir et le donner à manger à Pâques à dix mille personnes, et demandez-lui ce qu'il pense de son sublime ministère, en comparaison de la fonction du magistrat, et de la dignité de prince et de souverain. Son tribunal n'est pas magnifique; c'est une boîte chétive adossée contre le pilier froid d'une église; mais quand il y est renfermé, il se regarde comme le représentant de celui qui doit juger un jour les vivants et les morts; c'est à lui qu'il a été donné de délier ou de lier, d'absoudre ou de retenir; le ciel ratifie l'arrêt qu'il a prononcé, et les portes en sont ouvertes ou fermées à son gré. Lorsqu'il voit à ses pieds le monarque humilié confesser ses fautes, implorer sa médiation, accepter l'expiation qu'il lui plaît de prescrire, quelle idée trop haute peut-il concevoir de lui-même? Et si à l'orgueil de tant de prérogatives extraordinaires il joignait celui d'imposer des lois, de commander à des armées, et de gouverner; simples mortels, que serions-nous devant lui? Voyez les Jésuites, souverains et pontifes au Paraguay, comme ils en usent avec leurs sujets! Ces misérables travaillent sans relâche et ne possèdent rien. Ont-ils commis la plus petite faute? le Père les appelle: il leur fait signe; ils se déculottent, s'étendent à terre, reçoivent cent coups d'étrivières, se relèvent, remettent leurs culottes, remercient le bon Père, le saluent très-humblement, baisent le bout de sa manche, et s'en vont contents et gais, s'ils le peuvent. »

Mais voilà un orage terrible, mêlé de pluie, de grêle et de neige; et, au milieu de cet orage, une colonie qui nous vient de Sussy. Ils sont au nombre de dix à douze, tant bêtes que gens. Le premier moment a été fort tumultueux; mais, après les caresses qu'il est d'usage que les femmes et les chiens se fassent quand ils se revoient, on s'est rassis, on a causé de mille choses indifférentes. A propos d'emplettes et de meubles, le Baron a dit qu'il voyait la corruption de nos mœurs et le goût diminuant de la nation jusque dans cette multitude de meubles à secret de toute espèce. J'ai dit, moi, que je n'y voyais

qu'une chose : c'est que l'on s'aimait autant que jadis, et qu'on se l'écrivait un peu davantage..... Une demoiselle d'Ette<sup>1</sup>, belle autrefois comme un ange, et à qui il ne reste plus que l'esprit d'un démon, a répondu que pour s'aimer bien on était trop distrait. J'ai répliqué qu'autrefois on buvait plus qu'on ne fait, on ne jouait guère moins, on chassait, on montait à cheval, on tirait des armes ; on s'exerçait à la paume, on vivait en famille, on avait des coteries, on fréquentait le cabaret. on n'admettait point les jeunes gens en bonne compagnie ; les filles étaient presque séquestrées ; à peine apercevait-on les mères ; les hommes étaient d'un côté, les femmes de l'autre ; à présent on vit pêle-mêle, on admet en cercle un jeune homme de dix-huit ans ; on joue d'ennui, on vit séparés ; les petits ont des lits jumeaux, les grands des appartements différents ; la vie est partagée en deux occupations, la galanterie et les affaires. On est dans son cabinet ou dans sa petite maison avec ses clients ou chez une maîtresse. Or, imaginez qu'une nation fût tout à coup saisie d'un goût général pour la musique : il est sûr qu'on n'y aurait jamais tant fait de mauvais airs, tant chanté faux, tant mal joué des instruments ; mais en revanche tous ceux qui auraient eu du talent, soit pour la composition, soit pour l'exécution, ayant été à portée de le montrer, jamais on n'aurait si bien joué des instruments, jamais si bien chanté, jamais fait autant et de si beaux airs. A l'application, l'esprit de la galanterie étant général, s'il y a aujourd'hui plus de fourberie, plus de fausseté, plus de dissolution que jamais, il y a aussi plus de sincérité, plus de droiture, plus de véritable attachement, plus de sentiments, plus de délicatesse, plus de passion durable qu'aux temps précédents. Ceux qui sont nés pour bien aimer et pour être bien aimés aiment bien et sont bien aimés. C'est ainsi qu'il en sera de toute autre chose : plus il y aura de gens qui s'en mêleront, plus il y en aura qui la feront mal, et plus qui la feront bien.

Lorsque le législateur publie une loi, qu'en arrive-t-il ? Il donne lieu à cinquante méchants de l'enfreindre, et à dix honnêtes gens de l'observer. Les dix honnêtes gens en sont un peu meil-

1. Voir sur M<sup>lle</sup> d'Ette les *Confessions* de Rousseau (livre VII) et les *Mémoires* de M<sup>me</sup> d'Épinay.

leurs ; et l'espèce humaine en mérite un peu plus de blâme et d'éloge. Donner des mœurs à un peuple, c'est augmenter son énergie pour le bien et pour le mal ; c'est l'encourager, s'il est permis de parler ainsi, aux grands crimes et aux grandes vertus. Il ne se fait aucune action forte chez un peuple faible. Un Sybarite est également incapable d'assassiner son voisin et d'emporter sa maîtresse au travers de la flamme. Qu'il y ait eu parmi nous un homme qui ait osé attenter à la vie de son souverain <sup>1</sup> ; qu'il ait été pris ; qu'on l'ait condamné à être déchiré avec des ongles de fer, arrosé d'un métal bouillant, trempé dans le bitume enflammé, étendu sur un chevalet, démembré par des chevaux ; qu'on lui ait lu cette sentence terrible, et qu'après l'avoir entendue, il ait dit froidement : *La journée sera rude*, à l'instant j'imagine aussi qu'il respire à côté de moi une âme de la trempe de celle de Régulus, un homme qui, si quelque grand intérêt, général ou particulier, l'exigeait, entrerait sans pâlir dans le tonneau hérissé de pointes. Quoi donc ! le crime serait-il capable d'un enthousiasme que la vertu ne pourrait concevoir ! ou plutôt y a-t-il sous le ciel quelque autre chose que la vertu qui puisse inspirer un enthousiasme durable et vrai ? Sous le nom de vertu, je comprends, comme vous imaginez bien, la gloire, l'amour, le patriotisme, en un mot tous les motifs des âmes grandes et généreuses. Au reste, les hommes destinés par la nature aux tentatives hardies ne sont peut-être jetés les uns du côté de l'honneur, les autres du côté de l'ignominie, que par des causes bien indépendantes d'eux. Qu'est-ce qui fait notre sort ? Qui est-ce qui connaît la destinée ?...

Cette demoiselle d'Ette a été autrefois l'amie intime de M<sup>me</sup> de..... ; c'est à présent son ennemie déclarée. « Il me semble, ajouta-t-elle, qu'il n'y a plus guère de passions fortes. — C'est que de tout temps les hommes à passions fortes ont été rares. — Cependant il n'y a qu'elles qui donnent de grands plaisirs. — Et de grandes peines. »

Quand on fait tant que d'aimer une femme, il en faut être éperdu, mon amie, comme je le suis de vous... Mais j'attends toujours une de vos lettres, et il n'en vient point. Mes fenêtres donnent sur le chemin ; je jette les yeux au loin, et si quel-

1. Damiens.

qu'un s'avance de ce côté, je le prends tout de suite pour le commissionnaire de Dambilaville. Combien y serai-je encore trompé de fois?... Le mauvais temps a fort allongé la visite de nos habitants de Sussy. On a dit *que celle qui n'aurait pas été aimée d'un homme faible ignorerait les caresses de l'amour*. Autre thèse : *Qu'il y avait plus de rapport qu'on ne croyait entre la dévotion et la tendresse : que la dévotion, tout bien pesé, consistait à se priver des choses qui ne nous plaisaient plus et qui nous échappaient, et à expier par des sacrifices qui ne coûtent rien la jouissance de celles qu'on aimait encore et qu'on se pouvait procurer*. Il m'a semblé que cela avait été mieux dit que je ne vous l'écris. Cependant les voilà partis, et nous revenus à notre première conversation.

Il y a plusieurs contrées où les premières nuits d'une nouvelle mariée appartiennent aux prêtres, à condition cependant que la nouvelle mariée sera d'une famille illustre. Les Nambouris, c'est ainsi que l'on appelle ce clergé, n'accordent pas cette faveur à tous les maris. Là on croit ces hommes impeccables, tout ce qu'ils font est bien ; c'est-à-dire qu'ils disposent de tout comme il leur plaît, sans avoir à répondre de leurs actions. Les Juifs, qui avaient vécu longtemps sous la théocratie, n'étaient pas exempts de ce préjugé. Le prophète *Osée* disait à une courtisane : *L'amie, couchez-vous là, et que je vous fasse un enfant de fornication*, et personne n'était scandalisé ni du propos ni de la chose. Le péché irrémissible, c'est de frapper un prêtre ; celui qui le tuerait, par accident serait condamné à mendier toute sa vie, le crâne du prêtre à la main.

Ah ! chère amie, où est cette sérénité d'âme que j'avais l'an passé ? M<sup>me</sup> d'Holbach a la même finesse, M<sup>me</sup> d'Aine la même gaieté ; le Baron est aussi aimable, l'Écossais aussi original, mais je n'ai plus le pinceau avec lequel je vous les peignais... Le ciel continue de se résoudre en eau, et moi de me désoler. Mes lettres sont arrêtées à Charenton. Quand arriveront-elles ici ? Quand aurez-vous celle-ci ? En attendant, vous souffrirez beaucoup ! la même peine que moi ! Cette idée double la mienne. Vous vous plaindrez à votre sœur, et elle, qui ne demande pas mieux que de me trouver des torts, m'en supposera, et ses discours iront me chercher jusqu'au fond de votre cœur, et m'y blesser. Ce sont des coups d'épingle qui, réitérés,

font mourir... je vous en avertis... Notre piquet est fait. Le Baron peut essayer deux quatre-vingt-dix de suite sans se fâcher. Nous avons soupé. Nos femmes sont étendues sur un même canapé, et nous autres nous sommes rassemblés autour du foyer. Encore un mot de nos Chinois. Ils ne savent ce que c'est que la promenade. Celui qui sortirait de chez lui sans affaire et qu'on verrait aller et venir sous des arbres passerait pour un fou. On les accoutume dès leur plus tendre enfance à durer des heures entières dans la même attitude; dans un âge plus avancé, semblables à des statues, ils restent un temps incroyable, le corps, la tête, les pieds, les mains, les jambes, les bras, les sourcils, les paupières immobiles. Ils doivent en contracter la facilité de méditer profondément. Il est incroyable jusqu'où ils se possèdent. On a beau faire, on ne les tire point de leur assiette tranquille. Fripons entre eux et avec l'étranger, ils disent que ce sont leurs dupes qui sont des sots ou des étourdis. « Une fois, dit le père Hoop, je fus un de ces sots, de ces étourdis-là; c'est-à-dire que je fus trompé par un commerçant chinois et fripon. J'allai lui représenter combien il m'avait lésé : *« Cela est vrai, me répondit-il, vous l'êtes beaucoup, mais il faut payer. — Mais où est la bonne foi, la droiture? — Je n'en sais rien, mais il faut payer. »* Après avoir essayé les paroles douces, j'en vins aux gros mots, je l'appelai coquin, maraud, fripon. *Tout ce qui vous plaira, mais il faut payer.* » Je n'en pus jamais tirer autre chose, et je payai. En recevant mon argent : *« Étranger, me dit-il, tu vois bien que tu n'as pas gagné un sou à te mettre en colère. Eh! que ne payais-tu tout de suite, sans te fâcher? cela eût été beaucoup mieux. »* Mais ne vous ai-je pas écrit, ou parlé d'une bizarrerie de toute cette nation? En regardant les meubles et les porcelaines peintes qui nous viennent de ce pays, il n'est pas que l'extravagance des figures ne vous ait frappée. Savez-vous d'où cela vient? C'est que, loin de prendre la nature pour modèle, ils cherchent à s'en écarter le plus qu'ils peuvent; ils disent pour leur raison qu'on la voit sans cesse, et quelque talent qu'on ait, quelque peine qu'on se donne, qu'on n'en approche pas; d'où ils concluent que tout ouvrage exécuté dans ce genre d'imitation doit dégoûter et faire pitié, au lieu qu'en s'abandonnant au délire de l'imagination, les plantes, les animaux, les hommes, les êtres qu'on crée, ne

ressemblant à rien, ne peuvent être accusés de défaut. Mais, dirais-je à un Chinois, je voudrais bien savoir quelle perfection on y peut louer. On assure cependant qu'ils font d'après nature des choses prodigieuses, quand on l'exige d'eux, et qu'ils saisissent singulièrement la ressemblance. Pour moi, j'aurai toujours peine à croire que la vérité de la couleur, la correction du dessin, et l'intelligence des ombres et des lumières soient portées jusqu'à un certain point chez un peuple qui méprise ces qualités; à moins que la perfection du travail ne soit le résultat de l'abondance dont il jouit et de la patience de son caractère.

Chère amie, je vais laisser là notre radotage philosophique, pour vous entretenir de sujets plus familiers... Comme nous étions occupés une de ces après-midi, le père Hoop, le Baron et moi, à faire une partie de billard, on entend le bruit d'une voiture légère sur la chaussée; la porte de la salle de billard s'ouvre subitement. C'est M<sup>me</sup> d'Holbach qui entre, et qui nous demande avec une joie qui rayonnait autour de son visage comme une auréole : « Devinez la visite qui nous vient? » Comme nous ne devinions personne qui nous aimât assez pour venir s'enfermer avec nous par le temps qu'il faisait : « C'est M. Le Roy <sup>1</sup> », nous dit-elle. Nous allâmes tous l'embrasser. Si vous savez combien je l'aime, vous saurez aussi combien il m'a été doux de le voir. Il y avait près de trois mois que j'en avais besoin. Il avait passé tout ce temps à jouir d'une petite retraite qu'il s'est faite dans la forêt. Cette retraite s'appelle les Loges. Malheur aux paysannes innocentes et jeunes qui s'amuseront aux environs des Loges! Paysannes innocentes et jeunes, fuyez les Loges! C'est là que le satyre habite. Malheur à celle que le satyre aura rencontrée auprès de sa demeure! C'est en vain qu'elle tendra ses mains au ciel, et qu'elle appellera sa mère; le ciel ni sa mère ne l'entendront plus; ses cris seront perdus dans la forêt; personne ne viendra qui la délivre du satyre; et

1. Ch. Georges Le Roy (1723-1789), lieutenant des chasses des parcs de Versailles et de Marly, collaborateur de l'*Encyclopédie*. La dernière édition de ses *Lettres sur les animaux* a été donnée en 1862, par M. le docteur Robinet, chez M. Poulet-Malassis, qui a également réimprimé de Le Roy *Louis XV et M<sup>me</sup> de Pompadour* (Baur, 1875, in-12), étude dont Sainte-Beuve avait signalé la valeur.



quand le satyre l'aura surprise une fois aux environs de sa demeure, elle y retournera pour en être surprise encore. Si le hasard conduit encore les pas du satyre vers elle, elle s'enfuira comme auparavant, mais plus lentement, et peut-être retournera-t-elle la tête en fuyant; et quand le styre l'atteindra, elle ne l'égratignera plus; elle dira qu'elle va crier, mais elle ne criera plus; elle n'appellera plus sa mère. Mais le satyre ne la cherchera pas longtemps; car il est plus inconstant encore que libertin. Le béliet qui paît l'herbe qui croît autour de sa cabane n'est pas plus libertin; le vent qui agite la feuille du lierre qui la tapisse est moins changeant. Celles qu'il ne recherchera plus et qui se seront amusées inutilement autour de sa cabane, et il y en aura beaucoup, s'en retourneront tristes et chagrines en disant au dedans d'elles-mêmes : O méchant satyre ! ô satyre inconstant ! si je l'avais su ! Et leurs compagnes, qui verront leur tristesse, leur en demanderont la cause; et elles ne la diront pas : et les autres bergères innocentes et jeunes continueront de s'amuser autour de la cabane du satyre; et lui de les surprendre, de les surprendre encore une fois, de ne les surprendre plus; et elles de se taire. Voilà, mon amie, ce qu'on appelle une idylle que je vous fais, tandis que le satyre, l'oreille dressée, se réjouit à dire des contes à nos femmes. A propos de beaux yeux, il leur dit qu'un jour Saint-Évremond s'endormit entre deux femmes qui se disputaient sur ce qu'il faut appeler de beaux yeux. La matière était importante; chacune avait la prétention. On alléguait beaucoup de choses fines et profondes; on en alléguait beaucoup de brillantes, et de réfléchies. Cependant Saint-Évremond, qui goûtait au milieu de la dispute le sommeil le plus doux, fut pris pour juge. Une des deux femmes, le tirant par le bras, lui dit : « A votre avis, monsieur, quels sont les plus beaux ? » Saint-Evremond se frottant les yeux, leur dit : « Les plus beaux !... Ce sont les petits et ridés. — Les yeux petits et ridés sont les plus beaux ! y pensez-vous ? — Ah ! ah ! vous parlez d'yeux ! Ma foi, j'ai cru que deux femmes de cour s'entretenaient d'autre chose. » Et voilà M<sup>me</sup> d'Holbach qui baisse les yeux et qui joue l'inattention, et M<sup>me</sup> d'Aine qui se met à rire comme une folle, en disant : « C'est une bonne connaissance à voir. — Mais pourquoi si bonne ? Il est toujours trop tard pour s'en servir. » Voilà encore

un endroit qu'il ne faut pas lire à notre sœur Uranie.

Mais puisque je suis en train de vous écrire toutes nos minuties, il ne faut pas que j'oublie de vous raconter comme quoi Pouf, le fils de Thisbé, qui avait fait concevoir de lui de si grandes espérances, a jeté la division parmi nous. Thisbé est une élégante, Sibéli la vit et l'aima. Sibéli a été élevé à la cour des rois. D'abord Thisbé fit la coquette, Sibéli se piqua de constance, et au bout de trois heures Thisbé couronna ses feux : trois heures de coquetterie pour des êtres dont la passion ne dure que quelques jours, c'est beaucoup. Je dis cela, parce que je serais fâché qu'on prit une idée défavorable des mœurs de Thisbé. Thisbé mit au monde au temps prescrit deux jumeaux charmants ; *Pouf* en fut un. Plusieurs grandes dames demandèrent Pouf ; la dame D..... fut préférée, et voilà Pouf installé dans son château, et maître de ses oreillers et de ses coussins dont il usait peu discrètement, lorsqu'un ami de la dame regarda Pouf entre les deux yeux, et prononça que malgré tout l'esprit du père et toute la gentillesse de la mère, cet enfant ne serait jamais qu'un sot. Aussitôt la dame D..... qui ne voit que par les yeux de son ami, comme cela se pratique, se met à répéter que Pouf, malgré toute la gentillesse de sa mère et tout l'esprit de son père, ne sera jamais qu'un sot, quoiqu'elle eût dit auparavant qu'on en pouvait espérer beaucoup ; et puis elle écrit une lettre qu'elle remet à un de ses gens, avec un panier qui renferme Pouf, et Pouf, porté par le domestique, n'a pas sitôt fait quatorze lieues dans son panier qu'il est remis aux lieux de sa naissance. Avec quelles démonstrations de joie n'y est-il pas reçu ! Ah ! c'est toi, mon pauvre Pouf, mon petit ami ; et quand on l'a bien fêté, bien baisé, bien caressé, on lit la lettre de renvoi où l'on ne trouve que faussetés, injures, détours et calomnies ; et l'on dit beaucoup de mal de la dame D..... et l'on félicite Pouf de ne plus appartenir à une aussi méchante maîtresse. J'ai voulu défendre la dame D.....

*(Le reste manque.)*

## XLVI

Au Grandval, le 18 octobre 1760.

Nous recevrons, vous mes lettres, moi les vôtres, deux à deux ; c'est une affaire arrangée. Combien d'autres plaisirs qui s'accroissent par l'impatience et le délai ! Éloigner nos jouissances, souvent c'est nous servir ; faire attendre le bonheur, c'est ménager à son ami une perspective agréable ; c'est en user avec lui comme l'économe fidèle qui placerait à un haut intérêt le dépôt oisif qu'on lui aurait confié. Voilà des maximes qui ne déplairaient pas à votre sœur. J'en ai entendu de plus folles encore. Il y en a qui disent qu'on ne s'ennuie presque jamais d'espérer, et qu'il est rare qu'on ne s'ennuie pas d'avoir. Je réponds, moi, qu'on espère toujours avec quelque peine, et qu'on ne jouit jamais sans quelque plaisir. Et puis la vie s'échappe, la sagacité des hommes a donné au temps une voix qui les avertit de sa fuite sourde et légère. Mais à quoi bon l'heure sonne-t-elle, si ce n'est jamais l'heure du plaisir ? Venez, mon amie ; venez que je vous embrasse, venez et que tous vos instants et tous les miens soient marqués par notre tendresse ; que votre pendule et la mienne battent toujours la minute où je vous aime et que la longue nuit qui nous attend soit au moins précédée de quelques beaux jours.

Je suis désolé que cette irrégularité des postes ou de notre correspondance soit de temps en temps si cruelle pour vous. Mais, chère amie, que voulez-vous que j'y fasse ? Je vous dirai comme milord d'Albemarle à Lolotte, qui admirait l'éclat d'une belle étoile : « *Ah ! mon amie, ne la louez pas tant, car je ne saurais vous la donner.* » Ah ! chère amie, ne vous plaignez pas tant de la lenteur des courriers, je ne saurais les faire aller plus vite.

Vous les demandez donc, mes lettres ? vous les recevrez donc de sa main, sans humeur de sa part, sans contrainte de la vôtre ? Mais cela est assez joli !

Et que vous dit l'honnête de Prisye? Nous devons nous voir, causer de vous, abrégé votre absence, ou l'alléger ainsi; mais les campagnes nous ont tous dispersés. Combien de reconnaissances et de doux reproches se feront à la Saint-Martin!

En voilà donc encore deux dont il faut dire qu'il n'y a pas assez d'étoffe pour en faire ou d'honnêtes gens ou des fripons! et combien d'autres que nous connaissons, et combien d'autres encore que nous ne connaissons pas!

J'ai très-bien compris l'arrangement qu'on vous propose. La promptitude avec laquelle vous en avez démêlé l'injustice me ravit, mais ne me surprend pas. Lorsque le sentiment est délicat et que l'intérêt n'offusque pas la raison, cela ne manque pas d'arriver. Les hommes partiraient presque tous de la même vitesse, s'ils suivaient la même impulsion de leur cœur. Il est bien rare que le cœur mente, mais on n'aime pas à l'écouter.

Chère femme, combien je vous aime! combien je vous estime! En dix endroits votre lettre m'a pénétré de joie. Je ne saurais vous dire ce que la droiture et la vérité font sur moi. Si le spectacle de l'injustice me transporte quelquefois d'une telle indignation que j'en perds le jugement, et que, dans ce délire, je tuerais, j'anéantirais; aussi celui de l'équité me remplit d'une douceur, m'enflamme d'une chaleur et d'un enthousiasme où la vie, s'il fallait la perdre, ne me tiendrait à rien: alors il me semble que mon cœur s'étend au dedans de moi, qu'il nage; je ne sais quelle situation délicieuse et subite me parcourt partout; j'ai peine à respirer; il s'excite à toute la surface de mon corps comme un frémissement; c'est surtout au haut du front, à l'origine des cheveux qu'il se fait sentir; et puis les symptômes de l'admiration et du plaisir viennent se mêler sur mon visage avec ceux de la joie, et mes yeux se remplissent de pleurs. Voilà ce que je suis quand je m'intéresse vraiment à celui qui fait le bien. O ma Sophie, combien de beaux moments je vous dois! combien je vous en devrai encore! O Angélique, ma chère enfant, je te parle ici et tu ne m'entends pas; mais si tu lis jamais ces mots quand je ne serai plus, car tu me survivras, tu verras que je m'occupais de toi, et que je disais, dans un temps où j'ignorais quel sort tu me préparais, qu'il dépendait de toi de me faire mourir de plaisir ou de peine. Les parents ne sont pas assez affligés quand

leurs enfants font le mal ; ils ne sont pas assez heureux quand leurs enfants font le bien ; jamais ils ne voient le plaisir et la peine faire couler leurs pleurs.

Un des moments les plus doux de ma vie, ce fut il y a plus de trente ans, et je m'en souviens comme d'hier, lorsque mon père me vit arriver du collège les bras chargés des prix que j'avais remportés, et les épaules chargées des couronnes qu'on m'avait données, et qui, trop larges pour mon front, avaient laissé passer ma tête. Du plus loin qu'il m'aperçut, il laissa son ouvrage, il s'avança sur sa porte, et se mit à pleurer. C'est une belle chose qu'un homme de bien et sévère qui pleure !

Chère amie, pardonnez-moi cet écart, c'est vous qui m'avez échauffé. J'ai suivi ma chaleur, et j'ai écrit tout ce qu'elle m'inspirait. . . . .

J'aurais été fâché que vous eussiez eu à répondre à ces gens-là. Laissez faire votre mère ; c'est elle qui se possède. A quoi bon accroître les mauvaises dispositions des méchants, en leur jetant du mépris au visage ? Votre mère aura répondu sur-le-champ, comme vous n'eussiez fait, vous, que le lendemain. Lorsque la chose se présente, il semble qu'elle ait toujours eu un jour ou deux par-devant elle ; c'est l'effet de l'expérience et du bon jugement.

Il faut insister sur l'exécution rigoureuse de la transaction, et exiger vos intérêts et vos remboursements aux temps prescrits. On en passera par là.

Mes amies, je vous conseille de ne pas vous creuser la tête sur des choses qui n'auront pas lieu. Quand on a la justice et le bon sens pour soi, on est bien fort. Ne voyez-vous pas déjà dans les précautions obliques que ces indignes prennent avec vous qu'ils ont peur ?

N'allez pas surtout souffler à madame votre mère votre austérité. Je n'aime pas que la vertu gâte les affaires. Ayant à plaider l'intérêt de ses enfants et celui de ses petits-enfants auprès d'un de ses gendres, n'aura-t-elle pas assez beau jeu ?

Mettre les choses au pis-aller, affaire de caractère ; quand c'est de courage, comme en vous, et non de désespoir et de pusillanimité comme en d'autres, à la bonne heure.

Tout cela vous tracasse beaucoup ? Peut-être l'aurais-je

craint, si je ne vous avais pas vue dans vos premiers embarras.

Le seul moyen sûr avec des fripons, c'est de sortir de leurs mains, n'importe comment.

Au reste, mon amie, rappelez-vous le moment où je m'attachai à vous; et songez que s'il pouvait arriver que je vous aimasse et que je vous respectasse davantage, la misère le ferait. Je vous dirais comme Charlotte à Lenson : « Je n'aurais pas un toit, j'aurais à peine du pain, que je voudrais coucher à l'air et pâtir à côté de vous. »

Je vous demande mille pardons, à madame votre mère, à votre sœur et à vous, de l'envoi du petit roman et de quelque trait de gaieté indiscretement répandu dans ma dernière lettre. Je dis indiscretement, sans savoir pourquoi, car j'ignorais vos inquiétudes quand j'écrivis.

J'attends vos ordres pour reprendre la suite de nos entretiens, si cela vous distrait un peu et vous convient.

Le malheur d'un ennemi qui aurait attenté à ma vie me rapprocherait de lui.

Tout mon dévouement et tout mon respect à madame votre mère.

Tout mon dévouement et tout mon respect à madame votre sœur.

Heureux ou malheureux, je vous suis attaché jusqu'au tombeau.

Adieu, femme de bien.

## XLVII

Du Grandval, le 20 octobre 1760<sup>1</sup>.

Voici, ma bonne amie, la suite de nos journées. Je vous en aurais peut-être fait un récit amusant; mais le moyen de plaisanter et de rire, lorsque nos âmes sont dans la tristesse. Je parle

1. Un très-court fragment de cette lettre, la fable de Galiani, avait déjà été imprimé dans la *Correspondance* de Grimm, au mois de janvier 1787, et dans les éditions Belin et Brière.

de votre mère, de votre sœur et de vous. Qu'il est heureusement né cet ami! que j'envie son caractère! L'espérance reste toujours au fond de sa boîte; au contraire, le hasard vient-il à entr'ouvrir le couvercle de la mienne, c'est la première chose qui s'en va. Ce n'est pas que je n'aperçoive aussi les fils auxquels je pourrais m'accrocher; mais je les vois si faibles et si déliés que je n'oserais m'y fier. J'aime presque autant m'abandonner au torrent que de saisir la feuille d'un saule.

Nous avons ici beaucoup de monde; M. Le Roy, comme je vous l'ai dit, l'ami Grimm et l'abbé Galiani, M. et M<sup>me</sup> R... J'aime la physionomie de M. R... S'il avait seulement la moitié de l'esprit qu'elle promet! C'est un mélange de finesse et de voûpté. Le matin, lorsque ses longs cheveux bruns tombent en boucles négligées sur ses épaules, on le prendrait pour l'Hymen, mais comme il est le lendemain d'une noce, blême et un peu fatigué. M<sup>me</sup> R... était vêtue d'un rouge foncé qui lui sied mal, et notre ami lui disait : « Comment, chère sœur, vous voilà belle comme un œuf de Pâques! » D'Alinville et M<sup>me</sup> Geoffrin presque point ennuyés, chose rare. M<sup>me</sup> de Charmoi toujours avec ses beaux yeux et sa mine intéressante. Mon fils d'Aine<sup>1</sup>, M. et M<sup>me</sup> Schistre, M. Schistre avec sa mandore et son tympanon, et puis deux ou trois inconnus brochant sur le tout.

Je tiens à mon aise partout, mais plus encore à la campagne qu'ailleurs. J'occupe un appartement de femme; c'est le plus agréable de la maison; au milieu de ce monde il m'est resté, et j'en aime encore un peu plus notre hôtesse.

Plus la compagnie est nombreuse, plus on est libre. Tout à moi, je n'ai jamais eu tant de temps pour lire, pour me promener, pour être à vous, pour vous aimer et pour vous l'écrire.

Notre dîner a été très-gai. M. Le Roy racontait qu'une fois il avait été malheureux en amour. « Rien qu'une fois? — Pas davantage..... » Alors il dormait ses quinze heures et il engraisait à vue d'œil. « Mais un amant malheureux doit être défait. — Ou le paraître, et il n'y avait pas moyen. C'est ce qui me désespérait. » Il reposait en raison de la peine qu'il avait endurée; et quand il avait reposé, il pouvait souffrir derechef

1. C'est le fils de M<sup>me</sup> d'Aine, le frère de M<sup>me</sup> d'Holbach, que Diderot appelait familièrement son fils.

en raison du repos qu'il avait pris. « Sans cela vous n'y auriez pas suffi. — Il est vrai; mais du soir au matin j'étais tout frais pour la peine.....— Mais si, malheureux, vous dormez vos quinze heures; heureux, combien dormez-vous? — Presque point. — Le bonheur vous fatigue peu. — On ne peut moins, et puis je répare vite. »

Vous comprenez tout ce que cela doit devenir à table, au dessert, entre douze ou quinze personnes, avec du vin de Champagne, de la gaieté, de l'esprit, et toute la liberté des champs.

M<sup>me</sup> Geoffrin fut fort bien; je fis un piquet avec elle, d'Alinville et le Baron. Je remarque toujours le goût noble et simple dont cette femme s'habille. C'était, ce jour-là, une étoffe simple, d'une couleur austère, des manches larges, le linge le plus uni et le plus fin, et puis la netteté la plus recherchée de tout côté. Elle me demanda de la mère et de l'enfant. Je répondis de l'enfant que je craignais qu'elle n'eût une vie agitée et malheureuse; car elle était ennuyée du repos. « Tant mieux, me dit-elle, elle se remuera pour les paresseux »; et elle en prit occasion de faire l'éloge de M<sup>me</sup> d'Aine, que son attention continuelle pour nous autres fainéants tenait un pied levé et l'autre en l'air.

Ah! mon amie, où étiez-vous? Que faisiez-vous à Isle, où vous étiez, lorsque je vous désirais ici? Partout où je rencontre le plaisir, je vous y souhaite. Voilà M. Schistre qui prend sa mandore. Le voilà qui joue quelque musique. Quelle exécution! Tout ce que ses doigts font dire à des cordes est incroyable; et comme M<sup>me</sup> d'Holbach et moi nous n'en perdions pas un mot! — Le joli courroux! — Que cette plainte est douce! — Il se dépîte; il prend son parti. — Je le crois. — Les voilà qui se raccommoient. — Il est vrai. — Le moyen de tenir contre un homme qui sait s'excuser ainsi! — Il est sûr que nous entendions tout cela.

M. Schistre quitta sa mandore, et la vivacité de notre plaisir devint le sujet de la conversation. Nous les laissâmes dire tout ce qu'ils voulurent, et nous préférâmes jouir en silence du reste de notre émotion. Le moment de palpitation qui suit un grand plaisir est encore un moment fort doux: car le cœur palpite avant et après le plaisir.

M<sup>me</sup> Geoffrin ne découche point; sur les six heures du soir,



elle nous embrassa, et remonta dans sa voiture avec l'ami d'Alinville, et la voilà partie.

Sur les sept heures, ils se sont mis à des tables de jeu, et MM. Le Roy, Grimm, l'abbé Galiani et moi, nous avons causé. Oh! pour cette fois, je vous apprendrai à connaître l'abbé, que peut-être vous n'avez regardé jusqu'à présent que comme un agréable. Il est mieux que cela.

Il s'agissait entre Grimm et M. Le Roy du génie qui crée et de la méthode qui ordonne. Grimm déteste la méthode: c'est, selon lui, la pédanterie des lettres. Ceux qui ne savent qu'arranger feraient aussi bien de rester en repos; ceux qui ne peuvent être instruits que par des choses arrangées feraient tout aussi bien de rester ignorants. « Mais c'est la méthode qui fait valoir. — Et qui gâte. — *Sans elle, on ne profiterait de rien.* — Qu'en se fatiguant, et cela n'en serait que mieux. Où est la nécessité que tant de gens sachent autre chose que leur métier? » Ils dirent beaucoup de choses que je ne vous rapporte pas, et ils en diraient encore, si l'abbé Galiani ne les eût interrompus comme ceci :

« Mes amis, je me rappelle une fable, écoutez-la. Elle sera peut-être un peu longue, mais elle ne vous ennuiera pas.

« Un jour, au fond d'une forêt, il s'éleva une contestation sur le chant entre le rossignol et le coucou. Chacun prise son talent. « — Quel oiseau, disait le coucou, a le chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel et aussi mesuré que moi? »

« — Quel oiseau, disait le rossignol, l'a plus doux, plus varié, plus éclatant, plus léger, plus touchant que moi? »

« Le coucou : « Je dis peu de choses; mais elles ont du poids, de l'ordre, et on les retient. »

« Le rossignol : « J'aime à parler; mais je suis toujours nouveau, et je ne fatigue jamais. J'enchanter les forêts; le coucou les attriste. Il est tellement attaché à la leçon de sa mère, qu'il n'oserait hasarder un ton qu'il n'a point pris d'elle. Moi, je ne reconnais point de maître. Je me joue des règles. C'est surtout lorsque je les enfrens qu'on m'admire. Quelle comparaison de sa fastidieuse méthode avec mes heureux écarts! »

« Le coucou essaya plusieurs fois d'interrompre le rossignol. Mais les rossignols chantent toujours et n'écoutent point; c'est

un peu leur défaut. Le nôtre, entraîné par ses idées, les suivait avec rapidité, sans se soucier des réponses de son rival.

« Cependant, après quelques dits et contredits, ils convinrent de s'en rapporter au jugement d'un tiers animal.

« Mais où trouver ce tiers également instruit et impartial qui les jugera? Ce n'est pas sans peine qu'on trouve un bon juge. Ils vont en cherchant un partout.

« Ils traversaient une prairie, lorsqu'ils y aperçurent un âne des plus graves et des plus solennels. Depuis la création de l'espèce, aucun n'avait porté d'aussi longues oreilles. « Ah! dit le coucou en les voyant, nous sommes trop heureux; notre querelle est une affaire d'oreilles; voilà notre juge; Dieu le fit pour nous tout exprès. »

« L'âne broutait. Il n'imaginait guère qu'un jour il jugerait de musique. Mais la Providence s'amuse à beaucoup d'autres choses. Nos deux oiseaux s'abattent devant lui, le complimentent sur sa gravité et sur son jugement, lui exposent le sujet de leur dispute, et le supplient très-humblement de les entendre et de décider.

« Mais l'âne, détournant à peine sa lourde tête et n'en perdant pas un coup de dent, leur fait signe de ses oreilles qu'il a faim, et qu'il ne tient pas aujourd'hui son lit de justice. Les oiseaux insistent: l'âne continue à brouter. En broutant son appétit s'apaise. Il y avait quelques arbres plantés sur la lisière du pré. « Eh bien! leur dit-il, allez là: je m'y rendrai; vous chanterez, je digérerai, je vous écouterai, et puis je vous en dirai mon avis. »

« Les oiseaux vont à tire-d'aile et se perchent; l'âne les suit de l'air et du pas d'un président à mortier qui traverse les salles du palais: il arrive, il s'étend à terre et dit: « Commencez, la cour vous écoute. » C'est lui qui était toute la cour.

« Le coucou dit: « Monseigneur, il n'y a pas un mot à perdre de mes raisons; saisissez bien le caractère de mon chant, et surtout daignez en observer l'artifice et la méthode. » Puis, se rengorgeant et battant à chaque fois des ailes, il chanta: coucou, coucou, coucoucou, coucoucou, coucou, coucoucou. » Et après avoir combiné cela de toutes les manières possibles, il se tut.

« Le rossignol, sans préambule, déploie sa voix, s'élançe dans

les modulations les plus hardies, suit les chants les plus neufs et les plus recherchés ; ce sont des cadences ou des tenues à perte d'haleine ; tantôt on entendait les sons descendre et murmurer au fond de sa gorge comme l'onde du ruisseau qui se perd sourdement entre des cailloux, tantôt on les entendait s'élever, se renfler peu à peu, remplir l'étendue des airs et y demeurer comme suspendus. Il était successivement doux, léger, brillant, pathétique, et quelque caractère qu'il prit, il peignait ; mais son chant n'était pas fait pour tout le monde.

« Emporté par son enthousiasme, il chanterait encore ; mais l'âne, qui avait déjà bâillé plusieurs fois, l'arrêta et lui dit : « Je me doute que tout ce que vous avez chanté là est fort « beau, mais je n'y entends rien ; cela me paraît bizarre, « brouillé, décousu. Vous êtes peut-être plus savant que votre « rival, mais il est plus méthodique que vous, et je suis, moi, « pour la méthode. »

Et l'abbé, s'adressant à M. Le Roy, et montrant Grimm du doigt : « Voilà, dit-il, le rossignol, et vous êtes le coucou, et moi je suis l'âne qui vous donne gain de cause. Bonsoir. »

Les contes de l'abbé sont bons, mais il les joue supérieurement. On n'y tient pas. Vous auriez trop ri de lui voir tendre son cou en l'air, et faire la petite voix pour le rossignol, se ren-gorger et prendre le ton rauque pour le coucou ; redresser ses oreilles, et imiter la gravité bête et lourde de l'âne ; et tout cela naturellement et sans y tâcher. C'est qu'il est pantomime depuis la tête jusqu'aux pieds.

M. Le Roy prit le parti de louer la fable et d'en rire.

A propos du chant des oiseaux, on demanda ce qui avait fait dire aux anciens que le cygne, qui a le cri nasillard et rauque, chantait mélodieusement en mourant.

Je répondis que peut-être le cygne était le symbole de l'homme qui parle toujours au dernier moment, et j'ajoutai que si j'avais jamais à mettre en vers les dernières paroles d'un orateur, d'un poète, d'un législateur, j'intitulerais ma pièce *le chant du cygne*.

La conversation en prit un tour un peu sérieux. On parla de l'horreur que nous avons tous pour l'anéantissement.

« Tous ! s'écria le père Hoop ; vous m'en excepterez, s'il vous plaît. Je m'en suis trop mal trouvé la première fois pour

y revenir. On me donnerait l'immortalité bienheureuse pour un seul jour de purgatoire que je n'en voudrais pas : le mieux est de n'être plus. »

Cela me fit rêver, et il me sembla que tant que je serais en santé, je penserais comme le père Hoop; mais qu'au dernier instant peut-être achèterais-je le bonheur d'exister encore une fois de mille ans, de dix mille ans d'enfer. Ah! chère amie, nous nous retrouverions! je vous aimerais encore! je me persuaderais ce qu'une fille réussit à persuader à son père qui se mourait. C'était un vieil usurier; un prêtre lui avait juré qu'il serait damné, s'il ne restituait. Il y était résolu, et ayant fait appeler sa fille, il lui dit : « Mon enfant, tu as cru que je te laisserais fort riche, et tu l'aurais été en effet; mais voilà un homme qui va te ruiner; il prétend que je brûlerai dans l'enfer à jamais, si je meurs sans restituer. — Vous vous moquez, mon père, lui répliqua la fille, avec votre restitution et votre damnation; du caractère dont je vous connais, vous n'aurez pas été damné dix ans que vous y serez fait. »

Cela lui parut vrai, et il mourut sans restituer. Une fille se résoudra à damner son père, un père à l'être pour enrichir sa fille: et un amant passionné, un honnête homme s'en effraiera. N'est-il pas bien doux d'être, et de retrouver son père, sa mère, son amie, son ami, sa femme, ses enfants, tout ce que nous avons chéri, même en enfer!

Et puis nous voilà discourant de la vie, de la mort, du monde et de son auteur prétendu.

Quelqu'un remarqua qu'il y ait un Dieu ou qu'il n'y en ait point, il était impossible d'introduire cette machine soit dans la nature, soit dans une question, sans l'obscurcir.

Une autre, que si une supposition expliquait tous les phénomènes, il ne s'ensuivrait pas qu'elle fût vraie : car qui sait si l'ordre général n'a qu'une raison? Que faut-il donc penser d'une supposition qui, loin de résoudre la seule difficulté pour laquelle on l'imagine, en fait éclore une infinité d'autres?

Chère amie, je pense que notre babil de dessous la cheminée vous amuse toujours, et je le suis.

Parmi ces difficultés il y en a une qu'on a proposée depuis que le monde est monde: c'est que les hommes souffrent sans l'avoir mérité. On n'y a pas encore répondu. C'est l'incompatibi-

lité du mal physique et moral avec la nature de l'être éternel.

Voici comment on la propose : c'est en lui impuissance ou mauvaise volonté; impuissance s'il a voulu empêcher le mal et qu'il ne l'ait pu; mauvaise volonté, s'il a pu empêcher le mal et qu'il ne l'ait pas voulu.

Un enfant entendrait cela. C'est là ce qui a fait imaginer la faute du premier père, le péché originel, les peines et les récompenses à venir, l'incarnation, l'immortalité, les deux principes des Manichéens, l'Oromase et l'Arimane des Perses, les émanations, l'empire de la lumière et de la nuit, la succession des vies, la métempsycose, l'optimisme, et d'autres absurdités accréditées chez les différents peuples de la terre où l'on trouve toujours une vision creuse en réponse à un fait clair, net et précis.

Dans ces occasions quel est le parti du bon sens? Celui, mon amie, que nous avons pris : quoi que les optimistes nous disent, nous leur répliquerons que si le monde ne pouvait exister sans les êtres sensibles, ni les êtres sensibles sans la douleur, il n'y avait qu'à demeurer en repos. Il s'était bien passé une éternité sans que cette sottise-là fût.

Le monde, une sottise! Ah! mon amie, la belle sottise pourtant! C'est, selon quelques habitants du Malabar, une des soixante-quatorze comédies dont l'Éternel s'amuse.

Leibnitz, le fondateur de l'optimisme, aussi grand poète que profond philosophe, raconte quelque part qu'il y avait dans un temple de Memphis une haute pyramide de globes placés les uns sur les autres; qu'un prêtre, interrogé par un voyageur sur cette pyramide et ces globes, répondit que c'étaient tous les mondes possibles, et que le plus parfait était au sommet; que le voyageur, curieux de voir ce plus parfait des mondes, monta au haut de la pyramide, et que la première chose qui frappa ses yeux attachés sur le globe du sommet, ce fut Tarquin qui violait Lucrece.

Je ne sais qui est-ce qui rappela ce trait que je connaissais et dont je crois vous avoir entretenue.

C'est une chose singulière que la conversation, surtout lorsque la compagnie est un peu nombreuse. Voyez les circuits que nous avons faits; les rêves d'un malade en délire ne sont pas plus hétéroclites. Cependant, comme il n'y a rien de décousu

ni dans la tête d'un homme qui rêve, ni dans celle d'un fou, tout se tient aussi dans la conversation; mais il serait quelquefois bien difficile de retrouver les chaînons imperceptibles qui ont attiré tant d'idées disparates. Un homme jette un mot qu'il détache de ce qui a précédé et suivi dans sa tête; un autre en fait autant, et puis attrape qui pourra. Une seule qualité physique peut conduire l'esprit qui s'en occupe à une infinité de choses diverses. Prenons une couleur, le jaune, par exemple : l'or est jaune, la soie est jaune, le souci est jaune, la bile est jaune, la paille est jaune; à combien d'autres fils ce fil ne répond-il pas? La folie, le rêve, le décousu de la conversation consistent à passer d'un objet à un autre par l'entremise d'une qualité commune.

Le fou ne s'aperçoit pas qu'il en change. Il tient un brin de paille jaune et luisante à la main, et il crie qu'il a saisi un rayon du soleil. Combien d'hommes qui ressemblent à ce fou sans s'en douter! et moi-même, peut-être dans ce moment.

Le mot de *viol* lia le forfait de Tarquin avec celui de Lovelace. Lovelace est le héros du roman de *Clarisse*, et nous voilà sautés de l'histoire romaine à un roman anglais. On disputa beaucoup de *Clarisse*. Ceux qui méprisaient cet ouvrage le méprisaient souverainement; ceux qui l'estimaient, aussi outrés dans leur estime que les premiers dans leur mépris, le regardaient comme un des tours de force de l'esprit humain. Je l'ai : je suis bien fâché que vous ne l'ayez pas enfermé dans votre malle. Je ne serai content ni de vous ni de moi que je ne vous aie amenée à goûter la vérité de *Paméla*, de *Tom-Jones*, de *Clarisse*, et de *Grandisson*.

Il s'est dit et fait ici tant de choses sages et folles, que je ne finirais pas si je ne rompais le fil pour aller tout de suite à deux petites aventures burlesques dont je ne saurais vous faire grâce, quoique je sache très-bien qu'elles sont puériles et d'une couleur qui ne revient guère à la situation d'esprit où vous êtes.

Nous sommes tous logés au premier, le long d'un même corridor; les uns sur la cour d'entrée et les fossés, les autres sur le jardin et la campagne. Oh! chère amie, combien je suis bavard! « Ne pourrai-je jamais », comme disait M<sup>me</sup> de Sévigné, qui était aussi bavarde et aussi gloutonne, quoi! « ne plus manger et me taire! »

Le soir nous étions tous retirés. On avait beaucoup parlé de l'incendie de M. de Bacqueville <sup>1</sup>, et voilà M<sup>me</sup> d'Aine qui se ressouvient, dans son lit, qu'elle a laissé une énorme souche embrasée sous la cheminée du salon; peut-être qu'on n'aura pas mis le garde-feu, et puis la souche roulera sur le parquet, comme il est déjà arrivé une fois. La peur la prend; et, comme elle ne commande rien de ce qu'elle peut faire, elle se lève, met ses pieds nus dans ses pantoufles, et sort de sa chambre en corset de nuit et en chemise, une petite lampe de nuit à la main. Elle descendait l'escalier, lorsque M. Le Roy, qui veille d'habitude, et qui s'était amusé à lire dans le salon, remontait; ils s'aperçoivent. M<sup>me</sup> d'Aine se sauve, M. Le Roy la poursuit, l'atteint, et le voilà qui la saisit par le milieu du corps, et qui la baise; et elle crie : *A moi ! à moi ! à mon secours !* Les baisers de son ravisseur l'empêchaient de parler distinctement. Cependant on entendait à peu près : *A moi, mes gendres ! s'il me fait un enfant, tant pis pour vous.* Les portes s'ouvrent; on passe sur le corridor, et l'on n'y trouve que M<sup>me</sup> d'Aine fort en désordre, cherchant sa cornette et ses pantoufles dans les ténèbres; car sa lampe s'était éteinte et renversée, et notre ami s'était renfermé chez lui.

Je les ai laissés dans le corridor, où ils faisaient encore, à deux heures du matin, des ris semblables à ceux des dieux d'Homère, qui ne finissaient point, et qui en avaient quelquefois moins de raison; car vous conviendrez qu'il est plus plaisant de voir une femme grasse, blanche et potelée, presque nue, entre les bras d'un jeune homme insolent et lascif, qu'un vilain boiteux, maladroit, versant à boire à son père et à sa mère après une querelle de ménage assez maussade. C'est la fin du premier livre de l'*Iliade*.

Cette aventure a fait la plaisanterie du jour. Les uns prétendent que M<sup>me</sup> d'Aine a appelé trop tôt, d'autre qu'elle n'a appelé qu'après s'être bien assurée qu'il n'y avait rien à craindre, et qu'elle eût tout autant aimé se taire pour son plaisir que de crier pour son honneur; et que sais-je quoi encore?

L'autre historiette est une impertinence du premier ordre. Imaginez que nous sommes quatorze ou quinze à table. Sur la

1. Voir précédemment, p. 485.

fin du repas, *mon fils* était assis à la gauche de M<sup>me</sup> de G... Il est ordinairement familier avec elle. Il lui prend la main, il veut voir le bras, il relève les manchettes. On le laisse faire, exprès ou de distraction. Il voit sur une peau assez blanche de grands poils noirs ; il se met à lui plumer le bras ; elle veut retirer sa main, il tient ferme ; rabattre sa manchette, il la relève et plume. Elle crie : « Monsieur, voulez-vous finir ? » Il lui répond : « Non, madame ; à quoi diable cela sert-il là ? » et plume toujours. Elle se fâche : « *Vous êtes un insolent.* » Il la laisse se fâcher, et n'en plume pas moins. M<sup>me</sup> d'Aine étouffant moitié de rire, moitié de colère, se tenant les côtes, et cherchant un ton sérieux, lui disait : « Monsieur, y pensez-vous ? » Et puis elle riait. « Qui est-ce qui a jamais épluché une femme à table ? » Et puis elle riait. « Où est l'éducation qu'on vous a donnée ? » Et tous les autres d'éclater : pour moi, les larmes m'en tombaient des yeux, et j'ai cru que j'en mourrais.

Cependant, un moment après, sa mère a fait signe à son fils, et il est allé se jeter aux pieds de la dame et lui demander pardon. Elle prétend qu'il lui a fait mal, mais cela n'est pas vrai ; c'est la mauvaise plaisanterie et nos ris inhumains qui lui ont fait mal.

Le Baron est malade. C'est la dysenterie et de la fièvre. Je viens de descendre dans le salon, où lui, le père Hoop, M<sup>me</sup> d'Aine et M<sup>me</sup> d'Holbach prenaient du thé. J'en pris avec eux. Voilà le Baron, à qui la colique n'a pas ôté son ton original : « Maman, connaissez-vous le grand Lama ? — Je ne connais ni le grand ni le petit. — C'est un prêtre du Thibet. — Du Thibet ou d'ailleurs, si c'est un bon prêtre, je le respecte. — Un jour de l'année qu'il a bien diné, il passe dans sa garde-robe. — Grand bien lui fasse. — Et là..... — Voici quelque cochonnerie. — Qu'appellez-vous une cochonnerie, s'il vous plaît ? Un besoin, ce me semble, assez simple, assez naturel et assez général, et que malgré votre spiritualisme, vous satisfaites comme votre meunière. — Mais puisque cochonnerie il y a, quand le grand Lama a fait sa cochonnerie..... — On la prend comme une chose sacrée, on la met en poudre, et on l'envoie par petits paquets à tous les princes souverains, qui la prennent en thé les jours de dévotion. — Quelle folie ! — Folie ou non, c'est un fait. Mais vous croyez donc que si l'on vous



faisait présent d'une crotte de Jésus-Christ, vous n'en seriez pas bien fière; et vous croyez que si l'on faisait présent à un janséniste d'une crotte du bienheureux diacre <sup>1</sup>, il ne la ferait pas enchâsser dans l'or, et qu'elle tarderait beaucoup à opérer un miracle? »

Ne lisez pas cela à M<sup>me</sup> Le Gendre, elle n'aime pas ce ton-là. Mais à vous, je vous dirai que le fait du grand Lama est certain, et malgré sa mauvaise odeur, vous y reconnaîtrez une des plus fortes preuves de ce que les prêtres peuvent sur les esprits.

Voici pour M<sup>me</sup> Le Gendre. Damilaville m'a envoyé l'Histoire du czar, et je l'ai lue <sup>2</sup>.

Elle est divisée en trois parties : une préface sur la manière d'écrire l'histoire en général, une description de la Russie, et de l'histoire du czar, depuis sa naissance jusqu'à la défaite de Charles XII à la journée de Pultawa.

La préface est légère. C'est le ton de la facilité. Ce morceau figurerait assez bien parmi les Mélanges de littérature de l'auteur. On y avance sur la fin qu'il ne faut point écrire la vie domestique des grands hommes. Cet étrange paradoxe est appuyé de raisons que l'honnêteté rend précieuses; mais c'est une fausseté, ou mon ami Plutarque est un sot.

Il y a dans ce premier morceau un mot qui me plaît, c'est que s'il n'y avait eu qu'une bataille donnée, on saurait les noms de tous ceux qui y ont assisté, et que leur généalogie passerait à la postérité la plus reculée.

Qu'est-ce qui montre mieux que l'évidence de cette pensée combien c'est une étrange chose que des hommes attroupés qui se rendent dans un même lieu pour s'entr'égorgier?

Si les animaux, dont nous sommes un fléau, réfléchissaient sur l'homme, comme l'homme réfléchit sur eux, ne regarderaient-ils pas cet événement comme une attention particulière de la Providence? et ne diraient-ils pas entre eux : Sans cette fureur que la nature inspire à l'homme, et qu'elle le presse de satisfaire par intervalle, sans cette soif qu'il a de son semblable, cette race maudite couvrirait toute la surface de la terre, et ce

1. Paris.

2. *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire.

serait fait de nous? Si les cerfs pensaient, le grand événement pour les cerfs de la forêt de Fontainebleau que la mort de Louis XV! qu'en diraient-ils?

Et les poissons de nos fossés à qui nous nous amusons à jeter du pain après le dîner, que pensent-ils de cette manne qui leur tombe du ciel en automne? N'y a-t-il pas là quelque Moïse écaillé qui se fait honneur de notre bienfaisance?

Quoi qu'il en soit, il me prend envie de vous réconcilier un peu avec les guerres, les pestes et les autres fléaux de l'espèce humaine. Savez-vous que si tous les empires étaient aussi bien gouvernés que la Chine, le pays le plus fécond de la terre, il y aurait trois fois plus d'hommes qu'ils n'en pourraient nourrir? Il faut que tout ce qui est soit, bien ou mal.

La description de la Russie est commune; on y étale par-ci par-là des prétentions à la connaissance de l'histoire naturelle.

Quant à l'Histoire du czar, on la lit avec plaisir; mais si l'on se demandait à la fin : Quel grand tableau ai-je vu? Quelle réflexion profonde me reste-t-il? on ne saurait que se répondre.

L'écrivain de la France ne s'est peut-être pas élevé au niveau du législateur de la Russie. Cependant, si toutes les gazettes étaient faites comme cela, je n'en voudrais perdre aucune.

Il y a un très-beau chapitre des cruautés de la princesse Sophie. On ne voit pas sans émotion le jeune Pierre âgé de douze à treize ans, tenant une vierge entre ses mains, conduit par ses sœurs en pleurs à une multitude de soldats féroces qui le demandent à grands cris pour l'égorger, et qui viennent de couper la tête, les pieds et les mains à son frère. Cela me rappelle certains morceaux de Tacite, tels que la consternation de Rome lorsque l'on y apprit la mort de Germanicus, et la douleur du peuple lorsqu'on y apporta les cendres de ce prince.

Il y a dans la description du pays un endroit sur les mœurs des Samoïèdes qui est très-bien. Mais pourquoi cette pente à déprimer les ouvrages estimés? On y prend à tâche en deux endroits de déprimer l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon. On y relève des minuties de géographie, et la critique est assaisonnée d'éloges ironiques.

Damilaville a trouvé tout fort beau; je lui en ai lavé la tête; mais j'ai tempéré l'amertume de ma leçon, en lui disant avec

la même sincérité que je le dirais à vous et à sœur Uranie : Ne soyez point mortifiées que je vous apprenne quelque chose en littérature et en philosophie. Ne seriez-vous pas assez fières toute votre vie d'être mes maîtresses en morale, et surtout en morale pratique ? Vous connaissez le bien, vous sentez juste, vous avez le cœur sensible et l'esprit délicat ; c'est vous qui êtes des hommes, et c'est moi qui suis la cigale qui fait du bruit dans la campagne.

Mais enfin quand nous reverrons-nous ? sera-ce à la Toussaint ou à la Saint-Martin que les affaires me ramèneront celle que j'aime, et que les mauvais temps lui rendront son philosophie ? Le philosophe doit se montrer avec le mauvais temps ; c'est sa saison.

Je me sentais disposé à vous dire des choses douces ; car c'est pour vous aimer qu'il faut que je commence et que je finisse.

Si les endroits de mes lettres où je vous entretiens de mes sentiments sont ceux qu'Uranie aime le mieux à lire, ce sont aussi ceux qui ne m'ont rien coûté, et qui me plaisent le plus à écrire.

Mais voilà la messe qui sonne ; le petit Croque-Dieu <sup>1</sup> est arrivé. Je l'entends rire, pour me servir de la comparaison de M. Le Roy, comme un cerf au mois d'octobre ; il prétend qu'on s'y tromperait dans la forêt.

Moitié de ces femmes iront entendre la messe dans le billard, moitié dans ma chambre, d'où l'on voit la porte de la chapelle qui est l'autre côté de la cour : elles prétendent que l'efficacité d'une messe s'étend au moins à cinquante pas à la ronde. Pour nous, nous n'avons point d'opinions là-dessus.

J'ai dit un mot à Grimm de votre affaire avec Vissen ; il m'a répondu que tous ces gens-là étaient des fripons, que Vissen passait pour avoir plus de cinquante mille livres de rente, qu'il fallait tenir ferme ; qu'il était pusillanime, qu'il n'aurait jamais le courage de faire une grande vilénie, et que, sans avoir peut-être beaucoup d'honneur, il serait assez attaché à la considération publique pour craindre un esclandre : d'où je conclus qu'il faudrait faire entendre adroitement à l'oncle combien son

1. Voir précédemment, p. 426.

mémoire est inique et contraire à la loi, le jugement qu'on porterait dans le monde de lui et de son neveu, si une pièce pareille devenait publique. Il faut la conserver, et ne pas répondre qu'elle ne soit rentrée dans vos mains.

Je répondrai par le premier courrier à vos numéros 27 et 28.

Il y a longtemps que vous ne m'avez rien dit du *bobo*. Avez-vous entendu parler des pilules de ciguë? On leur attribue des prodiges dans toutes les maladies d'obstructions, loupes, glandes engorgées, tumeurs cancéreuses.

Je m'arrondis comme une boule. M<sup>me</sup> Le Gendre, combien vous m'allez détester! Mon ventre lutte avec effort contre les boutons de ma veste, et s'indigne de ne pouvoir briser cet obstacle, surtout après dîner.

Adieu, ma tendre amie. Je suis tout à vous pour jamais; c'est surtout dans les malheureuses circonstances que mon cœur me le dit.

Nous n'avons plus personne, tout le bruit de la maison s'est dissipé. Nous allons nous rapprocher, le Baron, le père Hoop et moi. Ils s'en sont allés, Dieu merci, tous les indifférents qui nous séparaient.

Je vais faire partir, avec celle-ci, celle que vous n'avez adressée pour M. de Prisye.

Savez-vous, mon amie, que vous l'avez terminée par une phrase équivoque, dont un fat tirerait grand avantage et qui serait bien capable d'alarmer un jaloux? « Je verrais la bonne compagnie, ma sœur, ses enfants, est-ce tout? Oh! non, je ne finirais pas si je voulais tout dire. » Il paraît y avoir bien de la coquetterie là dedans, ou même pis; mais je n'y entends rien, et M. de Prisye n'y mettra que ce qu'il faut. Ce n'est pas un fat, et je ne suis pas jaloux.

Damilaville est un homme admirable; il me vient trois fois la semaine un homme de sa part, qui m'apporte vos lettres, et qui prend les miennes.

Adieu, adieu! Prévenez-moi de loin sur votre retour, afin qu'il n'y ait pas une douzaine de mes lettres en l'air qui aillent vous chercher à Isle, quand vous n'y serez plus.

Vous m'êtes plus chère que jamais; l'absence n'y fait rien: si, elle y fait: elle impatiente.

Je viens de relire cette lettre. J'avais presque envie de la brûler; j'ai craint que la lecture que vous en ferez ne vous fatiguât.

Pour peu qu'elle vous applique, laissez-la. Vous y reviendrez, elle n'est obscure que par l'impossibilité de ne rien omettre de ce qui s'est dit.

Et puis ces matières ne vous sont pas aussi familières qu'à nous. Je brûle de vous revoir.

## XLVIII

Au Grandval, le 28 octobre 1760.

Si vous ne vous rappelez pas vos lettres depuis le numéro 22 jusqu'au numéro 29 que je viens de recevoir, vous n'entendrez rien à ceci.

Je cause un peu avec vous comme ce voyageur à qui son camarade disait : « Voilà une belle prairie ! » et qui lui répondait au bout d'une lieue : « Oui, elle est fort belle. »

Quand vous lui avez lu : « Oui, madame, je vous hais », elle a ri et n'en a voulu rien croire. Si j'avais écrit : « Oui, madame, je vous aime », elle serait devenue sérieuse, et n'en aurait pas cru davantage. Il n'y a plus que l'indifférence que je lui protesterais mal ; car je ne l'ai pas, et ne l'aurai jamais.

Gaschon s'est présenté tout seul. Ils ont causé la première fois, comme ils causeront la centième. C'est la commodité de ceux qui ne se disent rien ; mais pour Uranie, vous et moi, il faut que l'ennui de nous-même et des autres nous prenne, quand le cœur et l'esprit sont muets, et qu'il n'y a que les lèvres qui se remuent et qui font du bruit. Je me suis demandé plusieurs fois pourquoi, avec un caractère doux et facile, de l'indulgence, de la gaieté et des connaissances, j'étais si peu fait pour la société. C'est qu'il est impossible que j'y sois comme avec mes amis, et que je ne sais pas cette langue froide et vide de sens qu'on parle aux indifférents ; j'y suis silencieux ou indiscret. La belle occasion de *marivauder* ! Et pourquoi m'y refuserais-je ? le pis-aller, c'est d'être long avec les autres. Plus mes

lettres sont courtes avec vous, au contraire, plus elles sont longues, plus j'en suis content. Je me dis : Quel plaisir elle aura quand elle recevra ce paquet ! D'abord, elle le pèsera de la main ; elle le serrera pour quand elle sera seule ; il lui tardera bien d'être seule ; elle l'ouvrira avec empressement, croyant y trouver au moins une brochure. Point de brochure, mais un volume de mon écriture, en feuilles séparées. On rangera ces feuilles ; on lira presque toute la nuit ; il en restera la moitié encore pour le lendemain. Le lendemain, on achèvera, et l'on relira, pour soi et pour sa chère sœur, les lignes qui auront plu davantage : car, quand on ne serait pas bien aimée, on voudrait le paraître ; quand l'amant ne serait pas fort aimable, on voudrait qu'il le parût. Les amants me semblent encore, en ce point, plus honnêtes et plus délicats que la plupart des époux.

Ce volume d'écriture qu'on aura reçu et lu avec tant de plaisir, que contiendra-t-il ? Des riens ; mais ces riens mis bout à bout forment de toutes les histoires la plus importante, celle de l'ami de notre cœur.

Le calcul que vous trouvez si mauvais est pourtant celui de toutes les passions. Des années entières de poursuite pour la jouissance d'un moment, voilà leur arithmétique, et tant que le monde durera, c'est ainsi qu'elles compteront.

Lorsque *je défendais le jeune homme*<sup>1</sup>, c'est comme aimable et non comme honnête. — Mais est-on aimable sans être honnête ? — Hélas ! oui ; et c'est un peu la faute des femmes..... Mais, après tout, c'est là l'homme qu'il leur faut, puisqu'elles trompent, trahissent, tourmentent, conduisent, ou méprisent et font mourir les autres de douleur.

Uranie, Uranie, je crains bien que vous ne fassiez trop de cas des qualités agréables, et pas assez des qualités solides. Vous craignez trop l'ennui, le ridicule vous touche trop vivement pour que vous estimiez la vertu tout son prix. Peut-être feriez-vous demain le bonheur de l'homme de génie qui pourrait résoudre tous vos doutes profonds, tandis que vous refuseriez un regard de pitié à celui qui serait prêt à tout moment de donner sa vie pour vous.

1. Les phrases soulignées sont évidemment les passages des lettres de M<sup>lle</sup> Volland auxquels Diderot répondait.

Chère amie, je vous prie de demander à M<sup>me</sup> Le Gendre, à présent que M. Marson est mort, si elle ne serait pas plus contente d'elle-même de l'avoir rendu heureux seulement une fois ; mais donnez-lui le jour entier pour répondre à ma question, et ne lui dites pas qu'elle est de moi ; faites-la-lui comme de vous. Sa réponse m'apprendra jusqu'où un homme sensible peut se mettre à la place d'une honnête femme. Il s'en serait allé son débiteur, et elle reste sa créancière. Vous seriez bien étonnée qu'elle ne l'eût refusé quelquefois que par la crainte qu'il ne vécût trop longtemps. Si un homme était destiné à expirer entre les bras d'une femme, mais expirer tout à fait, et que le moment du plus grand plaisir de la vie en fût aussi le dernier moment, c'est aux indifférents, aux ennuyeux, aux odieux qu'on réserverait ses faveurs.

L'abbé de Voisenon se défend tant qu'il peut de la petite ordure <sup>2</sup> ; mais elle demeurera sur son compte, jusqu'à ce qu'un autre se soit montré. En tout, c'est presque toujours le défaut de succès qui fait la honte. Les gens de cœur n'ont du remords que d'avoir manqué leur coup.

Les *Facéties* sont un recueil des impertinences de l'année 1760 <sup>2</sup>, que M. de Voltaire a fait imprimer à Genève et qu'il a grossi de quelques autres. *La Vision* y est, mais on a supprimé les deux versets de M<sup>me</sup> de Robecq <sup>3</sup>. Voilà, ou je me trompe fort, la raison pour laquelle l'édition a été faite ; peut-être aussi l'envie d'expier un peu sa honte du commerce épistolaire avec Palissot y est entrée pour quelque chose. Il a apostillé les lettres de Palissot de petites notes très-cruelles. Il y a six mois qu'on s'étouffait à la comédie des *Philosophes* ; qu'est-elle devenue ? Elle est au fond de l'abîme qui reste ouvert aux productions sans mœurs et sans génie, et l'ignominie est restée à l'auteur. Que le mot du philosophe athénien est beau ! Il disait à ceux

1. *Tant mieux pour elle, conte plaisant*. A Villeneuve, 1760, in-12. Attribuée plusieurs fois à Calonne, cette « petite ordure » n'en a pas moins été réimprimée au tome IV des *OEuvres complètes* de Voisenon. Paris, 1781, 5 vol. in-8.

2. Voir précédemment la note de la page 452.

3. *La Vision de Charles Palissot*, 1760, in-12, réimprimée dans le *Recueil des facéties*, après suppression d'un paragraphe où la princesse de Robecq, maîtresse de Choiseul, s'était vue désignée et qui avait valu à Morellet deux mois de détention à la Bastille.

qui le plaignaient : « Ce n'est pas moi, c'est Anite et Mélite qu'il faut plaindre. S'il fallait être à leur place ou à la mienne, balanceriez-vous ? » Combien de circonstances dans la vie où l'on se consolera de la même manière ? Qui de nous voudrait avoir le portefeuille de M..... dans sa poche ?

Le *Discours sur la Satire des philosophes* est de l'abbé Coyer. C'est ce qu'il a fait de mieux, et je suis bien aise que cet homme me soit du parti des honnêtes gens, quand ce ne serait que pour opposer guêpe à guêpe.

N'allez pas vous mettre dans la tête que votre hiver sera triste. Il n'y a pas un mot à rabattre de vos réflexions. Si vous osez, ils n'oseront pas. Que madame votre mère sache seulement dire à sa fille : Votre époux est un homme de bien à qui l'on persuade une mauvaise action. Vous avez de la religion : voudriez-vous enrichir vos enfants avec le bien des autres ? Interrogez confidemment votre mari, et vous verrez le fond de cette iniquité. Il peut se laisser tromper et déshonorer par son neveu, s'il le veut. Pour moi, je suis résolue à suivre le sort des autres créanciers. Je perdrai avec eux, et je serai payée aux échéances fixées par ma transaction, intérêt et principal.

Je reviens à Astrée et à Céladon <sup>1</sup>. Il y a à peu près un an que je le vis à Oiry. C'est la seule fois que je l'aie vu. Il était gai, il paraissait avoir de la santé. Nous nous promenâmes tête à tête, à gauche de la maison en sortant, sous une belle allée plantée au bord de la rivière mélancolique, d'où l'on voit les riches coteaux de la Champagne. Je lui parlai d'Astrée, la joie le transportait, il était tout oreilles. Une chose surtout me touchait, c'est la contrainte honnête qu'il s'imposait. Il me laissait dire, de peur que ses questions ne le rendissent indiscret. Il ne me croyait pas instruit de ses sentiments. J'ai pensé depuis que, de la manière dont je lui parlais d'Astrée, il ne tint qu'à lui de me prendre pour un rival.

Il n'est plus, il est mort de douleur. Voilà donc le sort qui attend les honnêtes gens. Le temps suscitera quelqu'un qui aura ce qui manquait à Céladon, et qui manquera de la grande qualité qu'il avait. Astrée le verra, l'aimera et en sera trompée, et

1. Sans doute M. Marson et M<sup>me</sup> Le Gendre, dont Diderot a déjà parlé dans cette même lettre.



Céladon sera vengé par Hylas ; et c'est alors que le temps de pleurer Céladon sera venu. *On reçoit avec plaisir le grimoire.* Cela me chagrine : c'est qu'il faut ne rien recevoir ou répondre. Elle vient de pousser l'un sous la tombe, et la voilà qui mène l'autre aux Petites-Maisons. Je n'aime pas ces gens-là ; ils sont cruels. Je vous ai dit le mot d'une femme que je ne compare en rien à Uranie.

Elle ne reviendra donc pas avec vous ? J'en suis fâché. On n'était pas digne de la connaître, quand on peut s'en passer. Oui, vraiment, ce serait une chose bien douce que la vie comme vous la projetez à Isle ou aux environs de Pékin ; mais les affaires de Dorval et la jalousie de Morphyse ne nous permettront jamais d'être heureux. Morphyse n'est pas faite pour être négligée. Pourrions-nous avoir du plaisir et lui voir de la peine ?

Pour Dieu, mon amie, ne comptez jamais sur M. Gaschon. C'est un esclave qui porte deux chaînes. Il a celle de l'intérêt à une jambe, et celle du plaisir à l'autre jambe, d'où elle va faire ensuite cent tours sur le reste de son corps. On ne se tire pas de là. Notre translation à Avignon est un conte. Il n'y a pas plus loin d'ici à Pékin que d'ici à Avignon. A propos, si c'est aux environs de Pékin que nous allons, il faut que vous laissiez ici vos pieds ; les femmes n'en portent point. Là tout vient à elles ; elles ne vont à rien. M<sup>lle</sup> Boileau disait qu'elle aime assez aller et venir. M<sup>me</sup> Le Gendre, elle, en sera toujours pour attendre.

*J'ai lu votre Mémoire.* Je n'y ai rien appris ; vous avez tout dit ; mais votre lettre à M. Fourmont m'a fait concevoir que, justice à part, madame votre mère, par intérêt pour son gendre, ne peut accéder aux propositions qu'on lui fait. Si la fortune de M. de Solignac est mal assise, vous risquez tout ; si on le trompe, et qu'on le ruine, vous y donnez les mains. Mais je voudrais bien que cet homme s'expliquât avec vous sur cette générosité à se départir de cinq à six cent mille francs qui lui sont dus.

*S'il me convient d'être toujours aimé à la folie ?* Il ne me convient d'aimer toujours et d'être toujours aimé que comme cela. Vous savez bien que toutes les petites passions compassées me font pitié. Je crois vous en avoir dit les raisons. Ajoutez qu'elles exigent autant que les grandes, et ne rendent presque rien.

Plus de philosophie, mon amie; nous n'en faisons plus. Le Baron continue de se croire indisposé. La gaieté des autres l'afflige, et nous avons la complaisance d'être tristes. Il se retire de bonne heure. Les femmes ont l'air de sultanes qui suivent. Nous restons quelquefois à tisonner, le père Hoop et moi. Ma foi, cet Écossais est un galant homme. Depuis son histoire, il est devenu pour moi tout à fait intéressant. Voyez, chère amie, l'effet d'une seule bonne action. La vertu est un titre qui nous recommande à tous les hommes. Il est profondément instruit des usages de son pays. C'est le texte de nos promenades. Malgré le mauvais temps, nous sortons tous les jours depuis huit heures jusqu'à cinq. Nous suivons la crête des hauteurs, au risque d'être emportés par les vents. Pendant deux jours, le baromètre était ici au-dessous de la tempête. Il me semble que j'ai l'esprit fou dans les grands vents. Quelque temps qu'il fasse, c'est l'état de mon cœur.

A propos de la facilité de dépenser, qui est presque toujours en proportion de la facilité d'acquérir, je lui citais nos filles de joie, et surtout la Deschamps, qui a à peine trente ans, et qui se vante d'avoir déjà dissipé deux millions. Il me disait que cette espèce de courtisanes élégantes était presque inconnue à Londres, et qu'il n'avait mémoire que d'une Miss Philipps qui avait tiré de ses charmes des sommes immenses, et à qui il ne restait pas une obole à quarante-cinq ans. Elle avait un esprit étonnant. Elle avait connu tous les grands des trois royaumes. Elle avait rendu la plupart de ces hommes infidèles à leurs femmes. Lorsqu'un de ces noms se présentait sous sa plume, elle le laissait en blanc; mais elle écrivait à la personne un billet où elle exposait sa situation et la nécessité indispensable de faire mention de milord, s'il n'avait pas la bonté de la secourir. On répondait par une bourse de trois cents louis, et le nom restait rempli par des points. Ce fut ainsi qu'elle répara sa fortune.

Le Baron ne paraît point à table; nous n'y sommes que quatre: M<sup>me</sup> d'Aine, M<sup>me</sup> d'Holbach, l'Écossais et moi. M<sup>me</sup> d'Aine l'appelle *bibi de son cœur*. Si vous voyiez ce *bibi*-là! nous en faisons des ris à mourir.

O les hommes! les hommes! J'ai fait connaissance avec cette demoiselle d'Ette. C'était une Flamande, et il y paraît à la peau

et aux couleurs. Son visage est comme une grande jatte de lait sur laquelle on a jeté des feuilles de roses, et des tetons à servir de coussins au menton, les fesses à l'avenant, du moins je le présume. Elle est bien née. Le chevalier de Vatory l'enleva de la maison paternelle à l'âge de quatorze ans, en vécut une quinzaine avec elle, la déshonora, lui fit des enfants, lui promit de l'épouser, s'entêta d'une autre, et la planta là. Et voilà ce qu'on appelle d'honnêtes gens. Ils ont de ces actions par-devers eux ; ils s'en souviennent, on les sait, et cependant ils vont tête levée. Ils vous parlent vice et vertu sans bégayer, sans rougir. Ils louent, ils blâment ; personne n'est plus difficile en procédés ; cela va jusqu'au scrupule : il faut entendre comme ils en décident. Je m'y perds ; je me cacherais dans un trou ; je ne sortirais plus ; ou, à la rencontre de mes connaissances, j'entrerais dans un allée, et je fermerais la porte sur moi. Au nom de l'honnêteté, mon visage se décomposerait, et la sueur me coulerait le long du visage.

Je vois tout cela, et je romps encore des lances en faveur de l'espèce humaine. J'ai défié le Baron de me trouver dans l'histoire un scélérat, si parfaitement heureux qu'il ait été, dont la vie ne m'offrit les plus fortes présomptions d'un malheur proportionné à sa méchanceté ; et un homme de bien, si parfaitement malheureux qu'il ait été, dont la vie ne m'offrit les plus fortes présomptions d'un bonheur proportionné à sa bonté.

Chère amie, la belle tâche que l'histoire inconnue et secrète de ces deux hommes ! Si je la remplissais à mon gré, la grande question du bonheur et de la vertu serait bien avancée : il faudra voir.

Il m'arriva, il y a quelques jours, une chose qui me remplit l'âme d'amertume. C'était avant dîner. Je pris sur la cheminée un volume de l'*Histoire universelle*, et, à l'ouverture du livre, je lus cent forfaits horribles en moins de vingt pages ; et le Baron me disait ironiquement : « Voilà le sublime de la nature, le beau inné de l'espèce humaine, sa bonté naturelle ! »

Eh bien ! il faut donc espérer que quand votre de V... aura spolié la succession de son père, abusé son oncle, et volé votre mère, vos sœurs, vous, il se promènera comme un autre, qu'il sera bien venu partout ; et que, si quelqu'un demande qui est ce jeune homme-là, la maîtresse de la maison répondra : C'est

M. de V... ; c'est la politesse même ; il est plein de talents, et d'honnêteté, et de sentiments.

Vite, vite, mes amies, sauvons-nous dans un bois, à Pékin, à Avignon. Madame, prenez votre fille par une main, et mettez sous l'autre bras un de vos oreillers, ou plutôt laissez là vos oreillers ; tandis qu'on les remplira, qu'on choisira le duvet, avant qu'ils soient cousus, vous aurez vécu deux jours de plus avec les méchants ! Et qui sait le mal qu'ils vous feront dans deux jours ? Fuyons, vous dis-je.

*Notre maladie de Langres* n'a rien de commun avec celle de Vitry. Cela commençait par un grand mal de tête, la fièvre survenait, le transport, le vomissement de sang ou de vers, la mort ou la guérison.

*Elle ne vous a pas proposé de vous embrasser pour moi ;* mais si elle l'eût fait, l'eussiez-vous accepté ?

J'aimerais tout autant que vous partissiez toutes deux pour Paris, et que M<sup>me</sup> Le Gendre vint faire la chose elle-même. Vous ne la serviriez peut-être pas à son gré ; et puis vous embrasser pour moi, je n'entends pas. Est-ce vous embrasser comme je vous embrasserais bien, si vous vouliez, ou comme je serais embrassé d'elle, si j'y étais ? Cela est fort différent. Je permets le second.

Je persiste, mon amie ; je n'ai pas un liard de cette monnaie-là. Je sais dire tout, excepté bonjour. J'en serai toute ma vie à l'*a b c* de tous ces propos que l'on porte de maison en maison ; ce qu'on entend dans tous les quartiers, à la même heure. Au reste, je suis prêt à croire tout le bien que vous me dites de votre sœur. Il faut bien qu'elle soit de la famille. D'ailleurs on ne peut avoir trop bonne opinion d'une femme qu'une autre femme loue, et dont M<sup>me</sup> Le Gendre ne dédaigne pas d'être jalouse.

Sérieusement, vous croyez que la présence des honnêtes gens déconcerte les fripons... Oui, la première fois qu'ils mettent la main dans la poche, et qu'on les y prend. En peu de temps ils deviennent insolents, à moins que le cœur ne soit mal à l'aise, lorsque la contenance est la meilleure. Mais cette hypocrisie habituelle n'étouffe-t-elle pas à la longue le cri de la conscience ? le cœur ne s'ennuie-t-il pas de s'entendre imposer silence, et ne prend-il pas le parti de se taire ? On acquiert le geste de la vertu, et l'on s'en tient là.

Encore une fois, tranquillisez-vous, votre affaire n'ira pas au Palais, du moins quant à ce qui vous concerne, vous et vos créanciers ; ce n'est pas un objet à remplir les engagements de V... avec son oncle. Tout ceci n'est peut-être qu'une simagrée. Ils savent à quoi s'en tenir ; si vous y donnez, à la bonne heure ; sinon, on vous satisfera.

C'est vous qui me ramenez encore à Uranie et au philosophe ; j'y reviens sans dégoût. Eh bien ! voilà un homme plus épris que jamais, sans cesse atisant son feu par les lettres qu'il écrit, autorisé dans ses espérances par la bonté qu'on a de les recevoir et la liberté de demander ses réponses, s'acheminant peu à peu au sort du malheureux Marson, ou à pis, et qu'on laisse froidement aller... Vous m'en direz tout ce qu'il vous plaira, mais cela ne s'arrange point dans ma tête avec la vérité du caractère d'Uranie. Tout ou rien, dites-le-lui de ma part.

Je brûle de faire un tour à Paris.

Le Baron, qui voit que je perds mon temps, et qui en est enragé, me disait hier au soir : « Savez-vous ce que c'est qu'une torpille ? — Pas trop. — C'est un poisson engourdi et qui porte son engourdissement à tout ce qu'il touche. Voilà l'emblème de tous vos collègues. »

Adieu, mon amie. Trois mois encore d'absence ! et le sang-froid avec lequel vous m'annoncez cela ! Mais vous ne croyez pas aux trois mois, n'est-ce pas ?

Quand vous vous séparerez de la chère sœur, embrassez-la bien tendrement pour moi, et si par hasard elle vous propose de me le rendre, acceptez.

Je vous écrivais tout à l'heure que je brûlais d'aller à Paris ; à présent je tremble d'y trouver un monde d'affaires. N'ayant pas à m'en occuper, j'aimerais autant les ignorer.

J'ai toutes vos lettres jusqu'au n° 29 sans interruption.

N'ayez aucune inquiétude sur les contre-seings.

J'ai été tenté deux ou trois fois d'être aussi fou que vous, mais j'étais tout éveillé, et j'ai résisté.

Je puis encore aller un peu ; mais pour jusqu'à trois mois cela est impossible.

Permettez-vous ?

Adieu, je sens l'ivresse qui me gagne.

## XLIX

Au Grandval, le 31 octobre 1760.

Vous ne savez pas ce que c'est que le *spleen*, ou les vapeurs anglaises; je ne le savais pas non plus. Je le demandai à notre Écossais dans notre dernière promenade, et voici ce qu'il me répondit :

« Je sens depuis vingt ans un malaise général, plus ou moins fâcheux; je n'ai jamais la tête libre. Elle est quelquefois si lourde que c'est comme un poids qui vous tire en devant, et qui vous entraînerait d'une fenêtre dans la rue, ou au fond d'une rivière, si on était sur le bord. J'ai des idées noires, de la tristesse et de l'ennui; je me trouve mal partout, je ne veux rien, je ne saurais vouloir, je cherche à m'amuser et à m'occuper, inutilement; la gaieté des autres m'afflige, je souffre à les entendre rire ou parler. Connaissez-vous cette espèce de stupidité ou de mauvaise humeur qu'on éprouve en se réveillant après avoir trop dormi? Voilà mon état ordinaire, la vie n'est en dégoût; les moindres variations dans l'atmosphère me sont comme des secousses violentes; je ne saurais rester en place, il faut que j'aille sans savoir où. C'est comme cela que j'ai fait le tour du monde. Je dors mal, je manque d'appétit, je ne saurais digérer, je ne suis bien que dans un coche. Je suis tout au rebours des autres: je me déplaïs à ce qu'ils aiment, j'aime ce qui leur déplaît; il y a des jours où je hais la lumière, d'autres fois elle me rassure, et si j'entrais subitement dans les ténèbres, je croirais tomber dans un gouffre. Mes nuits sont agitées de mille rêves bizarres: imaginez que l'avant-dernière je me croyais marié à M<sup>me</sup> R..... Je n'ai jamais connu un pareil désespoir. Je suis vieux, caduc, impotent; quel démon m'a poussé à cela? Que ferai-je de cette jeune femme-là? Que fera-t-elle de moi? Voilà ce que je me disais. Mais, ajoutait-il, la sensation la plus importune, c'est de connaître sa stupidité, de savoir qu'on n'est pas né stupide, de vouloir jouir de sa tête, s'appliquer, s'amuser, se prêter à la conversation, s'agiter, et

de succomber à la fin sous l'effort. Alors il est impossible de vous peindre la douleur d'âme qu'on ressent à se voir condamner sans ressource à être ce qu'on n'est pas. Monsieur, ajoutait-il encore avec une exclamation qui me déchirait l'âme, j'ai été gai, je volais comme vous sur la terre, je jouissais d'un beau jour, d'une belle femme, d'un bon livre, d'une belle promenade, d'une conversation douce, du spectacle de la nature, de l'entretien des hommes sages, de la comédie des fous : je me souviens encore de ce bonheur ; je sens qu'il faut y renoncer. »

Eh bien, avec cela, mon amie, cet homme est encore de la société la plus agréable. Il lui reste je ne sais quoi de sa gaieté première qui se remarque toujours dans son expression. Sa tristesse est originale, et n'est pas triste. Il n'est jamais plus mal que quand il se tait ; et il y a tant de gens qui seraient fort bien comme le père Hloop quand il est mal !

Voilà des vents, une pluie, de la tempête, un murmure sourd qui font retentir sans cesse nos corridors, dont il est désespéré.

J'aime, moi, ces vents violents, cette pluie que j'entends frapper nos gouttières pendant la nuit, cet orage qui agite avec fracas les arbres qui nous entourent, cette basse continue qui gronde autour de moi ; j'en dors plus profondément, j'en trouve mon oreiller plus doux, je m'enfonce dans mon lit, je m'y ramasse en un peloton ; il se fait en moi une comparaison secrète de mon bonheur avec le triste état de ceux qui manquent de gîte, de toit, de tout asile, qui errent la nuit exposés à toute l'inclémence de ce ciel, qui valent mieux que moi peut-être que le sort a distingué, et je jouis de la préférence.

Tibulle sentait comme moi ; mais je suis seul dans mon lit, et lui il tenait entre ses bras celle dont il était aimé, il la rassurait contre le tumulte de l'air qui se faisait autour de lui, et ce tumulte n'ajoutait peut-être à son bonheur que par la certitude où il était que personne ne s'en doutait, et ne viendrait le troubler par le temps orageux qu'il faisait. Ce temps renferme les importuns, je le sais bien. Combien de fois un ciel qui se fondait en eau ne m'a-t-il pas été favorable ? Le bruit d'un lit que le plaisir fait craquer se perd, se dérobe, ou est mis par une mère sur le compte du vent. C'est alors qu'on peut sortir de sa chambre sur la pointe du pied, qu'une porte peut crier en s'ou-

vrant, se fermer durement, qu'on peut faire un faux pas en s'en retournant, et cela sans conséquence. Ah! si j'étais à Isle, et que vous voulussiez! ils diraient tous le lendemain : La nuit affreuse qu'il a fait! et nous nous tairions, et nous nous regarderions en souriant.

Eh! non, je ne crois pas que vous m'oubliez, même quand je vous le dis!

J'ai reçu toutes vos lettres; n'en soyez point inquiète. Elles arrivent tard à cause des tours qu'elles font avant d'arriver. Le mauvais temps et les voyages des domestiques à Charenton m'auraient ruiné sans Damilaville; je ne me mêle de rien, et tout se fait par ses ordres.

Le vous apparais donc quelquefois en rêve? Le sommeil ne me sert pas si bien que vous, mais je sais m'en dédommager quand je veille; ne donnez pas à cela trop de force, je n'ai encore rien à regretter; non, mais il est temps que vous vous rapprochiez de moi.

Amusez-vous toujours de mes petits volumes, et croyez qu'ils ne prennent rien sur mon repos; nous nous retirons de bonne heure depuis que le Baron est indisposé. J'ai refusé qu'on fit du feu chez moi. L'aspect de mon appartement les transit, et je n'ai personne ni le matin ni le soir.

J'ai déjà par-devers moi un jour de sobriété. M<sup>me</sup> d'Aine a juré que cela ne durerait pas.

Il faut que je vous apprenne un secret pour gagner au jeu, c'est de se mettre à cul nu. C'est le Baron qui l'a enseigné à M<sup>me</sup> d'Aine, et elle s'en est bien trouvée.

Le père Hoop est jeune; je ne sais pas s'il a les quarante-cinq ans que vous lui donnez, mais à cent ans il aura le même visage. Le Baron l'appelle vieille momie : j'en ai encore une autre. Le joli temps que M<sup>me</sup> Le Gendre passerait entre ces deux momies-là! Ma seconde momie, c'est le docteur Sanchez, ci-devant premier médecin de la czarine, juif de religion et Portugais d'origine.

Quand je me la représente jeune, fraîche et vermeille entre ces deux sempiternités, il me semble que je vois un tableau de *Fleur d'Épine*, ou des *Quatre Facardins*<sup>1</sup>.

1. Contes d'Hamilton.



C'est encore un homme bien précieux que le docteur Sanchez.

A propos, M<sup>me</sup> Le Gendre se mettrait de temps en temps les doigts dans les oreilles ; car ils sont tous les deux un peu orduriers. Au demeurant, grands penseurs et jamais d'ordures vides de sens ; il y a toujours quelques petites perles dans ce fumier-là.

Nous ne causerons plus guère, l'Écossais et moi ; le moyen de sortir par le temps qu'il fait ?

Nos gens, hommes et femmes, allèrent dimanche au Piple<sup>1</sup>, danser chez M<sup>me</sup> de La Bourdonnaye, et ils en revinrent à dix heures du soir, crottés jusqu'aux fesses, et trempés jusqu'aux os. C'était un plaisir de voir M<sup>lle</sup> Anselme dans cet équipage.

L'affaire du *grimoire* parti sans un mot de moi est précisé-ment comme vous l'avez pensé. M. Gillet n'a rien à vous.

A propos de Chinois et de magot, quand un étranger débarque à Canton, on lui donne un maître de cérémonies, comme on donnerait ici un maître à danser, et ceux qui ont les dispositions les plus heureuses sont au moins trois mois à apprendre toutes les révérences d'usage.

Le père Hoop défendit hier avec beaucoup de vigueur les formalités chinoises. M. de Saint-Lambert fut de son avis. Le Baron n'y prit point de part, parce qu'il ne parle plus. Ils prétendirent l'un et l'autre que, puisqu'il est impossible de rendre les hommes bons, il fallait au moins les forcer à le paraître.

Je pensai, moi, que c'était anéantir la franchise et rendre une nation hypocrite.

Cette question vaut bien la peine d'être creusée, et n'est pas aussi facile qu'elle le paraît d'abord.

Le Baron m'appela hier à côté de lui : « Tenez, me dit-il, asseyez-vous là, et lisez ; voilà encore un exemple frappant de la sublimé morale de la nature humaine. » Je m'assis, je pris le livre, et je lus : « Sha-Sesi I<sup>er</sup> de Perse aimait beaucoup à s'entretenir avec une de ses parentes. C'était une femme d'esprit et d'une gaieté charmante. Sha-Abbas l'avait accordée pour épouse à un de ses officiers, en récompense des grands services qu'il en avait reçus. Un jour cette femme dit, en plaisantant, à Sesi : « Seigneur,

1. Château situé près de Brie-Comte-Robert.

vous ne vous pressez guère d'avoir des enfants. Savez-vous bien qu'à force de différer, vous pourriez bien mettre la couronne sur la tête d'un de mes petits-fils? » La bête féroce se lève, se renferme dans son palais, appelle les trois enfants de cette femme, et leur fait couper la tête à tous trois. Le lendemain il invite la mère à dîner, et lui fait servir dans un plat couvert la tête de ses enfants..... Et moi, je jette le livre; et vous, mon amie, ne jetez-vous pas ma lettre? Et puis le Baron se met à rire : Et le beau moral? et la dignité de la nature humaine? etc.

La dame D..... contrefait toujours la désolée de la perte de Pouf. Elle lui avait mis au cou un beau collier avec une plaque d'argent sur laquelle on avait gravé : *Je m'appelle Pouf, et j'appartiens à M<sup>me</sup> D.....* On a renvoyé le collier avec ces mots cruels : *Pouf se porte bien.*

Les politiques prévoient que cette affaire aura des suites.

Ce n'est pas le chien renvoyé qui fait le fond, ce sont les détours de la dame..... Son ami, en général, n'aime pas les chiens ni les autres bêtes, n'importe quel nom elles aient, ni comme quoi elles marchent.

Votre globe, et votre manière d'obvier à tout, est horrible. Si une idée comme celle-là m'était venue, et que j'eusse eu le malheur de vous la confier, et surtout du ton leste dont vous l'avez fait, je n'en dormirais pas de quatre jours. J'aurais peur que vous ne vissiez là dedans de la fausseté et de la cruauté. Je vous conseille de travailler sérieusement à votre apologie, si vous êtes assez jalouse de mon estime pour n'en vouloir rien perdre. Pensez-y les jours et les nuits. Que ce soit au moins un volume! Je l'attends, et en l'attendant, j'ai le cœur flétri.

Je crains beaucoup qu'en dépit du mauvais temps qui chasse tout le monde des champs vers la ville, et des affaires qui vous rappellent, vous ne restiez encore longtemps. *Ma mère voudrait bien encore passer ici trois mois; le temps et l'éloignement ne peuvent rien changer à mes sentiments.* Qu'est-ce que tout cela m'annonce?

Nous avons eu ici M. Magon, qui est à présent directeur de la Compagnie des Indes, et qui a beaucoup voyagé. Il est gai, il est tout jeune, il a de l'esprit, des connaissances, de la philosophie. C'est un neveu de Maupertuis. J'ai appris, à cette occasion, une chose qui m'a fait plaisir. Maupertuis avait eu un

enfant d'une fille. Il a fait élever cet enfant en Chine, où il l'a envoyé dès l'âge de cinq ans. Il n'a pas dix-huit ans; il est presque aussi savant qu'un mandarin. Il sait plus de trente mille mots. Il est en chemin pour Paris. C'est une curiosité que j'attends.

O chère amie! qu'il y a peu de monde à qui il soit permis de jouer! Je ne veux pas vous écrire cela, et si j'oublie de vous en parler, tant mieux.

Je ne reçois jamais une de vos lettres sans un petit billet tout à fait obligeant de M. Damilaville. Voici comme se passe mon temps :

A huit heures, jour ou non, je me lève.

Je prends mes deux tasses de thé.

Beau ou laid, j'ouvre ma fenêtre et je prends l'air.

Je me renferme et je lis.

Je lis un poëme italien burlesque, qui me fait alternativement pleurer de douleur et de plaisir; et puis, cela est écrit partout avec une facilité, une douceur, une délicatesse! et des préambules à tourner la tête.

Il me prend quelquefois des envies de vous en traduire des morceaux, mais il n'y a pas moyen; toutes ces fleurs délicates-là se fanent entre mes mains. Ces auteurs qui charment si puissamment nos ennuis, qui nous ravissent à nous-mêmes, à qui Nature a mis en main une baguette magique dont ils ne nous touchent pas plus tôt que nous oublions les maux de la vie, que les ténèbres sortent de notre âme, et que nous sommes réconciliés avec l'existence, sont à placer entre les bienfaiteurs du genre humain.

Nous dinons, après avoir un peu causé vers le feu.

Nous dinons toujours longtemps.

Après dîner, c'est la promenade, ou le billard, ou les échecs.

Le Baron ne veut pas que l'Écossais joue aux échecs, et il a raison.

Puis un peu de causerie et de lecture.

Le piquet, le souper, le radotage au bougeoir, et le coucher.

Que regretter au milieu de cela? Rien, si ce n'est ma Sophie.

Paris est oublié, mais en revanche Isle et les vordes ne le sont pas. C'est toujours là que je me retrouve à la fin de mes

rêveries. Mais dites-moi pourquoi j'y arrive toujours à votre insu, à celui de votre sœur et de votre mère?

Adieu, chère et tendre amie. Je vous embrasse de toute mon âme.

C'est aujourd'hui jour de fête et de messe : ce qu'il y a de plaisant, c'est que c'est la même cloche qui fait marcher les coquemars et le calice. C'est une idée folle qui me fait toujours rire.

FIN DU TOME DIX-HUITIÈME.

# TABLE

## DU TOME DIX-HUITIÈME.

---

### OEUVRES DIVERSES.

#### II

	Pages
Lettre sur le commerce de la librairie . . . . .	1
Notice préliminaire. . . . .	3
<i>Lettre sur le commerce de la librairie</i> . . . . .	5

### CORRESPONDANCE.

#### I

#### LETTRES A FALCONET.

Notice préliminaire. . . . .	79
I. 10 décembre 1765. . . . .	85
II. Janvier 1766. . . . .	87
III. Même date . . . . .	91
IV. Février 1766. . . . .	93
V. Mars 1766. . . . .	126
VI. Mai 1766. . . . .	128
VII. Juillet 1766 . . . . .	133
VIII. Septembre 1766 . . . . .	141
IX. Même date . . . . .	190
X. Sans date. . . . .	215
XI. 29 décembre 1766. . . . .	219
XII. Sans date . . . . .	224
XIII. Sans date. . . . .	227
XIV. Juillet 1767. . . . .	229

	Pages.
XV. Mai 1768. . . . .	252
XVI. 18 juillet. . . . .	266
XVII. 6 septembre 1768. . . . .	269
XVIII. 30 mars 1769. . . . .	304
XIX. 6 avril 1769. . . . .	306
XX. 26 mai 1769. . . . .	307
XXI. Sans date . . . . .	310
XXII. 11 juillet 1769. . . . .	311
XXIII. 17 juillet 1769 . . . . .	314
XXIV. 6 août 1769. . . . .	315
XXV. 7 septembre 1769 . . . . .	317
XXVI. 15 novembre 1769. . . . .	318
XXVII. Sans date. . . . .	320
XXVIII. 29 décembre 1770 . . . . .	322
XXIX. 20 mars 1771 . . . . .	324
XXX. 21 août 1771. . . . .	326
XXXI. 27 avril 1772. . . . .	327
XXXII. 20 mai 1773. . . . .	329
XXXIII. 6 décembre 1773 . . . . .	332

L E T T R E S A M A D E M O I S E L L E V O L L A N D .

Notice préliminaire. . . . .	339
I. 10 mai 1759. . . . .	353
II. 1 <sup>er</sup> juin . . . . .	356
III. Juillet . . . . .	359
IV. 10 juillet. . . . .	360
V. 15 juillet. . . . .	360
VI. Juillet. . . . .	361
VII. Langres, 27 juillet. . . . .	362
VIII. Langres, 31 juillet . . . . .	364
IX. Langres, 3 août. . . . .	367
X. Langres, 10 août. . . . .	370
XI. Langres, 12 août. . . . .	373
XII. Langres, 14 août. . . . .	377
XIII. Guémont, près Vignory, 17 août. . . . .	378
XIV. Saint-Dizier, 19 août. . . . .	383
XV. Isle, 23 août. . . . .	386
XVI. Châlons, 25 août. . . . .	390
XVII. Au Grandval, 5 octobre. . . . .	393
XVIII. Paris, 9 octobre. . . . .	397
XIX. Même date. . . . .	398

	Pages.
XX. Paris, 9 octobre . . . . .	399
XXI. Au Grandval, 11 octobre . . . . .	400
XXII. Au Grandval, 15 octobre . . . . .	405
XXIII. Au Grandval, 18 octobre. . . . .	411
XXIV. Au Grandval, 20 octobre. . . . .	412
XXV. 30 octobre. . . . .	417
XXVI. 1 <sup>er</sup> novembre . . . . .	427
XXVII. Au Grandval, 2 novembre. . . . .	430
XXVIII. Au Grandval, 3 novembre. . . . .	433
XXIX. Paris, 15 janvier 1760 . . . . .	435
XXX. Paris, 1 <sup>er</sup> juillet . . . . .	436
XXXI. Paris, 2 août. . . . .	438
XXXII. Paris, 31 août. . . . .	439
XXXIII. Paris, 2 septembre. . . . .	443
XXXIV. Paris, 5 septembre. . . . .	446
XXXV. 10 septembre. . . . .	449
XXXVI. 15 septembre . . . . .	452
XXXVII. 17 septembre. . . . .	457
XXXVIII. septembre . . . . .	459
XXXIX. septembre. . . . .	463
XL. 27 septembre . . . . .	465
XLI. 30 septembre. . . . .	467
XLII. 7 octobre . . . . .	480
XLIII. 8 octobre . . . . .	484
XLIV. Au Grandval, 13 octobre. . . . .	486
XLV. Au Grandval, 15 octobre . . . . .	492
XLVI. Au Grandval, 18 octobre . . . . .	503
XLVII. Au Grandval, 20 octobre. . . . .	506
XLVIII. Au Grandval, 28 octobre. . . . .	521
XLIX. Au Grandval, 31 octobre . . . . .	530

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-HUITIÈME.









WELLESLEY COLLEGE LIBRARY



3 5002 03113 3734

B 2012 .A2 1875 17-18

Diderot, Denis, 1713-1784.

Oeuvres complètes de  
Diderot

B 2012 .A2 1875 17-18

Diderot, Denis, 1713-1784.

Oeuvres complètes de  
Diderot

